

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC LXXVI



MAGASIN PITTORESQUE

XLIV^e ANNÉE. — 1876.

LES FRESQUES DE MICHEL-ANGE

A LA CHAPELLE SIXTINE.

Voy., sur Michel-Ange, sa vie et ses œuvres, la Table de quarante années.



Chapelle Sixtine. — La Sibylle d'Érythrée, peinture de Michel-Ange. — Dessin de Duvivier, d'après une photographie de A. Braun.

Au commencement de l'an 1508, le pape Jules II ordonna à Michel-Ange, qui avait alors trente-quatre ans, d'orner de peintures la voûte de la chapelle du Vatican, construite sous Sixte IV.

D'abord Michel-Ange refusa. Il n'était, disait-il, que sculpteur ; il pria le pape de confier ce travail à Raphaël ;

mais, Jules II ayant persisté dans sa volonté, il dut se soumettre.

Il commença, le 10 mai 1508, à peindre cette voûte sublime. On raconte qu'il arrivait à la chapelle dès le lever du jour et n'en sortait qu'à la nuit close. Il y travaillait avec cette puissante énergie qui lui était particulière et qui

a fait dire de lui que, lorsqu'il sculptait, « il paraissait furieux contre le bloc de marbre qui lui cachait sa statue. »⁽¹⁾

Vingt mois après, il avait terminé la première partie de cette grande œuvre. Jules II, très-âgé, était venu plusieurs fois assister à son travail : il avait monté les échelles jusqu'à la plate-forme. Ravi, il était impatient de faire partager son enthousiasme aux Romains, et, le 1^{er} novembre 1509, il fit ouvrir la chapelle.

« Rome entière, dit Vasari, se précipita dans la Sixtine; Jules s'y porta le premier, avant que la poussière produite par la chute des échafauds fût tombée, et il y célébra la messe le même jour. »

Peu de temps après, Michel-Ange se remit au travail. La surface de la seconde partie de la voûte était plus étendue que la première : elle fut terminée en 1512. L'œuvre entière n'avait coûté à Michel-Ange que quatre années de sa vie, ce qui a toujours été depuis un sujet d'étonnement pour les artistes. Cependant, on raconte que Jules II avait trouvé cet espace de temps trop long encore, et Condivi rapporte le singulier dialogue suivant :

LE PAPE. Quand finiras-tu ma chapelle?

MICHEL-ANGE. Quand je le pourrai.

LE PAPE. Quand je le pourrai, quand je le pourrai!... Mais moi, je veux aussi être satisfait, sinon...

Michel-Ange offensé sortit aussitôt après cette menace avec l'intention d'abandonner la voûte et de partir immédiatement pour Florence; mais Jules II, regrettant sa vivacité, lui envoya des excuses et cinq cents ducats. Michel-Ange se laissa fléchir.

On rapporte encore qu'au dernier moment, il vint à la pensée du pape que l'ensemble de la voûte avait un aspect un peu trop sévère, et qu'il dit, avec quelque précaution, à Michel-Ange :

— Ne faudrait-il pas mettre un peu d'or? Je crains que ma chapelle ne paraisse bien pauvre.

L'artiste répondit avec gravité :

— Saint-père, ceux que j'ai peints là-haut ne portaient point d'or dans leur temps; ce ne furent point des riches, mais de saints personnages, qui méprisaient les richesses.

Le pape n'insista point, et l'on ne toucha plus aux peintures.

L'admiration des contemporains de Michel-Ange ne s'est pas affaiblie avec le temps.

Voici ce que dit de ces peintures de la voûte de la chapelle Sixtine, un des écrivains de notre temps qu'on reconnaît comme l'un des meilleurs juges des œuvres d'art⁽²⁾ :

« ... Elles échappent à toute description. Comment donner une idée de ces innombrables et sublimes figures? Michel-Ange vit dans un monde surhumain, et ses imaginations audacieuses, imprévues, sont au-dessus et en dehors des pensées habituelles des hommes. »

Quatremère de Quincy avait dit auparavant⁽³⁾ :

« Les voûtes de la chapelle Sixtine n'ont pas cessé d'être les prodiges du génie moderne, quant à la hauteur de la pensée, quant à la puissance d'exécution, et à ce caractère de grandeur dont rien, depuis, n'a soutenu le parallèle. »

Si réduite que soit la figure de Sibylle que représente notre gravure, peut-être y retrouvera-t-on « ce caractère

de grandeur », qui est la marque de toutes les œuvres de Michel-Ange.

On se rappelle aussi ces lignes écrites, vers 1866, par notre jeune et vaillant peintre Henri Regnault, si regretté⁽⁴⁾ : « Ce qui est plus grand que tout ce qui peut s'imaginer, c'est la merveille des merveilles, le plafond de la chapelle Sixtine!... Ce plafond, c'est un coup de foudre; je suis sorti de là à demi mort. »

A la belle fête que Florence, toujours reconnaissante pour ses grands hommes, a donnée, l'an dernier, en l'honneur du centenaire de Michel-Ange, M. Meissonier, parlant au nom de l'Académie des beaux-arts et de l'Institut de France, s'est exprimé ainsi :

« Oui, grand Michel-Ange, le doigt divin t'a touché, et dans ces fresques de la Sixtine, égales, dans leur sublime grandeur, à la Bible elle-même, c'est toi que tu peignais dans cet Adam qu'anime le créateur!... Tu es et tu resteras l'éternel exemple de la grandeur et du sublime! »

M. Charles Blanc, ancien directeur des beaux-arts, disait, à son tour, dans la même solennité, aux applaudissements unanimes des Florentins et des étrangers qui l'entouraient :

« Quand on est devant les Prophètes et les Sibylles, l'étonnement s'étonne, comme dit Vasari, *si maraviglia lo stupore*, de reconnaître que ces personnages surnaturels, dont le modèle ne se rencontre nulle part, ces êtres que possède et qu'agite l'Esprit de Dieu, sont cependant si pleins de vérité et de vie, qu'ils semblent estampés sur nature, mais dans une région bien au-dessus de la nôtre.

« Michel-Ange n'est pas seulement un citoyen de la nation florentine, comme on disait autrefois; il est un citoyen du monde... Il appartient à l'humanité! Il lui appartient aux mêmes titres qu'Homère, que Phidias, que Socrate, que Dante, et il y a eu dans son génie quelque chose du génie de ces grands hommes, ayant été un artiste, un poète, un sage. »

Ces dernières paroles font souvenir de Pindemonte, qui appelait Michel-Ange « l'homme aux quatre âmes. » Il est presque permis de dire, en effet, qu'il semble qu'on ait à admirer plusieurs hommes de génie dans l'immortel Florentin. Peintre, sculpteur, architecte et poète, il a aussi mérité la reconnaissance de ses concitoyens par son patriotisme. On sait qu'en 1529 Florence était menacée d'un siège; il fortifia la ville avec une activité prodigieuse. Il avait, au degré suprême, l'amour sincère et actif du beau, du vrai et du bien. Il est assurément un des hommes qui ont le plus honoré la vie; il n'est pas permis de parler du genre humain avec mépris quand on songe à de tels exemples; il est doux de les admirer, et il est bon et salutaire, comme l'a dit un maître, de toujours entretenir en nous le culte des grands hommes et des grandes choses.⁽⁵⁾

PEINTURE SUR PORCELAINE

ET SUR FAÏENCE.

CONSEILS.

La décoration de la porcelaine et de la faïence est certainement une des applications les plus agréables et, jusqu'à un certain point, les plus faciles de l'art de la pein-

⁽¹⁾ On se rappelle qu'il a dit, dans un de ses sonnets :

« Le grand artiste n'a dans l'esprit aucune image qui ne soit dans le marbre et que n'en puisse faire sortir sa main, mais seulement si elle obéit à son intelligence. »

« Non ha l'ottimo artista alcun concetto

« Ch' un marmo solo in se non circoscrive

« Col suo soverchio, e solo a quello arriva

« La man che obbedisce all' intelletto. »

⁽²⁾ Charles Clément, *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*.

⁽³⁾ *Histoire de Michel-Ange*.

⁽⁴⁾ Voy. sa Biographie, t. XLII, 1874, p. 106.

⁽⁵⁾ Il n'est donné, malheureusement, qu'à un petit nombre de personnes d'aller admirer Michel-Ange à Rome et à Florence.

A Paris, on peut comprendre son génie en contemplant ses deux statues d'esclaves au Musée du Louvre, et en étudiant son œuvre au cabinet des estampes.

Presque partout ailleurs on peut arriver à s'en faire une haute idée à l'aide des estampes et surtout des belles photographies qui reproduisent la plus grande partie de son œuvre.

ture. Elle emprunte, en effet, à la beauté et à la pureté de la matière, à la richesse des couleurs et au brillant de la couverte ou émail, ce que son exécution peut avoir d'incomplet, en même temps qu'elle offre au véritable artiste des ressources infinies que bien souvent aucun autre procédé de peinture ne saurait lui donner.

Comme dans tous les arts décoratifs, un dessin correct et châtié doit être la base d'une bonne exécution ; le goût et l'imagination viennent ensuite, et indiquent au peintre décorateur la meilleure manière et la disposition la plus avantageuse pour embellir, suivant sa forme et sa nature, la pièce qu'il doit orner.

Il est nécessaire de bien connaître la composition et la nature des différentes porcelaines et faïences ; car les procédés d'emploi et les couleurs ne sont pas les mêmes pour les unes et pour les autres, bien que les couleurs soient toujours des oxydes métalliques purs ou mélangés avec une plus ou moins grande quantité de *fondants* ⁽¹⁾. Nous indiquerons à leur place les caractères distinctifs de chacune des espèces de porcelaines et faïences en parlant des différents modes de peinture ; mais nous invitons ceux de nos lecteurs que ce sujet peut intéresser à se reporter dès à présent à ce que nous avons publié, à plusieurs reprises, sur la céramique ⁽²⁾.

Avant d'aller plus loin, nous dirons quelques mots de l'installation et de l'outillage général du peintre céramiste, outillage qui doit servir aussi bien pour peindre sur porcelaine que sur faïence.

Un très-beau jour est nécessaire. Toutefois la partie inférieure de la fenêtre, jusqu'à hauteur de l'œil, doit être dépolie ou recouverte d'une lustrine ou d'un papier collé.

La table doit être solidement construite, et garnie de tiroirs pour renfermer les pinceaux, les couleurs, les pa-

charnière et pouvant se lever et se baisser à volonté ; cette planchette, de 50 centimètres de longueur sur 15 de largeur, devra former un angle droit avec le bord antérieur de la table ; elle est appelée à servir d'appui au bras, et à donner ainsi à la main, pour les travaux délicats, la fixité et la solidité nécessaires à une bonne et franche exécution.

Les pinceaux sont de différentes formes et de plusieurs grosseurs, en blaireau ou en martre ; il faut les bien choisir, et surtout avoir soin de les tenir constamment dans un grand état de propreté. Outre un certain nombre de pinceaux ordinaires, il en est quelques-uns qui sont spéciaux à la peinture sur porcelaine et qu'il est nécessaire de se procurer : tels sont les *putois*, destinés à unir les teintes et à égaliser les fonds de couleur. Les putois doivent être très-régulièrement faits, à poils bien égaux, pas trop longs, et surtout serrés de façon à ce qu'aucun ne puisse s'échapper de sa gaine ; ils sont carrés, arrondis en pomme d'arrosoir, ou plus fréquemment en forme dite à *pied de biche* ; ces derniers, sur l'emploi desquels nous reviendrons plus loin, servent à unir et égaliser les teintes dans les surfaces concaves, dans les creux des moules des vases, etc. Il y a des putois de toutes grosseurs.

Nous devons mentionner aussi une sorte de pinceaux plats, très-longues et coupés en biseau, dits *pinceaux à filer* ; ils servent à poser les filets en couleur ou en or qui décorent les assiettes, les bords des vases, etc.

Les couleurs, dont le nombre est plus ou moins considérable, suivant le genre de peinture auquel on se livre, sont généralement vendues en poudre ; on doit les conserver de préférence dans de petites bouteilles à large ouverture, bouchées avec soin et étiquetées, et surtout les tenir parfaitement à l'abri de l'humidité.

Il est nécessaire d'avoir une boîte en fer-blanc, renfermant une palette en porcelaine à trous plus ou moins nombreux, dans lesquels on dépose les couleurs après les avoir broyées à l'essence. On trouve dans le commerce des boîtes fort commodes (fig. 2), contenant, outre la palette, une glace dépolie, suffisamment grande pour broyer de petites quantités de couleur. Il est bon, néanmoins, de posséder également une glace à broyer beaucoup plus grande, ainsi que des carrés de verre épais, dit *verre double*, derrière lesquels on colle une feuille de papier blanc ; ces carrés de verre sont utiles pour poser les couleurs que l'on veut employer immédiatement après le broyage, et peuvent, au besoin, servir de palette dans les travaux qui demandent de nombreux mélanges.

Les *molettes* (fig. 2) sont en cristal, bien planées à la meule, et varient de grosseur suivant la quantité de couleur que l'on veut broyer ; deux ou trois suffisent. — Nous ne saurions trop recommander de tenir les glaces et les molettes dans un état parfait de propreté, et de les bien nettoyer à l'alcool après chaque broyage ; il suffit, en effet, de la moindre parcelle d'une couleur de fer pour ternir d'une façon fâcheuse les couleurs claires, et surtout les carmins, que l'on voudrait broyer ensuite.

Pour triturer les couleurs après le broyage et les enlever de la glace à broyer, on se sert d'un couteau de fer bien souple et bien élastique, dont l'extrémité doit avoir, de préférence à toute autre, la forme d'un triangle allongé ; pour les couleurs que le fer pourrait altérer (jaunes clairs, carmins, etc.), il faut employer un couteau de même forme en corne ou en ivoire.

L'essence de térébenthine rectifiée, l'essence de térébenthine grasse, l'essence de lavande ou huile d'aspic ordinaire et grasse, constituent, avec l'alcool qui sert au nettoyage des pinceaux et des glaces, les liquides employés pour le broyage et la préparation des couleurs dans tous les travaux de décoration céramique. Toutes ces es-

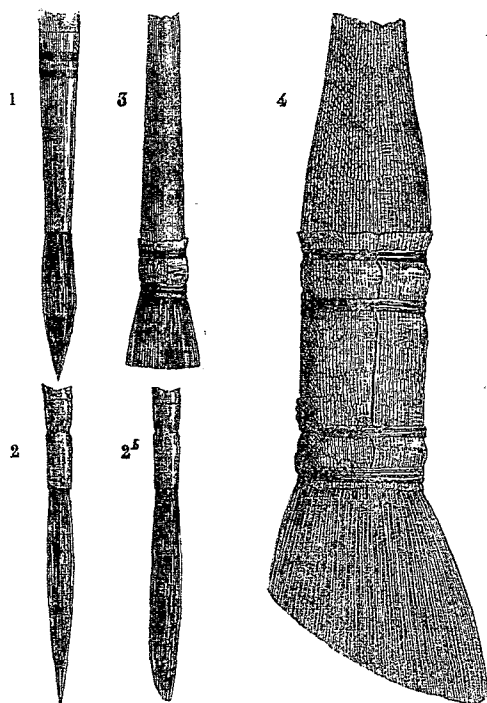


FIG. 1. — Pinceaux et putois.

lettes et les glaces à broyer à l'abri de la poussière et de l'humidité. Nous conseillerons de faire adapter à l'extrémité de cette table, à droite, une planchette tenue par une

⁽¹⁾ On nomme *fondants* la matière vitreuse qui, mélangée aux oxydes, a pour objet de les rendre plus ou moins fusibles, et de les fixer par la cuisson à la surface de la pièce décorée.

⁽²⁾ Voy. la Table de quarante années.

sences se trouvent dans le commerce ; néanmoins l'essence de térébenthine grasse est bien meilleure lorsqu'on la prépare soi-même : il suffit de mettre sur une assiette et sous

ménager l'introduction de l'air, une certaine quantité de godets à encre de chine dans lesquels on a versé l'essence de térébenthine ordinaire ; on expose le tout au soleil, ou, pendant l'hiver, à la température douce d'une chambre

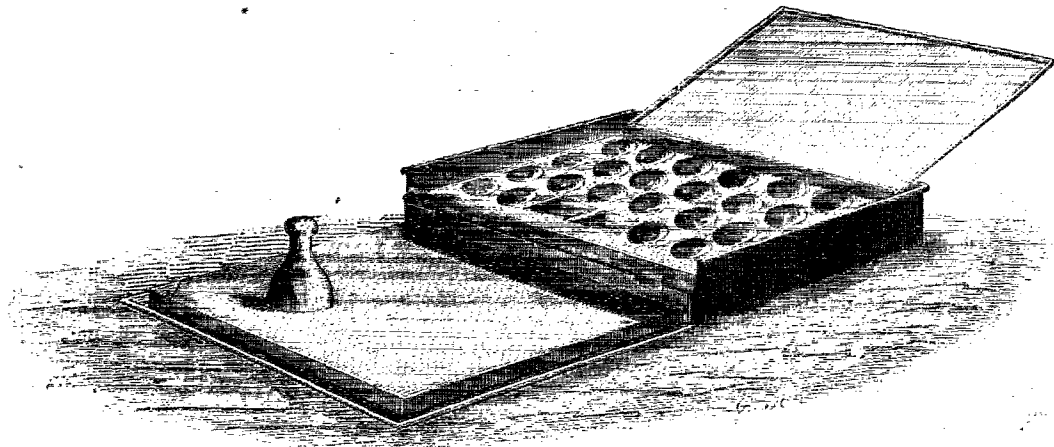


FIG. 2. — Boîte à couleurs et molette.

habituellement chauffée ; l'essence liquide en s'évaporant laisse au fond une partie épaissie, à peu près de la consistance du miel ; c'est de l'essence grasse pure. Ce procédé, bien qu'un peu long, fournit une essence de beaucoup supérieure à toutes celles du commerce. L'essence grasse de lavande s'obtient de la même façon.

Afin de se servir de ces essences avec plus de commodité, on fera bien de mettre les essences maigres dans une bouteille à goulot moyen, fermée par un bouchon de liège percé dans sa longueur et traversé par un tuyau de plume d'oie (fig. 3) ; l'essence ne tombe ainsi que goutte à goutte. On prend une bouteille à large ouverture pour les essences grasses, et comme il n'en faut jamais mettre dans les couleurs qu'une très-petite quantité, on entre dans le bouchon un morceau de bois dur, — une hampe de pinceau en hêtre ou en ébène, — dont l'extrémité touche presque le fond de la bouteille (fig. 4). La quantité d'essence qui

soufflure ou de l'écaille ; pour obvier à cet inconvénient, il est bon d'avoir des grattoirs très-coupants, à pointe arrondie ou en lancette, servant à amincir et à rifler ces trop grandes épaisseurs, ainsi qu'à enlever les poussières qui se déposent toujours sur les pièces, malgré les précautions que l'on peut prendre. On emploie aussi des aiguilles courtes, emmanchées dans un morceau de bois blanc, et qui servent également à piquer les dessins et à faire les poncis, dont nous parlerons plus loin.

La suite à une autre livraison.

ANCIENS REMPARTS DE FRIBOURG.

Fribourg en Suisse est surtout connue des touristes pour son admirable pont suspendu, si audacieusement jeté sur la Sarine, et pour sa vieille cathédrale dont les orgues sont au nombre des plus belles qu'on connaisse. Là ne se bornent point, cependant, les curiosités de cette ville. Une grande partie de sa vieille enceinte existe encore, avec ses fortifications pittoresquement élevées au bord de profonds ravins taillés dans le roc.

La première fondation de Fribourg remonte au temps du duc Berchtold de Zähringen, qui la bâtit en 1179, pour servir de rempart à ses vassaux contre les empiétements qu'il redoutait de la part de l'Empire. Les précautions de Berchtold furent néanmoins sans résultat ; car un siècle ne s'était pas écoulé que Fribourg, après quelques vicissitudes trop longues à raconter, passait aux mains de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg. Dès l'an 1298, elle soutenait pour eux une lutte sanglante contre les Bernois, qui dès lors s'étaient faits les champions de la liberté communale. Cet antagonisme entre deux cités également jalouses de l'indépendance helvétique, se prolongea durant tout le cours du quatorzième siècle et la plus grande partie du quinzième. Pendant ce long laps de temps, les remparts de Fribourg soutinrent plus d'un assaut. En 1340, les Bernois, déjà vainqueurs l'année précédente au combat de Laupen, vinrent jusqu'aux portes de Fribourg, d'où ils ne se retirèrent que pour faire tomber leurs ennemis dans une embuscade où ceux-ci perdirent plus de sept cents hommes. Les Fribourgeois tenaient toujours pour la maison d'Autriche ; mais leur fidélité ne faisait que leur atti-

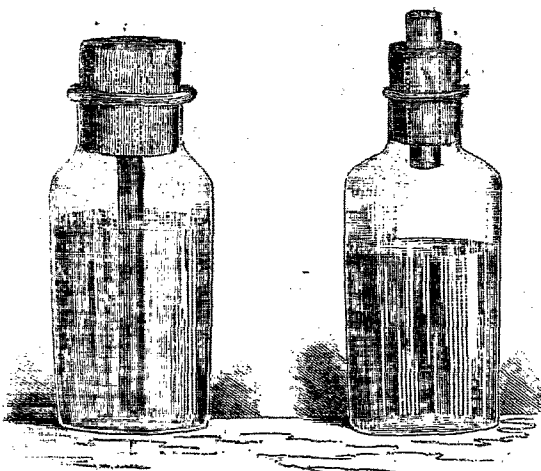


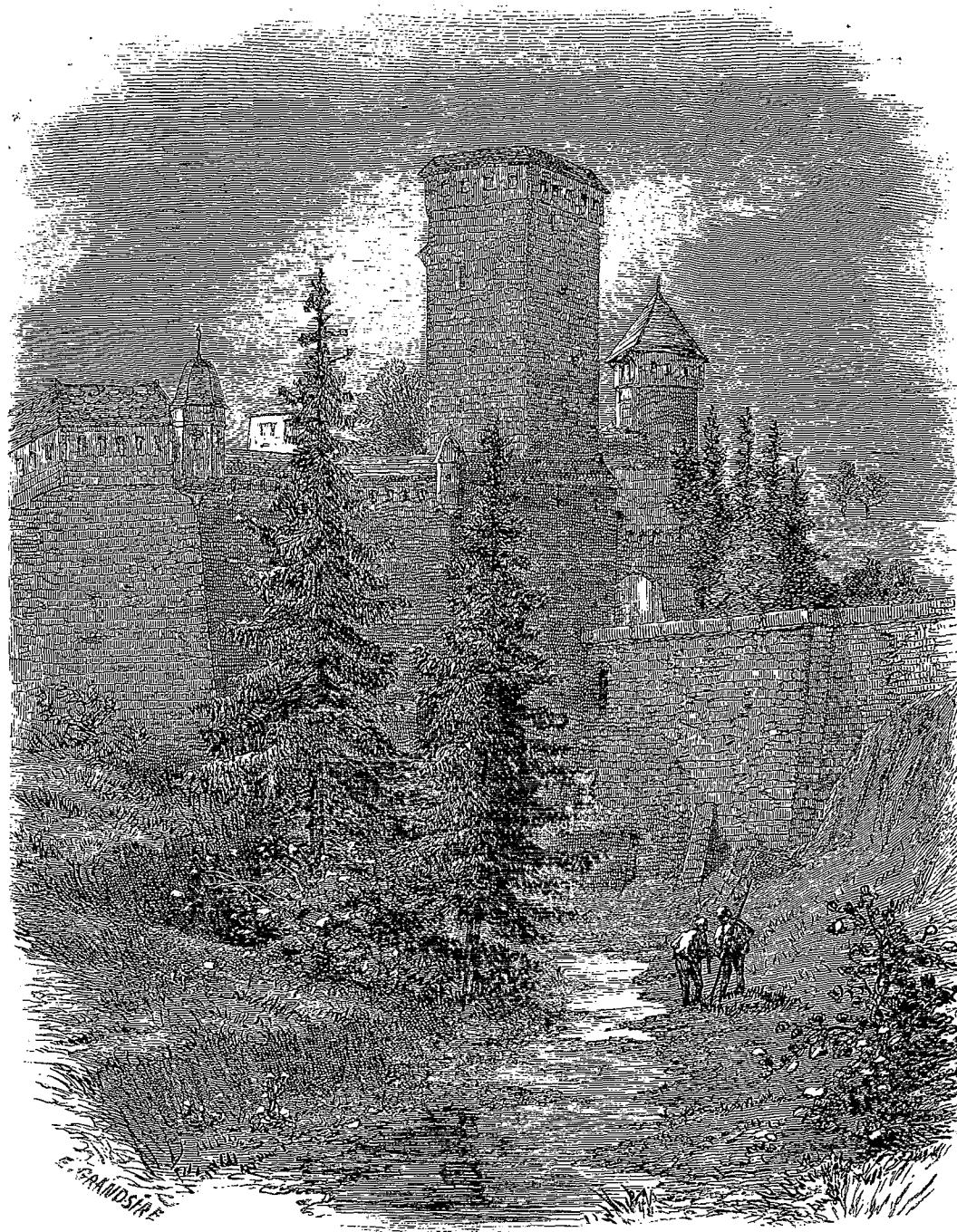
FIG. 3 et 4. — Bouteilles à essence.

adhère à ce morceau de bois lorsqu'on l'enlève du liquide est plus que suffisante, au moins pour les mélanges ordinaires de la peinture.

Il arrive souvent, surtout chez les commençants, que la couleur, mal préparée ou mal employée, s'agglomère en gouttes épaisses qui, à la cuisson, produiraient des bour-

rer sans cesse de nouveaux revers. Une paix humiliante leur fut imposée, en 1448, par les Bernois. Cette humiliation, cependant, finit par soulever le peuple de Fribourg contre ses anciens maîtres, dont les représentants avaient réussi à se rendre odieux par leurs exactions de toutes sortes. Le peuple se souleva; les paysans du voisinage,

qui avaient toujours tenu pour le parti de l'indépendance, s'emparèrent de plusieurs portes de la ville, et Dieu sait combien de sang allait couler, lorsque la sédition fut enfin apaisée par l'intervention du duc de Savoie et du légat du pape. La maison de Hapsbourg renonça à ses droits sur une ville dont elle s'était désormais aliéné les sympathies,



Porte de Morat, à Fribourg. — Dessin de Grandsire, d'après un croquis de M. Ferdinand de Lasteyrie.

et Fribourg reconnu pour nouveau souverain le duc de Savoie.

Là finit, si l'on peut s'exprimer ainsi, le rôle actif des remparts de Fribourg. Quant à la soumission, d'ailleurs plutôt nominale qu'effective, de cette ville au duc de Savoie, elle ne fut pas de longue durée. A la fin du siècle, Fribourg entra définitivement dans la Confédération helvétique.

Ce fut également à la fin de ce siècle qu'eut lieu la célèbre bataille de Morat, où Charles le Téméraire éprouva

une si sanglante défaite de la part des confédérés. Morat n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Fribourg. La porte que représente la gravure ci-dessus a pris son nom parce que c'est de là que part la route très-pittoresque qui conduit à Morat. Près de cette porte, se trouvent de belles allées d'arbres séculaires qui forment l'une des promenades les plus agréables de la ville. Cette partie des remparts conserve encore son aspect du moyen âge, et peut offrir aux peintres le sujet d'un tableau pittoresque. Parmi les tours qu'elle renferme, il en est une que, dans le pays, on

appelle ordinairement *la Mauvaise*, parce que c'était là qu'on conservait les instruments de la torture, Dieu merci, depuis longtemps abolie. Quelque respectable aspect que les remparts de Fribourg lui donnent encore de ce côté, il va sans dire qu'ils n'offriraient plus guère aujourd'hui grande résistance à une armée pourvue d'artillerie.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

NOUVELLE.

I. — PREMIER AVEU.

Vous m'avez souvent interrogé, mon ami, sur mon passé, qui fut, il faut bien que je le confesse, aussi douloureux pour mes parents qu'humiliant pour moi. Le respect humain, cette forme du mensonge dont on voudrait être dupe soi-même, a retenu jusqu'à présent, dans le secret des souvenirs qui me sont personnels, des aveux pénibles pour ma vanité. Aujourd'hui encore, vous me pressez de parler; ma fausse honte cède enfin à votre amicale insistance. En me montrant à vous tel que je fus, j'expie de puériles velléités d'orgueil touchant ce que je suis, et je donne un exemple d'humilité qui ne sera pas, je l'espère, profitable qu'à moi seulement.

Je passerai rapidement sur mon enfance; elle ne rappelle à ma mémoire rien qui mérite d'être rapporté. J'étais, m'a-t-on dit, sous le rapport de l'intelligence, d'un degré inférieur à celui des enfants ordinaires. On assure même qu'il s'en fallait de bien peu que je ne méritasse d'être classé au nombre de ceux que par euphémisme on appelle enfants arriérés.

Mon adorable mère, persuadée que l'insuffisance de compréhension dont j'étais affligé tenait à une faiblesse organique du siège de l'entendement, — faiblesse dont, suivant elle, on ne pourrait triompher qu'en prenant soin d'éviter la moindre fatigue à mon cerveau débile, — usa de tant de ménagements envers lui que le syllabaire avait encore des secrets pour moi à l'âge où les autres enfants sont déjà familiarisés avec les principales notions de l'instruction primaire. Mais, en même temps que je ne manifestais nullement le désir de savoir lire, la vue d'un livre, quel qu'il fût, excitait toujours en moi un vif sentiment de curiosité. Se trouvait-il hors de ma portée, je le réclamais avec tant de cris et de larmes, que le seul moyen de m'apaiser était de céder à ma convoitise. Dès que j'avais entre les mains le livre si ardemment désiré, je le feuilletais avec avidité, comme si j'eusse voulu d'un seul coup d'œil en dévorer le contenu. Mon seul souci, soit dit à ma honte, était d'y découvrir des images. Le volume qui n'en renfermait pas, je le jetais avec dédain comme indigne de mon attention. Lorsque, par fortune, mon attente n'était pas trompée, je m'absorbais dans une contemplation qui tenait de l'extase. Quant à demander l'explication de l'estampe qui me ravissait le plus, mais dont ma parfaite ignorance m'interdisait de me rendre compte, je n'y pensais pas, et si quelqu'un essayait de me l'expliquer, je me gardais bien d'écouter afin de m'épargner la fatigue de comprendre.

Ma mère continua longtemps à s'aveugler sur la véritable cause de mon infériorité; plus clairvoyant, mon excellent père devina bientôt, grâce à certaines remarques, que celle-ci ne venait pas d'un vice de mon organisation physique, mais d'une infirmité morale: j'étais né paresseux!

La paresse, cette déplorable méconnaissance de la destinée et de la dignité humaines, qui renferme le secret de tant de misères, de bassesses, voire même de tant de crimes; la paresse, dont le pouvoir sourdement destructeur mine, ronge et renverse les fortunes le plus solidement

assises, s'était successivement emparée de toutes mes facultés et les avait réduites à néant. Faute de ne m'avoir pas contraint assez tôt à lutter contre elle, j'en étais arrivé à l'incapacité de faire le plus léger effort pour essayer de la vaincre.

Je n'étais ni méchant, ni volontairement indocile; j'aimais assurément ma mère, cependant, malgré les douces exhortations de la chère âme, à la fin désabusée sur mon compte, malgré les justes mais trop tardives sévérités de mon père, mon apathie naturelle ne cédait ni aux caresses que l'une me prodiguait, ni aux châtiments que m'infligeait l'autre. J'avais découragé le dévouement de la première institutrice à qui on me confia; mes parents me donnèrent un précepteur, je laissai sa patience. Dans l'espoir que l'instruction reçue en commun finirait par éveiller en moi le sentiment de l'émulation, on me mit au collège. Je m'y laissai conduire comme un coupable résigné à subir sa peine. Épreuve inutile, à laquelle il fallut bientôt renoncer. La résistance passive que j'opposai à toutes les tentatives faites pour m'imposer sinon le goût, du moins l'obligation du travail, étant considérées comme un exemple pernicieux pour mes camarades de classe, on me renvoya du collège, non sans m'avoir qualifié de cette note infamante: « Paresseux incorrigible. »

Contrairement à mon attente, je n'eus à essuyer de la part de mon père ni mouvement de colère, ni pénible remontrance à l'occasion de mon retour; il se borna à dire en me regardant avec pitié: « C'est un parti pris; je m'y attendais. » Quant à ma mère, je surpris une larme dans ses yeux; j'en connaissais trop bien la cause pour avoir besoin de la lui demander.

Je vous l'ai dit, mon ami, je n'étais pas un mauvais enfant, mais un pauvre être comparable à une machine dont le ressort, détendu sans avoir fonctionné, avait perdu la faculté d'agir. Cependant, les larmes que je vis répandre excitèrent en moi un mouvement d'indignation contre moi-même, et, répondant aux reproches que ma mère ne m'adressait pas, je m'écriai, en me jetant à son cou:

— Puisqu'il faut absolument que je travaille pour que tu ne pleures plus, eh bien, console-toi: je veux travailler, je travaillerai!

Quiconque eût douté de moi en ce moment m'aurait certainement fait injure: ma résolution était sincère; mais pouvait-elle être durable? — La promesse de la veille fut oubliée le lendemain.

Le poste important que mon père occupait dans l'administration supérieure l'obligeait à tenir un grand état de maison. Je fus donc élevé dans un milieu où le luxe était considéré comme la condition indispensable de l'existence. Si mon naturel enclin à l'oisiveté avait eu besoin d'encouragement pour s'abandonner à son penchant, j'aurais trouvé une excuse suffisante pour ma paresse dans ces imprudentes paroles de Madeleine, ma vieille gouvernante:

— A quoi bon persécuter cet enfant pour qu'il travaille, puisqu'il sera assez riche pour faire travailler les autres?

II. — CATASTROPHE.

J'avais vu s'accomplir ma quatorzième année sans qu'il se fût opéré un changement heureux. Depuis quelque temps, mon père était devenu visiblement soucieux, préoccupé, semblait-il, d'un important projet, ou tourmenté d'une pensée importune. Il avait avec ma mère de longs conciliabules qui dégénéraient parfois en débats assez animés pour que le bruit, sinon le sens, de leurs paroles arrivât jusqu'à moi. Depuis quelque temps aussi, une certaine inquiétude régnait parmi nos gens: les plus discrets s'adressaient de singuliers regards en ma présence et chuchotaient.

taient à demi-voix. D'étranges propos que je surpris un jour éveillèrent ma curiosité au point de m'engager à mieux prêter l'oreille aux entretiens secrets de mes parents. Le soin que je pris de me tenir aux écoutes ne me mit pas précisément au fait de leur discussion; néanmoins j'entendis mon père dire résolument à ma mère :

— Nous n'avons plus d'autre ressource; il le faut.

A quelques objections qu'elle hasarda d'une voix timide, il répéta avec l'accent de l'autorité: — Il le faut ! — Puis, d'un ton plus doux, il s'empessa d'ajouter :

— Ne doute pas de ton courage; car c'est à lui, j'en suis sûr, que je devrai le mien.

Ce jour-là, je m'en souviens, avait été employé aux préparatifs d'une grande soirée annoncée chez nous pour le lendemain. Une circulaire, imprimée dans la nuit, fut adressée à nos invités pour les prévenir que la nouvelle soudainement parvenue d'un événement désastreux ne permettait pas de donner suite à ce projet de fête.

Il y eut, paraît-il, à cette époque, une série de désastres financiers, par suite desquels les plus grandes fortunes se trouvèrent pour le moins compromises; celle de mon père, engagée dans diverses entreprises qui sombrèrent, ne put échapper à ce grand naufrage. Notre ruine n'était pas encore officiellement constatée que, déjà pressentie par les serviteurs de notre maison, elle faisait le sujet des mystérieux chuchotements qui m'avaient intrigué.

Par quelle voie, à quel moment, mon père fut-il informé du sinistre qui nous précipitait tout à coup des hauteurs de l'opulence dans un état voisin de la misère? Cela ne me fut jamais parfaitement expliqué. Toujours est-il que, lorsque le soir fixé pour la grande réunion arriva, au lieu de ce brillant concours d'invités auquel, la veille encore, ma mère se préparait à faire les honneurs de son salon, mes parents n'eurent à recevoir que quelques-uns des véritables amis de la maison venus pour nous présenter leurs condoléances sur le malheur qui nous frappait. A ce moment-là, il ne nous restait plus de notre nombreux domestique que la vieille gouvernante qui m'avait élevé. Les autres avaient été congédiés aussitôt après leur service du matin.

Cette triste soirée est encore aussi présente à ma mémoire que si elle datait d'hier. Nous étions dans le grand salon disposé pour le bal qui ne devait plus avoir lieu. Il était à peine éclairé par la lumière d'une lampe qui faisait scintiller çà et là dans la pénombre les guirlandes de cristaux du lustre et des girandoles. Je me tenais près de ma mère que je voyais lutter contre l'accablement. Mon père, grave, mais non attristé, eut à remercier nos amis fidèles de leurs offres de service. A ceux qui le blâmaient d'avoir donné sa démission, il répondit :

— C'est un devoir de quitter une position élevée quand on ne peut plus satisfaire aux conditions d'existence qu'elle impose. L'homme ne perd rien de sa dignité tant qu'il sait conformer les besoins de sa vie au pouvoir de ses ressources. Il en est une qui supplée à toutes les autres quand celles-ci nous font défaut, c'est l'amour du travail; ma femme et moi nous travaillerons.

— Mais, demanda quelqu'un, que ferez-vous de votre Gabriel?

Mon père me regarda fixement, puis il répondit :

— Un homme, s'il plaît à Dieu!

Le souvenir de cette parole, dont je ne pouvais pas alors mesurer la portée, m'émeut encore.

Il avait été décidé entre mes parents qu'après une telle catastrophe nous ne pouvions plus habiter Paris, où les besoins journaliers d'un ménage même modeste étaient maintenant trop coûteux pour nous. Un jour, sur l'ordre de mon père, ma mère ainsi que Madeleine, qui ne voulait pas nous quitter, s'occupèrent des apprêts de notre départ.

Ils ne pouvaient exiger ni beaucoup de fatigue, ni beaucoup de temps, car nous n'avions le droit d'emporter que ce qui nous était strictement nécessaire.

Par suite du règlement définitif de ses affaires, mon père avait été contraint de céder, avec le bail de notre appartement, le riche mobilier qui le garnissait, et, sauf trois couverts, la totalité de notre argenterie. Il ne s'était non plus réservé que quelques volumes de sa précieuse bibliothèque. Quand il les eut distraits de leurs rayons, il adressa, avec une émotion visible, un regard d'adieu à ses autres livres. Sa sévère probité ne lui permettait pas de manifester autrement le regret de ce qu'il abandonnait.

Notre fidèle Madeleine, qui, jusqu'au dernier moment, avait imité le calme et la résignation de ma mère, eut un véritable accès de désespoir lorsqu'il lui fut enjoint par ses maîtres de laisser intacte la magnifique lingerie confiée depuis tant d'années à ses soins, et dont elle était si fière.

L'acquéreur de nos meubles, que je ne vis jamais, devait arriver le lendemain matin pour prendre possession de l'appartement,

— Nous ne l'attendrons pas, dit mon père, ce soir nous serons loin d'ici.

En effet, vers la tombée du jour, Madeleine, suffoquée par les soupirs qu'elle s'efforçait d'étouffer, vint annoncer que la voiture qui devait nous emmener et emporter avec nous le peu qu'il nous restait de notre prospérité passée, attendait dans la cour de l'hôtel.

La dernière porte ayant été fermée, mon père rassembla toutes les clefs pour les remettre au concierge, et il descendit, donnant le bras à ma mère. Je l'entendis lui dire plusieurs fois, comme pour raffermir sa marche chancelante : — Courage, ma chère Hélène; courage et merci!

Madeleine, ne cessant pas de murmurer et de gémir, nous avait précédés en bas. Quant à moi, je suivais mes parents avec lenteur; il me semblait que mes pieds ne pouvaient se détacher de chacune de ces marches que je ne devais plus remonter. Je commençais enfin à comprendre ce qu'avait de regrettable le bien-être dont j'avais joui jusqu'alors. Près d'arriver au dernier degré de l'escalier, je m'arrêtai pour jeter encore un regard en arrière; mon père s'aperçut de ce temps d'arrêt, et m'interpella brusquement :

— Le temps de la lâcheté est passé, me dit-il; c'est devant toi que tu dois regarder désormais.

Ce fut la seule parole sévère qu'il m'adressa durant le voyage que nous allions entreprendre.

Au moment de monter en voiture, ma mère, ayant deviné que je m'efforçais de lui dissimuler les larmes qui me montaient aux yeux, murmura dans un soupir :

— Ah! si tu avais voulu travailler!

J'acceptai d'autant mieux ce reproche qu'il était un écho de celui que je me faisais parfois intérieurement, sans avoir cependant cessé de le mériter; mais je ne parvins pas à comprendre comment mon travail d'écolier, si satisfaisant qu'il eût été, aurait pu conjurer la ruine de notre maison et nous épargner la douleur de cet exil volontaire.

Je n'appris que beaucoup plus tard le mot de cette sorte d'énigme : révélation qui me remplit de reconnaissance et d'admiration pour mes généreux parents.

La suite à la prochaine livraison.

PEUT-ON SÉPARER

L'ÉDUCATION DE L'INSTRUCTION? (1)

On entend dire souvent : « L'éducation vaut mieux que l'instruction. »

(1) Voy. sur le même sujet, t. II, 1834, p. 71.

Quoi de plus excellent, en effet, que l'éducation, qui a pour objet à la fois la culture du cœur et de l'esprit ? Que peut-on désirer de meilleur et de mieux ?

Mais, prenons-y garde, comment serait-il possible de comprendre une bonne, une véritable éducation, sans instruction ?

Est-ce que l'instruction n'est pas un élément essentiel, nécessaire, de toute éducation ? Et si l'instruction entre inévitablement dans l'éducation, comment peut-on les opposer l'une à l'autre ?

L'éducation est l'ensemble : l'instruction, même entendue dans le sens le moins large, est une partie essentielle du tout. Ce sont là deux choses inséparables.

Si l'on vous présente un jeune homme d'extérieur agréable, poli, honnête, exprimant de bons sentiments, vous serez charmés ; mais si, vous entretenant avec lui, vous découvrez qu'il ne sait rien, qu'il n'a rien appris, que c'est un ignorant, ce qu'on appelle en langage d'écolier un âne, vous ne pourrez pas vous empêcher de penser que c'est là une singulière « excellente éducation. »

Bien élever un jeune homme, c'est cultiver tout à la fois son cœur et sa raison, ses facultés morales et ses facultés intellectuelles ; c'est développer en lui les éléments d'amélioration de l'homme tout entier, de manière à le rendre bon, intelligent, capable, utile à ses semblables.

Ne disons donc pas que l'éducation vaut mieux que l'instruction, mais disons qu'il faut réunir l'une à l'autre, et que ni l'une ni l'autre, prises séparément, ne sauraient suffire.

LEIBNIZ ET UN INSECTE.

Un jour, Leibniz rendit visite dans un jardin à un savant qui se servait en ce moment d'un microscope. Le philosophe exprima le désir de faire quelques observations avec ce précieux instrument, dont l'invention datait déjà d'un siècle environ, mais qui venait de recevoir d'assez notables perfectionnements. Un serviteur qui était présent plaça sur la petite tablette qu'on appelle la platine un insecte tombé d'un arbuste, et d'un aspect laid et répugnant. Après l'avoir longtemps observé à travers la lunette, Leibniz, qui, en toute autre circonstance, eût sans doute repoussé ou même écrasé l'insecte, le prit délicatement et le posa sur une feuille : c'est qu'en le voyant mieux, à l'aide du grossissement, il l'avait admiré.

« Ce spectacle, dit Kant, l'avait instruit et lui avait été comme un bienfait. » Le grand philosophe était reconnaissant.

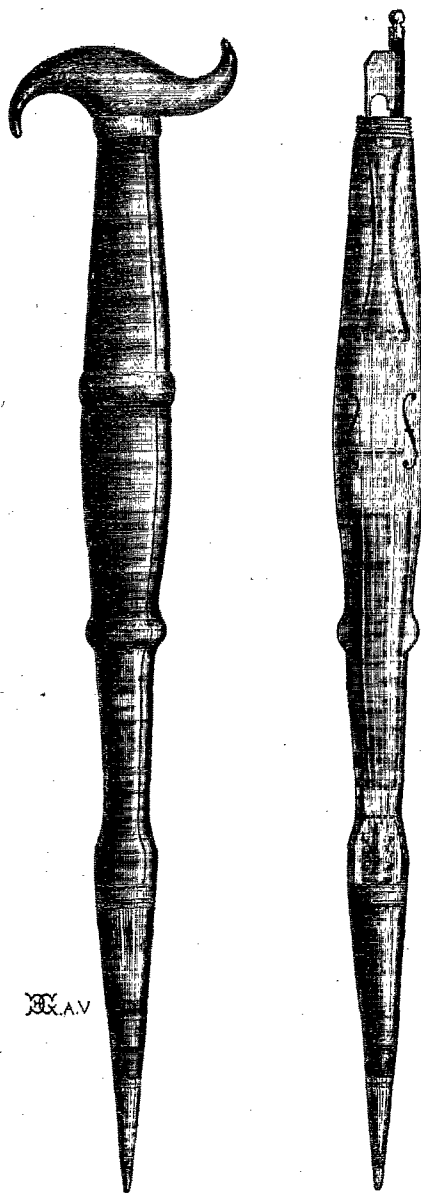
Kant ajoute : « Nous finissons par aimer les choses dans la contemplation desquelles nous sentons croître le développement de nos facultés de connaître. »

UNE CANNE-POCHETTE.

On ne sortait guère de chez soi, au dernier siècle, sans avoir une canne : c'est ce que nous montrent les tableaux et les estampes. Un maître de danse, trouvant incommode d'avoir à porter d'une main une canne, de l'autre un violon, imagina de mettre le violon dans la canne. On dut en rire ; ce n'était qu'une bizarrerie. Ce professeur de grâce et d'élégance n'avait inventé là rien de bien agréable aux yeux. Il n'eut sans doute point d'imitateurs : les maîtres de danse continuèrent à porter sous le bras ou dans leurs grandes poches leur petit violon, qu'on appelait communément « pochette. » La canne-pochette que nous reproduisons est une rareté.

On rencontre, au contraire, assez fréquemment de charmantes « pochettes » en ébène ou en écaille avec incrustations d'ivoire, et même ornées de fines sculptures : leurs étuis sont d'ordinaire fleurdelisés et assez pareils au bâton de maréchal de France.

La canne du cabinet de M. A. Jubinal mérite qu'on étudie de près comment on a pu y loger la « pochette », et surtout le moyen de l'en faire sortir. Il faut d'abord enlever la partie supérieure de la canne, après avoir dévissé la poignée et retiré l'anneau de corne qui la maintenait. Quand l'instrument est ainsi mis à jour, on tire le chevallet caché à plat sous la touche ; on le place comme il convient à la hauteur de l'âme, et, après avoir retiré de l'intérieur même l'archet qui dort à côté de la sourdine, on visse la poignée de la canne pour l'appuyer contre l'épaule. On avait ainsi entre les mains une petite gigue fort



Collection de M. A. Jubinal. — Canne de maître de danse du dix-huitième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

suffisante pour accompagner les chassés-croisés ou les pas solennels du menuet.

LES DEUX TÉNIERS.



Téniers père et fils allant au marché. — Composition et dessin de Théophile Schuler.

Quand on dit simplement « David Téniers », on ne sait s'il s'agit du père ou du fils ; ils avaient tous deux le même prénom. Aussi a-t-on coutume de dire Téniers « le vieux » et Téniers « le jeune », pour les distinguer l'un de l'autre. Le jeune est celui qui est célèbre ; mais il ne paraît pas très-sûr que le vieux, s'il a moins laissé d'œuvres que son fils, ait eu beaucoup moins de talent. Est bien habile qui peut affirmer de certaines toiles d'un Téniers sans signature qu'elles sont du père ou du fils.

C'est le père, dit-on, qui, ayant vu qu'on recherchait beaucoup à Rome les peintures de genre du Tedesco ⁽¹⁾, eut l'idée, en revenant à Anvers, sa ville natale, de peindre les mœurs populaires.

Il semble qu'il n'ait pas tout d'abord réussi dans sa tentative autant qu'il l'espérait, du moins si l'on en croit la légende que M. Schuler a prise pour sujet de son dessin.

Il avait enseigné à son fils sa manière et lui avait fait partager ses goûts ; tous deux peignaient à qui mieux mieux les personnages qu'ils avaient le plus ordinairement sous les yeux, dans les rues, au marché, au village. Quand

ils avaient terminé un certain nombre de toiles, ils chargeaient gaiement la cargaison sur un âne, qui sans doute leur servait souvent aussi de modèle, et ils allaient ainsi de compagnie chercher fortune sur la place publique de Bruxelles, où ils étalaient leur marchandise en plein vent.

Le spirituel et savant historien de la peinture, M. Charles Blanc, raconte aussi cette anecdote, et il ajoute que, chez Téniers le jeune, le goût pour la reproduction des scènes populaires s'est peut-être fortifié au spectacle continu que mettait sous ses yeux ce commerce forain.

On sait, du reste, que si les Téniers eurent à attendre la vogue pendant quelques années, dès qu'elle vint elle ne fit plus que s'accroître dans une progression étonnante, et qu'après plus de deux siècles elle paraît ne pas devoir cesser de sitôt.

Téniers fils fut toujours, dit-on, très-désireux de gagner vite beaucoup d'argent, et pour donner une idée de la prodigieuse fécondité de son pinceau, il se vantait, vers la fin de sa vie, d'avoir fait la longueur de « deux lieues » de peinture.

On connaît de lui quelques essais qui permettent de croire qu'il eût réussi dans un degré de l'art plus élevé :

(1) Adam Elzheimer.

on cite, par exemple, de lui un admirable Christ ⁽¹⁾. S'il s'en est tenu à la représentation des paysans et des scènes de cabaret, est-ce seulement parce qu'il lui était plus facile de trouver des acheteurs pour de petites scènes gaies, amusantes et un peu vulgaires, que pour des compositions plus sérieuses, où il eût rencontré plus de concurrents ? On ne sait. — Faut-il blâmer ou regretter sa fidélité systématique à un genre qu'il a traité si merveilleusement ? Nous ne saurions être de cet avis, Téniers est un peintre de genre très-supérieur. Il est impossible d'avoir plus d'esprit dans la touche, plus de fine justesse dans le dessin et dans le coloris, plus de verve ingénieuse dans la composition. Il n'est pas, d'ailleurs, aussi ordinairement grotesque que le supposent ceux qui n'ont vu de lui que celles de ses œuvres où figurent surtout des fumeurs et des ivrognes. Il suffit pour se faire une plus juste idée à son égard d'aller voir au Musée du Louvre quelques-uns de ses tableaux : *l'Enfant prodigue*, les *Œuvres de miséricorde*, la *Chasse au héron*, les *Bulles de savon*, etc. Nous croyons difficile que, si prévenu que l'on soit, on ne reconnaisse pas ce qu'il y a là de distinction et de goût.

Qu'on nous permette d'ajouter une réflexion. Y aurait-il une partie du théâtre humain, la plus vaste, interdite à l'art ? On ne manque pas de belles œuvres qui représentent la vie des princes, des seigneurs, des grands personnages de tous les pays ; ils occupent en peinture, comme dans la réalité, le devant de la scène. C'est bien ; mais serait-ce avoir mauvais goût que d'aimer à voir parfois leurs rangs s'entr'ouvrir pour laisser la place libre aux pauvres gens ? Nous éprouverions un véritable regret si l'on n'avait pas conservé, par exemple, les tableaux des Lenain ; il est vrai qu'il y respire un sentiment bien profond et bien touchant de la vie populaire.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 6.

III. — CHANGEMENT DE DOMICILE.

Nous partimes ! — Pour quelle destination ? — Sans doute ma mère ne l'ignorait pas, mais, ainsi que mon père, elle gardait à ce sujet un silence absolu. Quant à Madeleine, il lui importait peu de savoir où on allait l'emmener, pourvu qu'elle fût certaine de ne pas nous quitter.

Bien que je n'eusse pas, je crois, participé d'une façon très-efficace aux soins de notre déménagement, j'avais signalé mon zèle par tant d'allées et de venues qu'au moment du départ je me sentais aussi fatigué, attendu mon manque habituel d'activité, et j'étais aussi satisfait que s'il m'eût été permis de me glorifier d'un concours vraiment utile. Surpris par l'assoupissement, à la fin de cette laborieuse journée, j'en fus soudainement tiré par l'émotion qui me secoua lorsque je dus quitter notre demeure ; mais ce réveil dura peu. Quelques heures d'un mouvement inaccoutumé avaient mis mes forces à bout. J'étais à peine assis dans la voiture que déjà je cédaï derechef à l'assoupissement. Quand les chevaux partirent, je dormais profondément. Le cocher arrêta son attelage dans la cour d'un embarcadère ; nos bagages furent transportés de la voiture dans un wagon de chemin de fer ; enfin le train nous emporta, mais tel était mon sommeil pendant ce changement de locomotion que je n'en eus pas conscience ; il ne me resta, non plus, aucun souvenir touchant la durée du voyage ; je me rappelle seulement ces trois cris que

poussa, par intervalle, l'avertisseur qui accompagnait notre convoi :

— Mantes ! — Vernon ! — Pont-de-l'Arche !

Ils traversèrent mon rêve, mais sans l'interrompre tout à fait.

J'avais perdu la mémoire du départ ; je ne me rendis pas compte de l'arrivée, quand le train eut atteint le terme de sa course. Il ne fallait pas moins d'une nuit entière de repos pour reprendre complètement possession de moi-même.

C'était dans un somptueux appartement que je m'étais réveillé la veille, c'est dans une petite chambre mansardée que je rouvris les yeux le lendemain. De notre balcon de la rue Basse-du-Rempart, à Paris, je dominais le boulevard et ma vue s'étendait jusqu'à l'église de la Madeleine ; de la fenêtre, où je courus en sautant à bas du lit, je ne vis que des toits et des cheminées. Poussé par la curiosité, je me penchai jusqu'à mi-corps hors du cadre de mon étroite fenêtre ; mais, de si haut que j'étais logé, il me fut impossible d'apercevoir le pavé de la rue. Au mouvement que je fis et qui manqua de me précipiter dans le vide, le cri d'effroi d'une fillette de dix à douze ans partit de la fenêtre située en face de la mienne ; puis survint auprès de l'enfant un jeune garçon qui, à la vue de ma périlleuse imprudence, me cria d'une voix courroucée, en me montrant le poing :

— Veux-tu bien te retirer de là, méchant gamin !

Je ne me le fis pas redire. Il avait fallu me hisser sur les pointes pour atteindre au rebord de la croisée ; je descendis vivement de plain-pied dans ma chambre. Ne me rendant pas compte de l'heure à laquelle je venais de me réveiller, et n'entendant autour de moi aucun bruit, je crus que mes parents dormaient encore. J'attendis, j'écoutai. Une horloge au loin sonna dix coups : l'inquiétude me prit ; je me décidai à passer dans la chambre voisine, il n'y avait personne ; même solitude dans les deux autres pièces qui complétaient notre logis. Je remarquai que partout le ménage était en ordre, et, n'eussent été les lits encore défaits et laissés à peine couverts, on aurait pu croire qu'aucun locataire n'avait habité là depuis la veille. — Où étaient en ce moment mon père et ma mère, et quand devaient-ils rentrer ? — Je m'adressai cette question en furetant de tout côté, quand la réponse frappa mes yeux : elle était écrite sur un papier fixé par une épingle au mur de la petite chambre du fond, qui devait être celle où Madeleine avait couché. La pancarte disait, ou plutôt voulait dire, suivant la traduction que nécessitait l'orthographe particulière de ma vieille gouvernante :

« Si mon Gabriel se réveille et s'il veut sortir, qu'il tire la porte après lui, j'ai la clef, Monsieur est à son bureau et Madame est chez sa dame ; nous serons tous rentrés à midi. Il y a du pain et des pommes dans le buffet. »

Je fus surtout sensible, je l'avoue, à ce dernier renseignement. L'horloge lointaine m'avait appris que l'heure habituelle de notre second déjeuner était proche, et mon estomac souffrait encore de l'attente du premier. Chercher le buffet, le trouver, l'ouvrir, couper une tranche de pain, m'emparer d'une grosse pomme et les attaquer l'une et l'autre à coups de dents, tout cela fut exécuté avec la rapidité que commandait l'impatience de mon appétit. Dès que celui-ci fut à peu près calmé, je profitai de la liberté de sortir, qui m'était accordée par la pancarte, pour aller m'informer, au dehors, du nom de la ville dans laquelle j'avais si bien dormi.

Ces mots contenus dans l'avis que m'avait laissé Madeleine : « Monsieur est à son bureau, Madame est chez sa dame », me donnèrent à réfléchir ; mais comme je n'aurais pu, en me creusant la tête, en trouver l'explication, que

(1) Son *Saint Pierre rentant Jésus-Christ*, au Musée du Louvre, ne confirme guère cette supposition.

d'ailleurs on ne pouvait manquer de me donner à mon retour, je cessai d'y penser lorsque je fus au bas de l'escalier, et je ne m'attachai plus qu'à bien fixer dans ma mémoire le chemin que j'allais suivre, pour le reconnaître quand l'heure serait venue de rentrer à la maison.

Me voilà parti; je tourne à droite; après quelque pas, j'arrive au coin d'une rue et je lis sur la plaque indicatrice : « rue Ecuyère. » Cela ne me dit rien; plus loin, dans la même direction, est la rue de la Vicomté; ce nom ne me renseigne pas davantage. Je poursuis mon excursion en ligne droite, et je me trouve sur un large quai qui borde une imposante rivière, garnie, aussi loin que la vue peut s'étendre, en amont et en aval, de bateaux de pêche et de navires de commerce portant des pavillons de toutes les couleurs. Je suis évidemment dans un port marchand; mais lequel? Ici, on débarque des animaux; là, ce sont des ballots de marchandises qu'on embarque; plus loin, les cabestans enroulent en gémissant leurs câbles, tandis qu'un chant plaintif mesure l'effort des bras vigoureux qui les font tourner; ailleurs, ce sont les cloches des bateaux à vapeur qui sonnent l'appel de leurs passagers. C'est partout un encombrement, une fourmilière de travailleurs, au milieu desquels passe et se croise une foule de matelots, de portefaix et de voyageurs également pressés d'arriver à destination.

Le spectacle si nouveau pour moi de cette activité vertigineuse m'intéressa, mais sans me faire complètement oublier que j'étais sorti afin d'apprendre dans quelle partie de la France la ruine de mes parents nous avait conduits. Ma timidité naturelle ne me permettait pas d'aborder des gens que je voyais si affairés et de les arrêter au passage pour leur adresser cette sotte question : — Comment nomme-t-on la ville où nous sommes? — Cependant, à force de chercher à qui parler, j'avisai un curieux qui, planté droit et immobile sur ses jambes au milieu de la chaussée, paraissait examiner avec satisfaction le prodigieux mouvement du quai. Sa mine avenante m'encouragea : j'allai vers lui; il eut, en m'écoutant, un bienveillant sourire et me répondit en anglais je ne sais quoi; puis il tourna les talons. Afin de ne pas m'exposer de nouveau à une pareille déception, je ne demandai plus qu'au hasard d'une heureuse rencontre de me renseigner. Le hasard me servit bien. En continuant ma promenade sur le quai, j'arrivai devant une maisonnette située à la descente d'un pont. L'inscription placée sur le frontispice de cette maisonnette en glorifie l'habitant en même temps qu'elle témoigne de la reconnaissance de ses compatriotes. Je lus :
A LOUIS BRUNE, LA VILLE DE ROUEN.

— Je suis à Rouen! m'écriai-je, sans me douter que quelqu'un était auprès de moi et m'avait entendu.

— Ne le saviez-vous pas? me dit une voix jeune et vibrante.

Celui qui m'interpellait ainsi accompagna ses paroles d'une vigoureuse tape sur mon épaule. Je me retournai, et me trouvai devant une figure de connaissance. Je veux parler du jeune garçon qui était accouru à la fenêtre au cri d'effroi de la fillette, et qui m'avait fait rentrer subitement dans ma chambre en me montrant un poing menaçant.

A part ses façons un peu brutales, je devinai de suite que mon voisin d'en face était ce qu'on appelle une brave nature; mais c'était surtout un rude questionneur.

— D'où viens-tu? Que font tes parents? Quel est leur nom? Comment te trouves-tu à Rouen sans le savoir?

Il me fallut lui répondre sur tout cela; mais s'il aimait à savoir ce qui regardait les autres, en revanche, il n'était pas nécessaire de le prier longtemps pour lui faire dire ce qui concernait lui-même et les siens. J'appris donc, sans

le lui avoir demandé, qu'il se nommait Justin Chanceux; qu'il était le fils et l'apprenti d'un maître cordonnier en chambre, auquel la soumission filiale l'avait contraint de succéder dès l'âge de dix-huit ans, bien que sa vocation l'eût poussé à s'enrôler parmi les gens de mer. Il y avait déjà deux ans que lui et sa sœur cadette étaient complètement orphelins; ils n'avaient plus d'autres parents que leur grand'mère paternelle. Celle-ci vivait en commun avec ses deux petits-enfants.

Nous causions en marchant; l'attention que je prêtai complaisamment aux paroles de mon voisin m'avait fait négliger de remarquer le chemin que nous suivions; j'entendis sonner midi. C'était précisément l'heure indiquée par Madeleine pour le retour de mes parents à la maison. Une vive appréhension me saisit, car je m'aperçus seulement alors que nous n'étions plus dans la direction du quai; je pensai à l'inquiétude que devait éprouver ma mère, me sachant errant dans une ville que je ne connaissais pas. Mon jeune voisin m'interrogea, je lui fis part de mon tourment; il sourit, tourna un coin de rue; je le suivis, et après quelques pas, il dit, en me montrant deux portes d'allée qui se faisaient face :

— Vous voilà chez vous, et moi chez ma grand'mère.

Je lui serrai cordialement la main, et nous nous séparâmes en promettant de nous revoir.

La suite à la prochaine livraison.

LES ORCHIDÉES.

Voy. la Table de quarante années.

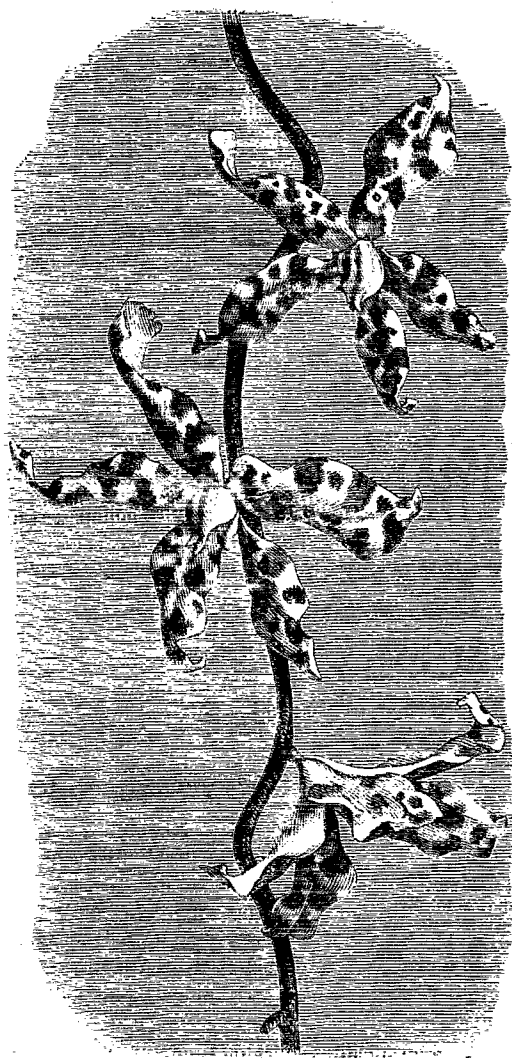
Vers la fin du siècle dernier, le célèbre botaniste Linné comptait treize genres seulement de plantes appartenant à cette famille dont l'orchis est le type; dans ces treize genres, il rangeait environ cent cinq espèces. Aujourd'hui, botanistes et horticulteurs connaissent près de quatre cents genres d'orchidées parmi lesquels se classent plus de trois mille espèces bien caractérisées et bien définies.

Ces chiffres nous démontrent ce fait, que les plantes de la famille des orchidées ont dû attirer l'attention des voyageurs et des amateurs par quelques caractères spéciaux. Il existe, surtout en Angleterre et en Belgique, des amateurs qui cultivent les orchidées avec amour, avec passion même, sans se laisser arrêter par les soins minutieux qu'elles exigent ou se laisser décourager par les insuccès dus au défaut des conditions de chaleur, d'humidité, de lumière, que l'on ne peut pas toujours réaliser en serre chaude ou tempérée. Les orchidées, du moins les plus belles, sont en effet originaires des contrées chaudes et humides de la zone équatoriale; elles abondent dans les Indes orientales, dans les grandes îles des mers de Chine, dans les forêts vierges humides, marécageuses, du Mexique, des Guyanes, du Pérou, du Brésil, etc.

C'est exclusivement à leur beauté et à leur originalité que les orchidées doivent leur brillante fortune; car, parmi les trois mille espèces connues, deux seulement, le vanillier et l'orchis, nous fournissent des produits utiles : le premier, l'aromate si estimé des gourmets; le second, le salep, fécule amylacée extraite des tubercules de l'*Orchis mascula*, commun dans l'Europe orientale, administré en médecine comme réparateur des organes atigués, principalement de l'estomac.

Les plantes orchidées sont toutes vivaces; la généralité est herbacée, quelques-unes seulement sont de nature ligneuse ou sarmenteuse. Les unes sont terrestres, prennent leur base sur le sol; les autres sont *épiphytes*, autrement dit s'implantent sur les écorces pourries et réduites en terreau des grands végétaux. Les unes comme les autres

ne demandent au sol qu'un support auquel elles s'attachent par quelques ramilles émanant de leur *rhizome* ou tige charnue, horizontale, de la racine, sa partie principale. Elles ne leur empruntent aucun des éléments nutritifs nécessaires à leur développement, mais puisent dans l'atmosphère les principes vivifiants et l'humidité, au moyen de longues racines extérieures adventives, formées tantôt d'un filament court et charnu, tantôt de tresses filamenteuses et pendantes, assez semblables à une tresse de filasse. Cette particularité que présentent les orchidées de vivre de l'air du temps est l'un des caractères qui permettent de les distinguer facilement des autres plantes ; elle oblige les hor-



Orchidée. — Fleurs du *Renanthera Lowii*. — Dessin de Belet.

ticulteurs qui les cultivent à rejeter les pots de terre pour adopter des espèces de boîtes à claire-voie remplies, au lieu de terre, de fragments de coke et de mousse. Ce mélange doit servir à l'implantation rudimentaire du végétal, tandis que du fond comme des côtés de ces caisses s'échappent en toute liberté les racines adventives nourricières.

Les Chinois, ces grands amateurs de curiosités naturelles, suspendent des caisses d'orchidées dans l'intérieur de leurs habitations, jouissant ainsi et de la vue de leurs belles nuances et de leur parfum.

Sur les racines de la plupart des orchidées, on remarque l'existence de corps renflés ou bulbes, de forme ovoïde ou presque sphérique, se ramifiant à leur extrémité libre en

forme de palme. Dans la plupart des circonstances, il existe deux de ces bulbes : l'une entretient la vie de la tige, tandis que l'autre se constitue et grossit pour nourrir la tige de l'année suivante. Longtemps on crut que la bulbe nouvelle se produisait toujours auprès de la première, et du même côté de la racine, ce qui, à la longue, devait amener un déplacement de la plante, une espèce de progression dans une direction constante, déplacement très-sensible après un petit nombre d'années. Il paraît démontré aujourd'hui que la bulbe de l'année suivante se forme tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du rhizome, ce qui rétablit l'équilibre et, conservant à la plante sa position stable, la maintient là où elle est née.

Le port de l'orchidée dépend du mode de développement de la tige. Dans les orchidées terrestres, le rhizome, très-court, émet chaque année une tige herbacée. Chez les espèces grimpantes, cette tige est très-haute, généralement charnue et verte, serpentant comme une liane jusqu'au sommet des arbres les plus élevés. A côté de ces orchidées terrestres et grimpantes se place une troisième variété, l'orchidée à pseudo-bulbe. Le rhizome de celle-ci se couvre de feuilles serrées comme des écailles, et c'est de l'aisselle, ou intervalle libre entre ces écailles, que sortent les rameaux, présentant dans leur partie inférieure un renflement oblong, déprimé, tantôt arrondi, tantôt anguleux, désigné par le nom de pseudo-bulbe. C'est à l'extrémité de ce renflement qu'apparaît la fleur.

Les feuilles des orchidées, molles dans certaines espèces, charnues et dures dans d'autres, présentent diverses particularités vraiment remarquables suivant leur mode d'attache ou de développement. Il en est dont la surface externe, de nuance vert foncé, est marquée par un réseau ou dessin compliqué, très-irrégulier, formé par des sillons qui brillent d'un éclat métallique, paraissant argentés ou dorés. Suivant le naturaliste anglais Morren, ce fait serait dû à la présence d'un liquide transparent logé dans les cellules de l'épiderme, cellules prismatiques comme les alvéoles d'abeilles, serrées et groupées comme celles-ci, et laissant entre elles des vides remplis d'air. Quelle que soit la cause, l'effet produit est d'une richesse et d'une variété peu communes.

C'est surtout, avons-nous dit, par leurs fleurs que les orchidées ont depuis longtemps attiré l'attention des voyageurs, des botanistes et des horticulteurs. Ces fleurs sont, en effet, bien différentes de celles que nous sommes habitués à voir dans nos climats. Les unes sont solitaires au sommet de leur pédoncule, ou tige de support, directement implanté sur le rhizome ; mais le plus souvent ces fleurs sont disposées en épis ou en longues grappes comme dans la variété que nous représentons : elles sont aussi disposées en spirale et quelquefois *distiques*, c'est-à-dire implantées deux par deux sur les faces opposées de la tige ou du pédoncule. Souvent, avant la floraison du bouton, l'ovaire ayant subi un effet de torsion, la fleur épanouie apparaît dans une position renversée par rapport à son support ou même à la plante.

C'est aux formes bizarres de leurs différentes parties, à la coloration de leurs folioles membraneuses ou charnues, aux dispositions souvent des plus singulières des *labelles*, ou lèvres du calice, à une espèce de renforcement se prolongeant en éperon à la base du périanthe, ou ensemble de ses enveloppes extérieures, que la fleur des orchidées doit ces aspects si divers et si caractéristiques. Tantôt elle offre l'apparence d'un sabot renversé, d'où le nom de *Sabot de la Vierge* donné à quelques variétés ; d'une calotte, d'un bonnet, d'un casque ; tantôt ses formes se rapprochent de la gueule de divers animaux.

La belle variété *Renanthera Lowii*, originaire de Bornéo,

et dessinée dans les riches serres de M. Luddemann, horticulteur à Paris, peut être rangée parmi l'une des plus belles espèces connues. Sa fleur est une longue grappe, dont chaque partie présente une chaude moucheture rouge velouté et foncé sur un fond jaune indien ; chacune des

fleurs de la grappe paraît mouchetée comme la peau de la panthère.

Ce n'est pas sans peine et sans sacrifices que l'on parvient à se procurer les belles orchidées que nous pouvons admirer dans les serres de nos jardins botaniques ou que



Orchidée. — *Renanthera Lowii*. — Dessin de Belet.

les horticulteurs élèvent pour le commerce. Telle plante qui n'a coûté que quelques centimes dans son pays natal, ou simplement même la peine de la recueillir, parvient en Europe avec une valeur centuplée par les frais de transport, d'entretien pendant le voyage, de répartition des pertes sur le nombre, très-restreint souvent, des sujets arrivés jusque dans les serres, soit chaudes, soit tempérées, où, suivant le climat de leur pays d'origine, elles devront désormais végéter. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si ces plantes se maintiennent toujours à des

prix qui n'en permettent la possession qu'aux privilégiés de la fortune.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Si l'on veut parler la langue anglaise, il est évident qu'il est absolument impossible de se passer d'un maître sachant la parler, ou d'un séjour en Angleterre.

Si l'on désire seulement lire les journaux et les livres anglais, il est très-facile d'arriver assez rapidement à ce

résultat à l'aide d'une bonne grammaire, d'un bon dictionnaire et de quelques ouvrages faciles composés soit pour les enfants, soit par les professeurs de langue anglaise pour leurs élèves.

Toute personne douée d'une intelligence ordinaire, et qui consacrerait une heure ou deux chaque jour à lire quelques chapitres de grammaire et à traduire seulement une dizaine de lignes, peut être assurée d'être capable de comprendre une prose anglaise facile dans l'espace de moins de six mois. Nous connaissons de nombreux exemples de jeunes gens qui, après deux mois d'études, sans le secours d'aucun maître, lisaient assez convenablement les journaux anglais et quelques-uns des meilleurs livres classiques de l'Angleterre, pour n'avoir besoin de chercher que cinq ou six mots par page.

Il ne faut pas oublier que la littérature anglaise est la plus riche de l'Europe en livres instructifs, amusants et moraux. Le peuple anglais, qui passe pour le plus positif et le plus pratique du monde, a produit un grand nombre d'auteurs éminents en poésie comme en prose.

Combien d'heures de distractions agréables n'avons-nous pas dues à notre connaissance de la langue anglaise, sans parler d'avantages d'autre nature qui ont été aussi profitables à d'autres qu'à nous-même ! Que les jeunes gens y songent bien ! être en possession d'une ou de plusieurs langues étrangères vivantes, c'est s'assurer une supériorité réelle sur la plupart des concurrents que l'on rencontre dans les luttes de la vie ; et pour l'acquiescer, il ne s'agit que de prendre chaque jour, pendant quelque temps, un peu de ces loisirs qui se consomment trop souvent en plaisirs bien médiocres ou en oisiveté.

DIEU.

Je crois en Dieu, c'est une belle et louable parole : mais reconnaître Dieu, où et comment il se révèle, c'est proprement la béatitude sur la terre... Pouvons-nous ne pas sentir dans l'éclair, le tonnerre et la tempête, le voisinage d'une puissance supérieure ? et dans le parfum des fleurs, dans les tièdes haleines de la brise, un être aimable qui vient à nous ?

GHÉTIE.

ÉTIAGE.

L'étiage est le point le plus bas où descendent les eaux d'un fleuve.

Ce mot est dérivé de *été*, attendu que c'est en cette saison que les eaux descendent habituellement le plus bas.

On marqua sur les piles d'un pont, ou sur toute autre construction plongeant dans le lit du fleuve, le point de ce maximum d'abaissement des eaux. On y ajouta une échelle qui servit à mesurer les crues, et on dit : Il y a tant de toises ou de pieds au-dessus de l'étiage.

Plus tard, et par extension, on a donné le nom d'étiage à l'échelle même ; on dit aujourd'hui : La Seine marque tant de mètres à l'étiage du pont de la Tournelle, du pont Royal ou du pont de la Concorde. Il faudrait dire, rigoureusement : au-dessus de l'étiage.

LES YEUX.

De même que chez les hommes l'œil témoigne, par son expression, de toutes les passions, de tous les mouvements de l'âme ; de même chez les animaux cet organe témoigne,

par sa structure, de leurs mœurs, du milieu où ils vivent, de la nourriture dont ils font usage, etc. On sait avec quelle sagacité notre grand Cuvier reconstituait les principaux caractères d'un animal à l'inspection d'une seule de ses dents ; on peut affirmer que l'examen de l'œil fournirait sur son existence au moins autant de renseignements. Tant il est vrai que tout se tient dans la nature ! Sur une partie minime du corps d'un animal, un naturaliste peut le présumer tout entier, de même que le philosophe juge de l'état d'une âme sur un simple trait de caractère.

Par exemple, nous verrons par quels signes se distingue l'œil d'un animal de proie ; combien cet organe se perfectionne, lorsque c'est la nuit que l'animal commet ses rapines ; comment il disparaît plus ou moins complètement, si l'animal doit vivre au milieu de ténèbres éternelles : ainsi, tandis que l'œil devient plus perçant quand sa tâche est rendue plus difficile, il s'atrophie quand elle est impossible.

L'homme et le singe sont les seuls animaux dont les yeux soient tournés en avant ; on peut encore leur assimiler sous ce rapport le hibou et quelques autres oiseaux de nuit. Tandis que chez les autres animaux les deux yeux ont un champ visuel différent, nous voyons que chez ceux-ci les deux organes visuels sont ordinairement dirigés vers un même objet. D'où vient que, recevant l'impression de deux images, nous n'en percevons réellement qu'une ? Pourquoi ne voyons-nous pas double ?

Remarquons d'abord que cet accident ne nous est pas absolument inconnu. Il n'est personne qui, en tournant ses yeux de certaine façon, ne soit parvenu à voir double. En analysant les cas où cela nous arrive, on observe que pour que la vision simple se produise il faut que les axes des deux yeux convergent vers l'objet que l'on regarde. Éclaircissons cette règle par quelques exemples.

Tandis que vous fixez vos regards sur un objet, appuyez avec le doigt sur l'un des deux yeux, de façon que son axe soit déplacé et dirigé ailleurs, et aussitôt l'objet sera vu double.

Si vous conservez dans le champ de la vision un objet médiocrement éloigné, tout en dirigeant vos regards d'une manière plus précise sur un objet intermédiaire plus rapproché, l'objet éloigné devient double. Réciproquement, si vous fixez l'objet le plus éloigné, tout en conservant l'objet intermédiaire dans le champ de la vision, l'objet intermédiaire devient double. Dans le premier cas comme dans le second, l'objet qui devient double a cessé d'être au sommet de l'angle optique.

L'exemple suivant est encore plus démonstratif. Prenez un crayon un peu long ; appliquez l'une des extrémités du crayon entre les deux yeux, à la racine du nez ; maintenez-le dans la position horizontale à l'aide de la pulpe du doigt, puis fixez successivement, à l'aide des deux yeux, des points divers de la longueur du crayon. La partie du crayon située au delà de l'intersection des deux axes optiques deviendra double ; en d'autres termes, à partir du point qu'on fixe, le crayon semble se bifurquer, et on peut faire, pour ainsi dire, voyager le point de bifurcation suivant qu'on fixe un point plus ou moins éloigné. — Cette bifurcation apparente vient de ce que les axes des deux yeux convergent vers le point qu'on fixe, et non pas au delà.

Pour que les images formées dans les deux yeux par le point *D* (fig. 1), par exemple, se confondent dans notre esprit, il est donc nécessaire que les axes des yeux soient tous deux dirigés vers ce point. S'il en est ainsi, c'est donc que les points *b, b*, sur lesquels tombent ces deux images, jouissent du privilège de confondre leurs impressions. Ces deux points sont ce qu'on appelle des points *identiques* ou *harmoniques*.

Quels sont les points identiques des deux rétines? Il est facile de les déterminer. Il suffit de remarquer que nos yeux se relèvent et s'abaissent en même temps. Ainsi, la partie supérieure de l'œil droit, par exemple, a ses points identiques situés dans la partie supérieure de l'œil gauche.

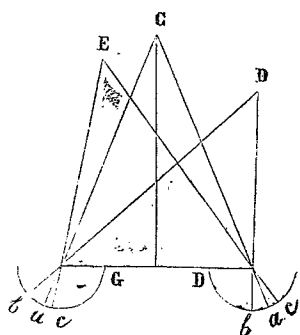


FIG. 1.

Au contraire, pour la vision des objets situés à droite ou à gauche, nos yeux ne se conduisent pas symétriquement : tandis que l'un se porte en dehors, l'autre se porte en dedans. Il en résulte que la portion interne de l'une des rétines correspond à la portion externe de l'autre, et réciproquement. En d'autres termes, si l'on détachait une rétine, et qu'on la superposât à l'autre, les points identiques seraient mathématiquement en contact les uns avec les autres. C'est ce que nous avons indiqué dans notre gravure (fig. 2) en marquant des mêmes lettres les points identiques des deux yeux.

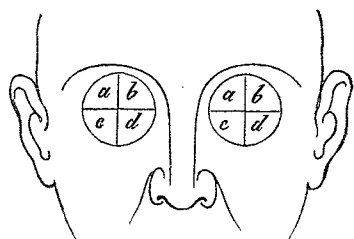


FIG. 2.

Maintenant, on se demande naturellement pourquoi les images qui tombent sur les points identiques se confondent. Mais la science n'a pas encore pu remonter jusque-là. Pour résoudre une telle question, il faudrait pénétrer les causes des propriétés du système nerveux, et c'est ce que nous ne savons pas encore faire.

Presque tous les animaux ont les yeux situés de telle manière que leurs axes ne convergent jamais ou presque jamais. Tel est chez quelques-uns l'écartement des yeux, qu'il leur est difficile de voir devant eux. Il n'est pas de chasseur qui ne connaisse les imprudences bien involontaires que cette imperfection fait commettre au lièvre et au lapin : il arrive souvent à ces timides rongeurs de se jeter justement entre les jambes du chasseur qu'ils veulent fuir.

Si la position latérale des yeux expose quelquefois les animaux à ces dangereuses erreurs, il faut reconnaître qu'elle étend singulièrement le champ de la vision. Elle est telle chez la girafe en particulier, qu'elle permet à ce pacifique ruminant de voir presque derrière lui sans tourner la tête. C'est ce que montre parfaitement notre gravure (fig. 3). Aussi la girafe ne se laisse-t-elle que très-difficilement aborder à portée du fusil.

Les personnes qui ont conduit des chevaux savent que

ces animaux s'élancent et précipitent leur course alors que le fouet est encore levé sur eux, et avant qu'ils aient senti la moindre atteinte de la lanière redoutée. C'est qu'en effet, la position de leurs yeux leur permet de reconnaître l'ennemi, même derrière leur tête.

Les animaux dont le champ visuel est si extraordinairement étendu sont tous de paisibles herbivores, pour qui le danger est de tous les instants, et dont l'ennemi peut survenir inopinément de tous les points de l'horizon. Ces malheureux ne sauraient veiller trop attentivement, car le péril est partout et menace toujours.

Mais, chez leur ennemi, d'autres qualités sont nécessaires. Il est inutile que les yeux embrassent du même coup une grande étendue de l'horizon ; mais il faut qu'ils puissent distinguer nettement les places qu'ils fixent, afin de découvrir l'innocente victime qui se dissimule de son mieux par son silence et son immobilité. Il faut, en outre, que leurs yeux soient habiles à percer les ténèbres ; car c'est ordinairement de nuit, et pendant le sommeil de leur proie, que les carnassiers exercent leurs rapines.

Aussi leurs yeux, au lieu d'être placés tout à fait par côté, comme chez les herbivores, peuvent faire converger leurs axes, ce qui permet de mieux juger les distances. D'ordinaire, ces organes sont plus gros, toute proportion gardée, que chez les autres animaux ; et comme leur rétine est plus sensible, leur pupille change plus rapidement et plus notablement de diamètre ; le plus souvent, elle a la forme d'une fente, ce qui permet à l'animal de mieux doser la quantité de lumière qu'il admet dans son œil, et d'éviter à sa rétine des ébranlements propres à émousser sa sensibilité.

Peut-être est-ce pour rendre la vision plus nette pendant la nuit, que la plupart des carnassiers et un certain nombre de grands herbivores possèdent, dans le fond de l'œil, ce qu'on appelle un *tapis*, c'est-à-dire une choroïde dépourvue de pigment. On a dit que cette membrane, en réfléchissant les rayons de lumière et en leur faisant faire deux fois impression sur la rétine, doublait ainsi leur action sur elle. Cette interprétation n'est pas sûre, et on peut dire qu'on ignore aujourd'hui l'usage du tapis.

Ce qui est hors de doute, c'est que cette membrane est capable de réfléchir les rayons lumineux. C'est elle qui donne aux yeux des bêtes fauves cet éclat si terrible, et qui les fait briller dans l'obscurité comme des charbons ardents. La couleur du tapis est le plus souvent métallique et chatoyante. Chez le lion, l'ours, le chat, il est d'un jaune doré assez pâle ; chez le chien, le loup et le blaireau, il est d'un blanc pur bordé de bleu ; chez le bœuf, il est d'un brillant vert métallique passant au bleu ; chez le cheval et chez le cerf, il est d'un beau bleu argenté en violet. Aucun oiseau n'est muni d'un tapis ; la raie est le seul poisson et le crocodile le seul reptile qui en possèdent un ; chez ces deux animaux, il est blanc comme l'argent.

« Un très-grand œil, dit Cuvier, est le plus souvent le signe que l'animal peut voir dans l'obscurité. Les chauves-souris, qui ont l'œil fort petit, ne sont pas une exception réelle à cette règle, parce qu'il ne paraît pas que ce soit leur vue qui les dirige dans leur vol. » Ces animaux ont, en effet, les yeux placés dans une position singulièrement défavorable à la vision, voilés qu'ils sont par une forêt de longs poils soyeux sous lesquels on a peine à les trouver. L'illustre physiologiste italien Spallanzani a prouvé qu'en effet ces yeux servaient bien peu, puisque des chauves-souris à qui il avait arraché les yeux, et qu'il abandonnait à elles-mêmes, s'envolaient malgré leur cécité, enfilaient les souterrains sans se heurter contre les murs, et même elles y tournaient exactement, selon que l'exigeaient les inflexions les plus compliquées. Elles discernaient les trous

dans lesquels étaient leurs nids, et savaient éviter les cordages, les filets et les autres obstacles que l'on avait mis sur leur passage.

Spallanzani chercha alors par quel sens étaient dirigés ces animaux. Ce n'était pas la vue; puisqu'on les avait privées de leurs yeux; ce n'était pas l'ouïe, car on avait de plus bouché très-exactement les oreilles à quelques individus; ce n'était pas l'odorat, puisque, sur d'autres, on avait ajouté la précaution d'obstruer complètement l'ouverture des narines.

Spallanzani conclut de ces ingénieuses expériences que

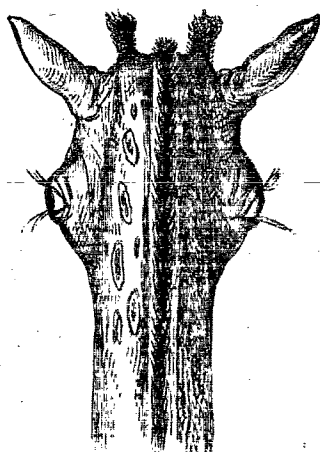


FIG. 3. — Les yeux de la girafe.

les chauves-souris ont un sixième sens dont nous n'avons aucune idée. Les naturalistes modernes, et à leur tête Cuvier, interprètent ces expériences d'une façon plus simple, et sans doute plus vraie, en supposant que c'est par la sensibilité extrême de leurs ailes que les chauves-souris remplacent les yeux qui leur font défaut. « L'air, frappé dans l'action du vol par ces membranes délicates douées d'un tact exquis, imprime à ces organes une sensation de chaleur, de froid, de mobilité, de résistance, qui indique à l'animal les obstacles et la facilité qu'il rencontre dans sa route. C'est ainsi que les hommes aveugles discernent avec les mains, ou même par le visage, une porte de maison, une rue, avant de les toucher, et par la seule sensation du choc différent de l'air. » (Cuvier, *Anatomie comparée*, XIV^e leçon.)

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des animaux destinés, comme nous, à vivre dans l'air; mais il est, même parmi les mammifères, un grand nombre d'animaux qui passent la plus grande partie de leur vie dans l'eau; tels sont les hippopotames, les castors, les phoques, les morses, les baleines, etc.

Les plongeurs savent combien la vue de l'homme devient confuse dès que ses yeux sont plongés dans l'eau; l'habitude n'y peut rien. C'est, en effet, à son organisation adaptée à l'air, et non pas à l'eau, que notre œil doit son impuissance dans ce dernier élément. C'est ce que nous allons expliquer.

On connaît ce principe de physique d'après lequel les rayons de lumière changent de direction quand ils passent d'un milieu moins dense dans un milieu plus dense, par exemple, de l'air dans l'eau. Par conséquent, lorsque des rayons lumineux passent de l'air dans l'intérieur de l'œil, et surtout dans le cristallin, leur direction sera modifiée. La courbure du cristallin est telle qu'après ce changement de direction, ils iront former une image sur la rétine. Mais lorsque notre œil est plongé dans l'eau, dont la densité diffère peu de notre cristallin, la marche des rayons lumineux est peu modifiée, et l'image cesse d'être nette.

Aussi, chez les animaux qui vivent dans l'eau, le cristallin, au lieu d'avoir, comme chez l'homme, la forme d'une lentille, est-il plus ou moins sphérique. Nous verrons plus tard qu'il est complètement globulaire chez les poissons, ce qu'il est facile de constater toutes les fois qu'on a un de ces animaux sur son assiette.

Chez les amphibiens, la disposition de l'œil est intermédiaire entre celle de l'animal aérien et celle du poisson: le cristallin est plus bombé que chez les autres mammifères, mais il est loin d'être sphérique; de façon que ces animaux peuvent voir également bien dans les deux éléments.

Les yeux de la baleine méritent de nous arrêter un instant. De la grosseur d'une orange, ils sont, comme on voit, très-petits si on les compare à l'énorme volume du reste du corps, dont ils ne constituent que la millionième partie. La sclérotique (enveloppe blanche de l'œil) est extrêmement épaisse, ce qui permet à ces animaux de descendre dans les eaux les plus profondes de l'Océan sans que leurs yeux aient à souffrir de l'énorme pression exercée par une aussi pesante colonne d'eau. On sait, en effet, que c'est un des moyens de défense de la baleine que de se plonger, lorsqu'elle est attaquée par des requins ou autres voraces, à des profondeurs où elle seule peut vivre, et qui seraient insupportables à ses ennemis.

Nous avons vu l'organisation de l'œil se modifier merveilleusement, suivant que les milieux où vivent les animaux apportent plus ou moins d'obstacles à la vision. Il semble que, chez quelques autres, la nature se soit refusée à lutter contre des difficultés trop grandes, et qu'elle ait abandonné à la délicatesse des autres sens le soin de remplacer une vision imparfaite.

La musaraigne, par exemple, ne jouit que d'une vision peu distincte. Voici la description que Buffon nous donne de ce petit animal: « La musaraigne, plus petite encore que la souris, ressemble à la taupe par le museau, ayant le nez beaucoup plus allongé que les mâchoires; par les yeux qui, quoiqu'un peu plus gros que ceux de la taupe, sont cachés de même, et sont beaucoup plus petits que ceux de la souris; par le nombre des doigts, dont elle a cinq à tous les pieds; par la queue, par les jambes, surtout celles de derrière, qu'elle a plus courtes que la souris; par les oreilles, et enfin par les dents.... On la prend aisément, parce qu'elle voit et court mal. »

On sait que la taupe, qui a encore moins souvent occasion d'y voir, est très-mal douée sous ce rapport. Sans être absolument aveugle, elle a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue. « Les yeux de la taupe, dit Daubenton, sont extrêmement petits; on ne les voit qu'en observant l'animal de très-près, lorsque la direction des poils n'a pas été dérangée. Alors les poils forment un vide qui se trouve à sept lignes au delà des coins de la bouche, un peu au-dessus en ligne oblique: on aperçoit, dans cet endroit, entre les poils, sur la peau, un point noir et luisant qui est l'œil, et qui marque le centre d'un espace dégarni de poils qui a environ deux lignes de diamètre. »

Ces yeux rudimentaires sont même perdus au milieu de la peau chez un animal complètement aveugle qui habite la Russie; c'est un rongeur appelé *zemni* ou vulgairement *rat-taupe*, parce qu'en effet ses mœurs participent de celle de ces deux animaux; rongeur et omnivore comme le rat, il est fouisseur comme la taupe. — Cet animal, qui ne peut même pas distinguer le jour de la nuit, et qui n'a aucune notion de la lumière, possède pourtant des rudiments d'yeux, confirmant ainsi la loi d'unité de composition, l'une des plus variables de l'histoire naturelle.

La suite à une autre livraison.

SULLY.



J. GUILLAUME S.

Sully. — Dessin de Chevignard, d'après Edelinck.

Au début de ses *Mémoires*, rédigés, comme on le sait, sous ses yeux par des secrétaires, Sully se fait raconter la première origine de ses relations avec Henri IV, et ce récit est tout un tableau qui, dans sa solennité naïve, suffirait seul à faire deviner les hautes qualités et aussi les travers pardonnables qui devaient caractériser plus tard le grand ministre.

« Nous ramentevrons (rappellerons) à Votre Grandeur, lui disent ses scribes, que monsieur votre père... considérant que l'aîné de ses fils avoit des incommodités qui lui ôtoient l'espérance qu'il pût réussir dans le monde, jeta les yeux sur vous, en qui il avoit remarqué non-seulement une grande vigueur de corps et d'esprit, mais une grande inclination à la vertu et une forte aversion contre le vice ; ce qui lui ayant fait concevoir une grande espérance de vous, il vous appela un jour dans la chambre de la haute tour, et en la seule présence de la Durandiére votre précepteur, vous dit :

« Maximilien, puisque la coutume ne me permet pas de vous faire le principal héritier de mes biens, je veux en récompense essayer de vous enrichir de vertus, et par leur moyen (comme on me l'a prédit) j'espère que vous serez un jour quelque chose. Préparez-vous donc à supporter avec courage toutes les traverses et difficultés que vous rencontrerez dans le monde, et, en les surmontant généreusement, acquérez-vous l'estime des gens d'honneur, et particulièrement celle du *maître à qui je vous veux donner*, au service duquel je vous commande de vivre et mourir. Et quand je serai sur mon partement (départ) pour aller à Vendôme, trouver la reine de Navarre et monsieur le prince son fils, auquel je vous veux donner, disposez-vous de venir avec moi, et vous préparez par une harangue à lui offrir votre service, lorsque je lui présenterai votre personne. »

Ce désir paternel se réalisa peu de temps après. La présentation eut lieu en l'année 1574. Le jeune Rosny (il

ne fut fait duc de Sully qu'en 1606) était alors âgé de onze ans. Lorsqu'il fut à genoux devant Henri de Navarre pour lui jurer obéissance comme à son maître et seigneur, il le fit « en si beaux termes, avec tant de grâce et d'assurance et un ton de voix si agréable », que le prince, qui avait seize ans, le releva, l'embrassa deux fois, et, entre autres paroles aimables, lui donna à son tour sa foi de prince qu'il « l'aimerait toujours et qu'il ne se présenterait jamais occasion de lui faire acquérir du bien et de l'honneur sans qu'il s'y employât de tout son cœur. »

« *Du bien et de l'honneur.* » Sully, on le voit, n'oublie rien dans l'engagement que prend dès ce premier jour son maître, et dans la suite, en effet, il devait veiller avec soin à ce que la promesse fût tenue tout entière. C'est là le côté faible que l'on a dû constater chez Sully. Mais, tout en reconnaissant qu'il se préoccupa toute sa vie de « relever sa maison dans son ancienne splendeur » et de lui rendre les richesses qu'elle avait perdues « par le mauvais ménage de ses devanciers », il faut ajouter, en dépit des mauvais bruits dont le médisant Tallemant des Réaux s'est fait l'écho, que Sully concilia l'accroissement de sa fortune avec l'intégrité administrative la plus scrupuleuse. Quant aux titres, s'il en mérita et en accepta beaucoup, il sut du moins refuser le plus beau qui fût alors en France, celui de connétable, et cela parce que, pour le porter, il lui eût fallu abandonner sa religion et se déclarer catholique. Il semble pourtant que cette conversion, qu'il avait lui-même conseillée à Henri IV, devait lui coûter moins qu'à bien d'autres, car c'est lui qui avait dit ces paroles si hardies pour son temps : « Je tiens pour infailible que les hommes qui vivent et meurent dans l'observance du décalogue, qui aiment Dieu de tout leur cœur, chérissent leur prochain comme eux-mêmes et espèrent obtenir leur salut par la mort et la justice de Jésus-Christ, ceux-là, qu'ils soient protestants ou catholiques, ne peuvent pas manquer d'être sauvés, car ils ne sont d'aucune religion erronée, mais bien de celle qui est agréable à Dieu. » — Ces principes, qu'il avait professés devant Henri IV, il refusa obstinément de les appliquer pour lui-même le jour où il aurait pu être soupçonné d'agir dans une pensée de vanité terrestre.

Il faut donc, en dépit de quelques faiblesses, laisser à ce caractère toute sa hauteur, toute sa droiture rigoureuse et inflexible. Depuis l'heure où, enfant de onze ans, il s'agenouilla comme page devant le prince de Navarre, jusqu'au dernier soupir qu'il rendit à l'âge de quatre-vingt-un ans, il resta fidèle aux austères préceptes qu'il avait reçus, dans « la chambre de la haute tour », de la bouche de son père.

D'abord soldat et compagnon de Henri dans toutes ses longues et pénibles campagnes, il fit constamment preuve de la plus intrépide valeur. A Ivry, par exemple, au début de l'action, il est renversé avec son cheval d'un grand coup de lance qui lui emporte un morceau de mollet ; il est blessé d'un coup d'épée à la main, et à la hanche d'un coup de pistolet. Il trouve un autre cheval et se rejette dans la mêlée malgré ces blessures. Mais, à la seconde charge, il reçoit encore un coup de pistolet dans la cuisse et un coup d'épée sur la tête. Il s'éloigne alors, et malgré l'état piteux où il était réduit, il a l'heureuse fortune de faire quatre prisonniers.

De pareilles journées prouvent que chez Sully le courage était égal aux autres qualités qu'on est plus habitué à lui reconnaître. Comme chef de l'artillerie et comme tacticien de sièges, il était parmi les plus habiles.

Cependant, tous les services de cette nature qu'il rendit s'effacent un peu devant son administration comme ministre des finances. C'est là surtout qu'il fit merveille. Son

coup d'essai fut un coup de maître. « La perception des revenus publics n'était rien qu'un amas de voleries. » Le roi ne recevait pas le quart des impôts que payait la nation. Les trois autres quarts restaient dans les mains des financiers de tout étage et des courtisans de toute volée. Sully, dès qu'il fut installé, résolut d'aller visiter cinq ou six des plus prochaines « généralités. »

« Ou je me trompe fort, dit-il à Henri IV, ou je trouverai moyen de vous rassembler dans ces généralités, rien qu'en arrêtant les voleries, les trois ou quatre cent mille écus que vous demandez avec tant d'instances à votre conseil des finances, et dont il déclare le recouvrement impossible. Seulement, il faut que j'aie plein pouvoir de suspendre et de nommer tous officiers de finance qu'il me plaira. »

Le roi y consentit. Sully part, et, pendant quelques semaines, il examine, il inspecte, il interroge, il punit, il récompense, et enfin, comme il le dit lui-même, il *grappille* si bien pour le roi, qu'il revient à Rouen avec soixante-dix charrettes chargées d'argent, et suivi de huit receveurs généraux accompagnés d'un prévôt et de trente archers pour l'escorte.

En vain les ennemis du nouveau ministre cherchent à persuader au roi que cet argent est dû à des confiscations injustes, Sully prouve qu'il a été perçu régulièrement, et Henri, en le remerciant chaudement de ces quinze cent mille livres si inattendues qu'il vient de retrouver, lui dit : « Je vous donne six mille écus de remerciement, et je porte votre pension de mille francs par mois à six cents écus. Servez-moi toujours ainsi loyalement et ne vous souciez pas du reste. »

Il fallait pourtant qu'il s'en souciât, car ses rivaux, jaloux de son influence et de ses dignités, réussirent parfois à altérer un instant la confiance que le roi avait en Sully. Quelques explications suffirent toujours à montrer clairement à Henri IV combien ces calomnies intéressées étaient méprisables. C'est à la fin d'une de ces conversations que Sully s'étant jeté avec élan aux pieds du roi, celui-ci lui dit cette belle et célèbre parole :

« Relevez-vous ; ceux qui nous regardent croiraient que vous avez fait une faute et que vous m'en demandez pardon. »

Ce n'est pas qu'il n'y eût parfois entre les deux amis d'assez vives querelles ; ils différaient souvent d'avis, et Sully, comme dit Mézeray, « avait la négative fort rude. » Mais, là encore, Sully finissait par ramener son maître à force de dévouement et de services rendus.

Un jour, Henri étant venu à l'Arsenal, où demeurait Sully, pour l'entretenir d'un projet nouveau, et s'étant vu désapprouver, sortit en grondant : « Voilà un homme que je ne saurais plus souffrir, dit-il tout haut ; il ne fait jamais que me contredire et trouver mauvais tout ce que je veux ; mais, par Dieu, je m'en ferai croire et ne le verrai de quinze jours ! » Malgré cet accès de colère, le lendemain, dès sept heures, Henri était de nouveau à l'Arsenal et entra dans le cabinet de Sully, sans se faire annoncer, avec cinq ou six de ses familiers. Il trouve Sully au travail devant une masse de mémoires et de lettres qu'il était en train d'écrire : « Et depuis quand êtes-vous là ? » dit le roi. — Dès les trois heures du matin, répondit le ministre. — Eh bien, Roquelaure, dit Henri IV en se retournant vers son plus facétieux courtisan, pour combien voudriez-vous faire cette vie-là ? — Par Dieu, sire, répliqua celui-ci, je ne la voudrais faire pour tous vos trésors. »

C'est grâce à cet admirable acharnement au travail que Sully transforma le royaume et guérit les plaies faites par les guerres de religion. Les qualités de « bon ménager »

qu'il avait montrées pour administrer sa propre fortune, il les déploya avec plus d'ardeur encore pour la France, et, en quelques années, il réussit non-seulement à payer les dettes, mais à faire des économies considérables tout en diminuant les impôts. En même temps, comme grand voyer, il arrêta la dévastation des forêts et des rivières; il dessécha les marais, traça un réseau de canaux, multiplia les routes, où il plantait ces arbres qu'on appelle encore des Sullys. Comme surintendant des fortifications, il préparait Vauban; comme ministre de l'agriculture, il devait rester sans égal, car c'était là sa passion favorite, et une de ses paroles est devenue un dicton national : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésors du Pérou. »

Il se montra beaucoup moins favorable à l'industrie, et c'était là une de ses querelles habituelles avec Henri; mais ses résistances sur ce point portaient encore d'un sentiment patriotique. S'il aimait peu les « ouvriers de métiers », les fabriques de soie et autres « habioles », que le roi s'efforçait avec raison de créer de toutes parts, c'est que, selon lui, comme il le disait à son maître, « l'emploi » de vos sujets en cette sorte de vie, qui semble être plus tôt méditative, oisive et sédentaire, les désaccoutume de cette vie opérative, pénible et laborieuse en laquelle ils ont besoin d'être exercés pour former de bons soldats. »

Avoir une armée excellente, rien n'était, en effet, plus essentiel pour réaliser ce « grand dessein » de refonte européenne dont Henri entretenait parfois son « bon ami. » Si donc le ministre se trompait, c'était encore par amour pour la grandeur future de la France et pour le plus facile déploiement des destinées qu'il rêvait et préparait.

Le poignard de Ravaillac mit fin à tous les nobles projets des deux grands hommes. Sully, disgracié, quitta la cour, où il s'était fait peu d'amis, tant à cause de sa sévérité financière qu'à cause de la rudesse rébarbative de sa parole. Comme le dit Richelieu en jugeant assez durement son prédécesseur, il n'était pas de ceux qui possèdent les cœurs des hommes par un procédé obligeant, mais de ceux qui les contraignent par leur autorité. Après s'être défat avantagement de ses charges, il passa les trente dernières années de sa longue vie dans ses châteaux, vivant en grand seigneur féodal, marchant et sortant escorté de gentilshommes, de pages, de gardes suisses portant des halberdars, etc. Il dinait à Villebon dans une salle immense garnie de tableaux représentant les grandes actions de son maître. Par cet appareil plein d'un cérémonial déjà suranné, il donnait satisfaction à ses goûts de faste un peu pédantesque. Cette vie solennelle ne l'empêchait pas de se livrer toujours au travail, et parmi ses travaux, il faut compter la mise en ordre des matériaux de ses Mémoires, qui, malgré l'étrangeté et la lourdeur habituelle de leur rédaction, sont un trésor historique de la plus haute valeur : c'est avec raison que leur auteur les a, sur le frontispice, dédiés « à la France, à tous les bons soldats et à tous peuples français. »

Cette rapide esquisse du caractère de Sully suffira à faire sentir au lecteur combien est juste le jugement porté dans une vive et éloquente biographie publiée il y a peu de temps.

« Je n'hésite pas, a dit M. Ernest Legouvé, à placer Sully au premier rang parmi les plus remarquables figures que le passé a laissées en exemple à notre siècle. Nul homme ne mérite plus d'être étudié, admiré et imité. Quand on songe à ce qui pendant quarante ans est sorti de cette tête puissante, et toujours au profit de la France, on est attendri jusqu'aux larmes d'un tel labeur. Tout le monde se plaint aujourd'hui que les caractères dispa-

raissent; eh bien, les jeunes gens n'ont qu'à étudier Sully, et ils trouveront en lui l'un des hommes les plus hommes que la France ait produits; ils apprendront de lui comment on peut être à la fois héroïque et pratique, vaillant et prudent, personnel et dévoué, solennel et simple, droit et fin, ardent au gain et intègre, fidèle à son maître jusqu'à l'abnégation la plus absolue, mais fidèle aussi, jusqu'au sacrifice, à ce qu'on se doit à soi-même. Jamais homme ne montra mieux la différence du mot serviteur et du mot servile, et il est trois choses que jamais Sully ne sacrifia à Henri IV : sa conscience, sa dignité, et l'intérêt de la France. »

LES JARDINS D'ENFANTS DE FRÖBEL.

LES SIX DONS.

Fröbel, fondateur des écoles désignées sous le nom poétique de *Jardins d'enfants*, recommande qu'à la classe destinée à recevoir les enfants du premier âge soient toujours annexés des préaux plantés d'arbres et semés de parterres où, toutes les fois que le temps et la saison le permettent, on puisse donner aux petits élèves des leçons d'observation sur les merveilles de la nature.

Fröbel n'admet pour ce premier âge ni livre, ni leçon. Il ne veut rien qui exprime une idée de contrainte.

C'est sous la forme d'un *don* que Fröbel présente à ses élèves les objets qui doivent servir de matière à leurs exercices. Ce nom gracieux, aimable, prépare l'enfant à recevoir les objets du travail avec plaisir.

Pour lui en mieux faire encore goûter l'attrait, on lui en ménage peu à peu la surprise. Les six *dons* qui forment la gradation de l'enseignement démonstratif de Fröbel sont successivement tirés de la boîte qui les enferme, au fur et à mesure que la classe est devenue capable d'en étudier le sens et d'en pratiquer le jeu.

Ainsi s'établit, entre la maîtresse et les élèves, comme un courant de confiance affectueuse et de gaieté. Fröbel a voulu que les facultés de l'enfant, cultivées avec tendresse, s'épanouissent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes sous ce rayon de bonne humeur, comme la plante naissante sous les rayons d'un soleil de printemps.

On installe l'enfant devant une table commune, mais avec son siège propre et un espace qui lui appartient, de façon qu'il se sente maître de son petit domaine.

On excite tout d'abord sa bonne volonté par la promesse d'un jeu intéressant, et l'on développe successivement sous ses yeux les merveilles des six *dons*.

En premier lieu, on lui enseigne, d'après des objets exposés à son regard, balles de laine teinte et solides géométriques, à distinguer la couleur, la forme, la matière, les diverses parties d'un corps, de façon à l'habituer à voir, c'est-à-dire à saisir les aspects, les figures, les ressemblances, les différences, les rapports des choses.

Ensuite on lui met ces objets en main, et on lui montre à faire avec les balles de laine teinte des rapprochements de couleur agréables à l'œil; à figurer, avec des allumettes réunies par des boules de liège, des carrés, des angles, des triangles de toutes sortes; à dresser de petits cubes à côté, au-dessus les uns des autres, en forme de croix, de pyramide, etc.

De même, soit à l'aide de bandes de papier colorié, pliées en divers sens, croisées les unes dans les autres, tressées comme un tisserand ferait une toile, soit avec le crayon, on l'exerce à reproduire, à créer des dessins représentant toutes les formes géométriques; en sorte qu'à l'habitude de l'observation s'ajoute peu à peu la faculté de l'invention.

Enfin, tandis que sa main est occupée de concert avec son intelligence, et que son besoin d'activité est rempli, on profite de cet effort d'attention éveillée et satisfaite pour fixer dans son esprit, par des questions appropriées, quelques notions sur les caractères et les usages des formes, en les rattachant à quelque grand principe d'ordre général simple et fécond.

On a soin surtout d'entremêler la leçon pratique d'observations morales, puisées ordinairement dans les incidents de la classe.

En général, les résultats sont excellents. Par ces procédés, la maîtresse s'empare des sens de l'enfant, elle les façonne, elle les rectifie, elle les discipline, et finalement elle s'en sert pour faire pénétrer dans son intelligence, sans autre peine que celle d'une observation sagement dirigée et appliquée avec suite à des exercices attrayants, les premiers éléments des connaissances, en même temps que pour jeter dans sa conscience les premières assises du sens moral.

Frœbel, en appliquant ces principes si rationnels dans son établissement de Marienthal, il y a quarante ans, n'ignorait pas, d'ailleurs, qu'ils avaient été introduits, cinquante ans auparavant, dans l'institut d'Yverdon, par Pestalozzi.

« La base de l'instruction élémentaire de Pestalozzi », dit un de ses disciples, « est l'intuition, qu'il regarde comme le fondement général de nos connaissances, et le moyen le plus propre à développer les forces de l'esprit humain de la manière la plus naturelle. Il cherche à former le jugement de l'enfant, en parlant à ses yeux. »

Antérieurement à Pestalozzi, un de nos plus célèbres auteurs avait écrit : « Les sens sont les premiers instruments de nos connaissances; avant d'apprendre à l'enfant à lire, il faut lui apprendre à voir. »

Enfin, en remontant plus haut encore, on retrouverait dans Fénelon, dans les maîtres de Port-Royal et dans Montaigne, très-opposés à ce que ce dernier appelle « la science livresque », l'observation marquée comme point de départ de toute éducation. (1)

SI LES ANIMAUX SONT PERFECTIBLES.

Voici, sur cette question, quelques lignes extraites de la correspondance d'un auteur spirituel, l'abbé Galiani. Ce n'est là évidemment qu'un jeu d'esprit; mais il est assez singulier de trouver, même sous cette forme, au dix-huitième siècle, le germe d'une idée que de nos jours des naturalistes éminents essayent d'élever à la hauteur d'une théorie scientifique.

« Nous croyons, dit l'abbé, que tout ce que les bêtes savent leur a été donné par instinct et non pas transmis par tradition. A-t-on des naturalistes bien exacts qui nous disent que les chats, il y a trois mille ans, prenaient les souris, préservaient leurs petits, connaissaient la vertu médicinale de quelques herbes, comme ils font à présent? Si on n'en sait rien, pourquoi prend-on pour sûr ce qui est en question, et fait-on des raisonnements à perte de vue sur un fait faux ou douteux? Mes recherches sur les mœurs des chattes m'ont donné des soupçons très-forts qu'elles sont perfectibles, mais au bout d'une longue traînée de siècles. Je crois que tout ce que les chats savent est l'ouvrage de quarante à cinquante mille ans. Nous n'avons que quelques siècles d'histoire naturelle : ainsi le changement qu'ils auront subi dans ce temps est imperceptible.

» Les hommes aussi ont mis un temps immense à leur

(1) Extrait d'un Mémoire sur l'enseignement primaire à Paris, adressé au préfet de la Seine par M. Gréart.

perfectibilité; car les peuples de la Californie et de la Nouvelle-Hollande, qui sont anciens de trois ou quatre mille ans, sont encore de vraies brutes. La perfectibilité a commencé à faire de grands progrès en Asie, à ce qu'on dit, il y a plus de douze mille ans, et Dieu sait combien de temps avant on n'avait fait que de vains efforts ! »

L'IDÉAL.

Le peintre est dans l'obligation de faire les choses, non comme les fait la nature, mais comme elle devrait les faire.

RAPHAËL.

TOUL.

ÉDIFICES DE TOUL. — SAINT-ÉTIENNE. — SAINT-GENGOULT.

L'ancienne cathédrale de Toul, aujourd'hui église paroissiale (Saint-Étienne), compte parmi les plus remarquables de France. Commencée vers la fin du dixième siècle, elle fut consacrée une première fois dans les dernières années du même siècle (981), et, en 1149, le pape Eugène III, pour qui le séjour de Rome n'était pas toujours sûr, la consacra de nouveau pendant une de ses retraites à l'étranger. Ce n'est pas, du reste, l'église du douzième siècle que l'on a aujourd'hui. Celle que l'on voit (à gauche dans notre gravure) s'élève au-dessus de la ville, qu'elle domine de sa masse à la fois majestueuse et élégante, date de plusieurs époques postérieures au douzième siècle. Le chœur et les transepts sont du treizième siècle et du beau style de ce siècle. La nef et les bas côtés datent du commencement du quatorzième siècle, à l'exception des deux premières travées, voisines du grand portail occidental, qui sont de la première moitié du quinzième siècle. Malgré cette diversité d'époques, l'intérieur, dans son ensemble, est d'une merveilleuse harmonie. Quant au grand portail et aux tours, c'est un véritable chef-d'œuvre d'architecture. Jacquemin de Commercy en donna les plans en 1447, et en dirigea la construction. Notre gravure ne peut donner qu'une idée très-sommaire du dessin de ce portail, qui se trouve assez loin du spectateur; elle suffit cependant à donner une idée de l'élégance et de la légèreté de ses lignes, de la richesse et du goût de son ornementation au point de vue architectural. Ce portail est percé de trois portes, dont les voussures sont garnies de niches nombreuses; les bases et les dais de ces niches sont soigneusement et habilement sculptés : on connaît le soin, la délicatesse, le talent et parfois la profusion que les artistes du quinzième siècle apportaient à la décoration des édifices. Au-dessus de la porte du milieu s'ouvre une magnifique rosace aux vitraux resplendissants. La façade, dans toute sa largeur, est coupée par d'admirables galeries à balustres en feuilles de trèfle, d'une élégance charmante. Les deux tours (hautes de 76 mètres environ) sont surmontées d'une belle couronne découpée à jour, qui fait penser à la couronne de la tour centrale de Saint-Ouen, à Rouen.

Sur la droite, dans notre gravure, se dresse un autre édifice religieux : c'est l'église Saint-Gengoult, qui remonte au treizième siècle, excepté le grand portail occidental, qui est du même siècle que celui de Saint-Étienne. Saint-Gengoult d'ailleurs, comme Saint-Étienne, a un caractère général de bon goût, d'harmonie et d'élégance dans les proportions qu'on a remarqué et vanté avec justice. Les fenêtres, colonnes, colonnettes, chapiteaux, d'un dessin fin et soigné, ont la légèreté qui est un des caractères de l'art gothique arrivé à son plein épanouissement. Le grand portail n'offre pas le même aspect que celui de Saint-Étienne :

les deux tours, carrées à leur base et sans ornements, ont du nord seule est terminée; quant à la tour du sud, elle quelque chose de froid et de sévère. On voit que la tour ne dépasse pas la toiture de la nef.



Toul. — Dessin de Deroy, d'après une photographie de Ch. Gilbert.

Les deux églises sont accompagnées chacune d'un cloître. Celui de Saint-Étienne date du treizième et du quatorzième siècle; celui de Saint-Gengoult appartient à la première moitié du seizième siècle, et est remarquable par les sculptures aussi variées que riches dont il est orné. C'est une fort belle œuvre de la dernière période de l'art

ogival, et l'ensemble de ces galeries, aux façades découpées comme de la dentelle, aux élégantes ogives, aux faisceaux de colonnettes d'un si fin galbe, produit un effet des plus remarquables. *La suite à une autre livraison.*

L'ARBRE DE LOTH.

C'est un arbuste épineux de la Palestine, qui s'élève à la hauteur d'un mètre et demi à deux mètres, et qui produit un fruit jaunâtre, désigné vulgairement par les Arabes sous le nom de *leïmoun Louth*, parce que, suivant eux, Loth, à cause des crimes des habitants de Sodome, aurait maudit cet arbuste, qui portait auparavant d'excellents fruits. Le *leïmoun Louth*, plein de graines et de suc à sa maturité, se crispe ensuite et laisse échapper, quand on le presse, une poussière noirâtre. C'est le fruit trompeur du *Solanum Sodomeum* de Linné.

L'historien Josèphe, à propos de Sodome, nous parle des cendres que renferment ses fruits : en apparence bons à manger, dit-il, ils se réduisent en poudre cendrée aussitôt qu'on les touche. « On peut voir encore les vestiges du feu céleste, les ombres des cinq villes et la cendre sans cesse renaissante dans les fruits de cette contrée : s'ils présentent un aspect semblable à ceux qui sont bons à manger, ils se résolvent dans les mains, lorsqu'on les cueille, en cendres et en fumée. »

Le *Solanum Sodomeum* de Linné appartient probablement à la catégorie des arbres ou arbustes qui sont compris dans le passage de Josèphe. ⁽¹⁾

Rien ne mortifie plus une âme fière que de se trouver incapable du bien. Charles DE RÉMUSAT.

TRANQUILLITÉ DE L'ESPRIT.

Les oiseaux demeurent pris dans les filets et lacs, parce que, s'y trouvant engagés, ils se débattent et remuent déréglément pour en sortir ; ce que faisant, ils s'enveloppent toujours tant plus. Quand donc vous serez pressé du désir d'être délivré de quelque mal ou de parvenir à quelque bien, avant tout mettez votre esprit en repos et tranquillité ; faites rasseoir votre jugement et votre volonté ; et puis, tout bellement et doucement, pourchassez l'issue de votre désir, prenant par ordre les moyens qui seront convenables ; et quand je dis tout bellement, je ne veux pas dire négligemment, mais sans empressement, trouble et inquiétude ; autrement, au lieu d'avoir l'effet de votre désir, vous gâterez tout et vous embarrasserez plus fort.

FRANÇOIS DE SALES.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 6, 10.

IV. — LE JEUNE VOISIN.

Je ne m'étais pas trompé : mon absence avait vivement inquiété ma mère ; pour la rassurer le plus tôt possible, Madeleine, qui était descendue, guettait mon retour au bas de l'escalier. Le cri de joie qu'elle poussa en m'apercevant eut un écho au dernier étage de la maison ; il eût fallu être mauvais fils pour n'y pas reconnaître l'accent de l'anxiété maternelle. Je passai comme un trait devant Madeleine, et

⁽¹⁾ Victor Guérin, *Description de la Palestine*, II^e partie, SAMARIE. Paris, 1874.

je gravis si rapidement nos quatre étages, que mes bras s'enlaçaient déjà au cou de ma mère quand notre vieille gouvernante était à peine parvenue au milieu de cette rude montée. On n'avait pas attendu mon arrivée pour servir le repas de midi. Il me fut facile de m'apercevoir que ma mère ne s'était pas encore décidée à y prendre part.

Inquiet sans doute autant qu'elle, mais ne voulant pas le laisser paraître, mon père, assis à table, lisait en mangeant, selon son habitude. Il n'interrompit sa double occupation que pour dire tranquillement à ma mère :

— Gabriel était sorti, le voilà revenu ; il n'y a pas là de quoi crier miracle !... C'est bien le moins qu'on sache retrouver son chemin quand on est incapable de savoir autre chose.

Cette remarque, dont je ne pus me dissimuler l'amertume, nous rendit silencieux jusqu'à la fin du repas. Mon père, ayant fermé son livre en même temps qu'il achevait sa dernière bouchée, se leva de table, et dit à ma mère qui s'était levée aussi :

— Nous prenons le même chemin ; je te laisserai chez ta dame en retournant à mon bureau.

Et comme si l'heure les pressait, mes parents sortirent. Je vis bien que ma mère, touchée de l'étonnement inquiet qu'elle lisait dans mes yeux, brûlait d'envie de me parler, mais qu'une volonté qui dominait la sienne l'obligeait à se taire.

Je restai seul avec Madeleine que je m'empressai d'interroger. La bonne femme ne savait pas grand'chose touchant ce qui cependant l'intéressait autant que moi. Ce qu'elle put m'apprendre se réduisit à ceci : après son désastre, mon père, voulant à l'avenir cacher sa vie, avait précisément choisi la ville de Rouen, parce qu'il savait pouvoir y trouver d'anciens obligés sur la discrétion desquels il avait droit de compter. Quelques jours avant son départ, il leur avait écrit pour les informer de sa résolution et pour leur demander de lui fournir des moyens d'existence. Une réponse conforme aux désirs de mon père ne s'était pas fait attendre, et ce matin même, — lendemain de notre arrivée à Rouen, — il était allé prendre possession de l'emploi que son correspondant avait trouvé pour lui.

— Mais, demandai-je à Madeleine, quelle est cette personne que ma mère appelle sa dame ?

Avant de me répondre, ma gouvernante fit un soupir de compassion, et essuya les larmes qui roulaient dans ses yeux : — Voyez-vous, me dit-elle, il paraît que les émoluments de la place que votre père a acceptée ne pourraient pas suffire aux besoins de la maison, si on ne parvenait pas à y ajouter un appoint quelconque ; cet appoint indispensable, c'est votre mère qui le fournira ; car la dame en question est une maîtresse lingère qui la prend à la journée.

— Elle travaille ! m'écriai-je, plutôt humilié qu'attendri.

— Ce n'est pas de cela que je la plains, reprit Madeleine ; on sait d'ailleurs les beaux ouvrages de broderie qu'elle faisait à la maison : rien de mieux, c'était pour elle ; mais travailler pour les autres, comme une simple ouvrière ! dans un atelier ! Voilà ce qui me bouleverse.

— Plutôt que de le souffrir, m'écriai-je, j'aimerais mieux... J'allais ajouter : travailler moi-même !... Je m'arrêtai ; soit sentiment de mon incapacité, soit crainte d'être pris au mot, je laissai ma phrase inachevée.

Quand Madeleine eut desservi la table et remis le ménage en ordre, elle se coiffa d'un bonnet fraîchement blanchi et repassé, fixa avec une épingle son plus beau fichu à son cou, et suspendit un panier à son bras.

— Tu vas aux provisions ? lui demandai-je.

Elle me répondit : « Oui », mais avec assez d'hésitation pour me laisser supposer qu'elle ne me disait pas la vérité. Je continuai :

— Seras-tu longtemps dehors ?

Évidemment ma question l'embarrassait ; elle ne trouva, pour n'en pas dire plus qu'elle ne voulait, que cette réponse évasive :

— Soyez tranquille, je serai ici avant le retour de vos parents ; que mon absence ne vous empêche pas de sortir ; je laisse la clef à la porte, vous n'aurez qu'à la mettre sous le paillason en sortant.

En achevant de parler, Madeleine tira la porte après elle, et je demeurai seul.

Certes, à ma place, tout autre que moi eût profondément réfléchi sur ce que je venais d'apprendre ; mais, faute de l'avoir exercé, mon esprit était incapable de suivre longtemps une idée ; et, après qu'il se fut calmé, le beau mouvement d'indignation que j'avais eu à l'annonce que ma mère en était réduite à se faire ouvrière dans un atelier ne me laissa pas même l'émotion d'un souvenir pénible.

Pour la seconde fois dans cette journée, je me voyais libre de mes actions. Je me rappelai la rencontre que j'avais faite sur le quai, et aussitôt je courus me mettre à la fenêtre de ma chambre pour renouer connaissance avec mon jeune voisin. Du haut de mon observatoire mes regards plongeaient directement dans la pièce qui avait des fenêtres sur la rue ; c'était la chambre du travail. J'aperçus d'abord la fillette. Assise et ayant un carton à dessins sur les genoux, elle copiait au crayon un tableau de fleurs placé sur une table devant elle. À côté de la sœur de Justin Chanceux, la grand'mère tournait la manivelle d'un dévidoir d'où le fil s'enroulait autour de bobines mobiles sur leurs broches ; plus loin, Justin assouplissait des semelles de cuir sous son marteau ; au fond de la pièce, trois ouvriers étaient diversement occupés, celui-ci à coudre, celui-là à clouer, et l'autre à mettre des souliers en forme. Chacun était si attentif à sa propre besogne, que j'eus beau multiplier les signaux pour entrer en pourparlers avec ma nouvelle connaissance, personne ne m'aperçut ; j'osai, mais sans plus de succès, appeler Justin par son nom : ni le maître, ni ses ouvriers, ne pouvaient m'entendre ; ceux-ci, comme pour s'encourager l'un l'autre au travail, chantaient à pleine voix l'une de ces bonnes chansons d'atelier qui trompent la fatigue et rendent le labeur joyeux.

Las d'user en de vaines tentatives un temps que je pouvais employer à faire plus amplement connaissance avec la ville où mes parents s'étaient fixés peut-être pour toujours, j'entrepris ma seconde promenade, mais en ayant bien soin cette fois de me rendre compte du chemin que je suivais, afin de pouvoir sans le secours d'un guide retrouver ma rue et ma maison.

Après avoir visité la cathédrale Saint-Ouen, et suivi en partie la ligne des boulevards, je pensai au retour. Si je ne parvins pas, ainsi que je m'en étais flatté, à me diriger sans hésitation et sans erreur vers notre logis, il me suffit du moins de revenir deux ou trois fois sur mes pas pour me remettre de moi-même en bon chemin.

Quand je rentrai à la maison, Madeleine seulement y était revenue ; on touchait à la fin de la journée, mais la nuit ne venait pas encore. Les apprêts du souper et les soins du coucher occupaient ma gouvernante, de sorte que, pour avoir avec elle une conversation suivie, il me fallait aller de chambre en chambre, et de la salle à manger à la cuisine. J'eus bientôt assez de cet entretien, qui ajoutait une interminable série de marches et de contre-marches à l'exercice que je venais de prendre en ville. L'absence de mes parents me paraissait se prolonger outre mesure ; ne pouvant de ma fenêtre les voir arriver, je descendis jusque sur le seuil de notre allée, où je me postai pour attendre leur retour.

La journée de travail finissait dans les ateliers du voisinage : aussi, à peine étais-je en observation devant la porte de la rue que je vis sortir de la maison qui me faisait face les trois ouvriers de Justin Chanceux, et bientôt après eux je le vis lui-même ; il m'aperçut et vint à moi.

— Il paraît que vous êtes comme moi, me dit-il, vous avez fini votre tâche. Afin de vous reposer, vous venez respirer l'air de la rue. En cela, il y a une différence entre nous : ce qui me délasse le mieux, c'est de faire un tour sur le quai et d'examiner le mouvement des bâtiments sur la rivière ; il y en a qui viennent de loin ; je leur porte envie, ils ont vu du pays ; il y en a qui partent ; si l'on savait comme je leur souhaite sincèrement bon voyage et comme le regret de ne pas les suivre me gonfle le cœur ! Pour un rien, j'en pleurerais ; mais je pense à celles qui ont besoin de moi ici ; je m'arrange pour leur paraître le plus gai possible en rentrant à la maison, et, le lendemain, je me trouve avoir encore plus de courage à la besogne ; ça se comprend, je suis content de moi.

À l'âge et avec le caractère que j'avais, il ne m'était guère possible d'apprécier ce qu'on a de mérite à sacrifier une impérieuse vocation à son devoir ; néanmoins, j'eus la conviction intime que le hasard, en permettant que je rencontrasse Justin Chanceux, m'avait fait faire une bonne connaissance. L'estime qu'instinctivement il m'inspirait me rendit honteux de moi-même quand, cessant de parler de lui, il s'avisait de me dire avec la brusquerie qui lui était habituelle :

— Nous sommes voisins, nous pourrions devenir camarades.

— Et même amis, interrompis-je.

— Amis, soit, reprit-il ; mais, en ce cas-là surtout, il faut savoir avec qui on se lie. Vous vous reposez ce soir, donc vous avez travaillé aujourd'hui ; mais à quoi occupez-vous votre temps ? Êtes-vous étudiant ou apprenti ?

— Ni l'un ni l'autre, répliquai-je en rougissant.

Justin jeta sur moi un regard de défiance, et puis, comme parlant à lui-même, il dit :

— Après tout, il y a des parents assez riches pour élever leurs enfants à ne rien faire.

— Mes parents ne sont plus riches, répondis-je étourdi.

Je vis bien que cette réponse allait m'attirer un déluge de questions ; heureusement, j'aperçus mon père et ma mère qui tournaient le coin de la rue ; je les désignai à Justin, qui me quitta aussitôt en me disant :

— Nous causerons de cela demain, après la journée faite.

La suite à la prochaine livraison.

MUSÉE DE COPENHAGUE.

Voy. t. XLIII, 1875, p. 404.

C'est à un archéologue bien connu de l'Europe savante qu'on doit l'idée première qui a fait fonder, en 1807, un musée d'antiquités dans la capitale du Danemark. R. Nyen fut le promoteur de cette utile institution, et il a été grandement secondé, de 1845 à 1865, par C.-J. Thomsen. On doit à M. Worsaae le classement actuel, nécessité par les objets anciens qu'on croit devoir introduire dans toutes les collections où l'on tient compte des progrès de la science.

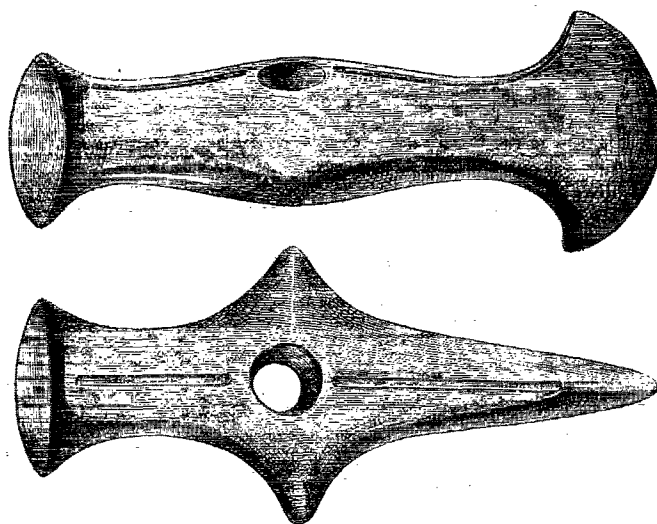
La première salle est consacrée aux produits de la pierre éclatée. Les dépôts les plus riches viennent de *Korsor* en Zélande et de *Hindsholm* en Fionie.

La salle destinée à recevoir les armes et les ustensiles de l'époque de la pierre polie, possède quelques *spécimens* admirables de ces temps primitifs. Tels sont, entre autres,

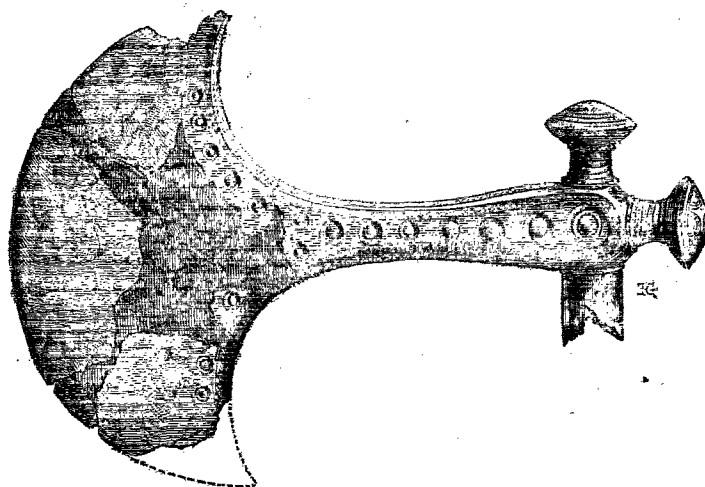
des haches en grès trouées au sommet, des marteaux en grès également, de forme ronde, et présentant une rainure autour de la partie centrale nettement accentuée.

A la suite des instruments de l'âge de pierre et de

l'âge de bronze, on remarque, entre autres objets curieux, une hache métallique longue de 20 centimètres, du plus précieux travail, ainsi que des vases, des ustensiles servant à la parure, et des armes fort bien travaillées.

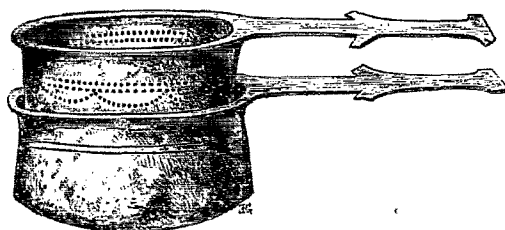


Musée de Copenhague. — Age de la pierre polie. — Marteau en grès.



Musée de Copenhague. — Hache-marteau en bronze.

Certains objets en cuivre mêlé d'alliage sont des spécimens de cet âge de fer qui succède à l'âge de bronze. On les a découverts dans des sépultures ou dans des champs



Musée de Copenhague. — Casserole en bronze, avec son tamis.

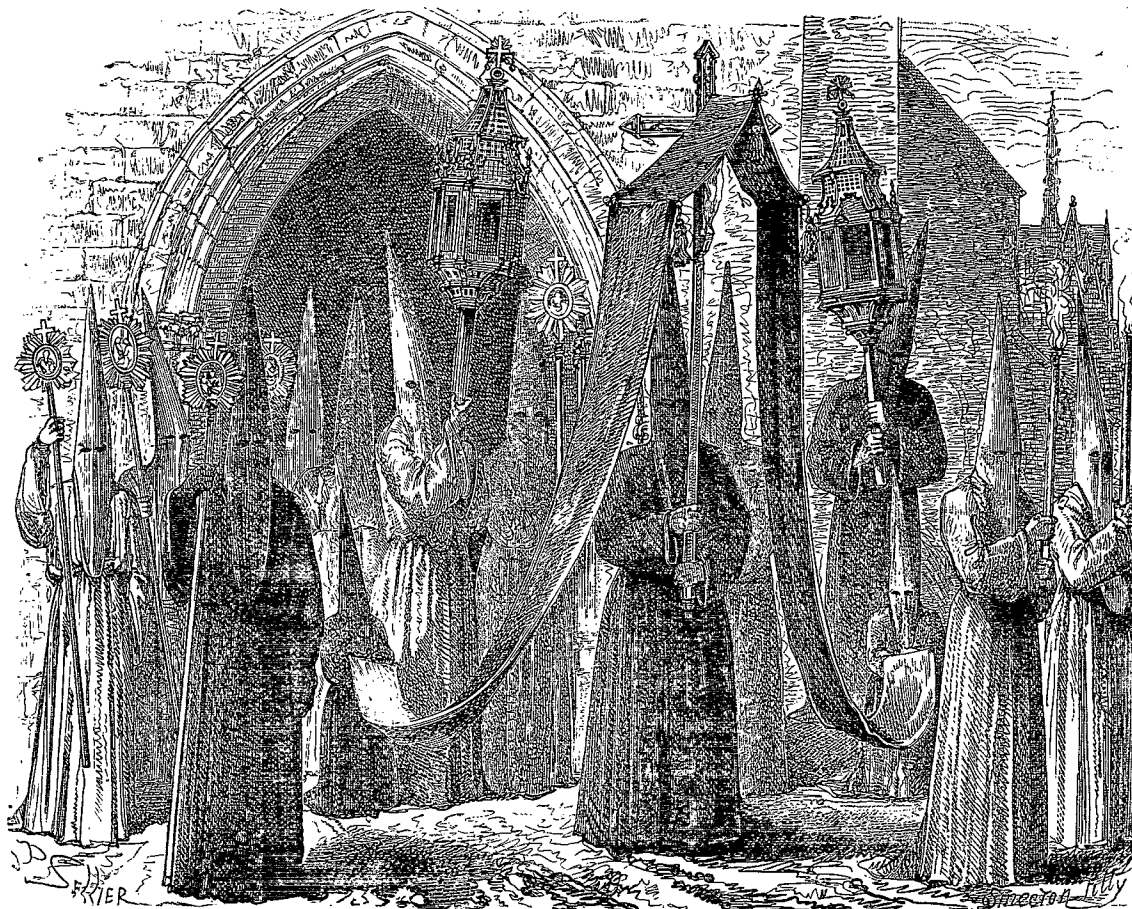
en Zélande, et on suppose qu'ils ont servi au culte; tel est, entre autres, un tamis, placé dans sa casserole, et venant de *Stroby* près de *Varpeler*. On suppose que ce vase métalli-

que servait à brûler des parfums au moment où les cadavres des guerriers étaient déposés dans la terre. Il est utile toutefois de considérer que, durant la première époque de fer, beaucoup d'antiquités romaines se mêlent aux antiquités du Nord. Une partie des armes ont été intentionnellement brisées avant d'être déposées solennellement près des cendres des défunts.

Ajoutons que le musée où sont réunies ces antiquités ne compte pas moins de dix-neuf salles. Les deux dernières sont destinées aux curiosités du seizième et du dix-septième siècle (*).

(*) Voy. E. Engelhardt, *Guide illustré du Musée des antiquités du Nord, à Copenhague*. 2^e édition, Copenhague, Thielle, 1878, in-8, p. 40. On a publié une notice beaucoup plus étendue en danois, avec de très-nombreuses illustrations; elle est intitulée : *Nordiske det Kongelige Museum i Kjøbenhavn. Ordrede og Forklarede af J.-J.-A. Worsaae*, Kjøbenhavn, 1859, gr. in-8. Elle n'est pas de moins de 200 pages.

LES PÉNITENTS.



Pénitents de Limoges (costumes exposés en 1874 dans le Musée historique du costume). — Dessin de Sellier.

Les treizième et quatorzième siècles, si profondément troublés par les prétentions du saint-siège à l'encontre de l'autorité souveraine des princes chrétiens et par la résistance de ceux-ci, furent une époque florissante pour les confréries de pénitents, associations religieuses de laïques réunis, disent leurs statuts, dans un but de prière en commun et d'œuvres de charité.

Cent ans auparavant, l'enseignement d'Abailard, la prédication d'Arnaud de Bresse et l'exemple du Lyonnais Pierre Valdo, fondateur de la secte des Vaudois, avaient introduit dans le monde le principe de libre examen et l'esprit de controverse; ces deux promoteurs des luttes sanglantes qui aboutirent à la Réforme, multiplièrent le nombre des opposants confondus sous le nom d'hérétiques. L'Eglise catholique, se jugeant menacée, favorisa, provoqua, pour ajouter à ses forces, la création de corporations pieuses et d'établissements religieux. De toutes parts on érigea des abbayes, on bâtit des monastères que l'ardeur d'un infatigable prosélytisme peupla de moines et de religieuses de toutes les couleurs. A ces auxiliaires du clergé régulier, liés comme lui par des vœux éternels, se joignirent, comme ces corps de partisans qui servent dans nos armées sans en faire officiellement partie, des troupes de fidèles se recrutant elles-mêmes dans toutes les classes de la société. Bourgeois, paysans, gens de métier, se groupèrent en compagnies. Ces groupes, placés chacun sous l'invocation et la bannière d'un saint différent, prirent la dénomination de confréries.

Pour ne parler que de celles qui s'établirent en France,

TOME XLIV. — JANVIER 1876.

il y en avait à Lyon, à Avignon, dans le Languedoc et le Dauphiné. La première de toutes, qui dut, suppose-t-on, sa création à la terreur superstitieuse de l'an 1000, fut fondée à Péronne au commencement du onzième siècle.

Nées beaucoup plus tard, les confréries de pénitents de Limoges ne furent pas moins célèbres. Celle des pénitents noirs de Sainte-Croix eut pour fondateur un ecclésiastique nommé Bernard Bardon de Brun, auteur d'une tragédie intitulée : *Saint Jacques*. En 1596, il voyait représenter son œuvre théâtrale à Limoges par les élèves du collège des Jésuites; deux ans plus tard, l'évêque Henri de la Martonie approuvait les statuts que l'auteur tragique avait fait adopter par ses pénitents noirs. Le rescrit épiscopal est à la date du 10 septembre 1590. A la confrérie due à l'initiative de Bernard Bardon de Brun, quatre vinrent successivement s'adjoindre qui étaient, ainsi que l'écrit M. Laforest, « comme les branches d'une même famille. » Chacune des cinq corporations avait sa couleur particulière à laquelle on attachait un sens symbolique. Il y avait les pénitents *noirs*, dont la robe figurait la tristesse du Calvaire; celle des *bleus*, l'azur du ciel des Thébaïdes; celle des *blancs*, l'innocence de la vie chrétienne; celle des *gris*, les salutaires rigueurs de la pénitence; enfin, la robe couleur *feuille morte* rappelait les tristesses de la solitude où Madeleine alla cacher ses pleurs et expier ses péchés.

Ces confréries étaient dites *voilées*, à cause du vêtement dont les pénitents se voilaient la face. Ce vêtement, nommé sac de la pénitence, ou vulgairement cagoule, avait, en

effet, la forme d'un sac renversé, tombant jusqu'aux pieds, terminé en pointe par le haut et percé de deux trous à la hauteur des yeux.

Suivant les prescriptions de leurs statuts, les confrères devaient paraître aux cérémonies publiques sous le sac de la pénitence, une torche à la main et pieds nus; ils avaient en outre pour devoir d'enseigner les commandements de Dieu aux gens de leurs maisons et aux ignorants; le jeûne leur était imposé le dernier vendredi de chaque mois.

Les confrères devaient aussi visiter et assister les pauvres, les malades et les prisonniers. A la mort d'un membre de la confrérie, le défunt était exposé vêtu de l'habit de pénitence, la face découverte et les pieds nus, puis porté à l'église et au cimetière par six de ses confrères.

Malgré l'article des statuts qui donnait une place aux pénitents dans les cérémonies publiques, ce ne fut qu'en 1643 qu'ils firent pour la première fois, à Limoges, partie de la procession de l'octave de la Fête-Dieu, encore le droit de s'y montrer sous l'habit réglementaire et d'y promener leurs bannières leur fut-il contesté par les magistrats siégeant au présidial. Les pénitents protestèrent; un arrêt du Parlement les renvoya devant le conseil du roi; enfin l'évêque intervint et obtint un jugement qui déclarait les décisions du présidial abusives et attentatoires à l'autorité ecclésiastique. Grâce à ce jugement, les pénitents continuèrent à assister en corps aux processions de l'octave du Saint-Sacrement.

Une nouvelle confrérie fut autorisée, en 1661, à Limoges : celle des pénitents de la charité, sous le titre de *Jésus souffrant*. Les membres de cette nouvelle corporation avaient adopté la robe couleur pourpre. Ils avaient pour mission spéciale d'assister les misérables les plus délaissés, les prisonniers et les condamnés à mort. A la nouvelle d'une condamnation à la peine capitale, la confrérie nommait douze visiteurs. Ceux-ci, couverts du sac de la pénitence, parcouraient la ville et qu'étaient par les rues des aumônes destinées à adoucir les derniers moments du condamné et à faire prier pour lui.

Le premier condamné à mort qui fut assisté par les pénitents pourpres était, dit Pierre Mesnager, « un simple homme de Saint-Julien qui, lors de leur établissement, avait déjà commencé la mauvaise affaire de sa condamnation. »

C'était dans cette confrérie, assure-t-on, à qui s'offrait pour remplir l'office le plus rebutant, le ministère le plus douloureux. Ainsi, le droit de détacher le supplicié du gibet, de l'ensevelir dans le suaire, était mis à l'encan et adjugé au plus haut enchérisseur.

Mais cette charitable émulation était-elle universellement pratiquée par les confrères de la pénitence, et confrérie ne fut-il pas parfois synonyme de frairie? On lit dans l'Estoire que certain moine nommé le Poncet, prêchant à Notre-Dame, dit en chaire : « J'ai esté averti de bon lieu qu'hier au soir, vendredi, jour de la procession, la broche, où rôtissait un gros chapon, tournait pour ces bons pénitents. Ah! malheureux hypocrites, vous vous moquez donc de Dieu sous le masque, et portez pour contenance un fouet à votre ceinture; ce n'est pas là, de par Dieu, où il faudrait le porter; c'est sur vostre dos et vos épaules, et vous en étreiller très-bien. Il n'y a pas un de vous qui ne l'ait gagné très-bien. »

L'Estoire nous apprend que le lendemain de ce prône audacieux, le roi fit emprisonner le Poncet. Il faut ajouter que ceci avait lieu en 1585, et que le roi, qui avait nom Henri, était au nombre des pénitents blancs qui se régalaient d'un chapon rôti, le vendredi 25 mars, au sortir de la procession.

LES ENNEMIS DES LIVRES.

LES ÉCOLIERS ENLUMINEURS. — CE QUE PEUT CAUSER DE DOMMAGES PÉCUNIAIRES UNE BOÎTE À COULEURS DE CINQUANTE CENTIMES. — LES MARQUES DE LIBRAIRES COLORIÉES. — UNE MANIE DE HENRI III.

Suite. — Voy. les Tables du t. XLIII, 1875.

Petits et grands écoliers, les voilà juchés sur de grands fauteuils à lampas; armés de la boîte fatale, ils entourent un vieux bureau, meuble respecté d'une antique bibliothèque dont on leur a laissé l'entrée libre, parfois pour se débarrasser d'eux. — Regardez-les : ils passent déjà entre leurs lèvres vermeilles les pinceaux au moyen desquels ils vont accomplir leur œuvre d'iniquité. Ils sont heureux, nul surveillant incommode ne les viendra déranger : les éditions les plus somptueuses y passeront. — Leur conscience d'écolier n'est-elle pas, d'ailleurs, à l'abri de tout reproche? Que prétend-on faire, après tout, de ces vieux livres? La grand'mère n'a-t-elle pas dit de sa voix la plus engageante : Allez en haut, mes enfants, il y a assez d'images et de beaux portraits, ma foi! pour vous faire passer la journée et pour vous distraire raisonnablement jusqu'à l'heure du dîner. Point de promenade au jardin, il fait humide; vous pourriez attraper froid... Paroles fatales, hélas! recommandations imprudentes. — Plût à Dieu qu'un beau soleil eût entraîné dans le parc cette bande turbulente qui ne cherchait qu'à tuer le temps! des livres d'une condition irréprochable, des éditions princeps, préservées durant des siècles uniquement par l'indifférence de leurs anciens propriétaires, ne seraient pas ouverts en un jour néfaste pour être déshonorés, parce qu'on a prétendu les orner d'une parure nouvelle.

Presque toujours, ces jeunes aquarellistes si bien intentionnés se saisissent, pour faire l'essai de leurs couleurs, des premiers ouvrages à figures qui tombent sous leurs mains ou dont les titres leur sont familiers. Heureux lorsqu'ils se contentent, par exemple, pour accomplir leurs méfaits, de certaines collections aujourd'hui fort chères qu'on avait jadis le tort d'abandonner à leur discrétion : telles, par exemple, que les quarante et un volumes du *Cabinet des fées*, avec figures d'Eisen ou de Moreau. Ce livre remarquable, qui monte aisément jusqu'à deux cents francs, rentre en quelque sorte, malgré son prix, dans leur domaine. Mais, saisis parfois d'une humeur vagabonde, entraînés aussi par un instinct de vie errante que développe immanquablement chez les lecteurs de douze ou treize ans le livre admirable de de Foë, ils s'en prennent aux Voyages les plus splendides, et malheur alors aux trésors bibliographiques que le seizième siècle nous a légués! — Voyez cet in-folio que l'un des plus robustes vient de saisir et d'étaler à grand-peine sur le bureau; c'est l'un des plus beaux volumes de l'admirable collection connue sous le nom des *grands et petits voyages*, des frères Debry, exécutée de 1590 à 1634 en vingt-cinq parties, et que Martin Mérian, le célèbre graveur suisse, l'ami de Callot, a enrichie des œuvres de son précieux burin⁽¹⁾. Les exemplaires les moins bien conservés de ce livre toujours cher ne se vendent jamais au-dessous de deux ou trois mille francs; et lorsque la vente des bibliothèques qui le possèdent a lieu, on ne manque pas d'établir la hauteur des marges que conserve chacun des volumes. Eh bien, voilà notre assemblée joyeuse qui

(1) Nous reproduisons ici le titre *in extenso* de cette collection célèbre : *Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam occidentalem xxv partibus comprehensæ. Opus illustratum figuris ænæi fratrum de Bry et Meriani. Francofurti ad Mœnum, 1590-1634, in-fol., fig.* Un critique singulièrement habile, M. le Camus, a écrit un livre excellent, en 1802, sur cette rare collection.

promène hardiment le pinceau sur ces campagnes verdoyantes de la Floride ou de la Virginie qu'a esquissées en traits si fins le burin de Mérian. Voilà que les caciques d'Hispaniola sont tous revêtus du plus bel écarlate, et que les guerriers commandés par Ponce de Léon ont tous des armures azurées, simulant au gré des plus habiles le sombre aspect de l'acier dont le voyage d'outre-mer n'a point terni l'éclat. Tous les sauvages de Jean de Léry sont peints en vert ou bien en ponceau ! On est en train de bien faire, on n'a point ménagé les couleurs ; ce qui valait mille écus tout à l'heure est tombé d'un millier de francs ; ce qu'on se fût disputé aux enchères n'aura plus, un jour de vente publique, que les dédains de l'amateur ! et l'ouvrage ne sera plus acheté, bien souvent, que pour compléter un exemplaire que l'on avait jadis mis au rebut. Peu de personnes savent aujourd'hui que lord Kingsborough, un des plus riches seigneurs d'Angleterre, a englouti une fortune énorme qui lui venait de ses pères, en publiant un ouvrage gigantesque en neuf volumes in-folio atlantique, dont quelques exemplaires imprimés sur grand papier se sont vendus jusqu'à quinze mille francs ! Ce splendide recueil est intitulé : *Antiquités du Mexique* (*Antiquities of Mexico*), et reproduit dans d'innombrables planches les peintures didactiques de plusieurs peuples à moitié barbares ; ces figures, il faut bien le dire, sont parfois effroyables, mais bien souvent leur signification ressort de la valeur symbolique des couleurs dont elles sont marquées. On me parlait dernièrement d'un jeune gentleman de douze ans, qui s'était donné le luxe d'une matinée de deux mille guinées en changeant à son gré les couleurs de ces planches hors de prix, et que nul désormais ne pourra restaurer !

Toutes les bibliothèques abandonnées (nous désignons sous ce nom celles de quelques vieux manoirs) ne possèdent point des ouvrages d'une pareille valeur. Il y en a plus d'une, heureusement, qui garde de siècle en siècle les belles éditions des classiques, les trésors de la renaissance, qu'on croit naturellement à l'abri des fourrageurs échappés du collège. Ne vous y fiez point, parents trop débonnaires ; rien ne peut arrêter, nous n'en avons que trop de preuves, le zèle de ces peintres fantaisistes. S'ils ne rencontrent pas d'images à colorier, ils s'en prennent aux marques typographiques des vieux imprimeurs, marques si fertiles en allégories ⁽¹⁾ : ils ornent alors de leur plus beau vermillon l'ancre traditionnelle des Aldes, le compas de Christophe Plantin, les lévriers de Jehan Ghèle, les beaux lapins de Symon de Colines ; heureux quand ils ne maculent pas de bleu de Prusse, ou de gomme gutte, le Temps armé de sa serpe, qu'emploie toujours Jean Temporal, le savant libraire lyonnais ! J'en ai connu un qui s'était pris d'un goût désordonné pour les vases brisés de Geoffroy Tory, l'imprimeur calligraphe de Bourges qu'a si bien reproduit Devéria, et surtout pour les bouquets en gerbe de Thomas Belot de Paris. Mais comment résister au plaisir d'enluminer de couleurs diverses le grand navire de Jean Garnerius, agité par la tempête ?... il n'y a guère que la galère de maître Galiot Dupré dont on puisse lui opposer les effets pittoresques, de même que les sauvages de Pigouchet le disputeront toujours en agrément aux monstres ailés de Poncet Lepreux.

(1) Ces marques typographiques de nos vieux imprimeurs ne sont pas seulement un objet d'utilité ou de simple curiosité : aux yeux d'un véritable amateur, il y en a plusieurs qui sont des plus remarquables au point de vue de l'art ; on s'en convaincra en consultant le beau livre qu'un homme de bien et de savoir leur a consacré dans les dernières années de sa laborieuse carrière. Il est intitulé simplement : *Marques typographiques, recueil de monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises et fleurons des libraires et imprimeurs*, etc., par L.-C. Sylvestre. Paris, 1833 et ann. suiv., un épais vol. in-8.

Ajoutons à toutes ces causes de ruine, qui se renouvellent plus qu'on ne croit, les méfaits des autres siècles dont nous subissons les conséquences et dont naturellement il nous faut dire un mot ; il s'agit cette fois d'écoliers de bonne maison, nous allons dire d'écoliers couronnés, si le terme n'était pas trop énigmatique. Il est toujours question d'enluminures ! Avez-vous remarqué parfois, dans de somptueux manuscrits ornés du quinzième et du seizième siècle, des vides faits au canif dans certaines pages, et déshonorant par une miniature absente certains volumes du plus haut prix ? Après que l'invention merveilleuse de Gutenberg eut multiplié les livres, les manuscrits les plus somptueux, ceux que l'on acquerrait parfois au prix d'une métairie, ou bien en payant une somme relativement considérable, furent beaucoup moins prisés que par le passé : le changement sur ce point fut subit. On délaissa ces beaux livres pour recourir aux chefs-d'œuvre de la typographie ; moins consultés par les savants, objets d'un dédain mal déguisé, ils tombèrent parfois dans le domaine d'un monde dont nous signalons les méfaits. Les miniatures, les lettres ornées, tentèrent ceux qui les voyaient pour ainsi dire abandonnées. La tradition accuse Henri III de maints larcins de ce genre pour en orner de petites chapelles ou pour en former des reposoirs. Plus d'un Jehan Fouquet y a passé sans doute ⁽¹⁾, plus d'un Memling y a péri. Maintenant que ces livres vénérés sont réputés offrir, ce qu'ils offrent en effet, l'histoire de l'art au moyen âge et même durant la renaissance, le mal apparaît dans ses vraies proportions et fait maudire les auteurs inconnus de ces détestables pilleries, comme on eût dit au temps de Montaigne. Plusieurs personnages de la cour (de pareils livres ne pouvaient appartenir qu'à des grands seigneurs) imitèrent, dit-on, Henri III ; c'est ce qui explique bien souvent ces lacérations si douloureuses pour des yeux éclairés, alors que l'on essaye de reconstituer une histoire de l'art au moyen âge, dont ces splendides volumes sont, après tout, les uniques dépositaires.

FABRICATION DES GLACES.

Les fabriques de glace produisent en France, annuellement, 400 000 mètres carrés de glaces polies. On évalue à environ 250 000 le nombre de ces mètres de glaces envoyés à l'étranger. Il n'en resterait que 150 000 pour la consommation intérieure de la France. Cette fabrication emploie 5 000 ouvriers et fait vivre plus de 15 000 personnes.

DRAME SINGULIER.

Dans une fête donnée à Tolède, à l'occasion du mariage de Philippe II avec Marie d'Angleterre, on représenta en plein air une scène dramatique où l'on vit la Foi assise sur un char, et dix aveugles figurant chacun un des commandements. ⁽²⁾

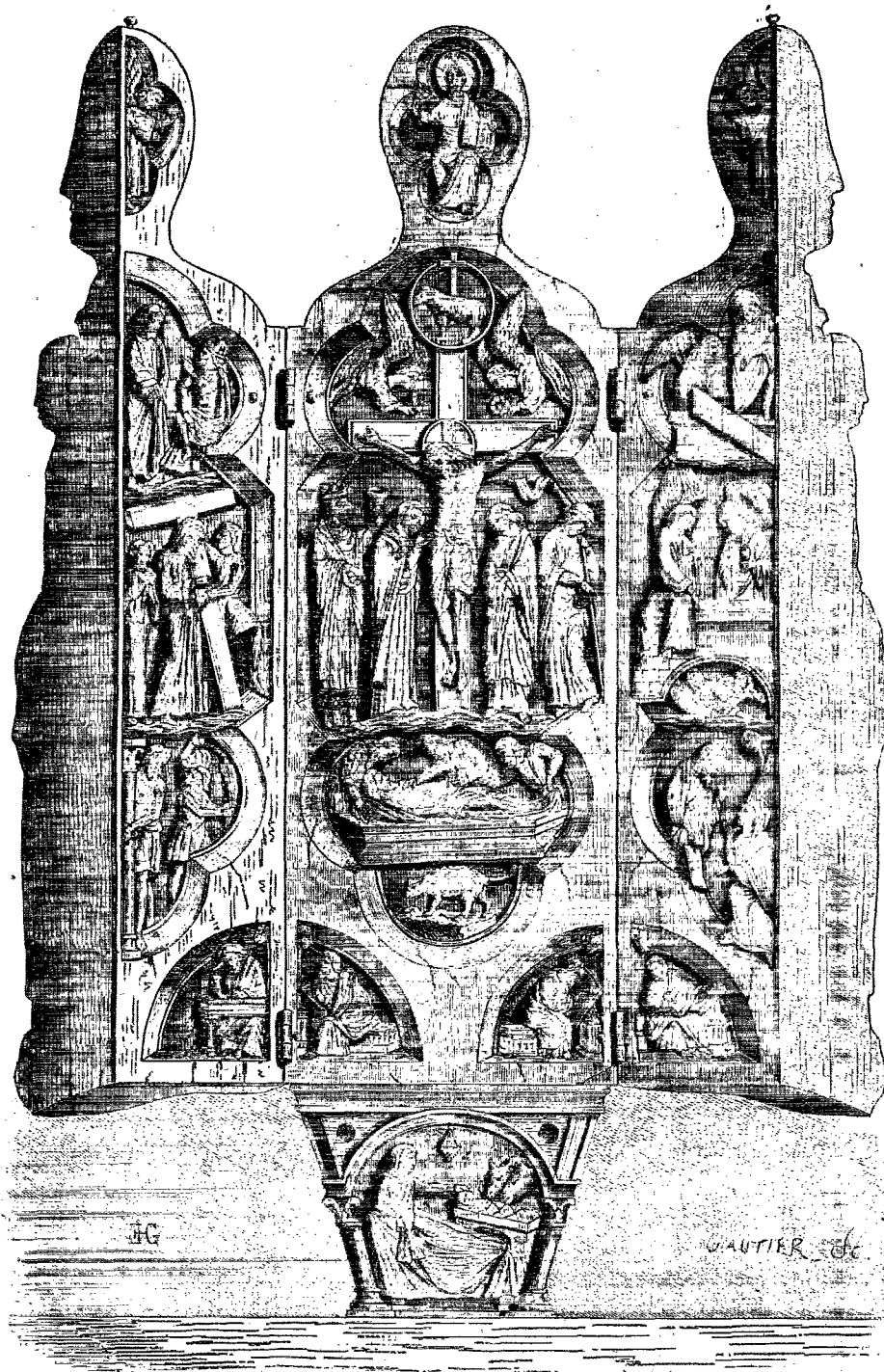
VIERGE OUVRANTE DU MUSÉE DU LOUVRE.

La Vierge ouvrante qui est ici représentée est un des plus précieux objets que renferme la collection des ivoires du Musée du Louvre.

(1) Voyez, sur ce grand artiste, le livre intitulé : *Jehan Fouquet*, notice extraite du volume d'appendice des Évangiles, publié par Léon Curmer. — Voyez aussi notre Table de quarante années.

(2) Juan de Angulo, *Flor de las solemnes alegrias que se hicieron en la imperial ciudad de Toledo*, etc. Tolède, 1555.

Il y a diverses sortes d'images ouvrantes : ce sont ordinairement des statues ou statuette, souvent aussi d'autres objets, un fruit, une fleur, divisés de manière à laisser voir, en s'ouvrant comme l'intérieur d'un tableau à



Musée du Louvre. — Vierge ouvrante en ivoire. — Dessin d'Édouard Garnier.

volets, soit des reliques, soit des sujets peints ou sculptés. On fit de semblables images dès le douzième siècle, et le goût s'en perpétua pendant tout le moyen âge. Le bel ivoire du Louvre appartient au treizième siècle. Il a 45 centimètres de hauteur. Un crochet, fixé derrière le dossier du siège sur lequel la Vierge est assise, prouve que la statuette devait être suspendue et non posée, et cette destination est également indiquée par la forme du socle à base étroite qui s'élargit à sa partie supérieure.

La gravure fait aisément comprendre comment se déve-

loppaient les compartiments faisant office de volets, et permet d'apprécier la beauté du travail. Nous devons seulement décrire brièvement les scènes figurées.

Au centre, à la partie supérieure, est représenté le Christ bénissant et tenant le livre des Évangiles ouvert, et dans les lobes pris, comme celui-ci, de chaque côté aux dépens de la statue, on voit deux anges en adoration. Le sujet principal est le Crucifiement. Des deux côtés de la croix où Jésus est attaché se tiennent, d'une part, la sainte Vierge, derrière laquelle est l'Église triomphante,

sous les traits d'une femme couronnée; de l'autre, saint Jean, et près de lui la Synagogue vaincue, sous la forme d'une femme dont les yeux sont couverts d'un bandeau, et qui tient un étendard brisé et les tables de l'ancienne loi



Tableaux intérieurs de la Vierge ouvrante. — Dessin d'Édouard Garnier.

renversées. Au sommet de la croix est sculptée la figure symbolique de l'Agneau dans un nimbe, et au-dessus du bras de la croix, deux anges portant le soleil et la lune. Cette manière d'exprimer la part que le monde entier prend au grand fait qui s'accomplit, est connue par de nombreux exemples et remonte à l'antiquité. Au-dessous du sujet central, le Christ mort est enseveli. Un animal qui ressemble à un loup est figuré sous le tombeau. C'est peut-être l'ennemi des hommes que l'Écriture compare à un animal féroce cherchant une proie à dévorer.

Dans le compartiment de gauche sont représentées des scènes de la Passion qui précèdent la mise en croix : Jésus amené devant Pilate; Jésus portant sa croix; Jésus flagellé. — Dans le compartiment de droite, les scènes qui ont suivi la mort du Seigneur : la Résurrection; les saintes femmes au tombeau; Jésus apparaissant à Marie-Madeleine. Plus bas, dans deux demi-cercles, sont placées les figures des quatre évangélistes. Sur les trois faces du socle, on voit : l'Annonciation; Marie et Jésus dans la crèche; saint Joseph endormi.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 6, 10, 22.

V. — L'INFLUENCE DU VOISINAGE.

Il était impossible que mes parents n'eussent pas remarqué que leur apparition dans la rue venait d'interrompre tout à coup ma conversation avec un étranger : aussi m'attendais-je, en rentrant avec eux chez nous, à subir un interrogatoire touchant ma nouvelle connaissance ; pas un mot, cependant, ne fut dit à ce sujet. De ce qu'on ne me demandait rien, je n'en conclus pas que j'avais le droit de ne rendre compte ni de ma conduite, ni de mes relations. Grâce à Dieu, la dissimulation n'était pas au nombre des défauts qu'on avait à me reprocher ; donc, sans y être provoqué, dès que je fus assis à table, vis-à-vis de mon père et de ma mère, je leur racontai, sans en rien omettre, l'emploi et les incidents de ma première journée à Rouen.

Encore sous l'influence de la bonne impression que mon dernier entretien avec Justin Chanceux avait produite sur moi, je parlai de mon jeune voisin avec une animation qui ne m'était pas habituelle. A la façon dont ma mère se tenait penchée vers moi comme pour ne rien perdre de mes paroles, il m'était facile de voir que mon émotion l'avait gagnée ; je ne sus pas d'abord s'il en était de même quant à mon père, car il avait repris et rouvert son livre ; mais lisait-il attentivement ? Je ne doutai plus du contraire lorsque, ayant tourné les yeux de son côté, je m'aperçus qu'il me regardait à la dérobée par-dessus son livre. Il paraissait à la fois surpris et satisfait de m'entendre parler de la sorte. Ceci m'encouragea à dire, en terminant mon récit :

— Je suis bien aise d'avoir rencontré ce jeune homme, et maintenant j'aurais beaucoup de regret si l'on me défendait de le revoir.

Je lus une approbation dans les yeux de ma mère ; mon père garda le silence ; mais, pour lui, en pareil cas, se taire c'était aussi approuver.

L'heure fixée pour se mettre au lit étant venue, mon père donna ainsi le signal du coucher :

— Il est temps que ceux qui ont bien employé leur journée aillent prendre du repos afin de pouvoir recommencer demain la même tâche ; car on travaille demain, continua-t-il, en appuyant sur ses dernières paroles avec une intention qui ne pouvait m'échapper.

Puis, s'adressant à ma mère, de qui le regard soudainement attristé venait de se tourner vers moi, il ajouta :

— Gabriel sait bien que je ne dis pas cela pour lui.

Je ne fus pas insensible à ce reproche déguisé sous l'apparence d'une sécurité promise à ma paresse. Retiré dans ma chambrette, j'essayai de me distraire de la pensée qui m'obsédait en regardant au dehors. J'ouvris ma fenêtre et m'accoudai sur la barre d'appui. Il faisait nuit complète ; aussi loin que mes regards pouvaient plonger dans l'obscurité, je voyais poindre, çà et là, à travers les rideaux et les vitres, de pâles lumières aux étages supérieurs des maisons situées de l'autre côté de la rue. Mieux à portée de ma vue et surtout fortement éclairé, l'atelier de Justin fixa longtemps mon attention. La silhouette de mon voisin et celle de sa sœur cadette, dessinées sur le rideau blanc de la fenêtre, me traduisaient si bien leurs mouvements que j'assistai, témoin invisible, à l'emploi de leur soirée. Lui, travaillait à son métier ; elle, assise devant la même table où je l'avais vu tantôt copiant au crayon une peinture, tenait un livre à la main et lisait évidemment à haute voix. De temps en temps, elle fermait le livre et me semblait interroger son frère. Celui-ci interrompait aussitôt

son travail et relevait la tête pour répondre à la question que sa sœur venait de lui adresser, et chacun ensuite reprenait son occupation.

Ainsi, longtemps après que mon père eut dit : « Il est temps d'aller reposer, car on travaillera demain », on travaillait encore chez Justin Chanceux !

La veillée se prolongea si avant dans la soirée, que toutes les lumières étaient éteintes dans notre voisinage quand je vis, à la faveur des ombres portées sur le rideau, mes jeunes voisins quitter leurs sièges. La lectrice prit un bougeoir qu'elle vint présenter à la flamme de la lampe que lui tendait l'artisan, et je devinai le baiser fraternel au mouvement de leurs têtes se penchant l'une vers l'autre. Bientôt après, deux portes qui se faisaient face dans l'atelier s'ouvrirent en même temps, et derrière ces portes disparurent, chacune de son côté, la lumière de la lampe et celle du bougeoir. Je me trouvais en pleines ténèbres aussi bien à l'extérieur qu'au dedans ; car, durant ma longue contemplation des silhouettes, ma bougie avait achevé de se consumer. Je ne restai pas davantage à ma fenêtre, le froid de la nuit m'avait saisi et le sommeil me gagnait. Je me dirigeai à tâtons jusqu'à mon lit. Si, la tête posée sur l'oreiller, je m'endormis aussitôt, du moins, j'emportai dans mon premier rêve le spectacle salutaire de cette laborieuse veillée.

Le lendemain, je me réveillai beaucoup plus tôt que le jour précédent. Cependant tout le monde était déjà levé à la maison quand je rouvris les yeux. Dès que j'eus repris possession de moi-même, ma première pensée fut pour mes parents, que j'entendais parler et marcher dans la chambre voisine ; mais mon premier regard se tourna du côté de l'atelier de Justin. La grand'mère, le frère, la sœur et les trois ouvriers, assis aux places qu'ils occupaient la veille, avaient commencé leur journée.

A Paris, dans notre rue silencieuse, bordée de vastes hôtels, je n'avais pas pu avoir l'idée d'une semblable activité à pareille heure.

J'étais depuis quelques instants accoudé sur l'appui de ma fenêtre, quand Madeleine entra chez moi ; elle s'étonna de me trouver levé.

— Je vous croyais encore au lit comme hier, me dit-elle, autrement je n'aurais pas manqué de vous appeler quand vos parents ont été prêts à partir.

— Ils sont partis ! m'écriai-je.

— Sans doute ; il est l'heure d'aller à sa besogne quand on est susceptible d'en avoir une. Moi, je vais à la mienne, poursuivit Madeleine en prenant son panier. Votre déjeuner est sur la table ; n'oubliez pas en sortant de mettre la clef où vous savez.

Comme s'il lui avait été ordonné d'éviter mes questions, elle s'empressa de me laisser seul.

Ainsi que la veille, je me trouvais libre et avec le droit, non exprimé mais sous-entendu, d'user de ce temps de liberté selon ma fantaisie. J'eus bientôt fait d'expédier ce premier déjeuner ; je n'avais pas encore achevé la dernière bouchée que j'étais déjà revenu à mon poste d'observation. Cette fois mon attente fut trompée, l'atelier était désert. Une horloge qui sonna me rappela que c'était vers cette même heure qu'avait eu lieu notre première rencontre avec Justin. Il m'avait dit qu'aux moments de repos son passe-temps favori était la vue de l'arrivée et du départ des navires ; je le supposai donc sorti, après le déjeuner, pour aller faire sa promenade habituelle. Ma supposition était juste ; car, étant descendu dans l'espoir de le rejoindre sur le quai, nous nous rencontrâmes à moitié chemin. Justin revenait soucieux à la maison : un ancien client de son père, qui allait au Havre s'embarquer pour la Havane, où il devait se fixer, lui avait proposé de l'emmener.

— Naturellement, j'ai répondu non, me dit-il; mais c'est égal, il est bien dur de refuser ce qu'on désire le plus et de ne avoir point le droit de regretter ce qu'on refuse.

— C'est donc bien beau, ce pays-là? lui demandai-je.

— Celui-là ou un autre, répliqua Justin. Ce qu'il y a de beau pour un homme, c'est de voir ce qu'il ne connaissait pas et d'avoir appris ce qu'il ignorait. Au fait, reprit-il d'un ton résolu et pour se consoler du voyage qu'il ne devait pas faire, Juliette et moi nous la connaissons ce soir, cette Havane; ce sera le sujet de notre étude à la veillée.

— Comment, vous étudiez le soir?

— Oui, en travaillant. Dame! quand on n'a que ce moment-là pour s'instruire! ma sœur lit tout haut la leçon; moi, je l'écoute, et j'en retiens le plus que je peux. C'est ainsi que nous avons appris ensemble l'arithmétique, l'histoire, la grammaire, quelques mots d'anglais et un peu de géographie, enfin tout ce que vous devez savoir beaucoup mieux que nous, vous qui avez toujours eu le temps d'apprendre.

Chaque parole de Justin était une attaque portant coup contre mon ignorance. Je le quittai sans avoir eu le courage de lui avouer que je ne savais absolument rien, et, durant plusieurs jours, j'évitai de le rencontrer; ce qui ne m'empêchait pas, le soir, après avoir pris congé de mes parents, d'assister de ma fenêtre à la veillée du frère et de la sœur.

Je passe sous silence les semaines qui se succédèrent sans que rien interrompît la monotonie de mon existence.

Le premier mois de notre séjour à Rouen touchait à sa fin; les dernières journées me parurent d'autant plus longues que, du matin au soir, absolument abandonné à moi-même et ne sachant pas me créer une distraction attrayante, mon inaction commençait à me faire envier le sort de ceux qui ont des devoirs à remplir. Mon père semblait avoir pris le parti de ne m'en imposer aucun. Parfois, au regard interrogateur de ma mère et à certain mouvement de ses lèvres, je m'apercevais bien qu'elle était sur le point de me demander : — Qu'as-tu fait aujourd'hui?

Mais, soit par un effort de sa propre volonté, soit qu'elle se fût engagée à ne jamais m'interroger, la question que j'attendais ne sortait pas de sa bouche.

Il ne fallait qu'un incident imprévu pour me décider à rompre avec une oisiveté qui m'accablait comme un pesant fardeau; l'incident ne se fit pas attendre.

Nous étions, vous le savez, au dernier jour du mois. Chez nous le souper venait de finir; mon père dit à Madeleine de débarrasser la table, et quand le couvert fut enlevé, il continua, sans quitter sa place :

— Mon patron paye à jour fixe; j'ai reçu ce soir le prix de mon travail : le voici.

Il ouvrit sa bourse et laissa tomber trois louis d'or sur la table.

— C'est jour de recette aujourd'hui, reprit ma mère, car je rapporte ici le gain de mes quatre semaines à l'atelier.

Huit pièces de cinq francs allèrent rejoindre les trois louis d'or.

S'adressant gaiement à ma mère, mon père lui dit :

— Madame la caissière, ramassez l'or et l'argent, et allez inscrire tout cela sur votre livre.

Madeleine, qui était restée dans la salle à manger, s'avança vers ma mère au moment où elle se levait, et, montrant sa main droite pleine de menue monnaie, elle dit timidement :

— Si Madame veut bien inscrire aussi ces douze francs-là; ils appartiennent à la maison.

— Comment cela?

— J'ai maintenant si peu d'ouvrage chez vous que, sans négliger mon service ici, je trouve le temps d'aller faire deux petits ménages dans le quartier.

Ma mère, repoussant avec émotion la main pleine que ma vieille gouvernante s'obstinait à tendre vers elle, répliqua d'une voix où se trahissait l'attendrissement :

— Cet argent que vous m'offrez, c'est le prix de vos peines; je ne puis le recevoir et accepter en outre les services que vous nous rendez tous les jours.

— Pourquoi donc pas? riposta Madeleine; est-ce que vous me fournissez de la besogne pour la valeur du logement que j'occupe ici? Mettons, si vous voulez, que l'un acquitte l'autre, il reste encore à compter ma nourriture; or, quand on est plusieurs à manger au même pain, il est juste que chacun paye sa part en argent ou en travail; voilà la mienne.

Elle déposa, en achevant de parler, ses douze francs en monnaie devant mon père, qui jusque-là n'était pas intervenu dans le débat.

— Madeleine a raison, dit-il en lui serrant affectueusement la main; elle a parlé comme une brave fille qu'elle est; il n'y a que les malades et les infirmes qui aient le droit de manger le pain qu'ils n'ont pas gagné.

Ce que je venais de voir et d'entendre avait produit en moi une véritable révolution. Devant l'exemple de mes courageux parents et l'action généreuse de notre servante, j'eus enfin conscience de mon indignité. Une bonne inspiration me vint, et, pour la mettre sur le champ à exécution, je demandai la permission de m'absenter : on me l'accorda sans m'interroger sur le motif de ma sortie après la nuit tombée; mais je m'aperçus en descendant l'escalier que Madeleine me suivait. Elle dut être rassurée en me voyant entrer dans la maison où Justin Chanceux habitait en famille.

Soutenu par la résolution subite qui me menait chez mon jeune voisin, je ne craignais plus de m'humilier devant lui. Étonné de me voir, il m'accueillit ainsi :

— J'ai eu lieu de croire quelquefois que vous m'évitiez; j'en étais fâché; je me suis trompé puisque vous voilà ici, soyez le bienvenu.

Encouragé par cette franche réception, j'abordai le sujet de ma visite.

— Je viens à vous, lui dis-je, parce que je veux savoir gagner ma vie; il faut pour cela que j'aie un métier dans les mains; en combien de temps puis-je apprendre le vôtre?

De ma part, cette question lui parut étrange, et il ne sut pas d'abord s'il devait la prendre au sérieux; mais quand il vit que je parlais sincèrement, il me répondit sur le même ton, et, après un entretien qui dura assez longtemps, Justin et moi nous étions engagés l'un envers l'autre.

Je revins à la maison; mes parents attendaient impatiemment mon retour; j'eus à leur dire en rentrant :

— Avec votre permission, ma vie va changer, car moi aussi je veux travailler : j'entre demain en apprentissage; dans deux ans, je puis être compagnon cordonnier; il dépendra de mes progrès de mériter avant six mois une petite gratification au bout de chaque semaine, et je la mériterai afin de pouvoir, comme Madeleine, payer aussi ma part du pain que nous mangeons.

Madeleine, émue jusqu'à la suffocation, murmurait d'une voix indignée : — Cordonnier! mon Gabriel cordonnier!

Ma mère me serra tendrement dans ses bras; mon père dit seulement :

— C'est bien; nous verrons ce que durera cette belle résolution.

La suite à la prochaine livraison.

LES REITRES.

Elles remontent haut dans l'histoire militaire de la France, ces bandes de mercenaires étrangers que les rois ainsi que les grands vassaux de la couronne prenaient à leur solde quand les levées arbitraires sur la population de leurs domaines ne suffisaient pas aux besoins d'une campagne. Après les meurtriers incendiaires nommés les *rou-tiers*, puis concurremment avec ceux-ci, on compta, du douzième au quatorzième siècle, les *cotteteaux* ou *coustilliers*, fantassins armés d'une lame de fer solidement emmanchée appelée *couterel* ou *coustil*; puis vinrent les *brabançons*, les *ribauds* et les *tard-venus*, troupes de pillards confondues sous le nom collectif de Grandes Compagnies, lesquelles furent, on le sait, plus dangereuses en temps de paix qu'utiles en temps de guerre pour les pays qu'elles étaient chargées de défendre. Il ne fallut pas moins que la politique de Charles V et l'énergie de Duguesclin pour en délivrer le royaume qu'elles dévastaient. Trop soupçonneux pour confier à ses propres sujets la garde de sa personne, Louis XI soudoya des Écossais et des Suisses qui, soumis à une discipline sévère, furent des auxiliaires fidèles.

Depuis, l'Espagne et l'Italie avaient introduit dans leurs armées de terribles chevaucheurs allemands originaires de la Saxe, du Brunswick et des Deux-Ponts, quand nos guerres de religion les attirèrent en France. Sans préférence quant à la question de drapeau ou de croyance, on vit les *reitres* servir tour à tour et quelquefois simultanément les partisans du catholicisme et ceux de l'Eglise réformée.



Reître allemand du dix-septième siècle (Musée historique du costume).
Dessin de Sellier.

Les reitres, — exactement, les cavaliers, — formaient un corps de cavalerie légère, divisé en cornettes (escadrons) d'au moins cinq cents chevaux et de mille au plus. On les nommait vulgairement *pistoliers* ou diables empistolés, du nom de l'arme à feu qu'ils importèrent en France, et

dont ils nous enseignèrent l'usage. Au lieu de cuirasses d'acier, ils portaient, pour amortir le choc des balles, d'épais pourpoints de buffle, et pour se garantir du mauvais temps, ils se couvraient d'une lourde capote à laquelle on donna aussi le nom de reître.

Ces mercenaires, qui disparurent complètement au dix-septième siècle, participèrent à toutes les sanglantes querelles du siècle précédent. En 1587, ils étaient commandés par Fabien, comte de Dohna, fils du burgrave Stanislas de Dohna. Celui-ci, qui tenait pour Henri III contre les ligueurs, investit le château d'Auneau, situé près de Chartres, où le duc de Guise Henri le Balafré avait établi son quartier général. Ce château d'Auneau, dont une tour restée debout domine encore la campagne environnante, pourrait être surnommé le tombeau des reitres. Voici ce que le général Bardin a écrit touchant la meurtrière journée du 11 novembre 1587 : « Un affreux massacre de reitres a laissé des souvenirs encore subsistants dans le château d'Auneau. Les fossés de ce manoir ont été comblés par les pots (casques), les cabassets, les armures des morts. Pendant deux siècles, les forgerons du pays s'y sont approvisionnés du métal que demandaient la ferrure des chevaux et la fabrication des instruments de labourage. »

LE TRAVAIL.

Dieu nous a imposé de bien rudes épreuves sur cette terre ; mais il a créé le travail, tout est compensé. Les larmes les plus amères tarissent grâce à lui ; consolateur sérieux, il promet toujours moins qu'il ne donne ; plaisir sans pareil, il est encore le sel des autres plaisirs. Tout vous abandonne, la gaieté, l'esprit ; lui, il est toujours là, et les profondes jouissances qu'il vous procure ont toute la vivacité des enivrements de la passion avec tout le calme des plaisirs de la conscience. Est-ce en dire assez ? Non, car à ces privilèges du travail, il faut en ajouter un dernier plus grand encore : c'est qu'il est comme le soleil ; Dieu l'a fait pour tout le monde.

Ernest LEGOUVÉ.

LES ÉCOLES A TRICOTER.

ORIGINE DES SALLES D'ASILE.

C'est sous ce modeste titre que les premières salles d'asile connues furent fondées, en 1771, au Ban de la Roche, dans les Vosges, par l'excellent pasteur Oberlin (*).

La direction et la surveillance des enfants recueillis dans ces écoles avaient été confiées par Oberlin à sa digne compagne, Salomé Witter, et à une autre femme non moins dévouée, Louise Scheppeler.

Le matin, la leçon était faite dans la classe. Le soir, dès que la saison le permettait, elle se donnait à travers champs.

Les maîtresses avaient le nom de *conductrices*. Chemin faisant, on enseignait aux enfants le nom et les vertus des plantes ; on les faisait observer, réfléchir, raisonner à propos des phénomènes les plus simples de la nature ; on ouvrait leur intelligence à la première notion des grandes lois de la vie universelle, leur cœur à l'amour du prochain et au respect de Dieu.

La promenade, sagement réglée, fortifiait les corps ; l'ordre qui y régnait habituaient les caractères à la discipline et à l'obéissance ; et l'enfant rentrait avec une provision de santé, d'observations utiles et de bons sentiments.

(*) Voy. le portrait de cet homme de bien, tome IX, 1841, p. 96, et plusieurs articles sur ses travaux (Table de quarante années).

UN VILLAGE SOUS LES TROPIQUES.

LES NÈGRES AFFRANCHIS.



Un Village sous les tropiques. — Dessin de Gaudry.

Voici un de ces gracieux villages qui s'élèvent à l'ombre des palmiers, et qui, en mainte région de l'Amérique, ont remplacé des habitations d'esclaves. Tout est riant, tout porte à des idées consolantes dans ces charmants paysages. Les noirs propriétaires de ces frêles maisonnettes n'ont plus à redouter le fouet du commandeur ; leurs femmes n'ont plus à craindre qu'on vende leurs enfants à la criée.

Mais il faut tout dire : il y a plus d'un genre d'esclavage ; et on trouve sous ces climats, où tout invite à l'indolence, des esclaves de la paresse, des esclaves d'une puérile vanité, des esclaves frivoles du plaisir, pour lesquels les prévisions du lendemain n'ont jamais existé. Il faut cultiver ces âmes, les affranchir d'elles-mêmes, vaincre leurs instincts de race ; ce sont des enfants dont il faut faire des hommes.

Plusieurs tentatives ont déjà réussi. En diverses contrées, les écoles où sont admis les enfants de couleur sont nombreuses et fréquentées. On a même réussi à initier parfois ces élèves aux éléments des sciences appliquées.

C'est ainsi que dans la vaste colonie de la Guyane, qui confine au Brésil, où l'esclavage est graduellement aboli, on a fondé, à la fin de 1865, un cours d'agronomie et un cours complémentaire, en admettant parmi les matières d'enseignement, nous dit un publiciste, « la mécanique, la statistique, la physique et la chimie. » En agissant ainsi, ajoute M. Léon Rivière, « on a eu évidemment pour but de former la population créole aux arts professionnels, de faire de bons chefs d'atelier, capables de discerner ce qui constitue les travaux industriels, c'est-à-dire les actes où les perfectionnements peuvent être introduits. On a pensé avec raison que la science qui dirige les travaux de l'industrie est une partie essentielle des facultés industrielles ; on ne fera pas de prime saut des ingénieurs,

mais on leur ouvrira la voie des études scientifiques. » ⁽¹⁾

« Cette mesure de l'administration, dit encore le même écrivain, me paraît être très-bien entendue et répondre à un besoin réel. Les savants français ou étrangers ne font, en effet, que rarement, exceptionnellement, des voyages dans l'intérêt de la science, comme Humboldt, la Condamine, Schomburgk ; quand on aura formé une génération guyanaise de chimistes, de botanistes, de mécaniciens, ils emploieront évidemment le temps qu'ils passeront dans leur pays à rechercher les matières minéralogiques et médicales, les gommés, les huiles, les baumes, enfin tous les produits utiles dans leur application à l'industrie. On forcera ainsi avec le temps la Guyane à ouvrir ses mains, et il en sortira de l'or et des parfums. »

La prévision s'est promptement changée en réalité. On sait que l'or sort du sol en quantité vraiment prodigieuse sur les rives de l'Approuague, où, durant des siècles, on a ignoré son existence. Notre colonie doit la découverte de ces gisements à un Indien portugais nommé Paolino, qui avait longtemps vécu au Brésil. Cet homme énergique y avait appris l'art, fort rudimentaire, à coup sûr, de recueillir la poudre d'or dans certains cours d'eau. « La conviction et la chaleur de ses paroles, nous dit M. de Bouglisse, firent passer une partie de la foi qui l'animait dans l'esprit du commandant de l'Approuague », et les mines d'or furent découvertes. D'après les chiffres publiés, dès l'année 1873, les placers de la Guyane n'ont pas rendu moins de 832 344 kilogrammes d'or, dont la valeur, à trois francs le gramme, donne le total énorme de 2 497 032 francs. ⁽²⁾

⁽¹⁾ Voy. *la Guyane française en 1865*. Cayenne, imprimerie du Gouvernement, 1866, in-8.

⁽²⁾ Le rendement du lavage des sables aurifères de l'Approuague et du Sinnamary a toujours été croissant. Durant les quatre premiers mois

Grâce à l'initiative d'un pauvre Indien, qui cependant avait appris quelque chose, l'Eldorado de Walter Raleigh n'est plus un récit légendaire ; maints villages des tropiques qui s'élèvent en ce moment sur les bords verdoyants de l'Approuague vont peut-être se transformer en petites cités florissantes. Une fois la fièvre de l'or passée, l'ardeur et le travail des populations se porteront, comme il est arrivé en Californie, vers l'agriculture et les industries utiles.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

NOUVELLE.

Fin. — Voy. p. 6, 10, 22 et 30.

VI. — LA VIE NOUVELLE.

J'avais dit : « Ma vie va changer. » En effet, dès le lendemain j'entrai en apprentissage. Je me vois encore au moment où je quittai la maison, à sept heures du matin, pour aller chez Justin Chanceux commencer ma première journée de travail. Madeleine, tremblante d'émotion et tousjours indignée, grommelait comme la veille :

— Cordonnier ! mon Gabriel, le fils de mes maîtres, cordonnier !

D'un regard que voilait une larme d'attendrissement, ma mère lui imposa silence. Me voyant prêt à partir, mon père, peu démonstratif d'ordinaire, me prit les deux mains, m'attira vers lui, et m'embrassa en me disant :

— C'est bien ; va, mon ami, et bon courage !

Si ma résolution eût été fléchissante, ces paroles et cette caresse l'auraient aussitôt raffermie.

Je fus reçu chez nos voisins comme un ami qu'on attendait : la grand'mère interrompit son dévidage pour me dire franchement : « Bonjour, mon garçon. » Juliette, qui était déjà à son dessin, m'adressa seulement un rapide coup d'œil accompagné d'un bon sourire et se remit à crayonner. Justin, qui avait annoncé mon arrivée et préparé pour moi une place à côté de lui dans l'atelier, m'y installa, et, tout en continuant de travailler, me donna les premières notions du métier que je croyais destiné à devenir un jour mon gagne-pain.

Pour ne pas prolonger outre mesure le récit de ma nouvelle existence, je me bornerai à vous dire qu'elle était ainsi réglée : de même que le maître et ses ouvriers, chaque matin, au dernier coup de sept heures, je commençais ma tâche journalière à l'atelier ; à midi sonnant, je me retrouvais chez nous à la table de famille, et parfois assez empêché pour couper mon pain et tenir ma fourchette, attendu mon peu d'habileté d'abord à manier le marteau et à planter droit les alènes. À part l'accident de mes doigts meurtris ou piqués jusqu'au sang, ce qui faisait jeter les hauts cris à Madeleine et inquiétait ma mère, les repas étaient devenus plus gais. Par habitude, mon père mettait toujours un livre à côté de son couvert, mais il oubliait souvent de l'ouvrir pour causer avec moi. Une heure après, j'étais de nouveau assis sur mon escabeau à côté de Justin. La journée finie, je revenais à la maison, mais je n'y faisais pas une longue station. Si mon métier m'occupait, quoiqu'il fût peu de mon goût, la veillée du frère et de la sœur m'intéressait bien davantage. Mon ignorance leur attribuait un tel savoir, que j'en devins jaloux et désespérai de pouvoir jamais y atteindre. Je voulus du moins l'essayer : l'activité manuelle avait éveillé chez moi celle de l'esprit, et, grâce à l'habitude du travail acquise, je sentis le besoin de m'instruire. Incertain du résultat de la tentative que je médi-

de l'année 1874, la production de l'or n'a pas été inférieure à 459* 707, équivalant à 1 300 954 francs. Au lieu de 1 300 ouvriers qui y étaient employés en 1873, on en comptait 2 000 en 1874.

tais, je gardai le silence auprès de mes parents sur le motif qui me faisait désirer d'aller, après le souper, passer le reste de la soirée chez mon maître d'apprentissage.

Il s'était écoulé sept mois depuis mon entrée dans l'atelier de Justin. Je ne pouvais, en conscience, me glorifier de mes progrès dans mon métier, malgré ma bonne volonté de bien faire et mon travail assidu ; cependant, quand vint le jour de la paye, je reçus la gratification qui m'avait été promise. Je n'étais pas assez convaincu de l'avoir méritée pour m'en montrer fier lorsque je l'ajoutai au triple apport mensuel de mon père, de ma mère et de Madeleine, qui tenait plus que jamais à faire profiter la bourse commune du prix de ses deux ménages au dehors ; le faible appoint fourni par moi fut reçu comme si j'avais apporté la plus forte quote-part pour subvenir aux frais journaliers de la maison.

— Le pauvre enfant ! dit ma vieille gouvernante, c'est en travaillant du matin au soir à son vilain métier qu'il a gagné cela.

— Ce n'est pas ce travail-là qui m'occupe le soir, répondis-je.

— Et lequel donc ? demanda mon père.

— Si vous vouliez m'interroger, répliquai-je, j'en serais bien heureux.

— T'interroger ! sur quoi ?

— Sur la grammaire, l'arithmétique, l'histoire ou la géographie.

Ma mère et Madeleine m'écoutaient avec surprise, bien plus, avec admiration, avant même que j'eusse répondu à la première des questions que m'adressa mon père, revenu de son étonnement. Durant une heure, il me fit subir un examen duquel j'eus la satisfaction de me tirer avec bonheur ; puis je nommai mes maîtres : Juliette et Justin.

— Il est trop tard ce soir, dit mon père, pour lui faire ma visite ; mais demain, tu n'iras pas seul à ton atelier : je t'y conduirai.

Vous jugez si, après une telle soirée, la nuit fut bonne pour tous à la maison.

Un peu avant l'heure à laquelle les compagnons commencent leur journée, mon père, suivant l'intention qu'il avait manifestée la veille, me conduisit à l'atelier, et, répondant au mouvement de surprise que cette visite matinale causait à Justin Chanceux, il lui dit :

— Ce qui m'amène chez vous, mon cher voisin, c'est le besoin que j'éprouve de vous serrer la main en témoignage de mon estime et de la gratitude que je vous dois : vos soins et votre exemple ont donné à mon fils le goût du travail ; vous avez fait plus pour lui, vous lui avez inspiré l'amour de l'étude.

— Vous voulez parler de nos petites causeries du soir, reprit modestement Justin ; notre savoir ne s'étend pas bien loin : aussi avions-nous si peu de chose à lui apprendre que c'est lui qui nous en remontre à présent. Il faut croire qu'il étudie en dehors de nous.

— Où et comment étudies-tu ? me demanda mon père.

— Vous avez des livres, lui dis-je, et si quelquefois ma chandelle brûle si tard, ce n'est pas parce que j'oublie de l'éteindre avant de m'endormir.

Cet aveu émut visiblement mon père ; il changea de ton pour demander à Justin : — Franchement, croyez-vous faire un habile ouvrier de ce garçon-là ?

— Franchement, répondit mon maître d'apprentissage, je erois qu'un bon professeur en ferait un excellent élève.

Cette réponse produisit un changement inespéré dans ma destinée. Quand nous nous retrouvâmes le soir en famille, mon père nous annonça que ses honoraires venaient d'être notablement augmentés chez son patron, ce qui pouvait lui permettre un important surcroît de dépense.

— Si Gabriel, dit-il, ne tient pas absolument à continuer son apprentissage, je puis le faire entrer comme externe dans un pensionnat qui envoie ses élèves suivre les cours du lycée de la ville.

Cette proposition ne me parut pas assez étonner ma mère; moi, tremblant et pleurant de joie, j'embrassai tour à tour mes parents et Madeleine; celle-ci, radieuse, s'écriait, comme si elle eût remporté une victoire: « Je savais bien que mon Gabriel ne serait pas cordonnier! »

Dégagé amiablement comme apprenti envers Justin Chanceux, nos relations journalières n'eurent point à souffrir de cette rupture. Ma position d'externe me laissant la liberté de mes soirées, j'obtins de mes parents la permission de les passer chez nos voisins. Je profitais de leur veillée pour faire mes devoirs exigibles le lendemain; Juliette et son frère profitaient des leçons que j'avais reçues le matin pour compléter ou rectifier leur instruction. Une année entière se passa ainsi; puis arriva l'époque de la distribution des prix: ce qu'il m'avait fallu travailler pour être admis à concourir avec les élèves de ma classe, je vous le laisse à penser. Sans l'émulation de Justin et de Juliette, sans notre enseignement mutuel, je n'aurais pu compter sur une seule nomination au concours; j'en obtins trois. Il y eut sinon fête chez nous, du moins réunion de famille, c'est-à-dire que nous eûmes pour convives nos amis de l'autre côté de la rue.

J'arrive au terme de mon récit, je veux parler de l'année où je concourus pour le prix de philosophie. Je n'obtins que la seconde nomination, cela suffisait à l'ambition de mon père; quelques mois auparavant, il avait cessé d'aller à son bureau. Vers la même époque, Justin avait été appelé chez un notaire de Rouen, afin de recevoir d'un donateur inconnu une somme assez considérable pour lui permettre de fonder sur le quai, sa promenade favorite, un vaste magasin de chaussures.

Mon second prix obtenu, il fut question pour moi d'aller passer à Paris un examen pour l'admission à l'École polytechnique. — Puisque vous aimez les voyages, dit mon père à Justin, pourquoi ne feriez-vous pas avec nous celui de Rouen à Paris, que vous ne connaissez pas encore?

— Nous emmènerions aussi votre sœur, ajouta ma mère; et, pendant votre absence, les menuisiers et les peintres achèveraient leurs travaux dans votre nouveau magasin que vous trouverez prêt à vous recevoir à votre retour.

Je joignis mes instances à celles de mes parents, et le voyage en commun fut décidé.

« Où allons-nous loger? » se demandait tout haut Madeleine, qu'inquiétait la possibilité d'installer tant de monde sous le même toit, à Paris, où les loyers sont si chers. Nous arrivâmes, et ce fut précisément dans la rue et devant l'hôtel où nous habitions autrefois que s'arrêta la voiture qui nous amenait. Le concierge, que j'avais connu autrefois, remit un trousseau de clefs à ma mère, et je me retrouvai bientôt dans notre ancien appartement: rien n'y avait été changé, et personne ne nous y avait remplacés depuis que nous l'avions quitté. Madeleine croyait à un miracle; c'était au moins pour elle un mystère; il ne tarda pas à nous être expliqué.

Mon père n'avait pas été victime d'un désastre financier; mais il en avait pris prétexte afin de tenter une dernière épreuve pour vaincre ma paresse et me faire sentir la nécessité et la dignité du travail.

Mais l'emploi qu'il occupait à Rouen? Il l'avait accepté non pour en tirer profit, mais pour conserver à un pauvre commis devenu infirme les appointements qu'il ne pouvait plus gagner: il n'avait quitté sa place que lorsque celui qu'il remplaçait gratuitement eut cessé de souffrir, c'est-à-dire de vivre.

L'atelier où chaque matin ma mère allait en journée? C'était un ouvroir de charité dans lequel quelques dames de la ville travaillaient pour les pauvres.

Il n'y avait donc que Madeleine et moi qui étions dupes de ce généreux mensonge.

— Où en serais-tu aujourd'hui, me dit mon père, si ta mère n'avait pas eu le courage d'être ma complice?

— Et si je n'avais pas rencontré Justin? pensai-je.

LA FÊTE DES MOISSONNEURS,

A ZULTE.

Zulte est un petit village de la Flandre orientale, adossé à la Lys et à cheval sur la grande route de Gand à Courtrai. On y remarque une église et un joli château, apanage de la famille Limnander de Zulte.

Le soir du jour où les derniers épis sont tombés sous la faucille, les ouvriers de chaque ferme se réunissent par escouades: chaque escouade alors se rend tour à tour au château; la marche est ouverte par une jeune fille portant une gerbe couronnée de fleurs, enguirlandée de drapeaux de papier aux couleurs vives, éclairée d'un grand nombre de petites chandelles, et surmontée d'un oiseau en carton; puis viennent les moissonneuses, la tête couronnée de fleurs, tenant à la main quelques outils; derrière elles marchent les moissonneurs, couronnés d'épis et de fleurs, portant sur l'épaule leurs faucilles enguirlandées; sur les côtés de la troupe marchent quelques hommes qui tiennent des torches allumées; le fermier vient le dernier. La troupe, arrivée devant la grille du château, qu'elle trouve fermée, s'arrête; le fermier se la fait ouvrir, en disant que les moissonneurs de sa ferme viennent saluer le seigneur et lui annoncer l'heureux succès de la moisson.

Le seigneur, averti, s'avance suivi de sa famille, de ses invités et de toute sa maison; aussitôt que les moissonneurs l'aperçoivent, ils le saluent par des hourras frénétiques; il s'arrête à la grille, qu'on ouvre toute grande; la jeune fille qui porte le trophée s'approche alors de quelques pas, et entonne une chanson du pays, que toute la troupe répète en chœur; la chanson finie, les hourras recommencent, dirigés par une espèce de coryphée qui donne le ton en poussant d'abord seul ce cri; les gosiers alors se trouvant suffisamment altérés, le seigneur fait circuler les bouteilles: après quelques rasades, la troupe entonne une seconde chanson, suivie de nouveaux hourras; tout à coup succède un grand silence, et le coryphée crie à pleins poumons:

« — Quel est le plus beau village du pays? — Le nôtre! répond la troupe. — Quelle est la plus belle moisson du village? — La nôtre! — Quel est le meilleur seigneur du pays? — Le nôtre! Vive monsieur le baron! »

Alors la scène change: les porteurs de torches s'éloignent un peu, forment un grand cercle, au milieu duquel on plante le trophée; les chants reprennent, et les moissonneurs commencent un bal champêtre où, autre abus des anciens âges, dira-t-on, les hommes dansent entre eux et les femmes entre elles autour du trophée.

Après les danses, toute la troupe se remet en ordre, pousse encore quelques hourras et quelques vivats à l'adresse du seigneur, et prend le chemin de la ferme dans le même ordre qu'elle en est partie; là, le souper l'attend, et, après quelques nouvelles rasades, chacun va se reposer, pour reprendre ses travaux le lendemain.

Après qu'une troupe de moissonneurs a fait au châtelain la visite telle que nous venons de la décrire, elle est suivie peu après par une autre qui marche dans le même ordre, accompagnée de torches et précédée également

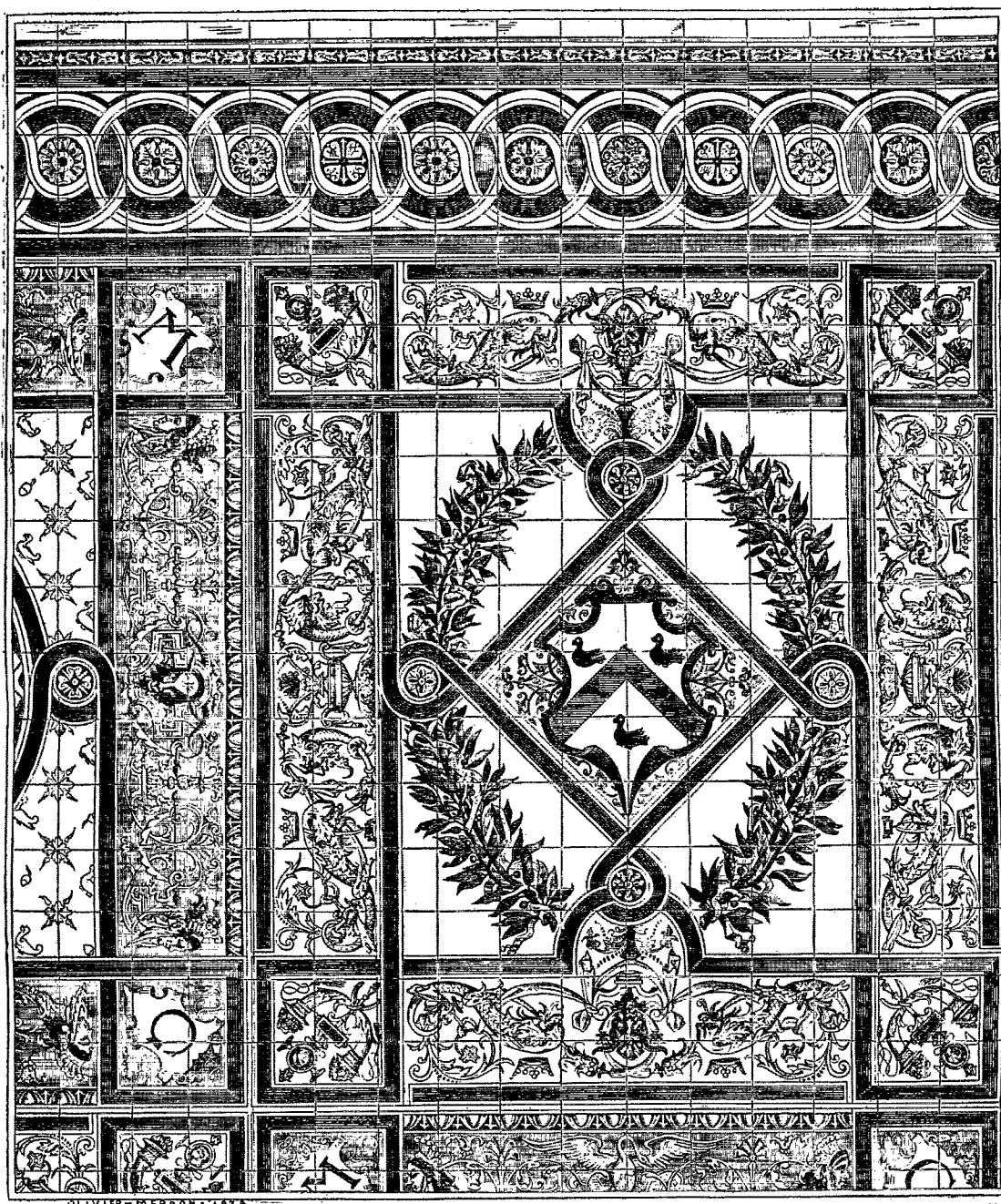
d'une jeune fille portant un trophée analogue; tout se passe comme la première fois, et se renouvelle autant de fois qu'il y a de fermes dépendantes du château.

LE GRAND SALON
DU CHATEAU DE SAINT-ROCH
(TARN-ET-GARONNE).

Le château de Saint-Roch, récemment construit, est situé sur la rive gauche de la Garonne, entre Castel-Sar-

rasin et Auvillar, non loin de Moissac. Flanqué de tourelles, hérissé de combles coniques, il a tous les caractères des résidences seigneuriales bâties au bord de la Loire au commencement du seizième siècle; précieux sujets d'étude pour les artistes, pittoresques et élégants témoignages de notre art national rajeuni aux enseignements de l'antiquité. On peut dire des formes extérieures du château de Saint-Roch qu'elles ont grand air, et qu'elles font honneur à l'architecte de Montauban qui en a dressé les plans et fourni les dessins.

A l'intérieur, entre toutes les pièces de ce somptueux



Château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne). — Dallage du grand salon. — Dessin d'Olivier Merson.

logis, toutes ornées avec un goût rare, le « Grand salon » mérite surtout d'attirer l'attention.

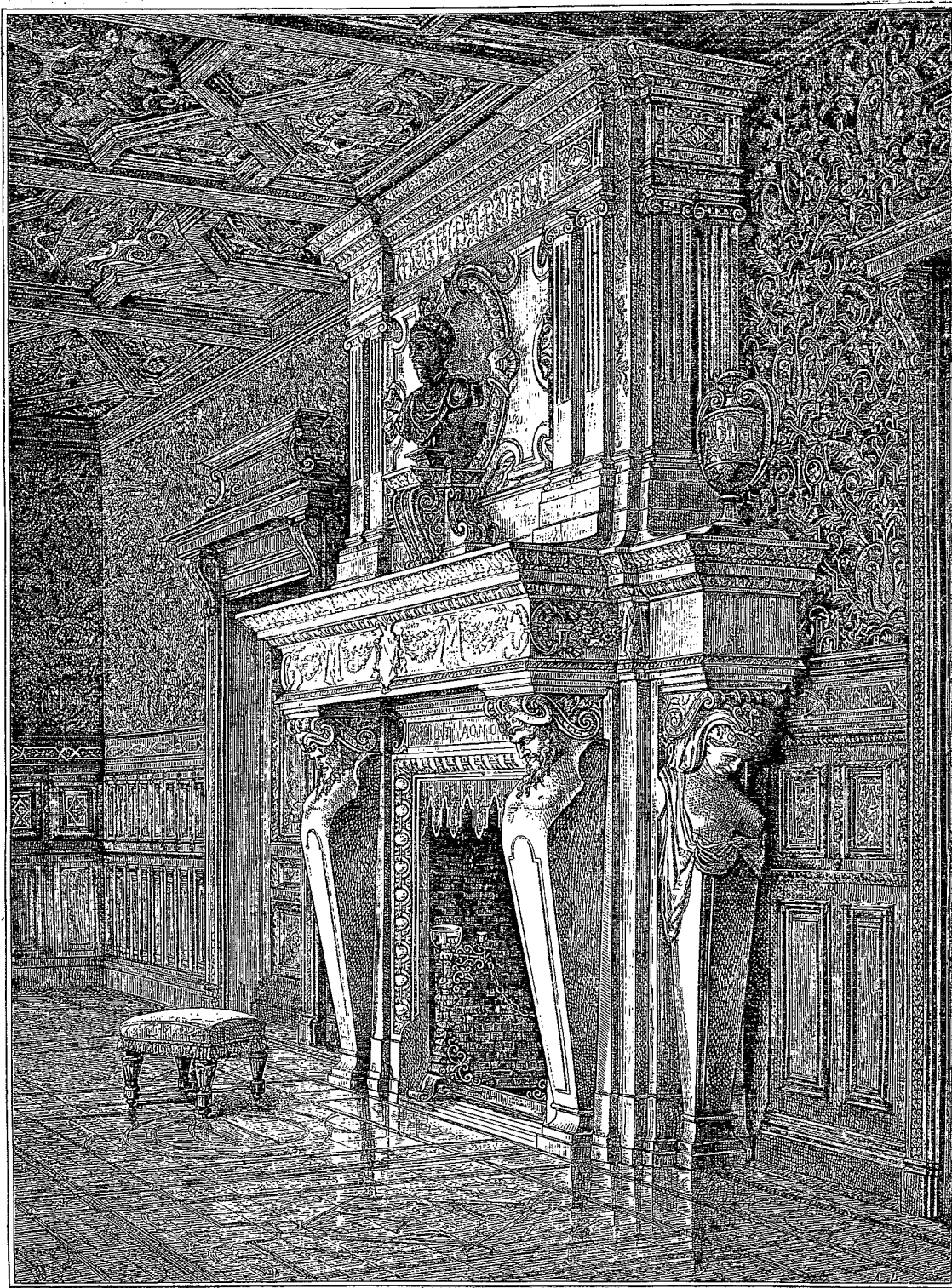
On avait livré à l'artiste ⁽¹⁾ une pièce absolument nue : le plafond, le dallage, la cheminée, les portes, n'existaient

⁽¹⁾ La décoration du grand salon de Saint-Roch est l'œuvre de M. Lechevallier-Chevignard, dont nos lecteurs connaissent le mérite.

pas; les murailles étaient seulement crépies à la chaux; en un mot, en ce lieu qu'il fallait embellir, où l'art et le luxe pouvaient se déployer sans être arrêtés par aucune condition de budget et de temps, sauf la grosse construction qui se trouvait achevée, tout était à entreprendre, depuis l'ordonnance des combinaisons générales jusqu'au choix

des moindres ornements. Pour un homme d'un vrai talent, c'est une jouissance exquise d'être ainsi libre de donner toute carrière à son imagination et à son goût dans un si bel espace.

Dans l'impossibilité de représenter l'ensemble de ce salon, nous avons désiré en reproduire au moins quelques parties, entre autres la cheminée : elle est en pierre dite d'Allemagne, et elle mesure 3^m.50 en largeur et 4^m.60 en



Château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne). — Cheminée du grand salon. — Dessin d'Olivier Merson.

hauteur. Le bord inférieur du linteau est à 2 mètres du sol. C'est un véritable monument.

Nous donnons aussi un dessin du dallage : l'artiste ne pouvait négliger ce moyen précieux de décoration, trop rarement appliqué aujourd'hui. Le dallage du salon de Saint-Roch est une faïence divisée en quinze compartiments, par

trois dans le sens de la largeur, par cinq dans celui de la longueur. Celui que nous avons fait graver alterne avec un autre dont on voit la frise sur la planche et qui dessine une disposition différente : au lieu d'être carré, il est circulaire, et un cartouche portant la devise des Monbrison, *Léal désir*, en occupe le milieu. L'ensemble est encadré

d'une robuste succession de cercles enlacés et d'un style exquis ; le jeu des formes et des tons sur cette surface unie, un peu miroitante, rehausse et complète le caractère et l'éclat des sculptures et des peintures des parements.

La fin à une autre livraison.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES EN 1876.

Il y aura cette année deux éclipses de Soleil et deux éclipses de Lune. Les éclipses de Soleil seront invisibles à Paris. La première, qui arrivera le 25 mars, sera une éclipse annulaire ; elle commence dans les îles de l'océan Pacifique, par 169 degrés de longitude orientale et 8 degrés 46 minutes de latitude nord ; sa ligne centrale se dirige vers le nord-est, traverse l'Amérique du Nord, et finit par 47 degrés 43 minutes de longitude ouest, et 67 degrés de latitude nord. La seconde éclipse de Soleil de l'année arrivera le 17 septembre et sera totale : sa ligne centrale est tout entière comprise dans l'océan Pacifique. Ces deux éclipses se trouvent donc en de mauvaises conditions pour être observées. Quant aux éclipses de Lune, elles seront toutes les deux visibles à Paris, mais ne seront que partielles. La première arrivera le 10 mars, et commencera à 4 heures du matin, pour finir au lever du Soleil. Par une coïncidence assez rare, on pourra voir en même temps le Soleil se lever, car il se lèvera à 6 h. 25 m., et la Lune se coucher, car elle ne se couche qu'à 6 h. 30 m. Ce sera précisément le moment de l'éclipse de Lune, et nous pourrions voir ainsi en même temps, le Soleil éclairant la pleine Lune, la Terre où nous sommes l'éclipsant, et la Lune partiellement éclipsée. La grandeur de l'éclipse sera de 0.295, le diamètre de la Lune étant 1, c'est-à-dire que la partie éclipsée sera seulement un peu plus du quart du diamètre de la Lune.

Ce fait, de voir le Soleil pendant une éclipse de Lune, serait impossible sans la réfraction de l'atmosphère terrestre, qui élève les deux astres au-dessus de leur position vraie, tandis qu'en réalité les trois centres du Soleil, de la Terre et de la Lune, se trouvent alors sur une même ligne droite.

La seconde éclipse de Lune aura lieu le 3 septembre et commencera à 6 h. 57 m. du soir, un quart d'heure après le lever de la Lune ; l'entrée dans l'ombre arrivera à 8 h. 25 m. ; le milieu de l'éclipse, à 9 h. 32 m. ; la sortie de l'ombre, à 10 h. 39 m. ; et la fin de l'éclipse ou sortie de la pénombre, à minuit 6 minutes.

A propos de la Lune, nous ne saurions trop répéter notre recommandation de l'année dernière aux amateurs d'astronomie, de diriger leur télescope vers cet astre, si voisin et si curieux, pendant les belles soirées qui précèdent ou qui suivent le premier quartier. Lors même qu'ils n'auraient à leur disposition qu'un très-modeste instrument, ils seront témoins de spectacles plus nouveaux et plus intéressants que beaucoup d'autres que l'on va chercher fort loin et fort chèrement sur la Terre.

Un phénomène rare et curieux arrivera le 7 août prochain : la merveilleuse planète de Saturne s'approchera de la Lune si près, qu'elle finira par la toucher, et même par passer derrière et ressortir de l'autre côté. L'immersion ou contact de l'anneau de Saturne avec la Lune arrivera à 5 h. 22 m. du matin ; l'occultation durera près d'une heure, et l'émergence ou la sortie aura lieu à 6 h. 11 m. du matin. Le spectacle serait du plus haut intérêt s'il arrivait pendant la nuit ; malheureusement, le 7 août, le Soleil se lève à 4 h. 43 m., et il fera plein jour quand cette rare occultation arrivera. Mais en examinant, dès la veille, la position de Saturne relative-

ment à la Lune, on pourra facilement observer le phénomène dans une lunette astronomique, même de faible puissance, et se rendre compte de cette magnifique conjonction de la plus belle planète de notre système avec notre satellite. Ce sera deux jours après la pleine Lune, et la Lune se couchera ce jour-là à 6 h. 45 m. du matin.

Une autre occultation intéressante de la Lune sera celle de l'étoile *Eta* du Taureau, *Aleyone*, étoile de troisième grandeur, qui ne passera pas moins de cinq fois derrière la Lune dans le courant de l'année : le 7 janvier, à 7 h. 29 m. du soir ; le 17 juillet, à 3 h. 8 m. du matin ; le 6 octobre, à 9 h. 46 m. du soir ; le 3 novembre, à 7 h. 37 m. du matin ; et le 28 décembre, à 4 h. 43 m. du matin ; ce sont là les heures de l'immersion ou de l'entrée de l'étoile derrière le bord oriental de la Lune. Une autre étoile de troisième grandeur sera également occultée cette année par la Lune ; c'est l'étoile *Delta* du Capricorne, le 26 octobre, à minuit 36 minutes. L'étoile *Pi* du Scorpion, de troisième grandeur et demie, sera occultée le 12 avril, à 4 heures du matin, et le 2 juillet, à 11 h. 54 m. du soir ; l'étoile *Tau* du Scorpion, de même grandeur, sera occultée le 30 juillet, à 11 h. 44 m. du soir. Quelques étoiles de quatrième grandeur seront également éclipsées par la Lune : *Epsilon* des Poissons, le 3 octobre, à 8 heures du soir ; *Tau* du Lion, le 11 novembre, à 1 h. 8 m. du matin ; *Iota* du Verseau, le 29 novembre, à 7 h. 6 m. du soir ; *Cappa* des Gémeaux, le 4 décembre, à 7 h. 46 m. du matin, et le 31 décembre, à 4 h. 4 m. du soir ; enfin, *Ré* du Lion, le 7 décembre, à 5 h. 35 m. du matin. Les autres étoiles occultées sont de petites étoiles moins intéressantes pour l'observation populaire.

Les plus grandes marées de l'année auront lieu le 19 septembre (105), le 21 août (104), le 11 mars (102), le 27 mars (102), et le 25 avril (101). A ces époques, il sera extrêmement intéressant d'observer l'arrivée comme le retrait de la mer sur les plages du Mont-Saint-Michel, de Saint-Malo, et sur toutes les côtes à pentes douces des bords de la mer, ainsi que le phénomène toujours si émouvant du mascaret à Caudebec.

Examinons maintenant les époques où chaque planète sera dans sa meilleure situation pour être observée.

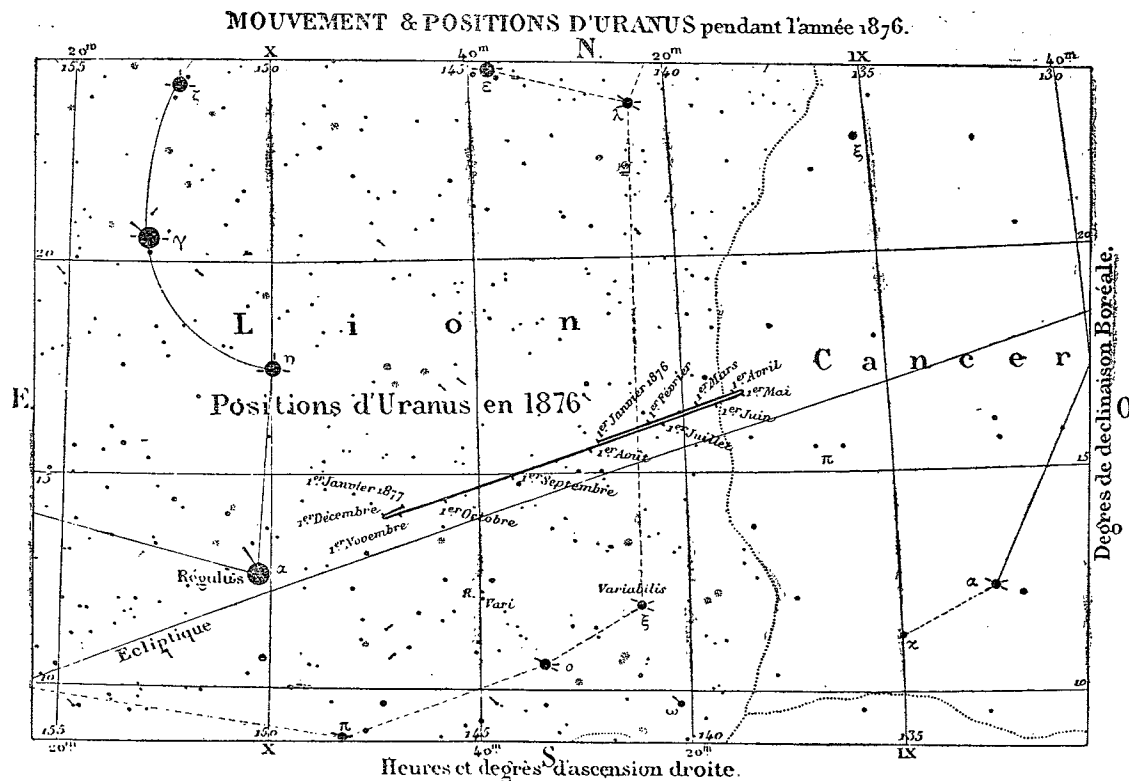
Rapproché comme il l'est du Soleil, et constamment plongé dans ses feux, *Mercury* n'est visible pour nous que dans les parties de son orbite qui se trouvent former un angle droit avec la Terre, c'est-à-dire dans ses plus grandes elongations occidentales ou orientales. Ses plus grandes elongations du soir auront lieu : le 28 janvier, époque à laquelle il se couche 1 h. 14 m. après le Soleil ; le 21 mai, époque à laquelle il se couche 1 heure et demie après le Soleil ; et le 17 septembre, époque à laquelle il retarde d'une heure et demie également sur le Soleil. C'est à ces époques qu'il faudra le chercher le soir à l'occident, après le coucher du Soleil. Ses plus grandes elongations du matin auront lieu le 9 mars, le 9 juillet et le 28 octobre. Nous avons appris avec plaisir que, d'après nos indications de l'année dernière, un certain nombre de nos lecteurs ont pu trouver cette petite planète, si rarement visible sous nos latitudes.

La planète *Vénus*, que nous avons laissée étoile du soir l'année dernière, continuera d'étinceler tous les beaux soirs dans le ciel occidental jusqu'au mois de juin. Le 4 mai, elle atteindra sa plus grande elongation, et retardera de plus de 3 heures sur le Soleil ; on la verra alors briller au sud-ouest, et, dans une lunette astronomique, on pourra reconnaître qu'elle offre alors l'aspect de la Lune dans son premier quartier. Son diamètre, qui n'était que de 11 secondes le 1^{er} janvier, sera alors de 23 secondes ; puis, à mesure qu'elle se rapprochera du Soleil

et de la Terre, son diamètre augmentera pour atteindre 57 secondes au commencement de juillet, époque à laquelle elle passera devant le Soleil (non juste devant, comme le 9 décembre 1874, mais un peu au-dessous) et cessera d'être visible. Son plus grand éclat aura lieu au mois de juin, époque à laquelle elle se présentera, dans une lunette, sous la forme d'un croissant argenté, s'aminçant de plus en plus. Passant ensuite de l'autre côté du Soleil, elle deviendra étoile du matin au mois d'août, atteindra sa plus grande elongation le 23 septembre, et restera étoile du matin jusqu'au mois de décembre.

La planète *Mars*, que nous avons laissée l'année dernière dans la constellation du Verseau (voir la carte), passe dans les Poissons au commencement de cette année,

puis dans le Bélier; elle se trouvera sous les Pléiades le 10 avril, passera au nord de l'étoile *Mu* des Gémeaux le 27 mai, au nord de *Delta* des Gémeaux le 20 juin, au nord de *Régulus* le 22 août, au sud de *Bêta* de la Vierge le 5 octobre, et, continuant son cours suivant une ligne parallèle à l'écliptique, s'arrêtera dans la Balance au mois de janvier 1877. Il reste visible comme étoile du soir jusqu'au mois de juin, mais en s'éloignant de plus en plus de la Terre et dans de mauvaises conditions d'observation; son diamètre diminue de plus en plus, et la planète finit par disparaître derrière le Soleil. Nous ne la reverrons qu'en 1877, époque à laquelle elle se rapprochera de la Terre à son minimum de distance, ce qu'elle n'a pas fait depuis quinze années, et ce qui nous permettra de



terminer les cartes géographiques que nous sommes occupés à faire sur ce petit monde voisin, si semblable au nôtre.

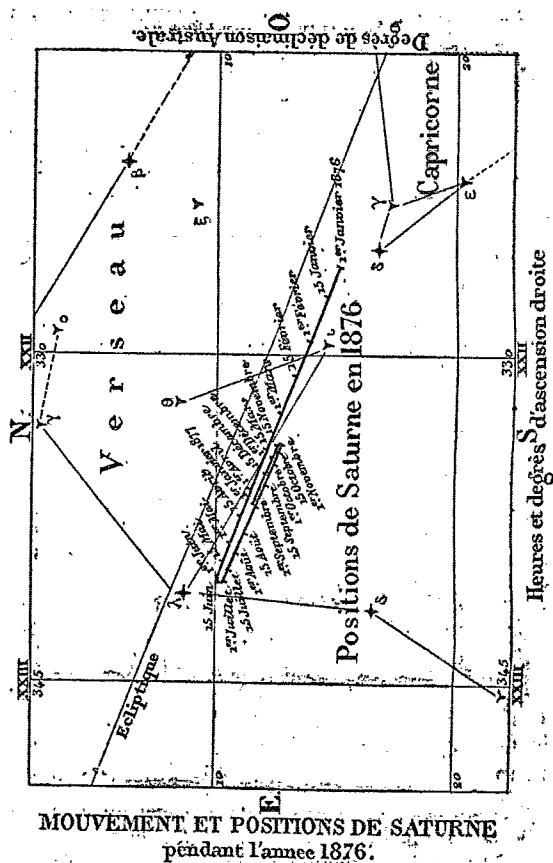
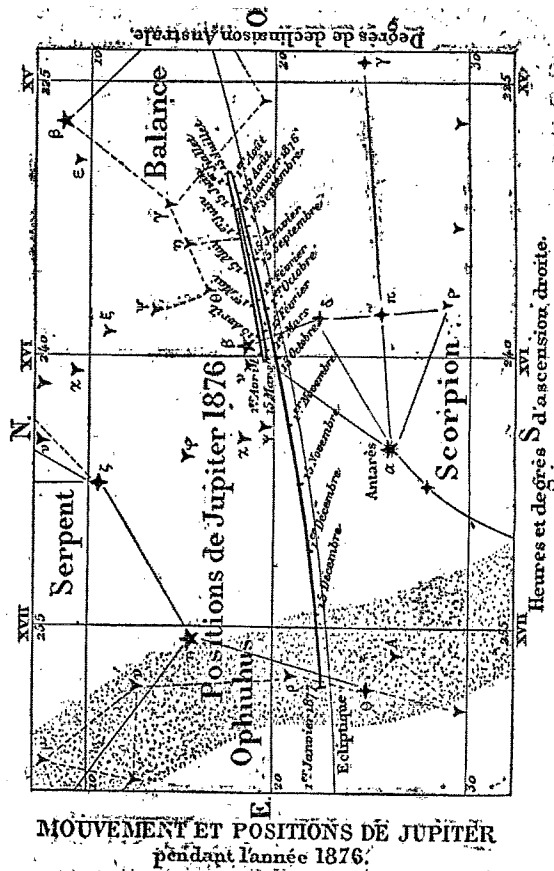
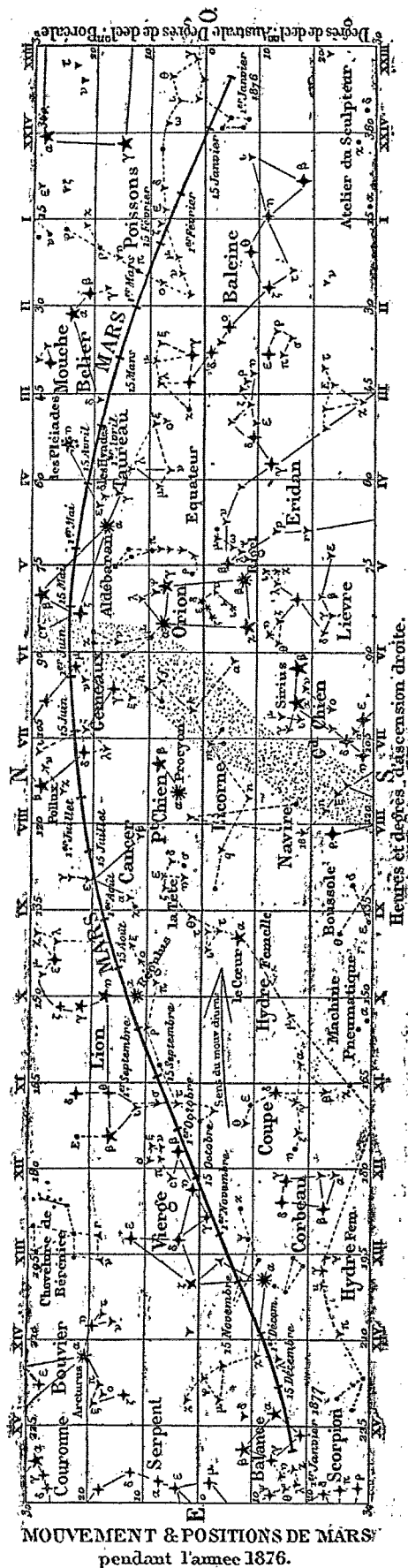
Le brillant *Jupiter* plane dans la constellation du Scorpion, dans laquelle il décrit des sinuosités visibles sur notre carte. Il sera en opposition avec le Soleil le 17 mai, et passera alors au méridien à minuit. A partir de cette époque, il retardera sur le Soleil et restera visible le soir, jusqu'à ce que la constellation dans laquelle il se trouve descende sous l'horizon au coucher du Soleil. On voit donc que c'est aux mois de mai, juin et juillet, qu'il sera dans la meilleure situation pour être observé, brillant dans le ciel du sud comme la première étoile du ciel. Rien n'est plus intéressant que de suivre les mouvements de ses quatre satellites tournant autour de lui.

Les anneaux de *Saturne* vont en se refermant de plus en plus, et ce changement est très-visible d'année en année, même dans une lunette de faible puissance : ils vont bientôt disparaître tout à fait. L'opposition de cette planète arrivera le 27 août; c'est donc pendant les mois d'août, septembre et octobre qu'elle se trouvera dans les meilleures conditions d'observation, brillant le soir dans le ciel du sud comme une étoile de première grandeur, au

milieu de la constellation du Verseau. Le diamètre de Jupiter aura atteint près de 46 secondes au mois de mai; celui de Saturne présentera au mois d'août, indépendamment de ses anneaux, un disque de 18 secondes et demie de diamètre.

On voit par notre carte d'*Uranus* que cette planète, astre de sixième grandeur, se tient en 1876 dans la constellation du Lion, et dans une région qui n'est occupée que par de très-petites étoiles. Elle est invisible à l'œil nu, mais on peut la chercher à l'aide d'une lunette ordinaire, en ayant dans les mains cette petite carte. Son opposition arrive le 6 février. A partir du mois de mai, elle cessera d'être visible, car elle se couchera peu à peu vers l'heure du coucher du Soleil, astre derrière lequel elle passera le 12 août, pour ne plus reparaitre sur notre horizon du soir, qu'en 1877.

Il n'y a rien à dire de Neptune, ni des petites planètes situées entre Mars et Jupiter, actuellement au nombre de 157, ni des comètes télescopiques qui peuvent traverser le ciel : ce sont là des observations réservées aux astronomes de profession, et qui nécessitent de grands instruments. Nous pouvons cependant indiquer, en terminant,



un sujet d'observation aux astronomes amateurs : c'est celui des taches du Soleil, si faciles et si intéressantes à suivre et à dessiner, même dans une lunette de faible puissance.

STATUE DE LOUIS XIII

PAR RUDE.



Statue de Louis XIII, par Rude. — Dessin de Sellier.

L'exposition organisée, en 1874, au profit des Alsaciens-Lorrains, a permis de voir une des meilleures œuvres de Rude (¹), peu connue cependant parce qu'elle est placée

(¹) Voy. la Biographie de Rude, t. XXXIV, 1866, p. 329, t. XXXV, p. 41, 192.

TOME XLIV. — FÉVRIER 1876.

depuis son achèvement au château de Dampierre, où un petit nombre de personnes seulement ont été admises à la visiter. Elle y occupe une place d'honneur à l'une des extrémités du grand salon dit de Louis XIII, où l'on peut voir aussi la célèbre Minerve d'or et d'ivoire exécutée par

Simart⁽¹⁾, d'après les conseils et sous la direction du duc de Luynes, à l'imitation de celle de Phidias, et, plus difficilement, la fresque admirable mais inachevée d'Ingres, *l'Age d'or*, perpétuellement couverte d'un rideau.

En commandant cette statue, vers 1841, au sculpteur, dont le talent était alors dans toute sa force (le groupe du *Départ* de l'arc de triomphe de l'Étoile était dès lors découvert, et il venait de terminer les trois figures représentant le Baptême du Christ⁽²⁾ qui décorent les fonts baptismaux de l'église de la Madeleine), le duc de Luynes avait voulu rendre hommage au prince à qui sa famille doit son élévation. On sait que, vers 1615, le roi s'attacha à un gentilhomme de Vaucluse, pauvre et de belle mine, qui faisait partie de sa maison. Charles d'Albert de Luynes excellait à dresser les oiseaux de proie pour l'espèce de chasse qu'on appelait « la volerie. » Une charge de « maître des oiseaux du cabinet » fut créée en sa faveur. Ce fut le point de départ d'une grande fortune. Habilement gouvernée, elle survécut à celle de puissants personnages qui l'avaient vue naître et n'en avaient point d'abord pris ombrage. Louis XIII, qui ne sut jamais être roi, avait besoin de ministres pour l'assister dans ses jeux, comme pour porter à sa place le fardeau des affaires d'État.

Il avait treize ans quand il se lia avec Charles d'Albert. C'est à ce moment de sa vie, ou seulement âgé de deux ou trois années de plus, qu'il est représenté dans la statue de Rude. Son costume, riche et élégant, est celui qui convient aux exercices auxquels il aimait à se livrer avec son favori. Botté, éperonné, les mains gantées, la cravache à la main, il est prêt à partir pour la chasse. L'attitude est fière, le visage hautain; mais toute la figure est pleine de grâce et de distinction. La statue, fondue en argent par Richard, dans les ateliers de Eck et Durand, ne fait pas moins d'honneur au fondeur qu'au statuaire. Les frais de fonte (sans compter le métal) s'élevèrent à 12 000 francs. Rude, pour sa rémunération, demanda 6 000 francs. Le duc de Luynes lui en envoya dix mille.

Le piédestal est en bronze. La face antérieure porte la dédicace du monument, la face postérieure la signature de l'artiste. Sur la face latérale, on voit, d'un côté, le médaillon du connétable de Luynes; de l'autre, les armes de la famille. Des génies placés aux angles du piédestal portent les armes du connétable, les armes et la couronne royales.

LA MAISON D'UN AMATEUR DES SCIENCES.

Il nous a été donné de visiter la maison d'un ami des sciences, riche amateur, qui a réuni chez lui tout le confort auquel les progrès de l'industrie peuvent donner naissance, et tous les objets qui sont susceptibles de faciliter l'observation de la nature et l'étude de la science. Il a fait de sa demeure un séjour délicieux, mais sans futilité; le bien-être, le luxe même, apparaissent, mais uniquement dans la mesure où ils peuvent favoriser les méditations, le travail, ou fournir des distractions utiles.

La première chose qui frappe la vue quand on pénètre dans l'antichambre de cette maison, c'est une grande cage de fer, qui glisse facilement dans des rainures, par le jeu d'un mécanisme très-simple, et qui entraîne le visiteur aux appartements de l'étage supérieur, sans qu'il ait à prendre la peine de gravir les marches d'un escalier. Cet ascenseur est construit dans les meilleures conditions de simplicité et de solidité. C'est une grande tige métallique, de la hauteur de la maison, et qui peut inférieurement descendre dans un cylindre qui l'entoure et pénètre dans le sol.

⁽¹⁾ Voy. t. XXIV, 1856, p. 41.

⁽²⁾ Voy. t. XXXV, 1867, p. 45.

L'eau de la ville est introduite au-dessous de cette grande tige, qui forme piston : quand on lui ouvre une issue, au moyen d'un robinet, elle détermine une pression considérable, et pousse la tige, qui monte en soulevant le plateau avec les personnes et les poids qui y sont placés. Le plateau est guidé dans sa marche; il est entouré d'un grillage qui garantit d'une chute les visiteurs; des banquettes y sont à leur disposition.

C'est surtout l'entre-sol de la maison, dont nous donnons une description sommaire, qui offre un réel intérêt. Là sont réunies les collections scientifiques et les diverses salles spéciales où le maître de la maison peut se livrer à l'étude de telle ou telle branche de la science. Le salon n'offre rien de particulier; mais il communique, par une grande porte à plusieurs battants, et que l'on peut agrandir à volonté, avec une petite salle de spectacle, simple et confortable, où se donnent de véritables représentations scientifiques. La scène permet d'organiser des curiosités optiques du plus haut intérêt : on peut y figurer les spectres lumineux, ou projeter sur un écran des photographies, des vues de voyages, des échantillons de fossiles, etc., à l'aide de la lampe oxyhydrique.

À droite, trois salles successives contiennent les livres, la collection d'histoire naturelle et le cabinet de physique. Dans la première, des rayons s'étendent à portée de la main, et les livres qui y sont placés semblent s'offrir d'eux-mêmes au lecteur. Dans la seconde et dans la troisième, des étagères vitrées sont garnies de pierres et de roches, étiquetées et classées avec ordre. Ces étagères reposent sur un soubassement à tiroirs dans lesquels sont contenus des herbiers.

Le cabinet de physique comprend un grand nombre d'instruments divers, qui permettent de répéter les expériences fondamentales de l'électricité, de l'optique, etc.

À la sortie de cette série de salles, on pénètre dans la cour de la maison, au fond de laquelle est l'aquarium d'eau douce, où des poissons de toutes sortes peuvent être examinés et étudiés à travers le cristal d'une glace épaisse. À côté est disposée une serre spacieuse, bien éclairée, où des fleurs charment toujours les yeux.

Puis viennent successivement différentes salles destinées à divers genres d'étude : observatoire météorologique, chambre noire, laboratoire de chimie, etc. Ajoutons, dès à présent, que toutes les dispositions les plus favorables à l'agrément et à la salubrité de la maison ont été prises d'après des principes rationnels et scientifiques.

En été, une douce fraîcheur fait partout sentir son influence : c'est que les fenêtres ne sont pas formées d'un simple châssis vitré. Elles sont doubles, et l'atmosphère extérieure est ainsi séparée de l'intérieur par une couche d'air emprisonnée dans la double fenêtre. Cette couche d'air, placée entre deux vitres, constitue le meilleur isolant que l'on puisse imaginer; en été, il empêche la chaleur extérieure de pénétrer par conductibilité dans la maison; en hiver, il conserve la température produite par un excellent système de chauffage.

Un calorifère placé dans la cave distribue méthodiquement la chaleur dans tout l'édifice, par des tuyaux où l'air chaud circule et se répand dans toutes les pièces, dans les corridors, et dans toute la maison.

Les conduites de gaz sillonnent également les plafonds de toutes les salles, et la lumière peut se produire partout aussitôt qu'on ouvre un simple robinet. Grâce au calorifère, on peut avoir à sa disposition une abondante provision de calorifique, qui fournit constamment de grandes quantités d'eau chaude, pouvant s'utiliser pour préparer des bains ou pour la lessive du ménage.

Des sonneries électriques permettent d'avertir les ser-

viteurs de la maison ; chaque fil correspond à un signal spécial, quelques-uns indiquent l'objet ou le genre de travail dont il est question. Des tuyaux acoustiques permettent d'établir une véritable conversation du haut de la maison au sous-sol, où sont situées les caves et la cuisine.

Au premier étage, des systèmes de glaces inclinées sont placés aux fenêtres, de telle façon que de la chambre où l'on se trouve, il est facile de voir, par réflexion, la personne qui se présente à la porte d'entrée, et de suivre le mouvement des promeneurs qui passent, tout en restant commodément assis dans son fauteuil.

Dans toutes les parties de cette installation, on rencontre à chaque pas quelque surprise inattendue qui facilite le service ou ajoute au confort de l'intérieur.

Tout le monde ne peut évidemment pas grouper dans sa demeure tous les appareils et les systèmes que nous avons vus dans cette maison si remarquable ; mais, à défaut de l'ensemble, on peut reproduire et organiser suivant ses goûts quelque partie spéciale de l'édifice que nous allons étudier de plus près.

La suite à une prochaine livraison.

LA BIENFAISANCE A ROME

SOUS LES EMPEREURS.

Ce serait une grave erreur de croire que l'antiquité païenne n'a pas connu ou pratiqué la bienfaisance ; on a pensé de tout temps « qu'elle est la vertu qui convient le mieux à la nature humaine » (Cicéron), et que le riche s'honore quand il fait quelque part aux autres de sa fortune. Mais les motifs qui poussaient à être généreux n'ont pas été d'abord les mêmes qui chez nous inspirent la charité. A Rome, la bienfaisance fut regardée longtemps comme un devoir civil et politique. Dans cette société aristocratique, les honneurs semblaient appartenir de droit à la noblesse. Il paraissait tout simple que ce fût presque toujours le descendant d'une grande maison qui fût édile ou consul ; mais on trouvait aussi qu'il était convenable que l'élu reconnût et payât de quelque façon les suffrages que la multitude lui donnait. Il lui fallait la nourrir et l'amuser, célébrer des jeux, construire des monuments, distribuer de l'argent ou des vivres. Il se devait à lui-même et à ses aïeux d'être magnifique, et le moindre soupçon de parcimonie l'aurait perdu sans retour aux yeux de ses égaux et de ses inférieurs. Sa libéralité s'étendait souvent au peuple tout entier. M. Seius, pendant une grande disette, trouva le moyen de maintenir le prix du blé à un as le boisseau, ce qui lui fit grand honneur. Il était pourtant naturel que ceux qui vivaient plus près de ces grands personnages eussent une part plus abondante dans leurs largesses. C'était un devoir pour eux de ne laisser manquer de rien leurs affranchis et leurs clients : la maison d'un riche ne devait pas avoir de pauvres ; l'aisance de ceux qui l'entouraient et formaient sa cour rendait témoignage à sa générosité, leur misère aurait fait honte à son avarice.

Un affranchi de M. Aurelius Cotta, qui vivait sous Auguste, nous dit, dans son inscription funèbre, que son patron lui a fait plusieurs fois des cadeaux de quatre cent mille sesterces (80 000 francs), qu'il l'a encouragé par ses libéralités à se marier et à se faire une famille, qu'il a protégé son fils et doté ses filles comme un père. Tels étaient alors les devoirs d'un grand seigneur ; quand on les remplissait avec exactitude, on risquait beaucoup de se ruiner. C'est ce qui arriva précisément à Cotta et à beaucoup d'autres.

Vers la fin de la république, on commence à se faire d'autres idées, et cette bienfaisance fastueuse et aristo-

cratique ne paraît plus la meilleure. Cicéron, après avoir appelé des prodiges ceux qui s'épuisent à donner au peuple des festins et des spectacles, ajoute : « L'homme vraiment libéral use de sa fortune pour racheter les captifs, payer les dettes de ses amis, les aider à doter leurs filles, à amasser des biens ou à augmenter ceux qu'ils ont. »

Sans doute, en agissant ainsi, le riche croit encore remplir un devoir de citoyen ; « car, dit ailleurs Cicéron, racheter les captifs, enrichir les pauvres, c'est encore servir l'État. » Cependant, la préférence donnée à ces libéralités modestes et désintéressées sur celles qui s'adressent au peuple entier et qui ne sont que le salaire des honneurs qu'on a reçus indique que la bienfaisance s'inspire d'un sentiment nouveau. C'est la philosophie qui conseille « de payer la rançon des malheureux tombés aux mains des pirates, de défendre les orphelins et les veuves, d'ensevelir les étrangers et les pauvres. » Elle enseigne que les hommes sont frères ; qu'avant d'être membres de la même cité, ils sont habitants du même monde, qui est la cité universelle ; elle est donc amenée à imposer à tous l'obligation de secourir ceux qui sont misérables, non-seulement comme citoyens, mais comme hommes. Dès lors l'humanité se joint à la politique pour recommander d'être généreux. On croit sans doute encore que les gens qui nous touchent de près, qui nous sont unis par des liens de famille ou de clientèle, ont des droits particuliers à nos bienfaits. Virgile ne place dans les enfers que ceux « qui n'ont pas fait part de leur fortune à leurs proches. » Cependant on commence à dire que la bienfaisance doit s'étendre plus loin. Les préceptes que donnent les sages ont un tour général, et ils semblent exiger que, dans les générosités qu'on veut faire, on embrasse même les indifférents et les inconnus. Horace, s'adressant à un prodigue, qui dépense sa fortune à de bons repas, lui dit : « Ne pourrais-tu pas en faire un meilleur usage ? Pourquoi, tandis que tu es riche, reste-t-il des malheureux qui ne méritent pas de l'être ? » Sénèque est plus explicite encore : « Nous secourons, dit-il, des gens qui viennent de débarquer dans nos ports, et qui doivent en repartir demain ; nous fournissons une barque au naufragé pour qu'il s'en retourne chez lui. Il part, connaissant à peine le nom de son sauveur, sans espoir de le retrouver jamais ; il ne peut, en passant, que confier sa reconnaissance aux dieux, et les prier de rendre en son nom le bienfait qu'il a reçu. » En agissant ainsi, l'homme généreux ne cherche pas à se faire des protégés et des clients ; il veut simplement remplir un devoir d'humanité : « Il donne comme un homme doit donner à un homme, *ut homo homini*. »

Ces principes ne sont pas restés enfermés dans les livres des sages ; ils ont eu des conséquences pratiques qu'il importe de constater. A partir du deuxième siècle, les libéralités de l'État elles-mêmes se ressentent du caractère nouveau qu'a pris la bienfaisance. Jusque-là, en donnant du pain à la populace de Rome, les empereurs n'avaient d'autre dessein que de la maintenir dans l'obéissance : ils achetaient leur sécurité par leurs largesses.

Les Antonins semblent obéir à des sentiments plus élevés. C'est ce qu'on remarque surtout dans ce grand système de charité légale qu'on appelle « les institutions alimentaires », et qui fut l'œuvre capitale de Nerva et de Trajan. Il consistait en des distributions de secours qui se faisaient tous les mois aux enfants des familles pauvres de Rome et de l'Italie. A Rome, l'institution nouvelle ne fit que s'ajouter à celles qui existaient déjà ; le cadre était tracé depuis les Gracques, il y avait des précédents et des modèles, et l'on n'eut besoin de rien innover. Aux deux cent mille citoyens qui vivaient du blé de l'État, on se contenta d'adjoindre cinq mille enfants auxquels on accorda

la même faveur. Ils étaient traités tout à fait comme les adultes; ils recevaient une *tessera* ou contre-marque sur laquelle on avait inscrit quel jour et à quel endroit du portique Minutia ils devaient se présenter pour qu'on leur donnât la mesure de blé qui leur revenait. Mais dans l'Italie, qui n'avait pas eu part encore aux libéralités impériales, tout était à faire. Voici de quelle façon on s'y prit pour assurer la perpétuité de ces secours et les rendre profitables au plus grand nombre. C'était l'empereur qui faisait les premières dépenses; il accordait des sommes quelquefois considérables aux villes dans lesquelles il voulait établir l'institution alimentaire : celle de Veleia reçut de Trajan, en deux fois, 1 116 000 sesterces, c'est-à-dire plus de 200 000 francs. Par une combinaison ingénieuse, cet argent, dans chaque ville, était prêté à des intérêts très-modiques, aux principaux propriétaires du pays, et l'on prenait hypothèque sur leurs biens. C'était une façon de venir en aide à l'agriculture, en lui procurant les capitaux dont elle a besoin.

Les intérêts servaient à « fournir des aliments » aux enfants pauvres. Les secours qu'on leur donnait étaient payés tantôt en nature et tantôt en argent. A Veleia, les garçons recevaient 16 sesterces (3 fr. 20 c.), et les filles 12 sesterces (2 fr. 50 c.) par mois. Ces libéralités paraissent peut-être assez modestes, mais il faut songer que les garçons y avaient droit depuis leur naissance jusqu'à dix-huit ans, et les filles jusqu'à quatorze. Telle était cette célèbre institution alimentaire, qui fut accueillie partout avec tant d'enthousiasme, et qui, probablement, a duré autant que l'Empire. En réalité, c'est dans un intérêt politique qu'elle avait été établie. Trajan était effrayé, comme tous les esprits sages, de la dépopulation croissante des contrées qui environnaient Rome. Pour y remédier, il cherchait à donner aux Italiens le goût du mariage et de la famille; il voulait ôter tout prétexte à ceux qui ne souhaitaient pas d'enfants pour n'avoir pas la charge de les nourrir. Il tenait à préparer des citoyens et surtout des soldats à l'empire. Aussi la libéralité de l'État s'arrêtait-elle quand le jeune homme était d'âge à s'enrôler. Ces secours publics le conduisaient jusqu'au moment où il pouvait toucher la solde, et l'on peut dire que toute sa vie, enfant, soldat ou vétérans, il ne vivait que du trésor du prince. Cette politique n'avait au fond rien de nouveau; elle était conforme à celle des premiers empereurs, et Pline remarque, avec raison, que les institutions alimentaires ne font que compléter les lois d'Auguste sur le mariage. Cependant on ne peut nier que les largesses de Trajan n'aient un air plus désintéressé, plus généreux que celles de ses devanciers. Elles ne sont plus le salaire exclusif de ces flatteries que la plèbe de Rome prodigue à tous les princes qui la nourrissent et qui l'amuse. Elles s'étendent à toute l'Italie, c'est-à-dire à des gens qui ne viendront jamais saluer l'empereur à son réveil, ni l'applaudir quand il entre au théâtre ou au cirque. Sans doute elles sont commandées par l'intérêt de l'Empire, mais il semble qu'il s'y joint aussi une pensée d'humanité. Lorsque Antonin perdit sa femme Faustine, qu'il aimait beaucoup, quoiqu'elle le méritât médiocrement, il ne crut pas pouvoir mieux honorer sa mémoire que par une fondation charitable : il donna de l'argent pour ajouter un certain nombre de jeunes filles à celles qui recevaient déjà les secours publics, et voulut qu'on les appelât *puellæ Faustinianæ*. C'était se conduire comme le ferait aujourd'hui un prince chrétien.

L'exemple donné par l'État fut suivi par les particuliers. Tous ceux qui approchaient l'empereur se firent un devoir de l'imiter, et il y eut dans les rangs élevés de cette société comme un élan de bienfaisance dont la trace est restée

dans la correspondance de Pline et dans les inscriptions du deuxième siècle. Pline a fait de grandes largesses pendant sa vie à tous ceux qu'il aimait, et comme il ne connaissait pas cette vertu chrétienne qui consiste à cacher ses bienfaits, il ne nous les a pas laissés ignorer. Il nous apprend qu'il a acheté à sa vieille nourrice un champ de cent mille sesterces (20 000 fr.); qu'il a complété le cens équestre pour l'un de ses amis; qu'il a doté la fille d'un autre « qui avait plus de qualités que de fortune. » Il donne surtout, et sans trop compter, à toutes les villes auxquelles il est uni par quelque lien de reconnaissance et d'affection; il leur donne des bibliothèques plutôt que des spectacles de gladiateurs, car il professe, comme les Pères de l'Eglise, que les jeux publics sont nuisibles aux mœurs; il fonde chez elles des écoles ou des institutions de bienfaisance. C'est ce que faisaient aussi beaucoup de riches comme lui. Dans tout l'Empire, les villes et les particuliers semblent travailler de concert pour soulager toutes les misères; quelquefois les villes s'imposent elles-mêmes et lèvent des contributions sur les citoyens riches pour subvenir aux besoins des pauvres. Le plus souvent ce sont des gens généreux qui, sans y être forcés, font les frais de ces fondations utiles. Un habitant d'Attina lègue à son municipe 400 000 sesterces (80 000 fr.); une grande dame, « en mémoire de son fils », donne à Terracine un million de sesterces (200 000 fr.), pour aider à y établir l'institution alimentaire. Ce sont là des libéralités importantes; je suis pourtant plus touché de ce legs modeste d'un marchand de simples (*aromataris*) qui laisse à une petite ville d'Italie « 300 pots de drogues et 60 000 sesterces (1 200 fr.), pour qu'on puisse fournir gratuitement des remèdes aux pauvres gens de la ville. » Je ne relis pas non plus sans quelque émotion ces belles paroles qu'on trouve sur une tombe de cette époque : « Fais le bien; c'est quelque chose que tu emporteras avec toi. » Assurément, la société où l'on professait de telles maximes, où de tels exemples étaient donnés, ne pouvait pas être aussi dépravée qu'on l'a prétendu : si elle ne pratiquait pas encore la charité au sens où l'entend le christianisme, on peut dire qu'elle était toute préparée à la comprendre. (1)

BIEN VIVRE.

Que l'homme accomplisse chacun de ses actes facilement, également; car chacun lui fournit l'occasion de se montrer homme : c'est là l'important.

Celui qui a vécu, celui-là a beaucoup agi; il a longtemps, longtemps parcouru les splendides galeries de notre monde. Ayez donc, vous qui vivez, de dignes pensées sur la vie de l'homme et sur vous-même. L'être qui respire cette atmosphère est un être sacré. Sous ces étoiles d'or, personne n'est grand, personne n'est petit : tout est divin.

Toute créature est grande qui reconnaît ceci : en face des trésors éternels de la terre, personne n'est riche; en face du ciel, personne n'est pauvre. Aucun être, si le Père universel le reconnaît pour son enfant, n'est jamais digne de mépris, et tous peuvent l'appeler ainsi : il aime à entendre toutes les créatures lui donner ce nom.

Aimez donc toutes à le lui donner.

Léopold SCHEFER.

LE CALVAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL,

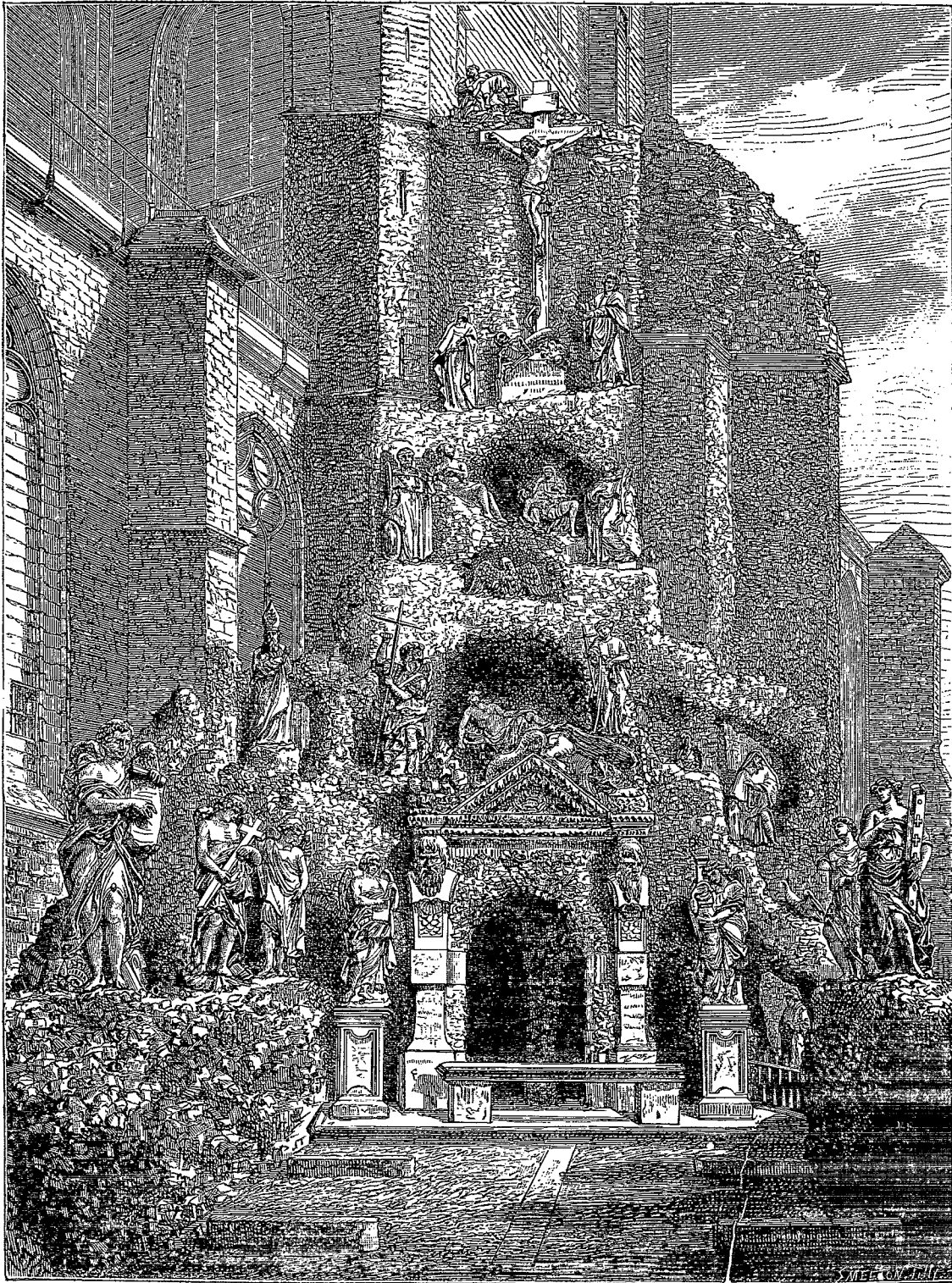
A ANVERS.

L'église Saint-Paul, à Anvers, où l'on va voir la *Flagellation* de Rubens et quelques autres bons tableaux de

(1) Gaston Boissier, *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*.

l'école flamande, n'a rien dans son architecture qui mérite l'attention du visiteur. On s'arrête quelquefois dans l'ancien cloître, qu'une porte met en communication avec l'église, afin de considérer un Calvaire, c'est-à-dire une

réunion de figures sculptées, groupées à plusieurs étages, dont les principales représentent : au sommet, Jésus sur la croix, entre la Vierge et saint Jean; et au-dessous, le Christ mort sur les genoux de sa mère; des statues de



Le Calvaire de l'église Saint-Paul, à Anvers. — Dessin de Sellier.

saints, d'autres qui symbolisent les Vertus chrétiennes, sont distribuées aux plans inférieurs et forment une avenue qui conduit au monument. Toutes ces figures, qui datent du dix-septième siècle, sont d'un style lourd et d'une exécution peu intéressante.

Il est vraiment regrettable que les Calvaires placés dans les cloîtres, les cimetières, ou dans le voisinage des églises, à la fin du moyen âge et dans les siècles suivants, au lieu de peindre les scènes de la Passion d'une manière digne des sentiments qu'un tel sujet doit inspirer, ne soient trop

souvent qu'un encombrement de figures dépourvues de mérite, quand elles ne sont pas, comme il arrive quelquefois, repoussantes ou ridicules.

L'IMAGINATION.

L'imagination est chez nous la faculté qui essaye de réaliser l'idéal, c'est-à-dire quelque chose de plus parfait et de plus vrai que ce qu'on voit et ce qu'on touche ici-bas. C'est le malheur ou la grandeur de l'homme que le présent ne le contente jamais et que la terre ne lui suffit pas. Il se sent fait pour un avenir meilleur et pour un monde plus grand. Ce monde, cet avenir, l'imagination le cherche et quelquefois le trouve. La poésie, la littérature, les arts, sont le fruit de cette faculté puissante, qu'on doit régler comme toutes les autres, mais qu'il ne faut pas mutiler. ⁽¹⁾

SERVICE DE TABLE

DE M^{SE} LE DAUPHIN, DEPUIS FRANÇOIS II,
SOUS HENRI II ⁽²⁾.

7 août 1555.

CUISINE A JOUR DE CHAIR.

DINER.

Boil. — Une pièce de bœuf r^{lle}; — un haut-côte mouton; — une poitrine veau; — un chapon.

Rost. — Une épaule de mouton; — deux chapons; — deux gibiers; — un gros ⁽³⁾.

SOUPER.

Boil. — Une pièce veau; — un haut-côte mouton; — un chapon.

Rost. — Une épaule de mouton; — trois chapons; — deux gibiers; — deux gros.

MENUS DE POISSON.

DINER.

Deux pièces de brochet; — quatre pièces carpe; — dix plats rost.

SOUPER.

Semblable.

Dans cette énumération, on n'a pas compris les potages, les pâtisseries, légumes et fruits; on sait qu'il y avait aussi par repas, pour le Dauphin, deux plats de fruits confits. En somme, on mangeait beaucoup de grosse viande. A chacun des repas de Monseigneur, il y avait quatre pains, assiettes et *essayz*, et pour boire deux quarts de vin blanc et clairot.

La domesticité du Dauphin était nombreuse.

Dans la panneterie, on comptait trois sommeliers de panneterie, un aide, un huissier de bureau, et un serviteur pour faire les délivrances.

Dans l'*eschauçonnerie*, trois sommeliers, un aide, le sommelier des bouteilles, le porte-barrault (petit baril?), et un serviteur pour les délivrances.

Dans la cuisine, un écuyer, un maître queux, deux hastesux, deux potagers, un enfant de cuisine, six galopins,

⁽¹⁾ Éd. Laboulaye.

⁽²⁾ Extrait des archives de M. le marquis d'Albon. — Nous ne donnons que la liste des mets servis sur la table du Dauphin. Les documents originaux donnent les listes de ce qu'on servait à tous ceux qui avaient charge dans la maison, gentilshommes, chambellans, maîtres d'hôtel, valets de chambre, apothicaire, fruitiers, cuisiniers, livrées, lavandières, etc.

⁽³⁾ Partie des animaux appelée « gros de cuis'ine », surtout du cerf; peut-être aussi de la viande de porc et ce que nous appelons jambon.

le pâtissier et son homme, le garde-vaisselle et deux hommes, l'huissier, le verdurier et son homme; l'homme du garde-manger, trois porteurs

Dans la fruiterie, un fruitier, un aide, deux porteurs, un serviteur.

En dehors de ce qui se rapportait à la nourriture, il y avait, outre les chambellans, gentilshommes, enfants d'honneur, valets de chambre et de garde-robe, huissiers, etc., un porte-manteau, deux clercs de chapelle, un barbier, un chirurgien, un chaussetier, un tailleur, un escrimeur, un joueur d'épinette, un joueur de rebec et un homme pour le servir.

FRATERNITÉ ET LIBERTÉ.

S'il y a rien de clair et d'apparent en la nature, et en quoi il ne soit pas permis de faire l'aveugle, c'est cela : — Que Nature, le ministre de Dieu et la gouvernante des hommes, nous a tous faits de même forme et, comme il semble, au même moule; afin de nous entreconnoître tous pour compagnons ou plutôt frères; et si, faisant les partages des présents qu'elle nous donnoit, elle a fait quelques avantages de son bien, soit au corps ou à l'esprit, aux uns plus qu'aux autres, si n'a-t-elle pourtant entendu nous mettre en ce monde comme dans un champ clos, et n'a pas envoyé ici-bas les plus forts et plus avisés, comme des brigands armés dans une forêt, pour y gourmander les plus faibles; mais plutôt faut-il croire que, faisant aux uns les parts plus grandes et aux autres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection, afin qu'elle eût où l'employer, ayant les uns puissance de donner aide et les autres besoin d'en recevoir.

Puis donc que cette bonne mère nous a donné à tous toute la terre pour demeure, nous a tous logés en une même maison, nous a tous figurés en même pâte, afin que chacun se pût mirer et quasi reconnoître l'un dans l'autre; si elle nous a à tous en commun donné ce grand présent de la voix et de la parole pour nous accointer et fraterniser davantage, et faire, par la commune et mutuelle déclaration de nos pensées, une communion de nos volontés; et si elle a tâché par tous moyens de serrer et êtreindre plus fort le nœud de notre alliance et société; si elle a montré en toutes choses qu'elle ne vouloit tant nous faire tous unis et que tous uns : il ne faut pas faire doute que nous ne soyons tous naturellement libres, puisque nous sommes tous compagnons; et ne peut tomber en l'entendement de personne que Nature ait mis aucuns en servitude, nous ayant tous mis en compagnie.

LA BOETIE, *De la servitude volontaire*.

CE QUE FAISAIT RABELAIS A ROME.

Pendant son séjour à Rome, Rabelais remarqua des herbes potagères que ne possédaient pas les magnifiques jardins du Poitou appartenant à l'évêque de Maillezois. Il se concilia les bonnes grâces du jardinier en chef des jardins du Belvédère, au Vatican, et, grâce à cette haute protection, envoya force salades à son protecteur. Il donne ses instructions sur leur culture dans ses lettres : elles sont d'un homme pratique et qui avait évidemment des connaissances réelles en horticulture.

UNE STATION THERMALE DANS L'ANTIQUITÉ.

La curieuse coupe représentée page 48 fut trouvée, à la fin du siècle dernier, en Espagne, dans le val d'Otañez, à peu de distance de Santander et de la mer, dans les pro-

vinces basques. Elle ne fut connue des savants que trente ans environ après sa découverte, et on ne sait aujourd'hui ce qu'elle est devenue. Heureusement un dessin en avait été pris pour l'Académie d'histoire de Madrid, dessin d'une grande fidélité, à en juger par le caractère général, la physionomie vraiment antique de tous les détails et la forme des inscriptions. On peut même, d'après les indices qu'elle fournit, fixer l'époque où cette coupe a dû être fabriquée, au milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Elle était en argent et, d'après les proportions, on estime qu'elle devait peser environ trente-trois onces espagnoles, mesure qui s'accorde avec l'inscription gravée au revers : L. P. CORNELIANI — III — II, indiquant à la fois le poids net de l'objet, trois livres et deux scrupules et le nom du possesseur, L. Pompeius Cornelianus.

Il n'est pas aussi facile de dire où était située la source médicale qui portait le nom, d'ailleurs très-clairement indiqué par l'inscription qu'on lit au fond de la coupe, et qui est une dédicace de l'objet lui-même à la nymphe de la source d'Umeri. Cette désignation ne se rapporte à aucun endroit connu aujourd'hui en Espagne. Il se pourrait d'ailleurs que la coupe eût été fabriquée dans un endroit fort éloigné de celui où elle fut trouvée. Il ne manque pas d'exemples qui prouvent que les buveurs ou les baigneurs qui visitaient les sources y apportaient ou en emportaient des vases ou d'autres objets : témoin ces gobelets d'argent découverts en Italie, à Vicarello, où étaient jadis les eaux fameuses appelées *Aquæ Apollinares*, et sur lesquels était gravé un itinéraire complet de Gades (Cadix) à Rome. Avec ces gobelets, on trouva d'autres vases d'argent et d'airain, et surtout une grande quantité de monnaies de tous les temps de la république romaine et de l'empire, ou des lames de plomb sur lesquelles étaient gravés quelques caractères qui les ont fait reconnaître pour des *ex-voto*. Ailleurs, on a rencontré des mains, des bras, des jambes ou d'autres parties du corps, modelés dans l'argile ou sculptés dans la pierre, et qui sont aussi des offrandes faites par les malades aux nymphes et aux autres divinités à qui ils attribuaient leur guérison.

La coupe dédiée à la source d'Umeri est le plus intéressant et le plus précis dans ses détails des monuments figurés se rapportant à l'usage des eaux. Elle nous montre la nymphe même de cette source dans la pose ordinaire des fleuves, épanchant de son urne un flot abondant, qui est recueilli dans un bassin de pierre. Là, un homme, vêtu comme étaient les esclaves, puise l'eau pour en remplir un grand vaisseau ; d'autres, plus bas, en versent, à l'aide d'amphores, dans une de ces vastes outres qu'on chargeait sur des voitures pour transporter aussi d'autres liquides, comme l'huile ou le vin. Les peintures de Pompéi en ont fourni des modèles. L'eau d'Umeri était donc de celles qui ne perdent pas leur vertu bienfaisante en étant transportées au loin. Un autre esclave offre, sur la droite, un gobelet plein d'eau à un vieillard assis dans un fauteuil de malade. On voit encore au fond de la coupe deux autres figures : l'une est celle d'un berger sacrifiant sur un autel, l'autre celle d'un personnage en toge faisant au-dessus d'un autre autel une libation. Ces deux cérémonies témoignent de la vénération en laquelle la nymphe était tenue auprès des gens de toutes conditions qui venaient lui demander la santé.

Les sources minérales étaient déjà très-fréquentées par les anciens (1). « Ils en connaissaient un grand nombre, et auprès de la plupart d'entre elles l'affluence des baigneurs et des buveurs avait formé de véritables stations de malades. Elles sont ordinairement désignées par les écrivains

latins sous le nom de *Aquæ* : telles sont, pour ne citer que quelques-unes de ces eaux restées célèbres dans notre pays, *Aquæ Sextiæ* (Aix en Provence), *Aquæ Gratianæ* ou *Allobrogum* (Aix en Savoie), *Aquæ Convenarum* (Bagnères), *Aquæ Bormonis* (Bourbon-l'Archambault), *Aquæ Neri* ou *Neriomagienses* (Néris), *Aquæ Calidæ* (Vichy), etc. Les noms modernes de beaucoup de localités où entrent les formes Aigues, Aix, Ax ou Dax, rappellent l'ancienne désignation. De même, *Thermæ* était le nom de divers endroits où se trouvaient des sources chaudes, parmi lesquels le plus renommé pour ce motif était *Thermæ* ou *Therma*, aujourd'hui *Termini*, au nord de la Sicile. Cette station fut fondée après la destruction d'Himère par les Carthaginois, non loin de cette ville déjà connue par les mêmes eaux minérales. On voit sur des monnaies de *Thermæ*, d'un côté la tête d'Hercule, et de l'autre les nymphes qui, d'après Diodore de Sicile, pour complaire à Minerve, firent jaillir la source destinée à réparer les forces du héros qu'elle protégeait ; et sur celles d'Himère, Hercule recevant sur son épaule l'eau qui s'épanche du masque de lion d'une fontaine. On peut rapprocher de ces médailles des bas-reliefs, des pierres gravées et des inscriptions où Hercule se trouve réuni aux nymphes et considéré comme présidant aux eaux chaudes.

Suivant une autre légende c'était Minerve elle-même, selon d'autres encore c'était Vulcain, qui avait fait couler aux Thermopyles, sur le bord de la mer, les sources sulfureuses où Hercule le premier retrempa ses forces. On retrouve en beaucoup d'endroits des traditions semblables, attribuant à Hercule la découverte des eaux thermales et expliquant pourquoi ces eaux étaient appelées bains d'Hercule et lui étaient consacrées.

L'indication qu'on rencontre dans les écrivains anciens, de sources dans le voisinage des temples d'Esculape et des asiles qui y étaient ouverts aux malades, semble attester qu'elles servaient à la médication ; en tout cas, beaucoup d'eaux thermo-minérales sont mentionnées par les auteurs et par les inscriptions, tant dans la Grèce continentale que dans les îles et en Asie.

Mais à quelle époque les Grecs commencèrent-ils à faire usage de ces eaux ? Pline a remarqué qu'Homère n'en avait point parlé. Cependant il est question dans l'*Iliade* de la source chaude du Scamandre, qui mêle ses eaux fumantes à celles d'une autre source glacée. Hippocrate connaissait leurs effets, mais rien ne prouve que leur emploi eût passé dès le temps où il vivait dans la pratique médicale.

Les eaux de Scotussa en Thessalie, celles d'Ædèpsus en Eubée, sont mentionnées par Aristote ; ces dernières étaient fréquentées par les malades au moins dès le troisième siècle avant Jésus-Christ, et devinrent par la suite une station recherchée autant pour les agréments qu'on y trouvait réunis que pour les soins de la santé ; il en était de même des eaux de Lébédos, de Tèion et d'autres indiquées par Pausanias. Elles étaient visitées surtout au printemps et à l'automne.

Les Romains dépassèrent de beaucoup les Grecs par l'emploi et par les applications variées qu'ils firent des eaux dans les maladies. L'Italie était riche en eaux thermo-minérales. Les écrivains grecs et latins du temps des Césars, de même que les nombreuses inscriptions découvertes près des sources, font foi que les malades s'y portaient en foule, et que dès lors beaucoup de gens en faisaient aussi des lieux de plaisir. Déjà du temps de Caton le Censeur, on faisait un grand usage des eaux minérales ; car Plutarque affirme, dans la Vie de ce Romain célèbre, qu'il acheta des sources naturelles d'eau chaude, comme étant plus productives que des champs cultivés. Il résulte également des mêmes documents que les Romains préféraient

(1) Ce qui suit est extrait du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* publié par la maison Hachette, au mot *AQUÆ*.

les eaux thermales aux eaux minérales froides. Il est probable que cette préférence tenait à ce qu'ils étaient très-adonnés à l'usage des bains chauds, qui faisaient, pour ainsi dire, partie de leur vie domestique.

Les villes d'eaux thermales étaient, anciennement comme aujourd'hui, tout à la fois des lieux de traitement pour les malades et des endroits de plaisir et de mode pour les gens bien portants. Aucune n'égalait, sous ce rapport, les thermes fameux de Baïes, qui présentaient à la fois toutes les délices que peuvent réunir la nature et l'art. Strabon,

Joséphe et d'autres auteurs disent que ces eaux attiraient un immense concours de baigneurs, mais qu'on y venait chercher moins encore la santé que les plaisirs de tout genre. Cicéron déjà, et après lui les auteurs du temps des Césars, célébraient Baïes comme un lieu de délices où tout concourait à l'agrément des visiteurs, et qui retentissait incessamment du bruit des concerts.

Quant aux traitements que suivaient les malades, ils ne différaient pas sensiblement de ceux qui sont mis en usage de nos jours. Les anciens, en effet, avaient appris par l'ex-



Coupe d'argent antique représentant une station thermale. — Dessin de Féart.

périence la plupart des applications des eaux thermales aux diverses maladies. C'est ainsi qu'ils les employaient en boissons, en bains et en douches. Ils faisaient un grand usage de la vapeur et même des boues minérales. Bien plus, au dire de Pline, ils employaient l'eau de mer elle-même, froide ou chauffée, en bains, en douches, en clystères et même en boisson comme purgatif. Ils en faisaient d'artificielle pour être employée loin de la mer. Malgré leur défaut absolu de toutes connaissances chimiques, ils avaient appris à distinguer les divers caractères des eaux thermales et à les diviser en espèces suivant qu'elles contenaient du soufre, de l'alun, du nitre, du sel, du bitume, de la chaux, du cuivre, du fer. On peut voir dans le livre XXXI de l'*Histoire naturelle* de Pline jusqu'à quel point

l'observation leur avait enseigné à employer telles ou telles eaux dans les différentes maladies, en variant les espèces et les caractères des affections diverses qui affligent l'homme. Presque aucune des stations n'a échappé à l'exploitation des Romains; et, à la grandeur des ruines qu'on y a retrouvées, on peut voir combien l'affluence des baigneurs y était considérable. Il y a aussi des raisons de croire que les Gaulois en faisaient usage même avant la conquête de César.

On rencontre partout sur le territoire des Gaules, comme dans tout le monde ancien, des traces du culte qui s'adressait aux divinités des eaux; elles se trouvent particulièrement dans le voisinage des sources qui sont restées célèbres par leurs propriétés médicales.

LE RETOUR A LA FERME.



Le Retour à la ferme, souvenir d'Alsace. — Composition et dessin de Théophile Schuler.

Le fermier et la fermière rentrent chez eux; elle, serrant son petit enfant contre sa poitrine; lui, portant fièrement sa faux neuve; car le bon laboureur ne perd jamais son temps, et il a profité de son voyage en ville pour s'acheter un bon outil; puisse-t-il faucher une bonne récolte! Le chemin est rapide, la montée est rude; les chevaux s'allongent en tendant le jarret avec effort, et leurs sabots ferrés font parfois jaillir des cailloux de la route une étincelle qui brille comme un éclair dans la demi-obscurité du crépuscule. Le ciel est encore clair et se colore en rose à l'horizon, mais l'ombre envahit peu à peu la terre; il est temps d'arriver à la ferme, car la nuit va venir. Et les bons chevaux, qui sentent l'écurie avec son râtelier plein de foin odorant et sa litière de paille fraîche, se hâtent d'eux-mêmes, sans avoir besoin que le fermier les excite.

Il est pressé d'arriver, lui aussi; depuis l'aube, il est absent: comment l'ouvrage s'est-il fait, loin de l'œil du maître? Et puis, qu'on ait passé sa journée en travail ou en fête, il est toujours doux de rentrer chez soi; rien ne vaut le logis familial qui vous a vu grandir, où vous pouvez marcher les yeux fermés, tant vous en connaissez bien les plus petits recoins, dont vous entretenez la prospérité par votre travail, où vous avez fondé une nouvelle famille... Aussi le fermier est-il heureux de voir apparaître là-bas le petit groupe d'arbres qui entoure sa demeure; et il se

voit déjà assis au coin de l'âtre, sa pipe à la bouche et un pot de bière devant lui, pendant que sa chère femme démaillottera le petit pour lui faire étendre ses jambes dodues à la douce chaleur d'une flambée de broussailles.

Et la fermière, à quoi pense-t-elle? Elle repasse dans son esprit la bonne journée qui vient de s'écouler, depuis sa joie du matin, quand elle parait son enfant de son plus beau bonnet et l'enveloppait de ses langes les plus blancs pour lui faire sa toilette de voyage. Car c'est son premier-né, et c'était la première fois qu'elle allait le présenter à ses grands parents. « Ils vont le trouver beau! se disait-elle avec orgueil, en regardant son petit corps ferme et rose; il se porte si bien! il est si gai! il rit déjà aux éclats quand on lui fait des caresses. Je suis sûre que là-bas, chez nous, ils ne pensent qu'à notre visite depuis qu'ils sont éveillés; que mes petits frères sont déjà à nous attendre sur la route; et que la grand'mère, qui ne peut pas marcher, a fait mettre son fauteuil devant la fenêtre pour nous voir arriver. » Elle pensait ainsi, et elle ne se trompait point: toute la maisonnée était dès le matin en préparatifs pour recevoir la fille chérie. Son absence n'a pas amené l'oubli, oh! non. Elle l'a bien vu quand son père l'a prise dans ses bras pour la faire descendre de cheval: il avait, lui, un homme d'âge, des larmes plein les yeux. Comme il l'a embrassée, et, après elle, son petit

enfant ! Comme sa mère paraissait heureuse, et comme, tout en s'empressant aux soins du ménage pour fêter de son mieux ses chers hôtes, elle ne quittait pas du regard la jeune mère et son nourrisson ! Et la sœur, et les petits frères, comme ils étaient joyeux tous, sautant autour d'elle et criant : « Marguerite ! Marguerite ! nous avons retrouvé notre Marguerite ! » Quel bonheur de se sentir aimée ! Marguerite n'oubliera pas cette journée-là. Elle n'oubliera pas non plus que la grand'mère, après avoir regardé d'un air attendri le petit enfant qu'on avait posé sur ses genoux, a étendu sur le front de l'innocent ses vieilles mains tremblantes, et qu'elle lui a dit : « Que Dieu te bénisse, mon cher petit, pour que tu grandisses et que tu deviennes honnête et laborieux comme on a coutume de l'être dans tes deux familles ! »

Ce que la grand'mère a dit là, Marguerite le conserve soigneusement dans son cœur, et elle y songe pendant qu'elle entoure son nourrisson de ses bras pour le préserver de la fraîcheur du soir. Oui, il faut qu'il devienne honnête et laborieux comme on l'est dans ses deux familles. Cet héritage d'honneur, de travail et de vertu, il ne faut pas qu'il dépérisse entre ses mains. Il faut qu'il accroisse ce trésor de bonne renommée qu'il a reçu et qu'il doit transmettre à ses enfants ; car, si Dieu lui prête vie, il sera à son tour père de famille, ce cher petit ! Elle sourit à cette idée, et se promet d'être dans ce temps-là une bonne grand'mère. Mais, en attendant, c'est elle qui est chargée d'en faire un homme, de cet enfant qui dort dans ses bras. Le nourrir, guider ses premiers pas, lui apprendre son premier langage, ce n'est rien ; mais ouvrir peu à peu sa petite âme à l'idée du devoir, lui enseigner le courage, la justice et le dévouement, n'est-ce pas là la vraie tâche d'une mère ? Tout cela, elle n'y avait pas encore réfléchi : la parole de l'aïeule le lui a fait comprendre. Elle regarde son mari et se réjouit de pouvoir dire à son fils : Suis l'exemple de ton père ! Elle regarde la ferme qui s'approche et grandit, et il lui semble qu'elle l'aime d'un nouvel amour. Quelquefois, quand elle s'y trouvait seule, pendant que le maître était allé travailler aux champs, il lui est arrivé d'étouffer un soupir au souvenir de la maison paternelle. Cela ne lui arrivera plus ; son cœur se tourne désormais tout entier vers la maison où elle verra grandir son enfant. C'est là qu'est sa vie, c'est là qu'est son avenir, et elle remercie Dieu qui lui a fait le devoir si doux.

PRIX RÉCENTS DE QUELQUES ANIMAUX RARES⁽¹⁾.

MAMMIFÈRES.

Girafe femelle jeune, née au Jardin d'Anvers, 8 900 fr. Se nourrit d'herbe et de feuilles d'arbres. Celle-ci est toute petite, puisqu'elle peut voyager en chemin de fer. Il y en avait une plus grande à la vente, mais elle ne pouvait voyager qu'à pied et à petites journées : or, un pareil transport a coûté au Muséum, il y a quelques années, de Marseille à Paris, 9 000 fr.

Dromadaire blanc, 450 fr.

Chameaux nés à Anvers, 2 860 fr. le couple.

Lionceaux nés à Anvers, 1 500 fr. le couple. Ils sont tout petits, et il faut beaucoup craindre l'évolution des dents, qui leur donne la maladie, tout à fait comme cela arrive aux jeunes chiens.

Panthère de l'Inde, 616 fr.

Hyène tachetée, 440 fr.

Ces trois dernières espèces se nourrissent de viande fraîche

⁽¹⁾ Jardin d'Acclimatation d'Anvers, 1873.

Ours aux grandes lèvres, 715 fr. Vient de Java ; nourri de pain et de riz.

Ours brun jeune, 267 fr.

Antilopes canna nées à Anvers, 1 980 fr. le couple. Il n'est ni plus difficile ni plus coûteux d'élever ces animaux que des vaches ; ils ne mangent que du foin et des graines⁽¹⁾.

Antilope blesbock femelle, 880 fr. Même nourriture ; même observation.

Antilope dama mâle, 770 fr. Même nourriture ; même observation.

Lamas nés à Anvers, 1 430 fr. le couple. Même nourriture ; même observation.

Bisons d'Amérique, 3 190 fr. le couple. Ils deviennent rares et coûtent beaucoup à transporter ; leur nourriture est celle de nos bœufs.

Bison d'Amérique jeune, 605 fr.

Daims nés à Anvers, 275 fr. le couple. On peut en obtenir de jeunes partout en les laissant libres, pourvu que ce soit dans un espace fermé ; mais leur valeur n'est pas assez élevée pour que leur élevage soit bien avantageux. On élèvera tout aussi facilement et au même endroit un couple de lamas de 1 500 fr. ou d'antilopes de 2 000.

Mouflons à manchettes. Trois, nés à Anvers, ont coûté ensemble 580 fr. L'acclimatation de cette espèce est si bien obtenue, que la reproduction se fait aussi régulièrement que celle de la brebis. En peu d'années, si l'on pouvait en tirer un profit immédiat, ces moutons sauvages vaudraient de 50 à 60 fr. pièce.

Kangaroo rouge, femelle née à Anvers, 1 045 fr.

Kangaroo mélanops, femelle née au même jardin, 715 fr. Ces animaux ne demandent pas plus de soins, une fois leur parc construit, que des lapins ou des chèvres. Le parc, en treillis de fil de fer, où ils doivent être enfermés, revient, tout posé, à 160 fr. par hectare pour un espace de 15 hectares au plus ; pour 25 hectares, le prix descendrait à 50 fr.

OISEAUX.

Casuar émeu mâle, 220 fr. C'est un oiseau de boucherie dont on songe à tirer parti pour la table ; il a beaucoup baissé de prix depuis qu'il se multiplie en Europe avec une régularité parfaite. Au jardin des Plantes de Paris on obtient une couvée tous les ans.

Faisan d'Amherst, le couple, 3 850 fr.

Faisan d'Amherst métis, mâle, 1 210 fr.

Euplocame prélat, 2 365 fr. le couple.

Tragopans satyres nés à Anvers, 1 320 fr. le couple.

Eperonnier de Germann, 1 122 fr. le couple.

Eperonnier chinquis, deux mâles, 275 fr. Le prix diminue chaque année.

Gallophase de Vieillot, 1 832 fr. le couple.

Acome à queue rouge, 660 fr. le couple.

Faisan vénéré, 495 fr. le couple. Le prix de cet oiseau a beaucoup diminué. Il sert à repeupler les chasses, où sa splendide parure le fait admirer, et où sa rusticité et sa défense naturelle le rendent facile à conserver.

Crossoptilon oreillard, 357 fr. le couple.

Houppifère de Swinhoë, 275 fr. le couple.

Faisan doré, 60 fr. le couple.

Euplocame argenté, 55 fr. le couple.

Faisan blanc de Bohême, 99 fr. le couple.

Faisan versicolore, 132 fr.

Tous les faisans se nourrissent de la même manière. Pendant la première semaine, ils exigent des distributions répétées, mais peu abondantes, d'œufs de fourmis très-propres ; mais il ne faut pas leur donner à boire. Pendant

⁽¹⁾ Voy. H. de la Blanchère, *Manuel d'acclimatation*. Delagrave.

les quinze jours suivants, on fait alterner avec les œufs de fourmis des œufs durs émiettés et saupoudrés de sel. On donne à manger toutes les trois heures. Dans la seconde quinzaine, on peut déjà donner une pâtée ainsi faite : mie de pain et œufs durs écrasés, salade, cœur de bœuf haché très-fin, le tout mélangé de farine de maïs. Peu à peu on y ajoute du millet, du chènevis et du sarrasin écrasés, et toujours, de temps en temps, une poignée d'œufs de fourmis. Donner du tourteau de noix si l'on peut en avoir. Vers deux mois, répandre les œufs de fourmis dans l'herbe et dans le sable, de manière que les jeunes passent beaucoup de temps à les chercher et ne pensent pas à se quereller. Au delà de ce temps, le faisan s'agréne comme une poule, mais il a toujours besoin d'un peu de nourriture animale.

Talégalle de Latham, 176 fr. le couple. Le talégalle s'acclimate bien et se reproduit partout.

Hocco à pierre, 880 fr. le couple.

Hocco crax, 440 fr. le couple. Cet oiseau, s'il arrivait à se vendre à bas prix, pourrait prendre place dans nos basses-cours à côté du dindon.

Paon spicifère, 660 fr. le couple. L'élevage est facile à faire et peut rapporter beaucoup.

Colin de Sonnini, 66 fr. le couple. Même remarque.

Colin huppé de Californie, 66 fr. le couple ; on le trouve même à 45 fr.

Dindon noir pur sang, 65 fr. le couple.

Agami trompette, 632 fr. le couple. Cet oiseau se nourrit d'une pâtée de cœur de bœuf et de vers de terre.

Pigeon de Nicobar, 275 fr. le couple.

Cacatois de Banks, 957 fr. le couple.

Grue caronculée, 891 fr. l'une. Se nourrit de blé et de pain sec.

Flammant rose, 330 fr. le couple. Se nourrit avec du riz cuit, des insectes, des crevettes et de petits poissons.

Curama à crête, 330 fr. le couple.

Ibis rose, 364 fr. le couple. Régime très-animalisé.

Poule sultane, talève, 99 fr. le couple. Se nourrit de blé, de maïs, de cœur de bœuf haché.

Pélican, 242 fr. l'un.

Cygnés blancs à cou noir nés à Anvers, 264 fr. le couple. Acclimatation facile aux endroits où l'on a de l'eau en quantité suffisante.

Cygne trompette, 577 fr. le couple. Même remarque.

Cygne noir, 286 fr. le couple. Le prix a beaucoup descendu ; malgré cela, la vente est toujours facile : on ne peut suffire aux demandes.

Oie caronculée du Japon, 220 fr. le couple.

Le succès des éducations particulières pour l'introduction d'espèces nouvelles d'oiseaux d'agrément dans les basses-cours est toujours croissant ; les prix se maintiennent très-haut ; l'élevage de toutes les espèces qui suivent est une spéculation très-profitable.

Oie d'Égypte, 25 fr. le couple.

Oie du Danube, 32 fr. le couple.

Canard mandarin, 95 à 110 fr. le couple. On en vend beaucoup pour les parcs ; les prix ne diminuent plus ; de même pour les espèces suivantes.

Canard de la Caroline, 37 à 40 fr. le couple.

Canard d'Australie, 38 à 44 fr. le couple.

Canard casarka, 49 à 66 fr. le couple.

Sarcelle de Formose, 300 à 352 fr. le couple.

Sarcelle du Brésil, 100 fr. deux mâles.

Canard à bec jaune, 120 fr. le couple.

Canard du Chili, 82 fr. le couple.

Canard tadorne, 368 fr. le couple. Tous ces canards sont faciles à élever.

Calao caronculé, 440 fr. l'un.

Touracou, 110 fr.

Toucan à gorge jaune, 135 fr.

Merle bronzé à longue queue, 137 fr. l'exemplaire.

UTILITÉ D'UNE STATISTIQUE COMMUNALE.

Il est intéressant pour tout habitant d'une commune, grande ou petite, de savoir dans quel milieu il vit, lors même que, rentier ou propriétaire, il n'aurait d'autre souci ou d'autre charge que de payer les impôts.

Mais si l'on est industriel, commerçant, administrateur ; si l'on s'intéresse à ses concitoyens, à la prospérité et à l'avenir de la commune, il devient nécessaire de connaître la situation matérielle, intellectuelle et morale de celle-ci, et d'être en mesure de répondre à diverses questions qu'on ne saurait éviter d'entendre poser ou de se poser soi-même.

Voici quelques-unes de ces questions, faciles ou difficiles :

Quel est le chiffre exact de la population sédentaire et celui de la population flottante ? Y a-t-il croissance ou décroissance, et à quelles causes doit-on attribuer l'une ou l'autre ? Quelle est la proportion des naissances, des mariages, des décès ?

Quelles sont les ressources de la commune ? Quel est son revenu ? Quelle est la partie de ce revenu qui peut s'accroître et celle qu'on peut craindre de voir diminuer ?

Quelles sont les professions dominantes ? Quel est le nombre des patrons ? Quel est celui des ouvriers ? Combien, sur cent ouvriers, y a-t-il d'hommes, de femmes, d'enfants ? Quel est le salaire moyen pour chacune de ces trois catégories ?

Quels sont les moteurs employés par l'industrie. S'il y a dans la commune des machines à vapeur, quel en est le nombre, la force, etc. ?

Quelles sont les professions les plus et les moins prospères ? Combien compte-t-on de faillites dans une année ?

Quelles tentatives d'établissements nouveaux de commerce ou d'industrie ont été faites ? Quelles sont celles qui ont réussi, celles qui ont échoué, et, pour ces dernières, quelles ont été les causes d'insuccès ?

Quelles sont les tentatives qu'on devrait provoquer ou encourager ?

Quelles sont les relations de l'industrie et du commerce avec la France ou l'étranger (importations et exportations) ? D'où sont tirées les matières premières ? Où sont expédiés les produits manufacturés ?

Quels sont les moyens actuels de communication ? Quels moyens nouveaux pourrait-on créer ?

Quel est le prix courant des principales denrées ? Pourrait-on rendre la vie moins chère, et comment ?

Ce ne sont là que quelques indications ; il nous a paru qu'elles pouvaient suffire pour justifier le titre de cet article.

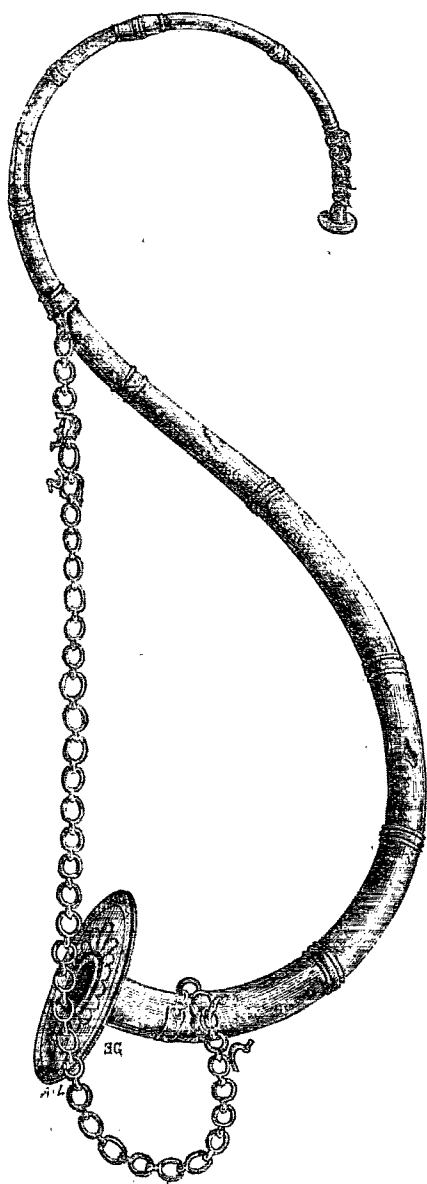
LE LOUR,

THROMPETTE SCANDINAVE.

Cette trompette, de forme si élégante, a figuré à l'Exposition universelle de 1867, au milieu de la section danoise. — Les archéologues danois lui ont donné le nom de *Lour* (*Lur* ou *Luer*) ; les antiques sagas désignaient ainsi le cor dont faisaient usage les héros dont les noms, grâce à la poésie, sont venus jusqu'à nous.

Un savant spécial, l'habile éditeur de la *Bibliographie musicale*, a soumis ce bel instrument à une étude atten-

tive, et il nous en a donné une description que nous sommes heureux de reproduire ici (1) : « Il se compose de deux pièces d'inégale longueur. L'une a la forme d'un fer à cheval, se termine par une embouchure qui fait corps avec elle, et s'emboîte dans la seconde. Celle-ci, largement recourbée, aboutit au pavillon. Elles ont à elles deux un développement de 2^m.06. Le tube croît progressivement. De 0^m.008 à l'embouchure, son diamètre est de 0^m.09 tout autour, percé de huit trous. A ces huit trous s'adaptent autant de demi-sphères creuses, ayant, du côté qui regarde l'instrument et où elles sont maintenues par de petites



Musée de Copenhague. — Le Lour, trompette scandinave.
Dessin d'Edouard Garnier.

tiches, 0^m.03 de diamètre, décrivant de l'autre une saillie de 0^m.02 environ. Était-ce un simple ornement ? Étaient-elles destinées à modifier la qualité du son ? Le champ est ouvert aux hypothèses.

» La portion étroite du tube comprenant l'embouchure a subi une réparation assez forte. Mais le travail primitif, les filets en spirale, les anneaux gravés régulièrement qui encerclent le tube, les orbes perlés qui décorent le pavillon,

(1) Voy. le journal *l'Union de l'Ouest*, 24 octobre 1867. Sous le pseudonyme de E. Heffner s'est caché cette fois notre musicologue M. Pottier de Lallaine, dont on connaît les nombreux travaux.

dénotent une main habile et attestent un art avancé. »

Disons tout de suite que de ce noble instrument, dont l'antiquité ne peut pas remonter à moins de deux cents ans avant l'ère chrétienne, on a pu tirer encore un son d'une certaine beauté ; laissons parler de nouveau notre savant musicologue : « Plusieurs personnes ont essayé de souffler dans la trompette, contemporaine, sinon mieux, d'Odin et de Marius. Elles n'avaient guère réussi qu'à lui faire pousser une clameur rauque, telle qu'en rendent, le jour du mardi-gras, les cornets à bouquin. Fort heureusement, un carabinier de la garde, portant au côté la trompette moderne, est passé par là. Invité à manier ce tube gigantesque, il s'est reculé d'abord, croyant à une mystification. L'assistance tout entière a pris soin de le rassurer. Bref, il s'est appliqué l'embouchure aux lèvres, puis il a tiré de l'airain sinueux des sons pleins, d'un éclat relativement assez doux. Le *lour*, joint aux divers membres de la même famille, leur apporterait le concours d'une basse puissante, etc. »

Dans l'histoire de cet instrument si curieux, il y a un fait capital que nous ne saurions dissimuler ; il ne pouvait être établi que par un critique éclairé, familiarisé surtout par de nombreuses études avec les moindres détails de l'instrumentation chez les peuples anciens. Selon l'écrivain qui nous sert ici de guide, l'embouchure de la trompette scandinave a été déplacée. « Les deux pièces de l'instrument affectent, dit-il, à peu près la forme d'une S retournée. Mais il me semble évident que, pour lui rendre sa situation naturelle, il faut ramener l'embouchure vers le pavillon en manière de G. Si alors on le renverse, c'est-à-dire si on met le pavillon en dessus et qu'on dirige l'embouchure de bas en haut, l'on est immédiatement frappé de l'analogie que le *lour* présente avec la *trompette courbe* des Romains, sculptée sur la colonne Trajane, sur divers marbres antiques, et dont chacun peut voir dans Laborde la représentation. »

En même temps qu'il tente de prouver l'étroite parenté du *lour* avec la *tuba curva* des Romains, le savant critique dont nous avons reproduit l'opinion tient à faire remarquer la pureté du bronze employé pour la confection de l'instrument : l'analyse chimique du métal a produit dix parties d'étain contre quatre-vingt-dix de cuivre.

En l'année 1867, le Musée de Copenhague possédait une dizaine d'exemplaires complets de ce curieux instrument, et l'on comptait un pareil nombre de fragments semblables dont on pouvait faire usage, nous le supposons du moins, pour compléter certains *spécimens* obtenus par des fouilles nouvelles. Les tourbières nombreuses du Danemark, et entre autres celles de Malthbek, en avaient fourni plusieurs. On en avait rencontré également, en 1866, un certain nombre à l'ouest de Horsens, diocèse d'Aarhuus.

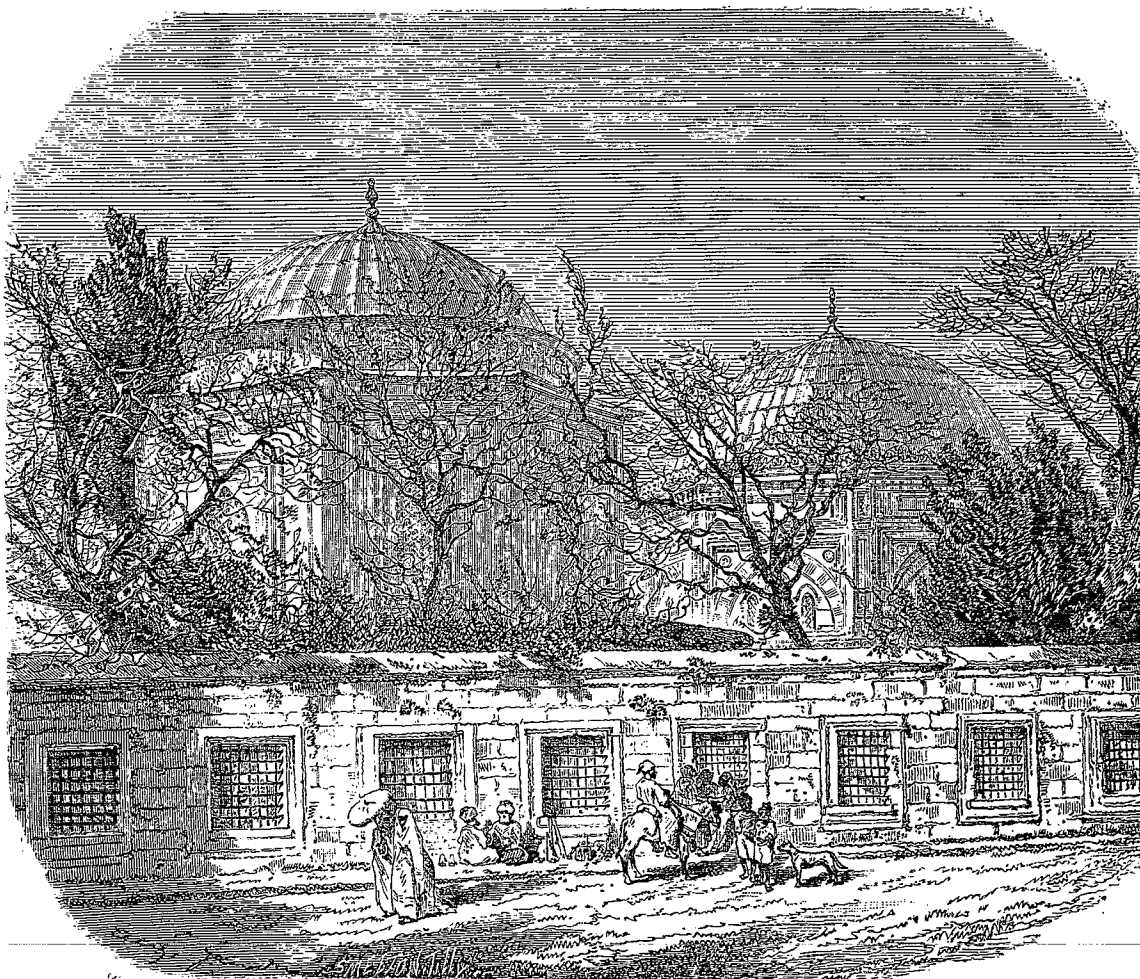
LE TOMBEAU DE SOLIMAN ET DE ROXELANE.

De toutes les mosquées de Constantinople, si l'on excepte Sainte-Sophie, la plus magnifique est incontestablement celle qui doit à son fondateur Soliman (Souleïman) le titre de *Souleïmanié*. Sainte-Sophie ne l'emporte que par la hardiesse de la coupole, la magnificence des colonnes, et le prestige de son antiquité. Pour la richesse des ornements d'architecture et l'exquise délicatesse du travail, les deux édifices sont également admirables. La *Souleïmanié* se compose dans son ensemble de trois parties, formant trois carrés contigus : la partie centrale forme le sanctuaire proprement dit, précédé du vestibule, garni de bancs de marbre, et orné d'une fontaine superbe destinée aux ablutions. Au delà se trouve le *Jardin de la*

sépulture, où sommeillent les « plantes humaines jusqu'au jour où elles se relèvent dans toute leur fraîcheur pour s'épanouir au sein de la création. » C'est là que le fondateur de la mosquée, Soliman le Grand, le Législateur, le Magnifique, etc., repose à côté de la sultane Roxelane. Un turban enrichi de pierreries décore le mausolée du prince des croyants, et, à côté, on voit suspendu l'exemplaire du Coran dans lequel chaque jour un iman lit des prières.

Ces magnifiques tombeaux, qui se dressent auprès de l'immense mosquée, contribuent à maintenir vivante à Constantinople la popularité du sultan et de sa favorite. Cette popularité est naturelle, car là Turquie n'a pas eu

de souverain qui ait porté plus haut la gloire des armées ottomanes, et qui ait été plus près de pousser jusqu'au cœur même de l'Europe les conquêtes de l'islam. Le sultan de Constantinople, aujourd'hui, est, à nos yeux, un prince bien peu redoutable ; au temps de Charles-Quint, il s'emparait coup sur coup de Belgrade et de Rhodes, ravageait librement la Hongrie, et osait tenter le siège de Vienne. Sur mer, son amiral Barberousse, maître de la Méditerranée, étendait ses sanglants pillages jusqu'à Nice, livrée à d'horribles dévastations. Soliman était d'autant plus redouté, qu'on le savait capable des plus révoltantes cruautés. Par exemple, après la bataille de Mohacs, il fit ranger en



Tombeau de Soliman et de Roxelane, à Constantinople. — Dessin de Gaudry, d'après une photographie de J. Laurent.

cercle quinze cents prisonniers, choisis parmi les plus distingués, et les fit tous décapiter en présence de son armée. Notre imagination a peine à concevoir de pareilles scènes. Mais de tous ses crimes, aucun ne souleva plus d'horreur que celui qu'il commit sur son propre fils Mustapha. Roxelane, qui d'esclave était devenue sultane, désirant assurer le trône à l'un de ses enfants, sut persuader à Soliman que Mustapha conspirait. Ce jeune homme, qui était adoré du peuple et de l'armée, fut appelé dans la tente de son père et étranglé aussitôt par des muets. Soliman, caché derrière un rideau, assistait à l'assassinat.

Malgré tout, Soliman a trouvé des apologistes qui l'ont mis avec enthousiasme au rang des héros et presque des bienfaiteurs de l'humanité. Ils ont rejeté ses crimes sur les mœurs de son temps et sur l'influence mauvaise de Roxelane, et ils ont vanté les réformes qui lui sont dues

dans l'administration et la justice. On a même découvert dans quelques détails de sa vie des preuves inattendues de sa « sensibilité. » Ainsi, on raconte qu'à Rhodes, lorsqu'il entra en vainqueur dans le palais du grand maître, il s'écria : « J'ai quelque peine à forcer ce vieillard à sortir de sa maison !... »

Que les Turcs soient fiers de Soliman, qu'ils vantent l'éclat de son règne, rien n'est plus naturel ; mais pour nous, qui n'avons aucune raison d'altérer en sa faveur les justes arrêts que doit rendre l'histoire, nous devons être plus sévères et refuser le nom de grand homme et de héros à un souverain qui, dans le cours de sa vie, a donné tant de fois la preuve de la plus froide et de la plus impitoyable férocité.

LES FRANCINE, FONTAINIERS.

Trois ou quatre générations de fontainiers ingénieurs ont porté le nom de Francine; mais parmi elles il y a eu un maître : il a vécu au temps de Louis XIV.

Le premier s'appelait Francini; il était de Florence, et les courtisans le nommaient Franchine à la cour de Marie de Médicis; le second avait déjà le titre d'intendant de la conduite des eaux : ce fut le père de Pierre Francine de Grandmaison, le principal inventeur des jets d'eau du parc de Versailles.

Si ce nom n'a pas conservé la notoriété qu'il devrait avoir, ce n'est pas à ses contemporains qu'il faut attribuer cet oubli. Il n'y a qu'à recourir à la précieuse bibliothèque ⁽¹⁾, si rapprochée des jardins que Francine a embellis, pour satisfaire sur ce point une curiosité bien légitime. La Fontaine connaissait probablement cet ingénieux inventeur; mais il s'est contenté de célébrer ses merveilles :

Plus les jets sont confus, plus leur beauté se montre :
L'eau se croise, se joint, s'écarte, se rencontre,
Se rompt, se précipite à travers les rochers,
Et fait comme alambics distiller leurs planchers.
Niches, enfoncements, rien ne sert de refuge;
Ma muse est impuissante à peindre ce déluge!

On ignore à quelle époque mourut Francine, mais on sait qu'il reçut de Louis XIV comme récompense de ses travaux, dont Félibien nous fait connaître les splendeurs, un titre qui l'égalait à son père. Il fut nommé, à la fin de sa carrière, intendant des eaux et fontaines, grottes, mouvements, aqueducs, artifices et conduits d'eau des maisons royales ⁽²⁾.

LA FAMILLE ANTIQUE.

Si nous nous transportons par la pensée au milieu de ces anciennes générations d'hommes, nous trouvons dans chaque maison un autel, et autour de cet autel la famille assemblée. Elle se réunit, chaque matin, pour adresser au foyer ses premières prières; chaque soir, pour l'invoquer une dernière fois. Dans le courant du jour, elle se réunit encore auprès de lui pour le repas qu'elle se partage pieusement après la prière et la libation. Dans tous ses actes religieux, elle chante en commun des hymnes que ses pères lui ont légués.

Hors de la maison, tout près, dans le champ voisin, il y a un tombeau. C'est la seconde demeure de cette famille. Là reposent en commun plusieurs générations d'ancêtres, la mort ne les a pas séparés. Ils restent groupés dans cette seconde existence et continuent à former une famille indissoluble.

Entre la partie vivante et la partie morte de la famille, il n'y a que cette distance de quelques pas qui sépare la maison du tombeau. A certains jours, qui sont déterminés pour chacun par sa religion domestique, les vivants se réunissent auprès des ancêtres. Ils leurs portent le repas funèbre, leur versent le lait et le vin, déposent les gâteaux et les fruits, ou brûlent pour eux les chairs d'une victime. En échange de ces offrandes, ils réclament leur protection; ils les appellent leurs dieux et leur demandent de rendre

⁽¹⁾ On peut consulter, dans la charmante Bibliothèque de Versailles, confiée aux soins de M. Délerot, l'admirable collection de pièces historiques rassemblées par le commissaire de police Narbonne, à laquelle l'ancien et vénérable bibliothécaire, M. Leroy, a fait de si curieux emprunts.

⁽²⁾ Comme son fils, qui s'appela Francine comte de Villepreux, fut pourvu de la même charge en 1684, on peut supposer que notre ingénieur mourut vers cette époque.

le champ fertile, la maison prospère, les cœurs vertueux.

Le principe de la famille antique n'est pas uniquement la génération. Ce qui le prouve, c'est que la sœur n'est pas dans la famille ce qu'y est le frère, c'est que le fils émancipé ou la fille mariée cesse complètement d'en faire partie.

Le principe de la famille n'est pas non plus l'affection naturelle. Car le droit grec et le droit romain ne tiennent aucun compte de ce sentiment. Il peut exister au fond des cœurs, il n'est rien dans le droit. Le père peut chérir sa fille, mais non pas lui léguer son bien. Les lois de succession, c'est-à-dire parmi les lois celles qui témoignent le plus fidèlement des idées que les hommes se faisaient de la famille, sont en contradiction flagrante soit avec l'ordre de la naissance, soit avec l'affection naturelle.

Les historiens du droit romain, ayant fort justement remarqué que ni la naissance ni l'affection n'étaient le fondement de la famille romaine, ont cru que ce fondement devait se trouver dans la puissance paternelle ou maritale. Ils font de cette puissance une sorte d'institution primordiale. Mais ils n'expliquent pas comment elle s'est formée, à moins que ce ne soit par la supériorité de force du mari sur la femme, du père sur les enfants. Or, c'est se tromper gravement que de placer ainsi la force à l'origine du droit. L'autorité paternelle ou maritale, loin d'avoir été une cause première, a été elle-même un effet; elle est dérivée de la religion et a été établie par elle. Elle n'est donc pas le principe qui a constitué la famille.

Ce qui unit les membres de la famille antique, c'est quelque chose de plus puissant que la naissance, que le sentiment, que la force physique; c'est la religion du foyer et des ancêtres. Elle fait que la famille forme un corps dans cette vie et dans l'autre. La famille antique est une association religieuse plus encore qu'une association de nature. La femme n'y sera vraiment comptée qu'autant que la cérémonie sacrée du mariage l'aura initiée au culte; le fils n'y comptera plus s'il a renoncé au culte ou s'il a été émancipé; l'adopté y sera au contraire un véritable fils, parce que, s'il n'a pas le lien du sang, il aura quelque chose de mieux, la communauté du culte; le légataire qui refusera d'adopter le culte de cette famille n'aura pas la succession; enfin, la parenté et le droit à l'héritage seront réglés, non d'après la naissance, mais d'après les droits de participation au culte, tels que la religion les a établis.

L'ancienne langue grecque avait un mot bien significatif pour désigner une famille; on disait *épistion*, mot qui signifie littéralement *ce qui est auprès d'un foyer*. Une famille était un groupe de personnes auxquelles la religion permettait d'invoquer le même foyer et d'offrir le repas funèbre aux mêmes ancêtres. ⁽¹⁾

PENSÉES D'INGRES SUR L'ART.

— N'étudiez le beau qu'à genoux.

— On n'arrive dans l'art à un résultat honorable qu'en pleurant. Qui ne souffre pas ne croit pas.

— Ayez de la religion pour votre art. Ne croyez pas qu'on produise rien de bon, d'à peu près bon même, sans élévation dans l'âme. Pour vous former au beau, ne voyez que le sublime. Ne regardez ni à droite, ni à gauche, encore moins en bas. Allez la tête levée vers les cieux, au lieu de la courber vers la terre, comme les porcs qui cherchent dans la boue.

— L'art vit de hautes pensées et de nobles passions. Du caractère, de la chaleur! On ne meurt pas de chaud, mais on meurt de froid.

⁽¹⁾ Fustel de Coulanges, *la Cité antique*.

— Ce que l'on sait, il faut le savoir l'épée à la main. Ce n'est qu'en combattant qu'on acquiert quelque chose, et, dans l'art, le combat, c'est la peine qu'on se donne.
— La louange pâle d'une belle chose est une offense.

LES MATASSINS.

Ce nom, qu'on rencontre dans Molière, ne doit pas présenter un sens très-précis à la plupart des lecteurs. Voici, paraît-il, son origine.

Il y eut, vers 1384, en Provence, une sorte de jacquerie dont les trop nombreux associés étaient connus sous le nom de *tuchins* ou coquins; et dans quelques parties du Midi, sur le territoire de Bormes, par exemple, on appelle encore *matouchin* (*mali tuchini*) les brigands et les filous. ⁽¹⁾

OPINION DE LOUIS XIV ET DE L'ABBÉ DE CHOISY
SUR LE PRÉJUGÉ DU VENDREDI.

Les marins avaient jadis, et beaucoup ont peut-être encore, de la répugnance à s'embarquer le vendredi. Au mois de décembre 1675, il arriva qu'un ordre de mettre à la voile, donné au chevalier de Valbelle, commandant d'une escadre, ne put pas être exécuté par suite du « scrupule qu'ont les matelots de partir le vendredi. » Colbert en informa Louis XIV, qui, fort mécontent du préjugé que causait ce refus d'obéir au bien de son service, fit écrire à M. de Vivonne de Saint-Germain, général des galères, afin qu'il eût à s'entendre à ce sujet avec le sieur Arnoul, intendant de la marine à Toulon. Le grand roi prescrivait que l'on recherchât les moyens d'ôter ce scrupule de l'esprit des matelots, et que, si on l'estimait nécessaire, on fit agir pour cela l'autorité spirituelle, c'est-à-dire M. l'évêque de Toulon. Il était même disposé à expédier une ordonnance spéciale sur ce point. ⁽²⁾

M. Jal, qui rapporte ce fait, ajoute que, malgré tout, le Roi ne parvint pas à déraciner entièrement ce préjugé dans la marine, et il cite un passage du curieux journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choisy, où cet ecclésiastique dit que « quand même il y a ordre de partir le vendredi, on remet au lendemain en faveur des matelots bretons, curieux observateurs de ces *bagatelles*. »

LES COQUILLAGES COMESTIBLES.

Voy. les Tables.

PEIGNE OU COQUILLE DE SAINT-JACQUES. — MACTRE
ET PHOLADE.

On connaît cette belle et grande coquille que les pèlerins, au moyen âge, attachaient sur leurs manteaux lorsqu'ils revenaient de Saint-Jacques de Compostelle ou de tout autre lieu célèbre de dévotion situé dans le voisinage de la mer. C'est à cette circonstance que le peigne (*Pecten* Brug.) doit ses noms de *coquille de Saint-Jacques*, *pèlerine*, *manteau*, etc. Peu de groupes de mollusques acéphales, — ce sont les genres voisins de l'huître, — renferment autant d'espèces remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs, l'élégance de leurs formes, la régularité des côtes et la finesse des stries dont leurs valves sont ornées. La forme générale de ces coquilles est circulaire, plus ou moins allongée; les stries s'y développent

⁽¹⁾ Voy. Ph. Giraud, *Notes chronologiques pour servir à l'histoire de Bormes*. 1859, in-8.

⁽²⁾ Archives de la marine. Ordres du roi concernant Messine, fol. 13.

en éventail d'un point de la circonférence placé à la charnière, et des deux côtés duquel se détachent deux appendices appelés oreillettes (fig. 1 et 2).

L'animal qui habite la coquille de Saint-Jacques a quelques points de ressemblance avec l'huître, mais il en diffère par beaucoup d'autres. Les bords de son manteau, d'une fraîche couleur ananas, sont garnis de deux rangées de tentacules filiformes très-fins, semblables à une mousse délicate, au milieu desquels se montre une rangée de petits globules perlés d'un magnifique bleu de ciel. Quelques naturalistes y ont voulu voir des yeux. La bouche, placée, comme celle de l'huître, près de la charnière, est entourée d'appendices charnus, mais branchus et découpés, remplaçant les quatre tentacules réguliers de l'huître. Ce qui sépare tout à fait les peignes du genre voisin, c'est qu'ils sont munis d'un pied, petit il est vrai, mais distillant un byssus qui permet à l'animal de se fixer à volonté ou de se rendre libre, comme il l'est le plus fréquemment. A demi enfoui dans le sable, verticalement ou horizontalement, il entr'ouvre ses deux valves et demeure immobile, se nourrissant d'infusoires tout en respirant.

Ainsi donc, voici un mollusque vagabond ou sédentaire, suivant qu'il se plaît dans tel ou tel endroit. Un jour que nous observions ces animaux dans l'aquarium d'Arcachon, nous avons eu la bonne fortune d'être témoin de leur déplacement. Le besoin de locomotion leur prend tout à coup comme un vertige, sans qu'on en devine la cause : alors ils quittent le fond et se balancent à dix ou quinze centimètres du sable, les valves entr'ouvertes et tournées vers le haut, la charnière en bas. Nous vîmes parfaitement, à la façon dont ils soufflaient le sable, qu'ils obtenaient leur mouvement par une fermeture soudaine de leurs coquilles, produisant un puissant recul, et cependant cette secousse était tellement rapide, qu'elle échappait à nos yeux et que les coquilles semblaient entr'ouvertes sans intermittences. L'impossibilité de saisir un mouvement, qui devait cependant être appréciable, nous a amené à penser que l'air en était probablement expulsé par une rapide agitation du manteau ou par la bouche, ce qui expliquerait pourquoi l'on ne voyait pas remuer les coquilles. Dans un bassin extérieur et d'au moins dix à quinze mètres de longueur, placé sous les hangars, des peignes placés en dépôt à l'une des extrémités sont arrivés jusqu'à l'autre en exécutant dans l'eau, mais jamais à la surface, des sauts de cinquante centimètres de long sur une hauteur proportionnée.

Nous ne pensons pas que le pied de l'animal serve en rien à sa locomotion, par cette raison que l'huître n'a pas de pied, et que, dans la baie d'Arcachon, où, faute de rochers, l'huître n'adhère pas, elle saute, elle aussi, et change de place à la manière des peignes, mais moins souvent et plus lourdement. Au surplus, la faculté de sauter est commune à tous les mollusques bivalves qui vivent à demi enterrés. La *mye des sables* ou *clam* des Américains, — un régal des dieux, dit-on chez eux, — la *bucarde*, indigène, avec sa robe qui paraît velue et violet foncé, beaucoup d'autres encore, sautent et par ce moyen changent de place. Qu'on les mette même à sec sur le rivage, et, à l'aide d'une série de culbutes savamment calculées, les peignes, par exemple, regagnent leur élément natal.

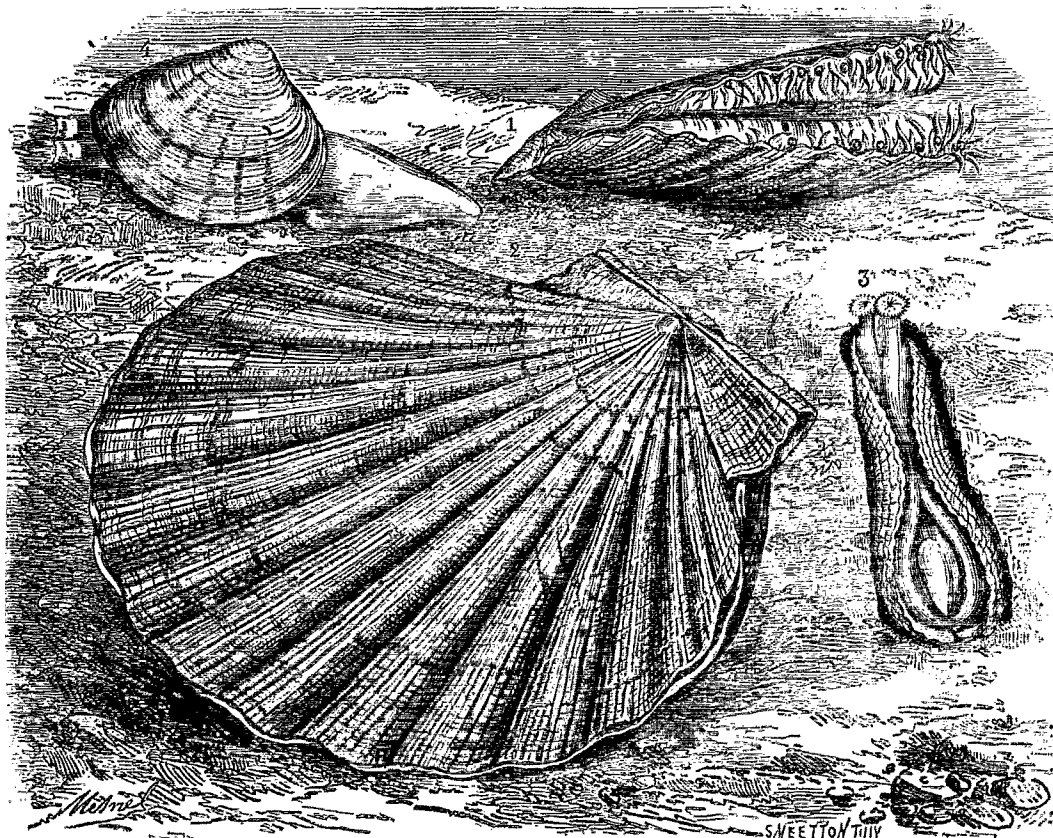
On a dit que les peignes savaient remonter à la surface de l'eau et y ouvrir leurs coquilles, de manière que la valve supérieure plate leur servit de voile, tandis que l'inférieure, légèrement creuse, faisait office de nacelle. Mais nous avouons humblement que nous n'avons rien vu de semblable, et que, pour nous, les peignes sont des animaux qui ne quittent le fond de l'eau que le moins possible.

On mange rarement cru le mollusque de la coquille de Saint-Jacques, car il est un peu dur, mais plus souvent cuit, et alors la préparation en devient une véritable friandise que nous ne craignons pas de recommander à nos lecteurs. Et pourquoi ne parlerions-nous pas un instant cuisine et n'imiterions-nous pas ce qu'ont fait, chez les Anglais, Yarrell, J. Walton, Backer, etc., qui ne dédaignaient pas de mêler à une œuvre scientifique une bonne recette?

Détachez l'animal de sa coquille; lavez-le à l'eau douce, pour le débarrasser du sable qu'il contient presque toujours; hachez-le en y mêlant des œufs durs, des moules, des champignons, un hachis de viande, ordinairement composé de chair à saucisse et de lard, échalottes, persil en

abondance, sel, poivre. Remplissez de cette composition la coquille inférieure, couvrez de chapelure, puis de petits morceaux de beurre. Placez la coquille dans un plat de fer; feu dessus et dessous, et versez une cuillerée de consommé dans chaque coquille en commençant la cuisson. Servez chaud dans la coquille même.

Les pholades (fig. 3) sont ces mollusques à coquille blanche, allongée et plissée, presque transparente tant elle est mince, qui se creusent une demeure dans les rochers du rivage de la mer et y demeurent enfermés. Ces animaux possèdent un long siphon charnu qu'ils sortent d'entre leurs valves et amènent à l'orifice de leur trou, pour respirer et se nourrir; leur bouche est toujours en bas, ainsi que leur pied, et leur siphon a deux tubes, par l'un



1. Peigne operculaire. — 2. Peigne Saint-Jacques. — 3. Pholade dactyle. — 4. Mactre ordinaire. — Dessin de Mesnel.

desquels l'eau arrive aux branchies et les animalcules infusoires qu'elle contient à la bouche, et dont l'autre sert à expulser les excréments et la ponte. La pholade n'a pas d'autre moyen de locomotion que de monter ou de descendre dans cette sorte de tuyau de cheminée.

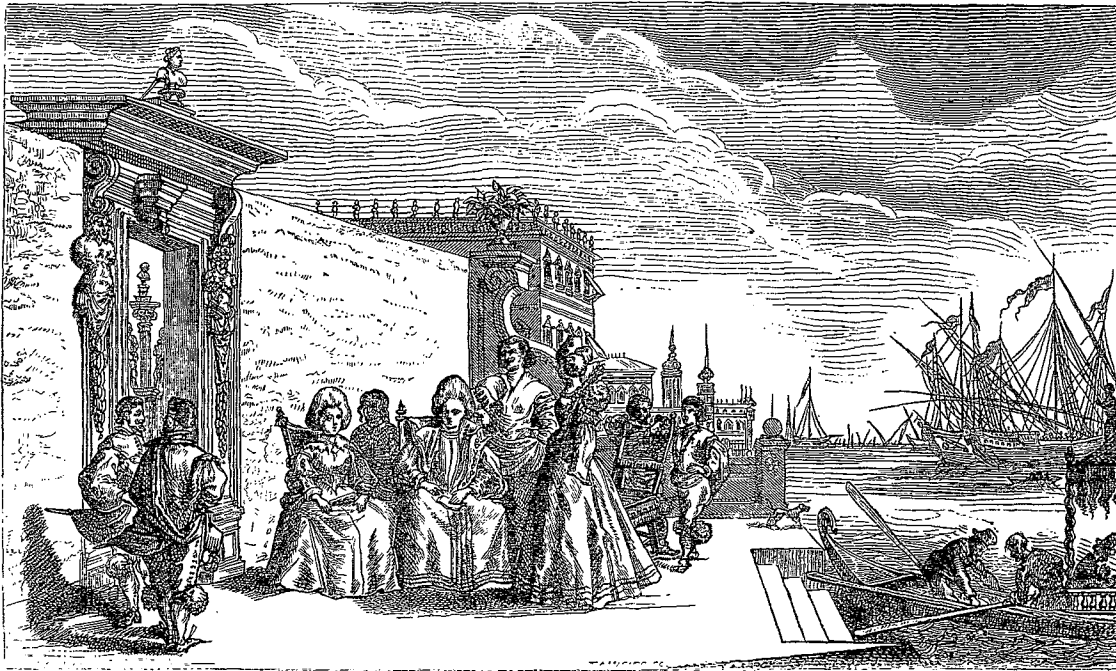
Comment font ces êtres singuliers pour perforer des matières aussi dures que les roches calcaires dans lesquelles ils établissent le plus souvent leur demeure? A ce sujet, les hypothèses n'ont pas manqué; on a été jusqu'à supposer que ces pauvres mollusques avaient la faculté de répandre un acide capable d'amollir la pierre. Mais nombre d'autres animaux, d'espèces et de structures différentes, creusent également le roc: il faudrait donc admettre que tous distillent le même acide; or on ne l'a trouvé chez aucun, et on ignore absolument quel en serait l'organe et le mode de production!

La cavité des pholades a la forme d'une poire, c'est-à-dire que le mollusque est petit quand il commence son trou, et que, à mesure que sa taille augmente, il agrandit en même temps sa chambre: d'où il résulte que quand il

est adulte il n'en peut aucunement sortir, et que, quand les pêcheurs veulent le récolter, il leur faut briser la roche au pic et au marteau. Or, comme ces pholades forment un mets très-délicat, les rochers de nos côtes, où elles sont connues sous le nom de *dails*, sont souvent attaqués et mis, pour ainsi dire, en coupe réglée.

Ces mollusques sont extrêmement phosphorescents: on connaît peu d'espèces jouissant de cette propriété au même degré; de sorte que quand on les mange crus, dans un endroit obscur, on semble mâcher du phosphore. On les trouve abondamment sur nos côtes et surtout sur celles de la Méditerranée, où ils sont énormes: aussi les Romains, fort amis des bonnes choses, n'avaient eu garde de les négliger. M. Desmarest a cru pouvoir établir que le prétendu temple de Jupiter Sérapis, à Pouzzoles, avait été un réservoir à poissons, où l'on avait probablement élevé ou conservé des pholades, et que ces mollusques avaient perforé les colonnes à un niveau bien supérieur à celui où la mer arrive actuellement.

QUESTION DE PRÉSEANCE.



Causerie au bord de l'eau, à Venise, au dix-septième siècle. — Dessin de Sellier, d'après une estampe de Baur.

Faut-il écrire Baur, Bawer, Bauer, Baur̃n ou Born, le nom de l'artiste strasbourgeois auteur de cette gravure, lequel mourut à l'âge de trente ans, en 1640, laissant un œuvre composé de plus de cinq cents pièces? Il y a sur ce point, important seulement pour les curieux de l'exactitude rigoureuse, un complet désaccord entre les divers biographes; mais le désaccord cesse quant à l'opinion générale sur le mérite de ce graveur éminent. Ses ouvrages attestent que, doué d'une riche et vive imagination, il possédait aussi une touche spirituelle et légère. On doit ajouter aussi que les quelques portraits dus au burin de Jean-Guillaume Baur sont surtout remarquables par la puissance de l'expression. Bien qu'il ait de préférence consacré son talent à l'art du graveur, Baur a manié avec une incontestable habileté le pinceau du miniaturiste. « Il excellait, dit-on, dans les paysages peints sur vélin. »

Aucune particularité notable, sinon son ardeur constante au travail et son inépuisable fécondité, n'est à signaler dans sa courte carrière. Élève de son célèbre compatriote Frédéric Breutel, de qui la Bibliothèque nationale possède un admirable livre d'heures, Baur partit jeune de Strasbourg, et, sous la protection des ducs de Bracciano et Giustani, il travailla et séjourna successivement à Naples, à Rome et à Venise. Nommé peintre de la cour par l'empereur Ferdinand III, il alla se fixer à Vienne où il mourut.

1630 est la première date que l'on rencontre dans son œuvre de gravure. Ses pages les plus estimées forment une série d'illustrations pour les *Métamorphoses d'Ovide*.

C'est à Venise que nous transporte l'estampe reproduite ci-dessus. Une noble patricienne, la dogaresse peut-être, sa fille ou sa parente, et quelques gentilshommes, sont venus, après un jour de haute température, respirer la brise du soir sur la terrasse à laquelle aboutit l'arrière-cour du palais. Une grande dame, une visiteuse, escortée de ses pages, a quitté sa gondole et gravi les degrés du débarcadère dont la dernière marche affleure la surface du canal. Il nous plaît de croire que cette dame est amenée là

par un motif meilleur que le désœuvrement et le besoin d'un parlage banal.

Les costumes nous disent positivement l'époque que l'artiste a choisie, et, par induction, quelle est la condition des personnages de cette scène. Si l'on veut bien nous permettre d'en fixer la date à l'année 1682, voici quel fut cette année-là le principal sujet d'entretien dans le grand monde vénitien : le rappel de l'ambassadeur Pesara, et, par suite, la rupture des relations diplomatiques entre la cour de Rome et la Sérénissime république. A quoi tient la paix des États? La chute préméditée du chapeau d'un cocher motiva cette rupture et faillit allumer la guerre.

Il faut se rappeler qu'alors la préfecture de Rome avait été donnée à Taddeo Barberini, le troisième des neveux du pape Urbain VIII; les deux autres étaient cardinaux. Jaloux des prérogatives que le cérémonial officiel attribuait à des dignitaires étrangers, Taddeo prétendait surtout à la préseance sur les ambassadeurs. Taddeo, ne pouvant légitimement la revendiquer, résolut de l'obtenir une fois au moins par ruse. Une cérémonie publique qui devait avoir lieu à Rome lui fournit l'occasion d'usurper les honneurs du pas. D'après l'ordre régulier de la marche en pareille circonstance, le carrosse du préfet de Rome suivait immédiatement celui de l'ambassadeur de Venise; or, il arriva que le cocher de ce dernier, gagné d'avance à prix d'argent par un émissaire de Taddeo, s'engagea à trouver un expédient qui permit à l'équipage du neveu de Sa Sainteté de devancer celui de l'ambassadeur. A peine le cortège qui se rendait au Vatican se fut-il mis en marche, que le perfide cocher de l'envoyé de Venise, ayant volontairement laissé choir son chapeau, arrêta tout à coup ses chevaux pour recevoir son couvre-chef des mains du page qui l'avait ramassé. Attentif à ce mouvement d'arrêt, secrètement convenu, le cocher de Taddeo fouetta son attelage, passa comme un trait devant le carrosse de l'ambassadeur, dont il conserva insolemment la place jusqu'à l'arrivée à destination du cortège. Indigné de l'outrage fait en sa personne à l'État

qu'il représentait, Pesaro se hâta de faire parvenir sa plainte au Sénat de Venise, qui lui ordonna de quitter Rome sans demander une audience de congé.

Maintenant que ceci est expliqué, il est permis de supposer que la rupture avec Rome fut, en 1632, l'inépuisable aliment de la conversation à Venise. Pour en revenir à l'estampe extraite de l'œuvre de Jean-Guillaume Baur, nous dirons, comme complément de notre supposition, que la nouvelle de l'offense subie par Pesaro, déjà répandue, vient d'être confirmée par la lettre que la dogaresse tient sur ses genoux, et dont elle vient de donner connaissance à une visiteuse que le retour de l'ambassadeur intéresse.

LA SOUPE DU JEUDI.

ANECDOTE.

On sait que la plupart des anciennes communautés religieuses distribuaient aux nécessiteux, une fois par semaine et à jour fixe, des secours en nature. Or, en 1645, temps de grande misère, parmi ceux que la distribution de la soupe du jeudi attirait en foule, même avant l'aube, à la porte du couvent des Jésuites de la Rochelle, on vit arriver un jour une fillette âgée d'une dizaine d'années. Sa physionomie douce et sérieuse, sa tenue décente, et l'extrême propreté d'un costume cependant plus que modeste, contrastaient avec l'allure grossière, les paroles malséantes et les haillons fangeux des mendiants de profession, clients habituels du couvent. Chacun d'eux avait à la main, soit un bâton ébréché, soit une écuelle de fer battu, soit une sébile de bois. Quant à la fillette, elle portait, suspendu par l'anse à son bras, un pot de terre vernissée d'une blancheur irréprochable à l'intérieur, et dont la surface avait l'éclat d'un miroir. Dans son ignorance du droit des premiers occupants, elle avait cru pouvoir essayer de se glisser au plus près de la porte déjà tumultueusement obstruée; mais, repoussée avec brutalité et poursuivie par les vociférations de ceux qui l'y avaient précédée, elle les pria poliment de l'excuser et alla se placer au dernier rang. D'autres prétendants à la distribution hebdomadaire, arrivés plus tardivement, voulurent la repousser plus loin en arrière; alors l'enfant, révoltée de leur injuste prétention et aussi fermement résolue à maintenir son droit qu'elle avait été prompte à reconnaître celui des autres, répondit avec calme et sans baisser les yeux devant les regards menaçants :

— Je n'ai pris la place de personne, je reste à la mienne.

Ce mouvement énergique changea en un sentiment meilleur les dispositions malveillantes. Si quelques-uns murmurèrent encore, d'autres, en plus grand nombre, l'approuvèrent. Il y en eut même parmi ceux-ci qui s'effacèrent pour la faire passer inaperçue devant eux, à la faveur du mouvement qui se produisit dans la foule, quand un son de cloche et l'ouverture de la porte annoncèrent que la distribution allait commencer.

Arrivée à son tour devant le religieux chargé de donner à chacun des aspirants sa part de l'aumône, la fillette reçut la sienne, c'est-à-dire le contenu d'une *louche* de bois équivalant à une copieuse assiettée. Lorsqu'elle fut nanti de sa portion, au lieu de céder la place au mendiant qui la suivait immédiatement, elle tendit de nouveau son pot de terre vernissée au frère distributeur, et, d'une voix suppliante comme son regard, elle lui dit :

— Nous sommes trois !

Frappé de la parfaite distinction de cette enfant, vivement ému de la douceur d'une voix si bien en harmonie avec la candeur du visage, le religieux la contempla un

moment avec intérêt, puis, derechef, il plongea la louche dans l'imposante chaudronnée de soupe.

— Où demeurez-vous, ma fille ? lui demanda-t-il en emplissant jusqu'au bord le pot de terre qu'elle lui présentait.

L'enfant lui indiqua timidement une maison située dans le voisinage du couvent. Cela fait, elle adressa un gracieux salut au bienveillant religieux et s'empressa de reprendre le chemin de son logis, sans remarquer les regards jaloux que lui attirait de la part des mendiants le supplément de ration dont elle avait été favorisée.

La fillette n'avait pas menti ; ils furent trois à se partager la soupe du jeudi : une veuve et ses enfants.

Autrefois, volontairement prisonnière à Niort, où son mari avait été longtemps détenu, la mère s'embarqua pour l'Amérique avec lui et avec la petite fille qu'elle avait mise au monde dans sa prison, dès que la liberté leur eut été rendue. Là-bas, elle donna le jour à un petit garçon. Quelques années après, étant demeurée veuve, elle revint en France avec ses deux orphelins. Au retour, ses ressources étaient si faibles que l'aumône d'une soupe par semaine lui devenait un appoint nécessaire pour l'aider à vivre.

Dans cet état de gêne continue, le jeudi suivant allait donc être impatiemment attendu, quand, le lendemain de la première visite faite au couvent par la fillette, le distributeur qu'elle avait profondément intéressé à sa misère par ces simples mots, « Nous sommes trois, » se présenta chez la veuve. Plus touché encore par ce qu'il apprit d'elle, il lui annonça que sa fille serait dispensée de se mêler aux autres mendiants pour avoir droit à la distribution du jeudi, attendu qu'à partir de ce jour les deux enfants et leur mère étaient comptés au nombre des pauvres gens que la communauté secourait journellement à domicile.

Quarante ans plus tard, — en 1685, — un vieux maître d'école de village, vêtu de la soutane ecclésiastique, se rencontrait dans le parc de Versailles avec une grande dame que deux laquais richement galonnés suivaient à distance respectueuse. Frappés en même temps du même souvenir, la grande dame et le maître d'école s'arrêtèrent et s'examinèrent curieusement, lui avec surprise, elle avec émotion. Après un moment d'hésitation, ils s'abordèrent. Mais, tandis que le vieillard cherchait encore dans sa mémoire, la dame, mieux assurée de la sienne, prit la parole :

— Vous avez habité la Rochelle ?

— J'avais l'honneur d'appartenir au couvent des Jésuites.

— Où l'on faisait autrefois de si bonne soupe pour les pauvres, ajouta la dame.

— C'est moi qui la distribuais, répondit avec un visible contentement de lui-même le vieux maître d'école.

— J'en ai souvenance, mon père ; je me souviens aussi, continua la dame en souriant, que, bien que vous fussiez charitable envers tous, vous aviez cependant vos préférées, et à celles-là vous faisiez meilleure part qu'aux autres.

— Cela ne m'est arrivé que pour une seule et qu'une seule fois, encore n'ai-je pas à me reprocher une injustice. Chacun de nos habitués ne réclamait que pour lui-même ; je devais au moins double portion à la pauvre petite fille qui me dit timidement, en me tendant une seconde fois son pot de terre : « Nous sommes trois. »

Ce fut en rappelant ces paroles, encore présentes à sa mémoire, que le digne homme prouva à son interlocutrice qu'il l'avait reconnue.

Celle-ci, ayant remarqué que ce moment d'entretien dans le parc attirait l'attention des promeneurs, se remit à marcher dans la direction du château, après avoir dit au vieux maître d'école : — Veuillez m'accompagner.

Chemin faisant, elle l'interrogea sur sa position, qui était, à vrai dire, assez précaire, il n'hésita pas à lui en faire l'aveu, mais en interrompant son récit pour répondre à de nombreuses salutations qui ne s'adressaient pas précisément à lui. Presque à chaque pas qu'il faisait, en compagnie de la grande dame, dans la grande allée du parc, il voyait des gentilshommes se découvrir et s'incliner humblement, des dames fermer respectueusement leur éventail et faire leurs plus belles révérences. Dépaysé à Versailles, où il venait pour la première fois, il put croire que ces témoignages de courtoisie étaient obligatoires pour tous envers chacun dans l'habitation royale. Ce qui le mit en doute sur la réalité de sa supposition, c'est qu'il vit, à l'entrée et sous le vestibule du palais, les sentinelles présenter les armes.

— Si ce n'est à moi, se dit-il, c'est donc à celle que j'accompagne que de tels honneurs sont rendus ; mais qui est-elle alors ?

Trop discret pour l'interroger, il monta avec elle le grand escalier ; plus ils avançaient tous deux dans l'intérieur des appartements, plus s'accroissaient les marques de servilité. Ils allaient parvenir à l'extrémité d'une galerie, quand les deux battants de la porte du fond s'ouvrirent ; des officiers de la maison rouge parurent, la galerie s'emplit de courtisans, et une voix annonça : « Le roi ! » A ce nom, le vieillard, inquiet et troublé, fit quelques pas en arrière ; mais la grande dame le retint par la main, et dit au roi qui s'avancait vers elle :

— J'ai parlé de la soupe du jeudi à Votre Majesté ; qu'elle me permette de lui présenter mon père nourricier.

Cette dame porta plusieurs noms : on l'appela d'abord M^{lle} d'Aubigné, puis Madame et, huit ans après, la veuve Scarron, devenue enfin marquise de Maintenon ; celle qui tout enfant avait mendié sa subsistance à la porte d'un couvent hospitalier, venait de voir récemment bénir son union avec Louis le Grand.

Nous n'ajouterons rien qui n'ait été déjà deviné, en affirmant que le maître d'école ne retourna pas dans son village sans avoir reçu largement le prix de la soupe du jeudi.

* L'ARCHÉOLOGIE ET L'INSTITUTEUR.

L'archéologie est une science qui est appelée à rendre d'éminents services à l'histoire ; elle a pour but, en effet, « de faire servir l'étude des monuments à l'explication des faits de l'antiquité. »

Naguère encore cette science était dans l'enfance ; mais depuis un certain temps elle grandit, elle fait de rapides progrès, et la phalange dévouée qui la cultive aujourd'hui, et qui va chaque jour en grossissant, donne lieu d'espérer dans le présent, mais surtout dans l'avenir, les résultats les plus brillants.

Les villes, avec leurs édifices célèbres, les monuments antiques, les ruines importantes répandues sur le sol de notre pays, tout ce qui a eu un certain renom est ou a déjà été l'objet de recherches actives, d'études consciencieuses. Néanmoins, il reste beaucoup à faire encore.

En effet, dans nos campagnes, il existe des vestiges nombreux du passé, souvent modestes, il est vrai, mais assez intéressants encore et capables d'appeler et de fixer l'attention.

A de très-rare intervalles, des amis dévoués de la science archéologique viennent bien faire des excursions parmi nous ; mais, faute de renseignements précis, d'indications suffisantes, leurs recherches si louables sont assez souvent frappées de stérilité. Et cependant ils ont peut-être, et sans trop s'en douter, passé ici à côté de

ruines romaines ou du moyen âge ; là, près de quelque sculpture ou d'un autre produit de l'art ou de l'industrie antique ; ailleurs, une trouvaille de monnaies ou de médailles a échappé à leurs investigations, et c'était peut-être un trésor de science qui est allé se perdre (ce fait s'est reproduit assez souvent) entre les mains d'un spéculateur avide ou d'un industriel ignorant, qui a livré des bronzes importants au creuset pour en retirer du métal !

Il y a là, certainement, un vaste champ à exploiter au point de vue archéologique, une ample moisson à faire, une surveillance active et incessante à exercer, pour que les vestiges intéressants des siècles passés que le temps a respectés nous soient conservés.

Pour cela, il serait à désirer qu'il y eût dans chaque localité ou tout au moins dans chaque groupe de trois ou quatre communes, un homme chargé officieusement de remplir cette mission de surveillance, et, en quelque sorte, de débayer le terrain pour faciliter les recherches ; un homme zélé qui accomplit cette tâche comme un pieux devoir, avec dévouement, dans l'intérêt de la science et dans un but national, en faisant profiter les collections publiques de ses découvertes.

Ce but, il est possible de l'atteindre ; cet homme, on peut le trouver, c'est l'instituteur.

Nul mieux que lui n'est apte à remplir cette utile mission. En effet, il vit au milieu des laborieux habitants des campagnes, qui font à chaque instant des découvertes, et qui lui donneront les renseignements nécessaires pour imprimer une bonne direction à ses recherches ; les enfants de son école même, s'il sait les intéresser à sa tâche, seront pour lui des auxiliaires précieux et empressés, qui le tiendront au courant des trouvailles qui pourront se faire au village.

Est-ce une charge nouvelle qu'il s'agit ici d'imposer à l'instituteur, déjà suffisamment occupé ? On ne saurait qualifier de ce nom une mission qui ne peut avoir rien de pénible à remplir, une mission qui serait, au contraire, de nature à lui procurer des distractions utiles et agréables, des promenades pleines de charme et d'agrément dans la belle saison, les jeudis, et pendant les vacances.

Pour peu d'ailleurs qu'il arrivât à prendre sa tâche à cœur et qu'il trouvât du plaisir à pousser ses études vers cette science si attrayante, n'y trouverait-il pas l'avantage de se mettre en relation avec les sociétés savantes des départements, qui l'accueilleraient certainement avec empressement et bienveillance, et ces relations honorables ne lui vaudraient-elles pas estime et considération, même dans sa propre localité ?

Ce serait, en outre, pour lui, une occasion de rédiger quelques rapports, de présenter quelques mémoires sur ses voyages, ses remarques, ses découvertes, et ces utiles exercices de style le maintiendraient à la hauteur qu'il doit occuper. Les instituteurs qui négligent leur propre instruction finissent par déchoir ; ils se trouvent toujours au-dessous des nouveaux venus dans la carrière : car ces derniers sortent de l'École normale de jour en jour plus capables.

En travaillant ainsi avec zèle et désintéressement, en occupant d'une manière si utile ses moments de loisir, il s'honorerait, honorerait son titre d'instituteur, et il lui serait certainement tenu compte par ses supérieurs de son travail et de son dévouement.

Mais sa mission même d'instituteur bien entendue, son devoir bien compris, doivent le conduire vers les recherches archéologiques.

En effet, l'enseignement de l'histoire dans les écoles primaires est déclaré obligatoire par la loi récemment votée.

Pour cette branche d'études, comme pour la géographie,

il est important de partir du village, de ses environs, du duché, du comté, ou de toute autre subdivision féodale, pour arriver ensuite à notre histoire nationale.

Il est essentiel de faire connaître, dans la mesure du possible, les franchises, les vicissitudes de la localité et de ses environs ; de signaler les faits marquants qui se sont passés dans le pays, les hommes célèbres que la province a vus naître.

Rien n'intéresse plus vivement les élèves, les adultes surtout, que des leçons orales d'histoire ainsi présentées. Rien n'attire plus sûrement leur attention sur les événements, les personnes et les choses, que la vue d'une médaille, d'une monnaie antique ou d'un objet quelconque, quand surtout on peut indiquer l'usage et la provenance de cet objet, ou déchiffrer la date et la légende de la médaille, etc.

Mais quels sont les moyens d'arriver à ce résultat ?

Ils sont simples et de deux sortes :

1^o Donner à l'École normale quelques notions d'archéologie ;

2^o Répandre des ouvrages élémentaires de cette science dans les bibliothèques scolaires, et en fournir surtout aux instituteurs qui en feraient la demande.

Le petit cours d'archéologie de l'École normale pourrait être seulement considéré comme un complément nécessaire, indispensable de notre histoire nationale, et le professeur d'histoire en serait naturellement chargé. Ce ne serait donc, en quelque sorte, ni une charge, ni une nouvelle branche d'études à introduire dans les écoles normales.

Est-ce à dire que des instituteurs il faut faire des archéologues ? Évidemment non. Les notions très-élémentaires données à l'École normale ne développeront le goût de cette science que chez un petit nombre d'élèves-maîtres ; mais elles devront intéresser le plus grand nombre, sinon tous, aux choses de l'antiquité, et c'est là le but vers lequel il faut tendre. Les instituteurs ne peuvent pas être, ne peuvent pas devenir des savants ; leur ambition doit se borner à être des hommes utiles, et, en présence de l'archéologie, des pionniers de la science chargés de reconnaître le terrain, des sentinelles avancées chargées de surveiller les campagnes, d'éclairer les recherches, et de couvrir de leur protection tous les débris antiques dignes d'intérêt répandus sur le sol de la patrie. ⁽¹⁾

ACERBI.

Il s'est fait, au commencement du siècle, un assez grand bruit autour du nom de ce voyageur italien, puis tout à coup on a cessé de parler de ses travaux. Pour être juste, cependant, il faut dire que son activité et son savoir ne méritaient pas un tel oubli. Avant la relation de son voyage on ne connaissait guère, en France, les Lapons et leurs tristes rivages que par les récits fantaisistes de notre poète comique Regnard. C'est tout au plus si quelques géographes érudits consultaient sur ces populations du Nord le gros livre de Schœffer et le mince volume de la Martinière, dont les gravures valent mieux, à coup sûr, que le texte.

Joseph Acerbi est né le 3 mai 1773, à Castel-Goffredo, près de Mantoue. Il avait fait de bonnes études et s'était familiarisé de bonne heure avec les chefs-d'œuvre de la littérature italienne ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Note lue à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1867, par M. Olry, instituteur à Allain (Meurthe).

⁽²⁾ On lui doit les premiers volumes d'une grande collection intitulée *Biblioteca Italiana*.

Ce fut en l'année 1799 qu'il entreprit ses explorations dans le Nord ; et pour les rendre aussi utiles à l'art qu'à la science, il s'était adjoint un militaire suédois d'une incontestable habileté dans les arts du dessin, le colonel Skjoldebrand.

Le mouvement intellectuel du Nord attirait alors peu l'attention dans le reste de l'Europe, et les services rendus par l'Académie royale de Stockholm étaient à peine connus en Angleterre et en France. Joseph Acerbi contribua à faire cesser cette indifférence en publiant son livre sur le pays à qui l'on doit le grand Linné. Il a réhabilité aussi, en quelque sorte, par ses récits intéressants, une race longtemps asservie, quoique admirablement douée, les Finnois, dont les ethnographes de nos jours recherchent avec tant de soin l'antique origine et constatent les évolutions à travers tant de siècles écoulés.

Il s'était embarqué en Angleterre. Après un séjour de quelques mois dans la capitale de la Suède, il partit, au mois de juin 1799, pour Tornea, cette Thulé où Regnard prétend que la terre lui manqua. Il n'avait pas dessein de s'arrêter à si petite distance. Il poursuivit son voyage, plein d'admiration pour toutes les grandes scènes de la nature. Voici ce qu'il écrit au moment où il vient de quitter Yervenkile, et où il entre dans un bois séculaire dont il essaye de peindre la majesté :

« Un silence vraiment formidable règne dans cette forêt, et ajoute encore à cette espèce de terreur qu'inspire sa profonde obscurité. Les branches de ces arbres, dont la prodigieuse élévation se conçoit à peine, confondent en se croisant les sombres et épais cimiers de ces colosses, et forment une voûte pour ainsi dire impénétrable à la clarté du jour. Il n'est rien peut-être de plus imposant dans la nature. Quelle solitude immense ! quelles religieuses ténèbres ! quelle antique majesté ! Et quelle plume éloquente peindra jamais l'impression que porte dans l'âme le nombre incommensurable, la silencieuse fierté et le deuil éternel de ces géants enfantés par la terre ? La température est infiniment plus douce dans l'intérieur de ces forêts que celle de l'extérieur, différence extrêmement sensible lorsque l'on y pénètre après avoir traversé des lacs ou des plaines découvertes. Le seul bruit que l'on entende dans cette forêt est produit par les arbres que la gelée fait éclater ; ce bruit est fort, mais sourd et semblable à des coups de canon éloignés. »

De terribles incendies détruisent parfois des pans entiers de ces immenses forêts. Acerbi cherche les causes de ces catastrophes. Il trouve chimériques presque toutes celles qui ont été plus ou moins admises, et c'est plus tard, en avançant dans ces régions désertes, qu'il rencontre l'une de celles qu'on peut regarder comme les plus plausibles. Il a remarqué qu'un lichen prodigieusement épais tapisse en général le sol de ces grands bois ; or, qu'un fumeur laisse tomber par mégarde une étincelle sur ce sol où la plante est desséchée, la flamme s'élève, l'incendie commence et détruit la forêt sur un espace de plusieurs lieues. Il faut ajouter que tout grand arbre brûlé appartient, par une étrange concession, au paysan qui s'en empare le premier : il y a là une tentation dangereuse.

Acerbi est exposé à plus d'un péril, surtout lorsque approche la saison où le soleil commence à fondre la glace. En beaucoup d'endroits, elle est déjà si fragile qu'il faut être Finlandais pour braver sa ténuité. Souvent l'humble paysan qui a risqué sa vie pour lui être utile s'étonne du présent qui lui est offert et sourit, sans dédaigner toutefois, de ce qu'on l'a cru nécessaire pour récompenser son dévouement.

C'était sur Wasa que se dirigeaient Joseph Acerbi et le colonel Skjoldebrand.

« De nouvelles alarmes nous attendaient, dit notre voyageur, et nous les éprouvâmes quand il nous fallut traverser une rivière sur une glace tellement diaphane, que nous apercevions non-seulement le courant et la profondeur de l'eau, mais encore les plus petits poissons.

» Dans le premier moment d'une surprise à laquelle nous étions si peu préparés, nous nous regardâmes comme inévitablement perdus, et nous nous figurâmes que nous allions être engloutis dans l'abîme. Le cheval, étonné lui-même, s'arrêta court et persistait à ne point avancer ; mais l'impulsion qu'il avait acquise dans sa course le poussa en

avant, et, malgré lui, il glissa sur ses quatre jambes l'espace de vingt-quatre à trente pieds. »

Cette manière de voyager avec un cheval qui patinait n'était pas très-rassurante. Il fallut bien s'en accommoder, et ce fut encore grâce à leur bonne humeur et à leur dextérité que nos touristes se tirèrent de ce pas difficile.

A travers ces incidents, on arriva enfin à Wasa, la première ville qu'on trouve en entrant en Bothnie ; cité bâtie en bois, et pleine, à cette époque, des souvenirs qu'y avait laissés le grand Linné.

Ce n'était cependant qu'à Uleaborg, par 65 degrés de



Joseph Acerbi. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après un portrait conservé à la Manufacture de Sèvres.

latitude nord, que le vrai voyage aux régions désertes devait commencer. Là encore, la bonté native des Finlandais ne fit jamais défaut aux deux voyageurs et se témoigna partout avec vivacité.

Sur les bords de l'Ulea, on naît fréquemment poète et musicien ; mais, à cette époque, en fait de musique, on n'y entendait résonner que le *harpu*, sorte d'instrument à cordes métalliques, qui a une certaine analogie avec notre harpe, mais qui ne produit que cinq notes. Jamais, au début de notre siècle, les habitants de ce coin reculé du monde n'avaient entendu d'autre harmonie que celle de leur instrument primitif. Il n'y a rien de plus intéressant peut-

être, dans le long récit de notre voyageur, que la peinture de cet élan passionné qui allait jusqu'au frémissement, jusqu'aux larmes même, et dont Acerbi nous raconte les gradations diverses, quand il nous peint la population, si intelligente d'ailleurs, d'Uleaborg, écoutant pour la première fois un quatuor de maître. — Ces bons Finlandais exigèrent que leurs hôtes fissent jouir la ville entière de cette merveille, et nos touristes furent entraînés à la maison municipale où eurent lieu désormais leurs concerts.

Acerbi est peut-être le premier qui ait fait connaître à la France les touchantes cantilènes des Finlandais, en les altérant quelque peu néanmoins ; le début du siècle ne

comprenait pas encore la vraie naïveté des poésies primitives. Nous pouvons les apprécier aujourd'hui, grâce à M. Ujfalvy, qui en a donné les textes et les traductions fidèles. (1)

Acerbi et le colonel Skjoldebrand s'étaient concilié l'affection et l'estime des habitants d'Uleaborg. Lorsqu'ils annoncèrent leur résolution de se diriger vers le cap Nord, quelques savants du pays, botanistes, géologues ou entomologistes, voulurent d'abord les accompagner; mais ce zèle ne se soutint pas jusqu'au bout. Il en fallait, à coup sûr, dans la compagnie des vrais Lapons que nos voyageurs durent prendre pour guides et compagnons. Les premiers individus de la race boréale qu'Acerbi rencontra, après avoir été délaissé par ses amis d'Uleaborg, lui inspirèrent d'abord du dégoût; leur apathie, leur paresse et leur amour de l'eau-de-vie, lui firent craindre que le voyage ne fût impossible; mais il lui fut démontré par une preuve nouvelle qu'il ne faut pas juger les gens sur l'apparence. A mesure qu'il avançait vers le cap Nord, la race innocente dispersée çà et là dans ces régions à peu près désertes lui apparut sous des traits beaucoup moins repoussants. Il vit, dans ces contrées si peu favorisées de la nature, de bonnes gens qui l'accueillaient comme en Finlande, sans souci de son argent, et qui s'offensaient presque, alors qu'ils prodiguaient aux deux voyageurs leurs richesses (des peaux, du saumon séché, des fromages savoureux, des langues de renne), qu'on prétendit les dédommager d'une offre de confraternité. Il est vrai qu'on rencontrait, dans ces pays abandonnés, des Lapons qui ne possédaient pas moins de deux à trois mille rennes, qui les rendaient vraiment opulents.

On ignorait qu'il y eût des paysages admirables à cette extrémité du monde. Acerbi fut émerveillé de la grandeur des lignes et de l'anguste beauté de la nature; mais il ne put s'empêcher de sourire à l'aspect d'une petite église de sept mètres de long, et dont la porte n'avait que trois pieds de haut, qu'on lui recommanda comme le plus bel édifice du lieu. La prière de ces bonnes gens n'en montait pas moins vers Dieu.

Acerbi était plus au courant de leur origine et de leurs anciennes croyances qu'eux-mêmes; il possédait l'ouvrage du vieux missionnaire Leems, qui, ayant passé dix ans parmi les Lapons primitifs, n'ignorait rien de ce qui constituait jadis leurs mœurs, leurs habitudes et surtout leurs croyances (2). Skjoldebrand, artiste plein de sentiment, s'intéressait surtout à la nature, comme il l'a bien prouvé par son Atlas et par son étude charmante sur le rossignol des pôles.

Arrivés à Alten le 15 juillet 1799, nos voyageurs voulaient gagner le cap Nord par terre; les bonnes gens dont ils avaient reçu un si affectueux accueil leur firent observer qu'ils en avaient pour quinze jours de marche au

moins en parcourant des chemins affreux, précisément parce qu'on était en été et que les traîneaux ne pouvaient pas leur servir: ils eurent le bon esprit d'écouter le conseil, et ce fut en canot qu'ils gagnèrent le rocher gigantesque où finit notre continent (1).

Notre voyageur et son compagnon étaient arrivés enfin où tendait leur désir; mais peut-être y a-t-il un peu trop de pompe étudiée dans la façon dont Acerbi fait ses adieux au pays qu'il a visité et à ses lecteurs:

« Le cap Nord, dit-il, est un roc dont le front et les énormes flancs se projettent au loin dans la mer. Gigantesques adversaire des vagues et des ouragans, il semble, sur sa base profonde, commander à leur agitation; mais, infatigables assaillants, les flots soulevés ne lui laissent de trêve que celle que de loin en loin le ciel impose à leur propre fureur. Chaque année son antique caducité se prononce davantage; les progrès en sont frappants, et ce grand arc-boutant du globe s'use, se ruine, se détruit, sans nul témoin de sa longue et continuelle décadence. Là tout est solitaire, tout est lugubre, tout est stérile; nulle forêt sur la cime de ces monts; nulle verdure sur les grisâtres aspérités de ces rocs; nul oiseau terrestre dont le vol brise la monotonie des airs; nulle voix que le mugissement des mers, le sifflement des tempêtes; un ciel sans horizon, un soleil sans repos, des nuits sans réveil; l'infécondité, le silence, la désolation: voilà les traits de ce tableau sublime, voilà le cap Nord. »

Il fallut bien, quoique l'on fût en été, se dérober à cette scène grandiose. Acerbi laissa son compagnon à Stockholm et retourna à Londres, où ce qu'il raconta fut critiqué avec rigueur par un certain M. Thomson.

Il vint ensuite en France, où il fit traduire sa relation sous ses yeux, d'abord par le savant Petit-Radel, dont la plume était loin d'être poétique, ensuite par Joseph Lavallée, l'auteur déjà célèbre de *Manlius Torquatus*. Ces précautions littéraires n'empêchèrent point qu'il n'eût à subir l'acérbe critique de Saint-Morys et de Malte-Brun. Quelques erreurs fort discutables ne purent toutefois empêcher que ce livre ne fût lu avec une sorte d'avidité; il exposait des scènes qui ne semblaient pas sans rapport avec les peintures d'Atala, bien que sous une latitude fort différente, et il réussit surtout, il faut le dire, grâce à deux chants finlandais d'une charmante simplicité.

Plus tard, Joseph Acerbi fut nommé par son gouvernement consul général en Égypte; dès lors il ne se livra plus qu'à des études d'histoire naturelle et d'archéologie, et ses envois contribuèrent à enrichir plusieurs musées italiens. Il est mort dans sa ville natale, en 1846.

A QUEL SIÈCLE APPARTIENT L'ANNÉE 1800?

Un de nos lecteurs nous demande, à l'occasion d'un des derniers articles de notre précédent volume (2), si l'année 1800 est la dernière année du dernier siècle (le dix-huitième), ou si elle est la première du siècle actuel (le dix-neuvième).

Cette question a été résolue par notre célèbre astronome Arago, dans une de ses *notices* de l'*Annuaire du Bureau des longitudes*. Voici la réponse textuelle du savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, imprimée dans l'*Annuaire* de 1851.

« La question, bien examinée, revient à celle-ci: l'année qui figure dans une date est-elle l'année courante ou

(1) Voy., sur le cap Nord, t. VII, 1839, p. 200.

(2) Tome XLIII, p. 306; il s'agissait d'un livre, le *Cutstgner françois*, imprimé en 1699.

(1) Voy. les *Mélanges altaïques*, par Ch.-E. de Ujfalvy de Mezo-Kovesd (Paris, 1874, in-8), p. 161. Le grand poème finnois intitulé *la Kalevala*, traduit par M. Léouzon-Leduc, avait déjà prouvé que ce peuple, dont les migrations vont jusqu'aux régions polaires, avait une grande épopée nationale. Le docteur M. Ujfalvy a démontré l'étroite parenté qui existe entre les Finnois et les Magyars.

(2) Knud Leems, dont le nom latinisé est *Lemnius*, naquit en Norvège en 1697, et mourut à Drontheim en 1774. Il avait accepté les rudes fonctions de missionnaire chez les Lapons, et il s'était si bien familiarisé avec leur langue, qu'il en a publié la Grammaire en 1771, et le Dictionnaire avec le danois et le latin en 1768, 2 vol. in-4°. Son autre ouvrage, dont Acerbi invoque souvent le témoignage, et qui fait bien connaître les croyances intimes de ces peuples, fut d'abord écrit en danois, puis traduit en latin et enrichi de notes savantes par Gunner, évêque de Drontheim; il contient au delà de cent gravures. Joseph Scheffer avait donné précédemment, à Francfort, sa *Lapponia*, 1 vol. in-4°; elle fut traduite par Lubin en français, mais notre spirituel Regnard ne jeta point un coup d'œil sur ce livre, peut-être beaucoup trop aride pour lui.

l'année passée ? Quand on écrit le 28 mars 1800, faut-il entendre qu'on est arrivée au 28 mars de l'année 1800, *non encore révolue*, ou bien que, depuis l'origine de notre ère, il s'est déjà écoulé 1800 années entières, augmentées du mois de janvier, du mois de février et de 28 jours du mois de mars de l'année 1801 ?

» Pour résoudre la question, il faut examiner comment on a compté à l'origine de notre ère, c'est-à-dire dans l'année supposée de la naissance de Jésus-Christ. Or, il est constant que cette année a été comptée 1, *dès son commencement*, de manière qu'en écrivant le 28 mars 1, on entendait le 28 mars de l'année 1 *qui venait de commencer*, et non pas une année révolue, plus le mois de janvier, le mois de février et 28 jours du mois de mars de l'année 2. Il résulte de là, avec une entière évidence, que toute la journée entière du 31 décembre 1800 appartenait au dix-huitième siècle; que le dix-neuvième a seulement commencé le 1^{er} janvier 1801. Cette date doit, en effet, se traduire ainsi : le premier jour de l'année 1801 commençant, et non 1801 années plus un jour de l'année 1802. »

Nous n'avons besoin de rien ajouter à la lucide démonstration d'Arago. Chacun, après l'avoir lue, comprendra que le siècle n'étant complet qu'à la fin du dernier jour de l'année qui complète *cent*, c'est cette année séculaire qui, pendant 99 ans, donne d'avance son nom au siècle : 1800 est la dernière année du dix-huitième siècle; c'est 1801 qui commence le dix-neuvième siècle.

Mais, s'il n'y a aucune difficulté pour le calcul des années postérieures au jour où commence une ère quelconque, il n'en est pas de même pour les années antérieures à ce même jour. Ici encore, nous laissons parler Arago (*Annuaire de 1854*):

« Les chronologistes et les astronomes ne numérotent pas de la même manière *les années antérieures à celle de la naissance de Jésus-Christ*. Les premiers appellent *un an avant Jésus-Christ*, l'année qui précéda immédiatement la première de notre ère; les astronomes la qualifient d'*année zéro*.

» L'année 2 avant Jésus-Christ des chronologistes n'est donc que l'année 1 des astronomes, et ainsi de suite, avec une différence toujours égale à l'unité.

» Qui a tort, qui a raison, dans cette manière de compter? Il ne sera pas difficile, je crois, de prouver que la dénomination des astronomes est seule conforme aux règles du bon sens, de la logique et de l'arithmétique.

» Je pourrais, si cela était nécessaire, montrer qu'une quantité susceptible de valeurs positives et de valeurs négatives n'entre régulièrement dans le calcul qu'à la condition de devenir *zéro* en passant d'un de ses états à l'autre; mais un exemple suffira pour faire ressortir les avantages de la méthode astronomique.

» Combien y a-t-il du 20 mars qui a suivi au 20 mars qui a précédé le moment de la naissance de Jésus-Christ? Un an, ni plus, ni moins.

» Suivant les chronologistes, les dates seraient 20 mars 1 après Jésus-Christ, et 20 mars 1 avant Jésus-Christ. En additionnant les chiffres indicateurs de l'année avant et de l'année après, on trouverait *deux ans* pour l'intervalle des deux époques, tandis qu'il n'est réellement que d'*un an*.

» Les mêmes dates, suivant les astronomes, eussent été : 20 mars 1 après Jésus-Christ, 20 mars 0 avant Jésus-Christ. Cette fois la somme des deux dates aurait donné un an, conformément à la vérité.

» La date de la mort de Jésus-Christ est mars 33 de notre ère; la date de la mort de César, suivant la manière de compter des chronologistes, est mars 44 avant notre ère. 44 et 33 font 77 ans. Tel semblerait donc

l'intervalle compris entre les deux événements. Cet intervalle, cependant, n'est que de 76, comme on peut s'en convaincre en rapportant tout à l'ère de la fondation de Rome.

» Les astronomes ne s'y seraient pas trompés; car, d'après eux, l'année de la mort de César est mars 43 avant Jésus-Christ. Or, 43 et 33 font 76. »

BIBLIOTHÈQUES DE PARIS.

D'après le dernier recensement, voici ce que contiennent les principales bibliothèques de Paris :

Bibliothèque nationale, 1 700 000 volumes imprimés, 80 000 manuscrits, 1 000 000 d'estampes, cartes et gravures, 120 000 médailles.

Bibliothèque de l'Arsenal, 200 000 volumes, 8 000 manuscrits.

Bibliothèque de la Sorbonne, 80 000 volumes.

Bibliothèque de l'École de médecine, 35 000 volumes.

Bibliothèque Mazarine, 200 000 volumes, 4 000 manuscrits, 80 modèles exécutés en relief et représentant des monuments pélasgiques de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie Mineure.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 160 000 volumes imprimés, 350 000 manuscrits.

Total : — 2 375 000 volumes, 442 000 manuscrits et 1 120 000 estampes, médailles, etc.

HAUTEUR, LONGUEUR ET VITESSE

DES VAGUES DE LA MER

Les vagues de la mer les plus hautes, pendant les tempêtes les plus violentes, ne dépassent pas 8 mètres. Tout observateur qui conservera assez de sang-froid par un gros temps pourra s'en convaincre. Quand le navire sera dans le creux d'une vague, il suffira de s'élever le long du mât jusqu'à ce que le rayon visuel qui rasera le sommet de la vague la plus voisine soit aussi tangent à l'horizon. En opérant ainsi, on a constaté que les plus hautes vagues ne dépassaient pas l'élévation d'un second étage d'une maison de Paris.

On détermine approximativement la longueur des vagues en comparant la longueur d'un navire à la distance qui sépare deux vagues consécutives. Cette dimension est très-variable. Dans la Manche, les lames sont courtes; dans l'Océan, elles atteignent 150 et même 200 mètres. On en a mesuré par de gros temps, dans le golfe de Gascogne, de plus de 400 mètres de longueur. Ces vagues avaient une vitesse de 20 mètres à la seconde; elles se propageaient par conséquent en faisant leurs dix-huit lieues à l'heure. Dans la Méditerranée, la vitesse est généralement moindre. L'onde parcourt 9 mètres par seconde. La vague met donc vingt-quatre heures pour se rendre des côtes de France aux côtes d'Algérie.

La vitesse de la lame dépend de la profondeur de l'eau; elle est d'autant plus grande que la profondeur de la mer est plus considérable. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les ondes arriver sur les côtes avec une certaine lenteur relative; le ralentissement est surtout très-sensible dans les golfes allongés, dans les baies, dans les archipels.

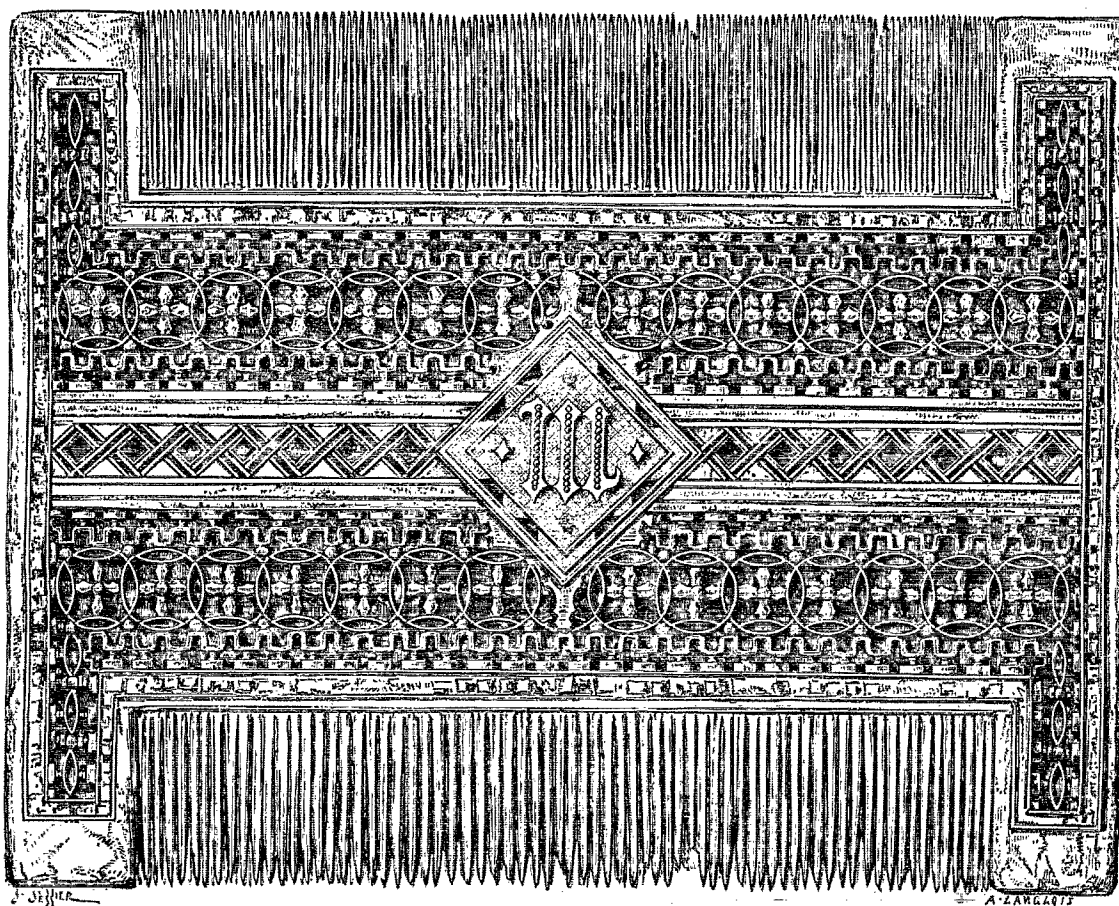
Lagrange avait prévu ce résultat dans sa belle analyse mathématique du mouvement des fluides. Des fonds de 50 à 60 mètres suffisent pour modifier la marche de la lame.

On peut conclure de là que près des côtes, et en certains cas au large, la disposition topographique du fond de la mer doit avoir une influence marquée sur la direction de la vague. Il est clair que toutes les parties d'une même onde n'iront pas avec la même vitesse; celles qui passeront sur un exhaussement se ralentiront, et la lame sera déviée de sa direction primitive. Ce phénomène rend très-bien compte de la forme que les vagues prennent en parvenant à la côte. ⁽¹⁾

PEIGNE DE MARIE DE BOURGOGNE,
FILLE DE CHARLES LE TÊMÉRAIRE.

On conserve encore dans les collections un certain nombre de peignes du moyen âge et de la renaissance en ivoire, en os, en bois durs, que la richesse et la beauté de leur travail ont préservés de la destruction. Une autre

cause encore a empêché de périr quelques-uns des plus beaux et des plus anciens : c'est la vénération qu'y attachait le souvenir de saints personnages, qui les a fait considérer comme de véritables reliques; tel est celui de saint Loup, évêque de Troyes au cinquième siècle, qui appartient à la cathédrale d'Auxerre; si l'on se reporte à la gravure qui en a été publiée dans ce recueil ⁽¹⁾, on remarquera sa forme oblongue. « Ces peignes oblongs, dit M. Viollet le Duc (*Dictionnaire du mobilier*, t. IV, Vêtements), étaient destinés à la tonsure et permettaient de passer, sous les ciseaux, des mèches de cheveux assez étroites pour faciliter une coupe régulière. Les peignes destinés aux usages profanes sont larges, au contraire, mais se composent toujours de deux séries de dents, les unes largement espacées pour démêler, les autres plus fines pour lisser la chevelure. Ces peignes d'ivoire sculptés sont souvent décorés de peintures et de dorures. Les sujets qu'on y voit figurés sont très-fréquemment religieux.



Collection de M. A. Jubinal. — Peigne de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. — Dessin de Sellier.

Ils représentent des scènes de la Passion, de l'histoire de la Vierge, l'Annonciation, l'Adoration des anges; tandis que les sujets sculptés sur les boîtes à miroirs sont habituellement profanes. Cela seul indiquerait que l'action de se peigner, de soigner la chevelure, n'était pas considérée comme un acte de coquetterie, mais plutôt comme un devoir de bienséance. »

D'autres n'offrent pas de sujets, mais sont remarquables par le goût de leurs ornements, la finesse de leurs découpures. Celui que l'on a sous les yeux, de la fin du quinzième siècle ou du commencement du seizième, passe pour

avoir appartenu à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Il est en buis, ses ornements sont ajoutés. Au centre est une plaque d'argent sur laquelle est gravé le chiffre *M*, en caractère gothique.

Ce peigne fait partie de la belle collection de M. A. Jubinal; il a été exposé dans le Musée historique du costume, organisé, en 1874, au palais des Champs-Élysées, par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, avec un riche assortiment d'objets du même genre et environ de la même époque, dont plusieurs appartiennent à la même collection.

⁽¹⁾ De Parville.

⁽¹⁾ Tome XI, 1843, p. 296.

UNE FONTAINE.



La Fontaine, tableau de Jules Breton. — Dessin de Pauquet. — (Tableau appartenant à MM. Goupil et C^{ie}.)

La première épreuve de cette gravure, tirée à part, a servi à l'un des jeux de famille que nous avons indiqués dans un de nos précédents volumes (*). Voici la scène. Le

TOME XLIV. — FÉVRIER 1876.

(*) Tome XXXVII, 1869, p. 6, *Ce que vous aimez*.

9

père avait la gravure à la main, mais ne la laissait point voir : — Elle représente, dit-il, une fontaine et des personnages ; devinez le sujet. — Les imaginations aussitôt se mirent à l'œuvre. On chercha dans l'histoire, dans la littérature. Chacun proposa un souvenir :

— C'est peut-être Agar trouvant une source au désert et désaltérant son fils Ismaël ?

— Ou bien Rachel et Jacob qui lui découvre le puits ?

— Rébecca puisant de l'eau pour Eliézer ?

— La fille du roi Psamménit, habillée en esclave, allant chercher de l'eau pour les soldats de Cambyse ?

— Andromaque, captive, puisant de l'eau à une fontaine, comme Hector le lui a prédit dans l'*Iliade* ?

— Serait-ce plutôt une idylle ? Némorin près d'Estelle qui abreuve ses moutons ?

Ainsi de suite. Les propositions se succédaient ; à toutes le père n'avait qu'une réponse : Non.

— Pourquoi tant se tourmenter l'esprit ? dit enfin une personne de la famille que l'on trouve ordinairement naïve. Il ne s'agit peut-être simplement que de servantes ou villageoises causant près d'une fontaine.

— Marie a deviné, répondit le père. Ce ne sont que de jeunes paysannes, vêtues comme on l'est quand on travaille aux champs. Elles sont belles naturellement, et elles intéressent parce que l'artiste les a bien choisies et les a représentées telles qu'il les a vues. Au dernier siècle, on n'eût guère osé peindre les jeunes filles de la campagne sans leur donner la grâce, le teint, l'afféterie des marquises. Parmi ces tableaux, il y en avait de charmants, mais c'étaient des fantaisies. Assurément, Boucher et ses disciples ne faisaient point poser devant eux de vraies campagnardes ; on pourrait presque dire qu'ils en auraient eu horreur. Qu'une fille de paysan, brunie par le soleil, vigoureuse, mal attifée, pût figurer telle quelle sur la toile d'un peintre de goût et orner un boudoir ou un salon à la mode, voilà qui ne leur serait jamais entré dans l'esprit. Depuis, heureusement, on s'est défait de ces préjugés : on ne doute plus qu'on puisse rencontrer la beauté partout, et l'artiste qui en a le vrai sentiment n'a pas besoin de la travestir pour la faire admirer même dans les conditions les plus humbles.

DAVID GARRICK.

ANECDOTES SUR SA VIE.

Le célèbre acteur anglais était d'origine française. Son grand-père, qui appartenait à la religion réformée, se réfugia en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Garrick vint au monde en 1716, dans une auberge d'Hereford ; son père, officier de recrutement, résidait habituellement à Lichtfield. L'enfant y fut mis à l'école. D'un tour d'esprit vif et gai, il s'appliquait moins aux études classiques qu'aux lectures de son choix, qu'il traduisait ensuite à ses compagnons, en mimant avec verve les personnages de ses histoires. Sa vocation dramatique était déjà si marquée qu'à onze ans il joua le rôle principal dans la comédie de *l'Officier recruteur*, et fut fort applaudi. Ses parents, qui voyaient à regret son penchant pour le théâtre, l'envoyèrent à Lisbonne, près d'un oncle, riche marchand de vins ; mais il n'y demeura que dix mois. De retour à Lichtfield, il eut le bonheur de connaître Johnson, plus âgé que lui de quelques années, déjà érudit, mais ignoré, et faisant pour vivre l'éducation de quelques jeunes gens de la ville. Le docte professeur, qui plus tard devait devenir l'oracle de l'Angleterre, prit à gré le petit David, et le fit travailler sérieusement. Tous deux, se sentant appelés à quelque chose de mieux qu'à végéter obscurément en province, résolurent d'aller ensemble à Londres tenter la

fortune, Garrick comme avocat, mille livres sterling (25 000 francs) que lui avait léguées son oncle lui donnant les moyens de faire ses études de droit ; Johnson comme auteur dramatique : il avait en portefeuille une tragédie sur laquelle il fondait les plus grandes espérances.

Garrick, prompt aux réparties, causeur amusant et recherché, se dégoûta vite de l'aride noviciat du barreau. Il essaya du commerce, de la littérature ; il écrivit dans les journaux quelques articles de censure dramatique, combattant son désir d'être acteur par déférence pour sa mère qu'il aimait beaucoup. Quand il l'eut perdue, le naturel l'emporta. Il débuta à Ipswich, sous le pseudonyme de Lyddal, dans une tragédie médiocre. Le succès fut immense. Il ne réussit pas moins dans les personnages comiques, et joua les Arlequin. Ayant ainsi pris la mesure de ses moyens, il revint à Londres et se présenta chez les directeurs de Drury-Lane et de Covent-Garden, qui, effrayés de sa petite taille, de son extérieur peu imposant, et surtout d'une déclamation originale en rupture ouverte avec la tradition, ne surent pas voir le filon d'or qui s'offrait à eux. Mieux inspiré, le régisseur d'un petit théâtre subalterne, fréquenté par la bourgeoisie, devina ce qu'il y avait de ressources et d'imprévu dans la physionomie mobile du jeune comédien, et le reçut à bras ouverts. Garrick, admirateur passionné de Shakspeare, avait profondément étudié les principaux personnages du poète. Il choisit pour son début *Richard III*, et le rendit avec une vérité tellement saisissante qu'à son entrée en scène et dès ses premiers mots tout l'auditoire fut sous le charme. C'était une révélation, l'événement du jour ⁽¹⁾. Les représentations se succédèrent devant la cour et la ville. Garrick touchait la moitié des recettes. Pope, vieux et retiré à Twickenham, vint tout exprès à Londres pour voir la merveille, et déclara l'acteur sans égal. Mus par une basse jalousie, les directeurs des grands théâtres sollicitèrent et obtinrent de l'autorité supérieure la suppression du théâtre de Goodmansfield. Afin d'échapper à la ruine, le régisseur traita avec eux, et Garrick signa un engagement pour Drury-Lane. Mais, appelé à Dublin en 1742, il y donna quelques représentations qui excitèrent un tel enthousiasme dans le public impressionnable de la capitale de l'Irlande que, malgré la chaleur de l'été, on s'étouffait aux portes et dans la salle. Il en résulta une épidémie nommée par les médecins *la fièvre de Garrick*.

Lorsqu'il reparut à Londres, sa réputation était faite et grandit chaque jour. Pendant ces étourdissants succès, son compatriote Johnson traçait péniblement sa voie ; sa pièce, *Irène*, avait été refusée, et il vivait à neuf et dix sous par jour, dans d'obscurs logements, aux gages d'avides libraires qui exploitaient son savoir. Il garda toujours sur le cœur un peu d'amertume de ce contraste entre la fortune de son disciple et la sienne. Il trouvait le chemin trop rapide et la récompense trop grande pour un art, selon lui, fort inférieur à celui d'écrire et aux efforts nécessaires pour y prendre rang. Même à l'apogée de sa gloire d'écrivain, de critique, de moraliste et d'érudit, il affectait de traiter Garrick en inférieur, et se plaisait à rabattre par quelques mots caustiques son amour-propre qui était excessif. Il lui demanda un jour, peu après la publication de son Dictionnaire, ce qu'on en disait. Garrick répondit qu'on lui reprochait d'avoir cité des auteurs qui, dans un aussi important ouvrage, ne faisaient pas autorité, tels que Richardson, par exemple. — Ah ! répliqua Johnson, j'ai fait bien pis ; je t'ai cité, Davy !... Il se souvenait trop d'avoir eu pour écolier le célèbre comédien. On a pris plus de peine, disait-il, pour gâter ce garçon-là, que s'il était né héritier présomptif de l'empire des Indes ! Com-

(1) Voy. t. XXV, 1857, p. 273, Garrick dans le rôle de Richard III.

ment, flatté sur tous les tons, ne deviendrait-il pas vain? Tant de souffles ont attisé le feu que je m'étonne que l'homme ne soit pas réduit en cendres.

Cependant Garrick ne s'était pas contenté de son succès d'acteur, il avait écrit deux petites comédies, *le Valet menteur* et *le Léthé*, dans lesquelles il jouait trois rôles différents. Il composait aussi avec une extrême facilité des prologues en vers toujours applaudis. Après avoir passé de Drury-Lane à Covent-Garden, il devint assez riche pour acheter, en 1747, une part de moitié dans la direction du premier de ces théâtres. Il employa sur-le-champ son influence à monter la tragédie de Johnson. Il insistait près de l'auteur pour certaines coupures indispensables; l'irritable docteur ne voulait rien sacrifier de son œuvre, et répondait avec humeur à un médiateur bienveillant : « Il veut faire de mon Mahomet un fou pour avoir un prétexte à lever les bras en l'air et à faire des gestes frénétiques. » Accusation d'autant plus injuste que Garrick ne s'était pas réservé le rôle de Mahomet, et l'avait donné à Barry, secondé par ses meilleures actrices, M^{les} Gibber et Pritchard. Les décors et les costumes étaient remarquables. Rien n'avait été ménagé pour assurer la réussite. Le zèle de Garrick soutint la pièce pendant neuf représentations, et il fit acheter le manuscrit cent louis par un éditeur de ses amis. *Irène* était une œuvre trop froide pour la scène. Ce mécompte ne contribua pas à réconcilier Johnson avec le théâtre, les comédiens et les comédies modernes. Un jour qu'il visitait la magnifique bibliothèque du célèbre acteur, pleine de livres richement reliés, il prenait les volumes, les ouvrait de sa façon rude et négligente, écartant les dos à les briser, les rejetant à terre un à un avec mépris : « Eh! s'écria Garrick, que faites-vous? vous perdez mes livres! — Non, Monsieur, je traite comme elles le méritent un tas de pièces absurdes en habits de parade; je ne vois pas là un seul livre. »

On prétend qu'une autre fois, Garrick ayant dit que lorsqu'il prendrait sa retraite, il se proposait d'employer ses loisirs à lire Shakspeare, Johnson, qui ne perdait pas une occasion de le vexer, lui aurait répondu : « Il sera grand temps; car je doute que vous ayez lu à fond une seule de ses pièces d'un bout à l'autre. » Garrick pardonnait ces boutades à son ancien maître, dont il admirait le talent et vénérail la moralité, quoiqu'il cédât souvent au plaisir de le contrefaire; il imitait ses tics, et jusqu'au ton qu'il prenait pour le critiquer : « Hum! Davy a une certaine verve comique, mais c'est un garçon futile, hum! » On eût cru voir le docteur lui-même, tant il mimait juste sa physionomie et sa voix. L'acteur poussait si loin cette faculté, qu'entendant Hogarth, après la mort de Fielding, exprimer le regret de n'avoir pu faire son portrait : « Je crois, dit Garrick, que je puis recomposer sa figure; ce qu'il fit. — Pour l'amour du ciel, David, s'écria Hogarth, ne bougez pas pendant quelques minutes. » Et il traça l'esquisse qui fut ensuite complétée d'après leurs mutuels souvenirs. Ce dessin a été le type original de tous les portraits qui ont paru du célèbre auteur de *Tom Jones*. Hogarth pressa ensuite Garrick de poser pour son propre compte; la chose accordée, le peintre se mit à l'œuvre, et tandis qu'il était tout entier à son étude, le malicieux modèle changea peu à peu d'expression, de manière à altérer la ressemblance. Hogarth s'en prit à son art, et recommença une seconde fois, sans plus de succès; il maugréa, et refit un troisième dessin; mais, s'étant cette fois aperçu du tour qu'on lui jouait, il entra en fureur, et aurait jeté sa palette et ses brosses à la tête du mauvais plaisant, si celui-ci ne se fût esquivé.

Lors d'un voyage que Garrick fit en France, où il fut très-accueilli dans le meilleur monde, Prévile l'invita à

venir dîner à sa campagne sur la route de Versailles. Ils montèrent tous deux dans un des fiacres qui desservaient les environs de Paris, et ordonnèrent au cocher de partir; il refusa, objectant qu'il voulait compléter son chargement de quatre places. Pendant qu'il cherchait des yeux les survivants, Garrick se glissa hors de la portière, et, changeant de ton et d'allure, se présenta comme étranger. Il recommença deux fois ce manège, au grand ébahissement de son compagnon; étant revenu à la charge une troisième fois, le cocher lui répondit d'un ton maussade que la voiture était complète. Fouettant ses chevaux, il allait partir sans Garrick, si Prévile ne lui eût crié que ce dernier venu étant si petit, on trouverait moyen de lui faire de la place.

D'un caractère essentiellement mobile, Garrick passait du tragique au comique sur le théâtre et dans la vie réelle. Après une absence de deux ans, à sa rentrée à la direction de Drury-Lane, il avait composé une adresse au public qu'il devait réciter avant la pièce. Quand le tonnerre d'applaudissements suscité par sa présence fut apaisé, et que, anxieux de l'entendre, l'auditoire demeura muet, un vieux musicien de l'orchestre, au milieu du plus profond silence, fit entendre un formidable bâillement. Ce fut le prélude d'un rire convulsif et général. Quelques minutes s'écoulèrent avant que le calme fût rétabli. Garrick déclama ses vers et se retira. Dès qu'il fut hors de la scène, il vola comme l'éclair à la pièce où s'assemblaient les musiciens, et, prenant au collet le vieil Allemand tout ahuri, il vociféra :

— Ah! misérable! vieille brute! Il faut que vous soyez trois fois stupide!...

Le pauvre homme de se récrier :

— Qu'y a-t-il donc? Que fous-ai-je fait, monsieur Carrick? Qu'y a-t-il?

— Ce qu'il y a, maudite basse-viole? Juste au moment où je tenais toute la salle suspendue à mes lèvres comme une truie à l'hameçon, où j'avais obtenu le plus complet silence du parterre au paradis...

— C'est vrai, monsieur Carrick; on aurait entendu une souris droder.

— Eh bien, c'est à ce moment-là que vous ouvrez une bouche à avaler un pain de six livres pour bâiller de la manière la plus indécente.

— Rien qu'un mot, un tout bédit mot, monsieur Carrick. Che fas vous tire, c'est ma façon d'être rafi.

La colère du petit grand homme s'évanouit devant l'excuse.

La suite à une prochaine livraison.

LÉPREUX.

Parmi les maux du passé qui ont disparu, grâce aux progrès de l'aisance et de l'hygiène, il faut compter certaines maladies horribles, telles que la lèpre. On sait, par exemple, combien étaient nombreuses, en France et en Europe, les léproseries. Aujourd'hui le nombre des lépreux, que l'on comptait autrefois par millions, est, d'après les derniers recensements, de 93 231.

L'ÉCUME DE MER.

La substance connue vulgairement sous le nom d'*écume de mer* se compose de silice, de magnésie et d'eau : c'est donc un silicate de magnésie hydraté, la *magnésite*. Cette substance, qu'on tire de l'Asie Mineure, est compacte, blanchâtre, homogène et légère. C'est sans doute de cette légèreté que lui vient son nom d'*écume*, et peut-être aussi, selon l'opinion de beaucoup de marchands, du nom de *Culm* ou *Kulm*, ville mystérieuse du Levant, qu'on ne

trouve pas dans les dictionnaires de géographie, et qui serait voisine d'un gisement de magnésite.

La magnésite, au sortir de la carrière, se délaye et se lave dans des réservoirs remplis d'eau qu'on agite fortement; les eaux troubles sont transvasées dans d'autres bassins, où elles déposent la matière dans un grand état de ténuité; on enlève ensuite l'excès d'eau, et quand la pâte a acquis la consistance nécessaire, on la moule et on la cuit légèrement: les pipes étant cuites, on les plonge dans des bains d'huiles odoriférantes bouillantes.

On assure que les véritables pipes d'écume deviennent transparentes lorsqu'on les fume, et qu'on voit le feu au travers. Quant à la valeur d'une pipe d'écume, elle dépend de la grosseur du bloc, de sa pureté et de la richesse de ses ciselures.

On trouve en Espagne, en France, aux environs de Paris, une variété de magnésite distincte de celle qu'on exploite en Asie Mineure, plus ou moins terreuse, souvent grisâtre, et toujours très-tendre.

LES RUINES D'ÉPHÈSE.

L'heureuse situation d'Éphèse, à l'embouchure du Caystre, explique le développement considérable qu'elle avait pris dans l'antiquité. Déjà, du temps de Crésus, elle était célèbre par son luxe et par son magnifique temple de Diane, une des sept merveilles du monde. La statue de ce temple avait la forme égyptienne et symbolique d'une déesse à plusieurs mamelles; elle était de cédre, dit Vi-



Éphèse (Asie Mineure). — Façade du grand gymnase. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de Svoboda.

truve, pour qu'elle durât éternellement. La nuit où naquit Alexandre, Erostrate réussit à s'immortaliser en mettant le feu à l'édifice. Vingt ans après, Alexandre, pendant son expédition, proposa aux Éphésiens de consacrer à la restauration de leur temple les dépouilles des Perses; mais ils refusèrent son offre: ils voulaient avoir seuls l'honneur de cette reconstruction, et leur zèle était tel que les femmes mêmes de la ville y travaillèrent. Il fallut deux cent vingt ans pour le porter à sa perfection.

Il était de style ionique; c'est le premier grand édifice dans lequel on ait introduit les colonnes cannelées et les chapiteaux à volutes. Ces colonnes étaient au nombre de cent vingt-sept; trente-six étaient sculptées avec un art admirable. La longueur du temple était de quatre cent vingt-cinq pieds, et sa largeur de deux cent vingt.

Les chefs-d'œuvre qui remplissaient cet édifice ne le rendaient pas moins remarquable que sa grandeur immense. Le temple d'Éphèse était considéré comme une espèce d'asile sacré où les plus grands artistes de l'antiquité plaçaient leurs œuvres pour les faire passer à la pos-

térité. Praxitèle, Scopas, Parrhasius, Apelles, tinrent à honneur de consacrer leur génie à sa décoration et à son embellissement. Apelles y représenta *Alexandre tenant en main la foudre*; Parrhasius fit *Ulysse jouant la folie*, un groupe de *Méléagre et Atalante*, un *Persée*, *Castor et Pollux*, *Achille*, *Agamemnon*, etc.

Il y a peu de temps encore, on désespérait de retrouver jamais, parmi une masse de ruines informes, celles qui furent le temple de Diane. Un architecte anglais, M. Wood, après de longues et persévérantes recherches, a été assez heureux pour en découvrir l'emplacement et en restituer le plan dans ses parties les plus essentielles; il en a même retrouvé de remarquables débris, et notamment des fragments des fameuses colonnes sculptées; ce sont des fûts enveloppés de figures en bas-relief, que l'on peut voir actuellement à Londres, au Musée britannique.

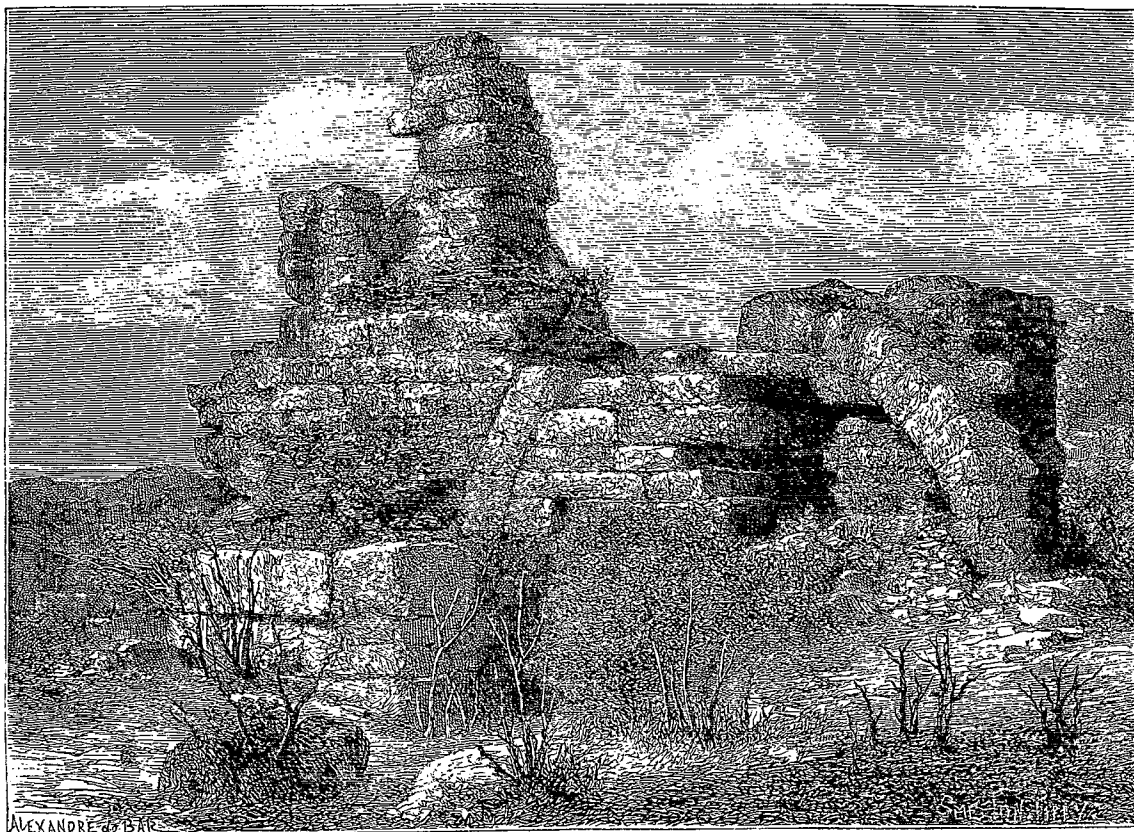
Déjà, sous Tibère, un tremblement de terre avait fortement endommagé les édifices d'Éphèse. Sous Constantin et Théodose, les temples païens furent dépouillés au profit des églises chrétiennes qui se construisaient de toutes parts.

Les colonnes de jaspe vert qui servent à soutenir le dôme de Sainte-Sophie ont appartenu originairement au temple de Diane d'Éphèse; elles furent transportées à Constantinople par ordre de Justinien. Dans le Dôme de Pise on voit aussi deux colonnes apportées d'Éphèse. On sait qu'un édit de Théodose avait ordonné la destruction des temples consacrés aux divinités païennes, et cet édit fut exécuté dans certaines provinces avec une extrême rigueur. Les statues de marbre qui ne furent pas mises en pièces furent enfouies sous terre, et les statues de bronze furent fondues par les Sarrasins et les croisés pour servir au paiement de leurs armées.

Les princes de Carie ayant jugé utile d'élever une citadelle et une ville dans une position très-voisine d'Éphèse, à Aiasoluk, situé à deux milles seulement, employèrent

les matériaux de l'ancienne ville pour construire la nouvelle. C'est là surtout ce qui explique pourquoi on ne distinguait bientôt plus le site de la cité magnifique que par des monceaux de débris épars sur un vaste espace. On distingue encore des voûtes, des portes de marbre blanc, des arcades, mêlées à des blocs de marbre d'une grosseur énorme.

Un autre édifice que l'on pense reconnaître avec quelque certitude est le gymnase, qui était un des plus célèbres et des plus vastes de la Grèce. On y trouve encore debout une double porte de grandes proportions, semblable à un arc de triomphe, et qui avait été considérée par quelques voyageurs comme un fragment du temple de Diane. Toutes les parties de murailles et toutes les constructions voisines démontrent que ces débris appartenaient à un immense gymnase.



Éphèse. — Partie centrale des ruines du temple de Diane. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie de Svoboda.

Dans ces édifices jadis si bruyants et où s'agitait une foule tumultueuse règne aujourd'hui le silence de la mort; parfois quelques troupes de Turcs nomades viennent y planter leurs tentes; ils ne sauraient pas même dire sur quelle ville ancienne ils sont campés : où se dressaient avec tant d'orgueil les édifices superbes, tout a péri pour Éphèse, même jusqu'au souvenir de son nom.

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ EN NORMANDIE.

« Chez tous les peuples, dès les temps les plus reculés, dit l'auteur de l'*Histoire des usages funèbres chez les anciens*, il y eut des institutions et des cérémonies consacrées et tracées à l'avance pour accompagner la dépouille de l'homme à sa dernière demeure. Partout et toujours on voulut solennellement payer de derniers honneurs les services de toute une vie, et témoigner par une dernière pompe ses douleurs et ses regrets. »

Parmi les différentes institutions destinées à atteindre ce but, il en est une qu'on peut dire spéciale à la Normandie, et qui semble digne d'être étudiée d'une manière particulière : c'est l'institution des confréries appelées *Charités*.

Ces confréries, qui sont spécialement chargées de donner la sépulture aux morts, sont très-répandues en Normandie, surtout dans les diocèses d'Évreux, de Lisieux et de Séez.

On les voit apparaître, dès le commencement du douzième siècle, sous la forme qu'elles ont encore aujourd'hui, et acquérir presque immédiatement tout leur développement.

Les plus anciennes confréries de charité du diocèse d'Évreux dont les chartes nous soient parvenues ne datent, il est vrai, que de Paul Capranica, qui a été évêque d'Évreux de 1420 à 1427. C'est en effet cet évêque, Romain de naissance et secrétaire du pape Martin V, qui a fondé la Charité d'Évreux en 1423 et celle de Saint-Germain de Louviers en 1424.

Mais la Charité de Notre-Dame de la Couture, à Bernay, qui faisait partie alors du diocèse de Lisieux, date d'une époque plus ancienne. Sa charte de fondation a été l'objet d'une étude très-intéressante de M. Sainte-Marie Mevil insérée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1855; elle fut l'œuvre des vicaires généraux de Guillaume d'Estourville, évêque de Lisieux, et remonte à 1398, et l'on affirme qu'une autre charité du même diocèse, celle de Landepereuse, fondée par les sires de Thevray, remonterait à une époque encore plus ancienne et daterait de 1080.

Si l'on s'en rapporte à une bulle en date de 1453, rendue par Thomas Basin, évêque de Lisieux sous Louis XI, et plus tard archevêque de Césarée, la charité d'Orbec dépasserait encore celle de Landepereuse en ancienneté, puisqu'elle remonterait à l'an 1006. Voici, en effet, ce que porte cette bulle :

« Statuts et ordonnances faictes en continuant et augmentant celles qui, l'an 1006, le 6^{me} jour de juillet, furent faictes, et continuer le service divin es jour et an en l'église N.-D. d'Orbec, pour le salut des âmes des frères, sœurs et bienfaiteurs de la charité ordonnée en ladite église en l'honneur de la S^{te} Trinité, de la Vierge Marie dont ladite église est fondée, de S^t Jean-Baptiste et de toute la court de paradis. » (1)

On trouve, dans l'ouvrage de H. Langlois intitulé *Essai sur la calligraphie au moyen âge*, la copie d'une miniature extrêmement curieuse, qui représente une assemblée de confrérie de charité en 1466.

« Le prieur, assis à la place d'honneur désignée par la courtine ou tenture de brocart d'or contre laquelle il est adossé, préside cette assemblée, dont plusieurs membres paraissent compter au moyen de leurs doigts. Le personnage assis à la droite du prieur doit être l'eschevin, maître Jehan Goupil, dit la légende; il tient un livre noir à fermoir et doré sur tranche, figurant le livre même de la charité d'où provient cette peinture. Excepté l'espèce de serviteur vêtu d'une courte jaquette et tenant au fond de l'appartement, auprès du dressoir, une coupe remplie de vin, tous les autres assistants sont couverts de la robe longue telle que la portait lui-même, cinq ans auparavant, le roi Charles VIII, pour cacher l'extrême exigüité et la ridicule cambrure de ses jambes. »

Le texte suivant, qui commence au bas de la miniature, achève d'expliquer le sujet de la scène qu'elle représente :

« A la louenge de Dieu le createur. Et de sa glorieuse mere Marie. A esté commencé ce present liure pour estre continué par succession de temps come on peut veoir p^r l'inspection d'icelluy. Auquel sont escriptz par ordre les comptes des eschevins qui ont esté instituez en la charite Dieu et N^{re}-Dame de Recourance. Fondée en leg^e conuentual des Carmes à Rouen depuis la creation et fundacion dicelle. Qui fu le quinziesme jour d'auril lan de grace mil iij soixante six. Affin que les freres qui sont et seront pour le temps aduenir de la dicte charite voyent et congnoissent comme et en quelle maniere les deniers dicelle ont esté distribuez et gouvernes. Et que par ce aussi les diz freres soyent incitez plus facilement par noble et vertueux courage de augmenter les choses de bien ou mieulx. »

Chose très-curieuse, les costumes que l'on voit représentés dans cette miniature se sont conservés depuis quatre siècles, et se retrouvent encore aujourd'hui, avec peu de changements, chez certaines confréries.

Ainsi, c'est le même chaperon attaché sur l'épaule, qui est le signe caractéristique des Charités en général (2), et

qui ne diffère guère de l'une à l'autre que par la couleur et les ornements d'or ou d'argent brodés sur le médaillon.

C'est encore le bonnet de feutre pointu, terminé quelquefois par une houppe de laine d'une autre couleur, et jusqu'à la robe longue imitée du roi Charles VIII qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez quelques confréries de campagne.

Rien, du reste, n'est plus pittoresque que les différents costumes de ces confréries, qui remontent pour la plupart au moyen âge et qui varient suivant les localités.

Tantôt les frères portent un rabat comme les gens de justice, tantôt ils ont le cou entouré d'une fraise à la Henri IV; ici ils sont coiffés d'un bonnet pointu terminé quelquefois par une houppe de laine, ainsi que nous venons de le dire; là ils portent une toque qui ressemble à celle des avocats; ailleurs c'est un véritable mortier de président tout couvert de galons; plus loin, l'usage séculaire veut que ce soit une barrette comme celle du clergé; telle charité porte des chaperons noirs ou rouges comme la magistrature; telle autre les a bleus et scintillants de broderies d'or ou d'argent, représentant le saint ou la sainte sous le patronage de qui la confrérie est placée (souvent saint Sébastien, saint Martin ou saint André, ou plus souvent encore la Vierge, ou l'ostensoir figurant le Saint-Sacrement).

Généralement, chaque frère, en culotte courte, recouvert d'une robe noire fendue ou d'une jaquette courte, la chausse ou chaperon sur l'épaule, tient à la main, dans les grandes cérémonies religieuses, une torche appelée *tolle* ou long bâton de cire, ou plus fréquemment de bois peint bariolé de toutes sortes de couleurs, orné, suivant les localités, de rubans, de bandes de velours, de fleurs en cire, d'étoiles et de niches abritant de petites figurines, et terminé à son sommet par une petite chandelle allumée.

En tête de la procession ou du convoi funèbre s'avance ordinairement le sonneur, que l'on appelle aussi *tintinel-lier*, *cloqueteux* ou *cliqueteux* de la confrérie, vêtu, comme un héraut d'armes, d'un tabar ou dalmatique de velours noir parsemé de larmes d'argent, et secouant gravement l'une après l'autre, avec un mouvement de poignet à la fois brusque et saccadé, les clochettes ou tintinelles de timbres différents qu'il tient de chaque main; il les fait retentir dans le double but de marquer le pas et de commander l'attention et le respect.

Derrière lui vient la bannière de la charité, ou grand tableau en carré long, de toile peinte, représentant le saint patron de la confrérie, portée par un frère au bout d'un long bâton terminé en croix.

Ensuite défilent solennellement, sur deux lignes parallèles, les membres de la confrérie dans leur ordre hiérarchique, le bonnet ou la barrette sur la tête et le chaperon en bandoulière, armés chacun de la torche dont nous avons parlé plus haut, ou portant à bras le cercueil en se relayant de distance en distance.

Les confréries de charité n'ont pas gardé seulement leurs costumes du moyen âge; elles en ont conservé encore différentes coutumes primitives et vraiment curieuses.

Ainsi, dans certaines compagnies, après avoir descendu le cercueil dans la fosse et l'avoir recouvert de terre, avant de se séparer, les frères croisent leurs pelles et les râteaux qui leur ont servi à rejeter la terre, étendent dessus le drap mortuaire, et, avant de faire l'aspersion de l'eau bénite, ils se réunissent autour de la fosse et entonnent un cantique en langue macaronique, moitié français moitié latin, de l'effet le plus étrange.

Voici le texte de l'un de ces cantiques que nous nous sommes procuré, et qui nous a paru mériter d'être reproduit à cause de sa singularité et en même temps de sa naïveté touchante :

(1) Notice historique sur Orbec, par E. Lacour.

(2) Être admis dans la confrérie dont le nombre des membres est limité s'appelle prendre le chaperon ou la livrée du frère à remplacer.

O bone	Au sein de la divinité.
Jesu, Domine,	O bone. . .
Audi pia	Sainte Vierge, mère de Dieu,
Preconia	Priez pour lui le Tout-Puissant,
Familie	Afin qu'au sortir de ce lieu
Christianæ.	Il arrive au ciel triomphant.
Regardez, ô Dieu de bonté,	O bone. . .
Les pleurs et les gémissements	Grand saint Pierre, notre patron.
Que versent sur le trépassé	Nous avons confiance en vous.
Ses pieux et tendres parents.	Daignez demander le pardon
O bone. . .	Pour celui que nous pleurons tous.
Devenez son consolateur,	O bone. . .
Et oubliez entièrement	Saints et saintes du paradis,
Les péchés qu'il eut le malheur	Portez nos vœux à l'Éternel.
De commettre de son vivant.	Pour que le défunt soit admis
O bone. . .	A la jouissance du ciel.
Souvenez-vous qu'étant chrétien,	O bone. . .
Il eut part à vos sacrements,	En priant pour le trépassé,
Et qu'il y goûta le vrai bien	Pensons à nous sérieusement ;
Qui fut promis à vos enfants.	Pleurons sur nos péchés passés ;
O bone. . .	Vivons pour mourir saintement.
Tout ce que vous fîtes pour lui	O bone. . .
Pendant qu'il fut dans ces bas lieux	Adieu parents, adieu famille ;
Lui fait espérer aujourd'hui	Adieu, puisqu'il faut nous quitter ;
Que vous exaucerez ses vœux.	Adieu parents, adieu amis ;
O bone. . .	Adieu, c'est pour l'éternité.
Vous qui êtes son rédempteur,	O bone
Salvateur aimable, ô doux Jésus !	Jesu, Domine,
Devenez son médiateur ;	Audi pia
Placez-le avec vos élus.	Preconia
O bone. . .	Familie
Chargés du salut des humains	Christianæ.
Priez la suprême autorité,	Amen.
Anges, portez-le dans vos mains	

Le style, sans doute, n'est pas riche, la rime non plus, mais il est impossible de se représenter à la lecture l'effet produit par ces simples paroles chantées sur un ton plaintif, au milieu des pleurs et des sanglots des assistants.

La suite à une prochaine livraison.

LE Puits DE JACOB,

EN PALESTINE (1).

Le puits de Jacob (*Bir Yâcoub*) est renfermé dans une petite crypte voûtée, ancienne chapelle, tournée vers l'est et située elle-même à l'extrémité orientale d'une vieille église chrétienne, bâtie en forme de croix et dont les arase-ments seuls sont encore visibles maintenant. Quelques tronçons de colonnes en granit gris gisent sur l'emplacement occupé jadis par cette église. Les Grecs ont voulu s'emparer de ces ruines et de ce puits à jamais vénérable, en l'enfermant dans un mur d'enceinte qui leur en aurait assuré la propriété ; mais ils ont été contraints d'interrompre la construction de ce mur, et comme ils n'ont pas eu le temps de l'élever à la hauteur qu'il devait avoir, il est facile de le franchir et d'arriver à la crypte dont j'ai parlé. Pour parvenir au puits, il faut se laisser glisser par une ouverture ménagée dans la voûte de la petite chapelle obscure qui le contient.

En descendant, au moyen d'une longue ficelle, une bougie allumée dans l'intérieur du *Bir Yâkoub*, je me suis convaincu qu'il est non pas creusé dans le roc, comme

(1) Victor Guérin. *Description de la Palestine*, II^e partie, Samarie, Paris, 1874.

beaucoup de voyageurs l'ont affirmé, mais bâti avec des pierres d'assez faible dimension et régulièrement agencées entre elles.

Très-étroit à son orifice supérieur, il s'élargit ensuite un peu, et sa profondeur actuelle est d'environ 24 mètres. Elle était autrefois bien plus grande ; car presque tous les pèlerins qui le visitent ont l'habitude d'y jeter des pierres pour savoir s'il contient encore de l'eau, et juger approximativement de sa profondeur par le temps que mettent les pierres à descendre. Il est ordinairement à sec, la source qui lui fournissait de l'eau se trouvant probablement plusieurs mètres plus bas et obstruée par cet amas toujours croissant de petites pierres. Néanmoins, à l'époque des grandes pluies, cette source se fait encore quelquefois jour à travers, et les voyageurs y ont signalé alors trois ou quatre mètres d'eau.

Quoi qu'il en soit, une tradition non interrompue et admise à la fois par les chrétiens, les juifs, les samaritains et les musulmans, fait remonter l'origine de ce puits jusqu'au patriarche dont il a conservé le nom, et qui l'aurait creusé dans le champ acheté des fils de Hé-mor. On l'appelle également *Bir es-Samirieh* (puits de la Samaritaine), parce que c'est sur la margelle qui l'entourait qu'était assis Notre-Seigneur lorsqu'il eut avec la Samaritaine l'admirable entretien raconté par l'Évangile.

HOMME DE LETTRES.

— A quelle profession vous destinez-vous ?

— Aux lettres.

— Vous voulez être homme de lettres ? Avez-vous quelque fortune ? de l'aisance ?

— Aucune.

— Prenez garde ! Béranger disait aux jeunes gens :

« Ne comptez pas sur la poésie, sur les lettres pour vivre. »
 « La littérature doit être une *canne* à la main, jamais une *béquille*. Si vous n'avez aucune autre ressource pour vivre, la profession des lettres vous tiendra incessamment dans de telles incertitudes sur les moyens d'existence, que vous ne pourrez sans imprudence ni fonder une famille, ni être assuré d'échapper à la pauvreté dans votre vieillesse. »

REDONDILLAS.

Dans la poésie espagnole, on donne ce nom à des romances divisées en stances de quatre lignes, avec des rimes au second et au quatrième vers de chaque strophe, ou au premier et au quatrième. *Redondillas* répond à « rondelets. »

LE PROGRÈS.

Le progrès est un fait incontestable et indiscutable, pour qui contemple de haut et en sincérité d'esprit la marche du genre humain. Ce fait, comme tous les autres, a une loi. Cette loi est pour l'humanité l'obligation, sourdement sentie d'abord comme un besoin, acceptée plus tard librement comme une dignité et un devoir, de tendre dans toutes les directions vers un idéal de beauté, de vérité, de bonheur, de perfection. Cet idéal, si défiguré qu'il soit par l'ignorance et la superstition, nul individu, nulle race humaine, n'en sont totalement dépourvus. C'est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; à nous d'en recueillir, d'en concentrer, d'en fortifier les

rayons ; à nous de nous faire une raison capable de l'apercevoir de plus en plus distincte et pure, une volonté qui y tende avec une grandissante énergie ; à nous, par conséquent, à cette force intelligente et libre que développe en nous la pratique du devoir, et qui seule est véritablement nous-mêmes, d'accomplir l'œuvre sacrée du progrès. Ni la fatalité, ni la nature, ne peuvent nous dispenser de cette tâche ; car le progrès, c'est précisément le triomphe de la raison et de la liberté morale sur la nature et la fatalité.

Ludovic CARRAU.

L'HOPITAL DE BEAUNE.

L'hôpital de Beaune a été fondé, en 1443, par Nicolas Rollin, qui dota cet établissement de mille livres de rente. C'est aujourd'hui l'un des plus riches hôpitaux de France.

La porte d'entrée est couverte par un auvent à trois

arcades, type remarquable de ce genre de construction au quinzième siècle. La serrure est en fer forgé et d'un travail très-délicat.

La grande salle des malades et la chapelle située au fond sont très-remarquables et dignes d'un palais. Les lits en bois, à colonnes, datent de la fondation, ainsi que les rideaux de drap rouge. Les anciens rideaux des autres salles ont été remplacés.

La salle qui est désignée sous le nom de Saint-Jacques est décorée de peintures murales de 1682. Elles n'ont pas une grande valeur, mais elles forment un assez bel ensemble de décoration.

Le costume des religieuses qui soignent les malades est singulier. Leur coiffe de toile a de grandes ailes de côté, dont les extrémités sont attachées sur les bras, et un appendice qui flotte derrière. Leur robe est en laine blanche en été, et en laine bleue doublée de noir en hiver ; elle a une queue. Les religieuses laissent traîner cette queue



Hôpital de Beaune. — Dessin d'Émile Lahorne.

dans les cérémonies religieuses, et la relèvent ordinairement avec une agrafe et une chaîne d'argent.

La communauté possède une maison de campagne où plusieurs de ces dames vont à tour de rôle respirer un air plus pur que celui de l'hôpital.

Lors de la Fête-Dieu, la cour principale est ornée de tapisseries, et la grande salle, d'où l'on fait sortir momentanément les malades, agrandit la chapelle. Une nombreuse assistance assiste à l'office et suit la longue procession qui se déroule dans la maison, les jardins et les grandes dépendances.

Un tableau, attribué à Van-Eyck, représente le Jugement dernier : c'est un triptyque, où l'on voit le portrait du fondateur.

La cuisine a conservé sa vieille cheminée, sa crémaillère et ses chenets de la fin du quinzième siècle, qui ne

servent plus et qui sont remplacés pour l'usage quotidien par un vaste fourneau économique.

Dans la cour principale est un ancien puits ; une chaire et un lavoir en ont disparu. La chaire était placée sous les galeries, à droite de notre gravure, et le lavoir sur le devant, à droite aussi. Ce lavoir était alimenté par un cours d'eau qui traverse la ville : il a été supprimé à cause des miasmes délétères qu'il répandait.

Il n'a pas été possible de représenter sur la gravure un clocher gracieux et léger qui surmonte le grand toit du bâtiment, au-dessus de la porte d'entrée principale, ainsi qu'une tour, élégante aussi, qui fait pendant à la tourelle que l'on voit à droite.

On voit sur notre gravure plusieurs dames de la communauté faisant la récolte des fleurs des orangers dont la cour est entourée.

LE PREMIER BERCEAU.



Le Premier berceau. — Composition et dessin de Giacomelli.

I
Il y avait une fois deux nids dans un même enclos : le premier était tout simplement un nid d'oiseaux, l'autre un nid de créatures humaines. L'un venait d'être construit récemment par un tout jeune ménage dans les branches d'un pommier en fleurs, l'autre était une vieille

maison, tapissée de lierre, de clématite et de vigne sauvage, percée de nombreuses fenêtres où apparaissaient tout le long du jour de joyeuses figures d'enfants. Du nid on voyait la maison et les enfants, et des fenêtres de la maison on apercevait le nid. Il serait difficile de dire si c'était le nid qui se préoccupait le plus de la maison, ou la maison qui se préoccupait le plus du nid. Il est rare, en effet, que deux habitations soient si voisines, surtout à la campagne, sans que les gens soient tentés de s'observer mutuellement et de faire quelques réflexions les uns sur les autres.

En l'absence de tout document authentique, je n'ose me risquer à dire par le menu ce que les oiseaux pensaient des gens de l'autre nid. A en juger par les apparences, ils les tenaient en quelque estime, puisqu'ils étaient venus se loger à portée de leur main, et ne semblaient pas intimidés outre mesure par leurs allées et venues.

Cependant leur confiance n'allait pas jusqu'à l'imprudence, car si la maison était vieille et d'un bon renom, les locataires étaient nouveaux. Jamais, de mémoire d'oiseau, l'on n'avait vu tant de figures d'enfants aux fenêtres du vieux logis. Sans doute, ces enfants avaient de bonnes physionomies ; « mais, comme le disait un vieux merle un peu sceptique, les enfants seront toujours des enfants ! »

Sur cette réflexion, il avait déserté le verger et était allé construire son nid dans un petit bois, à quelques centaines de pas de là. Mal lui en prit, car une couleuvre étouffa ses petits : or, jamais on n'avait entendu parler de couleuvres dans le verger.

II

Je suis mieux renseigné sur ce qui se passait dans la maison.

La famille était à table. On avait laissé toute grande ouverte la porte-fenêtre de la salle à manger, parce que l'air était doux et tiède. Le soleil entraînait gaiement par l'ouverture, et découpait la baie de la porte sur le parquet luisant. En vérité, l'on n'aurait pu trouver, à bien des lieues à la ronde, rien de plus gai et de plus confortable que cette salle à manger, rien de plus engageant que cette nappe blanche comme la neige, égayée par une demi-douzaine de visages d'enfants pleins de santé et de bonne humeur.

Un jeune monsieur de huit ans, joufflu et rose, qui répondait au nom de Robert, et qui, par parenthèse, était véhémentement soupçonné d'être un gros paresseux, semblait plongé dans une méditation profonde, tout en découpant maladroitement de nombreuses mouillettes. Deux fois déjà il avait ouvert la bouche pour parler, deux fois il l'avait refermée sans rien dire, ayant manqué par sa lenteur le joint par où il aurait pu s'introduire dans la conversation.

La sœur aînée ayant demandé au papa s'il savait le nom des deux jolis oiseaux qui avaient fait leur nid dans le pommier, et le papa ayant déclaré qu'il ne le savait pas, il y eut un silence ; le gros Robert en profita pour gratifier la compagnie du résultat de ses longues méditations. Dans un français plus familier qu'élégant, il s'écria :

« Ils sont joliment bêtes, ces oiseaux-là ! »

Un autre gros garçon, rose et joufflu, répéta aussitôt d'un air de profonde conviction : « Oh ! oui, ils sont joliment bêtes ! »

Léon, le joufflu numéro 2, qui se montrait si sévère pour le jeune ménage, n'était pas à proprement parler un paresseux comme Robert ; c'était un distrait. Il ne s'endormait pas sur ses livres comme le joufflu numéro 1 ; mais, tout en s'imaginant qu'il apprenait ses leçons, il lais-

sait son esprit vagabonder par les bois, les petits chemins creux, et le long des ruisseaux ; il rêvait chasse, pêche, expéditions aventureuses.

Au moment même où il joignait son suffrage à celui de Robert, quelqu'un qui aurait eu le don de seconde vue aurait découvert dans son âme un ardent désir de posséder une sarbacane, et dans la poche de sa veste une fronde en caoutchouc, artistement montée sur une petite fourche de bois.

III

Le papa, pour procéder méthodiquement, s'adressa d'abord au joufflu numéro 1, qui avait parlé le premier : il lui demanda en souriant sur quelles observations profondes il s'appuyait pour déclarer que les petits oiseaux au bec fin étaient dénués de toute intelligence.

« En faisant mes devoirs, je les ai regardés quelquefois, répondit Robert. Tout le temps qu'ils ont travaillé à leur nid, ils n'ont fait que rire, chanter et sautiller ; quand leur travail a été fini, ils n'ont plus chanté, et ils ont pris des mines toutes déconfortées, comme s'ils étaient fâchés de n'avoir plus rien à faire. Je les ai vus tous les deux perchés sur le bord de leur nid. La femelle regardait dedans avec un air tout ennuyé, et le mâle avait l'air de lui dire : « C'est bien fâcheux, Madame, de n'avoir plus qu'à se reposer ; mais c'est comme cela, et il faut en prendre votre parti ! » Voilà où je trouve que ces bêtes-là n'ont pas le sens commun : c'est quand on travaille qu'on s'ennuie à mourir, et que l'on a le droit d'être triste et même grognon ; mais quand le travail est terminé, c'est le moment d'être gai, de crier et de sauter ! »

Je suis forcé d'avouer que le jeune auditoire accueillit, sans trop de défaveur, les théories de l'orateur sur le travail.

« Mon pauvre Robert, reprit doucement le papa, j'ai le regret de te dire que tu n'es peut-être pas un excellent connaisseur, et que tu parles du travail comme un aveugle parle des couleurs. »

Cet argument *ad hominem* fit rire les assistants, et Robert devint tout rouge ; le papa continua :

« Quand on regarde d'avance le travail comme une corvée insipide, on ne peut pas s'y intéresser ; on le trouve réellement insupportable. Quand on le considère comme un devoir sérieux, comme un apprentissage nécessaire, on se conduit en homme de cœur, on se pique d'honneur, et l'on s'y applique, coûte que coûte. Or, retenez bien ceci, mes enfants, tout effort sérieux obtient sa récompense ; quand on s'applique véritablement à quelque chose, on s'y intéresse bien vite. On est heureux, on est content de soi et des autres, on a le droit d'être gai. Les petits oiseaux ne font point tant de raisonnements philosophiques ; ils savent d'instinct que le travail est nécessaire, et ils travaillent à leur manière ; ils y mettent tant d'ardeur, que leur activité présente les empêche de songer à l'avenir et de s'en tourmenter. Voilà pourquoi ils étaient alertes et gais pendant toute la durée de leur travail.

« Quand tu les as vus se consulter sur le bord de leur nid, ils n'étaient pas tristes, ils étaient préoccupés. La vie est dure pour les petits oiseaux... »

IV

« — Oh ! papa, est-ce possible ? dit la sœur aînée en joignant les mains. Est-ce vraiment possible ? Toutes les romances que j'ai entendu chanter déclarent qu'il n'y a rien de plus heureux que les petits oiseaux, parce qu'ils ont des ailes, et qu'ils vivent sans rien faire ! »

« — Cela prouve, dit le papa, que les romances ne sont pas des autorités bien respectables en matière d'histoire

naturelle, ou même en quelque autre matière que ce soit. Donc, la vie est dure pour les petits oiseaux, et si parfois ils vivent dans l'abondance, il y a pour eux de mauvais jours, où ils sont en grand danger de mourir de misère.

» S'ils ont parfois tant de peine à vivre, quand ils n'ont à s'occuper que d'eux seuls, juge un peu de leur angoisse à l'idée que leurs chers petits seront sans doute exposés aux mêmes souffrances et aux mêmes dangers. Sont-ils sûrs d'avance, même avec l'idée de se sacrifier et de donner leur vie, s'il le faut, d'amener à bien leur pauvre petite couvée? C'est déjà beaucoup d'avoir à craindre pour soi-même; mais c'est une angoisse insupportable d'avoir à craindre pour les siens. Voilà à quoi pensait la petite mère, sur le bord du nid encore vide! »

Les enfants tournèrent leurs regards vers leur mère, qui avait failli mourir de fatigue et d'angoisse quand la pauvre petite Nelly avait eu sa fièvre typhoïde. La petite Nelly lui passa ses deux bras autour du cou et se mit à l'embrasser « à grandes embrassées », suivant sa propre expression.

Une petite fille qui embrasse sa maman « à grandes embrassées » pendant que ses frères et sœurs la regardent, ce n'est pas un spectacle bien extraordinaire; mais s'il n'est pas extraordinaire, il faut croire qu'il a quelque chose de particulièrement réjouissant pour les regards d'un papa. Car le papa souriait, avec une toute petite larme presque invisible au coin de l'œil droit, et un léger tremblement des lèvres.

V

En ce moment, la porte de la salle à manger s'ouvrit pour livrer passage à la cuisinière, qui apportait un plat fumant. Le grand chat roux tacheté de blanc s'insinua humblement par la porte entre-bâillée, en se faisant tout petit derrière la cuisinière; ensuite il fila, en rasant le mur, dans la direction de la porte-fenêtre. A la vue de trois moineaux qui se disputaient des miettes de pain sur le sable, au soleil, ses yeux s'ouvrirent tout grands et se mirent à briller comme des escarboucles. Il eut même l'imprudence de faire entendre une sorte de petit cri.

Le papa se leva vivement, lui coupa le chemin, et le chassa à grands coups de serviette, en criant : « Au chat ! » La bête rusée s'enfuit avec un empressement hypocrite jusqu'à la porte; là elle fit volte-face et se cacha derrière le battant de la porte. Mais si elle croyait être bien cachée derrière son battant, elle était dans une profonde erreur; car on apercevait dans l'ombre une de ses oreilles, qui était toute droite, et un de ses yeux, qui était terriblement éveillé.

« Jamais de chats par ici, Catherine ! jamais, ma bonne fille ; ils ont le grenier pour faire leurs culbutes et le potager pour prendre l'air. Jamais de chats du côté du verger ! » Après un discours aussi véhément, le papa se rassit et reprit haleine. Ensuite, s'adressant à la petite Nelly : « C'est la pauvre maman qui serait inquiète pour sa petite Nelly, et pour ses autres enfants, si elle savait qu'il y a tout autour de la maison des lions, des ours, des panthères, des boas et des oiseaux aussi gros que le roc des contes de fées.

» — Oui, mais il n'y en a pas ! répondit Nelly avec beaucoup d'assurance.

» — C'est vrai, il n'y en a pas pour venir manger les enfants; mais il y a l'équivalent de tout cela pour venir manger les pauvres petits oiseaux. Encore un grand sujet d'inquiétude pour la petite mère qui regardait dans le nid : elle pensait aux chats, aux pies, aux couleuvres, aux buses, aux houdrées, aux éperviers, aux milans. Toutes

ces bêtes, monstrueusement grosses en comparaison d'elle, peuvent dévorer sa couvée, ou la dévorer elle-même quand ses petits auront encore besoin de ses soins.

» — Oui, mais, reprit Nelly, qui suivait son idée comme tous les enfants, s'il y avait des grandes bêtes comme ça autour de la maison, papa les tuerait avec son fusil !

» — Ou il essaierait de les tuer, reprit le papa en souriant. Il rassurerait la maman et les enfants; c'est ce que faisait le mâle quand Robert l'a vu adresser des remontrances à la femelle. Il lui promettait de veiller sur elle, sur ses œufs, sur ses petits quand ils seraient éclos, de les défendre à outrance contre des ennemis dix fois plus gros que lui. Remarquez, mes enfants, que ces petits êtres se font tuer et dévorer plutôt que d'abandonner leur famille. Comprends-tu maintenant, mon pauvre Robert, pourquoi ils avaient l'air triste en regardant le berceau où seront bientôt leurs pauvres petits enfants, menacés de tant de dangers avant même d'être nés !

VI

« — Mais c'est affreux, une vie pareille ! » s'écria la sœur aînée, qui était une toute jeune personne très-sentimentale. Il y avait en ce moment dans son cœur une pitié sincère pour les pauvres oiseaux, et une certaine rancune contre les romances, qui l'avaient nourrie d'illusions sur leur sort.

» — N'exagérons rien, reprit doucement le papa. La Providence, qui veille sur toutes ses créatures, n'a pas voulu faire de l'oiseau un malheureux paria. Tous les dangers que j'ai signalés existent, mais l'oiseau a mille moyens de les éviter. Quelques-uns succombent, le reste se tire d'affaire. D'ailleurs, on s'habitue à tout, même à vivre au milieu du danger. Aussi, rassure-toi, les oiseaux ne sont pas toujours sur le qui-vive, ils ne passent pas leur vie à trembler, ils ont bien autre chose à faire; d'ailleurs ils sont légers, oublieux, et recouvrent bien vite leur gaieté. Au moment d'avoir une jeune famille, ils sont plus graves, surtout si c'est pour la première fois. Je suis sûr que nos deux voisins viennent de construire leur premier berceau, voilà ce qui explique leur préoccupation. Peut-être aussi, ajouta-t-il en se tournant vers le joufflu numéro 2, ont-ils deviné que Léon a les instincts sanguinaires d'un chasseur.

» — C'est justement pour cela, riposta Léon, que je les trouve bêtes d'être venus s'établir si près d'une maison. De la fenêtre, avec une bonne sarbacane...

Il ajusta à sa bouche une sarbacane imaginaire, souffla vivement, et reprit :

« — Leur affaire est faite ! Tu as beau rire, Robert ; Paul Varin, du lycée Fontanes, m'a raconté qu'il en avait tué une douzaine en un jour avec sa sarbacane, à preuve qu'on les a mis à la broche ! »

Ici, Émile, ou familièrement Milot, qui avait les instincts gastronomiques furieusement développés pour son âge, leva le nez, et s'écria, entre deux bouchées de galantine : « Les petits oiseaux à la broche, c'est cela qui doit être bon ! »

Tous les convives se mirent à rire, et le papa lui dit gaiement :

« — Très-bien, mon jeune cannibale ; je vais d'abord répondre à ton frère Léon, je te dirai deux mots ensuite.

» Écoute, Léon, l'emplacement que ces petites bêtes ont choisi ne prouve pas le moins du monde leur stupidité; il témoigne de la confiance qu'ont su leur inspirer les braves gens qui habitaient cette maison avant nous. Je sais que tu as bon cœur, mon enfant, et je suis sûr d'avance que tu te rendras à mes raisons. Tu avais peut-être songé à donner la chasse à nos petits voisins ; écoute-moi seule-

ment, et tu renonceras volontiers au passe-temps dont tu te faisais fête.

VII

» Ces petites bêtes sont absolument inoffensives; il y aurait donc de la cruauté à les tuer ou simplement à les troubler. Ce serait, en outre, fort mal répondre à leur confiance, qui a quelque chose de touchant. C'est pour fuir un grand nombre de leurs ennemis qu'elles s'enhardissent jusqu'à s'approcher de l'homme et à lui demander asile et protection. Elles devinent vaguement que la civilisation est quelque chose de supérieur à la sauvagerie, et elles cherchent à jouir de ses bienfaits. C'est un véritable hommage, auquel il serait presque honteux de répondre par des actes de mauvais vouloir et de violence.

» D'ailleurs, réfléchis bien, la vie est une chose sacrée, car elle vient de Dieu; c'est donc une faute grave de l'ôter sans nécessité à une créature du bon Dieu, si petite qu'elle soit.

» Or, non-seulement nos deux petits voisins ne sont pas nuisibles, mais ils nous rendent tous les jours les plus grands services. Ils détruisent par millions les vers, les larves, et certains insectes imperceptibles, qui sont les ennemis les plus cruels de nos fruits et de nos moissons.

» Si leur espèce disparaissait tout à coup d'un pays, Dieu seul sait quels affreux désordres il en pourrait résulter. Les insectes qu'ils dévorent se multiplieraient à l'infini, et comme, par leur petitesse même, ils échappent à nos regards et à nos recherches, nos moissons leur seraient abandonnées sans défense, et nous risquerions de mourir de faim.

» Je n'exagère rien. Il y a des pays où il a fallu rapporter à grands frais certaines espèces d'oiseaux que l'on s'était acharné à détruire. Mon jeune cannibale me dira qu'il n'a point la prétention de dévorer toute une espèce, et qu'il se contentera de quelques individus par ci par là; et moi je lui répondrai : « Contentez-vous, Monsieur, d'une nourriture honnête et convenable, et ne vous lancez point dans le raffinement; d'abord, vous vous feriez la réputation d'un gourmand, ce qui est une fort vilaine réputation; et, par-dessus le marché, votre nourriture coûterait plus cher que vous ne valez et que vous ne vaudrez peut-être jamais. Vous ouvrez de grands yeux, et vous vous dites que ces petites bêtes ne coûtent que la peine de les tuer. Détrompez-vous; quand vous serez plus fort en arithmétique, je vous ferai calculer la quantité d'insectes que chacune d'elles fait disparaître en un an; après quoi vous aurez à multiplier ce nombre par celui des grains de blé que chacun de ces insectes dévore en herbe ou gâte après la moisson. Alors vous verrez ce qu'il en coûte de les tuer.

» — Je comprends, dit le jeune cannibale; et il ajouta avec un soupir de résignation : — Je mangerai de la galantine et des poulets, voilà tout ! »

VIII

Léon déclara avec chaleur que de sa vie il ne tirerait un seul petit oiseau. Non-seulement il ne les tuerait pas, mais il les protégerait. Le grand chat roux marqué de blanc n'avait qu'à se bien tenir. Un de ces jours, quand il serait en fonds, il achèterait une sarbacane, et l'on verrait bien si les pies, les hiboux et les bondrées oseraient se montrer dans le verger. Quant aux couleuvres, il en faisait son affaire.

Robert ne dit rien du tout, mais il demeura tout pensif. J'aime à croire, sans pouvoir l'affirmer avec certitude, qu'il fit un retour sur lui-même, et qu'il modifia ses théories sur le travail. Tout ce que je sais, c'est qu'il fut reçu

bachelier sans trop de difficulté, et dès la première fois, quand il fut en âge d'affronter l'aréopage de la Sorbonne.

Mais, par exemple, il y a une chose que je puis affirmer en toute sécurité, c'est que la jeune couvée vint à bien. Les oiseaux qui la composaient devinrent mélancoliques à leur tour, quand ils se reposèrent pour la première fois au bord de leurs nids nouvellement achevés. Mais cette mélancolie ne fut que temporaire, et ils reprirent peu à peu leur gaieté, quand ils virent que leurs craintes étaient exagérées, et que, Dieu aidant, ils arrivaient, eux aussi, à parfaire le grand œuvre, et à mener à bien l'éducation de leurs enfants.

Cela vous réjouissait le cœur de les entendre chanter par toute l'étendue du verger. Les moissons du voisinage, n'ayant plus à redouter que la grêle et la gelée (car les insectes n'apparaissaient que pour disparaître aussitôt), ondulaient en vagues d'or sur la face de la plaine, et faisaient ensuite craquer les greniers.

Ce fait remarquable fut signalé officiellement en plein concours régional.

LE GRAND LUSTRE D'AIX-LA-CHAPELLE.

UNE GRAYURE DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Lorsqu'on pénètre sous la coupole byzantine de la célèbre basilique d'Aix-la-Chapelle, un des premiers objets qui attirent le regard est l'immense lustre qui descend du haut de la voûte. Seize lanternes ou tourelles de formes différentes, réunies entre elles par une galerie métallique qui supporte des bobèches pour les cierges, sont disposées de manière à former un polygone répondant aux huit pans de la coupole octogonale de l'église; ces tourelles sont reliées à la suspension principale et à une tourelle centrale par un système de chaînes composées d'anneaux, de globes et de polyèdres à l'intersection des chaînes. C'est le fameux *kronleuchter*, littéralement couronne de luminaire, donné à la sainte chapelle, en 1165, par l'empereur Frédéric Barberousse. Cet appareil énorme (il a environ quatre mètres de diamètre) inspire tout d'abord plus d'étonnement que d'admiration; le cuivre, autrefois doré, a noirci; la dentelle d'argent qui formait le centre de la galerie métallique a disparu; toute la construction est quelque peu disloquée, et il faut un véritable effort d'imagination pour essayer de se figurer ce lustre dans son éclat primitif; ajoutons que l'ensemble est roide, gauche, lourd, et surtout étrange pour nos yeux habitués aux lustres en étages successifs, tandis que dans celui-ci tout le luminaire se trouve à la même hauteur. L'impression générale à l'aspect de cette œuvre si célèbre et si vantée est le désappointement, et, comme conséquence, une sorte de dédain pour ces orfèvres du douzième siècle dont le chef-d'œuvre est d'un si piteux effet.

Combien l'on reviendrait de cette opinion si, par un heureux hasard, l'on pouvait examiner à loisir et un à un chaque membre de cette construction! Alors, en voyant chaque morceau de métal si curieusement ouvré, en voyant le soin apporté à l'agencement de chaque partie, en découvrant sur des plaques délicatement gravées des sujets dont le dessin surprend par un étrange caractère de grandeur, et des motifs d'ornements qui témoignent d'une surprenante fécondité, on se reprocherait d'avoir calomnié ces vieux artisans dont les œuvres montrent l'instruction technique, les traditions artistiques, et par-dessus tout l'amour du métier, alors non distinct de l'art.

Le lustre d'Aix-la-Chapelle a occupé beaucoup les archéologues; il a été l'occasion de toute une dissertation sur les couronnes de lumière que le père Cahier a insérée,

en 1853, dans le troisième volume de ses *Mélanges d'archéologie*. Ce n'était point, en effet, une œuvre unique au moyen âge : la cathédrale d'Hildesheim possède deux couronnes analogues ; Toul en avait une d'une grandeur extraordinaire ; le dessin de celle de Reims nous a été conservé ; un chroniqueur du mont Cassin décrit un *phare*, donné vers 1080 à son couvent par l'abbé Didier, dans des termes qui rappellent à ne s'y point méprendre le lustre

d'Aix-la-Chapelle ; enfin, à en croire un poète, Baudri de Bourgueil, qui vécut au commencement du douzième siècle, certaines de ces roues de luminaire étaient pourvues d'un appareil mécanique qui les faisait tourner et même qui faisait se mouvoir des statuettes logées dans les tourelles. Son admiration a consacré deux pièces de poésie, l'une de trois distiques, l'autre de quatre vers latins, à la couronne de Worcester, dont il interprétait le « jeu mys-



L'une des huit Béatitudes, d'après une épreuve tirée directement sur une plaque niellée du grand lustre d'Aix-la-Chapelle. Travail du douzième siècle. — Dessin de Sellier.

tique » en le comparant à l'évolution de la vie humaine. Je dois dire que dans le lustre de la chapelle d'Aix, je n'ai absolument rien vu qui fit supposer qu'un appareil mécanique de cette sorte ait pu y exister.

Cette disposition circulaire des lumières qui rayonnaient autour d'un « phare » central n'était point arbitraire, et ne paraît pas avoir eu pour origine le caprice ou le goût d'un constructeur ; des témoignages certains nous en donnent le sens symbolique : elle représentait la Jérusalem céleste. Nous en avons pour garants d'abord l'inscription même disposée sur les arcs de la galerie intérieure du lustre d'Aix,

le chroniqueur du mont Cassin, et le poète Baudri : la construction même des tourelles, c'est un artisan de l'époque qui le dit, est l'image « de la cité que vit le prophète sur la montagne. » Il faut grouper ces précieux témoignages parce que les conjectures hasardées des interprètes aventureux ont rendu trop souvent sceptique sur le sens symbolique des monuments du moyen âge. Ici du moins le doute est impossible.

Le lustre d'Aix, nous l'avons dit, est de cuivre doré, avec lequel devait contraster la couleur de l'argent du bandeau central de la galerie, qui a depuis disparu. Les

tourelles symétriquement disposées, dont les huit petites à bases rondes, à un seul étage, et surmontées d'un amortissement, d'une espèce d'épi; les huit grandes à bases carrées ou en quatre-feuilles, avec un second étage en retrait. Toutes sont formées de cloisons à jour ou plutôt de dentelles de métal de modèles différents, d'une finesse et d'une délicatesse exquis; on ne sait trop si elles contenaient des lampes ou si le luminaire ne consistait qu'en cierges placés sur les bobèches de la galerie; la tradition place dans les tourelles des statuettes, mais le texte de Baudri, que nous avons cité plus haut, autorise à y placer à la fois les unes et les autres. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces tourelles, ce sont les plaques de métal qui leur servent de fond; sur la face de ces plaques, que voyaient les fidèles placés sous le lustre, ont été figurés des sujets appropriés à l'indication symbolique de la Jérusalem céleste. Au centre, l'archange saint Michel; sur les huit grandes plaques alternativement carrées et en quatre-feuilles, les huit Béatitudes; sur les huit rondes, plus petites, des scènes du Nouveau Testament. C'est là que s'était exercée toute l'habileté des orfèvres de l'empereur, et nos lecteurs nous pardonneront d'entrer dans quelques détails qui ont leur importance sur les procédés employés pour ces représentations.

Sauf celle du milieu, pour laquelle les procédés ont été différents, ces plaques avaient reçu une véritable gravure au burin, si bien qu'il y a quelques années, le lustre ayant été démonté, on put tirer de ces compositions des épreuves analogues à celles des gravures en taille-douce de nos jours; c'est d'après un de ces exemplaires qu'a été gravé le sujet que nous reproduisons. Ainsi, au douzième siècle, des orfèvres passaient à deux doigts de l'invention de la gravure; tellement qu'on doit s'étonner qu'un essai, qu'une empreinte pour juger de l'état d'avancement de leur œuvre, ne leur ait pas fait découvrir la véritable gravure. On sait que telle en est, en effet, l'origine: c'est à des épreuves de ce genre que le nielleur florentin Finiguerra dut cette découverte, mais seulement au quinzième siècle, vers 1452. Ce que faisait l'artiste allemand était aussi des nielles, c'est-à-dire que, dans les tailles de ses plaques, il introduisait le *niello*, une pâte de couleur brune; mais son travail ne se bornait pas là: les plaques rondes seules étaient seulement niellées, les autres étaient aussi découpées à jour, et, en outre, certaines parties étaient dorées, d'autres noircies, et formaient ainsi une espèce de peinture inaltérable sur métal. Avant que le temps les eût ternies et les eût dépouillées d'une partie de leurs émaux, l'aspect de ces plaques devait être magnifique, si toutefois, ce dont il est permis de douter, la hauteur du lustre permettait de juger de leur effet.

L'ensemble de ce travail se nommait, — on nous permettra le mot latin puisque le mot français n'existe pas, — l'*opus interrasile*. Nous pouvons connaître, en effet, tous les procédés, tous les secrets, qu'on dit trop souvent perdus, de cet art: un moine allemand du douzième siècle, probablement artisan lui-même, Théophile, nous les a dévoilés dans un Manuel pratique de l'artisan, rédigé avec une précision incomparable, mais avec une sobriété de détails qui embarrasse parfois notre ignorance des termes techniques du moyen âge. Dans ce livre inestimable, il explique comment on grave au burin les plaques de cuivre, comment on obtient les champs pointillés, comment on découpe les parties qu'on veut laisser à jour, comment on noircit au feu et l'on rend mats certains fonds, comment se fabrique la pâte brune métallique nommée *niello*, comment on l'introduit dans les tailles, et enfin comment l'on achève et l'on polit tout l'ouvrage. Si même l'on y veut chercher des détails généraux pour la construction et le

montage d'une pièce d'orfèvrerie, on en trouve tout le détail pour un encensoir dont l'analogie avec les tourelles dont nous avons parlé est vraiment frappante.

Mais revenons à nos plaques de métal. Notre gravure peut suffire à faire juger de l'habileté de l'artiste; la composition représente l'une des Béatitudes, ainsi que l'indique l'inscription que supporte le personnage principal, inscription renversée, la plaque, bien entendu, n'ayant jamais été destinée à servir de type pour la reproduction. La voici en rétablissant les lettres abrégées:

BEATI · QVI · LVGENT

QVONIAM · IPSI · CONSOLABVNTVR.

(Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.)

L'attitude du personnage nimbé a une majesté toute byzantine que ne dément pas le caractère traditionnel de la draperie; les œuvres de la même époque qui sont plus dégagées de la tradition n'ont pas ce caractère de grandeur. La roideur un peu hiératique de la figure principale est heureusement rachetée par le naturel et la variété d'expression des personnages agenouillés ou accroupis aux quatre angles, d'un dessin moins correct et moins sévère, mais dont la figure, comme l'a très-bien observé le père Cahier, n'exprime pas mal l'affliction. Si des personnages on passe aux ornements, on voit qu'à la symétrie l'artiste a joint la plus grande variété: ses motifs sont étonnamment multipliés; l'agencement général est même un peu compliqué; il y a comme un jeu de la difficulté pour montrer l'habileté de main et la richesse du procédé; l'encadrement intérieur seul est assez sobre, très-fermement dessiné, et a même du style.

Connait-on l'auteur de l'œuvre d'art que nous venons de décrire? Il est impossible qu'il n'y en ait eu qu'un seul; dix-sept plaques travaillées comme nous l'avons indiqué, dix-sept lanternes en tourelle, une galerie découpée et ciselée composée d'arcs de cercle présentant un développement d'environ sept mètres, sans compter les chaînes, en voilà plus qu'il n'en faut, avec les moyens primitifs et le travail consciencieux et minutieux d'alors, pour absorber la vie d'un artiste. Du reste, le dessin et la gravure des plaques indiquent la main d'au moins deux maîtres différents; d'autres sans doute y ont travaillé. On a cru trouver le nom d'un de ces artistes dans un certain Guibert, frère d'un chanoine Stephan, mentionné dans le Nécrologe d'Aix-la-Chapelle comme ayant consacré tous ses labeurs et tous ses soins au lustre, à la croix et aux cloches de l'église. Mais ne risque-t-on point de transformer ainsi en artiste un lampiste ou un sacristain?

SUR LA FAMILLE DE RONSARD.

A l'occasion de l'article publié l'an dernier sur le manoir de la Poissonnière (*) et sur Ronsard, on nous a fait quelques observations qui tendent à faire douter de la véracité du poète en ce qui se rapporte à sa généalogie.

Il se peut, en effet, que Ronsard ait reculé plus que de raison le point de départ de sa famille et lui ait attribué, sans assez de fondement, une noblesse quasi légendaire, en se donnant pour ancêtre un certain Baudouin, *marquis* à la fois hongrois et bulgare. — Et cependant, dès le seizième siècle, à partir de Claude Binet, son premier biographe, et du cardinal Duperron qui fit son oraison funèbre, ses contemporains comme ceux qui sont venus après, depuis Moréri jusqu'à Sainte-Beuve, ont accepté sans discussion la généalogie du poète; il est vrai que Bayle,

(*) Le dessin reproduit par notre gravure avait été fait en 1847. Depuis, des réparations ont quelque peu modifié l'aspect du manoir.

dans son Dictionnaire, se borne à dire que Ronsard était de noble maison, et que son annotateur Desmaiseux ajoute, « qu'il faut mettre le marquisat en question au nombre des chimères que la plupart des maisons nobles racontent de leurs premiers fondateurs. »

Mais, dans la séance de l'Académie des inscriptions du 25 juin 1875, l'un de ses membres a cru pouvoir réduire les prétentions du poète à des proportions très-modestes; suivant ses recherches, la noblesse de Ronsard ne remonterait qu'à son aïeul et à son père, l'un et l'autre monnayeurs à Bourges, cette profession ayant la prérogative connue de conférer la noblesse.

Cette assertion a, depuis, donné lieu à quelques recherches. Il faut partir de ce fait incontestable que Louis de Ronsard, père du poète, était chevalier de l'ordre et maître d'hôtel du roi Henri II. On peut d'abord mettre en doute que cette fonction se conciliât avec la profession de monnayeur, et que cette dernière s'accordât avec les hautes alliances de la famille de Ronsard et des nobles maisons des la Trémouille et des du Bouchage. Des renseignements précis constatent, d'ailleurs, que la charge de maître de la monnaie à Bourges était, à cette époque, comme inféodée, suivant l'expression d'un chroniqueur, à une famille Peloude, dont une branche reçut même le surnom de Peloude de la Monnaie.

Relativement au nom, il est à remarquer qu'aux quinzième et seizième siècles, Bourges a compté parmi ses principales familles bourgeoises une ou plutôt deux maisons dont les noms se rapprochent beaucoup : les Rousard et les Arousard; d'où cette supposition que de la première aurait pu descendre la famille de Ronsard, soit qu'on admette le changement assez fréquent dans notre langue de la diphthongue *ou* et de la voyelle *on*, soit qu'on ait fait confusion facile de la lettre *u* avec la lettre *n* dans la lecture des originaux manuscrits; tandis qu'en s'appuyant sur le témoignage des documents imprimés et présentant le plus de garantie, tels que l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière, les *Privileges de Bourges*, attribués à Thoubeau, etc., partout on trouve le nom précité imprimé Rousard et jamais Ronsard.

Comme de raison, et suivant l'usage d'alors, cette famille de grosse bourgeoisie se décora d'armoiries fort compliquées et qui n'ont pas le moindre rapport avec le blason bien connu et très-simple des Ronsard.

Une dernière preuve vient confirmer la noblesse d'extraction de Pierre de Ronsard, et attester que ses ascendants avaient droit à la qualité de gentilshommes, sans la devoir aux fonctions monétaires qu'on leur attribue. Un entrefilet du journal *l'Intermédiaire*, du mois de mars 1866, page 164, constate qu'on trouve aux archives d'une petite commune de la Sarthe (la Chapelle-Gaugain), dès 1544, d'abord un Claude de Ronsard; puis, en 1567, un Loys et un Charles; enfin, l'année suivante, Pierre, l'illustre poète vendômois : tous nés au château de la Poissonnière, à six ou sept kilomètres plus loin, ils étaient aussi seigneurs de la Chapelle-Gaugain, où leurs armes, trois poissons (trois ronces), sont sculptées en plusieurs endroits autour de la nef de la vieille église.

Quel que soit le succès de cette sorte de réhabilitation, il est une autre noblesse inséparable désormais du nom de Ronsard : c'est la noblesse de son esprit. ⁽¹⁾

(1) C'est à la parfaite obligeance et au savoir de M. Boyer, membre de la Société historique du Cher, que sont dues les investigations curieuses ayant trait au nom et à la noblesse monétaire attribuée à Ronsard, et dont il n'a été possible de donner qu'un extrait.

PARABOLES DE KRUMMACHER ⁽¹⁾.

LE GUIDE OU L'EXEMPLE.

Un voyageur avait à faire une route longue et périlleuse, car elle passait par-dessus des montagnes abruptes, et notre homme ne connaissait pas son chemin.

Il s'informa auprès d'un passant qui lui parut expert dans la contrée, car il venait de la parcourir.

Ce passant expliqua en quelques mots au voyageur quels sentiers il lui fallait suivre, quels il lui fallait éviter, ainsi que les abîmes et les mauvais pas qu'il trouverait sur sa route; après quoi l'on se sépara.

Notre homme tâcha de serrer toutes ces informations dans sa mémoire, et à chaque détour du chemin il s'efforçait de se rappeler les indications du passant. Il marcha ainsi hardiment et d'un pas allègre; mais plus il avançait, plus les rochers s'amoncelaient devant lui, et son chemin paraissait près de se perdre dans les montagnes entre les précipices.

Alors le courage lui faillit; il regarda les rochers, qui s'élevaient sombres au-dessus de sa tête, d'un œil d'angoisse, et s'écria :

— Non, c'est impossible à un homme de parcourir jusqu'au bout un si rude chemin; et, pour escalader des rochers si escarpés, il faudrait avoir les ailes des aigles ou les pieds des chamois!

Déjà il regardait en arrière et pensait à reprendre le chemin par lequel il était venu, quand voici qu'il entendit une voix qui lui cria :

— Prends courage, et suis-moi.

Et, s'étant retourné, il reconnut à sa grande joie la figure du passant qui lui avait indiqué son chemin; il le vit marcher tranquillement au milieu des abîmes et au bord des torrents à l'eau bouillonnante.

Cela lui donna confiance, et il reprit sa route en suivant cet homme; et avant que la nuit ne fût venue, tous deux, ayant passé la montagne, étaient arrivés dans une vallée charmante où croissaient les grenadiers; elle les reçut comme s'ils avaient été au but de leur pèlerinage.

Alors notre voyageur tout joyeux remercia son guide et lui dit :

— Comment te payerai-je ce que je te dois? Non-seulement tu m'as remis en chemin, mais encore tu m'as rendu la force et le courage.

A quoi l'autre répondit :

— Non point! tu ne me dois rien; ne suis-je pas un voyageur comme toi? Seulement, tu as vu par mon exemple qui tu es et ce que tu peux faire.

LES VOIX DU JUGEMENT.

Un homme riche, du nom de Chrysès, ordonna à ses valets de chasser une pauvre veuve et ses enfants de sa maison, parce qu'elle n'avait pas pu payer son loyer.

Quand les valets entrèrent chez la veuve, elle leur dit :

— Attendez encore un peu, il est possible que votre maître prenne pitié de moi; j'irai à lui et je le prierai.

Sur quoi la veuve se rendit auprès de l'homme riche avec quatre de ses enfants, le cinquième étant malade, et tous le prièrent instamment de ne pas les mettre dehors; mais Chrysès leur répondit :

(1) Un nouveau choix de Paraboles d'Adolphe Krummacker vient d'être publié (Sandoz, Neuchâtel). Le traducteur est un écrivain suisse de beaucoup de mérite, M. Gustave Revilliod. On lui doit des remerciements et aussi des éloges pour la grâce et la simplicité de son style; ces qualités sont celles du bon Krummacker : on aime à les retrouver dans son traducteur.

— Mes ordres sont donnés, je n'y puis rien changer ; payez ou allez-vous-en.

Alors la mère se mit à pleurer et dit :

— Hélas ! la maladie de mon enfant m'a pris jusqu'à mon dernier sou et m'a empêchée de travailler.

Et les enfants prièrent avec leur mère qu'on ne les renvoyât pas.

Mais Chrysès ne voulut rien entendre. Il se détourna et s'en alla dans son jardin, où il se coucha sur des coussins, comme il en avait la coutume.

La journée était chaude, même accablante, et près du jardin coulait une rivière qui donnait de la fraîcheur, et l'air était si calme qu'on ne voyait pas une feuille remuer.

Mais tout à coup s'éleva un vent léger, et Chrysès entendit le murmure des roseaux dans la rivière, qui vint résonner à son oreille, semblable à une plainte ; il lui sembla entendre les enfants de la pauvre veuve ; il devint inquiet sur sa couche.

Un moment après, il entendit le bruit de la rivière, et il lui sembla être au bord d'une mer immense ; il se tourna, il se retourna sur ses coussins.

Il écoutait toujours, quand il lui sembla entendre les éclats d'un tonnerre lointain ; c'était un orage qui approchait ; il pensa alors à la mort et à ce qui la suivrait.

Alors Chrysès se lève, il rentre, il appelle ses valets ; il leur commande d'aller chercher la veuve, de lui ouvrir sa maison.

Mais la veuve l'avait quittée ainsi que ses enfants ; il fut impossible de la retrouver ; elle avait cherché refuge, disait-on, dans la forêt voisine.

Pendant ce temps, l'orage était arrivé ; il faisait rage. Chrysès se promenait dans ses salons d'un air soucieux.

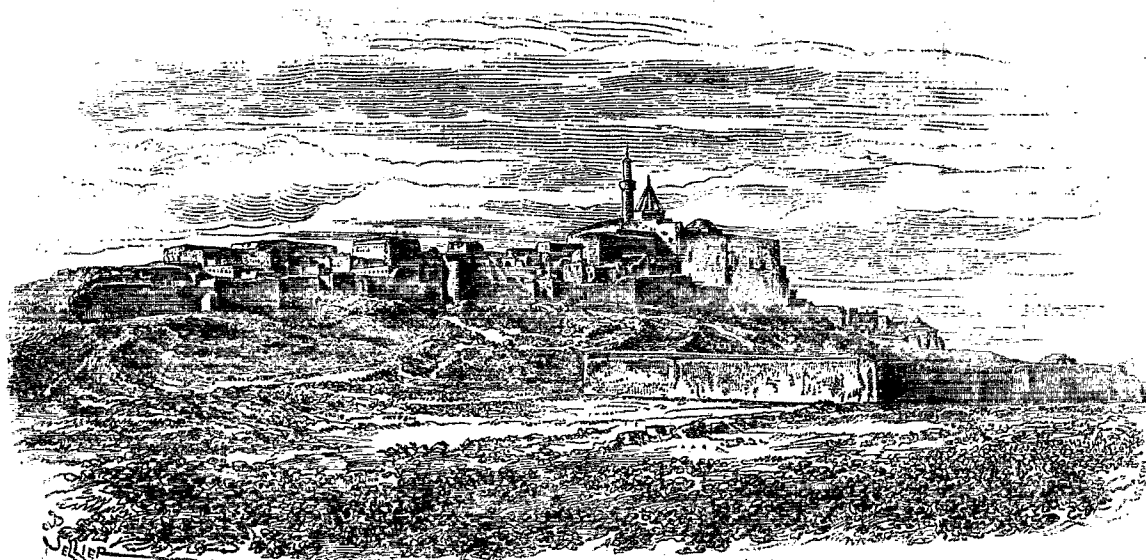
Le lendemain, Chrysès apprit que l'enfant malade était mort dans la forêt. Depuis ce jour, Chrysès prit en dégoût son jardin, et sa maison, et ses coussins moelleux, et il ne jouissait plus de l'air frais de la rivière.

Bientôt après il tomba malade, et, dans les rêveries que lui donnait la fièvre, il entendait toujours bruire les roseaux, gronder l'orage, et surtout il voyait des visages en larmes devant lui et croyait entendre des sanglots.

LE TOMBEAU DE JONAS.

Le tombeau de Jonas (*Nébi-Younous*) est le nom donné à une éminence sur laquelle s'élèvent une mosquée et d'autres constructions, et qui est contenue dans la même enceinte de briques crues avec soubassement de pierres de taille et blocage qui renferme Koyoundjick. On sait que cette ville fut bâtie sur les ruines de Ninive.

Voici dans quels termes il en est parlé dans le grand ouvrage de MM. Place et Thomas, qui contient la relation de leurs fouilles à Ninive et en Assyrie : « Trouver sur l'emplacement de Ninive un tertre portant la désignation de « Prophète Jonas », il y avait là de quoi faire espérer toute une mine de souvenirs. Au nom venaient s'ajouter d'autres circonstances non moins intéressantes. Déjà nous connaissions la fête commémorative qui se célèbre tous les ans à Mossoul, en souvenir de la mission de Jonas. Dans les traditions du pays, tant chrétiennes que musulmanes, le monticule passe pour renfermer le tombeau du prophète qui avait porté à Ninive la parole de Dieu, et cette tombe, recouverte par une belle mosquée, est encore le but d'un pèlerinage très-suivi. Enfin, nous savions que les Turcomans établis en haut de l'éminence avaient, en creusant des caves et des puits sous leurs maisons, mis à découvert des plaques sculptées avec inscription où l'on avait pu lire le nom d'Assaraddhon. Le désir d'explorer une ruine si pleine de promesses était donc bien naturel ; mais nous nous sommes vus arrêtés par un obstacle auquel nous ne nous attendions pas. Le monticule de Nébi-Younous est tellement respecté dans le pays, précisément à cause de la mémoire de Jonas,



Le Tombeau de Jonas (*Nébi-Younous*), sur les ruines de Ninive. — Dessin de Sellier, d'après une photographie.

que tous les habitants du village turcoman s'opposèrent à ce que nous y fissions la moindre fouille. En vain avons-nous offert d'exécuter les travaux dans l'angle opposé à celui où sont le tombeau et la mosquée, sur un terrain qui ne supportait aucune maison, nous ne pûmes rien obtenir, et si nous, étrangers et chrétiens, nous avions persisté à vouloir opérer des tranchées, nous aurions, sans le

moindre doute, provoqué un soulèvement de la population musulmane.

Plus tard, le gouvernement ottoman fit exécuter à Nébi-Younous quelques travaux pour son compte ; mais ses agents, trop préoccupés de la recherche des trésors, ne surent pas donner à leurs excavations une direction utile, et le palais d'Assaraddhon reste encore à peu près inexploré.

LE PRÉSIDENT JEANNIN.



Le Président Jeannin. — Dessin de Bocourt, d'après Nanteuil.

Pierre Jeannin naquit à Autun, en 1540, de parents qui possédaient « plus de vertus que de biens. » Son père était un honnête tanneur, peu versé dans les lettres, mais homme de sens, qui avait le titre de citoyen et d'échevin de la ville d'Autun.

Pierre Jeannin fit ses premières études dans son pays natal, et alla étudier le droit sous Cujas à l'Université de Bourges. Avec une organisation puissante, bien équilibrée au physique comme au moral, il déployait à l'étude autant d'ardeur que dans les jeux et les exercices du corps où il excellait. Il avait le jugement droit, le travail opiniâtre, l'esprit net, plus amoureux de logique que de poésie ; il avait peu de goût pour les choses de l'imagination, mais se plaisait aux déductions rigoureuses et aux raisonnements quelquefois subtils du droit romain.

Sorti des rangs obscurs du tiers état, Jeannin ne compta jamais que sur lui-même pour faire son chemin

dans le monde. Lorsqu'il était étudiant, l'astrologie était encore fort à la mode ; ses amis lui conseillaient de faire tirer son horoscope, mais il s'y refusa, en disant « qu'il ne » pensait pas que sa destinée future dépendît des nombres » et des constellations, mais bien des connaissances et des » talents qu'il pourroit acquérir dans le cours de ses » études. »

En 1569, il fut reçu avocat au Parlement de Bourgogne ; il n'exerça cette profession que pendant deux ans, mais non sans succès. Son éloquence avait plus de force que de grâce, plus d'érudition que d'éclat, mais sa parole ne manquait ni de charme ni de clarté.

Sa première cause eut un grand retentissement. La ville de Beaune contestait à la ville d'Autun la préséance au sein des États de Bourgogne. Ce procès durait depuis dix ans et agitait vivement les esprits : « L'honneur du » magistrat d'Ostun étoit en cause et cellui même que sa

« ville avoit reçu par tant de siècles. » ⁽¹⁾ Jeannin plaïdait pour sa ville natale ; les débats de ce procès ont été conservés aux archives du Parlement de Dijon, et sont un curieux échantillon du genre d'éloquence judiciaire en usage au seizième siècle. Il semble que l'esprit français, à peine sorti des ténèbres de la scolastique, épris de Rome et d'Athènes, doutant encore de lui-même et de ses forces, ne trouvait bons et solides que les raisonnements étayés sur l'antiquité ; de là de nombreuses citations et le déploiement insolite d'une érudition très-vaste, souvent prétentieuse et presque toujours hors de propos. Jeannin ne devait pas échapper au mauvais goût du temps, et ne manqua pas de mettre au service de son bon droit les riches souvenirs de ses abondantes lectures. Il commença en disant « qu'il n'y avoit rien qui méritât d'être gardé » avecque plus grand soing en une république bien pollicée, que la dignité des personnes publiques et privilèges des villes et cités. »

Puis, par des rapprochements inattendus, il trouva moyen de mettre de son côté l'empereur Tibère, l'empereur Honorius, les empereurs de Byzance ; d'invoquer l'opinion de Caton, d'Isocrate, de Démosthènes et de beaucoup d'autres ; d'appeler à son aide le souvenir des Romains, des Grecs, des Scythes, des Égyptiens, etc. ; d'intéresser enfin l'antiquité tout entière à la cause des Autunois.

L'avocat de la ville de Beaune, M^e Rouhier, ne fut ni moins érudit, ni moins long ; il dit qu'Autun « n'étoit » qu'un simple village assis en lieux stériles et infructueux ; tandis que Beaune étoit entouré de remparts et de fossés, et possédait un château fort. Il faisait valoir aussi que Beaune produisoit « les meilleurs vins et fruits » du royaume, et que c'étoit une source de richesse et de trafic pour la France.

Mais Jeannin répliqua, non sans chaleur, dans un langage qui ne manquait pas d'élévation et qui devoit singulièrement flatter l'amour-propre de ses concitoyens. Il dit qu'il y avoit plus de gloire pour Autun d'avoir ses murailles détruites par des sièges successifs que de les avoir conservées intactes, et il ajoutait : « Quant à la stérilité du » pays d'Ostun, les plus grandes villes et cités ont tousjours été basties aux lieux les plus stériles et les plus infructueux, comme Lacédémone et Athènes dans la Grèce... aussy la ville de Rome... Que si le terroir dudict Ostun n'estoit fertile à produire de bons vins, en récompense de ce, il estoit fertile à produire de bons hommes, et tant de grands personnages desdies au service de la France et employés à manier heureusement les plus grandes affaires, par lesquels ils étoient reconnus vrais successeurs de l'ancienne gloire de ces anciens Ostunois dont ils estoient extraicts comme par une légitime succession. »

Les plaidoiries ne durèrent pas moins de deux jours : Jeannin gagna sa cause, et la Cour « maintint les dicts » vierg ⁽²⁾ et eschevins d'Ostun en la possession et jouissance de seoir et opiner en l'assemblée des gens d'estats après le vicomte maieur (maire) de Dijon et avant le maieur de la ville de Beaune, etc... »

Peu de temps après cette plaidoirie, Jeannin, qui avoit alors trente ans, épousa Anne Guéniot, fille d'un médecin de Semur en Auxois, qui lui apporta quelque bien. On voit encore sa statue agenouillée à côté de celle du président dans l'église cathédrale d'Autun. Son image de marbre nous la montre calme et pieuse, florissante de

santé et un peu à l'étroit dans sa robe à taille longue ; c'étoit bien la femme qui convenoit à Jeannin, simple dans ses goûts, bonne ménagère, économe des revenus de sa maison comme son mari le fut des deniers de l'État ; son honnête figure ne dément point son épitaphe.

Comme avocat, Jeannin fut, selon Saumaise, « facile aux affaires, fertile aux raisons, haut à parler, et profond à écrire. »

Ses talents le firent choisir par les élus des États de Bourgogne pour être le conseil judiciaire et l'avocat de la province. Les élus étoient une commission de cinq membres qui représentoient les États dans l'intervalle des sessions, et qui se trouvoient chargés d'établir l'assiette des impôts, de diriger les travaux publics et de pourvoir à presque toute l'administration du pays. De nos jours, la commission départementale des conseils généraux, instituée par la loi de 1871, a des fonctions analogues à celles des anciens élus, bien que moins étendues.

Dans cette situation honorable, mais encore modeste, Jeannin manifesta, d'une manière éclatante et glorieuse, son esprit de tolérance et d'humanité. Au moment de la Saint-Barthélemy, le comte de Chabot-Charny étoit gouverneur de Bourgogne en l'absence du duc d'Aumale ; deux jours après le massacre de Paris, il reçut deux gentilshommes du pays munis de lettres de créance de la part du roi, chargés d'ordres verbaux pour procéder au massacre.

En cette occurrence, le gouverneur réunit son conseil ; comme le plus jeune et le moins qualifié, Jeannin opina le premier, et demanda aux envoyés du roi s'ils voulaient rédiger par écrit les ordres qu'ils tenaient de la bouche du roi. Ils s'y refusèrent, disant qu'ils étoient connus et que leur parole devoit suffire. « Messieurs, dit alors le » jeune avocat, avant d'exécuter cet ordre qui nous est » signifié verbalement pour la fête de Saint-Barthélemy, » demandons des lettres patentes. Il faut obéir lentement » aux souverains quand ils commandent en colère. »

Mettant ensuite son érudition au service de l'humanité, il invoqua une loi de l'empereur Théodose qui, après avoir par colère commandé la mort de quatre mille chrétiens, fit défense aux gouverneurs de province d'exécuter « tels » mandements extraordinaires sans avoir attendu trente » jours et pris de nouveau les ordres de l'empereur en » bonne et due forme. » La citation étoit ingénieuse ; mais à côté de ce précédent, qui n'étoit pas sans valeur à une époque où le droit romain faisoit autorité, et sur lequel il eut soin d'insister, Jeannin trouva dans sa conscience d'honnête homme des paroles émues pour supplier ses collègues de ne pas se rendre complices de ce déplorable attentat. Il dit hardiment « qu'un bon serviteur doit différer l'exécution d'ordres prononcés dans la violence » d'un mauvais jour, pour la remettre à un lendemain plus » calme. »

Jeannin fut assez heureux pour faire triompher son opinion, et le conseil résolut de demander au roi de nouvelles lettres patentes avant d'obéir aux ordres verbaux de ses émissaires.

La mesure étoit sage autant qu'humaine ; car deux jours étoient à peine écoulés, que l'on recevoit de nouvelles lettres par lesquelles « le roy mandoit le mouvement » de Paris être venu tumultuairement et à l'instigation » de ceux de Guise... »

« ... Par ce moyen, ajoute Jeannin, cette violence et » fureur fut arrêtée, et la Bourgogne garantie de mal. »

Quelques années après, en 1576, Jeannin fut envoyé aux États de Blois par le tiers état de la ville de Dijon. Bien qu'il eût été nommé sous l'influence des partisans de la Ligue, loin de prendre part aux intrigues de messieurs

⁽¹⁾ Magistrat est employé ici dans le sens latin, pour désigner le corps des officiers municipaux.

⁽²⁾ Vierge étoit le titre du maire d'Autun pendant le moyen âge. — Voy. notre tome XIV, 1846, p. 295.

de Guise pour susciter la guerre, il combattit tous les projets de violence. A une époque où l'on recourait trop facilement à la force pour trancher les controverses religieuses, Jeannin fut catholique sincère sans être fanatique, et il disait que « la force et la violence n'enseignent ja- » mais le chemin de la piété et du vrai culte et adoration de » Dieu. »

Cet esprit de tolérance et de conciliation est un des beaux côtés de son caractère ; et, par un singulier privilège du sort, il eut l'honneur de demander la liberté de conscience, en France, pour les huguenots, en Hollande, pour les catholiques. « Tous les citoyens, écrivait-il un » jour, doivent éviter et avoir en horreur les guerres de » religion, pour ne remettre au sort des armes ce qu'on » doit attendre avec patience de la seule grâce et bonté de » Dieu, qui nous peut réunir quand il lui plaira et faire en- » trer son saint esprit dans nos cœurs..... Ces remèdes- » là sont innocents, ne consomment pas les finances, ne » font perdre la vie à un nombre infini de gens de guerre, » ne comblent de ruine et désolation le royaume. »

Aux États de Blois, le bureau du tiers état de Bourgogne avait arrêté que le roi serait requis « de maintenir » ses sujets en la religion romaine, pourvu que cela se fit » sans rentrer en guerre. »

Dans l'assemblée générale de l'ordre du tiers, Jeannin fut chargé de soutenir ces conclusions au nom de la province de Bourgogne qui opinait la première ; il le fit, non sans éclat ni sans énergie, à côté de Jean Bodin, qui joua un rôle considérable dans ces débats.

Revenu en Bourgogne, Jeannin devint le conseil et le confident du duc de Mayenne, frère du duc de Guise, et gouverneur de la province.

On raconte qu'il traita le prince à Autun dans la maison paternelle, et lui présenta son père qui n'avait point quitté son tablier de corroyeur, en lui disant : « Monsieur, voicy » le maistre de la maison, c'est luy qui vous traite. » M. de Mayenne le reçut à bras ouverts et le fit mettre au haut bout de la table.

Au moment où le duc de Guise et les catholiques de la Ligue se disposaient à entrer en guerre, Jeannin, comme il le raconte lui-même, adjura le duc de Mayenne de ne point s'engager dans cette aventure : « Je pris la liberté » de lui représenter que cette entreprise seroit cause de » la ruine de leur maison, qu'elle mettroit la religion en » péril et seroit cause d'apporter beaucoup de dommage à » l'État. »

L'entretien dura quatre heures et fut des plus pathétiques ; le duc de Mayenne fut ébranlé et renonça à ses projets ; il fit même écrire à son frère par Jeannin, pour l'engager à en faire autant. Le duc de Guise reçut la lettre au moment de se mettre à cheval ; il écrivit au bas : « Ces » raisons sont bonnes, mais elles sont venues à tard ; il est » plus périlleux de se retirer qu'il n'est de passer outre. » Et il signa *Guise*.

Henri III tint à récompenser la fidélité de Jeannin en le nommant conseiller, et quelques années après, en 1581, président du Parlement de Dijon ; ces deux charges lui furent conférées sans finances, avec obligation de les exercer pendant cinq ans.

Son rôle comme magistrat est assez restreint, et les registres du Parlement semblent avoir conservé plutôt la trace de ses absences que le souvenir de ses travaux. On lit, par exemple, dans un procès-verbal du 7 janvier 1594, que M. le président Jeannin « est venu céans pour saluer » la compagnie et s'excuser s'il n'a pas fait sa charge cy- » devant, ce qui est advenu à son grand regret. » Et M. le premier président Brûlard lui répond que « la Cour » le tient pour excusé, sachant bien qu'il n'a jamais man-

» qué d'affection à faire sa charge, mais que les grandes » affaires, où il a toujours été employé, ne l'ont pu per- » mettre..... »

Il ne résigna cette charge qu'en 1602, lorsqu'il fut nommé intendant des finances ; il n'a jamais été premier président.

La fin à une autre livraison.

LE LABORATOIRE DE ZOOLOGIE

DE ROSCOFF.

Il y a quatre ans environ, l'un de nos naturalistes les plus éminents, M. de Lacaze-Duthiers, a organisé à Roscoff, petit port situé à l'entrée de la Manche (Finistère), un établissement maritime entièrement consacré à l'étude des animaux marins.

Les grèves de Roscoff sont protégées contre la violence des flots par un double rempart d'îlots et de rochers granitiques ; les eaux qui en baignent la surface sont constamment chauffées par le Gulf-Stream, et c'est à cette élévation de température qu'on attribue une prodigieuse exubérance dans le développement des êtres vivants. Plusieurs espèces de mollusques et de crustacés, balanes, buccins, patelles, troques, littorines, etc., s'y rencontrent en abondance à quelques mètres de la terre ferme. Le crabe et son curieux parasite, désigné sous le nom de sacculine, y pullulent. Plus loin, dans la zone des fucus, on peut recueillir les botrylles aux trois couleurs, les ascidies roses et vertes, les astéries et les actinies.

Les récifs de granit sont creusés de toutes parts par les flots océaniques ; des grottes s'y ouvrent çà et là, toutes garnies d'éponges calcaires, de clavellines transparentes et d'ascidies rouges qui tombent de leurs parois comme des stalactites vivantes.

Quand la marée est basse, les bancs de sable mis à découvert abondent en espèces fouisseuses : annélides, synaptes, mollusques lamelibranches, etc. A l'époque des grandes marées, on fait la capture de belles pentacrinés et des intéressants porte-écuelles (*Lepadogaster*), singuliers poissons qui sont doués de la faculté de pouvoir se fixer aux pierres, en se servant de leurs nageoires pectorales comme d'une ventouse. Plus loin, dans les régions que la mer ne découvre jamais, le naturaliste, à l'aide de la drague, pêche les espèces qui fuient la lumière : les grands oursins, les grandes ascidies simples, les térébratules, de petits crustacés aux formes étranges, des polypes et des mollusques nudibranches. A la surface de la mer, il peut facilement recueillir des myriades d'animalcules aussi transparents que le cristal, et des larves multiples se rattachant aux classes les plus variées.

Le laboratoire de Roscoff est installé dans une grande maison qui a deux façades : l'une s'ouvre sur la mer, l'autre s'étend sur une grande place. Dans cet établissement sont des logements réservés au service et au personnel. On peut, en outre, y donner asile à quatre naturalistes. Chaque pièce est pourvue de tout ce qui est nécessaire pour recueillir, conserver et étudier les animaux marins : couteaux, spatules, ciseaux à froid, paniers, seaux en toile, aquarium portatif, microscope, loupes, scalpels, pinces, etc., etc.

Dans une salle spéciale, on a disposé une grande carte des environs de Roscoff, ainsi que des instruments tels que thermomètres, baromètres, balances, et les réactifs destinés aux recherches histologiques.

Au premier étage est installée une bibliothèque qui comprend les ouvrages les plus importants sur la faune océanique. Nous devons ajouter, non sans regret, que ces livres sont pour la plupart publiés à l'étranger, et que

notre pays jusqu'ici n'en a encore produit qu'un nombre très-restreint sur le même sujet.

Cette installation a été récemment complétée par la construction d'un grand aquarium. Quatre bacs sont disposés dans les parties les mieux éclairées d'un pavillon, et l'on peut y conserver vivants pendant un temps d'une assez longue durée les animaux que l'on se propose d'étudier.

Pour se procurer les animaux marins, les naturalistes de l'établissement de Roscoff ont à leur disposition deux embarcations. L'une d'elles, qu'on appelle *la Pentacrine*, est un beau bateau pêcheur, conduit par trois matelots de la marine de l'État; l'autre est une simple barque à fond plat, uniquement réservée à la pêche pélagique, ou au transport des observateurs d'un flot à l'autre.

Le laboratoire de Roscoff est ouvert à tous les travailleurs sérieux qui adressent une demande au directeur; ils sont logés gratuitement et ont à leur disposition l'aquarium, les instruments d'observation et d'étude, et les embarcations⁽¹⁾. Les travaux originaux qui résultent de ces

recherches peuvent être insérés dans un recueil périodique dirigé par M. le professeur de Lacaze-Duthiers : les *Archives de zoologie expérimentale*.

Le but de l'établissement est surtout d'arriver à une connaissance complète des animaux marins de nos côtes, et de faire pour notre pays ce que l'Angleterre a déjà fait pour la faune de son littoral.

Depuis sa fondation, l'établissement de Roscoff a donné l'hospitalité à des naturalistes français et étrangers déjà célèbres, et quelques travaux importants l'ont signalé tout spécialement à l'attention du monde savant.

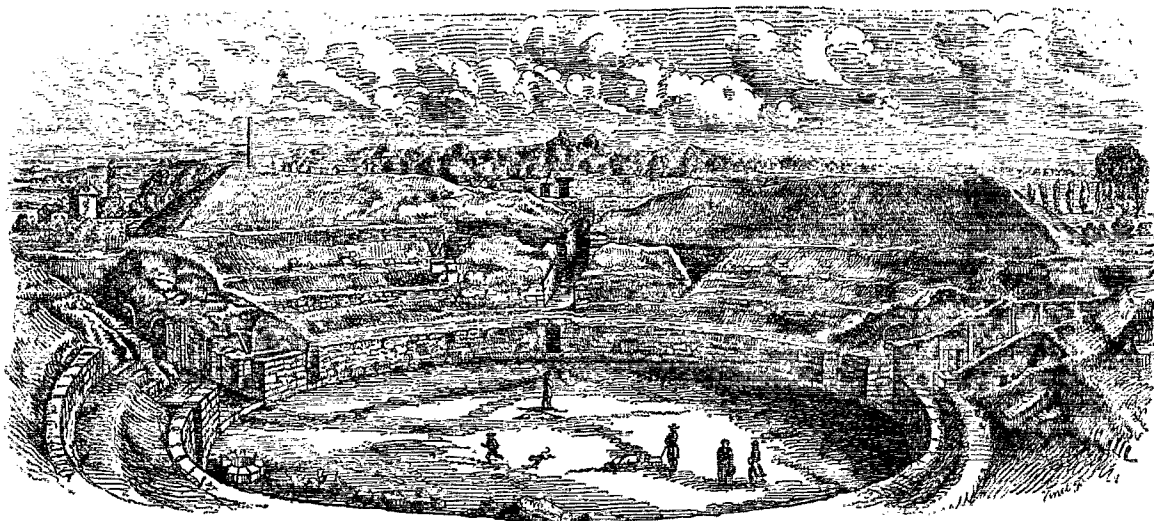
DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

A SENLIS ET A VILLERS

(OISE).

ARÈNES. — PIERRES SCULPTÉES.

Les arènes de Senlis (Oise) ont été découvertes, en 1863, par un des membres du comité archéologique de



Les Arènes de Senlis dans leur état actuel. — Dessin de A. Vinet.

cet arrondissement. Elles sont situées aux portes de la ville, sur le côté gauche de la route départementale de Senlis à Chantilly.

Suivant toutes les apparences, la construction de ces arènes date des premières années de l'empire romain.

Les médailles d'Auguste, des Flaviens, des Antonins, trouvées sur le sol, justifient cette opinion; leur durée se trouve également déterminée par les médailles de Tetricus, Posthume, Gordien, Gratien, mort en 383, et l'on peut sans témérité affirmer que le monument a subsisté au moins pendant quatre cents ans.

La forme de ces arènes est elliptique; elles mesurent 42 mètres dans leur plus grand axe, et 35 mètres dans le plus petit.

Les gradins, qui ne s'élevaient pas très-haut, comme ceux d'Arles et de Nîmes, étaient creusés sur le versant d'un coteau, et présentaient un développement qui pouvait contenir environ 12 000 spectateurs.

Aux objets produits par la découverte des arènes vinrent s'ajouter, en 1872, dans le Musée de Senlis, de nombreuses pierres sculptées, recueillies dans les fouilles d'un temple romain découvert par des ouvriers dans la forêt d'Halatte, sur le territoire du petit village de Villers Saint-

⁽¹⁾ On ne paye que la nourriture, dont le prix est d'environ 3 francs par jour.

Frambourg, à six kilomètres de Senlis, et à un kilomètre de la grande voie romaine de Paris à Soissons passant par Senlis. Ce temple, élevé en l'honneur d'un Dieu médecin, qu'aucune inscription ou statue ne permet de désigner, a été détruit violemment et incendié; les débris du temple, les traces de feu, les ex-voto brisés, ne laissent aucun doute à cet égard.

Ces curieux ex-voto, au nombre de plus de deux cents, peuvent se classer en deux catégories : la première comprendrait ceux qui représentent la figure humaine ou quelque une de ses parties, un grand nombre de têtes nues ou coiffées de diverses manières, une tête de nègre bien étudiée, des figures entières plus ou moins vêtues, des enfants au maillot, des jambes, des bras, des mains et des pieds; quelques-unes de ces figures sont simplement gravées au trait; un certain nombre de petites statuettes tenant en main un vase, une corbeille contenant des fruits ou des fleurs, un gâteau, un oiseau, démontrent que la divinité de ce temple protégeait les jardins et les champs ou en recevait les offrandes.

Dans la seconde catégorie seraient les figures d'animaux, chevaux, porcs, chiens, d'une exécution grossière, rappelant les sculptures mexicaines du Musée du Louvre, qui indique peut-être que la même divinité était aussi invoquée pour les animaux.

Quant à la détermination des différentes maladies dont il serait peut-être risqué de la tenter, à cause de la barbarie de leur exécution. Les exemples représentés ici ont



Ex-voto gallo-romains, au Musée de Senlis. — Fouilles de Villers.

été choisis parmi les moins médiocres. Des objets semblables ont été découverts en beaucoup d'endroits, ordinairement dans le voisinage de temples auprès desquels s'étaient établis des fabriques ou des dépôts qui les offraient à la dévotion des malades.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

12 août.

Te voilà, mon garçon, depuis trois jours en vacances, et tu as eu le premier prix de version latine, le premier prix d'anglais, le second prix d'histoire et le premier prix de narration française : c'est très-bien. Ton père a été content et ta mère encore plus ; ta sœur et son mari t'ont

fait cadeau d'un joli album à photographies. Mais toi, quel cadeau t'es-tu fait et quelle récompense morale t'es-tu décernée ? Je crains que, dans ta propre opinion, tu n'aies baissé quelque peu, en voyant quels sentiments vaineux et petits ont envahi ton âme. Assez de ces glorieuses malsaines ! reviens à toi-même, rentre dans les pensées simples, et puisque le travail t'a valu des succès, eh bien, marques-en ta reconnaissance au travail, en lui restant fidèle.

Tes professeurs ne t'ont pas donné de devoirs pour les vacances. Donne-t'en donc à toi-même.

D'abord, tu me feras le plaisir d'écrire tous les soirs ou presque tous les soirs ton journal ; et tu n'inséreras pas seulement dans ce journal tes faits et dits notables de la journée, tu y joindras tes réflexions sur les choses que tu

auras vues et sur celles que tu auras lues ; car tu sauras bien, sans doute, te réserver quelques heures de temps en temps pour la lecture. Tu as ici, dans la bibliothèque de ton père, de quoi t'occuper suffisamment de ce côté-là...

Allons, garçon, à l'œuvre ! et n'oublie pas que tout bon navigateur rédige son journal de bord.

C'est, d'ailleurs, une excellente habitude à prendre que d'inscrire ainsi, pour soi-même, ses impressions personnelles. Mon père disait l'autre jour qu'il avait, tout jeune, tenu registre de ses actions et pensées, et qu'il s'en était plus tard trouvé très-bien, parce qu'on s'habitue ainsi, ajoutait-il, à écrire *d'après nature* et non d'après les livres ; d'après soi, et non d'après les autres.

Pour commencer, tu as d'abord à consigner ceci : ton père, qui est toujours très-bon pour toi, t'a dit en revenant de la distribution des prix : « J'aurais été très-heureux de te pouvoir faire faire, ces vacances, quelque beau voyage qui eût été utile au développement de tes facultés physiques et de tes facultés morales ; car, à ton âge, rien n'est sain comme l'agitation et la translation ; malheureusement, nous sommes pauvres, mon enfant, et plus en ce moment que nous ne l'avons jamais été. J'ai même beaucoup de peine et d'embarras pour payer quelques dettes courantes. Le mariage de ta sœur, des pertes d'argent éprouvées par ton beau-frère, la mauvaise santé de ta mère qui l'a forcée de confier à une bonne les soins du ménage, tout cela nous a mis dans une gêne que j'espère surmonter, mais à la condition de nous en tenir aux dépenses les plus strictement indispensables. Tu ne pourras donc, à mon grand regret, voyager. En revanche, comme j'ai souvent, en ma qualité de juge de paix, à parcourir notre canton, je te propose de m'accompagner dans mes courses. Tu pourras y observer quelquefois des choses intéressantes, et puis, tu apprendras ainsi à mieux connaître cette contrée, qui offre assez d'intérêt en plusieurs genres, comme tu pourras t'en assurer bientôt, et comme moi-même je l'ai constaté depuis deux ans que nous l'habitons. »

Tu n'as pas été trop maladroite dans ta réponse à ton père, en disant que tu ne désirais aucunement voyager cette année, et que ton plus grand plaisir serait de rester à la maison, puisque ta mère par son état de convalescence, et ton père par les nécessités de son emploi, ne pouvaient s'en aller au loin courir avec toi.

Ce n'est pas mal, mon petit ; mais pourtant, quoi de plus simple ? eh ! justement, c'est bien parce que c'est simple ; notre professeur d'éloquence, M. Lizéron, nous dit toujours : « Dans le style, comme dans tous les arts, comme dans la conduite de la vie, le simple, c'est le beau, le bien, le bon. Les grands maîtres sont toujours simples. » Applique-toi à vérifier cela ces vacances, et à voir si les grands écrivains sont réellement les plus simples.

Eh bien, voilà qui est entendu : tu écriras ton journal tous les jours régulièrement.

Qu'as-tu à enregistrer pour tes trois premiers jours de vacances ? En vérité, pas grand'chose : tu as sottement perdu le temps à courir de ci, de là, sans but, mais non pas sans tapage. Moins d'éclat, moins de bruit, s'il vous plaît, Monsieur, et plus de réflexion ! Vous êtes un écolier en vacances ; ce n'est pourtant pas une raison de se détraquer le corps et la cervelle.

Tu n'as donc rien fait que de courir à travers champs, et de donner à des centaines de braves moissonneurs, si occupés, le spectacle de ton inutilité en ce monde.

Mon petit, il est temps de ne plus être imbécile. Assez de fainéantise, assez de... Suffit ! je vous attends, Monsieur, à votre journée de demain.

15 août.

Voilà, malheureux, comment tu te tiens parole à toi-même ! Le 13, le 14, se sont passés sans que tu aies rien écrit ! et qu'a-t-il fallu pour cela ? la visite de ton intéressant cousin Raoul. Vous vous êtes promenés ensemble ; vous avez été à la foire à Paimbourg, où vous n'avez rien trouvé de mieux à faire que de jouer à toutes les tontines. Tu en as été pour les vingt-huit sous ; c'est bien fait. Il y avait pourtant dans ce petit village toutes sortes de choses curieuses à visiter, qui t'auraient instruit, qui t'auraient laissé d'agréables souvenirs, et qui ne t'auraient coûté rien. Il y a dans cette commune un fort joli château, dont le plan, aussi bien que celui du jardin qui l'entoure, a été tracé par le Nostre... Dans le même village se trouve un véritable monument végétal ; c'est un if qui passe pour un des plus anciens arbres de France. On le croit contemporain de Guillaume le Conquérant. Tu avais encore à visiter, dans la même localité, un camp romain fort curieux et fort bien conservé ; mais monsieur Raoul et toi n'avez point daigné vous occuper de ces choses. Peste ! les tontines étaient de bien autre importance ! vous pouviez y gagner quelques-uns des rebuts les plus niais des verreries et des faïenceries de la contrée. Heureusement, il ne restera dans vos mains aucune trace de cette glorieuse expédition, que vos porte-monnaie aplatis.

Ah ! si, il vous reste autre chose encore : le souvenir d'un pire grossier qui a fait rire ton cousin Raoul.... mais toi, tu en as rougi, malheureux, et le soir, tu t'es senti l'âme tellement attristée de ces ordures, que pour t'en nettoyer, tu as lu dans Racine les chœurs d'Athalie. Une inexprimable émotion t'a saisi en lisant, à la fin du troisième acte, ce chant si pur et si suave :

D'un cœur qui t'aime,
Mon Dieu, qui peut troubler la paix ?
Il cherche en tout ta volonté suprême,
Et ne se cherche jamais.
Sur la terre, dans le ciel même,
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix
D'un cœur qui t'aime ?

Cette lecture t'a fait un tel plaisir que tu es redevenu un peu plus content de toi, et que tu t'es endormi avec l'agréable pensée que peut-être ton avenir n'est pas désespéré. Rien n'est plus sain que d'avoir, aux heures du matin et du soir (heures choisies pour la prière par toutes les religions) ; rien, dis-je, n'est plus sain que d'avoir à ces heures quelque chose à admirer et respecter. Retiens cela, mon petit ; c'est une maxime d'hygiène morale que tu feras bien de mettre en pratique ; car tu as besoin de veiller sur ton esprit chancelant.

16 août.

Ton cousin Raoul s'en est allé ce matin, et toi, tu as accompagné ton père dans une course à Martincourt ; vous avez fait la route à pied en herborisant. Ton père t'a rappelé ses anciennes lectures de livres botaniques et t'a dit que jamais homme, à son avis, n'a trouvé, pour parler des fleurs, d'expressions plus heureuses que Linné dans son latin un peu barbare. On peut discuter sa méthode de classification et quelques-unes de ses assertions ; mais sa langue toute d'invention, langue émue, vivante, colorée, qui pourrait n'en être pas touchée ?

Voilà ce qu'a dit ton père ; ne l'oublie pas.

Tu as rapporté, entre autres curiosités végétales, l'*A-rundo colorata* et le *Dipsacus pilosus*, qui l'un et l'autre sont assez rares dans la contrée ; et tu as fait pour ta mère un joli bouquet de fleurs des champs.

Ton père est allé faire visite à la famille du médecin de Martincourt, M. Marquésy. On vous a retenus à dîner. M. et M^{me} Marquésy sont des personnes très-aimables. Il y avait aussi M^{lle} Charlotte Marquésy, leur fille, spirituelle

et instruite. Elle n'a pourtant que quatorze ans, et toi, tu en as seize. Elle ne connaissait pas l'*Arundo colorata* : tu lui as offert quelques-uns de ceux que tu rapportais.

Au dîner, M. Marquésy et ton père se sont mis à parler d'affaires ; mais M^{me} Marquésy vous a emmenés, sa fille et toi, au jardin, où vous avez tous les trois causé de botanique. Vous avez été même visiter les ruines d'un ancien château du onzième siècle, le château de Martincourt, et tu as osé offrir le bras à M^{me} Marquésy. C'est très-bien, mon garçon. Mais avoue que, ce matin même, tu ne te serais pas cru capable d'une telle politesse.

Au total, bonne journée, et dont il faut être content.

La suite à la prochaine livraison.

COLONIES ACTUELLES DE LA FRANCE.

En *Afrique*, au nord, l'Algérie.

A l'ouest, sur le fleuve Sénégal, l'île Saint-Louis et les îles voisines ; les postes militaires de Lampsar, Richard-Tol, Merinaghem, Dragana, Podor, Bakel, Makana ; l'île de Gorée.

Dans la Gambie, le comptoir de Sedhion.

Sur la côte de Guinée, les comptoirs d'Assinie, de Dabou, du Grand-Bassam ; les escales des Darmankours, du désert du Coq.

A l'est de l'Afrique, les îles de la Réunion, de Sainte-Marie de Madagascar (une petite partie), de Mayotte, Nossi-Bé, Nossi-Cumba, Nossi-Tassi et Nossi-Mitsiou.

En *Asie*, dans l'Hindoustan, les territoires de Pondichéry, de Karikal, d'Yanaon, de Chandernagor, de Mahé.

Dans l'Indo-Chine, les six provinces de la basse Cochinchine.

Dans l'*Amérique septentrionale*, les îles de Saint-Pierre et de Miquelon.

Aux *Antilles*, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances : Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, la moitié de l'île de Saint-Martin, dont l'autre moitié appartient aux Hollandais ; cette île est située entre les îles Anguille et Saint-Barthélemy, elle a 60 kilomètres de circonférence environ et est hérissée de montagnes. La partie française a 54 kilomètres de superficie, non compris un îlot appelé l'îlot Tintamarre, probablement parce que le bruit des flots y est très-fort.

Dans l'*Amérique méridionale*, la Guyane.

En *Océanie*, les îles Marquises ou archipel de Mendana, la Nouvelle-Calédonie, l'île de Cliperton, et deux archipels placés seulement sous le protectorat de la France : les îles Taïti ou archipel de la Société, et les îles Gambier, dans l'archipel Dangereux.

L'ensemble de toutes ces possessions coloniales, l'Algérie non comprise, donne un chiffre de plus de trois millions d'habitants, dont plus de 625 000 Européens.

SERVILITÉ.

Quand on lit l'histoire des furieux qui déshonorèrent l'empire romain, ce qui surprend, c'est qu'on ait supporté vingt-quatre heures de pareils monstres : il y a chez les hommes, une fois que l'esclavage s'est appesanti sur eux, une puissance de le supporter qui effraye.

J.-J. AMPÈRE.

ÉCOLE D'APPRENTISSAGE.

Dans presque tous les métiers, les trois premières années de l'apprentissage sont généralement stériles et sou-

vent funestes. La santé de l'enfant, jeté avant le temps dans l'atmosphère de l'atelier, s'y étiole ; son intelligence, faute d'être entretenue par un travail ordonné, s'atrophie ; il perd tout ce qu'il a acquis à l'école. D'autre part, son éducation professionnelle est à peu près nulle ; car, malheureusement, d'après des habitudes difficiles à réformer, chez la plupart des maîtres ou patrons, tout le travail de l'apprenti consiste d'ordinaire dans le menu ménage de l'atelier et à faire les commissions ; plus malheureusement encore, ce qu'il apporte d'instincts honnêtes s'abâtardit ou se perd. Ces considérations ont fait naître, à Paris, l'idée d'une école d'apprentissage, dans laquelle l'enfant continue à développer ses connaissances générales en se formant, par un enseignement technique, aux exercices de sa future profession, et où il reçoit une éducation propre à préserver tout à la fois sa santé et sa moralité.

Cette école ⁽¹⁾ est, à proprement parler, une école préparatoire à l'apprentissage. C'est au sortir de l'école primaire qu'elle reçoit les enfants. Ils n'y sont admis qu'avec le certificat d'études, ou après un examen équivalent.

L'enseignement général y embrasse toutes les matières obligatoires de l'enseignement primaire, sur lesquelles les élèves ont toujours besoin de revenir, et quelques-unes des matières facultatives, telles que les éléments de la physique, de la mécanique et de la chimie dans leurs rapports avec l'industrie.

A cet enseignement général est joint un enseignement technologique, comprenant l'étude des outils, des matières premières, des produits, des procédés, en un mot de tout ce qui est matérialisé dans la pratique des ateliers.

L'enseignement technique a pour objet le travail du bois et du fer. Commun à tous les élèves de la première année, qui sont tour à tour attachés aux deux ateliers, il est, dans les deux années suivantes, spécialisé suivant les aptitudes reconnues. L'ensemble de cette sorte de stage dure trois ans.

L'école, ouverte le 8 décembre 1872, compte actuellement 122 élèves.

La première observation qui frappe en entrant, soit dans les études, soit dans les ateliers, est celle de la bonne apparence et de l'air de santé des enfants. On a pris le soin de peser et de mesurer chacun d'eux à leur entrée dans l'école, et la même opération renouvelée à la fin de chaque année a permis de constater chez tous un progrès plus ou moins notable de forces physiques. C'est le bénéfice naturel d'un bon régime de travail, de l'alternance établie entre les travaux manuels et les études de la classe ; c'est aussi l'effet de l'exercice assidu de la gymnastique, auquel on a ajouté le jeu de la pompe à incendie.

Les enfants ont contracté l'habitude et le besoin de la propreté. Leurs figures sont nettes, leur attitude est décente, leur allure franche. Ils s'expriment convenablement et ne connaissent point le jargon de l'atelier.

Il n'est pas un élève qui n'ait au moins affermi les connaissances qu'il avait apportées de l'école primaire ; et chez le plus grand nombre, elles se sont développées.

Si l'on se préoccupe des résultats de l'éducation générale, on n'a pas moins en vue le développement de l'éducation professionnelle, qui est l'objet propre de l'école.

Le roulement auquel tous les élèves sont soumis en première année pour le travail du fer et pour celui du bois, leur est très-profitable ; ce double exercice contribue à leur assouplir la main.

Le travail du fer, auquel on a ajouté le travail du cuivre, suscite plus de vocations que celui du bois. Parmi 22 élèves qui ont subi en 1875 l'examen de sortie, 13 se

(1) Boulevard de la Villette, à Paris. — Il y a aussi un atelier d'apprentissage annexé à l'école de la rue Tournefort.

destinent à être ajusteurs ; 2, tourneurs en fer ; 2, forgerons ; 4, modeleurs ; et 1, tourneur en bois. Enfin, on a constaté que les élèves ont avant tout, pour le bois comme pour le fer, le goût des travaux utilisables ; ils s'appliquent particulièrement à la confection des pièces dont ils prévoient la mise en œuvre. C'est pour eux une récompense de passer du travail de pur exercice au travail de confection.

L'école a fabriqué plusieurs milliers d'équerres pour la consolidation des tables et des bancs, des tableaux noirs, des chevalets ; elle prépare des collections de corps géométriques et de modèles de mécanique pour les classes de dessin.

Les locaux des classes et des ateliers avaient été livrés aux élèves, non sans dessein, dans un état misérable. Une demi-douzaine d'établis et quelques tables de rebut, tel était tout le mobilier. Sous la direction des contre-maîtres, les apprentis ont, peu à peu, fabriqué eux-mêmes, ou contribué à fabriquer, tous les objets à leur usage.

Dans l'atelier du fer, trois feux de forge ont été établis, avec leur garniture de bassins en tôle et leur outillage complet, pelles, tenailles, étampes, marteaux, etc. Quatre petits tours à métaux ont été installés (les poupées seules ont été achetées), munis chacun d'un système de débrayage et d'embrayage. Enfin, deux machines à percer sont sur le métier. Les pièces principales ont été fondues sur les modèles préparés par les élèves.

L'atelier du bois a fourni à celui du fer une partie de ses étaux. Il a garni les salles d'études communes de tout leur mobilier : tables-bancs, estrades, tableaux, chevalets, tablettes propres à recevoir les collections de corps géométriques et les modèles de mécanique ; dans un cadre doivent être classés des échantillons vernis des bois indigènes qui servent à l'enseignement de la technologie.

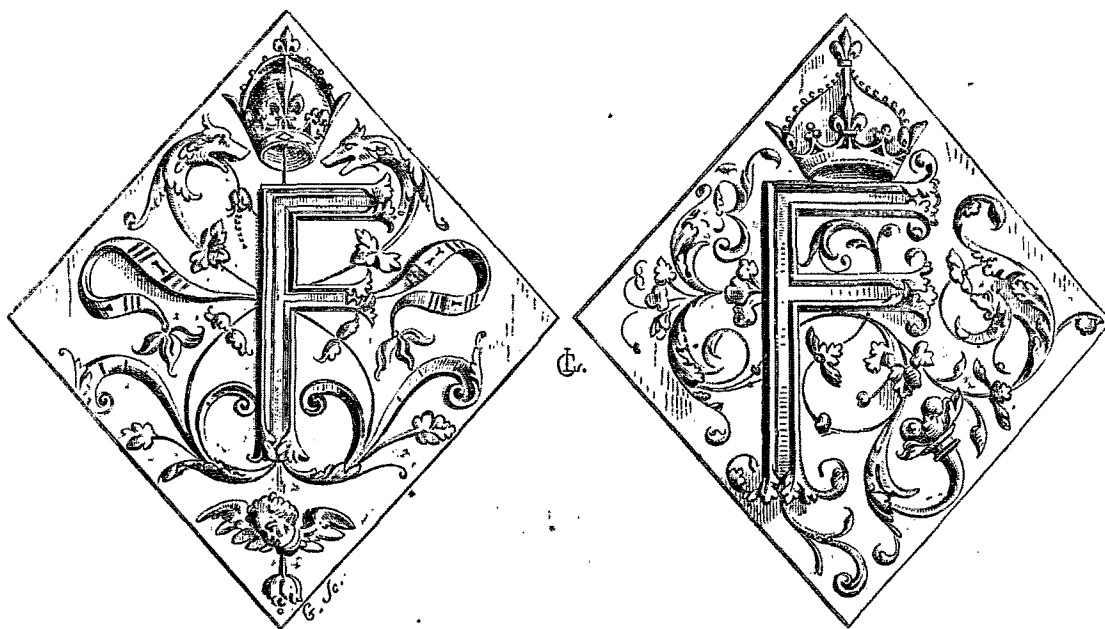
Ce qui intéresse particulièrement les élèves à ces travaux, indépendamment de leur utilisation immédiate, c'est qu'avant de les exécuter en pièces, ils commencent par en faire les épures. Ils étudient les proportions, ils raisonnent les assemblages, et il y a pour eux un sérieux attrait à réaliser, à faire vivre, en quelque sorte, ces objets dont le dessin graphique leur a fait concevoir la forme et l'idée.

Il n'est pas douteux que ces enfants, rendus à la vie ordinaire, seront presque tous supérieurs aux apprentis qui n'ont pas joui des bienfaits de cette éducation. Ils sortent certainement de l'école plus vigoureux, plus instruits, pourvus de bons principes de moralité, et sérieusement préparés au métier qu'ils doivent exercer. ⁽¹⁾

SCULPTURES SUR BOIS

DU CHATEAU DE CHAMBORD.

De toutes les portes qui fermaient les quatre cent quarante chambres de la résidence favorite de François I^{er}, il



Panneaux sculptés du château de Chambord. — Dessin de Chevignard.

n'en est demeuré qu'une soixantaine environ dans leur état primitif. Ces clôtures, de bois de chêne bien maillé, participent du système de construction employé pour les huisseries du siècle précédent ; leur partie inférieure se compose de panneaux fort simples ; le haut, d'une losange ornée de la salamandre se tordant sur son lit de flammes, ou, plus souvent encore, du chiffre du monarque fondateur de l'édifice. Nous reproduisons deux de ces bas-reliefs qui proviennent de Chambord et ornent actuellement la bibliothèque d'un artiste blésois, M. Ulysse Besnard.

L'exécution de ces panneaux est remarquable : les saillies et les ténuités, les pleins et les vides de l'arabesque,

sont disposés avec grâce ; mais il s'en faut que le même art ait présidé à leur combinaison. Ainsi, dans le premier bas-relief, la préoccupation de placer suivant l'axe le jambage vertical du grand F a déterminé un porte-à-faux choquant, et a contraint le sculpteur à dénaturer la couronne royale. Mieux inspiré, l'auteur du second panneau a pondéré le chiffre plutôt dans son ensemble, — dans sa masse, comme disent les praticiens ; — il a donc pu donner toute l'importance nécessaire à ce motif principal, mieux asseoir la couronne, et enfin lui garder la forme consacrée.

⁽¹⁾ Gréart.

LE BÉNÉDICTÉ.



Cabinet de M. Eugène Hamot. — Le Bénédicité, par Lenain. — Dessin d'Édouard Garnier.

Avant d'être un tout petit bourgeois d'Amsterdam, simple commis aux écritures chez un armateur, M. Peterhuys avait eu l'honneur de porter la demi-pique dans l'armée hollandaise, en qualité de sergent. Il avait rapporté du régiment l'amour de l'ordre, le culte de la discipline, une âme bien trempée, une piété simple et naïve, et l'habitude d'emprunter ses images et ses métaphores au langage des camps.

A peine rentré dans la vie civile, il épousa une blanchisseuse qui n'était ni belle, ni riche, mais qui était bonne et pieuse comme lui.

Pour lui, la vie était un combat; la famille, une escouade; le père de famille, un capitaine; la mère, un lieutenant, à qui le commandement passait de droit quand le capitaine venait à tomber sur le champ de bataille. Lorsque les différents membres de la famille, dans l'intervalle des repas, vquaient à leurs occupations, il disait que ses «hommes» étaient dispersés en tirailleurs.

Quand M^{me} Peterhuys frappait dans ses mains, au bas du petit escalier aussi luisant qu'un meuble de salon, et criait : « Enfants, à table; le père est rentré! » Il disait : « Voilà qu'on sonne le ralliement! »

Alors les tirailleurs descendaient sans perdre une minute, premièrement parce qu'ils jouissaient tous d'un excellent appétit, ensuite parce que le père n'aimait pas les traînards.

Lui, il entrait le dernier dans la cuisine, où l'on prenait les repas, lorsque chaque tirailleur était déjà à son rang, je veux dire à sa place, tout prêt à subir l'inspection. D'un

coup d'œil rapide, le capitaine remarquait le moindre défaut de tenue, c'est-à-dire qu'il l'aurait remarqué s'il y avait eu lieu. Mais il n'y avait pas lieu, parce que les enfants savaient qu'ils allaient paraître devant leurs parents : c'était déjà une excellente raison. Il y en avait une meilleure encore : le repas commençait toujours par la prière du *Bénédicité*.

Après l'inspection de la tenue venait l'inspection des physionomies. Le capitaine y lisait comme dans un livre quelle conduite chacun avait tenue devant l'ennemi.

L'ennemi, c'était le mal, le mal sous toutes ses formes, et Dieu sait si elles sont nombreuses et variées; Dieu sait si l'ennemi est habile à nous circonvenir, à nous dresser des embuscades, à pénétrer jusque dans la place, comme un vil espion, et à flatter honteusement nos moindres faiblesses.

Les pauvres petits tirailleurs, dans la lutte incessante que soutient, de la naissance à la mort, tout homme venant en ce monde, n'avaient pas toujours le dessus, et alors, il fallait les voir se troubler et baisser la tête quand leur regard rencontrait celui du capitaine; et pourtant le capitaine était la bonté même : c'était peut-être justement pour cela qu'ils rougissaient. Quoi qu'il en soit, le capitaine avait là de vaillantes petites troupes, bien équipées et bien armées.

Oh! les belles et bonnes armes, entre les mains du plus humble et du plus petit d'entre nous, que le respect des parents et l'amour de Dieu. L'un mène à l'autre, puisque les parents sont les représentants de Dieu dans la fa-

mille, ses délégués, ses lieutenants à la tête de l'escouade.

M. Peterhuys, qui n'avait point le cerveau métaphysique et qui parlait un hollandais assez incorrect, eût été fort embarrassé d'expliquer comment et pourquoi il en était ainsi. Mais, en revanche, il faisait une chose dont ne s'avisent pas toujours les grands métaphysiciens et les beaux parleurs, il donnait le bon exemple d'un bout de l'année à l'autre, et ses enfants le respectaient, tout simplement parce qu'il était respectable ; car le respect s'inspire et ne se commande pas : les phrases n'y font rien, il faut payer de sa personne.

C'est lui qui disait le *Benedicite*, avec le respect profond d'un vieil officier qui lit à ses hommes un de ces ordres du jour qui émeuvent et transforment les cœurs dans toutes les poitrines. Les simples paroles du *Benedicite*, prononcées d'une voix mâle et ferme, et commentées par la vie tout entière de Peterhuys, faisaient naître dans l'âme des enfants la ferme conviction que Dieu est bon de nous avoir octroyé la vie, ce don si précieux, et avec la vie les moyens de la conserver et de reprendre à chaque repas de nouvelles forces pour le noble combat dont la vie éternelle est le prix. Ils sentaient que si l'action de manger nous est commune avec les animaux, l'homme seul peut la relever et la sanctifier par une pensée élevée, par un acte de reconnaissance, par un appel à la bénédiction de Dieu.

Dans beaucoup de maisons, l'heure du repas est la seule qui rassemble tous les membres d'une même famille. Or, Dieu lui-même a dit qu'il serait partout où plusieurs se réuniraient pour prier en son nom. L'idée de Dieu présent purifie les pensées, adoucit les jugements, modère les paroles, resserre les liens de la famille, et, comme aurait pu le dire M. Peterhuys en personne, « fortifie l'esprit de corps. » C'était une table fort gaie que celle des Peterhuys, et cependant le père n'avait que rarement à lever les sourcils pour réprimer un jugement malveillant, une parole légère ou un commencement de querelle.

Quand ce vaillant capitaine tomba un jour pour ne plus se relever, le commandement passa aux mains du lieutenant : c'est ce qui arrive sur tous les champs de bataille. Les soldats, devant l'ennemi, quittent précipitamment la fosse où l'on vient de coucher un chef qu'ils aimaient pour courir aux armes. Ils n'ont pas le temps de pleurer ; mais ils font mieux que de pleurer, ils honorent sa mémoire en faisant sous les ordres d'un autre ce qu'il aurait aimé à leur voir faire. Les gens qui ont à gagner leur pain quotidien font comme les soldats : au sortir du cimetière, ils rentrent dans la lutte.

C'est au bivouac, entre deux actions, que les soldats parlent entre eux de celui qui a disparu ; et alors, on sent bien que si sa dépouille a été rendue à la terre, son âme se communique à l'âme de chacun d'eux et l'excite à bien faire.

C'est à l'heure des repas que la famille des Peterhuys pouvait reparler du père qui avait été si vaillant et si doux. A la table de famille, on sent plus vivement l'absence de celui qui a disparu ; sa place était là ; l'on se rappelle ses moindres gestes et ses moindres paroles. Si la place de l'ancien sergent était vide, son souvenir remplissait et fortifiait tous les cœurs. C'est la mère qui prononçait désormais, avec un redoublement de ferveur, les paroles du *Benedicite* : « Enfants, je vais dire le *Benedicite* en remplacement de votre père. » A l'ombre des saintes paroles, le souvenir du père paraissait encore plus sacré et plus doux. On en vint peu à peu à parler de lui sans pleurer et le sourire sur les lèvres ; car il était parmi ces vivants qui entourent le trône du Père céleste, et un jour viendrait où toute la famille serait réunie de nouveau : « Qui m'aime me suive ! » avait-il dit bien des fois pendant sa vie ; et

d'étape en étape, sa petite troupe le suivait, même après sa mort.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Suite. — Voy. p. 85.

17 août.

Tu as rêvé botanique et vieux châteaux toute la nuit.

Le matin, tu t'es enfermé dans la bibliothèque de ton père, tu as cherché parmi les livres de botanique, et tu t'es emparé de trois gros volumes intitulés : « *Flore française, ou Description succincte de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*, par le C. Lamarck ; » seconde édition. A Paris, chez H. Agasse, rue des Poitevins, n° 18, l'an 3^{me} de la République. » Tu en as lu tout le discours préliminaire, et tu en as extrait ce passage :

« Si nous jetons un coup d'œil sur le jardin immense de la nature, nous serons frappés d'abord de cette multitude de végétaux répandus de toutes parts avec une sorte de prodigalité, et nous verrons toutes les parties du globe plus ou moins fécondes, depuis la cime des plus hautes montagnes jusqu'au fond des fleuves et de l'Océan. Si nous observons ensuite de près et avec plus d'attention, nous verrons partout la variété le disputer à la profusion ; nous verrons, d'une part, des nuances de grandeur, de port, de figure et de couleur multipliées à l'infini ; de l'autre, les végétaux les plus disparates placés les uns à côté des autres, souvent même confondant leurs tiges entrelacées. En comparant les grandeurs, nous verrons encore les extrêmes se toucher, et les mousses les plus délicates croître au pied et sur le tronc même de ces arbres qui élèvent avec majesté leur tête dans les airs. Enfin, comme si toutes les saisons existaient à la fois, à côté de quelques feuilles naissantes se présentera souvent une tige ornée de fleurs nouvellement épanouies, tandis qu'un peu plus loin, des graines prêtes à s'échapper de leur enveloppe desséchée nous offriront à la fois et les signes d'un dépérissement prochain, et les gages multipliés de la reproduction qui doit suivre.

« La première impression que cette vue fera sur nous, sera sans doute un sentiment d'admiration pour cette puissance souverainement libre et indépendante qui se joue dans cette immense variété d'êtres, où l'uniformité et la symétrie auraient semblé plutôt annoncer la marche gênée et timide d'une cause limitée... »

Ton professeur M. Lizeron ne manquerait pas de dire : — Messieurs, voilà une belle page ; et pourtant, quoi de plus simple ! ah ! la simplicité, Messieurs, la simplicité !...

Il faut bien avouer que le brave homme a raison.

Tu venais de transcrire ce fragment de Lamarck, quand ton père vint te proposer une nouvelle excursion. Il s'en allait, pour un inventaire, à la Bilboquette. Comme tu n'avais jamais vu ce singulier village, dont on parle beaucoup à cause de ses beaux moulins à blé, tu acceptas. Ton père, cette fois, prit son cheval et le modeste cabriolet, et vous voilà tous les trois en route. Vous aviez le soleil dans les yeux, et la chaleur était insupportable. Tu aurais bien voulu que ton père te parlât botanique ; mais la chaleur excessive fut cause qu'ayant remarqué le dessèchement des campagnes que nous traversons, il te parla de l'incurie des paysans à l'endroit des irrigations, qu'il serait facile de généraliser dans notre contrée si riche en eaux courantes ! Ah ! quand saura-t-on tirer parti de l'eau pour l'agriculture et pour la pisciculture !...

Ce sont les paroles presque textuelles de ton père. Elles ont été interrompues par un incident comique.

Finaut vous avait suivis, ou plutôt Finaut avait suivi Rigolette, la petite jument; car il est bien impossible de voir Rigolette sans ce fidèle Achate. L'affection mutuelle est vraiment développée à un degré extraordinaire entre ces deux animaux. Si Rigolette est deux minutes seulement sans apercevoir Finaut autour d'elle, elle sait très-bien le rappeler. Elle a, pour cela, un petit hennissement particulier... Vous alliez donc le petit train, ton père et toi, dans l'antique voiture, et Finaut galopait galement autour de Rigolette.

Vous traversiez Trou-de-Bray, un petit hameau composé d'une douzaine de maisons assises tout de travers, on ne sait comment, sur le bord de la route. Au seuil d'une de ces maisons bossues, un bonhomme en bonnet était appuyé à l'un des poteaux de la porte et humait d'un air narquois, en vous regardant, la fumée de sa pipe. Son chat faisait *ronron* à ses pieds.

— Voilà, dit ton père, un joli tableau de Rembrandt.

Malheureusement, Finaut avait aperçu maître Rodilard... De son côté, le vieux paysan avait très-bien compris les dispositions de Finaut. Sans bouger de place, il saisit prestement un bâton; le chien s'élance sur le chat, le bonhomme lève le bras, frappe, et tue roide le pauvre Rodilard...

Je vois encore la figure du bonhomme ramassant son chat mort.

— Le tableau de Rembrandt, dit mon père, s'est changé en une pochade de Téniers; et le moment du coup de bâton eût inspiré Callot. N'est-il pas singulier qu'il y ait des malheurs qui font rire? Voilà un trépas de chat auquel jamais de ta vie tu ne pourras penser qu'en riant, et moi aussi.

Vous avez entendu de loin les lamentations du bonhomme, vous avez entendu même les douze voisins et voisines qui, sortis de leurs maisons grimaçantes, faisaient leurs commentaires sur cet événement formidable.

A deux kilomètres de là vous avez trouvé la *Chanteleue*, qu'il faudrait, dit ton père, écrire *Chante-Leups*, parce que la *Chanteleue* est une mare d'où, le soir, on entendait autrefois chanter les *leups* (les loups). Vous vous y êtes arrêtés un instant, car le site est très-beau, et, de plus, cette mare est d'une richesse de végétation aquatique inimaginable. Outre les végétaux, dont quelques-uns vraiment très-intéressants, il y avait là des légions innombrables de grenouilles vertes, jaunes, grises, avec des lézards noirs et rouges... Véritable cité de batraciens. Le vacarme, le soir, quand le temps est calme, s'entend de quatre kilomètres. Eh bien, si le crapaud mêle à ce concert sa petite note argentine, on finit, à distance, par y prendre plaisir.

Tu aurais bien voulu, monsieur le flâneur, passer une heure ou deux aux bords de cette grenouillère; malheureusement, ton père était pressé d'arriver à la Bilboquette. Mais tu es parti de là avec le secret désir d'y revenir seul un de ces jours. Après tout, pourquoi pas? Cette *Chanteleue* a son charme, pourquoi donc n'y reviendrais-tu pas?

Nous arrivâmes vers onze heures à la Bilboquette, et, malgré le nom amusant de ce gros bourg, tu t'es ennuyé passablement pendant que ton père était à son inventaire; car tu n'as osé aller seul visiter les moulins. Tu espérais les visiter avec ton père, quand il aurait fini ses affaires; mais l'inventaire a duré jusqu'à neuf heures du soir, et vous avez dû revenir à la nuit.

Si tu n'as pas pu visiter ces célèbres moulins, tu t'en es consolé par le spectacle d'une belle nuit d'août. Tu en as été, à plusieurs reprises, vivement impressionné, surtout en suivant pendant environ trois kilomètres la charmante vallée de l'Amblette. Vers minuit, un peu avant

votre retour, des étoiles filantes, à diverses reprises, ont traversé le ciel. Tu t'es couché ému de ces mystérieuses grandeurs, et plein d'adoration.

18 août.

Ce matin, tu es entré tout joyeux dans la chambre de ta mère que tu savais mieux portante, et qui se rétablissait, en effet, visiblement. Tu lui as raconté, avec d'insensés éclats de rire, l'histoire de ce malheureux chat si drôlement tué hier au Trou-de-Bray.

Ton père n'est pas sorti aujourd'hui; il a travaillé dans son cabinet, et toi, tu as fait de l'anglais et un peu de géométrie. Vers la fin du jour, pourtant, tu es allé te promener seul au bord de l'Amblette, et tu t'es beaucoup amusé à voir sauter les truites. Le temps était à l'orage. Voici, en effet, qu'il éclaire et qu'il tonne.

19 août.

Anglais et géométrie. Pas sorti. Lu beaucoup.

21 août.

Tu n'as rien écrit depuis deux jours dans ce journal; ne le regrette pas trop, car tu as travaillé, tu as beaucoup lu, et lu un livre très-instructif : les *Éloges des académiciens*, par Fontenelle. Tu as pris, dans ce livre, beaucoup de notes, et tu as bien fait.

22 août.

Décidément, je renonce à me tutoyer, parce que cela m'ennuie et me gêne. D'ailleurs, quel inconvénient y a-t-il à ce changement? Dans ces pages écrites pour moi seul, s'il me plaisait de m'appeler monseigneur ou mon prince, qu'est-ce qu'il en serait?

J'ai continué de travailler et de lire Fontenelle : entre autres notes, j'y ai recueilli ces sages aphorismes qui m'ont paru caractériser on ne peut mieux le philosophe de Normandie :

« Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse. » (*Éloge de M. de Chazelles.*)

« Il y a dans certaines mines très-profondes des malheureux qui y sont nés, et qui y mourront sans jamais avoir vu le soleil. Telle est à peu près la condition de ceux qui ignorent la nature, l'ordre, le cours de ces grands globes qui roulent sur leurs têtes, à qui les plus grandes beautés du ciel sont inconnues, et qui n'ont point assez de lumières pour jouir de l'univers. Ce sont les travaux des astronomes qui nous donnent des yeux et nous dévoilent la prodigieuse magnificence de ce monde, presque uniquement habité par des aveugles. » (*Éloge de M. Cassini.*)

La suite à une prochaine livraison.

FRANCHISE ET HONNÊTÉTÉ.

Un homme franc et honnête est en quelque sorte comme une personne qui a sur elle quelque parfum : dès qu'on l'approche, on sent, même sans le vouloir, à qui on a affaire.

MARC AURÉLE.

RESSOURCES DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

EN FRANCE.

En 1837, le total des ressources de l'instruction primaire en France était seulement de 21 700 000 francs, dont 8 600 000 francs payés par les familles, 7 200 000 fr. par les communes, 3 800 000 francs par les départements. En 1850, le total des ressources montait à 29 500 000 fr.; il ne s'était guère élevé en 1855; il n'atteignait que 31 300 000 francs, dont 8 900 000 francs pour la part des familles, 11 500 000 francs pour celle des communes, 4 500 000 francs pour celle des départements, et enfin

6 400 000 francs pour la part de l'État. En 1868, les ressources de l'enseignement primaire montaient à 54 millions, dont 18 500 000 francs payés par les familles, 10 500 000 francs par l'État, et le reste par les départements et les communes. En 1872, on évaluait le total des mêmes ressources à 70 000 000. Dans le budget de 1876, les dépenses de l'instruction primaire imputables sur les fonds généraux de l'État montent à 16 710 000 francs, sans compter un crédit de 1 531 000 francs pour l'inspection des écoles primaires; cette somme devrait être doublée dans un délai de cinq ou six années; les dépenses des départements et des communes pour le même objet devraient suivre une progression équivalente. En supposant

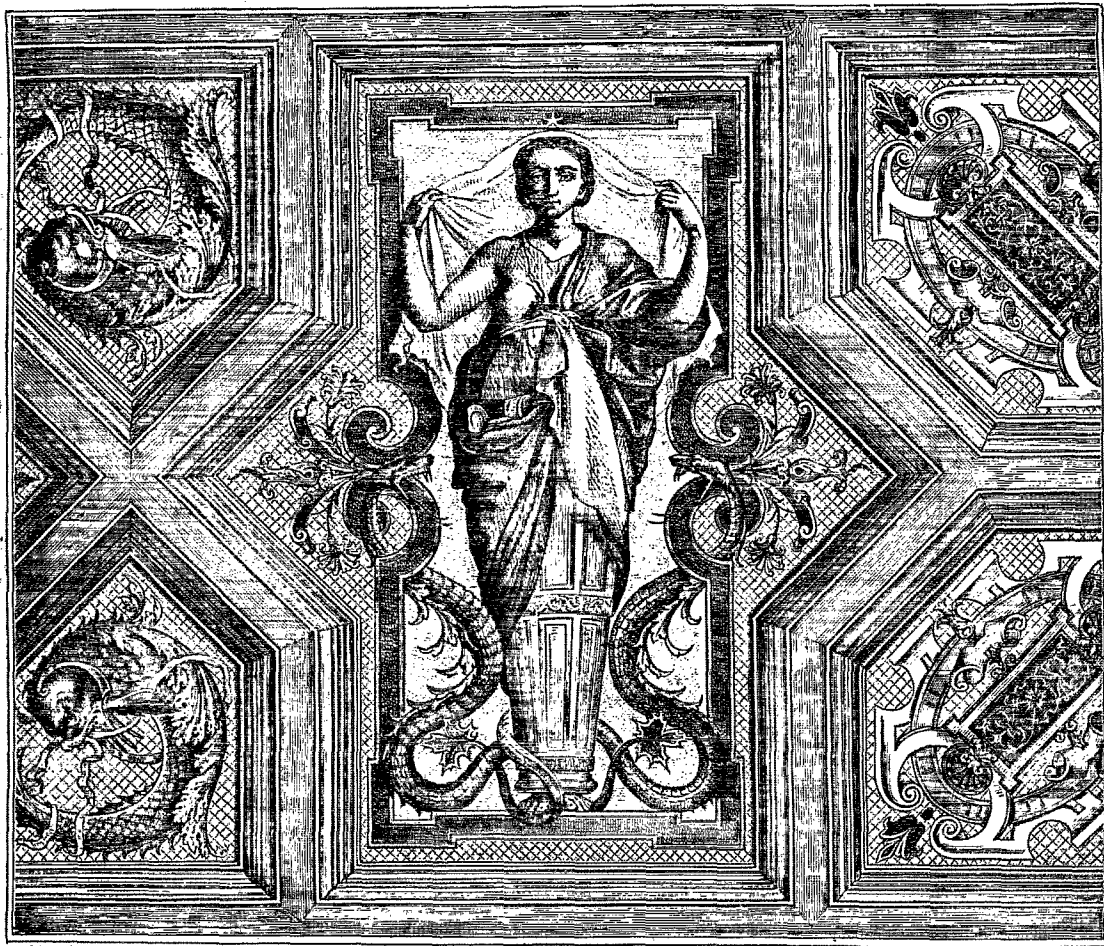
que la part des familles restât stationnaire, on aurait en 1880 un budget de l'instruction primaire qui s'élèverait à environ 110 000 000 de francs.

LE GRAND SALON

DU CHATEAU DE SAINT-ROCH.

Fin. — Voy. p. 36.

Pendant tout le moyen âge, des portes étroites et basses mettaient en communication les pièces des palais et des maisons seigneuriales, et elles étaient ornées très-simplement, parce qu'on avait coutume de les ouvrir der-



Château de Saint-Roch. — Fragment du plafond du grand salon. — Dessin d'Olivier Merson.

rière des tapisseries. Les plus grandes, ouvrant sur de grandes salles destinées à des fêtes, et qui devaient par conséquent donner accès à une compagnie nombreuse, ne dépassaient cependant pas 2^m.50, soit en hauteur, soit en largeur. La renaissance, au contraire, a mis beaucoup de goût et de soin à embellir les portes d'appartement. On en connaît des exemples nombreux et charmants. Néanmoins, elle n'en modifia pas sensiblement les proportions, qui, jusqu'au règne de Louis XIV, restèrent à peu près telles que les avaient fixées les architectes du moyen âge. Le salon du château de Saint-Roch a trois portes : une de chaque côté de la cheminée, c'est-à-dire s'ouvrant dans l'une des parois de la longueur, — en face de celles-là sont deux fenêtres ; — la troisième, au centre d'une paroi de la largeur, et ayant, elle, pour vis-à-vis, une vaste baie de plus de trois mètres d'ouverture. Elles mesurent environ 2^m.80 sous linteau, excé-

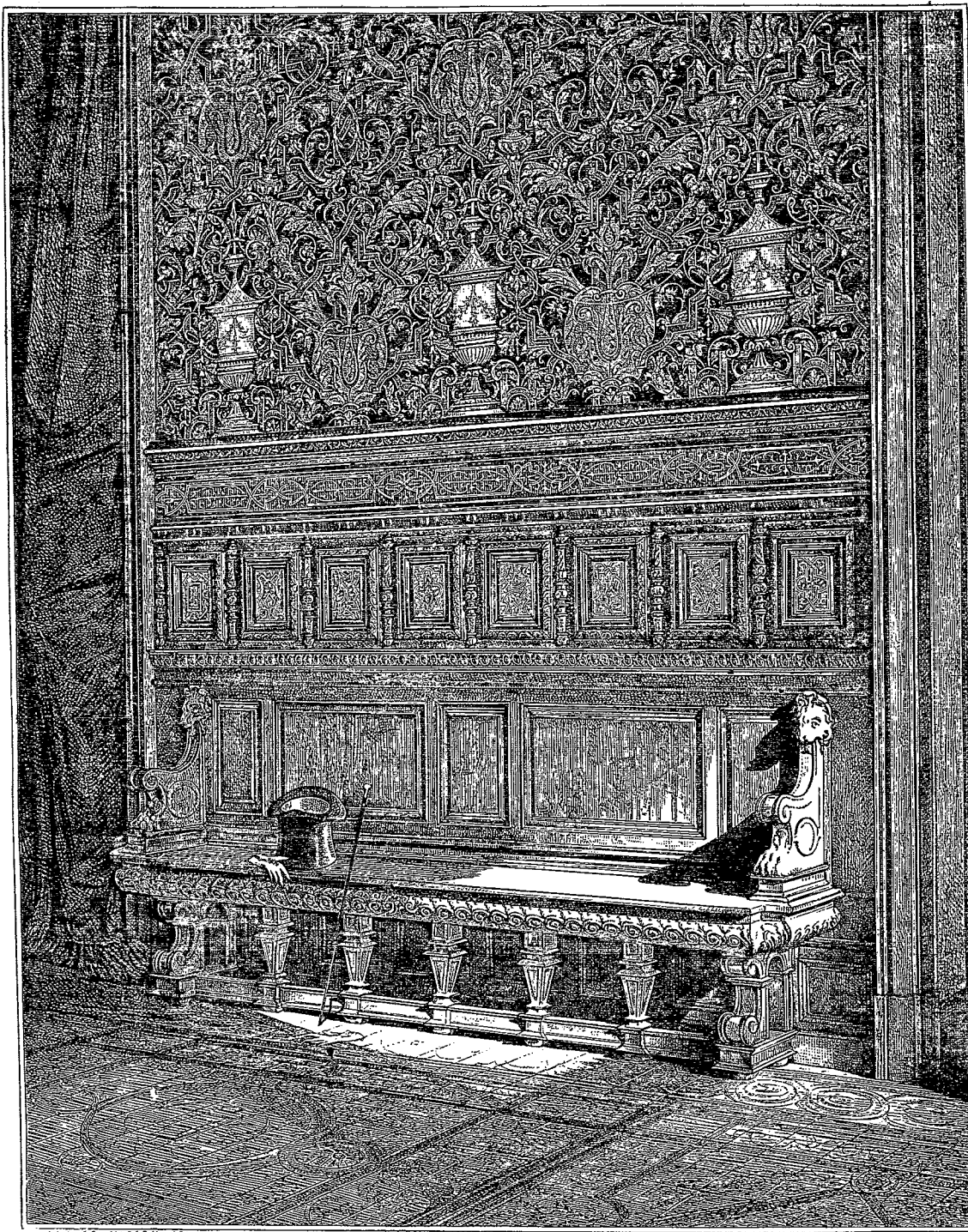
dant un peu les proportions habituelles à la renaissance.

Chaque vantail est divisé en quatre compartiments encadrés d'une moulure riche et saillante. Sur le champ de trois de ces compartiments, les plus petits, se profilent en or modelé au pinceau des entrelacs et des arabesques d'une grande élégance. Dans le quatrième, de beaucoup le plus grand, est peinte une figure en camaïeu bleuâtre qui se détache d'un fond noir bordé d'ornements analogues à ceux des petits compartiments. Les figures personnifient la Poésie, l'Histoire, la Peinture, la Musique, l'Architecture et la Sculpture. Enfin, dans des bas-reliefs en bois, occupant en hauteur et en profondeur toute la surface des embrasures, sont groupés les divers attributs de chaque art.

Du banc placé entre les deux fenêtres, comme on le voit dans une de nos gravures, on peut examiner à l'aise, et d'un point plus favorable, la cheminée. Le lambris au-

quel il est adossé est orné d'un niellé d'or courant en frise continue entre deux moulures ornementées d'une rangée de caissons à doubles moulures, de nielles incessamment variés et de colonnettes guillochées et engagées. Les panneaux qui complètent le lambris, au-dessous des caissons, font ressortir par leur décoration sobre et calme la décora-

tion somptueuse qui les surmonte. Ce lambris est haut de deux mètres. Ainsi que toutes les autres boiseries du salon, il est en chêne ; une légère couche d'encaustique a seulement atténué la crudité du bois neuf ; on a laissé au temps le soin de monter le ton actuel, de lui donner la patine brune et chaude si fort appréciée des vrais amateurs.



Château de Saint-Roch. — Un des côtés du grand salon. — Dessin d'Olivier Merson.

Au-dessus du lambris règne la tenture. C'est une toile peinte, suivant une coutume assez répandue au moyen âge et à l'époque de la renaissance. Nous compléterons notre dessin par les indications suivantes : le champ est un peu sombre, bordé de rayures plus claires ; un treillis d'or retient les rinceaux de feuillage et de fleurs qui s'épanouissent colorés en bleuâtre, sortant de vases teintés de jaune

rosé, avec quelques notes de vermillon jetées çà et là. Il nous reste à parler du plafond.

Ainsi qu'on peut le voir dans notre gravure, le plafond se compose de poutres et de solives apparentes et moulurées. Quatre poutres maîtresses partagent la salle en cinq travées égales, et, à travers ces poutres, se combine d'un bout de la pièce à l'autre, figurant des parties saillantes,

d'autres enfoncées, une manière d'entrelacs en solivage qui dessine dans un ensemble symétrique cinquante et un compartiments ou caissons d'angles variés, de grandeurs et de formes différentes. Chacun des caissons a reçu un motif particulier de peinture. Ces motifs sont, pour les petits caissons, tantôt des cartouches ou des grotesques, tantôt des vases, tantôt des griffons. Mais les grands compartiments sont ornés de figures. Dans la travée du milieu, le panneau central montre quatre enfants, génies ailés, portant un élégant cartouche où sont inscrites les armes de la famille de Monbrison; de là, sur un autre panneau, même travée, deux vierges chimériques élèvent au-dessus de l'épée féodale acostée de lauriers la couronne de comte, couronne à neuf pointes ornées de perles. Dans les travées voisines sont quatre figures emblématiques, deux par travée. Elles personnifient la Fidélité et le Courage, la Loyauté et la Générosité. On voit une de ces figures, la Loyauté, sur une de nos gravures. Des deux mains écartant son voile, elle se présente de pleine face. Son regard est celui de l'homme que n'agite aucune pensée mauvaise. Les serpents, attributs des Furies, qui décrivent leurs cercles fantastiques à ses côtés, ne peuvent troubler son inaltérable sérénité.

Les peintures de ces riches travées, où se pressent une foule de détails originaux et d'incidents charmants, œuvres d'un pinceau toujours correct et flexible, sont exécutées sur fond d'or, quadrillé pour les caissons d'ornements, uni et mat pour ceux qui portent des figures, moyen ingénieux d'augmenter les proportions des personnages et de les isoler, dans une tranquillité lumineuse, des sujets environnants.

DAVID GARRICK.

Suite et fin. — Voy. p. 66.

Par une chaude soirée des jours caniculaires, Garrick jouait le rôle du roi Lear et avait ému profondément l'auditoire pendant quatre actes; à la scène la plus pathétique du cinquième, lorsque tous les yeux étaient mouillés, on vit la physionomie de l'acteur changer tout à coup d'expression. Il luttait évidemment contre une envie de rire qui devint contagieuse. Les nobles, le vieux Kent, Cordelia elle-même, n'y tinrent pas et gagnèrent les coulisses. Le public ne comprenait rien à cet étrange dénoûment de la tragédie. Voici ce qui était arrivé : un gros boucher, assis au centre du premier banc du parterre, avait avec lui son chien, qui, habitué au logis à siéger près de son maître, s'était établi à ses côtés, et, posant ses pattes de devant sur la rampe de l'orchestre, regardait les acteurs de l'air sagace d'un critique; incommodé par la chaleur, le corpulent boucher avait ôté pour s'essuyer le crâne sa large perruque des dimanches, bien poudrée, et en avait coiffé le bouledogue. Ce bizarre spectateur, ainsi accoutré, avait attiré les yeux de Garrick, et ses muscles s'étaient contractés malgré lui.

Il se piquait, avec raison, d'étudier et de rendre les nuances les plus délicates des personnages de Shakspeare. Macklin disait des deux acteurs en renom : « Barry, dans le rôle de Roméo, entre au jardin des Capulet en seigneur, se pavanant et parlant haut de ses amours, si bien que je m'étonne que les maîtres de céans ne le fassent pas jeter à la porte ou berner par leurs valets; Garrick, au contraire, se sentant en pays ennemi, marche sur la pointe des pieds, murmure son amour, et se glisse dans l'ombre comme un voleur de nuit. »

Pendant sa direction, Garrick eut à conjurer un violent orage suscité par la malveillance. Il avait fait venir pour

monter un ballet une troupe de danseurs étrangers. C'était en 1755, la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre; l'animosité nationale s'en mêla. On cria : A bas les Français! A bas les papistes! On se battit au parterre. Il y eut du sang versé. Les lustres furent brisés, les vitres des appartements de Garrick cassés. Il suspendit les représentations de la pièce qui servait de prétexte au tumulte. Sept ans après, les troubles recommencèrent à propos de la suppression des entrées à moitié prix pour les pièces nouvelles. Un furieux partisan de l'émeute voulait mettre le feu au théâtre; le comédien Moxey s'y opposa, et le parterre exigea qu'il vint demander pardon à genoux au public; l'acteur s'y refusa par dignité; son directeur l'approuva et lui continua son traitement, en le dispensant de paraître sur la scène. Ces désordres avaient chagriné Garrick et altéré sa santé compromise. Il résolut de faire un second voyage sur le continent avec sa femme M^{me} Violetti, qu'il avait épousée en 1749. Elle était belle, et distinguée d'esprit et de manières. Ils parcoururent ensemble l'Allemagne, l'Italie et la France; ils étaient à Paris lors du grand succès de M^{lle} Clairon, à qui Garrick avait prédit sa renommée douze ans auparavant. M^{me} du Deffant les reçut; elle parle avec éloge, dans ses lettres, de ce couple accompli.

Revenu en Angleterre, Garrick se prodigua moins, et employa à écrire les loisirs que lui laissait le théâtre, où il ne paraissait qu'à de longs intervalles. Le roi et la famille royale ayant désiré l'entendre en petit comité, il leur lut sa pièce intitulée *le Léthé*, changeant d'accent, de voix, et remplissant à lui seul tous les rôles. Il avait fait, comme préface à cette lecture, une fable dans laquelle il disait qu'un merle devenu vieux et faible, sentant ses ailes fléchir, avait cessé de chanter; mais que l'appel de l'aigle lui rendant la vigueur et la vie, il avait défié la vieillesse et recouvré la voix.

Le malin Johnson, à qui la chose fut contée, dit que l'appel de l'aigle n'avait guère pour effet de rendre la voix aux merles.

— Il est vrai, ajoutait-il, que les fabulistes font causer les loups avec les agneaux; mais, à la fin du dialogue, l'agneau est mangé; l'aigle peut, il est vrai, offrir au merle le même passe-temps.

— On assure, reprit une des personnes présentes, que Garrick a été très-blessé de la froideur du roi; il s'attendait à une tout autre réception.

— Prétendait-il donc que le roi dût s'extasier et l'acclamer comme le public des galeries à un schelling? Je ne doute pas que le roi ne lui ait donné autant d'applaudissements qu'il lui en était raisonnablement dû. En vérité, quelque grand et extraordinaire que soit le mérite de M. Garrick, personne n'oserait soutenir qu'il n'a pas eu sa juste part de profit et de renommée. Il a régné longtemps sans partage sur le public dont il était le favori, et je ne peux pas compatir à sa peine de ce que le roi et la famille royale n'ont pas été ravis jusqu'aux transports en l'entendant lire *le Léthé*. M. Garrick ne s'en plaindra pas moins à ses amis, qui, à leur tour, déploreront le manque de goût et de sentiment du roi... M. Garrick plaidera alors la cause de Sa Majesté, qui pensait peut-être à quelque autre chose, à la déclaration des droits de l'Amérique ou à quelque autre affaire d'état plus importante peut-être que *le Léthé*. Il dira tout cela avec candeur, mais il pardonnera difficilement à ses amis de ne pas le contredire.

Malgré ses acerbes critiques, Johnson aimait Garrick, et ne permettait pas à d'autres de l'attaquer. Il le défendait alors chaleureusement. L'entendant un jour taxer d'avarice : — Il a été, dit-il, plus libéral de son argent qu'aucun Anglais que je connaisse. Il a donné beaucoup et sans os-

tentation. Très-pauvre au début de la vie, il a été malhabile à user de la fortune quand elle lui est venue. Il éparagnait quand il ne le fallait pas. Mais il a été généreux dès qu'il a pu l'être, et je suis d'avis que la réputation d'avarice qu'on lui a faite lui a porté bonheur en le préservant d'ennemis ; on méprise un avare, on ne le hait pas. On lui eût reproché avec plus de raison son faste comme inconvenant pour un acteur, et, sur ce point, il eût été plus vulnérable. »

Le comparant à Foote, acteur comique, il disait de ce dernier : — C'est un bouffon payé pour amuser l'auditoire et qui ne vole pas son argent ; mais la gaieté de Garrick a de la délicatesse et de l'élégance ; elle est communicative.

Avec Johnson, il fallait toujours un correctif à l'éloge : — Le mal est, ajoutait-il, que hors la scène, il reste acteur. Entre-t-il dans un salon, il se croit l'objet de l'attention générale, l'homme dont tout le monde attend de l'amusement. Il est vrai que l'attente est rarement trompée ; car il a infiniment de verve, autant d'esprit qu'il en faut, et plus de jovialité qu'un homme vivant.

— A-t-il vraiment mérité comme acteur, lui demandait quelqu'un, sa prodigieuse renommée ?

— Oui, répliqua Johnson, et au delà, pour avoir saisi l'âme de Shakspeare, pour s'être incorporé dans le poète et pour l'avoir révélé au monde !

Quand on répéta à Garrick cette réponse de l'oracle de Delphes, des larmes jaillirent de ses yeux : « Ah ! s'écria-t-il, une telle louange d'un tel homme ! cela compense largement le passé. » Il faisait allusion aux mordantes épi grammes que son vieux maître ne lui avait pas épargnées.

La mort du grand acteur, arrivée le 20 janvier 1779, à la suite de violents accès de goutte et de douleurs intolérables, affligea vivement le docteur. Il regretta trop tard d'avoir refusé d'assister au fameux jubilé célébré à grands frais par Garrick en l'honneur de Shakspeare, au mois de septembre 1769, à Stratford, sur les bords de l'Avon.

— Que d'avenir cette mort a tranché ! disait-il ; mort tout à fait inattendue. A sa dernière heure, il ne se croyait pas en danger. Pauvre Garrick !

Il fut enterré en grande pompe à l'abbaye de Westminster, dans le coin des poètes (*Poets corner*), près de l'immortel génie auquel il avait dû sa gloire éphémère.

Garrick était de taille moyenne, plutôt petit que grand, bien proportionné, et doué de grâce et de souplesse. Ses yeux étaient noirs et pleins de feu ; sa physionomie, singulièrement mobile, se prêtait aux expressions les plus diverses. Sa voix vibrante et harmonieuse se faisait entendre de toute une salle sans éclat et sans effort. Son geste était contenu ; il avait rompu avec la déclamation outrée et virulente de ses prédécesseurs. Il s'était inspiré des admirables conseils d'Hamlet aux comédiens :

« Que le geste soit d'accord avec les paroles et les paroles avec le geste, en observant de ne pas outrepasser la modestie de la nature. »

D'un commerce aimable et facile, Garrick eut pour admirateurs et pour amis la plupart des hommes distingués de son temps : lord Chatham, lord Lyttelton, le duc de Devonshire, le duc de Nivernois. — Il s'occupait de la fondation d'une caisse de retraites pour les acteurs que l'âge ou les infirmités éloignent du théâtre. Peu avant sa mort, il avait donné de grosses sommes pour la réalisation de ce projet.

Quant à ses nombreuses œuvres, on peut en dire ce que disait la chanoinesse de Remiremont, M^{me} de Bourdonne, d'un discours qu'elle venait d'entendre : « Il y a tant d'esprit que je n'y vois pas de corps. »

UNE MÉDAILLE ET UNE PIERRE GRAVÉE

ATTRIBUÉES A GUILLAUME DUPRÉ.

Dès notre première année, il a été question dans le *Magasin pittoresque* de l'artiste dont on vient d'écrire le nom. Dans un article intitulé *Recherches sur la gravure en médailles*, publié dans le quarante-cinquième numéro, on lit, à la page 358, à la fin de la colonne 2 : « L'on a de G. Dupré de très-beaux portraits des grands hommes qui ont vécu sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII. » A ce premier âge de notre recueil, en 1833, on savait encore fort-mal l'histoire de l'art des médailles, et en particulier on ignorait à peu près complètement celle des médailleurs. Toutefois, en traçant à grands traits ce tableau de la marche de la gravure et de la sculpture en monnaies et médailles depuis son origine jusqu'à nos jours, l'auteur de cet article avait caractérisé assez exactement le style des artistes français dont les œuvres se font admirer même après celles que vit éclore l'heureuse Italie. Avec raison, cet écrivain fait remonter la décadence de l'art des médailles jusqu'au milieu du règne de Louis XIV, et tout en rendant justice aux efforts des artistes modernes, qui, disait-il, marchent sur les traces des Dupré et des Warin, il ajoutait : « Cependant la plupart sont encore loin du travail vrai, large, facile, et pourtant fin et spirituel, de nos artistes français du seizième et du commencement du dix-septième siècle. »

C'est surtout à Guillaume Dupré que s'appliquerait avec le plus de justesse cette appréciation. En ce qui concerne les médailles, Dupré est, en effet, la plus éclatante personification de l'art français : c'est le premier de nos médailleurs ; c'est le mieux doué, et c'était aussi le plus savant. On ne sait où il a étudié ; mais il était sculpteur, et sculpteur habile ; et de même qu'un peintre doit d'abord être dessinateur, un graveur ou un modelleur en médailles n'excellerait jamais dans son art s'il n'est aussi sculpteur.

Guillaume Dupré, né à Sissons en Champagne, dans le dernier tiers du seizième siècle, mort vers 1643, n'a pas fait que des portraits de grands hommes ; comme on le disait dans l'article cité plus haut, il a fait aussi ceux de seigneurs et de belles dames de son temps, et aujourd'hui nous donnons une médaille où il a retracé les traits d'une simple comédienne. Cette médaille n'a pas été comprise dans l'œuvre de Dupré, qui forme une des séries du *Trésor de numismatique*, parce que les auteurs de ce grand ouvrage n'y ont reconnu ni son style, ni son faire, et n'ont pas non plus soupçonné que certain monogramme, qui figure à la fin de la légende, est l'un des modes de signer adopté à cette époque de sa vie par notre grand artiste. La comédienne est Isabelle Andreini, et la médaille, qui porte la date de 1604, a été modelée au moment de la mort prématurée de cette spirituelle personne. Voici la description de cette médaille, qu'il faut ajouter au catalogue encore à faire des œuvres de Guillaume Dupré :

Légende : ISABELLA ANDREINI. C. G., et un monogramme composé d'un G, d'un D et d'un P, soit *Guillaume Du Pré*. — Buste à gauche d'Isabelle Andreini. Sous le bras, la date 1604 en creux.

Revers : la Renommée volant dans les airs, et la légende : ÆTERNA FAMA. — Deux exemplaires, l'un en argent, l'autre en bronze, à la Bibliothèque nationale.

Quant à l'éternelle renommée promise à la *comica gelosa* par la légende du revers, il en faut rabattre. La postérité n'a pas ratifié cette promesse. Si la comédienne dont Dupré nous montre les traits sur cette jolie médaille n'a pas été oubliée par les dictionnaires biographiques, sa renommée est bien pâle aujourd'hui, et bien qu'elle ne se

soit pas contentée de paraître sur le théâtre, et qu'à l'exemple de son mari, elle ait écrit des ouvrages qui ont eu leur moment de vogue, les curieux de la littérature, et surtout de la littérature dramatique, savent à peu près seuls son nom, auquel Charles Magnin essayait cependant, il y a trente ans environ, de rendre un peu de lustre en

lui consacrant quelques pages dans un curieux article sur le théâtre en Italie inséré dans la *Revue des Deux Mondes*. Encore la connaît-on si mal, qu'on ne sait même pas son nom de famille. Je ne l'ai du moins trouvé nulle part, et partout je la vois désignée par celui de son mari.

Isabelle N... naquit à Padoue en 1562. Éluë membre



Bibliothèque nationale; Cabinet des médailles. — Médaille attribuée à Guillaume Dupré. — Dessin de Féart.

de l'Académie des *intenti* (attentifs) de sa ville natale, selon l'usage du temps, elle avait pris dans cette docte compagnie le surnom de l'Enflammée, *Accesa*. Après avoir longtemps brillé sur les principaux théâtres de l'Italie, Isabelle Andreini vint en France avec une troupe dont son mari et elle-même étaient les *impresarii*. Les membres de cette troupe se nommaient les *Gelosi* (les Jaloux) : aussi son mari prenait-il la qualité de *comico geloso*, et elle-même celle de *comica gelosa*, mots dont les abréviations C. G. suivent son nom sur sa médaille, et qu'on retrouve sur l'estampe de Raphaël Sadeler qui la représente à l'âge de quarante ans. Isabelle reçut le plus brillant accueil en France, et fut traitée par le roi et par la reine avec une telle distinction, que l'historiographe officiel de la couronne, Pierre Mathieu, n'a pas dédaigné de parler du séjour à Paris de cette comédienne, qui, d'ailleurs, avait su se faire une situation exceptionnelle par la dignité de sa vie et de son caractère. A Lyon, où elle se rendit en quittant Paris, la *comica gelosa* eut autant de succès qu'à la cour, et l'on peut citer un témoignage imposant de la considération que lui avaient valu ses talents et sa vertu.

Isabelle étant morte presque subitement, au milieu de ses triomphes, à l'âge de quarante-deux ans, le 9 juin 1604, à Lyon, les échevins de la seconde ville de France, de cette ville célèbre par sa piété, envoyèrent les bannières municipales à ses obsèques, tandis que le corps des marchands suivit son convoi avec des torches à la main. On ne s'étonnera donc pas de voir le sculpteur du roi modeler une médaille en l'honneur de cette comédienne.

Nous avons parlé, dans le titre de cet article, d'une pierre gravée attribuée à Dupré. Il n'y a pas longtemps qu'on peut ajouter la qualité de graveur en pierres fines à celles de sculpteur et de médailleur que l'on n'a jamais refusées à celui que l'abbé de Marolles, son contemporain, nommait « Dupré le bon sculpteur. » L'année dernière, dans le Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français, publié en juillet 1875, on pouvait lire un article intitulé : *Guillaume Dupré, graveur en pierres fines*. L'auteur, M. Chabouillet, y faisait connaître une pierre gravée en creux qu'il croit pouvoir attribuer à Guillaume Dupré, et déclarait ne pas vouloir attendre le jour où il pourra publier un travail sur Guillaume Dupré et son fils Abraham, dont il réunit patiemment les matériaux depuis des années, pour se donner le plaisir d'apprendre à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art français, que Guillaume Dupré ne s'est pas contenté de modeler des médailles, mais

qu'il a aussi gravé en creux sur pierres précieuses. « Il y a quelques années », dit M. Chabouillet, « j'examinais la collection de camées et de pierres gravées de M. le baron Octave Roger de Sivry, lorsqu'à ma grande surprise, sur une de ses intailles, je remarquai trois initiales inobservées jusqu'alors ; ces initiales m'ont révélé une face inconnue des talents variés de Guillaume Dupré. Voici la reproduction, par l'habile dessinateur M. Adrien Féart, de cette pierre doublement précieuse, d'après une empreinte que je tiens de son regrettable possesseur. C'est un saphir de 20 millimètres de hauteur, de forme ovale, représentant en buste un prince ou un seigneur revêtu d'une armure sur laquelle il porte une écharpe. A l'exergue, sous le bras, on lit : G. D. P., et je n'hésitai pas à y voir la signature de Guillaume Dupré, qui signait parfois en abrégé. »

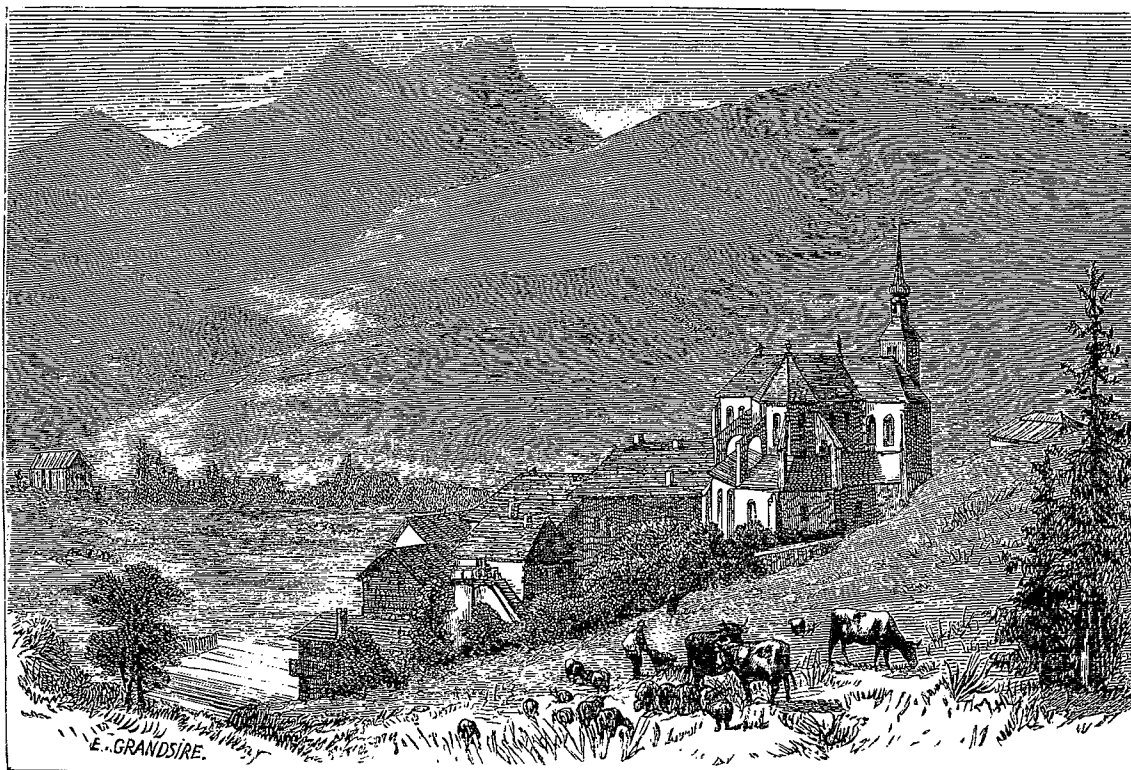


Pierre gravée attribuée à Guillaume Dupré. — Dessin de Féart.

« Le costume du personnage représenté est celui de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle, et quant au travail du portrait, il me parut tout à fait digne de Guillaume Dupré. En un mot, à priori, je crus pouvoir attribuer ce curieux petit monument à notre grand médailleur. » M. Chabouillet n'a pas donné toutes les raisons sur lesquelles il se fonde pour défendre son attribution ; il se réserve de les exposer dans le travail annoncé, et c'est alors aussi qu'il recherchera le nom de l'original du portrait sur saphir gravé par Dupré ; mais, dans cette sorte de préface, il cite plusieurs autres intailles qui, selon lui, pourraient bien être également de ce grand artiste. L'auteur termine en priant ses lecteurs de vouloir bien lui signaler celles des médailles de Guillaume et d'Abraham Dupré qui leur paraîtraient inédites ou peu connues, et notamment toutes celles qui ne se trouvent pas dans le Trésor de numismatique. En répétant cette prière, il nous sera permis d'ajouter que nous souhaitons que la publicité du *Magasin pittoresque* puisse venir en aide à M. Chabouillet et accélérer l'achèvement du travail qu'il promet aux amis de l'art français.

ABONDANCE

(DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE).



L'Abbaye d'Abondance (Haute-Savoie). — Dessin de Grandsire, d'après un croquis de M. Ferdinand de Lasteyrie.

La province de Chablais est certainement l'une des parties les plus pittoresques de la Savoie ; et cependant c'est l'une des moins parcourues, si l'on en excepte l'extrême littoral du lac de Genève depuis Thonon jusqu'à la frontière suisse. Rien n'est admirable comme toute cette contrée montagnaise comprise entre le lac et le groupe du mont Blanc, où s'échelonnent, par gradins successifs, les cimes neigeuses des montagnes les plus élevées, de vastes plateaux entrecoupés de profondes vallées, et enfin les derniers contre-forts du groupe, d'où le regard enchanté embrasse dans son ensemble le Léman presque entier, les riches campagnes du canton de Vaud, la chaîne du Jura, et une partie des Alpes suisses.

Sur les plateaux se trouvent d'admirables pâturages, et quelquefois des terres d'une grande fertilité. C'est là ce qui valut son nom au lieu qui nous occupe.

Abondance est situé sur une petite rivière peu connue, nommée la Drance, tout près de sa source et non loin des confins du Valais. Au douzième siècle, ce lieu appartenait aux moines de Saint-Maurice d'Agaune. Séduits par sa fertilité, ils résolurent d'y établir à demeure quelques-uns de leurs frères. Ayant obtenu, à cet effet, l'agrément du comte de Genève, de qui relevait alors le Chablais, ils y fondèrent, en 1108, un simple prieuré, qui, bientôt après, en 1144, fut converti en abbaye. Celle-ci prospéra rapidement ; ses richesses s'accrurent, ainsi que sa puissance, à ce point qu'elle vit, à son tour, relever d'elle les abbayes de Sixte, d'Entremont, de Forli, de Notre-Dame de Goaille, et de Goyon. Les religieux d'Abondance, comme ceux d'Agaune, appartenaient à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Mais là, comme dans beaucoup d'autres abbayes, l'extrême prospérité amena bientôt la décadence. Le relâchement de la discipline eut pour con-

séquence celui des mœurs ; les richesses, mal administrées, diminuèrent rapidement : si bien qu'en 1602, saint François de Sales, évêque de Genève, jugea à propos de remplacer les chanoines de Saint-Augustin par des religieux d'un ordre plus sévère, les Cisterciens. Il paraît cependant que le remède ne fut pas très-efficace ; car l'abbaye d'Abondance était parvenue, en 1672, à un tel état de décadence, que le pape Clément XII en prononça la sécularisation, à la demande du duc de Savoie Charles-Emmanuel.

L'église de l'ancienne abbaye, simple église paroissiale aujourd'hui, subsiste encore telle qu'elle était au moment de la suppression de l'abbaye. C'est un grand édifice très-convenable, mais qui ne contient rien de bien intéressant, si ce n'est un siège abbatial remarquable par son style et son ancienneté.

Abondance est un gros bourg qui, à défaut de son antique abbaye, a toujours pour lui son heureuse situation au milieu de gras pâturages et de terres dont la fertilité étonne presque, en raison de l'altitude où elles se trouvent situées. Le pays est des plus agréables. A certaines heures du jour, il prend un aspect grandiose par les admirables effets de couleur que le soleil, à son lever ou à son coucher, projette sur les grandes montagnes environnantes. La Drance, qui n'est encore là qu'un ruisseau, se creuse bientôt une vallée profonde qui converge, à cinq ou six lieues plus loin, avec la vallée d'Aulps, pour aller déverser les eaux de toute cette contrée dans le lac de Genève, un peu au-dessous de Thonon. De cette dernière ville, qui est le chef-lieu de l'arrondissement, une route facile conduit à Abondance. La distance est moindre et on y arrive plus facilement en partant d'Évian ; mais alors ce sont des chemins de traverse, et il faut commencer par esca-

lader, pendant une ou deux lieues, des côtes abruptes dont l'ascension n'est pas sans fatigue. Les merveilleux points de vue dont on jouit en parvenant à leur sommet sont, du reste, bien faits pour dédommager le touriste amateur de la belle nature. C'est donc la route que nous lui recommanderons. Du reste, quelque chemin qu'il prenne, il ne regrettera certainement pas la promenade d'Abondance.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Suite. — Voy. p. 85, 90.

Dans l'Éloge de Leibniz, j'ai été fort saisi de ces paroles, d'ailleurs soulignées par mon père avec cette annotation en marge : *Très-important*.

« Un homme de la trempe de M. Leibniz, qui est dans l'étude de l'histoire, en sait tirer de certaines réflexions générales, élevées au-dessus de l'histoire même ; et dans cet amas confus et immense de faits, il démêle un ordre et des liaisons délicates qui n'y sont que pour lui. Ce qui l'intéresse le plus, ce sont les origines des nations, de leurs langues et de leurs mœurs, de leurs opinions surtout, l'histoire de l'esprit humain, et une succession de pensées qui naissent dans les peuples les unes après les autres, et dont l'enchaînement bien observé pourrait donner lieu à des espèces de prophéties. »

J'ai fait dans ces *Éloges des académiciens* une remarque intéressante : c'est que Fontenelle, qui sans doute ne prévoyait pas en les écrivant qu'il mourrait à cent ans, sans maladie, mais uniquement par une *difficulté de vivre*, a raconté avec une véritable prédilection la fin de tous ceux qui se sont éteints à peu près de la même manière. C'est en quelque sorte sa propre mort qu'il raconte une demi-douzaine de fois.

Il dit de son compatriote Duhamel :

« ... Enfin, il mourut le 6 août 1706 d'une mort douce et paisible, et par la seule nécessité de mourir. »

De Cassini :

« ... Il mourut le 14 septembre 1712, âgé de quatre-vingt-sept ans et demi, sans maladie, sans douleur, par la seule nécessité de mourir. »

De M. Morin :

« ... Il s'éteignit le 1^{er} mars 1715, âgé de près de quatre-vingts ans, sans maladie, et uniquement faute de force. »

Du père Malebranche :

« ... Il fut toujours spectateur tranquille de sa longue mort, dont le dernier moment, qui arriva le 13 octobre 1715, fut tel qu'on crut qu'il reposait. »

De M. de la Hire :

« ... Il a eu le bonheur que l'âge ne l'a point miné lentement et ne lui a point fait une longue et languissante vieillesse. Quoique fort chargé d'années, il n'a été vieux qu'environ un mois, du moins assez pour ne pouvoir plus venir à l'Académie ; quant à son esprit, il n'a jamais vieilli. Après des infirmités d'un mois ou deux, il mourut sans agonie et en un moment, le 21 avril 1718. »

De M. des Billettes :

« Un régime exact et même des austérités lui valurent une santé assez égale ; elle s'affaiblissait peu à peu par l'âge, mais elle ne dégénérait pas en maladies violentes. Il conserva jusqu'au bout l'usage de sa raison, et, le 10 août 1720, il prédit sa mort pour le 15 suivant, où elle arriva en effet. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. »

De M. Ruysch :

« Il mourut le 22 février 1731, âgé de plus de quatre-vingt-douze ans, et n'ayant eu sur une si longue carrière qu'environ un mois d'infirmité... Beaucoup de grands

hommes n'ont pas assez vécu pour voir la fin des contradictions injustes et désagréables qu'ils s'étaient attirées par leur mérite, et leur nom seul a joui des honneurs qui leur étaient dus. Pour lui, il en a joui en personne, grâce à sa bonne constitution qui l'a fait survivre à l'envie. »

N'est-il pas vraiment très-singulier qu'à tout ce qui précède, on puisse ajouter que l'auteur de ces notices mourut à cent ans, sans maladie, et par la seule *difficulté de vivre* ?

23 août.

Ma sœur est venue, et nous sommes allés avec ma mère à la Roche. Il s'agissait d'une visite chez le notaire de l'endroit. Quel drôle de notaire ! Sa vie se passe à collectionner des cannes. Il nous en a montré plus de huit cents ; et quelles cannes ! quels bâtons ! quelles houssines ! quels gourdins ! Une vingtaine au plus de ces cannes sont réellement jolies, et les autres, pour la plupart, très-laidies. Pour quelle bastonnade universelle ce monsieur se prépare-t-il donc ? Ce qui m'a confondu, c'est que ce notaire collectionneur de bâtons historiés se moque d'un de ses voisins qui a, dit-il, *la manie* de collectionner des tabatières.

En revenant, Dieu sait si nous avons ri du notaire et de ses gourdins !

Albertine et mon beau-frère, son mari, m'ont emmené chez eux. Albertine a été très-bonne fille comme toujours, et son mari très-bon garçon. Je ne m'étais pas encore promené comme aujourd'hui dans leur joli village de Richefeuille. Si l'on en excepte le boulanger, le boucher, l'épicier, un quincaillier-libraire, quatre cabarets, la gendarmerie et la pharmacie du beau-frère, tout est tanneur dans ce pays-là. Du reste, la plupart de ces tanneurs sont, à ce qu'il paraît, très-riches. Quelques-uns, retirés des affaires, se sont fait bâtir de superbes maisons pour y vivre de leur bien ; mais mon beau-frère prétend qu'au lieu d'en vivre ils en meurent, parce qu'ils ne savent plus, une fois hors du métier, appliquer à rien leurs facultés. L'ennui, la pléthore, la paralysie progressive, les maladies de l'estomac ou des entrailles, voilà ce qu'ils se préparent. Trois d'entre eux, cette année, sont devenus fous par suite d'abus alcooliques. Cependant, je suis allé chez un de ces rentiers qui m'a paru fort intéressant. Il a aujourd'hui quatre-vingt-sept ans, et il élève des pigeons avec une véritable passion. Il en possède plus de soixante variétés, choisies parmi les plus rares. Je me suis bien amusé à entendre le tapage de ses pigeons-tambours, qui s'exercent toute la journée aux plus frénétiques *rataplân*.

Ce bonhomme ne quitte pas un instant ses volières ; il y est plein d'attention et d'activité. Jamais une heure d'indisposition. Son ardeur le conserve jeune, et très-probablement il s'éteindra comme les vieillards de Fontenelle, non par maladie, mais parce qu'il faut mourir.

Mon beau-frère me raconte qu'il a connu, étant enfant, un vieux et vénérable pasteur protestant, grand théologien, qui, arrivé à quatre-vingt-onze ans, s'était persuadé qu'il ne mourrait pas, mais qu'il serait, pendant son sommeil, emporté au ciel...

25 août.

Je suis revenu ce matin seulement de chez ma sœur. J'ai trouvé en rentrant une lettre du camarade la Luzernière, conçue en ces termes :

« Mon cher,

« C'est de demain en huit l'ouverture de la chasse ; mes parents invitent pour cette solennité une douzaine d'amis et m'autorisent à inviter quelques-uns des miens ; je viens donc de leur part (et de la mienne, bien entendu) te prier de venir prendre part à la fête. Nous avons le comte Rodolphe des Érables, le marquis Xavier de Laval ; M. Bour-

guin, notre député, en est également; la douzaine est complétée par des cousins et des oncles. De mon côté, j'invite Arthur, Hector, Anatole et ton cousin Raoul. Tu vois que ce sera complet. Je compte sur toi. Tu es le seul de mes invités que mon père et ma mère ne connaissent pas; mais ils m'assurent qu'ils seront ravis de faire ta connaissance. Je leur ai beaucoup parlé de toi; ils ont vu dans le journal tes succès au lycée; et mon père s'est trouvé, il y a quelques années, en rapport avec le tien qu'il estime beaucoup. Donc, tu seras en pays de vieilles connaissances. Viens, viens, et arrive la veille de l'ouverture. J'irai au-devant de toi avec l'américaine à l'arrivée du train de trois heures. Nous n'aurons que onze kilomètres à faire en américaine pour arriver au château. Je t'indique l'heure de l'express, afin que tu sois moins de temps en route et pour que tu aies moins de fatigue; car, même avec l'express, tu en as pour quatre heures et demie de chemin de fer. Prépare immédiatement ta malle et vite en route pour le manoir des

» LA LUZERNIÈRE. »

J'ai communiqué cette lettre à ma mère, qui tout de suite m'a dit de ne pas songer à faire ce voyage, parce que mon père, en ce moment, ne permettrait pas ce séjour dans une famille riche et luxueuse, de situation et d'habitudes si différentes des nôtres...

26 août.

Tu as très-bien compris ce que te disait ta mère à propos du voyage chez la Luzernière; mais tu n'en as pas moins été toute la soirée d'assez mauvaise humeur. Tu as répondu en quelques mots à la Luzernière que devant accompagner ton père dans plusieurs petits voyages pour lesquels ta parole était donnée à quelques amis de la famille, tu ne pouvais, à ton grand regret, accepter l'invitation si gracieuse et si cordiale qui t'était faite, etc., etc.

Les choses en sont là, et ce petit incident, mon garçon, ne t'a pas mis en extrême gaieté.

27 août.

Tu... non, je suis aujourd'hui moins vexé contre moi-même, et j'abandonne le tutoiement.

Pour me remettre de ma petite contrariété d'avant-hier, je m'en suis allé dans la campagne avec trois ou quatre volumes de poésie... Il y a des moments où j'ai besoin de lire des vers... Assis sur l'herbe du coteau, dans un lieu ravissant d'où l'on voit toute la vallée et ses gracieux circuits, j'ai ouvert un de mes volumes; c'était *Jocelyn*, de Lamartine. J'en ai relu les commencements si pleins de fraîcheur et de charme, et mes yeux malgré moi se sont mouillés au passage où Jocelyn, qui a juste mon âge, dit, parlant de sa mère :

Son baiser m'a sonné mes seize ans accomplis.

J'avais aussi un volume de Racine, et j'y ai relu ce que j'y relis toujours, *les chœurs d'Athalie*.

Tout l'univers est plein de sa magnificence.
Qu'on l'adore, ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais !
Son empire a des temps précédé la naissance.
Chantons, publions ses bienfaits !

En vain l'injuste violence
Au peuple qui le loue imposerait silence,
Son nom ne périra jamais.
Le jour annonce au jour sa gloire et sa puissance;
Tout l'univers est plein de sa magnificence.
Chantons, publions ses bienfaits !

Il donne aux fleurs leur aimable peinture;
Il fait naître et mûrir les fruits;
Il leur dispense avec mesure
Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits..

J'ai passé encore une grande partie de la journée à courir la campagne avec mes chers poètes. J'ai pris aujourd'hui dans la bibliothèque de mon père un recueil que je n'avais pas encore lu : *les Dernières chansons*, de Louis Bouilhet. Je l'ai lu d'un bout à l'autre ! les petits vers y sont d'un réussi complet. Il y a, entre autres, la *chanson des Brises*, que je n'ai pu m'empêcher d'apprendre par cœur, et pour laquelle, ma foi, j'ai composé un air dont je suis très-content, puisqu'il me permet de chanter ces beaux vers tout seul au fond des bois. Il me semble, en les chantant, que je deviens moi-même une de ces brises harmonieuses.

Réveillez-vous, arbres des bois !
Tressaillez toutes à la fois,
Forêts profondes !
Et, loin des rayons embrasés,
A la fraîcheur de nos baisers
Livrez vos ondes,

Aimez-nous !
Chantez tous,
Pins et houx,
Fougères !
Nous passons,
Nous glissons,
Nous valsons,
Légères.

Oh ! comme avec un bruit joyeux
Nos ailes battent sous les cieux,
Grandes ouvertes !
Oh ! le délire et la douceur
De se rouler dans l'épaisseur
Des feuilles vertes !

Quels doux sons !...
Les chansons
Des pinsons,
Des merles !
Bois bénis,
Tous vos nids
Sont garnis
De perles !

Quand nous aurons quelques instants
Joué sous les berceaux flottants
De vos ramures,
Nous reviendrons dans les cités
Mêler un peu de vos gaités
A leurs murmures.

Ouvrez-vous
Devant nous,
Pins et houx,
Fougères !
Nous passons,
Nous glissons,
Nous valsons,
Légères.

Mon père, à qui je chantais ces vers sur l'air de ma composition, m'a dit :

— Ton air est trop compliqué. A de si jolis vers il ne faut que très-peu de musique. La plus simple mélodie, ce serait assez. C'est le contraire de ce qu'il faut pour des opéras grossièrement rythmés et rimés. Lamartine avait désapprouvé qu'on mit *le Lac* en musique; c'était ne pas comprendre qu'il y est :

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

J'ai été étonné et ravi de l'émotion de mon père en récitant ces vers. *La suite à la prochaine livraison,*

LA CHAMBRE NOIRE.

Voy., sur la Chambre claire, la Table de quarante années.

Lorsque la lumière partant d'un objet quelconque pénètre dans une chambre noire, par une ouverture de très-petite dimension, si l'on a placé devant l'ouverture un écran, on voit s'y former l'image renversée de cet objet.

Aristote paraît être le premier observateur qui ait constaté ce phénomène remarquable, mais l'explication qu'il en donne est tout à fait paradoxale; il dit que le rayon de lumière a conservé une ressemblance avec le corps lumineux, et qu'il la reprend dès qu'il a franchi l'obstacle qui gênait sa marche.

Maurolicus, et Kepler un peu plus tard, ont donné une explication rationnelle de ce fait si longtemps considéré comme merveilleux. Ces physiciens ont admis que chacun des points de l'objet éclairé envoie un rayon lumineux sur l'écran, et que l'écran renvoie dans tous les sens la lumière qu'il reçoit, en sorte qu'il apparaît comme s'il était lumineux par lui-même : chaque point de l'écran ne re-

çoit qu'un seul rayon lumineux et donne une image renversée de l'objet.

En 1560, Porta construisit la première chambre noire simple. Elle consistait en une boîte cubique dans l'inté-

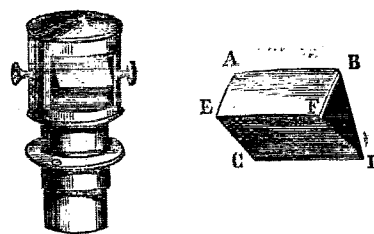


FIG. 1. — Objectif de l'appareil ci-dessous.

rieur de laquelle la lumière du dehors ne pénétrait que par un trou circulaire pratiqué dans un de ses côtés. Les rayons lumineux lancés par les objets extérieurs peignaient l'image de ceux-ci sur un écran posé à l'orifice. Mais cet

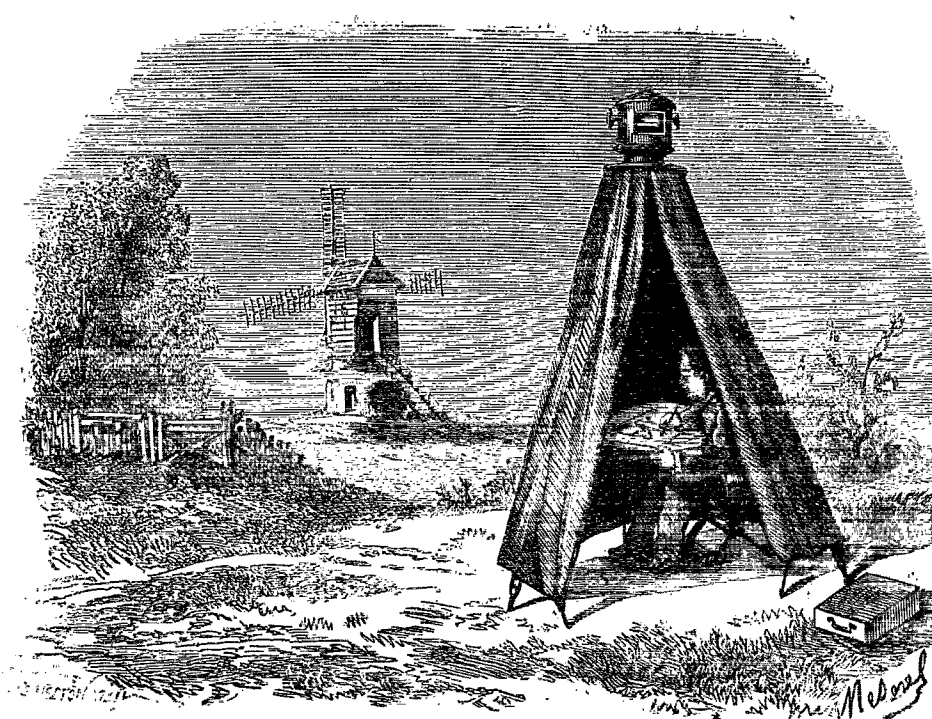


FIG. 2. — Chambre noire portative de Nollet. — Dessin de Mesnel.

appareil offrait un grand inconvénient : on n'obtenait une image très-nette qu'au moyen d'une ouverture très-petite, et alors le nombre des rayons lumineux qui arrivaient au même point de l'écran étant peu considérable, l'image avait peu d'éclat. Si l'on agrandit l'ouverture à travers laquelle passent les rayons lumineux, l'image est plus brillante, mais elle perd de sa netteté. L'emploi des lentilles convergentes a permis de construire des chambres noires où les images sont très-claires, très-nettes, et peuvent rendre de grands services aux dessinateurs. On a obtenu très-facilement le redressement des images à l'aide d'appareils dont nous allons donner la description, et qui, au point de vue pratique, ne laissent rien à désirer.

La chambre noire à tiroir comprend une lentille convergente, nommée objectif parce qu'on doit la diriger vers l'objet dont l'on veut reproduire l'image; elle est montée sur un cylindre muni d'un diaphragme destiné à intercepter les rayons qui tombent trop près du bord.

Cette disposition permet d'éviter l'aberration de sphéricité.

L'image de l'objet se formerait au fond de la caisse noire, si l'on n'avait placé dans cette caisse un miroir plan incliné à 45 degrés, qui réfléchit l'image sur une lame horizontale entourée d'une draperie noire. Les images obtenues à l'aide de cet appareil sont de petite dimension. Nollet a imaginé une chambre noire portative, où les images sont produites dans des proportions beaucoup plus considérables.

L'objectif (fig. 1) est placé verticalement sur trois pieds que l'on enveloppe d'une étoffe opaque : le système ainsi établi constitue la chambre noire. Les rayons lumineux sont projetés par une lentille convergente représentée sur notre gravure (AB, CD, EF), qui les projette sur un écran où se forme l'image redressée des objets extérieurs. L'écran est horizontal et forme une véritable table, où il est facile de retracer à l'aide d'un crayon le paysage que l'on veut reproduire (fig. 2).

La chambre noire que nous venons de décrire se plie de manière à ne présenter qu'un très-petit volume : le touriste peut l'emporter avec lui dans ses excursions, l'installer rapidement à la campagne, dans tous les sites où il veut prendre le croquis d'un paysage, et après avoir reproduit une esquisse exacte des objets extérieurs, il lui est facile de compléter son œuvre par des effets d'ombre et de lumière.

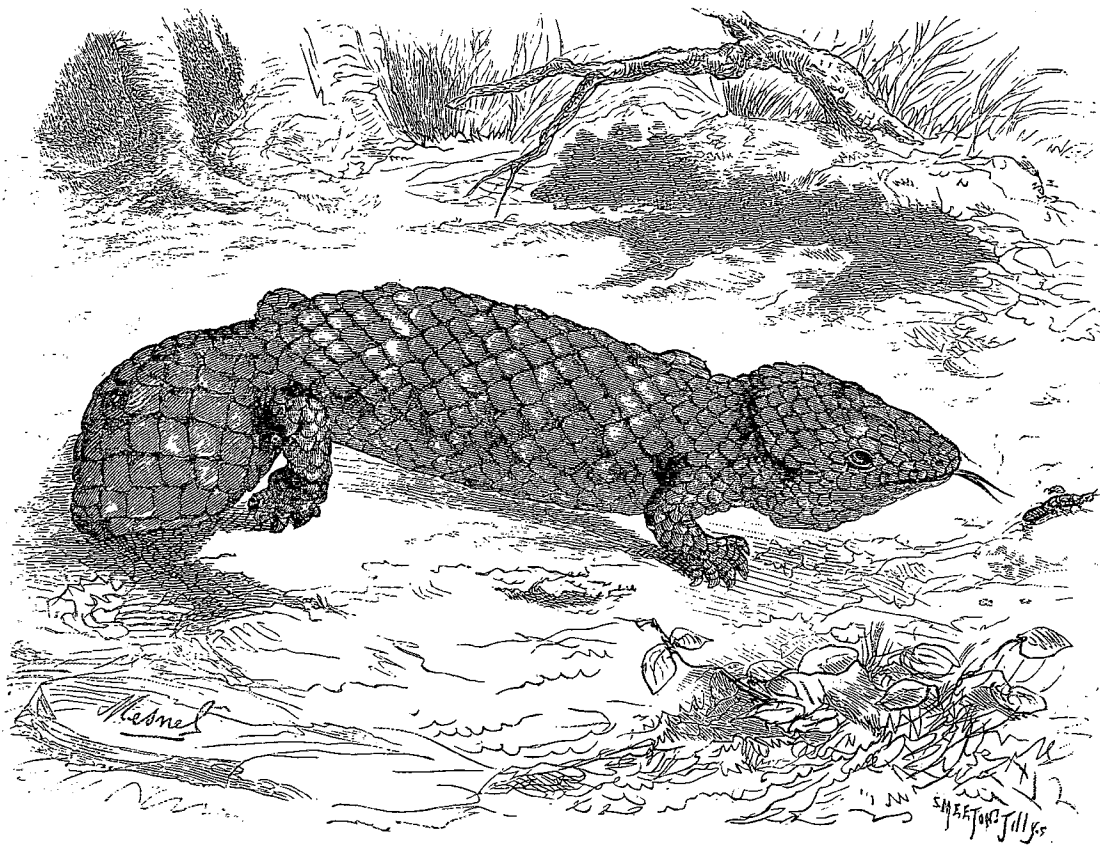
La chambre noire peut aussi être installée à poste fixe dans une habitation, en sorte qu'on ait sous les yeux à tout moment l'image de la campagne, d'une rue, d'une place publique, ainsi que celle des passants.

Au Conservatoire des arts et métiers, on a disposé une de ces chambres noires, où se projette l'image de la rue Réaumur. Sur l'écran de l'appareil, on voit passer l'image lilliputienne des voitures, des omnibus et des passants, sans

que ceux-ci puissent se douter que tous leurs mouvements sont fidèlement reproduits derrière un mur épais, à l'aide seulement d'un miroir et d'une petite lentille adaptés à un orifice pratiqué dans le monument et presque imperceptibles au dehors. C'est la chambre noire qui a donné à Niepce et à Daguerre l'idée de la photographie. ⁽¹⁾

LE TRACHYSAURE.

Parmi les reptiles que possède en ce moment la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, il n'en est pas à coup sûr de plus étrange qu'un animal de l'Australie que les naturalistes connaissent sous le nom de trachysaure. Ce qui frappe à première vue chez cet être, c'est la brièveté de la queue et la squamation si singulière du corps. La queue est



Muséum d'histoire naturelle de Paris. — Le Trachysaure. — Dessin de Mesnel.

grosse, un peu arrondie en dessus, plate en dessous, comme du reste toute la partie inférieure de l'animal ; la queue est arrondie de telle sorte, qu'à un examen superficiel l'extrémité postérieure du corps ressemble par sa forme à l'extrémité antérieure. La brièveté de cette partie fait qu'elle semble avoir été tronquée ; un petit tubercule conique la termine.

Les écailles sont fort épaisses, rugueuses, comme bosselées, relevées de quelques lignes saillantes, ressemblant assez bien aux écailles qui entourent une pomme de pin. Par leur ensemble, elles forment deux séries longitudinales sur le sommet du dos, et des bandes obliques sur les parties latérales du corps. Le ventre est protégé par des lames assez minces.

Le dos s'abaisse en toit de chaque côté dans la plus grande partie de sa longueur. La tête est grosse, aplatie,

en forme de triangle. Le cou, très-court, étranglé, est fort distinct de la tête. Les pattes sont courtes, d'égale longueur, de telle sorte que l'animal se traîne sur le sol bien plutôt qu'il ne marche. Les doigts, fort courts, se terminent par de faibles ongles.

Une teinte jaune brunâtre est répandue sur les parties supérieures et latérales du corps, qui offre des portions jaunâtres piquetées de foncé et disposées en forme de grands chevrons. La queue présente quelques bandes plus obscures que le reste du corps, se détachant sur un fond de couleur jaune. Le ventre est plus pâle et lavé de jaunâtre sur un fond gris sale.

⁽¹⁾ La chambre noire à tiroir coûte environ 30 à 40 francs ; celle de Nollet, 150 francs. L'installation d'une chambre noire chez soi, avec un système analogue à celui du Conservatoire des arts et métiers, nécessiterait une dépense de 200 à 250 francs.

On ne connaît, pour ainsi dire, rien des habitudes du trachysaure rugueux. L'individu que possède le Muséum, très-doux et très-craintif, se tient le plus souvent immobile, presque toujours caché sous la mousse. C'est un animal lent et paresseux, qui se traîne assez difficilement et qui ne se met guère en mouvement que pour aller de temps en temps se chauffer au soleil, ou se mettre en quête de sa nourriture. Celle-ci est à la fois animale et végétale ; elle se compose, à la ménagerie, de vers de farine, de fruits succulents, raisins, poires, pommes ; l'animal paraît être très-friand de fleurs de pissenlit.

Chez l'animal que nous décrivons, les dents sont courtes et coniques, un peu arrondies à leur extrémité ; la langue est plate, assez large, en forme de fer de lance, squameuse, échancrée à sa pointe.

Cette conformation de la langue sert à distinguer des lézards proprement dits les reptiles que les naturalistes connaissent sous le nom de scincœdiens, groupe auquel appartient le trachysaure. Disons que chez eux les mâchoires sont courtes et que la bouche ne peut s'agrandir en hauteur ni s'évaser pour laisser passer une proie volumineuse ; les dents sont trop grêles et trop acérées pour que, du reste, chez les animaux dont nous parlons, ces organes aient d'autres fonctions que de retenir les insectes et les petits animaux dont les scincœdiens font leur nourriture habituelle.

Les écailles de ces animaux étant en général lisses et polies, beaucoup de ces reptiles glissent plutôt qu'ils ne marchent, et peuvent facilement se cacher en passant par les plus petites ouvertures. Ils avancent surtout en imprimant à leur tronc une série de mouvements sinueux dans un plan horizontal, à la manière des serpents. La couleur est chez eux presque toujours d'un gris terreux, plus ou moins analogue à la teinte des terrains sur lesquels ils vivent. Ces animaux habitent, du reste, de préférence les endroits les plus chauds et les plus arides. L'Europe en possède toutefois sept espèces ; parmi celles-ci est l'orvet fragile, animal bien inoffensif, confondu presque partout avec les serpents. Ce type scincœdien est particulièrement abondant en Australie et dans les îles de la Polynésie les plus voisines.

LA VRAIE SOLITUDE.

La plupart des hommes cherchent la solitude dans les champs, sur les rivages de la mer. Il n'y a aucune retraite où un homme puisse être plus en repos et plus libre que dans l'intérieur de son âme, surtout s'il y a mis de ces choses précieuses qu'on ne peut revoir et considérer sans se trouver aussitôt dans un calme parfait, état habituel d'une âme où tout a été mis en bon ordre et à sa place.

MARC AURÈLE.

TOUL.

Voy. p. 20.

I. — Situation particulière du pays de Metz, de Toul et de Verdun. — Effets de cette situation sur le caractère et l'histoire des peuples de ce pays.

Il est trois noms de villes que l'on voit souvent réunis dans l'histoire : Metz, Toul, Verdun. On employait même à une certaine époque l'expression collective les *Trois-Évêchés*, pour désigner cette partie de la Lorraine qui comprenait les trois gouvernements de Metz, de Toul, de Verdun, et le territoire dépendant de ces trois villes. C'est qu'en effet les destinées de ces trois cités ont eu des points fréquents de ressemblance ; les peuples qui

les habitaient avaient des mœurs, des goûts et des institutions analogues, et la suite des événements, les nécessités des guerres et des traités, les firent passer par les mêmes circonstances et les soumirent aux mêmes lois.

C'est au delà des verdoyantes montagnes de l'Argonne, dans ce riant et riche pays arrosé par la Meuse, la Moselle et leurs affluents, c'est-à-dire sur ce terrain intermédiaire situé entre l'ancienne Gaule et l'ancienne Germanie, que s'étaient fondées les trois cités de *Virodunum* (Verdun), *Divodurum* (Metz), et *Tullum* (Toul). Les trois peuplades qui avaient ces villes pour capitales étaient les *Virodunenses*, dans la vallée de la Meuse ; les *Mediomatrici* et les *Leuci*, dans la vallée de la Moselle. Ces deux derniers peuples étaient considérés comme faisant partie de la grande nation des Belges, au courage desquels César lui-même rend un juste hommage en les appelant « les plus braves de tous les Gaulois » (*Gallorum omnium fortissimi*).

La situation géographique des trois peuples, qui les mettait à l'avant-garde de la Gaule proprement dite, en face des Germains toujours prêts à attaquer et à envahir, ne contribua pas peu à maintenir cette vaillance qui avait frappé César. Forcés perpétuellement d'être en armes pour se défendre contre un ennemi qui ne vivait que par la guerre, ils s'habituèrent à une lutte, nécessaire d'ailleurs, qui devint leur existence. Et comme cette vie à part les isolait du reste des Gaulois, qui furent englobés dans la conquête et la civilisation romaines ; que, du reste, ils refusèrent toujours de se soumettre ou de s'allier aux Germains, il en résulta une race qui se transmit de génération en génération des habitudes d'énergie et des besoins d'indépendance que l'historien constate et suit sans hésitation. Aussi, la simple observation des faits explique comment, au moyen âge, ont pu et dû se former trois petits États, qui se maintinrent libres pendant des siècles.

À l'origine, les Médiomatriques furent les premiers qui se trouvaient sur la route des Germains lorsque ceux-ci voulaient, — et ils le voulaient sans cesse, — envahir le pays de Gaule, plus riche, plus beau, plus gai que le leur. Les Médiomatriques devinrent donc et restèrent assez longtemps par la force des choses les défenseurs des Leukes (*Leuci*) et des Viroduns, et par suite acquirent une véritable suprématie sur toute cette région. Mais quand l'ancien territoire gaulois, à la suite des différents démembrements qui s'opérèrent sous les Mérovingiens et les Carolingiens, et de l'établissement de la féodalité, fut déchiré en lambeaux, alors la guerre est partout ; les attaques viennent du côté de la Gaule comme du côté de la Germanie ; les Médiomatriques ne peuvent plus arrêter personne, et les Leukes, ainsi que les Viroduns, forcés de se défendre eux-mêmes, retrouvent l'antique bravoure belge pour protéger leurs libertés. Les trois villes de Metz, Toul et Verdun, forment alors trois petites républiques indépendantes, qui reconnaissent la souveraineté de l'Empire, mais d'une façon purement nominale, on peut le dire, et qui conservent avec un soin jaloux et une vaillante fierté leurs franchises et privilèges, acquis par tant d'années d'efforts et de luttes. Nous trouverons dans l'histoire particulière de Toul les traits principaux de l'histoire générale des trois cités.

II. — Les Leukes. — Tullum. — Histoire résumée sous les Mérovingiens et les Carolingiens. — Les comtes de Toul.

Les Leukes étaient renommés pour leur bravoure, leur force, leur adresse comme archers, et aussi pour leur férocité. On les voit présentés sous ces différents aspects dans César, Lucain et Ammien Marcellin ; et comme ce dernier servit en Gaule sous Constance, qu'il put par con-

séquent puiser ses renseignements à bonne source, qu'il a du reste une réputation d'exactitude et d'impartialité, on peut croire ce qu'il dit.

Les Leukes eurent d'assez bonne heure une capitale assez importante pour être citée. Le mathématicien, astronome et géographe Claude Ptolémée, qui vivait au deuxième siècle de l'ère chrétienne, parle de deux villes des Leukes, *Toullon* et *Nasion*, qui ne sont autres que *Toul* et *Naix*; on voit les ruines de cette dernière, qui était une importante cité romaine, entre Commercy et Bar-le-Duc.

Quand la Gaule fut divisée en dix-sept provinces sous Honorius, la province de Belgique première eut Trèves pour métropole, et Metz, Toul (*civitas Leucorum Tullo*) et Verdun pour cités.

Quand la monarchie franque eut remplacé l'empire romain en Gaule et qu'il y eut une Neustrie et une Austrasie, le diocèse de Toul, qui représentait exactement l'ancienne cité des Leukes et son territoire, fit partie du royaume d'Austrasie. C'est dans les campagnes de Toul que les deux fils de Childebart II, Théodbert II, roi d'Austrasie, et Théodrik II, roi des Burgundes, se livrèrent une sanglante bataille (611) dans laquelle Théodbert fut vaincu. On sait aussi que Dagobert fut le fondateur et le bienfaiteur de l'église de cette ville. Il paraît qu'il y avait à Toul, du temps des rois mérovingiens, un atelier où l'on frappait des monnaies à leur effigie, avec cette mention *Tullo civitas*. On a retrouvé aussi des monnaies carolingiennes avec la même indication de ville.

En 843, lors du traité de Verdun, qui partage définitivement l'empire carolingien en trois États, Lothaire, l'aîné des trois fils de Louis le Débonnaire, garde, quoique vaincu, la dignité impériale, l'Italie et tout le pays borné à l'est par le Rhin et les Alpes orientales, à l'ouest par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône; ce pays s'appellera *Lotharingie* (Lorraine) de son nom. Toul et son diocèse font partie de la Lotharingie ou royaume de Lorraine.

Lorsque la Lorraine est divisée, au dixième siècle, en deux duchés, celui de haute et celui de basse Lorraine, Metz, Toul et Verdun appartiennent à la haute Lorraine ou Lorraine mosellane.

À l'origine, les provinces étaient gouvernées par des comtes laïques (*comites*, *grafs* ou *grafions*) que les rois nommaient, et il est très-probable que Toul, comme les autres cités, fut soumis à cette administration. Mais lorsque ce pays fut disputé entre la France et l'empire germanique, l'empereur Henri l'Oiseleur, après avoir obtenu des évêques de Metz et de Toul qu'ils abandonnassent le parti de Charles le Simple, voulut se les attacher plus complètement, et, pour ce qui est de Toul, accorda à l'évêque de cette ville le titre de comte et les *droits régaliens*, c'est-à-dire le droit de faire la guerre, de rendre la justice, de lever des impôts et de battre monnaie. Gauzelin, — c'était l'évêque de Toul, — choisit pour haut officier de justice un personnage nommé Wido, qui fut investi du titre de comte.

Les fonctions des comtes de Toul ne se bornaient pas à rendre la justice : le règlement de la police de la ville en général et le commandement des troupes en cas de guerre faisaient partie de leurs attributions. C'est assez dire qu'ils étaient tout d'abord de puissants personnages; ils le furent encore bien plus par la suite, surtout lorsque la charge de comte, de personnelle et révocable qu'elle était à l'origine, devint héréditaire, et que les comtes furent appuyés par les empereurs, à qui l'antagonisme de l'évêque et du premier magistrat laïque de la ville était loin de déplaire.

Jusqu'au treizième siècle, l'histoire de Toul n'est guère

qu'une longue suite de disputes, de batailles même, entre les évêques et les comtes soutenus par la noblesse. Les uns attaquent, les autres se défendent et excommunient; en y joignant plusieurs guerres dans les intervalles avec les voisins, seigneurs ou bandits, sans oublier, à la fin du neuvième siècle, deux invasions de Normands et leur cortège accoutumé de dévastations, pillages et incendies, on peut se faire une idée de ce qu'eut à endurer la malheureuse ville.

La suite à une autre livraison.

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ

EN NORMANDIE.

Suite. — Voy. p. 69.

Les confréries de charité, ainsi que le disent la plupart de leurs statuts, ont pour but principal « de rendre les derniers devoirs à tous les chrétiens qui passent de vie à trépas », c'est-à-dire de déposer les morts dans le cercueil, de porter le cercueil de la maison mortuaire à l'église, puis de l'église au cimetière, et de le déposer ensuite dans la fosse; mais ce n'est pas là le seul but; le clergé, qui a présidé à cette institution, ou plutôt qui l'a prise sous son patronage, a voulu aussi la faire servir à la pompe du culte, soit dans les processions, soit pendant l'office divin, et l'esprit de fraternité en a fait, du moins à l'origine, un moyen d'assistance mutuelle.

C'est ainsi qu'on lit dans un grand nombre d'anciens statuts des clauses de ce genre : « En cas qu'un frère tombe en pauvreté ou deschié de son état sans qu'il provigne de sa faute, chacun des autres luy aumosnera chacune sepmaine..... ou luy prestera chacune année (tant de) livres ou sols parisis que il rendra se peult revenir sus en ses affaires. »

Il est vrai que quelques confréries, comme celle de Notre-Dame de Louviers, par exemple, comprenant qu'une pareille obligation pouvait en certains cas devenir très-lourde, avaient la précaution de stipuler « qu'aucune personne n'y sera reçue qui ne puisse gagner sa vie sans mandier, ni qu'elle ne puisse payer ses chevaux (*) deument comme il appartient. »

Toutefois, si l'obligation de s'assister mutuellement en argent est tombée bien vite en désuétude, il est resté l'obligation pour les frères de faire leur service gratuitement, en ce sens qu'ils ne peuvent rien recevoir pour leur compte personnel, et que tout ce qui est perçu des familles ou donné par elles ne peut profiter qu'à la confrérie. Il est vrai qu'en récompense du service dont ils s'acquittent ainsi gratuitement pendant un temps déterminé, les frères obtiennent pour eux, ou pour les membres de leur famille qu'ils veulent en faire profiter à leur place, l'avantage d'être inhumé gratuitement avec les plus grands honneurs et les plus beaux ornements.

Tout frère qui a accompli ses fonctions et a été frère servant, suivant l'expression consacrée, pendant le temps voulu, a droit à un enterrement de première classe, « avec messe à diacre et à sous-diacre », disent certains statuts, « saultiez et services anniversaires sonnés à toute volée. » Celui qui a acquis pour lui-même ces honneurs funèbres peut en faire jouir aussi les membres les plus chers de sa famille, sa mère, sa femme ou sa sœur, et leur passer son service, sauf à recommencer pour lui-même et à acheter par de nouvelles corvées le droit de participer à ces prières et à ces honneurs.

Ces avantages, avec les banquets périodiques que les membres de la confrérie se donnent plusieurs fois chaque année; ces plantureux repas de frairies et les copieuses

(*) Redevances.

libations dont leurs fonctions sont trop souvent l'occasion, forment le principal attrait de ces confréries et contribuent le plus à leur recrutement.

Tout, en effet, est prétexte à festin et à libation pour les frères de charité. L'élection des dignitaires de la confrérie, la reddition des comptes, la fête du saint patron de la compagnie, jusqu'aux services funèbres eux-mêmes et aux inhumations, donnent lieu à des banquets où les règles de la sobriété et de la décence sont rarement respectées.

Les repas qui suivent ordinairement les inhumations dans les campagnes, et qui portent le nom de « records », sont fournis généralement par la famille du défunt; les autres repas de corps sont faits tantôt aux frais de la communauté, tantôt aux frais particuliers des convives qui payent leur écot. Les femmes des frères sont quelquefois admises à ces repas.

« Item, lesdits chapellains, eschevyn, prevost et frères serviteurs, disent les statuts de la charité de Surville près de Lisieux, seront subgects : assembler une fois l'an en l'ostel du dit eschevyn ou ailleurs où il lui plaira, le jour et feste de Saint-Martin d'estey, et dîner ensemble avecque leurs femmes se faire le veuillent, pour par les dits eschevin, prevost et frères veoir le payement fait par le receveur audit chapellain, distribution de deniers, estat, gouvernement, valeur et entremise de ladite charité, etc... et sera subgect ledit eschevin faire et abiller le disner aux despens desdits chapellains et frères serviteurs et payeront chacun leur escot. »

Seront *subjects à dîner* est une agréable expression, et les frères de charité devaient trouver l'assujettissement très-doux.

A l'origine, les frères faisaient eux-mêmes tous indistinctement leur service; avec le temps, l'usage s'est introduit pour les gens aisés de se faire remplacer (sauf pour le cas d'inhumation d'un frère) par un suppléant salarié qui porte le nom de commis.

Cet usage a contribué beaucoup à jeter du discrédit sur les confréries de charité, qui ont alors, par condescendance ou par intérêt, admis dans leur sein, en qualité de commis, des gens malfamés et plus ou moins tarés.

Le personnel de chaque confrérie se compose le plus ordinairement de quinze membres, savoir :

D'un maître, chef ou échevin;

D'un prevost⁽¹⁾ ou lieutenant chargé plus spécialement des deniers;

De douze frères servants;

Plus, d'un sonneur, tintenellier, cliqueteux ou cloqueteux;

Et d'un jeune clerc.

Il faut ajouter le curé, qui en fait toujours partie sous le titre de chapelain de la charité, et qui en est le président de droit.

Quelquefois le nombre des frères servants est porté à quinze, jamais au delà de dix-huit.

Le temps du service de l'échevin et du prévôt est d'un an; celui des frères, de deux ans.

Après l'expiration de ses fonctions, l'échevin prend le nom d'antique.

Les antiques sont appelés, en certaines circonstances importantes, à prendre part aux délibérations de la confrérie.

Les dignitaires, l'échevin et le prévôt sont choisis à l'élection, suivant le principe général qui dominait au

(¹) Le nom de *prevost* est emprunté à la hiérarchie monacale. C'était le nom que l'on donnait, au moyen âge, au lieutenant ou second de l'abbé dans les couvents soumis à la règle de Saint-Benoît. On fait venir ce mot de *prepositus*, *præpost*, *præpost*.

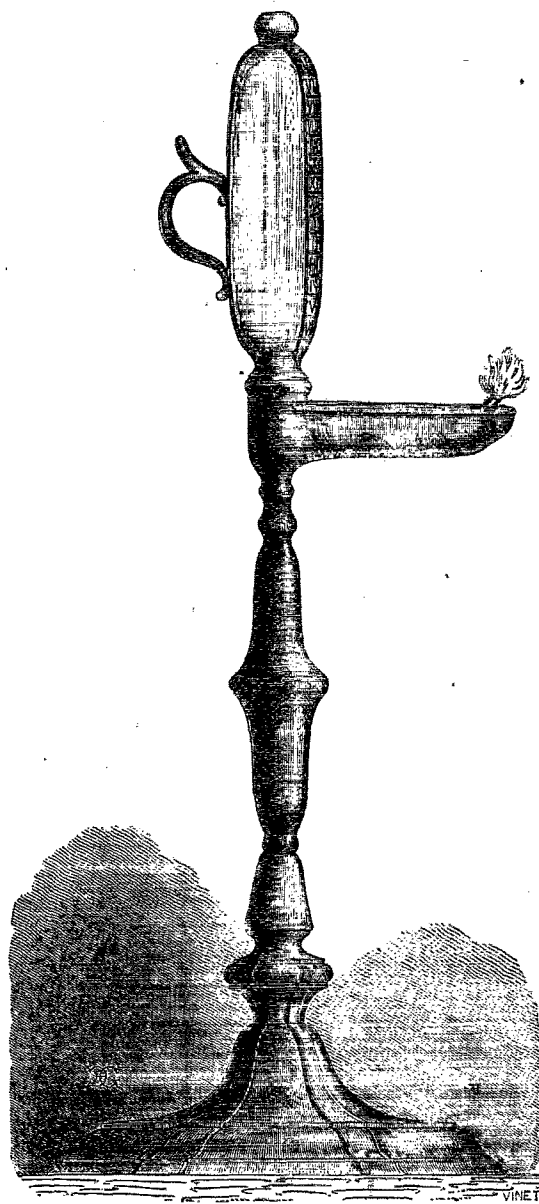
moyen âge dans les institutions communales et les corporations, et qui a passé dans notre société démocratique.

La suite à une autre livraison.

LAMPE HORAIRE

(DIX-SEPTIÈME SIÈCLE).

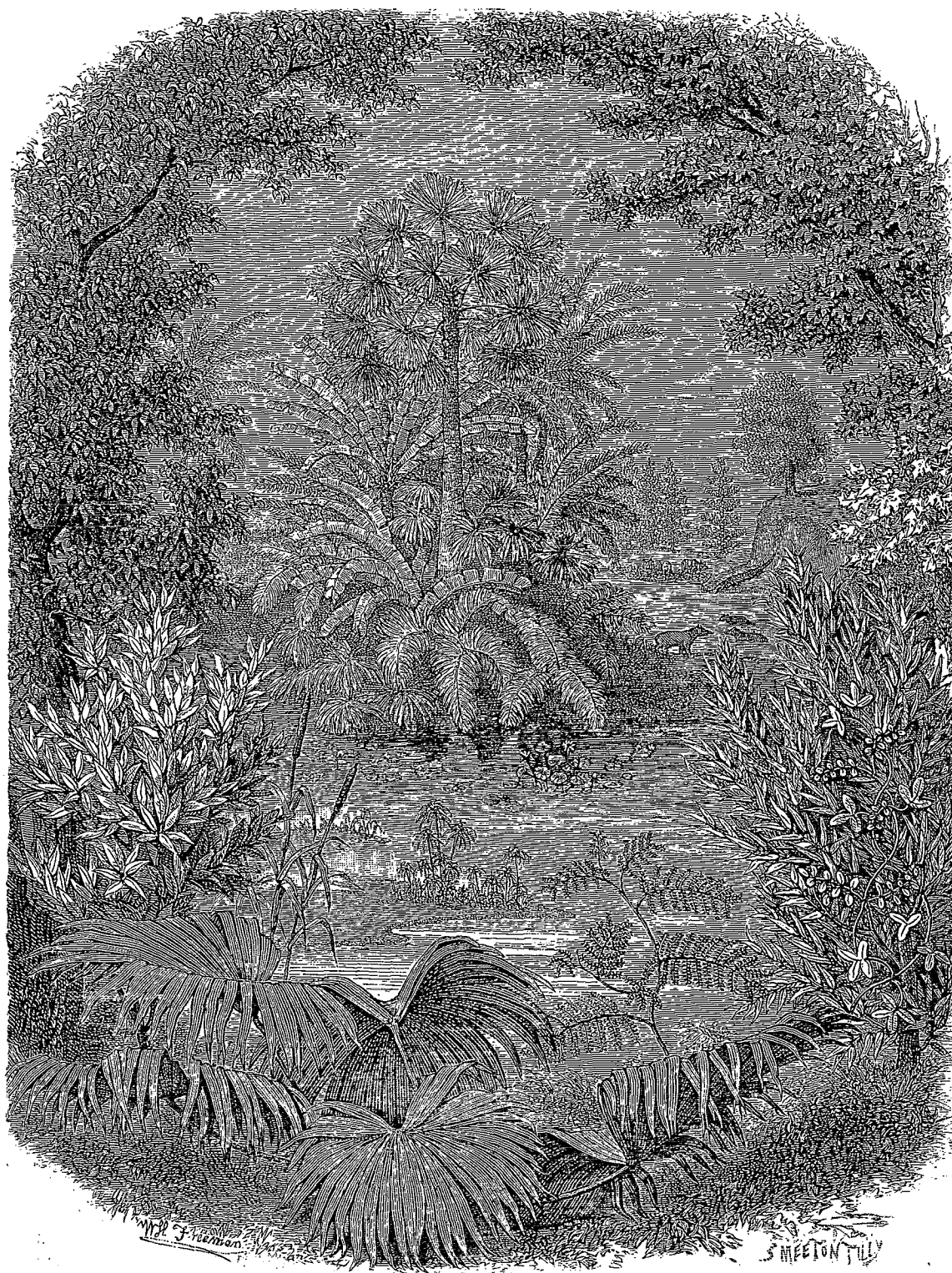
Cette lampe rappelle les clepsydres ou horloges à eau, dont on s'est servi longtemps avant qu'on eût inventé les horloges réglées au moyen d'une corde à boyau : elle marque les heures par l'épuisement successif de l'huile. Elle est en étain, de forme assez élégante, et mesure trente-sept centimètres de hauteur.



Lampe horaire du dix-septième siècle. (Collection de M. A. Jubinal.)

L'usage de lampes semblables, mais plus communes, doit avoir été assez répandu : nous en avons rencontré dans plus d'une petite boutique ; mais ce ne sont pas des horloges dont on doive attendre beaucoup de précision ; il ne faudrait pas s'y fier si l'on avait à prendre le chemin de fer. La moindre montre, la moindre horloge en bois, est préférable.

PAYSAGE MIOCÈNE DES ENVIRONS DE LAUSANNE.



Un Paysage de l'époque miocène, d'après M. Heer. — Dessin de Freeman.

Quel est le voyageur en Suisse qui n'ait admiré la belle végétation des environs de Lausanne et en particulier celle du Signal ou de la forêt de Sauvabelin ? Son admiration augmenterait encore s'il savait que cette végétation, analogue à celle des régions septentrionales de l'Europe, a été précédée, dans les temps géologiques, d'une flore dont la physionomie était celle de la végétation qui carac-

TOME XLIV. — AVRIL 1876.

térise actuellement les régions tropicales. A l'époque miocène, c'est-à-dire à l'époque tertiaire moyenne, la même pendant laquelle les couches du bassin parisien se sont déposées, un lac s'étendait de Vevey jusqu'à la petite rivière de Paudèze, près de Lausanne. Les feuilles des arbres du voisinage tombées dans ce lac et les plantes aquatiques qui poussaient dans ses eaux ont été recou-

vertes par les couches de limon déposées successivement sur ses bords. Le lac a disparu, les couches se sont consolidées, elles ont été cachées sous les débris charriés par les anciens glaciers qui s'étendaient des Alpes au Jura. Mises à nu postérieurement par les érosions de la Paudèze, ces couches ont révélé à l'œil investigateur de M. Gaudin cent quarante-trois espèces de végétaux fossiles. M. Heer, le célèbre paléontologiste suisse, réunissant dans un même cadre l'ensemble des végétaux qui vivaient autour de ce bassin, a pu composer un tableau qui représente la végétation des environs de Lausanne à l'époque miocène. L'artiste, dans la gravure ci-contre, a donné à l'ensemble une disposition trop symétrique; on dirait un décor de théâtre. Mais les formes végétales sont exactes, et il n'est personne qui ne se figure avoir sous les yeux un paysage de la Guyane ou du Brésil. L'impression est vraie : en effet, tout nous prouve qu'à l'époque miocène, le climat de toutes les contrées du globe était plus chaud qu'il ne l'est actuellement. De grandes forêts, semblables à celles de la Californie, couvraient le Groenland et le Spitzberg, et nos latitudes moyennes jouissaient du climat qui règne actuellement sous l'équateur. Peu à peu le globe terrestre, incandescent dans l'origine, s'est refroidi, l'époque glaciaire est survenue. Presque tous les végétaux ont péri, pour être remplacés par ceux qui nous entourent actuellement. Mais la terre a conservé leurs parties solides ou les empreintes qu'elles ont laissées dans les couches qui les contenaient, et le géologue peut lire dans ces couches comme dans un herbier, et reconstruire les végétaux auxquels ces feuilles, ces troncs, ces fruits, ont appartenu. Notre gravure offre un exemple de ces restaurations végétales, comparables à celles d'un architecte qui, d'après les ruines d'un édifice antique, le restaure, et nous le montre tel qu'il devait être dans son intégrité.

Étudions d'abord la partie moyenne du tableau, en procédant de bas en haut. La plante aux grandes feuilles en éventail qui est au bas du paysage est un *Sabal*, le *Sabal major*. Les *sabals* existent encore dans la végétation actuelle : ce sont des palmiers à tige peu élevée, mais aux larges feuilles en éventail, qui vivent en Amérique, mais ne dépassent pas les provinces méridionales des États-Unis. Nos serres en renferment de magnifiques espèces, mais une d'entre elles, la plus petite de toutes, le *Sabal Adansoni*, vit et fructifie en pleine terre dans les jardins du midi de la France. Un arbuste aux feuilles grêles dépasse à droite une feuille du *sabal*, c'est un acacia appelé *parshlugiana*, d'une localité de Bohême où il a été également observé. Sa phytonomie rappelle celle des acacias d'Égypte. M. de Saporta en a décrit dix espèces provenant des gypses d'Aix en Provence. Le roseau qui surmonte le *sabal*, à gauche, est le *Phragmites ænigensis*, de la localité d'Eningen, sur les bords du lac de Constance, où on l'a également rencontré à l'état fossile. Au-dessus, sur une petite presqu'île, croît le *Cyperus vetustus*, plante aquatique très-semblable aux espèces du même genre qui habitent nos marais. Quel est l'habitué des étangs de Ville-d'Avray qui ne reconnaîtra un nénuphar dans la plante aquatique dont les feuilles arrondies flottent à la surface de l'eau ? c'est le *Nymphaea Charpentieri*, du nom de l'illustre géologue Charpentier, qui le premier a constaté que les anciens glaciers de la Suisse s'étendaient autrefois des Alpes au Jura. Au-dessus de cette plante s'élève un groupe de végétaux arborescents appartenant tous à la division des monocotylédones, et habitant exclusivement les pays chauds. Le plus grand de tous, au milieu du groupe, est le *Flabellaria ruminiana* : c'est un palmier voisin des *sabals*, mais dont aucun congénère n'existe plus dans la

flore actuelle; cette forme a disparu; ses larges feuilles avaient plus d'un mètre de diamètre. À droite sont les longues feuilles pennées d'un palmier fort voisin, mais différent néanmoins, des dattiers actuels, et au-dessous, un autre dattier, le *Phoenix spectabilis*, dont les feuilles mesuraient trois mètres de longueur; il a été trouvé en abondance sur les bords de l'Ariège, près de Toulouse. À gauche, en face de ce dattier, le groupe est complété par les longues feuilles, déchirées par le vent comme celles des bananiers, d'un palmier, le *Manicaria formosa*, genre qui n'est plus représenté dans la flore actuelle que par le *Manicaria saccifera*, qui croît dans les forêts inondées, à proximité de la mer, de l'Amérique tropicale.

Quittons ce groupe pour examiner les végétaux placés dans le lointain. L'arbre arrondi et isolé qui s'élève sur un promontoire, à droite, est un noyer, le *Juglans acuminata*. On connaît au moins vingt espèces fossiles de noyer, reconnaissables à leurs feuilles et à leurs noix, qui se sont parfaitement conservées; elles se rapprochent des formes américaines, et il en est qu'on ne saurait en distinguer; elles ont, par conséquent, traversé les dernières époques géologiques et ont persisté dans l'Amérique du Nord : tel est, en particulier, le noyer à feuilles cendrées que l'on cultive dans nos jardins. Les arbres à forme pyramidale qui occupent le dernier plan sont des pins (*Pinus palæstrobus*), fort voisins de notre pin du lord Weymouth (*Pinus strobus*), fort répandu dans les jardins des environs de Paris, et dont on admire de magnifiques exemplaires dans le parc du château d'Écouen. Sous ces pins sont deux rhinocéros, animaux communs dans les marais de l'époque miocène de toute l'Europe, un crocodile, et trois tapirs (*). Ces trois genres d'animaux ont leurs analogues vivants dans les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau continent.

Étudions maintenant les groupes de végétaux situés sur les côtés de la gravure. En bas et à droite, on distingue d'abord une fougère grimpante du genre *Lygodium*, dont une espèce, le *Lygodium circinnatum*, existe encore vivante dans les Philippines et les îles de la Sonde. Derrière est un buisson qui semble être une espèce de *Myrica*, peut-être le *Myrica lævigata*; mais, l'artiste n'ayant pas copié scrupuleusement la planche donnée par M. Heer dans son ouvrage sur la Suisse paléontologique, il est impossible de rien affirmer à ce sujet. L'arbre qui s'élève au-dessus ne devrait pas faire pendant d'une manière aussi symétrique à celui de gauche; c'est un érable, l'*Acer trilobatum*, très-commun à cette époque en Europe. À gauche, au-dessus du *sabal*, on reconnaît un laurier, le *Laurus primigenia*. À cette époque, il n'y avait pas moins de quarante espèces de lauriers répandues à la surface de l'Europe. De toutes ces espèces, une seule a survécu à l'époque glaciaire dans le midi de l'Europe : c'est le laurier d'Apollon (*Laurus nobilis*), arbre qui trahit son origine par sa délicatesse; car, dans le midi de la France, il périclète jusqu'aux racines dans les hivers rigoureux, tels que ceux de 1854 et 1870. À Paris, il ne résiste pas en plein air, mais il s'accommode des hivers doux et brumeux de la Bretagne. Une espèce actuelle diffère à peine de ce laurier fossile : c'est le *Phæbe barbusana* décrit par Barker-Webb, et qui forme des forêts aux îles Canaries. Dans ces îles, l'arbre miocène a persisté; il a péri chez nous. Mais une autre espèce fossile, le *Laurus assimilis* des travertins de Sézanne, est le prédécesseur immédiat de notre laurier d'Apollon, dont il ne diffère, suivant M. de Saporta, que par ses feuilles généralement plus étroites. Au-dessus de ce laurier est un cannellier, le *Cinnamomum*

(*) Voy. t. II, 1834, p. 215; — t. XVI, 1848, p. 234.

lanceolatum, qui est le type du camphrier actuel (*Cinnamomum camphora*). Le camphrier était très-répandu en Europe à l'époque miocène, depuis la Grèce jusque sur les bords du Rhin. Actuellement, il vit au Japon, dans les parties chaudes de l'Asie et de l'Afrique, et passe l'hiver dans les jardins, de Toulon jusqu'à Gênes.

De l'étude abrégée que nous venons de faire sur la flore miocène des environs de Lausanne se dégagent deux grands faits : l'un géologique, le second botanique. Le premier, c'est que les climats qui ont précédé ceux qui règnent actuellement sur la terre en étaient fort différents. A un climat comparable à celui des tropiques a succédé un climat plus froid que le nôtre, celui de l'époque glaciaire. Nous vivons dans une période de réchauffement, quoique la température soit bien inférieure à ce qu'elle était à l'époque miocène. Un grand nombre d'espèces n'ont pu résister à ces variations; elles font défaut à la flore européenne actuelle; ce sont, en particulier, les palmiers, les cannelliers et les lauriers. Toutefois, quelques espèces ont survécu, et se présentent à nous avec des modifications très-légères; tels sont le noyer à feuilles cendrées, le pin du lord Weymouth, le laurier d'Apollon et celui des Canaries, arbres fossiles encore vivants. A ceux qui se trouvent aux environs de Lausanne on pourrait en ajouter bien d'autres, et plusieurs savants contemporains ont été conduits à dire : La flore actuelle est la continuation des flores tertiaires qui l'ont précédée. La végétation forme une série continue depuis l'apparition des premières algues dans les mers des terrains les plus anciens du globe jusqu'à nos jours. Toutes les plantes qui nous entourent ne sont pas des formes nouvelles, sans liaison avec celles qui les ont précédées; ce sont des descendants d'ancêtres dont la plupart ont péri, mais dont quelques-uns se sont maintenus. Ces savants croient pouvoir affirmer une grande évolution toujours agissante, toujours féconde, mais dont les effets, œuvre d'une longue série de siècles, échappent aux regards de l'homme; car sa science date d'hier, et il ne passe que quelques instants sur la terre. Plus heureux que nous, nos descendants, profitant des travaux de leurs prédécesseurs, constateront, disent-ils, dans quelques siècles, les changements qui se seront opérés dans le climat et la végétation du globe. Quand ils disent quelques siècles, ils parlent encore d'un espace de temps équivalent à quelques secondes du cadran géologique; car c'est par milliers qu'on peut compter les siècles qui se sont écoulés depuis l'origine des terrains que nous appelons récents, par opposition à ceux dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

PERSUADER, ET NON CONTRAINDRE.

Ni le fer ni la loi n'exterminent l'erreur, car ni le fer ni la loi ne peuvent rien sur l'esprit; l'esprit seul a action sur l'esprit.

Le P. GRATY.

LE PRÉSIDENT JEANNIN.

Fin. — Voy. p. 81.

Après l'assassinat du duc de Guise à Blois, le duc de Mayenne se trouva le seul représentant de la maison de Lorraine et le chef naturel de la Ligue. Henri III écrivit de sa main à Jeannin pour lui demander « de donner conseil au dit sieur duc de se contenir en devoir, et de recevoir les offres qu'il lui faisoit pour satisfaction de la mort de ses frères. »

Mayenne, qui au premier moment se crut perdu, était d'abord disposé à accepter ces offres; mais lorsqu'il vit le

nombre et l'ardeur de ses partisans, il reprit courage, se rendit à Paris et se mit à la tête de la Ligue, avec le titre bizarre et ambitieux de *lieutenant général de l'État royal et couronne de France*.

Jeannin le suivit cette fois, entraînant à la Ligue l'adhésion du Parlement de Bourgogne. Mais nous verrons qu'au milieu des discordes civiles, l'esprit de parti ne l'égarait jamais au point de lui faire oublier les devoirs du patriotisme.

La Ligue l'envoya auprès de Philippe II pour lui demander son appui en faveur des catholiques français. En se rendant en Espagne, il passa par Marseille, que ses magistrats étaient sur le point de livrer au duc de Savoie, allié de la Ligue, dont les troupes occupaient la Provence. Jeannin blâma avec énergie une telle conduite, fit comprendre aux Marseillais que la pensée du duc de Mayenne était de s'appuyer sur l'étranger contre un ennemi commun, mais qu'elle ne pouvait être de se donner à lui et de démembrer la France. L'intervention de Jeannin eut un plein succès, et conserva à la France la ville de Marseille, que convoitaient alors le duc de Savoie et le roi d'Espagne.

En Espagne, son patriotisme n'eut pas moins à souffrir des prétentions hautes de Philippe II, demandant que sa fille fût reconnue « reine propriétaire de France. »

« Que n'avez-vous vu, écrivait-il au duc de Mayenne, » comment il se fit apporter devant moi la carte du » royaume de France; comme il y dressait les plans de » son ambition, disant : Mes provinces, mes Etats, mes » subjects, ma bonne ville !..... A ce compte, tout est » déjà pour lui, et le secours qu'il nous donne si libérale- » ment sera pour l'agrandir. » Jeannin se retrancha derrière la loi salique, et revint sans avoir obtenu du roi d'Espagne un concours sérieux.

Dans la Ligue, Jeannin était avec Villeroi pour le parti de la modération, et, après l'abjuration de Henri IV, il conseillait au duc de Mayenne de faire la paix avec le roi. Mais, malgré ses dispositions pacifiques, il restait fidèle à la cause du duc, alors même qu'elle devenait désespérée. Il était à Laon lorsque Henri IV assiégeait cette place après la prise de Paris. Jeannin s'y défendit avec énergie. On dit que le roi lui cria du bas des remparts que s'il entrerait à Laon, il le ferait pendre, et que le président lui répondit : « Vous n'y entrerez pas que je ne sois » mort, et après, je ne me soucie guère de ce que vous » ferez. »

La ville se rendit cependant, et, après la bataille de Fontaine-Française, Jeannin traita la soumission définitive du duc de Mayenne et de ses partisans. Henri IV put apprécier dans cette circonstance les qualités de son esprit et l'élévation de son caractère, et il se l'attacha. Comme Jeannin s'étonnait de ce que le roi montrât tant de bienveillance pour un vieux ligueur comme lui : « Monsieur le président, lui dit Henri IV, j'ai toujours couru après les honnêtes gens, et je m'en suis bien trouvé ! » Et il ajouta : « Celuy qui a été fidèle à un duc ne peut manquer de l'être à un roy. »

Sully ne vit pas sans quelque jalousie cette amitié du roi pour Jeannin, et se montra généralement assez malveillant pour le président, disant « qu'il avait conservé » quelque semence espagnole et ligueuse. »

La période la plus brillante et la plus glorieuse de la vie de Jeannin est celle de son ambassade en Hollande. Depuis près de quarante ans les Pays-Bas luttèrent avec héroïsme contre l'Espagne pour reconquérir leur indépendance. La France avait un grand intérêt à ne pas intervenir par les armes, et à voir cependant l'indépendance de la Hollande assurée par son influence au détriment de

l'influence espagnole. Pour atteindre ce résultat, Jeannin conduisit avec une rare habileté une longue suite de négociations délicates et embrouillées.

Jamais ambassadeur ne fut mieux choisi; ces fiers bourgeois flamands aimaient à traiter de leurs affaires avec un bourgeois comme eux, sans titres nobiliaires comme sans morgue, fils de ses œuvres, qui savait se gagner les cœurs par sa libéralité, par sa franchise d'honnête homme et sa rondeur bourguignonne. Il devint bientôt très-populaire; les Hollandais aimaient à voir « ce front eslevé et » cette grosse teste qui avoient je ne scay quoy de ro- » main qui respiroit la liberté. » Son portrait se trouvait dans toutes les maisons. Pendant son séjour en Hollande il se lia avec Barneveldt, Juste Lipse, Grotius et d'autres illustres personnages. Il y connut aussi Plancius, « grand géographe et bon mathématicien », avec lequel il aimait à s'entretenir. Plancius était convaincu qu'il devait exister un passage au pôle Nord, et, d'après ses calculs, la température devait s'adoucir à mesure que l'on approchait du pôle. Le président parla plus tard de cette idée à Henri IV, qui en fut frappé et fit équiper un bâtiment pour aller à la découverte de ce détroit inconnu. Ce fut Jeannin qui fut chargé de donner secrètement les instructions nécessaires au capitaine du navire.

Notre ambassadeur rencontra en Hollande un Français célèbre, le second Scaliger ⁽¹⁾, et il essaya de faire rétablir en sa faveur une pension qu'il avait eue autrefois. L'Estoile raconte que Jeannin lui offrit un jour une bourse renfermant mille écus d'or que Scaliger refusa par délicatesse.

Les négociations entre la Hollande et l'Espagne durèrent plus de deux ans et furent plusieurs fois sur le point d'être rompues; elles aboutirent d'abord à une trêve de douze ans, puis à une paix définitive.

Ces succès de notre diplomatie eurent un grand retentissement en France et en Europe, et jetèrent beaucoup d'éclat sur le nom de Jeannin. Lorsque, revenant de Hollande, il vint rejoindre Henri IV à Fontainebleau, celui-ci dit à la reine: « Voyez-vous ce bon homme? c'est un des plus » hommes de bien de mon royaume, le plus affectionné à » mon service et le plus capable de servir l'État. »

Une autre fois, il rendait au désintéressement du président un grand éloge, en disant: « J'ai doré bien des » gens pour cacher leur malice, mais j'ai toujours dicté du » bien du président Jeannin, sans jamais luy en faire. »

Henri IV lui demanda, à titre de service, d'écrire l'histoire de son règne, l'assurant « qu'il entendoit laisser la » vérité en sa franchise, et à l'auteur la liberté entière » de l'écrire sans fard ni artifice, et sans lui attribuer à » lui ce qui était dû à la seule providence de Dieu, ou à la » vertu d'autrui. » La préface de cette Histoire a été écrite plusieurs années après la mort du roi, et comme un pieux souvenir envers sa mémoire.

Par une étrange vicissitude, celui-là même que Henri IV destinait à être son historiographe fut chargé de procéder au premier interrogatoire de son assassin.

Marie de Médicis lui continua, pendant sa régence, la confiance que le roi lui avait accordée. Mettant l'intérêt public au-dessus de ses rivalités personnelles, il employa son influence pour faire rappeler aux affaires le duc de Sully, dont il savait reconnaître les services éminents. Après la retraite définitive de ce grand ministre, Jeannin lui succéda à l'administration des finances; mais ce n'est pas comme financier qu'il mérite d'appeler l'attention; son nom vivra dans l'histoire comme celui d'un diplomate habile, d'un homme d'État dévoué, qui, pendant plusieurs règnes, a exercé une influence considérable dans les af-

fares de son pays. On considère ses négociations comme un des monuments les plus remarquables de l'histoire diplomatique des temps modernes. Elles ont été imprimées pour la première fois en 1656, et l'ont été plusieurs fois depuis; la meilleure édition est celle de Petitot, dans la collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France.

Au point de vue littéraire, ses œuvres ont peu de valeur; sa phrase longue, entortillée et pesante, fatigue souvent, bien que cette langue du seizième siècle, pleine de jeunesse et de sève, nous charme encore par un accent de bonhomie qui lui est propre.

Il aimait les gens de lettres, et se montra plus favorable que beaucoup de ses contemporains à la liberté d'écrire.

« Il étoit accoutumé, dit Saumaise, de faire préparer » tous les ans un dîner magnifique où tous les gens de » lettres qui avoient pension du roi étoient invités. Après » une conversation pleine de civilités, il les exhortoit de » continuer dans le service du roi et du public, et leur » faisoit payer leurs pensions comptant; les priant de ne » luy rendre aucune visite, sachant que le temps étoit pré- » cieux aux personnes de leur profession, et qu'il se tien- » droit plus leur obligé, les sachant dans leur cabinet, que » s'il les voyoit tous les jours à sa porte. »

Le président avait sans doute connu Charron ⁽¹⁾ pendant son séjour à l'Université de Bourges; lorsque ce disciple de Montaigne fit paraître son livre *De la sagesse*, il fut très-vivement attaqué. Jeannin prit le livre sous sa protection, et, après l'avoir examiné, dit haut et clair « que » ces livres n'étoient pour le commun et bas étage du » monde, qu'il n'appartenoit qu'aux plus forts et relevés » esprits d'en faire jugement, et qu'ils étoient véritable- » ment livres d'État. » Grâce à son intervention, la seconde édition put paraître après la mort de Charron, mais cependant avec des corrections.

Jeannin eut un fils et une fille. Son fils, le baron de Montjeu, fut tué en duel, et l'on raconte que le jour même de ce tragique événement, Jeannin, surmontant sa douleur avec une énergie stoïque, siégea comme d'habitude au conseil.

Sa fille épousa M. Castille, homme de luxe et de faste qui tenait alors le magasin des *Trois Visages* dans la rue Saint-Denis, et qui fut depuis duc et ambassadeur. Le président laissa tous ses biens à sa fille, à condition que l'aîné de ses enfants porterait le nom de Jeannin.

Il mourut en 1622, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, au moment où il se disposait à se retirer près de sa ville natale, dans sa terre de Montjeu. Le château qu'il avait fait construire en 1610 existe encore: c'est une belle et solide construction, élégante dans ses proportions, mais sans prétentions artistiques et sans sculptures. Sa situation est des plus belles; il est situé sur une montagne, où l'on voit deux étangs qui ont la grâce et la limpidité des lacs suisses, au milieu de magnifiques futaies consacrées autrefois à Jupiter après avoir été un sanctuaire des Druides, et dont les ombrages ont conservé, à travers le temps, quelque chose de gaulois et de mystérieux. De la terrasse l'œil se promène sur de riantes montagnes boisées et quelque peu sauvages; à l'horizon on aperçoit aujourd'hui les fumées du Creuzot qui se mêlent avec les nuages.

C'étoit bien la retraite qui devait convenir au président Jeannin, et comme Montjeu est éloigné de la ville et que le chemin pour y aller est fort escarpé, il disoit « que ses » amis sauroient bien venir le chercher là, et qu'il n'avoit » que faire des autres gens. »

Ce ne fut pas la seule construction qu'il fit élever, car, tout en conservant une grande simplicité dans ses goûts et ses habitudes, il eut la manie de « bastir et de débas-

⁽¹⁾ Voy., sur les Scaliger, t. VI, 1838, p. 45; — t. XII, 1844, p. 279.

⁽¹⁾ Voy., sur Charron, t. XVIII, 1850, p. 295.

tir. » C'était un goût de son siècle ; jamais on ne bâtit autant et mieux qu'à cette belle époque de la renaissance où il était né. Jeannin s'accusait lui-même de son penchant pour construire, « dont je ne puis, dit-il, alléguer nulle » excuse, sinon que j'ai suivi mon inclination. »

Et il ajoute, avec une bonhomie naïve qui peint mieux que tout ce que nous pourrions dire l'élévation et la noblesse de cet homme antique : « Ce défaut doit être excusable, attendu qu'en toute autre chose j'ai été fort modeste et du tout exempt de vanité, et que, laissant à ma

» fille moins de bien, je lui laisse plus d'honneur, et des » biens auxquels Dieu mettra sa bénédiction, puisqu'ils » ont été acquis loyalement et sans corruption. »

ORPHÉE.

Parmi tous les triomphes de la Musique et de la Poésie que M. Paul Baudry a pris pour sujets de ses brillantes peintures dans le foyer du nouvel Opéra, celui d'Orphée,



Orphée, peinture décorative du foyer de l'Opéra, par M. Paul Baudry. — Dessin de Sellier.

vainqueur de la nature sauvage et vainqueur de la mort, est celui qui montre le mieux leur puissance.

Toutel'histoire d'Orphée n'est, à vrai dire, dans la fable antique, que le symbole, singulièrement expressif et paré de toutes les grâces que les Grecs savaient mettre dans leurs récits, de cette puissance qui s'exerce sur la nature entière, dompte les âmes, et survit à celui qui en a été pour

un temps le sonore et fragile instrument. Orphée était, disait-on, le fils de la muse Calliope et le favori d'Apollon. Ses chants étaient si doux et si pénétrants, que rien ne leur pouvait résister. Ce n'étaient pas seulement les hommes, mais aussi les animaux, qui en ressentaient l'influence. Les oiseaux pour l'écouter suspendaient leur vol à travers les airs ; les poissons quittaient les profondeurs des eaux ; les

bêtes féroces sortaient de leurs antres et de leurs forêts, et venaient ramper à ses pieds; les arbres mêmes à la rude écorce et les rochers qui paraissent insensibles s'émouvaient à sa voix; lorsqu'il chantait, les ruisseaux coulaient plus doucement et les nuages glissant dans le ciel se diaphraient de plus vives couleurs. Orphée perdit Eurydice, son épouse tendrement aimée, et, dans son désespoir, il trouva des accents plus pathétiques encore que ceux qui avaient entraîné l'univers sur ses pas. Pour la revoir, il osa descendre au séjour des morts: les ombres errantes accoururent aux sons de sa lyre; Cerbère, le chien à triple tête qui garde l'entrée des enfers, cessa d'aboyer et de mordre; la roue à laquelle est attaché le malheureux Ixion s'arrêta; les impitoyables Furies elles-mêmes s'apaisèrent. Pluton et Proserpine permirent à Eurydice de retourner avec lui vers la lumière; mais Orphée ne devait pas jeter un seul regard sur Eurydice avant d'être revenu sur la terre. Il se soumit à cette loi avec joie, et, suivi par celle qu'il venait d'arracher à la mort, il s'avança silencieusement dans la voie ténébreuse. Il n'avait plus que quelques pas à faire, et déjà le soleil qui éclaire les vivants commençait à dissiper l'obscurité: son impatience de revoir Eurydice ne put alors se contenir, il se retourna; mais il ne vit plus derrière lui qu'un pâle fantôme qui s'évanouit aussitôt, et n'entendit la voix de celle qu'il aimait que pour recevoir d'elle un dernier adieu. Sept mois entiers Orphée demeura assis sur les rives du Strymon, où il avait vu disparaître Eurydice, plongé dans sa douleur et évitant le commerce des humains; puis, fuyant tout contact avec eux, il gagna les solitudes sauvages du mont Rhodope et de l'Hæmus. Mais il y fut poursuivi par les femmes de la Thrace, servantes de Bacchus, dont il avait méprisé le culte grossier, lui, serviteur du dieu de la lumière et de la poésie. Les bacchantes, dans la fureur de l'orgie, par laquelle elles célébraient leur dieu, l'immolèrent et déchirèrent son corps. Sa tête et sa lyre, entraînées par les flots de l'Hébrus, furent longtemps agitées par les vagues, jusqu'à ce qu'elles furent poussées enfin vers l'île de Lesbos et recueillies par ses habitants. Depuis ce moment, l'île éolienne devint une terre féconde en poètes et en musiciens, et à Antissa, où était son tombeau, les rossignols chantaient plus doucement qu'en aucun lieu du monde.

Ces accents inspirés du chanteur de la Thrace,
Qui tenaient l'univers sous leur charme arrêté,
Les monstres des forêts entraînés sur sa trace,
Les vents même enchaînés et muets dans l'espace,
Les torrents suspendant leur flot précipité,

Ils vivent: immolé dans l'ivresse sanglante,
Quand il rendit au ciel son souffle harmonieux,
Le fleuve qui portait sa tête palpitante
A pris pour le venger une voix éloquente
Qui répète sa mort aux échos furieux.

Quand sa lyre toucha les rochers d'Éolie,
Elle rendit encore un son mélodieux:
La solitude alors de sa voix s'est remplie;
Les flots qui l'ont brisée et l'ont ensevelie
Y murmurent toujours dans la langue des dieux.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Suite. — Voy. p. 85, 90, 98.

30 août.

Eh! mon garçon, te voilà depuis deux jours en voyage avec ton père et ta mère; car pour te consoler de n'être pas allé chez les la Luzernière, ton père a voulu te faire faire, à huit lieues de chez vous, un voyage à la mer. Vous êtes là chez de vieux parents pas très-gais. Le mari, an-

cien juge, a soixante-quatorze ans; la femme en a quatre-vingts. Mon père affirme que ces vénérables parents ont été autrefois très-avisés et très-spirituels; mais... Allons, allons, respect à la famille!... Oui, voilà que tu les respectes, c'est très-bien; mais, ô mon Dieu! que tu t'ennuies! Si du moins tu avais le temps de te promener à ton aise au bord de la mer!... Mais pas du tout! il faut être là pour le déjeuner, et le déjeuner dure de onze heures à trois heures. Et puis, à cinq heures, c'est le dîner, et le dîner ne finit plus. On prend le café ou le thé à huit heures. Ma tante alors se retire, et tout le monde suit, chacun avec son bougeoir. C'est un spectacle que de voir dans le corridor et dans l'escalier la lente et longue procession. En avant, avec son bougeoir, c'est la bonne de ma tante, puis ma tante tenant aussi sa lumière; elle monte appuyée sur la bonne. Après elle un domestique (toujours avec la bougie) et le grand-oncle portant aussi le petit luminaire. Ta mère suit, puis ton père, et puis toi, mon cher. Tout cela ne te divertit pas, pauvre enfant; mais que te faut-il donc? N'ira-t-on pas pour toi réveiller la princesse Schéhérazade et lui dire: Venez, princesse, conter à monsieur qui s'ennuie un de ces beaux contes que vous contez si bien.

1^{er} septembre.

Nous sommes rentrés hier au logis. Mon père est reparti en voyage pour une instruction judiciaire. Ma mère, tout à fait rétablie, a fait entrer sa bonne chez une vieille dame du pays. Mon père, en partant ce matin, m'a recommandé de prendre un peu part aux soins du ménage, ce que je fais. J'ai nettoyé les chaussures, scié du bois, puisé de l'eau, brossé les habits; ma mère a été très-contente. Dans l'après-midi, je me suis promené un peu au bord de l'Amblette, en faisant la chasse aux libellules et en herborisant. Je veux décidément me remettre à la botanique.

4 septembre.

C'était un pressentiment qui me faisait, il y a trois jours, me remettre à la botanique. En effet, le médecin de Martincourt, M. Marquésy, et sa fille, M^{lle} Charlotte Marquésy, sont venus hier passer la journée chez nous; il s'en est fallu de bien peu que je ne fusse plus de force à causer avec M^{lle} Charlotte, car, depuis notre dernière conversation, elle a poursuivi cette étude attrayante. Heureusement, j'avais ces deux jours-ci un peu revu dans la bibliothèque de mon père la botanique de Marquis, car j'eusse été battu. Ma mère a été pleine d'attentions charmantes pour M^{lle} Charlotte; quelle bonne femme que ma mère!

6 septembre.

Je me suis remis aux poètes ces deux jours-ci, et voilà que j'ai commis (ô mon Dieu!) ma première pièce de vers.

— Il n'y a peut-être pas un très-grand mal à ça, mon garçon; mais, au moins, ne va pas t'aviser de montrer tes vers à personne.

— Oh! monsieur mon mentor intérieur, soyez tranquille, on ne les montrera pas.

— A la bonne heure! mais si tu te remettais un peu au latin, à l'anglais? si tu repassais un peu ta géométrie et un peu ton algèbre? Voici les vacances plus d'à moitié... il ne serait pas mal de préparer sa rentrée au lycée.

8 septembre.

J'ai donc refait, depuis deux jours, du latin, de l'anglais, de l'algèbre, etc.; mais aujourd'hui, mon père m'a fait lever dès cinq heures du matin pour aller avec lui aux Catelliers. Partis à six heures de la maison, nous ne sommes arrivés aux Catelliers qu'à dix heures. Nous avons déjeuné au *Plat d'argent*, entourés de tous les dieux de

l'Olympe. Je voudrais bien savoir à quel temps remonte le papier peint dont est tapissée cette salle d'hôtel. Mon père croit que cette antiquité mythologique remonte au Directoire. Nous avions devant nous un Vulcain qui nous a rappelé l'éclat de rire d'Homère quand le pauvre dieu fait sa fameuse dégringolade. Le spectacle de cet Olympe grotesque nous a mis en gaieté pour toute la journée. Mon père est allé après le déjeuner s'occuper de l'enquête pour laquelle il était allé aux Catelliers, et puis je suis resté seul à visiter les curiosités locales. La plus importante de ces curiosités est, je crois, une vieille maison en bois du quinzième siècle, habitée actuellement par un modeste filassier, mais qui, jusqu'au commencement du dix-huitième, servit de résidence à messieurs les baillis. Cette maison est ornée de sculptures amusantes par leur gaucherie même... Les artistes n'ont représenté dans ces sculptures que des scènes empruntées à la réalité; mais quels personnages de fantaisie ! il y a là des hommes, des femmes, des chevaux, des moutons, etc., comme on n'en a jamais vu,

Animans inconnus aux quatre facultés.

Mon père a été pris jusqu'au soir par son enquête, si bien que nous avons dû dîner encore au milieu des dieux, et revenir à la nuit. Mon père trouve d'ailleurs, et je trouve comme lui, qu'il est très-agréable de courir la campagne, les vallées et les bois par une belle nuit d'été. Nous avons eu dans la vallée des effets de brouillard et de clair de lune admirables.

10 septembre.

Latin, anglais, géométrie; un peu de promenade avec ma mère : voilà comment se sont passés ces deux jours.

11 septembre.

Je suis resté toute la journée aujourd'hui dans la bibliothèque de mon père, où je n'ai pas beaucoup lu, mais où j'ai ouvert, regardé et un peu parcouru beaucoup de volumes. Parmi les livres ainsi parcourus, je dois citer les *Plaidoyers et œuvres diverses de Monsieur Patru, de l'Académie française*, un gros volume de 984 pages, imprimé à Paris, chez Sébastien Marbre Gramois, imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques, aux Cigognes. MDCLXXX.

Je ne connaissais Patru que par ces vers de Boileau :

Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru;
Cotin à ses sermons traînant toute la terre. . .

J'ai jeté les yeux sur quelques-uns de ces plaidoyers, très-bien écrits, très-intéressants et pleins d'éloquence.

J'en ai parlé le soir à mon père, qui m'a dit qu'en effet Patru avait été un orateur d'un très-rare mérite et digne d'être plus connu qu'il ne l'est.

J'ai parcouru encore un autre livre que je me propose bien de lire tout entier. En voici très-exactement le titre : « Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air, contenant l'explication des causes de divers effets de la nature, qui n'avoient point été bien connus jusqu'ici, particulièrement de ceux que l'on avoit attribuez à l'horreur du vuide; par Monsieur Pascal; seconde édition. A Paris, en la boutique de Charles Savreux, chez Guillaume Desprez, au pied de la tour de Notre-Dame, du côté de l'Archevêché. MDCLXIV. »

J'ai lu dans ces deux traités, avec un très-vif intérêt, toute l'histoire de la découverte de la pesanteur de l'air.

J'avais bien d'autres livres encore à citer; mais voici que l'on m'appelle...

12 septembre.

Ton père t'a dit ce matin que tu ne lui paraissais pas assez préoccupé de la rentrée des classes, et que tu t'ex-

posais fort à ne pas conserver tes bonnes places de l'année dernière. Après ce petit discours parfaitement mérité, tu t'es remis au travail (mais d'assez mauvaise grâce, conviens-en). Tu n'as pas mal employé ta journée néanmoins. Mais à tes exercices ordinaires de latin, d'anglais, de géométrie et d'algèbre tu as joint un peu de géographie et d'histoire de France.

13 septembre.

Aujourd'hui, dès six heures du matin, l'excellent garde-pêche, M. Rieux, est venu me prendre pour faire avec ses enfants une promenade en barque. Nous avons redescendu le cours de l'Amblette jusqu'à la Seine, que nous avons remontée jusqu'à l'île aux Rats. C'était une navigation de plus de six kilomètres pour l'aller seulement. Nous avons fait dans l'île aux Rats une superbe collation, composée de pain et des prunes d'un prunier dont nous avons acheté la récolte à un bossu qui habite l'île lui tout seul avec sa femme, deux vaches et un grand vilain chien de montagne. Ce bossu, qui a de l'esprit comme beaucoup de bossus, a voulu, en mémoire de Robinson auquel il se compare, donner à son chien le nom de Vendredi. Il nous a conté, pendant que nous mangions ses prunes, toutes sortes d'histoires très-drôles. Il y a dans une autre île voisine (l'île aux Oies), nous a-t-il dit, quatre habitants qui n'ont d'autre occupation que la pêche, et qui n'en ont pas moins contre lui une vieille rancune; contre lui? Non; mais contre l'île aux Rats, car personnellement il ne leur a jamais rien fait; seulement, c'est une tradition invétérée dans les deux îles que les habitants de l'une détestent les habitants de l'autre. Cela vient, dit-on, de ce que, voilà déjà bien longtemps, un vacher de l'île aux Rats dérangerait la boutique (boîte à poisson) d'un pêcheur de l'île aux Oies... Heureusement le fier bossu, avec sa femme, avec quatre fusils et son chien Vendredi, est, dit-il, en état de résister à une invasion des habitants de l'île aux Oies, si jamais ils tentaient une descente sur son territoire.

Après avoir parcouru l'île aux Rats dans toute son étendue, les enfants du garde-pêche et moi, armés de frondes (comme les anciens habitants des îles Baléares), nous avons fait la chasse aux campagnols ou rats d'eau, premiers habitants de l'île; mais, en plus de deux heures, nous n'en avons pas même attrapé un. Rien de plus amusant que de les voir, aussitôt que nous les ajustions, rentrer dans leurs trous à rats. Et puis, un instant après, ils reparaissent nous faisant des grimaces. Dans une espèce de petit golfe, M. Rieux nous a montré une jolie famille de poules d'eau; mais il ne nous a pas permis même de les effrayer.

En revenant vers l'Amblette, nous nous sommes livrés aux plaisirs de la natation. Nous nous sommes essayés à qui traverserait le plus vite la Seine, et c'est moi qui suis arrivé premier. Le temps a été magnifique toute la journée, et vraiment à souhait pour cette cavalcade nautique.

La suite à la prochaine livraison.

L'ENFANT.

L'enfant naît avec le goût d'observer et de connaître. La vie intérieure n'étant pas encore éveillée en lui, il appartient entièrement aux phénomènes du monde qui l'entoure : tous ses sens sont ouverts; tous les objets que son regard ou que sa main rencontre l'attirent, l'attachent, le ravissent. Sa faculté d'attention s'épuise vite, mais elle se renouvelle sans cesse. Encore, encore, est le mot expressif qu'il répète incessamment à ceux qui lui donnent une explication ou qui lui racontent une histoire. Il a des trésors de confiance aveugle et de défiance naïve. Pour peu qu'on manie avec habileté, disons mieux, avec bonté, les

déliés ressorts de son intelligence, on peut lui faire suivre le fil d'une démonstration, d'un raisonnement, d'une idée. Dès qu'il est arrêté, il questionne; et, de question en question, il arrive à pénétrer, dans la mesure de ses forces, le fond des choses. — A ce goût d'observation, l'enfant joint le besoin inné de l'activité. Ce n'est pas assez qu'on lui montre les objets; il faut qu'il les touche, qu'il les manie, qu'il se les approprie. Voyez-le dans ses jeux. « Les jeux des enfants, dit Montaigne avec un sens profond, ne sont pas jeux, et les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions. » Au besoin, ils briseront l'objet qui les amuse pour en connaître le secret. L'enfant ne détruit, d'ailleurs, que pour essayer de rétablir. Il se plaît à construire, et ses constructions sont parfois merveilleuses de rectitude et de grâce : il est naturellement géomètre et artiste. Il a, par-dessus tout, une inépuisable fécondité d'invention; il fait, défait, refait : c'est un créateur. — Enfin, le dernier trait qui le caractérise, c'est qu'il n'aime pas à se sentir comme

perdu dans la foule. Il a un vif sentiment de sa personnalité; il veut avoir sa place à lui, son occupation à lui, son maître à lui. Admirable ressource, pour celui qui saura faire sortir de ce sentiment l'idée instinctive de la responsabilité morale et la première notion de la distinction du bien et du mal. (1)

UN DESSIN D'ALESSANDRO VITTORIA.

Il y a toute une classe d'artistes qu'on ne saurait apprécier hors du pays où ils ont vécu. Vittoria est de ce nombre; ce fut un sculpteur élégant, un ornemaniste ingénieux et fécond. Malheureusement peut-être pour sa renommée, son œuvre se trouve en grande partie comme absorbée dans les grandes conceptions de Jacopo Sansovino, son maître, et des deux éminents architectes Palladio et San-Michele. Sa personnalité cependant se dégage quelquefois. Sa décoration de l'escalier d'or et les stucs de la



Fac-simile d'un dessin d'Alessandro Vittoria, appartenant à M. Chevignard et reproduit par lui.

chambre dite des Quatre-Portes, au palais ducal de Venise, dénotent un talent capable de se passer de toute direction et de suffire à la conduite d'un vaste ensemble. On lui attribue généralement l'ordonnance de la chapelle du Rosaire dans l'église des Saints Jean et Paul (Sanzanipolo). Les sculptures de l'autel sont de sa main; malgré les ravages du funeste incendie de 1866, qui détruisit le saint Pierre martyr du Titien (1), il apparaît sur ces marbres éclatés une grâce svelte unie à une telle entente des lois du bas-relief, que nous n'hésiterions pas à proclamer leur auteur le Jean Goujon de l'Italie du Nord, si nous ne craignons ce que de semblables comparaisons présentent le plus ordinairement de forcé et de trop absolu.

Vittoria, né à Trente, dans le Tyrol italien, en 1525, mourut à Venise en 1608. Cette longue carrière de quarante-trois ans semble s'être écoulée presque entièrement sur le territoire vénitien.

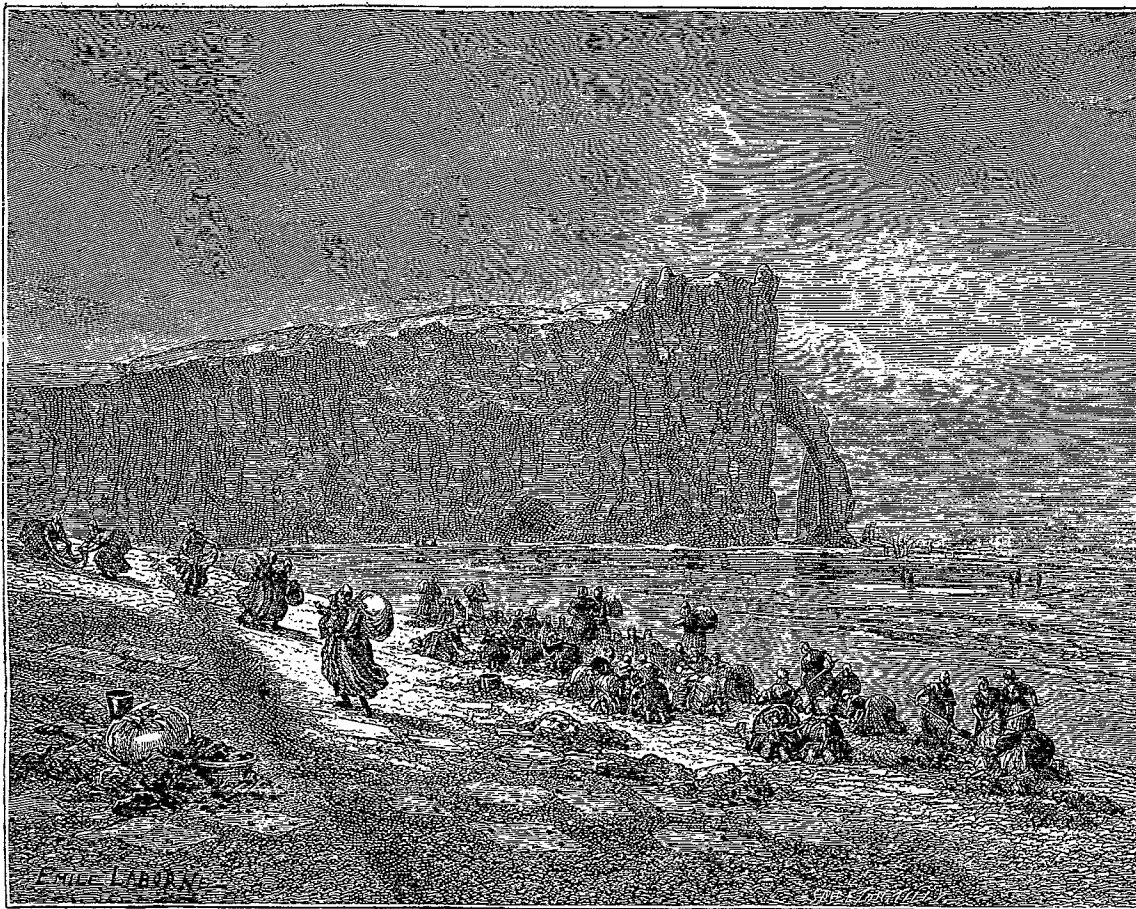
Outre les importants travaux de Vittoria au palais du-

cal, il faut citer encore ceux du tombeau d'Alessandro Contarini, procureur de Saint-Marc, monument édifié en 1555, par San-Michele, dans l'église Saint-Antoine de Padoue. Une Thétis et deux figures de captifs forment la part de l'artiste, qui a signé cette fois en véritable statuaire : *Faciebat Alexander Vittoria*. — La réputation du maître s'étendit rapidement, puisque Vasari, dans sa seconde édition de 1568, le cite avec honneur parmi les membres de l'Académie florentine du dessin.

Le projet de fronton que nous avons reproduit nous paraît attribué avec raison à Vittoria. Le style en est complètement vénitien, et ces allégories de la Vigilance appuyée sur un coq, de l'Activité tenant en main un sablier et un éperon, dominées l'une et l'autre par une sorte de Cérès à la gerbe emblématique, devaient décorer peut-être, dans la pensée de l'artiste, l'entrée de quelque *uffizio* préposé aux approvisionnements de la sérénissime république.

(1) M. Gréart, membre de l'Acad. des sciences morales et politiques.

LA LÉGENDE D'ESTRETAT.



Les Laveuses d'Étretat. — Dessin d'Émile Laborne.

I

En remontant bien plus hault que mémoire d'homme, il y avoit haine invétérée et guerre ouverte entre les gens de Cricquetot, lesquels cultivoient le dos de la plaine, et ceux de Estretat, lesquels vivoient en la vallée, sur le bord de la mer. Injures graves, sévices, coups, blessures et morts d'hommes, chascune des parties pouvoit tels griefs à la face de l'autre jecter, et croyez qu'ils n'y manquoient guère, soit à propos, soit hors de propos. La cause de ceste haine? Je ne scaurois la dire, parce qu'elle n'est point venue jusqu'à ma connoissance. Ce que je scay, c'est qu'elle étoit aigre et envenimée, comme le sont, et le seront toujours, haines qui naissent entre frères, ou parents, ou gents de même sang et de même origine. J'ajouterai, sans plus m'estendre sur ce sujet, que d'autant plus furieusement se haïssoient nos gens, que nul d'entre eux n'eust pu dire à propos de quoi il haïssoit l'autre.

Les choses estant comme j'ay dict, il y eut une espouvantable sécheresse sur tout le plateau de Caux. Ce fut, si je ne m'abuse, vers le temps où le roy François, premier du nom, perdit tout, fors l'honneur, par delà les monts.

II

Mares et citernes estoient à sec; et les puits, je dis même les plus profonds, ne donnoient plus que de la boue. Les hommes, il est vrai, trouvoient bien encore quelque reste de cidre en cave, pour estancher leur soif, encore touchoit-il à sa fin. Mais les povres animaux tiroient la

langue de la longueur d'un demi-pied de roy; et furent vus en maint endroit, vaches et chevaux se coucher sur le sol, pour y périr de male mort, comme Virgilius Maro dit que arriva à l'occasion de la grande peste bovine, laquelle il a narrée bien mignonement et par le menu.

Lors, les gens de Cricquetot tinrent conseil entre eux; les plus avisés et les plus sages furent d'avis qu'une seule chose estoit à faire au point où le mal en estoit venu; à sçavoir : se despoiller de tout humain orgueil, envoyer quelqu'un à ceulx de Estretat, et obtenir d'eulx par humbles soumissions et satisfactions, telles qu'il leur plairoit imposer, l'accès de leur belle rivière. Quelques-uns s'estant rescriés, et ayant dict avec colère que tant mieulx valoit eux tretous mourir de soif que s'en aller baisser la creste devant ces meschants mangeurs de febves de marais, il leur fut respondu, par un nommé Lesneval, qui estoit homme de sens et de grand courage, que de la décision à prendre despendoit non-seulement leur vie à eulx, mais celle de leurs femmes et petits enfants. « Quant est de moi, dict-il en manière bien virile et bien naïve, je ne crains point la mort, et l'ay prouvé quand il convenoit le faire. Encore faut-il, quand on meurt, mourir pour une juste et valable cause, et celle-ci ne l'est point à mon avis. Convient donc, tousjours à mon avis, en un tel estrif, et chose si précieuse que la vie des nostres estant en jeu, que la haine séculaire esmousse sa pointe, et que l'orgueil baisse la creste. J'ay dict! »

III

« Fi! le couard! grommela un grand malauctru; je, quant

est de moi, tiendrois au moins jusqu'au bout, pour sauver l'honneur ! » Mais le grand malauctru trouva, comme dict le commun proverbe, forgeron pour luy river son clou. Il reçut premièrement une belle poussée de ceux qui autour de luy estoient assis, et fut honni de toute l'assistance pour avoir appelé couard un homme dont le courage étoit à cent, que dis-je ? à mille piques au-dessus du sien. En second lieu, il se trouva là quelqu'un qui le connoissoit bien et qui paracheva l'ouvrage commencé par les autres, et le des-pluma de toutes ses plumes de fanfaron. « Il parle bien à son aise de mourir de soif, dict l'autre, lui qui a plus de cidre en cave à lui seul que nous tous réunis. Serions défunct depuis bel âge, qu'il boiroit encore à sa soif. Il peut alégrement parler de mourir, vu que tout son faict seroit de mourir par procuration, c'est à sçavoir en regardant mourir les aultres ! Ou bien peut-être espère-t-il vendre son cidre aussi cher que de l'or potable ; car je le soubçonne de faire quelque peu l'usure. » Là-dessus, il y eut une grande huée contre le grand malauctru, qui, à travers les horions, s'enfuit aussi malmené que le geai de la fable.

IV

Tout d'une voix fut eslu Lesneval pour porter parole au nom de tous, et lui fut baillée commission en bonne et due forme : 1^o qu'il apaisast la colère des gens de Estretat, 2^o qu'il obtint l'accès de la rivière, sans rien payer, si faire se pouvoit, et, si force estoit de financer, en payant le moins que l'on pourroit.

Les Cricquetotois ne doutoient pas que leur requeste ne fust finalement accueillie, présentée par un tel homme, renforcée de belles flatteries et humbles soumissions, avec l'argent au bout, lequel ils jugeoient estre argument sans réplique. On les vit donc, hommes, femmes, et jusqu'aux petits enfants, se mettre en queste de tous les vaisseaux propres à puiser l'eau, à la contenir, et à la transporter du val en la plaine. Les hommes rouloient fusts de toute figure et de toute contenance ; tonneaux, tonnelets, cuves et cuveaux ; les femmes tenoient en main breusses, brocs, dames-jeannes, marmites et chaudrons. Et pour qu'il fust dict que chascun, en ce commun besoiin, avoit besoigné à la mesure de ses forces, les petits enfants trinqueballoient le pot au lait, pour rapporter à boire au petit chat de la maison. Ils s'arrêtèrent en cest équipage, sur la hauteur, à l'orée du val, attendant avec grande impatience que Lesneval eust parlé, et que le signal leur fust donné d'en bas de dévaler vers la rivière.

V

Ceux d'en bas, avertis par leurs espies et éclaireurs, s'estoient rassemblés tous, et se tenoient en fière contenance, armés de bastons, d'espieux, de gros tribards, de faux, de fourches-fières et aultres ferrements hostiles.

Eulx ainsi rangés en face des aultres, fut vu Lesneval dévaler d'un bon pas, agitant cependant en l'air un pennon blanc, la couleur blanche estant signe de paix chez toutes les nations.

Sur l'heure fut eslu par les Estretatois, pour recevoir Lesneval, ou plutôt pour le contrecarrer, le plus meschant homme, le plus violent en paroles et en actes, le plus amer en dérision, qu'ils purent trouver parmi eux, et ils avoient de quoi choisir. Son nom estoit Croquevielle. Il avoit perdu l'œil senestre en un cabaret du territoire de Cricquetot, où il estoit allé boire par bravade, après quoi il avoit vilainement outragé l'hôtelier et déclaré qu'il bouteroit, pour payement de son escot, le feu à la maison pour faire rostir la maisonnée, par avance d'hoirie sur le feu d'enfer, lequel revenoit de droict à tous ceux de Cricquetot. Il reçut pour salaire de son offense un horrible coup de broc sur

l'œil senestre, et dut se juger encore bien heureux d'en estre quitte à si bon compte ; car aucuns Cricquetotois, ayant ouï l'offense, le poursuivirent jusqu'à la limite des deux pays, jurant qu'ils rapporteroient sa peau pour en orner la maison commune.

VI

Lesneval ne prit nulle peur de la vue de ce mécréant, et parla très-bien, comme parle tout homme qui sent que sa vie, et mieulx que cela, celle des siens, est suspendue à sa langue. D'ailleurs, outre qu'il estoit bien disant par don naturel, nécessité, mère de tous les arts, lui enseigna sur l'heure, et ce qu'il falloit dire, et comment il le falloit dire. Croyez qu'il eust tiré des larmes d'une roche. Mais nulle roche n'est si dure que le cœur d'un homme meschant, et la puissance de l'orateur est en défaut quand le juge est prévenu. A tous ses arguments, l'autre ne respondoit que par des remuements de teste, des froncements de sourcils, et d'injurieuses prosopopées.

Quand Lesneval remontra avec une douceur remplie de dignité que son peuple grièvement se repentoit, et par son ministère faisoit amende honorable, ce meschant répondit rudement : « Oyez les beaux cornemuseux et le beau repentir. Vous me rappelez un mien ami qui fut pendu hault et court pour ses haults faits. Il se prit à crier, ayant la hart à l'entour du col : « Mes bons messieurs, je me » repens, je mènerai dores en avant la vie la plus édifiante ; » éloignez seulement ceste vilaine chorde. — Trop tard » pour ceste vie, ce lui dit-on ; mais console-toi, te voilà » tout préparé pour l'autre. » — Autant nous vous en disons. Amende honorable ! c'est, par ma foy, bientôt dit. Mais, est-ce un mets propre pour des seigneurs comme nous ? Point, point ! remportez ceste viande creuse, et vous en nourrissez.

VII

Entendant cela, Lesneval fut en grande angoisse ; mais il pensa, en homme de cœur, qu'il lui falloit se montrer digne de la confiance que les siens avoient en lui placée. Adonques, il fit voir, que l'eau défailant en un pays, tout défailloit à la fois. Plus d'eau, plus de bétail pour labourer et remplir les différents offices d'agriculture, plus de moissons pour l'an prochain ; famine sans faulte, à supposer, ce qui n'estoit point, que l'on pust traîner jusque-là. Ils seroient donc tous réduits à la besace, n'estoit-ce pas peine déjà suffisante pour leurs fautes passées ?

Le meschant, là-dessus, fut ouï de tous braire ceste tant payenne response : « Non, non, la peine n'est point en proportion du mal que vous nous avez fait ou souhaité. Si vous estes altérés d'eau, si sommes-nous altérés de vengeance. Tenez, pourtant, je suis bon prince, rendez-moi seulement mon œil senestre, et puis après parlerons. »

VIII

« Si les choses humaines ne vous esmeuvent, reprit le pauvre Lesneval, que du moins les choses divines vous touchent. Voyez nostre estat. Plus d'eau pour baptiser ceux qui entrent en ce monde, et pour bénir ceux qui en sortent ; plus d'eau pour le saint sacrifice de la messe ! »

L'impie répondit : « Il n'est point, en toute cette rhétorique, question une seule fois de mon œil senestre. Compère, descendez de ces hauteurs théologiques où je ne saurois vous suivre ! Hein ! voulez-vous point me le rendre, cest œil tant préteux, et qui me faict tant faulte, lorsque j'entre en délibération de m'esmouvoir et de pleurer ? »

Les badaults rirent de ceste pièce d'impiété, sauf quelques bonnes femmes, qui s'indignèrent tout bas et protestèrent en cachette.

Lesneval continua, contre vent et marée : « Plus d'eau pour la cuite du pain et des plus communs aliments ; c'est supplice de chaque jour, et déjà maintes maladies sont sorties de là. Nous n'avons plus rien que du cidre pour nous préserver de la mort, et encore les fusts commencent-ils à sonner creux. — Voilà, dict Croquevielle, le plus beau de ton discours. Si vous n'êtes plus séparés de la mort que par quelques meschantes pintes de cidre, buvez double, mes amis, et franchissez-moi vite ce détroit, qui seul vous sépare de l'éternelle béatitude. »

Là encore, les aultres meschants applaudirent. Mais Dieu qui voit et ouït toutes choses, et toutes choses conserve en sa mémoire, prit note de ces mauvaises paroles, avec ferme propos de les asprement punir à son heure.

IX

— C'est donc notre mort que voulez, reprit Lesneval, la pâleur de l'indignation sur son visage.

— Il se pourroit.

— Ne vous soubvient-il qu'il a été dict : Homicide point ne seras.

— Homicides point ne serons, puisque par la soif seule serez réduits en l'estat que méritez.

— Homicides serez, sinon de fait, du moins de consentement.

— Amen ! dict l'impie à voix haute et claire ; et croyez bien que le plus tost sera le mieulx.

— Je me jette à vos pieds ; je mets le genoil en terre ; ne serez-vous esmu de voir en ceste posture un suppliant à barbe grise ?

— Par mon œil senestre, exclama Croquevielle, quand tu auras genoil en terre, tu seras plus court d'une coudée, mais c'est tout ce que tu y auras gagné. Que me viens-tu corner de barbe grise ? En un suppliant comme en un ambassadeur, je ne considère de quelle couleur il a le poil, mais quelles bonnes raisons il m'apporte ; les tiennes ici ne font que blanchir.

Pour qu'il ne fust pas dict qu'il avoit désespéré avant d'avoir tout tenté, Lesneval ploya le genoil. Alors Croquevielle, en dérision manifeste des sacro-saints rites de chevalerie, lui bailla par le travers des omoplates un coup véhément de son baston, et dit en nasillant :

— Je te fais chevalier de l'ordre de la Grand'Soif. Ça, relève-toi, chevalier, et soyons amis comme devant, je veux dire comme sont amis de toute éternité les chiens et les chats.

Dieu nota encore ces mauvaises paroles et le rire dont elles furent accompagnées. Il s'irrita aussi contre ceux qui, ayant pitié dans le secret de leur cœur, ne l'osoient faire voir au dehors.

Il est bon nous ramentevoir, de temps à aultre, que de tout ce qui vient de nous, bien ou mal, rien ne se perd.

X

Lesneval ayant vu qu'il estoit temps de mettre en branle le grand argument final :

— Si, dict-il, ne voulez du tout nous donner la vie, eh bien, vendez-nous-la !

Quelques-uns du menu peuple dodelinèrent de la teste pour signifier que l'argument pécuniaire leur plaisoit très-bien ; mais Croquevielle les fit rentrer sous terre par un froncement de son noir sourcil :

— Si, répondit-il à Lesneval, ne voulez du tout me rendre mon œil senestre ; eh bien ! vendez-le moi ; tel prix vous me le ferez, tel prix réclamerons de nostre belle eau !

Voyant le povre ambassadeur que tout estoit bien fini de ce costé, puisque des Normands refusoient un profict, leva

les deux paulmes de ses mains vers le ciel. Poussé par le désespoir, il fut sur le point de dire : — Le mal que vous nous soubhaitez et nous faictes, Dieu vous le rende !

Mais il fut subitement éclairé d'un rayon de la grâce divine ; il songea qu'il ne convenoit à une créature, si près de paroistre devant son créateur et son souverain juge, de soubhaïter mal pour aultrui, ni vengeance pour soi ; donc dict d'une voix ferme :

— Le mal que vous nous soubhaitez et nous faictes, Dieu vous le pardonne !

Là-dessus, il se départit de l'horrible Croquevielle, le laissant tout déconfit, pour ce qu'il ne s'estoit attendu à telle réplique.

Les meschants le huèrent au départ, et de huées l'accompagnèrent quelque peu de temps. Les aultres se disoient avec contrition : « Ce jourd'huy, avons bafoué un juste. »

XI

Quand Lesneval eut redit aux siens le mauvais succès de son ambassade, chacun d'entre eux fist paroistre son désespoir selon la couleur de son naturel. Les uns se taisoient et serroient bien fort les poings ; les aultres crioient vengeance ! d'aultres se voiloient la face ; toutes les mères sanglotoient sur leurs enfants. Lesneval couroit de maison en maison, consolant les affligés, et réprimant les frénétiques, par paroles bien douces et bien chrestiennes : « Nous n'avons plus, disoit-il, de voie humaine par où puissions passer pour atteindre nostre salut ; convient donc nous tourner, en toute confiance et humilité, vers Celui qui nous ayant créés peut aussi nous sauver, s'il le veut, et s'il juge l'épreuve suffisante. Tost donc, enfants, à la prière ! Mais comme il est dict que prière ne monte vers le thrône de Dieu, si le cœur d'où elle s'envole n'est pur de toute souillure, pardonnons en premier lieu à ceux qui nous ont offensés. Allons, enfants, leur pardonnez-vous ? » Beaucoup dirent : « Nous pardonnons ! » Aulcuns cependant pensèrent en se détournant : « Nous ne scaurions ! »

Quand la nuit fut venue, plusieurs femmes de Estretat, ne pouvant dormir, à cause du chagrin qu'elles avoient de ce qui s'estoit passé, se levèrent secrètement, allèrent puiser de l'eau à la rivière, et, à travers les espines des halliers, grimpèrent la pente qui aboutit au plateau. Eschappant aux regards des guetteurs (vu qu'ils dormoient tous par permission divine), elles arrivèrent à Cricquetot, et de ça, de là, frappèrent aux portes des maisons où elles entendoient crier de povres petits enfants : « Ne soufflez mot, disoient-elles aux gens de la maison, car on nous tueroit ; ceci est pour vos petits enfants ; nous reviendrons quand nous pourrons. » L'une d'elles pénétra en l'écluse et remplit de son eau le benoistier de l'entrée et celui des fonts baptismaux. L'écluse estant assez loin, celle-là fut en retard sur les aultres.

XII

Lorsque les femmes de Estretat reprirent le chemin du val, elles n'eurent pas plus tost commencé à descendre que demeurèrent comme clouées sur place. Elles entendoient, par en bas, des cris de sauve qui peut, et des frapements de pied, comme de gens cherchant à évader mort imminente. Les voix crioient : « C'est la fin du monde ! — C'est le déluge ! — A moy, amis, je naye. » Et aulcunes faisoient entendre ces mots : « Nous l'avons mérité ! »

Sans que l'on sentit l'ombre d'un souffle de vent, la mer s'estoit mise à monter sur la rive, à mesure que les femmes montoient sur la coste ; on auroit pu croire qu'elle n'attendoit que le départ des femmes pour accomplir les ordres qu'elle avoit reçus de Dieu. Sans faire l'ombre de

bruit, elle se respendoit et recouvroit toutes choses sur son passage. S'il m'est permis de comparer chose si grande à aultre chose petite et triviale, la mer se soulevoit et se gonfloit silencieusement, comme le lait versé en un vaisseau qui repose sur un feu ardent.

Et alors, dans le val de Estretat, périrent ceulx que Dieu avoit désignés, et comme triés sur le volet parmi les aultres. A chaque meschant son genre de mort; à chaque juste son moyen de salut.

Quelques hommes qui avoient eu pitié des malheureux avoient eu la même idée que les bonnes femmes. Ils s'estoient levés au milieu de la nuit pour leur porter de l'eau. Mais, pour ceste raison que l'homme est moins prompt et moins soudain que la femme à courir au bien, le bien une fois résolu en sa volonté, voicy ce qui arriva : surpris à mi-coste par ceste mer, qui parlois son œuvre en silence, s'ils évitèrent la mort, ils n'évitèrent pas la grande peur, et en gardèrent mémoire tout le demeurant de leur vie.

Quelques-uns des meschants, pour ce qu'ils nageoient quelque peu, pensèrent se tirer d'affaire, comme Ajax, de sacrilège mémoire, lequel crioit, s'il vous en souvient : « J'en réchapperai malgré les dieux ! » Mais tout ce qu'ils gagnèrent, ce fut de mourir assommés et non noyés. Car, abondant, ou sur le point d'aborder, ils trouvèrent à qui parler, en la personne de ceulx qui avoient le soir précédent refusé de dire : « Je pardonne. » Lesneval arriva à temps pour sauver les derniers abordants.

XIII

Ainsi furent saulvés ceulx que Dieu vouloit sauver, et perdus ceulx qu'il vouloit perdre. Comme il connoist seul le fond et le tréfond des cœurs, et qu'à luy seul appartient le chastiment, ceulx du plateau, j'entends ceulx qui avoient porté une main violente sur les naufragés (bien qu'ils fussent coupables), ceulx enfin qui avoient empiété sur les droits de sa justice en se faisant justice eux-mêmes, ceulx-là furent punis en deux manières : la première est qu'ils furent cause que de ceste espreuve si terrible ne sortit pas pour leur peuple un bien aussi complet que Dieu l'eust octroyé sans cela; vous verrez, par le menu, comment la chose tourna. La seconde sera expliquée de mesme avant qu'il soit longtemps. Prenez patience.

En mesme temps que la mer faisoit bonne et prompte justice des meschants; en mesme temps que la bonne femme versoit son eau dedans les deux benoistiers de l'église, les puits, mares, citernes, fosses et fossés, et jusques aux vaisseaux qui estoient en les maisons, se remplirent jusques au bord d'une eau douce et fraîche. Je ne sçais plus quel ancien parle en un de ses escrits de la tant bonne et fine odeur des premières gouttes d'une pluye d'orage tombant sur la poussière sèche de la route. Pareil parfum ressentirent les povres assoiffés, et reconnurent à ce signe que Dieu les avoit saulvés.

La mer s'estant retirée comme elle estoit venue, sans laisser ni herbes, ni bestes, ni corps, ni limon d'aucune sorte, les gens du val, ensagis par l'expérience, retournèrent en leur pays; mais ils furent estonnés comme fondeurs de cloches en n'apercevant plus leur rivière; la mer l'avoit emportée.

XIV

Oui dà, la mer l'avoit emportée, mais non pas tout entière. Voicy ce que Dieu, dans sa justice distributive, avoit décidé :

Ceulx du val n'estant coupables que par moitié, ou à peu près, ne reçurent que demi-chastiment, les justes faisant pencher la balance du costé de la miséricorde. A

preuve cette rivière qu'ils perdirent, mais non toute, car on leur laissa de quoy se désaltérer, et quelque peu plus. On voit encore ce reste de rivière sortir du milieu des cailloux quand la mer est basse. Deux fois par jour la mer la recouvre; deux fois par jour les lavandières y viennent faire leur office après le retrait de l'eau salée. La mer, à quelques pas de là, leur dict en son langage : « Soyez bonnes chrestiennes, et vous soubvienne nuit et jour, soir et matin, de ce que j'ay su faire jadis; car, en un besoin, j'en pourrois bien encore faire autant. Deux fois par jour, je vous donne avis que ceste eau douce est mienne et non vostre; et que si je vous la preste, c'est en souvenir de ce que les arrière-grands-mères de vos arrière-grands-mères furent bonnes. »

Ceulx du plateau ne s'estant trouvés bons que par moitié, ne receurent que demi-récompense, les meschants de leur pays faisant trébucher quelque peu la balance du costé de la sévérité. Les grands vents qui desséchoient autrefois le plateau n'ont donc point cessé de souffler : c'est là la part du mal. Mais Lesneval, par inspiration divine, inventa l'art de disposer par tout le pays de Caux les manses et maisons de paysans, en l'ordre de l'eschiquier, de les entourer de terre taluée, et de les enceindre de beaulx grands arbres, lesquels rompent la force du vent, comme grands et beaulx soldats rompent l'impétuosité de l'ennemi et protègent les foibles qui sont derrière eulx. Aussi n'entendons-nous plus parler de ces terribles sécheresses, qui furent près de dépeupler le pays : voilà la part du bien.

En souvenir des services rendus par Lesneval, desquels le plus grand estoit certes d'avoir porté son peuple au pardon des injures, son nom fut joinct désormais à celui de Cricquetot, qui s'appelle encore Cricquetot-Lesneval.

Les descendants de ceulx qui avoient tiré vengeance de leurs ennemis demi-noyés, monstrent encore la marque de leur faute. Ils portent, étant enfans, cheveux bourrus, dont la couleur tire sur celle de l'estoupe de chanvre.

XV

Allez vous pourmenant jusques au pays de Caux, et curieusement le parcourrez en long, en large, et en diagonale croisée et recroisée; verrez le petit tronçon de rivière qui vous dira clairement : « Ne péchez, si ne voulez être puni dans la mesure de vostre faute; vous soubvienne de la justice de Dieu. »

Verrez le plateau, planté en eschiquier, qui vous criera : « Ne faites pas le bien seulement à moitié; et vous soubvienne de la bonté de Dieu. »

Les cheveux d'estoupe vous diront : « Vous soubvienne quand mal faictes ou mal méditez, que mal adviendra non pas tant seulement à vous, mais à ceulx qui sont le plus près de vostre cœur. L'héritage du mal, c'est le mal; et quand vous péchez, vous ouvrez la voie à ceulx qui vous suivent; que dis-je? vous les menez par la main jusqu'à moitié chemin de pécher, dont Dieu les préserve et vous aussi. »

ÉMILE BOTTA (*).

Fils du grand historien auquel Florence a rendu naguère de si grands honneurs, Émile Botta naquit à Turin, le 6 décembre 1802. Son père se fit naturaliser Français en 1845.

Pourvu, dès sa première jeunesse, d'une rare instruction et de connaissances variées, Botta s'embarqua, en 1825, comme médecin, à bord d'un navire de commerce

(*) Voy. la Table de quarante années, aux mots LAYARD et NINIVE.

qui faisait voile pour l'Amérique. Il explora les côtes du nouveau monde jusqu'en l'année 1829.

De retour en France, où il s'était fait recevoir docteur en médecine, il se sentit entraîné de nouveau par son goût pour les explorations lointaines, et, en 1830, il entreprit son premier voyage au Levant, où il passa environ quatre ans. Son intention était alors de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et pour réaliser ce dessein, il entra au service du pacha d'Égypte; grâce à cette haute pro-

tection, il espérait pouvoir pénétrer plus aisément dans le Sennaar.

Il revint cependant en France sans réaliser tous ses projets; mais comme dans ses divers voyages il n'avait pas cessé de s'occuper des sciences naturelles, il fut chargé, vers 1835, d'un voyage entrepris aux frais de l'administration du Jardin des plantes, et il partit bientôt de nouveau pour explorer l'Arabie.

Ce fut à la suite de ce dernier voyage qu'il changea tout



Émile Botta. — Dessin de Bocourt, d'après la peinture de Champmartin, au Musée assyrien du Louvre.

à coup de carrière; une ordonnance en date du 30 décembre 1839 le nommait agent consulaire à Bustin. Fort heureusement pour la science, il était bientôt envoyé à Mossoul en la même qualité, et il y recevait le grade de consul de seconde classe le 21 septembre 1842.

A la faveur de ses relations de famille, le jeune consul se trouvait en rapport avec plus d'un membre de l'Institut. Ce fut, il le reconnaît loyalement, un savant orientaliste, M. Mohl (auquel on doit la traduction du grand poème de Firdoucy, et dont l'on déplore la mort récente) ⁽¹⁾, qui éveilla le premier sa pensée sur les découvertes archéologiques à tenter dans le nouveau poste auquel il venait d'être nommé. Après avoir fait profit de ces utiles renseignements, Botta se mit immédiatement en route pour gagner les bords de l'Euphrate, et il était établi à Mossoul vers la fin de l'année.

Mossoul, comme on sait, fait partie de l'Asie ottomane,

(1) Janvier 1876.

et par sa position se trouve être le centre de maintes transactions commerciales. Malgré le travail journalier que lui imposaient ses fonctions nouvelles, les conversations savantes qu'il avait eues récemment à Paris revenaient fréquemment à sa pensée. On lui apportait aussi, de temps à autre, des briques couvertes d'inscriptions cunéiformes; sa curiosité était éveillée, l'action la suivit de bien près; et ce qu'il y a de plus louable dans cette initiative, c'est que le traitement du jeune consul pourvut seul aux premières dépenses.

Dès son arrivée dans le pays qui avait été déjà exploré par le célèbre voyageur anglais O'Rich, Botta acquit la certitude que ses investigations, pour être fructueuses, devaient se concentrer à quelques lieues de l'endroit où il avait établi sa résidence officielle. Il se transporta dans un village à peu près désert qu'on désigne dans le pays sous le nom de Khorsabad, et les fouilles commencèrent immédiatement. Quelques indices favorables apparurent tout d'a-

bord ; Botta écrivit à Paris. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui n'avait cessé de s'intéresser aux projets du jeune voyageur, lui expédia quelques fonds pour continuer ses fouilles. Plus tard, le gouvernement prit part à l'œuvre, et une somme de trois mille francs fut accordée à notre archéologue improvisé pour continuer ses recherches.

Botta n'avait malheureusement point compté sur les vieux préjugés ottomans, ou, pour mieux dire, sur les odieux procédés de l'autorité locale. C'était alors un certain Méhémet-Pacha qui gouvernait la province. Ce cauteleux personnage s'était tu d'abord, alors qu'il profitait pour ses constructions particulières des déblais considérables qu'amenaient nos excavations à la surface du sol ; mais dès qu'il s'aperçut, par l'encombrement des briques couvertes d'anciens caractères, que d'importants édifices allaient apparaître, grâce aux travaux des étrangers, il changea complètement de conduite, et son esprit d'hostilité éclata. Ses rapports à la Sublime Porte présentèrent sous le jour le plus faux les travaux entrepris par le consul français. La simple maisonnette qu'avait élevée Botta pour surveiller ses ouvriers arabes fut qualifiée de redoutable forteresse ; l'ouverture des fondations de cette habitation plus que modeste devint un fossé profond destiné à rendre imprenable le fort des infidèles ; le droit des gens était méconnu, et la religion sainte des musulmans outragée. « Si l'on n'y prenait garde, ces ruines, objet de la vénération des vrais croyants, et que l'on exhumaient sans autorisation, allaient enrichir les Français de trésors immenses. L'étranger, d'ailleurs, ne dut-il trouver ni or, ni escarboucles, ni saphirs, lisait déjà ces briques écrites que l'on rejetait à la surface de la terre : elles avaient une valeur que nul n'ignorait à Khorsabad ; d'un moment à l'autre, les caractères mystérieux dont elles étaient revêtues pouvaient constater un droit de propriété que les chrétiens (ces maudits de Dieu) cherchaient à se procurer. »

Fort heureusement pour l'archéologie assyrienne qui allait naître, la France était représentée alors auprès de la Porte par un homme d'une vive intelligence et d'ailleurs infiniment éclairé. M. de Bourqueney sut effacer dans l'esprit du grand vizir l'impression qu'avaient fait naître ces propos ridicules ; grâce à une fermeté cachée sous des formes gracieuses, il écarta les embarras qu'on suscitait à Botta ; par les soins incessants de notre ambassadeur, celui-ci poursuivit son travail. Méhémet-Pacha reçut l'ordre de ne plus s'occuper des *briques écrites* ; l'ignorance devait se taire, les intérêts de la science étaient sauvegardés.

La situation de Botta devint dès lors toute différente ; un dessinateur rempli de zèle et de talent, l'habile Flandin ⁽¹⁾, fut envoyé de Constantinople pour l'assister dans ses travaux, le 4 mai 1844. L'artiste apportait à notre antiquaire les firmans qu'il réclamait depuis près d'un an : les fouilles si longtemps interrompues pour mettre à découvert le palais de Khorsabad furent enfin reprises au mois d'octobre. Tandis que Flandin dessinait les bas-reliefs déjà trouvés, trois cents ouvriers creusaient la terre, et d'immenses trésors archéologiques voyaient le jour.

Environné néanmoins de difficultés sans cesse renaissantes, dont on peut lire le détail dans son vaste ouvrage, Botta n'a pas dénié à son compagnon la part de gloire qui lui revient dans son travail. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet : « Je dois reconnaître le zèle avec lequel M. Flandin s'associa à moi pour achever l'exhumation du monument que j'avais découvert. Moins habitué que moi aux misères de la vie orientale, il sentait plus vivement les désagréments d'un séjour prolongé dans un misérable village, sous le climat le plus brûlant, et plus d'une fois sa

(1) Voy. nos tomes XX, XXI et XXII (1852-53-54).

santé en souffrit ; mais son courage ne faiblit pas, même dans les graves circonstances qui mirent un moment en danger le consulat de Mossoul et l'existence de toute la population chrétienne. Sa part dans l'entreprise ne se borna pas à l'exécution des travaux graphiques dont il était spécialement chargé ; mais comme mon emploi ne me permettait pas de rester constamment à Khorsabad, je m'en rapportai à lui pour la surveillance et l'emploi des ouvriers, et je lui dois la découverte de quelques objets qui m'auraient peut-être échappé... Nous travaillâmes donc de concert ; et si quelque mérite s'attache aux travaux qui ont amené l'exhumation complète du monument de Khorsabad, M. Flandin doit, à juste titre, en revendiquer une part. »

Fatigué par ses travaux, mais riche de ses nombreux dessins, dont l'ensemble allait former une branche nouvelle de l'archéologie, M. Flandin revint bientôt en Europe. Botta séjourna quelque temps encore à Mossoul pour copier les nombreuses inscriptions cunéiformes qu'il avait mises au jour, et surtout pour faire parvenir en France les restes gigantesques du palais de Khorsabad, qui forment aujourd'hui la portion fondamentale de notre musée assyrien. On sait avec quelle diligence éclairée il fut encore secondé dans cette portion de son œuvre par M. de Bourqueney. Une commission avait été nommée pour constater l'importance de ces vastes travaux ; ce fut sur son rapport que l'on livra au public le grand travail intitulé : « *Monument de Ninive découvert et décrit* par P.-E. Botta, mesuré et dessiné par M. E. Flandin ; ouvrage publié par ordre du gouvernement. Paris, 1847 et années suivantes, 5 vol. in-fol. » ⁽¹⁾

Ce titre seul souleva dans le temps une ardente polémique, et nous signalons à ceux que ces importantes questions intéressent les mémoires que publia alors M. le docteur Ferdinand Hœfer ; ils ont été reproduits dans le volume de *l'Univers pittoresque* intitulé : *Phénicie, Babylonie, Assyrie*. Paris, Didot, 1852.

Botta reçut immédiatement la récompense due à ses services : nommé consul de première classe à Jérusalem, en avril 1848, il devint, le 26 mai du même mois, consul général à Bagdad, puis fut renvoyé dans la ville sainte avec le même titre en 1853. De là il passa à Tripoli de Barbarie, le dernier poste qu'il ait occupé ; il obtint le titre de commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur en 1858, et, après avoir été mis à la retraite l'année suivante, il est mort à Paris, le 19 mars 1870.

VANTERIE.

L'homme qui appelle l'attention sur ses traits d'esprit, est un pauvre qui fait sonner son argent. LATÉNA.

LE BOCAL ET LES POISSONS ROUGES.

A l'occasion de l'apologie du bocal et des poissons rouges, page 336 du volume de 1875, un de nos lecteurs nous fait connaître l'expérience suivante :

On remplit d'eau un verre à pied (parfaitement sec extérieurement), jusqu'à ce que l'addition d'une seule goutte paraisse devoir faire déborder le liquide ; puis on introduit successivement dans le verre, avec certaines précautions, des pièces d'argent de cinq francs. La surface de

(1) La France peut à bon droit revendiquer l'honneur de l'initiative dans l'étude des antiquités assyriennes ; il est bon de rappeler que dès le dix-septième siècle un artiste voyageur, A. Daulier-Deslandes, faisait connaître, en 1673, les caractères cunéiformes dans son livre intitulé : *les Beautés de la Perse*, 1 petit vol. in-4^o, avec figurés.

l'eau prend une forme convexe, et le nombre de pièces que l'on peut ajouter ainsi au contenu du verre est considérable.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Suite. — Voy. p. 85, 90, 98, 110.

14 septembre.

Notre navigation d'hier m'a tourné l'esprit aux voyages, et j'ai parcouru toute cette matinée des récits d'explorations lointaines.

L'après-midi, je me suis remis à l'histoire, et la soirée a été donnée tout entière aux chers poètes. J'ai cru lire ma propre histoire dans ces vers de Lamartine :

Enfant, j'ai quelquefois passé des jours entiers
Au jardin, dans les prés, dans quelques verts sentiers
Creusés sur les coteaux par les bœufs du village,
Tout voilés d'aubépine et de mûre sauvage;
Mon chien auprès de moi, mon livre dans ma main,
M'arrêtant sans fatigue et marchant sans chemin,
Tantôt lisant, tantôt écorçant quelque tige,
Suivant d'un œil distraît l'insecte qui voltige,
L'eau qui coule au soleil.

Cette semaine aura été *la semaine aux bossus*. Un bossu lundi, un bossu mercredi; mais un bossu, cette fois, qui lui tout seul en vaut quatre. Bossu lettré, érudit, poète... Pour ce bossu sans pareil, l'idéal du poète c'est Tabourot, *le seigneur des Accords*, dont je n'avais jamais entendu parler. Or, le genre où s'est distingué Tabourot, le seigneur des Accords, c'est le

Poème en forme d'acrostiche

Dans les deux bouts du vers et dans chaque hémistiche.

Puis les vers en croix, en coupe; les anagrammes, énigmes, coqs à l'âne de toute espèce. Son chef-d'œuvre est, paraît-il, ceci :

PIR	VENT	VENIR
UN	VIENT	D'UN

Ce sont deux vers, qu'il faut lire ainsi :

Un soupir
Vient souvent d'un souvenir.

Mais il y a mieux encore, et notre bossu m'a cité ceci :

SI	PIRE
VENT	VENT
J'AI	DONT

Lisez :

J'ai souvent souci,
Dont souvent soupire.

Je n'avais jamais vu un homme si fort sur les calembours, la devinette et le rébus. Mais c'est dans l'anagramme principalement qu'il triomphe.

Mon père a prétendu que toutes ces insanités réunies ne vaudront jamais un seul vers de Racine ou de la Fontaine. Mais le malheureux bossu était loin d'en être convaincu. Ce bossu, qui vit aujourd'hui de ses rentes (très-modestes), était autrefois professeur d'écriture. Et il a été le maître de mon père, qui nous a dit en riant : « C'est à lui que je dois mon écriture toute bossue; les *s*, les *p*, les *b*, les *d* qu'il me donnait en exemple reproduisaient tous sa déviation vertébrale. » Ce bossu a dîné avec nous, et, ma foi, il a fini par ne plus nous amuser beaucoup avec ses *différences littéraires*; c'est le mot dont mon père, après le départ du bonhomme, s'est servi pour caractériser les tours de force du *seigneur des Accords* et autres *esprits bossus*.

Le soir, pour nous remettre, mon père m'a fait lui relire quelques scènes du *Misanthrope*.

16 septembre.

Latin, latin, latin, et même un peu de grec; car, hélas!

hélas! voici la rentrée qui approche. Le soir, joué aux cartes avec ma mère, et puis nous avons causé (mon père était absent); nos affaires sont, en ce moment, meilleures qu'il y a deux mois. Surtout les inquiétudes du côté de ma sœur et de mon beau-frère se sont amoindries. C'était le souci, je le vois bien, qui avait rendu ma mère malade. Aussi est-elle, en ce moment, tout à fait mieux. J'aurai donc, cette année, l'inquiétude en moins parmi les ennuis du lycée.

17 septembre.

Latin, grec, géométrie; le soir, très-belle promenade avec ma mère.

18 septembre.

Aujourd'hui, anglais, géographie et histoire. Dans la soirée, *Andromaque*.

19 septembre.

Mon père, ma mère et moi, en cabriolet, sommes partis ce matin pour Fontaine-aux-Arbres, où nous avons passé la journée à visiter les jolies sources (si poissonneuses) et les roches d'où ces sources se précipitent d'une hauteur de six mètres en faisant marcher trois moulins à tan, les plus tapageurs et les plus pittoresques que j'aie jamais vus (ce qui, de moi à moi, ne veut pas dire grand-chose, car je n'ai jamais vu d'autres moulins à tan). Il y a là tout près, à deux kilomètres, un très-beau château rennaissance que nous sommes allés visiter. Ma mère a beaucoup regretté qu'Albertine et son mari ne fussent pas avec nous, tant elle trouvait de plaisir à cette promenade. Nous avons dîné dans l'auberge du village, moins olympienne que celle des Catelliers, mais plus confortable. Nous sommes revenus dans la soirée par un temps très-orageux. Il éclairait, tonnait, et malheureusement les éclairs effrayaient Rigolette. Nous sommes rentrés à neuf heures et demie du soir, sans accident. Mais il était temps; nous mettions à peine le pied dans la maison, qu'une averse épouvantable venait tout inonder.

20 septembre.

Fais du grec, mon bonhomme, fais du grec et du latin, et de l'anglais, et puis achève de revoir ta géométrie. Le moment approche de se remettre au travail. Le soir tu as lu les trois premiers actes de *Cinna*.

21 septembre.

Il a plu toute la journée, et je suis resté dans la bibliothèque moitié du temps à travailler, l'autre moitié à lire. J'ai parcouru quelques vieilles pièces de théâtre, et suis tombé sur *les Visionnaires*, comédie en cinq actes et en vers de M. des Marets. J'ai essayé de la lire; ça n'est pas possible. C'est rempli de vers comme ceux-ci :

— De quoi s'entretenait votre esprit aime-vers?
— Nous discourions ici sur cent objets divers.

Mais ce qui m'a confondu, c'est la préface, où j'ai lu ceci :

« Quelques-uns se sont plaints que cette comédie n'était pas propre pour toutes sortes de gens, et que ceux qui n'ont aucun savoir n'en pouvoient entendre beaucoup de mots. Mais depuis quand les ignorants sont-ils devenus si considérables en France, que l'on doive tant s'intéresser pour eux et que l'on soit obligé d'avoir soin de leur plaisir? Pensez que l'on doit bien du respect, ou à la bassesse de leur condition, ou à la dureté de leurs esprits, ou au mépris qu'ils ont fait des lettres, pour faire que l'on songe à les divertir! Nous ne sommes pas dans ces républiques où le peuple donnait le gouvernement et les charges, et où les poètes étoient contraints de composer ou des tragédies horribles, pour plaire à leur goût bizarre, ou des comédies basses, pour s'accommoder à la portée de leurs esprits. Ceux qui ne composent des ouvrages que

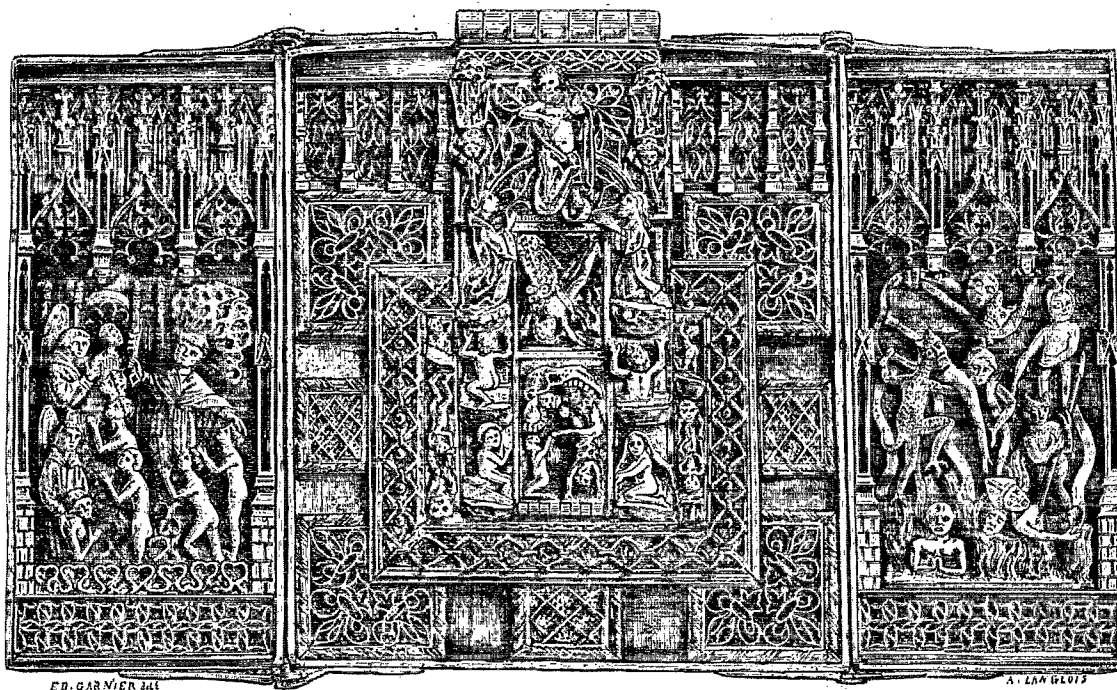
par un honnête divertissement, ne doivent avoir pour but que l'estime des honnêtes gens, et c'est à leur jugement qu'ils adressent toutes leurs inventions et leurs pensées. Le peuple a l'esprit si grossier et si extravagant, qu'il n'aime que les nouveautés grotesques.... Je crois même qu'il y a des poètes qui, pour contenter le vulgaire, font à dessein des pièces extravagantes... Ce sont des esprits fort avisés qui ne songent qu'à cette vie présente, et qui sont si modérés, qu'ils n'affectent point la vie future des ouvrages, dont les seuls savants sont les distributeurs... »

La suite à la prochaine livraison.

SERRURE EN FER CISELÉ ET FORGÉ, DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Cette patience prodigieuse avec laquelle nos pères sculptaient l'ivoire et le bois, et enluminaient les manuscrits, s'est souvent appliquée à la décoration artistique d'objets usuels, et à mettre en œuvre les matières les plus rebelles : de ces objets, communs de matière et de destination, ils ont fait des chefs-d'œuvre.

Nous pouvons citer pour exemple la merveilleuse plaque



Serrure en fer ciselé et forgé, du quinzième siècle. (Collection de M. Spitzer.) — Dessin d'Edouard Garnier.

de serrure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Cette serrure est en fer forgé. Elle se compose de trois cadres se développant sur un même plan en forme de triptyque, c'est-à-dire que les deux cadres formant les deux extrémités se rabattent comme des volets sur le cadre central, de manière à le couvrir complètement. Elle mesure de quarante à quarante-cinq centimètres de longueur, sur une hauteur de vingt à vingt-cinq. Sur ces trois cadres, un artiste inconnu a représenté la scène finale de l'histoire du monde, le Jugement dernier.

Au sommet du cadre central domine Dieu le père ; à ses pieds, saint Joseph et la Vierge sont agenouillés dans l'attitude de l'adoration ; sur les côtés, les anges sonnent la trompette du réveil. A cet appel, les morts sortent du tombeau, soulèvent la pierre, se débarrassent du linceul et se retrouvent à la lumière, dans des positions que l'artiste a su multiplier et compliquer suivant les idées bizarres qui hantaient son imagination ; sur un petit panneau recouvrant l'alvéole de la clef, on aperçoit, figuré par un monstre à tête de crapaud, le grand dévorant, la Mort, qui étreint une créature humaine, la dernière, sans doute, car le Jugement dernier va terminer son règne.

Les ressuscités sont jugés. Le partage des bons et des mauvais est achevé. Tandis que, dans le cadre de gauche, l'artiste nous montre les démons à enveloppe de reptile précipitant dans les flammes les mauvais évêques, les hypocrites, les voleurs, et des damnés dont on entrevoit seulement le masque désespéré, le cadre de droite est réservé

aux bienheureux, à qui saint Pierre, reconnaissable à sa clef, vient d'ouvrir la porte du paradis, et que les anges accueillent au seuil du céleste séjour.

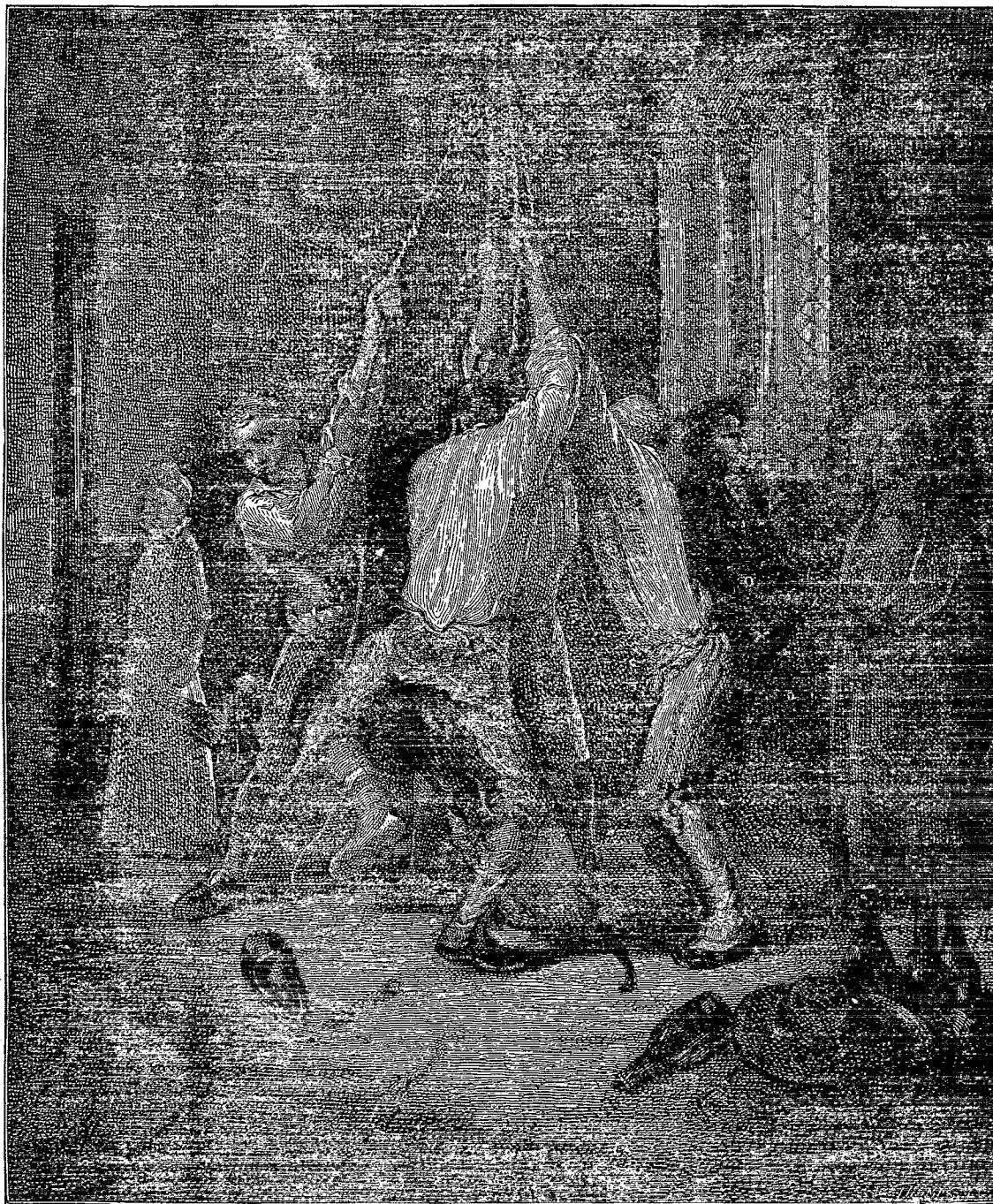
Tous ces personnages, au nombre d'une quarantaine, se détachent de la masse du fer comme autant de statuettes ; le dessin est naïf, mais juste ; les physionomies expriment un sentiment, une pensée, en harmonie avec la situation : l'étonnement et la crainte au réveil ; le désespoir à gauche, la béatitude à droite.

L'ornementation générale est riche et harmonieuse ; elle appartient au gothique flamboyant de la plus pure époque. Les fleurs de lis, les ogives, les enroulements, les moindres nervures, se détachent d'une manière très-nette sur un second plan d'une ornementation analogue et d'un dessin aussi riche et aussi correct. Malgré cette complication, il n'y a ni confusion, ni lourdeur ; le tout est aussi léger qu'il est harmonieux. Certes, il a fallu à l'auteur de ce chef-d'œuvre, non-seulement une science complète de la ciselure et la sûreté de main d'un Benvenuto Cellini, mais encore une persévérance extraordinaire qui lui a permis de poursuivre son travail sans la moindre défaillance pendant plusieurs années.

Si l'on en juge par le style des figures, dont le type se rapproche beaucoup de celui de la plupart des personnages sculptés sur le portail de la cathédrale de Reims, on pourra attribuer cette plaque de serrure à un artiste flamand ou champenois ; peut-être fut-elle destinée à fermer la grille du chœur dans une église.

LA CHAMBRE DE LA SONNERIE.

Voy. la Table de quarante années, aux mots CLOCHER et CLOCHES.



Galerie de M. de la Tournelle. — Les Sonneurs, par Decamps. — Dessin d'Édouard Garnier.

Le réduit qui, pour l'ordinaire, communique de plain-pied avec le sol de l'église, et qu'on nomme la chambre de la sonnerie, pourrait à bon droit être nommé aussi la chambre de la *buverie*, eu égard au nombre de bouteilles nécessaire pour exciter le zèle des robustes gars qui appellent à tour de bras les fidèles à la prière.

L'expression proverbiale : « Boire comme un sonneur », doit remonter au temps où les chrétiens du culte catholique romain imaginèrent de loger les cloches dans des cages de pierre dominant les combles de leurs temples, et de les mettre en branle, de bas en haut, au moyen de câbles descendant à hauteur d'homme. Ceci nous reporterait, pour la France, vers la fin du sixième siècle.

TOME XLIV. — AVRIL 1876

Cependant, malgré l'opinion partout admise qu'on ne peut sonner gaillardement sans boire, il serait irrévérencieux de laisser supposer que le moine irlandais saint Colomban, qui, le premier, dit-on, introduisit l'usage des cloches dans les couvents qu'il avait fondés, et qu'on peut par conséquent considérer comme le patron des sonneurs, ait, malgré le vœu d'abstinence, offert l'appât d'un réconfortant quelconque aux religieux chargés d'annoncer à son de cloche les heures des offices.

Donc, faisons par respect exception des frères sonneurs attachés aux maisons conventuelles, et admettons que le vieux proverbe ne fut et n'est applicable qu'aux serviteurs laïques, volontaires ou gagés, des églises paroissiales.

16

Même quant à ceux-ci, pas n'était besoin d'autre excitant que la foi pour leur faire manœuvrer à outrance les cordes de la sonnerie du clocher, à l'époque, — non lointaine encore, — où le préjugé populaire attribuait au son des cloches le pouvoir d'écarter la foudre. Il avait aussi, suivant la même croyance, puissance sur les démons, et suffisait pour les contraindre à lâcher leur proie ; témoin l'histoire que raconte sérieusement l'Espagnol Torquemada, dit le Savant, dans son livre des *Six Journées*.

« Une femme, en Italie, vint à estre portée par le diable à l'assemblée des sorcières, et comme elle retournoit en sa maison, estant le matin proche, la cloche sonna, que l'on a coutume de sonner à ceste heure-là en Italie, pour admonester le peuple de prier Dieu, et oyant le son, le diable qui la portoit la laissa choir et s'enfuit. » (1)

Le tableau satirique de Decamps, que reproduit notre gravure, semble démontrer que, dans la chambre de la sonnerie, ceux qui fatiguent le plus ne sont pas ceux qui boivent le mieux. Mais peut-être l'artiste n'a-t-il rien voulu prouver dans cette page, sinon la puissante originalité de son merveilleux talent.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Suite. — Voy. p. 85, 90, 98, 110, 118.

22 septembre.

Le beau temps a repris ce matin ; la campagne est splendide ; les bois commencent à prendre çà et là leurs belles teintes d'automne. La vallée de l'Amblette surtout est charmante. Je m'y suis promené dès le point du jour. Les lapins broutaient le serpolet et prenaient leurs ébats à la lisière du bois. Les belettes, mystérieuses et rusées, trottaient, sautaient, se faufilaient le long des fossés ; les hiboux ramaient silencieusement dans l'air et regagnaient leurs trous. Les oiseaux diurnes s'éveillaient joyeux dans les arbres m'ont rappelé le refrain de Béranger :

Is sautaient,
S'chattaient,
Coquetaient,
Et chantaient,
Chantaient,
Chantaient.

Après le déjeuner, je me suis remis au travail. Le soir, mon père, ayant aperçu dans le journal un grand article qu'il croyait devoir offrir de l'intérêt, me demanda de le lui lire. Avant que j'eusse achevé la première phrase, qui était sans fin, mon père tout à coup s'écria :

— Quels baragouineurs ! Peut-on faire de pareilles phrases ? et cela au début d'un article ! Ah ! la longue phraso, c'est la caractéristique des gens qui ne savent ni parler ni écrire. Aussi, dès la première phrase d'un discours ou d'un livre, on peut juger de ce qu'il vaudra. Un avocat vulgaire aura le début diffus et embrouillé ; mais vois Démosthène au début du plus important de ses discours, le discours sur la couronne... « D'abord, ô Athéniens, je prie tous les dieux et toutes les déesses, et leur demande de vous inspirer à mon égard la bienveillance que j'ai moi-même pour la République et pour chacun de vous... »

— Veux-tu, continua mon père, faire une expérience ? Prends tel livre que tu voudras, lis-m'en la première phrase, tu reconnaitras ceci : phrase courte, simple, claire, précise, voilà le début de tout véritable ouvrier. Vérifie tout de suite :

— Je commencerai, dis-je, par les plus vieux.

— D'accord.

(1) Traduction de Gabriel Chappuys, Tourangeau. 1625.

— Voici l'Histoire de saint Loys, par Jehan sire de Jonville.

— Lis donc sa première phrase.

Et je lus :

« En nom de la très-sainte et très-souveraine Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Je Jehan, sire de Jonville, grand sénéchal de Champagne, foyes escrire et rédiger en mémoire la vie et très-saints faits et ditz de très-digne et très-sainte mémoire monseigneur saint Loys, roy de France, ce que j'en vis et ouy le temps et espace de six ans entiers, moi estant en sa compagnie ou saint veage et pelerinage d'outremer, et depuis aprez que fusmes revenus. »

— Admis le style informe du temps, se peut-il phrase moins compliquée et plus claire ? Mais nous allons voir la langue se simplifier de siècle en siècle ; et tu as bien fait de procéder chronologiquement à cet examen. Passons à un autre.

— Voici Philippe de Commines.

— Très-bien ! lis.

« Au saillir de mon enfance, et en l'âge de pouvoir monter à cheval, je hantai à Lisle vers le duc Charles de Bourgogne, lors appelé comte de Charolois, lequel me print en son service : et fut l'an mil quatre cens soixante et quatre. »

— Vois-tu déjà comment, du treizième au quinzième siècle, la phrase s'est simplifiée et raccourcie ? Continue l'examen.

J'ouvris Montaigne à sa première page :

— « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'avertit de l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée : je n'y ay eu nulle considération de ton service, ny de ma gloire ; mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. »

— Voici maintenant Charron, *Traité de la sagesse*. Est-ce un écrivain assez célèbre pour que son style puisse servir d'exemple ?

— Certainement. Charron, quant au fond, n'a fait que s'inspirer des conversations de Montaigne, son ami et son maître. Souvent même il ne fait que reprendre et traduire à sa manière certains passages des *Essais*. Mais Charron a du style. Lis donc son entrée en matière.

— « Le plus excellent et divin conseil, le meilleur et le plus utile avertissement de tous, mais le plus mal pratiqué, est de s'étudier et apprendre à connoître : c'est le fondement de sagesse et acheminement à tout bien. Folie non pareille que d'être attentif et diligent à connoître toutes autres choses plutôt que soi-même : la vraie science et la vraie étude de l'homme, c'est l'homme. »

— Voici, dis-je, à côté de Charron, la *Vraie et solide piété* de saint François de Sales ; est-ce un livre de style ?

— Certainement, et de style très-agréable : *flores fructusque perennes* (des fleurs et des fruits qui durent toujours), selon la devise de l'auteur. Lis bien vite.

— « Vous me demandez le moyen que vous devez tenir pour acquérir la dévotion.

« Vous ne demandez pas peu ; mais remarquez bien ce que je vous en dirai.

« La vertu de dévotion n'est autre chose qu'une générale inclination et promptitude de l'esprit à faire ce qu'il connoît être agréable à Dieu. »

— Faut-il voir dans les *Mémoires de Saint-Simon* ?

— Pourquoi pas ?

— « Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme, Charlotte de l'Aubespine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avait eu une seule fille et point de garçon. »

— Bravo ! bravo ! s'écria mon père. Nous arrivons à la bonne époque de la prose française.

— Mais je m'aperçois que j'ai oublié la Bruyère.

— Tu en as oublié bien d'autres. Mais, puisque tu l'as sous la main, lis-nous un peu le début de la Bruyère.

— « Tont est dit et l'on vient trop tard, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent. »

— Petite phrase toujours, et de plus en plus rapide ! Ça va très-bien, dit mon père, la langue achève de se simplifier ; mais quel livre as-tu là ?

— *L'Histoire de Charles XII, roi de Suède.*

— Lis.

— « La Suède et la Finlande composent un royaume large d'environ deux cents de nos lieues et long de trois cents. Il s'étend du midi au nord depuis le cinquante-cinquième degré, ou à peu près, jusqu'au soixante et dixième, sous un climat rigoureux qui n'a presque ni printemps ni automne. L'hiver y règne neuf mois de l'année ; les chaleurs de l'été y succèdent tout à coup à un froid excessif ; et il y gèle dès le mois d'octobre, sans aucune de ces dégradations insensibles qui amènent ailleurs les saisons et en rendent le changement plus doux. »

— Enfin, dit mon père, voici le temps où l'on écrira comme on parle. Ce n'est plus du style, c'est bien mieux, c'est de la conversation ; conversation vive et claire, comme l'esprit de la France. Buffon lui-même, qui va nous remettre en pleine éloquence, qui parlera *ore rotunda* (en périodes arrondies), malgré l'anathème de Linné : *Stylum oratorium in descriptionibus, nihil est magis abominabile* (Un style oratoire dans les descriptions, rien n'est plus abominable) ; Buffon lui-même aura le début simple. Lis-nous la première phrase de l'*Histoire naturelle*.

— « L'histoire naturelle, prise dans toute son étendue, est une histoire immense ; elle embrasse tous les objets que nous présente l'univers. Cette multitude prodigieuse de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, d'insectes, de plantes, de minéraux, etc., offre à la curiosité de l'esprit humain un vaste spectacle, dont l'ensemble est si grand, qu'il paraît, et qu'il est en effet, inépuisable dans les détails. »

— N'avais-je pas raison ? s'écria mon père. Passons maintenant à Montesquieu.

— Voici les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* :

« Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, à moins que ce ne soit de celles de la Crimée, faites pour renfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne. Les noms anciens des principaux lieux de Rome ont tous un rapport à cet usage. »

— Passe à l'*Esprit des lois*.

— Faut-il commencer par la préface ?

— Par la préface, si tu veux.

— « Si dans le nombre infini de choses qui sont dans ce livre, il y en avait quelqu'une qui, contre mon attente, pût offenser, il n'y en a pas, du moins, qui ait été mise avec mauvaise intention. Je n'ai point naturellement l'esprit désapprouvateur. »

— Lis-nous maintenant le début de l'ouvrage.

— « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois : la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois. »

— Ça n'en finirait pas, dit mon père ; venons-en tout de suite aux contemporains.

— Qui faut-il prendre ?

— L'un des moins contestés quant au style, et des plus réellement classiques. Malgré son goût de l'archaïsme, lis-nous le début de Paul-Louis Courier.

— Je pris Paul-Louis et je lus :

« Messieurs,

» Je suis Tourangeau. J'habite Luynes, sur la rive droite de la Loire, lieu autrefois considérable, que la révocation de l'édit de Nantes a réduit à mille habitants, et que l'on va réduire à rien par de nouvelles persécutions, si votre prudence n'y met ordre. »

— C'est assez, dit mon père. Ces exemples suffiront, je pense, à te montrer que chez tous les hommes de vrai style, le fait n'a pas pour but la phrase, mais que la phrase a pour but le fait. Donc ce n'est pas la phrase, c'est le fait, c'est la pensée, qui doit frapper en tout grand écrivain. Cette mise en valeur du fond par la forme, voilà le secret du vrai style, mais ce n'est peut-être pas celui du *styliste*. Dans le grand écrivain,

Tout l'art a disparu : c'est le comble de l'art.

Mais je ne voulais rien de plus aujourd'hui que te montrer la valeur de la phrase brève.

— Que faut-il alors penser de la grande phrase de Bossuet au début de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre ?

— Que cette phrase toute seule est un chef-d'œuvre... Que jamais coup de pinceau comparable ne fut produit par aucun maître... Bossuet a commencé par une phrase de rythme imposant, par une phrase qui semble, comme Dieu, ne devoir jamais finir ; mais de quoi s'agit-il, sinon de nous montrer Dieu lui-même au milieu de ces catastrophes royales et de ces bouleversements d'empires qui seront le sujet de son discours ? Relis-nous cette phrase unique...

— « Monseigneur,

» Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner quand il lui plaît de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. »

— Dieu tout entier est là, dit mon père. Majesté, magnificence ! Et pourtant, à l'analyse, cette phrase n'est plus que simplicité, clarté, précision. La pensée est pleine de grandeur et nous dispose à voir grand ; mais la phrase est courte ; tout l'art est dans le groupement de plusieurs petites phrases ou demi-phrases formant par leur réunion une période musicale qu'on ne saurait scinder...

Nous étions à causer ainsi, quand vint une visite qui dérangerait tout.

Ah ! trouverai-je le moyen de reprendre avec mon père cette conversation ?

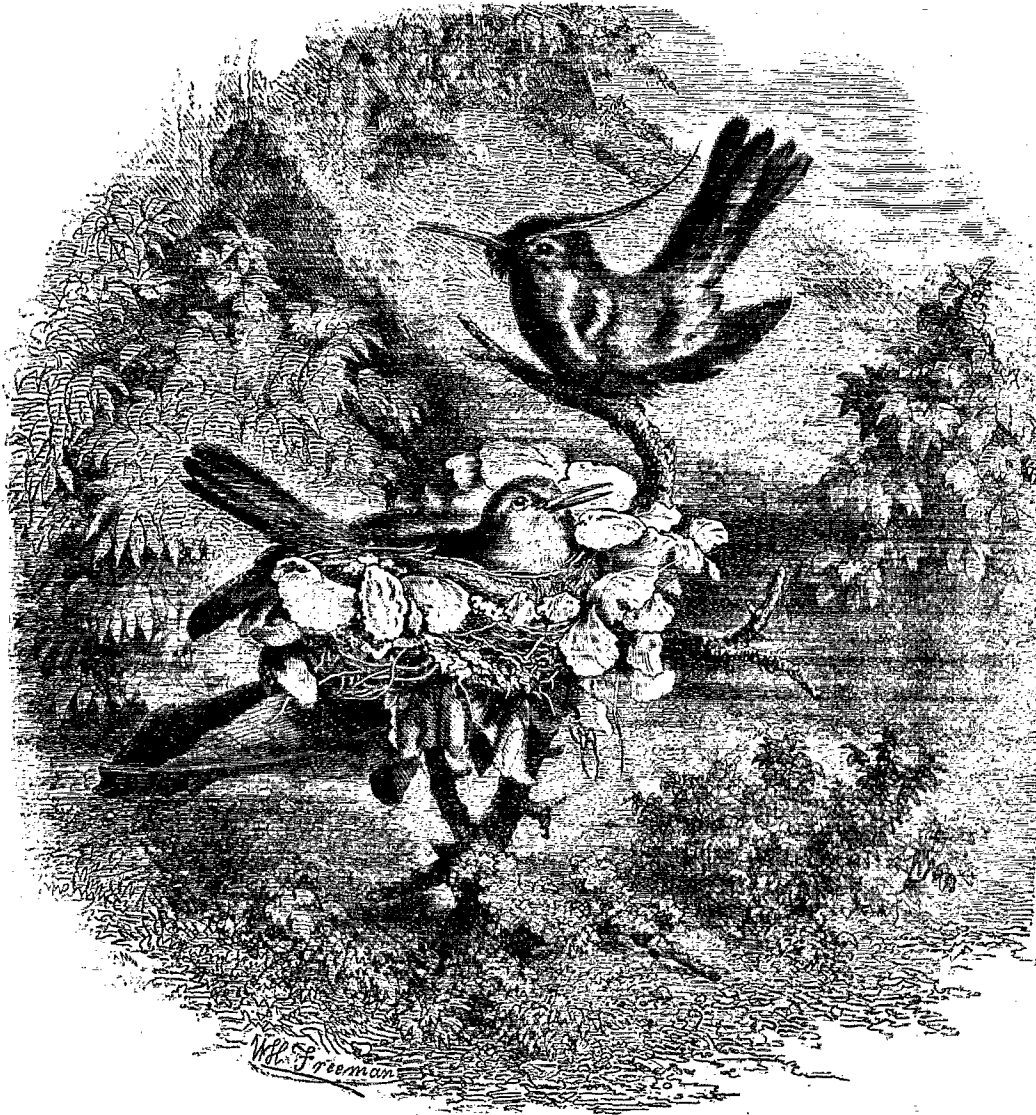
La fin à la prochaine livraison.

BUFFON ET LES OISEAUX-MOUCHES.

Quand Buffon a prodigué toutes les richesses de son style pour décrire l'oiseau-mouche, il n'a nullement embelli la réalité ; en exaltant ce « bijou de la nature », il n'a

été que peintre fidèle. Il est cependant un point sur lequel il n'a pas connu la vérité, c'est celui qui concerne le régime de cette mignonne créature. Le célèbre naturaliste a prétendu que « cet amant léger des fleurs » vit uniquement de leur « nectar », ne fait qu'aspirer leurs sucs ; s'il lui arrive d'avaler un insecte, c'est par mégarde et sans le faire exprès : « Ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs, en recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés ? »

C'est là une erreur : les oiseaux-mouches mangent bel et bien des insectes. Ceux qu'on a essayé de nourrir en captivité avec du miel ou du sirop, ou même avec des fleurs naturelles sans cesse renouvelées, ont langui et sont morts au bout de peu de temps. Le voyageur anglais Beulloch raconte qu'il a surpris maintes fois, dans le jardin botanique de Mexico, des oiseaux-mouches attrapant de petits papillons posés sur les fleurs ; il les a vus aussi, dans son propre jardin, voltiger autour des toiles d'araignées et saisir les mouches qui s'y trouvaient prises. Au-



Le *Cephaleptis Lalandi* et son nid. — Dessin de Freeman.

dubon a été journellement témoin du même fait ; il nous montre l'oiseau-mouche suspendu dans l'air sur ses ailes vibrantes, plongeant un rapide coup d'œil dans la corolle des fleurs, et fondant comme un trait sur l'insecte sans défiance occupé à butiner. « C'est alors, dit-il, que sa langue extensible, formée de deux tubes soudés, enduite de salive, se darde sur l'insecte et le ramène violemment dans le gosier, où il est aussitôt englouti. » Il est donc établi que ces charmants petits oiseaux, dont le caractère est d'ailleurs remarquablement hardi et belliqueux, vivent de proie, comme nos fauvettes et nos mésanges, comme tous les becs-fins.

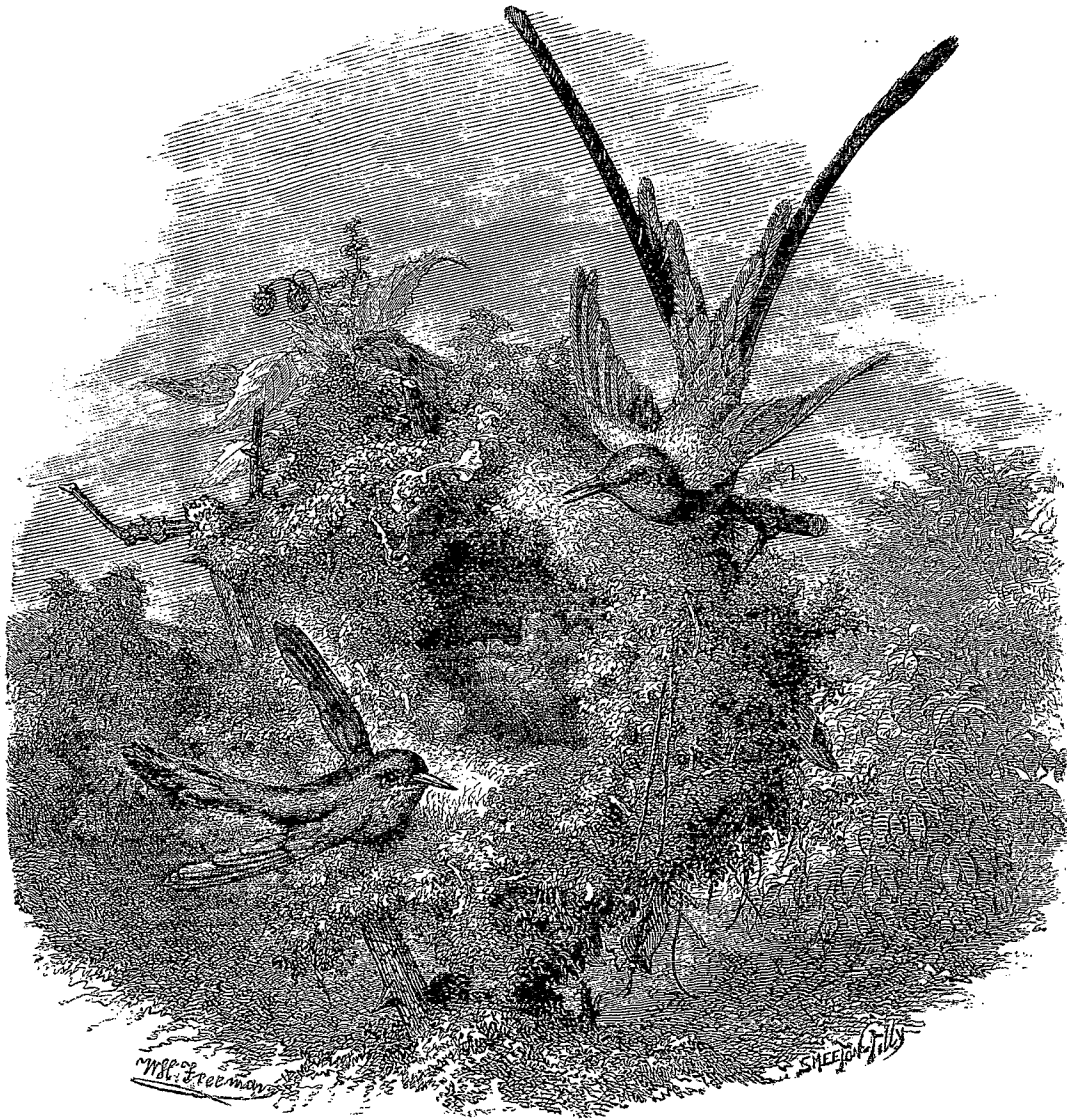
D'un autre côté, si Buffon eût été à même de voir des

oiseaux-mouches vivants et d'observer leurs mœurs, il eût pu louer davantage leur talent d'architectes. La description qu'il donne de leur nid ne manque ni de charme ni de justesse. « Le nid qu'ils construisent, dit-il, répond à la délicatesse de leur corps ; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux ; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture ; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue ; elle le revêt à l'extérieur

de petits morceaux d'écorce de gommier, qu'elle colle alentour pour le défendre des injures de l'air autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend à la couverture de quelque case. Ce nid n'est presque pas plus gros que la moitié d'un abricot et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs et pas plus gros que des petits pois. »

Un grand nombre de nids d'oiseaux-mouches sont, en effet, conformes à ce modèle : tel est celui du *Cepha-*

pis Lalandi, du Brésil, que nous représentons, charmant petit oiseau à huppe verte terminée par une longue plume noire et à gorge d'un bleu magnifique, profond comme du velours, luisant comme le plus beau satin. Mais, parmi ces habiles architectes, il en est qui mettent, sinon plus de soin dans le travail, du moins plus d'invention, plus de fantaisie dans la forme de leur construction. Ainsi, l'oiseau-mouche huppé de Saint-Domingue suspend son nid sous une branche fourchue au moyen de filaments déliés et forts comme des crins, provenant d'une plante appelée *pîte*; de



Le *Lesbia Gouldi* et son nid. — Dessin de Freeman.

sorte que le petit berceau, attaché avec une extrême solidité et faisant corps avec la branche, se trouve perdu parmi les feuilles ou tout à fait invisible.

Un autre, nommé *Lesbia Gouldi*, de la Nouvelle-Grenade, dont nous donnons l'image, délicieuse miniature d'oiseau à gorge d'émeraude et à longue queue fourchue, entoure son nid d'une enveloppe de mousse. Cette mousse, très-fine et légèrement entrelacée, forme une sorte de draperie accrochée aux aspérités et aux épines des rameaux et ouverte par devant comme un berceau. Quand on regarde par l'ouverture dans l'intérieur, on aperçoit au fond une petite coupe en coton blanc délicatement feutrée.

D'autres, tels que le colibri à longs brins, le mazaepa

et le prêtre, sont encore plus ingénieux; ils fixent leur nid au revers d'une feuille de latanier ou de toute autre feuille allongée et retombante, et ils lui donnent la forme d'un cornet de quinze à vingt centimètres de longueur. C'est une véritable poche cousue à la face interne de la feuille. La moindre brise balance le nid avec la feuille et berce les petits.

Malgré quelques erreurs ou omissions que, faute d'avoir voyagé lui-même ou d'avoir pu recueillir des renseignements suffisants, Buffon a dû commettre, il reste néanmoins le naturaliste qui a le mieux fait connaître l'oiseau-mouche. Il a dépeint avec un éclat et une vérité incomparables la beauté, la grâce, la vie tout aérienne de

ce sylphe ailé. Ce qu'il n'avait pas vu, il l'a deviné, il l'a senti. Audubon, inspiré par la vue même de la nature, l'a peut-être égalé, il ne l'a pas surpassé. La création n'est pas seulement organisée savamment, elle est charmante, elle est belle, et pour la bien comprendre, pour la bien exprimer, il faut être plus qu'un observateur et un écrivain, il faut être un grand artiste, comme l'était Buffon.

FROIDS ET CHALEURS EXTRÊMES.

Voy. les Tables.

LE FROID.

Le maximum de froid observé jusqu'à ce jour sur la terre l'a été dans la Sibérie orientale, à Iakoutsk. Un marchand russe, Severow, auquel la science doit quatorze années d'observations météorologiques, nota une température de *moins cinquante-neuf degrés et demi*. Un médecin-major de l'armée russe avait constaté, en Sibérie également, un froid de — 63 degrés. Dans ce pays, le mercure reste souvent gelé pendant des mois, ce qui veut dire que le thermomètre reste constamment à — 40 degrés ou plus : « Alors, dit Middendorf, le fameux voyageur sibérien, le mercure, devenu métal, se travaille au marteau comme le plomb ; le fer devient cassant ; les haches se brisent comme du verre quand on s'en veut servir ; le bois refuse de se laisser couper ; il semble que le feu lui-même gèle, car les gaz qui l'alimentent perdent de leur chaleur. »

Dans l'hiver de 1819-1820, toujours en Sibérie, on ne pouvait sortir sans masque, sous peine de perdre le nez ou les oreilles.

Dans l'Amérique du Nord, sur le Smith-Sound, continuation septentrionale de la baie de Baffin, Kane observa plusieurs fois des températures de — 50 à — 56 degrés pendant le cours des deux hivernages qu'il passa dans cette affreuse contrée.

Mac-Clure, le navigateur qui eut la gloire de découvrir le passage du nord-ouest, vit un jour, à la baie de Mercy, le thermomètre descendre à 54 degrés au-dessous de zéro ; il constata que la température moyenne du mois de janvier 1853 fut de — 42 degrés.

A Fort-Reliance, l'un des comptoirs de la Compagnie de la baie d'Hudson, on a relevé une fois — 57 degrés.

On ne trouve pas de froid pareil en Europe. Depuis l'établissement des stations météorologiques, le thermomètre de Saint-Petersbourg n'a pas encore marqué — 40.

Le froid le plus grand observé jusqu'à ce jour dans notre partie du monde, l'a été en Suède, à Enontekis, à 250 mètres au-dessus du niveau des mers ; il était de — 48 degrés.

Depuis 1788, on n'a observé que deux fois à Vienne, en Autriche, un froid de — 33 degrés.

Pour rencontrer sous nos latitudes de l'Europe des températures aussi basses qu'à Iakoutsk et à Fort-Reliance, il faudrait s'élever à 9 000 ou 10 000 mètres d'altitude ; mais si nous franchissons l'Atlantique, la scène change, et, sur la côte des États-Unis, des villes situées aux latitudes de Berlin et de Vienne supportent des froids tels qu'on n'en trouve en Europe qu'à l'extrémité septentrionale du golfe de Bothnie.

LA CHALEUR.

Les chaleurs extrêmes ne se rencontrent pas près de l'équateur, comme on le pourrait croire, mais dans le désert immense qui s'étend en arc de cercle, avec quelques interruptions, des îles du Cap-Vert à la grande muraille de Chine.

Le nord et l'est du Sahara, le pied de l'Himalaya, la vallée du Gange sacré, les steppes sans fin de l'Afghanistan et de la Boukharie, ce sont là les « fours » de la terre.

A Massaoua, sur la côte occidentale de la mer Rouge, la moyenne du mois de juillet est de 37 degrés, le maximum observé a été de 52 degrés.

Dans l'Inde, la moyenne du mois de mai est de 37°.6 à Selhampore (altitude, 366 mètres), de 37°.8 à Mynpurie, de 38 à Gorgaon, de 37 à Anebola et à Allahabad.

En Afrique, Gérard Rohlfs, dans son voyage de Mourzouk à Kouka, a constaté à Schimmedrou (oasis de Kanar) une température moyenne de 38°.2 pour le mois de mai, et un maximum de 53 degrés ; pendant vingt jours consécutifs les maxima dépassèrent 50 degrés.

A Abou-Arich, en Arabie, on a noté 53 degrés ; à Suez, 52 ; à Assouan, en Égypte, 53 ; à Ghadamès, dans le Sahara, 53. Enfin, à Mourzouk, dans le Fezzan, on a plusieurs fois relevé des températures de cinquante-six degrés.

Toutes ces mesures ont été prises à l'ombre.

Rohlfs et d'autres voyageurs ont vu dans le Sahara des chaleurs de 60 à 70 degrés au soleil ; le sable sur lequel ils marchaient était à 55-63 degrés.

Dans l'Afghanistan, on retrouve des chaleurs pareilles, sinon à l'ombre, au moins en plein soleil ; elles justifient le dicton des Afghans :

« Pourquoi as-tu créé l'enfer, Allah ? N'avais-tu pas déjà créé Ghazna ? »

On peut bien se plaindre de la sorte quand on a 55 degrés à l'ombre, 60 à 65 au soleil.

On n'a point encore relevé de chaleurs pareilles dans l'Amérique du Nord ou dans l'Amérique du Sud. En Australie, dans les plaines basses de la rivière Macquarie, on a noté 53 degrés à l'ombre.

En Europe, ni l'Espagne, ni l'Italie, ni la Grèce, n'ont fourni jusqu'à ce jour de chaleur supérieure à 45 degrés. On dit que l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud n'ont que 42 degrés de chaleur maximum, au Texas et dans la vallée d'Upar, en Colombie.

Ainsi, les extrêmes observés sont séparés par 116 degrés, ou par 125-130 en adoptant comme maximum la température en plein soleil : c'est 25 à 30 degrés de plus que l'échelle de la glace fondante à l'eau bouillante. L'homme, aidé de la science, supporte également l'excès du froid et celui de la chaleur. Les voyages au pôle et les explorations sahariennes le prouvent surabondamment. (1)

TOUT DROIT.

Prends toujours le plus court chemin : c'est celui de la nature. Il consiste à faire et à dire ce qu'il y a de plus droit. Cette façon de vivre épargne à l'homme beaucoup de peines et de combats ; elle le délivre du soin de ménager toute sa conduite et d'user d'adresse.

MARC AURÈLE.

LA CHARRUE ANTIQUE

EN GRÈCE ET EN ITALIE.

L'usage de la charrue remonte, en Grèce et en Italie, jusqu'au passé lointain où les inventions sont enveloppées de fables et attribuées aux dieux ou aux héros qui sont issus d'eux. En Grèce, on nomma tour à tour comme ses inventeurs Jupiter ou Bacchus, Pallas ou Cérès ; ces deux déesses en auraient appris l'emploi à Triptolème, qui l'enseigna dans toute la Grèce. D'autres en faisaient honneur à Buzygès, dont le nom signifie « celui qui lie les bœufs sous

(1) J. Chavanne, *Aus allen Welttheilen*.

le joug», et il semble que la tradition qui faisait d'un héros de l'Attique le premier laboureur ait été acceptée par les Romains, chez qui on ne rencontre, pour expliquer l'origine de la charrue, aucune légende qui leur soit propre.

La charrue primitive était celle qu'on rencontre encore chez certains peuples, un tronc d'arbre formant avec une de ses branches une bifurcation, qui put servir de pic ou de houe avant qu'on eût l'idée d'y atteler des bêtes de trait. Elle est représentée dans quelques monuments, notamment dans un bas-relief fréquemment reproduit sur les urnes cinéraires de l'Étrurie. On y voit un héros athénien qui combattit à Marathon, d'après la légende, armé seulement de sa charrue, avec laquelle il tua un grand nombre de barbares. Il était inconnu et disparut après la bataille. L'oracle interrogé prescrivit d'honorer d'un culte particulier le héros de la charrue, *Echellæus* en grec. La charrue représentée sur les urnes étrusques n'est qu'un long manche terminé par un crochet.

C'est cette charrue qu'Hésiode appelle charrue d'une seule pièce; elle pouvait, sans l'addition d'aucune partie, être pourvue d'un manche: il suffisait pour cela que le même tronc portât deux branches dirigées en sens opposés, la plus forte et la plus courte formant le soc, la plus longue le manche. On donnait d'avance à un jeune chêne ou à un ormeau une pareille disposition, en pliant les branches ou en les assujettissant au tronc par des liens. Nous avons un exemple de charrue d'une seule pièce, dont le manche et le soc sont formés par des prolongements naturels, sur une pierre gravée de la galerie de Florence; et c'est aussi sans doute cette charrue qu'il faut reconnaître sur les

cette charrue n'eût conservé, comme tous les instruments qui servaient à l'accomplissement de rites très-anciens, sa forme primitive; mais on n'en peut être assuré par les images trop peu distinctes que nous offrent les monnaies.

Hésiode, à côté de la charrue simple, place la charrue composée, et il engage le cultivateur à avoir l'une et l'autre préparées dans sa demeure. Il énumère les différentes parties qui doivent être assemblées, et pour chacune d'elles recommande un bois différent: la flèche ou timon sera de laurier ou d'orme, le sep de chêne, l'âge d'yeuse ou chêne vert. Ce sont là les trois parties principales qui constituent les charrues composées les plus anciennes, comme le prouvent les explications des commentateurs, d'accord avec des représentations antiques. L'âge (*gyès*) est cette pièce de bois recourbée dont le laboureur, selon le précepte d'Hésiode, doit s'empresse de se saisir, s'il rencontre sur la montagne ou dans la plaine un arbre qui lui en offre la conformation naturelle; elle constitue à elle seule toute la charrue simple; dans la charrue composée, c'est la partie inférieure du timon, l'endroit où la charrue est coudée. Cette pièce courbe est bien reconnaissable sur un vase peint de la collection de Luynes, entre les mains de Proserpine, dont la figure est ici reproduite. Quand un commentateur d'Hésiode, Proclus, dit que l'âge est un bois long, implanté non loin du sep, dans le manche que tiennent les laboureurs pour gouverner la charrue, on doit croire qu'il a eu en vue une charrue telle qu'on en peut observer sur quelques monnaies coloniales romaines et dans un bas-relief publié par Spon: la pièce perpendiculaire que tient en main le laboureur se recourbe pour former le sep, vers l'endroit où l'âge vient s'ajuster, comme le dit l'écrivain grec. On voit aussi dans un dessin d'un ancien manuscrit d'Hésiode, souvent reproduit avant que l'on eût découvert des représentations véritablement antiques, une âge fortement courbée et implantée dans le manche à son extrémité, et dans le talon de laquelle le soc est introduit.

La figure qui précède fera également comprendre ce que les auteurs nous apprennent au sujet du sep (*élyma*). C'est, d'après Hésiode, la pièce dans laquelle doit être enfoncée l'âge; d'après le Scholiaste des *Argonautiques*, c'est celle dans laquelle le soc est introduit. La figure démontre que ces deux affirmations ne se contredisent en rien, mais que l'*élyma* est une pièce intermédiaire à laquelle, d'une part, l'âge est fixée, et d'autre part, à son extrémité, le soc. Les auteurs ajoutent que ces diverses parties sont assujetties par des clous; on voit par la peinture ici reproduite qu'elles pouvaient l'être aussi à l'aide de bandages.

La forme du soc varie dans les représentations antiques qu'on en possède: il est tantôt droit et tantôt courbé, tantôt aigu et effilé comme dans la figure, tantôt comme une pelle, plus large à sa base, en forme de cœur ou de fer de lance.

La flèche se compose de deux parties, l'âge ou pièce courbe dont nous avons parlé, et le timon qui s'adapte à l'extrémité de l'âge, au moyen de traverses ou de fortes chevilles, comme on le voit sur des monnaies de la ville d'Obulco en Espagne, ou à l'aide de courroies, comme sont encore liés les timons des charrues usitées en Égypte de toute antiquité. On appelait du même nom le lien qui attachait le joug au timon.

Le manche (*échellè*) est clairement figuré dans l'exemple ci-dessus; c'est le morceau de bois que tient en main le laboureur et au moyen duquel il dirige la charrue. Dans la charrue primitive, comme on l'a vu, il se confond avec l'âge, et de là vient le nom du héros de la charrue, *Echellæus*.

Les charrues qui sont plus ou moins clairement figurées



Charrue grecque.

monnaies des colonies romaines où est rappelée la cérémonie pratiquée à la fondation des villes. On en traçait la limite en creusant un sillon à l'aide d'une charrue attelée d'un taureau et d'une vache: il n'est guère douteux que

sur des monnaies et sur des pierres gravées sont toutes à peu près conformes au type reproduit. Celles qui sont encore en usage dans beaucoup de contrées de l'Orient, et même dans une partie de l'Italie, sont peu différentes.

Nous retrouvons les parties de la charrue qui viennent d'être examinées, réunies et complétées encore dans un dessin publié en 1817 par un auteur allemand, Ginzrot, et pris, dit cet auteur, d'un bas-relief décorant la base d'une statue de Cérès, dans la presqu'île de Magnésie. La personne qui le lui avait communiqué, native de ce pays, assurait que l'on s'y servait encore de charrues semblables. Ce serait donc un exemple de la charrue grecque arrivée à sa perfection. Outre les pièces déjà énumérées, on y remarque un étançon qui joint le sep à l'âge, et qu'on retrouve aussi dans le dessin que nous avons déjà cité d'un manuscrit d'Hésiode : il semble que cette pièce ait été confondue avec le sep sous le nom d'*élyma* ; puis deux oreilles ou ailerons, attachés au sep près du soc, et dont nous parlerons plus loin, dans les explications relatives aux charrues romaines.

Echellæus est un héros grec ; mais c'est en Étrurie que l'on trouve le sujet d'où elle est prise fréquemment répétée sur des coffres en terre cuite qui contenaient les cendres des morts. Ce fait suffirait à prouver que l'on a commencé, en Italie aussi bien qu'en Grèce, par faire usage de la charrue imple, formée d'une seule pièce de bois crochue, et nous avons cité d'autres monuments qui le démontrent également. Pour construire une pareille charrue, on pouvait employer un arbre présentant cette courbure naturelle, ou qu'on avait plié tandis qu'il croissait encore dans la forêt, comme le conseille Virgile, qui imite ici les préceptes d'Hésiode. Il désigne l'ormeau pour cet usage, et appelle *buris* le bois courbé qui constituait primitivement la charrue italienne, comme le *gyés* celle des anciens habitants de la Grèce. La *buris* ou *bura* était cette pièce dans laquelle se confondent l'âge et le sep (*dentale*).

On les sépara, et *buris* devint le nom de l'âge, dans la charrue composée des temps postérieurs ; *dentale* fut celui du sep. Servius, commentant le vers de Virgile, dit que l'on appelait quelquefois *buris* la courbe du timon, c'est-à-dire la partie supérieure du crochet qui était toute la charrue primitive ; *urvum*, la partie inférieure. Festus, d'autre part, réunit sous le nom d'*urvum*, qui signifie proprement une chose courbe, l'âge et le sep, auquel le soc est fixé.

Le soc (*vomer*, *vomis*) et le sep (*dentale*) unis ensemble sont de même appelés *dens* par Varron et par Columelle ; cette dénomination date du temps où il n'y avait pas encore de soc ajouté au croc de bois durci au feu. Ce soc fut de cuivre, avant d'être de fer, chez les Étrusques et chez les Sabins, comme l'étaient en général les outils d'origine très-ancienne. Il était lié sous le sep ; d'autres fois il y était implanté, dit Varron, comme une dent dans son alvéole. Cette sorte de soc est celle que Caton estimait le plus. Pliny en décrit plusieurs. Le soc le plus ordinairement employé avait la forme d'un levier terminé en pointe. Pour les terres légères, on se servait d'un soc qui ne couvrait pas toute la longueur du *dentale*, mais formait une pointe aiguë à son extrémité ; ailleurs le fer était large, présentant un tranchant acéré vers le bout ; il ouvrait le sol par cette large lame et coupait les racines avec ses côtés. Pliny décrit encore et range parmi les différentes espèces de socs l'instrument que nous appelons couteau ou couteau (*culter*), « qui tranche, dit-il, la terre compacte avant qu'elle soit soulevée, et trace d'avance la ligne du sillon, que le soc ouvre couché à plat sur le dos. » La position horizontale du soc indique ici par opposition celle du couteau, en même temps que la marche de la charrue qui en est pourvue. On distingue nettement le couteau placé

devant un soc en forme de bêche dans le dessin d'une charrue gravé sur un jaspe vert, qui paraît avoir été suspendu pour servir d'amulette. Ce petit monument est aussi le seul où l'on voit des roues adaptées à la charrue. Ces roues sont mentionnées par Pliny comme une invention des habitants de la Rhétie gauloise, et il appelle ce genre de charrue *plaustraratum*. Elle pouvait être connue de Virgile, né dans le Mantonan, qui n'était pas éloigné des contrées où ce genre de charrue fut d'abord en usage ; et,



Charrue romaine à coute et à roues.

d'après son commentateur Servius, ce serait celle-là même qu'il a décrite et pour laquelle il emploie le terme, il est vrai très-général, de *currus*, quand il dit que c'est le manche placé en arrière qui imprime une direction à la charrue tout entière.

Le manche (*stiva*), muni d'une poignée (*manibula* ou *manicula*), pouvait être simple, comme on en a des exemples dans les charrues grecques et étrusques décrites plus haut, ou double, comme dans le dernier exemple.

Dans sa description, Virgile parle encore du timon (*temo*), qui doit avoir huit pieds à partir du tronc dans lequel il est fixé ou dont il est le prolongement, quand il ne fait qu'un avec la *buris* ; de deux oreilles (*aures*), qui sont des pièces de bois adaptées au sep, comme elles le sont encore dans les charrues modernes, et qu'on employait dans les pays plats pour relever les deux côtés du sillon (*porcæ*) tracé par le soc, afin de protéger les semences, qui eussent été gâtées par l'eau séjournant après les pluies d'hiver ; une pièce enfin qu'il nomme le double dos du *dentale*. On n'est pas d'accord sur le sens qu'il faut donner à ces mots : peut-être le poète a-t-il voulu dire que le sep tenait à l'âge par des étançons, comme dans l'araire moderne, et on voit en effet un support de ce genre dans notre première figure ; peut-être faut-il entendre que le sep était formé d'une double pièce de bois et qu'il se relevait de chaque côté. Servius dit que presque toutes les charrues, en Italie, offraient cette disposition.

Virgile recommande le bois de l'ormeau pour les pièces principales de la charrue, le tilleul pour le joug, le hêtre pour d'autres parties. Ces bois devaient être suspendus au-dessus de l'âtre afin d'éprouver leur solidité, car s'ils n'étaient pas bons la fumée les faisait fendre. (1)

(1) Extrait du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par M. Edmond Saglio, au mot *ARATrum*, t. I, p. 353.

CUYP (1).



Collection de M. Dutuit, de Rouen. — Sur un pont, lavis par Albert Cuyp. — Dessin d'Édouard Garnier.

Est-ce le soir ? Est-ce le matin ? Nous pourrions ne pas hésiter à nous répondre, si, au lieu d'une gravure faite d'après une esquisse, nous avions sous les yeux un tableau de Cuyp. On a dit de cet artiste : « Dans ses peintures, on sait toujours l'heure qu'il est et quelle saison. »

On surnomme quelquefois Albert Cuyp « le Claude Hollandais », par allusion à notre célèbre Claude Gelée, dit le Lorrain (2).

On ne saurait faire de son mérite un plus grand éloge. C'est un génie sincère, lumineux, fin, distingué. Son art, sans s'être produit dans de grands cadres, est élevé et varié.

Il naquit, en 1605, à Dordrecht, où il mourut le 7 novembre 1691. Fils et élève du peintre Jacob Gerritz Cuyp, il hérita, paraît-il, d'assez d'aisance pour ne pas avoir besoin du prix de ses tableaux. C'était, dit-on, un homme austère, digne, sérieux. Longtemps il a été peu apprécié : « Jusqu'en 1750, dit M. Frédéric Villot, les meilleurs tableaux d'Albert Cuyp se payaient au plus trente florins ; mais, à partir de cette époque, les amateurs français et anglais les recherchèrent et les firent monter considérablement, en sorte qu'en 1785, à la vente du cabinet de M. Linden Van-Slingelandt, amateur célèbre de Dordrecht qui en possédait un grand nombre, et des plus

beaux, le maître fut estimé comme il le méritait. Depuis, ses peintures ont au moins quadruplé de leur valeur. »

Les tableaux de Cuyp, assez nombreux dans certaines collections privées, particulièrement en Angleterre, ne sont pas nombreux dans les musées. La *National Gallery*, à Londres, en possédait un, auquel sont venus s'ajouter ceux de sir Robert Peel. On n'en compte qu'un au Musée de Berlin, deux à la Pinacothèque de Munich, un à Bruxelles, un à Anvers, deux seulement à Amsterdam, huit à Rotterdam.

Le Musée du Louvre en possède six : un *Paysage*, une *Marine*, des *Portraits d'enfants*, un *Portrait d'homme*, un *Départ pour la promenade*, une *Promenade* ; on note, comme une particularité curieuse pour ce dernier tableau, que la tête du principal personnage, un prince de la maison d'Orange, a été peinte par Metzù.

AVOCATS CÉLÈBRES.

GERBIER.

Au commencement de ce siècle, on prononçait souvent encore le nom de Gerbier avec un grand respect. J'ai connu des personnes qui avaient entendu cet avocat célèbre et qui ne trouvaient pas d'expressions suffisantes pour témoigner

(1) On écrit aussi *Kuyp*, *Kutjp* et *Cutjp* ; le peintre a toujours signé *Cuyp*.

(2) Voy. la Table de quarante années, au mot GELÉE.

de l'admiration que leur avait inspirée son éloquence. Aujourd'hui, Gerbier est presque oublié; peut-être la cause en est-elle que, depuis 1789 jusqu'à nos jours, le nombre des hommes éloquents en France a été supérieur à ce qu'il a dû être en des temps où la liberté et l'usage de la parole étaient plus restreints. Il n'est pas sans intérêt toutefois de regarder en arrière et de rappeler aux jeunes générations nouvelles nos gloires d'autrefois. Il n'y a pas deux Frances, il n'y en a jamais eu qu'une, et l'honneur des temps passés est aussi celui du présent et de l'avenir. Voici la notice qu'ont consacrée à la mémoire de Gerbier les éditeurs du *Barreau français*.

Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, né à Rennes, le 29 juin 1725, était fils, frère, neveu et cousin d'avocats de ce nom; son père, qui le destinait à la même carrière, donna beaucoup de soins à son éducation. Ne voulant pas le livrer à des précepteurs vulgaires, il fit venir exprès de Hollande des hommes très-instruits auxquels il confia ses premières années; lorsqu'on le jugea assez avancé, il fut envoyé à Paris, où il fit ses classes au collège de Beauvais, sous MM. Coffin et Rivard; à dix-sept ans, il fit son droit, et fut reçu avocat à Paris en 1745.

M. Gerbier père, avocat distingué du Parlement de Rennes, qui savait combien il fallait ajouter d'études, de préparations et de méditations aux leçons de l'école pour former un jurisconsulte et un grand avocat, et combien il importait de n'être pas pressé de se montrer, contint le plus longtemps qu'il put l'impatience de son fils: Gerbier n'entra dans la lice qu'après vingt-huit ans; mais il y parut avec un grand éclat, il y fit la plus vive sensation. Gréaux de Reverseaux, l'un des plus célèbres avocats de ce temps, s'étant trouvé à son début, présagea ce qu'il serait un jour, et se porta pour son patron. Dès ce moment, toutes les plaidoiries de Gerbier furent des triomphes; il effaça tout ce qui avait brillé au barreau depuis Cochin.

Son éducation littéraire avait été excellente, mais peu variée et très-bornée par son esprit juste, qui ne pouvait rien recevoir qui ne fût net et simple. Les livres superbement reliés de sa bibliothèque étaient plus le luxe de son état que de son goût; presque tous restaient neufs dans leurs rayons; un seul, un seul petit volume se voyait dans ses mains, se rencontrait, et à Paris, et à Franconville, sur ses tables et sur ses fauteuils; il le savait par cœur et le lisait toujours: c'était les *Lettres provinciales*. Ce n'est pas qu'il fût le moins du monde janséniste, mais il ne pouvait rien mettre à côté de cette logique nue et serrée, piquante et véhémence, à côté de ce style où la verve comique et la verve oratoire sont toujours si près l'une de l'autre, et toutes les deux si près de la raison pour l'environner d'une double puissance.

Les livres des jurisconsultes n'étaient guère plus à l'usage de cet avocat que tant d'autres in-folio qui effrayent la vie si courte de l'homme. A la moindre difficulté des questions qu'il avait à traiter, il s'environnait des jurisconsultes de la capitale qui possédaient, les uns le plus amplement, les autres le plus logiquement, tout ce qu'il avait besoin de science pour sa cause; c'étaient des livres aussi, mais vivants, qu'il pouvait interroger, qui pouvaient répondre: après les avoir beaucoup écoutés, ce qu'ils avaient dit, il le savait mieux qu'eux.

C'est très-rarement qu'au barreau on voyait dans ses mains d'autre papier que les pièces du procès; ses plaidoyers étaient-ils donc dans sa mémoire? Voici l'histoire, et très-exacte, de leur composition.

Il s'y préparait lentement, longuement; il couvrait d'écriture de grands papiers, et de ce qu'il avait écrit, il ne devait en rien dire; il effaçait le tout avec la même len-

teur; il n'en restait pas plus d'une vingtaine de lignes, et moins en forme de phrases qu'en formules de géométrie. Je ne crois pas qu'il sût l'algèbre des mathématiques, il s'en était fait une pour l'éloquence.

Lorsqu'il montait dans sa voiture pour se rendre au palais de Justice, où tout Paris l'attendait, comme on attendait à *Zaire* ou à *Tancrède* que Lekain parut, ces formules, qu'il tortillait dans ses mains agitées, étaient sa seule préparation visible, et c'était pourtant de ces caractères comme mystérieux qu'allaient sortir les merveilles de la parole.

Gerbier avait reçu de la nature une figure, une physiologie, une voix et une âme telles, que le prince de l'éloquence romaine, Cicéron, ne pouvait pas en porter de plus nobles et de plus touchantes à la tribune aux harangues des maîtres du monde; son débit et son accent oratoire, qu'il laissait aller comme il plaisait à Dieu, auraient été une vocation au sublime du théâtre comme à celui du barreau.

L'œuvre seule du raisonnement, toujours douteuse, difficile, pénible, était toujours faite par lui très à l'avance; ces formules si serrées, qui représentaient toutes les idées du procès, les lui reproduisaient suivant le besoin et à son gré, ou toutes à la fois, ou divisées en certaines suites. Il pouvait toujours, sans hésitation et sans désordre, les placer dans le discours, comme dans un combat on distribue ou l'on concentre les forces sur le terrain; ravi de les posséder et d'en disposer si souverainement, il ne doutait plus ni de leur puissance, ni de son triomphe. Ce pressentiment de la victoire d'une bonne cause élevait et attendrissait son âme dans le sanctuaire des lois; il en recevait en foule et sans confusion tous les mouvements qu'il voulait communiquer au tribunal et au public suspendus à sa parole; tout se passionnait et s'enflammait, tout, jusqu'au raisonnement, et la logique disparaissait sous les émotions qu'elle avait préparées et qu'elle consacrait.

La carrière que Gerbier a parcourue fut partagée par les événements publics en deux époques: la première a été marquée par des succès toujours croissants et par une gloire dont rien n'obscurcissait l'éclat; la seconde a été mêlée d'amertumes.

Pendant l'exil et l'interregne des parlements, sous le chancelier Maupeou, Gerbier fut du nombre des avocats qui se laissèrent séduire par le chancelier, et qui plaidèrent à la commission remplaçant le Parlement de Paris; le souvenir et le ressentiment de cette défection s'attachèrent à lui: lorsqu'il parut au barreau devant le Parlement réinstallé en 1774, on ne lui pardonna pas d'avoir été de ceux qui donnèrent l'exemple et dont l'influence entraîna les autres.

Ce ressentiment parut lors de l'arrêt qui le mit hors de cour, sur une accusation de subornation de témoins dans laquelle on l'avait impliqué, au procès du comte de Guignes.

Dans le même temps, Linguet, rejeté par l'ordre des avocats, le dénonçait à l'opinion publique comme son persécuteur ou comme le principal auteur de sa disgrâce; il publia contre lui des mémoires où l'acrimonie de sa plume et l'animosité d'un rival étaient empreintes. L'âme tendre de Gerbier, jusque-là enivrée de louanges, fut mortellement blessée. Le chagrin corrompit les jouissances qu'il devait se promettre des succès que son talent ne cessa d'obtenir, et ses dernières années furent tristes et mélancoliques. Cependant, à l'exception de quelques ennemis que la jalousie et des querelles de profession lui suscitèrent, il conserva toujours l'estime et l'affection de son corps, qui lui donna un dernier témoignage en l'élevant à bâtonnier en 1787.

Ce fut une couronne déposée sur son cercueil ; il ne survécut que quelques mois. Depuis plusieurs années, sa santé était languissante, un fâcheux accident l'avait altérée : il avait été atteint de poison par un mets préparé dans une pièce de cuisine mal soignée ; son estomac et sa poitrine étaient restés affectés, et sa vie en fut abrégée ; il mourut le 26 mars 1788, âgé de soixante-trois ans, vivement regretté du barreau dont il était la gloire, et plus encore de ceux qui, ayant vécu dans son intimité, connaissaient la bonté de son cœur et les charmes de sa société.

Cet orateur si brillant, si ingénieux, si puissant dans la lutte, dont la répartie était si vive et quelquefois si piquante lorsqu'il y était provoqué par son adversaire, apportait dans le commerce de la vie un entier abandon, une facilité charmante, une simplicité d'esprit et de cœur surprenante, qui le rendait confiant jusqu'à la crédulité et complaisant jusqu'à la faiblesse.

Sa carrière fut une suite non interrompue de triomphes, depuis l'instant où elle s'ouvrit jusqu'au moment où elle fut terminée, et jamais il ne lui arriva de chercher son éloquence hors du cercle et du ton des affaires privées. Il ne croyait pas que la raison, la justice et l'humanité fussent moins saintes, moins compromises et moins éloquentes dans les procès où toutes les destinées d'un homme et d'une famille sont menacées, que dans les querelles de nations à nations, et des peuples avec ceux qui en sont ou les maîtres ou les princes. L'éloquence, en effet, doit avoir de la noblesse, mais non pas de l'orgueil, et toutes les fois qu'elle éclaire les esprits, qu'elle touche les âmes, elle a les plus heureux attributs de la souveraineté du talent.

Il ne nous reste qu'à donner quelque idée de l'art oratoire de Gerbier, et comme l'on n'a pas recueilli ses plaidoyers, nous ne le pouvons qu'en reproduisant quelques pages d'un mémoire qu'il écrivit après l'année 1774, à la suite de querelles avec l'avocat Linguet et autres.

« J'étais retiré à ma terre avec quelques amis, lorsque, vers le milieu d'octobre 1771, je vis arriver dans ma cour, à travers un orage affreux, une charrette remplie de sept personnes. On ouvre ma porte, et à l'instant se précipitent à mes genoux une femme âgée de quatre-vingts ans, sa fille, et leurs enfants et petits-enfants. Leurs larmes firent couler les miennes et celles des amis qui m'entouraient, avant même que nous eussions pu deviner l'objet du désespoir de toute cette famille. Un étranger qui les accompagnait m'expliqua en bégayant leur infortune, et, se jetant lui-même à genoux, il me demanda avec instance de les secourir. Dans le premier mouvement de ma sensibilité, je dis à tous ces malheureux :

« — Je ne plaide plus. J'ai renoncé pour ma vie au palais ; mais donnez-moi le temps d'approfondir ce mystère d'iniquité. Si je suis convaincu de la justice de vos plaintes, mon zèle vous servira ; au défaut de ma voix, je vous consacrerai tous mes soins.

« D'après les diverses opinions qui ont régné dans le monde sur cette affaire, on me pardonnera, sans doute, ce mouvement de commisération, et l'opinion personnelle que j'ai prise dans la suite.

« Peu de temps après, je fus attaqué d'une maladie terrible. On me conservait alors quelque estime ; je vis mes concitoyens s'attendrir sur mon état et l'honorer de leurs larmes. La plume de M^e Linguet lui-même ne se chargea-t-elle pas de mon éloge ?....

« Échappé au danger qui me menaçait, le premier mot qui sortit de ma bouche fut, je l'avoue, le nom des Véron. Quelque temps après, je partis pour la campagne, afin de raffermir ma santé par le bon air et par le repos. Mais

pendant que la nature me restituait mes forces, la veuve Véron expira. Son petit-fils vint aussitôt me l'apprendre, accompagné d'un de ses amis et de celui d'un de nos confrères qui est resté son principal défenseur. Ils m'apportèrent le testament de cette mère infortunée. Elle y avait déposé le serment terrible qu'elle osa faire à Dieu de la réalité de son prêt. Elle m'y pria de ne pas abandonner ses enfants, ni l'honneur de sa mémoire. Elle m'y faisait enfin un legs de dix mille livres. Jusqu'à l'article de ce legs, mon émotion et mon zèle n'avaient fait que redoubler. Quand je lus l'article du legs, le testament me tomba des mains : « Ah ! malheureux ! dis-je à Dujonquay, la reconnaissance de votre pauvre mère m'ôte tous les moyens de vous défendre. On croirait voir de l'intérêt dans mon zèle, et je ne voulais faire parler pour vous que ma conviction et ma sensibilité. »

« Voilà tout ce que j'ai fait en faveur des Véron. Après avoir tenté, dans le principe, d'arranger cette affaire ; après avoir voulu la soumettre au jugement même de la famille du comte de Morangiès, j'ai fini par ne plus m'en mêler. J'ai renoncé dans le même instant au legs et à la cause, et je n'ai pris aucune part à tout ce qui a suivi.

« Cette conduite eût-elle dû jamais aigrir contre moi les amis du comte de Morangiès ?

« Celle que j'ai tenue dans l'affaire du comte de Guignes n'a été ni moins sage, ni moins circonspecte. Les personnes les plus respectables ont vu les efforts que j'ai faits, dès le principe, pour la terminer sans éclat. Je n'y ai point plaidé. Je n'ai publié aucun mémoire. Pendant deux années entières, je me suis constamment opposé à ce qu'il en fût imprimé aucun. Et je puis dire que ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à calmer l'empressement qu'avaient mes clients anglais de faire éclater leur vengeance dans leurs papiers publics. Cette modération ne m'a servi de rien. La naissance, les talents, la fortune, en élevant le comte de Guignes aux premiers emplois, l'ont entouré d'amis, de protecteurs, de protégés, de tout sexe, de tout rang, de tout état. Et parce que je suis un des conseils de ses adversaires, j'aurai perdu tout droit à l'estime des âmes honnêtes !

« Eh ! que deviendront les lois, les mœurs, notre ministère, si, lorsqu'un infortuné vient implorer notre appui, il faut, pour nous décider à le défendre, mesurer le degré du crédit et de la puissance qui l'accable ? Quoi ! parce qu'on devra au hasard de la naissance un nom et des titres illustres, parce qu'on sera revêtu de grands emplois, on aura le privilège d'enchaîner mon devoir ! Je n'aurai plus de secours à prêter à l'innocence ! Non : je remplirai jusqu'à mon dernier moment le serment que j'ai fait à la justice, et j'acquitterai ce que je dois à l'humanité. Venez, mes concitoyens, mes semblables, hommes, qui que vous soyez, accourez avec confiance. Votre pauvreté ne rebutera pas mon zèle ; votre infortune ne fera que l'accroître. Ce fut pour vous que l'on consacra des temples à la Justice, et c'est pour vous servir que j'acquis le droit d'approcher de ses autels. Ce courage ne m'abandonnera jamais qu'avec la vie. »

PENSÉES.

- Tout repos doit être utilisé par l'observation.
- Il n'est pas une chute, sauf la mort, dont on ne puisse se relever.
- La paix régnera sur cette terre le jour où nous aurons compris que travailler au bonheur d'autrui c'est acquiescer le nôtre.
- L'homme se grandit par les souffrances endurées sans révolte.

— Nous ne serions jamais extrêmes en nos opinions si nous avions un esprit assez puissant pour approfondir, ou assez délicat pour bien observer. Octave PIRMEZ.

L'ART A BOSTON

(ÉTATS-UNIS).

Ces bas-reliefs décorent les quatre côtés d'un clocher d'église à Boston, capitale du Massachusetts, celle de

toutes les provinces des États-Unis où les travaux de l'intelligence et du goût sont le plus en honneur.

L'église, désignée simplement sous le nom de *Brattle street Church* (église de la rue Brattle), a été édifiée aux frais des fidèles qui s'y rassemblent pour y remplir leurs devoirs religieux : ce sont des « unitairiens. »

Les architectes qui ont construit cette église sont MM. Richardson et Gambril, de New-York. M. Richardson a fait ses études d'art à Paris. L'auteur des bas-reliefs est un de nos meilleurs sculpteurs français, M. Bartholdi,



Bas-reliefs du clocher de *Brattle street Church*, à Boston, par M. Bartholdi. — Le Baptême. — Dessin de Bocourt.



L'Instruction religieuse. — Dessin de Bocourt.

auteur de la statue de Vauban, du modèle du Lion de Belfort qui ne tardera pas à être mis en place, et de celui de la statue colossale qui servira de phare à New-York.

La forme du clocher ou de la tour de « *Brattle street Church* » a quelque analogie, mais dans des proportions fort modestes, avec celle de l'église de Saint-Germain des Prés, à Paris.

Le goût des arts paraît se développer à Boston avec rapidité. On y a fondé, en 1870, un musée dont la construction n'a été commencée que plus tard, mais où l'on doit avoir réuni dès à présent des sculptures, des peintures, une collection de plus de deux mille objets égyptiens, des fragments antiques de l'île de Chypre, au nombre de six cents,

des tapisseries des Gobelins, des verreries de Venise, des porcelaines peintes et des armures d'Orient, des médailles parmi lesquelles sont quelques pièces grecques ou romaines rares.

On s'occupe aussi beaucoup, à Boston, de l'enseignement du dessin. L'année même où fut fondé le Musée, plusieurs industriels de Boston appelèrent l'attention publique sur l'utilité de donner plus d'importance à l'enseignement du dessin dans les écoles publiques.

« La perfection de l'exécution, disaient-ils, et l'élégance des modèles, entrent pour beaucoup dans la valeur commerciale des produits européens. D'où vient l'avantage de l'ouvrier anglais ou allemand, et surtout de l'ouvrier fran-

çais, sur l'ouvrier américain? On en chercherait vainement la cause dans une différence de salaires : il faut l'attribuer à ce fait, que l'ouvrier européen a acquis, par l'étude du dessin, des qualités d'intelligence et de bon goût qui manquent à ses concurrents des États-Unis. »

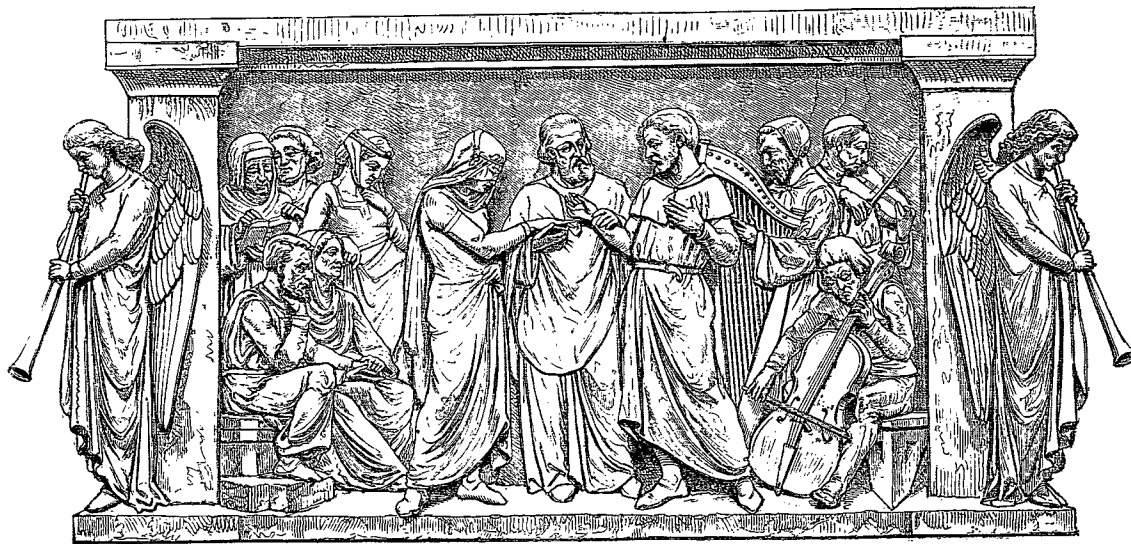
La question fut mise à l'étude par le *Comité d'éducation*, et sur sa proposition une loi fut rendue, le 16 mai 1870, qui comprit le dessin au nombre des matières qu'on devra enseigner à l'avenir dans les écoles publiques.

En outre, toutes les villes de 10 000 habitants et au-

dessus furent invitées à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement gratuit du dessin aux enfants et aux adultes.

Le Conseil d'éducation se mit à l'œuvre avec une activité remarquable ; mais il se trouva tout d'abord en présence de graves difficultés : on manquait presque absolument de modèles et de professeurs.

Dans cette situation, le conseil s'adressa à un homme intelligent et actif, M. Walter Smith, professeur à l'École de dessin de South-Kensington, à Londres, et il lui confia



Le Mariage. — Dessin de Bocourt.



L'Extrême-Onction. — Dessin de Bocourt.

la mission d'organiser l'enseignement du dessin dans l'État de Massachusetts.

Le premier soin de M. Walter Smith fut de se procurer des modèles, et de transporter en Amérique une idée qu'il avait déjà vue réalisée en Angleterre par la société qui dirige l'école de South-Kensington. Cette société a réuni une collection de bronzes, de porcelaines, d'étoffes, de dessins et d'autres objets où l'art est appliqué à l'industrie. La collection est emballée dans des caisses de manière à être transportée de ville en ville pour y être exposée. M. Walter Smith a organisé, d'après le même système, un musée ambulant qui renferme des modèles de dessins anglais ou français. Cette collection est à peu près exclusivement

composée de dessins linéaires, de modèles de machines au lavis, et de dessins d'ornementation ; elle est entièrement consacrée à l'enseignement dans les écoles.

LES MÉMOIRES D'UN ÉCOLIER EN VACANCES.

Fin. — Voy. p. 85, 90, 98, 110, 118, 122.

23 septembre.

M. Rieux m'a envoyé chercher ce matin, et nous avons fait un nouveau voyage à l'île aux Rats, qui est, ma foi, une île très-pittoresque ; voici pourquoi. A l'un de ses côtés, cette île, assez grande, du reste, est coupée d'un étroit

canal qui la perce jusqu'à sa partie centrale et qui là s'élargit tout à coup, de manière qu'à l'arrivée du flot, la Seine, s'élevant subitement, précipite ses eaux avec fracas par cette étroite et longue ouverture, à l'extrémité de laquelle elle forme (à l'intérieur de l'île) un très-beau lac qui se vide quand la marée baisse pour se remplir au prochain flot. Nous avons assisté ce matin à l'emplissage du lac ; c'était très-beau.

En revenant, nouvel assaut de natation où j'ai eu encore les honneurs du concours. Mais le fils aîné de M. Rieux, qui a maintenant quatorze ans, m'a suivi de bien près.

24 septembre.

Si tes vacances n'ont pas été très-studieusement employées, du moins tu peux être content du petit épisode qui les termine.

Tu te promenais ce matin à l'embouchure de l'Amblette ; une petite fille de huit ans est tombée à l'eau. Tu t'es jeté après elle avec assez de promptitude pour la ramener saine et sauve. Des paysans, accourus au moment où tu la déposais sur la rive, t'ont chaleureusement félicité. Ta mère, informée de la chose, t'a embrassé avec larmes. Ton père t'a dit : *C'est très-bien*. Tu as été heureux.

25 septembre.

M. et M^{me} Marquésy, accompagnés de M^{lle} Charlotte, sont venus passer la journée ; on s'est promené au jardin, et l'on m'a beaucoup loué de mon petit sauvetage d'hier, si simple pourtant.

27 septembre.

Tu devrais noter plus souvent les paroles judicieuses et parfois vraiment remarquables que tu entends dire ou par ton père ou par d'autres personnes instruites et intelligentes. Voici, par exemple, aujourd'hui, une très-bonne note à recueillir. On parlait de l'habitude (excellente, disait mon père) de garder trace jour par jour (quand on le peut) de ce que l'on a fait, dit, vu et entendu. M. J. M..., l'historien que mon père a beaucoup connu, écrivait très-exactement son journal, et souvent avec longs détails et longs développements ; il se trouvait avoir ainsi accumulé des masses de notes, de documents, de réflexions et de matériaux qui lui étaient on ne peut plus utiles pour son *Histoire de France* et pour ses autres ouvrages.

28 septembre

Tu as passé une partie de la matinée avec ta mère à préparer tes effets et ta malle pour la rentrée, et puis tu es allé dîner chez ta sœur à qui tu as fait tes adieux.

30 septembre.

Tu t'es promené ces deux jours-ci dans la campagne avec ta mère, et vous avez beaucoup causé. C'est ta mère qui viendra lundi te conduire au lycée.

1^{er} octobre.

Mon père m'a emmené avec lui à la ville où nous avons fait visite au proviseur et à plusieurs de mes futurs professeurs. Et puis nous avons été chez quelques amis.

2 octobre.

Je n'emporterai point ce journal au lycée ; je l'enferme ici, dans ma chambre, sans en avoir relu une seule page, m'étant promis, en le commençant, de ne le revoir d'ensemble que l'année prochaine. Au revoir donc, cher petit cahier de mes rêves ! puisse ta lecture, l'année prochaine et toutes les années suivantes (si je te continue), ne me causer aucun regret !

LA VIERGE DE L'HIRONDELLE (1).

TRADITION GRECQUE.

A trois kilomètres environ au nord-ouest de Képhisia, dans un large et profond ravin qui descend du plateau boisé entre Pentélique et Parnès, se trouve, ombragée de deux magnifiques platanes, une petite chapelle connue sous le nom de *Panaghia ton Chelidonion* ou « Vierge de l'Hirondelle. » Elle est appuyée contre une des parois du ravin, et derrière elle il y a une petite grotte creusée dans le rocher, et où suinte une eau qui a la réputation de guérir toutes les maladies. Je m'étais, au mois d'août 1857, réfugié à Képhisia, pour fuir l'insupportable chaleur qu'il fait alors à Athènes ; j'en profitai pour me rendre à la panégyrie ou fête religieuse et populaire qui, l'un des dimanches de ce mois, se célèbre dans cet endroit. Nous arrivâmes tard, quand le soleil commençait déjà à baisser. Profitant de l'ombre qui emplissait déjà le ravin, on dansait sur l'étroite plate-forme, auprès de la chapelle ; d'autres groupes mangeaient sur l'herbe, pendant que, par les étroits sentiers qui descendent à travers les arbusiers et les myrtes jusqu'au fond de la gorge, remontaient dans leurs costumes de fête ceux des paysans qui avaient le plus long chemin à faire pour rentrer chez eux. Dans des bouteilles qu'ils tenaient à la main, ou dans de grandes jarres bouchées avec une touffe d'herbe fleurie et pendues au flanc de leurs ânes ou de leurs chevaux, la plupart emportaient l'eau de la source miraculeuse ; c'était pour les parents et les amis qui n'avaient pas pu venir boire dans l'un des trois petits bassins qu'elle remplit à l'entrée de la grotte, avant de s'engager dans un conduit souterrain qui la fait repaître un peu plus bas, au pied de l'un des deux larges platanes.

L'ami que j'accompagnais, un étranger propriétaire à Képhisia et fixé depuis plusieurs années dans le pays, connaissait plusieurs des campagnards qui assistaient à la fête. Nous causâmes avec eux ; nous leur demandâmes d'où venait le nom de la *Panaghia ton Chelidonion*. Voici ce qu'ils nous racontèrent. Autrefois, — il y a bien un siècle, dit l'un d'entre eux, — une armée ennemie avait brusquement pénétré dans l'Attique ; elle s'avancait, dévastant tout sur son passage, brûlant les maisons et les oliviers, pillant et massacrant tout ce qui tombait entre ses mains. Réunis à la hâte et mal armés, les gens des environs s'étaient postés sur le bord du ravin où s'élève maintenant la chapelle ; sur l'autre bord étaient rangés les envahisseurs, bien plus nombreux. On allait en venir aux mains, et les défenseurs de l'Attique ne pouvaient s'empêcher de ressentir une certaine crainte en se comparant à leurs adversaires. Soudain alors, au-dessous d'eux, de la grotte où l'on vient aujourd'hui en pèlerinage, une hirondelle s'élança, et, d'un vol rapide, traversa tous leurs rangs. Dans l'apparition de cet oiseau, dans la direction qu'il prit au sortir de la grotte, on vit un présage de victoire ; les courages se relevèrent, et l'ennemi descendant au même moment pour franchir le ravin, on se précipita sur lui sans plus regarder au nombre, on le culbuta, on le mit en fuite, on le poursuivit et on en fit un grand carnage. Ce serait en mémoire du rôle joué dans cette rencontre par l'hirondelle que l'on aurait ensuite élevé la chapelle et découvert les propriétés miraculeuses de la source voisine.

Selon toute apparence, cette dévotion doit remonter à l'antiquité même ; comme le site charmant connu à Képhisia sous le nom de *grotte des Nymphes*, cette source devait être consacrée soit aux nymphes, dont le culte a laissé tant de traces sur le sol de la Grèce et dans l'imagination des Grecs, soit à Artémis Amarousia, dont le sanctuaire

(1) G. Perrot, *Croyances et superstitions des Grecs modernes*.

était voisin. La circonstance dont la tradition a conservé le souvenir aurait seulement, croyons-nous, remis en honneur un lieu de culte que l'on oubliait peu à peu; on aurait alors réparé une chapelle plus ancienne, adoré en cet endroit la Panaghia sous un nouveau vocable, et fondé cette panégyrie qui est aujourd'hui dans toute sa vogue. Quant à l'époque où auraient eu lieu ce prodige et cette rencontre, nous inclinons à croire que cette tradition remonte loin, au moyen âge par exemple. Ces malheureuses contrées ont été si souvent envahies pendant toute cette période, qu'en parcourant les annales on trouverait plus d'une circonstance à laquelle pourraient convenir les traits principaux de la tradition populaire.

Peu importe, d'ailleurs; ce que nous tenions à prouver, c'est qu'aujourd'hui encore l'imagination grecque accepte, sans aucun effort, comme un signe manifeste de la volonté du ciel, l'apparition d'un oiseau qui se présente dans telles ou telles conditions. Le paysan qui nous racontait ce prodige parlait comme le chœur d'Aristophane, qui, dans la parabase des *Nuées*, racontait à sa manière la bataille de Marathon: « Race pleine de courage, nous avons souvent défendu cette ville dans les combats, aux temps où le barbare vint ravager tout le pays et le couvrir de feu et de fumée, dans le dessein de nous ravir nos ruches. Aussitôt, chacun de nous saisit la lance, le bouclier, et marche à l'ennemi; nous combattîmes, animés par la colère, homme contre homme, les lèvres serrées de fureur; la multitude des traits déroba la vue du ciel. Enfin nous les mîmes en déroute vers le soir, avec l'aide des dieux. Avant le combat, une chouette avait passé au-dessus de notre armée. »

C'est ainsi que se serait exprimé, en racontant l'action, un des combattants de la rencontre et de la victoire dont toute cette foule de Méniotiotes et de Képhisiototes faisait alors, fête encore chaque année le souvenir. Dans les vers d'Aristophane, au nom de la chouette athénienne, aujourd'hui déchue de son ancienne gloire, il n'aurait eu qu'à substituer celui de l'hirondelle, que la poésie populaire célèbre encore aujourd'hui comme la rapide et charmante avant-courrière des beaux jours.

LES YEUX.

Suite. — Voy. p. 14.

Si l'on a pu dire avec raison que la vue est le sens le plus précieux des animaux supérieurs, combien cette supériorité sur les autres sens devient plus vraie et plus indiscutable encore pour l'oiseau. L'aile, cet instrument merveilleux qui supprime les distances, rend nécessaire que la vue soit perçante et étendue. C'est ce que notre grand Buffon démontre dans un passage qu'il est difficile de ne pas citer: « Si la nature, en donnant aux oiseaux la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires; l'oiseau n'aurait jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide; il n'aurait fait que voler lentement, dans la crainte des chocs et des résistances imprévues. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau peut indiquer la portée de sa vue, je ne dis pas la portée absolue, mais relative: un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre: d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus

lent sont aussi ceux dont la vue est le moins étendue; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux que l'on nomme *pureseux* (l'unau et l'ai), qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse. »

Les oiseaux de proie surtout ont besoin d'une vue extrêmement perçante pour distinguer les animaux dont ils se nourrissent. Ne pouvant pas, comme les carnassiers terrestres, découvrir leur victime en suivant la piste odorante qu'elle a laissée sur son passage, c'est par la force de leurs yeux qu'ils y suppléent. Ils s'élèvent à de grandes hauteurs d'où ils peuvent découvrir une grande étendue de pays; puis, plongeant leurs regards dans le fond des vallées qu'ils dominent, ils cherchent avec leurs yeux s'il n'y existe aucune proie à leur convenance. Ici encore nous citerons le grand naturaliste qu'on a appelé le Plin français: « Un épervier voit d'en haut et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan, qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre; et cette plus grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grande, parce que, l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement à toutes les lumières et à toutes les distances. »

Si nous admirons cette étendue et cette puissance du regard chez le grand oiseau de proie, comment qualifier la vue de la chouette et du hibou? Ces oiseaux ne peuvent pas, comme l'aigle ou comme l'épervier, chercher leur proie en dominant une grande étendue de terrain; il faut qu'ils furetent lentement et sans bruit comme font les chasseurs quadrupèdes; mais ils n'ont pas, pour les guider, ce flair exquis qui distingue la plupart des bêtes fauves, et qui, s'ils l'avaient, leur serait inutile, car l'oiseau ne laisse pas de vestige odorant sur sa route. Et pourtant, la difficulté est pour le hibou bien plus grande que pour le lion ou le chacal; ces quadrupèdes chassent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la grosse bête, c'est-à-dire des animaux que la nuit dissimule malaisément, au lieu qu'un lézard est parfaitement abrité sous une pierre, un moineau est caché derrière une feuille. Telle est pourtant la clairvoyance du hibou, que, dans sa course nocturne et silencieuse, il perçoit les moindres indices; lentement et sans bruit, ses lourdes ailes le portent vers sa victime endormie, et la livrent à sa serre redoutée. Quelle terreur doit inspirer aux faibles ce voleur de nuit! Et quelle joie pour eux, quand ils voient poindre l'aurore! C'est ce qu'a magnifiquement exprimé M. Michelet dans son livre si poétique *l'Oiseau*.

Ce même animal qui semble y voir la nuit mieux que les autres en plein jour, devient presque aveugle devant une clarté trop vive. Aussi, lorsqu'un accident le tire de sa retraite avant la nuit, on le voit rester immobile et comme stupide devant la lumière qui l'éblouit. C'est alors que ses victimes prennent leur revanche, et qu'on voit mille petits oiseaux venir audacieusement attaquer leur terrible ennemi, et devenir les bourreaux de leur bourreau.

Nous trouverons dans l'examen de l'œil des oiseaux des dispositions anatomiques qui nous expliqueront la merveilleuse puissance de ces organes.

La rétine ou membrane fondamentale de l'œil est, chez les oiseaux, remarquable par des plis larges et multipliés, qui, en augmentant sur divers points l'épaisseur de l'écran sensible, renforcent la sensation dans une plus grande

étendue. Cette rétine est doublée, chez tous les oiseaux sans exception, d'une membrane dont l'usage est encore peu connu, et qu'on appelle le *peigne*; c'est une sorte de bourse noire qui, prenant naissance avec la rétine, va rejoindre le bord du cristallin, auquel elle s'insère très fortement dans quelques espèces.

La pupille des oiseaux est toujours circulaire. Elle jouit d'une très-grande mobilité, se dilatant extrêmement dans l'obscurité, afin d'admettre dans l'œil le plus de rayons lumineux possibles, et se rétrécissant au contraire quand la lumière est trop vive, afin d'éviter aux nerfs de l'œil des ébranlements fatigants et inutiles. — Quelques oiseaux, tels que le perroquet et le coucou, contractent même leur pupille en dehors de toute influence extérieure, ce qui a fait penser que ces mouvements sont volontaires.

La forme du cristallin des oiseaux varie extrêmement avec leur genre de vie. Les oiseaux de haut vol, qui ont besoin d'y voir de très-loin, ont un cristallin presque aplati, semblable à celui des presbytes. Les oiseaux plus terrestres, tels que les gallinacés (coq, pigeon, perdrix, etc.), ont un cristallin assez convexe. Enfin les oiseaux aquatiques, ceux qui plongent et poursuivent leur proie sous l'eau, ont un cristallin très-bombé, assez semblable à celui des phoques. — Nous avons expliqué pourquoi cette organisation convient aux animaux plongeurs.

La sclérotique, qui forme chez nous le blanc de l'œil, est bleuâtre chez les oiseaux. Elle contient dans son intérieur de petites plaques osseuses, imbriquées les unes dans les autres comme les tuiles d'un toit, qui donnent à l'œil de la solidité et le défendent contre les violences extérieures.

Elle n'est pas, d'ailleurs, la seule pièce qui protège, chez l'oiseau, le précieux organe de la vue. Outre les deux paupières que nous connaissons à tous les vertébrés, les oiseaux en ont une troisième, appelée *membrane clignotante*, qu'il est très-facile d'observer sur la poule domestique et mieux encore chez la dinde. C'est une membrane transparente et élastique, de forme triangulaire qui, lorsqu'elle est inactive, reste dans l'angle interne de l'œil. Deux muscles, qui lui sont particulièrement destinés, la tirent instantanément au-devant de l'œil comme un rideau (voy. fig. 4); dès que ces muscles cessent d'agir, la membrane clignotante se rétracte, par la seule force de son élasticité.

La membrane clignotante est la principale paupière de l'oiseau. Elle est transparente, et l'oiseau regarde souvent à travers elle, lorsqu'il trouve la lumière trop vive. C'est elle qui permet à l'aigle de fixer le soleil.

Cette troisième paupière existe d'ailleurs, mais très-atrophiée, chez plusieurs grands quadrupèdes, par exemple chez le chien de Terre-Neuve et chez le cheval. Elle existe même, à l'état rudimentaire, chez l'homme. Ce sont ses vestiges qui forment dans l'angle interne de notre œil cette petite masse rouge et charnue que les anatomistes appellent *caroncule lacrymale*.

L'œil des oiseaux est d'autant plus protégé contre les violences extérieures, que les mœurs de l'animal l'exposent plus aux accidents. Ainsi, les paupières sont garnies de cils longs et touffus chez les petits oiseaux qui vivent habituellement dans les buissons et les haies. On comprend que ces bouquets de poils, ou plutôt de plumes, doivent protéger efficacement les yeux de ces animaux contre les branches et les épines auxquelles ils se heurtent à chaque instant.

Chez le serpentaire, oiseau de proie singulier, que les longues plumes dont son oreille est garnie ont aussi fait nommer *secrétaire* (allusion à la manie qu'ont certains employés de convertir leur oreille en porte-plume), l'œil est très-efficacement protégé (large membrane clignotante, cils longs et abondants), cet oiseau ayant de rudes et

dangereux combats à soutenir contre les serpents venimeux dont il se nourrit. Le voyageur Levallant a soigneusement observé ces curieuses batailles dans les parties de l'Afrique où se trouve notre oiseau (Cap, Cafrerie). Pour armes offensives, il a son bec et l'une de ses ailes dont il se sert pour battre et étourdir son redoutable ennemi. Pour arme défensive, il a son autre aile qu'il étale devant lui comme un bouclier. Le reptile attaqué s'arrête, se redresse, et cherche à intimider son ennemi par le gonflement de sa gorge et ses sifflements aigus; « enfin il s'élance; l'oiseau bondit, frappe, recule, se jette en arrière, saute en tous sens d'une manière vraiment comique pour le spectateur, et revient au combat en présentant toujours à la dent venimeuse de son adversaire le bout de son aile défensive, et pendant que celui-ci épuise sans succès son venin à mordre les plumes insensibles, il lui détache, avec l'autre aile, des coups vigoureux. Enfin, le reptile étourdi chancelle, roule dans la poussière, où il est saisi avec adresse et lancé en l'air à plusieurs reprises; l'oiseau lui brise ensuite le crâne à coups de bec, et l'avale tout entier. » (Levallant.) Peu d'oiseaux exposent autant leurs yeux que le secrétaire; mais peu ont autant d'organes pour les protéger.

Il est vrai que les yeux des oiseaux sont situés à fleur de tête, au lieu d'être défendus, comme les nôtres, par de puissantes arcades sourcilières. La place des sourcils, lorsqu'elle est marquée chez eux, est occupée par des plumes de couleurs variées. Chez d'autres oiseaux, les yeux sont, au contraire, entourés d'un petit cercle de peau nue.

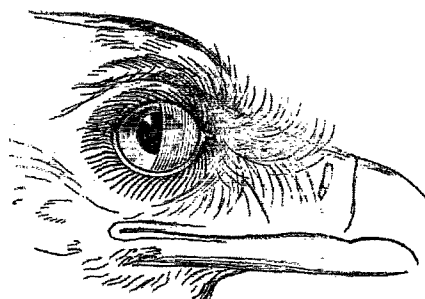


FIG. 4. — Œil du Secrétaire ou Serpentaire. — Cette figure montre la membrane clignotante à demi fermée.

Tel est l'œil de l'oiseau, organe qui lui est plus essentiel encore que l'aile; car il existe des oiseaux sans ailes, tels que le pingouin et surtout le casoar, tandis qu'il n'est pas d'oiseau aveugle; il n'y en a même pas chez qui la vision soit imparfaite.

Au lieu de ces oiseaux manchots, et qu'on peut dire exceptionnels, si nous considérons l'oiseau ordinaire, tel que nous le connaissons, nous trouverons que l'œil et l'aile, lui sont également précieux. « Le vol dépend de l'œil tout autant que de l'aile, dit M. Michelet après Buffon. Chez les espèces douées d'une vue délicate et perçante, comme le faucon qui, du plus haut du ciel, voit le roitelet dans le buisson, comme l'hirondelle qui voit un moucheron à mille pieds de distance, le vol est sûr, hardi, charmant à voir par son assurance infaillible. D'autres (on le voit à leur allure) sont des myopes qui vont avec précaution, tâtonnant, ont peur de se heurter.

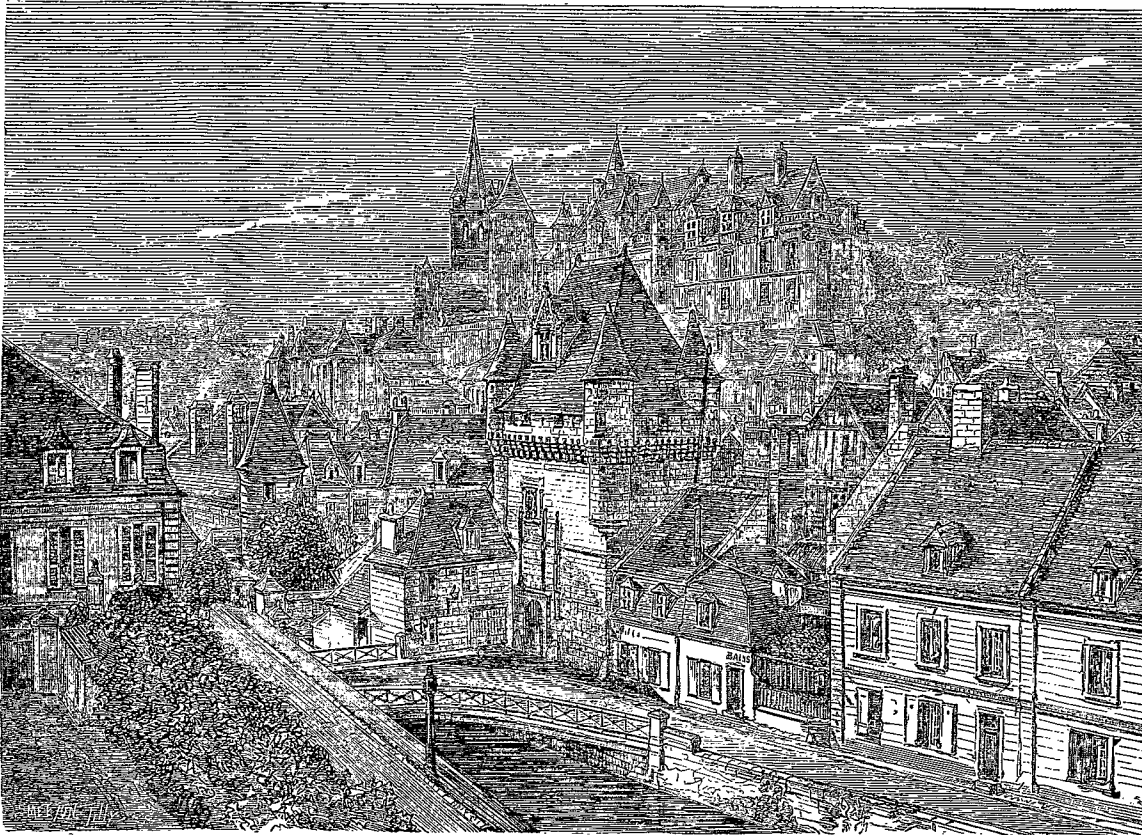
» L'œil et l'aile, le vol et la vue, à ce haut degré de puissance qui fait sans cesse embrasser d'un regard, franchir des paysages immenses, de vastes contrées, des royaumes; qui permet, non de rétrécir comme une carte géographique, mais de voir en complet détail cette grande variété d'objets, de posséder et percevoir presque à l'égal de Dieu! »

La fin à une prochaine livraison.

LOCHES

(DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE).

HISTOIRE ET ÉDIFICES.



Vue de Loches. — Porte des Cordeliers et du Château. — Dessin de Yan' Dargent.

Le nom de Loches paraît venir du mot celtique *Loch* ou *Louch* (lac, étang, marais), expression que peut expliquer la nature du pays environnant. Les Romains appelaient la ville *Castrum Luceæ*. On leur a attribué pendant longtemps la construction de la grande tour carrée du donjon, que de nos jours on ne fait pas remonter au delà du dixième ou du onzième siècle.

Lorsque la domination romaine fut anéantie en Gaule, Loches tomba au pouvoir des Wisigoths.

Plus tard, après la bataille de Voulon, elle fut occupée par les Francs ; mais, au commencement du septième siècle, elle fut de nouveau réunie à l'Aquitaine.

Au huitième siècle, Hunald, duc de Toulouse et d'Aquitaine, et maître de Loches, s'étant révolté, Pépin et Carloman marchent contre lui, s'emparent du château, et, selon les expressions de Frédégaire, le détruisent de fond en comble.

Au neuvième siècle, Charles le Chauve donna à un seigneur de sa cour, nommé Adeland, Loches et le pays qui en dépendait.

Le château de Loches fut, sans doute, reconstruit par le nouveau maître ou ses successeurs ; car, aux premières années du dixième siècle, les Normands dans leurs courses de pillage s'avancèrent jusqu'à Loches, et là trouvèrent résistance et bataille.

La ville entra dans les domaines des comtes d'Anjou par une alliance. Garnier, fils et héritier d'Adeland, eut une fille qui épousa Foulques I^{er}, comte d'Anjou, et lui apporta

en dot la seigneurie de Loches. C'est à cette famille des seigneurs d'Anjou qu'appartient le célèbre Foulques III, dit *Nerra* ou le *Noir*, un des personnages les plus curieux du onzième siècle, et on croit que c'est ce Foulques Nerra qu'il faut regarder comme l'auteur de l'imposante construction appelée le donjon de Loches.

« Il nous sera difficile, dit un écrivain érudit, habitant de la ville (*), de comparer la Tour-Carrée, — c'est le nom du donjon, — avec d'autres constructions de même nature. Les châteaux du onzième siècle sont presque tous détruits ; mais nous avons tout près de nous un monument d'un genre différent et d'une importance aussi grande, qui peut encore servir de point de comparaison : nous voulons parler de l'église de Beaulieu. Bâtie de 1001 à 1007 par ce même Foulques, elle présente, sinon dans sa forme, du moins dans son mode de bâtisse, les mêmes caractères que le donjon de Loches.

Ce donjon servit de prison, dès les premiers temps de sa construction, à des prisonniers de haut parage. C'est là que fut enfermé et étranglé un des ennemis les plus opiniâtres de Foulques Nerra, Geoffroy de Saint-Aignan, qui était venu le pourchasser jusque devant son repaire, et qui lui fut livré par de perfides compagnons. C'est là qu'Étienne, frère de Thibault le Tricheur, comte de Blois, le vieil ennemi de Foulques, fut retenu par le successeur de Foulques, Geoffroy II Martel, jusqu'à ce qu'il lui eût abandonné toutes ses possessions de Touraine. C'est là que Geoffroy le Barbu,

(*) *Donjon de Loches*, par E. Gauthier.

le fils aîné de Geoffroy Martel, fut enfermé et retenu, dit-on, pendant trente ans, par son frère Foulques le Réchin, qui voulait être le maître des états de leur père. Quand il sortit de prison, c'était un vieillard dont la raison s'était éteinte. Ce Foulques le Réchin eut plus tard une querelle avec l'archevêque de Tours et fut excommunié. Foulques V, son fils, fit la guerre féodale au roi Louis VI, alla deux fois en Palestine, et devint même roi de Jérusalem après Baudouin II, dont il avait épousé la fille. Le comté d'Anjou passa à son troisième fils, Geoffroy le Bel, connu dans l'histoire sous le nom de Plantagenet.

Après que la famille des Plantagenets fut montée sur le trône d'Angleterre avec Henri II, Loches devint possession anglaise. Mais quand Geoffroy V mourut, Henri, déjà maître de la Normandie, et à la veille d'être roi d'Angleterre, voulut garder pour lui seul toute la succession paternelle et refusa à Geoffroy VI ce qui lui revenait.

Mais quand les fils de Henri II se révoltèrent contre leur père, Philippe-Auguste encouragea et appuya cette révolte. On le voit, en 1189, en compagnie de Richard, surnommé Cœur de lion, un des fils du roi d'Angleterre, venir assiéger Loches, et s'en emparer après un siège de quelques jours. Cette année-là même, Henri II mourait, abreuvé de chagrins et d'humiliations.

Richard devenait roi. Philippe-Auguste lui donna les villes de Touraine qui avaient fait partie des domaines de son père Henri; puis les deux princes partirent ensemble pour la croisade. On sait que le roi de France revint le premier, et qu'il mit la main sur un certain nombre de villes appartenant au roi d'Angleterre, pendant que ce souverain restait prisonnier en Allemagne. Loches était une de ces villes.

L'année suivante (1194), Richard, devenu libre, reprit Loches à Philippe. Il lui suffit d'une attaque de deux ou trois heures et d'un seul assaut pour s'emparer de cette place, « défendue à la fois par la nature et par l'art. » Parmi les prisonniers se trouvaient le comte de Laval, soixante-quatre chevaliers et quatre-vingts écuyers. On peut juger par le nombre et la qualité des captifs de l'importance de Loches.

Lorsque Jean Sans-Terre, successeur de Richard, à la suite de l'assassinat de son neveu Arthur de Bretagne, eut été cité devant la cour des pairs, comme vassal du roi de France, il refusa de comparaître devant son suzerain. Philippe, en vertu des lois féodales, fit prononcer la confiscation de ses fiefs de France et s'empara de la Normandie, de l'Anjou, du Maine, de la Bretagne et d'une partie du Poitou. Loches fut assiégée en 1204. Le siège dura près d'un an. Le commandant anglais, Gérard d'Athée, résista vigoureusement. Enfin la ville fut prise après « une grande et cruelle batterie », et on fit prisonniers « quelque six-vingts soldats et le susdit Gérard. »

La ville faisait partie du domaine de la reine Béran-gère, veuve de Richard; mais Philippe-Auguste la considéra comme de bonne prise, et, pour récompenser les services de Dreux IV de Mello, connétable de France, un de ses plus distingués capitaines, il fit don des seigneuries de Loches et de Châtillon-sur-Indre à son fils Dreux V. Le don n'était pas perpétuel : il devait revenir à la couronne, lorsqu'il plairait au roi ou à ses héritiers de le redemander.

Dreux V mourut sans enfants, et Dreux VI, son neveu, hérita de ses domaines. Louis IX lui réclama Loches et Châtillon; Dreux refusa, malgré les clauses de la charte de donation. Louis, qui aimait mieux arranger les choses à l'amiable, se fit céder pacifiquement les deux seigneuries moyennant une rente de six cents livres par an.

Loches eut désormais des gouverneurs nommés par le

roi. Un des premiers fut la Brosse, sergent d'armes de saint Louis, et père de Pierre la Brosse, pendu à Mont-faucon par les ordres de Philippe le Hardi. Dans les temps plus modernes, on peut citer le duc d'Épernon, Jean-Louis de Nogaret de la Valette, de si triste mémoire, qui mourut dans son gouvernement de Loches, en 1642.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici de la forteresse de Loches se rapporte à « cette énorme construction carrée qu'on appelle le Donjon, et qui, malgré l'état de ruine où elle se trouve, présente encore un aspect formidable. C'est évidemment pendant les guerres du quatorzième et du quinzième siècle que le donjon eut le plus à souffrir; et, comme depuis la guerre changea de forme et de procédés, la vieille forteresse, désormais insuffisante, fut délaissée. On peut, bien qu'il n'en reste que les quatre murs, se faire une idée de ce que c'était. Les dimensions en longueur (25 mètres), en largeur (14 mètres), et en hauteur (40 mètres), font un ensemble des plus imposants. A cette tour est accolée, de manière à faire angle, une autre petite tour également rectangulaire, et dont les dimensions sont à peu près le quart de la première. Il y avait dans ce donjon quatre étages formés par quatre salles, mais planchers et voûtes se sont écroulés depuis longtemps.

Nous avons vu que les comtes d'Anjou se servaient à l'occasion de la tour de Loches comme de prison. Les rois de France suivirent leur exemple. Lorsque le duc d'Alençon, prince du sang, eut été condamné à mort par la cour des pairs pour avoir voulu livrer aux Anglais plusieurs villes de la Normandie, le roi Charles VII, dont il avait pourtant poussé le fils à la révolte, lui fit grâce de la vie, mais l'enferma dans le donjon de Loches.

Louis XI y fit commencer de nouveaux travaux, afin de faire de ce lieu une véritable bastille. Parmi ces travaux, on cite comme l'œuvre la plus importante le second donjon, appelé *Tour-Neuve* ou *Tour-Ronde*.

Élevée sur le bord même du rocher et ajoutant ainsi à sa hauteur toute la profondeur du fossé, la Tour-Ronde est le digne pendant du Donjon carré. Louis XI ne l'acheva pas; elle fut continuée par Charles VIII, et ne fut probablement terminée que sous Louis XII.

Cette grosse tour renferme de vastes salles : c'était pour loger des personnages de marque. Quand on a monté les trois étages qui conduisent à la plate-forme, la vue s'étend avec admiration sur un des plus beaux spectacles qu'on puisse contempler : sous ses pieds, on a la ville qui descend en étages jusqu'à l'Indre; plus loin, on voit les vastes prairies et la rivière aux gracieux détours; plus loin, la petite ville de Beaulieu et les ruines encore fières de sa belle abbaye romane; puis enfin la forêt de Loches qui termine l'horizon.

Dans les étages inférieurs, on remarque la salle du rez-de-chaussée, dite salle de la *torture*, avec ses restes d'instruments de supplice, et, au-dessous, la chambre voûtée, souterraine, à peine aérée, et où se trouvaient les cages de fer dont il sera question dans un article spécial, ainsi que des cachots d'une autre tour aujourd'hui ruinée, et qu'on appelle le *Martelet*.

Loches, comme Amboise, comme Chinon, a été résidence royale. Ce château aux tourelles élancées qui domine la pittoresque porte des Cordeliers, — voir notre gravure, — c'était le palais du roi Charles VII (1). C'est là que François I^{er} reçut Charles-Quint en 1539. Vingt ans plus tard, Henri II s'y arrêtait avec Catherine de Médicis; Charles IX et Henri de Bourbon y restèrent quelques jours en 1574; lorsqu'en 1619, Marie de Médicis s'échappait de Blois, c'est à Loches qu'elle se réfugiait, auprès du duc d'Épernon, qui l'aidait à gagner Angoulême.

(1) Aujourd'hui c'est la sous-préfecture.

Derrière le palais de Charles VII, on aperçoit deux clochers. Ce sont ceux de l'église paroissiale de Loches, ancienne collégiale de Saint-Ours. Cette église est un des plus intéressants édifices que puisse visiter un archéologue ou un historien. Elle fut commencée dans la seconde moitié du dixième siècle par le comte d'Anjou Geoffroy *Grise-Gonelle* (grise casaque), mais elle ne fut achevée que dans la seconde moitié du douzième siècle. Aussi présente-t-elle deux caractères d'architecture bien marqués, le style romano-byzantin et le style roman inclinant vers l'ogival. Notre gravure n'a pu indiquer que les sommets des deux clochers à flèches octogonales qui se dressent aux deux extrémités de la nef. Mais ce qui est curieux à voir, et ce qui porte sa date écrite en toutes lettres, ce sont les deux voûtes en pyramide qui couvrent la nef; les chapelles absidales qui accompagnent d'une façon si pittoresque la base du clocher du chœur, dont la flèche s'élance entre quatre élégants clochetons; le portique d'entrée, précédé d'un porche, et dont les archivoltes, reposant sur des piliers d'un dessin et d'une ornementation remarquables, sont couvertes de sculptures bizarres, fantastiques, où les hommes ont des têtes d'animaux et les animaux des têtes d'hommes. Des statues, malheureusement mutilées, représentant des saints ou formant des groupes religieux, complètent la décoration de cette entrée, d'un aspect étrange, mais d'un intérêt puissant pour quiconque veut étudier la symbolique du moyen âge.

Agnès Sorel, après avoir quitté la cour, se retira à Beaulieu, ville située à une petite demi-lieue de Loches, de l'autre côté de l'Indre. Elle fit présent d'une statue représentant sainte Madeleine à la collégiale de Loches, et, quand elle mourut, à Jumièges, elle exprima le désir que son corps fût inhumé dans l'église de Loches, et institua pour cette église un legs de mille écus. Les chanoines de Loches lui élevèrent dans le chœur de leur église un tombeau qui en a été enlevé au dix-huitième siècle. On ne trouva de conservé dans le cercueil que la tête avec les dents et la chevelure. On transporta ces restes et le tombeau dans une chapelle de l'église. En 1806, le préfet du département fit faire une nouvelle exhumation, et le tombeau, qui était fort dégradé, fut réparé et reconstruit dans la tourelle du château, où on le voit aujourd'hui.

Loches reçut au seizième siècle, de Charles IX, le droit de se choisir une municipalité composée d'un maire, de trois échevins, de deux élus et d'un greffier. Elle avait aussi un atelier où l'on frappait la monnaie.

Aujourd'hui, Loches est une sous-préfecture. Son nom n'est plus mêlé à des événements historiques; ses fortifications n'ont plus rien de menaçant; mais elles forment des terrasses et de jolies promenades d'où l'on a la plus belle vue qui se puisse imaginer. Il n'y a plus de brillants cortèges ni de royales cavalcades dans la ville; mais elle n'en est pas plus triste pour cela: elle a l'animation qui vient du commerce et de l'industrie, c'est-à-dire la franche et honnête animation du travail.

LE POISSON ARC-EN-CIEL ET SON NID.

Le poisson *arc-en-ciel* vit dans les étangs et les fossés de l'Inde septentrionale. Il a reçu le nom qu'il porte à cause des bandes brillantes, irisées, dont son corps est régulièrement bariolé. Il n'a pas plus de quatre centimètres de longueur.

Un pisciculteur bien connu, M. Carbonnier, a récemment communiqué à l'Académie des sciences des détails extrêmement intéressants sur la façon dont ce petit poisson fait un nid et sur les soins qu'il donne à ses petits.

Lorsque le moment de la ponte est arrivé, le mâle s'approche de la femelle, nage autour d'elle, l'effleure, et, par ce contact, s'assure de la maturité des œufs. Ensuite, il va prendre dans sa bouche une petite pincée d'herbes aquatiques et les apporte à la surface de l'eau. Lorsqu'il en a réuni une quantité suffisante pour former un petit tapis de verdure, il hume à l'extérieur quelques bulles d'air et vient les lâcher sous ce tapis, afin qu'il se soutienne sur l'eau. Il forme ainsi une île flottante supportée par de petits ballons d'air.

Le lendemain, même travail; l'animal accumule, surtout vers le centre, de nouvelles bulles d'air; l'îlot se soulève, se gonfle au milieu et prend l'aspect d'un petit globe de verdure. Pour consolider l'édifice, le poisson l'entoure d'une sorte de cordon horizontal large d'environ deux centimètres, et lui donne ainsi l'apparence d'un chapeau mou à larges bords s'élevant de quatre à cinq centimètres au-dessus de l'eau. Cela fait, avec son museau, il égalise et polit l'intérieur du nid.

Maintenant tout est prêt; le mâle va chercher la femelle, l'amène en la soulevant, la portant, et l'introduit dans sa demeure, où, par quelques mouvements de compression exercés sur l'abdomen, il l'aide à pondre ses œufs.

La ponte achevée, la femelle s'en va pour toujours; c'est le mâle qui prend soin des œufs; il les maintient, les range, les surveille dans le nid. Au bout de soixante-dix heures, il perce le sommet de la voûte de verdure, les bulles d'air s'échappent et le petit ballon s'affaisse sur l'eau, emprisonnant les embryons qui commencent à se mouvoir. De peur que les petits ne s'en aillent, l'ingénieux poisson étire le tapis flottant, le carde en quelque sorte, fait descendre tout autour une sorte de frange ou de filet qui les retient; en outre, il les surveille sans cesse, et, avec sa bouche, repousse vers le centre les plus remuants qui voudraient déjà prendre leur liberté. Il ne les laisse partir qu'après huit ou dix jours, quand ils ont acquis une taille et une force suffisantes.

Ces curieuses observations ont été faites par M. Carbonnier, à Paris, dans de petits aquariums contenant seulement quinze litres d'eau, et chacun est à même de les répéter.

LE IAMSTSCHIK OU LE COCHER RUSSE.

Quel charmant garçon que le iamstschick russe! On n'a jamais rien vu de plus adroit, de plus infatigable, de plus poli, de plus aimable, d'une gaieté plus naïve et plus enfantine, d'un caractère plus jovial et plus caressant.

Il s'agit, se démène, bondit du siège à terre, passe entre les chevaux, sous la voiture, repaît de l'autre côté, se retrouve comme un écureuil sur le siège, avec une grâce, une adresse et une légèreté vraiment surprenantes.

Le harnais des attelages russes est toujours mauvais; à chaque pas quelque chose se rompt, mais aussitôt le iamstschik est à terre: il attache ici, rajuste là, peste, siffle, chante, remonte sur le siège, et reprend sa course furibonde au grand galop de ses chevaux.

Pendant tout le relai, il ne peut se tenir tranquille; il est en conversation perpétuelle avec ses chevaux; il les gronde, les sermonne, les moralise.

Souvent la route passe par vaux et par monts; qu'importe à l'insouciant iamstschick ces obstacles qui n'existent pas pour lui et que la voiture seule ressent toujours. Enivré par la rapidité de la course, il franchit au galop ornières, ravins, montées, descentes, ponts et fondrières; le quadrigé vole et s'arrête haletant à la voix despotique du maître, qui de temps à autre modère son ardeur pour le faire respirer. Le galop est l'allure qui convient le plus aux chevaux

russes, excellents pour la course, mais non pour le trait. La montagne qui n'est pas franchie au galop ne sera jamais franchie; car traîner lentement, tirer à plein collier, sans se presser, comme les chevaux de paysan en Allemagne, leur est impossible. Dès qu'il faut monter et qu'ils sentent derrière un poids un peu lourd, ils s'arrêtent, regimbent, préfèrent même reculer qu'avancer, et alors forcent de recourir à la patience, cette première vertu du voyageur.

Quelque bruyant et grondeur que soit le iamstschiek, quelque terrible et menaçant que paraisse son fouet tournoyant au-dessus de sa tête, il ne s'en sert que fort rarement et préférerait même, j'en suis sûr, et j'ai eu l'occasion de m'en assurer, recevoir lui-même, en cas extrême, quelques bourrades et quelques horions, plutôt que d'offenser du fouet ses chères petites bêtes.

Plusieurs fois je me suis fait traduire les expressions que le iamstschiek emploie en parlant à ses chevaux, et toujours elles étaient tendres et caressantes.

Par exemple, en s'adressant à une jument, il disait :

— Chère petite mère, ne me laisse donc pas en chemin; tu auras bientôt de l'herbe fraîche et de l'avoine dorée.

Et à un étalon :

— Bon petit frère, ne me fais pas honte : pense à ton honneur et à ta réputation; que dirait le monde si on savait que tu t'es embourbé?

Ce dialogue, avec des variations infinies et les diminutifs les plus gracieux, continua pendant toute la route.

Aucune langue ne se prête mieux que le russe aux diminutifs, et aucun peuple ne s'en sert aussi fréquemment et aussi volontiers que le paysan de ce pays. Quand le iamstschiek demandait au postillon son briquet pour allumer sa pipe, il disait :

— Cher petit frère, donne-moi ton petit amadou et ton joli petit briquet pour allumer ma petite pipe.

Quand on voit l'habitant du nord de la Russie si gai, si insouciant, si vif et si léger, on est vraiment frappé du contraste qui existe entre lui et ses chants, cette image expressive de l'état de l'âme. Toutes les chansons populaires sont d'un rythme monotone, pour la plupart en mineur, et finissent ordinairement par une note prolongée, décroissante et plaintive. Est-ce une plainte contre la rigueur du climat, contre les froides teintes d'un ciel à peine azuré, ou contre la parcimonie de la nature, si avare de lumière, de fleurs et de fruits? Où trouver le mot de cette bizarre énigme, si ce n'est dans l'opposition entre le caractère de l'homme porté à la joie et une nature âpre et sévère?

Cet accent, ou plutôt cette intonation mélancolique, semble avoir influé sur le timbre de voix de tout ce peuple : il est doux et agréable à l'oreille, dans les moments de gaieté ou de colère, qu'il chante ou qu'il dispute. De même que le iamstschiek, quand le paysan excite ses chevaux, on n'entend jamais les sons durs et gutturaux des peuples d'origine germanique et romaine; toujours perce, comme à travers un gosier voilé, l'intonation mélancolique. (1)

UN DUEL ENTRE DEUX PRINCES

AU DERNIER SIÈCLE.

Le duc de Bourbon avait à se plaindre de quelque offense de la part du comte d'Artois.

D'après les usages, le comte d'Artois, étant le supérieur, était tenu d'offrir au duc l'occasion d'obtenir une réparation publique.

Les équipages des deux princes se rencontrèrent à un jour convenu.

(1) Auguste de Harthausen, *Études sur la Russie*.

Le comte d'Artois saute à terre, et, allant droit au duc, lui dit d'un air souriant :

— Monsieur, le public prétend que nous nous cherchons.

Le duc de Bourbon ôte son chapeau et répond :

— Monsieur, je suis ici pour recevoir vos ordres.

— J'y suis pour exécuter les vôtres, reprend le comte d'Artois; mais il faut que vous me permettiez d'aller jusqu'à ma voiture.

Il revient avec une épée.

Le combat commence, pour la forme. On sépare les deux combattants avant qu'ils se soient touchés. Les témoins déclarent l'honneur satisfait.

— Ce n'est pas à moi d'avoir un avis, dit le comte d'Artois; c'est à M. le duc de Bourbon de dire ce qu'il veut; je suis ici pour recevoir ses ordres.

— Monsieur, a répliqué le duc de Bourbon, en baissant la pointe de son épée, je suis pénétré de reconnaissance de vos bontés, et je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait.

Et les deux princes, se saluant, remontèrent dans leurs carrosses.

C'est un des témoins du duel, M. de Bezenval, qui a fait ce récit.

LES MOISSONNEURS DES ABRUZZES.

Les Abruzzes sont ces provinces de l'Italie centrale, situées au niveau des anciens États Romains, entre l'Apenin et la mer Adriatique, et qui formaient la partie la plus septentrionale du royaume de Naples. C'est un pays montagneux, hérissé de cimes blanches par la neige depuis le commencement d'octobre jusqu'en avril, entrecoupé de gorges, de vallées, dans lesquelles poussent des amandiers et des oliviers; à mesure qu'on s'approche de la mer, la contrée s'abaisse et s'étale en plaines de plus en plus vastes, couvertes de blés et de vignes.

Les Abruzzes sont la patrie de ces bandes de montagnards qui viennent tous les ans faire la moisson dans la campagne romaine. Leur arrivée est un spectacle saisissant. Ils s'avancent par troupes de plusieurs centaines, de plusieurs milliers d'hommes, d'une très-haute taille pour la plupart, le visage bronzé par le soleil, vêtus de haillons, armés de faucilles et de fourches. On dirait une armée de sauvages ou de brigands. À leur tête marche un prêtre de leurs montagnes; leurs caporaux ou recruteurs, de gros bâtons à la main, les escortent; par derrière cheminent des ânes et des chariots, chargés chacun d'un échafaudage de marmites, d'ustensiles de toute sorte, et de guenilles composant le ménage ambulant de ces nomades.

La moisson s'opère comme une manœuvre militaire. Les travailleurs, rangés en ligne le long du vaste champ, avancent ensemble, tandis que les maîtres-ouvriers, à cheval, les surveillent et les encouragent, et l'on voit la haute forêt d'épis s'abattre par larges bandes devant eux. Au bout de dix ou douze jours, l'immense plaine est nue et la récolte est entassée dans les granges. Alors on célèbre la fin de la moisson par une cérémonie religieuse : sur un faisceau de gerbes disposées en gradins, on dresse un autel rustique; plusieurs de ces gerbes sont placées debout comme des fûts de colonnes, et l'on y plante de grands branchages formant berceau pour protéger le prêtre contre l'ardeur du soleil; la voûte de feuillage abrite aussi une madone au visage noirci, à la robe toute dorée, apportée par les montagnards, et posée entre deux lampes et deux énormes bouquets de fleurs. Le prêtre, vêtu d'un vieux surplis, célèbre la messe, tandis que les moissonneurs, nu-tête et à genoux, récitent leurs prières et con-

fessent leurs péchés en frappant à coups redoublés sur leurs larges poitrines.

Les habitants des Abruzzes sont presque tous bergers ou cultivateurs. Un grand nombre d'entre eux possèdent des champs situés dans les vallées, et font la moisson pour leur propre compte. Presque toujours, cette opération agricole est suivie d'une fête champêtre, où la musique et la danse jouent le principal rôle. Dans certains villages, les danses ont un caractère fort original : huit jeunes gens forment un cercle en se tenant par la main, et huit jeunes

filles s'élancent sur leurs épaules, où elles se maintiennent, pendant qu'au son d'une flûte rustique les autres couples de danseurs font mille évolutions, en passant tour à tour sous les vivantes arcades formées par les bras levés et unis. Ensuite, chaque jeune fille vient seule danser et chanter au milieu du cercle, et celles qui montrent le plus de talent reçoivent une gerbe de blé pour récompense. Enfin, à un signal donné, toutes les mains se désunissent, et les huit jeunes filles se laissent glisser de dessus les épaules de leurs cavaliers jusqu'à terre. L'aspect énergique et ro-



Une Danse de moissonneurs dans les Abruzzes, par Bartolomeo Pinelli (1781-1835) (1). — Dessin de Sellier

buste des danseurs, la souplesse et la légèreté des danseuses, leur costume éclatant, composé d'étoffes rouges et vertes, et orné de nœuds de rubans aux bouts flottants, leurs colliers à plusieurs rangs et les longues épingles d'argent enfoncées dans leurs cheveux noirs, ajoutent à l'effet pittoresque de ces danses, animées d'ailleurs par les cris joyeux et les rires retentissants de la gaieté italienne.

LE SPATTERING.

Spattering, en anglais, signifie : l'action d'éclabousser. Le *spattering* pourrait se définir : l'art de dessiner sans savoir dessiner. C'est un passe-temps fort agréable, destiné à amuser et à distraire bien des gens, à leurs heures de désœuvrement, ou pendant les longues et tristes journées de pluie à la campagne, sans compter que le résultat, très-facile à obtenir, est du plus charmant effet. Voici la théorie de cet art nouveau.

Prenez : 1° une feuille de papier assez fort; 2° une

feuille de fougère, ou toute autre feuille que vous voudrez, pourvu qu'elle soit d'une jolie forme et finement découpée; 3° une brosse à dents et un démêloir (vous avez bien lu : une brosse à dents et un démêloir); 4° un pain d'une de ces couleurs qu'on appelle couleurs moites anglaises (le *payne's grey*, par exemple, ou la teinte neutre). A défaut de ces couleurs, on peut se servir d'encre de Chine, et même d'encre ordinaire; 5° un godet. Voilà tout l'appareil.

Sur la feuille de papier, vous étalez votre feuille de fougère, après l'avoir préalablement mise en presse, pour que toutes les parties adhèrent d'elles-mêmes sur le papier. Quand vous avez donné à votre feuille de fougère l'attitude qui vous plaît le plus, épinglez-la avec soin tout le long de la grande nervure et à tous les endroits où elle aurait une tendance à se relever. Il faut que l'adhérence soit parfaite, qu'il ne se produise aucun soulèvement, et que rien ne dérange la feuille pendant l'opération qui va suivre. Il importe que les épingles soient plantées bien verticalement : vous comprendrez bientôt pourquoi.

(1) Voy. t. XIV, 1846, p. 289.

Délayez votre couleur dans votre godet, et ayez soin qu'elle soit plutôt épaisse que trop liquide.

Trempez votre brosse dans la préparation; prenez le démeleir dans la main gauche, et passez vivement la brosse sur les grosses dents, au-dessus de la feuille de papier où sont épinglées vos plantes.

En passant et en repassant le long des dents du peigne, la brosse lance, en dessous, comme un brouillard impalpable sur le papier et sur les feuilles. Il se produit alors un joli fond estompé sur lequel on passe et repasse jusqu'à ce qu'il ait la teinte que l'on désire. La partie du papier qui est protégée par la plante conserve sa couleur primitive, et, la plante une fois enlevée, on a une empreinte d'une netteté et d'une délicatesse extraordinaires.

Si les épingles n'avaient pas été plantées bien perpendiculairement, si elles avaient penché à droite ou à gauche, elles auraient arrêté une partie de la poussière colorée destinée au papier, et il y aurait une tache claire sur le fond.

Nous avons recommandé de rendre la préparation de couleur dans le godet plutôt épaisse que liquide, parce que si elle était liquide, la brosse, au lieu d'un brouillard impalpable, pourrait lancer sur le papier de grosses gouttes qui feraient tache. Pour être bien sûr de sa brosse et de sa préparation, on fait les premiers essais sur un morceau de papier quelconque.

Ne frottez pas plus de deux ou trois coups de brosse à la fois au-dessus du même endroit; parcourez la feuille lentement, et donnez à l'endroit éblouissant le temps de sécher avant d'y revenir. De cette façon, les couches de brouillard coloré se superposent sans se confondre; sans cela, il se formerait des taches noirâtres, au lieu de ce joli fond uni qui peut rivaliser de charme et de flou avec les plus fines lithographies et avec les lavis les plus soignés.

Au lieu d'un fond uniforme, veut-on obtenir des dégradations, on n'a qu'à multiplier les couches sur les endroits destinés à être plus foncés.

Si, une fois la feuille de fougère enlevée, on trouve l'empreinte trop monotone, on donne deux ou trois coups de brosse sur le peigne, au-dessus de l'endroit que l'on veut ombrer.

Si, au lieu d'une seule feuille, on en reproduit plusieurs à la fois, formant groupe, et que l'on veuille les avoir de teintes différentes, on enlève successivement la première, celle qui est destinée à être la plus foncée, et l'on continue à frotter; puis la seconde, celle qui doit être un peu moins foncée, et l'on frotte encore; et ainsi de suite, en réservant pour la dernière celle qui doit être la plus claire.

Quand les feuilles qu'on veut reproduire, au lieu d'être profondément et finement découpées, présentent une large surface, on en dessine les nervures à la plume après l'opération terminée.

Le *spattering* réussit très-bien sur le velours, la toile, le carton, le bois; il ne réussit pas sur la soie.

LES FORCES DE LA NATURE DANS L'INDUSTRIE (1).

L'EAU ET L'AIR.

Pascal a démontré, en traitant des liquides, « l'égalité de transmission des pressions dans tous les sens », et a ainsi donné le point de départ de cet appareil si simple et si puissant, la presse hydraulique.

(1) Extrait du discours de M. Adolphe d'Eichthal à la première séance de l'Association française pour l'avancement des sciences; congrès de Nantes, 1875.

Le travail de l'eau motrice dans les roues à aubes a été porté à sa puissance actuelle par les études théoriques de Poncelet et de Sagebien.

Burdin et Fourneyron ont déterminé par le calcul les conditions de construction de la turbine, roue à axe vertical, précieuse machine qui, surtout pour les chutes d'eau de faible force, remplace avec grand avantage les anciennes roues à trompe et à cuve, et fonctionne même là où celles-ci ne pouvaient pas agir.

La turbine, modifiée scientifiquement, utilise, sous le plus petit volume, la plus grande quantité d'eau motrice, en évitant une perte d'effet définitif par la suppression de mécanismes compliqués de transmission.

Kœchlin, Baron, Euler, Passot, Jonval, l'ont perfectionnée, et l'industrie en a trouvé rapidement de nombreuses applications: elle purge les cristaux de sucre du sirop qui les enveloppe; elle applique des matières légères sur les tissus et les y fixe; l'essoreuse vient en aide à l'humble blanchisseuse.

Pour transporter à distance la force inutilisée de certaines chutes d'eau, on emploie le câble télodynamique de Hirn, qui rapproche le moteur de l'appareil à mouvoir. Ce câble devient le chemin aérien si utile, surtout dans les pays de montagnes, pour le transport sur poulies des minerais et des houilles; si précieux dans les grandes usines pour les mouvements intérieurs, et en agriculture pour le transport des produits des champs aux usines.

Le vent, force d'intensité éminemment variable, n'a pu jusqu'ici être subjugué par la science. Par les variations qu'elle subit, l'eau courante n'a pu non plus être amenée à produire un effet régulier. Mais l'air et l'eau deviennent nos plus puissants auxiliaires lorsqu'ils sont soumis à la pression.

Aux travaux de Mariotte, Boyle, Dulong, Arago, Gay-Lussac, Regnault, Berthollet, Petit, Ørstedt, Despretz, Faraday, Torricelli, Henri Sainte-Claire Deville, Debray entre autres, on doit le manomètre, partie indispensable de la machine à vapeur; la machine pneumatique, non moins utile à la science expérimentale qu'à l'industrie; la machine de compression, qui vient augmenter la force élastique de l'air dans un récipient.

Dans la pensée d'Andraud, l'air comprimé doit servir à transmettre au loin la force naturelle des cours d'eau. C'est par son emploi que Sommeiller a percé le mont Cenis, et qu'après maintes autres applications, on espère lui devoir l'accomplissement d'une œuvre longtemps réputée impraticable, la construction d'un tunnel sous la mer, destiné à resserrer l'union de l'Angleterre et de la France.

L'air comprimé et agissant sans production de chaleur et de condensation, avec de faibles frottements, contribue à transformer l'industrie minière et à préserver la vie de nombreux ouvriers exposés aujourd'hui à tant de dangers dans les profondeurs des travaux.

Les transports eux-mêmes à ces niveaux seront bientôt effectués par des locomotives à air comprimé, comme déjà ils le sont dans la galerie en percement du Saint-Gothard.

L'emploi de l'eau sous pression, comme moteur ou comme accumulateur de force, doit à sir William Armstrong ses progrès les plus notables. Grâce aux données de la mécanique, l'eau comprimée permet d'exercer, par intervalles, les plus énergiques efforts, de soulever, de manœuvrer les poids les plus lourds avec une merveilleuse facilité.

Indiquons encore les essais de production de force motrice par la dilatation de l'air, par la combustion du mélange d'air et de gaz d'éclairage, par le gaz ammoniac, etc. Les moteurs Lenoir et Hugon ont servi à la construction des maisons de Paris. Les petits ateliers industriels, l'qu-

vrier isolé travaillant dans sa chambre, trouvent dans ces moteurs économie de temps et d'argent.

Les femmes peuvent, sans s'éloigner du foyer, profiter, elles aussi, des bienfaits de la science au moyen de la machine à coudre, heureuse combinaison de principes scientifiques, mue par ce moyen nouveau.

S'agit-il des machines qui emploient la vapeur d'eau comme force motrice, ou bien de celles qui emploient l'air et la vapeur combinés, la science moderne apparaît, armée des plus belles expériences, pour établir la théorie de l'équivalence de la chaleur et du travail mécanique. Les travaux de sir William Thomson, de Rankine, du docteur Mayer, de Clausius, de Joule, de Tyndall, de Henri Sainte-Claire Deville, de Hirn, par la création de la thermodynamique, offrent à l'industrie une forme nouvelle de force qu'elle saura s'approprier pour les moteurs de l'avenir.

MON SOUHAIT.

Je voudrais être le chêne qui s'élève là-bas, dans l'odorante verdure de la forêt, et, comme le chêne, vieillir quelque mille ans,

Caressé, quand tout repose encore, par le premier rayon du soleil, et, quand la nuit tombe, par la dernière lueur.

Je voudrais, à chaque printemps, revêtir un nouveau feuillage, habitation aérienne des oiseaux, m'arrondir tous les ans d'un anneau, et élargir mon ombre;

Et, tout rêveur, quand l'hiver approche, concentrer ma chaleur et ma force, le cœur plein de souvenirs d'été, la moelle pleine de désirs bouillonnants;

Puis me réveiller alors que le printemps fera jaillir mes bourgeons de leur enveloppe, et que chaque feuille sera un œil ouvert pour réfléchir le soleil de Dieu.

Je voudrais avoir le cœur tellement ferme, que la foudre même puisse à peine l'entamer; être arrosé et rafraîchi par les ondées dont les mille diamants étincellent;

Recevoir une douce clarté de la lune, ou resplendir de l'éclat des vers luisants, et m'assoupir tandis que le rossignol chante sa chanson dans le taillis.

Je verrais les hommes passer, et de jeunes devenir vieux, et les événements se presser sous des aspects changeants.

J'imprimerais une portion des annales du monde dans ma mémoire, et ce que vous nommez grandeur aujourd'hui semblerait petit à ma vieillesse.

J'abriterais le repos du voyageur et les bandes joyeuses des enfants, et je murmurerais à l'oreille de l'homme la légende des temps passés.

Et quand je serais devenu vieux, — vieux de quelque mille ans, — alors de moi l'on tirerait une maison, une table, un berceau, un cercueil.

Dans le berceau, un bel enfant en qui la vie s'allume; sur la table, du vin, et des toasts portés en mon honneur peut-être. Dans la maison, mainte réunion bigarrée, cœurs où le bien alterne avec le mal, comme aussi l'homme, sous son toit, entrelace joies et douleurs.

Ainsi je vivrais, admis à tout ressentir. Je serais même la dernière demeure où, secouant le poids d'un monde de misère, le pèlerin puisse se reposer.

— Là, devant moi, un chêne s'élève jusque dans l'azur. Si je contemple son vert feuillage, je suis à la fois joyeux et triste.

G.-K. HERLOSSEN.

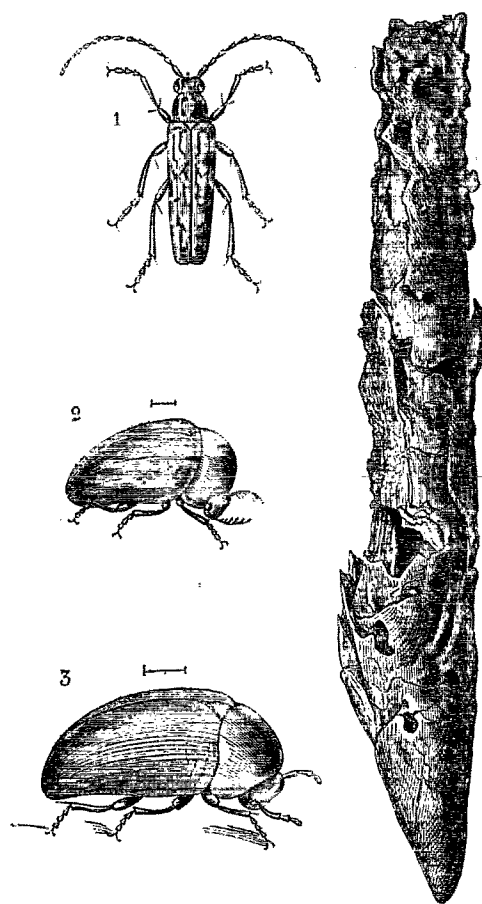
LES INSECTES DESTRUCTEURS DES TABACS.

Les divers auteurs qui ont écrit sur les « petites misères de la vie humaine » ont omis de raconter les mésaventures

des fumeurs. Il y aurait pourtant dans les infortunes des amateurs de tabac matière à plus d'un chapitre.

Voici, par exemple, un fumeur qui a fait choix d'un cigare d'un brun doré, de forme régulière, d'un parfum agréable, et faisant entendre sous le doigt un craquement de bon augure; cependant, malgré tous les efforts et une aspiration consciencieuse, l'extrémité largement ouverte refuse de s'enflammer, ou bien un côté seulement prend feu, tandis que le reste de la circonférence brûle mal, et, en charbonnant, exhale une odeur nauséabonde. De guerre lasse, le fumeur jette le cigare et en prend un autre, qui parfois ne vaut pas mieux que le premier; mais, s'il est observateur, il cherche la cause de son insuccès, et, en y regardant de près, il ne tarde pas à découvrir, sur les feuilles extérieures, de petites perforations qui empêchaient le tirage en permettant à l'air de s'introduire par une autre voie que par l'extrémité du cigare. Ces petits trous, presque invisibles à l'œil nu, sont généralement produits par un insecte coléoptère long de quatre millimètres environ, le xylétine serricorne (fig. 2), très-commun à la Louisiane, et fréquemment introduit en Europe avec les tabacs provenant de l'Amérique du Nord. Dans son pays natal, cet insecte ne se nourrit pas seulement de feuilles de tabac; il dévore indistinctement, comme toutes les espèces du même genre, les végétaux desséchés. D'autres coléoptères s'attaquent aux cigares de la Havane, les rongent dans tous les sens et les rendent complètement vermoulus (fig. 4); tels sont le catorama du tabac, dont nous parlerons tout à l'heure, et l'élaiphidion arrosé, qui se trouve à Cuba. Ce dernier est un longicorne, c'est-à-dire un insecte aux élytres dures, aux formes élancées, aux antennes allongées comme celles de nos capricornes (fig. 1); il doit son nom spécifique à son mode particulier de coloration, l'abdomen étant d'une teinte ferrugineuse, la tête, le corselet et les élytres de couleur noire et parsemés de gouttelettes blanches. Le catorama du tabac a été découvert par M. Guérin-Mèneville, entomologiste distingué dont la science déplore la perte récente, dans un paquet de cigares qui lui avait été remis par M. Planche, inspecteur alors attaché à la grande manufacture de Paris. Comme le xylétine serricorne, auquel il ressemble à première vue, le catorama doit se ranger dans la famille des térébriles de Latreille, dont tous les membres, sans exception, percent le bois et se nourrissent aux dépens de la substance végétale. Il est parfaitement visible à l'œil nu, puisqu'il mesure cinq à six millimètres de long sur deux à trois millimètres de large, et paraît d'abord complètement privé de tête; celle-ci, en effet, est fortement inclinée sous le corselet, et n'est guère visible que lorsqu'on examine l'insecte par la face inférieure; c'est même, pour le dire en passant, à cette circonstance particulière que ce petit insecte doit son nom de *catorama*, formé de deux mots grecs qui signifient *voir en dessous*. Le corps, de forme ovale et convexe comme celui du xylétine, est d'un noir de poix et couvert d'un duvet pâle, ce qui donne à l'insecte un aspect luisant et soyeux; le thorax est gibbeux, surtout dans sa portion antérieure, et la tête, examinée à la loupe, est manifestement ponctuée en dessus; les antennes, insérées en avant des yeux et au-dessus de la base des mandibules, se composent de dix articles fort inégaux: le premier, de forme triangulaire, semble faire corps avec la tête, dont il a la couleur et la consistance; le second, attaché sous l'angle du premier, est beaucoup plus court et de couleur jaune, comme tous ceux qui le suivent; le troisième est encore plus réduit, les quatre suivants encore davantage; les trois derniers, au contraire, deux fois aussi longs que les précédents, et égaux entre eux, quoique de forme différente; le dernier, en effet, est en ovale allongé, tandis que le

huitième et le neuvième s'élargissent à leur extrémité et produisent, du côté interne, l'effet de deux grosses dents de scie. Les mandibules, presque entièrement découvertes, sont grandes, aplaties, un peu dilatées du côté externe, arrondies en avant et terminées à l'angle interne par deux dents aigües; les mâchoires sont prolongées en deux lobes ciliés et portent deux longs palpes composés de quatre articles, dont le dernier est en forme de hache; enfin, la lèvre inférieure, beaucoup plus développée que la lèvre supérieure, présente une languette bifurquée et deux palpes à trois articles, terminés à peu près comme ceux des mâchoires. Le développement de l'appareil masticateur nous explique suffisamment les dégâts que peut faire ce petit coléoptère lorsqu'il s'attache à des matières sèches et friables telles que des feuilles de tabac roulées les unes sur les autres. Les élytres, fortement bombées, enveloppent les côtés de l'abdomen et concourent à donner



Insectes destructeurs des tabacs.

1. *Elaphidion arrosé*. — 2. *Xylétine serricorne*. — 3. *Catorama* du tabac. — 4. Cigare rongé par le xylétine et le catorama.

à l'insecte cette forme ramassée qui lui permet de se loger dans les cavités les plus étroites; les pattes sont courtes, et les tarses, de cinq articles, offrent à l'extrémité deux petits crochets simples. Ces caractères singuliers motivent suffisamment la création du genre nouveau que M. Guérin-Méneville a proposé en faveur de cette espèce, dont il n'avait eu que deux individus, et qui est infiniment plus redoutable que le xylétine. En effet, tandis que ce dernier se contente de perforer la surface des cigares, le catorama creuse dans l'intérieur des galeries en rapport avec les dimensions beaucoup plus considérables de son corps, et si jamais il venait à se multiplier dans les entrepôts de nos

manufactures, il pourrait, en peu de temps, anéantir le produit d'une récolte tout entière. Mais il serait injuste d'attribuer exclusivement à des coléoptères étrangers les ravages que l'on constate sur les tabacs conservés en magasin, et il paraît malheureusement prouvé qu'un insecte français, le ptine voleur, qui se nourrit de végétaux et même d'animaux desséchés, se rend aussi coupable de délits de même nature.

Quelques orthoptères concourent également à cette œuvre de destruction; parmi eux nous accuserons spécialement la forficésile maritime, qui vit sur les côtes de l'Amérique septentrionale et qui a été plus d'une fois rencontrée dans les tabacs importés de la Louisiane, et surtout ces horribles cancrelats ou cafards qui ont été introduits par le commerce dans notre pays et qui s'y sont multipliés avec une effrayante rapidité. Certaines maisons de Paris, et particulièrement celles qui sont habitées par des boulangers et des marchands de farine, sont infestées parfois de ces insectes de couleur sombre, exhalant une odeur fétide, et la plupart de nos lecteurs ont eu sans doute le désagrément de faire connaissance avec ces vilains animaux qui sont connus depuis la plus haute antiquité. Aristote et Dioscoride en font mention dans leurs ouvrages, et Pline se fait l'écho des fables qui avaient cours à son époque, en célébrant les vertus médicinales de ces orthoptères. Les naturalistes modernes, qui désignent ces insectes sous le nom de blattes, en distinguent plusieurs espèces: la blatte orientale, qui est actuellement répandue dans toute l'Europe; la blatte américaine, introduite chez nous depuis la conquête de l'Amérique; la blatte cendrée, commune à Cuba, et propagée par l'homme dans d'autres pays; la blatte indienne, originaire de la même région, etc. Toutes ces espèces se font remarquer par une désolante fécondité et par une voracité sans égale; on prétend même que l'une d'elles, la blatte américaine, connue à la Havane sous le nom de *cucaracha*, s'attaque aux personnes endormies, et, leur mordant la plante des pieds, leur procure un réveil des plus désagréables. Il est certain que ces terribles ravageurs, s'ils venaient à se propager dans les entrepôts de tabacs de nos manufactures, y causeraient des dégâts peut-être encore plus considérables que les catoramas. Fort heureusement, dans leur pays natal et dans leur patrie d'adoption, les blattes ont un certain nombre d'ennemis que l'homme doit considérer comme de précieux auxiliaires; ce sont d'abord les oiseaux qui les détruisent partout où ils peuvent les atteindre, et ensuite quelques animaux articulés qui vont les chercher jusque dans leurs sombres retraites. Parmi ces derniers, nous citerons surtout le scorpion, et entre autres le scorpion à deux épines, espèce commune aux Antilles et aux Canaries, et dont la présence accidentelle au milieu des tabacs d'origine étrangère n'a rien qui doive nous étonner. Hâtons-nous d'ajouter que les consommateurs n'ont point à redouter de découvrir au milieu de leurs cigares des débris de ces insectes utiles ou nuisibles; car les tabacs à fumer sont soumis à une inspection minutieuse avant d'être livrés au public. D'ailleurs, si, malgré la vigilance de l'administration, le fait se produisait, il ne saurait avoir pour les fumeurs de conséquences fâcheuses, l'incinération anéantissant les moindres vestiges de ces insectes de petite taille: aussi n'avons-nous insisté sur ce sujet que pour expliquer les petits accidents que quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être eu l'occasion de constater, et aussi de montrer avec quel soin on est obligé de veiller sur les tabacs emmagasinés, pour empêcher leur destruction et pour conserver à l'État une source importante de revenus.

VAN DER MEER DE DELFT.



Collection de M. L. Double. — Un Géographe, par Van der Meer de Delft. — Dessin d'Édouard Garnier.

Il y a beaucoup de confusion et d'obscurité dans le peu de renseignements que l'on est parvenu à recueillir au dernier siècle et au nôtre sur les peintres qui ont porté le nom de Jan Van der Meer.

Cependant, grâce surtout aux recherches des écrivains et amateurs hollandais, Houbraken, Van Eynden, Van der Willigen, et d'un Français qui a écrit sur les arts sous le pseudonyme de Burger, on sait aujourd'hui qu'il y a eu quatre peintres du même nom :

Jan Van der Meer, né à Schoonhoven, près d'Utrecht, et qui passa à Utrecht la plus grande partie de sa vie. Il avait cependant fait le voyage de Rome. Il était riche, fut ruiné par la guerre, et obtint, en 1682, la place de contrôleur des convois et licences de la navigation. Il est peu connu comme peintre, quoiqu'il ait fait de grands tableaux aujourd'hui perdus.

Jan Van der Meer le Vieux, né en 1628, à Harlem,

mort en 1691, et enseveli dans la vieille église de cette ville. Il a peint des paysages.

Jan Van der Meer le Jeune, né en 1656, mort le 23 mai 1705. Il était beau-frère du peintre Dusart. On connaît de lui des paysages avec animaux dans la manière de Berghem.

Enfin Jan Van der Meer de Delft ou Jan Vermeer, le plus célèbre désormais, après avoir été longtemps oublié, et le plus digne de cette nouvelle renommée. Il naquit à Delft, en 1632, et fut élève de Carel Fabritius, qui lui-même avait étudié dans l'atelier de Rembrandt. Il avait vingt-deux ans en 1654, quand son maître Fabritius fut tué par l'explosion d'un magasin à poudre, et sa renommée était déjà grande dans sa ville natale. M. Burger pense qu'il alla alors à Amsterdam, et qu'il prit là quelques-unes des qualités qui distinguent les peintres formés autour de Rembrandt, les Maes, les Metsu, les Pierre de Hooghe, avec lesquels on l'a confondu quelquefois. « Ce qu'il y a de sûr,

ajoute le même auteur, c'est que Van der Meer était rentré à Delft en 1660, et qu'en 1661 il était un des six chefs de la guilde de Saint-Luc de cette ville. » L'année suivante, nous trouvons un témoignage précieux dans le *Journal des voyages* de M. de Monconys, conseiller du roi de France, grand amateur de peinture, qui avait vécu en Italie dans la familiarité de Poussin et d'autres artistes célèbres, et qui visitait alors la Hollande :

« A Delphes, écrit-il (pour Delft), je vis le peintre Vermeer, qui n'avait point de ses ouvrages; mais nous en vîmes un chez un boulanger, qu'on avait payé six cents livres, quoiqu'il n'y eût qu'une seule figure, que j'aurais cru payer de six pistoles. » Six cents livres, somme considérable à cette époque, c'était le prix qu'on payait pour une figure de Gérard Dow dans tout l'éclat de sa renommée. Van der Meer n'avait encore que trente ans. C'est à cette époque et dans les années qui suivirent qu'il a dû peindre ses œuvres les plus achevées, et parmi celles-ci le *Géographe*, de la galerie de M. L. Double, que reproduit notre gravure. Van der Meer a peint plusieurs tableaux qui représentent un sujet semblable, avec des différences dans la composition. Celui-ci pourrait s'appeler, pour le distinguer des autres, *l'Astronome*, car c'est un globe céleste qui est placé devant le personnage et sur lequel il étend sa main.

On ne sait pas à quelle date mourut le peintre de Delft, ni ce qu'il devint après les invasions françaises qui portèrent un si grand trouble dans sa patrie, en 1672. A quelle époque cet artiste, dont la vogue fut si grande de son vivant, commença-t-il à être assez négligé pour que ses ouvrages aient eu pendant longtemps plus de chances d'être vendus sous la fausse signature de quelques-uns de ses rivaux, Pierre de Hooghe, par exemple? Aujourd'hui, ils sont estimés aussi haut qu'ils le furent jamais.

Son œuvre se compose de scènes familières, de vues prises dans l'intérieur des villes, et de paysages. Ses qualités ordinaires sont la finesse et la solidité de la peinture, la magie de la lumière, et toujours la sincérité.

« Il manie la pâte, dit Burger, comme Rembrandt; il fait jouer la lumière comme Pieter de Hooch, qu'il imite un peu; il a aussi quelque chose d'Aalbert Cuyp (1). »

M. Maxime du Camp a écrit en 1857 (2) :

« Cela est peint avec une vigueur, une solidité, une fermeté d'empâtement, très-rare chez les paysagistes hollandais... Van der Meer est un rude peintre... »

Théophile Gautier, en décrivant le Musée de la Haye (3), a dit aussi :

« Van Meer peint au premier coup avec une force, une justesse et une intensité de ton incroyable. »

« S'il était possible, dit encore Burger (4), de réunir dans une exposition tous ses tableaux, Van der Meer de Delft monterait vite au premier rang de l'École hollandaise. »

LES GÉOGRAPHES.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Qu'est-ce qu'un géographe? Pour bien répondre à cette question, il nous suffira de consulter le dictionnaire de M. Littré (5). Au mot GÉOGRAPHIE, voici ce que nous y lisons :

« La Géographie est la science qui a pour objet de connaître les différentes parties de la superficie de la terre,

(1) Voy. p. 129.

(2) *Revue de Paris*, 1^{er} octobre.

(3) *Le Moniteur*, juin 1858.

(4) *Gazette des beaux-arts*, 1866, p. 458.

(5) *Dictionnaire de la langue française*, par M. Littré, 4 vol. — *Abbrégé de ce Dictionnaire*, par M. Beaujean, professeur au lycée Louis-le-Grand; 1 vol.

d'en assigner les situations réciproques, et d'en donner la description. »

Il convient de noter que cette définition est celle de la géographie physique. On devrait l'étendre beaucoup, si l'on considérait qu'il importe aussi d'étudier et de décrire la terre dans ses rapports non-seulement avec les climats, les saisons et le ciel, mais encore avec ses produits de toute nature, ses habitants, leurs mœurs, leur histoire, leurs arts, leurs progrès. Prise ainsi dans son ensemble, la géographie est, à vrai dire, la plus vaste des sciences, et il faut, pour s'en faire une idée complète, la diviser en un grand nombre de branches diverses : géographie astronomique, géographie historique, géographie politique, géographie botanique, etc. Toutefois, il reste vrai que le but principal qu'elle se propose reste toujours celui qu'indique avec concision son étymologie grecque : « Description de la terre. » (1)

Si l'on recherche quels ont été les hommes qui, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, ont contribué insensiblement à faire connaître, les uns après les autres, les diverses parties de la terre, on en trouve naturellement un très-grand nombre, et on ne saurait les nommer tous et indiquer les services de chacun d'eux, à moins d'avoir à sa disposition beaucoup d'espace. Ici nous devons nous borner à une liste très-abrégée, soit des monuments géographiques, soit des géographes, et à une énonciation très-sommaire de leurs travaux.

I. — AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Dans l'état actuel de nos connaissances, les éléments les plus anciens de la science géographique sont les inscriptions égyptiennes et assyriennes, qui décrivent les marches des rois conquérants et donnent la liste des contrées conquises, de leurs peuples, de leurs villes et de leurs rivières : ces indications sont accompagnées souvent de la représentation peinte ou sculptée des habitants vaincus ou prisonniers, de leurs costumes, et d'objets qui servent à les caractériser. Grâce à ces témoignages, dont le plus reculé se trouve dans le tombeau du roi Sétî, prédécesseur de Sésostris, on a la preuve que seize cents ans au moins avant l'ère chrétienne la géographie égyptienne pouvait inscrire sur ses cartes, et on sait qu'elle en connaissait l'usage (2), toute la partie de la région asiatique que circonscrivent la vallée du Tigre, les montagnes de l'Arménie, le Pont-Euxin, la mer Egée et la mer de Syrie.

Le chapitre X de la Genèse, que l'on peut considérer comme une vraie table ethnographique, coïncide parfaitement avec la mappemonde égyptienne telle qu'on peut se la figurer. Les géographes doivent tenir compte également des notions comprises dans les quatre derniers livres du *Pentateuque*.

Les monuments géographiques assyriens jusqu'ici découverts, postérieurs à ceux d'Égypte, ne remontent qu'au dixième siècle avant Jésus-Christ. Il paraît résulter des inscriptions cunéiformes que les conquêtes assyriennes s'étaient contenues dans le bassin de l'Euphrate et dans l'Asie Mineure.

Les Phéniciens, pêcheurs d'abord, puis navigateurs marchands, entreprirent de longs voyages et parcoururent des espaces considérables de la terre. Ils ont connu non-seulement toute la Méditerranée, mais ils ont atteint les îles Britanniques, exploré les côtes occidentales de la Libye, peut-être même tout le contour du continent africain. Leurs navires ont sillonné probablement la Baltique, la

(1) *Gé*, terre; *graphein*, décrire.

(2) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. VI. Les quarante-deux volumes attribués à Thot comprenaient une description de la terre, une autre spéciale pour l'Égypte, etc.

mer Érythrée jusqu'au golfe Persique, et, peut-être, jusqu'à l'Inde. Malheureusement, on ne sait sur ces vastes expéditions commerciales que ce qu'en ont dit les auteurs grecs et romains : il ne reste pas une ligne qu'on puisse attribuer directement à ce peuple commerçant.

Il en est de même des Carthaginois, qui étaient aussi Phéniciens : ils ont possédé une grande partie du nord de l'Afrique, l'Hispanie, la Sicile. Le seul monument géographique carthaginois que l'on puisse citer est une inscription lapidaire, connue sous le nom de périple d'Hannon ⁽¹⁾. Elle fait supposer qu'Hannon, général carthaginois, chargé d'établir des colonies et des comptoirs sur le littoral africain, aurait exploré presque le tour du continent. Dans le même temps, c'est-à-dire vers l'an 509 ou 510 avant Jésus-Christ, un autre capitaine carthaginois, Himilcon, explora les côtes occidentales de l'Europe.

Pour rechercher les éléments de la géographie primitive chez les Grecs, on doit compiler d'abord ce qui se rapporte à l'expédition des Argonautes, au milieu du treizième siècle avant Jésus-Christ. Ces premiers navigateurs, presque fabuleux, seraient partis d'Iolchos en Thessalie, et auraient exploré une partie des contrées du Nord situées entre le Pont-Euxin et la mer Boréale.

Homère, qui, d'après le marbre de Paros, vivait vers l'an 907 avant Jésus-Christ, est le premier Grec dont les œuvres donnent des renseignements aussi précis qu'utiles pour l'ethnographie et pour la géographie proprement dite.

L'*Iliade* ⁽²⁾ est réellement géographique ; l'*Odyssée* est surtout légendaire.

La *Théogonie* d'Hésiode, probablement un peu postérieur à Homère, permet de se faire une idée assez exacte de l'état politique et géographique du monde occidental au neuvième siècle. Les limites des connaissances du temps d'Hésiode sont : à l'orient, le Phase ; au sud, le Nil ; au nord, les Scythes et l'Ister ; à l'ouest, l'Océan. Les régions occidentales de l'Italie sont décrites avec un soin particulier par le poète. On peut croire même que sous le nom de fleuve Éridan, Hésiode désigne le Rhône.

Jusque-là, toutefois, au delà d'un espace assez restreint, on n'entrevoit la géographie qu'à travers une sorte de brouillard : deux siècles et demi après Homère, les guerres, l'extension de la navigation et du commerce, surtout les relations de la Grèce avec l'Égypte, ouvrent une voie lumineuse où la science ne s'arrêtera plus.

Thalès, citoyen de Milet, mort en 549 avant Jésus-Christ, affirmait la sphéricité de la terre, et prédisait les éclipses dont il expliquait les véritables causes. Il connaissait les différents moyens de déterminer la latitude.

Anaximandre, également de Milet, et disciple de Thalès, vivait entre les années 610 à 546 ; il passe pour être le premier Grec qui ait représenté sur un plan les contrées connues du globe terrestre : « C'est, dit un de nos savants géographes ⁽³⁾, la première carte géographique dont l'histoire ait gardé le souvenir positif. »

Plusieurs auteurs anciens rapportent qu'un autre Milésien, Hécatee (549-472) construisit une nouvelle carte supérieure à la précédente.

Aristagoras, encore de Milet, étant allé à Sparte, en 504, présenta au roi Cléomède une table d'airain sur laquelle était gravé le contour de la terre entière, avec toute la mer et tous les fleuves.

⁽¹⁾ Voy. cette relation dans les *Voyageurs anciens et modernes*, t. I^{er}, p. 1.

⁽²⁾ L'énumération des vaisseaux, au douzième livre, est considérée comme équivalant à une carte de la Grèce au dixième siècle.

⁽³⁾ M. Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. C'est cet excellent ouvrage qui nous sert de guide dans ce rapide résumé.

Le nom le plus célèbre que l'on rencontre ensuite est celui d'Hérodote, né à Halicarnasse, en Carie, l'an 484 avant Jésus-Christ ⁽¹⁾. Hérodote, dont Racine recommandait si instamment la lecture à son fils, est aussi admirable comme géographe que comme historien. On voit par son livre *l'Histoire* qu'il avait visité l'Égypte et Cyrène, la Phénicie, la Babylonie, peut-être la Médie, la Colchide, les colonies grecques du nord du Pont, une partie de la Mésie et de la Thrace, d'autres contrées au nord de la Grèce, la Grèce elle-même, et les îles de l'Égée, de la Sicile et de l'Italie méridionale. On ne peut pas traiter de la géographie ancienne sans consulter Hérodote.

Après Hérodote, on doit nommer, parmi les géographes, Ctésias, qui donna une *Description de l'Asie* ; Hippocrate, qui écrivit un livre *Sur l'air, les eaux et les lieux* ; Scylax de Caryanda, qui, vers l'année 509, explora le fleuve Indus et les côtes de la mer Érythrée ; Eudoxe ; Ephore, auteur d'une *Description de la terre*.

Au quatrième siècle, Pythéas, de Massilia (Marseille), fit deux voyages que l'on cite souvent ; on les intitule : *Description de l'Océan*, et *Période* ou *Périple*. A son premier voyage, il entra dans l'Océan, explora les côtes de l'Ibérie, de la Celtique et de l'île Britannique ; dans le second, il pénétra jusqu'au fond de la mer Baltique.

On ne saurait omettre de rappeler que les expéditions d'Alexandre (356-323) contribuèrent beaucoup à accroître les connaissances géographiques de la Grèce, en Orient et dans le Sud.

Aristote (384-322), esprit universel qui résuma toutes les sciences de son temps, a écrit un livre du *Monde*. Il enseignait, comme étant démontré, que la terre était de forme sphérique ; que sa grosseur était peu de chose en comparaison des espaces célestes ; qu'au delà des cercles polaires elle ne devait plus être habitable, etc. Il dit, dans le livre du *Ciel*, que l'espace occupé par la mer (dans la partie opposée de notre hémisphère) ne devait pas être d'une très-grande étendue, et il en indiquait comme preuve que les éléphants vivent également aux extrémités de la Mauritanie et à celles de l'Inde. Il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui lie cette idée à celle qui conduisit Christophe Colomb en Amérique au quinzième siècle après Jésus-Christ. La mappemonde d'Aristote est déjà très-étendue, quoiqu'il n'ait encore que des notions vagues sur l'Occident et le Nord de l'Europe.

Dicéarque, disciple d'Aristote, voyagea et laissa des écrits géographiques très-estimés des auteurs romains : l'un de ces écrits était intitulé *Voyage du monde*. Il avait tracé une carte générale du monde habité.

Mégasthène, ambassadeur de Séleucus, l'un des lieutenants d'Alexandre, explora et décrivit le nord de l'Inde et les contrées limitrophes dans ses *Indiques* : ce fut lui que les historiens et les géographes de Rome prirent pour guide dans leurs études sur l'Inde.

Daïmacus, autre envoyé de Séleucus, et Dionysius, envoyé de Ptolémée Philadelphe, contribuèrent aussi à faire connaître l'Asie centrale.

Une expédition du même Ptolémée ajouta aux notions qu'on avait déjà sur l'Éthiopie.

Le plus grand géographe des siècles suivants fut Ératosthène, né à Cyrène vers 274, et mort vers 194. Appelé d'Athènes à Alexandrie, il devint le bibliothécaire et le directeur du Muséum de Ptolémée Evergète. Il résuma tous les travaux des géographes qui l'avaient précédé, et les augmenta de connaissances nouvelles qui élargissaient le monde connu du côté de l'Orient et du Sud. Il entreprit, idée qui parut alors prodigieuse, la mesure d'un arc

⁽¹⁾ Voy. t. XIV, 1846, p. 390.

déterminé de la circonférence terrestre, pour en conclure géométriquement la grosseur de la terre. C'était un esprit élevé : il blâmait les préjugés de race et la dénomination de Barbares que les Grecs donnaient à tous les peuples qui vivaient en dehors d'eux : « Ce n'est ni par le nom, ni par l'habitation, disait-il, que se distinguent les hommes, mais par leurs qualités. »

Hipparque, le plus grand astronome de l'antiquité, et qui professa à Rhodes depuis l'an 165 jusqu'à l'an 125 avant Jésus-Christ, est l'auteur de la division du cercle en 360 degrés, et de l'usage des projections dans le tracé des cartes. Il représenta les méridiens par des courbes convergentes, système encore admis de nos jours.

Posidonius, né à Apamée, en Syrie, 135 ans avant notre ère, tenta de contrôler l'arc terrestre calculé par Ératosthène, mais sur des données trop incertaines. Son principal ouvrage, consacré à l'étude du globe, était intitulé : *l'Océan*. Il avait visité les côtes de la mer Méditerranée, depuis l'Égypte jusqu'à l'Hispanie, et vu ou entrevu l'Océan. Il séjourna à Rome, et eut Cicéron parmi ses élèves.

Seymnus, Geminus et Cléomède, tous trois de Rhodes, écrivirent également quelques ouvrages importants sur la géographie.

Dans l'un de ses ouvrages, Polybe traite de la terre habitée aux environs de l'équateur.

Eudoxe de Cyzique doit être placé au rang des voyageurs les plus zélés de l'antiquité. Il voulut s'assurer s'il existait autour de l'Afrique une libre communication entre l'Atlantique et la mer Erythrée. Il partit de Gadès, s'avança vers le sud, et chercha, mais sans succès, à suivre l'itinéraire attribué à Hannon.

Les progrès géographiques des deux derniers siècles avant notre ère sont surtout dus aux conquêtes romaines. « En 148, dit M. Vivien de Saint-Martin, on voit les Romains dans la Macédoine ; en 148, dans la Dalmatie ; depuis l'an 100, dans les contrées voisines du bas Danube ; depuis 87 jusqu'en 65, dans le Pont, l'Arménie et le Caucase ; en 74, sur le Danube et dans la Dacie ; de 58 à 50, dans les Gaules et la Bretagne, et aussi, vers le même temps, chez les Parthes ; en 38, l'Hispanie leur est entièrement soumise ; en l'an 23, Pétionius explore l'Éthiopie, et, en l'an 19, Cornelius Balbus pénètre en Phazanie. Sous Auguste, on acquiert des notions positives sur la Rhétie, la Vindélicie, la Pannonie et les autres pays du haut Danube ; elles s'étendent aussi sur la Germanie, par l'expédition de Drusus (de l'an 12 à l'an 9), et par celles de Tibère jusqu'à l'an 4 de notre ère. En même temps, les peuples les plus lointains, les Indiens, les Bactriens, les Scythes, les Garamantes, envoient des ambassadeurs à Rome, où on les interroge sur leur topographie. »

Il faut noter comme un fait considérable qu'à partir du consulat de Jules César et de Marc Antoine, on entreprit la mesure du monde : cette étude fut confiée à Crassus, Zénodotus, Théodotus et Polyclitus.

Le monde connu fut parcouru tout entier, assure-t-on, par les mesureurs dans l'espace de vingt-cinq ans, et un exposé de tout ce qu'il contenait fut présenté au sénat. (1)

D'autre part, on attribue à Agrippa, gendre d'Auguste, ou plutôt aux savants réunis sous sa direction, un relevé topographique de la terre, qui aurait été terminé en l'an 19 avant Jésus-Christ.

Aucun géographe romain n'eut, du reste, une grande autorité avant Strabon, qui naquit vers l'an 60 ou 50 avant Jésus-Christ, et n'écrivit guère sur la géographie que dans sa vieillesse.

On arrive ainsi à l'ère chrétienne.

La suite à une autre livraison.

(1) Wesseling.

BENEDETTO DA MAJANO.

L'auteur de la chaire de l'église Santa-Croce, à Florence, Benedetto da Majano, appartenait à une de ces familles d'artistes, qui ne furent pas rares à l'époque de la renaissance en Italie, où l'on vit le talent se transmettre et se développer de père en fils, pour s'épanouir enfin dans les œuvres de quelque représentant illustre entre tous, dont le nom est entré dans l'histoire.

Le premier personnage de cette famille dont on rencontre le nom, Antonio da Majano, n'était cependant qu'un simple tailleur de pierre florentin ; mais ses trois fils furent des sculpteurs de mérite. Nous ne dirons rien ici du plus jeune, Giovanni, auquel on ne peut attribuer avec certitude aucune œuvre : peut-être ne fit-il qu'aider ses frères dans leurs travaux ; ni de l'aîné, Giuliano : celui-ci passa une grande partie de sa vie à Naples, au service du duc de Calabre, qui régna plus tard sous le nom d'Alphonse XI. Giuliano se fit une grande réputation comme architecte, comme sculpteur et comme *intarsiatore*, c'est-à-dire assembleur de bois coloriés ou en relief formant des figures, des ornements ou des effets de perspective.

C'est par cet art secondaire, mais qui a produit de belles œuvres en Italie, que débuta Benedetto, le second des trois frères, né en 1442, et qui devait porter le plus haut le nom de la famille. On en montre de beaux spécimens dans la sacristie de Santa-Croce, à Florence. Il était devenu fort habile. On raconte qu'il porta en Hongrie, à la cour de Mathias Corvin, un des princes les plus passionnés pour les arts et les plus éclairés de son temps, deux grands coffres incrustés qu'il présenta au roi ; mais il se trouva que la marqueterie, par l'effet de l'humidité, était toute tombée en morceaux. Cet accident le dégoûta de dépenser son temps et sa peine à des œuvres si fragiles ; désormais il les consacra aux matières durables auxquelles s'applique la statuaire. Il laissa, dit-on, en Hongrie plusieurs ouvrages en terre cuite et en marbre qu'il serait intéressant de rechercher dans ce pays. De retour à Florence, il prit rang parmi les sculpteurs et les architectes les plus éminents de cette ville, si fertile alors en grands hommes.

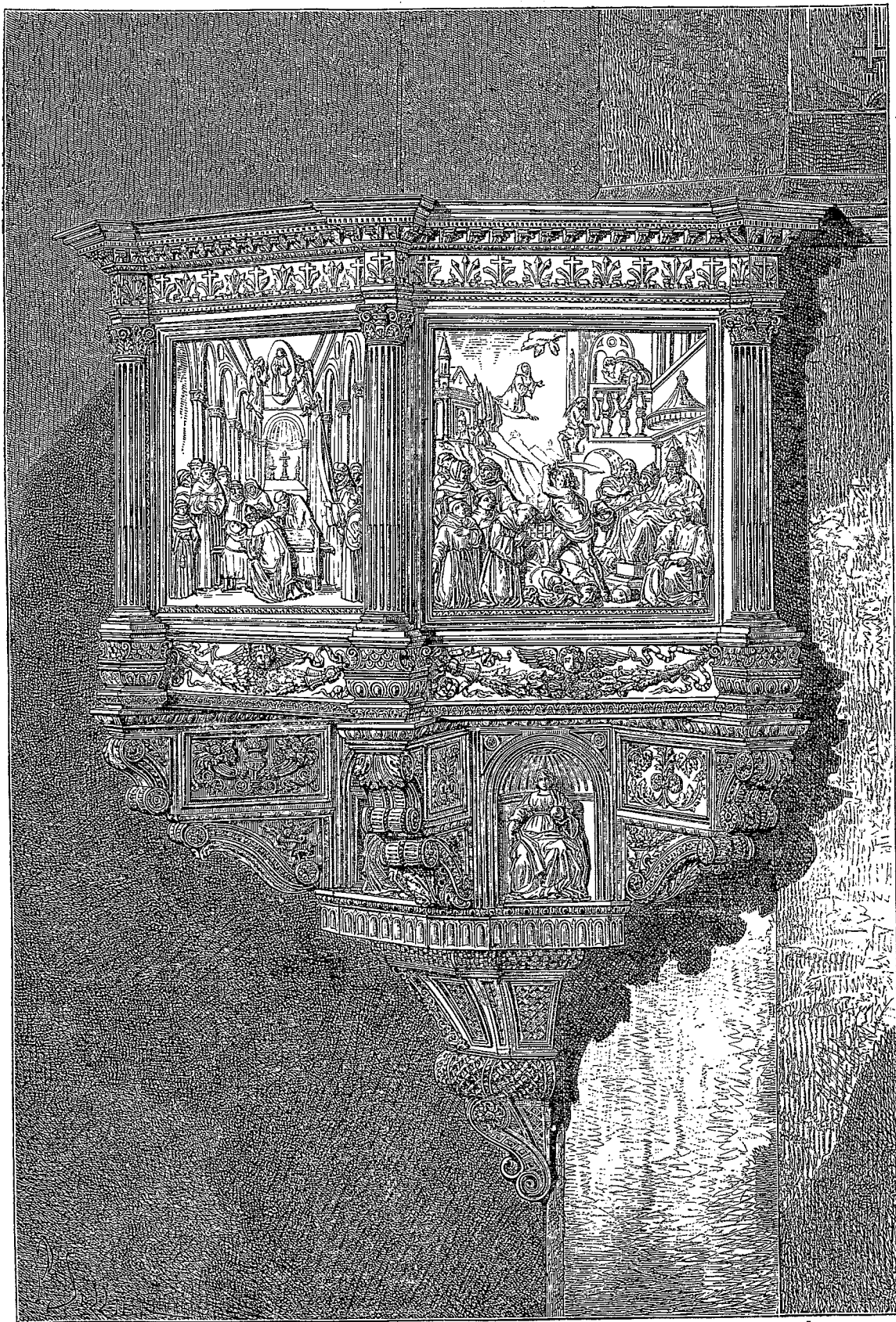
On ne sait pas assez que le palais Strozzi, ce monument si frappant, connu de tous ceux qui ont traversé Florence, et dont le souvenir ne s'efface pas, a été construit sur les plans de Benedetto da Majano. La première pierre fut posée le 16 mai 1487 ; les travaux, suspendus après la mort de Filippo Strozzi, ne furent repris que longtemps après, sous la direction de Simon Pollajuolo, dit le *Cronaca*. Benedetto da Majano avait été chargé par Strozzi, l'année même de sa mort, de l'exécution de son tombeau, qui se voit derrière l'autel de la chapelle Strozzi, à Santa-Maria Novella. C'est un sarcophage dont la face antérieure est ornée de deux anges en relief soutenant une tablette commémorative. Au-dessus, l'espace est rempli par des anges en adoration et par des chérubins qui supportent un médaillon contenant le groupe de la Madone et de l'Enfant Jésus, belle composition, d'une exécution très-soignée et très-pure, et d'une douceur d'expression pénétrante, dans laquelle quelques personnes voient le chef-d'œuvre de l'auteur (1), mais que nous ne pouvons mettre au-dessus d'une œuvre riche et variée comme l'autel de San-Savino à Faenza, ou comme la chaire de Santa-Croce. On cite comme étant encore de Benedetto les bustes de Giotto et du musicien Squarcialupo, qui sont au Dôme de Florence.

Il passa deux années à Naples, de 1491 à 1493, auprès

(1) Ch. Perkins ; dans son ouvrage *les Sculpteurs italiens*, t. 1^{er}, p. 247 de la traduction française (Paris, 1869), que nous suivons ici pas à pas.

de son frère Giuliano, et y fit pour la chapelle Mastri-Giudici, dans l'église de Monte-Oliveto, un bas-relief repré-

sentant l'Annonciation, entre deux statuettes de saint-Jean-Baptiste et de saint Jean l'Évangéliste, placées dans



Chaire de l'église de Santa-Croce, à Florence, par Benedetto da Majano. — Dessin de Sellier.

des niches ; au-dessus, des figures de saints à mi-corps, dans des médaillons ; et sept bas-reliefs ornant le *gradino* : la Nativité, l'Adoration, la Résurrection, la Mise au tom-

beau, la Transfiguration, la Descente du Saint-Esprit, et la Mort de la Vierge.

Les sculptures de l'autel monumental de la cathédrale

de Faenza, que Benedetto exécuta après avoir quitté Naples, est une de ses œuvres les plus importantes. Dans les bas-reliefs représentant l'histoire de saint Savin, on sent partout l'influence de Ghiberti, bien manifeste aussi dans les sculptures qu'il a exécutées à Naples, et que nous retrouverons dans celles de la chaire de Santa-Croce, mais partout avec une justesse de mouvements et de physionomie, une entente du bas-relief et une sobriété dans la composition, qui font le plus grand honneur à son talent personnel.

Toutes ces qualités sont portées au plus haut point dans les sculptures de la chaire de Santa-Croce, également remarquable par sa construction, son ordonnance générale et l'heureuse répartition des figures et des ornements. Les cinq statuettes posées entre les consoles du soubassement sont, dans leur petite taille, pleines de grandeur et de style ; cinq bas-reliefs décorent les panneaux de la chaire : ils retracent des événements de la vie de saint François d'Assise. Dans le premier, le pape Honorius III confirme les statuts de l'ordre des franciscains ; dans le second, le fondateur de l'ordre, en présence du sultan, traverse un brasier sans en éprouver aucun mal ; dans le troisième, le saint reçoit les stigmates, à la Vernia ; dans le quatrième, ses restes sont exposés dans la basilique d'Assise ; enfin, le cinquième représente le martyr de cinq de ses disciples ; ce sont ces deux derniers bas-reliefs que l'on voit dans notre gravure.

Benedetto da Majano s'approche beaucoup de Ghiberti, son modèle, dans ces compositions. Comme lui, il a disposé de nombreuses figures se détachant sur des fonds de paysage et d'architecture, et a dû user à la fois de toutes les ressources de la sculpture et de celles de la perspective, et comme lui aussi (dans ce genre que Michel-Ange a condamné justement, en disant que plus le relief approche de la peinture, pire il est) il échappe au mauvais goût par l'emploi modéré des effets pittoresques, par la clarté qu'il met dans la disposition des plans et la distribution des groupes, par la variété des types et des mouvements, le dessin élégant, le jet heureux des draperies et l'exécution toujours fine des détails. La construction de la chaire témoigne aussi de son talent d'architecte.

On cite encore de notre sculpteur le tombeau de saint Bartolo, que la commune de San-Gimignano le chargea de sculpter, en 1494, dans l'église de Saint-Augustin, et qu'il décora des statuettes assises de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, et d'une prédelle divisée en trois bas-reliefs représentant des traits de la vie du saint. La cathédrale de San-Gimignano renferme aussi, dans la chapelle de Santa-Fina, un retable sculpté de sa main. Enfin, on voyait autrefois dans la sacristie de la même église le buste d'Onofrio Vanni, citoyen de cette ville, depuis transporté à Florence au Musée des Offices, et en dernier lieu au Musée du Bargello, avec les autres œuvres de la statuaire florentine. On ne saurait trouver un meilleur exemple de l'habileté de Benedetto da Majano quand il imitait la nature. La vérité, la finesse, l'expression de la vie, ne sauraient être poussées plus loin.

Il mourut le 24 mai 1497. « En mourant, dit M. Perkins, Benedetto laissa sa fortune en fidéi-commis, pour qu'elle fût partagée entre ses descendants des deux sexes, et, en cas de destruction de sa postérité, elle devait revenir à la compagnie du Bigallo, ce qui advint. » Cette compagnie se trouva donc en possession d'un groupe inachevé de la Madone et de l'Enfant Jésus, et d'une petite statue de saint Sébastien ; elle les fit terminer et les offrit à la *Misericordia*, qui était alors une corporation séparée ; on les voit encore dans la chapelle de cette confrérie.

GOUBAUX.

« Il ne faut pas toujours mesurer la valeur des hommes à la grandeur de leur nom, et les vies les plus illustres ne font pas toujours les biographies les plus intéressantes et les plus utiles. »

Cette réflexion si juste se trouve en tête d'une notice que M. Ernest Legouvé a consacrée à la mémoire de l'homme dont nous allons parler. C'est cette notice qui nous servira de guide.

Prosper-Parfait Goubaux naquit à Paris, le 10 juin 1795, dans la rue du Rempart, voisine du Théâtre-Français.

Sa famille n'était point riche ; sa mère tenait une boutique de mercerie, et son beau-père fut pour lui un véritable tyran, un maître impitoyable jusqu'à la cruauté.

« L'enfant souffrit, dit son biographe, mais, chose rare, son âme ne s'altéra point. Né avec un cœur tendre et affectueux, un esprit plein d'espérance, un caractère tout porté à la gaieté et même un peu à la chimère, il ne perdit rien de toutes ces qualités ou de toutes ces grâces sous ce joug écrasant ; il fut maltraité pendant six ans sans devenir méchant ; il fléchit pendant six ans sans devenir faible ; et, cette terrible épreuve passée, il se retrouva ce que Dieu l'avait fait, bienveillant envers les hommes et les choses, comme si hommes et choses lui eussent toujours été propices. »

Cette première éducation, malgré les amertumes qui l'accompagnèrent, ne contribua pas peu à tremper son âme. Paris est, pour les pauvres enfants, la plus grande école du malheur ; l'infortune y prend un aspect particulier dès l'origine ; celui qui souffre à Paris trouve partout autour de lui un aliment à sa souffrance et une excitation à s'en délivrer. En province, la vie est plus facile, même pour les déshérités : le joyeux spectacle des champs distrait le cœur malade, une haie en fleurs, un oiseau qui chante, le murmure d'un ruisseau, en voilà pour une heure d'oubli ! A Paris, on se sent en pleine lutte : chez soi, hors de chez soi, toujours, la tristesse de chacun s'aggrave de la comparaison qu'il en fait avec la joie des autres ; dans les esprits naturellement mauvais, ce spectacle fait naître la haine, sourde ou audacieuse, des lois sociales ; pour les esprits nobles et bien faits, il n'en résulte qu'une généreuse audace et une invincible énergie.

Le jeune Goubaux était un de ces esprits nobles, et il sut admirablement profiler de cet apprentissage douloureux : « Jeune homme, il ne fit que changer de malheur : son beau-père mort, la fortune se chargea auprès de lui du rôle de marâtre ; elle lui fut aussi dure que son premier maître, mais elle le trouva aussi opiniâtrement bon, confiant et courageux ; ni déceptions, ni revers, ne purent jamais le faire douter ni des autres, ni de lui-même ; il portait dans son propre cœur un tel modèle de bonté et de droiture, qu'il lui était impossible de croire que ses semblables ne lui ressemblaient pas, et si grande était sa foi dans l'avenir, qu'un jour de revers ne lui apparaissait que comme la veille d'un succès ! C'est ce qui le sauva ; il aimait, il espérait, et, à force de sourire à la fortune, il la contraignit de lui sourire à son tour. »

Le caractère de Goubaux se forma plutôt que son esprit, et la force intellectuelle, la volonté, devancèrent en lui l'éducation. En voici une preuve remarquable : à neuf ans, il ne savait pas lire ; sa mère s'avisait d'un singulier moyen pour le forcer à étudier ; elle lui fit un jour la lecture d'un conte très-intéressant, et, au milieu de l'histoire, au moment le plus dramatique, elle ferma le livre et dit à l'enfant :

— Lorsque tu voudras savoir le reste, tu le liras toi-même.

Onze jours après, il le lisait.

Il obtint une bourse dans un collège, et il y fit de brillantes études; en rhétorique, il eut, comme M. Cousin et M. Villemain, l'honneur d'être en même temps élève et maître, et il fit souvent la classe à ses condisciples. C'est là une bonne école : le professeur improvisé acquiert de bonne heure une notion précieuse, le sentiment de la responsabilité.

Goubaux était sans doute bien pénétré de ce sentiment, puisque à dix-neuf ans, presque au sortir du collège, il se maria. A vingt ans, il était père de famille.

Pour augmenter et équilibrer son budget, il allait plusieurs fois par mois mettre en ordre les livres d'un bureau de loterie; il revenait à deux heures du matin, plus heureux qu'un prince : il avait gagné quarante sous et le souper !

Quelques années après, il fonda la pension Saint-Victor, avec l'argent de deux associés qui, par malheur, lui laissèrent bientôt, à lui seul, tout le poids de la dette commune. « Et cependant lui-même ne comprit pas d'abord toute l'étendue de son malheur, car ces quarante-cinq mille francs furent le fléau de toute sa vie ! Qu'est-ce donc, après tout, diront quelques lecteurs qui n'ont jamais connu la pauvreté, qu'est-ce qu'une dette de quarante-cinq mille francs ? Ce que c'est ! C'est un fardeau de deux cent, de trois cent, de quatre cent mille francs peut-être, car c'est le pacte avec l'usure ! Ce sont des journées et des prodiges d'intelligence employés à renouveler un billet ; c'est un esprit supérieur et destiné aux belles choses s'épuisant à conjurer un papier timbré, à éviter une menace brutale, à substituer un créancier à un autre ; c'est la terreur éternelle et croissante de chaque fin de mois ; ce sont les reproches essuyés, les insomnies, les moyens désespérés ; c'est enfin le plus affreux des esclavages, *l'esclavage de la dette !* »

Rien n'est plus poignant et plus touchant que le récit d'une de ces crises terribles, rien ne démontre mieux l'existence chez Goubaux de cette aptitude à ne jamais désespérer des hommes, du sort, et de soi-même.

« Goubaux luttait depuis huit ans : un jour, sous le coup de la révolution de 1830, il se crut perdu ; il avait à payer pour le lendemain une somme de douze mille francs, et il n'en avait pas le premier louis. Ce mot terrible, et qui lui déchirait les lèvres et le cœur, il fallait le prononcer, il fallait donc faire faillite ! Retiré avec quelques parents dans une chambre au cinquième étage, il ne voyait autour de lui que larmes et désespoir... Lui seul ne désespérait pas, il cherchait toujours ! A ce moment, une voiture passe dans la rue et ébranle les vitres de la pauvre chambre. « — Oh ! ces hommes à équipage, ces riches » égoïstes ! s'écrie un des assistants ; penser que pour celui » qui passe là, en ce moment, dans cette splendide voiture, » douze mille francs ne seraient rien, et que si on les lui » demandait, à lui ou à ses pareils, pas un ne nous prêterait » cinq cents francs ! » Goubaux, à cette parole, relève la tête. On accusait les hommes, cela lui semble une iniquité, presque une injure personnelle. Il répond : « Pourquoi vous » en prendre à ce riche qui passe et que vous ne connaissez » pas ? Qui vous dit que s'il savait mon malheur il ne vien- » drait pas à mon aide ? — Voilà bien ton insupportable op- » timisme ! — Cet optimisme n'est que de l'équité ! — » De l'équité ! Tu as demandé appui à vingt personnes, » toutes ont refusé. — Elles ne pouvaient rien. — Celui » qui passait dans cette voiture pourrait quelque chose, lui ; » va donc frapper à sa porte ! — Eh bien, s'écrie Goubaux, » j'irai, sinon à lui, du moins à quelqu'un qui est riche » comme lui, que je ne connais pas plus que lui, et qui ne » me refusera pas. — Tu es fou ! — C'est ce que nous » allons voir. » Il sort, court chez lui, prend une plume et écrit... à qui ?... A M. Laffitte qu'il n'avait jamais vu. »

Voici cette lettre, aussi honorable pour celui qui l'a reçue que pour celui qui l'a écrite :

« Monsieur, j'ai trente-cinq ans, trois enfants, de l'honneur, peut-être quelque talent, on me l'a dit. On a spéculé sur un nom sans tache pour élever un établissement. Douze mille francs de dettes pèsent sur moi ; dans trois jours, le déshonneur m'attend.

» Quand les hommes vous repoussent, on s'adresse à la Providence. J'ai recours à vous. M. Delanneau, qui me traite en fils adoptif, vous dira qu'un bienfait sollicité avec tant de franchise peut être accordé avec confiance. C'est l'honneur pauvre qui s'adresse à l'honneur riche. Mon sort est en vos mains ; j'attends votre réponse dans votre antichambre. Ma famille attend plus loin. Ai-je trop présumé ?

» J'ai l'honneur d'être...

P. GOUBAUX. »

Est-il besoin de dire que M. Laffitte s'empressa de sauver le pauvre chef d'institution ? Mais Goubaux n'eut plus qu'une pensée : rembourser les douze mille francs empruntés à M. Laffitte, et payer toutes ses autres dettes.

La fin à une prochaine livraison.

ÉTUIS D'ONGLES.

Les chinoises élégantes se servent d'étuis pour conserver leurs ongles qui sont très-longs. Ces étuis sont ordinairement en argent et quelquefois très-finement ciselés.

LE BAIN-MARIE.

Il y a presque du pédantisme, nous le comprenons à merveille, à mêler la science étymologique à certaines préparations, les plus simples du monde, dont font usage surtout nos ménagères. Il est assez curieux cependant de chercher à s'expliquer les locutions de notre langage habituel. L'expression de « bain-marie » a été empruntée à la science mystérieuse des alchimistes. Les disciples du grand œuvre avaient fait de Marie, la sœur de Moïse et d'Aaron, une sorte de prophétesse dont ils aimaient à associer le nom à leurs travaux. Au quinzième et au seizième siècle, on connaissait déjà sous le nom de *balneum Mariæ* (bain de Marie) l'opération innocente que nos cuisinières les moins expérimentées renouvellent chaque jour. Ajoutons que les philosophes hermétiques attribuaient à Marie une des rêveries savantes de leur art mensonger ; ils la considéraient comme l'auteur d'un traité écrit sous l'inspiration divine et intitulé : *De lapide philosophici* (De la pierre philosophale).

GRENADES OU PROJECTILES A MAIN

CREUX ET EN TERRE CUITE

DE FABRICATION ARABE.

La grenade que représente notre dessin a été trouvée, ainsi que plusieurs autres, dans des fouilles faites à Tripoli de Syrie, sur l'emplacement d'une construction très-ancienne ; elle a été donnée au Musée céramique de Sèvres par M. de Saulcy, qui a fait un don semblable au Musée d'artillerie : nous en emprunterons la description à la note intéressante que le savant archéologue a publiée sur cette invention meurtrière ⁽¹⁾.

« ... Ces vases en terre cuite affectent la forme d'un fruit conique, assez semblable à une pomme de pin dont le pédoncule serait remplacé par une saillie percée d'un

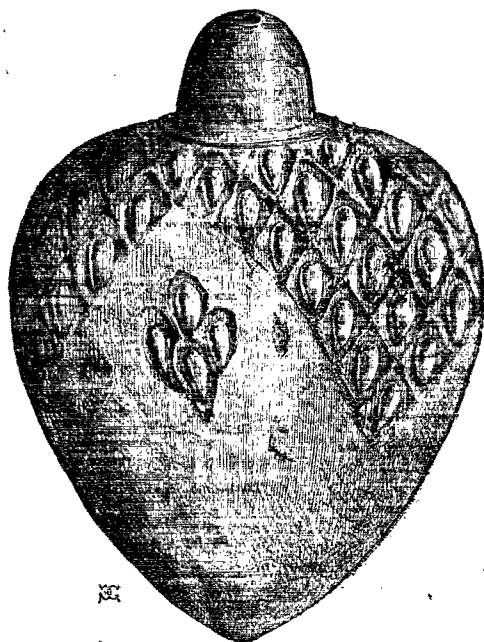
⁽¹⁾ Tome XXXV des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*.

orifice très-étroit qui communique avec le vide intérieur du récipient.

» La panse du vase est le plus souvent ornée à la base de doubles cordons de points saillants, semblables à des pepins de pomme et formant des festons superposés d'assez bon goût. Chaque pointe des dentelures extérieures de ces festons est garnie d'un groupe de trois ou quatre de ces points saillants disposés en croix, et, entre deux dentelures consécutives, le même groupe de points se trouve intercalé isolément.

» L'ornementation de ces vases, toujours constituée par les mêmes ornements, varie d'un vase à l'autre, de telle sorte qu'il est impossible d'en trouver deux absolument semblables, ce qui prouve que cette ornementation était appliquée — par estampage, — suivant le caprice du fabricant, et non à l'aide du moulage.

» Enfin, sur l'un de ces vases, au-dessous de l'ornementation, c'est-à-dire vers la pointe du cône, se trouve appliqué quatre fois sur la panse un timbre rond contenant un mot arabe dont la signification ne présente aucune incertitude. On lit au premier coup d'œil : *Bi Hama*, « A



Musée céramique de Sévres. — Grenade à feu grégeois, en grès noir, du treizième siècle; 2/3 de la grandeur.

Hama », c'est-à-dire fabriqué à Hama ⁽¹⁾. Nous sommes donc parfaitement fixés sur l'origine purement arabe de ces vases singuliers.

» Terminons cette description en donnant les dimensions d'un de ces vases. Le bouton perforé a 30 millimètres de hauteur et 30 de diamètre. Le corps du vase a 82 millimètres de diamètre à la base; la hauteur de la panse est de 95 millimètres, et la hauteur totale de 125 millimètres. Du reste, ces dimensions varient, comme l'ornementation, d'un vase à l'autre. Quant à la coloration, elle passe du gris pur au rouge-gris. »

Nous ajouterons à cette description de M. de Saulcy, que la pâte de ces vases est extrêmement fine, serrée et cuite en grès; la différence de coloration est purement accidentelle et dépend de la façon dont ils ont été cuits. L'épaisseur des parois est en moyenne de douze à quinze millimètres.

⁽¹⁾ Hama ou Hémat est une très-ancienne et très-considérable ville de Syrie, située dans une vallée étroite, sur la route d'Alep à Tripoli.

Des vases semblables à ceux trouvés à Tripoli figuraient dans les collections particulières et dans plusieurs musées, notamment dans celui de Sévres, avant que M. de Saulcy eût été appelé à les étudier, et surtout à en chercher la destination : on les a crus longtemps d'origine phénicienne, et dans un mémoire publié en 1871 par la Société anglaise d'exploration de la Palestine, on les avait indiqués comme « destinés au transport et à l'emménagement du *vif-argent*, usage auquel leur dureté, leur épaisseur et l'étroitesse de leur col, qui devaient assurer la facile conservation du métal, les rendaient tout à fait propres. » Les auteurs du mémoire basaient leur opinion sur ce que l'analyse de quelques parcelles d'une substance grise détachée des parois d'un de ces vases, avait montré que ces parcelles étaient de petites écailles de cire décomposée, parmi lesquelles apparaissaient des globules minimes de *vif-argent* à l'état naturel.

Un examen plus approfondi, et la découverte de vases portant un timbre de fabrication, ainsi que leur présence exclusive dans les villes de Palestine, théâtres habituels des guerres des croisades, ont poussé M. de Saulcy à chercher une autre solution du problème.

« Si nous nous rappelons, dit-il, l'extrême fréquence de l'emploi du feu grégeois pendant les grandes luttes des croisades, nous serons conduits à voir dans ces vases le prototype des grenades à main destinées spécialement à la défense des places. Très-probablement, ces vases contenaient la matière éminemment inflammable et peut-être détonante d'une espèce de feu grégeois. Une fois cette matière introduite dans le récipient, son orifice était obstrué et garni d'une mèche ou sorte d'étoupe destinée à porter le feu à l'intérieur du projectile. Lorsque l'étoupe était allumée, le projectile était lancé et éclatait. On conçoit facilement que l'épaisseur et la compacité des fragments projetés par l'explosion devaient occasionner des blessures à peu près aussi graves que celles que produisent les éclats de grenade et d'obus. »

Nous ne suivrons pas le savant orientaliste dans l'examen des textes sur lesquels il s'appuie pour justifier son opinion, et nous nous bornerons à citer la traduction d'un passage d'Ibn-el-Atir, le meilleur des historiens arabes, traduit par M. Reinaud dans sa *Bibliothèque des Croisades* (tome IV, page 264) et relatif au siège de Saint-Jean d'Acre, lors de la troisième croisade.

Il s'agit d'un Damasquin qui s'était introduit dans la place assiégée et s'était engagé à détruire les ouvrages d'approche construits par les assiégeants. — « L'homme de Damas, pour tromper les chrétiens, lança d'abord sur une des tours des pots de naphte et d'autres matières non allumées, qui ne produisirent aucun effet. Aussitôt les chrétiens pleins de confiance montèrent d'un air de triomphe au haut de la tour et accablèrent les musulmans de railleries. Cependant l'homme de Damas attendait que la matière contenue dans les pots fût bien répandue; le moment arrivé, il lança un nouveau pot tout enflammé; à l'instant le feu se communiqua partout, et la tour fut consumée. L'incendie fut si prompt, que les chrétiens n'eurent pas le temps de descendre : hommes, armes, tout fut brûlé. »

Ce récit, qui montre que la pratique du pétrolage ne date point de 1871, justifie la forme des vases dont nous nous occupons, vases qui se renversaient forcément d'eux-mêmes, et devaient par conséquent se vider et répandre assez vite le liquide incendiaire dont ils étaient remplis.

Quant à la présence du mercure trouvé dans un des vases dont nous avons parlé plus haut, qui sait, dit M. de Saulcy, si elle n'est pas due à l'emploi d'un vrai fulminate de mercure que l'analyse et le temps peut-être auraient décomposé en mettant à nu le métal qui en était la base?

BONNETS ET CHAPEAUX.



Exposition historique du costume (1874). — Bonnets et chapeaux. — Dessin de Sellier.

C'est encore à la quatrième exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, — Musée historique du costume, — que nous empruntons ces divers genres de coiffure⁽¹⁾. Tous, soit quant à la forme, soit

quant aux ornements, appartiennent aux dix-septième et dix-huitième siècles. Les numéros 1 et 3, tirés des collections de MM. Baur et Kern, sont deux précieux spécimens du bonnet alsacien, modèle riche, que portaient au siècle dernier les opulentes bourgeoises du vieux pays de l'Ill. L'un

(1) Voy. t. XLIII, 1875, p. 369.

TOME XLIV. — MAI 1876.

de ces bonnets est en brocard d'argent brodé en or, l'autre est orné d'un tour de dentelle d'or appliqué. Comme il est certain que le costume est peu sujet aux variations de la mode chez les races coutumières, on peut affirmer que la coupe du bonnet des femmes de l'Alsace s'est à peine modifiée depuis la dernière réunion de cette province à la France; mais, bien qu'il soit encore aujourd'hui à peu près taillé sur le patron de ceux dont nous offrons l'image, il en diffère par la couleur et par le manque d'ornements, autant qu'un simple béguin d'étoffe et de dentelle noire diffère d'un tissu de soie et d'argent enrichi d'une broderie d'or, autant qu'un habit de gala diffère d'un vêtement de deuil.

On n'a nulle recherche à faire pour être fixé sur l'époque de la coiffure numéro 2; ce bonnet phrygien de toile blanche, orné de la cocarde nationale, a figuré sur la tête d'un enfant. Il fait partie de la collection de M. Victorien Sardou.

Évidemment, c'est sur la tête d'une grande dame, peut-être d'une princesse souveraine de quelque cour d'Allemagne, que s'est posé le magnifique bonnet de dentelle brodée (n° 4), dont le bavolet prolongé retombe depuis la naissance du cou jusque sur les bras comme les épaulières du heaume des anciens chevaliers; une agrafe d'or, dans laquelle passe une large et longue épingle du même métal, soutient par derrière, en le divisant, le bavolet drapé, comme les rideaux d'une fenêtre.

À la droite de ce bonnet, nous voyons (n° 6) comment étaient coiffés les grenadiers autrichiens au temps de Marie-Thérèse. La carcasse du bonnet de grand uniforme était recouverte en drap bleu et avait pour ornement des trophées estampés en relief sur ses deux plaques de métal.

Le couvre-chef du soldat autrichien et le bonnet de police républicain inscrit sous le numéro 7 comptent de nombreuses rencontres durant des journées qui ont des noms célèbres dans l'histoire. On peut dire avec justice que ceux qu'abritèrent l'une ou l'autre de ces deux coiffures, soumis aux mêmes épreuves de la guerre, n'eurent rien à s'envier sous le rapport du courage: l'obéissance passive et l'ardent patriotisme font également des héros. Dans notre précédent article, nous avons mentionné certain bonnet de nuit de la riche bourgeoisie du temps de Louis XIV, dont l'exemplaire original était dû à l'obligeante communication de M. le baron Schwiter. C'est au même exposant que nous devons celui qui porte le numéro 5 sur la présente gravure. De forme moins allongée que le premier, mais orné d'une plus riche broderie, ils sont tous deux de la même époque. Il faut aussi faire remonter au temps de Louis XIV le bonnet vénitien (n° 8), enrichi de fleurs en application d'étoffes brodées d'argent sur fond bleu.

Ce bonnet de cérémonie est une copie dont l'original a dû figurer dans quelque solennité nationale; par exemple, au mariage du duc de Venise avec l'Adriatique, cette veuve de tous les doges qui se sont succédé depuis Sébastien Ziani (1172).

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ

EN NORMANDIE.

Suite. — Voy. p. 69, 103.

Il est pris, pour réglementer les élections et pour déterminer les pouvoirs des chefs en même temps que l'obéissance des frères, les plus sages précautions, qui feraient honneur à bien des constitutions politiques.

Chaque année, à jour fixe, ont lieu deux grandes fêtes religieuses, telles que la *Nativité* et l'*Assomption*, ou à la *Saint-Martin d'été*, deux réunions solennelles qui

portent le nom de sièges, pour procéder à l'élection des dignitaires de la confrérie, nommés pour un an, et des frères servants eux-mêmes qui se renouvellent par moitié tous les ans.

Dans un grand nombre de charités, l'élection se fait à veprés, de la manière suivante :

Avant de chanter complies, l'échevin va à la sacristie déclarer au chapelain, qui doit toujours être seul à ce moment, le frère qu'il choisit pour successeur; ensuite, tous les frères font de même en suivant l'ordre de leurs places.

L'élection faite, le chapelain annonce la nomination aux frères de la charité et aux fidèles. Après l'annonce de la nomination, l'ancien échevin quitte son chaperon, le met sur l'épaule du nouvel échevin et lui donne le baiser de paix; puis il va chercher la croix et la lui remet aux mains; après quoi on achève complies ainsi que vigiles des trépassés, et l'on reconduit solennellement en procession le nouvel élu, escorté de deux enfants vêtus de surplis et portant des torches allumées, jusqu'à sa maison, où il donne à boire du vin ou du cidre à tous les assistants, et l'on s'en retourne ensuite souper tous ensemble chez l'ancien échevin. (Statuts de la charité d'Amfreville-sur-Iton, et statuts de la charité de Damville, art. 43).

Certains statuts imposent un serment aux frères servants et leur font jurer sur la croix, entre les mains de l'échevin, « de servir fidèlement et d'honorer leurs frères, leur prévôt et leur échevin par-dessus tout. » (*Histoire d'Évreux* par Lebrasseur.)

Si l'obéissance envers les supérieurs est prescrite, ce n'est point d'une manière passive, mais avec de sages restrictions.

« Les frères servants, disent les statuts de Notre-Dame de Louviers de 1450, seront subjects à obéir à l'échevin et au prevost; mais ils s'empresment d'ajouter : « en tout cas raisonnable. »

Ceux d'Orbec s'expriment dans des termes analogues : — « Chacun des frères servants, disent-ils, est tenu d'obéir aux commandements honorables et licites que lui fera l'esquevin touchant la dite charité. »

D'après les statuts de Notre-Dame de Louviers, il est défendu à l'échevin « de rien vendre ou acheter pour la confrérie, si ce n'est par le commandement des XII frères servants ou de quatre des plus notables d'iceux frères servants. »

Pour mieux assurer la fidélité des comptes et la conservation des deniers de la charité, presque tous les statuts prescrivent d'avoir une boîte fermant à clef et de confier la boîte à l'échevin et la clef au prévôt, ou même de faire deux clefs qui sont confiées à deux frères.

« L'esquevin et prevost, disent les statuts d'Orbec, garderont le trésor d'icelle charité, dont le dit esquevin gardera la boiste et le prevost la clef d'icelle, et se aucune chose est perdue à leur faculté et coulpe ils seront tenus restituer, et tiendront buffet chacun mois pour ouïr le compte et recevoir du clerc collecteur ce qu'il aura reccu, et en la fin de l'an, au devant de la feste d'Assumption, le dit clerc rendra compte au dit esquevin de toute la revenue de l'année précédente et reliqua, en la présence du prevost et d'autres qui voudront à ce appeler, et ledit esquevin rendra compte, au jour dit cy-dessus, de toute la dépense d'icelle et reliqua. »

L'échevin et le prévôt doivent rendre généralement leurs comptes dans les huit jours qui suivent leur sortie en présence du nouvel échevin et du nouveau prévôt et de cinq frères députés par la charité. Il doit en solder immédiatement le reliquat, et on lui en délivre un certificat qui porte le nom de *congé* ou d'*agrès*.

La plupart des statuts, dans leur sagesse, ne permettent pas de réélire deux fois le même échevin sans une interruption d'une année au moins.

Dans certaines confréries, pour satisfaire plus facilement toutes les ambitions et toutes les vanités, on a imaginé de créer certaines dignités inférieures ou charges honorifiques et de les conférer à prix d'argent au profit de la confrérie.

Ainsi, d'après l'article 5, chapitre 3, des nouveaux statuts d'Amfreville-sur-Iton, en date du 1^{er} septembre 1796, qui ont sans doute emprunté cela aux anciens statuts, il est établi six charges qui sont mises en adjudication et adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, savoir :

Le livre du côté de l'échevin ;

La boîte du côté du prévôt ;

L'aumônier du côté de l'échevin ;

Le bénitier du côté du prévôt ;

La bannière du côté de l'échevin ;

Et la portoire des pieds du côté du prévôt.

Ces charges doivent être payées dans le courant de six mois.

La suite à une prochaine livraison.

LES QUATRE POÉTIQUES.

On trouve parfois, dans des dissertations littéraires, une allusion aux *quatre poétiques* classiques. Tout aussitôt les noms d'Horace et de Boileau viennent sur les lèvres, et, pour peu que l'on ait fait quelques études, celui d'Aristote arrive à la suite. Mais, quel est le quatrième ? Beaucoup de personnes, en France, qui passent pour instruites, seraient embarrassées de le dire, et ne savent pas que c'est Jérôme Vida. Sa poétique a été écrite en latin et correspond au siècle de Léon X, comme celle d'Aristote au siècle de Périclès, celle d'Horace au siècle d'Auguste, et celle de Boileau au siècle de Louis XIV. Elle a été traduite dans toutes les langues, et plusieurs fois en vers français, même de nos jours. Elle fait partie des livres classiques en Angleterre. Pope, l'illustre poète, attribuait à Vida, dans la poésie, un rôle égal à celui que tient Raphaël dans la peinture ; il lui a consacré un quatrain, dans lequel il le qualifie d'immortel, et ne craint pas de dire que Crémone, où Vida est né, devrait en être aussi fière que Mantoue d'être la patrie de Virgile. Scaliger mettait la poétique de Vida au-dessus de celle d'Horace.

Cet auteur est mort évêque d'Albe sur le Tanaro, en 1566, dans un âge fort avancé. Nourri de la lecture des auteurs latins et surtout de Virgile, il imita si exactement et avec tant d'élégance la versification du siècle d'Auguste, qu'il acquit une célébrité extraordinaire à l'époque où la langue latine était la langue universelle des savants et des littérateurs de l'Europe. L'Arioste ayant eu d'abord, dit-on, l'intention d'écrire son poème d'*Orlando* en latin, y renonça parce qu'il désespérait de s'élever à la perfection du style de Vida ! Personne, sans doute, ne regrettera aujourd'hui la crainte qui s'empara de l'Arioste, et qui nous a valu un des chefs-d'œuvre de la langue italienne. Vida n'a plus de prestige en France. Il a mis un art merveilleux à composer avec les pensées, les expressions et même les hémistiches des grands poètes romains, une poétique en trois chants parfaitement versifiée, mais qui est, pour les uns, une poétique d'écoliers, pour d'autres, le lieu commun de la sagesse ; pour ceux-ci, le résumé de tout ce qu'on sait sans l'avoir appris, etc. « C'est un imitateur élégant, dit Saint-Marc Girardin, mais froid ; il étouffe l'originalité des sujets modernes qu'il traite, sous le poids de l'imitation de la phrase antique. »

L'AUBÉPINE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

Le premier de nos vieux historiens qui se soient occupés de nos antiquités parisiennes, l'éditeur et l'ami de Gilles Corrozet, N. Bonnefons, a raconté l'horrible journée de la Saint-Barthélemy. Après avoir dit comment l'amiral Coligny fut blessé le 22 août 1572, il ajoute : « Au dit an, le vingt-quatre du dit mois d'aoust, iour Saint-Barthélemy et vigile Sainct-Loys, par vn tumulte, tant la nuit que le jour, plusieurs princes, seigneurs et bourgeois, habitants de Paris, furent mis à mort.

» Le jour mesme que cette exécution fut faicte, aduint chose merveilleuse : car, au cymetiere Saint-Innocent, à Paris, une aubespine à demye seiche et desnuee de feuillage, commença soudain à pousser et produire, si bien qu'à veüe d'œil, on la voyait fleurir. Ce qui causa que le peuple y accourant de toutes parts, le susdict roy Charles IX fut veoir l'arbre. » (1)

TOURNEFORT

A LA RECHERCHE DE L'ARCHE DE NOÉ.

Tournefort n'était pas seulement le plus grand botaniste de son siècle, c'était aussi un curieux archéologue, un voyageur diligent, et parfois un aimable écrivain. Lorsque, en l'année 1701, il songea, après avoir traversé la Géorgie, à aller herboriser sur le mont Ararat, il ne se contenta point d'enrichir son herbier de plantes inconnues, il s'efforça aussi de vérifier les antiques légendes qui circulaient depuis des siècles en Arménie sur l'arche de Noé. Pour en venir à ses fins, il se mit en rapport avec le patriarche de cette vaste contrée, alors si peu connue. On le nommait Nahabied. « C'était, nous dit le voyageur, un bon vieillard assez rougeaud, n'ayant par humilité qu'une mauvaise soutane de toile bleue. » Malgré la simplicité de son costume, qui contrastait si fort avec la magnificence extérieure des prélats de la cour de Louis XIV, le digne Nahabied n'était dépourvu ni d'instruction, ni de finesse ; il ne voulait pas plus se priver des profits qu'on pouvait se procurer alors par des pèlerinages fondés sur une antique croyance, qu'il ne prétendait jeter un chrétien d'Occident au milieu de chemins périlleux, dont il connaissait mieux que tout autre le danger.

« Vous aurez de la peine, lui dit-il, d'aller jusques aux neiges, et, pour ce qui est de l'arche, Dieu n'a jamais fait la grâce de la faire voir à personne qu'à un saint religieux de notre ordre, qui, après cinquante ans de jeûnes et de prières, y fut miraculeusement transporté ; mais le froid le pénétra si fort, qu'il en mourut à son retour. »

En continuant ses investigations archéologiques, Tournefort apprit néanmoins qu'un certain évêque de Nisibe, nommé Jacques, avait été moins malheureux. Ce fervent pèlerin avait pris la résolution d'atteindre le sommet de l'Ararat, et il s'était mis en marche ; mais, après d'incroyables efforts, toujours il s'endormait à moitié de cette rude ascension, et toujours à son réveil il se trouvait rempli de son pieux désir, mais n'ayant gravi qu'un espace très-limité ; le sommeil le quittait, à son grand chagrin, en un certain endroit qui était invariablement le même. La chose se renouvela si souvent, que le bon évêque de Nisibe comprit l'inutilité de ses tentatives. Dieu ne voulut pas cependant qu'il s'éloignât de la sainte montagne avec l'âme trop contristée ; un ange lui apporta le bout d'une planche de l'arche.

Tournefort ne s'attendait pas à recevoir un pareil pré-

(1) *Les Antiquitez croniques et singularitez de Paris*, par Gilles Corrozet.

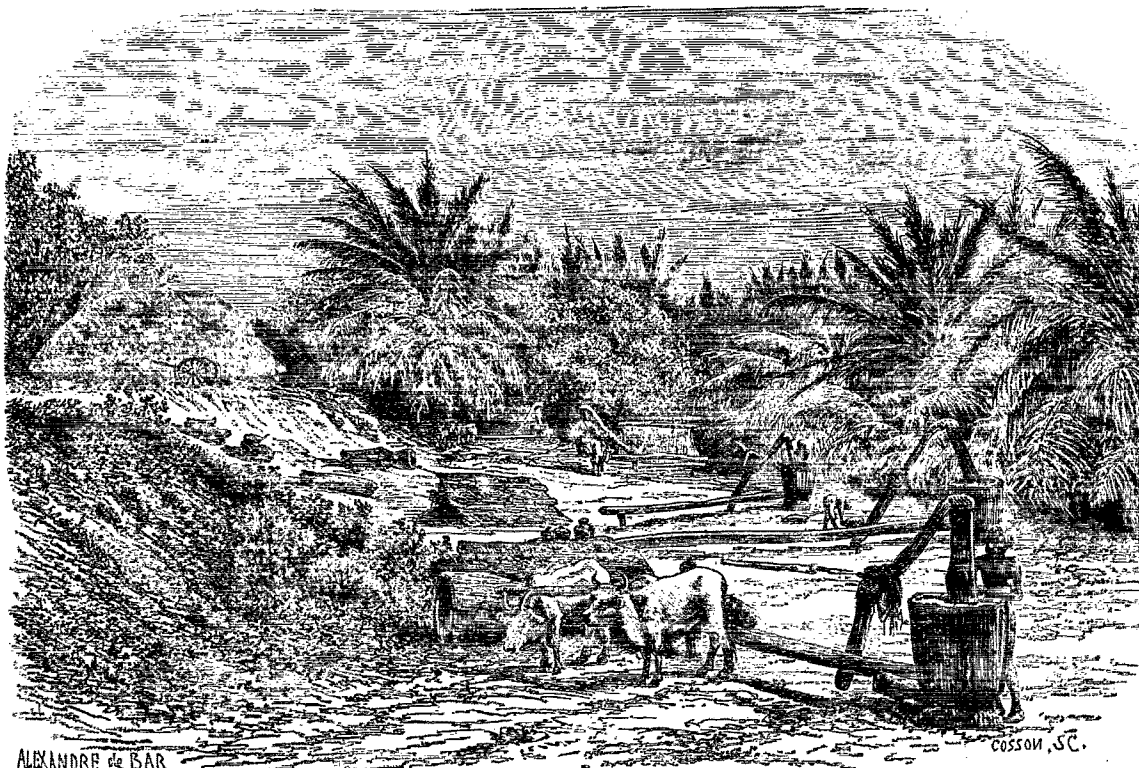
sent : aussi fit-il sourire Nahabied, quand il lui eut déclaré, par la bouche de l'interprète, qu'il demanderait bien plutôt à Dieu la grâce d'être reçu dans son paradis que celle de voir la maison de Noé.

LA CAMPAGNE ET LES PAYSANS DANS L'INDE.

On se représente volontiers l'Inde comme une immense et magnifique forêt vierge, balançant ses verts panaches sous un ciel toujours pur, épanouissant perpétuellement ses fleurs et ses fruits sous un soleil de feu. Il n'en est

pas tout à fait ainsi. Certes, l'Inde possède, sur plus d'un point de son vaste territoire, de superbes massifs de verdure, où les cocotiers, les figuiers sacrés, se mêlent aux dattiers, aux bananiers, aux bambous gigantesques ; mais on y trouve aussi d'arides déserts de sable, des terrains stériles et pierreux où pousse à peine un maigre gazon, des bois chétifs qui rappellent nos plus médiocres taillis, et surtout d'interminables plaines qu'on ne saurait traverser sans penser aux plates et monotones campagnes de la Beauce.

Ces plaines, qui occupent la plus grande partie de l'Inde, sont cultivées, et, grâce à des pluies fréquentes en été, à



Fabrication de l'huile dans l'Inde. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie communiquée par le docteur Villette.

des irrigations artificielles en hiver, fournissent généralement deux récoltes par an. Celles qui se trouvent inondées par le débordement régulier d'une rivière ou d'un fleuve, sont invariablement des rizières. Dans les autres croissent, selon la richesse du sol, tantôt le maïs ou le millet, tantôt l'orge ou le froment. Ici s'étalent des carrés de sésame, de moutarde et de lin ; là s'allongent des bandes de cannes à sucre, de tabacs, de ricins et de bêtels grimpant, comme le houblon, le long d'échalas rangés en lignes. Les champs ne sont pas séparés par des clôtures ; leur uniformité n'est rompue que par la diversité des récoltes.

On a beau regarder autour de soi, on n'aperçoit pas de villages. C'est qu'ils sont le plus souvent cachés sous des touffes d'arbres, le long de quelque ravin encaissant un cours d'eau. Quand on y entre, on est frappé de leur apparence de misère et d'abandon. Tous les hommes sont aux champs ; on n'aperçoit que des brahmanes, qui, eux, ne travaillent pas, accroupis devant leurs portes et fumant, et çà et là quelques enfants presque nus, jouant entre eux silencieusement, sans rire, sans se battre : timides et sauvages, ils se sauvent en criant à l'approche d'un étranger. Les chiens eux-mêmes prennent la fuite, rentrent dans la demeure de leur maître et vous laissent

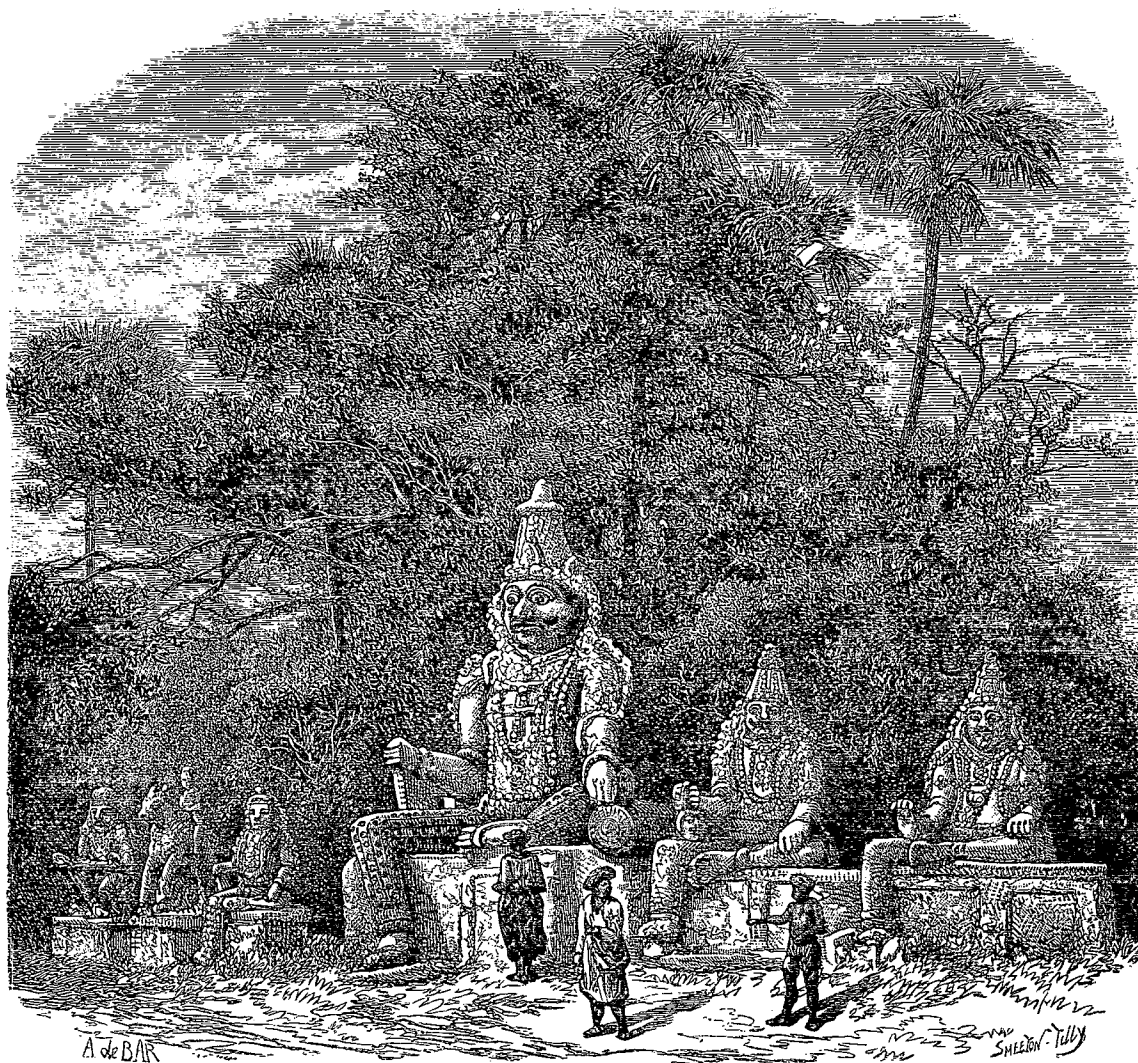
passer sans aboyer. Les maisons sont de simples huttes de deux ou trois mètres de côté, bâties en terre délayée et mêlée de paille, couvertes de chaume. Derrière, sont attachées à un pieu une ou deux chèvres et une vache maigre, s'occupant à brouter une herbe courte, sans cesse tondue par elles, et qui vivent en plein air. Si le village est entouré de quelques terres vagues, rebelles à la culture, landes ou marais, on y laisse vaguer et paître les animaux, et leur propriétaire, gardant pour lui le fromage et le petit lait, peut vendre un peu plus de beurre. Pénétrez dans l'intérieur d'une de ces huttes de terre, vous n'y voyez aucun meuble : une natte que l'on relève chaque matin sert de couche pour la nuit ; quelques vases de terre, un moulin à bras, un mortier, une plaque de fer sur laquelle, dans les grandes occasions, on cuit le pain, composent tout le ménage ; les provisions de la famille, le riz, les pois secs, les graines destinées à faire de l'huile, sont entassées par terre dans un coin.

La vie du cultivateur hindou, fermier ou journalier, est laborieuse et pauvre. Il part de grand matin pour les champs, avec ses deux petits bœufs et une charrue légère qu'il porte sur son épaule et qui suffit pour creuser un sillon peu profond dans une terre généralement meuble ; ou bien, selon le genre de travail, il n'emporte que sa pioche

ou sa houe. Au temps des semailles, il emploie souvent une machine munie de cinq ou six tuyaux en bambou, par lesquels s'écoule régulièrement la semence; une planche sur laquelle il se tient en conduisant ses bêtes fait l'office de herse. En hiver, temps de sécheresse, l'arrosage de ses cultures est une de ses occupations; dans les régions privées d'étangs et de cours d'eau, il y a un puits au milieu de chaque champ, et l'eau est amenée à la surface au

moyen d'un manège mû par une paire de bœufs, dans des seaux de cuir qu'il faut vider l'un après l'autre; assez souvent ces seaux se vident d'eux-mêmes par un mécanisme ingénieux.

Après deux heures de travail, le cultivateur déjeune; puis il reprend sa besogne jusqu'à midi, n'ayant d'autre vêtement qu'une pièce d'étoffe de coton enroulée autour de sa taille, par une chaleur qui dépasse souvent quarante



Idoles hindoues près des villages. — Dessin de A. de Bar.

degrés. Alors sa femme vient lui apporter son diner, qui consiste en un plat de riz cuit à l'eau, assaisonné quelquefois d'un peu de beurre rance et toujours de piment; il le mange assis au pied d'un arbre, près d'une source, et fait un somme d'environ deux heures. Il se remet ensuite au travail sans interruption jusqu'au coucher du soleil, moment où il quitte les champs, ramène ses bœufs au village, leur donne le fourrage, se baigne, soupe et achève la soirée en fumant à côté de sa femme et de ses enfants. Un fermier laborieux et économe (les Hindous le sont presque tous) peut ainsi payer son fermage et amasser quelque épargne; le journalier est moins heureux: il gagne quelques centimes par jour, tout au plus de huit à dix francs par mois, c'est à dire juste de quoi acheter ce qu'il lui faut de riz commun pour lui et sa famille et ne pas mourir de faim.

La fabrication de différentes huiles, de sésame, de coco, de lin, communément employées dans l'Inde et exportées

comme objet de commerce, ainsi que celle du sucre, font aussi partie des occupations ordinaires du paysan hindou. Des moulins et des pressoirs grossièrement construits en bois, qu'on rencontre dans la campagne et auxquels plusieurs fermiers portent successivement leurs grains, servent à l'extraction de ces huiles. La fabrication du sucre se fait généralement par des procédés domestiques et des plus élémentaires: ainsi, pour séparer de la mélasse le sucre aggloméré en pelotes consistantes, on place ces pelotes entre deux planches, on charge la planche supérieure d'une grande pierre plate, puis, pour augmenter encore le poids de celle-ci, un homme monte dessus et s'y tient accroupi en fumant son *houka*.

Les paysans hindous ont leurs jours de repos et de loisir. Ils ne manquent pas de se rendre aux nombreuses fêtes religieuses qui se célèbrent dans les villes les plus voisines et qui, ayant toujours le caractère d'un spectacle, sont pour eux, en même temps qu'un devoir, une partie

de plaisir. Même sans quitter leur village, leur piété trouve à s'exercer. A défaut des grands dieux, reconnus de tous, dont les images résident dans les pagodes, ils ont à leur portée des divinités secondaires toutes locales, espèces de génies familiers comparables aux dieux lares, auxquelles ils rendent leurs hommages. Ces idoles sont placées tantôt dans les champs ou dans un bois sous un arbre touffu, tantôt sur le bord d'une route; les unes consistent en de simples pierres dressées, peintes en vermillon, surmontées d'une guirlande qui pend aux branches de l'arbre, ou d'un petit drapeau qui se détache sur son feuillage pour avertir le passant de la sainteté du lieu; les autres sont des figures de bois d'une taille gigantesque, grossièrement taillées et enluminées de couleurs criardes, ressemblant tout à fait à des jouets d'enfant de dimensions colossales, qui ont été données et exposées à la piété publique par de riches personnages de la localité. La laideur grotesque de ces idoles n'empêche pas les adorateurs de s'approcher d'elles avec respect, de se prosterner à leurs pieds et de leur offrir des fleurs et des fruits. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que la dévotion des paysans hindous ait aucune action efficace sur la moralité de leur caractère. Ils sont généralement doux, pacifiques, mais rusés, sans probité, et incapables de véracité. Ils manquent à la fois de désintéressement et de courage, comme tous les êtres faibles et opprimés par la misère. La sincérité, la droiture et la fermeté des Anglais, sont la cause principale du prestige qu'ils exercent sur les indigènes.

LA VIERGE OUVRANTE DE MAUBUISSON.

Voy. p. 27.

Nous avons décrit, dans une précédente livraison, une Vierge ouvrière qui appartient au Musée du Louvre. On va voir, par l'extrait suivant d'une communication faite à la Société des antiquaires de France par M. de Marsy, un de ses correspondants, que les objets de ce genre pouvaient atteindre à de très-grandes dimensions.

« En 1636 ou environ, dit M. de Marsy, il y avait encore dans l'église de Maubuisson (près de Pontoise), derrière le grand autel, une Vierge d'une grandeur et d'une grosseur prodigieuses; on prétend qu'elle avait été faite il y avait deux cents ans par la dévotion d'une abbesse. Cette Vierge, assise dans une chaise proportionnée à sa grosseur et à sa grandeur, était fendue par le milieu depuis le front jusqu'aux pieds et s'ouvrait en six pans, trois de chaque côté. Quand elle était ainsi ouverte, ce n'était plus une Vierge, mais un monde entier: on y voyait le Paradis, le Purgatoire, l'Enfer, avec tous les mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis la création du monde jusqu'au jugement universel; le tout représenté par des figures en bosse grandes comme le doigt, rangées sur des tablettes qui faisaient les séparations des lieux et des histoires. Ces petites figures étaient jolies et parfaitement exécutées.

« Ce grand édifice était porté par des ermites qui chantaient et jouaient d'instruments de musique. Ils avaient des bouches ouvertes et immensément grandes et surtout celui qui battait la mesure qui faisait rire à voir. Ces ermites étaient le divertissement de tous les enfants de Pontoise qui ne venaient jamais à l'église de Maubuisson, soit en procession ou autrement, sans faire provision de pommes, de noix, de gâteaux, pour donner à manger aux ermites. Et quand ils avaient rempli la bouche de ces moines, c'étaient des ris et des caquets insupportables. »

Pihan ajoute « que l'abbesse de Maubuisson, Marie Suyreau, connue par son zèle et son rigorisme, prit le parti de

faire enlever cette statue non-seulement à cause du ridicule qui était grand, mais encore parce que ce colosse, étant verrouillé de vieillesse, pouvait en tombant endommager le grand autel et tuer des personnes. Les religieux bernardins et quelques anciennes religieuses auraient désiré qu'on fit rétablir cette machine; mais l'abbesse ne le voulut pas, non-seulement parce qu'elle n'y voyait aucune utilité, mais parce que les petites figures du dedans étaient délicates; que cela, avec leur vieillesse, faisait qu'on n'y pouvait toucher sans qu'elles s'en allassent en poudre; ainsi, Fleuret, maçon de Pontoise, démonta cette machine, abattit les ermites, et passa le tout dans le cloître des religieuses, où M^{me} l'abbesse, par condescendance pour les anciennes religieuses, la fit placer dans une chapelle. »

En terminant son récit, Pihan dit qu'on trouve la confirmation de ces faits dans les Mémoires de la sœur Candide, confidente de M^{me} Suyreau, et qu'ils ont été attestés par M. Nicole, après enquête, en 1685.

« Que devint cette statue? » dit en terminant M. de Marsy. Nous savons aujourd'hui qu'elle existe encore. M. de Guilhermy, membre de la Société des antiquaires de France, a fait connaître, à l'occasion de la publication qui précède, que la Vierge ouvrière de Maubuisson se voit actuellement près de Pontoise, dans l'église de Saint-Ouen l'Aumône.

MAXIMES CHINOISES (1).

SUR LES FEMMES.

— Depuis l'antiquité, les femmes vertueuses sont célébrées. La femme *Tsoun* se jette devant le tranchant d'un sabre pour sauver son mari. La mère du nommé *Ao*, étant dans la maison et n'ayant pas de quoi acheter du papier, trace des caractères sur le sable pour apprendre à lire à son fils. La mère de *Mondze* (le philosophe *Mencius*) change trois fois de domicile dans l'intérêt de l'éducation de son fils.

— Une femme doit être réservée et ne pas trop se mêler aux propos d'autrui.

— Les personnes (trop) rieuses sont peu estimées; les bavardes s'attirent des ennuis.

— Ne faites pas un usage journalier du fard et de la poudre de riz.

— Les jeunes filles aiment trop à tout raconter, et c'est ce qui fait naître la mésintelligence entre elles et leurs belles-sœurs.

— Les domestiques sont aussi des fils (et des filles) d'homme, et ne doivent pas être traités d'une manière indigne. Que les travailleurs de la journée soient bien nourris, sinon ils auront peu de zèle à l'ouvrage. Vous êtes avare de nourriture, à leur tour ils seront avares de leurs forces. Les journées passeront, et le travail n'avancera pas.

— Le mérite de vos bonnes actions sera un héritage de bonheur pour vos enfants.

— Levez-vous de bonne heure pour le travail. De même que le printemps est la saison la plus favorable, de même l'aube est le moment le plus propice de la journée.

— Une femme doit ne pas brusquer les enfants de ses voisins dans leurs allées et leurs venues, ne pas prendre au sérieux leurs querelles avec les siens; elle fera bien même de ne pas défendre ses enfants s'ils ont eu tort: des ennuis naîtraient de là.

— Ne parlez ni des défauts des autres enfants ni des qualités des vôtres. De cette façon, vous aurez des rapports de bon voisinage. L'union entre voisins est une pierre précieuse inestimable.

(1) Jules Arène, *la Chine familière*.

— C'est une grande vertu que de s'être habituée à avoir toujours une humeur égale.

LE JEU.

Le jeu, de quelque manière qu'on l'entende, n'est jamais un moyen irréprochable de s'enrichir. Celui qui perd ce qu'il possède en jouant, en pariant ou en spéculant, ne fait qu'une imprudence ou une sottise ; mais celui qui est pauvre et qui veut faire fortune par de pareils moyens, expose sciemment l'argent des autres ou son propre honneur.

Dans toute espèce de jeu, de pari ou de spéculation, la chance de perte est pour le moins égale à la chance de gain ; or, qui ne risque rien ne peut prétendre à rien : il faut donc, ou risquer ce qui appartient à autrui, ou feindre de risquer ce qu'on n'a pas, c'est-à-dire mentir, dans le but de s'approprier le bien d'autrui.

D'autre part, jouer et parier à coup sûr, c'est assurément voler ; la première loi de tout jeu et de tout pari étant que les joueurs doivent être placés dans une même incertitude devant un événement inconnu.

Inventer ou faire supposer une fausse nouvelle, ou profiter d'une nouvelle sûre et secrète pour faire tomber ses adversaires dans un piège ; faire un grand éloge d'une entreprise que l'on sait être ou mauvaise ou incertaine, ou même que l'on n'est pas en état d'apprécier, pour se débarrasser d'actions ou s'assurer un gain quelconque ; abuser, en un mot, de la crédulité, de l'imprudence ou de la sottise des autres, etc., etc., qu'est-ce que tout cela, sinon le mensonge en vue de s'emparer du bien d'autrui ?

En somme, il n'y aura jamais qu'un seul moyen légitime d'acquérir l'aisance et rarement la fortune : un travail utile, honnête, patient, et une sage économie.

PEINTURE SUR PORCELAINE

ET SUR FAÏENCE.

Suite. — Voy. p. 2.

Les couleurs. — Broyage et préparation. — Échantillons. — Nous indiquerons d'abord la manière de procéder pour décorer la *porcelaine dure*, c'est-à-dire celle dont la pâte est composée de kaolin et dont l'usage est le plus répandu. La préparation des couleurs et leur mode d'emploi sont, à peu de chose près, du reste, les mêmes pour cette porcelaine que pour la porcelaine tendre, la faïence émaillée et la faïence fine communément désignée sous le nom de *terre de pipe* ; leur composition seule varie en ce que, ainsi que nous l'avons dit précédemment, elles contiennent plus ou moins de *fondant* ; c'est-à-dire que leur fusibilité est en rapport avec la nature de la pâte et de l'émail des pièces à décorer, et du degré de chaleur qu'elles peuvent supporter. Dans la porcelaine dure, la différence entre la fusibilité de la glaçure ou émail et celle de la couleur est considérable ; pour la porcelaine tendre et la faïence, elle est presque nulle ; dans ce dernier cas, c'est un avantage réel, car la couleur pénètre l'excipient et s'identifie pour ainsi dire avec lui.

La préparation des couleurs exige de grands soins ; elles sont désignées dans le commerce sous le nom de *couleurs vitrifiables* ou *couleurs à porcelaine*, et sont vendues généralement en poudre impalpable ; il faut néanmoins les broyer une seconde fois à la molette sur une glace dépolie, en les additionnant d'eau très-pure ⁽¹⁾ ; quand elles ne

crient plus sous la molette et qu'elles ne présentent sous le doigt aucun grain au toucher, on laisse évaporer l'eau, puis on les met dans un des trous de la palette en porcelaine, après y avoir mêlé au bout du couteau un peu d'essence de térébenthine ordinaire.

La couleur ainsi préparée se sèche sans être remise en poudre et se conserve parfaitement ; on en prend ensuite de très-petites quantités au fur et à mesure des besoins et seulement au moment de s'en servir ; on la détrempe alors de nouveau avec un peu d'essence maigre, et on y ajoute, par très-faible partie, de l'essence grasse, et, dans certains cas, un peu d'essence de lavande, jusqu'à ce qu'elle ait acquis à peu près la consistance d'un sirop épais ; cette consistance dépendra, du reste, de ce que l'on est appelé à peindre, et ce n'est que par l'usage que l'on peut se rendre compte de la densité que l'on doit donner à la couleur. Nous pouvons dire cependant dès à présent que, dans aucun cas, il ne faut jamais trop graisser la couleur, malgré la facilité plus grande que l'on aurait ainsi à peindre, sous peine d'avoir, après la cuisson, du *grip-page* ou écartement de la couleur, qui se retire sous l'action du feu en laissant à nu le blanc de la porcelaine.

Avant de commencer un travail, le peintre doit bien connaître ses couleurs ; pour cela, il lui est nécessaire de faire une série d'échantillons sur des tessons ou des plaques de porcelaine de même nature que celle sur laquelle il doit peindre. Un excellent mode d'échantillonnage des couleurs est celui qui consiste à les appliquer sur une assiette, ou de préférence sur une plaque carrée, en bandes verticales et horizontales de cinq à six millimètres de largeur, en laissant entre chaque bande un espace égal, et en suivant le même ordre de couleurs ; on peut ainsi se rendre compte, non-seulement de l'effet produit par la cuisson sur la couleur isolée, mais encore de la façon dont elle se comporte par suite des différents mélanges, chacune des couleurs passant successivement sur toutes les autres : ceci est très-important ; il est, en effet, certaines couleurs qui ne doivent pas être mélangées ; telles sont les couleurs d'or avec celles à base de fer qui en ternissent l'éclat, ou certaines couleurs plus tendres que d'autres et qui sont *dévorées*, — c'est le mot consacré, — par ces dernières ; on connaîtra, à l'aspect plus ou moins glacé, celles qui sont les plus dures.

Les échantillons de couleurs isolées sont également très-bons ; on doit employer alors la couleur avec un pinceau assez gros et la mettre par *lèches* à tous ses états d'épaisseur en procédant par teintes dégradées ; employées trop épaisses, certaines couleurs écaillent et n'adhèrent pas à l'émail de la porcelaine ; trop minces, elles ne résistent pas à l'action du feu et disparaissent presque complètement.

Au premier abord, cet échantillonnage peut paraître fastidieux, mais nous ne saurions trop conseiller de le faire et de le faire avec soin ; on s'épargnera ainsi bien des déboires et bien des retouches souvent nuisibles. En principe, un bon peintre sur porcelaine ne doit jamais employer une couleur avant de l'avoir échantillonnée et de s'être ainsi rendu compte de la façon dont elle se comporte au feu ; il en sera de même pour les mélanges. Même avec ces échantillons et en les faisant avec grand soin, il arrivera encore souvent, surtout en commençant, des surprises désagréables au sortir de la moufle ; ce n'est que par suite d'une longue pratique que l'on peut parfaitement connaître les couleurs et être bien certain des résultats de leur emploi.

(1) Pour broyer convenablement la couleur déjà en poudre, on commence par nettoyer parfaitement la glace dépolie en la frottant avec un chiffon de toile légèrement imbibé d'alcool ; il est souvent nécessaire de saupoudrer la glace d'un peu de cendre de bois pour la décrasser plus

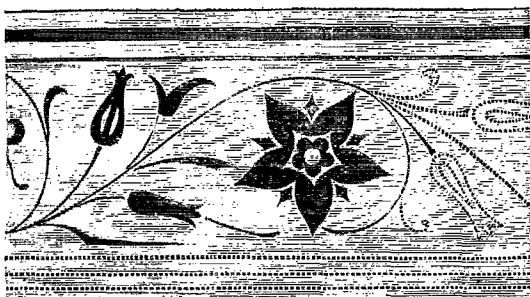
complètement. Il faut avoir soin de broyer en rond en ramenant toujours la couleur vers le centre ; de temps à autre on la relève en petits tas au moyen du couteau à palette, et on recommence à tourner en appuyant un peu fort sur la molette.

Dessin. — Mise au trait. — Lorsque l'artiste sera bien familiarisé avec les couleurs qu'il doit employer, et que les différents échantillons dont nous avons parlé auront été faits avec soin, il devra procéder à la mise au trait, sur la pièce à décorer, du sujet qu'il aura choisi et qui doit avoir été très-purement dessiné sur du papier.

Comme le crayon glisse sans marquer sur l'émail, il faut préalablement *essencer* la pièce, c'est-à-dire passer légèrement dessus un chiffon imbibé d'essence de térébenthine ordinaire mêlée d'un peu d'essence grasse; après l'avoir laissée sécher pendant quelques instants, l'essence s'évapore, et il reste une sorte de buée qui retient le crayon et permet de dessiner facilement, en employant soit un crayon ordinaire, soit un crayon lithographique.

Mais il vaut mieux faire, sur papier végétal, un calque du dessin à reporter, et le décalquer ensuite sur la porcelaine, toujours préalablement essencée, en le fixant au moyen de petites boulettes de cire à modeler et en interposant du papier plombaginé ou passé à la sanguine entre l'émail et le calque; on suit alors, avec un poinçon en ivoire ou un crayon très-dur, les contours du dessin tracé sur le calque, et le trait paraît parfaitement marqué.

Un autre moyen consiste à employer, surtout pour les ornements à motifs répétés, des *poncifs* en papier végétal où les contours extérieurs du dessin auront été piqués finement avec une aiguille emmanchée dans un morceau de



Enlèvement à la laque. — FIG. 1.

bois blanc; après avoir rabattu les bavures qui résultent de l'enfoncement de chaque coup d'aiguille au moyen d'une petite pierre ponce très-douce et très-plâtrée, et avoir fixé le poncif avec la cire à modeler, on promène dessus, en tamponnant légèrement, un petit rouleau de lisière de drap coupé très-droit à une de ses extrémités et frotté de crayon noir ou de fusain en poudre, si on doit peindre sur une pièce blanche, ou de blanc si on a une pièce en fond à décorer. Dans ce cas encore, il faut avoir le soin d'essencer la pièce.

Les traits du dessin étant reproduits sur l'émail par suite de l'emploi de l'un ou l'autre de ces procédés, on les repasse finement avec du carmin ou toute autre couleur d'aquarelle que l'on rendra plus maniable en y ajoutant un peu de dextrine. Quelques artistes même esquissent complètement leur sujet et font tous les dessous avec une couleur à l'eau employée très-sobrement, et qui, du reste, se brûle au feu. La couleur à l'eau n'étant pas enlevée par l'essence de térébenthine, ce procédé offre, de plus, l'avantage de permettre de nettoyer le trait avant de commencer à peindre, et d'enlever les faux coups de crayon ou la poussière noire qui se dépose toujours sur l'émail après l'emploi du poncif ou du décalque.

On peut également repasser le trait avec des couleurs vitrifiables en employant surtout la couleur qui doit dominer dans chaque objet à peindre; mais nous croyons qu'il faut employer de préférence la couleur à l'aquarelle, qui a,

en outre, l'avantage de laisser transparaître le trait dans le cas où l'on voudrait poser un fond par-dessus.

Il arrive souvent, en effet, que tout ou partie de la pièce à décorer doit recevoir un fond destiné à faire valoir certains tons ou à varier un peu la crudité du blanc: aussi, avant d'aller plus loin, dirons-nous quelques mots de la manière de procéder dans ce cas, et des précautions à

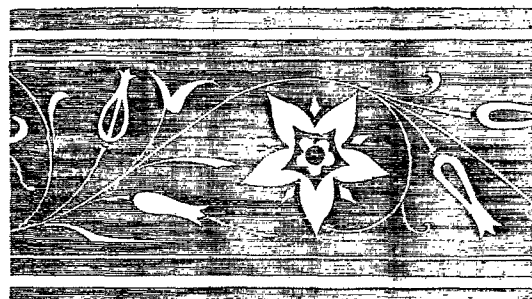


FIG. 2.

prendre pour arriver à une bonne réussite, ce qui n'est pas très-facile.

Posage des fonds. — On emploie pour *poser* ou *coucher* un fond, de gros pinceaux carrés ou plats, dits *queues de morue*, assez larges pour fournir des touches qui couvrent en peu de temps les surfaces que l'on veut peindre. La couleur étant graissée convenablement et additionnée de quelques gouttes d'essence de lavande qui l'empêche de sécher trop vite, on en charge le pinceau et on l'emploie par touches contiguës en l'étendant bien également, et, autant que possible, sans revenir à la même place. Cela fait, on se sert du *putois*, et notamment de celui qui a la forme de *pied de biche* dont nous avons parlé dans notre premier article; on doit tenir le putois bien d'aplomb sur la couleur étendue et frapper très-légèrement en tamponnant, de préférence, d'abord les sommités de la touche, puis les joints, et en ayant bien soin de nettoyer fréquemment le putois à sec afin qu'il ne s'empâte pas et n'enlève pas trop de couleur; on revient ensuite avec un putois moins gros ou plus court de poil, afin de serrer davantage les parties constituantes de la couleur et d'en uniformiser le grenu au point de le rendre presque invisible. Un fond, pour être parfaitement réussi, doit toujours être posé d'un seul coup et très-promptement; il est donc nécessaire de préparer une quantité de couleur plutôt surabondante, afin de pouvoir l'employer rapidement et sans être forcé de recommencer.

Enlèvement à la laque. — Si un motif ornemental ou autre doit se détacher sur un fond, on commence par couler le fond en plein sur la pièce, après avoir, ainsi que nous l'avons dit plus haut, tracé le dessin extérieur avec une couleur à l'aquarelle⁽¹⁾; puis, quand le fond est bien sec, le lendemain généralement, on recouvre la silhouette intérieure donnée par le dessin de couleur à l'huile (on emploie de préférence la laque ordinaire en tube mélangée d'essence de lavande). Au bout de quelques instants, la couleur du fond est liquéfiée par la couleur à l'huile qu'on enlève rapidement avec un chiffon de mousseline très-propre; on voit apparaître alors, avec beaucoup de netteté, sur l'émail blanc, les réserves nécessaires pour pouvoir peindre (fig. 1 et 2).

La fin à une autre livraison.

⁽¹⁾ On peut également, si le ton du fond est trop foncé pour laisser transparaître le trait, *poncer* le dessin sur le fond bien sec, en procédant alors avec beaucoup de soin et d'attention pour ne pas l'altérer et ne pas enlever de couleur.

UNE HOTTE D'ENFANTS.



Le Bagage de Croquemitaine, tableau par M. Timoléon Lobrichon. — Dessin de Baader.

Le Bagage de Croquemitaine, l'un des succès du Salon de 1874, rapidement popularisé par la photographie, a, dès son apparition, rappelé aux visiteurs de l'Exposition précédente une autre toile du même artiste intitulée : *un Jeune criminel*. Nul n'a passé indifférent devant cette

TOME XLIV. — MAI 1876.

saisissante image de l'une des misères de la première enfance.

Le criminel dont il s'agit était un pauvre petit nourrisson, âgé de huit ou dix mois au plus, coupable inconscient s'il en fut, qu'une terrible justicière, sa nourrice,

a impitoyablement condamné au *clou* ; c'est-à-dire à demeurer suspendu par les bretelles de son maillot à quelques pieds au-dessus du sol, comme un vêtement au porte-manteau.

La mise en scène de ce méfait trop fréquent dans le commerce de l'allaitement mercenaire, que la foule contemplait avec un sourire de compassion pour le supplicié, me fixa longtemps sur place; ce spectacle avait pour moi l'intérêt d'une infortune personnelle. C'était, après soixante-quinze ans et plus, le souvenir d'une époque où rien ne pouvait encore se graver dans ma mémoire. Tel M. Lobreichon nous a montré son bébé martyr, tel ma mère assurait m'avoir retrouvé à la hauteur du clou patibulaire et criant la faim dans une chaumière du village de Solognolles.

Il est des nourrices consciencieuses; mais cependant, que Dieu préserve les mères de n'avoir pas la force de nourrir leurs enfants!

A ce tableau qu'on peut supposer peint d'après nature, l'artiste a voulu donner un pendant; il l'a puisé, cette fois, dans le domaine de la fantaisie: c'est de notre vieille légende de Croquemitaine qu'il s'est inspiré. Est-il nécessaire de rappeler que, suivant quelques étymologistes, le nom de cet épouvantail des enfants constitue un parfait barbarisme? Il a été formé par l'accouplement hétérogène du mot français *croqueur*, et du mot flamand *metjien* (petite fille): celui qui croque les petites filles.

De même que ce héros d'un roman fameux jadis, mais depuis justement tombé du ridicule dans l'oubli, l'infatigable punisseur de marmots indociles est partout, il voit tout et il entend tout. Lorsqu'une mère se sent impuissante à vaincre l'obstination ou les emportements d'un caractère rétif, elle appelle Croquemitaine à son aide, et le hasard veut que toujours il se trouve précisément en tournée du côté où l'on a besoin de son intervention; il vient aussitôt, et, de ses mains crochues comme des serres d'oiseau de proie, il enlève l'incorrigible et le fourre dans sa hotte.

La journée de Croquemitaine est finie; il a déposé à terre sa dernière récolte: encore cinq coupables à punir. Il suffit d'envisager ceux-ci pour deviner, à l'expression de la physionomie, à la vérité du geste et de l'attitude, le penchant mauvais qui a livré chacun d'eux à l'inflexible sévérité de Croquemitaine. L'artiste, qui excelle à peindre des figures d'enfant, a mis ici sous nos yeux, comme une gamme ascendante, le boudeur, la tête impassible, l'enfant sans soin, l'enfant colère, et la petite orgueilleuse; les verges, arborées comme enseigne au sommet de la hotte, disent le sort qui les attend avant de tomber sous la dent de l'ogre légendaire.

Si l'on peut admettre, au point de vue de l'art, une tradition qui a fourni au peintre l'occasion de nous donner une nouvelle preuve de son remarquable talent, on ne saurait la répudier avec trop d'énergie comme moyen d'intimidation à l'égard des enfants. Un double danger menace, en ce cas, la sollicitude maternelle et la confiance filiale: ou l'enfant prendra pour vérité le mensonge, et il deviendra pusillanime, superstitieux, idiot; ou, quand il aura cessé de croire, il se souviendra que sa mère a pu le tromper. L'enseignement par l'épouvante abrutit, il n'instruit pas; par le mensonge, il tue le respect dû à celui qui enseigne.

GOUBAUX.

Fin. — Voy. p. 150.

Un jour que Goubaux dînaît avec quelques amis, l'entretien tomba sur le théâtre. Un des convives, classique in-

traitable, prétendit qu'une pièce qui embrasserait une année ne pourrait offrir d'intérêt. — Pas d'intérêt, parce qu'elle embrasserait une année! mais elle en embrasserait trente qu'elle n'en serait que plus intéressante. — Ah! Ah! trente ans, s'écrie l'interlocuteur en riant:

Enfant au premier acte, et barbon au dernier,

comme dit Boileau. — Précisément, c'est là que résiderait l'intérêt, dans le changement apporté par la marche du temps à toutes les choses humaines. — Belle théorie! mais en pratique. — En pratique? Je gage que je fais une pièce qui comprendra trente années et qui vous fera frémir et pleurer. — Toi? une pièce! Mais tu n'en as jamais fait! — Raison de plus pour commencer.

C'est ainsi que Goubaux devint auteur dramatique. Il ne se proposa pas d'abord, sans doute, de faire sa fortune par le théâtre, mais dès qu'il eut goûté au rameau d'or, il se dit probablement, après Virgile, qu'après celui-ci cueilli, un autre ne pouvait manquer.

A quoi tient le succès des œuvres auxquelles il a puissamment contribué? Quelle était la nature de son talent? « Ce qui distingue Goubaux, dit M. E. Legouvé, ce qui a caractérisé sa physiognomie dans l'esprit du public, c'est qu'il fondait presque toujours ses ouvrages de théâtre sur une idée ou sur un caractère. Les autres dramatisent des faits: lui, il dramatisait ou une grande passion ou une pensée morale; il peignait le *joueur* dans la célèbre pièce de ce nom, l'*ambitieux* dans *Richard d'Arlington*, et le public, malgré l'éclat du nom de ses deux collaborateurs, lui fit largement sa part dans ces deux pièces, tant on y sentait un autre esprit que celui d'un simple dramatisant, même éminent, l'esprit d'un penseur. »

Et plus loin, le biographe ajoute: « Je n'ai besoin que de citer ici (les titres rappellent le succès) les *Chauffeurs*, la *Dot de Suzette*, les *Prussiens en Lorraine*, les *Mystères de Paris*; mais il est une pièce sur laquelle il m'est aussi difficile de parler que de me taire; c'est *Louise de Lignerolles*. N'en rien dire, c'est mettre dans l'ombre un des heureux jours dramatiques de mon ami. En parler, c'est me mettre moi-même un peu en lumière. Qu'il me soit seulement permis de dire qu'un des grands bonheurs de ma carrière littéraire a été de trouver au début, et pour me montrer le chemin, un guide aussi sûr et aussi expérimenté; que cette collaboration a été pour moi non-seulement une aide considérable, mais le fondement d'une amitié de vingt-cinq ans, toujours charmante et utile. »

Goubaux conserva son institution, et il a eu l'honneur d'y attirer, même parmi ses collaborateurs de chaque jour, des hommes qui ont compté depuis dans les lettres. C'est lui qui a, le premier en France, compris l'avenir réservé à l'enseignement professionnel; il a sacrifié à cette idée des bénéfices plus certains; il a fondé le collège Chaptal.

Dans ces phases diverses de sa vie, Goubaux conserva toujours cette raison spirituelle, cette dignité douce, qui lui attirèrent et lui conservèrent de si précieuses amitiés. Il avait une tendance naturelle à aimer, et, mieux encore, à pratiquer l'égalité; le souvenir suivant en sera pour nous la preuve:

Le portier de sa pension avait un fils dont l'intelligence précoce frappa Goubaux. Il voulut élever l'enfant, il lui donna place parmi les autres élèves au dortoir, au réfectoire, à la salle d'étude; mais, à l'heure des récréations, il voulut que l'enfant allât s'asseoir dans la loge de son père, et tirât le cordon comme son père. Plus tard, cet enfant est devenu l'associé et puis le successeur de son maître.

Goubaux, proviseur du collège Chaptal après en avoir

été le fondateur, estimé des hommes les plus éminents à tous les degrés de la hiérarchie sociale, presque riche, exempt d'ennuis et de dettes; Goubaux n'avait plus qu'à jouir des fruits de cette existence si noble : « Quand Goubaux, dit M. Legouvé, n'eut plus rien à faire qu'à être heureux, il mourut (1860). »

Cette existence pourrait servir à démontrer que l'énergie de l'âme et la dignité du caractère suffisent à toutes les tâches et à toutes les fortunes. « Ote-toi de là, que je m'y mette », dit un vilain proverbe. Goubaux ne l'entendait pas ainsi : il ne voulait prendre la place de personne, ce qui ne l'empêchait pas de se mettre à la sienne.

ÉNIGME CHINOISE.

Jeune je suis vert, vieux je suis jaune; si l'on me bat, je deviens souple. J'accompagne un ami longtemps, et cependant le plus souvent il est pressé de me quitter.

FÉNELON ET AUGUSTIN THIERRY.

Fénelon a écrit :

« Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien, est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Chaque nation a ses mœurs très-différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs. »

Et après avoir cité, dans l'histoire ancienne, des exemples de ces changements, Fénelon poursuit :

« Notre nation ne doit point être dépeinte d'une façon uniforme; elle a eu des changements continuels. Un historien qui représentera Clovis au milieu d'une cour polie, galante et magnifique, aura beau être vrai dans les faits particuliers, il sera faux pour le fait principal des mœurs de toute la nation. Les Francs n'étaient alors qu'une troupe errante et farouche, presque sans loi et sans police, qui ne faisait que des ravages et des invasions; il ne faut pas confondre les Gaulois polis par les Romains avec ces Francs si barbares. Il faut laisser voir un rayon de politesse naissante sous l'empire de Charlemagne; mais elle doit s'évanouir d'abord. La prompte chute de sa maison replongea l'Europe dans une affreuse barbarie. »

Un soir que je venais de relire cette page de Fénelon, et qu'elle m'avait frappé par sa ressemblance avec la nouvelle doctrine qui dicta une partie au moins des célèbres *Lettres sur l'histoire de France*, j'arrivai, Fénelon à la main, chez M. Augustin Thierry, et je lui lus ce qui m'avait si vivement frappé. « Mais c'est tout juste mon programme ! s'écria-t-il. J'ai dû lire cela autrefois. J'avais oublié Fénelon; quel dommage que je ne l'aie pas eu présent à l'esprit pour m'en autoriser à propos ! » (1)

ALBUM.

Un album est un livre intime qui appartient de droit à toute femme d'intelligence et d'intérieur qui cultive son cœur et sa pensée.

Ce n'est point un meuble de luxe et de salon, encore moins une enseigne de bureau d'esprit. C'est une chose privée, qui comme telle a sa pudeur, mais aussi sa sincérité, qui s'offre à la sympathie, mais qui ne s'expose pas plus à la critique qu'à l'éloge. C'est un journal personnel qui se fait, comme à notre insu, sous la dictée du cœur;

(1) E. Egger, *l'Hellénisme en France*.

c'est le sanctuaire aimé de la pensée; c'est, sous forme de poésie, de dessin ou de musique, le dépôt sacré des mélancolies et des aspirations saintes, la conversation reposée et écrite du foyer, le terrain réservé où le souvenir règne et gouverne; c'est un coin du cœur ouvert aux amis. Si l'esprit s'y glisse, c'est en famille, et sans bruit comme sans prétention; l'album ne lui est point inhospitalier. En sa qualité de papier, il souffre tout, même le talent. Il accueille au besoin le génie lui-même, quand celui-ci lui fait l'honneur de se présenter chez lui. Je sais quelques albums qui cachent des chefs-d'œuvre, vraies perles enfouies dans des océans inconnus.

Les anciens avaient leurs tablettes qui les suivaient partout. Ils s'en servaient, dit-on, les hommes de loisir pour inscrire leurs projets de plaisirs; les hommes d'affaires, leurs devoirs de tous les jours. Les hommes d'état de notre temps ont leur portefeuille, les hommes sérieux ont leur agenda: pourquoi les femmes n'auraient-elles pas leur album?

L'album est entré dans nos mœurs, comme la lettre familière qui, tous les jours, fait colporter par la poste des drames plus émouvants que ceux de nos théâtres et de nos romans, des confidences de femmes et de mères aussi spirituelles peut-être et aussi éloquentes que les lettres de Mme de Sévigné.

LES MAISONS D'ÉCOLE DES ÉTATS-UNIS.

Voy. t. XLIII, 1875, p. 379.

L'école supérieure de Saint-Louis (Missouri), est ouverte aux enfants des deux sexes. Les deux plans que nous en donnons à la page suivante permettent de se rendre compte de sa disposition, qui est ingénieuse et commode.

Au rez-de-chaussée se trouve une salle spéciale aux classes de physique et de chimie; les deux tours octogones servent à placer les instruments et les produits nécessaires aux expériences; cette salle est munie de deux fourneaux avec cheminées, et de robinets d'eau. L'autre partie du rez-de-chaussée est occupée par les appareils de chauffage et de ventilation. La disposition est la même pour le premier et le second étage; ils comprennent chacun quatre salles assez grandes pour contenir soixante-dix élèves; elles sont séparées par de vastes corridors où l'air circule librement et qui facilitent la ventilation.

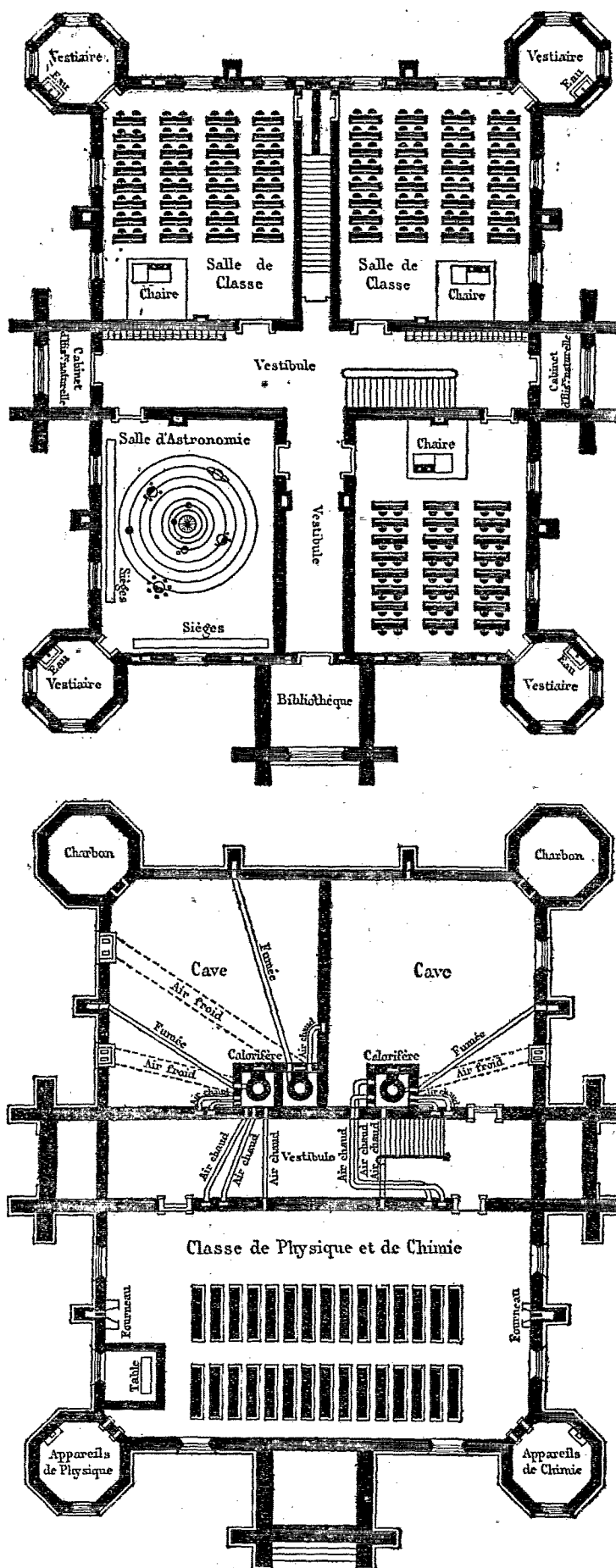
Une des salles du second étage est spécialement consacrée à l'étude de la cosmographie, et un système planétaire y est installé.

Au troisième étage se trouve une salle spacieuse qui peut contenir six cents personnes, et au fond de laquelle est une vaste estrade; elle sert pour les examens, les conférences, les exercices journaliers de déclamation et de chant, etc.

Chacune des tours qui ornent le bâtiment a reçu une destination spéciale et utile. Les tours octogones qui sont aux quatre coins servent de vestiaires. La tour carrée de la façade est un salon de réception au premier étage, une bibliothèque au second, et une salle d'étude pour les exercices de déclamation au troisième; enfin à son sommet on a établi un petit observatoire qui permet de compléter la leçon d'astronomie par l'examen même du ciel.

Les deux tours de côté ont été diversement utilisées: au second étage, elles contiennent un cabinet d'histoire naturelle; aux autres étages, elles servent soit de salles de répétitions, soit de parloir pour les parents qui veulent s'entretenir avec les professeurs.

L'ameublement de l'école est particulièrement élégant et riche, les sièges sont en cerisier verni et en fer bronzé; toutes les autres boiseries sont en chêne.



Plan du rez-de-chaussée et du deuxième étage de l'École supérieure de Saint-Louis (Missouri).

Les deux écoles dont nous venons de parler sont situées dans de grandes villes; mais les écoles de village ne sont pas traitées avec moins de sollicitude; les mêmes soins sont apportés à leur construction, et rien n'est oublié pour que le séjour de l'école soit salubre et attrayant.

Le mobilier des écoles est l'objet d'attentions spéciales.

Les pupitres et les sièges sont solidement fixés au sol; chaque pupitre est muni d'un encrier, d'un casier pour mettre les livres, les cahiers, les plumes, les crayons, etc.

Tout ce mobilier scolaire est propre et soigné; ce luxe est en réalité une économie, car toute dégradation est immédiatement aperçue et réprimée, et il est à remarquer

que l'enfant est bien plus disposé à détériorer un meuble grossier qu'un meuble élégant dont il a la responsabilité. De plus, on l'habitue à ne rien détruire ou endommager par mauvais instinct.

Ces écoles sont amplement pourvues de tous les accessoires relatifs à l'enseignement, tableaux noirs, cartes de géographie, mappemondes, bibliothèques scolaires, petites collections d'histoire naturelle, matériel pour les leçons de choses, etc.

De tels résultats n'ont pu être obtenus sans de grands sacrifices; ainsi, dans le cours de dix années, l'Etat de Massachusetts n'a pas dépensé moins de 50 millions de



École supérieure de Saint-Louis (Missouri). — Dessin de Sellier.

francs pour l'établissement de ses écoles. Il n'est pas un État, pas une cité, pas un village, qui ne fasse chaque jour d'énormes sacrifices pour acquérir ce précieux outillage de l'instruction publique.

La ville de Philadelphie a voté, en 1867, pour la construction d'écoles nouvelles, plus de 5 millions de francs, sans compter le prix des terrains.

L'école Norcross, à Boston, bâtie en 1867 et pouvant recevoir 772 élèves, a coûté, non compris le terrain, mais y compris l'ameublement, plus de 425 000 francs.

L'école Lincoln, à San-Francisco, bâtie en 1865 pour 1 000 élèves, a coûté plus de 500 000 francs.

L'école supérieure Woodward, à Cincinnati, a coûté 280 000 francs, seulement pour la construction du bâtiment.

L'école de jeunes filles de la rue Lafayette, à Baltimore, bâtie pour 500 élèves, a coûté 100 000 francs de terrain et 150 000 francs de construction.

Rappelons, en terminant, que ces belles écoles sont ouvertes gratuitement à tous. Les enfants des familles riches les fréquentent aussi bien que ceux des familles pauvres. On considère ce contact comme salubre pour les uns et pour les autres, et comme propre à faire naître de bonne heure dans le cœur des enfants les sentiments d'égalité

et de solidarité chrétienne qui sont la base des institutions américaines.

LA TABLE, LA MUSETTE ET LE SAC.

CONTE BOHÈME.

Il y a longtemps, bien longtemps, un vieux paysan vivait dans une chaumière avec ses trois fils. L'aîné s'appelait Martin, le second Michel, le troisième Jeannot.

Un soir, le père et les trois fils étaient réunis autour d'une jatte de lait où trempaient quelques morceaux de pain. — Martin, dit le père, je sens que je ne vivrai pas longtemps. Quand je mourrai, c'est à toi que reviendra ma chaumière; surtout ne fais point de tort à ta mère et à tes frères.

Martin promit; mais, tout en promettant, il avait soin de choisir les bons morceaux et d'accaparer le lait. Michel s'étonnait de cette conduite; Jeannot en fut si triste qu'il oublia de manger.

Au bout de peu de temps, le père tomba malade: il fit venir ses fils, et leur recommanda d'être bien unis. — Jeannot, dit-il au troisième, tu es un peu simple; mais ce que le ciel a ôté à ton esprit, il l'a donné à ton cœur. Sois toujours bon, et écoute tes frères. — Là-dessus il mourut.

Martin et Michel éclatèrent en lamentations épouvantables ; mais Jeannot resta muet, immobile, comme s'il avait perdu la raison. Au bout de quelque temps il sortit, s'assit dans le jardin et pleura comme un enfant. Après l'enterrement, Martin et Michel décidèrent qu'ils iraient courir le monde et chercher fortune. Jeannot devait rester à la maison.

— Le monde est grand, pensaient-ils : à force de le parcourir, nous pourrions rencontrer la fortune. En restant ici, nous ne deviendrons rien du tout.

Jeannot ne demandait pas mieux que de rester ; mais leur mère, qui était encore très-vaillante, ne voulut pas qu'il renoncât à la bonne chance, et décida ses frères à l'emmener.

Ils partirent donc tous trois ; Michel et Martin avaient pris deux grands sacs remplis de vivres. Jeannot n'avait rien.

— Je voudrais bien savoir, dit-il tout à coup à ses frères, si nous allons rencontrer la fortune.

— Tu peux bien courir au-devant d'elle, toi qui n'as rien à porter.

Ils étaient jaloux de voir que Jeannot ne portait rien, tandis qu'ils avaient tant de peine à traîner leurs sacs. Ils avaient marché toute la matinée ; le soleil les brûlait ; ils étaient fatigués et ils avaient faim. Ils s'assirent au bord de la route, sous un arbre, et se mirent à manger. Jeannot s'assit sous un autre arbre et se mit à pleurer ; peut-être avait-il faim, peut-être regrettait-il la mort de son père.

Ses frères se moquèrent de lui :

— Tu vois, une autre fois, ne sois pas si paresseux ; tu auras aussi à manger.

Jeannot essuya ses larmes.

— Vous faites de jolis fils, leur dit-il ; vous partez courir le monde pour soulager votre mère, et vous commencez par emporter de chez elle ce qu'il y a de meilleur.

Cette réponse fit taire les railleries des deux frères. Au bout de quelques instants, ils offrirent même à Jeannot de partager leur repas. Puis ils se remirent en route.

Vers le soir, ils arrivèrent à une chaumière et demandèrent l'hospitalité. Le maître de la chaumière les fit entrer et les invita à souper. Martin le remercia, et ajouta, non sans une certaine fierté, qu'il avait assez de quoi manger. En effet, ils tirèrent des vivres de leurs sacs et firent un bon repas. Pendant ce temps-là, Jeannot était assis dans un coin et pleurait. La ménagère, en revenant de la cuisine, vit qu'il ne mangeait pas, et voulut qu'il se mit à table. On servit une excellente soupe au lard. Martin, qui l'aimait beaucoup, rongea avec dépit ses croûtes de pain et ses restes de fromage ; mais on ne l'invita pas. Le lendemain, les deux méchants frères partirent de bonne heure et emmenèrent Jeannot dans une forêt profonde, pour être certains que personne ne lui donnerait à manger.

Après avoir longtemps erré, ils arrivèrent tout à coup dans une clairière d'où ils aperçurent un immense château. Jeannot sourit ; mais Martin ne fut pas content.

— Nous nous sommes trompés de route, dit-il ; retournons en arrière.

— Nigaud ! dit Michel. Nous sommes partis pour courir le monde. Qu'importe de courir à droite ou à gauche !

Jeannot ne dit rien, il alla tout droit au château. Martin le regarda faire, puis se décida à le suivre.

Ils entrèrent dans le château ; mais ils n'y trouvèrent pas une créature humaine. Un frisson les saisit. Martin voulut partir ; mais quand il vit Jeannot ouvrir la porte, il le suivit encore. Ils entrèrent dans une salle magnifique. Quelle merveille ! La salle était pleine de monnaie de cuivre jusqu'à une hauteur de cinq coudées. Martin et Michel restèrent tout éblouis ; puis ils jetèrent de leurs

sacs les restes de leurs provisions et se mirent à les remplir de gros sous.

Jeannot ouvrit une seconde chambre ; elle apparut aux yeux éblouis pleine de monnaie d'argent.

Les deux frères jetèrent aussitôt les sous pour entasser les écus dans leurs sacs. Cette besogne à peine terminée, Jean ouvrit une troisième porte. Éblouissement prodigieux ! La troisième salle était pleine de pièces d'or qui brillaient comme le soleil. Ils vidèrent de nouveau leurs sacs et de nouveau les remplirent.

— Allons-nous-en, dit tout à coup Martin, quelqu'un pourrait venir, et nous ne serions pas à notre aise.

Les deux frères se sauvèrent. Jean les suivit ; de chacun de ces trésors il ne prit qu'une pièce de monnaie et les restes des provisions qu'on avait jetées dans la première salle. Chemin faisant il mangea. On arriva dans un bois épais ; les frères jetèrent leurs sacs d'argent et s'assirent pour se reposer. Jeannot se coucha auprès d'eux et acheva de grignoter le dernier croûton. Tout à coup, Martin s'aperçut qu'il avait faim ; mais il n'avait que des ducats dans son sac.

— Jeannot, dit-il, dépêche-toi d'aller au château, et rapporte-nous les restes que nous y avons laissés.

— Ce n'est pas la peine, répondit Jeannot ; je les ai ramassés et je les ai mangés.

— Misérable, s'écria Martin, je t'apprendrai à manger la part de tes frères !

Et ils tombèrent sur lui et le frappèrent à qui mieux mieux.

— Va où tu voudras, gourmand, et ne te permets plus de te présenter devant nous.

Et ils sortirent du bois. Le lendemain matin, ils arrivèrent chez eux, achetèrent une belle maison, s'y installèrent avec leur mère, et se mirent à vivre comme des grands seigneurs.

II

Jeannot était resté par terre inanimé. Quand il revint à lui, il se trouva seul. Que faire ?

— Je retournerai au château, pensa-t-il : je ramasserai de l'argent et je m'en irai vivre en grand seigneur.

Il retourna en effet au château ; il n'y trouva personne. Il ôta sa veste, noua les manches par le bout de façon à en faire des espèces de sacs, et se mit à y entasser les pièces d'or. Tout à coup il entend un bruit lointain semblable à celui du tonnerre ; ce bruit se rapproche ; le château tremble jusqu'en ses fondements. Une voix se fait entendre, une voix stridente comme celle d'un taureau.

— Um ! um ! Ça sent la chair fraîche.

Et deux géants entrent dans la salle.

— Ah ! ah ! petit ver de terre, c'est toi qui voles nos trésors ! s'écrie l'un d'entre eux. Eh bien, nous te mangerons ce soir à souper.

Le second géant murmura quelque chose à l'oreille de son camarade.

— Soit, dit celui-ci, je t'accorde la vie ; mais désormais c'est toi qui, en notre absence, garderas nos trésors. Seulement, garde-les bien... A propos, quand tu auras faim, frappe trois fois du poing sur cette table en disant : « Cuisine impériale ! » et tu recevras de quoi bien dîner.

Jeannot promit tout ce qu'on voulut. A partir de ce moment, il mena une vie fort agréable. Il n'avait rien à faire : personne ne venait au château, la table lui obéissait toujours. A la fin, l'ennui le prit.

— Que messieurs les géants gardent eux-mêmes leurs trésors, dit-il un beau matin ; et toi, ma bonne table, viens-t'en avec moi.

Il prit la table sur son dos, quitta le château et entra

dans la forêt. Il la traversa et se trouva dans les champs. Là il rencontra un bon vieillard qui lui demanda à manger.

— Vous ne pouviez mieux tomber, répondit Jeannot. Venez vous asseoir avec moi sous cet arbre.

Jean posa la table sur le sol, la frappa trois fois du poing en criant : Cuisine impériale ! Un splendide repas fut aussitôt servi.

— C'est une belle invention, dit le vieillard ; fais-moi cadeau de cette table. J'ai encore quelque chose de mieux à t'offrir. Vois cette musette : toutes les fois que tu le commanderas, il en sortira une armée aussi nombreuse que tu voudras.

Jeannot, depuis que ses frères l'avaient si fort battu, était devenu ambitieux. Il prit la musette et donna la table. Le vieillard une fois parti, il se retrouva seul, en plein champ, et par-dessus le marché avec beaucoup d'appétit. Il commença à regretter sa table ; il pensa tout à coup à sa musette. Une mauvaise idée lui vint. Il ouvrit la musette :

— Deux cents hussards en avant ! cria-t-il.

Aussitôt, chevaux de hennir, sabre de résonner au flanc des cavaliers. Leur chef s'approcha de Jeannot et lui demanda poliment ce qu'il désirait.

— A environ une demi-heure d'ici, vous trouverez un vieillard avec une petite table : saisissez-le et m'apportez la table.

Les hussards partirent au grand galop ; dix minutes après, ils étaient de retour, et la table avec eux.

Jeannot ouvrit la musette et y fit rentrer les soldats. Puis il se mit à table et mangea gaiement la cuisine impériale. Le lendemain, il rencontra encore un bon vieillard qui se fit inviter comme le précédent.

— Voilà une belle invention, dit-il en regardant la table ; si tu veux me donner ce meuble, je te donnerai mon sac en échange.

— Oh ! oh ! dit Jeannot, ce serait une mauvaise affaire.

— Pas si mauvaise. De ce sac on peut faire sortir autant de châteaux que l'on désire.

Jeannot réfléchit un instant.

— Soit, dit-il.

Et il fit l'échange. Cinq minutes après, perverti par la fortune, il lançait trois cents uhlands à la poursuite de son hôte et rentrait en possession de la table.

Jeannot avait donc désormais trois talismans. Il reprit sa route et arriva dans la capitale. Là il apprit que ses frères étaient devenus de gros richards et de très-grands seigneurs. Il salit et déchira ses vêtements afin d'avoir l'air d'un mendiant, et alla leur demander l'aumône. Ils le mirent à la porte, malgré les supplications de leur mère. Pourtant ils finirent par lui offrir l'hospitalité dans l'écurie. Jean ne dit rien ; mais quand tout fut endormi, il fit sortir du sac un château, de la musette une compagnie pour le garder. Il dormit fort bien dans le château, et la table lui fournit un souper magnifique. Au matin, il fit tout disparaître, château et soldats.

Il passait les journées à ne rien faire ; ses frères étaient fort intrigués ; ils le pressèrent tant de questions, qu'il finit par leur raconter le secret de la table magique. Il les invita même à partager un repas qui laissait bien en arrière les meilleurs festins de la capitale. L'histoire de ce repas fit grand bruit ; le roi lui-même entendit parler de la table magique. Curieux de goûter à la *cuisine impériale*, il envoya un de ses chambellans prier Jeannot de vouloir bien la lui prêter pendant trois jours.

— Soit, dit Jeannot ; mais que le roi se souvienne que si dans trois jours il ne me l'a pas renvoyée, je lui déclarerai la guerre.

Le chambellan prit la table et raconta au roi en riant la menace de Jeannot. Le roi fut enchanté de la table et de

la cuisine impériale, si enchanté, qu'il se résolut à garder cette merveille. Il fit appeler un menuisier habile qui lui fabriqua une table toute pareille, et il renvoya à Jeannot cette contrefaçon. Jeannot, se voyant ainsi trompé, entra dans une violente colère. Il brisa la fausse table.

— Dites à votre roi, dit-il au chambellan, que demain je démolirai son palais comme je brise cette table.

On rit beaucoup chez le roi ; mais on rit beaucoup moins quand Jeannot fit sortir de sa musette un million de cavaliers et un million de soldats. La garnison du palais n'essaya même pas de se défendre. Le roi arbora le drapeau blanc et alla trouver Jeannot.

— J'ai eu tort, lui dit-il, et je veux réparer ma faute. Voici ta table, et, par-dessus le marché, je te donne ma fille en mariage.

Le mariage eut lieu avec une grande pompe, et je laisse à penser si la table fournit à tous les conviés la *cuisine impériale*. Après le festin, Jeannot fit sortir de son sac un château merveilleux où il emmena sa jeune épouse. Le roi fut si étonné qu'il lui confia le sceptre et la couronne.

Voilà donc Jeannot roi à son tour, et quel roi ! Heureusement il redevint plus juste : son bon naturel reprit le dessus. Il avait des troupes plus qu'aucun souverain n'en eut jamais ; il élevait des châteaux à toutes ses frontières ; sa table était la meilleure qu'on eût jamais connue. Ses frères en crevaient de dépit ; pour les punir de leur dureté, il ne les rappela jamais auprès de lui ; mais il traita fort bien sa mère, qui eut une belle et longue vieillesse. Au centre du palais, dans la chambre du trésor, étaient renfermés la table, le sac et la musette. Jeannot régna longtemps sous le nom de Jean I, et fut très-regretté de son peuple. Mais ses successeurs n'imitèrent pas son exemple : l'un d'entre eux eut même la sottise d'avoir honte des humbles origines de sa dynastie. Il relégua la table, le sac et la musette dans un caveau noir et humide. Il croyait pouvoir désormais se passer de ces talismans.

Il se trompait : le royaume déclina de plus en plus ; un beau matin, le prince ingrat courut au caveau qui gardait les talismans. Hélas ! la table s'était pourrie, de la musette il ne restait que les courroies, et du sac quelques chiffons que les rats étaient en train de grignoter ! Ainsi finirent les plus belles choses de ce monde !

BONNES PENSÉES.

Les bonnes pensées produisent dans l'âme la plus grossière, lors même qu'elles n'y pénètrent qu'un instant, l'effet d'un pur soleil dans l'obscur demeure du pauvre. Elles l'assainissent, elles la parent, elles la remplissent de grandes et sereines clartés, dont la trace reste à jamais ineffaçable.

GRÉARD.

LES YEUX.

Fin. — Voy. p. 14, 135.

Ce qui frappe d'abord dans les yeux des reptiles, c'est leur fixité. Les muscles qui chez nous dirigent le globe de l'œil et lui donnent sa prodigieuse mobilité, sont peu développés chez la plupart des reptiles.

En outre, leurs paupières sont lentes à se mouvoir. Les crocodiles et les tortues en possèdent trois comme les oiseaux. Chez les grenouilles et les crapauds, les deux premières paupières sont peu développées, c'est la troisième, celle que nous avons appelée membrane clignotante chez les oiseaux, qui sert presque seule à l'animal.

Les lézards n'ont, pour ainsi dire, qu'une paupière percée en son milieu d'une fente que l'animal peut élargir à

sa fantaisie. Cette fente est tellement petite chez le caméléon, qu'on ne lui voit que la prunelle.

Les serpents n'ont pas de paupière du tout ; chez eux, l'œil est simplement recouvert d'une peau transparente et sèche. Il en résulte, dans le regard, une impassibilité qui fut peut-être la cause de leur réputation de sagesse. Ce regard n'est pourtant pas dépourvu d'expression. Ceux qui ont tenu dans leurs mains des vipères vivantes savent quels sentiments bas et haineux leurs yeux semblent indiquer, et combien est justifiée la locution *regard de vipère*.

L'iris des reptiles est le plus souvent d'un beau jaune d'or. La pupille est linéaire, comme celle du chat, chez le crocodile, et losangique chez les grenouilles. Elle est ronde chez la tortue, chez les lézards ordinaires et chez le caméléon.

Les yeux de ce dernier animal méritent de nous arrêter un instant. Ce sont de gros globes saillants sous la peau qui les recouvre entièrement, excepté au niveau de la pupille. Les caméléons jouissent de la propriété singulière de diriger leurs yeux dans des directions différentes, l'un regardant en haut, par exemple, tandis que l'autre regarde en bas.

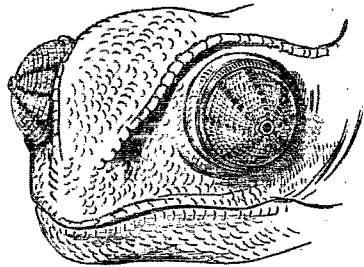


FIG. 5. — Œil du caméléon.

On sait que les caméléons changent de couleur pour adopter la plus souvent celle des objets sur lesquels ils sont placés. Cette propriété extraordinaire, que quelques autres reptiles et quelques poissons possèdent aussi, mais à un moindre degré, était déjà connue du temps d'Aristote. Les philosophes et les rhéteurs, qui comparaient au caméléon certains hommes doués d'un caractère trop facile, furent amenés à exagérer le pouvoir singulier de ce reptile bizarre.

Une expérience récente de M. Georges Pouchet montre que les yeux sont les premiers promoteurs de ces variations de couleur. Cet expérimentateur ayant arraché les yeux à des caméléons et à différents poissons qui partagent avec eux la propriété de changer de teinte, ces animaux devinrent tout noirs, et ne quittèrent plus ce funèbre costume. Disons en passant qu'une expérience plus récente encore, présentée à l'Institut, au mois de janvier 1875, par un de nos jeunes savants les plus éminents, M. Paul Bert, est venue compléter celle de M. Pouchet, en prouvant que si les yeux sont les premiers incitateurs du changement de couleur, le système nerveux est aussi un agent essentiel de ce phénomène. M. Bert ayant coupé sur des caméléons le nerf qui animait des membres, cette partie de l'animal devint et resta noire.

Dans l'œil des poissons, comme dans celui des serpents, les paupières sont remplacées par une peau transparente, qui descend au-devant de la cornée en y adhérant. Cette absence de paupières n'est pourtant pas générale à tous les poissons, car le requin a une paupière, et la raie présente un rudiment de membrane clignotante.

La pupille des poissons est à peu près contractile. Leur cristallin est sphérique ; nous savons que cette forme est

nécessaire pour permettre la vue dans l'eau. La boule transparente qui constitue le cristallin s'applique exactement contre l'iris en avant, et n'est séparée que par un très-petit intervalle de la rétine. Il en résulte que l'œil des poissons, au lieu de former un globe comme chez les mammifères, a une forme très-aplatie. Il est souvent maintenu dans cette forme par un cercle, soit cartilagineux, soit osseux, contenu dans la sclérotique, et assez semblable à celui que nous avons vu chez les oiseaux. Il y a même plusieurs poissons dont l'œil est enclassé sur un pédicule osseux ; ce qui donne à ces yeux une grande force de résistance contre

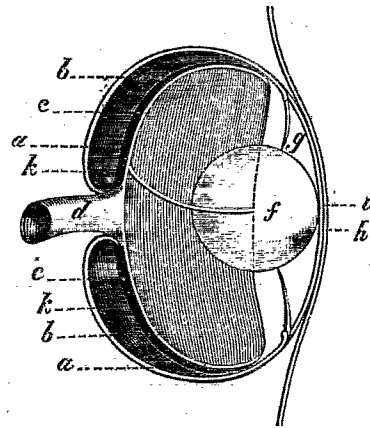


FIG. 6. — Détails de l'œil du poisson.

aa. Sclérotique. — bb. Choroïde. — cc. Rétine. — d. Nerf optique. — f. Cristallin. — g. Chambre antérieure. — h. Cornée. — i. Peau amincie. — kk. Pédicule osseux.

les violences extérieures et en même temps une très-grande mobilité.

Il est un poisson qui semble au premier abord doué de quatre yeux. On l'appelle *anableps* ; on le rencontre dans la rivière de Surinam (Guyane anglaise). Si ces quatre yeux étaient réellement distincts, une pareille anomalie renverserait une des lois les plus constantes de la zoologie. Mais une analyse plus attentive montre que les deux yeux

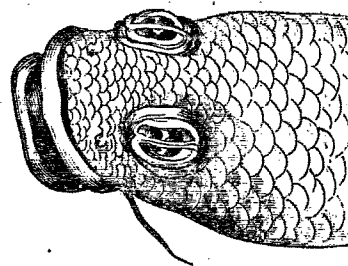
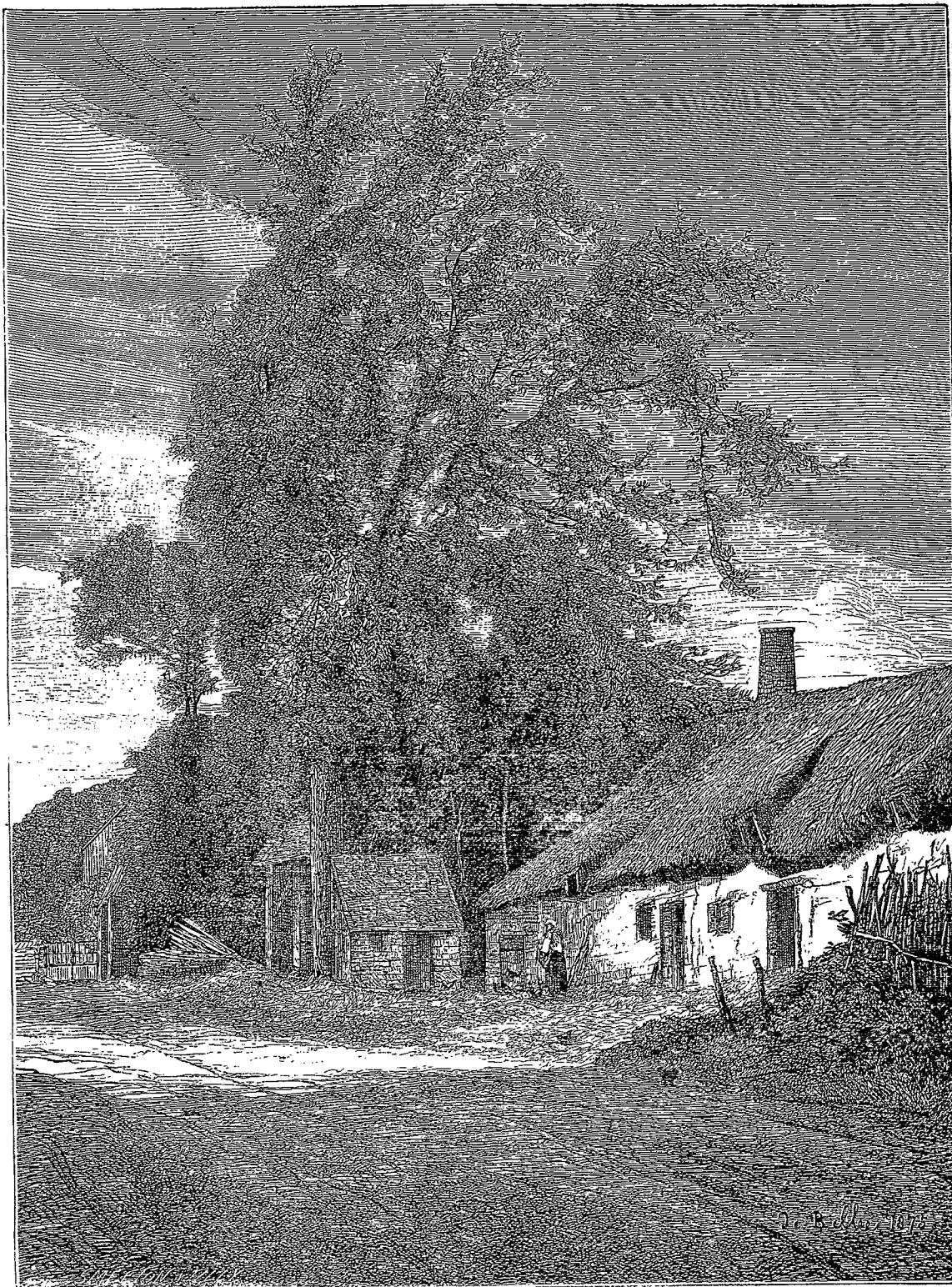


FIG. 7. — Œil de l'anableps.

qui sont à chaque côté de la tête, quoique présentant chacun une cornée et une pupille distinctes, n'ont à eux deux qu'un cristallin et qu'une rétine, et sont constitués en somme par un seul œil dont la pupille et la cornée se sont dédoublées.

On a remarqué que les poissons voyageurs ont l'œil plus fin que ceux qui ne quittent point le rivage où ils sont nés ; qu'au contraire, les poissons qui vivent dans la bourbe ont un œil très-imparfait et quelquefois même absent. Telles sont la *myxine* et l'*aptérichie* décrites par M. Duméril. Ces poissons sont absolument aveugles, et pourtant ils ont conservé des rudiments d'yeux ; ce sont deux points noirs cachés sous la peau comme pour indiquer simplement la place des yeux.

LE HAMEAU.



Un Hameau, tableau par de Bellée. — Dessin de de Bellée.

Ah ! le joli hameau ! — s'écria la jeune marquise en s'arrêtant toute droite devant un groupe de maisons basses, aux toits de chaume tout veloutés de mousse, où se balançait çà et là quelque panache d'herbes folles. Des arbres se penchaient au-dessus, et leur feuillage où se jouait le soleil étincelait comme un bouquet d'émeraudes.

— Très-joli en effet, répliqua le marquis en secouant

d'une élégante chiquenaude son jabot où s'étaient arrêtés quelques grains de tabac de sa dernière prise. Il ressemble presque à celui que Sa Majesté vient de faire construire à Trianon : vous le rappelez-vous, ma chère ?

— Un peu... je ne l'ai vu qu'une fois, lorsque j'ai été présentée... et j'ai vu tant de belles choses à ce moment-là, qu'elles se sont un peu embrouillées dans ma mé-

moire... Mais, j'y pense... il doit y avoir des vaches dans un hameau, et du lait, et de la crème. Regardez donc, Messieurs, s'il n'y aurait point par ici quelque laitière qui pourrait nous en servir.

— Les laitières véritables ne ressemblent point à celles de Trianon, Madame, et si vous en voyiez une, vous ne penseriez pas à lui demander du lait, dit un personnage qui n'avait pas encore parlé.

— O philosophe ! reprit en riant la marquise. Et comment donc sont-elles faites, les laitières véritables ?

— Elles ont le teint hâlé, les mains rouges et rarement propres, la voix rude et les cheveux peu peignés ; elles s'habillent de haillons, heureuses encore d'en avoir, et elles mangent du pain noir, des racines, de mauvais fruits, que sais-je ? Tous les hivers il y en a qui meurent faute d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent.

— Les pauvres gens ! murmura la marquise qui ne riait plus. Sa petite main ornée de bagues avait quitté le bras de son cavalier pour aller à la recherche de sa bourse.

— Voyez donc pourtant, je vous prie, monsieur le philosophe, vous qui connaissez si bien les habitants des hameaux, si vous n'en découvririez pas quelqu'un, reprit-elle.

— Je suis à vos ordres, Madame, répondit celui qu'elle avait appelé philosophe. Et tenez, un dieu s'empresse à combler vos désirs : voici un naturel, ou plutôt une naturelle du pays, qui vient de ce côté.

Il fit quelques pas vers la femme qu'il désignait, et qui, le voyant s'approcher d'elle, s'arrêta d'abord, et fit ensuite deux ou trois pas en arrière d'un air craintif.

— N'ayez pas peur, ma bonne femme, et venez ici, lui dit-il. Madame voudrait vous parler.

La femme s'approcha timidement. Elle avait peut-être bien cinquante ans, à moins qu'elle n'en eût que trente : qui pouvait deviner si c'était l'âge ou les fatigues de la misère qui avaient ridé son visage et courbé son corps maigre et chétif ? Elle vint jusque devant la jeune marquise, qui la contemplait avec effroi et pitié, avec confusion peut-être aussi ; car après avoir regardé ces haillons, elle rougit lorsque ses yeux rencontrèrent son propre bras, qui sortait blanc et rond d'un sabot de dentelles précieuses.

— Ma bonne femme, dit-elle de sa plus douce voix, nous avons chaud et soif : ne pourriez-vous pas nous faire trouver un peu de lait à boire ?

— J'en ai, Madame, j'ai une vache ! répondit la paysanne. Si vous vouliez... mais non, c'est trop pauvre chez nous... je vais vous apporter du lait dehors.

— Non pas ! j'aime mieux entrer chez vous ; je suis fatiguée, je serai bien aise de m'asseoir un peu, dit vivement la marquise.

— C'est par ici, Madame !

Et la paysanne marcha en avant. La marquise était toute triste, et le chevalier, jeune homme très-gouté dans les cercles de la ville et de la cour, entreprit de la distraire.

— En vérité, Madame, lui dit-il, vous dépensez votre sensibilité en pure perte. Ces gens-là ne sont pas à plaindre autant que vous le supposez. Vous, sans doute, vous seriez très-malheureuse si vous vous trouviez transportée à leur place ; mais eux, ils sont habitués à leurs maux, ils ne les sentent même plus.

— Vous croyez cela ! interrompit le philosophe d'un ton de persiflage.

Le chevalier daigna à peine lui jeter un regard : le philosophe n'était pas un homme de cour.

— Mais quand ils voient leurs enfants souffrir de la faim ! dit la jeune femme.

— Les affections, reprit le chevalier, sont sans contre-

dit beaucoup moins vives chez eux que chez les personnes civilisées ; il est connu que la sensibilité se développe d'autant plus que le monde où l'on vit est plus perfectionné, plus raffiné, oserai-je dire. Ces gens peuvent perdre des parents, des enfants, sans souffrir comme le feraient des personnes cultivées. Ils n'ont seulement pas le loisir de les pleurer ; et puis, l'intérêt est là : quelqu'un de la famille qui disparaît, c'est une bouche de moins à nourrir.

— Vous croyez ça ! répéta le philosophe, de plus en plus persifleur.

Le chevalier allait cette fois se fâcher ; mais la paysanne s'arrêta, et, ouvrant une porte :

— C'est ici, Madame, dit-elle.

La marquise entra, et ses compagnons la suivirent. Oh ! non, la chaumière où ils pénétrèrent ne ressemblait pas à celles de Trianon. Quelle misère dans ces tristes grabats remplis de fougère sèche, dans ces bahuts vermoulus, dans ce sol inégal, dans ces vêtements en lambeaux que portaient les enfants, et dans ce pain dur et noir sur lequel ils attachaient leurs yeux avides, pendant que la grand'mère leur en coupait des morceaux, hélas ! moins grands que leur appétit.

La marquise avait le cœur serré. Elle s'assit sur un banc que son hôtesse avait soigneusement essuyé avec son tablier, et resta muette. Les enfants, serrés les uns contre les autres, s'étaient blottis dans un coin, et oublièrent en la regardant de mordre dans leur pain noir.

La paysanne apporta une jatte de lait frais et des tasses de faïence à fleurs, qu'elle était allée emprunter chez une voisine riche : elle ne possédait que des écuelles de bois. Elle servit la marquise, qui trouva le lait excellent, aussi bon, meilleur même que celui de Trianon.

Un éclat de rire argentin retentit tout à coup au fond de la chambre : la marquise se retourna.

— C'est le petit, dit la paysanne : il rit toujours comme cela quand il s'éveille. Attends, mon gars, attends, mon chéri ; je vais te prendre, mon bijou.

Elle alla prendre dans la barcelonnette de bois le poupon enveloppé d'un mauvais linge. Mais qu'importait que ce linge fût mauvais ? ses trous laissaient voir les pieds les plus roses, les jambes les plus dodues qui aient jamais fait la gloire d'une nourrice. Sa mère l'embrassa à pleine bouche en lui prodiguant les noms les plus tendres. La marquise pensa à son plus jeune fils, le petit vicomte, qu'elle n'avait pas vu depuis deux jours, parce que les fêtes et les devoirs du monde avaient absorbé tout son temps. Il n'avait d'ailleurs pas besoin d'elle, ayant pour lui tout seul une nourrice et une gouvernante. La marquise rencontra le regard du philosophe, et baissa la tête. « Qui aime le plus son enfant, de cette femme ou de moi ? » se demanda-t-elle.

Cependant les grands frères et les grandes sœurs, sortis de leur coin, s'empressaient autour du nourrisson ; c'était à qui lui ferait le plus de caresses. Il était si beau ! et en le voyant si gras et si frais, on se demandait pourquoi les autres étaient pâles et maigres.

— Quel bel enfant vous avez là ! dit la marquise à la paysanne.

— Oh ! oui, Madame, dit celle-ci, flattée du compliment. Les autres ne sont pas si beaux, les pauvres petits... mais lui, il n'a pas encore eu le temps de pâlir ; il n'a besoin que du lait de sa mère, et il y en a toujours assez, n'est-ce pas, mon gros ?

Le poupon comprit apparemment, car il cessa de rire et se tourna vers sa mère en s'agitant avec impatience. La paysanne s'empressa de lui servir son repas.

— Tous ces enfants sont-ils à vous ? lui demanda la marquise.

— Tous, excepté le petit brun qui est là dans le coin, et encore, c'est comme s'il était à moi. Il n'avait plus de père, et sa pauvre mère ne pouvait pas se consoler de mourir et de le laisser tout seul; alors je lui ai promis de le prendre quand elle n'y serait plus. C'est pour cela que j'ai six enfants au lieu de cinq.

— Quelle brave femme vous êtes ! s'écria la marquise les larmes aux yeux. Mais vous devez avoir bien de la peine à élever tout cela ?

La paysanne soupira.

— De la peine, oh ! oui ; ils ne mangent pas tous les jours leur content... Si encore on pouvait travailler tant qu'on veut... Mais, aujourd'hui, par exemple, mon homme avait notre orge à couper : eh bien, on l'a pris pour une corvée, et, s'il vient un orage cette nuit, l'orge sera perdue. La vie est dure au pauvre monde, Madame !

La marquise s'était levée.

— Tenez, dit-elle en glissant de l'argent dans la main de la paysanne, voilà de quoi leur acheter du pain.

La paysanne regarda.

— Oh ! ma bonne dame ! s'écria-t-elle, il y a là de quoi nous faire passer les mauvais jours d'hiver. Ah ! ma pauvre Marie !

Elle s'arrêta, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Qui est-ce, Marie ? demanda la marquise.

— Ma fille aînée, madame... une enfant qui avait tant de cœur ! Elle avait quatorze ans, elle grandissait, elle aurait eu besoin de se nourrir... eh bien, tout l'hiver, elle donnait de son pain aux petits qui criaient la faim ; cela fait qu'elle s'est affaiblie peu à peu, et au printemps nous l'avons conduite au cimetière.

La marquise pleurait tout de bon. Elle pensait à un convoi pompeux qui était un jour sorti de son hôtel, et à un petit lit drapé de soie et de dentelles qui était resté vide dans l'appartement de ses enfants. Et, serrant dans ses petites mains délicates la grosse main rugueuse de l'autre mère, elle lui dit :

— Moi aussi, j'ai perdu un enfant...

— Ah ! Madame, que je vous plains ! s'écria la paysanne. Qu'on soit riche ou pauvre, allez, c'est toujours le même chagrin.

Le reste de la promenade fut silencieux. Le chevalier eut beau arrondir son bras pour l'offrir à la marquise, elle ne fit pas semblant de le voir et prit celui du philosophe. J'ai ouï dire que depuis ce jour-là les bonnes amies de la marquise ont très-fort exercé leurs langues sur son avarice, qui la portait à remettre trois fois la même toilette et à ne pas renouveler ses dentelles ni ses bijoux ; mais j'ai ouï dire aussi que, sur ses terres, personne n'était plus jamais mort de misère ni de faim.

DE QUELQUES DÉPENSES DE LA MAISON DU ROI

EN 1780.

CHARGES DE COUR.

Les détails suivants sont extraits de rapports faits au bureau général des dépenses du roi, en mars 1780, par M. Mesnard de Chousy ⁽¹⁾, et de divers autres documents ⁽²⁾.

Il y avait 295 officiers de bouche, sans compter les garçons pour la table du roi et de ses gens.

Le premier maître d'hôtel recevait 84 000 livres par

an ⁽¹⁾ en billets et en nourriture, outre ses appointements et les « grandes livrées » qu'il recevait en argent.

Les premières femmes de chambre de la reine, inscrites sur l'almanach pour 150 livres et payées 12 000 francs, se faisaient en réalité 50 000 francs par la revente des bougies allumées dans la journée.

La place du secrétaire des commandements, marquée 900 livres, lui en rapportait, d'après ses propres déclarations, 200 000.

Le capitaine des chasses à Fontainebleau vendait, à son profit, chaque année, pour 20 000 francs de lapins.

Dans chaque voyage aux maisons de campagne du roi, les dames d'atours, sur leurs frais de déplacement, gagnaient 80 pour 100.

Une gouvernante des enfants de France ⁽²⁾ s'était fait 115 000 livres de rente dans sa place, parce que, à chaque enfant, ses appointements augmentaient de 35 000 livres.

La surintendante, inscrite pour 6 000, en touchait 150 000.

Sur un seul feu d'artifice, le duc de Gèvres gagna 50 000 écus par les débris et charpentes qui lui appartenaient en vertu de sa charge.

Une dame ⁽³⁾, qui avait le titre de garde du lit de la reine, touchait 12 000 francs sur la cassette du roi.

Le fils aîné de M. de Machault, nommé intendant des classes, recevait 18 000 livres par an : il n'avait d'autre travail que de signer son nom deux fois par an.

La place de secrétaire général des suisses, donnée à l'abbé Barthélemy, lui rapportait 30 000 livres de rente.

La place de secrétaire général des dragons, qui fut donnée successivement à deux poètes assez médiocres, Gentil Bernard et Laujon, valait 20 000 livres par an.

Il y aurait une longue liste à faire de tous les appointements donnés à un grand nombre de personnes dont les fonctions n'étaient guère que des sinécures : grands officiers du palais, chambellans, écuyers, pages, dames d'honneur, dames d'atours, dames pour accompagner la reine chez les princes et les princesses, etc.

Quant aux sommes données gracieusement, par pure libéralité, aux princes, nobles, etc, elles s'élevaient à un chiffre extraordinaire. Quelques-uns de ces dons sont motivés de la manière la plus étrange : 6 000 livres et 10 000 livres de pension à la nièce et à la fille de M. de Rouillé, en compensation de ce qu'il n'a pas participé au traité de Vienne ; une pension de 10 000 livres à la marquise de Sadé, parce qu'elle a déplu à Madame Infante, et qu'elle se retire.

Ces abus étaient de tradition : ils n'étaient guère plus imputables à un règne qu'à un autre ; par malheur, le trésor de l'État était épuisé, les impôts étaient écrasants, les famines fréquentes ; la misère publique soulevait un mécontentement universel. Les ministres, qui se succédaient sans pouvoir faire les réformes nécessaires, demandaient en vain des économies, qui, d'ailleurs, au degré de désordre et de pénurie où étaient arrivées les finances, n'auraient apporté que peu de remède au mal. De là, comme l'on sait, la nécessité de convoquer une assemblée des notables qui fut impuissante, et ensuite les États généraux, dont Louis XIV avait voulu se passer, afin de ne rencontrer aucun obstacle à son pouvoir, quoique de sages avertissements des trois ordres réunis eussent peut-être prévenu la triste fin de son règne et la suite des événements qui ont amené la chute de l'ancienne dynastie.

⁽¹⁾ Archives nationales, O¹ 738.

⁽²⁾ Mémoires d'Augeard, de d'Argenson, de M^{me} Campan, etc. Consultez aussi Warroquier, *État de la France en 1789*, l'*Essai sur les capitaineries royales et autres*, etc. ; Taine.

⁽¹⁾ Cette somme et toutes celles qui suivent doivent être doublées si l'on veut avoir l'équivalent en valeur de l'argent aujourd'hui.

⁽²⁾ M^{me} de Tallard.

⁽³⁾ M^{me} de Laborde.

LE POMMIER
DE L'ÉGLISE DE BOUILLON
(MANCHE).

Rien n'est si fréquent dans l'Inde et dans les terres chaudes de l'Amérique que de voir d'antiques constructions envahies par de puissants végétaux qui croissent

au milieu des pierres et qui finissent par couvrir les ruines d'un réseau de verdure pour ainsi dire inextricable. Le hameau de Bouillon, qui appartient au département de la Manche, et qui n'est pas inconnu aux archéologues, en raison du superbe menhir qui se dresse encore sur son territoire, non loin du village de Vaumoisson, offre un petit phénomène de ce genre fort rare sous nos climats.



Le Pommier de l'église de Bouillon (Manche). — Dessin d'Édouard Garnier.

Un pommier, que les plus vieux habitants du pays se rappellent avoir vu dans le même état de croissance, s'est implanté, on ignore à quelle époque, sur le mur de cette petite église, et ses racines se sont frayé un passage dans les interstices des pierres, sans que l'on puisse supposer qu'elles aient rencontré aucune parcelle de terre végétale. Ce pommier, renommé dans tout le pays d'alentour, fleurit chaque année, et, la saison venue, se couvre de pommes; elles sont petites, mais, au dire de chacun, d'un goût excellent.

CIMETIÈRE DE MONTIVILLIERS
(SEINE-INFÉRIEURE).

Jadis, sur l'emplacement du cimetière que notre dessin représente, Jacques Deschamps, vicomte de Montivilliers, habitait un château dont la situation au milieu d'une charmante vallée devait faire un séjour aussi riant qu'il est triste aujourd'hui; un jour, une fille de ce seigneur tomba dans un puits et mourut. Désespéré, Jacques Deschamps

ne voulut plus vivre en ces lieux : il transforma sa demeure en cimetière et fit élever une croix à la place du puits où avait péri sa fille ; on rapporte que son projet avait été d'entourer ce « champ de paix » ⁽¹⁾ d'un beau cloître.

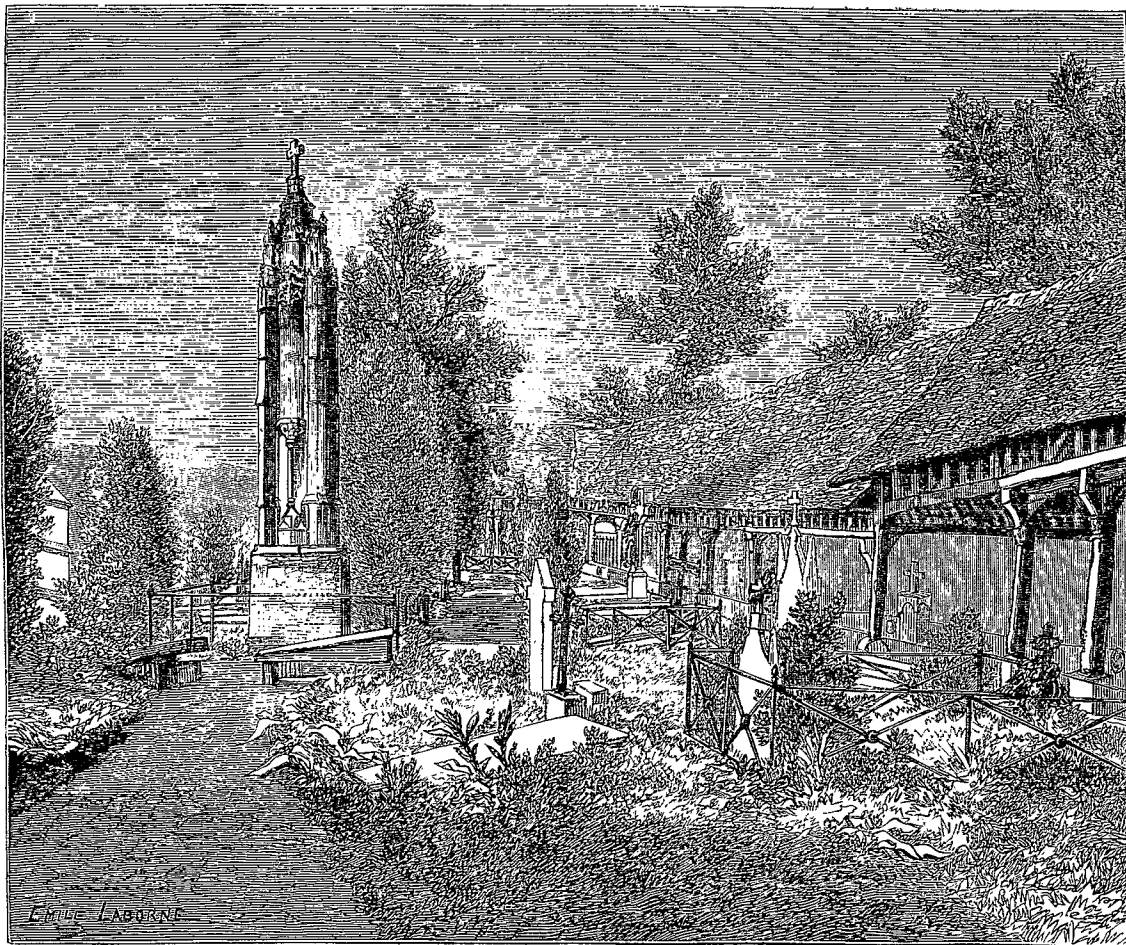
Il mourut en 1520 ou 1525, comme l'indique la date un peu effacée de la pierre tombale placée à l'entrée de la chapelle, où il est représenté avec le costume du commencement du seizième siècle.

La croix est gothique à l'exception du sommet ; mutilée à l'époque des guerres de religion, elle fut restaurée, en 1600, par Beuriot, vicomte de Montivilliers, qui, sans souci du style de l'ensemble du monument, fit refaire au goût de son temps la petite croix qui le surmonte.

Le cloître, commencé selon les intentions de Jacques Deschamps, est de style renaissance ; la voûte a conservé la forme ogivale. Il est, du reste, construit en charpente, sauf le mur extérieur et la chapelle. Sur les piliers plus ou moins mutilés on voit des écussons où quelques fragments de peinture figurent une danse macabre, et les instruments de la Passion.

En 1830, on a détruit, dans l'attique du cloître, un charnier formé de têtes superposées avec deux os intercalés entre chacune.

Nos lecteurs n'ont sous les yeux que deux des côtés du cloître. Sur le troisième est la chapelle ; des bas-reliefs y représentent la Résurrection de Lazare et les armes du



Le Cimetière de Montivilliers (Seine-Inferieure). — Dessin d'Émile Laborne.

fondateur ; et des fresques, recouvertes d'un badigeon dont on n'a pu les débarrasser, figuraient l'Enfer, le Purgatoire, et le Paradis.

UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

DES FORÊTS DE L'AMAZONIE.

Un soir, dit Wallace, il y avait, au bord de l'Amazonie, une partie de buveurs ; un peu avant la nuit, on entendit comme le son de plusieurs trombones et bassons venant sur la rivière dans la direction du village, et aussitôt après parurent huit Indiens jouant d'un instrument ressemblant à un grand basson. Ils en avaient quatre paires de différentes grandeurs et produisaient un son sauvage, mais qui plaisait. Ils en sonnaient tous ensemble assez d'accord sur

⁽¹⁾ Campo santo.

un seul ton, et montraient plus de goût pour la musique que je n'en avais déjà remarqué chez ces peuplades.

Ces instruments sont faits d'écorce tortillée en spirale, avec une embouchure en feuilles. Dans la journée, je me rendis à la Malocca et trouvai deux vieillards jouant des plus gros instruments ; ils les agitaient d'une façon singulière verticalement et latéralement, en faisant des contorsions correspondantes avec leur corps, et jouèrent longtemps sur un ton régulier, s'accompagnant l'un et l'autre très-correctement. Dès que la musique commença à se faire entendre, on ne vit plus une seule femme, ni jeune, ni vieille, car l'une des plus étranges superstitions des Indiens Uaupés ⁽¹⁾ est de considérer comme tellement dangereux pour les femmes de voir jamais l'un de ces instru-

⁽¹⁾ Les Uaupés forment une peuplade assez nombreuse, qui vit sur les bords du Uarirâ, cours d'eau de la Guyane, l'un des affluents du rio Negro. Voy. *Diccionario do Alto Amazonas*. Recife, 1852, in-12.

ments, qu'ils en punissent de mort, et généralement par le poison, la simple vue. ⁽¹⁾

TOUL.

Suite. — Voy. p. 20, 102.

III. — La commune de Toul. — Le maieur, le maître échevin, les assesseurs. — Histoire jusqu'au milieu du seizième siècle.

A la fin du douzième siècle, le comté de Toul, par suite d'une alliance, passa dans la maison de Lorraine. En 1264, l'évêque Gilles de Sorcy racheta au duc Ferry III l'exercice de la puissance temporelle, qui, comme nous l'avons vu, était entre les mains d'officiers laïques depuis l'évêque Gauzelin.

Mais l'esprit de liberté avait fait peu à peu des progrès pendant cette période si troublée, et la bourgeoisie, à Toul comme dans bien d'autres villes, levait la tête et avait besoin de garanties contre l'arbitraire. Les évêques supprimèrent la charge de comte, mais ils n'osèrent pas ne point établir de magistrats qui pussent en tenir lieu. Ces magistrats furent un *maieur* (majeur, maire) et un *maître échevin*. Leurs fonctions étaient fort importantes. Le maieur, gouverneur de la ville et investi d'un pouvoir exécutif, avait les troupes sous ses ordres, surveillait et au besoin assurait par la force l'exécution des sentences du maître échevin. Celui-ci, du reste, n'était pas seul. Un conseil de dix assesseurs, plus tard nommés *justiciers*, fut institué par l'évêque Gilles pour assister le maieur, l'aider à rédiger les sentences et ordonnances, et former avec lui un tribunal chargé de rendre la justice au nom de l'autorité épiscopale. Ces dix assesseurs représentaient chacun un des dix *paraiges* dont l'ensemble formait la commune. Ces dix paraiges se nommèrent *bannières* par la suite; le chef de bannière s'appela naturellement *banneret*, et les bannières correspondirent à la division de la ville en dix quartiers. La commune de Toul n'était pourtant pas absolument indépendante de l'évêque, car on pouvait toujours en appeler de la juridiction des justiciers et du maître échevin à la juridiction épiscopale, qui décidait alors d'une façon souveraine.

Les concessions faites par l'évêque Gilles n'avaient pas été faites de bon cœur, comme on peut le croire. Il ne s'y était même décidé que pour atténuer, dans une certaine mesure, la mauvaise impression produite par des mesures violentes qu'il avait prises dès qu'il avait été élu. Aussi songeait-il, sinon à reprendre ce qu'il avait donné, du moins à se créer des moyens de résister aux demandes ou exigences de la bourgeoisie. Il eut l'idée de faire bâtir au milieu de la ville une espèce de maison forte ou de citadelle, destinée à dominer et à intimider la cité. Le résultat ne fut pas ce qu'il avait prévu ou espéré; car la bourgeoisie, soulevée par son maître échevin et aidée par des troupes de la commune de Metz, prit la maison forte, la rasa et pilla l'évêché. Gilles de Sorcy s'enfuit à Nancy et revint accompagné de Ferry III, duc de Lorraine, et du comte de Bar. La ville de Toul fut assiégée et prise, et les habitants obligés de se soumettre à l'autorité épiscopale et de reconstruire la maison forte.

D'autres contestations s'élevèrent bientôt; une servitude étrange en fut la source : les Toulousiens étaient obligés de défrayer chaque année la maison de leur évêque pendant le mois des *Versaines* (avril); Gilles de Sorcy voulut relever cet usage tombé en désuétude et réclama les arrérages. Le peuple se révolta; il prétendit à son tour que l'évêque payerait son droit de joyeux avènement. Trois

arbitres furent nommés, et l'on convint que les bourgeois donneraient chaque année à l'évêque seize livres, monnaie de Toul, et que l'évêque, de son côté, livrerait pour la milice et les pauvres, le jour de son ordination ou de son entrée solennelle, quarante mesures de vin, huit cents livres de pain et un bœuf entier bouilli avec des panais. ⁽²⁾

L'évêque Gilles avait donc racheté, comme nous l'avons dit plus haut, l'exercice de la puissance temporelle. Le duc de Lorraine, ami du prélat, tenait alors le comté de Toul par engagement; il fit volontiers à l'évêque la cession de ses droits, et le comte titulaire, Eudes de Lorraine, sanctionna la vente. Ce succès inspira alors à l'évêque de grandes prétentions, qui eurent pour effet de blesser le duc de Lorraine. Les bourgeois de Toul firent un traité avec le duc de Lorraine, mais celui-ci, assez occupé de ses propres affaires, n'eut ni loisir ni possibilité d'aider ses alliés de Toul.

A la mort de Gilles de Sorcy (1271), des troubles violents éclatèrent à l'occasion de la nomination de son successeur. Le siège épiscopal resta vacant pendant huit années. Le chapitre lui-même était divisé, et comme cette division se traduisait par de doubles élections successives, le calme et la paix ne semblaient pas près de se rétablir. Le désordre dura jusqu'à ce que le pape Nicolas III se fût décidé à nommer lui-même un évêque, le franciscain allemand Conrad Probus. La bourgeoisie, pendant cette vacance, s'était attribué des libertés considérables, et l'autorité municipale n'avait fait que s'accroître. Aussi, lorsque le nouveau prélat, comptant sur l'appui du duc de Lorraine et du comte de Bar, voulut parler en maître aux bourgeois et revenir, pour les châtier, sur les désordres qui avaient eu lieu pendant la vacance de l'évêché, la révolte recommença. Dans cette lutte, on voit les cités libres de Metz et de Verdun prêter un appui fidèle et efficace aux bourgeois de Toul contre leur évêque, le duc de Lorraine et le comte de Bar. Ni la force, ni la ruse, ne réussirent à Conrad, à qui, du reste, ses deux voisins n'étaient guère en état de fournir l'appui qu'ils lui avaient promis. L'évêque d'abord, puis les chanoines, furent chassés de la ville. Dans l'intervalle, les bourgeois de Toul, par bravade, construisirent une tour fort élevée qui dominait et menaçait le palais épiscopal, et qu'ils appelèrent *Gloriette* ou *Qui-qu'en-grogne*. Ce nom, familièrement expressif, se retrouve ailleurs, appliqué à plusieurs constructions élevées dans un but de défi. Une des plus connues en ce genre est la tour élevée par la reine Anne à Saint-Malo, à la suite de démêlés avec l'évêque Guillaume Briçonnet, au sujet du droit de régale. L'évêque Conrad, enfermé dans sa forteresse de Liverdun, ne revint à Toul avec ses chanoines que quand les bourgeois se sentirent assez forts pour ne plus rien craindre de lui, et alors lui accordèrent la permission de rentrer dans la ville.

Jean de Sierck, qui succéda à Conrad, fut plus avisé que lui, et fit aux bourgeois certaines concessions qui lui permirent de vivre avec eux en bonne intelligence. Mais sous ses successeurs les bourgeois eurent à lutter tantôt contre leurs évêques, tantôt contre les seigneurs du voisinage. Les ducs de Lorraine ne prêtaient à Toul qu'un appui fort équivoque et nullement désintéressé : aussi la ville conclut-elle, en 1300, avec Philippe le Bel, un traité par lequel le roi de France la prenait sous sa protection; le maieur et les échevins de Toul, de leur côté, s'engageaient à payer au roi douze petits tournois par feu et à combattre pour lui, sur les frontières de la Champagne, deux jours l'an et à leurs dépens. Ce traité fut invoqué plus tard par Philippe de Valois, à la suite d'une nouvelle

⁽¹⁾ *Revue maritime et coloniale*, t. XLIII, novembre 1874.

⁽²⁾ Bégin, *Guide de l'étranger à Nancy*.

querelle survenue entre l'évêque Amédée et les bourgeois de Toul. Dans cette querelle, le duc de Lorraine se trouvait être du parti des bourgeois, et s'était engagé, moyennant une pension de cent livres, à les défendre contre toute espèce d'ennemis, *y compris le roi de France et leur évêque*. Le roi de France fut informé par l'évêque de cette alliance; il chargea le bailli de Chaumont d'entrer avec des troupes à Toul. Le comte de Bar voulut défendre les bourgeois et ne s'attira que des dommages. Quant au duc de Lorraine, il donna et fit accepter comme excuse son ignorance de l'ancien traité, et se montra désormais fidèle allié du roi de France.

Sous le successeur d'Amédée, la querelle recommença entre l'évêque et la ville. Un détail assez plaisant de cette lutte, c'est que défense fut faite par les bourgeois à qui que ce fût de rien vendre aux chanoines, si bien qu'ils quittèrent la ville encore une fois. A ce moment-là, il y eut un traité entre les trois évêques de Metz, de Toul et de Verdun, pour résister aux bourgeois de leurs villes respectives; mais les bourgeois de ces trois villes étaient également unis, et ceux de Toul en particulier s'assurèrent l'appui de Yolande de Flandre, comtesse régente de Bar.

Quand les gens de Toul n'avaient pas de difficultés avec leur évêque, il leur en survenait d'autres côtés. Ainsi, en 1356, Marie de Blois, régente du duché de Lorraine, exigea le gouvernement de la ville au nom de son fils mineur Jean I^{er}. Mais comme les ducs de Lorraine prédécesseurs de Jean avaient échangé ce droit contre une pension annuelle de cent livres, les bourgeois de Toul refusèrent énergiquement de reconnaître l'autorité de la régente, et comme le duc de Bar leur vint en aide, la duchesse Marie consentit à accepter la pension. Cette pension fut payée jusqu'en 1376, époque où le duc Jean y renonça.

Cependant les empereurs d'Allemagne ne voyaient pas sans inquiétude les rois de France protecteurs de Toul, qui, en droit, relevait de l'Empire. Aussi l'empereur Charles IV, pour s'attacher cette ville, lui accorda-t-il, en 1367, une bulle par laquelle il confirmait tous les privilèges des bourgeois, et proclamait bien haut leur affection, leur fidélité et leur obéissance.

Au commencement du quinzième siècle, les ducs de Lorraine reviennent sur la décision de Jean I^{er} relativement à la pension, et augmentent la somme à payer. D'augmentation en augmentation, on arriva à un total de mille livres que les bourgeois, vaincus après différentes tentatives de résistance, même les armes à la main, payèrent désormais exactement jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Alors le roi de France défendit formellement aux Toulais de plus rien payer au duc de Lorraine.

Malgré ces luttes, la ville était loin d'être en décadence. Une des meilleures preuves de son activité, c'est que l'empereur Sigismond, en 1426, autorisa les bourgeois à créer une banque, et permit aux Lombards établis dans la ville d'augmenter leur nombre. Charles IV avait fixé ce nombre à douze. On sait que *Lombards* était un terme générique sous lequel on désignait au moyen âge ceux qui s'occupaient d'affaires d'argent, parce que les premiers banquiers étaient originaires d'Italie. Il faut ajouter que ce nom était aussi appliqué aux usuriers.

Pendant plusieurs années, de 1427 à 1432, Toul fut inquiété par le seigneur ou *damoiseau* de Commercy, qui essaya à plusieurs reprises, par force ou par ruse, de s'emparer de la ville; mais les vaillants bourgeois de Toul déjouèrent tous ses projets, et le damoiseau, à une dernière attaque, se noya dans le fossé des fortifications.

En 1445, Charles VII, roi de France, qui venait de se faire payer une bonne somme par la ville de Metz, ré-

clama des bourgeois de Toul une rente annuelle de deux mille livres et vingt mille livres d'arriéré, moyennant quoi il s'engageait à les prendre sous sa protection. Les bourgeois réclament, refusent; les troupes du roi arrivent devant Toul et brûlent les faubourgs. La ville se soumet, puis refuse de s'exécuter. Le sénéchal Pierre de Brézé, chef des troupes royales, revient sur ses pas, et le siège allait recommencer quand un accord fut conclu: les Toulais ne payeraient pas les vingt mille livres, et la pension annuelle était réduite à cinq cents florins. On trouve dans les documents relatifs à cette affaire un détail curieux: le sénéchal de Brézé y est appelé *lieutenant général pour le roi dans les Trois-Évêchés*. On pense tout naturellement aux événements qui, un siècle après, donnaient les *Trois-Évêchés* à la France.

L'histoire de Toul, pendant la seconde moitié du quinzième siècle et le seizième siècle jusqu'à Henri II, est remplie par les démêlés des bourgeois avec l'évêque Guillaume Fillâtre; par les efforts que font les Toulais pour rester neutres dans la guerre qui survient entre le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, et le duc de Lorraine René II; par une guerre, désavantageuse pour la cité, qu'elle soutient contre le duc de Lorraine au sujet de la pension de mille livres; par plusieurs invasions de la peste; par les dévastations des maraudeurs et pillards appartenant aux deux armées pendant la lutte de François I^{er} et de Charles-Quint, et par les travaux que fait exécuter la ville à cette époque, malgré les privations qu'elle endurait et la disette qui sévissait, pour se mettre à l'abri d'une attaque que l'on croyait avoir à craindre de la part des Français.

En 1544, Charles-Quint lui-même vient à Toul; et lorsque, deux ans plus tard (1546), le bruit se répandit qu'une armée française allait envahir les Trois-Évêchés, on se prépara, du moins en apparence, à résister vigoureusement. Il y avait une garnison qui occupait le château fort de Void, petite ville située en avant de Toul, à la rencontre des routes de Toul à Commercy et de Commercy à Vaucouleurs, presque à l'endroit où la petite rivière de Mehoulle se jette dans la Meuse: la position était forte. Les chanoines de Toul ordonnèrent à la garnison de cette forteresse de refuser le passage au roi de France, s'il se présentait. Malheureusement pour lui, Charles-Quint ne savait pas ménager les gens dont il avait besoin, et la ville de Toul, comme la ville de Metz, était fatiguée d'avoir sans cesse des sommes considérables à payer comme subsides à l'empire, qui demandait toujours et ne rendait jamais, pas même en services. Lorsque Henri II monta sur le trône de France, il trouva là une bonne occasion de se saisir de ces villes à qui le joug impérial pesait lourdement, et il sut en profiter.

La fin à une prochaine livraison.

LE BULLETIN DES LOIS.

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI.

Il ne s'écoule peut-être pas, dans chacun des tribunaux français, un jour d'audience où cette phrase ne soit prononcée par quelque magistrat, ou avocat, ou tout autre familier du tribunal.

Quand on songe que le Bulletin des lois va atteindre le chiffre de 300 volumes, on est, au premier abord, tout disposé à se demander comment une aussi flagrante impossibilité est proclamée sérieusement, et l'on se rangeait volontiers sous la bannière des esprits incisés et hardis qu'un violent amour de la justice abstraite porterait à remplacer la sentence ayant cours par cette autre

absolument contraire : « Nul n'est présumé connaître la loi. »

Mercier, aux premières pages de son livre intitulé : *L'An 2440*, fait dire à l'un des contemporains de cette année qu'il a rendue célèbre : « A l'âge de quatorze ans, on nous lit les lois de la patrie ; chacun de nous est obligé de les écrire de sa main, et nous faisons tous serment de les accomplir. » Il est clair que cette ingénieuse idée répond aux objections ; mais Mercier ne se rendait pas compte de la difficulté de l'exécution. Certes, il ne pouvait supposer qu'au train de vitesse accélérée dont marche la fabrication de nos lois, il faudrait à un homme de l'an 2440 sa jeunesse entière et une grande partie de son âge mûr pour écrire les milliers de volumes dont sera composée à cette époque la collection du Bulletin officiel ; mais il devait du moins prévoir que la civilisation, en progressant, multiplierait entre les hommes les « rapports qui naissent de la nature des choses », et augmenterait par conséquent le nombre des lois qui ne sont que l'expression de ces rapports, d'après la belle définition de Montesquieu.

Il est donc évident que dans la pratique on ne peut appliquer d'autre principe que le premier : « Nul n'est censé ignorer la loi. »

Comment, en effet, le juge pourrait-il punir, s'il admettait que le coupable ne connaît pas la loi ? Pour que la société dont il est le représentant eût le droit d'infliger une punition à celui qui aura violé ses ordres, il faudrait d'abord prouver à l'accusé qu'elle les lui a fait connaître ; or cette preuve serait généralement impossible dans la catégorie des personnes chez qui la transgression des lois a lieu le plus fréquemment.

La sentence écrite en tête de cet article doit donc avoir force d'axiome pour toute agglomération sociale qui veut durer. Aucune atténuation ne peut en adoucir les termes. Elle est absolue et doit demeurer telle dans toute la rigueur du sens ; sinon la société tombe en dissolution.

Mais, ceci posé au nom de la *nécessité*, il faut, au nom de l'*équité*, tenir compte des objections des logiciens, et chercher le remède, qui est *l'enseignement des lois*. Les classes dirigeantes le doivent aux classes ignorantes, non-seulement dans l'intérêt de celles-ci, mais dans l'intérêt d'elles-mêmes, puisque ce sont aussi elles qui supportent le dommage causé par les infractions à la loi.

En y regardant de près, on découvre que, la bonne volonté aidant, le nombre croissant des volumes du Bulletin officiel n'est pas un obstacle à l'enseignement des lois.

Si l'on feuillette ce recueil de bout en bout, sans se laisser arrêter par l'aridité du sujet, on remarque bientôt que la presque totalité en est consacrée à des objets qui ne concernent qu'un petit nombre d'individus. Dans cette catégorie entrent notamment : acceptations de dons et legs ; changements de nom ; établissements de sociétés ; autorisations de foires, de marchés, de caisses d'épargne, d'hospices ; prises d'eau, écluses, barrages ; coupes de bois ; aménagements de forêts ; tarifs d'octrois, de chemins de fer ou de canaux ; pensions réglées, nominations aux emplois et dans la Légion d'honneur ; brevets d'invention ; budgets ; crédits ouverts ; statuts de chemins de fer ; syndicats ; prud'hommes ; changements de circonscription de communes ; conventions internationales et administratives ; adjudications ; règlements d'administration publique ; modifications des corps organisés ; convocations électorales ; etc.

Si l'on déduit du Bulletin des lois les sujets dont nous venons d'énumérer les principaux, il n'en restera guère dont les infractions puissent donner lieu à des peines.

Nous avons eu la curiosité de feuilleter page par page le Bulletin des lois de l'année 1869, composé de quatre gros volumes renfermant ensemble, sans compter les

Tables, un total de 4308 pages : nous en avons trouvé 4288 occupées par les matières ci-dessus indiquées, et nous posons en fait que s'il existait dans le programme de l'instruction publique un enseignement élémentaire sur les lois qu'un citoyen doit connaître pour éviter les infractions punissables, les 4308 pages du Bulletin de l'année 1869 n'en modifieraient pas vingt lignes.

CHAUSSE-PIED ALLEMAND EN FER GRAVÉ.

Au seizième siècle, on se servait, pour faciliter l'entrée du pied dans la chaussure, de longues cornes d'animaux, dont quelques-unes, ciselées et gravées avec soin, représentaient des sujets allégoriques quelquefois accompagnés de devises.

On fabriquait également des chausse-pied en métal, et



Collection de M. A. Jubinal. — Chausse-pied allemand du seizième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

celui en fer gravé que représente notre dessin, outre son mérite artistique, est remarquable par sa disposition ingénieuse ; il est, en effet, terminé à sa partie supérieure par une sorte de pince à longue tige qui sert à tirer soit les contre-forts du talon, soit les côtés latéraux de la chaussure. La gravure, très-soignée, représente un compagnon cordonnier chargé de son ballot et faisant son « tour d'Allemagne. » Quelques-uns de ces petits instruments étaient couverts d'inscriptions en vieil allemand, quelquefois ingénieuses.

On ne saurait dire à quelle époque remonte l'usage du chausse-pied ; il était connu des Romains, et on en a trouvé dans plusieurs endroits, à Nîmes notamment, des spécimens en bronze, pareils de forme à ceux qu'on emploie de nos jours.

J.-N. LAUGIER, GRAVEUR.



Laugier, graveur en taille-douce, d'après le portrait peint par son neveu. — Dessin de Gilbert.

Jean-Nicolas Laugier, graveur en taille-douce, était né à Toulon (Var), le 22 juillet 1785. Il est mort en février 1875, à Argenteuil.

Son père, maître-chef à l'atelier de serrurerie de l'Arsenal de la marine, avait été son premier maître de dessin. Il fut ensuite confié à M. Favel, professeur de dessin des élèves de la marine, sous la direction duquel il ne tarda pas à faire des progrès très-rapides : aussi, quand l'heure arriva de choisir une carrière, se hâta-t-il de déclarer à sa famille qu'il se sentait plus apte à dessiner une académie qu'à forger les arabesques des balcons de vaisseaux.

A son tour, il put avoir quelques élèves qui lui permirent d'apporter sa part d'argent au foyer paternel.

Il y avait alors dans les ateliers de la marine un homme auquel il n'a manqué qu'un théâtre plus élevé pour devenir un sculpteur célèbre, Louis Hubac ⁽¹⁾ ; celui-ci, em-

ployé à l'atelier de sculpture de l'Arsenal, étudiait avec passion le génie de Puget dans ce qui restait encore à Toulon des œuvres de ce grand homme. Hubac et Laugier, ardents tous deux et passionnés pour les arts, se lièrent d'une amitié étroite. Vivant côte à côte, en parfaite communion d'idées, ayant mêmes pensées et mêmes espérances, ils formèrent le projet d'aller ensemble à Paris. Pour Hubac, le projet ne présentait pas de sérieuses difficultés : il venait d'hériter d'un modeste patrimoine qui lui permettait de vivre quelques années sans être forcé de demander des ressources à son travail ; pour Laugier, les difficultés étaient plus grandes ; sa famille était pauvre. Il ouvrit un atelier de dessin, et, après s'être imposé mille privations, il put un jour accourir vers son ami et lui dire que rien ne s'opposait plus à leur départ.

On était en janvier 1805. Il fut décidé qu'on se met-

(1) Voy., sur L. Hubac, t. XXXVI, 1868, p. 161.

TOME XLIV. — JUIN 1876.

trait en route aux premiers rayons de soleil du printemps, et que l'on ferait le voyage à pied.

Les deux amis s'arrêtèrent à Lyon, où Laugier était attendu par un de ses frères, caissier dans la maison de commerce de M. Guillaud, grand amateur des beaux-arts. Celui-ci leur procura des lettres de recommandation pour le sculpteur Pajou et le peintre Girodet. Bientôt après ils étaient à Paris, après un voyage dont le seul incident remarquable fut la rencontre, à peu de distance de Lyon, de Bonaparte, qui se rendait à Milan pour recevoir la couronne de fer des rois d'Italie.

Pendant près de deux années, Laugier, fort bien accueilli par Girodet, fit, sous sa direction, de très-rapides progrès en peinture. Son esprit s'ouvrait aux grandes conceptions ; il avait vingt ans à peine ; son maître l'encourageait ; mais Hubac voulait retourner à Toulon. Il croyait avoir un sujet de plainte contre Pajou, son maître, et, loin de la mer et du ciel bleu de la Provence, il était pris du mal du pays. La somme modeste qui devait défrayer le séjour à Paris des deux jeunes gens tirait à sa fin. Une lettre que Laugier reçut de sa famille le décida au retour ; elle l'avertissait qu'il devait revenir pour tirer à la conscription.

Il revint avec son ami à Toulon vers la fin de l'année 1806, désespérant de revoir jamais Paris. Dès son arrivée, il rouvrit son atelier ; mais le découragement le prit, et peut-être allait-il abandonner ses crayons et ses pinceaux, et donner, en prenant un fusil et en se faisant soldat, un démenti au hasard qui l'avait exempté de la conscription, quand il reçut un secours inespéré. Une lettre, qui lui était adressée par des amis d'enfance de sa mère, l'engageait à revenir à Paris auprès d'eux, lui offrant une hospitalité bienveillante qui lui permettrait de ménager ses ressources et de continuer ses études.

Il rentra à l'atelier de Girodet, et bientôt il obtint au concours de l'école une médaille. Malgré ses succès d'atelier, il ne pouvait se dissimuler que, pour vivre du produit de ses pinceaux, il lui eût fallu bien du temps encore, et il avait résolu de ne pas rester l'obligé de ses amis. Il déclara que sous peu sa main fournirait à ses besoins, et qu'il allait faire de la gravure. Mais comme il n'eût pu payer les leçons d'un graveur, il résolut d'apprendre sans maître. Ce fut en se faisant transmettre, le soir, les leçons données à d'autres qu'il s'initia à l'art dans lequel il devait plus tard rencontrer le succès.

Soutenu par ses premières études de peinture, et se fortifiant sans cesse par l'observation attentive des œuvres des grands graveurs du dix-septième siècle, et surtout d'Edelink, le modèle et le désespoir de tous ceux qui ont tenu un burin, il fit des progrès assez rapides pour arriver en peu de temps à graver quelques planches pour diverses publications, le *Musée Filhol*, le *Musée Robillard* ; à sa grande joie, il pouvait vivre du produit de son travail. Mais que d'efforts il avait à faire encore ! quelle dépense de volonté et d'intelligence avant de devenir maître dans l'art où il débutait !

Si Laugier était entré dans un atelier de graveur, il aurait appris en vingt mois ce qui lui a coûté vingt années d'études ; il aurait été soutenu et comme porté par une école, avantage qui lui a toujours manqué. Il est vrai que le jour où les amateurs se disputèrent le *Zéphir*, les *Pestiférés de Jaffa*, la *Belle Jardinière*, il n'aurait pas senti l'immense joie qui doit s'emparer de l'artiste arrivé à sa réputation, qui peut se dire : Ce que je sais, ce que je suis, je ne le dois qu'à moi, à mon labeur, à l'étude des grands modèles ! Je ne reconnais pour maîtres que ceux qui m'ont précédé d'un siècle !

N'ayant pas eu de maître, il ne fut pas non plus à ses

débuts enchaîné par la tradition d'une école. Libre dans le choix de ses modèles, il dut chercher parmi les maîtres qui l'avaient précédé celui dont la manière répondait le mieux à ses aspirations. De bonne heure, il fut séduit par les beautés qui caractérisent le talent d'Edelink, et il étudia ce grand artiste avec la passion d'un disciple convaincu.

Aujourd'hui, l'école française de gravure semble avoir une tendance à frapper les yeux moins par la science que par les facilités d'exécution et par ce qu'on pourrait appeler les désinvolures du burin ; Laugier échappe entièrement à cette critique. Chez lui, l'habileté de l'exécution est une qualité qui ne brille qu'au second rang ; la science, le caractère, occupent le premier. Jamais dans ses œuvres il n'a sacrifié l'étude à la dextérité, la science à la facilité, le beau au joli. Dessin correct et délicat, aspect lumineux, harmonie de l'ensemble, il a réuni toutes les qualités de l'art le plus élevé dans ses ouvrages. Nous mentionnerons seulement les principaux.

Peu de graveurs en taille-douce ont produit plus que Laugier ; son œuvre dépasse quarante planches. Si quelques-unes ont valu à leur auteur des honneurs officiels, on peut dire que les artistes, les hommes de goût, en ont proclamé un plus grand nombre comme des productions hors ligne. La croix de chevalier de la Légion d'honneur, accordée à l'artiste en janvier 1835, ne fut que la tardive récompense de celui qui avait gravé le *Napoléon* de David, *Sainte Anne*, la *Vierge et l'enfant Dieu* de Léonard de Vinci, le *Zéphir* de Prudhon, *Léonidas aux Thermopyles* de David, et les *Pestiférés de Jaffa* de Gros.

Exposée au Salon de 1816, la gravure de *Héro et Léandre*, d'après Delorme, valut à l'auteur une médaille de deuxième classe. Quelques années après, en 1819, il grava la *Mort de Léandre*, d'après le même peintre.

Le beau portrait de Chateaubriand, qu'il grava d'après Girodet, vers la même époque, est le premier où il ait déployé les qualités de l'observateur qui s'attache à montrer la pensée dominante de l'homme dont il retrace les traits autant que la forme matérielle ; ces qualités se retrouvent dans le portrait de *Mme de Staël*, d'après Gérard, gravé en 1818, dans celui de la *duchesse d'Orléans*, qui est de 1824, d'après le même peintre, et dans le *Napoléon dans son cabinet de travail*, d'après David, achevé seulement en 1845, et qui est son chef-d'œuvre.

La Société des amis des arts, dont la fondation remonte aux premières années du règne de Louis XVI, mais dont l'action avait été suspendue par la révolution, fut reconstituée en 1817. Pour son inauguration, Laugier fut chargé de graver le tableau de *Daphnis et Chloé*, d'après Hersent. On ne lui accorda que quatre-vingt-dix jours pour exécuter la planche, qui se ressent de cette précipitation. Mais il fit pour la même société, en 1819, la gravure de la *Sapho* de Gros, en 1820, le *Zéphir*, d'après Prudhon, et en 1831, *Sainte Anne*, la *Vierge et l'enfant Dieu*, d'après Léonard de Vinci.

Ces gravures, dont les épreuves, surtout celles des deux dernières, sont remarquables à tous les points de vue et ont été tirées à un nombre d'exemplaires assez restreint, sont aujourd'hui fort recherchées des amateurs. Le *Zéphir* est, à notre avis, une des œuvres les plus distinguées de l'auteur, et un des plus beaux spécimens de la gravure française au dix-neuvième siècle.

En 1824, Laugier avait gravé, d'après Girodet, *Pygmalion*. Un grand succès accueillit cette œuvre à son apparition. En 1826 parut *Léonidas aux Thermopyles*, d'après David. Mais c'est à l'Exposition de 1831 que Laugier fit paraître celle de ses œuvres qui, sans contredit, jouit de la plus grande popularité, les *Pestiférés de Jaffa*. Elle lui valut une médaille de première classe.

Peu de temps après, Laugier commença une grande planche représentant *Washington*, d'après Coignet. Pour donner plus de valeur artistique et de réalité à son œuvre, il fit le voyage des États-Unis, et fut admis à copier, à l'Athénée de Boston, le portrait du fondateur de la république, peint d'après nature par Stewart. Les épreuves de cette planche sont restées presque toutes aux États-Unis, et par conséquent elle est moins connue en France que toutes les autres œuvres de l'auteur.

Après son retour en France, Laugier grava le *Ruissellement de saint Paul*, d'après Poussin, estampe de grande dimension, d'un style sobre et d'une grande pureté de goût et d'exécution.

Au Salon de 1849, il exposa la *Belle Jardinière*, d'après Raphaël. La planche fut achetée par le ministère de l'intérieur. Cette œuvre est d'une finesse et d'une légèreté de burin remarquables. Nous mentionnerons encore *Sainte Cécile*, d'après Stella, achevée en 1850 ; et la *Vierge au lapin*, du Titien, gravure fort belle encore, quoique lorsqu'elle fut publiée, vers 1859, Laugier fût âgé de soixante-quatorze ans.

SOCIÉTÉ.

Il n'y a de société ⁽¹⁾ que quand les hommes considèrent un grand nombre d'objets sous le même aspect, lorsque, sur un grand nombre de sujets, ils ont les mêmes opinions et les mêmes pensées. DE TOCQUEVILLE.

PROVERBE CHINOIS.

Ne tuez pas les oiseaux du printemps, la famille dans le nid attend la mère.

LE SIGNE DE CAÏN.

NOUVELLE.

I. — DANS UNE VILLE ASSIÉGÉE.

Ceci n'est point une histoire de guerre, mais le simple récit du drame qui se passa dans une famille durant la guerre.

La place assiégée dont il est question ici est une petite ville savamment fortifiée. Sa résistance irritait d'autant plus l'ennemi, que, faisant obstacle à la jonction de ses deux corps d'armée, elle pouvait, par son obstination à ne pas vouloir se rendre, compromettre le succès de la campagne. Cette petite ville, bien protégée par ses solides remparts, était encore mieux défendue par l'infatigable vigilance et l'ardent patriotisme de ses habitants.

A l'époque du siège où s'ouvre ce récit, on touchait aux jours les plus bas de l'année. C'était le soir, par une obscurité profonde et le temps le plus sévère de la rigoureuse saison. Au dehors, la douloureuse impression du vent glacial crispait les visages bleuis, fendillait les mains tuméfiées, et, pour ainsi dire, brûlait les yeux.

Dans la salle basse d'une maisonnette située à proche distance d'une des portes de la ville, un groupe de volontaires, soldats sans uniforme et diversement armés, se tenaient debout devant l'âtre d'une haute cheminée où flambait en pétillant une brassée de bois sec. Ces braves enfants de la petite ville, les uns, fils de bourgeois, étudiants ou artistes ; les autres, compagnons d'atelier, attendaient là, au passage, le moment de se joindre à un détachement de la troupe régulière envoyé en reconnaissance vers l'ennemi.

(1) Ou de nation.

L'habitante du logis, femme de haute taille, au regard vif et pénétrant, à la physionomie singulièrement énergique, robuste encore, malgré son âge, — soixante-dix ans, environ, — s'était hâtée de jeter du bois dans le foyer, et d'introduire chez elle les volontaires, dès qu'elle avait entendu ceux-ci, tout grelottants, piétiner et battre la semelle devant sa porte. Pour complément d'hospitalité, elle ordonna à un jeune gars, son petit-fils, d'aller au cellier tirer une cruchée de cidre tandis qu'elle-même faisait griller les rôties.

Le gars en question, petit être d'une quinzaine d'années, maigrelet et d'aspect malingre, qui, pour l'ordinaire, se tenait obstinément accroupi au coin de la cheminée, quoiqu'on fit pour l'en déloger, éprouva une telle émotion de joie lorsqu'il vit entrer les volontaires, qu'on peut dire qu'elle le transfigura. Il s'empessa de leur céder sa place devant la flambée, et, la cruche en main, il partit pour le cellier avant même que sa grand'mère eût achevé de lui dire :

— Propre à rien, va tirer du cidre.

Ainsi qu'on doit le supposer, « Propre à rien » n'était qu'un nom de fantaisie dont l'avait gratifié son aïeule, laquelle, parfois, lui en donnait de moins affectueux et de moins flatteurs. Il avait été nommé Pierre au baptême, et communément on l'appellait Pierrot.

Bientôt après son retour du cellier, on eut le secret du bon accueil qu'il avait fait aux volontaires.

Le cidre ayant été versé dans un vaste chaudron, chacun fut invité à venir tour à tour y tremper sa rôtie et à y puiser un plein gobelet. Pierrot, qu'on n'avait pas appelé à prendre sa part de la réfection, alla néanmoins couper pour lui-même à la miche une tranche de pain qu'il présenta au feu ; puis il vint hardiment la plonger dans le chaudron.

— Par exemple ! Que je t'y reprenne ! s'écria la vieille femme, appuyant ses paroles d'un geste menaçant. Est-ce que c'est pour ton bec que je t'ai envoyé tirer du cidre ?

— Pour le mien comme pour celui des autres, répliqua effrontément Pierrot.

Et, malgré les efforts de sa grand'mère pour le repousser, il ajouta en maintenant sa tranche de pain dans la chaudronnée de cidre :

— Ceci est le souper des braves qui ne déjeuneront peut-être ni demain, ni jamais, et j'en suis, de ceux-là !

— Allons donc ! Un fainéant de ta sorte ! Est-ce que c'est croyable ? riposta la grand'mère en haussant les épaules et souriant de pitié.

D'un coup de dents, Pierrot engloutit la moitié de sa tartine, vida d'un trait son plein gobelet de cidre afin de faciliter le passage à la copieuse bouchée, après quoi il poursuivit, s'adressant aux volontaires :

— La Marielle, ma grand'mère, qui vient de m'appeler fainéant, dit aussi, à qui veut l'entendre, que je suis un lâche, parce que je n'ai pas l'air de m'apercevoir qu'il y a tous les jours, chez nous, des braves gens qui vont se faire tuer ou blesser pour défendre la ville ; du moins, ceux-là, en partant, ont de quoi répondre à l'ennemi ; mais moi, il m'aurait fallu aller au feu les mains vides. Pas moyen ici de me procurer des armes : j'en ai demandé à la mairie ainsi qu'à la caserne ; on ne me jugeait pas capable d'en faire un bon usage. « Tu en auras, m'a-t-on répondu, quand on ne trouvera plus à les mieux placer. » Comme cette réponse-là ne pouvait pas me satisfaire, je me suis arrangé pour trouver chez les autres ce qu'on me refusait chez nous. Je n'attendais plus qu'une occasion pour prouver qu'il n'y a pas que les grands et les forts qui aient du cœur. L'occasion est trouvée : vous allez en reconnaissance, je pars avec vous ; si j'en reviens, la grand'mère, qui n'a jamais eu pour moi une bonne pa-

role, pourra bien dire encore que je suis un lâche, mais du moins personne ne la croira !

La Marielle, ébahie de surprise, écoutait son petit-fils, qui n'en avait jamais tant dit sans reprendre haleine. Pierrot, se voyant encouragé par les sourires que provoquait son abondance de paroles, réclama avec insistance l'honneur de partager les périls de l'aventureuse sortie.

— Que faut-il, reprit l'enfant, pour que vous consentiez à m'emmener avec vous ? Que j'aie ainsi que vous autres un fusil et des balles ?

— En effet, c'est indispensable pour attaquer et pour se défendre, répliqua l'un des volontaires.

— Des balles ? répéta Pierrot, en voici, je crois, ma suffisance.

Ce disant, il vida les deux poches de sa veste, et l'on vit rouler sur la table une cinquantaine de projectiles.

— Quant au fusil, reprit-il, depuis hier je n'en suis plus en peine.

Tout en parlant, le petit gars alla tirer de dessous la huche au pain un fusil qui reposait là, caché depuis la veille. Ensuite, répondant aux regards qui l'interrogeaient, il continua avec l'expression du contentement de soi-même :

— Pris sur l'ennemi, celui-là, c'est le cas de le dire, car il m'attendait, couché en travers du corps de son propriétaire, qui était tombé dans le bois des Églises, où l'on s'extermine depuis huit jours. C'est là que je vais chaque nuit ramasser des balles au risque d'en recevoir une. Voilà même pourquoi je dors si tard et si fort le matin, que la grand'mère est obligée de me jeter à bas du lit pour me réveiller.

— Satané vaurien ! s'écria la Marielle.

Cette fois, en apostrophant ainsi Pierrot, sa voix n'avait pas l'accent de la menace, et son regard était presque caressant.

Le régiment attendu vint à passer. L'heure avancée et l'inclémence du temps ne lui laissaient pas le loisir de s'arrêter. Les volontaires prirent rapidement congé de leur hôtesse, et ils embottèrent le pas. Au moment de les suivre, Pierrot, le fusil sur l'épaule, se retourna vers sa grand'mère et lui dit :

— Hein, si, dans le temps d'autrefois, celui qu'on appelait votre Benjamin était parti comme je pars aujourd'hui au devant de nos ennemis, vous auriez jeté de beaux cris. Pour avoir appris seulement qu'il s'en était allé à Paris, on dit que vous êtes quasiment tombée morte, et vous ne me dites pas même « Bonne chance ! » à moi que vous ne reverrez peut-être jamais.

La Marielle ne répondit rien, mais comme si elle obéissait à un entraînement irrésistible, elle se pencha vers le brave petit gars, lui prit la tête à deux mains et l'embrassa fièvreusement.

Sous le baiser de sa grand'mère, Pierrot sentit rouler une larme.

Étonné, mais attribuant à la pensée du danger qu'il allait affronter ce témoignage d'affection, le premier qu'il eût reçu de son aïeule, il se crut obligé de la rassurer.

— Soyez tranquille, je reviendrai ! lui cria-t-il gaiement.

Puis, toujours courant, il rejoignit ses camarades au moment où le portier-consigne faisait manœuvrer le pont-levis pour leur livrer passage hors de la ville.

La suite à la prochaine livraison.

QUESTIONS.

Le principal objet de la philosophie (ou science) naturelle est de remonter des effets aux causes jusqu'à ce qu'on arrive à la première cause de toutes, laquelle certainement n'est pas mécanique, et non-seulement d'expli-

quer le mécanisme du monde, mais surtout de résoudre des questions telles que celles-ci :

— D'où vient que la nature ne fait rien en vain, et d'où viennent cet ordre et cette beauté que nous voyons dans l'univers ?

— Comment se fait-il que les corps des animaux soient faits avec tant d'art, et pour quelles fins ont été disposées leurs diverses parties ?

— L'œil a-t-il été formé sans la science de l'optique, et l'oreille sans la connaissance de l'acoustique ?

NEWTON.

BOCCHERINI ET LE PRINCE DES ASTURIES.

On a dit que « l'amour de la musique, surtout de la musique de chambre, rapprochait les rangs, et faisait naître souvent entre les artistes et les princes eux-mêmes une aimable familiarité. » Il n'est pas toujours bon cependant de se fier à cet adage.

Au siècle dernier, un savant compositeur de musique de chambre, et en même temps violoncelliste très-distingué, Boccherini, avait été reçu à la cour de Madrid. Il y fut chargé de diriger la musique du prince des Asturies, qui plus tard devint roi sous le nom de Charles IV. Le prince avait la prétention d'être un virtuose. Un jour, il tenait la partie de premier violon dans un nouveau quintette de Boccherini : il avait à jouer une phrase où les notes *ut si, ut si*, étaient assez longtemps répétées ; il perdit patience, et, sans avoir égard aux effets introduits par l'entrée des autres instruments, il s'emporta contre le maître et le traita de « misérable écolier. » Boccherini osa insinuer que, pour porter de pareils jugements, il fallait au moins être musicien. Pour le coup, le prince menaça de le faire jeter par la fenêtre.

On ne parle plus guère de Boccherini. Il a été fort applaudi de son temps. Un premier violon de l'Opéra l'admirait jusqu'à dire : — « Si Dieu voulait parler aux hommes, il se servirait de la musique d'Haydn ; et s'il voulait entendre de la musique, il se ferait jouer celle de Boccherini. »

Le célèbre Baillot a écrit ⁽¹⁾ : — « Rien ne surpasse le charme du violoncelle dans la musique de Boccherini : s'il le fait chanter seul, c'est avec une sensibilité si profonde, qu'on oublie l'art et que, pénétré d'un sentiment religieux, on s'imagine entendre une voix céleste qui cherche à consoler. S'il fait parler à la fois les cinq instruments, c'est avec une harmonie pleine et auguste qui invite au recueillement, qui jette l'imagination dans une douce rêverie, ou qui la fixe sur des tableaux enchanteurs ; c'est la grâce de l'Albane... »

Boccherini était né à Lucques, le 14 janvier 1740 : il est mort à Madrid en 1805. ⁽²⁾

VESTIBULE D'UN CHATEAU EN 1620.

Le tableau d'après lequel a été exécutée la gravure que nous publions appartient au Musée du Louvre. Il est porté aux inventaires sous la rubrique « Ancienne collection », c'est-à-dire qu'il existait dans les collections dès avant la révolution française, mais que, n'étant pas compris dans les inventaires dressés précédemment, sa provenance est restée inconnue.

Il représente une sorte de vestibule ou de salle des gardes d'un château, que l'on peut, à en juger par les proportions et la décoration de cette première pièce, appeler royal ou princier. Quel est ce château ? C'est ce que nous

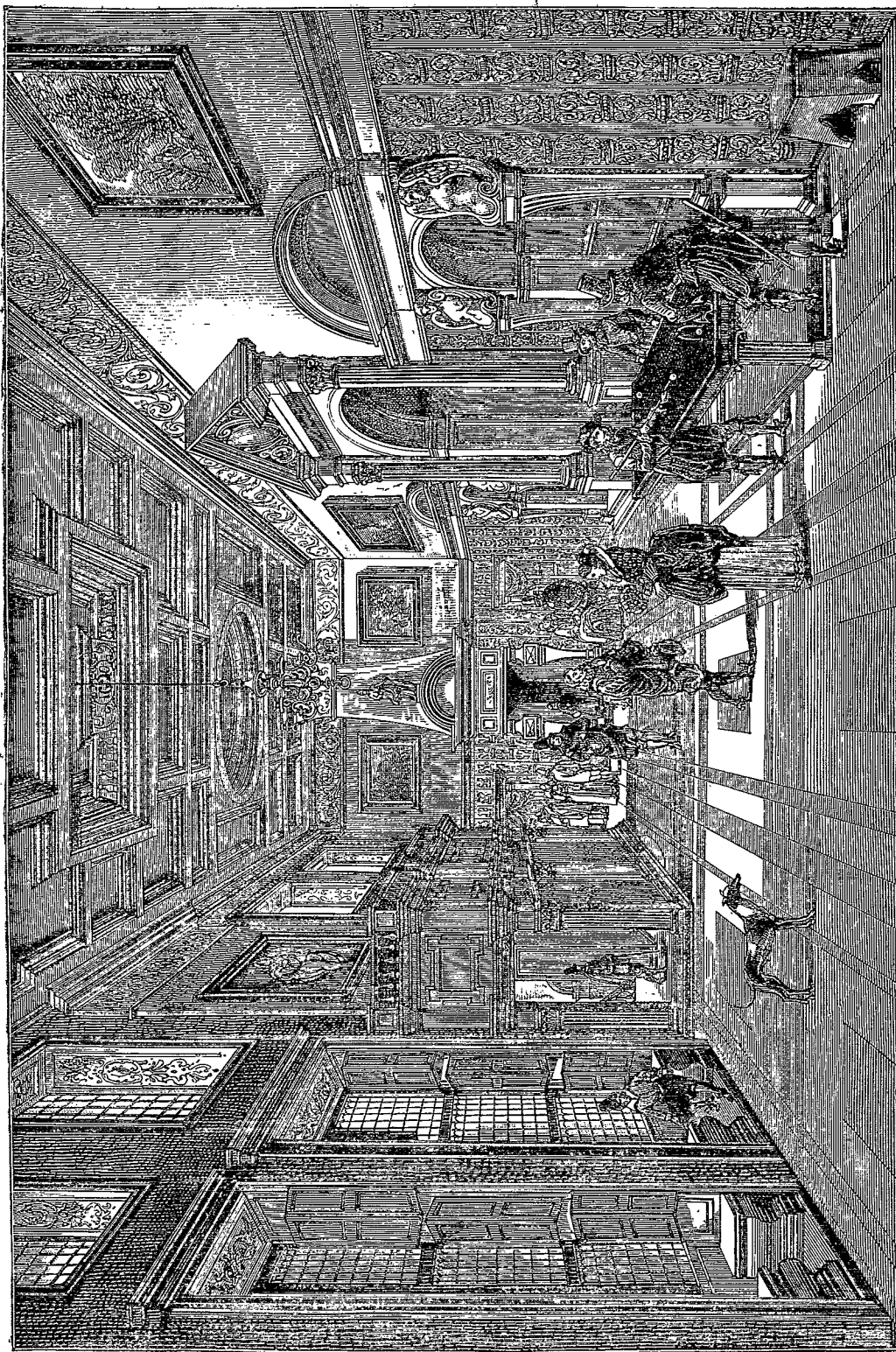
⁽¹⁾ *Méthode de violoncelle du Conservatoire.*

⁽²⁾ Voy. *la Poésie de la musique*, par A. Meugy.

ignorons encore, et ce que n'ont pu nous dire plusieurs personnes qui ont examiné attentivement le tableau. Peut-être n'existe-t-il plus ; ou bien, situé dans un pays étranger, est-il peu connu dans le nôtre. C'est donc une question que nous posons à nos lecteurs, et qui s'adresse particulièrement à ceux de Belgique et de Hollande ; car la

peinture indique la main d'un artiste de ce pays ; elle est assez transparente et colorée, et la touche, sans être d'un maître très-habile, ne manque pas de sûreté ni d'esprit.

De ce que le tableau est d'un peintre flamand ou hollandais, il ne s'ensuit pas nécessairement que le sujet ait été pris en Hollande ou en Flandre. Peut-on tirer quelque in-



Musée du Louvre ; Peinture. — Vestibule d'un château du dix-septième siècle. — Dessin de Sellier.

dice de l'architecture et de la décoration de la salle ? Les hautes fenêtres sont doublées de volets divisés en compartiments indépendants, aux embrasures garnies de bancs ; une double porte, en mettant la salle en communication avec le perron, empêche, au besoin, l'introduction trop

rapide de l'air extérieur ; des cadres suspendus à la muraille qui fait face au jour renferment des paysages qui semblent être dans le goût qui était celui de la Flandre à l'époque où fut exécuté ce tableau.

La date 1620 se lit dans un des caissons du plafond.

C'est d'ailleurs celle qu'indiquent les costumes : peut-être y notera-t-on quelques détails qui permettront de deviner l'endroit où ils pouvaient être portés à cette date. Par exemple, le feutre à larges bords de l'un des personnages s'y rapporte mieux que les chapeaux de haute forme de ceux qui l'entourent. Ceux-ci paraissent avoir conservé une mode qui n'était pas celle de notre pays en 1620.

Une des particularités les plus remarquables à signaler est le billard qui sert d'amusement à quelques-uns de ceux qui attendent dans cette salle. C'est certainement un des plus anciens exemples que l'on puisse montrer de ce jeu, bien qu'il ait existé dès le seizième siècle, comme on l'a déjà prouvé ici même ⁽¹⁾, par une lettre de Claude de France, duchesse de Lorraine, de l'année 1571.

RÈGLES

POUR LA DESCRIPTION DES OBJETS D'ART CONTENUS DANS UNE ÉGLISE.

Les églises sont encore aujourd'hui, malgré la fondation de beaucoup de musées, les édifices qui contiennent le plus grand nombre d'objets d'art de toutes sortes : sculptures, tableaux, vitraux, orfèvrerie, ivoires sculptés, tapisseries, broderies, dentelles, etc. Il importe pour l'instruction de ceux qu'intéressent les arts que ces richesses soient connues. En ce moment, une commission instituée pour préparer un inventaire des richesses d'art de la France donne des conseils à toutes les personnes qui peuvent l'aider dans sa tâche : or, dans une de ses circulaires, nous remarquons le passage suivant, qu'il ne nous paraît pas inutile de reproduire.

Pour être intelligibles, les descriptions doivent être faites sur un seul plan et de façon à concorder entre elles. Rien n'est plus rare dans les descriptions d'église ; à force d'y revenir sur ses pas, on y arrive facilement au désordre et à une confusion assez grande pour qu'au delà de la moitié le lecteur ait grand-peine à savoir où il en est exactement. C'est ce qui se produit même quand on s'astreint à faire le tour de l'église, la seconde partie se trouvant ainsi absolument à l'inverse de la première.

Que doit-on appeler la gauche ou la droite dans une église ? Au point de vue liturgique, il n'y a pas de doute. La droite et la gauche sont celles de l'officiant qui donne la bénédiction ; par conséquent, dans une église orientée, la droite liturgique est le côté nord ou de l'Évangile, la gauche le côté sud ou de l'Épître.

C'est exactement la même chose qu'en blason, où le côté dextre est la droite de celui qui porterait l'écu et la gauche de celui qui le regarde ; le côté sénestre, la gauche de celui qui porterait l'écu et la droite de celui qui le regarde.

Mais cette habitude, pour les églises, n'est nullement passée dans le public, qui se sert plus facilement de l'indication de sa propre droite et de sa propre gauche. C'est de cette façon qu'est faite la grande majorité des descriptions ; il a donc paru utile de s'y tenir pour ne pas choquer une habitude presque constante.

Dans les églises orientées, l'ouest correspond à la façade, l'est au chevet, le nord et le sud aux deux côtés ; mais comme beaucoup d'églises ne sont pas orientées, tout en indiquant si une église l'est bien ou mal, l'orientation ne peut pas être prise pour base de description. D'un autre côté, si les fonts sont habituellement au nord dans une église orientée et la chapelle des morts habituellement au sud, il y a aussi trop d'exceptions pour qu'on puisse trouver là un point de départ.

Il faut donc se tenir à la droite et à la gauche du visi-

⁽¹⁾ Voy. t. XXXIII, 1865, p. 356.

teur, en admettant, indépendamment des hasards de l'entrée, qu'il parte toujours du pied de la nef ; pour les chapelles, il va de soi que leur droite et leur gauche sont celles de celui qui les regarde de face.

Ce point de départ admis, voici l'ordre dans lequel il faudra noter les œuvres d'art que peuvent présenter les diverses parties d'une église.

Extérieur. — Grande façade. Portail. Tours. Le porche extérieur, s'il y en a un. Côté gauche de la nef. Côté droit de la nef. Portails du transept gauche et du transept droit. Tour centrale. Côtés du chœur. Chevet de l'église.

Intérieur. — On le divisera en ses trois parties constitutives : nef, transepts et chœur. Après avoir indiqué en quelques mots la forme et la distribution de l'église, commencer la nef par le mur intérieur de la façade, la tribune et les orgues. Décrire ici le porche intérieur, s'il y en a un.

I. *Nef.* — *Nef centrale* à partir du pied de la nef.

Les autels, statues ou tombeaux du côté gauche (celui du banc d'œuvre), puis du côté droit (celui de la chaire). On y comprendra ce qui, sur les piliers, se trouve dans les entre-colonnements et contribue à la décoration de la nef.

Les peintures supérieures.

Bas côtés de la nef. — Bas côté de gauche. Les œuvres contenues dans les allées du bas côté. Ensuite les chapelles, en commençant par le pied de la nef ; donner leur vocable, si elles en ont un, mais dans tous les cas les numéroter de 1 à ..., et indiquer leur relation avec le chiffre de l'intercolonnement des piliers de la nef centrale, quand la suite des chapelles n'est pas complète. — Bas côté de droite ; les allées du bas côté de droite ; les chapelles, numérotées de même de 1 à ... ; commencer la description des chapelles par le côté de l'autel ; y comprendre les vitraux, qui se rapportent le plus souvent au patron.

II. *Transepts.* — Celui de gauche ou du nord. Celui de droite ou du sud. Pour chacun, commencer par le côté de la nef ; y comprendre les chapelles qui s'ouvrent dans le transept sans communiquer avec le chœur ou avec ses bas côtés.

La lanterne ou la coupole centrale.

III. *Chœur.* — Sa fermeture entre les piliers de l'arc triomphal.

Grilles ; ambons (d'abord celui de gauche ou de l'Évangile, puis celui de droite ou de l'Épître) ; jubé avec ses autels.

Commencer la description du chœur lui-même par le maître-autel, qu'il soit au pied du chœur, à son chevet, ou qu'il soit avancé jusque dans le transept ou même dans les dernières arcades de la nef. En indiquer toujours l'exacte plantation.

Les stalles ; le fond du chœur.

Sculptures ou peintures du tour extérieur du chœur. Celles de gauche, puis celles de droite, en partant du transept. Si les sujets forment une suite, la décrire dans l'ordre des sujets.

Bas côtés du chœur. — L'allée de celui de gauche ; les chapelles de gauche, numérotées de 1 à ..., en partant du transept. L'allée du bas côté de droite ; les chapelles numérotées de 1 à ..., toujours en partant du transept.

Terminer la description des chapelles du chœur par la chapelle centrale du chevet.

Les vitraux de la galerie et ceux des ouvertures supérieures de l'église devront être décrits en un chapitre à part et après les chapelles du chœur. D'abord la rose du portail, les vitraux de la nef à gauche, puis à droite, les roses des transepts, les vitraux de ceux-ci dans l'ordre des parties basses, puis ceux du chœur, toujours par la gauche d'abord, ensuite par la droite, et enfin le vitrail du centre du chevet. Numéroter les vitraux en indiquant leurs re-

lations avec les entre-colonnements des arcades inférieures. S'il y a une suite chronologique dans l'ordre des sujets, suivre l'ordre qu'elle donne en indiquant soigneusement les relations de place avec les parties inférieures.

S'il y a une église souterraine ou une crypte, en faire la description séparément après celle de l'intérieur, et relativement dans le même ordre, en allant du pied au chevet.

Dans les églises à deux nefs, commencer par la nef où se trouve le maître-autel.

Dans les églises circulaires ou à pans coupés, décrire d'abord la partie centrale, et ensuite le bas côté, en partant de la gauche de l'entrée et en y revenant par la droite; mais s'il y a une ou plusieurs chapelles absidales, diviser le bas côté en bas côté gauche et en bas côté droit, avant d'en venir à ces chapelles.

Quant à la sacristie, en indiquer la place à l'endroit où l'on y accède, mais si elle est importante et surtout si elle contient un trésor, réserver les détails relatifs à la sacristie pour ne les décrire qu'après avoir entièrement épuisé la description de l'église, dont elle romprait autrement la suite et l'ordonnance.

A plus forte raison, mettre à la fin les ouvrages d'art conservés dans les bâtiments extérieurs qui ne font pas partie intégrante de l'église (chapelles, évéchés, salles de chapitre, cloîtres, charniers, etc.). Les décrire en commençant par ceux de gauche à partir de la grande façade.

TROIS SORTES DE BIENS.

Les anciens rangeaient les biens en trois classes : les biens extérieurs, les biens corporels, les biens de l'âme; et ils considéraient les biens de l'âme comme supérieurs à ceux du corps, et ceux-ci comme supérieurs aux biens extérieurs (richesses, honneurs, etc.).

LA SANTÉ.

La santé dépend plus des précautions que des remèdes.

BOSSUET.

LE DÉCOUPAGE ET LA MARQUETERIE.

Le découpage est un passe-temps attrayant, peu coûteux, au moyen duquel chacun peut arriver très-facilement à confectionner une foule de petits objets utiles que l'on ne pourrait se procurer autrement qu'avec de grandes dépenses.

En veut-on tout d'abord la démonstration?

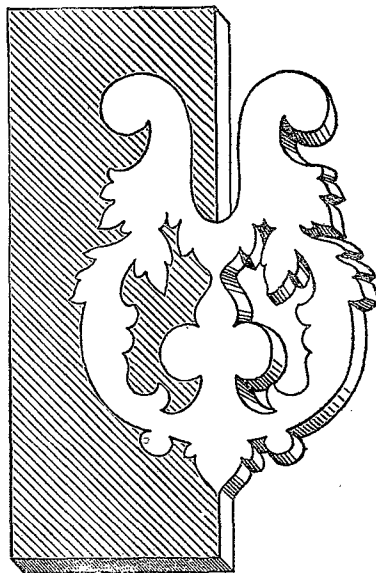
Pour une étagère, que l'on ne pourrait acquérir à moins de 15 ou 20 francs, il suffit d'une planchette de bois de 3 francs; plus, quelques outils peu coûteux et menues fournitures, scie, vis, vernis, évalués au plus à 1 franc; total : 4 francs.

Pour la marqueterie, l'avantage est encore plus sensible.

Découpage du bois ⁽¹⁾. — On appelle *découper*, enlever dans une plaque de bois ou de métal, au moyen d'une scie très-fine, en suivant des contours indiqués, toutes les parties étrangères au dessin que l'on veut représenter, de manière qu'il ne reste que le corps de ce dessin.

Choix du bois. — On doit choisir de préférence les bois gras et à veine serrée, tels que le noyer, l'acajou, le marronnier, l'érable, le palissandre, etc., et éviter avec soin le sapin, le peuplier, le hêtre, le chêne, etc... Ce dernier bois, employé en planchettes minces, est très-cas-

sant, surtout lorsque le dessin est un peu délicat; si l'on tient à la couleur du chêne, il est très-facile d'exécuter le découpage sur du noyer clair et sans nœud ou veine noire, ou même sur de l'érable, et de lui donner ensuite une teinte de vieux chêne au moyen de la teinture de brou de noix.



L'épaisseur du bois à employer varie selon les objets que l'on veut exécuter; en général, il faut éviter pour les plus légers, tels que corbeilles ou cadres, d'employer du bois d'une trop forte épaisseur. Par exemple : pour étagère, du bois de 8 à 10 millimètres; pour de grands cadres ou corbeilles, 3 à 4 millimètres; pour petits cadres, 2 millimètres.

Il est très-nécessaire, avant de découper, de bien unir la planchette de bois soit avec un râcloir en acier bien affûté, soit avec une râpe à bois, et, pour terminer, avec le papier de verre. Si l'on découpe avant de faire cette opération, on s'exposerait à briser le bois; le travail est plus difficile et vaut moins.

Dessin. — Lorsque le bois est bien préparé, il s'agit d'y tracer le dessin que l'on veut découper; mais il faut, autant que possible, débiter ses pièces et les ajuster d'avance; c'est le seul moyen d'avoir des objets bien montés. Le montage joue un très-grand rôle dans tous ces petits meubles : on s'aperçoit moins d'un défaut de découpage que d'un joint mal fait.

Toutefois, cette marche n'est pas indispensable; mais on verra plus loin qu'elle a encore d'autres avantages.

Que les pièces soient préparées ou non, si on découpe du bois blanc ou même du noyer clair, on peut se dispenser de coller le dessin sur le bois; il faut alors décalquer au moyen d'une feuille de papier sur laquelle on a étendu du noir de fumée avec un chiffon, et de temps en temps quelques gouttes d'huile d'olive; placer ensuite cette feuille sur le bois, poser le dessin dessus, puis, au moyen d'une pointe en os ou d'un crayon dur, suivre tous les contours.

Si on découpe du bois foncé, il faut coller le dessin, soit avec de l'amidon, soit (ce qui est encore mieux) avec de la gomme arabique dissoute et très-claire.

Très-souvent on n'attache pas assez d'importance à cette opération du collage du dessin, et il en résulte, au moment du montage, des impossibilités qui font accuser les dessinateurs de manquer d'exactitude; mais que l'on réfléchisse bien que sous l'action de l'humidité le papier se distend, devient mou, et se laisse tirailler, soit en hauteur, soit en largeur, si on n'y met pas beaucoup de précaution.

⁽¹⁾ Pour plus de détail, voir la brochure intitulée : *L'Art de découper le bois*, comprenant la marqueterie et la sculpture. Paris, chez V^e A. Morel et C^{ie}.

Un excellent moyen pour parer à ces inconvénients consiste à placer le dessin à l'envers sur une table bien unie, à l'encoller aussi rapidement que possible sans le remuer, puis à y appliquer la planchette de bois, sur laquelle on appuie un peu fortement pour faire adhérer le dessin. Il faut ensuite retourner la planchette, vérifier si tout est bien en place, étendre sur le dessin une feuille de fort papier, et unir, en passant fortement les doigts ou la paume de la main.

Lorsque le dessin est collé, il faut avoir soin de mettre les planchettes en presse, sinon le bois se voile. —

Objets vernis. — Lorsque l'objet que l'on exécute doit être verni au tampon, il est plus facile de faire cette opération avant de découper, et on prévient ainsi des accidents souvent inévitables, et surtout les bavures de vernis qui se produisent lorsqu'on passe le tampon sur le découpage.

Si le bois est verni des deux côtés, on fixe avec des pointes à placage, d'un côté, une feuille de placage clair sur lequel on décalque ou on colle le dessin, et en dessous, une autre feuille de placage qui empêche le vernis de se rayer.

Lorsque le découpage est terminé, on peut donner un nouveau coup léger de tampon, au besoin même frotter seulement avec de l'alcool pour nettoyer et éclaircir.

Pour la manière de vernir au tampon, les amateurs feront bien de consulter, ou mieux encore, de voir travailler un menuisier ébéniste. Ici, comme en beaucoup de choses, l'exemple de la pratique enseigne mieux que la théorie.

Découpage au bocfil. — Avant de découper, il faut, au moyen d'un foret que l'on appelle *drille*, percer, dans toutes les parties du dessin qui doivent être enlevées, de petits trous dans lesquels on introduit la scie. Ces trous doivent être faits à proximité d'un angle ou d'une pointe, et jamais au milieu d'une grande ligne; le raccord exact étant trop difficile, il y aurait inévitablement un cran au point de départ.

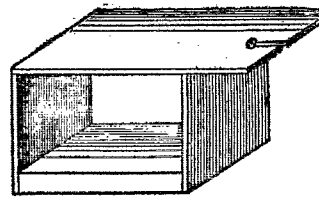
Pour découper, on emploie de petites lames de scie n'ayant guère plus de grosseur qu'un fil; de pareilles scies n'étaient autrefois employées que dans l'horlogerie. Elles ont de 0^m.12 à 0^m.16 de longueur, coûtent de 30 à 40 centimes la douzaine et même moins; mais que les amateurs ne se laissent pas tenter par le bon marché; ils auraient de mauvais outils, avec lesquels ils feraient de mauvaise besogne.

Il y a quelques années, on ne se servait que du *bocfil* ou porte-scie à main; mais la mécanique n'a pas tardé à intervenir, et aujourd'hui on ne voit plus guère que des

mordache ou pince à vis où se fixe la scie; à la partie inférieure se trouve un manche dans lequel entre à vis la tige de la mordache inférieure, ce qui permet de la monter ou descendre à volonté.

La tension de la scie se fait en appuyant le manche contre l'estomac et la mordache supérieure contre la table; on la fixe en serrant les clefs soit avec les doigts, soit plutôt avec une pince d'horloger dite pince plate.

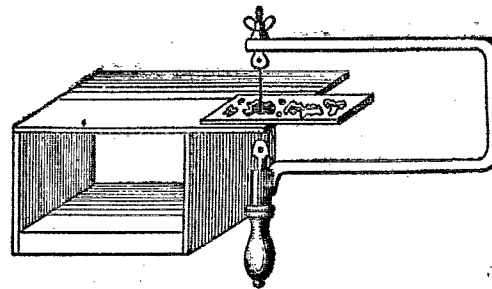
Pour découper avec le bocfil, on construit un petit banc au moyen de quatre planchettes de sapin, et qui peut à volonté se poser sur une table; il est bon de le consolider, soit avec une presse de menuisier, soit avec des poids placés en dessous.



Petit banc auquel s'applique le bocfil.

La planchette supérieure est en saillie d'environ 0^m.10, et échancrée au milieu sur 0^m.05 de long, de manière que l'objet que l'on découpe soit soutenu.

On introduit la scie dans le trou à découper, on la tend, et, le bocfil étant placé comme il est figuré ci-dessous, on commence l'opération en le faisant fonctionner avec la main droite toujours dans la même position; en le tenant bien perpendiculairement et légèrement appuyé contre l'épaule droite; ce n'est pas le bocfil qui fait tourner la scie, c'est le bois qui est manœuvré par la main gauche, de manière que la scie suive tous les contours.

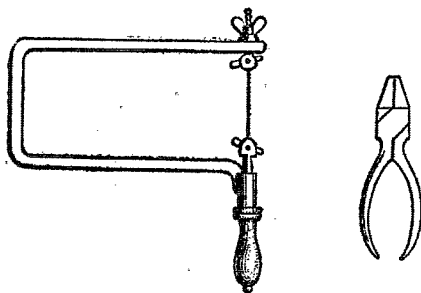


Manœuvre du bocfil.

Il faut avoir soin de commencer par découper les plus petits trous, surtout lorsqu'ils se trouvent à côté d'un trou beaucoup plus grand. Du reste, avant de découper, il est bon d'étudier un peu le dessin de l'objet, et de voir par où l'on doit commencer; en général, il faut, autant que possible, suivre une marche qui ne laisse pas de trous en arrière.

Le bocfil a plusieurs inconvénients: d'abord, il est fatigant pour la main lorsque l'on découpe du bois de plus de 4 à 5 millimètres; d'un autre côté, il faut une assez longue habitude pour scier bien d'aplomb, sinon, lorsque l'on découpe plusieurs pièces à la fois, celle qui se trouve dessous peut être complètement perdue; et s'il s'agit de marqueterie, le montage devient impossible, comme on l'expliquera plus loin.

La suite à une prochaine livraison.



Bocfil.

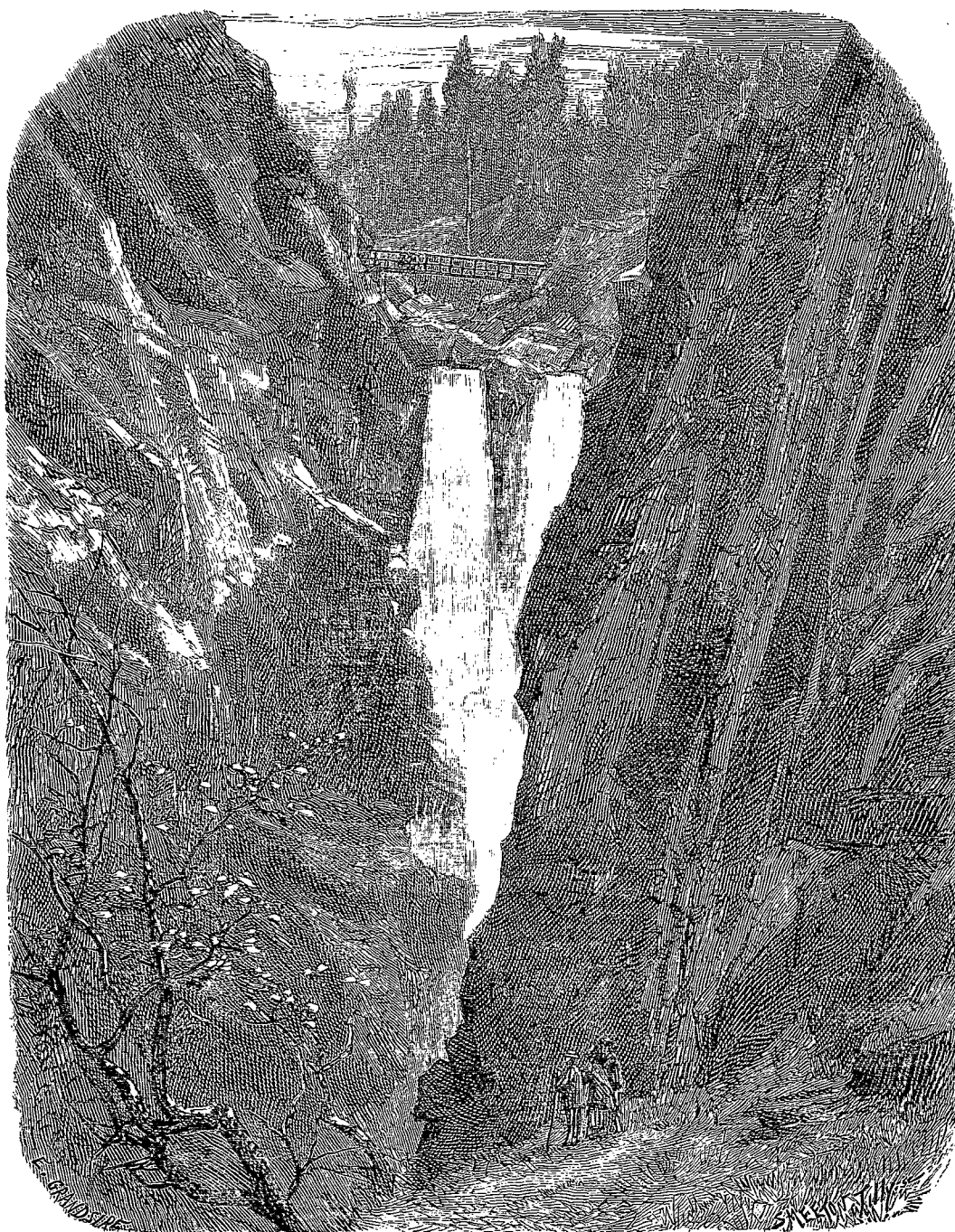
Pince plate.

machines avec lesquelles le travail est plus facile et plus net.

Voici toutefois, en deux mots, ce qu'est le bocfil:

Cet outil se compose d'une lame de fer formant les trois côtés d'un rectangle et munie à ses deux extrémités d'une

LA PERLE DE L'OBERLAND.



Chute de l'Aar, à la Handeck (Suisse). — Dessin de Grandsire.

Nous sommes au cœur de la Suisse, dans l'Oberland bernois, — le pays montagneux de Berne, — et à peu près à égale distance du Schreckhorn à l'ouest, et du Saint-Gothard à l'est.

Cette double nappée d'eau qu'on voit se précipiter d'une hauteur de 225 pieds dans le profond ravin qu'elle s'est creusé, c'est l'Aar. Celui-ci est grossi au milieu de sa chute par la soudaine affluence du flot torrentueux qui s'échappe, blanc comme neige, du glacier d'Auerlenbach.

L'Aar, ruisseau à sa source, est déjà rivière navigable en sortant des lacs de Brienz et de Thun, qu'il traverse; puis il prend presque les proportions d'un fleuve en se dirigeant vers le Rhin, où il verse, comme tribut, les trois

quarts des eaux qui arrosent le sol de la confédération helvétique.

Le touriste qui se sent attiré par l'imposant aspect des beautés de la nature sauvage, a dû ou devra noter sur son memento : « Une visite à la chute de l'Aar. » Il ne saurait trouver ailleurs un spectacle plus grandiose, mais aussi plus vertigineux.

Supposons notre voyageur parti d'Interlaken; son itinéraire l'a conduit à Meyringen, le chef-lieu de cette vallée de Hasli, si justement appréciée pour ses cures par les malades buveurs de petit lait; ensuite, continuant à remonter le cours de l'Aar que la route côtoie, le voyageur arrive à Guttanen, petit et solitaire village, où nous ramènera tout à

l'heure un souvenir historique dont la date nous reporte à l'an 7 de la première république française. Encore une heure et demie de marche et on atteint le chalet de la Handeck, terme de la pérégrination pour qui ne veut pas pousser jusqu'à l'hospice du Grimsel, près duquel l'Aar prend sa source.

S'il n'est alors ni moins de neuf heures, ni plus de onze heures du matin, on se trouve précisément au moment le plus favorable pour contempler dans toute sa splendeur l'effrayante magnificence de ce site merveilleux qu'on a surnommé *la Perle de l'Oberland*.

C'est de là-haut, sur le petit pont de bois jeté entre deux fragments de la roche noire, déchirée par le violent effort des eaux pour se frayer un passage, que le regard épouvanté compte les soubresauts tumultueux de la cataracte et plonge avec elle dans l'abîme. Il suffit à la plupart des touristes de l'émotion causée par ce spectacle, vu de haut et à distance, pour satisfaire leur curiosité; mais il en est d'autres, plus intrépides, pour qui la bravade du péril est un besoin : ceux-là se font lier une corde autour du corps, et leurs guides les descendent, à force de bras, jusqu'au pied de la roche.

Revenons à Guttanen. Ce village a vu naître un pauvre homme qui fut sa vie durant le propriétaire incontesté de la montagne; domaine sans valeur, terre où rien ne croît, et que personne n'habite. Cet homme se nommait Nægeli; il faisait le métier de guide à la Handeck et aux environs.

En septembre 1799, les Autrichiens occupaient le sommet du Grimsel. Le général français Lecourbe avait tenté en vain de les en déloger. Nægeli offrit alors de conduire un détachement derrière la position autrichienne. Il mit pour condition qu'en cas de succès la montagne qu'on devait traverser lui serait donnée à titre de récompense. Le marché ayant été accepté, le guide prit un sentier que lui seul connaissait, et la troupe française, commandée par le général Gudin, tomba à l'improviste sur les Autrichiens, qui furent presque tous tués sur place; ceux qui parvinrent à s'enfuir périrent dans les glaciers de l'Aar.

«Après avoir pris possession de son stérile domaine, dit Murray, l'auteur du *Hand Book*, le guide n'en fut pas plus riche; mais, depuis ce temps, la montagne a été appelée *Nægeli's-Groethi*. »

LE SIGNE DE CAÏN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 179.

II. — L'AINÉ ET LE CADET.

Disons que si le baiser de la Marielle était bien pour son petit-fils, c'était à un autre qu'il fallait attribuer le bénéfice de cette larme furtive que Pierrot croyait provoquée par le regret de son départ. Dans ses paroles d'adieu, qui renfermaient un reproche, il avait imprudemment ravivé dans le cœur de sa grand-mère son souvenir le plus cher et le plus douloureux.

Pour que la pensée de la Marielle ne se détournât pas du courageux enfant qui venait de prendre congé d'elle afin d'aller là où journellement tant d'autres avaient déjà trouvé la mort, il eût fallu ne pas lui remettre en mémoire l'être sur qui s'était concentrée autrefois toute la somme de tendresse que la nature avait mise en elle. Tendresse, soit; mais faiblesse serait mieux dit; faiblesse coupable même, car il s'agit ici de cet amour funeste de nourrice qui, aveugle volontaire, se fait le complice des mauvais penchants et des vices naissants dont il nie l'existence, moins parce qu'il ne les voit pas que parce qu'il ne veut pas les voir.

Or, celui que Pierrot nommait, après tant d'autres, le Benjamin de sa grand-mère, ne tenait à celle-ci par aucun lien du sang. C'était simplement le fils de ses maîtres. Orphelin de mère moins de deux ans après sa naissance, la Marielle l'avait élevé et même, une fois, rappelé à la vie, quand, tout petit enfant, il était tombé si dangereusement malade qu'on avait étendu sur son visage un léger mouchoir en disant : « C'est fini ! »

Il y avait un autre enfant, un fils aîné, dans la maison où servait la Marielle. Ce fils aîné, nommé Adrien, la vieille gouvernante le regarda toujours comme l'ennemi de son frère. L'aversion qu'il lui inspirait grandissant à mesure que Maurice, son Benjamin, avançait en âge, elle prit à tâche de faire partager à ce dernier d'injustes préventions qui devaient plus tard aboutir à la haine. Les soins mal-faisants de la Marielle pour en arriver là ne pouvaient de sa part être peines perdues : le naturel sournois et jaloux de Maurice la secondait.

Georges Francmartel, le père d'Adrien et de Maurice, chef d'une importante usine, — une forge à fer ouvré, — dans laquelle trois générations de la même lignée s'étaient transmis le même renom d'habileté et d'honneur, tarda d'autant plus à s'apercevoir de l'inimitié fraternelle qui s'enracinait dans le cœur de Maurice, que le pacifique Adrien s'efforçait d'en dissimuler les fréquentes atteintes. Doué de bonté autant qu'il l'était de force et de courage, l'ainé des Francmartel se flattait de vaincre par la seule puissance des procédés généreux ce qui est presque toujours invincible : la haine d'un méchant.

Bien que Georges Francmartel fût incessamment occupé par les soins multiples et la surveillance assidue qu'exige la direction d'un grand établissement industriel, certains indices l'éclairèrent cependant sur les agissements coupables de Maurice à l'égard de son frère. La sollicitude paternelle, une fois éveillée sur ce point, ne se rendormit plus. M. Francmartel crut d'abord n'avoir à réprimer que quelques accès de mauvais vouloir; puis ce furent des actes de méchanceté véritable qu'il eut à punir. Ainsi, par exemple, un bijou, précieux souvenir pour la famille, la montre de feu M^{me} Francmartel, avait été promise à Adrien par son père, le jour de sa première communion. Au moment de réaliser cette promesse, faite devant Maurice, la montre n'était plus à sa place accoutumée. Plusieurs jours durant on se livra aux plus minutieuses recherches. Tout le monde dans la maison y prit part, Maurice lui-même. Évidemment il y avait eu vol. Les soupçons erraient de l'un à l'autre, ils allaient s'arrêter sur un ancien ouvrier de la forge, devenu chef d'atelier, et qui avait, à ce titre, libre accès chez le maître. Ce chef d'atelier, généralement haï, était dur pour ses subordonnés et brutal envers les apprentis; ce fut l'un d'eux cependant qui le préserva de la honte d'une accusation imméritée.

Au moment où M. Francmartel se disposait à aller porter plainte en justice, l'apprenti vint spontanément déclarer qu'il avait surpris Maurice se glissant un soir dans une cour de la maison, puis tirant de sa poche un objet brillant qu'il ne put autrement désigner, le briser à coups de pierre, et l'enfourer sous un pavé. Vérification faite de cette révélation, la montre mise en pièces fut trouvée, en effet, à la place que l'enfant avait indiquée.

Pour toute excuse devant une telle preuve de sa perversité, Maurice osa répondre :

— Il ne fallait pas promettre cette montre à mon frère.

L'intervention d'Adrien ne put cette fois protéger Maurice contre la juste indignation de son père; mais le châtiment ne fit qu'aviver encore la jalousie du coupable. La Marielle y ajouta cette détestable persuasion qu'Adrien n'avait feint d'intervenir entre son Benjamin et leur père

que parce qu'il s'était assuré d'avance que M. Francmartel ne pardonnerait pas.

Quelques années se passèrent, pendant lesquelles la prudence paternelle et mieux encore la mansuétude d'Adrien épargnèrent à la maison le scandale d'un nouvel éclat de cette impitoyable jalousie. La vieille gouvernante, toujours prête à exciter la défiance de Maurice contre son frère, veillait cependant à ce que l'accord ne s'établît pas entre eux. Après l'événement de la montre, l'apparence d'une sorte d'intimité ne pouvait tromper la clairvoyance de M. Francmartel, et, chaque fois qu'il surprenait Maurice silencieux et songeur, il se demandait avec inquiétude : « Quel mauvais coup médite-t-il ? »

Adrien avait vingt ans, Maurice touchait à sa seizième année ; le maître de forges avait décidé d'associer son fils aîné à l'exploitation de son usine dès le lendemain du jour où celui-ci sortirait lauréat de l'École des arts et métiers du département. Ce jour arriva, Adrien revint au logis paternel ; il avait obtenu le prix d'honneur. Seul, Maurice était triste dans la maison en fête.

Déjà importuné par les félicitations que recevait son père, il finit par se sentir irrité jusqu'à la fureur des éloges dont son frère était l'objet. Dans chacun de ces éloges, sa jalousie voyait une injure personnelle. L'estime qu'on accordait à Adrien lui semblait être la mesure du mépris qu'on faisait de lui, et, comme dernière excitation au mal, la pensée que le lendemain son frère partagerait l'autorité du chef de la famille lui faisait concevoir de sinistres projets. Cependant il parvint jusqu'au soir à dissimuler sa colère. Mais quand tous les visiteurs furent partis, les paroles de chaleureuse tendresse que M. Francmartel adressa à Adrien en le proposant pour exemple à Maurice mirent le comble à l'exaspération du jaloux, et la fièvre de la folie lui monta au cerveau. Avant de suivre Adrien au logement du rez-de-chaussée où les deux frères habitaient en commun, Maurice saisit sur le bureau de son père le premier objet qui put lui servir d'arme meurtrière. Ce fut un compas qui lui tomba sous la main. Le malheureux fou s'élança dans l'escalier qu'Adrien descendait devant lui ; il allait atteindre sa victime lorsque le pied lui manqua ; la violence de l'élan lui fit franchir les dernières marches, et il alla se frapper le front à l'angle de la baie où s'ouvrait le vestibule.

Au bruit de l'accident, M. Francmartel sortit de chez lui ; il arriva assez à temps pour aider Adrien à relever Maurice évanoui et à le porter sur son lit. A la vue du compas qu'il lui arracha de la main, le père épouvanté comprit la pensée du fratricide, car il dit, en désignant la blessure que pensait Adrien : « Dieu l'a puni ; il lui a mis au front le signe de Caïn. »

Peu de jours après cet événement, Maurice, cachant sa blessure sous un bandeau, quitta la forge et sortit de la ville pour n'y plus rentrer.

La Marielle, revenue à grand'peine de la crise nerveuse que lui causait la disparition de l'enfant bien-aimé, sortit à son tour le soir même de la maison Francmartel. Elle alla habiter à l'extrémité du faubourg, chez sa fille, pauvre jeune veuve atteinte depuis la naissance de Pierrot d'une maladie mortelle qui ne tarda pas à l'emporter. Par suite de ce nouveau deuil, la vieille gouvernante de Maurice eut pour devoir d'élever l'orphelin, qui ne put jamais, on le sait, se flatter d'avoir remplacé le Benjamin dans le cœur de sa grand'mère. *La suite à la prochaine livraison.*

INSTINCT DE L'IMMORTALITÉ.

Il existe un instinct qui nous entraîne à croire que la mort n'est point la fin de la vie, mais plutôt une modifi-

cation de la vie... Concevez-vous qu'il y ait des êtres assez bizarrement organisés pour lutter volontairement contre cette tendance du cœur humain, et pour appliquer leur raison à créer un système qui, s'il était établi, serait de nature à la faire perdre à tous les malheureux.

DE TOCQUEVILLE.

PEINTURE SUR PORCELAINE

ET SUR FAÏENCE.

CONSEILS.

Fin. — Voy. p. 2, 159.

Nous avons indiqué, dans notre précédent article, les différentes manières de procéder pour la mise au trait du dessin sur les pièces à décorer ; il nous restait à dire maintenant comment on devra peindre. Pour nous en tenir au métier, car le reste dépend du goût et du talent de l'artiste, nous dirons seulement que son faire doit être franc, léger, égal pour l'emploi des couleurs ; si l'élève a fait avec soin les échantillons que nous avons conseillés, il se rendra parfaitement compte de l'effet que produisent les différents mélanges, et il saura éviter ceux qui enlèveraient de la fraîcheur à ses couleurs.

Nous recommanderons surtout de procéder largement et franchement dans l'ébauche, en passant, comme dans l'aquarelle, des tons simples aux tons composés, et en commençant par les plus clairs ; si on le peut facilement, il sera bon de faire donner deux feux à la peinture : le premier, lorsque l'ébauche est peu avancée et que le ton local est seul posé, presque sans indication de modelé, comme l'indique la figure 1 ; ce premier feu, qui doit être très-doux, est désigné généralement sous le nom de *feu d'attente*, parce qu'il a seulement pour but de faire adhérer la couleur à l'émail, et de permettre ainsi de retoucher sans craindre que la couleur mise par-dessus ne vienne délayer celle du dessous. On accentue ensuite sur cette ébauche fixée les finesses de coloration et de modelé (fig. 2) que comporte le sujet, avant de cuire définitivement.

Quelques peintres céramistes préfèrent, au contraire, avancer autant que possible l'exécution de leur peinture afin de n'avoir plus à redonner qu'un *feu de retouche* ; cette manière de procéder est préférable évidemment, mais nous croyons qu'elle ne devra être employée que lorsque l'on aura acquis une très-grande habileté. Ce n'est, du reste, qu'une longue pratique qui pourra indiquer le meilleur mode à suivre pour arriver à un bon résultat.

Une peinture sur porcelaine n'est réussie qu'autant qu'elle présente une glaçure bien uniforme, sans *écaillage* ni *désaccord*. On évitera l'écaillage si on place les couleurs successivement par teintes égales et minces sans arriver tout à coup à une trop grande épaisseur ; quant au désaccord, il tient souvent à un mauvais mélange de couleurs qui réagissent l'une sur l'autre, et causent ainsi un affaiblissement partiel de coloration dans des teintes qui devraient être parfaitement unies.

Nous ne dirons que peu de mots de la cuisson et de la dorure. Il y a, en effet, à Paris et dans plusieurs villes de province, de si grandes facilités pour faire cuire et dorer les peintures sur porcelaine et sur faïence que nous conseillerons, surtout aux débutants, de s'adresser de préférence aux céramistes de profession, qui, moyennant une rétribution minime, acceptent de faire passer dans leurs moufles (¹), et avec les pièces qu'ils décorent pour le

(¹) Les *moufles*, ou fourneaux à cuire les couleurs vitrifiables, sont des espèces de boîtes rectangulaires en terre cuite, voûtées à la partie supérieure.

commerce, les peintures qu'on leur confie : on évitera ainsi une installation souvent difficile et coûteuse et une énorme dépense de combustible. En outre, la direction des feux, opération excessivement délicate, demande une grande habileté, qu'une longue pratique peut seule donner ; il y a, en effet, peu de latitude entre le temps où la cuisson n'est pas complète et celui où elle a dépassé ses limites.

Il en sera de même pour les ornements et surtout les fi-

lets en or qui doivent compléter la décoration d'une pièce ; c'est là un métier à part et qui demande une grande adresse de main ; on se sert pour poser l'or de pinceaux de blaireau à poils fins et longs, et il faut savoir très-bien l'employer pour faire avec un tel instrument et une matière lourde les traits fins, déliés, et les contours purs qu'y appliquent d'habiles doreurs. Après la cuisson, l'or est mat ; on le rend brillant en le frottant fortement à l'aide de brunissoirs, sorte d'instruments en agate ou en hé-



1. Ebauche avant le premier feu.



2. Peinture terminée.

— Dessin de Bellet. —

matite dure. Ce sont généralement des femmes, connues sous le nom de *brunisseuses*, qui font cette opération assez difficile et qui demande beaucoup de soin.

Les quelques conseils que nous avons donnés pour décorer la porcelaine dure peuvent également s'appliquer à la *porcelaine tendre* et à la *faïence fine*, désignée généralement dans le commerce sous le nom de *terre de pipe* ; la manière de procéder est la même, les couleurs seules sont différentes, — au moins pour la porcelaine tendre, — la plupart des couleurs de porcelaines dures venant très-bien sur la faïence fine.

S'il s'agit de *faïence* proprement dite, c'est-à-dire à émail opaque, on peut peindre sur émail *cru* et sur émail *cuit*.

Le premier procédé exige une très-grande habileté, et nous n'engageons pas les commençants à le pratiquer : l'émail cru, en effet, présente sous le doigt et sous le pinceau une surface pulvérulente très-absorbante, et qui

ne permet guère pour indiquer les traits du dessin que l'emploi du *poncis*, et encore en y apportant la plus grande attention. Les couleurs sont des oxydes métalliques purs, désignés sous le nom de couleurs au grand feu, cuisant pendant vingt-cinq à trente heures à une haute température qui fond le tout ensemble, et qui, incorporant la peinture à la couverte, lui donne un moelleux qu'aucun autre procédé ne saurait produire. On emploie les couleurs délayées à l'eau pure et à l'état très-liquide ; il faut poser franchement les touches du premier coup et sans avoir à y revenir, car tous les coups de pinceau marquent et la retouche est presque impossible sur l'enduit pulvérulent que le frottement égrène et que l'eau délaye.

On peut peindre également avec ces mêmes couleurs au grand feu sur l'émail cuit ; les difficultés, dans ce cas, sont à peu près nulles, et le résultat presque aussi satisfaisant, l'émail redevenant fluide sous l'action d'un feu égal à celui qui l'avait fixé sur l'excipient ; mais on n'est

jamais certain du résultat : il arrive, en effet, que, sous l'action d'un courant d'air ou d'un violent coup de flamme, l'émail liquéfié par la cuisson coule un peu, et, en se déplaçant, entraîne la couleur.

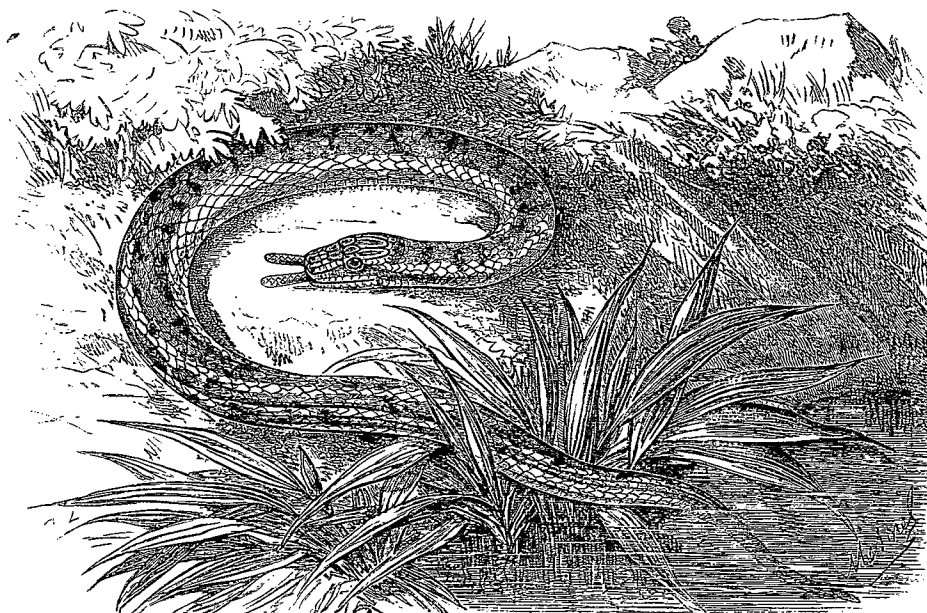
La peinture sur émail cuit avec les couleurs ordinaires de la porcelaine donne de très-bons résultats, et, presque toujours, une belle glaçure ; elle est préférée généralement à la décoration sur porcelaine, en ce qu'elle permet une plus grande liberté de pinceau. On procède absolument de la même façon que pour la porcelaine.

L'HERPÉTON TENTACULÉ

On a, de tout temps, séparé les serpents en deux grands groupes, dont la vipère et les couleuvres peuvent être considérées comme les types. Les uns avalent leur proie vivante : ceux-ci pour l'homme sont tout à fait inoffensifs ;

les autres, au contraire, la tuent d'abord au moyen d'un subtil venin qu'ils déposent dans les chairs de leur victime : ceux-là sont les serpents venimeux.

Il est d'autres serpents qui semblent établir, pour ainsi dire, un passage entre les serpents venimeux et les serpents inoffensifs ; nous voulons parler de ceux que les naturalistes connaissent sous le nom d'opisthoglyphes. Comme les couleuvres, auxquelles ils ressemblent par l'aspect extérieur, ces reptiles s'emparent de leur proie au moyen des dents fines et aigües qui garnissent le devant de la mâchoire ; mais l'animal saisi vivant est piqué au passage ; vers la gorge, l'on remarque, en effet, des dents plus longues que les autres, ayant la forme de crochets ; sur le côté convexe de ces dents, une gouttière en demi-canal très-profond entame la plus grande partie de la dent, qui semble dès lors comme repliée sur elle-même. C'est le long de cette rainure que s'écoule le venin ; le virus venimeux modifie, sans aucun doute, la sensation de douleur que



L'Herpétion tentaculé. — Dessin de Mesnel.

ressentirait la victime, si même elle ne l'anéantit pas ; la proie est par suite réduite à une masse inerte, abondante en sucs nutritifs utilisables, dont le serpent pourra extraire lentement toutes les parties assimilables pendant son long séjour dans le tube digestif.

C'est à ce groupe des opisthoglyphes qu'appartient cet étrange petit serpent, signalé pour la première fois par Lacépède, sous le nom d'herpétion tentaculé. Chez l'herpétion (et l'animal se reconnaît de suite à cette particularité unique chez les ophidiens), le bout du museau porte deux lanières garnies de petites écailles ; ces tentacules sont mobiles, et chacun d'eux peut se mouvoir d'une façon indépendante. La tête est plate, le museau tronqué ; la queue est longue et conique, couverte de plaques dans toute son étendue. La teinte générale est brunâtre ; une ligne brune règne de chaque côté des flancs. L'espèce paraît être de petite taille.

L'on ne connaît rien des mœurs de ce serpent, qui jusqu'à présent était fort rare dans les collections. Le Muséum de Paris l'avait primitivement reçu de Hollande, avec quelques objets provenant de la collection du stathouder ; d'après son origine, il était à présumer que l'animal était originaire des possessions hollandaises de l'archipel Indien. L'espèce habite Siam et la Cochinchine ; c'est de

ce dernier pays que M. Morice, chirurgien de la marine, rapporta l'herpétion que l'on a pu voir pendant quelque temps à la ménagerie des reptiles du Muséum d'histoire naturelle.

L'animal doit aimer la chaleur et l'obscurité ; à la ménagerie, il se cachait presque toujours sous la mousse, n'allant guère à l'eau que pour saisir les grenouilles ou les petits poissons dont il faisait sa nourriture.

LE JOURNAL DE L'ABBÉ CHRISTOFLE PETIT.

1618-1658.

L'abbé Christofle Petit avait été ordonné dans le diocèse de Rouen : il vint dans celui de Paris vers 1602, et fut plus tard vicaire de la paroisse de Saint-Paul (1). Aux occupations que lui donnait l'église, il ajouta celles d'instituteur : son école et son logement étaient situés dans la rue Saint-Antoine, assez près de l'église de Saint-Paul. Il lui restait encore des loisirs : il les employa, à partir de 1618, à écrire un Mémorial où il nota les petits

(1) Il dit qu'il était « chapelain de messieurs les Parfaits. » Il semble que l'article *les* soit de trop. On verra plus loin ce nom de Parfait répété plusieurs fois.

événements de sa vie, et quelquefois aussi les grands faits contemporains, en homme qui cherche à se distraire de l'ennui ou à se garantir de l'oisiveté, mais qui n'a pas le moindre souci de ce que pourraient penser ceux qui viendraient à lire plus tard son manuscrit ; certes, il n'avait guère l'idée que son nom et ses notes arriveraient jamais à aucune postérité.

Ce journal, commencé en 1618 et interrompu le 2 février 1655, se compose de trois volumes que l'on conserve aux archives de la ville (État civil) ⁽¹⁾.

Une partie des notes du commencement se rapportent aux enterrements auxquels il assistait par devoir. Quelques-unes ont un intérêt historique ; mais souvent ces souvenirs se bornaient à des mentions très-incomplètes, telles que celles-ci :

- Une servante prise au logis du petit Saint-Antoine.
- L'enfant du rôtisseur de la rue de Jouy.
- Un pauvre homme qui jouait de la vielle près l'égout de l'Arsenal.
- Un charpentier qu'on appelait *le Bredouilleur*.
- Un vieux procureur appelé *Béjard Lèvre-coupée* ⁽²⁾.

Les notes qui concernent sa vie privée peuvent servir à donner une idée de la valeur de l'argent en ce temps-là, et aussi de quelques détails de mœurs :

— Le dimanche 8 juin 1618, à M^{me} Doron, qui fait ma chambre, neuf livres pour le quartier de Saint-Jean, avril, may, juin, et puis quatre livres pour luy avoir quelque chose.

— Le samedi 29^e décembre 1625, j'achetay un rechaut tout de cuivre, qui me coûta quatre livres, au chaudronnier du coing de la rue Sans-Chef, vulgairement nommée Sansier.

— Le mercredi dernier jour de décembre, je payai six francs (*sic*) pour ung chaudron long estaimé pour faire cuire une carpe entière.

Cette carpe devait lui avoir été donnée.

Comme chapelain et comme maître d'école, il recevait beaucoup de présents, soit en argent, soit en vivres.

Ainsi, le 1^{er} janvier 1624, il reçoit :

— Estrennes d'autres que des escoliers : — de M^{me} Parfait, un escu d'or et demy muid de vin ; — de M. Parfait, le marchand, un escu d'or ; — de M^{lle} de Bordeaux, un escu d'or ; — de M. Lentra, une bouteille de vin ; — de M^{me} Gendron, vne grosse tallemouse ; — de M^{me} Cain ⁽³⁾, de la salade confite ; — de M^{lle} Goin, vn boisseau de pruneaux de Tours, six boettes de cotignac, deux bouteilles d'eau rose et d'hypocras ; — de M. Vigeon, vn pot de beurre ; — de Jacqueline, trois bouteilles de vin ; — de M^{lle} de la Garde, un coq dinde tardé ; — de M. Dupont, six serviettes neuves et vne nappe, etc.

On n'était pas toujours aussi généreux. Il y avait des années où les étrennes étaient bien plus réduites ; par exemple, en l'année 1658, qu'il appelle « malheureuse », il reçut seulement :

— de M. Detroys, deux escus d'argent ; — de M^{me} de la Borde, un escu d'or ; — de M^{lle} des Champs, vn demy louis d'or ; — de M^{lle} Legrand, deux escus d'argent ; — de M. de Saint-Pol, un escu d'argent ; — de M. Roussert (maître pâtissier), un gâteau et vn biscuit ; — de M. Guyot (autre pâtissier), un grand gâteau.

Nous avons dit qu'il inscrivait aussi de grands événements qui ont pris place dans l'histoire, tout en entremêlant ces passages sérieux de notes où il raconte qu'il a été

⁽¹⁾ Existe-t-il encore ? A. Jal l'avait attentivement compulsé et s'en est servi pour différents articles de son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*.

⁽²⁾ Probablement un des oncles de cinq des camarades de Molière.

— Voy. l'article *BÉJARD* dans le Dictionnaire de Jal.

⁽³⁾ Une des aïeules de le Kain.

acheter « le jeudy gras, deux boettes de la pommade à Tabarin », sur le pont Neuf ; que tel jour on l'a purgé ou saigné, ou qu'une de ses paroissiennes en lui donnant de l'étoffe pour se faire une soutane, a eu le tort grave de n'en pas ajouter assez pour le bonnet.

Au 26 septembre 1621, il écrit :

— Ce mesme jour, esmotion de canaille contre les huguenots reuenant de Charenton, et leur prétendu temple fut bruslé.

— Le vendredy 28^e (janvier 1622), le roy (Louis XIII) arriva à Paris, viron (*sic*) les quatre ou cinq heures après midy, à son retour de Montauban, de deuant duquel il leva le siège pour l'incommodité de l'hiver qui fut cruel et aspre cette année, lequel (roi) fut receu de messieurs de Paris fort magnifiquement, leur ayant fait présent d'une hongrelaine ⁽¹⁾ et housse en broderie couverte de fleurs de lys.

— Le mercredy de Pentecoste, 21 may 1625, nous fîmes tous, le clergé séculier et régulier, jusques à Saint-Magloire, au faubourg Saint-Jacques, avec grande foule et grandes incommoditez, saluer M^{re} Barberini, neveu du pape, jeune cardinal et légat *a latere*, enuoyé, ce dict-on, pour faire la paix entre les deux rois de France et d'Espagne et la république de Gènes.

— Le lundi 25 janvier 1649, feste de la Conversion de Saint Pol (*sic*), monsieur de Beaufort s'achemina vers Corbeil pour veoir s'il y auoit lieu de siéger Corbeil ; mais il reconnust la pluspart de ses gens de pied qui estoient yures (iyrres) comme Almans (Allemands), ce qui le fâcha fort, et s'en revint avec huit pièces de canon qu'il avoit mené.

— Le mardy 18^e aoust (1649), nostre pauvre petit Roy Louis XIV nous fut ramené par celle (Marie de Médicis) et ceux qui nous l'auoient rauj de sa bonne ville de Paris le mercredy 6 jannier, année présente 1649. Je supplie très-humblement le bon Dieu de luy vouloir donner ses grâces et la conduite de son bisayeul S. Louis, pour le gouvernement et la paix de ses peuples et de tous ses sujets. *Amen*.

Le bon abbé Christophe Petit faisait là un vœu bien patriotique. Si Louis XIV avait eu en partage la simplicité, la modestie, l'honnêteté de mœurs, la sagesse de Louis IX, notre histoire eût peut-être pris un cours différent.

On ne sait pas précisément en quelle année mourut l'abbé ; mais si sa mort suivit de près l'interruption de son journal, en 1655, il ne lui fut guère possible de porter un jugement certain sur le caractère de Louis XIV, qui n'avait alors que dix-huit ans.

ENSEIGNEMENT DE LA MORALE.

La morale est le pain des âmes ; il faut la distribuer aux hommes tout apprêtée, la cribler, la moudre, la leur couper par morceaux. JOUBERT.

HABITATIONS DES CLASSES OUVRIÈRES

A LONDRES.

La population ouvrière de Londres commence à ressentir déjà les bons effets du legs d'un demi-million sterling (12 500 000 fr.) qu'a laissé le célèbre philanthrope américain Peabody pour procurer aux ouvriers de la ville de Londres des demeures non-seulement plus confortables, mais encore à meilleur marché.

Depuis cette époque, il a été construit dans les diffé-

⁽¹⁾ La hongrelaine était une robe que portaient certains magistrats. On donnait aussi ce nom à un vêtement de femme.

rents quartiers de la métropole, sur le fonds Peabody, dix grands édifices (le dixième n'est pas encore tout à fait terminé). Dans chacun de ces édifices, un millier de personnes environ peuvent avoir un logement sain et commode à des prix relativement très-modérés. On n'admet dans ces habitations que les ouvriers dont le salaire ne dépasse point un certain taux par semaine. Dans l'intérêt du maintien de l'ordre, on y est soumis à quelques règles, qui n'entravent pourtant point la liberté individuelle.

On a pourvu aux cuisines, aux buanderies et autres dispositions nécessaires; les bains même ne manquent point dans ces « palais ouvriers », et la jouissance en est gratuite.

Si importants que soient les résultats déjà obtenus en si peu d'années, il faut noter qu'il n'a été touché qu'aux intérêts du capital légué, lequel a été avantageusement placé; que, par conséquent, la source non-seulement ne tarira point, mais, loin de là, qu'elle ne fera que devenir plus abondante, puisque, en dépit des bas prix des loyers, les maisons Peabody laissent sur les frais d'entretien un excédant considérable, lequel peut s'ajouter au capital. Quand on réfléchit à tout cela, on peut prédire d'avance la somme de bien-être qui en résultera, pour une bonne partie de la population ouvrière de Londres, dans un avenir peu éloigné; et si l'on avait à former un vœu, ce serait que toutes les grandes villes du globe eussent, un jour ou l'autre, leur Peabody. (1)

UNE OURSE ET SES PETITS.

Le vaisseau *la Carcasse*, chargé, au siècle dernier, d'un voyage d'exploration au pôle Nord, se trouva pris dans les glaces, et l'équipage n'avait d'autre exercice ni d'autre passe-temps que la chasse. Un jour, une ourse et ses deux oursons s'approchèrent du navire. Les matelots les attirèrent en jetant sur la glace des morceaux de chair de morse. L'ourse les ramassait, les partageait et les déposait devant ses petits, ne se réservant pour elle-même qu'une faible portion. Au moment où elle allait s'emparer du dernier morceau, les hommes du bord visèrent les oursons, qui tombèrent frappés à mort. Ils tirèrent aussi sur la mère, mais elle ne fut que blessée.

« C'était un spectacle à faire verser des larmes aux plus endurcis, dit un des témoins de cette scène (2), que de voir le tendre empressement de cette pauvre bête autour de ses petits, au moment où ils rendaient le dernier soupir. Quoique grièvement blessée et pouvant à peine se traîner jusqu'à l'endroit où ils étaient étendus, elle emporta le morceau de chair qu'elle était venue chercher, comme elle avait fait des autres, puis elle le déchira en lambeaux qu'elle mit devant eux. Quand elle vit qu'ils ne mangeaient pas, elle posa une patte d'abord sur l'un, ensuite sur l'autre, essayant de les relever et poussant des gémissements lamentables. Comprenant qu'elle ne pouvait les remuer, elle partit; mais au bout de quelques pas elle se retourna et les appela avec des cris plaintifs; puis, voyant que cette manœuvre ne réussissait pas à les décider, elle revint sur ses pas, tourna autour d'eux, les flaira et se mit à lécher leurs blessures. Elle s'éloigna une seconde fois, se traîna à quelque distance, regarda encore derrière elle et s'arrêta en continuant de se plaindre; mais pas plus qu'avant les oursons ne se relevèrent pour la suivre. Alors elle revint avec toutes les démonstrations d'une inexprimable tendresse; elle alla de l'un à l'autre, les caressant avec ses pattes et poussant de douloureux soupirs. Enfin, les trouvant froids et sans vie, elle leva la tête vers le

vaisseau, en adressant des hurlements de malédiction aux meurtriers, qui y répondirent par une décharge générale... La pauvre mère tomba entre ses deux oursons et mourut en léchant leurs blessures. »

PENSÉES INDIENNES

— L'homme qui cultive la terre a toujours une large provision de nourriture; l'homme qui jouit de la santé est toujours heureux; la maison de celui qui est aimé de sa femme est toujours en fête.

— On doit se tenir à mille coudées d'un éléphant, à cent coudées d'un cheval, et à dix coudées d'une bête à cornes; mais quand il s'agit d'éviter un méchant homme, il faut abandonner la place.

— On se concilie un avare en lui offrant de l'argent; un homme emporté, en joignant les mains devant lui; un sot, en obéissant à ses caprices; un sage, en lui disant la vérité.

— Mieux vaut n'avoir qu'un fils unique, mais bien doué, que d'en compter cent qui soient des sots: la lune à elle seule dissipe les ténébres, et toutes les étoiles réunies n'y parviennent pas.

— La condition d'un roi n'égale jamais celle d'un savant: le roi n'est honoré que dans le pays qu'il gouverne; le savant est honoré partout.

CHANAKYA.

— La balle que la main lance à terre se relève à l'instant: en général, l'adversité ne dure pas longtemps pour les gens de bien.

— L'arbre coupé repousse; la lune réduite à rien reprend de l'accroissement: en considérant ces exemples, les honnêtes gens tombés dans la peine ne se désespèrent pas.

— Ceux qui oublient leur intérêt propre pour veiller à celui des autres sont des sages; ceux qui, sans négliger leur intérêt, prennent souci de celui des autres sont des hommes d'une vertu ordinaire; ceux qui nuisent à l'intérêt des autres pour favoriser le leur sont des démons incarnés; mais de quel nom qualifier ceux qui font du mal aux autres sans profit pour eux-mêmes?

— C'est l'étude, et non pas les anneaux, qui fait la parure de l'oreille; c'est la libéralité, et non pas les bracelets, qui orne les mains; c'est le secours prêté à autrui, et non pas le sandal, qui embellit le corps des compatisants.

— Le roi est entraîné à sa perte par les mauvais conseillers; l'ascète, par la fréquentation des autres hommes; le fils, par la dissipation; le brahmane, par l'oubli de ses pieuses lectures; la famille, par un mauvais fils. La vertu se détruit par le commerce avec les méchants; la décence disparaît par l'effet des boissons spiritueuses; un champ se ruine par l'incurie de son maître; l'amitié cesse par défaut de prévenances; la prospérité périt par les conséquences de la mauvaise conduite, et la fortune par la prodigalité et la négligence.

BHARTRIHARI.

SERRURERIE.

LES SONNETTES.

Nous avons demandé à un habile serrurier d'où vient qu'il en coûte si cher pour faire poser des sonnettes dans les appartements. Voici sa réponse:

1° Ce travail est exécuté par des ouvriers spéciaux qui sont payés à plus haut prix que les serruriers ordinaires; 2° lorsqu'un poseur de sonnettes a bien combiné tous les

(1) *Journal officiel*, 5 février 1876.

(2) *Revue britannique*.

passages nécessaires des fils, il perce des trous, mais il arrive parfois qu'au milieu de ce travail et même vers la fin, il rencontre un obstacle, une barre de fer, par exemple, et pour ne pas nuire aux plafonds ou corniches, il est obligé d'abandonner la marche première et d'essayer d'une autre ; 3° les métaux employés pour les sonnettes ne sont pas d'un prix ordinaire.

Notre correspondant ajoute que le plus simple appareil pour la pose des sonnettes est fort compliqué. Il se compose des parties suivantes : 1° mouvements ; 2° bascules à fourreau et à tourillons ; 3° fil de fer galvanisé, ou fil de laiton ; 4° boucles de jonction ; 5° ressorts de rappel en cuivre ou en acier ; 6° conduits ; 7° pointes d'arrêt ; 8° tuyaux en fer-blanc.

Si l'on veut veiller au bon entretien des sonnettes, il faut ne jamais appliquer de peinture sur les fils et mouvements ; passer de temps à autre une revue des fils, et les retendre s'il en est besoin ; remettre les mouvements sur leur tirage ; les huiler bien légèrement.

Dans les grandes maisons et les hôtels, il n'est pas nécessaire d'avoir autant de sonnettes qu'il y a de numéros de chambres ; une seule sonnette suffit, au moyen d'un chariot mû par une seule bascule et portant un indicateur pour chaque numéro.

MOULEY ZIDANT

ET LE CHEVALIER DE RAZILLY.

ORIGINE DES MANUSCRITS ARABES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ESCURIAL.

La longue occupation de l'Espagne par les Arabes doit faire naturellement supposer qu'un grand nombre de volumes orientaux ont pu rester dans les anciens dépôts de la Péninsule. Les beaux manuscrits de la Bibliothèque de l'Escurial semblent avoir une autre origine, et leur entrée dans le vaste palais édifié par les ordres de Philippe II date d'une époque beaucoup plus récente.

En l'année 1623, un roi du Maroc, connu sous le nom de Mouley Zidant, avait rassemblé une riche bibliothèque, et, par suite des troubles survenus dans ses États, l'avait fait transporter avec des meubles précieux dans le petit port de Safi. Mouley Zidant était un véritable bibliophile.

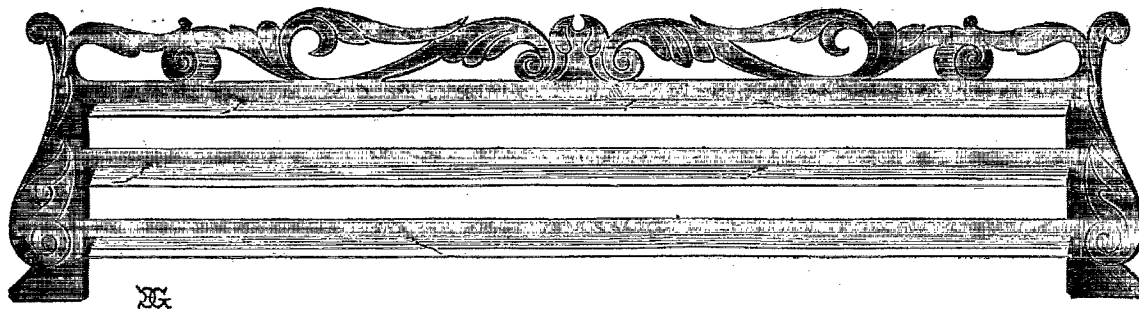
Contraint de quitter Safi pour se transporter dans une autre portion du Maroc, il confia sa riche collection de manuscrits à un patron marseillais, avec injonction de la transporter au port d'Agader, plus connu sous le nom de Santa-Cruz. Notre Provençal, chargé des nombreux volumes rassemblés par le sultan, pensa, sans aucun doute, qu'il pouvait manquer à la parole donnée à un souverain mécréant, et que ce serait œuvre pie que de dérober ces livres. Au lieu de se diriger sur Agader, il mit le cap sur Marseille ou sur Toulon ; malheureusement, il fut rencontré en mer par D. Juan Fajardo, qui croisait alors le long des côtes de la Barbarie. Les beaux livres de Mouley Zidant devinrent la proie de l'Espagnol, qui les envoya à Madrid. De là, on les dirigea sur l'Escurial, où tant de richesses du même genre se trouvaient déjà accumulées. Les années s'écoulèrent et notre bibliophile couronné ne pouvait se consoler de la perte de ses livres ; c'est ce qu'apprit à ses dépens un capitaine français, le chevalier de Razilly, qui vint débarquer imprudemment dans le lieu de sa résidence, s'y croyant autorisé par des lettres écrites en arabe qu'il n'avait pas comprises.

Le brave mais imprudent Razilly, accompagné de trois capucins de la rue Saint-Honoré, fut retenu dans Safi, et il ne recouvra sa liberté, sous caution de marchands français, qu'en promettant au souverain arabe l'intervention directe du roi de France auprès du roi d'Espagne pour qu'on lui rendît ses précieux manuscrits. Le chevalier de Razilly avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Mouley Zidant vécut jusqu'en l'année 1630, mais il ne revit aucun de ses précieux volumes.

RÈGLE D'ANTIPHONAIRE

On désigne aujourd'hui sous le nom d'*Antiphonaire* ou *Antiphonal* le livre, en usage dans l'Eglise catholique, où se trouvent seulement notées les *antiennes* des vêpres et des matines, c'est-à-dire les morceaux de plain-chant qui se rattachent aux psaumes pour les commencer et les terminer.

Mais autrefois les antiphonaires contenaient toutes les parties chantées à l'ordinaire des messes, et, comme tels, occupaient la place la plus importante parmi les livres de



Règle d'Antiphonaire de la collection de M. A. Jubinal. — Dessin d'Édouard Garnier.

chant en usage dans les églises : aussi étaient-ils généralement exécutés avec un grand luxe ; on peut s'en faire une idée en se reportant à la lettre initiale tirée d'un antiphonaire conservé dans la cathédrale de Brescia, et que nous avons publiée en 1859, tome XXVII, page 112.

La règle d'antiphonaire en fer forgé et gravé que nous donnons aujourd'hui, et qui fait partie de la collection de M. Jubinal, est elle-même un objet d'art. On la posait à

plat sur le parchemin, et on pouvait ainsi tracer facilement les portées qui devaient recevoir les notes du plain-chant.

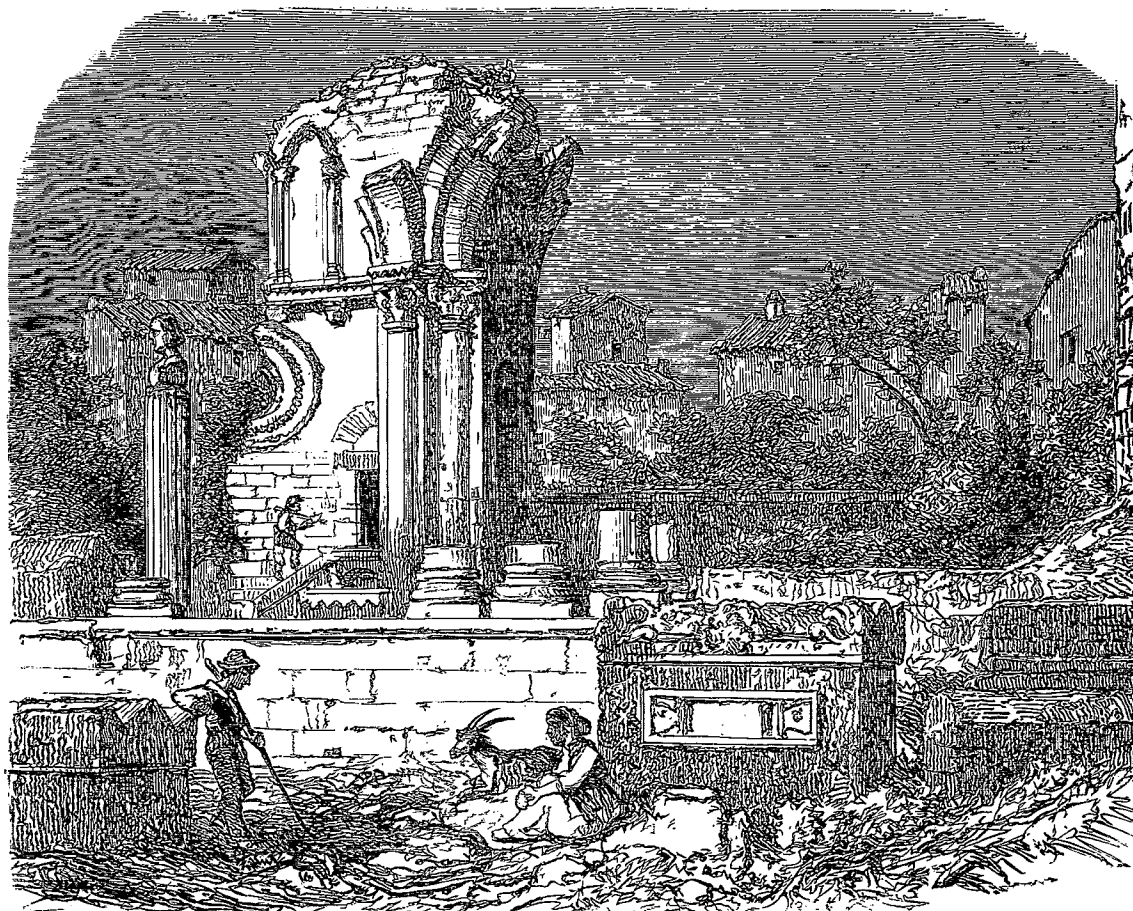
ÉNIGME CHINOISE.

Voy. p. 163.

Le mot de l'énigme est : une paire de souliers en paille.

LA VIS DE SAINT-GILLES

(GARD).



La Vis de Saint-Gilles (Gard). — Dessin de J.-B. Laurens.

Parmi le grand nombre d'escaliers à vis qui subsistent encore dans les églises ou dans les châteaux du moyen âge, celui de Saint-Gilles est particulièrement remarquable et célèbre. Il est renfermé dans une portion du transept restant debout au milieu des ruines de la grande église romane, dont la crypte et le portail sont d'une importance et d'une beauté exceptionnelles. Ainsi que le montre notre dessin, le massif architectural qui renferme l'escalier est entouré de chapiteaux, de fûts de colonnes et de sarcophages romains. On y distingue aussi clairement une muraille et des bases de colonnes faisant partie de l'église.

De tout temps, la vis de Saint-Gilles a été le but d'un pèlerinage de la part des compagnons tailleurs de pierre. On voit leurs noms gravés en grand nombre sur la muraille depuis plusieurs siècles.

Il existe aussi à Saint-Gilles une maison romane intéressante.

LE FORGERON DU VILLAGE.

A l'ombre du grand marronnier travaille le forgeron du village. C'est un maître homme que notre forgeron, avec ses mains puissantes et nerveuses ; les muscles de ses bras noircis sont forts comme des barres de fer.

Ses longs cheveux noirs sont crépus, sa figure est couleur de tan ; sur son front perle l'honorable sueur du travail. Il gagne ce qu'il peut ; mais il a le droit de regarder

en face le monde tout entier, car il ne doit rien à personne.

De semaine en semaine, du matin jusqu'au soir, on entend le ronflement de son soufflet, les coups lents et cadencés de son lourd marteau qui retombe sur l'enclume : on dirait le tintement de la cloche du village, à l'heure où le soleil descend sur l'horizon.

Les enfants qui reviennent de l'école s'arrêtent à la porte pour regarder dans la forge. C'est si amusant de voir le feu de la fournaise, d'entendre le ronflement du soufflet, d'attraper au vol les étincelles brûlantes qui jaillissent sous le marteau, comme les brins de paille sous le fléau des batteurs de blé !

Le dimanche, il s'en va à l'église. Assis entre ses garçons, il écoute le sermon du pasteur ; il écoute aussi la voix de sa fille, qui chante avec les autres jeunes filles du village, et son cœur se réjouit.

Mais, pour lui, entendre la voix de cette enfant, c'est comme s'il entendait la voix de la mère, qui chante en paradis ! Alors, sans qu'il le veuille, sa pensée se reporte vers celle qui est couchée dans son tombeau. Du revers de sa rude main calleuse il essuie une larme au bord de ses yeux.

Voilà comme, à travers les labeurs, les joies, les chagrins, le forgeron s'en va cheminant sur la route de la vie. Chaque matin voit commencer une nouvelle tâche que le soir voit terminée. Avoir entrepris et achevé, c'est avoir bien gagné le repos de la nuit.

Merci, mon brave ami, merci de la leçon que tu m'as donnée. Oui, ta forge est l'image de la vie; c'est à la fournaise de la vie que nous travaillons notre destinée; c'est sur l'enclume retentissante de la vie que nous donnons la dernière forme à chacune de nos pensées, à chacune de nos actions, après qu'elles ont passé par le feu !⁽¹⁾

LE SIGNE DE CAÏN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 179, 186.

III. — L'INCONNU.

Sept ans se sont écoulés depuis la disparition de Maurice, et c'est dans la maisonnette du faubourg que la marche naturelle de ce récit nous ramène.

Voilà deux heures et plus que les volontaires, réchauffés au feu de la Marielle et restaurés par ses rôties au cidre, sont sortis de la ville. Cédant à la tyrannie du sommeil, l'éternelle ennemie d'Adrien se dispose à monter à sa chambre, quand un voiturier, qui fait trotter son cheval attelé à un char-à-bancs couvert, s'arrête à la porte de la grand'mère de Pierrot et y frappe à coups redoublés.

— Qui êtes-vous et que me voulez-vous ? demanda la Marielle, entr'ouvrant le volet d'une croisée au rez-de-chaussée.

— Je viens vous chercher, la mère, reprend le voiturier.

— Moi ? Et pourquoi cela ?

— Mais à cause du danger qu'il y a à loger par ici : le bombardement est annoncé pour demain, et il est certain que votre cassine y sautera.

— C'est possible, mais de quelle part venez-vous ?

— De la part de mes maîtres qui ont été les vôtres autrefois. Il paraît que vous les avez un peu oubliés ; mais aujourd'hui, où l'on n'a guère le temps de penser aux autres, ils se sont souvenus de vous.

Cette réponse fit saigner de nouveau dans le cœur de la Marielle une blessure que le temps n'avait pu cicatriser, et la remit en présence du déplorable événement qui l'avait séparée de son Benjamin ; sa haine contre l'ainé des Francmartel ne se l'était expliqué qu'en dénaturant les faits et en intervertissant les rôles. Ainsi, suivant elle, Maurice, repoussé par son père, après avoir miraculeusement échappé à un guet-apens dressé par Adrien, n'avait déserté la maison paternelle que parce qu'il n'y sentait plus sa vie en sûreté.

Complètement absorbée dans son pénible souvenir, la Marielle garda longtemps le silence, oubliant que le voiturier, exposé à l'injure du temps, attendait une réponse.

— Est-ce que vous ne comprenez pas ? reprit celui-ci, je vous parle de notre nouveau maire, M. Georges Francmartel, et de M. Adrien ; ils m'ont chargé de vous emmener ainsi que votre fils Pierrot, avec tout ce que vous voudrez sauver de votre bataclan. Je vais vous aider à emballer vos reliques ; mais dépêchez-vous d'ouvrir, car on gèle sur place à votre porte.

En ce moment, le bruit d'une fusillade, qui crépitait comme une gamme sinistre dans la campagne, interrompit le silence de la nuit. La Marielle, qui se préparait enfin à répondre, pensa à son petit-fils, et un serrement de cœur lui coupa la parole.

— Diable ! murmura l'envoyé des Francmartel, se battant les flancs à tour de bras afin d'activer la circulation du sang qu'il sentait se figer dans ses veines ; s'il fait froid par ici, il fait crânement chaud là-bas ; finissez-en de vous décider, la mère ; partons-nous, oui ou non ?

⁽¹⁾ Traduit de Longfellow.

La grand'mère de Pierrot, surmontant l'émotion dont elle venait d'être saisie, répondit à travers l'entrebâillement des volets :

— Je ne reverrai jamais, sans doute, Maurice Francmartel ; on vient peut-être de tuer mon petit-fils ; quant à moi, je ne tiens plus à la vie. Retournez d'où vous venez, et dites à ceux qui vous envoient que je ne veux pas aller demeurer chez le père qui a chassé son enfant, chez le frère qui a tenté d'assassiner son frère.

Elle dit, et ferma brusquement le volet.

Le voiturier, jurant et maugréant, tourna bride et cingla d'un vigoureux coup de fouet les reins de son cheval pour regagner au plus vite la maison de ses maîtres.

Dès qu'il se fut éloigné, la Marielle monta à sa chambre et se jeta tout habillée sur son lit ; mais, au lieu d'y trouver un repos dont elle avait grand besoin, elle n'obtint que ce demi-sommeil agité dans lequel l'esprit incertain confond le rêve avec la réalité. Dormir lui était impossible alors que, coup sur coup, les paroles de Pierrot au départ et la visite du voiturier avaient réveillé cette grande douleur de sa vie : la perte de son Benjamin.

Le jour ne paraissait pas encore, la Marielle allait tomber de sa somnolence troublée dans le sommeil véritable, lorsqu'elle en fut soudainement tirée par un murmure de voix au dehors, et par une lueur rougeâtre qui éclaira la fenêtre de sa chambre ouvrant sur une arrière-cour.

De ce côté, on pouvait aussi pénétrer dans la maison. La Marielle supposa d'abord qu'un obus, traîtreusement envoyé par l'ennemi avant l'heure fixée pour le bombardement, avait allumé un incendie dans la ville. Elle se jeta à bas du lit et courut soulever le rideau de la fenêtre. La situation de la maisonnette lui permettait d'étendre au loin la vue. Mais, à quelque distance que la grand'mère de Pierrot portât ses regards, elle n'aperçut aucune clarté, pas même celle de l'aube commençant à poindre. C'était d'en bas et presque du pied de la maison que venait la lueur qui l'avait inquiétée. Or, cette partie de l'habitation formait une arrière-cour intérieure dont elle était sûre d'avoir fermé la porte avant la chute du jour. Donc, cette porte de communication avec la rue ne pouvait avoir été ouverte qu'après l'escalade d'un mur de clôture, par des gens postés au dehors.

Deux hommes qui tenaient haut des torches de bois résineux enflammées venaient d'entrer dans l'arrière-cour ; ils précédaient et éclairaient la marche de quatre de leurs camarades qui portaient sur leurs épaules une sorte de brancard sur lequel reposait immobile le corps d'un blessé. À la lueur des torches, la Marielle reconnut plusieurs des jeunes volontaires qu'elle avait hébergés peu d'heures auparavant. Comme elle n'aperçut pas son petit-fils parmi eux, le frisson la saisit, puis un éblouissement rapide l'aveugla. Mais sa forte nature ne pouvait être longtemps vaincue par l'émotion ; il lui suffit de penser que ce blessé, ce pouvait être Pierrot lui-même et qu'il avait besoin de soins, pour qu'elle retrouvât aussitôt son énergie. Elle sortit hâtivement de sa chambre.

À peine venait-elle de mettre le pied sur le premier degré des montées qu'elle entendit résonner le bruit d'un pas connu. La Marielle s'arrêta, et cria à celui qui venait vers elle :

— Si c'est toi, Pierrot, dis-le tout de suite.

— Bien sûr que c'est moi, répondit le gars, il ne faut pas que cela vous étonne, puisque je vous avais promis de revenir ; par malheur, nous ne revenons pas tous ; même il en manque beaucoup.

C'est en continuant de monter que Pierrot avait répondu à sa grand'mère. Quand il fut arrivé près d'elle, à la limite supérieure de l'escalier, que la nuit emplissait

encore de ses épaisses ténèbres, la Marielle, les mains tendues en avant, saisit la tête de son petit-fils, et dit en la pressant contre sa poitrine :

— Gredin d'enfant ! tu mériterais d'être battu pour tout ce que tu m'as fait souffrir !

Elle ne pouvait exprimer plus éloquentement sa velléité de tendresse pour l'enfant qui lui avait été jusqu'alors indifférent et même souvent à charge.

En peu de mots, Pierrot mit sa grand'mère au courant de la rencontre avec l'ennemi, laquelle n'avait pas été favorable aux volontaires. Plusieurs avaient succombé et d'autres étaient restés prisonniers. Quant au malheureux qu'on venait d'apporter sur un brancard, ni Pierrot ni ses camarades ne le connaissaient. On l'avait rencontré gisant au bord d'un fossé. C'était, sans doute, par suite de l'épuisement dû à la fatigue et à la faim qu'il était tombé là ; car le peu de gravité de sa blessure à l'épaule n'expliquait ni son évanouissement, ni sa chute.

Ce jeune homme portait un costume de paysan : blouse de couleur bise, ornée au col et aux manches d'une broderie en fil rouge ; sous sa blouse, un gilet en panne de laine, à petites raies grises et bleues entre-croisées sur un fond jaunâtre. Ce gilet, garni d'un double rang de boutons de métal, descendait à peine jusqu'à la ceinture d'un pantalon de velours vert-bouteille.

Quand on le ramassa, l'angoisse de sa blessure le ramena ; aux quelques paroles qu'on lui adressa pour savoir d'où il venait et comment il se trouvait là, le blessé articula péniblement les mots : « Pillage, incendie », et le nom d'un village situé à une dizaine de kilomètres aux environs ; puis la force lui manqua et il retomba dans son évanouissement.

D'après ce qu'elle venait d'apprendre touchant le paysan inconnu, la Marielle jugea que ce qu'il y avait de plus urgent, c'était de pourvoir à son besoin d'aliments. Elle se hâta de descendre dans la salle du rez-de-chaussée et de raviver les charbons qui achevaient de s'éteindre dans l'âtre. Lorsqu'elle eut fait chauffer un reste de soupe destinée au déjeuner du lendemain, elle tira de l'armoire une bouteille de vin vieux, la seule qu'elle possédât et qu'elle gardait comme une précieuse réserve en cas de convalescence après une grave maladie ; elle en versa un plein gobelet ; ensuite, assiette et gobelet en mains, elle se dirigea vers un hangar fermé où les volontaires avaient porté et déposé le blessé.

Bien qu'elle eût mis le moins de temps possible à préparer la collation de son nouvel hôte, quand la grand'mère de Pierrot arriva sous le hangar, elle n'y retrouva plus les six compagnons de son petit-fils. Ceux-ci, pressés d'aller rassurer leurs familles, avaient laissé à la garde du jeune gars le paysan ramassé par eux sur la route.

Resté seul, Pierrot essaya de lutter contre le sommeil ; mais, fatigué de sa laborieuse promenade militaire, il se laissa tomber sur un sac de copeaux où il s'endormit tout aussitôt et si profondément que le bruit du bombardement ne l'eût pas réveillé.

La Marielle s'approcha discrètement du blessé ; il ne dormait pas, lui !

D'abord, elle ne put qu'à peine l'entrevoir, à la pâle clarté d'une lanterne d'écurie accrochée à l'entrée du hangar. Ce fut presque à tâtons qu'elle mit dans ses mains l'assiettée de soupe qu'il saisit avidement. Quand il eut rendu l'assiette et vidé le gobelet, il ne dit qu'un mot : « Merci ! » Ce mot fit tressaillir la Marielle. Prise d'un tremblement soudain, elle se sentit près de défaillir. Alors, s'efforçant de dominer l'émotion qui la faisait vaciller sur ses jambes, elle alla, du plus vite qu'elle put, décrocher la lanterne, puis, revenant près du brancard, elle ouvrit la

vitre de corne et dirigea la lumière sur le visage de son hôte. Un cri de surprise allait échapper à l'ancienne gouvernante de la famille Francmartel ; mais le soi-disant paysan, qui déjà l'avait reconnue, la nomma à demi-voix, et mit le doigt sur sa bouche pour lui imposer silence.

Elle, comprimant sous ses mains, les battements de son cœur, murmura ce nom « Maurice », et tomba à genoux pour remercier, Dieu.

La suite à la prochaine livraison.

LES CHAUSSURES

AU MUSÉE HISTORIQUE DU COSTUME.

Malgré la légitime prééminence qu'on accorde à la coiffure, couronnement plus ou moins élégant du costume, on ne peut disconvenir que la chaussure ait le pas sur elle au point de vue de l'utilité. Ceci soit dit sans vouloir contredire à l'opinion contraire des naturels des peuplades sauvages. Ceux-ci se surchargent la tête d'une foule d'ornements, et, satisfaits de ce sacrifice à la vanité du luxe, ils méprisent le soin de garantir leurs extrémités inférieures contre l'atteinte des arbrisseaux épineux et des cailloux tranchant qui déchirent leurs jambes et ensanglantent leurs orteils. Ainsi pensent encore ces grisettes de Glasgow, que nous avons rencontrées cheminant dans la rue, la tête couverte d'un chapeau, soigneusement gantées, et portant leurs souliers à la main, sans doute pour prouver qu'elles pourraient ne pas marcher pieds nus.

A l'aide des nombreux documents que nous possédons dans les manuscrits de nos grandes bibliothèques et dans certains ouvrages de la librairie moderne, on pourrait aisément reconstituer, par ordre chronologique, une histoire générale de la chaussure (*). Les modèles que nous offrons ici, copiés sur nature à l'Exposition de l'Union centrale des beaux-arts (année 1874), ne remontent pas au delà des dernières années du quinzième siècle.

Est-il besoin de faire remarquer que les exigences de son cadre n'ont pas permis au dessinateur d'observer l'ordre des temps et des capricieuses variations de la mode, dans l'agencement des curieux spécimens qu'il avait à reproduire ?

La fin du quinzième siècle est représentée par les quatre premiers modèles de chaussures étagés en haut de la première planche (page 196). Le numéro 1 était nommé patin à poulaine. On le chaussait pour préserver le soulier à poulaine de la boue des rues. Celui qui est inscrit sous le numéro 2, se nommait « poulaine à pointe modérée » ; il était interdit aux bourgeois d'en porter de plus longues ; mais chez les classes privilégiées la pointe effilée de la poulaine pouvait s'étendre jusqu'à deux pieds de long. Dans ce temps-là, le degré de noblesse se mesurait à vue d'œil, sur la longueur du soulier. Vers le même temps, une fantaisie de la mode fit recourber en l'air, comme une corne de rhinocéros, la pointe de la poulaine, et l'on eut le soulier à bec (n° 3) ; puis vint le soulier camus (n° 4), dont le bout large et carré est un autre exemple de l'exagération dans la forme. Le soulier camus reproduit ici nous fait connaître ceux qui portaient les haliebardiens suisses sous le règne de Louis XII.

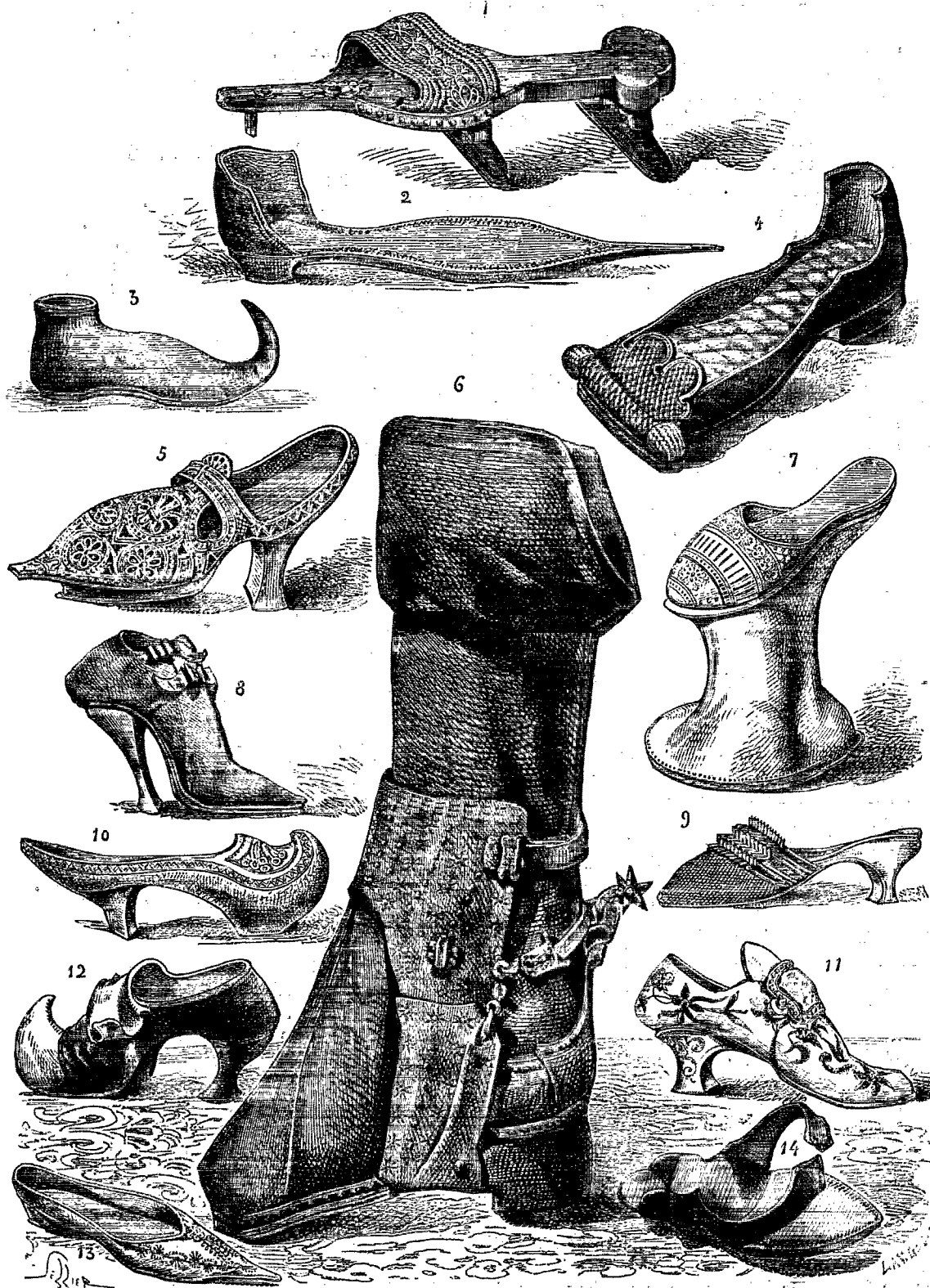
Le seizième siècle nous offre seulement le modèle d'une chaussure de femme (n° 7) : c'est un patin de dame vénitienne, dont la forme portait le nom assez disgracieux de pied de vache.

Au commencement du dix-septième siècle appartient le numéro 5. Il nous montre un sabot à patin en bois découpé

(*) Voy. *Histoire du costume en France*, dans notre Table de quarante années.

à jour, dont le dessin figure des rosaces ou des fleurs de lis; on en portait de semblables au temps de Henri IV. Au dix-huitième siècle, le règne de Louis XV nous fournit jusqu'à six modèles de chaussures. C'est d'abord le

soulier de femme (n° 8) si démesurément haut, dont la semelle s'appuie sur un gigantesque talon rouge. On a peine à croire qu'il ait été possible de se tenir debout, en équilibre, avec cette chaussure, qui, d'une part, ressemblait à



Chaussures exposées au Musée historique du costume, en 1874. — Dessins de Sellier.

une jambe, et de l'autre, obligeait à marcher sur les orteils à la façon des digitigrades.

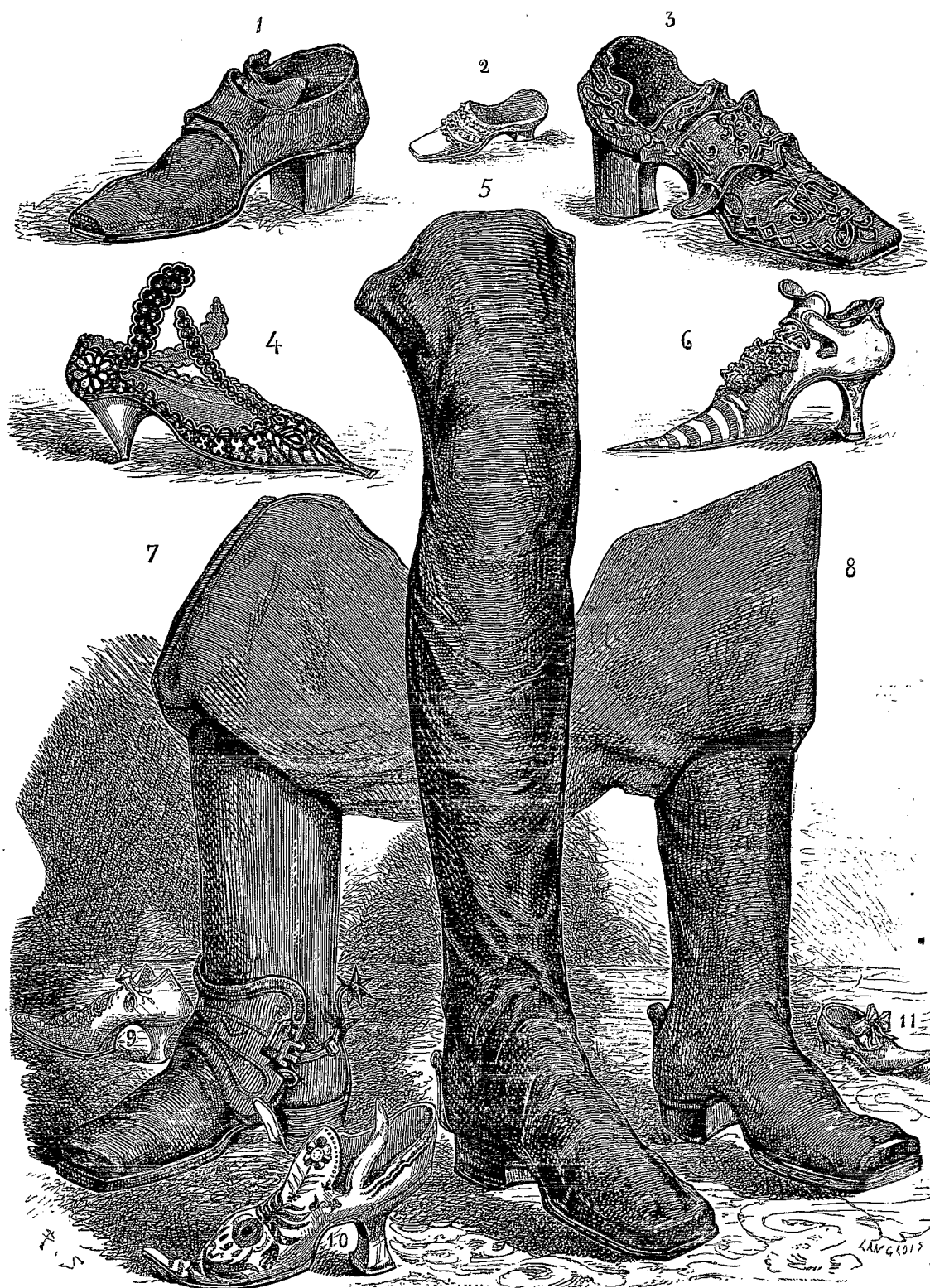
Les numéros 10, 11, 12 et 14 nous font voir quelques variations dans la forme de la chaussure sous Louis XV : ainsi, cet élégant sabot de dame (n° 10), ce riche soulier

d'une noble Vénitienne (n° 11), sont en peau blanche brodée de fleurs en soie et garnis d'ornements d'argent. Le sabot de bois revêtu de cuir (n° 12), et le socque numéro 14, sont aussi de cette époque.

La botte monumentale, armée de son éperon, qui porte

le numéro 6, a chaussé un postillon du règne de Louis XVI. Ces bottes, très-lourdes à cause de leur épaisseur, avaient pour surcroît une pièce de renfort destinée à mieux garantir le pied du cavalier.

Le dix-huitième siècle incline vers sa fin : tandis que nos armées vont pieds nus repousser les envahisseurs et envahir à leur tour le sol natal de nos ennemis, les élégantes citoyennes de la première république enveloppent leurs



Chaussures exposées au Musée historique du costume, en 1874.

pieds mignons dans la moelleuse fourrure de la mule ornée d'une triple ruche de soie aux couleurs nationales (n° 9). Plus tard est venu, sous le Directoire, le soulier mince et coquet des merveilleuses, tel qu'il est représenté par le numéro 14.

Le riche soulier (n° 6, page 197), qui rappelle la *poulaine* modérée du quinzième siècle, est du temps de Henri II. On le nommait soulier à patin simulé. L'original de ce modèle aurait pu figurer au Musée des souverains ; il a chaussé le pied d'une reine de France, mère de trois

rois, qui laissa d'elle une méchante mémoire; il s'agit de Catherine de Médicis.

Le règne de Henri III ne nous offre comme spécimen de chaussure qu'une botte d'homme d'armes (n° 5), haute, droite et serrée au jarret.

La présente gravure nous fait passer sans transition de Henri III à Louis XIII; elle met d'abord sous nos yeux une mule de bébé (n° 2), puis (n° 3) un soulier de cour; celui-ci a presque un intérêt historique: le gentilhomme qui l'a porté se nommait Henri II de Montmorency. La première branche ducale de ce nom périt avec lui sur l'échafaud, le 30 octobre 1632. La botte à entonnoir, dont le bord évasé tenait lieu de poche au cavalier, est représentée sous le numéro 8. Le soulier d'enfant (n° 11), soulier de prince sans doute, est en daim gris, semelle et talon rouges; il appartient aussi au temps de Louis XIII.

Nous devons citer, pour le règne de Louis XIV, le soulier de cuir à boucles (n° 4), à l'usage de la bourgeoisie, des artistes, des gens de lettres et d'église; Molière, Mignard, Pierre Puget, Bossuet et la Fontaine, en ont porté de semblables. La botte à chaudron (n° 7) est une exagération de la botte à entonnoir du règne précédent. Sous Louis XIV, on nommait souliers de fillette la chaussure à haut talon qui porte le numéro 9 sous la cambrure de la semelle.

La mule numéro 4 et le soulier numéro 10 sont des chaussures de dame du temps de Louis XV.

LES GÉOGRAPHES.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146.

II. — ÈRE CHRÉTIENNE JUSQU'AU MOYEN ÂGE.

Le premier géographe du premier siècle de l'ère chrétienne est sans contredit Strabon. Ce savant homme était né vers l'an 60 avant Jésus-Christ, à Amasée, ville du Pont, dans le nord de l'Asie Mineure. Sa famille était riche et lui procura les moyens de s'instruire. Il voyagea pendant plusieurs années, surtout en Asie Mineure, en Égypte, en Grèce et en Italie. Ce fut seulement dans sa vieillesse, et, selon ce qu'on suppose, entre l'an 15 et l'an 30 après Jésus-Christ, qu'il composa sa Géographie, divisée en dix-sept livres dont un seul est perdu.

Le monde connu de Strabon, c'est-à-dire de tous les hommes instruits de son temps, comprend la moitié de l'Europe dont le nord et l'est restent inexplorés, le sud-ouest de l'Asie, entre l'Inde et la Méditerranée, et la zone littorale du nord de l'Afrique avec la moitié du bassin du Nil. La science accroîtra peu ces connaissances jusqu'au cinquième siècle.

La lecture de l'ouvrage de Strabon est intéressante et entre nécessairement dans le programme de toute bonne éducation.

Manilius, poète du temps d'Auguste, traça un tableau de l'empire romain dans un ouvrage intitulé les *Astronomiques*.

Pomponius Mela a écrit un traité de géographie vers l'an 43; il ajouta quelques notions à celles de Strabon: il parle, par exemple, d'une grande île de Scandinavie.

Entre l'an 54 et l'an 68, un chevalier romain fit un voyage à la recherche de l'ambre sur les côtes de la Baltique. Il rapporta des renseignements nouveaux sur l'intérieur de la Germanie.

Vers l'an 60, Néron envoya deux centurions à la recherche des sources du Nil. Ils remontèrent le Nil Blanc jusqu'aux environs du 9^e degré, à plus de 800 milles ro-

maines au-dessus de Méroë. D'immenses marécages, bien connus aujourd'hui, arrêtaient leur course. Ils rapportèrent une carte du pays qu'ils avaient parcouru.

Plin le Naturaliste est le plus grand encyclopédiste depuis Aristote. Son *Histoire naturelle* résume toutes les connaissances antérieures à lui, y comprises celles qui se rapportent à la géographie. Son œuvre, terminée en 77, se compose de trente-sept livres: la géographie en remplit quatre. Les renseignements les plus précieux y abondent et plusieurs sont nouveaux, surtout en ce qui se rapporte à l'Arabie, à la Pharasie, au sud de la Tripolitaine, à l'Atlas mauritanien et aux parages lointains de l'Océan du Nord.

Quelques années après la mort de Plin, un marchand alexandrin décrivit les côtes d'une partie de l'Afrique et de la mer Érythrée (mer des Indes). Cet ouvrage est désigné ordinairement sous le nom de *Périple de la mer Érythrée* et aussi de *Périple d'Arrien*.

Dans le même temps, Agricola, envoyé en Bretagne par Vespasien, fit accomplir par sa flotte la circumnavigation entière de la Bretagne (an 84). Ses informations ont été immortalisées par son gendre Tacite, qu'il faut aussi consulter si l'on veut se rendre compte de ce qu'on savait de son temps sur les contrées et les peuples compris entre le Rhin et les Sarmates, entre le Danube et l'Océan du Nord.

Sous le règne d'Adrien, un gouverneur de la province de Cappadoce et du Pont, nommé Arrien, écrivit, sous la forme d'un rapport officiel, une relation connue sous le titre de *Périple du Pont-Euxin* (an 137).

Il faut nommer ensuite un géographe et astronome célèbre, Claude Ptolémée, né à Peluse dans la basse Égypte (140). Son œuvre, où l'on compte environ 8 000 noms géographiques, est surtout précieuse pour la quantité extraordinaire des matériaux qu'elle renferme: des cartes y étaient jointes, mais elles ne sont point parvenues jusqu'à nous; celles qu'on a dessinées successivement d'après son texte ont été reprises et améliorées par Mercator.

Le grand travail de Ptolémée résume toute la science géographique des Romains. Après lui, elle décline. On cite ensuite Agathémère, Solin, Rufus Avienus, Marcien d'Héraclée, Pappus, abrégiateurs et vulgarisateurs; Etricus, d'Itrie, rédacteur d'un ouvrage sur les routes des provinces romaines, connu sous le titre d'*Antonini Augusti Itinerarius*. De tous ces auteurs de second ordre, celui dont le nom reste le plus célèbre est Pausanias, Grec d'Asie, qui parcourut la Grèce vers l'an 174, et écrivit de cette contrée une description qu'il est indispensable d'étudier si l'on veut lire avec profit tout ce qui se rapporte à l'histoire et aux antiquités grecques.

En cherchant à omettre le moins possible de noms de géographes, on peut encore inscrire à la suite: Rutilius, Gaulois, qui a écrit une relation en vers d'un voyage de son retour de Rome; l'auteur inconnu du *Stadiasme*, périple grec de la Méditerranée (250); les poèmes de Claudien (395-408); l'histoire d'Ammien Marcellin (vers 380); quelques passages des Pères de l'Église. On arrive ensuite au moyen âge.

La suite à une autre livraison.

DU DEVOIR DE RESPECTER

CE QUI EST BEAU.

L'action de détruire ce qui est beau, de quelque nature que ce soit, sans nécessité et pour le seul plaisir de détruire, soulève dans l'âme de ceux qui en sont les témoins une légitime répugnance: c'est le signe d'un mau-

vais penchant, d'un manque de respect pour ce qui est respectable, de l'absence de l'une de nos plus précieuses facultés, l'admiration. On peut ajouter que des actes semblables sont contraires, ainsi que le fait observer Kant, au devoir de l'homme envers lui-même, « parce qu'ils affaiblissent ou éteignent en lui un sentiment qui prépare le bon accord de la sensibilité avec la morale, à savoir : le plaisir d'aimer quelque chose sans but d'utilité, et, par exemple, de trouver un plaisir désintéressé dans une belle cristallisation ou dans la beauté indéfinissable du règne végétal. » ⁽¹⁾

D'ailleurs, dit un commentateur ⁽²⁾ de ce passage de Kant, tout homme doit s'appliquer à ne commettre aucun acte dont il ne puisse se rendre compte : la destruction même d'un objet dépourvu de beauté est à blâmer quand elle n'a pas de motif.

LES EXEMPLES DE LA GRÈCE.

L'histoire de la Grèce, se peuplant et se policant par degrés, est moins le spectacle des destinées d'une nation qu'une perspective où le genre humain se peint en raccourci dans ses différents états. C'est à la fois un cours abrégé, mais complet, d'histoire, de morale et de politique, puisqu'elle a le mérite de rassembler dans un assez court espace tous les traits épars dans les annales des siècles divers ; de faire connaître l'homme sous tous les points de vue possibles : sauvages, errants, civilisés, guerriers, commerçants ; de fournir des exemples de tous les genres de gouvernement, des modèles de toutes les lois ; en un mot, une théorie complète, prouvée par les faits, de la formation des sociétés, de la naissance, de la propagation et du progrès des arts, de toutes les révolutions, de toutes les variétés auxquelles l'humanité peut être assujettie, de toutes les formes qui peuvent la modifier. Pour un observateur attentif, qui ne voit dans les événements les plus diversifiées en apparence que des effets naturels d'un certain nombre de causes différemment combinées, la Grèce est un petit univers, et l'histoire de la Grèce un excellent précis de l'histoire universelle. ⁽³⁾

TOUL.

Fin. — Voy. p. 20, 102, 174.

IV. — Annexion des Trois-Évêchés à la France. — Traité de Cateau-Cambrésis. — Le calvinisme et la Ligue à Toul. — Traités de Westphalie.

La guerre avait recommencé contre les Impériaux. Henri II, allié des protestants d'Allemagne, avait conclu un traité secret avec Maurice de Saxe, représentant les princes de Brandebourg, de Hesse et de Mecklembourg. Il y était dit par les princes allemands qu'ils voulaient « résister aux pratiques de l'empereur employées à faire tomber leur chère patrie en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été fait en Espagne et ailleurs. » Ces seigneurs ne devaient faire ni paix ni trêve avec l'empereur sans l'aveu du roi de France, et recevraient de Henri II un subside de 60 000 écus par mois. Quant à Henri, il devait attaquer la Lorraine, « et l'on trouvait bon qu'il s'impatronisât au plus tôt des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'Empire et qui ne sont pas de la langue germanique, c'est-à-dire de Toul, de

Metz, de Verdun, et qu'il les gardât comme vicaire de l'Empire. »

D'autres négociations devaient faciliter la réussite de ce projet. Ainsi, au mois de mars 1548, le duc de Guise, dans un voyage qu'il fit à Toul, eut des conférences secrètes avec les bourgeois et les chanoines du parti français, et prépara les événements qui survinrent par la suite. En 1551 et 1552, pendant les mois de décembre et de janvier, sur la demande du duc de Nevers, chef de l'armée royale, les chanoines firent fournir des vivres aux troupes françaises qui étaient sur les terres de l'évêché. La citadelle de Void fut remise sans plus de difficultés aux Français. Bientôt Henri II en personne entra dans Toul, accompagné du duc de Guise et de sa maison militaire. Il jura de garder les privilèges de la ville, et fit prêter serment de fidélité aux habitants.

La ville passa ainsi sous la domination française ; mais, d'après les règles en usage à cette époque, elle ne cessa pas de reconnaître l'empereur comme souverain de droit, et l'empereur ne cessa pas non plus d'exiger de Toul des contributions en hommes et en argent pendant les règnes de François II, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV.

Metz et Verdun furent pris par surprise comme Toul. On sait que les efforts de Charles-Quint pour reprendre les Trois-Évêchés n'aboutirent qu'à lui faire perdre une armée devant Metz, vaillamment et sagement défendu par le duc de Guise.

Quelques années plus tard (1559), le traité de Cateau-Cambrésis, entre autres articles, laissait à la France les Trois-Évêchés. Le droit de possession ne fut pas légitimé par le traité : seulement, par une clause secrète, l'empereur déclarait qu'il ne ferait rien pour recouvrer les trois villes de Metz, de Toul et de Verdun.

Nous sommes arrivés à l'époque où les querelles et les guerres de religion ensanglantent toute l'Europe ; l'intolérance est égale des deux parts ; on s'insulte, on se spolie, on se chasse réciproquement. Dans un moment où les catholiques ont le dessus, ils prient le roi de bannir de Toul le protestantisme : le roi refuse d'abord ; mais les attaques à main armée et les dévastations du prince de Condé et d'Antoine de Croy le déterminent à donner aux bourgeois catholiques et au chapitre l'autorisation d'expulser tous les hérétiques. Les protestants, chassés de Toul, s'établissent alors dans les jardins qui environnent la ville, et un ministre vient de Metz leur faire le prêche.

Pendant les troubles de la Ligue, les chanoines, cédant aux instances du duc de Guise et du cardinal de Vaudemont, livrèrent aux ligueurs les forteresses de Void et de Vicherey ; mais la bourgeoisie résista aux intrigues des rebelles. Les Toulousiens trouvent enfin un peu de repos avec Henri IV. Ce ne fut toutefois qu'après son abjuration qu'ils le reconnurent comme roi ; ils avaient commencé par résister d'abord à ses sommations et ensuite à une attaque de ses auxiliaires allemands. Henri IV alla visiter cette ville en 1603. Il offrit au chapitre cent mille livres pour prix de la cession de la souveraineté de son temporel. Les chanoines refusèrent ; mais plus tard, par les traités de Westphalie, ils perdirent sans compensation ce qu'ils n'avaient pas voulu abandonner à des conditions avantageuses. Ces mêmes traités établirent la renonciation définitive de l'empereur à tout droit sur les Trois-Évêchés, qui furent officiellement et décidément séparés de l'Empire et réunis à la France.

Sous Louis XIII, le bailliage de Toul fut créé. Louis XIV laissa à la ville une partie de ses anciennes franchises. Il fit démolir les anciens murs en 1700, ainsi que les vieilles forteresses, parmi lesquelles se trouvait la *Qui-qu'en-grogne* ; les nécessités nouvelles de la guerre exigeaient

⁽¹⁾ *Principes métaphysiques de la morale.*

⁽²⁾ Émile Charles.

⁽³⁾ Bougainville, secrétaire perpétuel de l'Académie des belles-lettres, frère de Bougainville le navigateur.

une autre forme et une plus grande étendue de fortifications.

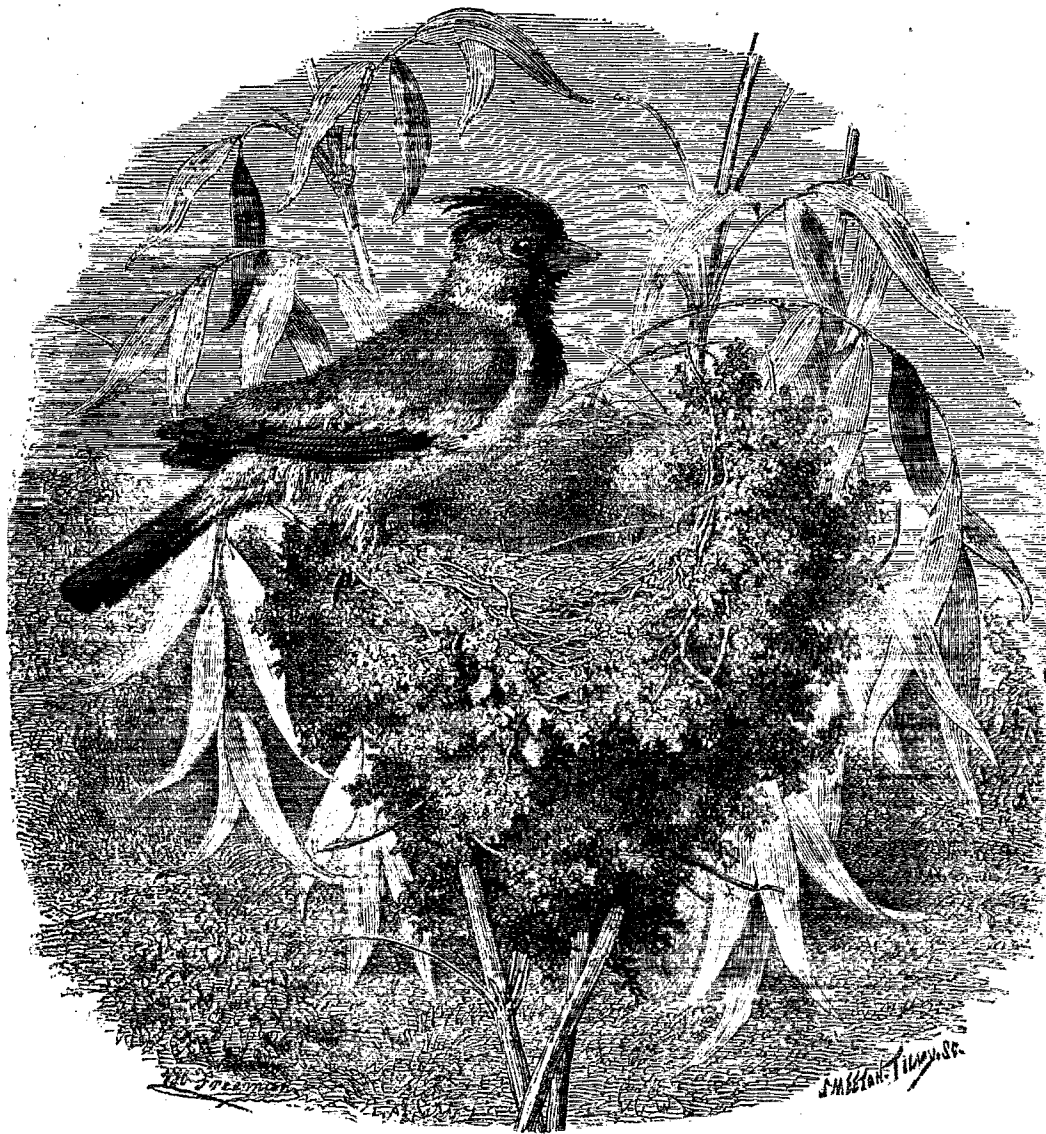
Les évêques de Toul, malgré la perte de leur puissance temporelle, malgré l'annexion complète des Trois-Évêchés au royaume de France, réunissaient encore au dix-huitième siècle, dans leurs armes, l'épée et la crosse, et continuaient à prendre le titre de princes du Saint-Empire.

En 1790, le terme de *Trois-Évêchés* perdit sa signification, par suite de la nouvelle division territoriale de la France. Toul fut compris dans le département de la Meurthe, dont le chef-lieu était Nancy, la capitale de l'ancien duché de Haute-Lorraine.

Toul est la patrie de saint Loup, l'évêque de Troyes, qui protégea sa ville épiscopale contre Attila; de saint Waast, qui instruisit Clovis après Tolbiac. Dans les temps modernes, on compte parmi ses illustrations : le baron Louis, l'habile et honnête ministre des finances; le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le grand tacticien; l'amiral de Rigny, le vaillant chef de l'escadre française à Navarin.

LE TIARIS ORNÉ

Le tiaris orné, du Brésil, est de la grosseur d'une fauvette. Un manteau d'un joli gris clair, semblable à celui



Le Tiaris orné et son nid. — Dessin de Freeman.

de la bergeronnette, recouvre les parties supérieures du corps; la tête et la huppe, susceptible de se dresser et de s'abaisser, qui la décore, la gorge et le haut de la poitrine, les grandes plumes des ailes et la queue, sont noires; un blanc roux s'étale sur le ventre et les flancs.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris possède le nid de cet oiseau, qui fait partie de la famille des tisserins. Ce nid est une corbeille finement tressée à l'intérieur, revêtue d'une épaisse enveloppe de menues plantes sèches, formant tout autour d'élégants festons. Le petit édifice est

suspendu à trois minces tiges de roseau qui en traversent les parois et s'épanouissent au-dessus en longs feuillages retombants.

Le tiaris, en contruisant ce joli nid, ne s'est sans doute proposé que de bâtir pour sa couvée une demeure solide et commode; mais s'il avait eu le dessein de faire en même temps une œuvre d'art, il ne s'y serait pas pris autrement et n'aurait certes pas mieux réussi.

RAFFAELLINO DEL GARBO.



Un Dessin de Raffaellino del Garbo, à la galerie de Florence. — Dessin de Bocourt.

Vasari, dans la Vie de Raffaellino del Garbo, dit que cet artiste avait, dans sa jeunesse, exécuté un très-grand nombre de dessins. « Il en avait fait autant, dit-il, qu'aucun peintre qui ait voulu par la pratique du dessin arriver à la perfection : aussi en voit-on encore beaucoup qui ont été répandus et vendus à vil prix par son fils, les uns au crayon, les autres à la plume ou au lavis, tous exécutés sur papier teinté avec du blanc superposé pour les lumières, et d'une fierté et d'une science admirables. » Et Vasari ajoute qu'il en avait placé plusieurs des meilleurs dans le recueil qu'il formait.

Ce jugement montre le prix que peuvent avoir les dessins de Raffaellino del Garbo conservés dans les collections, aujourd'hui qu'ils sont devenus plus rares. Ils en ont d'autant plus que l'artiste n'a laissé qu'un petit nombre de peintures, quelques-unes, il est vrai, excellentes.

« Il annonçait dans ses commencements, dit encore son

biographe, un génie extraordinaire ; il fut au-dessous du médiocre dans sa maturité, et à peu près nul vers sa fin. »

Il était né à Florence en 1466, et y mourut en 1524. Son maître fut Filippino Lippi, avec qui il travailla quelque temps. A Rome, où il l'accompagna, il travailla à la chapelle de la Minerva. De retour à Florence, il peignit dans l'église de Monte-Olivet. Le tableau du maître-autel de l'église de San-Salvi, hors de la porte de Santa-Croce, qu'il fit à la demande de l'abbé Panichi, est aujourd'hui au Musée du Louvre. C'est un des ouvrages qui font le plus d'honneur à Raffaellino del Garbo. « Il se montra très-habile dans cette peinture, dit Vasari, parce qu'il fut soutenu dans sa misère par le bon abbé qui eut pitié de lui et de son honnêteté. » Il était, en effet, chargé de famille, et finit par succomber sous ce poids : obligé de travailler vite et sans trêve, son talent déclina et ne se releva plus.

Le dessin que nous publions appartient à la collection du Musée des Offices, à Florence. Le sujet paraît être emprunté à la légende d'un saint, mais il nous est inconnu.

LE SIGNE DE CAÏN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 179, 186, 194.

IV. — RÉVÉLATION.

Quand elle eut achevé d'adresser ses actions de grâces à la Providence qui venait de lui rendre son Benjamin, la Marielle pensa que dans l'intérêt du mystère dont Maurice enveloppait son retour, il était prudent de ne pas le retenir sous le hangar jusqu'au réveil de Pierrot. S'étant assurée que le blessé avait recouvré assez de forces pour se lever et pouvoir la suivre, elle l'aida, pas à pas, à traverser la cour, le soutint de marche en marche jusqu'en haut de l'escalier, et, silencieusement, l'introduisit dans la chambre d'où elle était descendue afin d'aller porter secours au paysan, supposé inconnu, que les volontaires avaient amené chez elle.

Aussitôt que la Marielle eut mis Maurice à l'abri de tout regard indiscret, elle poussa le verrou intérieur de la porte du palier et alluma la mèche fumeuse de sa lampe de terre pour envisager enfin à son aise l'enfant chéri qu'elle croyait avoir vu jadis pour la dernière fois. Mais, supposant qu'à pareille heure cette lumière, aperçue du dehors, pouvait attirer un danger sur son Benjamin, elle se disposait à aller fermer le contrevent, lorsque Maurice, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, devinant l'intention de la Marielle, arrêta son mouvement vers la fenêtre, et lui dit :

— Si tu as peur pour moi de cette lumière, cache-la dans la cheminée, mais laisse le contrevent ouvert, car j'ai besoin de voir de ce côté-là.

Or, de ce côté, la vue s'étendait sur toute la ville. Maurice, debout près de la fenêtre, l'embrassa d'un coup d'œil si avide qu'on eût dit qu'il reprenait possession d'un bien depuis longtemps perdu et toujours regretté. Ensuite, son regard s'arrêta sur un point de la perspective, et il y demeura fixement attaché. Quoi que la Marielle s'avisât de lui dire pour le distraire de sa contemplation, elle ne put parvenir à l'en arracher.

Ce point, dont l'aspect l'avait frappé d'immobilité et de mutisme, c'était la tour carrée du haut fourneau de l'usine Francmartel.

Après quelques minutes passées ainsi, la Marielle, cédant à l'inquiétude que lui causait une attitude contemplative gardée si longtemps par Maurice, vint à lui, et dit, en le forçant de se tourner vers elle :

— Parle-moi donc, cher enfant, et ne t'attarde pas davantage à regarder à travers les vitres de cette croisée ; moi, quand j'ai le malheur d'y jeter seulement les yeux, tout mon sang se bouleverse.

Il voulut répondre, mais un sanglot lui brisa la voix, et, s'étant laissé tomber sur un siège qui se trouvait près de lui, il courba la tête et cacha son front dans ses mains.

— Eh bien, voilà que les larmes t'étouffent à présent ! continua la Marielle. Au fait, tu te souviens de tout ce que les gens de là-bas t'ont fait souffrir ; et, ainsi que moi quand je pense à eux, c'est de rage que tu pleures, n'est-ce pas ?

— Non, répliqua Maurice en relevant la tête, c'est de repentir !

À ces mots, la Marielle, muette un moment de stupeur, essaya de surprendre dans les yeux et sur le visage de

Maurice le signe évident du trouble de la raison : elle n'y vit que l'expression d'une profonde douleur ; mais bientôt, recouvrant la parole, elle s'écria :

— De quoi donc, mon Dieu, peut-il avoir à se repentir, lui que son père a chassé, lui qui a failli mourir de la main de son frère !

Un sourire empreint d'amertume glissa sur les lèvres de Maurice ; puis il dit, en regardant la Marielle avec une sorte de compassion :

— Pauvre abusée, les sept ans passés depuis mon départ ne t'ont donc rien appris ?... Et ce que tu n'as pas craint de supposer autrefois, tu le crois donc encore ?

— Comment en douterais-je, reprit-elle, quand j'ai là, devant les yeux, la preuve de la scélératesse d'Adrien ?

Et, parlant ainsi, elle s'élança vers Maurice, et d'un mouvement rapide écarta les cheveux sous lesquels il cachait la cicatrice de sa blessure au front.

Violemment émue à la vue de cette cicatrice mise à nu, elle se pencha comme pour y poser ses lèvres ; d'un geste de la main, Maurice l'éloigna.

— Ton baiser, lui dit-il, ne fera pas disparaître la preuve de mon crime ; elle est ineffaçable !

Profitant, pour garder la parole, de la surprise que ce brusque aveu causait à la Marielle, il s'empressa d'ajouter :

— Sache-le donc enfin, jamais Adrien n'a eu l'intention de menacer ma vie, et si l'un de nous deux a voulu la mort de son frère, ce n'est pas lui, c'est moi ! Tu m'avais si bien appris à le haïr !...

La Marielle voulut l'interrompre, il continua :

— Et à douter de la tendresse de mon père ; pourtant, si je suis parti, ce n'est pas parce qu'il m'a chassé ; non ! Je me suis enfui comme un coupable condamné par sa conscience, et qui ne se sent pas le courage de vivre face à face avec sa victime.

À chaque parole de cette révélation, la Marielle éprouvait une commotion douloureuse ; elle recevait, comme une accusation personnelle, le contre-coup des reproches qu'il s'adressait. Pâle, tremblante, et baissant honteusement la tête, elle reprit :

— Si ce que tu dis est vrai, j'ai donc à me repentir d'avoir fait ton malheur en t'inspirant, comme je les ressentais, la défiance et la jalousie contre ton père et ton frère aîné ! Si j'ai été injuste envers eux, je suis coupable envers toi, et tu as le droit de te dire que je ne t'ai pas aimé.

Ces derniers mots s'éteignirent dans les larmes. Maurice, prenant en pitié le chagrin de sa vieille gouvernante, répondit :

— Si fait, tu m'as aimé, Marielle, et même si exclusivement aimé, qu'il ne t'a pas été possible de t'apercevoir que j'étais né vicieux, haineux et méchant ; mais, d'après ce que je viens de t'apprendre, tu dois avoir compris qu'un exil de sept ans ne suffit pas pour expier le passé. Je veux obtenir mon pardon, tu m'aideras à le mériter.

— Moi ! et comment cela ? Qu'espères-tu ?

— Quand le moment d'agir sera venu, je te le dirai.

La nuit avançait ; la Marielle, s'inquiétant du besoin de repos que Maurice devait avoir, le pressa de se jeter sur le lit ; quant à elle, c'est dans son fauteuil qu'elle se résigna à attendre le retour de l'aurore ; mais le sommeil ne vint ni pour lui, ni pour elle.

Il était impossible que Maurice n'eût pas beaucoup à raconter des événements de sa vie d'exilé volontaire à celle qui le pleurait depuis sept ans : aussi, comme la Marielle s'aperçut qu'il ne dormait pas, elle se hasarda à l'interroger.

— Comment ai-je vécu ? dit-il ; ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert ? Pourquoi et comment suis-je revenu ? Tu vas le savoir ; mais, en m'écoutant, ne t'attends pas sur mon

sort; on ne peut jamais être assez malheureux quand on est si coupable.

Afin de ne rien perdre du récit de Maurice, la Marielle rapprocha son fauteuil du lit où son Benjamin, étendu sur le flanc et le coude sur l'oreiller, se tenait la tête appuyée dans la main. Il parla ainsi :

— « Ma terrible chute dans l'escalier, bien qu'elle ne fût pas mortelle, nécessitait cependant des soins dont mon père me jugeait sans doute indigne, car, depuis le moment où je repris connaissance jusqu'au jour de mon départ, je ne le revis plus. Pourtant, je ne fus pas complètement abandonné. Celui qui ne me devait aucune pitié se fit mon garde-malade; je le retrouvais toujours là lorsque je revenais à moi après un moment de délire, ou quand une douleur aiguë me réveillait de l'assoupissement dans lequel j'étais souvent plongé. La volonté de mon père, qui avait éloigné de moi les serviteurs de la maison et toi-même, Marielle, n'avait permis qu'à Adrien l'entrée de notre chambre; il y venait chaque jour pour veiller sur moi et panser ma blessure, mais sans me rappeler jamais quelle en était la cause; il eût voulu, je crois, me le faire oublier ! »

» Pouvais-je ne pas m'en souvenir ? Avec la vie, la mémoire m'était revenue, et j'étais si honteux de moi-même, que je n'osais pas remercier mon frère des soins qu'il me prodiguait. J'essayais de l'en payer par ma soumission à propos de tout ce qu'il me prescrivait : par exemple, il m'avait expressément défendu de toucher au bandeau qui couvrait la blessure dont je souffrais sans pouvoir m'en rendre compte. Tant que la faiblesse ne me permit pas de me lever, je ne manquai pas d'observer la défense qui m'avait été faite; mais quand je me sentis la force de me tenir debout et de marcher, je profitai du moment où l'absence d'Adrien me laissait libre de mes mouvements pour descendre, et je me dirigeai vers la cheminée sur laquelle il y avait une glace.

» Lorsque je fus face à face avec moi-même, ma pâleur m'effraya : — « Je devais être ainsi, le jour du crime », me dis-je, — et je fermai les yeux pour ne plus me voir; soin inutile, sous mes paupières closes, je me voyais toujours ! Cependant, je luttais depuis trop longtemps contre le désir de me rendre compte de la gravité de ma blessure pour renoncer à satisfaire ma curiosité, je rouvris les yeux et soulevai mon bandeau. Je fus bien autrement épouvanté quand je mesurai cette marque sanglante que le temps ne peut pas effacer : — « Personne ici ne la verra plus », me dis-je ; — et je pris la résolution de partir.

» Quand Adrien revint près de moi, il me retrouva au lit; j'avais rajusté mon bandeau et je feignis de dormir profondément. Mon frère ne devait, cette fois, s'établir que pour peu de temps à mon chevet. La cloche sonna pour le départ des ouvriers; c'était aussi le signal du souper des maîtres de la maison; et, de nouveau, je restai seul. Dieu sait avec quelle impatience j'attendais ce moment.

» A peine Adrien s'était-il éloigné, que déjà j'avais mis pied à terre. Je me hâtai de m'habiller et fis mes préparatifs de départ sans me demander encore où je devais aller. Grâce à la somme mensuelle que mon père m'accordait pour mes menus plaisirs, j'avais pu faire quelques économies; je les pris pour subvenir aux frais d'un voyage sans but et dont je ne pouvais me fixer le terme. Avant de quitter la maison, j'eus soin de laisser en évidence sur la cheminée un papier qui contenait ces mots écrits au crayon : « Ne me cherchez pas, vous me reverrez quand je me croirai digne de reparaitre devant vous. » Et je partis. »

La suite à la prochaine livraison.

HOSPICE DES INCURABLES D'IVRY

(DÉPARTEMENT DE LA SEINE).

C'est en 1634 que le premier hospice d'incurables fut fondé à Paris, par suite d'un don que le cardinal de la Rochefoucauld fit aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu « de ce que M. François Joulet, prestre, sieur de Châtillon, avoit laissé par son testament pour le secours des pauvres incurables. »

MM. les administrateurs déclarèrent « qu'ils destinoient, affectoient et délaissent dès lors (29 novembre 1634) la quantité d'environ dix arpents de terre appartenant à l'Hôtel-Dieu, à prendre en une pièce de dix-sept arpents ou environ, assize au terroir de Saint-Germain des Prez, proche et derrière l'enclos des Petites-Maisons, en la grande rue, sur le chemin qui conduit à Sève (Sèvres), et par derrière à la Santé et chemin qui conduit de la rue du Bacq à Grenelle. »

Les privilèges de cet établissement furent confirmés par des lettres patentes de Louis XIII, enregistrées en la cour du Parlement le 6 mai 1637.

Dans les documents originaux qui se rapportent à cette fondation, on trouve ce fait curieux que « M^r Henry de Bourbon, évêque de Metz, abbé commandataire de l'abbaye Saint-Germain des Prez lez Paris, a concédé à MM. les administrateurs et au préposé à la conduite et direction de l'hôpital (hospice des Incurables) ses droits de correction, de prison, de carcan et de fouet, seulement sur les *pauvres* et les *domestiques*. »

La construction des bâtiments, commencée en 1635 par l'architecte Gamart, ne fut terminée qu'en 1649; mais depuis six ans déjà l'hospice recevait des malheureux. La fondation des trois premiers lits eut lieu, en effet, le 5 septembre 1642, grâce à la libéralité de « dame Catherine Rouillé, veuve de Jacques le Bret, en son vivant conseiller du roy en son Châtelet. »

Ce premier hospice, établi rue de Sèvres, était destiné à recevoir indistinctement des hommes et des femmes incurables.

Après la révolution, l'hospice de la rue de Sèvres fut réservé aux femmes seulement. On destina aux hommes l'ancien couvent des Récollets, qui, à cette époque, cessa d'être un édifice religieux ⁽¹⁾.

Plus tard, les Incurables hommes durent abandonner l'hospice des Récollets, transformé en hôpital militaire (hôpital Saint-Martin), et furent transférés dans une caserne louée par l'Assistance publique au ministère de la guerre, située rue Popincourt, et qu'on désigna depuis sous le nom d'hospice Popincourt.

En 1869, les deux établissements séparés de la rue de Sèvres (femmes) et de l'hospice Popincourt (hommes) furent réunis dans un vaste établissement unique construit à Ivry (Seine).

Les bâtiments de la rue de Sèvres ⁽²⁾, après la translation des Incurables à Ivry, achevée en 1870, restèrent pendant quelque temps inoccupés; ils ont été transformés en hôpital temporaire où sont traités les malades atteints d'affections aiguës et curables.

Le nouvel hospice a été construit par M. Labrousse, architecte en chef de l'administration de l'Assistance publique de Paris, et M. Billion, architecte-inspecteur. L'installation des services intérieurs (ventilation, chauffage, etc.), due à M. Ser, ingénieur de l'administration, professeur à l'École centrale, est remarquable sous tous les rapports.

L'hospice d'Ivry-sur-Seine est situé à 2 kilomètres en-

⁽¹⁾ Cet établissement était situé rue des Récollets, numéro 18.

⁽²⁾ Aujourd'hui numéro 42.

viron des fortifications et à quelques centaines de mètres de la Seine, dans des conditions de salubrité satisfaisantes. Les moyens de transport sont le chemin de fer d'Orléans, les bateaux à vapeur et les omnibus spéciaux de Paris.

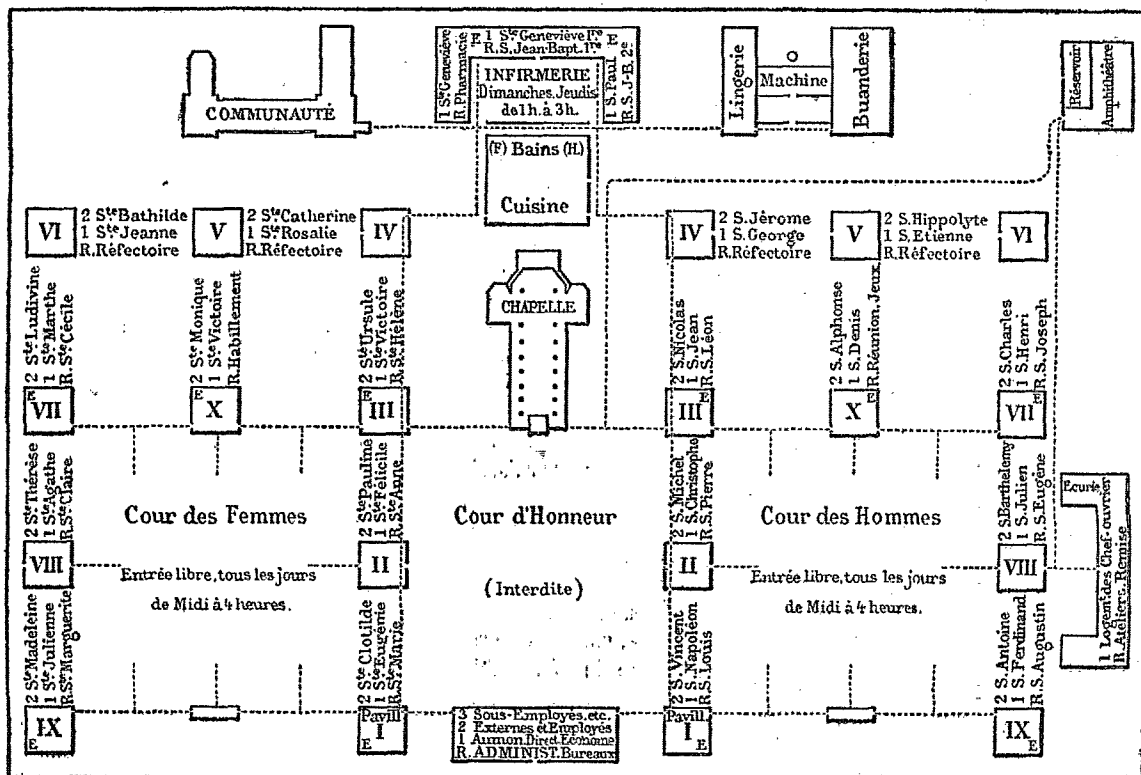
On peut se faire une idée complète de la distribution intérieure de l'établissement d'après les plans que nous publions⁽¹⁾.

A gauche de la porte d'entrée se trouvent la loge du concierge et le bureau de l'architecte. A droite, les bureaux et les logements du directeur et de l'économe;

les logements des employés sont à gauche au premier étage.

Le jardin du milieu est séparé en deux parties : l'une, à droite, est réservée aux hommes ; l'autre, à gauche, est réservée aux femmes. Une galerie couverte règne autour du jardin, le long des bâtiments affectés, à droite aux hommes, à gauche aux femmes. La chapelle est située au fond, dans l'axe même de la porte d'entrée, et sépare les deux services. Les cuisines et le service des machines sont placés derrière la chapelle.

Les bâtiments ont trois étages.



Guide des visiteurs à l'hospice des Incurables d'Ivry. — Les lignes ponctuées conduisent à toutes les parties de l'établissement.

(E signifie escalier ; R, rez-de-chaussée, etc.)

L'hospice peut contenir 2 000 lits ; on y compte actuellement 900 lits montés pour chaque sexe ; soit, 1 800 lits.

Il faut ajouter à ce chiffre 120 lits dits d'*expectants*, 60 pour chaque sexe.

Ces lits d'*expectants*, installés dans un service spécial, ne sont pas destinés aux indigents proprement dits ; ils sont destinés à recevoir provisoirement des vieillards inscrits pour entrer à tour de rôle soit à la maison de retraite des Ménages d'Issy, soit à la maison de la Rochefoucauld, et qui, par suite de leurs infirmités, de l'absence de famille ou de l'exiguïté de leurs ressources, ne peuvent attendre chez eux que leur tour d'entrée dans l'un ou l'autre de ces établissements soit arrivé. Le paiement de la pension est exigé par l'administration aussitôt qu'ils sont admis dans le service des *expectants*, absolument comme s'ils entraient à la maison des Ménages ou à l'hospice de la Rochefoucauld.

⁽¹⁾ Ces plans ont été gravés d'après un grand modèle dessiné, avec une patience et une exactitude remarquables, par un pensionnaire de l'hospice, M. Michel, ancien ouvrier typographe.

Le nombre des employés et gens de service en exercice est d'environ deux cents. Le personnel de l'administration se compose d'un directeur, d'un économe, de deux employés, de deux aumôniers, de deux médecins et d'un chirurgien, aux soins desquels s'ajoutent ceux de sœurs de Saint-Vincent de Paul dirigées par une supérieure.

Les vieillards de l'hospice pouvaient autrefois sortir librement, chaque jour, de sept heures du matin à huit heures du soir. Pour réprimer quelques abus, les sorties ont été restreintes : les jours de sortie des hommes sont aujourd'hui les lundis, mercredis et vendredis ; les femmes sortent les mardis, jeudis et samedis. Les administrés ont congé un dimanche sur deux, alternant pour chaque sexe.

Les règles du régime intérieur sont les suivantes :

Les pensionnaires se lèvent à six heures et demie en hiver, à six heures en été. Ils font trois repas par jour.

Ils doivent être rentrés à huit heures en hiver, à neuf heures en été.

Le médecin fait ses visites chaque jour, à huit ou neuf heures du matin.

Les lits sont disposés dans des dortoirs sur deux rangs, quatre-vingts par dortoir. Ils sont en fer; chacun est pourvu d'un sommier, de deux matelas, et de rideaux blancs.

Chaque pensionnaire a une armoire à clef, une table de nuit, une chaise et un fauteuil; un tiroir-commode est installé au-dessous du lit.

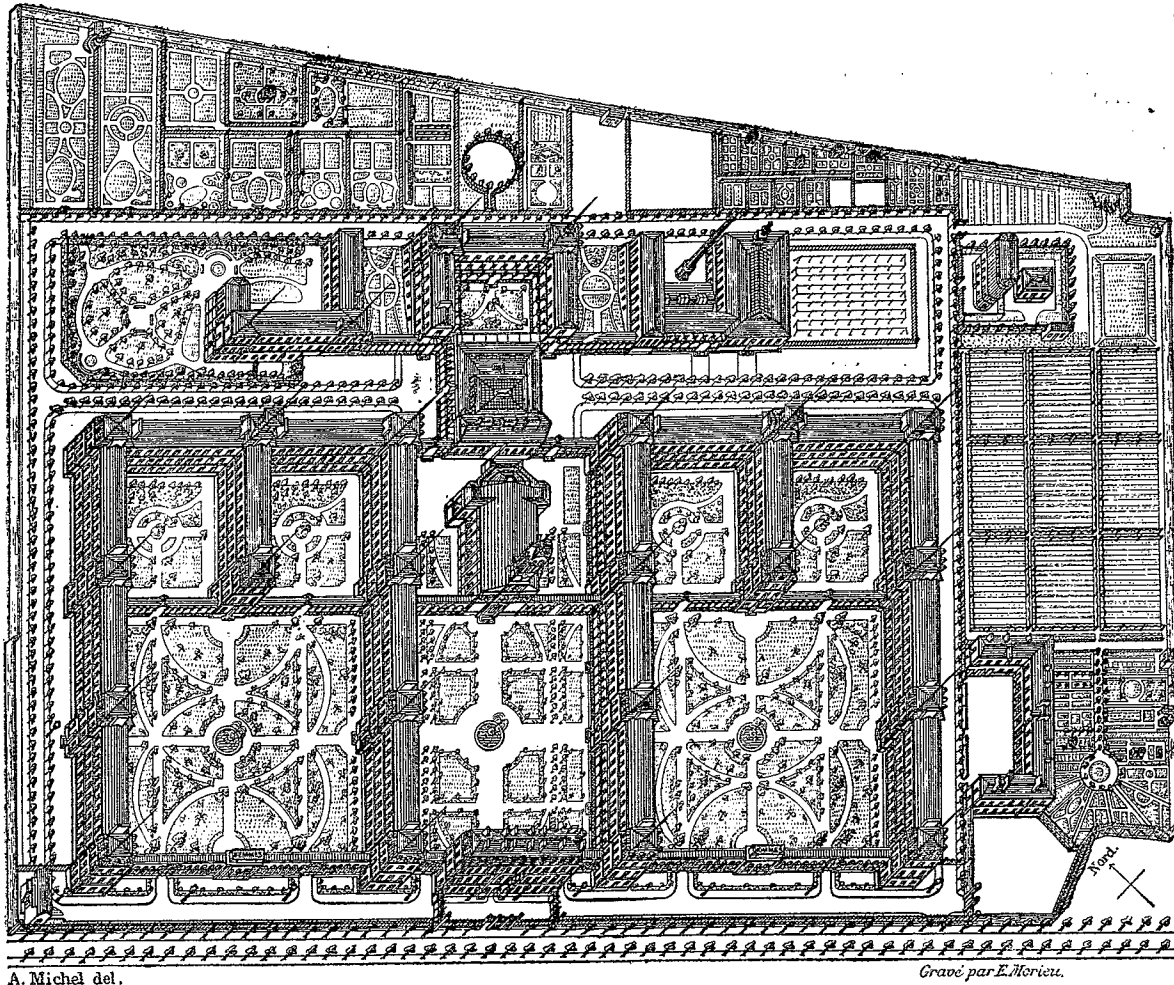
Le chiffre annuel des admissions est, en moyenne, de

260 à 280 pour les hommes, et de 250 à 270 pour les femmes.

La mortalité varie entre 15 à 17 pour 100 pour les hommes, et 8 à 11 pour 100 pour les femmes.

L'entretien de l'établissement des Incurables d'Ivry coûte annuellement plus d'un million à l'administration de l'Assistance publique de Paris.

Parmi les lits des Incurables, plus de six cents ont



A. Michel del.

Gravé par E. Morieu.

Hospice des Incurables d'Ivry-sur-Seine. — Élévation sur le plan géométral et vue à vol d'oiseau de l'ensemble de l'établissement, par A. Michel.

été fondés par des particuliers; les indigents qui les occupent sont présentés par les fondateurs des lits ou leurs héritiers. Une plaque, fixée en tête de chaque lit de fondation, mentionne le nom du fondateur et la date de la donation.

Quant aux conditions d'admission, il importe de faire observer que l'hospice des Incurables (à part le service des expectants) est un hospice purement communal, dans lequel sont admis les malades incurables ayant leur domicile de secours à Paris.

Les malades doivent avoir soixante-dix ans révolus, ou justifier d'infirmités incurables les empêchant de travailler pour vivre; ils doivent être dénués de ressources et être inscrits au bureau de bienfaisance.

Les admissions sont prononcées par l'administration centrale de l'Assistance publique, après décision d'une commission spéciale de neuf membres nommés par le préfet de la Seine, et dont six membres sont pris en dehors de l'administration.

Les postulants doivent produire les pièces réglemen-

taires à l'administration centrale : acte de naissance, certificats d'indigence, de domicile et d'infirmités (1).

LE CHROMIS PÈRE DE FAMILLE.

Le *Chromis pater-familias* est un poisson de dix-huit centimètres de longueur. Il est d'un beau vert-olive, rayé de bleu sur le dos; il a le ventre d'un blanc argenté, moucheté de taches vertes et bleues. Il a été pêché par M. le docteur Lortet sur les bords du lac de Tibériade, dans une eau tiède et peu profonde provenant de sources chaudes qui abondent en ce lieu.

Ce poisson a la singulière propriété de recéler et de

(1) On n'admet point les malades affectés d'aliénation mentale, de cancer ou d'épilepsie. — Les cancéreux et les épileptiques sont reçus à Bicêtre (hommes) et à la Salpêtrière (femmes), et les aliénés dans les asiles spéciaux.

Les individus qui ont subi une condamnation correctionnelle sont exclus.

couver en quelque sorte ses œufs d'abord, puis ses petits, dans sa bouche et dans ses branchies. C'est toujours le mâle qui se livre à cette incubation, dit M. Lortet dans le journal *la Nature*. Lorsque la femelle a déposé les œufs dans une dépression du sable ou entre les touffes des juncs, le mâle s'approche et les fait passer par aspiration dans la cavité buccale, puis entre les feuillettes des branchies. Là, au milieu des organes respiratoires, les œufs subissent toutes leurs métamorphoses. Les petits croissent rapidement et se trouvent bientôt à l'étroit dans leur prison. Ils en sortent en se rendant dans la bouche, où ils se tiennent pressés les uns contre les autres comme les grains d'une grenade. La bouche de l'animal est alors tellement distendue, que les deux mâchoires ne peuvent plus se rapprocher. Ce gonflement énorme des joues lui donne l'aspect le plus étrange. Tous les jeunes poissons ont la tête dirigée vers l'ouverture buccale du père, et ils ne quittent jamais cette cavité protectrice. On ne comprend pas par quel moyen ils peuvent s'y maintenir, ni comment le père nourricier n'avale pas sa progéniture. On ne sait pas encore à quelle époque de leur vie les petits quittent la bouche paternelle pour vivre d'une vie indépendante.

LA VRAIE SOLITUDE.

La plupart des hommes cherchent la solitude dans les champs, sur les rivages de la mer. Il n'y a aucune retraite où un homme puisse être plus en repos et plus libre que dans l'intérieur de son âme, surtout s'il y a mis de ces choses précieuses qu'on ne peut revoir et considérer sans se trouver aussitôt dans un calme parfait, état habituel d'une âme où tout a été mis en bon ordre et à sa place.

MARC AURÉLE.

LE DÉCOUPAGE ET LA MARQUETERIE.

Suite. — Voy. p. 183.

Machines à découper (1). — Au moyen de la machine à découper, le travail devient beaucoup plus facile; les deux mains se trouvent libres pour guider la pièce, ce qui permet de suivre plus exactement le dessin; d'un autre côté, la scie descendant bien perpendiculairement, on peut découper plusieurs épaisseurs d'un seul coup, sans inconvénient et avec moins de fatigue.

On a inventé une grande quantité de machines à découper; ce ne sont pas toujours celles qui coûtent le plus cher qui sont les meilleures; beaucoup ont un défaut qui n'est pas sans gravité; surtout si l'on veut découper de grandes épaisseurs ou un certain nombre de feuilles de placage d'un seul coup: ce sont celles avec lesquelles la scie décrit une courbe. Ces machines étant d'un mécanisme compliqué, si une pièce vient à casser, il faut avoir recours au mécanicien, ou introduire une pièce de rechange, ce qui entraîne des frais et des retards.

Les machines peuvent être classées en deux catégories: les machines à pédales et les machines à volant.

Ces dernières ne laissent pas l'amateur assez maître du coup de scie, surtout s'il opère sur de petites épaisseurs; et si la scie s'engage, il ne peut arrêter instantanément, et casse ou la lame, ou l'objet. La marqueterie étant en général assez délicate, il est très-difficile de l'exécuter avec la machine à volant.

Avec les machines à pédale, on va moins vite, mais on est plus certain d'un bon résultat.

Renseignements utiles pour bien découper. — Il y a des

(1) On trouve à la maison Morel des machines très-simples, et cependant fonctionnant très-bien, depuis 32 francs.

lames de scie de grosseurs graduées, depuis le numéro 000, aussi fin qu'un cheveu, jusqu'aux numéros 7 et 8 et au delà.

En général, pour le découpage des petits objets, corbeilles, cadres, etc., on emploie les numéros 1 et 2, et les numéros 3 et 4 pour étagères, jardinières, etc. Avec les scies fines on avance moins rapidement, mais le travail est plus net.

L'amateur doit s'appliquer à suivre le dessin très-exactement, et surtout à bien accentuer les angles; trop souvent, pour les boules surtout, on ne donne pas le coup de scie assez à fond, on tourne trop vite, et l'on obtient le

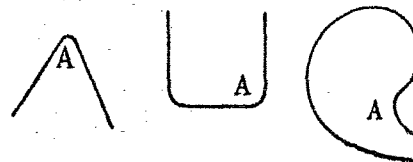


FIG. 1.

résultat défectueux A représenté dans la figure 1, au lieu du dessin B, figure 2, qui est bien préférable.

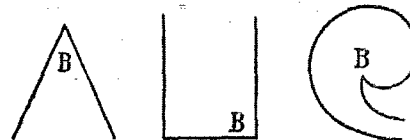


FIG. 2.

La même observation s'applique aux angles.

Il est cependant un moyen bien simple d'éviter ces défauts. Étant donné le dessin figure 3, dont on doit enlever le milieu, il faut percer un trou au point A, scier en ligne droite jusqu'à la pointe la plus rapprochée, descendre jusqu'au point B, puis reculer jusqu'en C; faire dans la partie qui doit tomber une entaille, dans laquelle on retourne la scie pour redescendre à reculons jusqu'en B; puis, repartant de là, continuer le découpage.

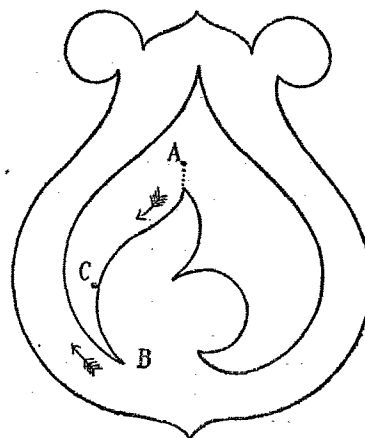


FIG. 3.

Lorsqu'on se sert de scies très-fines, numéro 1, par exemple, on peut tourner sur place, cela dépend, du reste, de la qualité de la scie; si elle est bien carrée, c'est-à-dire aussi large qu'épaisse, on tourne facilement sur place, sinon il faut avoir recours au moyen que l'on vient d'indiquer.

Achèvement du travail. — Lorsque le découpage est

terminé, si le dessin a été collé sur le bois, on enlève le papier, soit en mouillant très-légèrement avec une petite éponge, soit en passant la lime : le premier système a l'inconvénient de faire travailler le bois et de relever les pores, surtout pour le bois blanc ; il faut remettre l'objet en presse immédiatement.

Lorsque la pièce est suffisamment sèche, on passe de nouveau le papier de verre, on enlève les bavures avec une petite lime ou la pointe d'un canif, et on prépare le montage des pièces, si on ne l'a fait d'avance.

Montage. — Le montage a une grande importance, et les amateurs doivent y donner tous leurs soins.

Il y a deux manières de préparer les pièces : soit au rabot, soit à la lime.

La préparation au rabot, qui se fait habituellement avant le découpage, est de beaucoup préférable à tout autre système. En effet, on n'a pas à redouter la casse ; les coupes étant faites bien régulièrement, la colle forte prend mieux ; enfin, si l'on se trompe, on ne perd qu'un morceau de planchette. Il n'est pas indispensable, surtout pour les petits objets, d'avoir un banc de menuisier ; chaque amateur peut construire un petit meuble dans le genre de celui

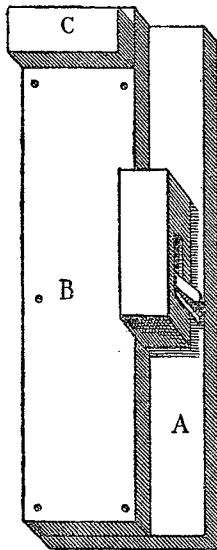


FIG. 4.



FIG. 5.

que les menuisiers appellent *planche à dresser* (figure 4), composé d'une planche A, de 0^m.25 de largeur sur 0^m.60 de longueur, sur laquelle on fixe, au moyen de vis à tête plate, une planche de 0^m.15 de largeur sur 0^m.03 d'épaisseur, de manière à laisser sur la droite la planche inférieure en saillie de 0^m.10. A l'extrémité de la planche B se place à l'équerre un taquet C, qui sert à buter la pièce que l'on veut dresser.

On se sert du rabot (ou de la varlope pour les grandes pièces) en le plaçant sur le flanc et le faisant glisser sur la partie A. S'il s'agit seulement de dresser la pièce de bois, on la pose à plat sur la planche B ; si, au contraire, on veut faire une coupe en biseau (G, figure 5), on la trace au crayon (ou mieux au troussequin), puis, en inclinant plus ou moins la planchette, on enlève l'angle comme ci-dessus.

Dans le cas où on opère sur une face à bois debout, c'est-à-dire en coupant la veine, il faut avoir soin de donner très-peu de fer au rabot, pour éviter de faire sauter l'angle de la planchette.

La seconde manière, qui consiste à préparer les coupes à la lime, est plus simple, mais le résultat a moins de préci-

sion. Après avoir tracé la coupe comme ci-dessus, on applique la planchette sur l'angle d'une table (figure 6), et on enlève l'angle à la lime en soutenant la pièce de la main gauche ; si l'objet est découpé, il est bon de placer en dessous une petite planchette, sur laquelle, au besoin, on le fixe avec deux pointes à placage.

On peut aussi se servir d'une espèce d'étau mobile ou petite presse (figure 7), que tout amateur peut construire, et qui se compose de deux planchettes d'un centimètre d'épaisseur ; l'une a la partie supérieure plate, l'autre en pente inclinée ; on peut les garnir d'une petite bande de fer, afin qu'à la longue la lime ne puisse les détériorer ; aux quatre angles de la planchette du fond sont placés de petits boulons dont la vis traverse la planchette antérieure, de manière à recevoir l'écrou à oreille ; on introduit entre ces deux planchettes l'objet découpé, en ne laissant dépasser que la partie à biseauter ; on serre les écrous, et on enlève à la lime.

Il y a encore un moyen très-expéditif pour biseauter

FIG. 6.

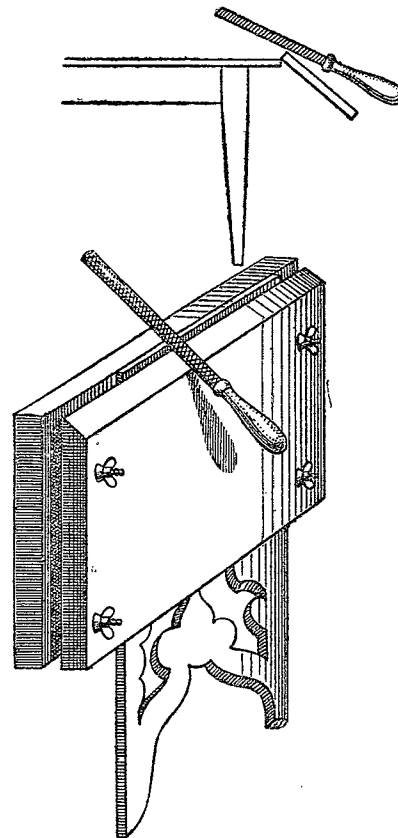


FIG. 7.

d'un seul coup et avec une parfaite régularité tous les côtés d'une corbeille, fût-elle à six ou à huit trous. Pour cela, il faut d'abord bien dresser les côtés avec le rabot, comme nous l'avons dit plus haut, tracer au compas ou mieux au troussequin la largeur du biseau, puis ranger les planchettes comme on le voit dans la figure 8. Pour qu'elles ne se déplacent pas, il est bon de les fixer ensemble une à une avec deux pointes à placage que l'on rogne. Autrement dit, il faut placer le numéro 2 sur le numéro 1, le clouer ; placer 3 sur 2, le clouer ; et ainsi de suite ; serrer le tout dans la presse du banc de menuisier, et, au moyen du rabot ou de la varlope, enlever la partie rayée.

On décloue ensuite et on recommence la même opération sur l'autre bord.

On peut également employer ce procédé en se servant de la râpe à bois d'abord, puis de la lime pour terminer.

Très-souvent les amateurs sont embarrassés pour déterminer la pente à donner au biseau ; voici un procédé géométrique très-simple. En supposant que l'on exécute une corbeille à six pans, au moyen d'un compas il faut décrire

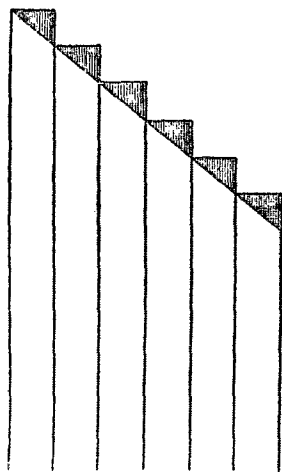


FIG. 8.

métrique très-simple. En supposant que l'on exécute une corbeille à six pans, au moyen d'un compas il faut décrire

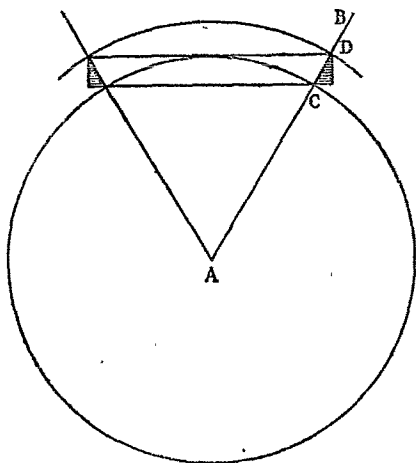


FIG. 9.

une circonférence (figure 9) passant par les pointes de l'hexagone du fond; tracer deux rayons A,B; prendre très-exactement l'épaisseur du bois, la porter sur cette ligne à partir de l'angle C jusqu'en un point D; décrire une nouvelle circonférence passant par ce dernier point; tirer un trait aux points d'intersection de cette dernière circonférence avec le rayon AB : la coupe est déterminée par la ligne CD.

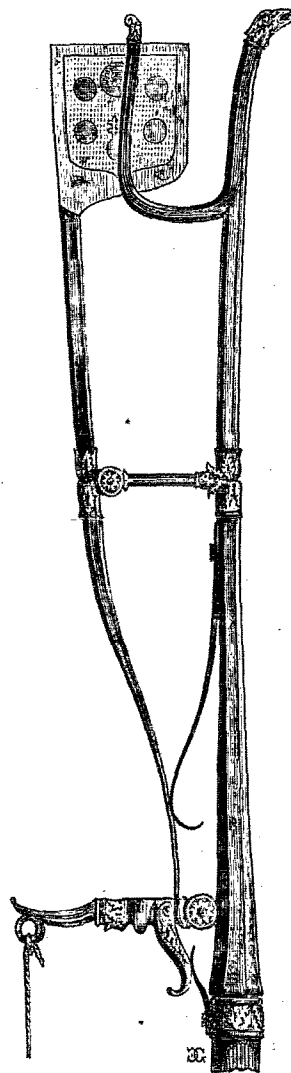
Lorsque les coupes des côtés d'une corbeille à pans sont faites, on doit, avant de découper l'intérieur du fond, faire le tour : il est très-rare que le coup de scie soit assez régulier pour que l'on ne soit pas obligé d'y retoucher. Il faut donc s'en assurer en essayant de fixer chaque côté avec deux pointes à placage; puis on reprend un peu sur l'une ou l'autre ligne de l'hexagone, jusqu'à ce que tous les côtés se joignent bien.

On a choisi pour exemple une corbeille à six pans, ou hexagone, parce que les coupes y sont plus difficiles; lorsque les angles sont droits, comme dans une boîte rectangulaire, l'assemblage se fait de même et avec beaucoup plus de facilité.

La suite à une prochaine livraison.

SÉCATEUR DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le sécateur que représente notre gravure était d'un usage assez fréquent au seizième siècle; le soin que l'on apportait à la fabrication de ces instruments, le luxe de gravure et de ciselure que l'on remarque sur quelques-uns de ceux qui font partie de nos musées ou des collections particulières, montrent assez que de hauts personnages ne dédaignaient pas de consacrer parfois leurs loisirs aux soins du jardinage et taillaient eux-mêmes leurs arbustes.



Collection de M. A. Jubinal. — Sécateur du seizième siècle.
Dessin d'Édouard Garnier.

Ces sortes de sécateurs cependant pouvaient tout au plus servir à couper l'extrémité des branches les plus tendres, ou à écheniller les arbres; l'axe du mouvement de cisaillement se trouvait, en effet, trop écarté de la hampe tenue par le jardinier, et ne pouvait donner une grande force de pression au couteau, malgré la longueur et la puissance du ressort : aussi l'usage en a-t-il été abandonné depuis longtemps.

On se sert aujourd'hui, pour ébourgeonner les arbres hors de la portée du bras, d'un sécateur semblable au sécateur à main, placé horizontalement à l'extrémité d'une perche de 1^m.50 à 2 mètres de longueur, et qui s'ouvre et se ferme à volonté au moyen d'un fil de fer terminé par un anneau que l'on tire comme un cordon de sonnette.

VAN DAEL,
PEINTRE DE FLEURS.



Galerie de M. Rothan. — Fleurs et fruits par Van Dael. — Dessin de H. Rousseau,

Cette peinture, comme l'indique la date placée par l'artiste au-dessous de son nom, sur le bord de la tablette qui supporte les fruits et les fleurs, est de 1811. Van Dael avait alors trente-six ans; il était parvenu à la renommée et à l'aisance par la puissance de la volonté et du talent. Les épreuves n'avaient pas été épargnées à sa jeunesse.

TOME XLIV. — JUILLET 1876.

Né à Anvers, le 27 mai 1764, Jean-François Van Dael, selon le désir de ses parents, devait se proposer pour but de devenir un jour architecte. Admis à l'âge de douze ans aux cours de l'Académie d'Anvers, il y fit de sérieuses études et remporta deux premiers prix d'architecture en 1784 et 1785. Des circonstances pénibles qui ne sont pas bien connues, et la pauvreté sans doute, interrompirent ses

27

succès. Il fut obligé de quitter sa ville natale : il vint à Paris, et y fut réduit pour vivre à se faire onvriier peintre en bâtiments. Il aurait pu se décourager, subir de mauvaises influences, s'abandonner ; il résista. Au lieu de descendre, il voulut remonter. Après tout, son métier touchait de près à l'art : il y fit preuve non-seulement de zèle, d'application, mais aussi de talent ; il fut remarqué, et on lui confia successivement des travaux qui exigeaient une pratique habile, du dessin, du goût, de l'adresse. Il peignit des décors dans les résidences de Saint-Cloud, de Bellevue, de Chantilly. On sentit en lui et il se reconnut lui-même la vocation du peintre ; mais il était bien tard pour tenter de s'élever aux régions supérieures de l'art. Il eut la sagesse de ne pas trop ambitionner, et s'en tint au genre qui se rapprochait le plus de la décoration : il se consacra entièrement à la peinture des fleurs et des fruits. Grâce aux agréables décorations dues à son pinceau et qu'on avait approuvées dans les châteaux et les palais, il fut soutenu et encouragé par des protecteurs généreux. Son premier tableau fut acheté douze louis par la duchesse d'Orsel. Dès ce moment, la fortune n'eut plus pour lui que des faveurs, et sous tous les régimes qui vinrent à se succéder. En 1793, on lui accorda un logement au Louvre. Les impératrices Joséphine et Marie-Louise, plus tard Louis XVIII et Charles X, lui commandèrent des ouvrages importants.

On peut juger de son mérite au Musée du Louvre, où l'on conserve trois de ses tableaux qui portent sa signature et les dates de 1816, 1819 et 1823.

Il est mort vers 1840. Son tombeau, dans le cimetière du Père-Lachaise, est voisin de celui du célèbre peintre de fleurs Van Spaendonck.

LE SIGNE DE CAÏN.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 179, 186, 194, 203.

V. — LE VOYAGE DU FUGITIF.

Après un moment de silence, Maurice continua :

« Favorisé dans mon projet de fuite par le départ de nos compagnons dont la journée de travail était terminée, je parvins à sortir furtivement de la maison en me glissant derrière les murs des ateliers. De là, je suivis l'étroit passage qui conduit, tu le sais, dans l'arrière-cour, dont la porte ouvre sur une ruelle ordinairement déserte à pareille heure.

« Dès que je me vis dehors, je ne m'attardai pas à m'interroger sur la direction que je devais prendre. Comme il m'importait d'abord d'échapper aux recherches, je hâtai le pas afin de mettre, au plus tôt, le plus de distance possible entre moi et ceux qui peut-être étaient déjà à ma poursuite. Ce fut seulement quand j'eus traversé le petit pont de bois situé au delà des fortifications que j'osai m'arrêter pour reprendre haleine.

« Caché à tous les yeux par un bouquet d'arbustes, je m'assis près du sentier qui descend au fond de la vallée où passe la grande route.

« La nuit était venue, mais, ça et là, la lueur des lampes allumées à l'intérieur des maisonnettes éparses au-dessous de moi et sur le versant qui me faisait face me permettait de m'orienter. Ces habitations, je les connaissais toutes : pas une qui ne renfermât quelqu'un qui avait appartenu ou qui appartenait encore à l'usine Francmartel.

« Tandis que je me nommais machinalement nos compagnons d'ancienne et de fraîche date, et qu'en même temps, inquiet déjà de l'avenir, je me demandais de quel côté allait

me conduire mon exil volontaire, une lumière que je vis s'éteindre dans une maison de la côte où se promenait mon regard mit fin tout à coup à mon incertitude.

« Le logis qui venait de rentrer brusquement dans l'obscurité était celui de Claude Morsant, le vieux contre-maitre, victime autrefois de l'injuste soupçon de vol que j'avais lâchement laissé planer sur lui, à propos de la montre disparue de ma mère. Je me souvins qu'il était cousin par alliance d'un riche entrepreneur de serrurerie, client de notre maison, mais qui n'entretenait que par correspondance ses relations commerciales avec mon père. Ce fut chez ce client, connu seulement de nous par un échange de lettres, que je résolus de me rendre, malgré la grande distance qu'il y a entre notre pays et la ville où il habite.

« C'est là seulement, me dis-je, que je pourrai, tout en demeurant inconnu, me sentir moins étranger ; car j'aurai, parfois, la chance d'entendre parler de ceux que j'ai quittés.

« Sans me préoccuper de la réception qui m'attendait au terme de ce voyage, je quittai mon abri et descendis rapidement dans la vallée, car j'avais entendu de loin sonner les grelots de l'attelage qui menait au galop une voiture publique à la prochaine station du chemin de fer. J'arrivai au bas du sentier à l'instant même où la voiture, continuant sa course, passait devant moi sur la route. Je hélai le conducteur ; mais, soit mauvaise volonté de sa part, soit que le bruit des roues broyant le pavé ne lui permit pas de m'entendre, il n'arrêta pas ses chevaux. A force de galoper à mon tour, je parvins à atteindre le marchepied du cabriolet ouvert sur le devant de la voiture, je grimpai hardiment, au risque de me briser les jambes ; puis, cramponné à la barre du tablier de cuir et résistant au conducteur qui s'efforçait de me faire lâcher prise en me criant : « Il n'y a plus de place », je répondis, essouffé par la rapidité de la course : « Laissez-moi là, je ne gêne personne, » et je ne peux pas manquer le train ; on m'attend. »

« L'intervention des voyageurs pressés sur la banquette du cabriolet me permit de conserver la place périlleuse que je venais de conquérir par escalade. Pour surcroît d'obligeance, l'un de mes protecteurs étendit le bras et me soutint, pour ainsi dire suspendu dans le vide, pendant le reste du trajet. Je lui dois certainement d'avoir été préservé d'une chute qui pouvait être mortelle ; car, sans que j'en eusse conscience, ma main engourdie, cédant à un brusque cahot, avait quitté son point d'appui quand nous arrivâmes à l'embarcadère.

« Au guichet du chemin de fer où je m'adressai pour prendre mon billet, le buraliste me demanda à quelle station je voulais m'arrêter.

« — Je ne m'arrête pas, répondis-je.

« C'était, en effet, au delà du parcours de la ligne qu'était située la ville où résidait le client de notre maison.

« Ma réponse fit sourire quelques personnes, mais elle m'attira d'assez mauvais regards de la part des autres voyageurs. J'entendis même chuchoter autour de moi :

« — C'est un vaurien d'enfant qu'on a chassé, ou bien un petit malfaiteur qui se sanve après avoir fait un mauvais coup.

« Les suppositions dont j'étais l'objet commençaient à m'inquiéter, mais l'inquiétude devint de la terreur quand j'entendis quelqu'un dire en me désignant :

« — Il serait peut-être prudent de le forcer à expliquer la blessure qu'il a au front. Le gendarme n'est pas loin ; si on le faisait arrêter?... »

« Le tremblement me prit ; je me voyais déjà reconnu et ramené de force chez mon père, quand, par bonheur, on sonna le signal du départ. Je profitai du mouvement qui se fit vers la porte de communication, ouverte devant le train,

prêt à se mettre en marche, pour me glisser inaperçu, autant que possible, dans le flot de voyageurs, et j'allai me réfugier dans un wagon où il n'y avait plus qu'une seule place à occuper ; je m'y blottis, encore ému de frayeur et dévorant en secret ma honte. Je souffrais d'autant plus de cette humiliation publique, que j'avais le malheur de pouvoir me dire : « Je l'ai méritée. » Ce fut mon premier châtement, mon premier pas dans la voie de l'expiation. »

La Marielle, craignant pour Maurice la fatigue d'un long récit, l'invita à se reposer.

— Non, dit-il ; savons-nous bien si ce n'est pas pour la dernière fois que je te parle ? Il faut que j'achève, afin que quelqu'un puisse raconter à mon père ce qu'il me reste à t'apprendre.

Et, sans expliquer davantage le sens mystérieux de ses inquiétantes paroles, il poursuivit :

« Il ne s'était écoulé que trois jours depuis mon départ de la maison paternelle, quand, ayant quitté depuis la veille le chemin de fer à son point d'arrivée, une autre voiture m'amena à l'une des portes de la ville où une nouvelle existence allait commencer pour moi. Sobre et ménager, les frais du voyage n'avaient pas notablement entamé mes finances ; cependant, à peine s'était-il passé une heure depuis que j'avais mis pied à terre, que je me trouvai complètement privé de ressources. Voici comment ce malheur m'arriva :

« Nous étions au matin ; j'avais soupé en grande hâte la veille pour ne pas manquer la correspondance du chemin de fer qui devait me conduire à destination. Depuis longtemps mon estomac criait famine, quand je m'aventurai dans la première rue que je trouvai devant moi. Je ne pouvais me présenter à jeun dans une maison où, loin d'être attendu, je n'étais pas même certain de trouver des gens disposés à me recevoir. J'avisai un cabaret dont l'enseigne disait : « On donne à boire et à manger. » J'entraî dans la salle à manger du cabaret où je m'attablai. Quand j'eus apaisé ma faim, je me disposai à payer mon écot. J'ouvris si maladroitement ma bourse, que tout ce qu'elle contenait s'en échappa et roula sur la table. Parmi la menue monnaie blanche, il y avait trois pièces d'or, ce qui fut remarqué par deux hommes qui buvaient à quelques pas de moi. Je m'empressai de remettre ce restant de mes économies dans ma bourse, et, ayant payé ma dépense, je sortis du cabaret, non sans m'être informé auprès de la cabaretière du chemin qu'il fallait suivre pour arriver à l'établissement de serrurerie des frères Chevalier, ces cousins de notre ancien contre-maître. Je marchais depuis quelque temps dans la direction qu'on m'avait indiquée, lorsque je m'entendis appeler par des gens qui venaient à grands pas derrière moi. Je reconnus les deux hommes près de qui j'avais déjeuné.

« — Petit, me dit l'un d'eux, quand ils m'eurent rejoint, la cabaretière te fait faire fausse route ; elle ne s'est pas souvenue que les frères Chevalier ne demeurent plus au même endroit.

« — Et savez-vous où ils sont maintenant ?

« — Positivement, et comme nous avons affaire de ce côté-là, si tu le veux, nous allons t'y conduire.

« Pressé que j'étais d'arriver, j'acceptai cette offre de service avec reconnaissance. Après maint et maint détour, nous cheminâmes quelque temps dans un quartier entièrement désert. Mes guides, que je ne suivais plus qu'avec défiance, s'arrêtèrent devant une masure dont la porte ouvrait sur une étroite et sombre allée.

« — Ce ne peut pas être là ! m'écriai-je en reculant.

« Un bras vigoureux me retint sur place.

« — Si fait, c'est là, me fut-il brutalement répondu.

« — Comment ? chez les frères Chevalier ?

« — Non, mais chez le commissaire, dont nous sommes les agents ; tu vas lui dire qui tu es, d'où tu viens, et à qui tu as volé cette bourse si bien garnie d'or ?

« — Elle est à moi ! répliquai-je indigné.

« — C'est ce que nous allons savoir, dit en ricanant l'un de ces misérables. Et il fouilla lestement mes poches, tandis que son complice, placé derrière moi, entravait mes jambes dans les siennes en même temps qu'il serrait mes poignets dans ses doigts afin de me rendre immobile ; de l'autre main il me fermait la bouche pour m'empêcher de crier.

« Un violent coup de genou dans les reins, qui m'envoya rouler sur le pavé, termina mon supplice. Bien qu'étourdi du coup et de la chute, je n'avais pas perdu de vue les soi-disant agents de police : ils étaient entrés précipitamment dans l'allée de la masure ; je me hâtai de me relever pour les poursuivre en criant : Au voleur ! Mais cette allée, d'abord obscure, et qui s'éclairait subitement après avoir fait un coude, avait une contre-issue : c'était un passage ouvert sur une petite place où plusieurs rues venaient aboutir. Ne sachant laquelle de ces rues je devais prendre pour retrouver la trace de mes voleurs, je jetai un regard désespéré autour de cette place, quand mes yeux rencontrèrent une enseigne sur laquelle je lus :

CHEVALIER FRÈRES, SERRURIERS MÉCANICIENS.

Je venais d'être égaré, volé, meurtri de coups, mais du moins j'étais au terme de mon voyage. »

La suite à une prochaine livraison

PHILOSOPHIE.

La philosophie n'est pas de savoir beaucoup, mais de se placer haut
SANTA-ROSA.

KHOSROU PARVIZ.

Les souverains persans du nom de Chosroës ou Khosrou ont été nombreux. Celui dont le souvenir reste attaché aux ruines que nous représentons était Chosroës II ou Khosrou Parviz (le Victorieux), fils d'Hormouz ou Hormisdas III. Il régna de l'an 590 à l'an 628 depuis J.-C. Sa biographie est parsemée d'anecdotes curieuses. Il avait épousé la princesse Marie, fille de l'empereur de Constantinople (Phocas ou Héraclius 1^{er}). Placé par son beau-père à la tête d'une armée de soixante-dix ou de cent mille hommes, il entra dans l'Aderbidjan (*) pour combattre un guerrier persan illustre, Bahram Tschoubin, qui s'étaitvolté contre son père Hormouz et lui avait fait crever les yeux. Il rencontra Bahram au moment où son armée allait livrer bataille aux Romains (de l'empire d'Orient). Trois Turcs appelèrent en ce moment Parviz en combat singulier : il accepta leur défi, malgré les remontrances de ses officiers, et tua l'un après l'autre ses trois adversaires. Alors, dit la légende, Romains et Perses, saisis d'admiration pour la force et le courage de Parviz, sautèrent à bas de leurs chevaux et se prosternèrent devant lui. Quelques heures après, pendant la nuit, une grande partie des troupes révoltées se soumirent à lui.

Devenu roi, il régna paisiblement pendant quatorze ans. Mais l'empereur romain qui l'avait aidé à reconquérir le trône ayant été assassiné, il confia au fils de ce souverain une armée qui s'empara de Jérusalem et de la Palestine, fit prisonniers un grand nombre d'évêques. Quelques auteurs prétendent que la vraie croix fut enlevée de Jérusalem et portée à Parviz.

(*) Ou Aderbaïdjan, province du nord de la Perse, dont la capitale est Tauris ou Téhéran.

Comme chez la plupart des despotes de l'Orient, les grandes qualités de Khosrou Parviz étaient dépassées par les mauvaises. Sa conduite tyrannique, ses cruautés, soulevèrent les personnes les plus considérables de l'État, et il fut jeté dans une prison, où son fils Cobad, plus connu sous le nom de Shirouyeh, le fit tuer.

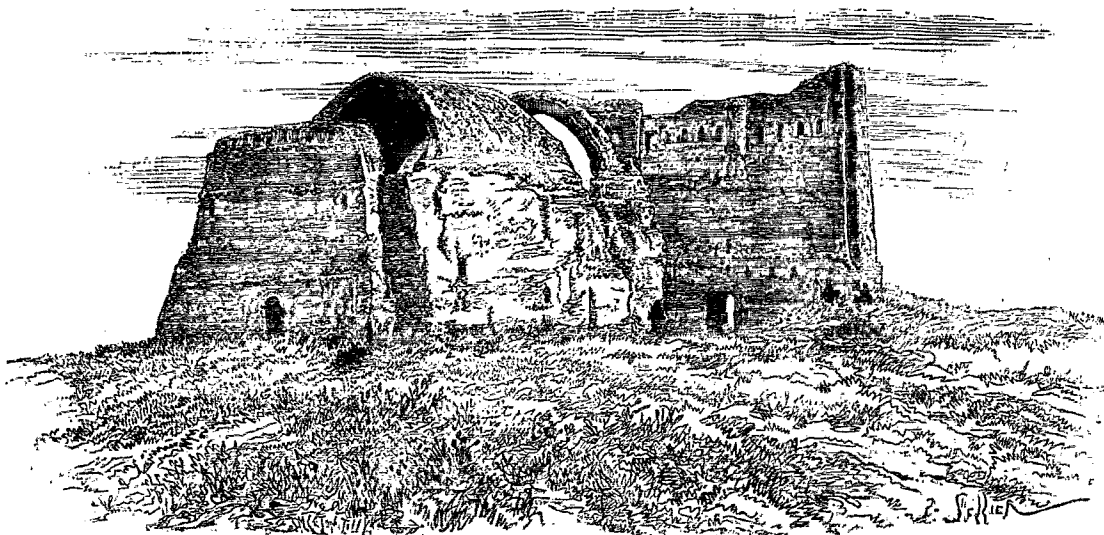
Les poètes persans ont célébré la magnificence de Parviz.

On pourrait en citer comme exemple remarquable le Tak-Kesré ou Aiouan-Kesré (le portique ou l'arcade de Khosroës), s'il n'était à peu près démontré aujourd'hui que ce monument avait été construit par son aïeul Chosroës le Grand ou Nouschirvan, le Salomon de la Perse.

Du moins, il ne paraît pas douteux que ce n'ait été une de ses royales résidences.

On trouve dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot la description du Tak en style oriental :

« Ce trône étoit un grand palais d'une hauteur prodigieuse, et son étendue étoit si vaste, qu'il étoit soutenu de quarante mille colonnes d'argent, toutes rangées en divers ordres d'architecture. Sa voûte étoit enrichie de mille globes d'or, lesquels avoient tous leur mouvement différent, et représentoient les planètes et les diverses constellations du Zodiaque. Les murailles étoient parées de trente mille housses en broderie, tendues en plusieurs compartiments.



Ruines du palais de Khosrou Parviz ou du Tak-Kesré, à Ctésiphon, près de Bagdad ; vue latérale. — Dessin de Sellier, d'après une photographie.

« Sous ce palais il y avoit des voûtes séparées, où l'on gardoit des trésors immenses d'or, d'argent, de pierreries et de drogues précieuses, et l'un de ces trésors portoit le nom de *Badaverd*, apporté par le vent, à cause de l'aventure qui en rendit Chosroës le possesseur.

« L'empereur grec ayant fait charger tout ce qu'il avoit de plus précieux sur une flotte qu'il envoyoit à Constantinople, le vent lui fut si contraire, qu'ayant perdu sa route, elle fut jetée dans les ports du roi de Perse, lequel étoit pour lors maître de toute la Syrie, d'une grande partie de l'Asie Mineure. »

Ces richesses tombèrent aux mains des officiers du roi, et furent dirigées sur le trésor de Ctésiphon.

Un voyageur du commencement de ce siècle, Olivier, a décrit avec détail le Tak-Kesré⁽¹⁾ :

« Ce monument, dit-il, bâti en briques cuites, est à un quart de lieue du Tigre. Il présente à l'orient une façade de deux cent soixante-dix pieds de long sur quatre-vingt-six de hauteur. Au milieu est un portique ou grande voûte de soixante-seize pieds de largeur, cent quarante-huit de profondeur et quatre-vingt-cinq de hauteur. Les murs de la voûte ont vingt-trois pieds d'épaisseur, et ceux de la façade dix-huit. La façade présente au rez-de-chaussée six fausses portes, et deux autres qui sont ouvertes. On y voit aussi quatre rangées de fausses fenêtres, fort rapprochées les unes des autres, que l'on dirait avoir été des niches à statues : elles ont à peine un pied d'enfoncement. La rangée qui est immédiatement au-dessus des

portes a ses fausses fenêtres beaucoup plus petites que les autres. Aucune d'elles ne paraît avoir été ouverte ; ce qui suppose que ce n'est pas par cette façade que les appartements étaient éclairés. Ce monument est un peu dégradé à la partie supérieure de la façade, ainsi qu'à la partie antérieure de la voûte ; mais les côtés ont bien plus souffert, car on doit croire qu'il y avait deux corps de bâtiments, l'un au nord et l'autre au sud de la voûte, qui ont été démolis, et dont on croit reconnaître quelques vestiges. Il y a aussi, à la face occidentale, quelques restes de murs, qui font soupçonner que cet édifice s'étendait encore de ce côté. On croit communément dans le pays que *Tak-Kesré* ou *Aiouan-Kesré* veut dire portique ou arcade de Kosroës.

« Quoi qu'il en soit de cette explication, le *Tak-Kesré* ne nous paraît pas avoir été un temple consacré au Soleil, comme on l'a cru communément, mais les restes d'un vaste palais que les rois parthes firent construire à Ctésiphon, et qu'ils habitèrent tout le temps qu'ils furent les maîtres de ces contrées. Ils imitèrent en cela les rois perses, qui passaient une partie de l'année à Suze ou à Babylone, et l'autre partie à Ecbatane. L'arcade qui est restée presque intacte était probablement un vaste salon de ce palais, que la chaleur excessive du climat rendait nécessaire ; car on ne peut douter que, grâce à son étendue, à l'épaisseur de ses murs, et à son exposition à l'orient, il ne dût être très-frais, et tenir lieu de ce *serdap* ou salon voûté et enfoncé de quelques pieds dans la terre où tous les habitants de Bagdad passent leur journée en été. Le palais des rois devait avoir son *serdap* proportionné au luxe qu'ils étaient ; il devait, à cause de son utilité, être la pièce la

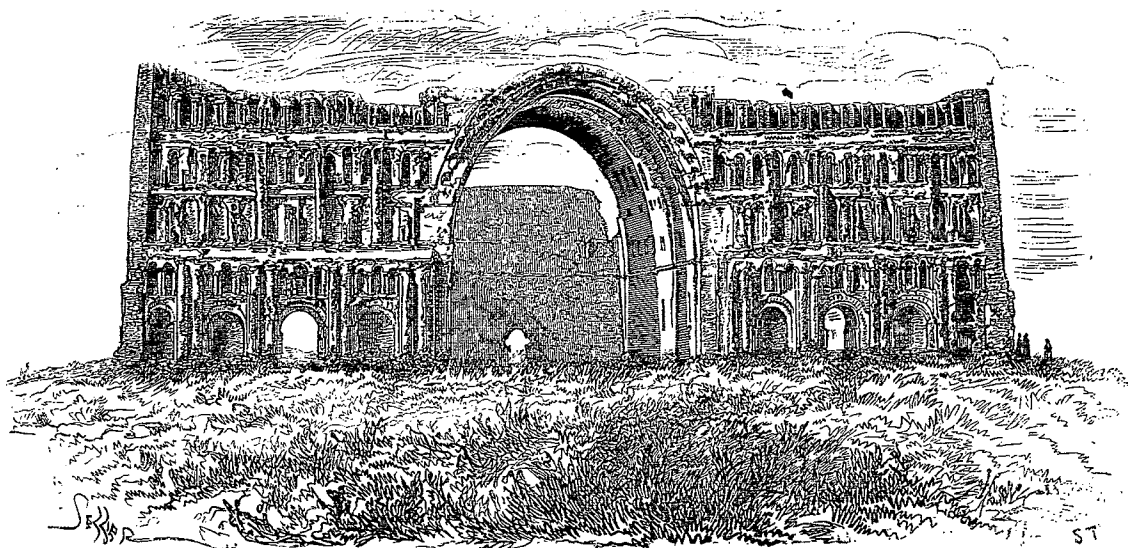
⁽¹⁾ Della Valle en avait déjà donné une description, mais bien moins exacte.

plus vaste et la plus belle de tout l'édifice. Le sol où l'on peut soupçonner l'emplacement de Ctésiphon a près de deux milles d'étendue ; on suit en plusieurs endroits les murs qui en formaient l'enceinte ; ils étaient fort épais, assez élevés, et bâtis en grandes briques durcies au soleil et liées avec de la paille, le tout disposé par couches, à peu près comme dans le monument d'Akerkouf. On y voit par ci par là des buttes de décombres et des restes de murs en briques. Il y a aussi du côté du fleuve quelques restes de fortes murailles bâties en briques cuites pour lesquelles on avait employé le bitume au lieu de ciment. La végétation sur le sol de cette ville est plus abondante qu'aux environs : les plantes y sont plus vigoureuses, et les arbrisseaux plus touffus et plus forts.

« A quelque distance du Tak-Kesré on voit une mosquée élevée, dit-on, sur le tombeau du barbier de Mahomet, nommé *Suleiman-Pak*, Soliman le Pur : les mahométans vont quelquefois visiter ce tombeau, et y passer plusieurs jours dans le jeûne et la prière. Le cheik arabe qui desservait cette mosquée compte bien plus sur les offrandes des dévots musulmans que sur une faible rétribution que doit lui donner le pacha. »

Un des derniers voyageurs qui aient visité le Tak est notre regretté collaborateur Guillaume Lejean. C'était en 1866. Il fut très-frappé lorsqu'il vit tout à coup surgir devant lui la masse sévère et imposante du Tak-Kesré. Il trouva la description d'Olivier très-fidèle.

Il fait observer que l'on ne doit pas accuser le temps



Ruines du palais de Khosrou Parviz, à Ctésiphon ; façade. — Dessin de Sellier.

seul de la ruine du Tak. L'éternel destructeur fut puissamment aidé dans cette œuvre par Abou Djafar-al-Mansour, qui fonda Bagdad. Ce calife célèbre trouva très-simple de démolir le palais de Chosroës pour en faire une carrière à matériaux. Mais la masse de ce palais était si imposante, que le vizir essaya de dissuader son maître d'entreprendre une démolition qui, disait-il, ne pouvait se faire que par miracle, et était par conséquent réservée au prophète seul.

« Si vous l'entrepreniez et que vous ne puissiez en venir à bout, dit-il au calife, vous serez la risée du monde entier, pour n'avoir pu faire un bel ouvrage sans en ruiner un autre également beau. »

Le prince s'obstina, employa force ouvriers à cette besogne, et ne réussit qu'à entamer l'imposante construction : il se rebuta alors, et fut raillé par les gens de goût, notamment par un poète persan, qui fit ces vers :

Admirez ce privilège et cette récompense des belles œuvres :
Le temps, qui détruit tout, n'a pu triompher de l'arc de Chosroës !

Suivant la tradition, une anecdote bien connue, et qui figurerait avec honneur dans l'histoire des ânes, se rapporte au Tak.

Il y avait à la porte du Tak une corde qui communiquait avec une cloche à l'intérieur, et quiconque voulait faire appel au souverain n'avait qu'à tirer cette corde, il était admis sans délai. Un jour, un malheureux âne rongneux et pelé qui vaguait par là vint se gratter au mur du palais et met, sans s'en douter, la cloche en branle. Le chambellan de service accourt, voit ce que c'est, revient faire son rapport, et veut que l'âne soit chassé à grands coups de bâton. Chosroës réfléchit, sort, voit à son tour

la pauvre bête, est ému de son état de maigreur et de ses plaies, fait rechercher le maître et le condamne à une peine sévère ; puis il donne des ordres énergiques pour qu'à l'avenir tous les animaux soient bien traités dans le pays.

« Et cette coutume, dit l'historien de Chosroës, s'y est conservée jusqu'à ce jour. »

ÉTUDES D'UN NAGEUR NATURALISTE.

L'ABBÉ DICQUEMARE.

Jean-François Dicquemare naquit au Havre en 1733. Il fit de bonnes études et s'appliqua avec soin à l'astronomie. On lui doit un petit livre intitulé : *Connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*, dont la seconde édition parut en 1771. Mais s'il a acquis quelques titres à ne point rester tout à fait oublié, c'est surtout par ses observations sur les zoophytes, pour lesquelles il risqua sa santé. Il s'était passionné pour les anémones de mer, et leur avait donné, en dehors de la science, les noms les plus étranges ; c'étaient les *points sanguins*, les *cœurs unis*, etc., qu'il s'en allait guettant sur la plage, ravi qu'il était de leur élégance. Emule du célèbre Spallanzani, il n'en fit pas moins, malgré ses bizarreries, de véritables découvertes dont profita la science.

L'abbé était un nageur d'une force prodigieuse ; c'était loin du rivage qu'il allait observer tous ces êtres d'un ordre inférieur qu'il voulait décrire. Georges-Cuvier nous le représente s'avancant dans l'Océan avec une curiosité

que nul obstacle n'arrêtait, et il nous fait connaître le résultat de ses investigations maritimes pour enrichir, au prix de mille fatigues, le domaine de l'histoire naturelle.

« La plupart des animaux de la classe des vers, dit-il, se contractent pour peu qu'ils soient touchés, font rentrer leurs tentacules et se retirent même dans l'intérieur de leur coquille. Pour les bien voir, l'abbé Dicquemare restait tranquille dans l'eau à côté d'eux, évitant de leur causer aucune crainte : il les voyait alors développer des organes remarquables de beauté. Pendant longtemps il se livra à ce genre pénible d'observations. Malheureusement il n'était pas naturaliste proprement dit, il n'avait aucune idée de méthode ; il décrivit les animaux qu'il observa sous des noms bizarres. » (1)

L'abbé Dicquemare avait à peine cinquante-six ans, lorsqu'il fut enlevé à l'étude qui le passionnait. Les orties marines, les anémones de mer (*actinies*), les méduses, les poulpes, les limaces de mer, les tarets, partagèrent avec les plus brillantes étoiles ses jours et ses nuits. Quinze ou seize ans avant sa mort il commença à publier dans divers recueils ses patientes observations. On les avait réunies ; les planches exécutées sur les dessins de l'abbé, qui se servait fort habilement du crayon, étaient déjà gravées lorsqu'il mourut, en 1789. Elles sont restées dispersées ; il faut les aller chercher aujourd'hui dans les Mémoires de l'Académie de Rouen et dans plusieurs autres recueils.

L'écrivain, déjà cité, qui a réuni en cinq volumes les cours de Cuvier au Collège de France, s'exprime ainsi au sujet des découvertes faites par le savant zélé dont nous avons voulu rappeler les services :

« Les observations de l'abbé Dicquemare sur les anémones de mer sont encore plus étonnantes que celles de Spallanzani. . . Les mollusques nommés ainsi par l'abbé sont susceptibles d'une reproduction plus multiple que celle de l'hydre : si on les coupe en deux, chaque moitié reproduit une autre moitié ; si on les tranche horizontalement, chaque partie reproduit encore ce qui lui a été retranché. En un mot, les observations de l'abbé Dicquemare ont porté nos connaissances sur le pouvoir reproductif de la nature bien plus loin que ne l'avait fait Trembley par ses observations sur les polypes ; car elles ont été fournies par des animaux bien plus grands et bien plus compliqués. »

TÉNIERS PÈRE ET FILS.

Voy. p. 9.

Quelques-uns de nos lecteurs belges regardent comme très-improbable l'anecdote du père et du fils Téniers allant vendre leurs tableaux, — avec un âne, — au marché de Bruxelles.

Ce récit n'a pas même, suivant eux, de couleur locale.

David le Vieux était fils d'un boutiquier propriétaire de sa maison, qui avait su trouver dans son escarcelle de quoi payer un voyage et dix ans de séjour en Italie à son fils.

En 1602, à peine âgé de vingt ans, et n'étant pas encore *maître peintre*, il exécutait déjà, pour une confrérie de Saint-Nicolas, un triptyque qui lui fut payé 608 florins, somme considérable pour ce temps.

En 1608, il épousa la fille du capitaine du port, qui n'était probablement pas dépourvu de quelque fortune.

Il était lié avec Rubens, et n'était donc pas un de ces peintres qui, par humilité, évitent les artistes riches.

Il descendait d'une famille noble, et son fils demanda

(1) Voy. *Histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours, chez tous les peuples connus*, commencée au Collège de France par G. Cuvier, complétée par T. Magdeleine de Saint-Agy.

même, plus tard, une confirmation de ses titres de noblesse.

Corneille de Bie, qui était son contemporain, dit que ses tableaux étaient fort recherchés des amateurs et des grands seigneurs. Tout semble indiquer qu'il était, sinon riche, du moins très en état de tenir sa maison et sa famille sur un certain pied.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre le passage de Papebroch : « David le Vieux sut gagner honnêtement par le pinceau de quoi soutenir sa nombreuse famille, mais son fils le surpassa sous le rapport du talent et de la fortune. »

Qu'il nous soit permis toutefois d'ajouter qu'il n'est pas démontré absolument par les faits qu'on vient de lire que Téniers père n'ait pas pu se trouver dans la gêne à une époque où son fils n'était encore qu'un élève. Mais il faut reconnaître qu'en effet la légende qui a motivé le dessin de notre collaborateur M. Schuler paraît assez peu vraisemblable, quoique à vrai dire, il soit rare qu'une légende n'ait pas pour origine quelque fait réel dont elle n'est le plus souvent qu'une exagération.

LA CABANE AU TOIT DE FROMAGE.

CONTE D'UPLAND, TRADUIT DU SUÉDOIS. (1)

Loin, bien loin d'ici, sur une montagne, dans la forêt, demeurait une sorcière qui avait l'habitude d'étaler des fromages sur le toit de sa cabane, afin d'attirer les petits garçons et les petites filles qui venaient dans le voisinage. Lorsqu'elle avait réussi à mettre la main sur quelque enfant, l'horrible vieille (cruauté effroyable!) le faisait cuire dans son four, et puis ensuite le mangeait.

Non loin de là demeurait un pauvre paysan, qui avait un fils et une fille. Comme pour le moment il n'y avait pas gros à manger dans sa chaumière, le paysan dit un jour à ses enfants d'aller dans la forêt et de ramasser des fruits sauvages. Les enfants se mirent donc en route et arrivèrent à la haute montagne. Là ils trouvèrent la cabane dont le toit était fait de fromages. Alors ils tinrent conseil, et furent d'avis tous les deux qu'ils mangeraient bien volontiers un peu de ces beaux fromages.

Le garçon voulut tenter l'aventure le premier, et grimpa à petit bruit sur le toit. Mais la sorcière entendit un frôlement et cria :

— Qui est-ce qui grignote là-haut, sur mon toit ?

Le drôle répondit avec une petite voix flûtée :

— Ce ne sont que de petits anges du bon Dieu, de tout petits anges du bon Dieu.

— Grignotez donc en paix, dit la sorcière.

Le garçon prit alors une bonne quantité de fromages et redescendit sain et sauf vers sa sœur.

Un autre jour, les enfants du paysan retournèrent à la montagne ; mais cette fois la fille voulut à toute force suivre son frère jusqu'à la cabane de la sorcière, et le garçon eut beau dire et beau faire, tout fut inutile. Lorsqu'ils furent parvenus sur le toit de la cabane et qu'ils commencèrent à faire leur récolte de beaux fromages, la vieille sorcière cria :

— Qui est-ce qui grignote là-haut, sur mon toit ?

Le drôle répondit en faisant la petite voix :

— Ce ne sont que de petits anges du bon Dieu, de tout petits anges du bon Dieu.

Mais la fille ne put pas se taire, et dit :

(1) En continuant ces études sur les vieilles traditions du Nord, nous avons à cœur de répéter que ce qu'il y a de cruauté et véritablement de barbarie dans leurs conceptions nous aurait persuadé de les repousser, si nous n'avions pensé que c'étaient après tout des éléments utiles d'études littéraires dont il ne faut pas se défendre absolument, encore que la délicatesse ait à en souffrir.

— Et puis, moi, moi !

Alors la vieille sorcière fit un trou dans le toit, et les deux enfants tombèrent la tête la première dans la cabane.

— Ah ! ah ! il est sûr que vous êtes deux jolis petits anges, dit la vieille, lorsque les enfants roulèrent par le trou du toit ; voilà qui est gentil, je vais avoir un bon rôti. Comment fait votre mère, lorsqu'elle tue ses porcs ?

— Ah ! dit la fille, elle les pique avec son couteau.

— Pas du tout, dit le drôle, elle leur enroule un paquet d'étoupe autour du cou.

— C'est comme ça que je veux faire aussi, reprit la vieille sorcière.

Et elle entortilla le cou du garçon avec un paquet d'étoupe. Une fois cela fait, il tomba par terre comme s'il était mort.

— Es-tu mort, maintenant ? demanda la sorcière.

— Oui, répondit le drôle.

— Non, reprit la vieille, tu n'es pas mort pour de bon, sans quoi tu ne parlerais pas.

Le drôle répliqua :

— Je parle parce que ma mère avait l'habitude de ne jamais tuer ses porcs avant de les avoir engraisés.

— Alors, c'est ce que je ferai, dit la vieille.

La vieille prit alors les deux enfants et les plaça dans une huche à charbon. Puis, elle leur demanda :

— Comment votre mère engraisse-t-elle ses porcs ?

— Avec du marc de bière et du marc d'eau-de-vie, dit la fille.

— Non pas, dit le drôle, elle les engraisse avec des noix et du lait doux.

— Bon, reprit la vieille, c'est ce que je compte faire aussi.

Un jour, la vieille vint au coffre à charbon pour voir si les enfants commençaient à être bien en chair :

— Levez le doigt, dit-elle, que je voie si vous êtes assez gras.

La fille allait faire juste comme la vieille avait dit ; mais le drôle la poussa vivement de côté, et, prenant sa place, présenta une cheville de bois.

La sorcière tâta et dit :

— Hum ! vous êtes beaucoup trop maigres ; ma foi ! il faut que je vous engraisse encore quelque temps.

Elle leur donna deux fois autant de noix et de lait doux qu'auparavant, si bien que les deux enfants ne s'étaient jamais autant régalez.

Quelques jours après, la vieille revint au coffre pour voir si les enfants étaient suffisamment engraisés.

— Levez le doigt, cria-t-elle, que je voie si vous êtes gras.

Le drôle tendit une queue de chou qu'il avait trouvée, et la sorcière coupa dedans avec son couteau. Elle pensa alors que les enfants étaient assez gras, et elle les emporta dans sa cabane, où le four était allumé et où tout était prêt pour les faire cuire.

— Allons, voyons, dit la sorcière, un de vous va se mettre sur la pelle à enfourner le pain, et tout ira comme à la danse.

La fille, toute ahurie, allait faire comme la vieille avait dit ; mais le drôle la poussa de côté et se mit lui-même à sa place. Quand la vieille fut au moment de l'entrer dans le four, il se laissa rouler à bas de la pelle. Là-dessus, la vieille se fâcha ; mais le malin drôle la pria bien gentiment de se placer elle-même sur la pelle et de leur faire voir comment il fallait s'y prendre pour que cela marchât mieux une seconde fois. Elle fit ce qu'il demandait, et se plaça sur la pelle ; mais crac ! le drôle était prêt : il empoigna la pelle, poussa la sorcière dans le four et ferma la porte avec la barre.

Les enfants du paysan prirent alors tout le fromage et tous les objets qui appartenaient à la sorcière, et revinrent de fort belle humeur chez leur père. Mais je ne pourrais pas vous dire au juste si la sorcière est à l'heure qu'il est suffisamment rôtie, attendu qu'il n'est guère probable que quelqu'un ait ouvert le four pour s'en assurer.

LES FAUX DIAMANTS.

GEORGES D'ARC. — STRAS.

MM. de Villiers ont écrit dans leur *Journal d'un voyage à Paris* :

« Le 10 janvier 1657, nous fûmes voir le Temple, qui est une espèce de ville entourée de murailles... Il est renommé par ce merveilleux artisan, le sieur d'Arce (Georges d'Arc), qui a trouvé l'invention de contrefaire les diamants, émeraudes, topazes et rubis, dans laquelle il a si bien réussi, qu'en peu de temps il a gagné une si grande somme d'argent, qu'il tient carrosse et fait bâtir deux corps de logis dans ledit enclos ; en l'un il demeure, et l'autre il le loue. »

Ce Georges d'Arc fut le parrain d'une fille du sculpteur Pierre Duquesnes.

Plus de cent ans après vivait, sur le quai des Orfèvres, un joaillier et marchand de faux diamants, nommé Georges-Frédéric Stras, né vers 1700 à Strasbourg, et mort à Paris le 22 décembre 1773. On suppose que ce fut son père, ou l'un de ses parents, qui inventa le *stras*. Pour lui, il fit une belle fortune en vendant de ces faux diamants aux femmes qui n'étaient pas assez riches pour en acheter de vrais.

PRÉSENCE D'ESPRIT DE ROGER STERNE.

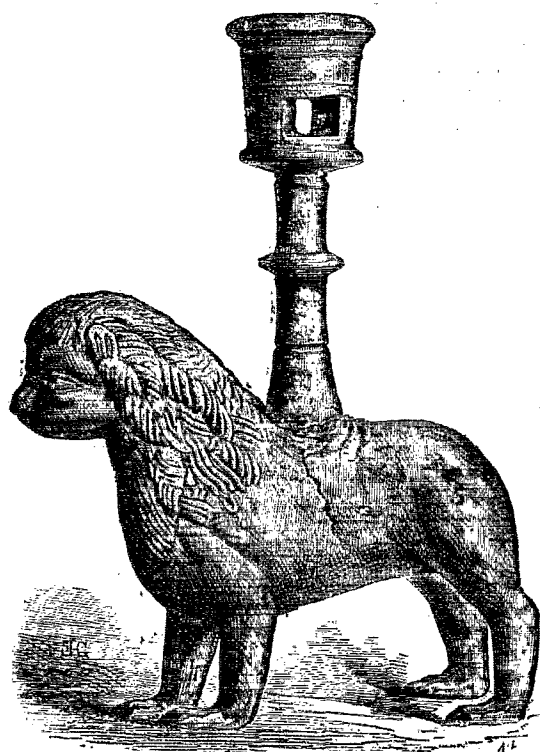
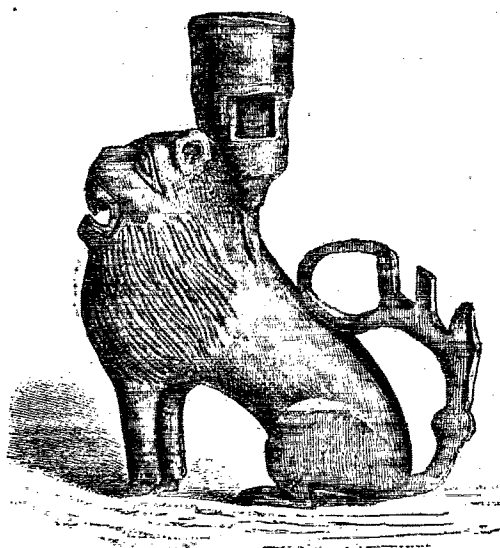
A propos d'une oie, deux officiers d'un régiment anglais, au siège de Gibraltar, en 1727, engagèrent une discussion. — Aigreur, querelle, gros mots, duel. — Ils se battent dans une chambre. Lutte violente. Bientôt l'un d'eux, traversé de part en part, est cloué au mur, comme un papillon sur une pelote. C'est le père de l'humoriste auteur du *Voyage sentimental*. En cette fâcheuse conjoncture, il s'avise que la pointe de l'épée pourrait entraîner dans son corps quelques parcelles de chaux, et il conserve assez de présence d'esprit pour prier poliment son adversaire de vouloir bien essuyer cette dangereuse pointe avant de la faire repasser par la blessure, ce que fit de son mieux le camarade attendri. Est-ce à cette précaution que le lieutenant dut de ne pas mourir de ce duel ? c'est une question à résoudre. Quoi qu'il en soit, il ne traîna qu'une existence languissante, et s'éteignit quatre ans après à la Jamaïque.

Ce petit-fils d'un archevêque d'York avait épousé la belle-fille d'un cantinier du régiment, pour s'éviter de payer une petite dette. Ne voit-on pas poindre dans ce motif excentrique de mariage, dans ce duel amené par une discussion futile, dans la position grotesque de ce pauvre perforé, dans la touchante supplique adressée au perforateur, comme un présage de la vie, du caractère et des œuvres de Laurence Sterne, de cet observateur ingénieux des petites causes occultes qui influent parfois si grandement dans les actions humaines ; de ce penseur dont les idées originales, mélange de fine ironie et de sensibilité vive mais courte, font naître souvent un sourire sur les lèvres et parfois quelques larmes au bord des paupières ?

CHANDELIERS DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Ces trois chandeliers, de fabrication vénitienne, remontent au quatorzième ou au commencement du quinzième siècle. Dans leur forme, quoique d'un travail bien barbare, on sent l'influence des rapports que Venise entretenait avec l'Orient. On suppose que les douilles dont sont encore aujourd'hui munis les chandeliers furent imaginées à Venise, mais à tort sans doute ; car on possède des ob-

jets de ce genre qui peuvent appartenir aux temps carlovingiens ou même mérovingiens, consistant en un pied droit portant à son sommet un godet dans lequel pouvait être placée la chandelle de suif, de cire ou de résine. On n'en continua pas moins à se servir de chandeliers garnis de pointes sur lesquelles se fichait le corps combustible, résine, cire ou suif, qui devait produire la lumière. Ce n'est guère que dans les églises que cet ancien mode d'implantation a persisté, notamment pour les cierges que l'on brûle devant les statues et les images sacrées.



Collection A. Jubinal. — Chandeliers vénitiens du quatorzième siècle. — Dessins d'Édouard Garnier.

Ce sont là des œuvres d'un art encore rude, sans doute, mais intéressant pour l'étude des influences et des traditions. On doit remarquer aussi que ces chandeliers sont solidement établis et d'un usage assez commode.

LES IMPROVISATEURS CÉLÈBRES

BERNARDINO PERFETTI.



Bernardino Perfetti, célèbre improvisateur italien couronné au Capitole. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après une gravure du dix-huitième siècle.

Depuis l'époque où Isée, le contemporain de Pline, faisait admirer à Rome sa fécondité prodigieuse, le don de l'improvisation semble avoir été surtout l'apanage des races latines⁽¹⁾. On compte par centaines les hommes heureusement inspirés, à Rome, à Florence, à Séville, à Lisbonne même, qui se sont fait une réputation, éphémère il est vrai, en improvisant des odes, des poèmes, et surtout des satires, devant un auditoire charmé ou ému ! Bernardino Perfetti toutefois est le seul qui ait été couronné comme poète au Capitole. Après son triomphe, l'Académie des Arcades se l'associa, il y portait le nom d'*Aloro Eroteo*.

Né le 7 septembre 1681, Perfetti appartenait à une famille patricienne de Sienne. Il fut envoyé de bonne heure chez les Jésuites et suivit les cours des écoles fameuses de sa ville natale ; il s'y familiarisa avec les auteurs anciens, et acquit des connaissances tellement variées qu'on le considérait dès sa jeunesse comme un esprit vraiment encyclopédique. La nature l'avait doué en même temps d'un organe harmonieux, et d'une de ces voix fortement timbrées qui ont le privilège d'émouvoir les foules.

Au sortir de ses études, le jeune Bernardino ne se laissa

(1) Isée était d'origine hellénique, mais il usait de la langue latine dans ses compositions improvisées.

pas séduire par les succès poétiques qu'il avait obtenus devant ses condisciples ; il se fit recevoir docteur, et il occupa à Pise la chaire d'institutes de droit civil et canonique. Son goût pour l'improvisation l'emporta néanmoins, et il abandonna une carrière brillamment commencée pour visiter quelques villes de l'Italie, où il obtint les succès les plus éclatants, avant de retourner à Sienne.

Quelle qu'ait été sa réputation dans son pays, Perfetti nous serait resté inconnu, le fait n'est pas douteux, si un voyageur français de beaucoup d'esprit, le président de Brosses, ne l'avait entendu dans sa ville natale et n'avait parlé de son singulier talent en des termes qui le font apprécier encore après un siècle et demi :

« Le spectacle le plus singulier que nous ayons eu pendant notre séjour à Sienne nous a été donné par le chevalier Perfetti, improvisateur de profession. Vous savez quels sont ces poètes qui se font un jeu de composer sur le champ un poème impromptu sur un sujet *quodlibétique* qu'on leur propose ; nous donnâmes au Perfetti : l'*Aurore boréale*. Il rêva tête baissée pendant un bon demi-quart d'heure au son d'un clavecin qui préludait à demi-jeu ; puis, il se leva, commençant à déclamer doucement, strophe à strophe, en rimes octaves, toujours accompagné du cla-

vecin, qui frappoit des accords pendant la déclamation, et se remettoit à préluder pour ne pas laisser vides les intervalles au bout de chaque strophe. Elles se succédoient d'abord assez lentement. Peu à peu, la verve du poète s'anima, et à mesure qu'elle s'échauffoit, le son du clavecin se renforçoit aussi. Sur la fin, cet homme extraordinaire déclamoit comme un poète plein d'enthousiasme. L'accompagnateur et lui alloient de concert avec une surprenante rapidité. Au sortir de là, Perfetti paroissoit fatigué; il nous dit qu'il n'aimoit pas à faire souvent de pareils essais, qui lui épuisoient le corps et l'esprit. Il passe pour le plus habile improvisateur de l'Italie. Son poème me fit grand plaisir; dans cette déclamation rapide, il me parut sonore, plein d'idées et d'images. C'étoit d'abord une jeune bergère qui se réveille frappée de l'éclat de la lumière; elle se reproche sa paresse et va réveiller ses compagnes, leur montre l'horizon déjà doré des premiers rayons du jour, leur représente qu'elles auroient déjà dû conduire leurs troupeaux dans les prairies émaillées de fleurs. Les bergères se rassemblent; le phénomène augmente: la foudre du maître des dieux s'élance de toutes parts d'un globe obscur qui menace la terre; les vagues enflammées se débordent sur les campagnes; la terreur saisit toutes les bergères. Vainement une d'entre elles, plus instruite que les autres, veut leur expliquer les causes physiques du phénomène; tout fuit, tout se disperse, etc. Ce canevas, tourné poétiquement, rempli de phrases harmonieuses déclamées avec rapidité, jointes à la difficulté singulière de s'assujettir aux strophes en rimes octaves, jette bien vite l'auditeur dans l'admiration et lui fait partager l'enthousiasme du poète. Vous devez croire qu'il y a là-dessous beaucoup plus de mots que de choses. Il est impossible que la construction ne soit souvent estropiée et le remplissage composé d'un pompeux galimatias. Je crois qu'il en est un peu de ces poèmes comme de ces tragédies que nous faisons à l'impromptu, M. Pallu et moi, où il y a tant de rimes et si peu de raison: aussi le chevalier Perfetti n'a-t-il jamais rien voulu écrire, et les pièces qu'on lui a volées tandis qu'il récitait n'ont pas tenu à la lecture ce qu'elles avoient promis à la déclamation. » (1)

Perfetti, qui exerçait sur ses compatriotes une action si puissante, n'était pas toujours resté à Rome ou à Sienne dans sa jeunesse; il avait été appelé à Munich par une princesse italienne, dont il a célébré les bontés. La grande-duchesse de Toscane, Violante Beatrice, l'avait fait venir en Allemagne à l'époque où elle maria son neveu, qui plus tard devint empereur sous le nom de Charles VII; et ce fut quelques années après, en 1775, que, grâce aux instances de cette princesse, Benoît XIII accorda au poète les honneurs du triomphe.

Tous ceux qui ont connu Perfetti dans l'intimité s'accordent à rappeler sa modestie sincère (2), et il paraît certain qu'il fallut employer des instances très-vives pour qu'il se prêtât à cet insigne honneur; il lui suffisoit de se rappeler que Pétrarque l'avait obtenu, en 1341, pour essayer de se dérober à un pareil honneur. Ce qui nous fait croire assez facilement à cet exquis bon sens du poète chanteur, comme l'appelle parfois l'abbé Cienfuogni, c'est que lorsqu'il donnoit une de ses improvisations dans le petit cloître des Carmes déchaux de Sienne, qu'il hantait si volontiers à cause de sa solitude et de sa frâcheur, il commençait parfois la séance en disant: « S'il y a ici d'aven-ture quatre évangélistes, je ne chante pas. » Protestant ainsi contre toute espèce de larcin littéraire qui essaierait à son

insu de reproduire ses strophes cadencées. Il entendoit par ces paroles: *quattro evangelisti*, quatre rapides écrivains capables de fixer à jamais sa mélodieuse mélodie, soutenue d'ordinaire par un habile guitariste, habitué de longue main aux rares hésitations de sa pensée et aux mouvements tumultueux de son enthousiasme.

A cette époque, où les meilleurs amis du chevalier Perfetti se trompaient eux-mêmes sur la portée réelle de son talent et où ils l'appelaient de bonne foi l'*onore del secolo*, la sténographie était bien inventée, mais elle n'était pas d'un usage habituel: aussi le docteur Cienfuogni se complait-il à nous rappeler comment s'opéra le vol que son ami redoutait:

« Ce louable larcin, nous dit le docteur, qui nous fait penser involontairement au vieux proverbe français, ce louable larcin eut lieu dans le cloître même des Carmélites déchaux de Florence, et il eut lieu grâce à moi, agissant de concert avec le docteur Giovan-Paolo Gualtieri, de glorieuse mémoire. C'était dans le cloître même que le poète chantait; les galeries entouraient, on le sait, un petit jardin intérieur complètement fermé par des murailles, ne recevant de lumière d'ailleurs que par des fenêtres qu'on pouvait ouvrir à son gré, mais que l'on tenait fermées d'ordinaire durant les grandes chaleurs; ces ouvertures étaient toujours envahies par les curieux quand chantait notre improvisateur. Or, quatre jeunes gens, à l'oreille très-fine, à l'écriture non moins rapide, vinrent se cacher dans le jardinet, où nul ne pouvait les voir. L'un après l'autre ils écrivaient quatre vers et se succédaient dans cette transcription. Ce premier jet était soumis immédiatement à l'observation du docteur Gualtieri et à celle de son compagnon, qui avaient l'esprit tout rempli de l'harmonie des octaves et des strophes. Une fois corrigés, ces brouillons étaient copiés immédiatement. Le plaisir que nous causait cette révision était grand sans doute, ajoute le narrateur, mais combien il différait néanmoins de l'impression du chant!... (3) »

Perfetti ne le savait que trop, la flamme qui s'allumait en lui dans le cloître si retiré des Carmélites s'éteignait ou ne brillait plus que d'une lueur vacillante dès que le typographe s'en était mêlé. Il y manquait le geste, l'énergie du regard et surtout l'ardeur vibrante d'une voix sonore; bien des fois il en avait eu la preuve, quand il attirait la foule des amateurs, pour ainsi dire à son insu, et qu'il recevait les applaudissements enthousiastes de ceux qu'il ne pouvait voir et qui pouvaient l'entendre dans son petit cloître de Sienne.

L'histoire des improvisateurs célèbres est encore à faire. Ce ne serait pas seulement dans les histoires littéraires et dans les bibliothèques qu'il faudrait chercher les récits inspirés dont elle est remplie. Les renseignements qui la composent sont épars dans le monde entier. Il y a tel père de la Corse, tel gauchito des Pampas, qui sait émouvoir profondément l'assemblée qui l'écoute, et dont nulle voix au monde ne contestera jamais le génie. Celui qui écrit ces lignes a vu jadis un *sertanejo* de l'intérieur du Brésil qui, muni d'un violon à trois cordes fabriqué par lui-même, faisait pleurer toute une assemblée et dominait la foule qui l'avait consacré du grand nom de poète.

Perfetti était vraiment religieux; la chronique raconte même qu'il ne manquait pas de communier la veille du jour où il savait que quelque grand sujet tiré de l'histoire sainte lui serait proposé en séance publique. Tout nous révèle, du reste, la sincérité de ce sentiment chez lui, et les *saggi di*

(1) Le président de Brosses en Italie. *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740*, par Ch. de Brosses; 3^e édit. authentique, précédée d'une étude biographique par R. Colomb. Paris, 1869.

(2) *Modestia innata*, dit le docteur Domenico Cienfuogni.

(3) C'est ainsi que fut composé le petit volume in-12 intitulé: *Saggi di poesie parte dette all'improvviso e parte scritte dal cavaliere Perfetti, patrizio senese ed insigne poeta estemporaneo, coronato di lauro in Campidoglio*; in Firenze, 1775, in-12.

poésie que ses jeunes amis ravirent à sa modestie en offrirent la preuve à chaque page. Les morceaux les plus importants, en effet, sont ceux qu'il a consacrés à Moïse devant la terre promise ; à l'incendie de Jérusalem brûlé par Titus ; à Siméon portant l'enfant Jésus et proférant le cantique *Nunc dimittis*. On y trouve encore le Triomphe de Judith, et surtout la Naissance du Christ. Nous rappellerons ici que quelques-uns de ses vers les plus heureux sont de véritables noëls (*Canzonetti del Santo-Natale*). Il ne reculait, du reste, devant aucun sujet, pourvu qu'il ne blessât pas ouvertement le fond de ses opinions. Quelques chansons anacréontiques se trouvent mêlées d'ailleurs à ses chants religieux.

Perfetti mourut le 1^{er} août 1747, à l'âge de soixante-sept ans. Les vers que lui a consacrés l'une de ses filles, et qui nous ont été conservés par le docteur Cienfuogni, son ami, prouvent à quel degré il fut aimé des siens.

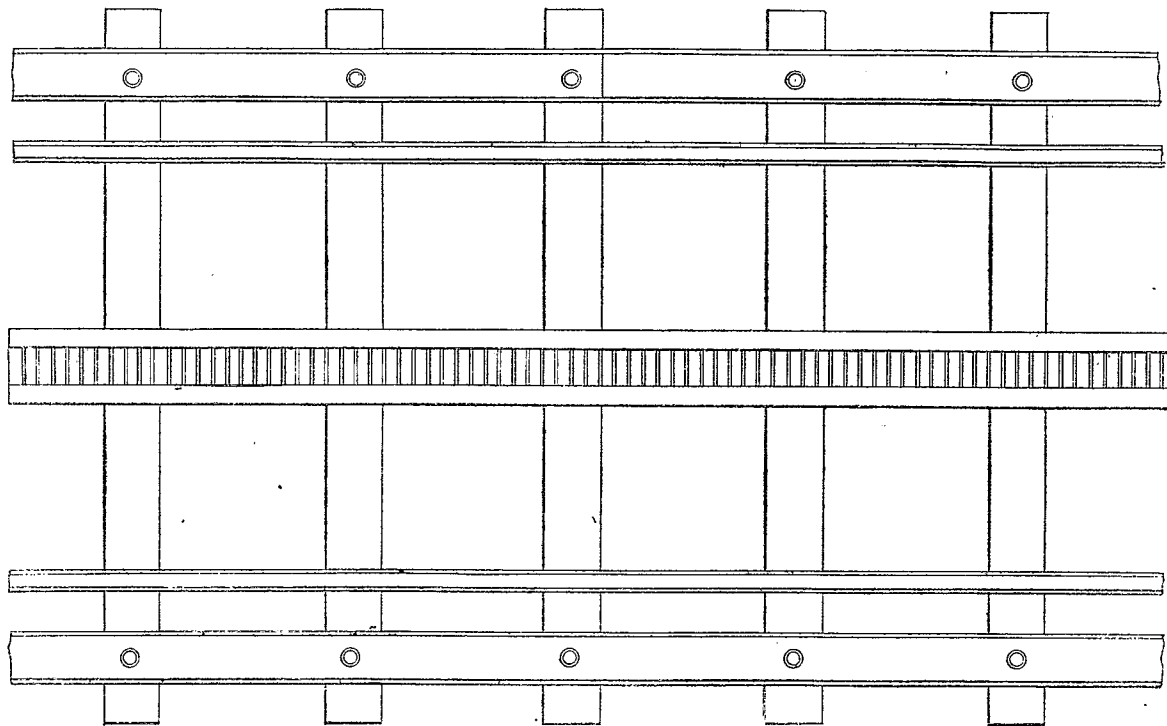
Les portraits de Perfetti sont nombreux, et montrent à quel degré le grand improvisateur était devenu populaire chez les Florentins. Nous avons choisi parmi ces effigies

celle qui semble caractériser le poète par un trait plus essentiellement original. Prévoyant peut-être que cette couronne de laurier, surmontant une perruque du temps de la régence, pourrait exciter quelque peu le sourire des étrangers, le bon Cienfuogni, a soin de nous faire observer qu'elle ne fut portée que deux fois : le jour du triomphe au Capitole, et le jour où les *intronati* reçurent le poète parmi eux à Sienne.

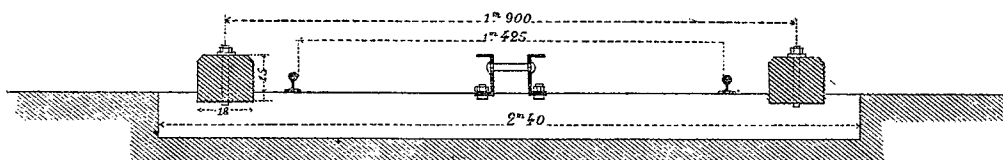
LE CHEMIN DE FER DU RIGI

(SUISSE).

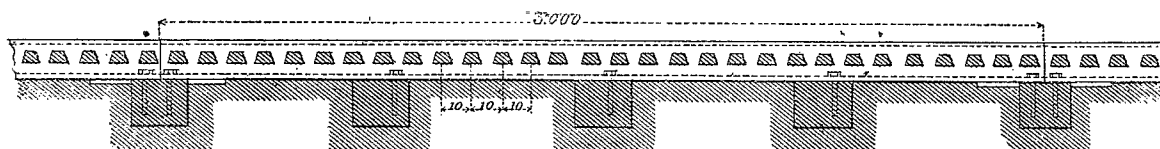
L'ascension du Rigi, montagne située entre les lacs de Zug, de Lucerne et de Lowerz, se fait depuis quelques années en chemin de fer. Une locomotive, grimpant pour ainsi dire à l'échelle, transporte les voyageurs à ce sommet célèbre d'où se déroule sous leurs yeux l'un des plus beaux panoramas de la Suisse. Auparavant, il fallait près de quatre heures d'une marche assez pénible pour gravir jusqu'en haut ; aujourd'hui, sans aucune fatigue, commodément



Chemin de fer du Rigi. — Plan de la voie.



Coupe en travers.



Coupe en long de la crémaillère.

installé dans un wagon, on fait le voyage en une heure et quelques minutes. Cette hardie innovation a eu immédiatement un très-grand succès ; elle permet aux personnes peu valides de faire aisément le classique pèlerinage au lever

du soleil, et, de leur côté, les jeunes touristes ne dédaignent pas les sensations imprévues que fait éprouver cet étrange mode de locomotion sur les flancs abrupts de la montagne.

Le Rigi était visité annuellement, en moyenne, par 40 ou 45 000 voyageurs; depuis le mois de mai 1871, date de l'inauguration du chemin de fer, ce chiffre a été de beaucoup dépassé, et il tend à s'accroître chaque année dans une proportion considérable; il a été de 60 262 en 1871, de 86 896 en 1872, de 96 062 en 1873; l'année suivante, il était de plus de 100 000. Au mois d'août, en une seule journée, on transporte quelquefois deux ou trois mille personnes.

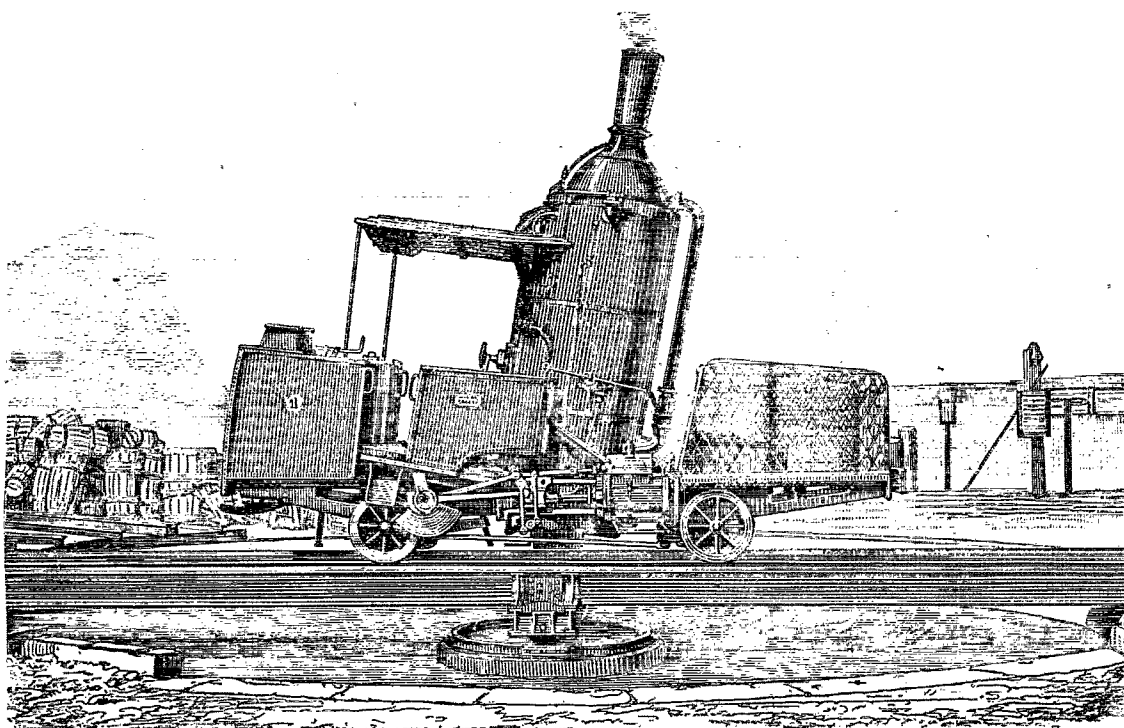
Les trains partent de Vitznau, village du bord du lac des Quatre-Cantons, où abordent les bateaux à vapeur qui amènent en trois quarts d'heure les voyageurs de Lucerne; il dessert Kaltbad et Rigi-Stafel.

La première section, livrée à l'exploitation en mai 1871 et s'étendant jusqu'à Stoffel-Höhe, a 5 100 mètres de longueur, et franchit une hauteur de 1121 mètres par des

rampes qui varient de dix-neuf à vingt-cinq centimètres par mètre, et en décrivant des courbes de 180 mètres de rayon.

Pour faire monter de si fortes rampes à une locomotive, on ne pouvait pas songer à établir une voie ferrée dans les conditions ordinaires ni à se servir des moyens de traction connus. — Sur les grandes lignes, les plus grandes déclivités employées, et encore très-exceptionnellement, ne dépassent pas trente à trente-cinq millimètres par mètre; la plus forte rampe des chemins français est celle du petit embranchement situé près de Paris et qui relie Enghien à Montmorency. Elle atteint quarante-cinq millimètres par mètre.

Le système à crémaillère imaginé pour le chemin du Rigi, et appliqué par deux habiles ingénieurs suisses, MM. Riggensbach et Næff, est le premier de ce genre qui ait encore été construit.



Locomotive du Rigi, à chaudière verticale. — Dessin de Pérot, d'après une photographie de A. Braun.

La voie, c'est-à-dire le chemin sur lequel circulent les trains, a une largeur de 1^m.425; elle est composée de rails légers pesant 16^k.66 le mètre courant, posés sur des traverses reliées entre elles à leurs extrémités par des longrines; au milieu, entre les deux files de rails, est une sorte de crémaillère qu'on ne peut mieux définir qu'en la comparant à une échelle en fer très-étroite appliquée sur le sol. Les rails, les traverses et la crémaillère forment un assemblage très-solide dont toutes les pièces sont solidaires les unes des autres, et fortement enracinées dans le terrain naturel.

Les trains se composent chacun d'une machine et d'un seul véhicule, qui est une voiture à voyageurs ou un wagon à marchandises. Les bagages des voyageurs sont placés sur la locomotive, en avant de la chaudière, dans une caisse à treillis. Quand le train monte, le véhicule est poussé par la machine; lorsqu'il descend, elle le retient, de sorte que le wagon occupe toujours la même place par rapport à la locomotive; l'un et l'autre ne sont reliés par aucun attelage; le wagon peut être arrêté indépendamment de la machine; c'est une disposition toute spéciale et qui offre une très-grande garantie de sécurité. Beaucoup de

voyageurs l'ignorent sans doute et peuvent croire, non sans une certaine appréhension, que si la locomotive venait à dérailler ou à être entraînée par son propre poids, le wagon suivrait le même mouvement. Cela n'est aucunement à craindre.

La machine est portée sur quatre roues de petit diamètre; elle pèse douze tonnes et demie, ce qui est un poids relativement faible, quand on le compare à celui des locomotives à marchandises que l'on fait aujourd'hui et qui pèsent plus de cinquante-six tonnes,

La machine du Rigi remorque les deux tiers de son poids avec une vitesse de cinq kilomètres, ce qui représente environ de huit à neuf tonnes pour la charge du wagon, y compris les voyageurs. La chaudière est construite de façon à être verticale dans la position de marche habituelle, elle fait un angle d'environ 19 degrés avec l'horizontale, ce qui donne à la machine un singulier aspect lorsqu'on la voit sur un plan de niveau. On comprend que si la chaudière était placée horizontalement, il se produirait des dénivellations d'eau considérables chaque fois que le train passerait d'un palier sur une forte rampe, ou réciproquement.

Sur la ligne qui suit la crête de la montagne, entre le Kaltbad et le Rigi-Scheideck, où les rampes sont beaucoup moins élevées, les chaudières sont horizontales.

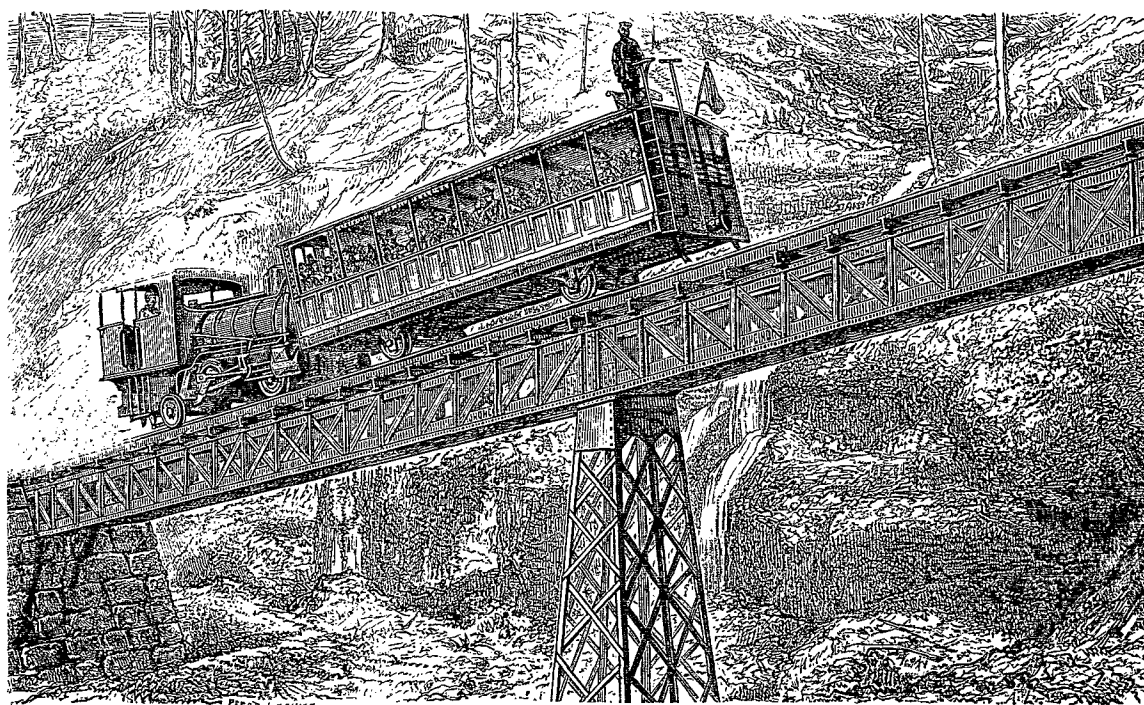
Les deux cylindres de la machine actionnent un arbre portant des pignons qui engrènent avec des roues dentées, calées sur l'essieu d'arrière de la machine. Cet essieu porte en son milieu une roue dentée en acier Krupp, qui engrène à son tour, en tournant, avec la crémaillère de la voie, et qui fait ainsi avancer le train.

C'est cette roue dentée en acier Krupp et la crémaillère qui caractérisent particulièrement le système. Dans les locomotives ordinaires, tout repose sur l'adhérence des roues motrices avec les rails; ici, les quatre roues proprement dites de la machine sont folles sur leurs essieux, elles sont simplement porteuses; la roue dentée est la seule roue motrice; par suite de la rotation de la machine, ses dents viennent successivement s'appuyer contre celles de la cré-

maillère, ce qui produit le mouvement de translation du train.

La grande difficulté à résoudre était de trouver des moyens d'arrêt d'une efficacité absolue. L'établissement du chemin de fer du Rigi n'était pas possible sans la solution de ce problème; non-seulement il faut pouvoir réduire la vitesse sur les rampes, mais aussi arrêter complètement le train. L'emploi seul des freins ordinaires, fondé sur le frottement dû au poids des véhicules, serait impuissant pour l'arrêt, de même que l'adhérence du moteur sur les rails le serait pour la traction. Ils ne peuvent être et ne sont employés au Rigi que pour l'arrêt des trains dans les stations établies sur des paliers.

Le point d'appui pour l'arrêt sur les fortes rampes est le même que le point d'appui pour la traction; il est pris sur la crémaillère. L'essieu antérieur de la machine porte en son milieu, comme l'autre essieu, une roue dentée qui,



Chemin de fer du Rigi. — Arth. — Dessin de Pérot et Sellier.

engrenant avec la crémaillère, est destinée à servir à la fois de guide et de frein. Le mécanicien peut, au moyen d'un système de poulies à gorge cannelées, arrêter le mouvement de rotation de l'essieu: la roue dentée ne tournant plus, une de ses dents se trouve complètement prise entre deux dents de la crémaillère, qui font alors obstacle à tout mouvement soit en avant, soit en arrière. La roue dentée motrice peut aussi être enrayée.

Un des deux essieux du wagon est muni également d'une roue dentée en acier Krupp; le garde-train, qui ne quitte pas le wagon, a à sa disposition un appareil de frein semblable à celui de la machine, et, quand il y a nécessité, il cale l'essieu, et avec la roue dentée sur crémaillère le calage produit l'arrêt. Le wagon, n'étant pas attaché à la machine, peut donc être isolément arrêté en pleine voie, dans le cas d'un accident qui arriverait au moteur. Il ne pourrait y avoir de danger que s'il y avait rupture simultanément des dents des trois roues du train qui engrènent avec la crémaillère, ce qui ne semble pas pouvoir jamais se produire, et encore, dans ce cas, on aurait recours aux freins ordinaires à frottement et au frein à air.

Le frein à air est destiné spécialement à régler et à

modérer la vitesse à la descente. Lorsque le train descend sur les fortes rampes, le régulateur de la machine est fermé; la vapeur n'agissant plus sur les pistons, ceux-ci aspirent de l'air dans les cylindres et l'expulsent à chaque mouvement de va et vient; si l'air, entré librement, ne peut plus sortir que difficilement par une petite ouverture plus ou moins étranglée au moyen d'un robinet, on peut s'expliquer comment, sans entrer dans le détail du mécanisme, les pistons, pour chasser l'air, étant obligés de le comprimer, éprouveront une certaine résistance qui ralentira leur mouvement et par conséquent celui de l'essieu moteur.

Un wagon à voyageurs contient 56 places; mais les jours d'affluence on peut y admettre jusqu'à cent personnes assises ou debout. Les voyageurs, assis en arrière par suite de l'inclinaison du véhicule, jouissent, comme du haut des sièges d'un amphithéâtre, de la vue des admirables tableaux qui se succèdent au-dessous du train pendant toute l'ascension.

L'établissement du chemin de Vitznau à Staffel-Hohe a coûté 1 425 000 francs. On n'a eu à exécuter que deux ouvrages un peu importants: un tunnel de 80 mètres de longueur et un viaduc métallique sur le Schurtobel de même

longueur à peu près. Souvent le chemin, dans son parcours, suit le bord de profonds précipices, et il est naturel que quelques voyageurs ou voyageuses éprouvent, au début du trajet, un peu de défiance ; mais bientôt le calme se fait dans les esprits, et, pendant plusieurs ascensions, nous n'avons vu sur les visages que la sérénité et l'impression heureuse d'un des plaisirs les plus doux et les plus salutaires, celui que donne le spectacle des magnificences de la nature.

SIR CHARLES WHEATSTONE

ET SES INVENTIONS.

Sir Charles Wheatstone, membre associé de l'Académie des sciences, mort à Paris le 19 octobre 1875, est un des hommes de notre siècle qui ont rendu le plus de services à la science.

Il était né en 1802, à Gloucester. Il avait fait ses premières études dans une école particulière. Sa jeunesse et le commencement de son âge mûr furent consacrés à la fabrication des instruments de musique, ainsi qu'à des expériences sur la nature et les lois du son.

Les lames vibrantes. — A cette époque, il étudia d'une manière toute spéciale la fabrication des lames de ressort vibrantes (l'anche libre), qui forment la base des instruments de la classe des accordéons, auxquels il apporta plusieurs perfectionnements.

Violon mécanique. — Il construisit également un violon dont on pouvait jouer à volonté soit mécaniquement, soit de la manière ordinaire.

Le Kaleïdophone. — En 1823, il publia un mémoire traitant de nouvelles expériences sur le son, qui excita vivement l'attention des physiciens, et quatre ans plus tard, il publia un exposé de ses expériences sur l'audition, suivi de la description d'un instrument dit *kaleïdophone* ou *kaleïdoscope phonique*, sorte de jouet de physique servant à reproduire certains phénomènes intéressants de l'acoustique et de l'optique. — Cet instrument curieux consiste, comme on sait, en une lame vibrante, dont l'une des extrémités est fixe et dont l'autre porte une petite sphère argentée : dès qu'on met cette lame en vibration, la lumière reçue par la sphère est réfléchiée sur un écran convenablement disposé, où l'on aperçoit des images d'une grande beauté, représentant l'étendue et le caractère des vibrations produites, et variant nécessairement suivant la rapidité de ces vibrations, c'est-à-dire suivant la tonalité. (*)

Le Téléphone. — L'année suivante (1828), Wheatstone publia un travail sur la résonnance des colonnes d'air, et en 1831 un autre travail sur la transmission des sons musicaux à travers des conducteurs linéaires solides. Des expériences relatives à ces derniers phénomènes furent faites peu de temps après à l'Institut polytechnique, où le public fut appelé à voir fonctionner un nouvel appareil, le *téléphone*, destiné à les réaliser.

Différents instrumentistes étaient placés dans le sous-sol du bâtiment, et les choses disposées pour que les sons qu'ils produiraient fussent conduits par des tiges rigides traversant une salle du rez-de-chaussée et arrivant à l'étage au-dessus dans une salle de concert, où elles aboutissaient à des tables d'harmonie : dès que les instrumentistes jouaient, on n'entendait rien au rez-de-chaussée, tandis que dans la salle de concert, le public, sans voir ni instruments ni instrumentistes, jouissait de l'exécution comme si elle avait lieu en sa présence.

Figures sur les surfaces vibrantes. — En 1833, il écrivit

(*) On trouve dans les *Lectures sur le son*, du professeur Tyndall, une description complète, avec figures, de ces phénomènes.

un mémoire sur les figures produites par le sable répandu sur des surfaces vibrantes.

Machine parlante. — En 1835, il traita dans un nouveau mémoire de différents essais faits pour imiter la voix humaine par des moyens mécaniques.

Ce mémoire le conduisit à la construction d'une machine parlante, qui imitait avec une grande exactitude certains sons articulés ; jusque dans ces derniers temps il travaillait à la perfectionner.

Le Stéréoscope. — En 1838, il fit connaître un phénomène remarquable de la *vision binoculaire* resté jusqu'alors inaperçu, et pour la démonstration duquel il exposa un nouvel appareil de son invention, le *stéréoscope*. Considérée au point de vue de la science pure et abstraction faite de sa valeur pratique, cette découverte est peut-être la plus importante parmi toutes celles dont l'ensemble constitue l'œuvre de Wheatstone. C'est, en effet, incontestablement à lui qu'est dû d'avoir découvert que la perception du relief d'un objet est le résultat du travail de superposition qui se fait dans l'esprit de l'observateur, lorsqu'il regarde deux images symétriques de cet objet convenablement disposées. Sir David Brewster, que l'on considère quelquefois à tort comme le véritable inventeur du stéréoscope, a souvent proclamé lui-même, à cette époque, l'importance de cette nouvelle conquête faite dans le domaine de la physique, et il n'a pas hésité à la qualifier comme la plus remarquable dont se soit enrichie l'étude de la vision binoculaire.

Le premier stéréoscope de démonstration de Wheatstone était un stéréoscope à réflexion ; mais bientôt il obtint les mêmes résultats avec le stéréoscope à réfraction, construit avec des prismes auxquels furent postérieurement ajoutées des lentilles convexes destinées à amplifier les images. La seule part qui doive être faite à Brewster, c'est l'idée qu'il eut d'employer, pour produire le même phénomène, deux demi-lentilles disposées dissymétriquement, c'est-à-dire dos à dos, et de supprimer ainsi les prismes, dont la fabrication est beaucoup plus chère. Mais n'oublions pas que c'est à un opticien français, M. Duboscq, qu'il appartient d'avoir donné au stéréoscope la forme pratique qu'on lui connaît et qui l'a popularisé, grâce au concours de la photographie.

C'est à la première Exposition universelle, qui eut lieu à Londres en 1851, que le public vit un stéréoscope établi par M. Duboscq, et entendit parler, en quelque sorte pour la première fois, de cette invention, bien que, quelques années auparavant, le docteur Carpenter, dans ses conférences sur la physique, eût fait plusieurs expériences pour démontrer le phénomène découvert par Wheatstone.

Aujourd'hui la fabrication du stéréoscope et des verres qui lui sont adaptés occupe des milliers d'artistes et d'ouvriers, et, comme on l'a fort bien dit, contribue aux jouissances intellectuelles de millions de créatures civilisées. (*)

Le Pseudoscope. — En 1852, Wheatstone fit paraître un autre mémoire sur la vision binoculaire, dans lequel il décrit les effets obtenus à l'aide d'un nouvel instrument de son invention, le *pseudoscope*.

Cet appareil permet de faire voir par l'œil droit l'image qui était destinée à l'œil gauche et réciproquement, intervention qui produit cette curieuse illusion que les creux paraissent en relief et les reliefs en creux.

Lorsqu'un observateur regarde la concavité d'une coupe ou d'un bassin au travers du pseudoscope, il est rare qu'il ne l'aperçoive pas d'abord sous sa forme réelle ; mais en

(*) Discours de M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, au service religieux célébré en France le 21 octobre, lors du décès de Wheatstone.

prolongeant la vision il ne tarde pas à être témoin de l'intervention qui s'opère. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, tandis que pour certaines personnes le phénomène semble se produire tout à coup, comme si le fond du bassin se retournait, pour d'autres, au contraire, il s'accomplit graduellement, la concavité se transformant peu à peu en surface plane, et celle-ci en surface convexe. Souvent, après que le phénomène a été perçu, la forme véritable de l'objet réapparaît encore tantôt brusquement, tantôt lentement, et pour une période de temps plus ou moins courte; après quoi, la pseudo-convexité du bassin reparait, s'imposant en définitive à l'esprit, qui n'éprouve plus alors d'hésitation. Bien plus, à partir de ce moment, si l'observateur ne laisse qu'un faible intervalle entre les visions successives, il devient tellement habitué à la forme convexe du bassin, qu'il ne peut plus distinguer sa forme véritable. Des caprices de vision se présentent encore quelquefois dans ces expériences, mais il est assez difficile d'en donner une explication certaine.

Le Télégraphe électrique. — Vers la même époque de sa vie, sir Charles Wheatstone avait donné une forme pratique à la pensée d'Ampère, sur la possibilité de transmettre au loin des figures au moyen de l'électricité. Son télégraphe électrique est l'un des premiers qui aient fonctionné sur une ligne de quelque étendue. En France, avant tout autre, il fut employé sur le chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

Wheatstone est parvenu depuis, par une longue et persévérante succession d'études et d'inventions, à rendre la combinaison des appareils télégraphiques plus sûre, leur maniement plus facile, et à écarter de leur jeu toutes les causes de trouble.

Sir Charles Wheatstone avait été ainsi conduit à rechercher avec quelle vitesse l'onde électrique se propage le long d'un fil métallique; par quelles causes son transport peut être retardé, arrêté ou ramené vers le point de départ.

Il constata qu'en changeant la nature des métaux chargés de livrer passage au courant électrique, l'étincelle qui se dégage de chacun d'eux émet des rayons colorés caractéristiques.

Les Miroirs tournants; nature et vitesse de la lumière. — Enfin, ayant à mesurer la marche rapide de l'électricité dans un fil métallique, il inventa la méthode des miroirs tournants, qu'Arago qualifia d'admirable⁽¹⁾.

Ce fut, en effet, cette méthode qui permit à Arago de tracer d'une main sûre le plan de l'expérience fondamentale qui devait décider si la lumière est un corps émané du soleil et des astres, ou un mouvement ondulatoire excité par eux.

Exécutée par un expérimentateur consommé, la méthode de Wheatstone donna tort à la théorie de l'émission. Elle a ainsi fourni à la philosophie des sciences la donnée certaine sur laquelle reposent nos idées sur la nature des forces et, en particulier, sur celle de la lumière. A l'aide de cet artifice, ou d'un artifice analogue, on est parvenu même à mesurer la vitesse de la lumière par des expériences purement terrestres qui, poursuivies sous une forte impulsion, ont contrôlé la mesure de la distance de la terre au soleil.

La durée de mouvements rapides comme la pensée, ou même plus rapides qu'elle, est mesurée sans incertitude par la méthode des miroirs tournants ou par des procédés

(1) Ce fut en 1834 qu'il publia les expériences à l'aide desquelles il était parvenu à prouver que la vitesse de l'électricité est de même ordre que celle de la lumière. Il précisa ensuite davantage les éléments numériques de cette étonnante vélocité, et indiqua pour la vitesse de l'électricité l'énorme chiffre de 333 800 kilomètres par seconde. Un pareil fait défait le temps. Il devait être possible d'en profiter pour établir des communications à distance. (Discours de M. Tresca.)

se rapprochant de son principe. Cette méthode, qui rendra le nom de sir Charles Wheatstone immortel, marque une date et caractérise une époque dans l'art difficile de consulter la nature, base solide de la science moderne.

Câble télégraphique sous-marin, etc. — Sir Charles Wheatstone est aussi le premier qui ait eu l'idée d'un câble télégraphique sous-marin. On lui doit aussi le *chronoscope électrique*, instrument servant à enregistrer la vitesse des projectiles, et le *thermomètre-télégraphe*, qui permet de connaître en tout temps la température des hautes altitudes.

Rattaché par ses plus belles découvertes aux travaux de l'école française et honoré de l'amitié d'Arago, Wheatstone était accoutumé, depuis longtemps, à venir assister à Paris aux séances de l'Académie des sciences, souvent pour lui communiquer les résultats de ses plus récents travaux.

« Si le savant, a dit noblement M. Dumas, a toujours une patrie à laquelle il se doit tout entier, la science n'en a pas; les lumières que le génie répand sont la propriété commune des nations civilisées; la reconnaissance qu'elles en éprouvent et qu'elles en font éclater donne à la fois la mesure du bienfait qu'elles ont reçu, et celle du niveau moral et intellectuel auquel elles sont parvenues. »

LE LIVRE DES PENSÉES DE PASCAL

DEVANT SES CONTEMPORAINS.

On a remarqué, — et la remarque est de Victor Cousin, — qu'aucun des grands docteurs du dix-septième siècle n'a cité les *Pensées* de Pascal à l'appui de quelque considération : ni Arnauld, ni Bossuet, ni Fénelon, ni Malebranche. Ce livre ne paraît pas avoir fait d'impression sur les penseurs et théologiens de l'époque.

Nicole le juge même sévèrement après l'avoir d'abord admiré. On lui avait communiqué une lettre de M^{me} de Lafayette, pleine d'éloges pour Pascal, et où se trouvait cette phrase : « C'est *méchant signe* pour ceux qui ne goûteront pas ce livre. » Nicole, un peu blessé par ce jugement si précis, se plaint de ce que la dame, trouvant dans ce livre des choses admirables, se borne là, et ne donne pas de lumières pour les discerner, et il ajoute : « J'ai eu jusques ici quelque chose de ce *méchant signe*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment; mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage que Pascal en vouloit faire. Il y a même des sentiments qui ne me paroissent pas tout à fait exacts, et qui ressemblent à des pensées hasardées que l'on écrit seulement pour les examiner avec plus de soin. Les *Pensées* me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques, et incommodes aussi mon amour-propre qui n'aime pas à être régenté si fièrement. »

On s'explique aisément cette fin de réponse, quand on voit, dans le livre des *Pensées*, le souverain mépris que professe le grand géomètre à l'égard de la raison humaine, dont Nicole se considérait comme un des plus solides représentants.

« Cette logique à outrance, dit un des philosophes les plus éminents de ce temps-ci⁽¹⁾, en se représentant Bossuet lisant les *Pensées*; ce défi perpétuel jeté à la raison, ce mépris de la raison commune et des vérités moyennes, ce besoin de démonstrations rares, ce renversement de toutes choses, ce style heurté et violent, devaient singulièrement scandaliser Bossuet, lui qui ne supportait même pas la foi, si pure et si entière, de Fénelon; parce qu'elle était trop subtile. »

(1) M. Paul Janet, membre de l'Institut.

LE DÉCOUPAGE ET LA MARQUETERIE.

Suite. — Voy. p. 183, 206.

Assemblage d'une corbeille. — Pour assembler les côtés d'une corbeille, tous les découpages étant préparés, il faut employer la colle forte de Givet de première qualité, chaude et très-claire, surtout pour les objets en bois blanc; les colles fortes à froid sont plus lentes à prendre, et n'ont pas de solidité.

Il serait imprudent de coller d'abord tous les côtés ensemble, et de placer le fond ensuite. Il vaut mieux coller d'abord un côté, fixer au fond au moyen d'un petit fil de fer de fleuriste, enduire de colle les parties A et B, faire de même pour le deuxième côté, le mettre en place, le

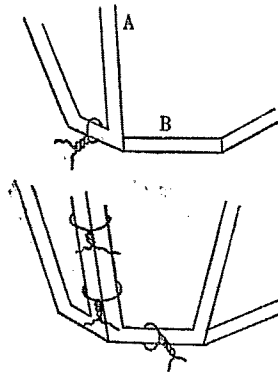


FIG. 10.

fixer avec le fil de fer, et ainsi de suite. On ne saurait trop recommander de bien vérifier les dimensions de chaque côté; avant de l'encoller, il faut le présenter d'abord, et, s'il y a lieu, donner une petite retouche, soit au côté, soit au fond.

Il est bon, lorsque l'on monte une corbeille, de ne pas interrompre l'assemblage à moitié ou au tiers; car, en raison du peu d'épaisseur du bois, les pièces posées pourraient s'incliner, soit en dedans, soit en dehors, et lorsqu'on voudrait reprendre ce travail, on se trouverait fort embarrassé.

Les côtés de la corbeille étant ajustés, on doit laisser sécher, puis enlever les fils de fer, et ajuster de même; si l'objet que l'on monte est en bois de 5 à 6 millimètres, et surtout en bois foncé, on peut, au lieu de fil de fer, se servir de fines pointes à placage sans tête; afin d'avoir plus de facilité pour enfoncer ces pointes, il convient de les planter d'abord dans une petite boule de cire jaune.

Tenons et mortaises. — Lorsque l'assemblage se fait au moyen de tenons et mortaises, il faut avoir soin, en découpant, de laisser toujours les tenons plus forts que le dessin, et, au contraire, de faire les mortaises plus petites en suivant le trait en dedans; l'ajustage se fait ensuite à la lime.

Dernière main donnée à l'ouvrage. — Lorsque le montage est complètement terminé, il faut, au moyen d'une petite lime très-douce et du papier de verre, nettoyer les angles, abattre les petites défauts de l'ajustage, en un mot, donner cette dernière main dont on ne peut expliquer tout le détail, et qui ajoute beaucoup à la valeur d'un objet.

Si les pièces ont été d'avance vernies au tampon, on donne un léger coup sur les angles.

Dans le cas contraire, on vernit au pinceau en donnant trois couches, et en ayant la précaution de bien laisser sécher chaque couche; il ne faut mettre que très-peu de vernis dans le pinceau, pour ne pas empâter. Mais, quelle que soit la qualité du vernis au pinceau, avec quelque soin

qu'on le pose, jamais on n'obtiendra, par ce procédé, la beauté du vernis au tampon.

En définitive, si le montage présente quelques difficultés, c'est aussi dans cette opération que l'on trouve le plus de plaisir: que les amateurs soient bien certains qu'ils ne trouveront jamais le temps long, à ce moment où ils verront leur œuvre s'édifier.

S'ils devaient pour cette dernière opération avoir recours à un ouvrier, le but serait complètement manqué.

Manière de découper en double, triple, etc. — Un des grands avantages des machines à découper, est de faciliter et activer la besogne en permettant de découper plusieurs pièces d'un seul coup.

Exécute-t-on une corbeille à six pans en bois de 2 millimètres, il est très-facile, avec une bonne machine, de découper une épaisseur de 12 millimètres; par conséquent, on peut faire les six pans d'un seul coup⁽¹⁾.

Pour cela, on réunit les pièces au moyen de pointes à placage, placées de distance en distance dans les parties du dessin qui doivent s'enlever. Il est aisé de comprendre que l'on finit par ces parties; il sera bon même, en arrivant aux deux dernières, avant de les attaquer, de relier quelques parties du dessin avec un fil de fer très-fin.

Diverses applications du découpage. — On peut utiliser le découpage, non-seulement en faisant des objets à jour, comme des corbeilles, des cadres ou des étagères, mais encore des coffrets, des jardinières, etc., en l'appliquant sur un bois de nuance différente.

Pour cela, on construit d'abord l'objet en bois plein, puis on y applique le découpage que l'on a enduit d'une légère couche de colle forte très-claire; il faut mettre immédiatement en presse, au besoin même avec des cales chaudes.

On peut aussi recouvrir la carcasse de soie, velours ou papier drapé ou moiré; mais dans tous les cas il faut avoir soin de mettre très-peu de colle, et ne pas tâtonner en plaçant le découpage, sans quoi la doublure serait maculée.

Le découpage de bois noir appliqué sur du vieux chêne est d'un bel effet, surtout si on peut y ajouter un peu de sculpture.

Découpage du cuivre. — Le découpage du cuivre est tout aussi facile que celui du bois; de plus, il a cet avantage, que l'on peut faire des traits excessivement fins sans casser, parce que le cuivre n'a pas de veines comme le bois.

Pour découper le cuivre, lorsque l'on opère sur des feuilles très-minces, il faut enfermer le métal entre deux planchettes de bois de 2 à 3 millimètres; on pourrait même dire que si on voulait faire un découpage en bois très-délicat, le plus sûr moyen de ne pas casser serait de doubler le bois, pendant l'opération, d'une feuille de cuivre.

Si on emploie des feuilles de cuivre plus épaisses, on peut se dispenser de doubler en bois.

Lorsque le cuivre est découpé, on peut l'argenter soi-même ou le dorer avec les poudres que l'on fabrique pour cet emploi.

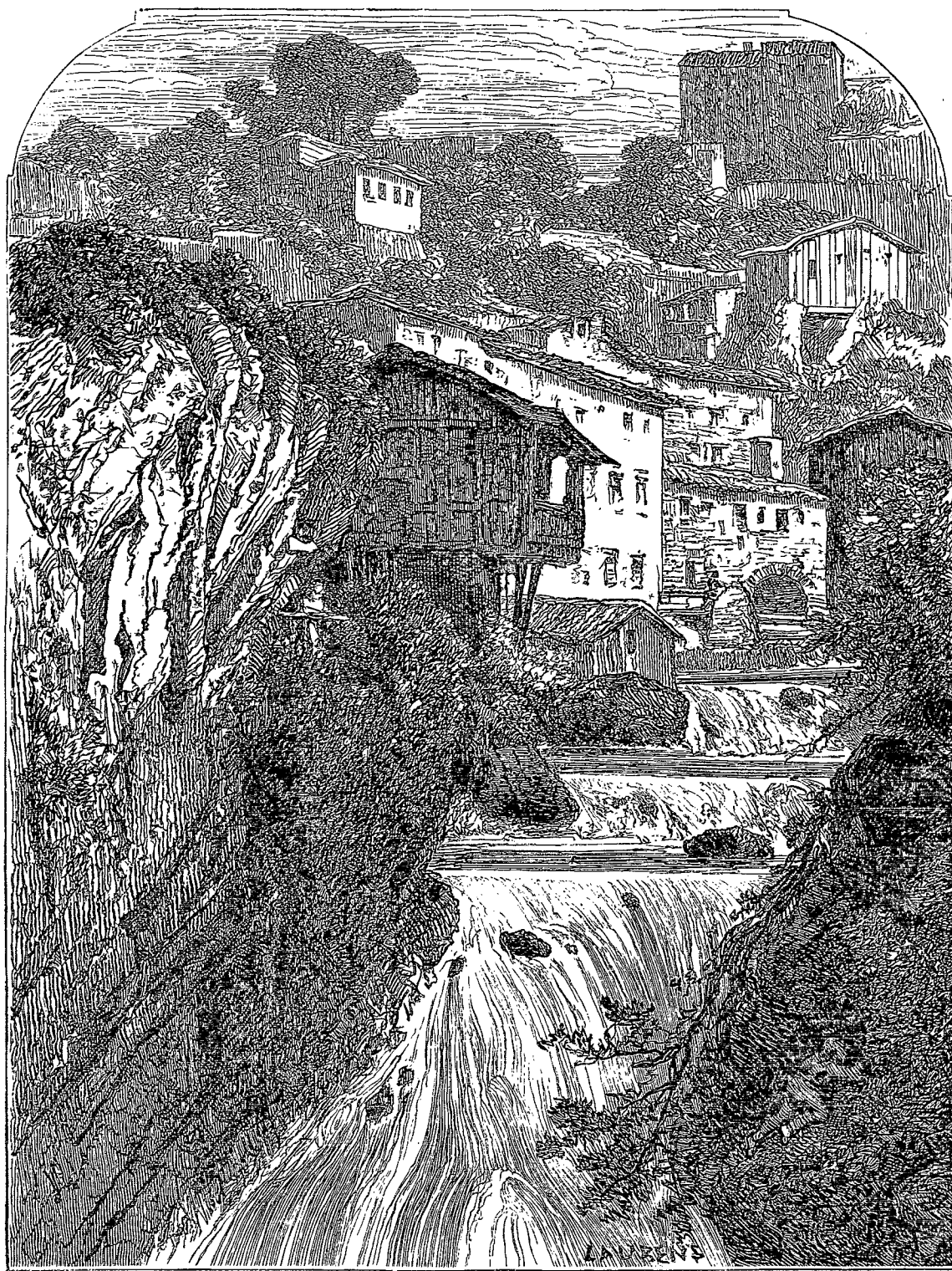
On peut exécuter en cuivre découpé corbeilles, garnitures de table, abat-jour, écrans, en les doublant, soit de papier de couleur, soit d'une peinture à la main.

Découpage de l'ivoire, de la corne, etc. — L'ivoire et la corne se découpent tout aussi facilement que le bois et avec les mêmes scies, en prenant toutefois des numéros assez fins; on peut faire de très-jolis objets en ivoire; malheureusement, le prix de la matière première est élevé.

La suite à une autre livraison.

⁽¹⁾ Avec le grand modèle numéro 3 de la maison Morel, on découpe facilement vingt-quatre épaisseurs de placage, en y adaptant une scie numéro 1.

THIERS
(PUY-DE-DÔME).



Bords de la Durolle, à Thiers (Puy-de-Dôme). — Dessin de J.-B. Laurens.

A Thiers, on fabrique à très-bon marché une quantité prodigieuse de ciseaux, de couteaux et d'autres objets de coutellerie; on y compte une douzaine de papeteries. Les églises et plusieurs vieilles maisons méritent aussi l'attention; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la manière brusque dont la ville descend jusqu'au fond d'un ravin, parcouru par une rivière appelée la Durolle, dont les eaux

vives, rapides et abondantes servent de moteur à des usines. Entre ces usines et le bord de cette eau, devant les cascades et au pied d'énormes blocs de granit, le paysagiste peut trouver de nombreux sujets d'études. La plupart des rues sont de véritables escaliers, dont chaque maison, chaque étage, est une fabrique. Ces maisons, caractérisées la plupart par des étages supérieurs en bois très-richement co-

lorés par le temps, sont très-pittoresques. Du haut de la terrasse du Rempart on découvre presque toute la Limagne et la chaîne des monts Dore, et de la place aux Arbres on jouit d'un beau coup d'œil sur la Durelle ou le rocher de la Margeride.

LES ARBRES INDUSTRIELS

EN FRANCE.

Parmi les arbres qui servent, en France, à des emplois industriels, les plus importants sont : le noyer, l'olivier, le châtaignier, le chêne truffier, le mûrier.

Le noyer fournit un des meilleurs bois de l'ébénisterie, outre qu'il donne un fruit comestible d'une grande utilité. On le trouve dans le centre et l'est de la France, surtout dans la Dordogne, le Jura, le Cher, la Drôme et la Sarthe.

L'olivier, dont le fruit est servi sur les tables et fournit annuellement environ deux millions et demi d'hectolitres d'huile, ne croît que dans les régions du sud et du sud-est de la France, à une altitude d'au moins 400 mètres. Il est l'objet d'une très-importante culture dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, le Gard, la Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes et la Corse.

Le châtaignier, qui ne souffre pas du froid, est très-répandu dans le massif central de la France, particulièrement dans le Périgord, le Limousin, le Quercy, le Rouergue, la haute Auvergne, ainsi que dans le Gévaudan et le Vivarais ; il est également cultivé dans la Corse, les Pyrénées, les Alpes, le bassin de la basse Loire, dans la Bretagne et le Maine. La production des châtaignes, marrons, est évaluée à plus de cinq millions d'hectolitres. Son bois est aussi utilisé pour les douves de tonneaux, les échelas de vignes, etc.

Le chêne truffier se trouve surtout dans la Vaucluse (Carpentras et Apt), le Lot (Cahors, etc.), les Basses-Alpes (Digne), la Dordogne, et la Drôme. Le commerce des truffes est évalué à quinze millions de francs.

Le mûrier blanc, dont la feuille nourrit le ver à soie, est une des cultures du midi, et réussit surtout dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard et de Vaucluse. (1)

PHOTOGRAPHIE.

Voy. les Tables.

LE COLLODION SEC. — LE SCÉNOGRAPHE.

Depuis la découverte de Daguerre, la photographie a fait de nombreux et importants progrès ; l'un des plus remarquables a été réalisé par l'emploi du collodion (2), au moyen duquel les manipulations ont été rendues plus faciles et plus rapides ; l'image est obtenue dans un temps très-court et même instantanément, à la condition que l'on se serve de la glace peu après sa sortie du bain sensibilisateur, parce qu'en séchant elle perd rapidement sa sensibilité, et qu'en outre il se produit des taches résultant de la cristallisation du sel d'argent en excès.

Cette nécessité de préparer les glaces sur place rendait indispensable le transport d'un matériel encombrant lorsqu'il fallait opérer en dehors de l'atelier.

Un Américain, le major Russell, a indiqué une méthode qui permet de conserver aux glaces, préparées à l'avance, presque toute leur sensibilité, et par suite dispense le pho-

tographe amateur, et même le photographe de profession, de se charger du bagage énorme qu'il devait emporter avec lui lorsqu'il voulait reproduire des monuments ou des paysages.

Le procédé du major Russell a donné un nouvel essor à la pratique de la photographie. Avec lui, les touristes qui ne sont pas assez habiles dessinateurs, ou à qui le temps manque pour faire le croquis des lieux qu'ils parcourent, ont le moyen de rapporter de leurs excursions des images exactes, où rien ne manque, où rien ne peut être oublié.

Voici, avec quelques simplifications et quelques modifications que l'usage a consacrées, les manipulations indiquées par l'heureux inventeur.

On choisit des glaces ou des verres bien plans, de la dimension correspondant à la puissance de l'appareil photographique que l'on doit employer. On les nettoie en les immergeant douze à vingt-quatre heures dans une dissolution de 80 grammes d'acide sulfurique et 60 grammes de bichromate de potasse dans un litre d'eau, puis en les frottant avec des linges bien propres jusqu'à ce que l'haléine y produise une buée légère, uniforme, disparaissant rapidement. A partir de ce moment, on ne doit plus toucher au plat des glaces que par les bords, au moment où elles doivent être posées.

On a préparé à l'avance le *collodion*, le *bain sensibilisateur* et le *bain preservativeur* :

Pour le *collodion*, on a fait dissoudre, dans 60 grammes d'éther sulfurique additionnés de 18 grammes d'alcool rectifié, 1 gramme de pyroxyline ou coton-poudre, puis on a ajouté à cette première dissolution, d'abord 10 centimètres cubes de la dissolution ci-après : 2 grammes d'iodure d'ammonium, plus 6 grammes de bromure de cadmium et 6 grammes d'iodure de cadmium dans 100 grammes d'alcool, et ensuite un tiers à un quart de collodion ancien.

Le *bain sensibilisateur* consiste en une dissolution d'azotate d'argent et d'acide acétique, à raison de 10 grammes de chacune de ces substances dans 100 grammes d'eau. Ce bain doit être filtré après y avoir versé quelques gouttes de collodion pour le saturer d'iodure d'argent et de bromure d'argent, et empêcher que plus tard il ne dissolve l'iodure et le bromure d'argent qu'on obtiendra à la surface des plaques.

Le *bain preservativeur* se compose d'une dissolution de 4 grammes de tanin dans 60 grammes d'eau, à laquelle on a mélangé avec précaution, en agitant continuellement, une autre dissolution de 10 grammes de dextrine dans 140 grammes d'eau, puis 10 grammes d'alcool et une goutte d'acide phénique ou d'essence de girofle.

On laisse reposer cette dissolution un jour ou deux et on filtre.

On procède ensuite de la manière suivante, à l'abri de la lumière du jour, en s'éclairant seulement au moyen d'une bougie :

Chaque glace est recouverte d'une couche de collodion photographique étendue bien uniformément, sans ondes ni stries, puis plongée immédiatement après la prise du collodion dans une cuvette plate contenant le bain sensibilisateur, où on la laisse jusqu'à ce que le bain coule à la surface du collodion d'une manière bien uniforme lorsqu'on soulève la plaque au dehors de la cuvette. Pendant cette immersion, il se forme dans le collodion de l'iodure et du bromure d'argent sensibles à la lumière du jour.

Au sortir du bain sensibilisateur, la glace est lavée aussi bien que possible dans l'eau pure ; on s'y reprend à plusieurs fois s'il est nécessaire.

On verse ensuite sur le collodion une petite quantité du bain preservativeur, qu'on rejette après l'avoir proménée à la surface de la glace ; celle-ci est plongée ensuite entièrement

(1) Voy. la France avec ses colonies, par E. Levasseur, membre de l'Institut.

(2) Le collodion est une dissolution de coton-poudre dans un mélange d'alcool et d'éther ; on l'étend sur des glaces pour servir de support aux sels sensibles à la lumière.

dans le bain préservateur, où on la laisse séjourner quelque temps ; puis on la fait sécher dans une position verticale pour qu'elle s'égoutte, soit naturellement, soit en s'aidant de la chaleur.

Il n'est pas besoin de dire qu'il y a avantage à préparer simultanément plusieurs glaces, puisque les glaces doivent passer successivement dans plusieurs bains où elles restent quelques minutes.

Le lavage après le bain sensibilisateur a pour effet de diminuer la sensibilité des glaces en enlevant l'azotate d'argent en excès, qui, sous l'action de la lumière, favorise la décomposition de l'iodure d'argent. Mais le tanin, qui est très-avide d'iode, sous la même influence, restitue aux glaces la sensibilité qu'elles avaient perdue.

Les glaces au collodion sec, mises dans le châssis de la chambre noire, s'impressionnent à la lumière et se développent comme les glaces au collodion humide, sauf qu'il ne faut pas, à cause de la présence du tanin, se servir pour cette opération de sulfate de fer, mais employer l'acide pyrogallique.

On se sert d'une dissolution ainsi composée :

Eau pure (eau de pluie, par exemple), 100 grammes ; acide pyrogallique, un demi-gramme ; acide acétique cristallisable, 1 gramme ; alcool, 15 grammes.

Avant de procéder au développement, il convient de faire sur les bords de la couche de collodion un petit encadrement avec du vernis, pour empêcher la colle liquide de pénétrer sous le collodion, de le soulever et le déchirer.

On mouille la couche de collodion avec de l'eau pure qu'on égoutte soigneusement, et on verse à la surface le développant ci-dessus, qui s'étend uniformément. Sous son action, l'image apparaît (elle est négative, c'est-à-dire que ce qui est blanc dans la nature est noir sur l'image, et réciproquement). Si cette image n'est pas assez vigoureuse, on la renforce en ajoutant au révélateur quelques gouttes d'une dissolution ainsi faite : dans 100 grammes d'eau, 3 grammes de nitrate d'argent et 8 grammes d'acide acétique.

Lorsque l'image est apparue avec l'intensité voulue, on la lave sous un robinet et on la fixe en versant à la surface une dissolution, dans l'eau, d'hyposulfite de soude à vingt pour cent, qui enlève l'iodure et le bromure d'argent non décomposé par la lumière, et qui colore en blanc jaunâtre le collodion ; puis on lave à l'eau, très-soigneusement et très-abondamment, de manière à enlever toute trace du fixateur.

Ceci fait, on laisse sécher, puis on vernit la glace.

Le développement de la glace peut se faire plusieurs jours après la pose ; mais on peut se rendre compte immédiatement du résultat obtenu en exposant la glace à des vapeurs d'ammoniaque. Cette opération ne suffit pas ; il faut, pour finir, avoir recours au révélateur à l'acide pyrogallique.

Rappelons encore que du moment où la glace a été mise dans le bain sensibilisateur jusqu'après le développement, elle ne doit recevoir la lumière du jour que pendant la pose dans l'appareil optique. La durée de la pose doit varier selon l'heure et suivant que le temps est beau ou couvert, etc. ; il faut environ 40 secondes de pose quand le temps est clair, et jusqu'à 5 minutes quand le temps est sombre.

Du jour où l'on a reconnu qu'il était possible d'opérer au dehors sur des papiers ou des plaques préparées à l'avance, on a cherché à réduire le poids et le volume de l'appareil photographique, de l'ancienne chambre noire. L'une des dispositions les plus ingénieuses qui aient été proposées est celle du *scénographe* (fig. 1), dans lequel la chambre noire est constituée par une poche, une sorte de sac en étoffe ayant la forme d'une pyramide rectangulaire tron-

quée. L'extrémité la plus étroite est fixée sur un cadre en bois dans lequel on glisse, entre deux arrêts, une planchette qui porte l'objectif. A l'autre extrémité, la pochette est fixée sur un second cadre B, dans lequel peuvent entrer à frottement les châssis contenant les glaces sensibles au collodion sec, ou un châssis plus simple, qui n'est qu'un cadre contenant une glace dépolie, sur laquelle on peut voir l'image qui doit être reproduite.

Deux planchettes C, les *tendeurs*, qu'on place entre les deux cadres au moment de se servir de l'appareil, maintiennent leur écartement en s'arc-boutant entre eux. Ces tendeurs peuvent être placés soit sur les faces étroites, soit sur les faces larges de la chambre noire, suivant que l'on désire prendre en hauteur ou en largeur la vue à reproduire. Enfin, une troisième planchette, découpée convenablement pour pouvoir être fixée entre les deux cadres, permet de diviser en deux parties l'intérieur de la chambre, de sorte

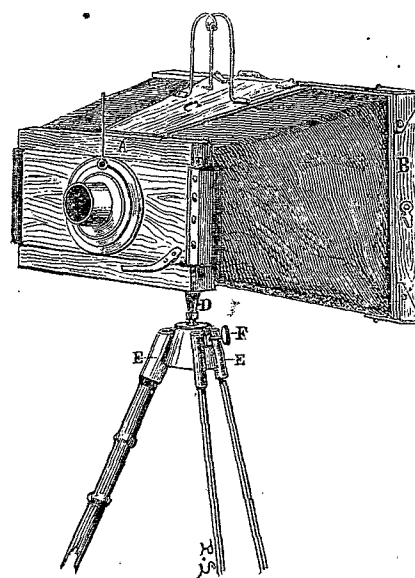


FIG. 1. — Le Scénographe ; détails.

qu'en faisant glisser l'objectif, porté par le petit cadre en avant, il n'y a qu'une moitié de la glace impressionnée. Le scénographe, grâce à cette addition, peut donc servir aussi à prendre des vues stéréoscopiques.

Sur l'un des tendeurs C, une petite tige, suspendue à un arc en laiton, indique si la chambre noire est bien d'aplomb verticalement et horizontalement. Le tendeur se met toujours au-dessus.

Le second tendeur porte une rondelle en cuivre, dans laquelle a été ménagé un pas de vis, qui sert à monter l'appareil sur le pied ou support.

La partie principale du pied est la partie supérieure, qui constitue une genouillère articulée, sorte de boîte à cavité sphérique, dans laquelle est introduite une sphère pleine portant une tige filetée, qui se visse dans la rondelle du tendeur ; au-dessous de la boîte est une vis de pression qui, en manœuvrant, assure l'immobilité de la sphère dans la cavité, et permet de donner à la chambre noire telle position qu'on désire.

Cette genouillère porte trois douilles, dans lesquelles on introduit trois tiges rigides qui forment un trépied. L'une de ces tiges est un bambou noir, creusé de façon à contenir deux tubes en cuivre entrant l'un dans l'autre ; c'est identiquement la disposition de certaines cannes à pêche.

Suivant la hauteur à laquelle on veut disposer ordinairement l'appareil, on choisit les tiges plus ou moins longues.

Comme nous l'avons dit, avec le *scénographe* on emploie les glaces préparées au collodion sec à l'aide d'un châssis très-simplifié. Ce châssis est un cadre en bois léger, muni à son pourtour et sur chaque côté ou face d'un rebord qui retient un volet en carton mince et dur. Ce châssis laisse intérieurement un espace libre ayant 16 centimètres de long sur 11 de large (dimension des glaces et de l'image qu'on obtient), dans lequel on peut introduire deux glaces sensibilisées, adossées par les faces non-collodionnées à une cloison en papier opaque qui les sépare. De petits taquets fixés et un arrêt mobile servent à maintenir les glaces en place de chaque côté de la cloison.



FIG. 2. — Le Scénographe. — Dessin de Sellier.

L'objectif ou appareil optique est à une seule lentille; la monture est disposée de manière à permettre de placer en avant de la lentille de petits disques percés en leur centre d'une ouverture plus ou moins large, afin d'obtenir une plus grande netteté de l'image en supprimant une partie des rayons lumineux tombant obliquement sur la lentille; il est à observer que plus l'ouverture de ces *diaphragmes* est petite, plus le temps de pose se trouve allongé.

En outre, l'objectif est choisi à *court foyer*, de façon à avoir une chambre noire aussi courte que possible. Une graduation, tracée sur le tube qui porte la lentille, indique de combien il faut tirer ou rentrer ce tube pour que l'image d'un objet placé à une distance connue se dessine nettement sur la couche sensible ou sur la glace dépolie dont nous avons parlé, et qui, grâce à la graduation, n'a besoin d'être employée que rarement.

On se sert d'ailleurs du *scénographe* absolument comme d'une chambre noire ordinaire, si ce n'est que la mise au point se fait par le déplacement de la lentille.

Nous avons dit, et nous ne saurions trop insister sur ce

point, que les glaces préparées ne doivent être introduites dans les châssis qu'à la lumière d'une bougie.

Il est bon, lorsque les glaces ont été impressionnées, de procéder le soir même à leur développement provisoire à l'ammoniaque; cette opération a le double avantage de permettre de juger de la réussite de l'épreuve, et de donner une certaine solidité à l'image, qu'on peut ne développer définitivement que plusieurs mois après ce premier développement.

Le tirage des épreuves d'après ces clichés s'exécute comme à l'ordinaire.

L'appareil, les châssis, avec la canne, forment un léger bagage d'un poids moindre de 500 grammes, qui ne s'augmente qu'en raison du nombre de glaces qu'on emporte avec soi, et il y a lieu d'espérer qu'adopté par bon nombre de touristes, il arrivera à vulgariser un procédé qui remplace le dessin avec avantage dans bien des cas, tant par la rapidité de l'exécution que par la vérité de la reproduction de l'objet lui-même.

Il suffit de voir une fois l'appareil pour savoir le monter et s'en servir; quant à la préparation des glaces et à leur développement, nous donnons à regret un conseil de paresseux à ceux qui craindraient de ne pas réussir, celui de s'adresser à des photographes de profession, dont beaucoup ne demanderont pas mieux que de se charger de cette besogne délicate; mais nous pensons qu'il vaut mieux essayer d'opérer soi-même, surtout le développement; on sera bien récompensé d'un peu de peine et de quelque insuccès par le plaisir qu'on ressent quand on voit, sous l'action du révélateur, se dégager peu à peu l'image désirée.

DÉCOUVERTES DE CHYPRE.

UNE PARTIE DE CAMPAGNE A IDALIE DANS L'ANTIQUITÉ.

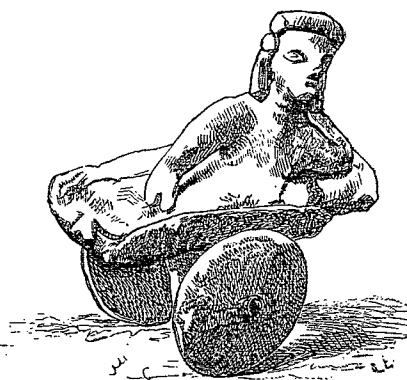
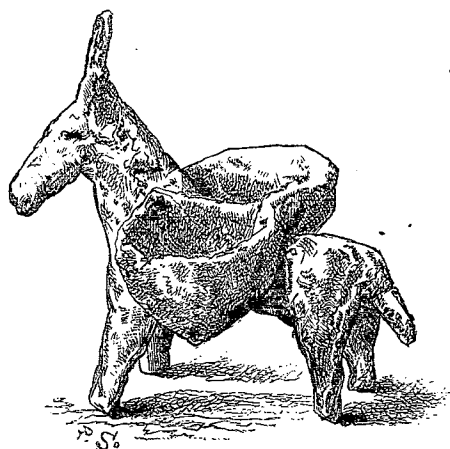
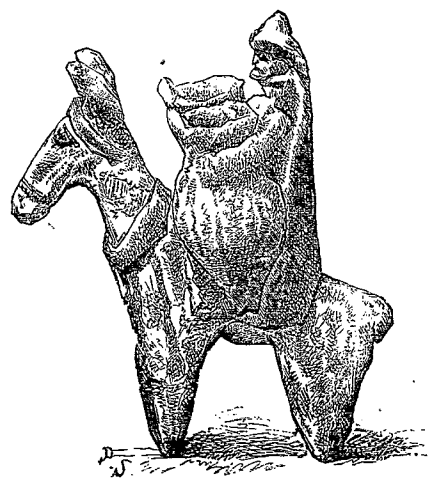
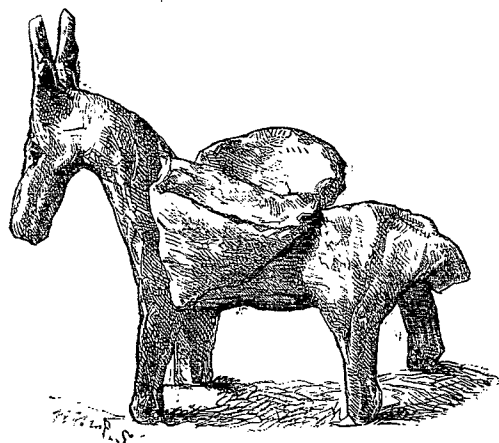
Les fouilles faites dans l'île de Chypre par différents amateurs et sur divers points, pendant ces huit dernières années, ont amené des découvertes d'une importance considérable. Les six temples, dont deux (ceux de Golgos et d'Idalie), qui comptent parmi les plus célèbres de l'antiquité, ont été déblayés et ont fourni de précieux renseignements sur le culte de la Vénus chypriote, sur les costumes et les attributions de ses prêtres, enfin sur le cérémonial, l'ornementation et la disposition de ses sanctuaires. D'autre part, l'ouverture d'un nombre immense de tombeaux a donné des objets de tous genres et de toutes époques, objets qui ont jeté une clarté inattendue sur l'antique civilisation de l'île, et révélé maintes particularités sur les usages et, pour ainsi dire, sur la vie intime des habitants de la Chypre païenne.

Les sépultures de la vallée d'Idalie ont été fécondes surtout en armes, vases, bronzes, verreries, statuettes, ustensiles de ménage, bijoux, pierres gravées, monnaies, et divers objets d'une classification moins précise, parmi lesquels les singuliers monuments dont nous donnons ici la gravure.

Ces six pièces ont été trouvées ensemble dans une tombe et sont vraisemblablement des jouets. Ils sont grossièrement modelés en terre cuite et coloriés très-succinctement. Voici d'abord deux ânes chargés de paniers destinés probablement à contenir des provisions. Un domestique est juché sur un autre baudet orné d'un collier harnaché. Le serviteur tient fortement pressés contre lui deux vases pansus et à col (qui pourraient bien être des outres), et destinés à contenir des liquides. Puis vient un petit chariot dont le bord est orné de fleurs peintes, muni de roues pleines dont les rayons ont été figurés à coups de pinceau. Sur ce char sont couchés un joueur de double

flûte et deux chanteurs, accoudés sur des coussins ; les chanteurs ouvrent la bouche toute grande ; ils portent des couronnes, et des nattes ou torsades leur tombent sur le haut de la poitrine, de chaque côté du cou. Suit un autre

chariot-lit sur lequel se tient allongé et accoudé un personnage coiffé d'un bonnet en forme de fève. Sur un véhicule pareil se voit ensuite, dans la même attitude, une figurine qui paraît être une femme. Sa coiffure est un



Collection du général Palma de Cesnola. — Découvertes dans l'île de Chypre. — Jouets en terre cuite. — Dessins de Sellier.

simple diadème dont les extrémités retombent derrière les oreilles.

Tout informes, toutes primitives que sont ces figurines, elles n'en décèlent pas moins un certain talent de la part de l'artisan qui les a fabriquées. Le naturel et la désinvolture des attitudes, l'accent vrai des physionomies de ces hommes et de ces bêtes, font de cette procession une scène de mœurs vivante et des plus curieuses. C'est une partie

de plaisir où ne manquent, ni le vin, ni les victuailles, ni la musique. Les poses nonchalantes des personnages cadrent bien avec cette idée.

C'est au général Palma de Cesnola, consul des États-Unis en Chypre, et bien connu des antiquaires par les recherches qu'il a faites dans ce pays, qu'appartiennent ces objets, découverts par lui il y a cinq ans, et c'est à sa gracieuse obligeance que nous devons de les publier ici.

LES GÉOGRAPHES.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146, 198.

LA GÉOGRAPHIE AU MOYEN AGE.

Du cinquième siècle après Jésus-Christ jusqu'à la seconde moitié du neuvième siècle, le progrès scientifique est arrêté. La civilisation romaine est éclipsée. La Gaule est envahie par les Francs et les Burgondes; l'Espagne, par les Visigoths et les Suèves; l'Afrique, par les Vandales; la Bretagne, par les Angles et les Saxons; l'Italie, par les Ostrogoths et les Lombards.

De ces peuples ignorants, presque sauvages, trois doivent survivre aux autres : les Francs, les Angles et les Germains. Ils feront renaître une autre civilisation qui, avec le temps, sera supérieure à celle de l'antiquité.

Au milieu de cette période obscure, si l'on cherche des géographes, on en trouve à peine deux ou trois qu'on puisse appeler de ce nom : Cosmas Indicopleustes, auteur d'une *Topographie chrétienne* très-chimérique⁽¹⁾; l'Anonyme de Ravenne, qui paraît avoir vécu au septième siècle; et un moine irlandais, Dicuil, qui écrivit en 852 une petite Description du monde.

En 871 commence le règne d'Alfred le Grand, sur les Anglo-Saxons de l'Heptarchie. Il aimait les lettres; il a conservé en les écrivant les relations de deux voyageurs marchands, Wulfstan et Other, qui avaient visité les lointains parages des mers Boréales.

Wulfstan avait exploré la Baltique; Other avait contourné la Laponie tout entière. Leurs observations étendaient du côté du nord la mappemonde romaine.

Chez les Byzantins, où l'abaissement intellectuel avait été moindre que dans l'Europe occidentale, il ne se produisit cependant rien de remarquable dans la même période. On cite seulement : — le Dictionnaire d'Étienne de Byzance (sixième siècle), qui est perdu, mais dont un certain Hermolaüs fit plus tard un médiocre abrégé; — le *Synecdème* ou « Compagnon de route », du grammairien Hieroclès, simple catalogue où l'on compte 935 villes de l'empire d'Orient; — des renseignements utiles dans les ouvrages de Procope et de son continuateur Agathias; — la description, par un auteur nommé Ménandre, de l'itinéraire qu'avait suivi l'ambassadeur grec Zémarkh, envoyé jusqu'au cœur du Turkestan, à l'Altai, pour traiter du commerce de la soie avec le grand khan des Turcs; — Théophylacte Simocatta, qui donna, au commencement du septième siècle, quelques notions sur les tribus asiatiques de race turque ou hunnique; — Constantin Porphyrogénète, auteur d'une description des *thèmes* ou divisions militaires de l'empire.

Avec le onzième siècle commence une ère nouvelle des études géographiques de l'Europe, et d'utiles notions sont consignées, çà et là, dans divers ouvrages; citons Adam de Brême, historien des pays danois et scandinaves (milieu du onzième siècle); Nestor, historien des Slaves (1115); Saxon le Grammairien, qui complète les données de Constantin Porphyrogénète (1204); Vicentius Koldubec, historien des polonais (1208).

LES GÉOGRAPHES ARABES.

Pendant le cours des mêmes siècles, et même en remontant plus haut, les connaissances géographiques se développèrent rapidement chez les Arabes par les conquêtes, les pèlerinages et le commerce.

De 632 à la fin du siècle, les armées musulmanes avaient

⁽¹⁾ Voy. cette relation, avec figures, dans le tome II des *Voyageurs anciens et modernes*.

conquis la Syrie, l'Arménie, la Perse, l'Égypte, la Cyrénaïque, tout le nord de l'Afrique. De 711 à 714, ils s'étaient rendus maîtres de l'Espagne. Le devoir de visiter le tombeau du Prophète amenait de tous les points de ce vaste empire des pèlerins dont un certain nombre écrivaient leur itinéraire. Enfin les marchands arabes du califat pénétraient jusque dans les pays les plus lointains du monde connu.

Le premier traité géographique arabe connu est attribué à Nadhar de Bas'ra, né en l'an 740 de notre ère.

C'est dans les ouvrages grecs que les Arabes puisèrent les principes de la science.

Au neuvième siècle, Soleiman, marchand, dépasse les mers de l'Inde, entre Ceylan et Malakka, et arrive aux mers de Chine. Ses récits et ceux d'un autre voyageur, Ibn-Vahâb, furent recueillis par un habitant de Siraf, nommé Abou-Zéid.⁽¹⁾

Dans la première moitié du dixième siècle de notre ère, Maçoudi, né, vers la fin du siècle précédent, à Bagdad, capitale des Abbassides, parcourut pendant vingt-cinq ans la plupart des provinces de l'empire des califes et des contrées environnantes, notamment plusieurs parties de l'Inde. Il écrivit, sous le titre de *Nouvelles du temps*, une sorte de chronique universelle qui a été perdue, mais qu'on ne désespère pas de retrouver. On possède du moins un abrégé qu'il fit lui-même, en huit volumes, intitulé *les Prairies d'or*.⁽²⁾

Ibn-Haukal, né également à Bagdad, succéda comme voyageur à Maçoudi. Il explora, pendant trente ans, les contrées soumises à l'islam, et il en fit, vers 976, une véritable description géographique, politique et statistique. On suppose, du reste, que ce n'était qu'une refonte, avec addition d'observations personnelles, d'un traité écrit vingt-cinq ans auparavant par Abou-Ischak, surnommé El-Istakri.

On cite ensuite Albirouni, mathématicien et astronome, qui écrivit, au commencement du onzième siècle, des études importantes sur le Sindh et l'Inde du nord; puis, un Arabe d'Espagne, Ibn-Saïd.

Le plus célèbre des voyageurs arabes est Ibn-Batoutah, Berbère, né à Tanger, qui, étant parti, en 1325, pour le pèlerinage de la Mecque, visita l'Asie entière, y compris la Chine, une partie de l'Afrique et de l'Europe, et, pour ainsi dire, tout le monde connu. Il mourut à Fez, en 1377.

Quelques services qu'aient rendus les voyageurs arabes, il faut cependant constater qu'ils ne firent pas beaucoup avancer la science géographique, qu'ils avaient reçue des Grecs au huitième siècle. Ils n'ont guère étendu la carte du monde que vers l'extrême Orient et l'Afrique au delà du grand désert. Leurs cartes restèrent certainement inférieures à celles de Ptolémée : leurs itinéraires sont ce qu'ils ont laissé de plus utile.

La suite à une autre livraison.

CONQUÊTES ET TRAVAIL.

La lutte de l'esprit de conquête contre l'esprit de travail est sans doute aussi vieille que l'humanité. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que l'on voit des nations aspirer à la paix, et des souverains ou des ministres les plonger dans tous les maux et dans toutes les fureurs de la guerre. Presque de tout temps il s'est trouvé dans le cœur des peuples une ambition, celle de grandir par la paix, par l'activité, par l'intelligence, et il s'est trouvé dans le cœur

⁽¹⁾ Voy. *Voyageurs anciens et modernes*, t. II, p. 94.

⁽²⁾ Cet ouvrage est en partie traduit.

de quelques hommes une autre ambition, celle de grandir par la conquête. Des rois et des ministres qui se disaient chargés par Dieu de la conduite des nations les ont entraînées hors de leur voie, loin de leur intérêt; et pour acquérir eux-mêmes quelque titre pompeux et ce que le langage humain appelle la gloire, pour être proclamés grands rois ou grands ministres, ils ont déchaîné la guerre; ils ont couvert le sol de ruines, rempli les cœurs de haine, arrêté le travail, abaissé l'intelligence. Ils se sont fait un nom retentissant dans l'histoire; mais ils ont mis le trouble dans l'existence et dans la conscience même des hommes.

FUSTEL DE COULANGES.

UNE NÈGRESSE ET SON ENFANT.

Une nuit, couchés assez près d'une hutte pour entendre ce qui s'y passait, nous fûmes réveillés, sur les deux heures, par le bruit du grain qu'on broyait sous la meule.

— *Ma*, dit une voix enfantine, pourquoi moudre quand il fait noir?

La maman engagea la petite fille à dormir, et lui donna le sujet d'un beau rêve en ajoutant :

— Je fais de la farine pour en acheter de l'étoffe aux étrangers, afin que ma mignonne ressemble à une belle dame⁽¹⁾.

En observant ces races primitives, on trouve continuellement chez elles de ces traits d'une nature essentiellement humaine et qui nous sont familiers.⁽²⁾

MÉCHANCETÉ ET VICE.

La malice s'empoisonne de son propre venin. Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme, qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même.

MONTAIGNE.

LA FLORE DE LA PLACE VENDÔME

Ch.-L. Lhéritier était un savant botaniste; une fortune considérable lui avait permis de rassembler une riche bibliothèque composée uniquement de livres relatifs à la science dont il s'occupait sans relâche. Des revers inattendus le firent tomber dans la pauvreté. Pour gagner un mince traitement, il lui fallut se soumettre aux occupations les plus fastidieuses. Un grand botaniste comme lui a essayé de faire comprendre le supplice qui commença pour son digne confrère, et l'heureuse distraction qu'il y sut apporter :

« Il ne parcourra plus les rivages de la Seine, ni la forêt de Montmorency, ni les bois de Meudon, dit Auguste de Saint-Hilaire, qui nous a transmis ce fait curieux dans un opuscule oublié⁽³⁾; plusieurs fois le jour, il traverse tristement la place Vendôme, mais son œil exercé y découvre de nombreux cryptogames, et il consacre le peu de loisir qu'on lui laisse à composer la Flore de la place Vendôme. »

Ch.-L. Lhéritier ne mourut qu'en l'année 1800; il ne serait donc pas impossible de retrouver sa Flore de la place Vendôme, et peut-être ne serait-il pas sans intérêt pour la science de constater les changements survenus dans la végétation quasi microscopique qui s'attache encore à la surface de quelques pavés de Paris.

⁽¹⁾ Peut-être la femme de Livingstone, qui voyagea avec lui.

⁽²⁾ D. Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe*.

⁽³⁾ Voy. *Réponse aux reproches que les gens du monde font à l'étude de la botanique*. Orléans, 1811, in-8. L'éminent voyageur dit tenir cette anecdote de M. de Barante, alors préfet de la Vendée.

LA MOUCHE DES CÉRÉALES.

Les diptères, ces petits insectes qui n'ont que deux ailes, et dont la mouche commune peut être considérée comme le type, constituent un groupe naturel extrêmement riche en espèces; à l'état parfait, ils sont parasites des végétaux ou sucent le sang des animaux au moyen de leur bouche en forme de trompe, tandis qu'à l'état de larve, ils se tiennent dans la terre humide, dans les matières en putréfaction, dans la tige et dans la graine de diverses plantes, et plus rarement dans le corps d'autres êtres vivants. Parfois, sous l'empire de circonstances qu'il est difficile de préciser, un grand nombre d'individus appartenant à la même espèce apparaissent subitement dans certaines localités où leur présence met en émoi toute la population et suscite des craintes en général peu justifiées: c'est ainsi qu'après la guerre de 1871, une espèce de bibion, le bibion de Saint-Marc, fut particulièrement abondant aux environs de Paris, et même dans les rues de la capitale, et donna lieu aux suppositions les plus erronées. On prétendit que cette mouche, de couleur sombre, aux ailes enfumées, était venue à la suite des armées prussiennes, qu'elle s'était développée dans les cadavres laissés sur les champs de bataille, et qu'elle pouvait inoculer des virus pestilentiels; mais cette accusation était mal fondée, car les bibions, comme la plupart des tipulaires, sont des insectes parfaitement inoffensifs, qui se nourrissent exclusivement de matières végétales en décomposition. On ne peut en dire autant des *Chlorops*, qui se montrent parfois en quantités innombrables et dont les larves, malgré leur petite taille, peuvent causer de grands dégâts dans les récoltes de céréales. Tout récemment, M. le docteur Laboulbène a signalé l'apparition de plusieurs millions de ces muscides dans un grenier de la ville de Laval (Mayenne), et a rappelé, à cette occasion, les travaux publiés sur des insectes du même genre par M. Waga, M. Herpin et M. Guérin-Méneville.

Au mois d'octobre 1854, M. Guérin-Méneville, en entrant dans une chambre sise au second étage d'une maison de campagne, à Fleury-sous-Meudon, fut frappé de la couleur noire du plafond et des corniches, et reconnut que cette teinte provenait de myriades de petites mouches qui étaient venues s'abriter dans cette pièce. Ces insectes, qui n'avaient pas été observés deux jours auparavant, occupaient au plafond une surface de 35 mètres carrés, la pièce ayant près de 7 mètres de long sur 5 de large, et couvraient en outre une grande partie des parois latérales, hautes de plus de 3 mètres, et jusqu'aux rideaux des fenêtres; sur certains points, M. Guérin-Méneville put compter soixante individus sur une surface d'un centimètre carré; on peut juger par là de la masse de mouches qui se trouvaient réunies dans l'appartement. Celles qui se tenaient accrochées au plafond et aux parois de la chambre restaient immobiles, serrées les unes contre les autres, tandis que celles qui étaient placées en pleine lumière, contre les vitres, voletaient continuellement. Ça et là, au milieu des groupes formés par ces petits muscides, on distinguait de petits hyménoptères parasites, appartenant à cette famille des chalcidites qui semble avoir été créée spécialement pour limiter l'extension trop considérable des diptères et des lépidoptères.

Évidemment, dit M. Guérin-Méneville, ces mouches n'étaient venues dans cette chambre que pour chercher un abri contre l'abaissement subit de la température: celles qui se trouvaient près d'une fenêtre regardant au sud s'étaient réveillées au rayon du soleil; elles tournoyaient en tous sens, et le bourdonnement qu'elles produisaient, multiplié par le grand nombre des individus, s'entendait à une assez grande distance. Vers le milieu du jour, des guêpes

solitaires, s'étant introduites dans l'appartement, vinrent leur faire une chasse active, et en détruisirent un assez grand nombre.

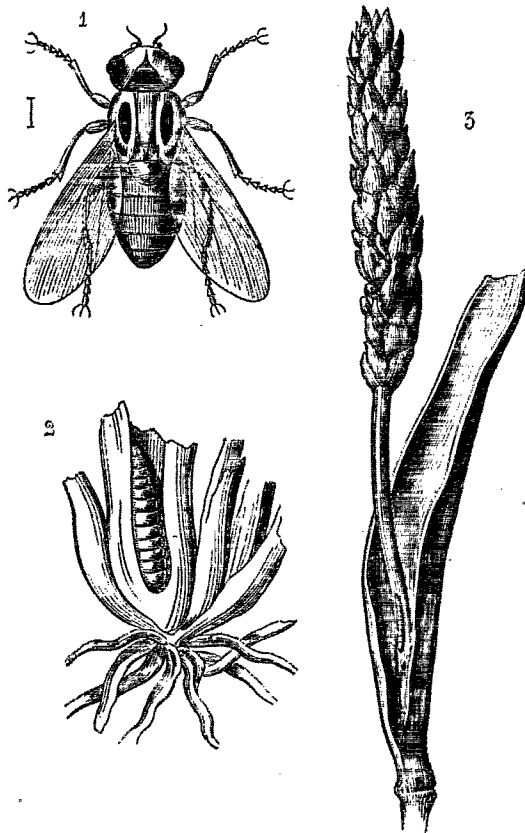
Tous ces petits insectes appartenaient à un groupe de diptères qui avait été signalé, depuis longtemps déjà, comme particulièrement nuisible aux céréales. Linné avait décrit, sous le nom de *Musca pumilionis*, une espèce voisine, ou peut-être la même espèce, et avait montré que la larve, en s'introduisant dans les jeunes plants de seigle, empêchait les épis de se former; plus récemment, un agriculteur distingué, M. Herpin, avait observé, dans le département du Cher, des muscides tout à fait analogues, qui faisaient beaucoup de tort aux récoltes; et, à la même époque, M. Guérin-Ménéville avait pu suivre les métamorphoses de ces petits êtres en conservant dans son cabinet des plants de blé attaqué, cultivés en pots, et en ouvrant de temps en temps les tiges pour constater les phases successives du développement des vers qui rongent la moelle de la plante. Grâce à des observations poursuivies avec une patience infatigable, ce naturaliste a pu se convaincre que les mouches décrites pour la première fois par Linné, sous le nom

phérie, entre la tige et la feuille qui l'engaine. Par suite de cette destruction d'un côté de la tige, tous les grains de l'épi situés sur la face correspondante avortent nécessairement; quelquefois même l'épi tout entier se trouve perdu parce qu'il n'a pu sortir des feuilles qui l'embrassent. Fort heureusement, comme nous l'avons dit, certains hyménoptères viennent arrêter le développement de ces petites mouches, et ne leur permettent pas de consommer plus de $\frac{1}{10}$ de la récolte : ces insectes auxiliaires de l'homme, qui apparaissent au printemps sous la forme de petits vers logés dans les tiges de blé vert, entre le dernier nœud du chaume et l'épi, sont généralement occupés à sucer les larves de la *Musca lineata*; toutefois, ils ne font pas périr immédiatement leurs victimes; ils se contentent de les amaigrir, et ce n'est qu'au moment où elles ont déjà préparé l'étui sous lequel elles doivent se changer en nymphes qu'ils leur donnent le coup de grâce, afin de profiter de cet abri pour opérer leur propre métamorphose. En se transformant, ces petits vers donnent des hyménoptères, appartenant à ce groupe des chalcidites dont la plupart des représentants déposent leurs œufs dans le corps d'autres animaux, et se font remarquer par l'élégance de leurs formes autant que par le brillant de leurs couleurs.

Six ou sept ans avant M. Guérin-Ménéville, un savant entomologiste de Varsovie, M. Waga, avait déjà eu l'occasion d'observer ces immenses accumulations de mouches des blés, non-seulement dans les serres d'un jardinier, mais encore à l'Observatoire, sous le dôme, sur l'escalier, au plafond, et sur le pavé même de différentes pièces, où elles formaient plusieurs couches superposées. Dans une des salles envahies par ces insectes, M. Waga a compté 156 mouches par pouce carré, et comme le plafond mesurait environ 115 200 pouces, il a pu évaluer, sans exagération, le nombre total de ces diptères à 17 971 200 individus. L'invasion de ces 17 millions de diptères eut pour résultat de faire avorter les épis de près de 2 000 gerbes polonaises contenant chacune 12 000 tiges.

Des faits analogues ont été constatés par M. Herpin dans un grenier du château de la Beaupinière (Indre-et-Loire), pendant l'automne de 1842; seulement, dans ce cas, la *Musca lineata* ou *Chlorops lineata* était mêlée à une autre espèce du même groupe, parasite de l'orge, espèce à laquelle M. Guérin-Ménéville a proposé de donner le nom de *Chlorops Herpini*. Il est très-probable enfin que la petite mouche de la grosseur d'un pou, signalée par Linné sous le nom de *mouche du frit*, et qui, d'après ce grand naturaliste, a détruit souvent en Suède un dixième de la récolte de céréales, était sinon de la même espèce, du moins du même genre que les diptères observés à Fleury-sous-Meudon par M. Guérin-Ménéville, et par M. Waga aux environs de Varsovie. Linné ajoute, du reste, que ces mouches du frit ont, de son temps, causé, dans la France occidentale, des dégâts qui peuvent être évalués à plus de cent mille ducats d'or.

Les figures ci-jointes représentent le *Chlorops* du seigle à l'état adulte (fig. 1), et à l'état de larve (fig. 2 et fig. 3). L'insecte adulte, une femelle, est considérablement grossi, afin qu'on puisse mieux saisir les détails de son organisation : le triangle qu'on aperçoit sur le sommet de la tête de cet individu, et les raies longitudinales qui ornent le corselet, sont d'un beau noir chez l'insecte vivant, et tranchent vivement sur le fond des téguments, qui sont d'un jaune vif. Toutes les autres espèces du genre *Chlorops*, et celles du genre *Oscinie*, très-voisin du premier, ont les mêmes mœurs que les mouches décrites par M. Guérin-Ménéville, et se nourrissent à l'état de larve aux dépens de la tige des céréales, dont elles arrêtent la croissance et dont elles font avorter les épis.



Le *Chlorops* du seigle.

1. Insecte adulte, fortement grossi. — 2. Larve logée dans la base du chaume. — 3. Épi attaqué.

de *Musca lineata*, produisent dans nos climats deux générations par année; que la larve ou petit ver, produit de la première génération, s'attaque au collet de la tige, et souvent à la partie située au-dessous du niveau du sol; qu'il y produit une irritation et détermine ainsi un afflux de sève qui amène un développement anormal en largeur, empêchant la tige de s'élever et de donner un épi. Les mouches issues de cette première larve pondent bientôt au cœur même des tiges un œuf, d'où sort, à la fin du printemps, entre le dernier nœud et l'épi, un autre ver qui est semblable de tous points à celui du collet, mais qui, au lieu de s'attaquer à la partie centrale du chaume, ronge la péri-

CHAMPOLLION.



Champollion, statue en marbre, par Bartoldi. — Dessin de Sellier.

C'est un Français, c'est Champollion qui, sur la terre des sphinx, a eu l'immortel honneur de deviner l'énigme des hiéroglyphes égyptiens, dont le mystère défiait depuis tant de siècles les curiosités presque découragées du génie moderne. Nous avons raconté à nos lecteurs, il y a longtemps déjà ⁽¹⁾, comment ce jeune savant, après s'être patiemment préparé à cette grande découverte par une étude approfondie des langues orientales et particulièrement du copte, était parvenu à pénétrer le secret de la célèbre inscription gréco-égyptienne trouvée à Rosette ⁽²⁾. On doit reconnaître qu'un Anglais, Th. Young, avait déjà pressenti le phonétisme hiéroglyphique et était parvenu à retrouver une partie des lettres égyptiennes du nom de Ptolémée; Champollion compléta ce nom, déchiffra celui de Cléopâtre sur l'obélisque de Philæ, et, à l'aide des lettres que lui avaient fournies ces deux lectures, retrouva un grand nombre de noms propres grecs et romains écrits hiéroglyphiquement sur les monuments. Il possédait dès lors un alphabet assez étendu pour expliquer, au moyen du copte, quelques groupes de l'inscription de Rosette. Les premiers investigateurs avaient échoué parce qu'ils avaient posé en principe, *a priori*, les uns que les hiéroglyphes étaient tous des symboles, les autres qu'ils étaient tous des lettres; s'étant volontairement emprisonnés dans ces deux hypothèses, il leur était impossible de faire aucun progrès sérieux. Champollion devina et prouva ⁽³⁾ que le système de l'écriture égyptienne repose sur la combinaison dans les mots des signes idéographiques et des signes phonétiques, et un éclair de génie lui révéla le rôle, sans analogue dans aucune langue, des signes déterminatifs qui, placés à la fin des mots, leur servent d'illustration.

C'est ainsi que, bien qu'Akerblad et Young eussent déchiffré quelques lettres, Champollion est réellement celui qui réédifia à lui seul l'ensemble des lois compliquées de l'hiéroglyphisme égyptien.

Muni du puissant instrument d'investigation dont il avait doté la science, il commença le classement des dynasties, fit revivre les figures des Thoutmès et des Ramsès, ébaucha l'histoire et la mythologie, organisa et catalogua le Musée égyptien du Louvre, et entreprit une reconnaissance générale des monuments gigantesques échelonnés sur les rives du Nil. Il eut pour récompense d'être le premier voyageur auquel il ait été donné de lire les inscriptions des sanctuaires, des murailles des palais et des salles obscures des hypogées. Jusqu'alors les Pharaons avaient en vain confié au granit et au basalte le soin de transmettre leur nom et leurs victoires aux temps les plus reculés; sans la découverte de notre compatriote, combien de siècles peut-être ne se seraient-ils pas encore écoulés avant qu'ils fussent connus de la postérité!

Dans les *Notices* qu'il rédigea à son retour d'Égypte, Champollion décrivit avec une rare sûreté archéologique les monuments qu'il venait de visiter, et en reproduisit les inscriptions avec la plus scrupuleuse fidélité. C'est dans ce manuscrit, déposé à la Bibliothèque nationale et dont la publication plus hâtive eût avancé de vingt ans les progrès du déchiffrement, que se trouve la dernière pensée du maître. La *Grammaire égyptienne*, qu'il appelait sa « carte de visite à la postérité », ne parut qu'après sa mort : c'est

⁽¹⁾ Tome VII, 1839, p. 26.

⁽²⁾ Tome VII, 1839, p. 39. — On a d'abord contesté la découverte de Champollion, tant elle parut extraordinaire; elle n'est plus un sujet de doute pour personne. Divers écrits de l'antique Égypte ont été traduits et ont répandu une lumière toute nouvelle sur sa religion, sur ses institutions, son histoire, ses arts, sa littérature et ses mœurs. On trouve à ce sujet des renseignements précieux dans le *Dictionnaire d'archéologie égyptienne* publié par M. Paul Pierret, conservateur du Musée égyptien du Louvre.

⁽³⁾ *Précis du système hiéroglyphique*. 1824.

un des monuments qui font le plus d'honneur à l'esprit humain.

J-F. Champollion s'éteignit le 4 mars 1832, épuisé par le travail, âgé seulement de quarante-deux ans.

La remarquable statue que représente notre gravure était destinée à la ville de Figeac, où Champollion était né en 1790 : ce projet ayant été mal secondé, elle sera placée sous une arcade du Collège de France.

LE SIGNE DE CAÏN

NOUVELLE.

Suite et fin. — Voy. p. 179, 186, 194, 202, 210.

VI. — LES ÉTAPES DE L'EXPIATION.

« Sur le point de me présenter chez les frères Chevalier, j'eus un moment d'hésitation; elle ne tint pas devant la crainte d'errer longtemps à l'aventure dans une ville inconnue afin de chercher, vainement peut-être, à me placer quelque part. L'événement de ma bourse ne me laissait pas le loisir d'attendre, ne fût-ce que jusqu'au lendemain. La nécessité qui me pressait me donna du courage; j'ouvris résolument la porte de la boutique et j'entrai.

« L'atelier était en pleine activité. L'ouvrier à qui je m'adressai pour trouver le patron me désigna une espèce de colosse en habit de travail, les manches retroussées et la lime douce en main, occupé à polir une pièce de fer. Je l'abordai en balbutiant : sa haute stature m'imposait. Je fus loin d'être rassuré par le regard farouche qu'il jeta sur moi en me disant d'une voix qui dominait le bruit des marteaux frappant le fer rouge sur l'enclume :

« — Au fait, que me veux-tu, gamin? Parle franchement ou tais-toi; je n'aime pas à être dérangé quand je travaille.

« Bien que je m'attendisse à un refus, je parvins à expliquer clairement le but de mon voyage et l'objet de ma visite. L'accueil était peu encourageant, sans doute, cependant j'aurais eu tort de m'exagérer la difficulté qu'il y avait à me faire admettre comme apprenti, car il me suffit de lui nommer la ville d'où j'étais ainsi que l'usine Francmartel, et de me réclamer de notre vieux contre-maître, Claude Morsant, pour qu'il consentît à me recevoir sans autre information.

« — Tu m'as peut-être dit vrai, reprit-il quand j'eus cessé de parler; d'ailleurs, il m'importe peu d'en être ou non certain; que tu viennes de là ou d'autre part, au nom du cousin ou du diable, je m'en moque; l'essentiel pour moi c'est que tu fasses mon affaire. Je te prends à l'essai pour huit jours; si tu me conviens, nous continuerons ensemble; sinon, je te montrerai la porte et tu n'auras qu'à filer bien vite. C'est dit, mets habit bas et va tirer le soufflet de la forge.

« Heureux du résultat de ma démarche, je me disposais à obéir, quand j'entendis à quelques pas le bruit d'une main qui tombait sur une joue, puis, aussitôt après, un cri de douleur. Le patron, vers qui je m'étais retourné, dit en riant de mon air inquiet :

« — C'est l'usage de la maison : on cogne sur les apprentis ici; te voilà prévenu, il faudra t'y faire.

« — Oui, si cela m'est possible, pensai-je amèrement; j'y tâcherai du moins.

« J'ôtai mon habit, et, forcément résigné à mon sort, j'allai remplacer à la forge un troisième apprenti qui tirait le soufflet.

« Fils d'un maître de forges, élevé dans un milieu industriel, j'avais sur les autres enfants, au début de l'apprentissage, l'avantage de ne pas me trouver dépaycé dans un atelier de serrurerie; je savais le nom de tous les ou-

tils et j'en connaissais l'emploi ; il ne me restait plus à acquérir que l'habitude du maniement, et, pour quelques-uns, la force de m'en servir. Ces premières connaissances du métier, puisées dans l'atelier de mon père, ne devaient pas me garantir contre les brutalités du maître et de ses compagnons.

» Dans cette maison, où l'enseignement se pratiquait à coups de poing, je n'avais de bons moments que lorsqu'on me disait : — C'est à ton tour maintenant de faire le chien de l'aveugle.

» Cet aveugle, c'était l'aîné des deux frères Chevalier. Les parcelles étincelantes d'une barre de fer rougie à blanc lui avaient autrefois brûlé les yeux. Solidement bâti comme son frère, la perte de la vue, qui ne lui permettait plus de s'employer utilement à l'atelier, ne laissait cependant pas ses doigts inactifs. Il avait le génie de l'invention, et, ne pouvant plus dessiner les modèles qu'il imaginait, il les représentait par des découpures en papier. Telle était son occupation journalière ; il y consacrait de longues matinées ; puis, le besoin de se mouvoir se faisant impérieusement sentir, il descendait à la boutique et désignait lui-même l'apprenti qui devait ce jour-là lui servir de guide dans la promenade nécessaire à sa santé, et qu'il prolongeait presque toujours jusque hors la ville. Quel que fût celui de nous sur qui tombait son choix, le patron ne faisait aucune objection. Cet homme irascible et violent devenait tout à coup doux et facile dès que l'aveugle avait exprimé un besoin ou témoigné un désir. Un accord parfait régnait entre les deux frères, et si parfois l'un élevait la voix devant l'autre, ce n'était pas le voyant qui parlait le plus haut. Habitué depuis l'enfance à reconnaître la supériorité de son aîné, dont il était l'élève, il ajoutait à son respect pour celui qu'il considérait toujours comme le chef de la maison les égards et les soins affectueux dus au malheur.

» Quelle leçon et quel reproche pour moi dans cet exemple d'amour fraternel !

» J'eus souvent la preuve que chez les frères Chevalier il valait mieux désobéir au rude patron que de donner le plus léger motif de plainte à l'aveugle : on était moins battu.

» Il y avait trois ans déjà que je subissais ce dur apprentissage, et mon espoir d'entendre parler de l'usine Francmartel ne se réalisait pas. Un jour, cependant, le facteur s'arrêta devant la boutique ; comme j'occupais l'étau le plus rapproché de la porte, il me tendit une lettre pour la porter au patron. Je tremblais d'émotion en la lui remettant : j'avais aperçu le timbre de notre ville et reconnu l'écriture de mon frère !

» J'étais demeuré immobile devant mon maître pendant qu'il ouvrait l'enveloppe de la lettre ; les yeux fixés sur le papier qu'il déployait, j'aurais voulu en dévorer le contenu, j'attendais... je ne sais quoi ; mais ce n'était certainement pas le coup de poing qui m'arriva pour me punir de mon indiscretion et me rendre au sentiment de ma condition infime.

» — Que fais-tu là, animal ? va à ton ouvrage.

» Et moins affligé de la bourrade que de mon ignorance touchant ce que disait cette lettre, je retournai à mon étau.

» Six mois encore se passèrent ; puis ce ne fut pas une lettre, mais Adrien lui-même qu'on annonça chez les frères Chevalier. J'entendis sa voix, je le vis traverser l'atelier ; j'allais m'élancer vers lui, quand je m'arrêtai frappé de stupeur à la vue du crêpe noir cousu à son chapeau. Il passa sans m'avoir remarqué. Moi, réfugié près de la forge, pour ne pas laisser voir aux compagnons les larmes que je sentais couler de mon visage, je me demandais avec épouvante de qui mon frère portait le deuil.

» Si, à son départ, Adrien eût de nouveau passé par l'a-

telier, je ne l'aurais certainement pas laissé sortir sans m'être fait reconnaître et sans l'avoir interrogé ; mais notre patron revint seul : mon frère était sorti par une autre porte.

» Ce jour fut le dernier où j'eus à souffrir chez les frères Chevalier. L'anxiété dans laquelle m'avait plongé l'aspect de ce crêpe noir, l'idée fixe qu'Adrien portait le deuil de notre père, m'inspirèrent subitement la résolution d'aller savoir s'il était mort sans m'avoir pardonné. Et, le soir même, sans avoir pris congé de qui que ce fût, je cheminais sur la route, n'ayant pour ressource que quelque argent dû à la générosité de l'aveugle, de qui j'étais devenu le chien favori.

» Il ne m'avait fallu autrefois que trois jours pour arriver de l'usine Francmartel à la maison Chevalier ; mais alors ma bourse était assez bien garnie pour me permettre un voyage rapide. Au retour, il n'en pouvait être de même, et c'était à pied que je devais essayer de regagner ma ville natale. Comme le compagnon du tour de France, qu'on voit, chemin faisant, venir çà et là louer ses bras afin de satisfaire aux dépenses de la route, j'allais de village en village offrir mes services, soit au charron, soit au maréchal ferrant de l'endroit. Ainsi, travaillant un jour et voyageant le lendemain, j'arrivai au terme de mon pèlerinage.

» Ma première visite fut pour le cimetière. Je crus sentir mon cœur se briser en approchant de notre tombeau de famille. Le sang qui me monta au cerveau rendait ma vue si troublée quand j'aperçus une épitaphe récente, que, près de défaillir, je fus assez longtemps avant de pouvoir lire le nom gravé sur la pierre.

» Ce nom, c'était celui d'une sœur aînée de ma mère que je n'avais pas connue, car elle n'était venue habiter chez nous que depuis mon départ. Que la défunte me pardonne le sentiment de bien-être que j'éprouvai quand j'eus acquis la certitude que je n'avais pas à pleurer la mort de mon père !

» En témoignage de cette station au cimetière, j'écrivis au crayon sur le bord de la pierre tombale la date de mon passage et mon nom ; puis je me demandai si je n'avais pas assez souffert pour être en droit d'aller réclamer mon pardon. Ma conscience me répondit non, et je repris le chemin de l'exil. Il me conduisit hors la frontière. J'y subis toutes les misères qui attendent à l'étranger le pauvre qui s'expatrie ; cependant, j'y serais encore ; mais la guerre fut déclarée. Je pensai à mon pays envahi, à ma ville assiégée, au péril dont mes parents étaient menacés, et, bravant cent fois la mort pour franchir les lignes ennemies, j'ai pu enfin parvenir jusqu'ici. »

Maurice s'arrêta. La Marielle, qui, tout en l'écoutant, prêtait l'oreille au dehors, avait mis le doigt sur sa bouche pour l'inviter au silence : le premier obus, signal du bombardement, venait d'éclater. Et Pierrot, que le sinistre bruit avait enfin réveillé, achevait de graver l'escalier.

— Au revoir, grand'mère, cria-t-il en heurtant à la porte, les camarades viennent me chercher et le blessé d'hier soir a disparu ; que Dieu vous garde et permette que je le rencontre, car on assure que c'est un espion !

Il dit et s'éloigna.

Ces mots : un espion ! ne firent pas pâlir Maurice.

— Le crois-tu, demanda-t-il à la Marielle.

— Non, devant Dieu, répondit-elle.

— Merci ! fit le frère d'Adrien.

Avant qu'elle eût pu s'opposer à son départ, il disparut.

VII. — ÉPILOGUE.

Depuis une heure, l'artillerie de l'ennemi faisait rage contre la brave petite ville assiégée. Excepté les impotents, les vieillards trop faibles pour prendre part à l'action et

les enfants en bas âge, chacun avait un poste assigné ou choisi dans l'intérêt de la défense commune. Tous ceux qui ne s'étaient pas portés aux remparts ou au secours des bâtiments incendiés se trouvaient, soit comme infirmiers, soit comme blessés, aux ambulances improvisées dans les divers quartiers.

Adrien Francmartel, commandant un bataillon d'ouvriers, gardait une porte du mur d'enceinte particulièrement menacée. Son père, élu premier magistrat de la ville, accomplissait des prodiges d'activité; il semblait se multiplier, car on le rencontrait partout où il y avait un courage abattu à relever, ou à donner un exemple de dévouement.

Cependant, épuisé par l'état de surexcitation dans lequel l'avait maintenu durant plusieurs jours et plusieurs nuits l'obligation de présider le conseil municipal en permanence et de pourvoir aux services publics, il fut pris d'une telle faiblesse au moment où il revenait de la grande infirmerie à la maison de ville, qu'il lui fallut s'arrêter en chemin et chercher un point d'appui sur une borne de la rue pour ne pas défaillir complètement.

Cette rue, ainsi que celles qui n'aboutissaient pas en ligne directe au théâtre de la lutte, était déserte; Georges Francmartel s'en applaudit; il se fût reproché comme un manque de patriotisme d'avoir donné dans un pareil jour le spectacle de son évanouissement. Près de la borne où il venait de s'accouder, il y avait un banc de pierre; sentant que ses genoux fléchissaient, il s'y laissa tomber en se disant :

— Dieu soit loué ! ma fin n'arrêtera l'élan de personne, elle n'a pas de témoin.

Il se trompait; quelqu'un qui se rendait à l'usine Francmartel par les rues les moins fréquentées et qui évitait les rencontres comme s'il eût craint d'être reconnu, l'avait aperçu de loin; aussitôt, changeant de direction, il se mit à le suivre à distance, prêt à se dissimuler dans l'embrasement d'une porte si Georges Francmartel eût retourné sur ses pas. Il vit le courageux citoyen, brisé de fatigue, s'arrêter, fléchir et tomber sur le banc de pierre; alors, oubliant qu'il s'était promis de ne pas se laisser reconnaître avant d'avoir suffisamment expié son crime, il s'élança vers le malheureux maintenant évanoui, en s'écriant : — Au secours ! Sauvez mon père !

Puis, agenouillé sur le pavé et penché vers son père, Maurice s'efforçait de le rappeler à la vie, qui déjà semblait l'avoir abandonné.

Le frère d'Adrien n'avait pas en vain appelé au secours : de jeunes défenseurs de la ville, improvisés soldats, qui conduisaient aux remparts un fourgon de munitions de guerre, entendirent les cris de désespoir. Quelques-uns se détachèrent de l'escorte et coururent jusqu'au banc de pierre. A la vue du maire évanoui, chacun des assistants, saisi de la même émotion, eut la même pensée : « Il y a des médecins à l'Hôtel de ville, il faut l'y transporter. »

Les plus robustes se disposèrent à soulever Georges Francmartel, qui commençait à donner signe de vie; Maurice allait réclamer sa place dans le transport du précieux fardeau, quand, reconnu par le petit-fils de la Marielle, qui avait fait partie de l'escorte du fourgon, il dut s'enfuir devant cette terrible accusation : « Le voilà, l'espion ! » Son père rouvrait les yeux !

Maurice n'aurait eu le temps ni d'expliquer son intrusion dans la ville, ni de se justifier; il dut donc s'éloigner à grands pas. Où allait-il?... Certainement à l'aventure. — Le hasard, ou plutôt une volonté providentielle, le conduisit vers cette porte du mur d'enceinte défendue par Adrien et ses courageux compagnons. De l'autre côté de la ville, le feu avait cessé; l'ennemi, découragé et inquiet

par l'approche d'une armée de secours, levait enfin le siège; mais, voulant cacher sa défaite, il redoublait d'efforts pour s'emparer de la position occupée par le frère de Maurice; une brèche était ouverte, Adrien la franchit pour tenter une suprême sortie, qui mit en fuite les assaillants. Pendant ce mouvement, Maurice avait rejoint son frère, et, placé à deux pas devant lui, il faisait face à l'ennemi, quand l'un des fuyards, s'étant retourné vers le chef des volontaires, lâcha son dernier coup de fusil, qui atteignit Maurice au front.

Quelques heures plus tard, quand Georges Francmartel, remis de sa syncope, et son fils aîné, vinrent visiter les blessés de l'ambulance où Maurice avait été porté, ils hésitèrent à le reconnaître; mais celui-ci ne craignait plus de se nommer : la blessure reçue par dévouement fraternel avait effacé le signe de Cain.

LA FÊTE DE MONTEVERGINE,

PRÈS DE NAPLES.

Le peuple napolitain, qui tient essentiellement à ses usages et à ses croyances, nous a conservé plusieurs pratiques qui remontent aux temps les plus reculés. Quelques-unes se sont effacées ou se sont altérées insensiblement, comme la coutume souliote et albanaise, par exemple, qui existait encore dans les provinces napolitaines il y a à peine un siècle. Dans la célébration des mariages, on couronnait de roses les époux et on les couvrait d'un grand voile. Les lamentations funèbres appelées *liepeto* et par les Grecs épirotes *glipt*, deuil, sont un rite hellénique antérieur aux temps héroïques.

De toutes ces solennités dont le simple Napolitain est si avide, la plus célèbre est sans contredit la fête de Diane ou de Cybèle, consacrée maintenant à la Madone de Montevergine.

Deux temples avaient été élevés sur la crête de l'Apennin : l'un dédié à la vierge Diane, d'où est dérivé le nom de Montevergine; la voie qui y conduisait s'appelait *ad Magnam Matrem*, à la Grande Mère, surnom qui était commun à Diane Éphésine et à Cybèle; l'autre monument, le temple d'Apollon, dont les débris ont disparu sous une construction moderne, occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la pharmacie du monastère. Ce temple s'écroula plusieurs fois sous les coups implacables et féroces de la barbarie, et toujours il sortit triomphant de ses ruines. Le panthéisme ancien tomba, mais sans entraîner dans sa chute les fêtes de Montevergine; car sur les débris du temple de Diane s'est élevé celui que nous voyons aujourd'hui consacré à la Vierge mère du Christ.

A l'approche de Pâques fleuries, chacun rivalise de zèle et de piété; une pensée unique préoccupe tous les esprits : la fête de Montevergine. Ni le voyage long et pénible, ni la forte dépense qu'il nécessite, ni la pénurie des temps, ne refroidissent l'ardeur des pèlerins. Le riche et le pauvre, en voiture ou sur un char, à pied ou à cheval, soit pour accomplir un vœu, soit par simple dévotion, trouvent le moyen de se rendre à *Mamma Schiavona*, ne pouvant renoncer à célébrer cette fête dont la tradition remonte à l'antiquité la plus reculée.

Il n'y a pas longtemps encore, une jeune fille, le jour de ses fiançailles, n'oubliait jamais de faire inscrire dans son contrat de mariage l'obligation pour son futur époux de la conduire à Montevergine. Le pauvre artisan vide ce jour-là la tirelire qu'il s'est pratiquée dans le mur de son humble logis et qu'il a enrichie de toutes ses économies de l'année, en se privant le dimanche d'une partie à Capo-di-Monte, à Poggio-Reale, au champ de Mars, à Antignano; et si cela

ne suffit pas, il va religieusement vendre, ou pour le moins mettre en gage, les tréteaux de son lit, afin de parer aux dépenses qu'entraîne le pèlerinage de Montevergine.

Les estropiés et les mendiants sont les premiers à partir;

ils savent que dans ces grands actes de piété on est généralement charitable et libéral, et que l'on refuse rarement l'aumône à celui qui la demande. Une autre classe d'individus non moins diligents, ce sont les petits marchands



Départ pour la fête de Montevergine, à Naples, tableau de Ferrandix. — Dessin de Sellier.

dits *cassettieri*, qui colportent à toutes les fêtes patronales le *torrone*, espèce de nougat, le pain d'épices sous toutes les formes les plus bizarres où prédomine celle de Polichinelle, les jouets d'enfants, etc. Les vendeurs d'eau-de-vie, de tambourins, de castagnettes, de sistres et de crotales grossiers; les débitants de médailles, d'images et de cha-

pelets, s'empressent également d'aller ériger leurs baraques à Mercogliano et à Monteforte.

Pendant que cette nombreuse avant-garde s'installe au pied du mont sacré, le grand corps d'expédition s'agite, dispose les chars, prépare tous les véhicules imaginables; orne les uns de draperie, de myrte et de fleurs; les autres

de banderoles et de trophées plus ou moins caractéristiques.

La vaste place hors de la porte Capouane est le centre où se réunissent tous les pèlerins du bourg de Lorete, du Pendina, du Molo-Piccolo, de Chiaja, de la Stella. De tous les quartiers de Naples enfin partent des chars trainés par des bœufs (qui deviennent chaque année plus rares) et des voitures attelées de chevaux dont les harnais sont surchargés de fleurs et de clochettes; mais tous sont fidèles au rendez-vous de la porte Capouane. C'est de ce célèbre rond-point que l'on est convenu de partir, dans la matinée du vendredi qui précède le dimanche de Pentecôte.

Dès la pointe du jour déjà, des décharges d'armes à feu, et l'explosion incessante de vigoureux pétards, ont dans les vieux et bas quartiers ébranlé les maisons et fait pleuvoir dans les rues les débris des vitres cassées; un tremblement de terre ne s'annonce pas avec de plus fortes secousses. Ce tintamarre est, pour les dévots de Montevergine, ce qu'est pour le soldat d'une garnison la diane ou l'appel. L'un, du haut d'une terrasse, tire une bombe en papier, grosse parfois comme la tête d'un enfant, et capable de faire bondir dans leur lit tous ceux qui ont la bonhomie d'y rester dans l'espérance de pouvoir y sommeiller encore ce jour-là; un autre, non moins zélé, s'empresse d'allumer aussi sa bombe; c'est ce qu'on appelle donner la réponse.

Mais hâtons le pas si nous voulons être témoins du grand départ. Ce n'est que lorsque ceux qui commandent les escouades des différents quartiers (c'est-à-dire ceux qui par un consentement tacite en sont devenus les chefs) se voient tous rassemblés, que le signal est donné.

L'horloge de l'église du Carminé met en jeu les ressorts de sa sonnerie, et la cloche sonore fait entendre à la multitude le premier coup de huit heures. A l'instant tout s'ébranle. Les pétards, les boîtes et les bombes éclatent par centaines à la fois.

Au départ, les Monteverginiens observent un certain ordre. Ce n'est que plus tard, et principalement au retour, que les défis à la course donnent lieu à des scènes qui tiennent du prodige, tant elles sont effrénées et délirantes. Trois cents véhicules roulent bruyants et rapides et soulèvent des nuages de poussière où ils disparaissent par intervalles. La route de Poggio-Reale en est encombrée.

Plusieurs dévots les suivent à pied en récitant le rosaire. Quelques-uns sont déchaussés par esprit de pénitence, et portent leurs souliers au bout d'une perche qu'ils tiennent en équilibre sur leur épaule, comme un soldat porte son fusil dans une marche forcée. C'est non-seulement une interminable, mais encore une touchante procession. Là, dans une voiture, vous apercevez avec ses parents une jeune fille pâle et défaite, les cheveux épars et nu-pieds. Elle a sur ses genoux un paquet de cierges qu'elle veut offrir à la Madone pour l'avoir sauvée d'une maladie mortelle. Plus loin, sur un char, une mère, dans l'attitude de la plus vive douleur, tient dans ses bras son petit enfant malade, et n'en détache ses yeux humides de pleurs que pour les tourner vers le ciel. Une autre jeune fille porte à l'autel de la bonne Mère de Montevergine les longues tresses de sa chevelure, celle-ci sa chaîne d'or, celle-là son collier et ses boucles d'oreilles. Un père de famille dont les affaires ont prospéré lui apporte une lampe d'argent et s'empresse d'accomplir ainsi le vœu qu'il avait fait. Tous enfin vont remercier de quelque grâce reçue ou en implorer une nouvelle.

Mais avançons. A Poggio-Reale les cris perçants et désordonnés, les chants entonnés au départ avec tant d'enthousiasme, diminuent d'intensité et cessent presque de

toutes parts. La vue des blancs monuments du Campo-Santo vient de faire entrer nos pèlerins dans un autre ordre d'idées et d'impressions; de douloureux souvenirs se réveillent à l'aspect du champ de la mort.

La brise embaumée qui descend des monts et agite mollement la cime des arbres, le tableau riant de cette plaine du Vésuve où sont déployés tous les enchantements, la pensée ensuite du saint pèlerinage, et par-dessus tout la mobilité inhérente à la nature humaine, ramènent bientôt la sérénité dans les esprits. La mélancolie disparaît, et les chants recommencent dans toute leur expansion primitive. Partout on passe l'immense et fougueux cortège, on accourt, on se précipite sur la route ou l'on se met aux fenêtres.

Le Montevergine, qui tient par ses racines aux Apennins, s'élève solitaire au-dessus d'eux, comme l'Olympe au-dessus du Pinde, ou comme l'Horeb au-dessus du Liban. Le pic qui le couronne semble vouloir se dérober aux regards mortels en se perdant dans les hautes régions de l'atmosphère. Il est flanqué de rochers escarpés, de précipices affreux où s'amoncellent et s'entassent les neiges de l'hiver. Le grand temple de Cybèle était situé à peu près à la moitié du mont, où se trouve aujourd'hui le monastère. On prétend qu'il servit de modèle au Panthéon d'Agrippa. L'église fut bâtie par saint Guillaume, sur les ruines de l'édifice païen, en 1124. Jean, évêque d'Avelino, en fit la dédicace au mois de mai, le jour de la Pentecôte, avec un immense concours de fidèles. Elle fut visitée deux fois par l'empereur Frédéric II, et par le roi Mainfroi, qui, par anticipation, y fit construire son mausolée. Mais la fortune lui réservait une autre sépulture au pont de Bénévent, où il périt en combattant contre son compétiteur Charles d'Anjou. Ce dernier prince, en visitant le nouveau temple, ordonna que ses trois lis d'or fussent sculptés sur l'architrave, tels qu'on les voit encore de nos jours. A dater de cette époque, l'édifice sacré prit le nom de Royal-Monastère. Tous les souverains du royaume de Naples, plusieurs monarques étrangers y ont apporté leurs dons et leurs hommages. Le long du rude sentier qui y conduit on rencontre de petites croix et quatre chapelles: la Paruta, l'Aja, le Cirreto et le Scalzatojao. Cette dernière est ainsi nommée parce que les Monteverginiens ont l'habitude de s'y déchausser et de monter nu-pieds depuis cette station jusqu'au temple de la Vierge.

De Mercogliano au monastère on compte quatre milles d'une montée rude et pénible. De distance en distance, on doit suivre des rampes à demi ruinées et encombrées de chênes, de sapins et de hauts châtaigniers; çà et là on rencontre des amas de neige que juillet et août ne parviennent pas toujours à liquéfier.

C'est ordinairement au moment d'une grande calamité ou d'une catastrophe imminente que la superstition a le plus d'empire sur les âmes. Ainsi, parmi les Monteverginiens, c'est une croyance généralement adoptée que toute femme qui n'a point nettoyé ses cheveux de la pommade dont ils étaient imprégnés attire infailliblement un orage sur la montagne sainte, et la foudre sur sa propre tête. Pour éviter un tel danger et éloigner un désastre certain, on doit aussi s'abstenir de porter parmi ses provisions de la viande de porc et des salaisons de quelque nature qu'elles soient. C'est probablement une suite de la défense qui était faite anciennement aux prêtres de Cybèle de manger de la viande.

Après l'office divin et les pratiques de dévotion en usage, la piété et le recueillement font place à tout le délire d'une bacchanale des anciens temps. Au sommet et sur les flancs de la montagne, l'orgie se déchaîne dans toute sa liberté, bruyante, furieuse, échevelée. Comme les satyres

et les ménades, on se couronne de pampres, de lierre et d'un chapelet de cerises à défaut de grappes de raisin. La salle du banquet est partout : grâce à la prodigalité des convives, des provisions en abondance jonchent le sol ; le vin coule à flots, et des cris désordonnés s'élèvent de toutes parts. Les chants ne suffisent plus aux transports de la foule en délire. Bientôt les tambourins et les castagnettes résonnent sur tous les points : c'est en dansant que le retour du pèlerinage s'effectue. (1)

LE CULTE DES MORTS.

On croit en général s'acquitter de ses devoirs envers les morts par des tombeaux qu'on leur élève, parfois à grands frais. Mais, hélas ! ces tombeaux cessent bientôt d'être visités, et l'oubli le plus complet ne tarde pas à couvrir « ce quelque chose d'innommé », comme dit Bossuet, que nous laissons sur la terre.

Il est une autre manière d'honorer les morts aimés. C'est de recueillir ce qui reste d'eux, ce qu'ils ont pensé, écrit, souffert.

Ce sont là les vrais monuments de famille. Qu'importe qu'ils ne soient pas de marbre de Paros, mais de la pierre la plus modeste du pays, pourvu qu'ils soient conservés, et contemplés quelquefois par des regards pieux !

DU BOISEMENT

DES TERRAINS PAUVRES ET ARIDES.

Il est utile de réduire de plus en plus, jusqu'à les faire disparaître presque entièrement, les terrains improductifs.

De grands progrès ont déjà été réalisés sous ce rapport : le pin maritime couvre une grande partie des dunes et des landes du littoral du golfe de Gascogne ; les meilleures terres de la Sologne sont en culture ou en prairie ; les terres les plus pauvres ont été conquises par le pin sylvestre, le bouleau ou le chêne ; le pin noir d'Autriche s'est répandu sur les plateaux de la Champagne ; enfin l'eucalyptus conquiert, chaque année, de nouveaux espaces en Algérie.

Il reste néanmoins encore plusieurs millions d'hectares à mettre en valeur.

Multiplier le nombre des essences forestières propres à utiliser les plus mauvaises terres, varier les produits que ces terres sont susceptibles de donner, serait assurément un moyen de favoriser la disparition des landes. Dans les introductions à faire, il convient, d'ailleurs, de se préoccuper des essences de haute stature, pouvant donner rapidement des bois de charpente propres aux constructions civiles ou navales, et des arbustes capables de fournir des produits utilisables par l'industrie, tels que résines, cires, matières tinctoriales ou pharmaceutiques, tan, etc., etc.

Ces considérations ont engagé la Société d'encouragement pour l'industrie nationale à fonder un prix de mille francs qui sera décerné, en 1880, à la personne qui aura employé une essence d'arbre utile, non encore en usage, pour le boisement de terrains pauvres et arides, et qui aura étendu sa culture sur une surface importante pouvant servir de modèle pour la propagation de ce genre de plantation.

LES ASCENSEURS.

Les étages élevés des maisons, bien aérés, bien éclairés, ne manqueraient pas d'être toujours les plus recher-

chés s'il était possible de les atteindre sans avoir à gravir les marches d'un escalier. On a eu depuis longtemps l'idée d'élever les habitants d'une maison jusqu'à ses parties supérieures à l'aide d'un mécanisme : il n'y a guère plus de trente ans, une sorte de treuil analogue à celui des mines avait été organisé à cet effet au palais des Tuileries pour le service du roi ; mais ce système, comme tous ceux que l'on utilisa pendant longtemps, était dispendieux et surtout très-compiqué, ce qui empêcha ces appareils de se répandre et de se multiplier.

En 1867, M. l'ingénieur Édoux exposa au Champ de Mars un ascenseur d'un nouveau système, qui devait attirer les suffrages de tous les hommes compétents. M. Édoux songea à employer une force très-puissante, dont on dispose partout dans la plupart des villes : la pression de l'eau dans les conduites. Il construisit un appareil remarquable, qui fonctionne avec la plus grande facilité, et qui est aujourd'hui utilisé dans la plupart des hôtels et dans un grand nombre de maisons particulières. Nous croyons utile d'en donner la description.

L'ascenseur Édoux est essentiellement formé d'une espèce de balance et d'une pompe, mais d'une pompe dont le jeu est retourné. Au lieu d'avoir un piston qui repousse l'eau, on ouvre une issue à une masse d'eau qui par sa pression chasse le piston devant elle. Qu'on se représente une longue tige de métal ayant la hauteur d'une maison, et disparaissant dans un cylindre qui l'enveloppe et qui est creusé dans le sol. La tige de métal supporte à sa partie supérieure une cage rectangulaire qui glisse entre quatre montants. C'est dans cette cage que se placent les voyageurs. Quand on introduit au-dessous de la grande tige métallique qui forme piston l'eau des conduites urbaines, la pression de celle-ci pousse le piston, le soulève ; elle le fait monter avec la cage supérieure et les personnes qu'elle contient.

Quand on voit pour la première fois cette tige polie jaillir du sol en soulevant un poids considérable, on se demande quelle force peut être assez puissante pour opérer un tel travail. Mais en réalité le piston ne supporte pas son poids, et quand il n'y a personne dans la cage, l'effort nécessaire pour l'élever est nul. Le piston, en effet, glisse entre quatre colonnes creuses ; à chaque angle de la cage qu'il soulève s'attache une chaîne qui passe dans la gorge d'une poulie établie au sommet de chaque colonne, et qui se termine par un poids. Les quatre poids, ainsi placés dans les colonnes creuses, font équilibre au piston métallique et constituent une véritable balance. La pression de l'eau n'est donc utilisée que pour soulever l'excédant de poids des voyageurs qui se placent dans la cage, véritable plateau d'une balance en équilibre.

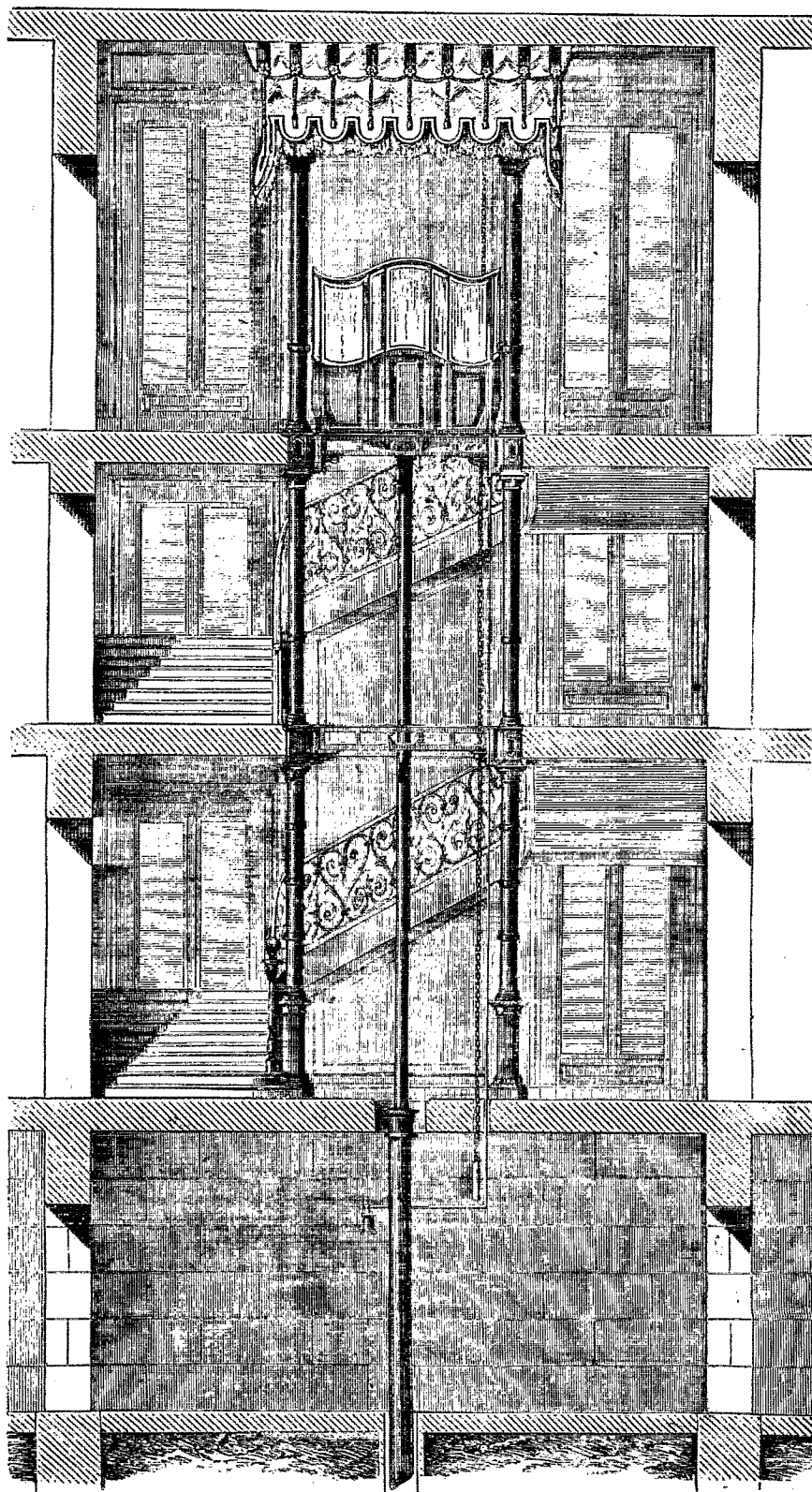
Quand le piston redescend, il plonge dans l'eau, et les quatre chaînes en sortent ; l'appareil est combiné pour qu'il y ait encore là compensation, et que l'équilibre soit toujours maintenu ; car si l'on omettait ce point important, le piston perdrait une partie de son poids égal à celui de l'eau qu'il déplace, en vertu du principe hydrostatique. Il suffit que les quatre chaînes de métal aient un même volume que celui du piston qu'elles remplacent dans le liquide, et le poids que l'on perd d'un côté est ainsi constamment retrouvé de l'autre.

L'admission et l'expulsion de l'eau s'opèrent au niveau du sol, au moyen de deux systèmes de pistons obturateurs et contre-pistons. Les valves sont commandées par deux cordes qui règnent sur toute la longueur des colonnes. A la base et au sommet de l'appareil, en tout point intermédiaire même, il est facile de régler le mouvement de la cage.

Donnons un exemple de la manœuvre. Nous sommes

(1) Extrait des *Nouvelles Napolitaines*, par P. Is. Boudée.

à la partie supérieure de l'ascenseur, et le plateau ou la cage est à la partie inférieure. En tirant la corde, nous ouvrons la valve d'admission de l'eau; le piston monte, et la cage s'élève jusqu'à nous. Nous pénétrons dans la



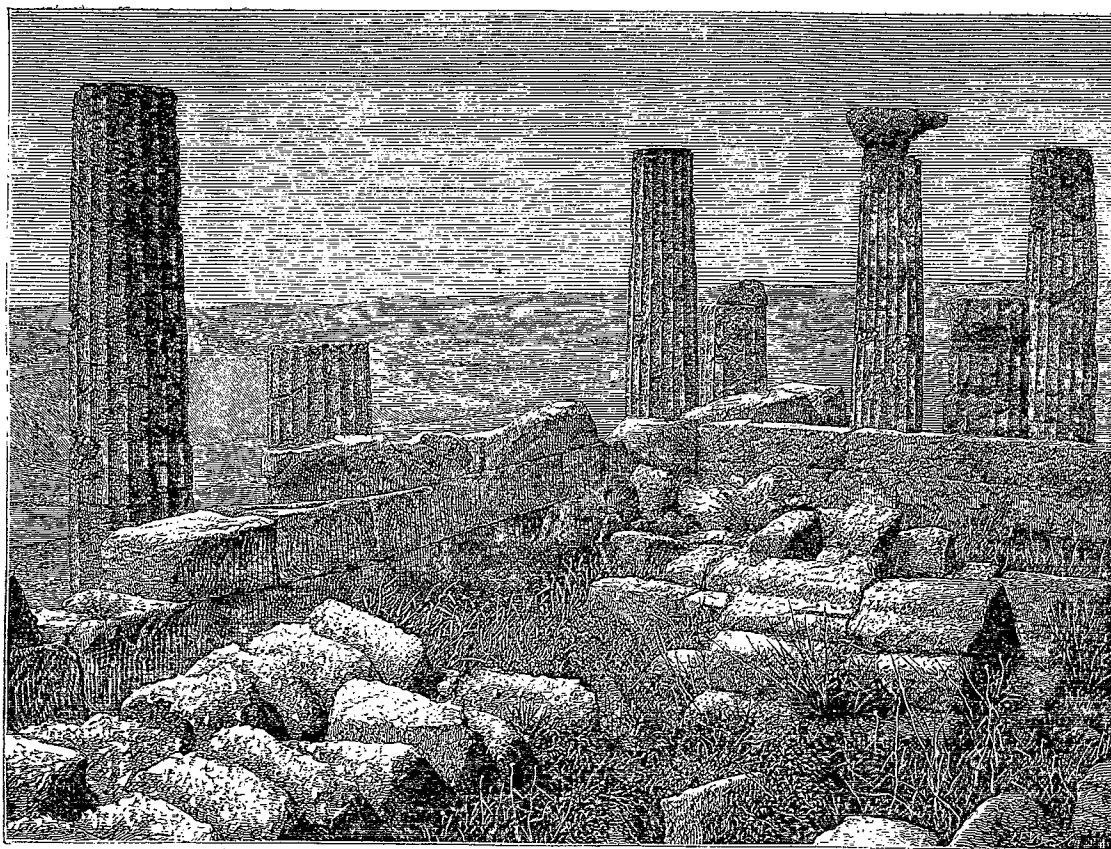
L'Ascenseur de l'hôtel du Louvre. — Dessin de Pérot.

plate-forme, et par notre propre poids nous descendrons aussi doucement que nous le voudrons, en donnant à la valve de sortie une ouverture plus ou moins grande. Si nous la fermons, nous nous arrêterons même tout à fait.

L'ascenseur que nous venons de décrire est d'une manœuvre très-simple, d'un fonctionnement très-sûr; mais son emploi est encore assez coûteux : aussi ne le voit-on guère utilisé que dans les hôtels publics, ou dans quelques installations luxueuses.

GIRGENTI

(SICILE).



Restes du temple de Junon, à Girgenti, en Sicile. — D'après une photographie de Vien.

Girgenti est l'abréviation d'Agrigente, nom de la ville antique fondée 582 ans avant Jésus-Christ; et ce nom lui-même n'est qu'une altération de celui d'Acragas dont se servaient les Grecs. La cité actuelle est située sur un point plus élevé, où sans doute s'élevait l'acropole, et à plus de distance de la mer qu'Acragas; elle est surtout habitée par des propriétaires de terres, des fermiers et des journaliers. On y compte dix-huit mille habitants, quarante-six églises, dix-sept couvents et quinze monastères. L'aspect des rues, des maisons, des passants, n'a rien d'agréable. Mais la vallée qui entoure la ville est charmante, et les ruines éparses dans cette riante et fertile campagne ont aussi un grand attrait pour les voyageurs. C'est à travers les oliviers, les amandiers et des champs fertiles qu'après une demi-heure de marche on arrive au milieu des célèbres débris de l'antique Agrigente.

Les colonnes cannelées et d'ordre dorique du temple de Junon Lacinia, que représente notre gravure, ont pour base une roche élevée où ont été creusées des cavernes, anciennes chambres funéraires, dont les habitants actuels font usage pour serrer leurs récoltes. Le nombre des colonnes était autrefois de dix-huit. Ces restes sont encore d'un effet imposant, et il faudrait être insensible et bien froid d'imagination pour ne pas être ému lorsque, du milieu de ce temple mutilé, on jouit du spectacle de ce merveilleux panorama sicilien qu'on voit se dérouler autour de soi de toutes parts.

Le temple de la Concorde, placé à quatre cents pas environ, très-élégant et très-noble, est beaucoup mieux conservé; il est d'ordre dorique.

Les autres ruines remarquables sont celles du temple d'Hercule, qui est le plus ancien et où l'on ne voit plus

debout qu'une seule colonne; le temple de Jupiter Olympien, qui était le plus grand de la Sicile, mais qui ne fut jamais achevé; le temple de Castor et Pollux, dont il reste trois colonnes, et l'édifice carré à deux étages que l'on appelle le tombeau de Hiéron ⁽¹⁾.

Une route carrossable, très-pittoresque, très-accidentée, dominée par des montagnes de formes variées, permet de faire assez aisément, quoique par de nombreux détours, le voyage de Palerme à Girgenti.

LE CLAVECIN DE JEAN LA FONTAINE.

Malgré les recherches attentives d'utiles biographes, on sait bien peu de chose, au fond, sur la vie intime du grand fabuliste. En lisant avec attention toutefois ce que de lui on ne lit plus guère, les pièces détachées qui parfois font ombre à ses écrits, on découvre ça et là de charmants renseignements sur ses goûts, sur ses habitudes même.

Jean la Fontaine avait chez lui, dans les derniers temps de sa vie, un clavecin. Était-ce lui qui l'avait fait venir alors que, comme il l'a dit, il

Mangeait son fonds avec son revenu.

C'est ce que nous ne pouvons savoir. Peut-être était-ce la bonne M^{me} d'Hevrard qui lui avait donné cette aimable distraction. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une personne de son voisinage, si ce n'est du logis qu'il occupait, venait jouer quelquefois de cet instrument qui commençait alors à être en vogue et que devait remplacer le piano.

(1) Voy., sur Agrigente, t. VI, 1838, p. 16; et t. IX, 1841, p. 156; et sur la Sicile, ses villes, l'Etna, la Table de quarante années.

Jean la Fontaine allait à l'Opéra, et l'on sent, en dépit de quelques réticences, qu'il y allait avec plaisir. Quant à la partie historique, ses souvenirs toutefois ne vont guère sur ce point au delà du règne précédent; c'est-à-dire qu'ils s'arrêtent au temps de Louis XIII, amateur si passionné de l'art musical et se livrant même parfois à la composition.

Le fabuliste ne soupçonne pas encore les ressources puissantes de la musique italienne; il ne va pas dans ses admirations au delà de Lulli, avec lequel, du reste, il se fâcha lorsque, pour les paroles de certaines pièces, il dut remplacer Quinault. L'exécution bruyante lui fait peur, on le voit, et Lambert, que cite Boileau, suffit comme exécution à ses enchantements.

S'il se plaint avec quelque apparence de raison des imperfections qu'on remarquait de son temps dans l'art du machiniste, s'il trouve naturel qu'on préfère au plaisir des yeux les nobles plaisirs de l'intelligence servis par Corneille et par Molière, dont le génie trouve en lui un écho, il sait apprécier à leur valeur les chanteurs et les instrumentistes, et il est vraiment curieux de lui entendre nommer avec une approbation marquée ceux qui étaient alors en vogue. Les grands drames en musique de Lulli et de Quinault, *Alceste*, *Thésée*, *Cadmus*, commençaient alors une école nouvelle. On voit que le fabuliste n'en fut nullement charmé; il est curieux de lui entendre dire :

De Baptiste épuisé les compositions
Ne sont, si vous voulez, que répétitions.
Le François, pour lui seul contraignant sa nature,
N'a que pour l'Opéra de passion qui dure.
Les jours de l'Opéra, de l'un à l'autre bout,
Saint-Honoré, rempli de carrosses partout,
Voit, malgré la misère à tous états commune,
Que l'Opéra tout seul fait leur bonne fortune.

Ce que le bonhomme en réalité aimait, c'était la musique intime, ce qu'on a appelé après lui la musique de chambre. Il dit avec regret :

On laisse là Dubut ⁽¹⁾, et Lambert ⁽²⁾, et Camus ⁽³⁾.

Or, ces trois grands artistes ne figuraient guère dans les orchestres à fracas. Il ajoute, en parlant du genre de musique plus rapproché de ses goûts qui doit reprendre faveur après le *Jubilé* :

... De retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise,
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certain faire une station.
Certain, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière ⁽⁴⁾, Hardel, les Couperains.
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique.

Rien qu'à lire ces vers, on comprend parfaitement que Jean la Fontaine était de ceux qui gardaient leurs émotions pour la musique du règne précédent. Le maître de l'illustre Certain, Niert, s'honorait probablement alors du titre de valet de chambre du roi Louis XIII; mais c'était en réalité un très-habile musicien, qui formait les meilleurs exécutants de son époque. On le voit au pied du lit du roi, dans sa dernière maladie, mêlant ses chants reli-

gieux à ceux du monarque lui-même, qui, bien près de sa fin, se faisait faire encore de la musique, et unissait sa voix à celle des autres chanteurs peu d'heures avant sa mort ⁽¹⁾.

La jeune fille dont Niert avait été le maître était encore dans un âge bien tendre lorsque le fabuliste l'entendit : elle avait tout au plus quinze ans; mais elle parcourut une carrière assez longue, car elle vécut jusqu'en l'année 1741. Son instrument de prédilection, le clavecin, faisait rage alors, et, pour ceux qui ont été à même d'entendre ce maussade précurseur du piano, ce devait être sans aucun doute un bizarre effet d'instrumentation que

Vingt clavecins unis à cent violons.

La Fontaine n'avait pas tort, à coup sûr, de plaindre ceux que l'on prétendait charmer par une semblable cacophonie. Il faisait ainsi preuve de goût.

DIEU.

Toute loi nécessaire suppose une existence nécessaire qui en fait le principe. Ainsi la pensée, s'exerçant avec ordre et harmonie, est une démonstration de Dieu.

HERDER.

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ

EN NORMANDIE.

Suite. — Voy. p. 69, 103, 154.

Les frères de charité se réunissent le premier dimanche de chaque mois, à l'issue de la grand'messe, pour donner connaissance des amendes encourues; car il existe des règlements qui précisent avec soin tout ce que les frères de charité ont à observer dans l'exercice de leurs fonctions, et qui punissent par des amendes tout manquement et toute infraction.

Les condamnations sont prononcées par l'échevin, mais à la condition qu'elles ne dépassent pas un certain chiffre.

Les confréries de charité, se montrant vraiment dignes de ce nom et comprenant parfaitement les devoirs que l'humanité impose, ne refusent leur ministère à personne, pas même aux suppliciés.

Les statuts de fondation des charités, recueillis par écrit à leur origine sur parchemin ou sur papier, ont été conservés par un grand nombre de ces confréries; quelques-uns renferment des documents intéressants ⁽²⁾.

Quelques-uns de ces livres, écrits en caractères gothiques, ornés de belles lettres fleuronées, enrichis de magnifiques miniatures ou de reliures précieuses revêtues de plaques à images ciselées ou en argent repoussé, sont des trésors inestimables à la fois pour l'artiste et pour l'archéologue.

Nous allons en reproduire quelques passages qui nous ont paru curieux, soit par la singularité des coutumes auxquelles ils se réfèrent, soit par la naïveté de la rédaction.

Ainsi, après avoir parlé d'une institution qui paraît spéciale à la charité d'Orbec, celle de quatorze chapelains chargés « chacun en leur regard acquitter le divin service d'icelle, en outre des esquivin, prevost et frères servants », les statuts de cette charité ajoutent que « les sus-

graphique quelque peu détaillé sur la *charmante Certain*. En revanche, la famille des Couperains a fort occupé Fétis, qui la fait bien connaître.

⁽¹⁾ Voy. Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2^e série.

⁽²⁾ La plupart des confréries possèdent aussi des registres renfermant les noms de leurs membres et l'indication des services funéraires à célébrer par la confrérie en l'honneur de ceux qui en ont fait partie et qui sont décédés, ce qu'on appelle la liste des fondations en l'honneur des trépassés.

⁽¹⁾ Très-habile joueur de luth.

⁽²⁾ Lambert, mort à quatre-vingt-six ans, en 1696, était beau-père de Lulli. Il a été inhumé dans l'église des Petits-Pères.

⁽³⁾ Camus, né en 1631, mourut en 1677. Il était ténor à la chapelle, et se faisait admirer surtout aux concerts spirituels.

⁽⁴⁾ Chambonnière occupait la charge de premier clavecin de la chambre du roi. Le savant Fétis dit que l'on peut considérer cet habile claveciniste comme le chef d'une école qui s'est propagée jusqu'à Rameau. Il nous a été impossible de trouver aucun renseignement bio-

aits quatorze chappellains seront gens *bien vivants*, sans prendre ni avoir rancune les uns contre les autres, assistants au divin service, ayant robes longues et sans aucun scandale, — duquel cas qu'ils esrenient ce que dist est, y seroit pourveu par le prevost, esquevin et confrères servants en icelle charité. »

A l'occasion des cérémonies religieuses qu'on doit célébrer lors des sièges ou réunions solennelles de la charité, on lit dans les statuts de la charité de Notre-Dame de Louviers, de 1450, « que les dimanches qui précèdent les deux sièges seront faits deux sermons solennels, *si on peut trouver homme pour les faire*. »

Plus loin, les mêmes statuts portent que « si aucun frère ou sœur meurt en lointain voyage, on fera son service en la dite église ou autres de la ville, *au plaisir des amis*, comme si le corps dudit frère étoit présent. »

Plus bas encore :

« Les prevôt, échevin et frères servants, tant de la paroisse Notre-Dame, Saint-Jehan, Saint-Germain, qu'autres paroisses, seront tenus aller en procession après le corps de notre Seigneur Jésus-Christ, le jour de Saint-Sacrement et des octaves, chacun *un chapeau de fleurs* sur sa teste *en cognoissance et signe de fraternité*, ainsi que mieulx l'on le pourra faire selon le temps et la saison », ajoutent les statuts d'Orbec, « et les femmes d'iceulx officiers et serviteurs auront chacune son chappel à leurs dépens, tel qu'ils pourront recouvrer et voudront porter. »

« Si aucuns frères ou sœurs, disent encore les statuts, ont haine l'un contre l'autre, les dessus dits prevôt, échevin et frères servants, en leur pouvoir, fraternellement les mettront d'accord sans prendre aucune cognoissance de cause appartenante ou qui fut pendante devant monsieur l'official d'Évreux ou autre juge compétent. »

« S'il y a quelque frère ou sœur malade dont on ait cognoissance, dit l'article 52 des statuts de la charité de Dammville, le clerc (de la charité) sera tenu de le faire savoir au prêtre pour le recommander aux prières ; et, la messe finie, les dits frères seront tenus de l'aller visiter et conforter, et des biens de ladite charité lui distribuer. »

« S'il y a quelque frère ou sœur de ladite charité qui ait bien fait son devoir, qui vienne en nécessité, soit par maladie, par emprisonnement ou autrement, tellement qu'il ne puisse gagner sa vie, après l'avoir fait savoir aux prevôt, échevin et serviteurs, ils seront tenus de le visiter et, selon sa nécessité et indigence et la faculté de ladite charité, lui aider et secourir par chaque semaine, ainsi que par lesdits serviteurs sera avisé. »

Lebrasseur, dans son Histoire du comté d'Évreux, rapporte qu'il existait une disposition semblable dans les statuts de la charité d'Évreux :

« Si quelqu'un d'entre eux tomboit dans le besoin, la confrairie, dit-il, s'engageoit d'y subvenir, et cette subvention, dans ce temps-là (c'est-à-dire en 1423, lors de la fondation), étoit de deux sols six deniers par jour pour leur subsistance. »

« Item, dit un article des statuts de la charité de Dammville, si aucun frère ou sœur n'a de quoy estre ensevely, on luy trouvera linge aux despens de la charité. »

Il va sans dire que le frère tombé en maladie ou en pauvreté est dispensé de payer sa cotisation.

Les devoirs d'assistance des frères les uns envers les autres étoient tellement étroits que c'étoit à peine si l'excommunication de l'Église pouvoit les rompre.

« Se aucun frère ou sœur, dit l'article 41 des statuts de la charité de Notre-Dame de la Couture, à Bernay, va de vie à trépassement, et soit en sentence d'excommunication, pour tant qu'il a fait son devoir à la dite charité, icelle charité luy doit aidier et le fera absoudre jusques à la somme

de dix soulz tournois, non plus pourtant qu'il y puisse estre absoulz, et se il n'a de quoy estre ensevely, la charité lui doit aidier de deux aulnes de toile. »

La fin à une autre livraison.

LETTRES AU CITRON.

En 1833, au commencement de juin, M. de Chateaubriand se rendit de Prague à Carlsbad pour remettre à M^{me} la Dauphine une lettre de M^{me} la duchesse de Berry, qui étoit alors à Blaye. Voici ce qu'il raconte à ce sujet dans ses *Mémoires d'outre-tombe* :

« — Si Madame vouloit lire la lettre que M^{me} la duchesse de Berry lui écrit et celle qu'elle adresse à ses enfants, elle y trouveroit peut-être de nouveaux éclaircissements. »

« Les lettres étoient tracées au citron. »

« — Je n'entends rien à cela, dit la princesse ; comment allons-nous faire ? »

« Je proposai le moyen d'un réchaud avec quelques éclisses de bois blanc ; Madame tira la sonnette dont le cordon descendait derrière le sofa. »

« Un valet de chambre vint, reçut les ordres, et dressa l'appareil sur une petite table adjoignant la rampe de l'escalier. »

« Je pris une des deux lettres et la présentai parallèlement à la flamme. M^{me} la Dauphine me regardait, et souriait parce que je ne réussissais pas. Elle me dit :

« — Donnez, donnez ; je vais essayer à mon tour. »

« Elle passa la lettre au-dessus de la flamme : la grande écriture ronde de M^{me} la duchesse de Berry parut ; même opération pour la seconde lettre. »

« Je félicitai Madame de son succès. Étrange scène ! la fille de Louis XVI déchiffrant avec moi, au haut d'un escalier, à Carlsbad, les caractères mystérieux que la captive de Blaye envoyait à la captive du Temple. »

ENCRES SYMPATHIQUES.

On désigne sous ce nom des liquides qui, servant à écrire sur le papier, n'y laissent aucune trace visible, mais que l'action de la chaleur ou de quelques agents chimiques fait apparaître en couleurs diverses.

Un grand nombre d'*encres sympathiques* peuvent s'obtenir au moyen des réactions connues de la chimie. Écrivez sur le papier des lettres avec la dissolution incolore de l'acétate de plomb, il ne restera pas plus de traces de ce que vous aurez écrit que si vous aviez employé de l'eau pure. Mais faites agir sur le papier le gaz acide sulfhydrique, les caractères apparaîtront aussitôt avec une couleur noire très-intense. L'acide sulfhydrique est doué d'une odeur très-désagréable : aussi cette expérience ne peut-elle guère s'exécuter sans inconvénient que dans les cours de chimie.

Voici quelques autres recettes d'encres sympathiques plus simples :

Que l'on écrive avec une dissolution étendue de sulfate de fer, les caractères invisibles apparaîtront en un beau bleu quand on frotera le papier séché avec un pinceau imbibé d'une solution de prussiate jaune de potasse.

Si l'on écrit avec une dissolution de sulfate de cuivre, les caractères se formeront en bleu en exposant le papier à des vapeurs ammoniacales.

Le chlorure d'or forme une autre encre sympathique, qui apparaît en rouge pourpre quand on y fait agir une solution d'un sel d'étain.

Les encres sympathiques qui se développent sous la seule influence de la chaleur sont d'un usage encore beaucoup plus facile. Les liquides qui jouissent de semblables propriétés sont très-nombreux. Tout le monde sait que si l'on écrit sur du papier avec une plume neuve imbibée de suc d'oignon ou de suc de navet, ces liquides, une fois secs, sont absolument invisibles; si l'on chauffe le papier en le plaçant près d'un foyer, les caractères apparaissent tantôt en noir sur un fond blanc, tantôt, au contraire, en blanc sur un fond noir. Ce fait s'explique très-facilement: les sucres végétaux se calcinent avec le papier et laissent une empreinte de charbon; ils peuvent encore ne pas subir l'action de la chaleur, et laisser le papier non recouvert de liquide se carboniser seul. Tous les sucres végétaux, mucilagineux, albuminoïdes et sucrés, donnent d'excellentes encres sympathiques; nous citerons, parmi les plus avantageux, les jus de citron, d'orange, de pomme et de poire.

Mais de toutes les encres de sympathie la plus remarquable est celle que l'on doit à Waitz, et que Moritz et Teichmeyer ont étudiée. Elle consiste en une dissolution aqueuse de chlorure de cobalt. Lorsque la dissolution de ce sel est concentrée et chaude, elle est bleue; lorsqu'elle est étendue d'eau, quelle que soit sa température, elle est rose. La couleur en est plus foncée dans le premier cas que dans le second; de là l'usage qu'on en fait comme encre de sympathie.

Voici ce que Thénard a dit à ce sujet :

On étend la dissolution de chlorure de cobalt d'une assez grande quantité d'eau pour qu'elle n'ait plus qu'une légère couleur rose; on trace sur le papier, avec cette dissolution, des caractères qui, en séchant, cessent d'être visibles. Vient-on à les chauffer, ils apparaissent sur le champ et deviennent bleus; mais les soustrait-on à l'action du feu, ils disparaissent peu à peu pour reparaitre quand on les y expose de nouveau et disparaître ensuite, etc.; phénomène facile à expliquer, puisque à une température élevée le chlorure de cobalt se concentre et devient bleu, et qu'à la température ordinaire il attire un peu l'humidité de l'air et prend une teinte rose insensible. Le chlorure de fer étant jaune, il est évident qu'en ajoutant une petite quantité de ce sel au chlorure de cobalt, on aura une liqueur qui devra devenir verte par le feu, et qui offrira une nouvelle encre de sympathie.

M. J. Girardin indique une fort jolie application de cette encre sympathique verte; qui peut servir à composer des dessins représentant à volonté une scène d'hiver ou une scène d'été. En effet, si l'on dessine à l'encre de Chine un paysage où la terre et les arbres sont privés de verdure, et qu'avec l'encre sympathique très-affaiblie on ajoute les feuilles aux arbres et du gazon sur les blancs qui indiquent la neige, il suffira d'approcher le dessin du feu pour voir la terre devenir verte, et les arbres se couvrir de feuilles comme à l'approche des douces chaleurs du printemps; mais bientôt l'hiver reviendra avec ses neiges et sa désolation si on laisse le dessin à l'air, et plus promptement encore si on exhale dessus l'air humide des poumons.

L'usage des encres sympathiques est très-ancien; toutefois celles que l'on connaissait dans l'antiquité étaient bien loin de pouvoir donner des résultats comparables à ceux que nous venons d'énumérer. Ovide, Ausone et Plinius signalaient une encre de ce genre, qui n'était que du lait frais. Il suffit de saupoudrer de poudre de charbon le papier sur lequel les caractères ont été tracés avec le liquide incolore. La poussière tenue adhère là seulement où se trouve la matière grasse, c'est-à-dire là où le lait contenant du beurre a été étalé. On voit qu'il n'y a ici qu'une action purement mécanique et un résultat tout à fait grossier.

AMPOULES DE PÈLERINAGE.

La coutume d'enfermer dans de petites boîtes ou sachets des substances, des objets ou fragments d'objets auxquels on attachait une signification religieuse, et de les porter sur soi comme un préservatif ou une bénédiction, remonte à une haute antiquité. Les Étrusques et les Romains avaient des bulles de métal et de cuir qu'ils suspendaient au cou et qui contenaient des amulettes. Les chrétiens en eurent à leur tour, dans lesquelles ils placèrent des reliques, telles que des linges teints du sang des martyrs, de la limaille de fer de leurs chaînes, ou des instruments de leur supplice; puis quelques gouttes des baumes qu'on répandait sur leur tombeau, ou de l'huile qui brûlait dans leurs sanctuaires. M. de Rossi, dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne* (1872), a décrit et figuré de ces bulles provenant d'Orient et remontant aux premiers siècles de l'Église; elles sont en terre cuite, l'inscription qu'on lit sur l'une d'elles, les images des saints qui sont représentées sur toutes, prouvent qu'elles furent rapportées par des pèlerins qui avaient visité, au sixième ou au septième siècle, les tombeaux, situés à peu de distance d'Alexandrie, de saint Pierre, évêque de cette ville sous Dioclétien, et de saint Mennas, martyr.



Ampoules de pèlerinage.

Le même usage se retrouve en France au moyen âge. M. E. Grézy dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, M. Arthur Forgeais dans son ouvrage intitulé *Collection de plombs historiques trouvés dans la Seine*, M. le docteur Marchant dans les *Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or*, ont décrit et figuré des ampoules ou sachets, non plus en terre, mais en plomb, dont la destination était de contenir un peu de la terre des saints lieux que les pèlerins avaient visités, ou de l'eau des fontaines consacrées où ils avaient bu. Nous empruntons au dernier des mémoires cités, celui de M. Marchant, à qui nous devons l'obligeante communication de la figure que l'on voit ici, et qui en a publié trois autres, les renseignements qui s'y rapportent. Cette ampoule, trouvée à Rouvres (Côte-d'Or), a, comme on voit, la forme d'un petit sac; elle porte sur sa face antérieure, qui est bombée, un écusson aux armes de France, et sur l'autre face les armes du duché de Bourgogne. M. Marchant croit pouvoir attribuer cette ampoule, ainsi qu'une autre qui porte aussi l'écu de Bourgogne, au pèlerinage de Sainte-Reine, qui au moyen âge attirait des pèlerins de toutes les parties de la France. Une autre, qui porte sur une de ses faces les lettres gothiques JHS surmontées d'une couronne royale, et sur l'autre un M majuscule surmontée d'un petit A, fut découverte lors de la démolition du massif d'un autel dans l'église de Pagny-la-Ville. Elle renferme des parcelles d'ossements et un petit parchemin indiquant que ces ossements sont ceux de saint Théodébert, martyr, et qu'ils ont servi en l'année 1506, enveloppés dans cette ampoule, à la consécration de la chapelle

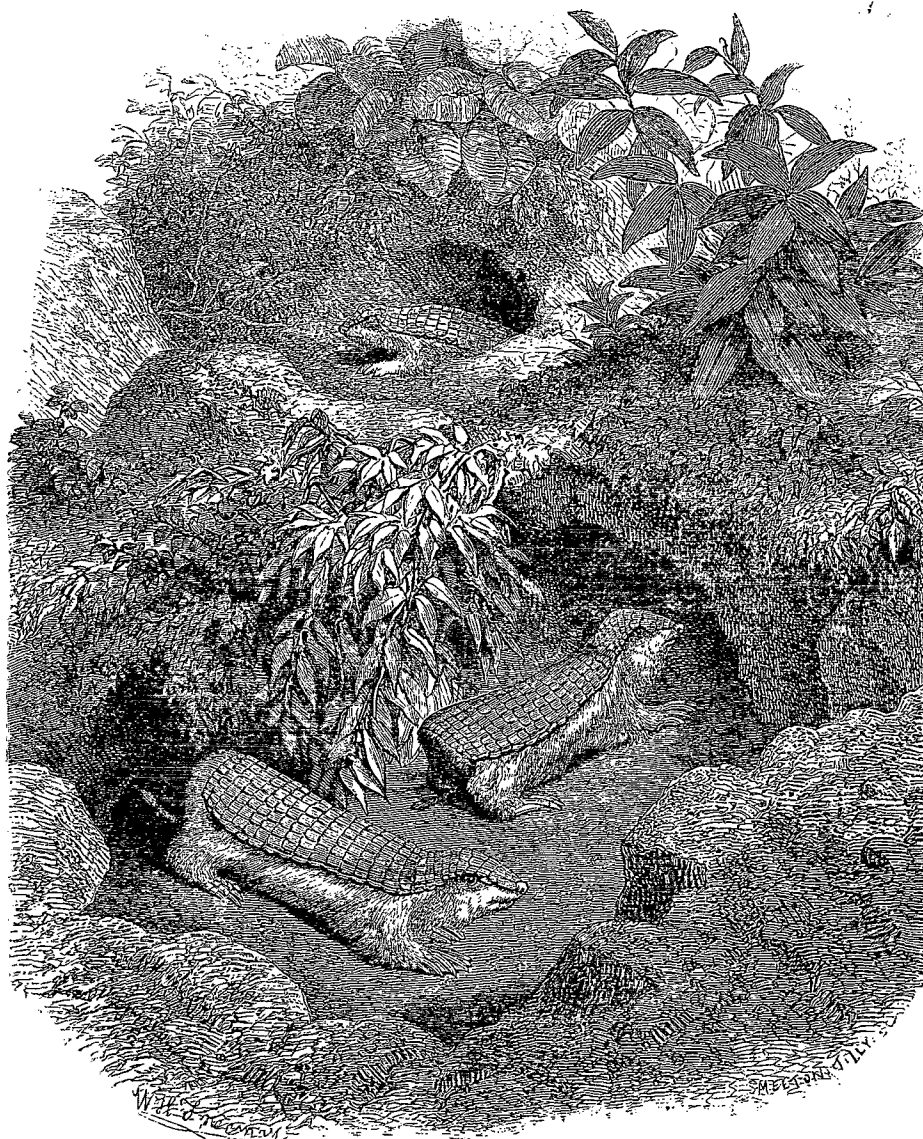
de saint Nicolas, dans l'église où elle fut trouvée; destination différente de celle qui était réservée d'ordinaire à ces objets, car ils sont munis d'anneaux de suspension pour être portés.

Parmi les ampoules précédemment connues, qui appartiennent aux treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, plusieurs se rapportent à la dévotion de la Sainte larme de Vendôme, d'autres au pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer. Sur une autre on voit l'image de saint Éloi forgeant; sur une autre encore, la figure à mi-corps et le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry. Nous

renvoyons aux ouvrages cités plus haut les personnes curieuses de ces recherches.

LE CHLAMYPHORE TRONQUÉ.

Le Chlamyphore tronqué est le membre le plus petit de la famille des tatous. Il n'a pas plus de quinze centimètres de longueur. La cuirasse qui recouvre toute la moitié supérieure de son corps est d'une seule pièce: elle se compose d'écailles régulières, uniformes, lisses, élégam-



Le Chlamyphore tronqué et son terrier. — Dessin de Freeman.

ment disposées comme une mosaïque. Cette cuirasse est tronquée verticalement à sa partie postérieure. Ce qui achève de donner à ce petit animal un air écourté, c'est l'absence de queue, ou plutôt c'est la disposition de sa queue, car il en a une, mais elle est collée contre le corps; le petit bout qui s'en détache et se relève n'a guère que quatre centimètres, de sorte qu'il ne change en rien la forme générale du chlamyphore. Toutes les parties inférieures, le cou, le ventre, les flancs, les pattes, sont couvertes de poils longs et soyeux.

Ce tatou se rencontre particulièrement au Chili, à l'est de la chaîne des Cordillères. Il se nourrit de vers de terre,

de limaçons, d'insectes. Il se sert de ses ongles, longs, larges et tranchants, pour se creuser un terrier, qui plonge souvent dans le sol à une grande profondeur, et où il se tient caché pendant la plus grande partie du jour. Il ne sort guère que le soir et la nuit, sans jamais s'éloigner beaucoup de sa demeure. S'il est poursuivi par un ennemi, comme avec ses pattes courtes il ne peut ni sauter, ni courir vite, il n'a que la ressource de se réfugier dans ses galeries souterraines; quand il en est trop éloigné, il tâche de se creuser un nouveau trou là où il se trouve et souvent il y réussit, car il lui suffit de quelques instants: la taupe ne fouille pas la terre plus rapidement que lui. Si

pourtant le temps lui manque, il replie sa tête et ses pattes sous son ventre, il se met en boule à peu près comme le hérisson, et reste sans bouger. Dans cet état, il est facile de le saisir. Lorsqu'on le prend par la queue ou par la partie postérieure du corps, au moment où il entre dans son terrier et avant qu'il y soit complètement enfoncé, il se cramponne si bien aux parois de son gîte qu'on ne peut parvenir à l'en arracher vivant; il faut ouvrir le terrier par devant. Le lâche-t-on une seconde, il est déjà loin et il est impossible de le rattraper; il s'est pratiqué de nouveaux couloirs en rejetant la terre derrière lui de façon à boucher son passage et à dérober sa trace.

LE LIVRE DES PENSÉES JAILLISSANTES,

PAR ZAMAKHSHARI.

Traduction de l'arabe. — Onzième siècle.

Zamakhshari est le surnom d'Abou'l-Kacem Mahmoud, fils d'Omar, né en 467 (1075 de l'ère chrétienne), à Zamakhshar, petite bourgade du Khârezm. Il avait fait des études sérieuses à Boukhara et à Samarcande, dont les écoles (*medresseh*) étaient alors célèbres. Il les compléta ensuite à Bagdad, où il fréquenta les meilleurs juriscultes du temps. Il se rendit plusieurs fois à la Mecque, et y fit un long séjour, d'où lui vint le surnom de Client de Dieu (*Djar-Oullah*). Il composa de nombreux ouvrages, entre autres : un commentaire du Coran, intitulé *le Révélateur* (*Kasschaf*), qui est encore très-estimé; plusieurs recueils de jurisprudence et de traditions; un excellent lexique qui a pour titre : *Base de la bonne diction*; un résumé de grammaire; un choix d'anecdotes historiques et morales; les *Colliers d'or* (maximes); enfin, les *Pensées jaillissantes* (*Nawabigh el Kelim*), dont l'on vient de publier une traduction ⁽¹⁾ et d'où nous avons extrait les pensées suivantes.

— La pureté du cœur est un vêtement plus sûr que la meilleure cuirasse; quiconque s'en dépouille succombera sous le malheur.

— Le sot ne goûte pas plus les douceurs de la sagesse que l'homme enrhumé n'apprécie le parfum de la rose.

— Lorsque je te possède, ô nécessaire! je ne fais aucun cas des perles et des rubis.

— Il y a trois choses dont on n'apprécie pas assez la valeur; ce sont : la sécurité, la santé, le nécessaire.

— Si c'est un deuil qu'on annonce, accours; si c'est une fête, prends garde.

— La prodigalité est une insolence; l'emprunt usuraire est une ruine.

— Au moindre murmure de l'erreur, tu es plus attentif que le Sima ⁽²⁾; mais si la vérité fait entendre sa voix éclatante, il semble que tu n'aies plus d'oreilles.

— Redoute le pouvoir, car il signifie sang répandu et maisons en ruine.

— Semence en bonne terre, c'est froment dans l'aire.

— Si tu te débats au milieu des flots de l'erreur, à quoi bon ces amulettes et ces chapelets?

— Tu te fais un mérite de jeûner, et en même temps tu dévores la chair de ton frère ⁽³⁾.

— La brute, quand elle est bien traitée, manifeste sa gaieté par une ruade.

⁽¹⁾ Par M. Barbier de Meynard. — Voy. le *Journal asiatique*. Octobre-novembre-décembre 1875.

⁽²⁾ Animal fabuleux.

⁽³⁾ Les musulmans croient que le calomniateur sera condamné, en enfer, à manger la chair de celui dont il a déshonoré la réputation.

— Un doigt de trop gâte la main ⁽¹⁾.

— De timides conjectures prennent quelquefois le nom de résolutions sages.

— Marchands du bazar, chiens de Salouk ⁽²⁾.

— Récompense un bienfait par un bienfait. Que Sirius est brillant à la suite d'Orion ⁽³⁾!

— Gravier les collines, descendre au fond des vallées, vaut mieux que de vivre enfermé entre des murailles.

— Un don différé est comme une corde pleine de nœuds.

— Il n'y a pas de différence entre le donateur qui reproche ses bienfaits et l'avare qui refuse de donner.

— Si le reproche suit les bienfaits, ils sont plus amers que le fruit de l'*alâ* ⁽⁴⁾.

— Tu te nettoies la bouche avec le cure-dents; tu devrais bien aussi la purifier de ses mensonges.

— Ne dépose pas ton secret dans un autre coffre que le cœur d'un ami noble et sincère.

— L'orgueil n'ajoute rien à la grandeur; ce n'est rien de plus que le vent qui gonfle un tambour.

— Rien n'impose au sot comme le silence; rien ne l'enhardit comme de lui répondre.

— Qui sème la haine récolte le malheur.

— Homme avide de richesses, assez longtemps tu as été semblable à l'enfant à la mamelle; à quand le sevrage?

LE SINGE DU PÈRE CABASSON.

Le père Cabasson était un bon dominicain, confrère du célèbre missionnaire J.-B. Labat, si renommé parmi nos vieux voyageurs, et si célèbre chez nos voisins, qui l'appelaient *le belliqueux père Blaise*. Ce père Cabasson résidait dans l'île de Saint-Christophe, et il s'en fallait de beaucoup qu'il eût les goûts guerriers de son confrère. Celui-ci était toujours en voyage dans les forêts et toujours en chasse; le père Cabasson recueillait les blessés, les soignait et souvent s'en faisait tendrement aimer.

Dans une grande chasse aux singes, dont parle Labat avec enthousiasme, une pauvre guenon portant son petit sur son dos avait trouvé la mort. Ce petit singe avait été recueilli par le père Cabasson, que ses habitudes éloignaient des exercices cynégétiques de son confrère, et il était devenu, pour nous servir des propres expressions du missionnaire, « le plus joli animal qu'on pût souhaiter. »

Ce petit singe n'avait qu'un défaut : il ne pouvait souffrir qu'on l'éloignât un seul moment de son maître, qui, en raison de cet attachement, ne pouvait se décider à le mettre à la chaîne; il gambadait en toute liberté, et l'on ne songeait à l'enfermer que lorsque le père se rendait à l'église.

Or, voici ce qui arriva de cet excès d'indépendance, et ici nous laisserons parler un témoin oculaire :

« Il s'échappa une fois, et, s'étant allé cacher au-dessus de la chaire du prédicateur, il ne se montra que quand son maître commença à prêcher; pour lors, il s'assit sur le bord, et, regardant les gestes que faisait le prédicateur, il les imitait dans le moment avec des grimaces et des gestes qui faisaient rire tout le monde. Le père Cabasson, qui ne savait pas le sujet de ces risées, reprit d'abord ses auditeurs avec assez de douceur; mais, voyant que les éclats de rire augmentaient au lieu de diminuer, il entra dans une sainte colère, et commença à leur reprocher d'une manière très-vive le peu de respect qu'ils avaient pour la

⁽¹⁾ Rien de trop. « Un esclave, dit le commentaire, dont la main aurait six doigts perdrait de sa valeur au marché. »

⁽²⁾ Salouk, ville d'Arménie, célèbre par ses chiens de chasse.

⁽³⁾ A la fin des nuits d'été, Sirius se lève après le coucher d'Orion.

⁽⁴⁾ Arbre au feuillage vert foncé dont le fruit est amer. D'après une légende populaire arabe, ses branches servent d'abri aux démons.

parole de Dieu. Ses mouvements, plus violents qu'à l'ordinaire, firent augmenter les grimaces et les postures de son singe et le rire de l'assemblée. A la fin, quelqu'un avertit le prédicateur de regarder au-dessus de sa tête ce qui s'y passait. Il n'eut pas plus tôt aperçu le manège de son singe, qu'il ne put s'empêcher de rire comme les autres; et comme il n'y avait pas moyen de prendre cet animal, il aima mieux abandonner le reste de son discours, n'étant plus lui-même en état de continuer, ni les auditeurs de l'écouter. » (1)

L'ÉPI DE BLÉ ET LE CHARDON.

PARABOLE DE KRUMMACHER (2).

Un bon paysan aux cheveux argentés par l'âge se promenait un jour, avec son petit-fils, dans un champ de blé au temps de la moisson.

Il raillait doucement les moissonneurs, leur disant qu'ils n'étaient tous que des enfants en comparaison de lui, qui avait vu soixante moissons et plus.

Alors un des moissonneurs lui tendit sa faucille, et le vieillard la prit et coupa sa javelle allégrement, comme s'il avait été un jeune homme. Sur quoi les moissonneurs se mirent à pousser des cris de joie et à aiguïser leurs faucilles en son honneur.

Mais le petit-fils dit à son grand-père :

— Mon grand-père, d'où te vient une si verte vieillesse ?

Et le vieillard lui répondit :

— Mon fils, je me suis, dès mes jeunes ans, habitué à me confier en Dieu, dans les bons comme dans les mauvais jours, c'est ce qui fait que j'ai gardé mon courage. J'ai rempli assidûment ma tâche, j'ai bien travaillé. Ainsi, Dieu aidant, j'ai conservé la vigueur de mon corps ; je me suis tenu en paix avec les hommes, j'ai eu la tranquillité du cœur, et, les années passant, la grâce de Dieu a affermi et consolidé en moi tous les bons sentiments. Fais comme moi, mon fils, et ta vie ressemblera à la mienne ; elle sera comme une belle gerbe que le Seigneur se réserve pour la serrer dans son grenier.

— Mais, grand-père, à quoi compares-tu une mauvaise vieillesse ?

Le vieillard prit son bâton, et montra à son petit-fils un chardon qui croissait au bord du chemin :

— Tu le vois, c'est ici l'image d'une vieillesse stérile et malheureuse. Ce chardon demeure solitaire, personne n'y prend garde ; sa tête grise est le jouet des vents, qui seront seuls à s'emparer de sa graine nuisible.

PRODUCTION AGRICOLE DE LA FRANCE.

15 à 16 millions d'hectares du territoire de la France donnent des céréales ;

5 millions sont en jachères ;

5 à 6 millions sont exploités en prairies artificielles et en cultures de plantes industrielles et fourragères ;

12 millions environ d'hectares, en prairies naturelles, pâturages et landes ;

2 millions et demi d'hectares, en vignes ;

11 millions environ, en arbres fruitiers, bois et forêts ;

Le reste en routes, maisons, etc.

Les céréales, grains et paille, produisent près de cinq milliards ;

(1) Voy. les *Voyages du R. P. Labat*, et l'ouvrage intitulé : *Histoire des singes et autres animaux curieux dont l'instinct fait l'admiration des hommes*, etc. Paris, Duchesnes, 1752, 1 vol. petit in-12.

(2) Traduction de M. Gustave Revilliod. — Voy. p. 79.

Les prairies artificielles et naturelles, les pâturages, 2 milliards ;

Les cultures diverses, industrielles, etc., 1 milliard et demi ;

La vigne, le cidre et le poiré, 1 milliard et demi ;

Les forêts et les arbres fruitiers, moins de 2 milliards ;

Les animaux domestiques (chevaux, bêtes à cornes, porcs, abeilles, vers à soie), 6 milliards.

Ces évaluations ne sont, du reste, que des rapports approximatifs sur le revenu brut.

On croit pouvoir évaluer la valeur totale de la propriété foncière agricole, en France, à cent milliards de francs.

UN VIEUX PROVERBE ESPAGNOL.

L'Église espagnole fut longtemps agitée par la question des deux liturgies, la romaine et la gothique. Alphonse VI, à la fin du onzième siècle, résolut, dit-on, de jeter un exemplaire de chacun des deux bréviaires dans un foyer béni et préparé à cet effet, déclarant qu'il donnerait la suprématie à celui qui ne serait pas consumé dans cette épreuve. Le manuscrit gothique triompha ; c'était le contraire de ce que désirait le roi : aussi ne voulut-il pas tenir sa promesse, et il rejeta le manuscrit rebelle dans les flammes en prononçant des paroles qui sont devenues proverbe, et qu'on peut traduire ainsi : « Les lois doivent obéir aux rois » ; *Allà van leyes adonde quieren reyes.* (1)

LA SCIE ET L'ARBRE.

« Te souviens-tu d'une visite que nous fîmes, il y a quelque mois, dans une usine célèbre ?... Il y a là d'immenses ateliers où de bruyantes machines s'agitent, broient, travaillent sans trêve ; les lanières s'entre-croisent en fouettant l'air avec des sifflements aigus ; les marteaux s'élèvent et s'abaissent avec une effroyable régularité ; des instruments étranges saisissent la matière, la tordent ou la transforment de mille façons. Nous nous arrêtâmes muets, étonnés devant cette activité formidable et indifférente. Il y avait surtout une scie gigantesque que je regardais agir avec une sorte d'horreur. Dressée dans toute sa hauteur, elle mordait par la cime un chêne abattu devant elle et qu'une force invisible poussait irrésistiblement en avant. A mesure que l'arbre glissait, la scie impitoyable faisait son œuvre ; elle pénétrait au cœur du chêne qui gémissait sous la morsure ; pourtant il avançait toujours. Rien n'arrêtait la marche fatale de l'un, rien n'arrêtait la dent cruelle de l'autre, et quand l'horrible scie atteignait les racines, un autre arbre se trouvait là qui remplaçait le premier. Je ne pouvais détacher mes yeux de ce spectacle. N'est-ce pas ainsi que nous passons tous, courbés sous la dent acérée qui, minute par minute, dévore nos jours, sans que nos cris et nos sanglots fléchissent jamais l'impitoyable fatalité ? Nous nous sentons disparaître, malgré nos efforts, dans le gouffre inconnu où d'autres nous ont précédés, où d'autres nous suivront, sans savoir quelle main nous pousse et vers quel but nous marchons. » (2)

La pensée qui termine ce tableau saisissant des mouvements d'une usine peut, en effet, se présenter à l'esprit ; mais est-elle complète ? Est-il bon de s'y arrêter et de s'y complaire ?

Si l'arbre ne sait pas où il va, l'homme sait bien où il le mène : à devenir planche ; charpente, pont, plancher ou

(1) Ticknor, *Hist. de la littérature espagnole*, trad. par Magnabal, 3^e vol. Hachette.

(2) *Flamen*, par P. Albano : *Revue des Deux Mondes*, 1865.

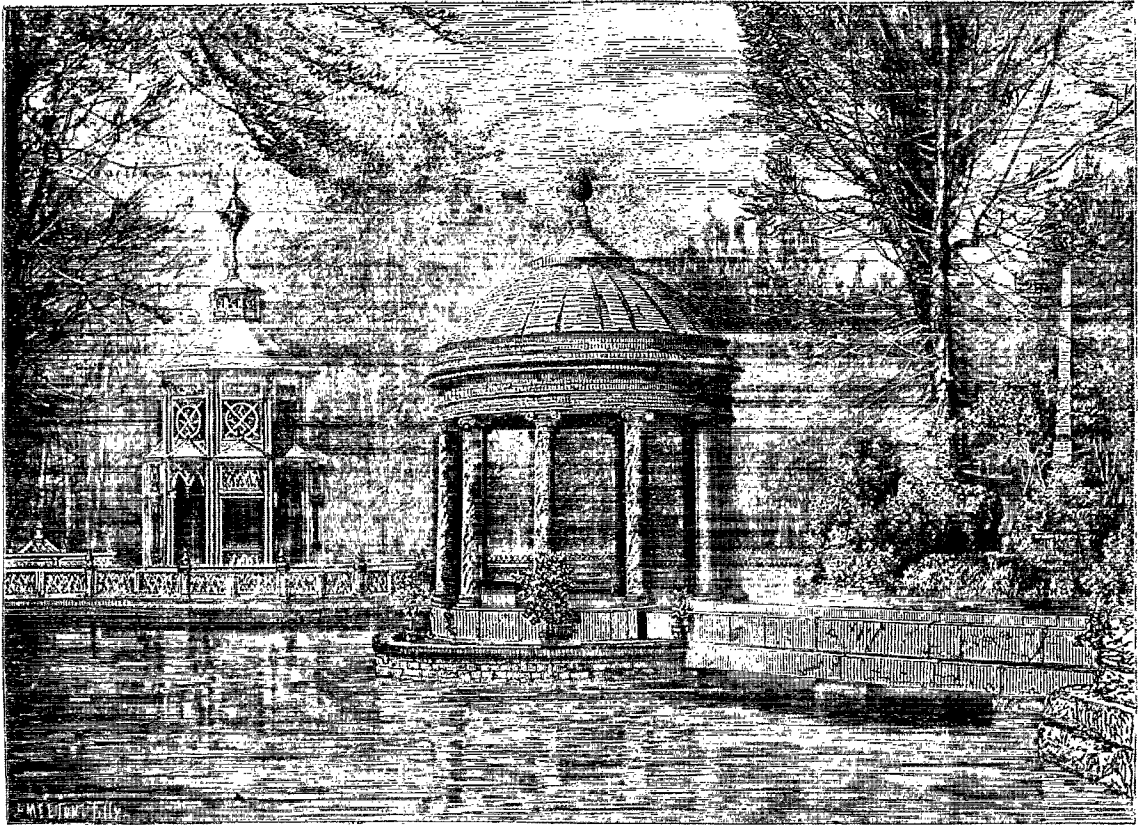
meuble. Pourquoi donc séparer l'arbre de l'homme, puisqu'ils forment un ensemble, puisque sans l'arbre l'homme n'aurait que faire de la scie, non plus que de toutes les forces qu'il met en jeu dans l'usine? La vie qui animait l'arbre pendant son existence végétative n'est plus en lui; elle a accompli son œuvre et elle abandonne le tronc solide qu'elle a formé aux dents de la scie qui le *façonne* sans le *détruire*. Ce n'est point une *fatalité impitoyable* qui pousse l'arbre sous les dents de l'acier, c'est la volonté intelligente d'un être supérieur bienfaisant qui arrache ce tronc magnifique à la pâture des insectes, des mousses et des ferments, pour lui donner une destination plus utile. Pourquoi la visiteuse qui traverse l'usine ne regarde-t-elle qu'une moitié de ce tableau et se laisse-t-elle éblouir par des engins dont les agissements lui cachent l'ouvrier principal? Au lieu de descendre à l'arbre abattu sous la scie, que ne s'élève-t-elle à l'être qui commande à la scie, à l'homme, fier de sa création et conscient de sa propre puissance? Que n'envisage-t-elle dans leurs rapports, dans

leur union vers un même but, l'arbre, la scie et l'homme? Alors, au lieu du frisson d'horreur dont elle est agitée, elle se sentirait saisie et dominée par une confiance céleste. Reportant, comme elle le fait, sa pensée sur elle-même et sur la mort, elle n'oublierait pas la présence de Dieu éternel et souverainement juste. Au lieu d'imaginer un *gouffre inconnu*, béant pour l'engloutir malgré ses cris d'épouvante, elle découvrirait un vaste horizon où l'humanité, dotée d'un noble empire sur la nature, trouve sans cesse de nouveaux motifs pour adresser à Dieu, par qui elle est, un hymne de reconnaissance.

LE JARDIN ANGLO-CHINOIS D'ARANJUEZ.

Voy. les Tables.

Des fenêtres du palais d'Aranjuez, on aperçoit le nord de la Nouvelle-Castille, la portion occidentale de l'Aragon, le cours du Tage, d'admirables paysages; le parc et les



Aranjuez. — Pavillon chinois. — Dessin de Yan' Dargent.

jardins ont une grande renommée, et ils la méritent. Ils ont été souvent décrits⁽¹⁾; chaque roi depuis Charles-Quint s'est complu à les embellir : aussi peuvent-ils servir à faire connaître et comparer les goûts divers des règnes qui se sont succédé. Bornons-nous ici à rappeler que ce sont ceux des jardins qu'on désigne sous le nom de la *casa del Labrador* qui gardent l'empreinte la plus caractéristique de l'horticulture espagnole, telle qu'elle était pratiquée aux temps anciens, et dans laquelle dominait le style arabe.

La vue que nous reproduisons est empruntée à la partie du parc que l'on nomme les « nouveaux jardins de la Reine. » Ces plantations charmantes, limitées par le Tage et par

l'avenue de la Reine-Isabelle, « réunissent dans leur distribution, dit M. Germond Delavigne, tous les caprices de la fantaisie, tous les trésors de la végétation, des fleurs rares, des fruits de toutes les régions, des arbres de tous les pays, une montagne suisse, un labyrinthe, un pavillon chinois, un temple grec, une masse de rochers artificiels surmontés d'un groupe représentant l'union du vieux Tage et de la nymphe Jarama, une chaumière d'ermite; dans une petite île, des fontaines construites sur le modèle de la Granja donnent à cette partie du parc un aspect riant et coquet, qui distrait agréablement des sévérités de la partie la plus ancienne. »⁽¹⁾

⁽¹⁾ M^{me} D'Aulnoy, Sébastien Miñano (1856), Théophile Gautier, le baron Charles Davillier, Germond Delavigne, etc.

⁽¹⁾ Voy. Collection Joanne, *Itinéraire descriptif, historique et artistique de l'Espagne*; Paris.

L'INVALIDE.



Un Volontaire de trois ans. — Dessin de Henri Girardet.

Personne, sûrement, n'aurait pu prétendre que le vieux Bernhart n'était pas un homme heureux. Il n'avait à s'inquiéter ni de la nourriture, ni du logement, ni de la tenue (c'est ainsi que militairement parlant il appelait ses vêtements) : le gouvernement lui fournissait tout cela en échange de sa jambe gauche, qui était restée en Afrique ; il avait bon sommeil et bon appétit, et, n'étant pas naturellement gourmand, il n'aurait pas échangé contre la table d'un ministre ou celle d'un banquier l'ordinaire de l'hôtel des Invalides. Il se portait fort bien, sauf quelques douleurs, aux changements de temps, dans la jambe qu'il n'avait plus ; et comme il était fort adroit de ses mains, il gagnait

TOME XLIV. — AOÛT 1876.

à faire des cartonnages plus d'argent qu'il ne lui en fallait pour son tabac et ses menus plaisirs.

Il y avait pourtant une ombre sur le bonheur du vieux Bernhart. Ce qui produisait cette ombre, c'était, faut-il le dire ? l'orgueil, et un orgueil mécontent. Bernhart était de l'avis de César, quoiqu'il n'eût jamais ouï parler de ce grand capitaine : il pensait qu'il vaut mieux être le premier dans un bourg que le second dans Rome. Or, il était loin d'être le premier dans Rome, c'est-à-dire à l'hôtel des Invalides, quoiqu'il en fût, depuis un an déjà, le doyen ; et, dans son idée, c'était là une grande injustice. Quand Bernhart n'était encore qu'un nouveau pensionnaire, et que l'hôtel pos-

sédait des vétérans de l'empire et même de glorieux débris des grandes guerres de la république, il trouvait tout simple de rester au dernier rang, lui dont les premières armes ne dataient que de la prise du Trocadero; mais aujourd'hui, ne devrait-il pas, par rang d'ancienneté, marcher en tête de ses compagnons? Eh bien, oui, cela aurait dû être; mais cela n'était pas, et dans les groupes qui se chauffaient au soleil pendant les beaux jours ou qui se seraient autour du poêle en hiver, ses récits de l'expédition d'Espagne ou de la guerre d'Afrique, que tout l'hôtel savait depuis longtemps par cœur, pâlisssaient à côté des histoires de Crimée, d'Italie et des dernières guerres. Certes, Bernhart n'était pas insensible aux belles actions de ses successeurs; et une fois hors de l'enceinte des Invalides, il n'aurait pas fallu qu'un insolent quelconque, qu'il fût civil ou militaire, vint lui dire qu'on ne s'était pas bien battu à Malakoff, à Magenta ou à Reischaffen. Mais on a beau être patriote, c'est dur d'écouter toujours les récits des autres sans pouvoir se faire écouter à son tour; c'est dur de s'entendre dire, quand on commence une histoire : « Connu ! père Bernhart, vous nous avez déjà dit celle-là plus de cent fois. » Si bien qu'un jour le vieux Bernhart, qui ne sortait jamais que pour aller porter ses cartonnages et en toucher le prix, et qui avait toujours jugé les cours de l'hôtel assez vastes pour ses promenades, s'y trouva tout à coup gêné et résolut d'aller prendre l'air au dehors. Il est vrai que ce jour-là Bernhart était poussé à bout : cet outrecuidant de Gossinot, ancien artilleur qui possédait une jambe de moins que lui, ne s'était-il pas avisé d'insinuer qu'après tout les Arabes n'étaient pas des ennemis si difficiles à vaincre? des gens qui n'étaient seulement pas capables de lancer un obus! On voyait bien que Gossinot n'était jamais allé en Afrique.

Bernhart traversa la Seine, et s'en alla s'installer dans le jardin des Tuileries, au pied de la statue de Mars. C'était par un beau jour d'été; les mouches bourdonnaient, les moineaux pépiaient, les rayons du soleil se jouaient, tout dorés, à travers les feuilles vertes, et sous les ombrages on entendait les cris joyeux des enfants. Bernhart commença par jouir de tout cela, en s'étonnant de n'avoir pas eu plus tôt la bonne idée de venir dans un endroit si agréable; puis, comme un changement d'habitudes amène toujours un peu de mélancolie, ses pensées prirent insensiblement une teinte grisâtre. Rien que des visages inconnus autour de lui, cela n'était pas gai... et là-bas, tous ces visages connus qu'il retrouverait en rentrant ne lui feraient déjà pas tant de plaisir à revoir... C'était une autre affaire, quand Garnier, et Marcel, et ce bon vieux Lauriot étaient encore de ce monde! de vrais amis, ceux-là, qui vous écoutaient et ne plaisaient jamais mal à propos! Mais ils étaient partis l'un après l'autre, et... eh bien, oui, ce sera bientôt mon tour : à soixante-quinze ans, il faut s'y attendre.

Ici Bernhart fit une grimace. Pourquoi? Ce n'était pas par crainte de la mort : sa conscience était trop paisible pour cela, et il n'avait pas de bien fortes raisons de tenir à la vie. Mais l'homme aime à se survivre; et s'il laisse un héritage, si petit qu'il soit, il désire pouvoir le suivre par la pensée et savoir qui en profitera. Or, Bernhart avait de petites économies. Pendant longtemps, il les avait destinées à fournir, quand il ne serait plus, du tabac et quelques douceurs à ses trois amis, pour qui il avait l'habitude de payer quand ils achetaient quelque chose ensemble. (Sur les trois, Garnier n'avait que le bras gauche, Lauriot n'avait pas de bras du tout, et Marcel ne savait aucun petit métier capable de lui rapporter de l'argent.) Mais Bernhart survivait à ses trois amis : à qui donc léguerait-il son épargne? Ce ne serait sûrement pas à Gossinot!

Comme il rêvait, la tête penchée, un cerceau roula jusqu'à lui et vint s'arrêter contre sa jambe de bois. Bernhart leva les yeux : un joli enfant de trois ou quatre ans, qui courait après le cerceau, poussa un frais éclat de rire :

— Lisbeth ! s'écria-t-il, André a réveillé le monsieur !

— Fi, André, que c'est vilain ! dit d'une voix sérieuse une jeune fille qui suivait l'enfant. Pardon, Monsieur, il est espiègle, mais il n'est pas méchant.

— Il n'y a pas d'offense, je ne dormais pas, répondit l'invalides, charmé de la politesse de la jeune bonne. Quel joli petit garçon ! quel âge a-t-il, s'il vous plaît ?

— Moi, trois ans ! répondit André en se plantant debout devant lui.

— Trois ans ! mon gaillard ! on t'en donnerait bien quatre : tu feras un fameux soldat.

— Moi, volontaire comme l'oncle Paul ! dit fièrement le petit.

— Volontaire ! c'est vrai, il y a des volontaires, à présent : c'est une fameuse invention qu'ils ont faite là. Quand je pense que j'ai connu des hommes solides, qui avaient de bons yeux et leurs quatre membres, et qui n'étaient pas capables de charger un fusil ! si ça ne fait pas pitié ! A présent, on ne verra plus de choses pareilles : en cas de guerre, tout le monde sera prêt à partir.

— L'oncle du petit est volontaire, dit la jeune bonne ; et mon frère s'est engagé dans le même régiment.

— Ah ! votre frère est soldat ! c'est bien, cela ! dit Bernhart en regardant la jeune fille avec intérêt. Cet intérêt redoubla quand il s'aperçut que ses cheveux blonds étaient couronnés du grand nœud noir des Alsaciennes. Tiens ! ajouta-t-il, nous sommes du même pays ! je suis né en Alsace, moi aussi, seulement il y a longtemps. De quel endroit êtes-vous ?

— De Schoenbach.

— Ah ! je connais ça ! la bière y est fameuse. Moi, je suis de Launfeld ; c'est à trois lieues, tout au plus : y êtes-vous allée quelquefois ?

La jeune fille y était allée ; et le vieux Bernhart se mit à lui demander des nouvelles du village, de l'église, de la place où l'on dansait, des arbres qu'il y avait vu planter, des gens qu'il avait connus. Ceux-ci n'existaient plus ; mais Lisbeth lui parla de leurs enfants, c'était presque la même chose ; et l'invalides fut tout aise d'apprendre que c'était toujours un Schimmel qui tenait la brasserie du Sanglier-Vert, et que les arbres étaient devenus aussi hauts que les maisons.

Le petit André, que ces discours n'amusaient guère, vint se mêler à la conversation.

— André volontaire ! dit-il. Oncle Paul apprendra l'exercice à André.

— Veux-tu que je te l'apprenne, moi ? demanda l'invalides en riant. Quand ton oncle Paul viendra te voir, tu lui montreras que tu es aussi bon soldat que lui.

— Oh ! oui, dit le petit, tout rouge de plaisir.

— Voilà un bâton qui fera le fusil. Attention au commandement : Portez... armes ! Pas mal, fantassin ; mais les doigts ne sont pas placés comme il faut... et le bras droit ! comme ça, le bras droit... très-bien !

Et Bernhart plaçait lui-même l'enfant dans la position réglementaire, et riait de se voir un pareil conscrit. Le petit, lui, ne riait pas ; il serrait ses lèvres roses et s'efforçait de faire l'exercice comme un vrai soldat. Lisbeth s'était assise et travaillait à son tricot.

— Cinq minutes de repos, fantassin ! dit l'invalides en mettant le bâton en faisceau avec sa béquille. Vous aimez l'ouvrage, à ce qu'il paraît, mademoiselle Lisbeth ? Qu'est-ce que vous faites donc là ?

— Des bas de laine pour l'hiver ; c'est pour ma grand'mère qui est restée au pays.

— Ah ! vous avez votre grand'mère ! ça doit lui faire de la peine que vous soyez partie ?

Lisbeth soupira. Puis, comme elle ne voulait pas laisser croire à l'invalidé qu'elle avait quitté sa grand'mère par caprice ou pour aller s'amuser dans les grandes villes, elle lui raconta sa simple histoire. De sa famille, il ne restait plus que sa grand'mère, son frère et elle : son frère et elle avaient opté pour la France ; la grand'mère avait dû rester en Alsace, parce qu'elle vivait des légumes de son jardin qu'elle allait vendre au marché, et qu'elle n'aurait pas eu de moyens d'existence ailleurs.

— Si nous avions seulement cinq ou six cents francs, disait Lisbeth, grand'mère viendrait me retrouver, nous prendrions une petite boutique de fruiterie, et nous serions heureuses ensemble. Mais il faudrait pour cela que grand'mère vendît son bien, et on ne trouve pas facilement des acheteurs à l'heure qu'il est. Je suis venue me mettre en service à Paris, et j'épargne tant que je peux sur mes gages ; mais j'ai beau faire, ma bourse ne grossit pas vite, et ma pauvre grand'mère vieillit...

Le père Bernhart était devenu songeur. Il se leva.

— Voilà le soleil qui baisse, dit-il ; il faut que je m'en aille. Au revoir, Lisbeth ; Lisbeth Immerman, du village de Schoenbach, m'avez-vous dit ? Moi, je m'appelle Bernhart. A demain : vous reviendrez ici, n'est-ce pas ? j'apporterai un petit fusil à mon fantassin.

— Au revoir, monsieur Bernhart, dirent ensemble André et Lisbeth.

Le lendemain, l'enfant et la jeune fille, arrivés de bonne heure au rendez-vous, attendirent en vain l'invalidé. André refusa de jouer, et pleura quand il lui fallut reprendre le chemin du logis.

Ce n'était pas la faute du vieux Bernhart s'il n'avait pas apporté le fusil promis à son petit ami. Le matin, en descendant pour déjeuner, la tête lui avait tourné, et il était tombé évanoui. On avait appelé le major, qui avait hoché la tête d'un air mécontent ; et à l'heure où Lisbeth et André l'attendaient aux Tuileries, l'invalidé était dans son lit, revenu de son évanouissement, mais faible, d'une faiblesse qui allait en augmentant, et qui faisait dire aux camarades réunis dans la grande cour : En voilà encore un qui va nous quitter !

Vers le soir, Bernhart, qui était resté longtemps assoupi, s'éveilla. La sœur qui le gardait se pencha vers lui :

— Eh bien, père Bernhart, lui dit-elle, comment vous trouvez-vous ? Buvez une cuillerée de potion, cela vous fera du bien.

— Merci, ma sœur ; ça va aussi bien que possible. Non, pas de potion, rendez-moi un petit service, s'il vous plaît... allez me chercher mon capitaine.

La sœur, étonnée, céda à son désir.

— Mon capitaine, dit Bernhart dès qu'il aperçut l'officier, c'est pour vous dire adieu, d'abord, et puis pour vous prier d'écouter mon testament.

Le capitaine voulut le rassurer.

— Non, non, mon capitaine, je sais bien ce que je dis, je m'en vais. Pour ce qui est de mon testament, si vous voulez bien vous en charger, j'ai là mes économies que je voudrais laisser à quelqu'un...

— Très-bien, mon brave, je les lui remettrai moi-même de votre part : dites-moi son nom et son adresse.

— Son adresse, je ne la sais pas : c'est une jeune fille que vous trouverez dans l'après-midi aux Tuileries, au pied de la statue de Mars ; elle est coiffée à la mode d'Alsace, et elle promène un joli petit enfant... pauvre petit, je lui avais promis un fusil... Mon capitaine, vous direz à Lisbeth de

lui acheter un fusil de ma part... Elle s'appelle Lisbeth Immerman, et je veux lui laisser mon argent, pour qu'elle fasse venir sa grand'mère d'Alsace et qu'elle s'établisse fruitière avec elle... Comme ça, il y aura longtemps dans le monde une personne qui se souviendra du vieux Bernhart.

Le malade parlait difficilement ; une faiblesse le prit, et il n'en put dire davantage. Quelques instants après, pourtant, il murmura d'une voix éteinte :

— Mon capitaine... il y a sept cents francs... six cents à Lisbeth, et cent à Gossinot... pour s'acheter du tabac...

L'invalidé ne parla plus, et s'éteignit bientôt. Il était mort sur une bonne pensée : il avait pardonné à Gossinot son dédain pour les Arabes. Son dernier vœu fut exaucé : il y a maintenant dans une petite boutique deux fruitières, une vieille et une jeune, qui ne laissent pas passer un jour sans prier pour le vieux Bernhart.

ÉDUCATION.

SON BUT. — QUELQUES DÉFINITIONS.

L'éducation a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles.

PLATON.

L'éducation est l'art de manier et de façonner les esprits.

ROLLIN.

L'éducation doit développer dans l'enfant l'idéal ou le divin qui y est caché en germe, et en provoquer le développement spontané et individuel.

JEAN-PAUL RICHTER.

L'éducation est l'art et la science de former l'homme, le citoyen, le chrétien.

(C'est-à-dire de guider la jeunesse et de la mettre à même, à l'aide de l'instruction et par le pouvoir de l'émulation et du bon exemple, d'atteindre le triple but qu'assigne à l'homme sa destination à la fois religieuse, sociale et nationale.)

NIEMEYER. (1)

L'éducation est le développement spontané de l'humanité vers le beau, le bon et le vrai.

DIESTERWEG.

Élever la jeunesse, c'est développer harmoniquement ses facultés morales, intellectuelles et physiques.

DEUZEL.

PAIX AUTOUR DE VOUS.

Laissez filer le ver à soie. Ne courez pas autour du nid. Ne touchez pas à l'œuf de la couveuse. Ne criez pas quand l'oiseau se pose sur la branche. Ne rompez pas le fil qui tient la chrysalide au rebord du mur. Ne piétinez pas la jeune pousse. Ne sifflez pas quand les grues émigrantes cherchent une contrée hospitalières. Ne gravez pas votre nom dans la tendre écorce de l'arbre, alors que la sève printanière se porte à la cime. Ne sautez pas sur la harque qui a tout son fardeau. Laissez la neige couvrir la mousse qui doit reverdir. Ne mettez pas le flambeau sous des yeux fatigués par des veilles... Vivez en paix, avec le respect du travail d'autrui, et recueilli en votre œuvre.

Octave PIRMEZ.

(1) L'éducation est à la fois, comme le dit Niemeyer, un art et une science, — une science, c'est-à-dire une doctrine reposant sur des principes, — un art, c'est-à-dire une application à la vie, une suite de moyens d'action et d'opérations pratiques. (A. Dagnet, *Manuel de pédagogie ou d'éducation*.)

LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI ASSURBANIPAL.

ÉCRITURE CUNÉIFORME.

Le roi Assurbanipal n'est autre que le Sardanapale dont nous parle Béroze ; ce souverain d'Assyrie avait à Koyoundgik une bibliothèque dont les ruines subsistent encore, et ces ruines ont été étudiées par Layard (*).

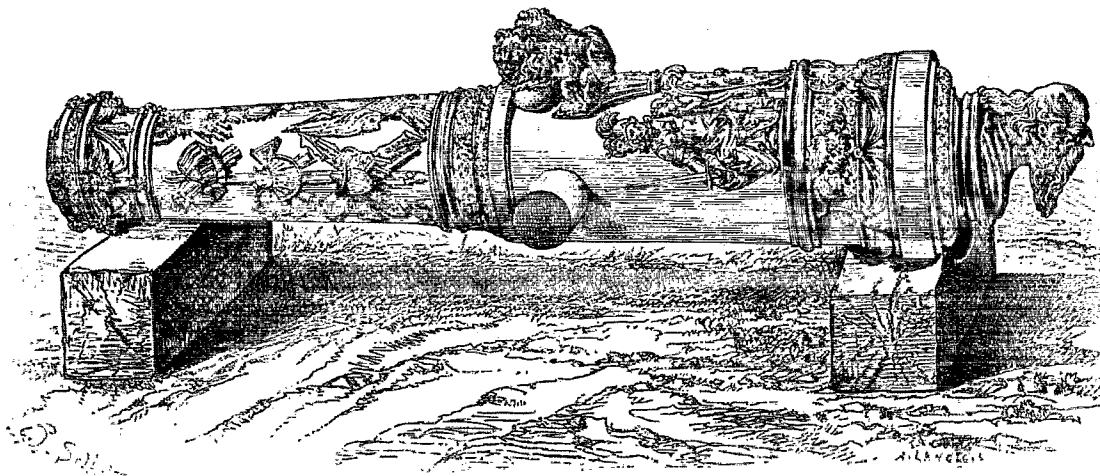
Cette bibliothèque n'avait pas d'autres livres que des *coctiles laterculi*, comme les appelle Pline, c'est-à-dire des briques ou tablettes plates et carrées en terre cuite, portant sur leurs deux faces une page d'écriture cunéiforme cursive très-fine et très-serrée, tracée sur l'argile encore fraîche avant sa cuisson. Les Assyriens ne se servaient ni d'encre, ni de pinceau ; ils n'avaient sous la main ni papyrus, ni peaux préparées, ni planchettes, mais ils avaient de l'argile en abondance et ils en faisaient « leur papier. » Ils dessinaient leurs caractères en creux sur la terre molle à l'aide d'un stylet triangulaire, dont on a trouvé de nombreux échantillons dans les ruines

de Ninive. Le coup de stylet dans l'argile produisait naturellement une espèce de *clou* ou *coin* qui, étant l'élément générateur de toutes les figures syllabiques, a fait donner à l'écriture assyrienne le nom de *cunéiforme*. (1)

LE MUSÉE NATIONAL, A FLORENCE.

Le palais du Podestat ou du Prétoire, ou le Bargello (2), à Florence, est situé via Ghibellina, à peu de distance de l'admirable place de la Seigneurie où sont le palais Vieux et la loge des Lauri. C'est peut-être le monument qui a été le témoin du plus grand nombre d'événements mémorables dans les annales de la république florentine. Il n'est pas un de ses murs, on pourrait dire une seule de ses pierres, qui ne rappelle quelque scène dramatique du passé ; une histoire du palais du Podestat serait à peu près celle de Florence elle-même.

Depuis quelques années, on a consacré ce palais aux arts, et on l'appelle Musée national.



Le Canon Saint-Paul, au Musée national de Florence. — Dessin de Sellier, d'après une photographie.

Un caractère particulier distingue ce musée de tous les autres, dans cette charmante cité qui n'est elle-même tout entière qu'un musée. On y a réuni les chefs-d'œuvre de la sculpture florentine, et ce sera toujours là son principal attrait ; mais on y ajoute beaucoup d'autres objets d'art qui appartenaient aux Uffizi, au palais Vieux, etc., et qui feront peu à peu de ces galeries une grande collection analogue non-seulement à notre Musée de Cluny, mais aussi aux nouveaux musées d'art appliqué à l'industrie, si utiles, si intéressants, qui tendent à se multiplier dans toute l'Europe, à l'exemple de celui de South-Kensington à Londres, de ceux de Vienne, de Munich, de Moscou, etc. On doit espérer qu'on en fondera également un, tôt ou tard, en France.

Au rez-de-chaussée, une grande salle renferme une belle collection d'armes et d'armures anciennes : on y remarque des armes tartares et persanes ; une armure des Médicis ornée de reliefs par Jean de Bologne ; un casque et un bouclier de Mola, élève de Benvenuto Cellini ; trois fusils à trente coups, par maestro Lorenzoni, Florentin du dix-septième siècle ; le canon que l'on voit ici représenté. Le catalogue nous apprend que ce canon a été fondu, en 1638, par Come Cenni, sous Ferdinand II des Médicis, qui régna de 1620 à 1670. Il fut baptisé sous le nom de saint Paul, dont la tête est son principal ornement. C'était assez la

coutume de donner à ces terribles engins de destruction des noms de saints, ou de chefs militaires, ou d'animaux, que l'on figurait sur la « culasse » ou sur le « corps » du canon. La fabrication des canons fit des progrès rapides, en Italie, aux seizième et dix-septième siècles.

Au premier étage, ceux qui aiment sérieusement l'art ne peuvent guère faire un pas sans être émus d'admiration. Ils ont à contempler notamment : au portique, des bas-reliefs de Mino da Fiesole ; dans la grande salle, la Victoire, Adonis mourant, et le buste de Brutus (3) par Michel-Ange, Adam et Ève par Bandinelli, la Danse de trente génies par Donatello, les Enfants chantant et dansant de Lucca della Robbia ; à la suite, une collection de cristaux qui ont appartenu aux Médicis, des meubles de la fin du seizième siècle ; dans la salle du duc d'Athènes, des faïences d'Urbino et de Gubbio ; dans la chapelle, des peintures à fresque attribuées à Giotto où l'on remarque un personnage que l'on croit être le Dante (4), et un saint Jérôme et une Vierge par Ghirlandajo. On traverse ensuite une salle d'ivoires sculptés et de cristaux remarquables ; à la salle suivante sont

(1) Voy. *la Bible et l'assyriologie*, article de la *Revue des questions historiques*

(2) Bargello, résidence du chef des gens de justice, des archers, du guet.

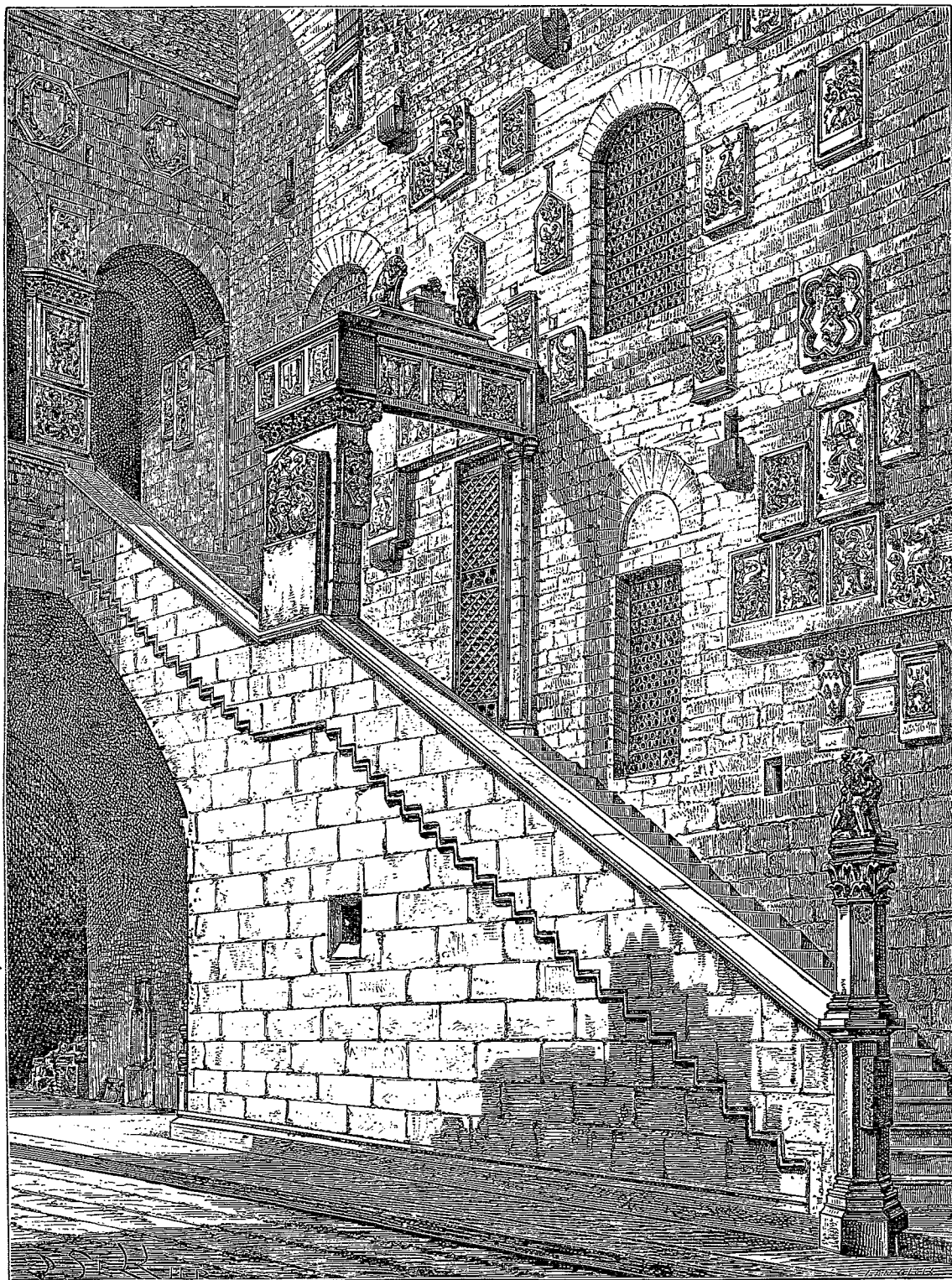
(3) Nous reproduisons ce buste.

(4) Voy. l'esquisse de ce portrait dans notre tome IX, 1841, p. 333. Des recherches postérieures ont fait naître des doutes sur cette attribution.

(*) Voy. t. XX, 1852, p. 241.

exposés des bronzes, le célèbre David de Donatello, des torses attribués à Michel-Ange ; à la seconde, le célèbre Mercure de Jean de Bologne et plusieurs autres œuvres

du même maître, entre autres un portrait de Michel-Ange ; le David de Verrochio, la première ébauche en cire du Persée par Benvenuto Cellini et son buste colossal de



Cour du Musée national de Florence. — Dessin de Sellier, d'après une photographie.

Côme II. Au second étage on a placé des œuvres de l'école della Robbia, un buste de saint Jean par Donatello, des croix émaillées de Finiguerra, des calices du quatorzième siècle, des reliquaires, des cristaux de Venise, etc.

Ce ne sont là que des indications très-sommaires et très-incomplètes. Le Musée du Bargello s'accroît d'année en

année. Le classement, tel que nous l'avons noté, est lui-même sujet à des changements.

Nous aurons, du reste, plus d'une autre occasion d'appeler sur cette précieuse collection l'attention de nos lecteurs.

A, B, C, D.

CONTE.

Vers l'embouchure de l'un des grands fleuves de France, à la fin du siècle dernier, il s'était formé une île, fort petite d'abord, mais qui finit, en une douzaine d'années, par prendre de vastes proportions. En longueur, elle n'avait pas moins de 700 mètres; et elle était plus large que ne le sont ordinairement les îles qui encombrement et rendent quelques-uns de nos fleuves si agréables d'aspect.

Cette île, devenue pendant la révolution propriété nationale, fut acquise par un ancien notaire, qui s'y retira avec ses quatre fils (encore enfants) dans une solitude absolue. L'île, lorsqu'il l'acheta, n'avait pas une habitation, pas un arbre, à l'exception d'un jeune saule à sa pointe d'aval. L'acquéreur y fit bâtir une maisonnette, composée d'un vaste rez-de-chaussée divisé en plusieurs pièces: cuisine, salle à manger, chambres, etc. Le tout élevé de plus d'un mètre et demi au-dessus du sol, de telle sorte qu'on y accédait par un joli perron. A quelque distance de la maison, on érigea l'étable, la porcherie, le poulailler. L'île fut entourée d'arbres et d'arbustes à feuillage persistant, de façon que des deux rives on ne pût apercevoir ni la maisonnette, ni ses habitants. L'île, primitivement, ne formait qu'une verdoyante et fertile prairie; mais on en mit une partie en labour, une autre en verger, et l'on y fit un peu de jardinage. Le reste fut laissé en herbager pour la vache; car on eut une vache, des cochons et toutes sortes de volailles.

Les constructions étaient à peine terminées quand le propriétaire vint avec ses quatre fils prendre possession de son île. — Nulle ville ou bourgade ne se trouvait dans ces parages; le lieu avait été merveilleusement choisi pour la solitude, la réclusion et le silence. Pas un bruit n'y venait que celui du vent et de l'eau dans les jours de tempête. On n'y entendait pas même les cloches de l'église la plus rapprochée lorsqu'elles recommencèrent à sonner.

L'organisateur de ce mystérieux petit monde avait éprouvé, disait-on, les plus grands malheurs durant les années terribles qui avaient précédé; on paraissait pourtant ne pas bien savoir les détails de ces malheurs; mais il suffisait de voir un instant l'ancien tabellion royal pour retrouver les traces de ses impressions empreintes sur son visage resté beau et calme, mais qui conservait sous ses cheveux blancs quelque chose de vaguement craintif.

De fins observateurs eussent peut-être compris qu'un esprit ainsi ensauvagé n'était plus qu'une diminution de lui-même. Sa faiblesse, qui s'explique et qu'on doit excuser après tant d'horreurs traversées, était de ne vouloir se retrouver que le moins possible au milieu des hommes; du reste, on le connaissait peu dans le pays: il était venu d'une autre partie de la France. L'aîné de ses fils avait huit ans et le plus jeune trois. Sa femme était morte en mettant au monde le dernier, de telle sorte que, pour lui, les tragédies domestiques s'étaient ajoutées aux tragédies sociales.

Un vieux serviteur l'avait suivi, qui l'aida dans les soins à donner à la métairie, et qui, seul, une fois par semaine, quittait l'île pour aller à dix kilomètres de distance chercher les provisions. Un pêcheur de la rive voisine se chargeait, une fois aussi par semaine, d'apporter le pain que déposait chez lui un boulanger du pays. Quant au maître de l'île, on le voyait deux fois chaque année sortir de son domaine, et c'était pour un voyage de quarante-huit heures. Il allait, pensait-on, au chef-lieu du département régler des affaires d'intérêt. On le disait riche, mais personne ne le venait visiter dans son île. Il y travaillait comme si toute sa vie il n'eût fait que de s'occuper de travaux rustiques.

A mesure qu'ils grandirent, il fit travailler avec lui ses quatre fils, auxquels, dans les soirs d'hiver, il apprenait à lire, à calculer, à parler et écrire correctement.

Il semblait n'avoir rien tant à cœur que d'oublier toute sa vie passée; se souvenir de lui-même ou du reste du monde, il ne le pouvait sans épouvante.

Il écartait avec le plus grand soin tout ce qui eût pu lui rappeler même son propre nom. Cette étrange susceptibilité était poussée si loin qu'il n'appelait ses fils d'aucun autre nom que celui des premières lettres de l'alphabet. L'aîné, c'était A; le second, B; ainsi de suite. Quant au domestique, il l'avait appelé Trait-d'Union. Cette singularité, dans les premiers temps, fit croire à un léger dérangement cérébral, bien qu'en toute autre chose il montrât beaucoup de raison et de lucidité.

J'ai dit que ses soirées étaient données à l'instruction de ses fils; mais quelle instruction! Jamais il n'y en eut de plus incomplète. Il s'abstint avec soin de leur parler ni d'histoire, ni de géographie. Les pauvres petits ne connaissaient du monde que ce qu'ils pouvaient apercevoir du haut des jeunes arbres de leur île, sur lesquels ils grimpaient pour apercevoir de loin les deux rives et pour voir passer les bateaux.

Leur père ne leur avait rien dit du monde, ni de la France, ni des autres nationalités, il avait même recommandé à Trait-d'Union de garder, sur ce point, le même silence.

Depuis bientôt six ans qu'ils y étaient installés, les pauvres enfants n'avaient pas une fois quitté la colonie; il eût été difficile pourtant de trouver enfants plus heureux et de plus belle venue. Très-libres dans leur île, peu ou point surveillés, très-bien dirigés et conseillés par Trait-d'Union, ils participaient aux travaux rustiques pendant quelques heures tous les jours, et puis le reste du temps ils l'employaient à courir, à faire toutes sortes de chasses à toutes sortes de bestioles; ils se livraient même au plaisir de la pêche. Les deux aînés, A et B, commençaient aussi à très-bien nager, et plusieurs fois ils avaient traversé le bras du fleuve qui les séparait de la rive; mais Trait-d'Union, qui, dans ces moments, ne les perdait pas de vue, ne permettait pas qu'ils s'en allassent plus loin. D'ailleurs, le costume de baigneur dans lequel ils y arrivaient suffisait à les empêcher de s'éloigner du rivage.

A avait environ quatorze ans et B en avait treize, lorsqu'une de ces traversées donna lieu à une aventure biblique qui devait tout changer dans leur vie.

Ils avaient avec eux, ce jour-là, le troisième frère C, qui commençait à très-bien nager, lui aussi, et qui avait une vue extraordinairement perçante. J'ai dit que ces enfants, qui ne connaissaient rien du monde que leur île, montaient dans les arbres pour découvrir autour d'eux les pays environnants; ils avaient pris ainsi la grande et très-précieuse habitude de découvrir au loin, et cette faculté s'était d'autant mieux développée que c'était entre eux à qui apercevrait le plus tôt les objets éloignés. Le petit frère C était des quatre celui qui avait en ce sens le plus perfectionné sa vue. Un jour donc qu'ils traversaient le fleuve, C prétendit qu'il apercevait là-bas, très-loin, sur l'eau, quelque chose de singulier. A et B d'abord ne virent rien du tout; mais l'objet approchant, ils commencèrent à le distinguer. Finalement, on découvrit que l'objet en question était un petit baril qu'on se promit bien d'attraper au passage.

Ainsi fut fait; mais C eut à peine touché le baril qu'il s'en éloigna avec effroi. Une voix plaintive s'était fait entendre dans le tonneau; A le ressaisit pourtant, et le poussa vers l'île, malgré les gémissements sourds qui continuaient de s'en échapper. Le baril, parfaitement clos, fut ouvert en

toute hâte, et l'on trouva dedans, sur de la paille, un joli enfant nouveau-né. Vous figurez-vous les exclamations de surprise et de joie. L'enfant était plein de vie. Trait-d'Union l'emporta au logis, et, sans aucune hésitation, le maître de la colonie décida qu'on l'élèverait.

C'était une petite fille, qui tout de suite fut appelée Virgule; mais il fut convenu qu'on ferait revenir la vieille bonne qui avait élevé A, B, C, D. On ne la désignait dans la famille que sous le nom de Parenthèse.

Malgré ses soixante-quatre ans, Parenthèse consentit à venir élever la petite Virgule. A, B, C, D, adoraient la vieille bonne. Elle leur avait longtemps servi de mère, et ce n'avait pas été sans une très-vive douleur qu'ils s'étaient séparés d'elle au moment de venir habiter l'île. Quelle joie donc à la voir s'y installer avec eux! Virgule, unique occasion de ce retour, n'en devint que plus chère aux quatre enfants.

Parenthèse, qui se considérait un peu comme la grand-mère de ces quatre garçons, par la raison qu'elle avait élevé leur propre mère, se mit à leur apprendre à sa façon toutes sortes de choses que le père ne leur avait jamais dites. Ils connurent par elles l'histoire de leur propre famille, et même un peu l'histoire de la patrie. Parenthèse leur parla de la révolution; ils surent quelques-uns des malheurs dont avait été frappé leur père, et furent ainsi portés à l'aimer et respecter davantage. Ils n'avaient été jusque-là véritablement que de petits sauvages, les entretiens de Parenthèse commencèrent à les mettre un peu au courant des choses de ce monde. Ils eussent bien voulu en apprendre un peu davantage, mais il n'y avait aucun autre livre dans l'île qu'une grammaire et un petit traité d'arithmétique. Outre les révélations de Parenthèse, pour eux si instructives, outre les bons et sages conseils qu'ils en reçurent, outre l'amitié qu'elle leur témoignait, la vue de Virgule, si fraîche, si rosée, si souriante, leur causait des attendrissements qui ouvrirent leur cœur à toutes les affections.

Le bien qui résulta de ceci pour A, B, C, D, on le pressent assez: ils arrivaient à l'âge où les singularités paternelles eussent pu affaiblir en eux le respect; mais la cause de ces bizarreries leur étant expliquée, ils n'en devinrent que plus affectueux et plus tendres. Un père ne peut que bien rarement s'expliquer lui-même à ses enfants, et ceux-ci plus rarement encore peuvent le deviner. Il importe que quelqu'un les aide en cette appréciation de la vie paternelle. La mère seule peut s'acquitter de cette tâche; mais ici la mère manquait; Parenthèse, en ceci, la suppléa.

Ceci, une fois de plus, peut nous faire comprendre pourquoi il est toujours si sain et si profitable à un honnête homme d'avoir autour de soi des témoins de sa vie. La domesticité éphémère est une domesticité malfaisante et dangereuse pour le serviteur autant que pour le maître. Au contraire, les vieux domestiques ont dans la famille un rôle providentiel, ils en sont comme les bons génies. Le Caleb de Walter Scott est la très-belle et très-véridique expression du serviteur fidèle; mais combien d'autres exemples n'en pourrait-on pas citer, et cela souvent dans les conditions les plus humbles!

La suite à la prochaine livraison.

CROCHET MÉROVINGIEN EN BRONZE.

MUSÉE DE VENDÔME.

Le curieux instrument que nous reproduisons offre un problème archéologique dont la solution est encore douteuse. Cet objet, en fonte de bronze grossière, pleine de soufflures et légèrement retouchée à la lime, se compose

d'un fort crochet pointu, façonné en tête d'oiseau, plat et uni d'un côté, strié et évidé en surface gauche de l'autre. La courte hampe qui simule le col de l'animal repose sur un nœud sphéroïde où viennent aboutir deux branches obliques, arrondies à l'extérieur et réunies à la base par une traverse, de manière à déterminer un triangle isocèle. Une soie ou queue, destinée à s'engager dans un manche, part du centre de la traverse que les branches débordent tant soit peu dans le sens du bec, tandis qu'elles affluent à l'opposé. Les ornements striés ou pointillés qui couvrent le crochet, le nœud et le flanc de la branche, ici mise en évidence, accusent nettement un travail de l'époque mérovingienne.

À quel usage servait un pareil engin? Nous nous étions d'abord arrêté à une *passette* de tisserand, puis à un instrument d'obstétrique. Il a fallu bientôt y renoncer; des formes robustes ne convenant guère à des opérations délicates. La découverte inattendue, faite à Rouen, d'un second objet de même aspect et de même époque que le nôtre, vient jeter au moins quelque lumière sur la question, s'il ne la résout pas complètement.

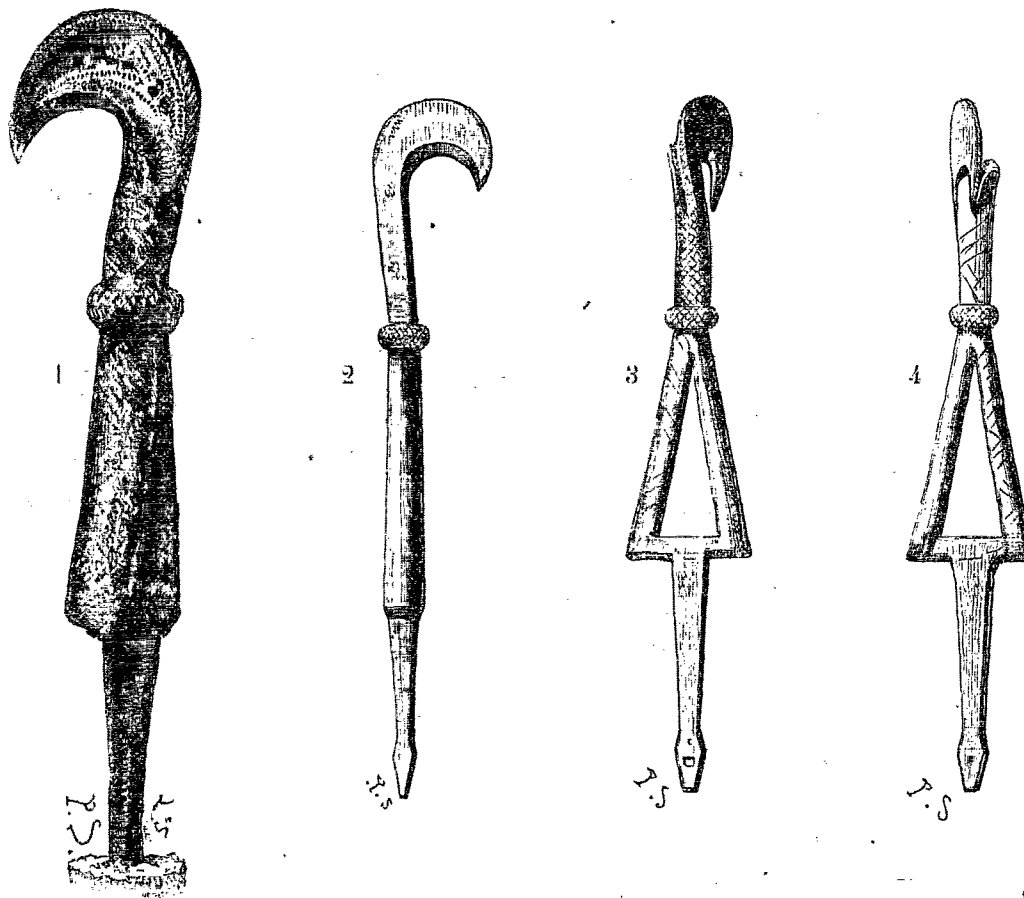
Ce dernier, trouvé récemment dans la Seine, est en fer forgé; si attaqué qu'il soit par la rouille, les traces d'un nœud y sont très-visibles; son bec est rond, court et émoussé. Malgré cette légère différence, la structure des deux engins prouve qu'après avoir empoigné leur manche, on saisissait la traverse avec l'index passé dans l'intérieur du triangle, afin d'exercer une énergique traction sur un corps mince appréhendé par le crochet.

Or, une vieille arme de jet, traditionnellement conservée aujourd'hui dans quelques villages de l'Artois et des Flandres, l'arbalète, se bandait jadis au moyen de crochets, depuis remplacés par une moufle; son arc, fabriqué en matières résistantes, telles que le nerf, la corne, le métal, ne pouvant céder à la seule pression des doigts. Jusqu'au déclin du quatorzième siècle environ, l'arbalète de chasse (voy. *Magasin pittoresque*, t. XXXVII, p. 45), plus faible que l'arbalète de guerre, fut munie d'un crochet simple qui ramenait la corde sur la noix en glissant le long de l'arbrier (voy. Viollet-Leduc, *Dictionnaire du mobilier français*, t. V, p. 21). Les monuments du moyen âge, il est vrai, ne mentionnent pas l'arbalète avant la première croisade; mais cette arme était connue des veneurs gallo-romains (voy. Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, ARCUBALLISTA), qui purent en enseigner le tir aux conquérants germaniques.

De semblables données suffiraient pour justifier l'attribution de nos engins à des crochets d'arbalète; nous ne la risquons néanmoins que sous bénéfice d'inventaire. Si l'on admet notre hypothèse, la face plane du crochet de bronze, beaucoup plus élégant que celui de fer, aurait pour but de faciliter son glissement contre le bois de l'arbrier.

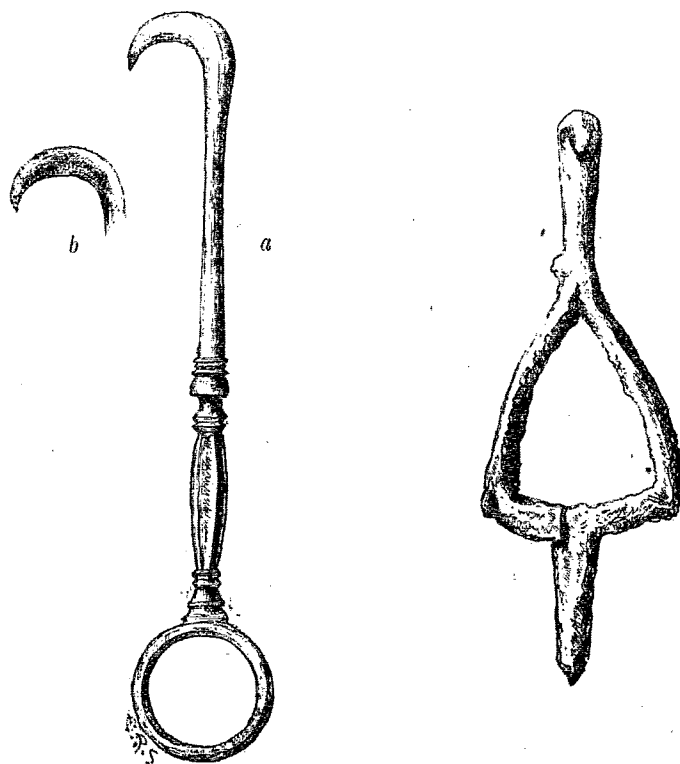
L'engin du Musée de Vendôme a été trouvé, en 1866, dans les démolitions du château du Rouillis, canton de Morée, département de Loir-et-Cher, manoir féodal d'une haute antiquité, bâti sur le parcours de la voie romaine d'Orléans au Mans.

La même fouille mit au jour une longue épingle à cheveux (*acus comatoria*, *discerniculum*) en os, sommée d'une statuette (nous n'en avons pas vu l'original), un mors, des éperons, des cuillers en cuivre, des monnaies de Charles VI, enfin des carreaux d'arbalète d'un type fort ancien (voy. Bouchet et Launay, *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, t. IX, p. 200 à 221). Ces carreaux viendraient à l'appui de notre présomption quant à l'usage d'objets qui nous semblent mériter une étude approfondie.



Musée de Vendôme. — Crochet mérovingien en bronze.

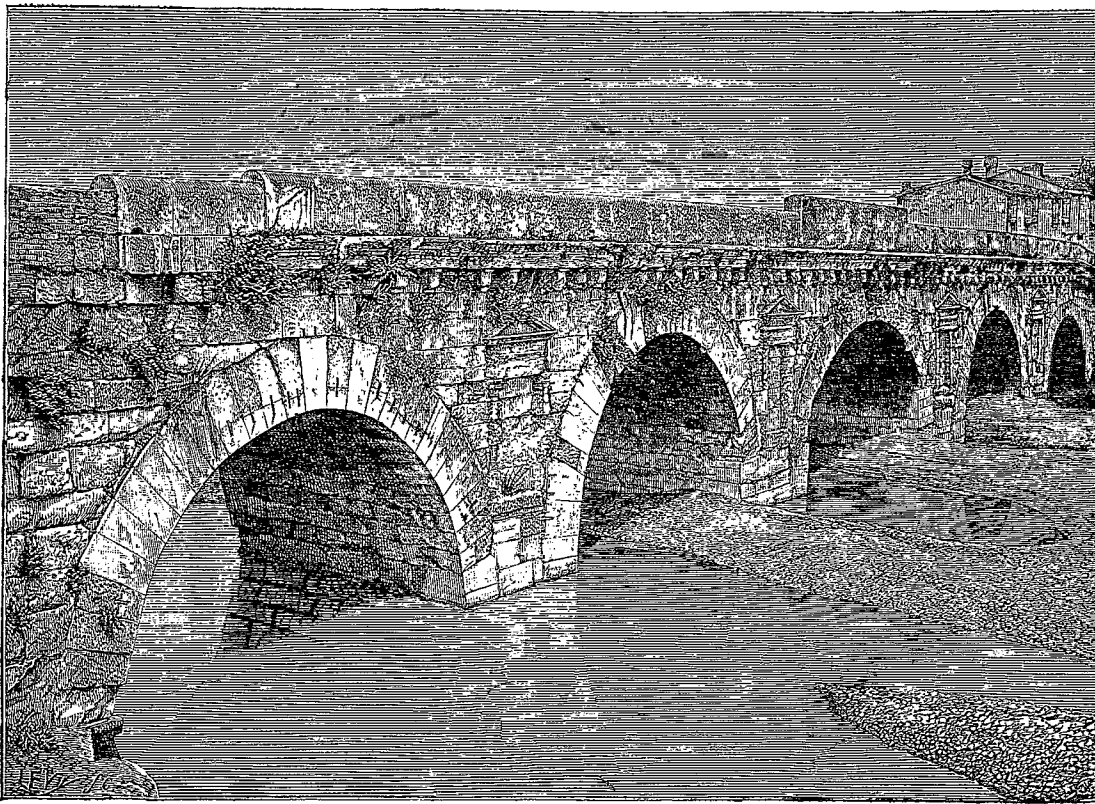
1. Côté évidé (d'après une photographie de M. Yvon). — 2. Côté plan (dessin de M. C. de Linas). — 3. Dos (dessin de M. C. de Linas). — 4. Face (dessin de M. C. de Linas).



Instrument romain d'obstétrique; bronze (cabinet des médailles).
a. Côté plan. — b. Côté évidé (dessin de M. Victor Gay).

Crochet mérovingien en fer, trouvé à Rouen (dessin de M. Gaston de la Serre).

LE PONT ROMAIN DE RIMINI.



Le Pont d'Auguste, à Rimini. — D'après une photographie.

Parmi les ponts datant de la belle époque romaine, un des plus remarquables et des mieux conservés est celui qui fut construit par Auguste et Tibère à Ariminum, aujourd'hui Rimini, à l'endroit où venaient se confondre les deux grandes voies consulaires Flaminienne et Émilienne. Ce pont est jeté sur la *Marecchia*, qui, comme la plupart des rivières d'Italie, est, suivant la saison, ou large et impétueuse, ou réduite à un mince ruisseau. Construit avec les plus beaux marbres des Apennins, ce pont, richement décoré à son origine, a subsisté jusqu'à nos jours, tant la solidité de ses assises était parfaite. Il porte, encore lisibles, les inscriptions officielles qui attestent que ses constructeurs furent Auguste et Tibère. Ce n'est pas sans émotion que le voyageur lit aujourd'hui ces quelques lignes, gravées là par un ouvrier romain il y a dix-huit siècles, et qui ont été respectées par les puissances diverses qui ont tour à tour occupé Rimini.

Placé sur une des grandes routes de l'Italie, Rimini fut plus qu'aucune autre cité exposée aux attaques et aux ravages. Après le tumulte des invasions, elle passa des Barbares aux papes, puis à la famille des Malatesti, puis encore aux papes, qui durent enfin la céder au roi d'Italie. Mais, pour le touriste et l'archéologue, les souvenirs qui rappellent ces dominations successives s'effacent devant ceux que Rome a laissés. Ce qui intéresse surtout à Rimini, ce que ses habitants montrent avec fierté, c'est le pont d'Auguste. La mémoire du fondateur de l'empire est toujours très-vivante dans cette petite ville, car non-seulement Auguste y a construit ce pont inébranlable, mais on y admire encore un très-bel arc de triomphe élevé en son honneur.

A côté de ces deux restes splendides de la civilisation antique, les monuments du moyen âge, la forteresse des Ma-

latesti, les églises pleines d'œuvres renommées des sculpteurs et des peintres de la renaissance, celle de San-Francisco surtout, remplie de tombeaux, et les portiques qui l'entourent, d'une si noble ordonnance, œuvre vantée de Leo Batista Alberti, ne sont pas indignes de leur imposant voisinage.

A, B, C, D.

CONTE.

Suite. — Voy. p. 254.

A, B, C, D, durent à Parenthèse de pouvoir connaître et mieux apprécier leur père. La vieille nourrice leur donna aussi toutes sortes de détails sur leur mère; par elle, en un mot, ils retrouvèrent leur tradition de famille. Et ceci fut pour eux, à leur entrée dans la vie, une vraie force morale.

On néglige trop, généralement, ces traditions domestiques; nous devrions tous savoir, au moins en ses traits principaux, l'histoire de nos ascendants les plus rapprochés. Cela nous aiderait nous-mêmes à comprendre certains côtés de notre caractère, et nous y démêlerions mieux nos propres devoirs. On fait aux enfants des rois, avec soin, l'histoire de leurs pères; pourquoi n'en serait-il pas de même dans les autres familles?

Virgule avait deux ans et demi et devenait très-gentille; de leur côté, A, B, C, D, commençaient à grandir; A était dans sa dix-septième année, et n'avait reçu, ainsi que ses frères, qu'une éducation bien insuffisante: lire, écrire, calculer, c'était tout leur savoir. En revanche, A était un excellent jardinier, au moins en ce qui concernait le bêcheage, le ratissage, le repiquage, etc. Quant aux opérations plus délicates de la taille et de la greffe, malgré les leçons

de Trait-d'Union, il n'y excellait pas encore. B, C, D avaient commencé aussi à prendre part à la culture de l'île. C était, de plus, un très-habile pêcheur et tisseur de filets. B ne semblait avoir aucune aptitude bien marquée; il était parfois un peu sombre et inquiet, et semblait comprendre mieux que ses frères l'insuffisance de leur éducation et les difficultés qui pourraient en résulter pour eux. Il prévoyait les résultats malheureux que pourrait avoir pour ses frères et pour lui la maladie paternelle, car il comprenait bien maintenant que la sauvagerie de son père ne pouvait tenir qu'à un état maladif. Cette sauvagerie, d'ailleurs, d'année en année, n'avait fait qu'augmenter: ce n'était plus seulement le monde qu'il fuyait maintenant, c'était sa propre famille. Il restait parfois des journées entières enfermé dans sa chambre.

Trait-d'union et Parenthèse n'étaient pas eux-mêmes sans se demander ce que deviendrait une famille ainsi dirigée.

Le malheureux chef de cette famille conservait sa douceur, son aménité, même une certaine grâce aristocratique; mais il se concentrait de plus en plus en lui-même, évitant avec plus d'anxiété que jamais tout ce qui pouvait, même de très-loin, lui rappeler les événements cruels auxquels il avait été mêlé. C'est pour cela que toute allusion aux événements historiques, même les plus éloignés, que toute mention de nationalité lui était impossible. A et B avaient exprimé quelquefois le désir, très-naturel à leur âge, de quitter l'île et de faire, au moins aux environs, quelque petit voyage; le père n'y avait jamais consenti. Les enfants voyaient bien que la manifestation de ce désir, quand ils osaient la faire, lui causait une vive douleur. Aussi renoncèrent-ils à lui parler même d'une excursion au plus prochain village. Comment cela finirait-il? Voilà ce que se demandaient non-seulement Parenthèse et Trait-d'Union, mais tous ceux qui connaissaient la colonie.

Cela devait finir, hélas! comme toutes choses finissent, par la mort.

Trait-d'Union vint un matin prévenir les quatre enfants que leur père, pendant la nuit, sans que l'on sût comment, avait cessé de vivre.

Je ne raconterai pas ce qui suivit immédiatement cette catastrophe. L'île fut envahie par les gens de loi. On nomma un tuteur, on fit une vente mobilière, etc., etc. L'île fut mise en location. A, B, C, D, Trait-d'Union, Parenthèse et Virgule durent quitter le domaine.

L'un d'eux, B, est celui qui présentement vous écrit cette histoire, en vue de vous montrer combien sont puissants les souvenirs d'enfance, combien nous restent chers les lieux où nous fûmes élevés. Notre tuteur eut la pensée d'abord de nous mettre en pension tous les quatre, afin, disait-il, de compléter notre éducation; mais quand il eut vu qu'au lieu d'une éducation à compléter, il y aurait bien plutôt une éducation à recommencer, quand il eut réfléchi à notre âge, quand il connut notre invincible répugnance à toute réclusion, notre besoin de liberté, si légitime après un isolement de huit années, il renonça à son premier projet, au moins pour les trois aînés de ses pupilles. Mais le plus jeune, D, qui n'avait que onze ans, fut mis interne au lycée le plus important de la contrée, malgré ses réclamations et les nôtres, et même contre le sentiment de Trait-d'Union et de Parenthèse. Mais le tuteur ne tint compte d'aucune de ces réclamations, trouvant même très-singulier que des domestiques pussent se permettre d'avoir un avis dans des affaires de famille.

Je me suis dit bien souvent depuis qu'en matière de domesticité, ce tuteur n'était guère plus sage que notre pauvre père ne l'avait été en matière d'éducation. J'avais appris, en effet, que les domestiques chez lui se renouve-

laient de trimestre en trimestre. Du reste, on verra si sa conduite en ce qui concernait D eut de meilleurs résultats que celle de notre pauvre père.

Trait-d'Union et Parenthèse avaient compris combien il serait affreux à cet enfant de se voir enfermé entre les quatre murs d'un lycée, assis du matin au soir, immobile, les yeux sur un livre, après avoir vécu en plein air, si libre et si actif dans notre île. Mais le tuteur ne put comprendre cela, et le pauvre D, sans transition, sans préparation, dut entrer au collège.

L'instruction est, sans doute, le plus grand des biens, et pour tous ceux qui ont à diriger des enfants, la leur donner est le premier des devoirs; mais il n'en importe que plus d'accomplir ce devoir avec discernement. Combien d'éducatrices ont-elles été ou manquées, ou faussées, pour avoir été données sans ménagement, sans discrétion! Il faut certainement mettre de la raison dans la direction des enfants, mais il y faut mettre aussi de l'affection. Raison toute seule aussi bien qu'affection toute seule ne peuvent faire que mauvaise besogne. Le tuteur eut raison de vouloir donner à notre plus jeune frère une instruction convenable; mais l'affection lui manqua, ou ne fut pas assez forte pour lui faire trouver les voies et moyens. L'affection de Parenthèse et de Trait-d'Union leur faisait comprendre que, pour un enfant élevé comme il l'avait été, l'application de la règle commune était un danger; et puis, dans l'affection vraiment maternelle de Parenthèse, peut-être y avait-il un pressentiment instinctif des faiblesses héréditaires de cet enfant, né d'un père certainement malade, et né dans un temps où la maladie paternelle s'était déjà déclarée. Il y avait là un danger que les vieux domestiques devinaient bien, mais que ni le tuteur, ni les professeurs ne savaient prévoir comme Trait-d'union et Parenthèse. Le tuteur était homme d'une grande droiture, malgré quelques préjugés un peu étroits; les professeurs auxquels il fut confié étaient des hommes instruits et très-bons; mais droiture, science, bonté, cela ne suffit pas pour la direction des enfants: il faut qu'à tout cela se mêlent le cœur et les yeux maternels. Mais si la mère manque? — Ah! c'est alors que l'on peut sentir le prix d'une vieille servante. J'ai souvent regretté de n'avoir pas insisté, tout jeune que j'étais, pour que D ne fut pas mis au lycée. Mais nous fûmes un peu retenus A et moi par la crainte qu'on n'attribuât à jalousie ce désir d'empêcher notre jeune frère de recevoir plus d'instruction que nous n'en avions reçu nous-mêmes. Mais qu'advint-il de nous autres?

A demanda que pour compléter son éducation horticole on le mit en apprentissage chez un habile jardinier; ce qui lui fut accordé.

Moi, B, je déclarai, sans hésitation, que mon goût était pour la bâtisse, et que je désirais entrer chez un architecte ou chez un constructeur.

Quant à C, le commerce eut sa préférence.

La fortune de notre père, divisée entre nous, devait constituer à chacun, après liquidation, un revenu d'environ 3 600 francs.

Notre père, tant par son testament que par d'autres arrangements très-bien prévus et très-bien ordonnés, avait laissé à Trait-d'Union et à Parenthèse une petite rente viagère de 800 francs. Quant à Virgule, il laissait à ses fils, en toute confiance, le soin de veiller sur elle.

Elle avait, je l'ai dit, deux ans et demi à la mort de notre père. Il fut convenu que Parenthèse la garderait avec elle, et l'on préleva sur le revenu de chacun de nous la petite part nécessaire à son entretien; Parenthèse et Trait-d'Union voulurent même y contribuer aussi.

Après une réclusion de tant d'années, nous fûmes pris tout naturellement d'un irrésistible besoin de voir du pays.

Nous ne savions rien du monde, et nous avions à en faire, pour ainsi dire, la découverte. Ce que nous coûta notre expérience, on le devine. Quel élan d'abord ! quel enthousiasme universel ! Quels étonnements ! quelles joies ! Mais les suites de ces joies, mais les déceptions, les cruelles déceptions, oh ! je ne les dirai pas !...

Pauvres feuilles détachées d'une même branche, nous fûmes, mes trois frères, Virgule et moi, emportés dans des tourbillons divers ; Virgule seule, abritée par la prudente Parenthèse, ne connut pas les orages.

La fin à la prochaine livraison.

LES MONTAGNES.

Dans le vaste ensemble de caractères par lesquels la marche du temps a gravé l'histoire du globe sur sa surface, les montagnes sont les lettres majuscules de cet immense manuscrit, et chaque système de montagnes en constitue un chapitre. ÉLIE DE BEAUMONT.

LES GÉOGRAPHES.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146, 198, 230.

TREIZIÈME, QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Les pèlerinages à Jérusalem, nombreux dès le septième siècle, les croisades, depuis la fin du onzième siècle jusqu'au milieu du treizième, ne furent pas sans influence sur l'extension des connaissances géographiques. Le contact des chrétiens, pendant cent cinquante ans, avec les Arabes de Syrie et d'Égypte, alors plus civilisés à beaucoup d'égards que les Français, les Anglais, les Allemands, etc., concourut surtout à ouvrir les esprits au goût de l'étude. On fit, par exemple, des versions latines des traductions arabes des auteurs grecs, et il s'ensuivit des progrès dans la géographie comme dans les autres sciences.

Une autre voie de voyages s'ouvrit avec la nécessité d'établir des rapports pacifiques avec les Mongols, qui, à partir de 1206, commandés par Tchinghiz-Khàkhan, ou Grand khan des khans, envahirent une grande partie de l'Asie et du nord de l'Europe. Deux ambassades envoyées par le pape Innocent IV à Ogodaï, successeur de ce terrible conquérant, ou plutôt à ses lieutenants, Batou, campé sur les bords du Volga, et Batchou, établi en Perse et en Arménie, eurent pour résultat deux relations ⁽¹⁾, celles des religieux franciscains Ruysbroek (Rubruquis), et Jean Plan-Carpin.

Mais le plus grand voyageur du treizième siècle est le Vénitien Marco Polo, qui partit, en 1271, avec son père et son oncle, explora l'Asie occidentale, la Tartarie et la Chine, où il administra, comme gouverneur, l'une des neuf provinces de la partie méridionale de ce vaste pays qu'on appelait le Manghi. Il revint à Venise, en 1295, par la Perse, l'Arménie et Constantinople.

La relation de Marco Polo, d'abord accueillie avec méfiance, n'a fait que gagner en crédit avec les siècles. Le nom de cet homme supérieur peut être placé à côté de celui de Christophe Colomb. Ses descriptions formèrent longtemps en Europe, dit M. Vivien de Saint-Martin, le fonds de la géographie et de la cartographie de l'extrême Orient ⁽²⁾.

Il faut mentionner, à la suite de Marco Polo, les voyages

⁽¹⁾ Voy. notre tome II, et les tomes XXIII, XXIV, XXVII, XXVIII (avec miniatures du *Livre des merveilles*), ainsi que notre tome II des *Voyageurs anciens et modernes*.

⁽²⁾ Une grande partie du deuxième volume des *Voyageurs anciens et modernes* est consacrée à ce voyage.

de l'Arménien Haïtoun (1254), de Ricold de Monte-Croce, de Juan de Monte-Corvino (1289-1306), et, au quatorzième siècle, ceux d'Oderic de Frioul (1317), Jean de Cor, archevêque de Sollihanieh, Jourdain Catalan de Séverac, Pascal de Victoria, Jean de Marignola, Pegoletti ⁽¹⁾, et Jean de Mandeville, qui ne mérite créance que pour une partie de sa relation.

En 1403, Henri III de Castille envoya comme ambassadeur à Timour (Tamerlan), résidant à Samarkand, Ruy Gonzalez de Clavijo, qui, en 1406, écrivit une relation intéressante de son voyage.

Un Vénitien, Nicolao Conti, vingt ans après, parcourut la Syrie, le désert qui borde au sud le cours de l'Euphrate, le fleuve jusqu'à son embouchure, le golfe Persique, la côte occidentale de l'Inde, encore inexplorée dans ses détails, plusieurs îles du grand archipel, et quelques parties du Manghi (Chine).

Vers le même temps, un pèlerin français, gentilhomme bourguignon, Bertrand de la Brocquière, traversa obliquement l'Asie Mineure, et écrivit son itinéraire qui mérite d'être lu.

Un Flamand, Guillebert de Lannoy, voyagea pendant plus de cinquante ans, en Europe, en Asie. Sa vie a l'intérêt d'un roman ⁽²⁾.

Dans la dernière moitié du quinzisième siècle, on n'a guère à signaler que les voyages de trois Vénitiens : Caterino Zeno, Josapha Barbaro et Ambrogio Contarini (1471 à 1474), envoyés par le sénat de Venise vers le souverain de la Perse, Ousoun-Hassan.

Pendant cette période du treizième au quinzisième siècle, les cartes géographiques ou les éléments de cartographie, qui avaient commencé à se succéder assez lentement depuis le dixième siècle, deviennent moins rares et de plus d'importance ; bornons-nous à en citer les principales : — la Mappemonde anglo-saxonne de Richard de Haldingham (première moitié du treizième siècle) ; — le *Liber de regionibus mundi* de Roger Bacon (seconde moitié du treizième siècle) ; le *Liber cosmographicus* d'Albert le Grand (même époque) ; l'œuvre encyclopédique de Vincent de Beauvais (1250) ; l'*Imago mundi* du cardinal d'Ailly (1410) ; la *Margarita philosophica* de Reisch (fin du quinzisième siècle) ; la Carte de Marino Sanudo (1321) ; la Mappemonde catalane (1375) ; la Mappemonde du Musée Borgia (première moitié du quinzisième siècle) ; la Carte de fra Mauro (1458-1470) ; les Portulans ⁽³⁾ vénitiens, génois, etc. ; les ouvrages géographiques d'Æneas Silvius (le pape Pie II, milieu du quinzisième siècle) ; le poème géographique de Berlinghieri (1480).

Un immense mouvement intellectuel s'était manifesté au milieu du quinzisième siècle : deux grands événements surviennent et sont comme deux portes qui s'ouvrent pour donner issue à l'activité des esprits ; ce sont : l'imprimerie, découverte vers 1440, et l'émigration grecque, qui suit la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. On vit paraître, en 1468, Plin ; en 1469, Strabon ; en 1471, Méla ; en 1473, Solin ; en 1475 et en 1478, des traductions de Ptolémée (cette dernière édition avec cartes d'après les manuscrits) ; en 1477, Denis le Périégète.

Mais cette esquisse de l'histoire de la géographie au quinzisième siècle serait singulièrement incomplète si l'on ne se remettait en mémoire les grandes explorations portugaises sur la côte occidentale d'Afrique, et si l'on ne ren-

⁽¹⁾ Voy., sur ces voyageurs, les *Mémoires de la Société de géographie de Paris*, t. IV, 1839.

⁽²⁾ *Les Voyageurs belges du treizième au seizième siècle*, par Jules de Saint-Genois.

⁽³⁾ *Portulan*, description des ports de mer, etc. — Pour les cartes anciennes reproduites dans notre recueil, voy. la Table de quarante années.

dait hommage au prince Henri le Navigateur, dont l'impulsion éclairée fait non-seulement renouveler les expéditions des frères Vivaldi (fin du treizième siècle), celles des marins de Dieppe au quatorzième, mais poursuivre l'étude patiente, courageuse, qui conduit du cap Bojador (1433), du rio do Ouro, du cap Blanc doublé en 1443, de l'embouchure du Sénégal et du cap Vert doublé en 1446, du cap Mesurado en 1462, à l'Ogovaï (1471), au Zaïre (1484-85), et enfin au cap des Tempêtes ou de l'Espérance, découvert par Bartolomeo Diaz (1486).

C'est à la suite de ces mémorables travaux que res-

plendit la plus grande et la plus merveilleuse des découvertes géographiques : celle de l'Amérique.

La suite à une autre livraison.

FRITZ VAN DE KERKHOVE (*).

L'ENFANT PEINTRE.

Un enfant naît à Bruges en 1862. Il est chétif; la tête présente une ampleur anormale; rien en lui ne ressemble aux autres enfants. Un fil si léger le rattache à la vie que la



Fritz Van de Kerkhove, d'après un portrait peint par son père. — Dessin d'Édouard Garnier.

moindre secousse peut le rompre. Il vivra pourtant, mais un printemps à peine. Le temps d'ouvrir les yeux aux clartés du jour, de sentir palpiter en lui l'âme de la nature, d'être ébloui, et il n'est déjà plus. Il n'y a pas de lendemain à son aube; il meurt, un doigt sur la couronne, sans être élu. Et une grande promesse de gloire sombre avec lui, le 12 août 1873.

Onze ans! jours avarés! Il ne vit que le temps de s'annoncer, de dire à ses parents, à son pays : Si je pouvais vivre! Et son dernier geste est pour porter la main à son front. Quelque chose d'immense et de confus s'agite dans les profondeurs de son cerveau : c'est tout un monde en travail. Et puis une convulsion, un soupir, des yeux qui se ferment, des mains inertes; l'enfant meurt avec son secret!

Mais il ne meurt pas tout entier : une piété touchante a recueilli ses travaux. Ces fleurs de sa vie sont aujourd'hui la gerbe d'immortelles sous laquelle il dort. Inutile de revenir sur le bruit qui s'est fait autour de l'exposition de son œuvre : on a douté d'abord devant les productions d'un instinct si miraculeux; puis on s'est rendu à l'évidence; à l'heure présente, on sait bien que c'est la petite main de l'enfant qui a tout fait. Le père a pu retoucher, ajouter,

penser, vernir; mais une âme vit dans tout cela; et cette âme est jeune et candide.

On raconte des choses charmantes et douloureuses de son esprit, de ses études, de ses travaux. La curiosité publique lui a fait une biographie. Lui qui n'eut pas le temps de vivre, n'eut pas le temps d'être jeune. Il fut sérieux et triste dès son premier regard. Rarement on le voyait se mêler aux jeux de ses compagnons; le bruit lui faisait peur; il recherchait le silence et la solitude : c'est que déjà pesait sur ses épaules sa jeune royauté. Les enfants qui ne doivent pas régner ont quelquefois ces commencements sévères.

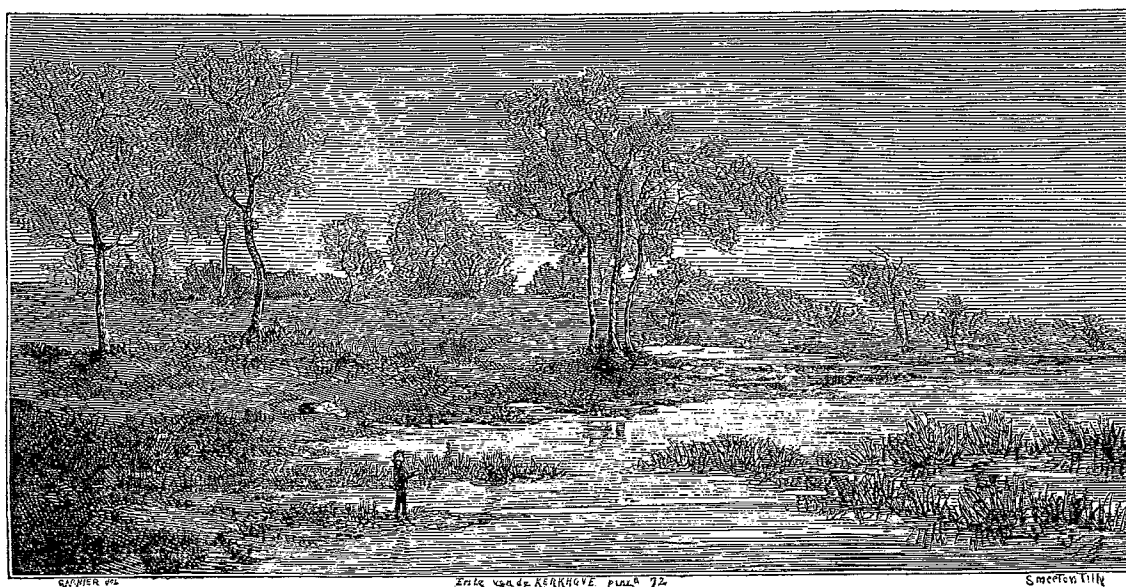
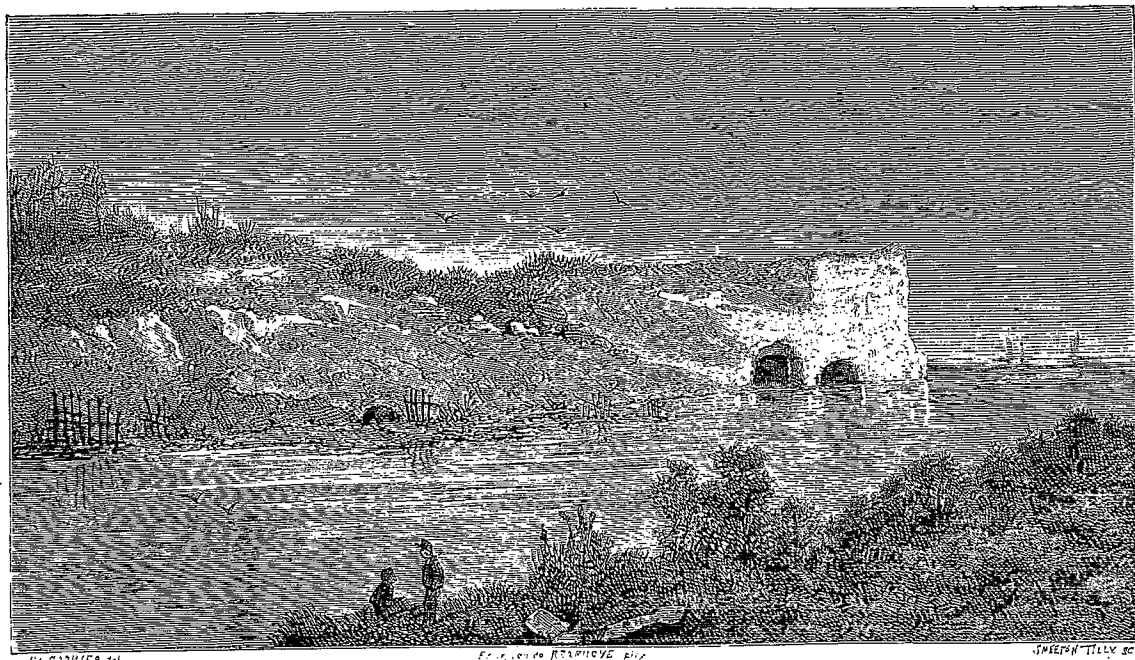
Il vivait dans une demeure d'artiste. Des tableaux en couvraient partout les murs. Quelque blonde vierge d'or n'eut qu'à sortir d'un des vieux cadres qui ornaient les chambres pour jouer à son berceau le rôle de fée de la peinture. M. Van de Kerkhove le père est lui-même un peintre, d'une fantaisie un peu tourmentée : il a gravé à l'eau-forte des scènes à la manière de Callot; sa palette a de l'harmonie et de la finesse. L'exemple paternel, joint à l'influence secrète des œuvres qui l'entouraient, engendra sans doute en

(*) Nous devons cet article à la bienveillante collaboration de M. Camille Lemonnier, auteur belge, dont les œuvres sont bien connues en France.

Fritz le désir de peindre à son tour. Depuis que l'enfant n'est plus, sa sœur, qui a douze ans à peine, a repris ses pinceaux.

Fritz s'essaya de bonne heure à la couleur ; il inventait des tons, les mariait, et s'ingéniait à trouver des accords. Sa passion était de feuilleter les albums, les livres à gravures, les publications illustrées : il est toujours demeuré fidèle à cet amour de l'image. Ainsi son imagination se

remplissait d'aspects grandioses ou charmants ; il connaissait les landes, les montagnes, les rochers, la mer ; mais le merveilleux, c'est qu'il ne voyait pas la gravure dans sa réalité toujours monotone et froide, si on la compare à l'effet de l'œuvre peinte ; les terrains se paraient à ses yeux de tons calcinés sur lesquels tranchaient les verdure ; la mer roulait des flots bleus, et les mille dégradations du jour donnaient au ciel les mobiles chatoi-



Paysages par Fritz Van de Kerkhove. — Dessins d'Édouard Garnier.

ments du prisme. Sa contemplation, en un mot, était celle d'un peintre, suppléant à la couleur absente par le souvenir et l'instinct.

Quand il commence à peindre, c'est d'abord d'après les gravures qu'il a sous les yeux. Il ne copie pas servilement. L'invention perce dans la reproduction, invention naïve qui aboutit à des mélanges étonnants : on verra, par exemple, un moulin sur le bord d'une falaise ; mais déjà les objets sont bien dans l'air, et des harmonies délicates

accordent entre eux les tons. Plus tard, quand la fréquentation de ces livres de gravures aura rempli son cerveau d'images familières, il prendra en lui-même les sujets qu'il traitera : c'est la période des rocs farouches, des hautaines falaises, des pics à forme humaine, tailladés, déchiquetés, denticulés, sur lesquels quelquefois se dresse la potence avec son chapelet de pendus. On pourrait l'appeler la période purement romanesque de Fritz Van de Kerkhove ; elle n'est pas la moins intéressante. A côté d'improvisa-

tions violentes, des parties de paysage plus calmes baignent dans un jour vrai. C'est le premier réveil d'un sens qui ne s'exerce que tard chez l'homme, le sens de la nature et de la vérité.

Il semble qu'une fenêtre se soit ouverte dans l'ombre de l'atelier où travaille notre jeune peintre, et lui ait révélé la lumière tiède et caressante du dehors. Vers ce temps, je crois, son père le conduisit souvent à la mer. Bruges en est peu distant : c'est une promenade exquise et qui se poursuit, à travers une plaine de plus en plus plate, jusqu'au moment où les dunes se dessinent au loin. L'impression fut profonde pour l'enfant. La première fois qu'il vit la mer, il resta longtemps à la regarder, grave, inquiet, sans rien dire. De fines petites ébauches rappelaient les joies solitaires de ces contemplations ! Car il a peint souvent la mer, tantôt dans son calme, tantôt dans sa colère. L'eau l'attirait : dans la plupart de ses travaux, on trouve des lacs, rayés par la lumière. Ces belles surfaces moirées tentaient son pinceau. En eût-il pu être autrement pour le petit Vénitien du Nord, et Bruges n'est-elle plus la ville des canaux ?

Il avait aussi un grand amour pour les ciels, les azurs pâles du printemps, les bleus intenses de l'été, les tons cendrés des ciels couverts. Le vent et l'averse le trouvèrent souvent occupé à regarder décroître à l'horizon la forme monstrueuse des nuages ardoisés de l'ouest. On peut dire qu'il a peint le ciel à toutes les heures, par tous les temps ; mais les pages mélancoliques où la tristesse de l'air est en harmonie avec la sévérité du site ne sont pas les moins nombreuses.

Il semble qu'il ait eu le pressentiment de sa courte destinée : son labeur pendant trois ans est effrayant. On ne compte pas moins de 350 panneaux de 1870 à 1873. Ce sont presque toujours des planchettes de caisses à cigares ; il peint, du reste, sur tout ce qui s'offre à sa main, panneaux, débris de caisses, fragments de douves. Sa pratique est expéditive : il ne s'arrête pas aux détails ; ce qu'il recherche, c'est la masse, la tache puissante ou moelleuse, l'impression et l'effet. Ça et là il truelle ; ailleurs, il se sert de frottis légers ; il obtient ainsi tour à tour la densité et la transparence. Mais ce qu'il a de remarquable, c'est la distinction et la poésie du ton.

Il avait son rêve, la gloire ; il voulait devenir un grand peintre. Il y avait dans ses entretiens une préoccupation constante d'être plus que les autres. Il aimait à parler peinture : il en raisonnait avec son père. Il lui arriva plus d'une fois d'oser lui dire qu'il le croyait dans le faux : son père reconnaît qu'il avait presque toujours raison. Au milieu de ses songes et de ses travaux, son petit corps frêle se délabrait chaque jour un peu plus ; puis vinrent les douleurs aiguës, et enfin la mort. C'est seulement depuis qu'il n'est plus que M. Van de Kerkhove père, dans une pensée pieuse, et comme pour le faire revivre dans son travail même, a peint sur quelques-uns des petits panneaux qu'il a laissés sa chère image, tantôt debout et regardant le ciel, tantôt couché sur la berge d'un fleuve ou assis sur le bord d'une barque, la tête dans les mains, et regardant filer l'eau indéfiniment.

SOUVENIRS DE BRETAGNE.

PROMENADE EN MER.

En l'an de grâce et de notre jeunesse... il y a longtemps, un matin du mois d'août, le jour de la fête de la Vierge, au son des cloches, une barque de pêcheurs descendit la rivière noire du Dourdu et entra dans la rade de Morlaix. La brise endormie laissait pendre les voiles. Pas un frisson sur l'eau,

pas un bruit dans l'espace. La mer haute et calme reflétait l'azur pâle du ciel, et descendait doucement. La barque glissait sur ce lac de la mer à la dérive du reflux. Un calme immense baignait la terre et l'eau. Les phares s'éteignaient, l'homme soufflait ses feux devant la lumière de Dieu. Le croissant de la lune pâlisait. Les goélands, posés sur la grève, ne volaient pas encore. Toutes les choses respiraient, tous les êtres savouraient la fraîcheur, la pureté, la paix, l'espérance, la jeunesse du matin.

Où allait cette barque matinale ? A un pardon, une fête dans une île. Un pilote à la mâle figure la conduisait ; un enfant tenait la barre du gouvernail, et sur les banes un groupe de jeunes hommes, de jeunes femmes, d'enfants, goûtait le plaisir d'une promenade en mer.

Le matin est l'heure de l'espérance ; de tous les cœurs se leva une volée d'espérances, comme les oiseaux de sous les bois du rivage. Tout à coup la brise s'éleva, souffla du nord-ouest. C'était le vent contraire. Il fallut louvoyer, voguer en zigzag, renoncer à courir droit sur l'eau. Le voyage qu'on espérait court menaçait d'être long.

Les femmes avaient un peu peur de l'inclinaison de la barque sous le vent ; mais, rassurées vite, elles se donnèrent au plaisir des yeux. La barque courait d'un rivage à l'autre, et, dans la rotation du virement de bord, laissait découvrir de près les coteaux, les vallons, les champs, les bois, les manoirs des deux plages, tout ce beau cirque de la rade.

L'un des passagers retrouvait là son cher horizon d'enfance. Il regardait, à droite, la côte nue et sévère cachant, à l'entrée d'une coulée ombreuse, un cottage avec ses bateaux de plaisance, ses yachts à l'ancre ; à gauche, la côte ombragée et riante, les blés jaunissant, onduleux comme des vagues dans leur haute clôture de taillis, les fermes à l'ombre ; Locquenolé, le frais village de pêcheurs, le promontoire arrondi de Coat-Ibès, ses prairies en pente ombrées par ses hêtres, ses terrasses italiennes dans leur nid de verdure ; la gracieuse baie du Francie et son château solitaire, où la sœur de lady Stanhope cachait sa fière beauté ; plus loin, au fond de la baie, dans la brume lumineuse du matin, une anse de sable jaune, des vergers à l'abri du vent, une oasis d'ombre, une Thébàide de famille, le manoir hospitalier de Keromnès, moitié foyer, moitié chapelle, qui unit les deux noblesses de l'homme, la charité et la prière.

Au-dessus, sur le plateau aride, on voyait l'église de Carantec, le cap allongé de Penanlan, contre-fort avancé, môle de granit qui abrite la rade des vents du nord et la ferme contre la haute mer ; ici, là, des navires à l'ancre détachant leur silhouette noire sur le ciel clair ; en haut des ailes blanches, en bas des voiles blanches volant vers le large. Au fond, derrière la barque, un promontoire boisé s'éclairait au soleil levant, le jour dissipait les terreurs de la nuit, les démons des landes, sur la montagne de la fée Morgan. Et sous sa grande ombre la rivière s'enfonçait entre des collines de pins et de hêtres, entre de hauts rochers schisteux d'un bleu sombre, teintés de rouge par des touffes de bruyères. La fleur aime le rocher, la grâce aime la force.

La barque arrivait à l'embouchure de la rade, devant sa barre d'écueils. Elle sentit l'ondulation de la houle, cette rude berceuse. Comme l'enfant au gouvernail laissait flotter la barre, le pilote lui cria : Lofe ! lofe ! et serra le vent. On croisa une barque en route. Le vieux loup lui jeta ce salut au passage : « La mer est belle ; pas d'Anglais en vue ! »

Les flots jaunissaient au soleil ou se noircissaient sous l'ombre des nuages voyageurs. Un des passagers les nommait à ses compagnons. Voilà le phare de l'île Noire, cette tour carrée sur un écueil. Voici le château du Taureau, le gardien de la rade, que le soleil illumine et qui a eu son rayon de gloire. Ce fort fut dressé en 1542 par les bourgeois

de Morlaix contre les pirateries anglaises. Trois dogues lancés la nuit sur le rocher servaient de sentinelles. Louis XIV prit, en 1661, leur château aux Morlaisiens, et en fit une prison d'État. C'est là, dans un cachot creusé en plein roc, au-dessous de la mer, comme celui de Bonnavard à Chillon, qu'en 1765 fut enseveli, en expiation de son indépendance, la Chalotais, ce procureur général du Parlement de Rennes, qui défendit la fortune de son pays contre les impôts destructeurs de Louis XV. C'est là que furent enfermés, en 1795, les conventionnels Romme, Bourbotte et Soubrany, qui devancèrent par une mort volontaire le supplice de l'ignoble guillotine.

Les canons dormaient sur la plate-forme. Qu'ils dorment toujours !

La barque s'aventura dans l'archipel d'îlots ; le pilote alors saisit la barre. Il fallait sa main virile pour louvoyer dans ce labyrinthe d'écueils. Partout, du reste, une main prévoyante avait dressé des balises, des tourelles, des signaux sauveurs sur les récifs visibles ou invisibles. « Ah ! dit le pilote, c'est le brave M. Cornic qui a fait tout cela, jour et nuit. Il avait pitié des marins ; il donnait son bouillon et sa viande aux pauvres gens, gardait pour lui la soupe au congré. Il aimait le pauvre monde, cet homme de Dieu. C'était la providence du pays. »

Les passagers connaissaient cet héroïque inconnu, populaire dans la Bretagne, ce marin qui avait donné la consolation de la victoire au milieu des défaites navales de Louis XV, ce bon Samaritain de la mer, ce grand homme de bon secours, qui sauva six cents inondés dans un débordement de la Garonne, et dont l'histoire, cette grande oublieuse, ne connaît ni le berceau ni la tombe. L'histoire recueille le bruit plus que le bien. Comme a dit Lamartine :

Et l'histoire, écho de la tombe,
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain.

La barque entra dans la haute mer ; alors commença le combat. « L'eau est l'élément triste », a dit encore Lamartine. Un frisson de terreur courut sur les passagers devant cette immense tristesse de la mer. Plus d'un se rappela le proverbe breton :

« Ma barque est si petite, et la mer est si grande ! »

Les figures pâlirent, les voix firent silence à cette grande plainte des vagues. Les goélands passaient avec un grand cri lugubre, chant de deuil entre coupé par la basse solennelle de l'Océan. Les oiseaux de proie de la mer, les cormorans, perchés sur leurs roches noires, fixaient sur la barque des yeux farouches. La houle grossissait. Les lames glauques battaient les flancs gémissants du bateau, se brisaient à coups sourds sur la proue, mouillaient les voiles, retombaient en rosée salin sur les passagers dans l'angoisse, et semblaient irritées contre l'audace de cette barque intrépide qui osait violer leur solitude. Ses voiles inclinées sous les coups du vent, renversée par la raffale, menée sur l'abîme mouvant par son pilote héroïque, la barque se redressait toujours, descendait à la mort, remontait à la vie, courait blanche d'écume dans cette neige des vagues.

Qui n'eût admiré cette lutte d'un homme contre l'Océan, ce marin initié à tous les secrets, toutes les ruses du vent, toutes les fougues de la mer, tous les pièges des écueils ; ce pilote au visage brun, hâlé, serré sous sa cape de toile goudronnée, aux yeux perçants d'oiseau de mer illuminés de la seconde vue de l'abîme, la main à la barre, les cheveux fouettés par le vent, la tête dans l'auréole des vagues ; cet homme dompteur de l'élément, ce faible vainqueur du fort ?

A l'avant, debout contre le mât, un jeune homme contemplait ce grand spectacle. Il aspirait à pleine poitrine et à plein cœur le souffle, la séve, la vie, l'indépendance, le

Sursum corda de l'Océan. Il admirait la mer, cet élément libre, cette souveraine inspiratrice du rêve et de l'action, cette grande sibylle agitée et frémissante sous le souffle d'un dieu. Il écoutait gémir la barque plaintive, aux cordages sonores, comme un grand instrument à cordes de la mer. Il aimait cet élément vivant, frère de l'homme, qui bat comme son cœur, monte et retombe tel que lui ; qui a nos caprices, nos passions, nos orages, nos gémissements, nos silences, nos lassitudes, nos calmes et nos sérénités.

La fin à la prochaine livraison.

LA ROUE DES CARRIÈRES.

Qui n'a remarqué dans la campagne ces roues gigantesques dressées verticalement à l'orifice des carrières et qu'un ouvrier fait mouvoir en grimpant de bâton en bâton, toujours s'élevant et toujours retombant ?

On dirait qu'elles offrent une image de la vie. A peine l'ouvrier a-t-il gravi quelques échelons, qu'il se sent redescendre. « L'homme est à peine né, qu'il est déjà passé », dit le poète. Un autre le remplace et, en apparence, sans mieux réussir. Vous êtes tenté de le prendre en pitié, presque en dérision. Attendez ! l'ouvrier ne monte pas, il est vrai, mais en bas, dans la nuit, son œuvre monte, elle monte lentement, et à une heure donnée, qui n'est peut-être pas loin, elle sortira des entrailles de la terre. Cette roue qui grince, qui a l'air de se dérober sous l'homme haletant et qui ressemble de loin à un instrument de torture, c'est la roue même de la civilisation, à laquelle les générations sont cramponnées tour à tour. Le grand architecte sait bien à quel monument est destinée chaque pierre qu'elle élève. Travailleurs obscurs, ne désespérez pas.

H. BOUCHER.

CABANES VÉGÉTALES.

A Port-Praslin, qui se trouve situé vers l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Irlande, l'inocarbe acquiert des proportions considérables, élève sa cime à de grandes hauteurs, et envoie au loin ses racines, qui rampent à la surface du sol, en présentant des parois minces et en même temps élevées de plusieurs pieds, de manière à former des sortes de cabanes naturelles séparées par de légères cloisons, et capables de contenir six ou huit personnes. ⁽¹⁾

GRATTER DU PEIGNE A LA PORTE.

L'auteur du *Nouveau traité de la civilité* sous Louis XIV dit, dans le chapitre IV, au sujet des règles qu'il faut observer quand on se présente chez les grands :

« A la porte des chambres ou du cabinet, c'est ne pas savoir le monde que de heurter (frapper) ; il faut gratter. Et quand on gratte à la porte chez le Roi et chez les Princes, et que l'huissier vous demande votre nom, il le faut dire et jamais ne se qualifier de Monsieur. » ⁽²⁾

La Bruyère, dans son chapitre de la Cour, fait allusion à cet usage lorsqu'il dit :

« N... arrive avec grand bruit ; il écarte le monde, se fait faire place ; il gratte, il heurte presque ; il se nomme : on respire, et il n'entre qu'avec la foule. »

Le baron de la Crasse, personnage d'une comédie de Raymond Poisson, raconte qu'étant allé au Louvre, il avait frappé à la porte du roi. L'huissier, mécontent, lui fit cette remontrance :

⁽¹⁾ P. Lesson.

⁽²⁾ A. de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens.*

... Apprenez donc, monsieur de Pézenas,
Qu'on gratte à cette porte, et qu'on n'y heurte pas.

Enfin Molière, dans un Remerciement au roi⁽¹⁾, conseillant à sa muse de se travestir en marquis pour être bien accueillie à la cour, lui explique ainsi comment elle doit s'y présenter et s'y comporter :

Vous savez ce qu'il faut pour paroître marquis⁽²⁾.
N'oubliez rien de l'air ni des habits :
Arborez un chapeau chargé de trente plumes
Sur une perruque de prix ;
Que le rabat soit des plus grands volumes,
Et le pourpoint des plus petits.
Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retourné ;
La galanterie en est grande ;
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé.
Avec vos brillantes hardes
Et votre ajustement,
Faites tout le trajet de la salle des gardes⁽³⁾,
Et, vous peignant galamment,
Portez de tous côtés vos regards brusquement ;
Et ceux que vous pourrez connoître,
Ne manquez pas, d'un haut ton,
De les saluer par leur nom,
De quelque rang qu'ils puissent être :
Cette familiarité
Donne à quiconque en use un air de qualité.
Grattez du peigne⁽⁴⁾ à la porte
De la chambre du roi ;
Ou si, comme je prévoi,
La presse s'y trouve trop forte,
Montrez de loin votre chapeau,
Ou montez sur quelque chose,
Pour faire voir votre museau.⁽⁵⁾

GOBELET EN ARGENT

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Ce curieux objet, qui, au premier abord, offre l'aspect d'une sonnette, est un gobelet en argent ciselé et gravé, dû à la capricieuse imagination d'un artiste du seizième siècle ; le pied est remplacé par un moulin à vent complet, semblable à ceux qu'on apercevait jadis sur les buttes et au sommet de beaucoup de mamelons de France, et que l'on voit encore de nos jours dans les plaines des Flandres et de la Hollande. Rien n'y manque : le bâtiment monté sur un cône de fondation, la toiture aiguë, dominée en guise de girouette par un écu fleurdisé, les grandes ailes en croix, l'échelle avec le meunier et ses valets ; sur la face antérieure se trouve un cadran à aiguille mobile. Enfin, à la base, près de l'échelle, on remarque un tube d'un diamètre assez fort et légèrement recourbé, qui servait à mettre en mouvement, en y insufflant de l'air, les ailes du moulin, et avec celles-ci l'aiguille du cadran montée à l'extrémité de leur axe, et en même temps la girouette.

⁽¹⁾ *Remerciement au Roi*, fait par J.-B. P. Molière, en l'année 1663, après avoir été honoré d'une pension par Sa Majesté.

La pension était de mille livres, ainsi qu'on le voit dans la liste des pensions pour l'année 1663, extraite des manuscrits de Colbert :

« Au sieur Molière, excellent poëte comique, 1000 liv. »

⁽²⁾ Il est bien difficile de croire que Molière se fût permis de tourner ainsi en ridicule les marquis, et en toute occasion, s'il n'y eût été encouragé par Louis XIV, qui lui donnait quelquefois des conseils : on sait, par exemple, que ce fut le roi qui l'invita à mettre en scène le Chasseur (Dorante) dans *les Fâcheux*.

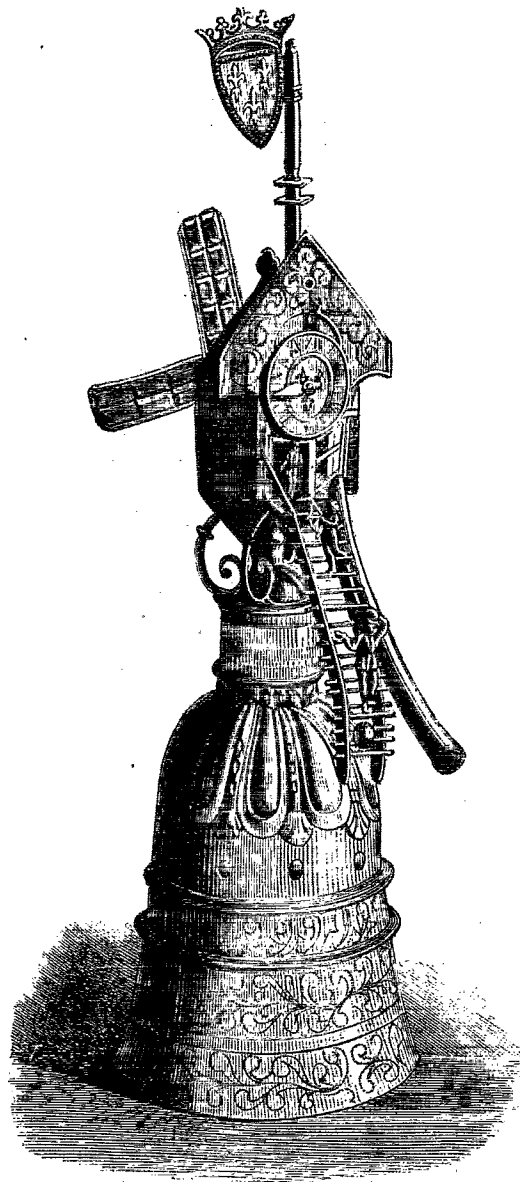
⁽³⁾ Aujourd'hui la salle des Cariatides, au Louvre.

⁽⁴⁾ On portait toujours un peigne sur soi, pour accommoder au besoin la perruque.

⁽⁵⁾ Voy. les notes de M. Eugène Despois dans le troisième volume de Molière, p. 296 et 297 (*les Grands écrivains de la France*, publié sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut).

Quelle fantaisie a poussé l'artiste à imaginer pour un gobelet un appendice aussi bizarre, à faire de ce pied une sorte de jouet mécanique ? On le devinera si l'on a observé les habitudes des buveurs en tout temps et en tous pays ; ce gobelet devait être destiné à mesurer la puissance des poitrines. Et voici comment on s'en servait :

Les paris sont ouverts ; l'un des joueurs commence : il souffle à pleins poumons et sans reprendre haleine dans le petit tube pendant que ses adversaires comptent et notent le nombre de tours que fait l'aiguille ; un second joueur succède au premier, un troisième au second, puis un qua-



Collection A. Jubinal. — Gobelet en argent du seizième siècle.
Dessin d'Edouard Garnier.

trième, et ainsi de suite. La palme est au robuste *souffleur* qui a imprimé aux ailes le mouvement le plus rapide, et, par suite, a fait exécuter à l'aiguille indicative le plus grand nombre de tours ; le vainqueur retourne le gobelet, on le lui remplit, et il le vide.

Et tout porte à croire que le propriétaire de ce curieux objet était lui-même un homme aux vigoureux poumons, qui avait imaginé ce moyen de défier nombre de champions et buvait à leur santé sans bourse délier.

LE TISSERIN MANYAR.



Le Tisserin manyar et son nid. — Dessin de Freeman.

Le tisserin manyar (*Ploceus manyar*), de l'île de la Réunion, est un petit oiseau d'un gris varié, plus clair sur la tête et sur le cou, plus foncé sur le dos. Les plumes de cette partie du corps, ainsi que les couvertures des ailes, présentent deux nuances, l'une plus sombre au centre de chaque plume, l'autre pâle, blanchâtre, sur les bords, disposition qui produit des séries régulières de mouchetures. Le ventre est d'un blanc jaunâtre. L'ensemble du plumage est terne et n'a rien qui attire l'attention.

Ce qui rend cet oiseau très-digne d'intérêt, c'est l'habileté avec laquelle il construit son nid. Ce nid a la forme d'une sphère allongée dans le sens de la hauteur, à laquelle est soudé sur le côté un conduit, un véritable goulot dirigé en bas ; il présente tout à fait la figure d'une cornue. La partie supérieure et allongée de la sphère en est l'attaché ; elle comprend dans son épaisseur les étroites et longues feuilles de roseau auxquelles le nid est suspendu. Des herbes sèches, entrelacées en tous sens de façon à former un tissu à mailles larges et lâches, mais assez épais, composent cette espèce de poche, à la fois légère et solide.

TOME XLIV. — AOÛT 1876.

Les œufs sont déposés dans le fond du nid ; les parents, pour couvrir et plus tard pour nourrir leurs petits, s'y introduisent par l'ouverture du goulot, qui est l'unique entrée. Comme le petit édifice est fermé de toutes parts excepté du côté de la terre, et qu'il est suspendu dans le vide, souvent au-dessus de l'eau, il est un abri sûr non-seulement contre la pluie, mais contre les rongeurs et les reptiles, ennemis jurés des œufs et des jeunes oiseaux.

A, B, C, D.

CONTE.

Fin. — Voy. p. 254, 257.

De vous raconter en détail notre histoire à tous, cela nous mènerait loin ; il y faudrait un gros livre, et les gros livres, je l'avoue, m'ont toujours fait peur, alors même qu'il n'y avait qu'à les lire.

Quelques traits, cependant, pour qu'on sache quelle a été notre histoire à tous.

A était entré, on l'a vu, chez un horticulteur ; il y était

resté trois mois à peine, et, d'horticulteur en horticulteur, il n'avait pas tardé à faire son tour de France. Il passa même le détroit, trouva à se caser chez un fleuriste de Londres, qui ne tarda pas d'en faire son principal voyageur, et qui, ayant reconnu en lui une vraie passion pour les expéditions lointaines, l'envoya jusqu'en Australie à la recherche de plantes nouvelles. Revenu de ce voyage, il partit pour l'Inde, où ce malheureux frère mourut à peu près comme Victor Jacquemont, au moment de se réembarquer pour l'Europe.

Quant à moi, je l'ai dit, j'avais demandé d'entrer chez un architecte, mais je ne savais ni assez de dessin, ni assez de géométrie, et je dus pendant près d'un an prendre des leçons; enfin, je fus placé chez un entrepreneur et je n'y demeurai guère :

Le désir de voir et l'humeur inquiète,

comme dit la Fontaine, m'emportèrent au loin. Je fis aussi, non pas un, mais plusieurs tours de France: Il est vrai que je ne visitai pas l'Asie, mais aussi je n'y mourus pas, comme notre malheureux frère aîné.

Je courus tant et si bien qu'enfin je m'arrêtai à Lyon. J'avais alors trente-trois ans; je trouvai à m'établir dans cette ville, je m'y suis marié, j'y suis devenu père de famille... Ma femme était douce, charmante, active et dévouée. Notre situation de fortune était plus que satisfaisante; nous avions un fils dont l'enfance avait enchanté notre vie : gracieux, vif et intelligent au possible, mais qui ne tarda pas de nous attrister par ses dérèglements. Loin de moi la pensée de raconter aussi cette histoire ! La mère et le fils sont aujourd'hui couchés dans la tombe où sans doute je ne tarderai pas de les rejoindre... j'ai soixante-seize ans.

Notre frère C courut aussi le monde et fit plusieurs fois, au compte d'un négociant de Reims, le voyage de Calcutta pour des acquisitions d'indigo. Il avait une part de bénéfice dans ces opérations, et bientôt son patron lui laissa la suite de ses affaires. C est maintenant à la tête de cette maison importante. Il a eu deux garçons et une fille; celle-ci est aujourd'hui la femme d'un très-estimable magistrat. Quant aux fils, encore garçons l'un et l'autre, ils s'apprentent à succéder à leur père, qui, de son côté, projette de terminer ses jours dans l'île où nous fûmes élevés. Cette île, vendue à notre majorité, passa dans les mains d'un marchand de bœufs, de qui notre frère C l'a depuis rachetée.

Mais le jeune frère D, qu'était-il devenu dans son lycée ? Il y fut pris d'une tristesse invincible ; les soins, les attentions délicates du proviseur et de sa famille ne purent le consoler ; Trait-d'union et Parenthèse le venaient voir de temps en temps, et même Parenthèse ne manquait jamais d'amener Virgule avec elle ; mais tout cela ne lui rendait pas l'île et le beau fleuve qui baignait ses rives. L'ennui lui ôta toutes ses facultés. Il avait eu d'abord le projet, je ne sais comment, de reprendre la carrière du notariat qu'avait exercée notre père ; mais au moment où il allait passer ses examens, vers sa vingtième année, le malheureux fut atteint d'aliénation mentale. Placé par notre tuteur dans une maison de santé, il y est mort à trente-deux ans. De quatre nous voilà donc réduits à deux ! Mais il reste pour continuer la famille deux fils de C et leur sœur.

Virgule aussi a survécu. Restée avec Parenthèse jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, elle est devenue la femme d'un fabricant de drap, qui a fait, grâce à son industrie, une fortune considérable, et ils habitent maintenant ensemble, en Touraine, un château magnifique. Ils ont deux fils, dont l'un est à Paris un avocat distingué, et l'autre un de nos voyageurs les plus intrépides. Au moment même où j'écris ces lignes, il vient de se mettre en route pour le Gabon,

et peut-être sera-t-il en plein Sahara à l'heure où elles seront publiées.

Chaque année, le frère C et moi nous passons ensemble quelques jours chez Virgule, et ces réunions, qui font si bien revivre tous nos souvenirs d'enfance, sont peut-être nos meilleurs moments. Il est bien convenu que chaque année aussi il y aura réunion de toute la famille dans l'île lorsque C s'y sera réinstallé. Virgule et son mari demandent même d'y ériger pour eux, à leurs frais, un pavillon. Le mari de Virgule veut s'y livrer au plaisir de la pêche. Chose singulière ! nous avons, mon frère et moi, visité la France entière ; un des fils de Virgule a visité et nous a décrit dans ses conversations et sa correspondance les cinq parties du monde : eh bien, l'île, la chère île de notre enfance, est encore de tous les pays celui dont nous parlons avec le plus de bonheur. Il nous en reste comme un souvenir de paradis terrestre, et pourtant, ce paradis, avons-nous assez désiré d'en sortir lorsque nous y étions ! Avec quelle émotion alors, du haut de nos arbres, nous voyions passer les navires, et combien nous eussions donné pour que ces navires nous emportassent !

A, qui était mort en Asie, nous écrivait des bords de l'Indus et du Gange des lettres dans lesquelles reparaisait toujours ce beau fleuve de France où nous avions, enfants, si bien pêché et nagé, où nous avions avec tant de joie sauvé la vie à Virgule. Ce père même, dont nous avions tant souffert, nous sommes encore pour lui pleins de tendresse et de respect. Il était si doux, si bon, après avoir été lui-même si malheureux et si cruellement bouleversé, que même l'affaiblissement de ses facultés nous est une raison de l'aimer davantage. Nous savons mieux aujourd'hui combien, pour les plus forts, la vie est lourde à porter, et nous éprouvons pour ce malheureux père une tendresse rétroactive qui parfois nous émeut jusqu'aux larmes et dépasse même ce que nous éprouvions au temps où nous eussions pu mieux le lui témoigner. Mais c'est, je pense, une des lois de notre existence de ne bien apprécier que ceux qui ne sont plus.

Aussi, quel caractère sacré prennent après leur mort un père et une mère !

Un dernier aveu, lecteur : c'est dans l'île paternelle, c'est dans la maison rachetée par mon frère C, que j'ai voulu recueillir et rédiger pour le *Magasin pittoresque* ces souvenirs d'enfance. Combien elle s'est embellie, cette île ! Quels délicieux ombrages y font aujourd'hui ces arbres que nous aidions Trait-d'Union à planter ! La maison n'a été que très-peu modifiée. Ah ! qu'on y regarderait à deux fois avant de rien bouleverser des choses du passé, si l'on savait combien de souvenirs vivants et vivifiants s'y peuvent retrouver ! Mais la vie est ainsi faite que l'on y va de ruine en ruine. Heureux et bien heureux sont-ils ceux qui, comme C, comme Virgule et moi, peuvent encore retrouver à peu près intacts, dans leurs vieux jours, les lieux où se passa leur enfance.

C, qui, après tant d'années, est venu avec moi passer quelques jours dans notre ancien domaine, a voulu, comme autrefois, s'y livrer au plaisir de la natation ; et vraiment nous nous sommes cru un instant reportés aux heureux jours de notre enfance.

Il y manquait pourtant notre père ; il y manquait Parenthèse et Trait-d'Union ; il y manquait A et D. Mais nous y retrouvions le même paysage, les mêmes prairies sur les bords du fleuve, les mêmes coteaux dans le lointain, et les mêmes murmures de l'eau sur les bords de l'île...

Un sentiment de profonde piété s'empara de mon âme, et j'écrivis ces pages.

SOUVENIRS DE BRETAGNE.

PROMÈNADE EN MER.

Fin. — Voy. p. 262.

La barque avançait cependant, et l'on se montrait du geste l'île Sainte, une île rocheuse entourée d'une ceinture de goëmons, couronnée d'une chapelle dédiée à la Vierge. « Elle fut fondée, dit une inscription, en 502, en mémoire de la victoire obtenue par l'intercession de Notre-Dame, dans l'endroit même où Corsol, général des Danois, avait sa tente, où il s'était retranché après avoir pillé le pays de Léon. »

Derrière l'île de Callot, un grand phare blanchissait au soleil : c'est l'éclaireur de l'île de Batz, où de viriles femmes travaillent la terre, tandis que les hommes absents courent les mers lointaines. Ce fut l'île-monastère de saint Pol de Léon, ce dompteur des âmes, des taureaux sauvages et du dragon de la légende. A la traversée de l'île de Batz, les marins se découvrent et font le signe de la croix à un point où la mer, même en temps calme, fait un roulement, comme si le dragon grondait encore au fond du gouffre où le saint le précipita.

C'est le pays de Trémentin, le compagnon de Bisson qui fit la folie héroïque de se faire sauter en l'air plutôt que de se rendre aux pirates de l'Archipel. Partout, sur ce rivage d'hommes trempés pour la lutte, brille le souvenir d'un saint ou d'un héros. Les légendes illuminent la nuit du passé et charment les veillées des fermes : c'est la poésie du foyer.

Tout à coup, au tournant d'un cap, une ville morte apparut, une vision en pierre du moyen âge. En amphithéâtre sur une colline, au-dessus d'une baie bleue et tranquille bordée de parcs sombres, resplendissait au soleil toute une cité monacale de clochers, de couvents, de manoirs gothiques, Saint-Pol de Léon, la ville sainte, dont la flèche étoilée s'élance à trois cents pieds dans le ciel. Vauban la nommait un coup d'audace. Puis la côte s'abaisse, se dénude, dit adieu aux arbres, à la paix, court à la lutte, s'arme de rochers, se jette en avant dans la haute mer et la défie au combat. Les hautes vagues montent à l'assaut, blanchissent d'écume la côte noire de Roscoff, étreignent de brisants sa citadelle d'écueils, qui semble vaincue. Mais toujours la côte vaillante, le vieux repaire de corsaires et de contrebandiers, se dresse indomptable, et défend, derrière ses récifs, la riche campagne, le grand jardin potager de la Bretagne. Lutte féconde où la mer, cette rude nourrice, apporte sa sève à la terre. La vie est le prix du combat.

Telle était la scène. Le paysage doux et recueilli, agité et guerroyant à la fois, était la vivante image de la prière et de l'héroïsme. On retrouvait là, comme dans toute la Bretagne, un pays de contrastes, sauvage et doux, plein de force et de grâce, de roches sinistres, de vergers ombreux, de landes et de figuiers, de chênes et de myrtes; pays boisé et nu, aux caps lancés dans la tempête, aux anses abritées du vent; terre rêveuse et virile de poètes et de héros. Partout, sur cette côte déchirée, sculptée par la mer, battue de la houle et du souffle d'en haut, s'élançaient des flèches, des églises, des chapelles, des lieux d'asile et de prière.

La marée avait descendu. On voyait à nu les roches marines, les noirs ossements de la mer. « Impossible d'accoster l'île, dit le pilote; mettons le cap sur la baie de Carantec, et filons vent arrière. »

Soudain les regards des passagers se fixèrent sur l'île. De la chapelle la procession descendait. Les croix, les vieilles bannières du moyen âge défilaient sur la grève; l'image de la Vierge, portée par des jeunes filles, se détachait sur

l'azur du ciel et de l'eau, comme dans une nouvelle assumption. La brise soufflait par bouffées les chants des prêtres et les volées d'allégresse des cloches. L'air agitait les lueurs des cierges aux mains des pèlerins sauvés des naufrages.

La barque aborda l'anse déjà pleine de barques pèlerines reposées sur leurs ancres. On tendit les rames de la proue sur les roches pour descendre à terre; les pieds glissèrent plus d'une fois sur les goëmons gluants; l'on s'assit sur l'herbe, et l'on dina gaiement au bord de la mer. Une volée d'enfants s'abattit autour du repas; l'on fit la part des pauvres. Des jeunes filles se baignaient et dansaient dans l'eau bleue et tranquille de la baie; on entendait leur rire frais et sonore courir sur la mer!

Le repas fini, on monta par un chemin creux au bourg de Carantec. Les vêpres finissaient; la foule sortit et s'agenouilla sur les tombes, en vue de la mer et du ciel, de l'espérance et de la vie. La Bretagne a la religion des morts, la fidélité du tombeau. Pas une tombe n'était déserte.

Mais bientôt la cornemuse résonna. A l'appel de la danse, la jeunesse s'élança du cimetière. Après le deuil, le plaisir. Les cabarets regorgeaient de buveurs. Les jeunes filles, arrêtées devant les étalages des marchands, recevaient de leurs fiancés un présent, un pauvre bijou banal dont l'amour faisait un souvenir. Puis on courait à la danse. Les jolies filles de marins et de pêcheurs, en coiffes blanches, en capes de drap sombre, le fichu à carreaux d'azur gris et la croix d'or sur le sein, reflétaient dans leurs costumes les teintes du pays. La danse, grave, sans bonds joyeux, ne s'animait qu'aux élans ardents du *jabadao*, cette kermesse bretonne. La musique était pauvre et triste; elle charmait pourtant, comme tous les vieux chants de la terre natal. Qui ne regrette et ne rêve toujours ces belles fêtes de village où les yeux s'attirent, où les mains se pressent, où les amours commencent, où le cœur s'éprend de tout ce qui est beau.

Le soir approchait. Le jour baissant, la marée montant, il fallut quitter la fête et songer au retour. L'heure de la lutte était passée. La barque glissait sur la mer calme et douce du crépuscule, comme un cygne noir, les ailes dorées par le soleil couchant. Le soleil lançait ses derniers regards entre les longues paupières des nuages pourprés. L'auréole du couchant, les rameaux noirs sur le fond d'or du ciel, la mélancolie du soir, la douceur de la brise, les parfums de la côte, les caresses de l'eau à la grève, la musique à voix basse du golfe, la paix de la mer, des arbres et du ciel enchantaient les passagers. Heures délicieuses des soirs d'été, trop rares dans la vie!

ÉLÉMENTS DE LA VIE.

Penser, combattre et vaincre, voilà la véritable vie, voilà la source de l'intérêt; hors de là, il n'y a que découragement et langueur.

M^{me} DE RÉMUSAT.

LE CONSISTOIRE DE LA GAYE SCIENCE.

Jean I^{er} d'Aragon, qui succéda en 1387 à Pierre IV, aimait beaucoup la poésie. Il envoya, en 1388, une ambassade solennelle à Charles VI, roi de France, afin de lui demander d'autoriser certains poètes de la société toulousaine à visiter Barcelone pour y fonder une institution du *Gai savoir* analogue à celle des *jeux Floraux*. En conséquence de cette mission, deux des sept conservateurs des jeux Floraux vinrent à Barcelone, en 1389, et y fondèrent le *Consistorio de la gaya ciencia*. En 1409, ce consistoire fut transporté à Tortose, puis rétabli à Barcelone, en 1412, sous Ferdinand le Juste, par un seigneur nommé Henri de Villena. Le roi assista souvent à ces réunions

poétiques. On trouve dans un traité sur la poésie du marquis de Villena (*el Arte de trobar ou la Gaya ciencia*), une notice intéressante sur le consistoire de Barcelone. ⁽¹⁾

AMASSERAH

(ANATOLIE).

I. — INTÉRIEUR DE L'ACROPOLE D'AMASSERAH.

La petite ville d'Amasserah est située sur les côtes méridionales de la mer Noire, dans le pachalik d'Anatolie, entre l'embouchure du Bosphore et Sinope. Elle s'étage

sur deux presqu'îles, et sa physionomie d'ancienne cité de colonie grecque est des plus caractérisées et des plus pittoresques.

De beaux noyers, des vignes, des mûriers, toute une végétation luxuriante et livrée à elle-même depuis des siècles, escalade les rochers de ses caps et enguirlande ses grandes ruines gréco-romaines, byzantines, génoises, et ses petites habitations modernes, sortes de chalets à tuiles peintes de diverses couleurs. Ce paysage se reflète, tour à tour limpide et joyeux ou assiégré d'écume, dans les flots qui baignent un véritable labyrinthe d'anses, de criques, de chenaux, où bondissent et s'abritent la tartane,



Amasserah. — Porte antique dans l'acropole. — Dessin de Jules Laurens.

la barque de cabotage et le caïque aux ornements dorés. Les grands navires de commerce, la navigation à vapeur, n'ont là ni port suffisant, ni échelle d'itinéraire.

Devant ce riche et attrayant aspect nous n'aurons garde de répéter ces formules banales, que « l'intérieur répond peu à l'extérieur », que « c'est un amas de vieilles mesures », etc. Est-ce donc une désillusion que de passer une journée dans des rues, des carrefours, des cours de monuments abandonnés, mais envahis par les frondaisons de lauriers, de figuiers, de mille plantes parasites, et égayés par les vives couleurs des costumes ou haillons modernes ?

Les divers groupes de maisons qui s'élèvent au sommet de la première presqu'île sont couronnées par un amas de constructions fort ruinées, débris de l'acropole antique et du château du moyen âge qui lui a succédé.

⁽¹⁾ Ticknor.

Chaque période de civilisation, chaque race de nouveaux occupants y a utilisé sur place, amalgamé à son œuvre nouvelle les matériaux simplement transportés ou intervertis de l'œuvre précédente. Ainsi, une porte monumentale du Bas-Empire, celle même que reproduit notre dessin, avec corbeaux et imposte sur pieds-droits, est construite à l'aide des pierres de quelque propylée grec ; une porte génoise, au gothique fronton blasonné, emprunte pour linteau une frise à acanthes romaines.

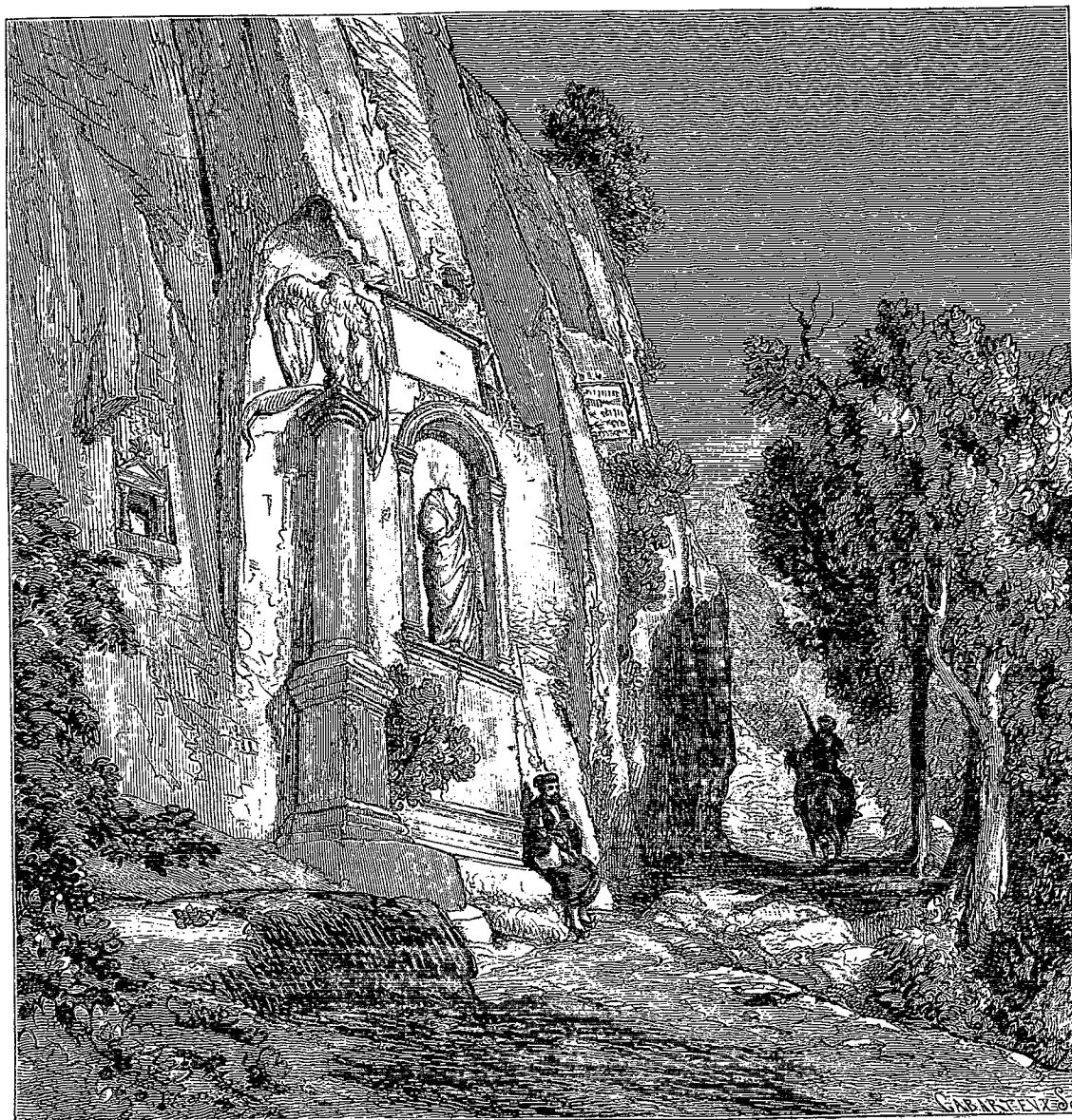
Les habitants actuels d'Amasserah, au nombre de trois mille à peine, éloignés de tout grand centre et bien rarement fréquentés par quelque visiteur, sont très-doux de tempérament, mais de mœurs assez farouches et même fanatiques vis-à-vis de l'étranger *frenghi* (ne serait-on pas de même au fond de notre Bretagne et de notre Auvergne ?). Ils se livrent avec une certaine activité à la fabrication de meubles et d'ustensiles en bois, généralement

taillés dans le beau buis qui abonde dans les environs. Le goût de ces ouvrages, destinés à des usages très-différents des nôtres et tout colorés de vives arabesques, se conserve encore dans toute son originalité locale.

Malheur au touriste fourvoyé qui, même involontairement, au détour d'une rue déserte, surprend une femme

musulmane le visage découvert. Il est salué d'une bordée d'injures, et si un ameutement en est la suite, il peut avoir à redouter les plus graves dangers.

On compte dans la population quelques Grecs et Arméniens; mais les Turcs sont là plus particulièrement entre eux et chez eux!



Amasserah. — Monument taillé dans le roc. — Dessin de J. Laurens.

II. — MONUMENT TAILLÉ DANS LE ROC.

Depuis les temps les plus reculés de l'histoire, ceux de l'expédition des Argonautes, de l'empire des Perses et des colonies grecques, jusqu'à celui des croisades, des colonies génoises et de l'établissement définitif des Osmanlis, nous voyons l'Asie Mineure, la plus belle contrée de l'ancien monde, servir de théâtre et de proie aux luttes acharnées de toutes sortes de prétendants. Là se sont agitées les plus grandes questions politiques et religieuses. L'état actuel du pays paraît être surtout la fatigue et le repos dans une longue trêve.

La nature, riche et charmante, toujours jeune et agreste, y est de plus toute imprégnée de poésie antique. Il semble que sur chaque sommet, dans chaque antre, doivent apparaître des êtres mythologiques qui se personnifièrent dans la religion et dans l'art des anciens. C'est sur une montagne

voisine d'Amasserah que naquit la fable du caducée de Mercure; et la chèvre qui broute aux pampres des talus vous rappelle Amalthée. Avec Jason, avec les Amazones, Hercule, Thésée, figures à demi fabuleuses, l'histoire y confine aux genèses théogoniques.

Sans avoir jamais été une ville de premier ordre, Amasserah forme, depuis la domination romaine, sous laquelle elle tomba une cinquantaine d'années avant notre ère, une tête de route à travers la Paphlagonie, entre la mer Noire et le centre de l'Asie Mineure. On y rencontre l'ancienne Sésame d'abord et ensuite Amastris, qui porte le nom d'une nièce de Darius, qui l'embellit lorsqu'elle eut épousé Denys, tyran d'Héraclée de Pont. Là encore, au milieu des champs, rendus à la barbarie et à la solitude, se rencontre le dallage gigantesque des indestructibles routes antiques; on les utilise encore aujourd'hui. Par elles Amastris était en communication directe jadis, à l'ouest et au sud, avec

Héraclée, Prusa (*ad Hyppium*); Ancyre, Pessinunte, Pergame, c'est-à-dire avec les provinces de la Bithynie, de la Galatie, de la Cappadoce.

Dans le vallon et dans les ravins qui séparent la ville de la ligne de montagnes parallèle aux bords de la mer s'étendent à tous les plans d'immenses ruines qui furent probablement une résidence impériale d'été des souverains romains ou peut-être de Byzance et de Constantinople. Toute une journée est à peine suffisante pour relever en simples mesures et cotes d'architecte les plans de fondations et les débris de ces constructions. On peut en reconnaître encore les substructions et des pans de muraille encore debout, des terrasses, des galeries voûtées en tunnel, des palais, des basiliques, des thermes, chapelles, promenoirs, belvédères. Le sol est littéralement jonché d'autels, de stèles, de pierres votives et de fragments de tous genres. Cette cité en ruines et son site même rappelle la célèbre villa Adriani sous Tivoli.

A l'entrée de la voie romaine qui conduit aujourd'hui à Bartin, en abordant le flanc même de la montagne qui domine le plus immédiatement Amasserah, se présente le sujet de notre dessin. On y voit une niche évidée en pleine muraille de rocher. Elle contient une statue dont la tête manque et drapée d'une toge. A sa gauche est une colonne triomphale d'ordre toscan, surmontée d'un aigle aux ailes déployées, une palme dans les serres. Divers cartouches ou tableaux à inscriptions, d'autres petites niches ou oratoires accompagnent, placés comme au hasard, cette composition centrale. Dans la plus grande des inscriptions, en caractères latins très-frustes, on distingue pourtant le nom de *Claudius*. Le style et l'exécution des sculptures, assez grossières, sont empreints du caractère romain. On peut admettre par bien des raisons que la voie à laquelle cette riche décoration forme un original frontispice conduisait directement à la ville de Claudopolis. Aujourd'hui, il n'y passe plus guère que quelque chariot attelé d'une paire de buffles, aussi peu graissé que mal vissé, et conduit par un paysan qui jette par intervalles dans ces muettes solitudes une phrase de cantilène nazillarde, ou un cavalier turc à la mine rébarbative dont le cheval fait jaillir avec son sabot une étincelle des vieilles dalles romaines.

DU PLAN DE LA VIE.

Forme le plan de régler ta vie en détail, action par action. Si chacun a, autant qu'il est possible, sa perfection, c'est assez. Or, personne ne peut t'empêcher de te la donner; car rien d'extérieur ne peut t'empêcher d'être juste, modéré, prudent. — Mais peut-être seras-tu empêché d'agir? En ce cas, si tu acceptes cet obstacle avec résignation, il naît de là sur-le-champ pour toi une sorte d'action, qui est conforme à la règle que j'ai tracée.

MARC AURÈLE.

PENDANT UNE PESTE.

« Nos paroissiens meurent à moitié de faim; je n'ai rien cependant pour les aider du mien, mais ma présence, si j'ose le dire, y fait bien quelque chose. Et, je vous prie, pourriez-vous jamais me conseiller, curé que je suis, d'abandonner mon peuple; de ne pas mourir de faim avec lui, s'il meurt; de ne pas me tenir au milieu des craintes et des dangers de peste qui courent maintenant, pour le consoler, l'exhorter à la patience, et demander l'aumône pour lui auprès des autres qui ont quelques moyens?

» On crie alarme après le pain à Mattaincourt, et le traître à Dieu et à son peuple se promènerait par la France dans

la bonne chère, à manger du pain tout blanc, à boire du vin délicieux! O l'indignité!... » (1)

DUCLOS, HISTORIOGRAPHE.

SES MÉMOIRES.

Suite. — Voy. t. XLIII, 1875, p. 185.

Le temps était venu pour Duclos de se choisir un état. Sa mère l'en pressait; elle vint même à Paris pour le hâter de prendre une résolution. Mais son goût pour les lettres et aussi pour une liberté excessive le détournait de l'étude du droit, qui lui eût le mieux convenu. Il avoue sincèrement ses fautes dans cette période de sa vie et le caractère de quelques individus qui l'y entraînaient. Sa narration a des pages réellement instructives lorsqu'il met en relief des charlatans, comme le milieu du dix-huitième siècle en vit surgir un si grand nombre.

Parmi les nouvelles connaissances qu'il admettait alors dans son intimité avec une facilité si déplorable, il y avait un certain Saint-Maurice, dont il appréciait fort l'entrain et la vie joyeuse. Le temps de ce personnage se passait en gais festins, ou plutôt en d'interminables bombances; ce n'était cependant qu'un simple employé de la Compagnie des Indes, et pour subvenir à ses dépenses, il ne devait avoir en apparence que de très-modiques appointements. Une mystérieuse confidence de cet individu apprit un jour au jeune Duclos pourquoi il était si chaleureusement choyé par lui, et ce qu'on attendait de sa complaisance. L'anecdote pourra paraître un peu ridicule, mais souvenons-nous de ce que nous avons entendu dire en notre temps des évocations des tables tournantes, et nous serons moins disposés à rire de nos aïeux.

« Saint-Maurice m'engagea un jour à une promenade aux Champs-Élysées, et là, il me dit qu'il se trouvait à la tête d'une société de personnes assez considérables par leur état et leur fortune auxquelles il avait persuadé qu'il se trouvait en commerce avec les génies élémentaires, dont il il pouvait leur procurer les faveurs; que dans certains jours il rassemblait ses adeptes dans une salle, où, les volets fermés, deux bougies ne donnaient de la lumière que ce qu'il en fallait pour se reconnaître en prenant place autour de la salle. Alors Saint-Maurice, en qualité de ministre d'*Alaël*, après une espèce d'invocation en style oriental et cabalistique, faisait le tour de l'assemblée, recevant un billet cacheté qui contenait la demande de ce qu'on désirait du génie. Il s'approchait ensuite d'une manière d'autel sur lequel était un réchaud plein de braise allumée, où le ministre paraissait jeter tous ces billets qui étaient consumés. Mais comme il était excellent escamoteur (il en avait fait le métier), il substituait aux billets recueillis ceux qu'il avait apportés tout préparés. Il annonçait alors qu'à la première assemblée il rapporterait à chacun la réponse à sa demande, et l'on se séparait. Rentré chez lui, il ouvrait les vrais billets et composait les réponses. Les initiés, y trouvant toujours quelque chose de relatif à la demande qu'ils avaient faite dans un billet brûlé sans être décacheté, ne doutaient pas que leur prière n'eût monté jusqu'au trône d'*Alaël*.

» Le grand prêtre, Saint-Maurice, se bornait à donner séparément à chacun la lecture de la réponse à son billet, sans la lui laisser, de peur des conséquences. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que le génie, qui était assez puissant pour satisfaire à tous les vœux, demandait souvent de l'or. Ce qui est plus singulier encore, l'or était

(1) Pierre Fourier, *Lettre aux religieuses de Châlons*, qui le suppliaient d'accepter un asile dans leur ville.

aussitôt remis à son ministre pour l'employer selon les ordres d'Alaël, sans qu'il fût permis de s'informer de la destination. »

Le tour est, on le voit, des plus simples; Duclos ajoute dans son récit :

« Lorsque Saint-Maurice eut fini, je lui éclatai de rire au nez; il en parut fort scandalisé, et me dit du plus grand sérieux que la confiance qu'il venait de me faire était une preuve de son estime pour moi, et que, pour m'en convaincre, il pouvait me rendre témoin d'une assemblée. »

Le tentation était grande, notre jeune étudiant fut un moment ébranlé; sa probité l'emporta.

« J'entrai en éclaircissements, continue-t-il. Je lui dis que, vu les preuves qu'il m'offrait, je ne doutais pas de ce qu'il me disait, mais que je ne le concevais pas mieux. Il me répondit que j'étais jeune et ne connaissais encore ni les hommes, ni Paris; que, dans cette ville, où la lumière de la philosophie pouvait se répandre de toutes parts, il n'y a point de genre de folie qui n'y conserve son foyer, qui éclate plus ou moins loin, suivant la mode et les circonstances. L'astrologie judiciaire, la pierre philosophale, la médecine universelle, la cabale, etc., ont toujours leurs partisans secrets, sans parler des folies épidémiques, telles que l'agio dont je venais d'être témoin, dans un temps où chacun s'imaginait devenir riche sans que personne devint pauvre. »

Après cet entretien, tout commerce fut rompu naturellement entre Saint-Maurice et Duclos; mais celui-ci ne tarda pas à apprendre que son ancien ami avait été conduit à Bicêtre. Aussi n'y allait-il point de main morte! un de ses adeptes lui avait une fois confié 500 000 francs qu'il ne revit jamais et qu'avait emportés Alaël.

LE WERGELD.

Le mot *wergeld* signifie : le prix que vaut l'homme, ou le tarif de la vie humaine⁽¹⁾.

Chez les Germains, d'après Tacite, celui qui avait commis un homicide pouvait se racheter de la peine de mort en donnant aux parents de la victime un certain nombre de têtes de bétail. C'est ce qui se pratique encore dans beaucoup de tribus sauvages⁽²⁾.

On retrouve cet usage chez les Gaulois, après la terrible invasion des races du Nord, qui, comme un immense torrent, emporta en grande partie la civilisation romaine, sans cependant en arracher, soit en Gaule, soit en Italie, tous les fondements.

La loi salique et les lois ripuaires⁽³⁾ autorisèrent formellement les coupables à se racheter du châtiment qu'ils avaient mérité en indemnisant la victime.

Cette manière d'échapper à toute pénalité s'appelait entrer en arrangement ou en composition.

La « composition » était le traité, pour ainsi dire, le contrat passé avec la famille; le *wergeld* n'était pas en lui-même la pénalité, ce n'était pas une amende : c'était simplement le prix, tel que l'avaient fixé les lois ou l'usage, indépendamment de toute idée de pénalité.

Tout homme était supposé valoir une certaine somme,

(1) *Wer*, homme (en latin *vir*, en anglo-saxon *were*, en vieux français *ber*); *geld*, argent, prix.

(2) Voyez, par exemple, ce que dit à ce sujet M. le vice-amiral Fleuriot-Delangle dans le récit de ses « Croisières à la côte d'Afrique » (*Tour du monde*, livraison 799, t. XXXI, 1876).

(3) La loi salique est la collection des coutumes judiciaires suivies chez les Francs Saliens, ainsi nommés de l'Yssel ou Sala d'où ils étaient venus. Les Ripuaires étaient venus des rives du Rhin, de Cologne. Ces lois ne furent rédigées qu'après l'invasion.

qui était déterminée selon sa condition sociale, selon la classe à laquelle il appartenait.

On lit dans la loi salique :

« Si l'homme tué était un *libre Franc*, la composition sera de 200 sous d'or; et si l'homme était antrustion ou comte du roi, elle sera de 600 pièces d'or.

« Si l'homme tué était un *homme romain* ⁽¹⁾, elle sera de 100 sous. »

La loi des Wisigoths évalue la vie de l'homme libre à 300 pièces d'or. Pour l'affranchi, le *wergeld* ou prix n'est que de moitié.

Chez les Alamans, le prix de l'homme libre est de 160 sous; celui de l'affranchi est de 80, celui de l'esclave de 40.

Dans la loi des Frisons, l'homme libre est estimé 53 pièces d'or; le *lite*, qui est une sorte d'affranchi, 27.

Cette dernière loi contient une longue série de *wergeld* ou tarif de ce que vaut chaque sorte de coup, et se termine ainsi :

« Ces chiffres s'appliquent aux hommes libres; pour les nobles, il faut les multiplier par 3; pour les *lites*, il faut en prendre la moitié.

La loi des Ripuaires veut que si un *clerc* ⁽²⁾ a été tué, la composition soit fixée selon sa naissance, c'est-à-dire selon qu'il était ou serf, ou *lite*, ou homme libre.

Cette loi divise, en effet, dans tous ses articles, les hommes en trois classes : les esclaves, les affranchis, et les hommes libres. Parmi les affranchis ou *lites* sont les hommes qui ont été affranchis par le roi ou par l'Eglise, et qui restent soumis au patronage de l'un et de l'autre.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Voy., aux Tables du t. XLII, 1874, la Pêche à la ligne en eau douce.

L'instrument. — La pêche à la ligne en mer diffère de la pêche à la ligne en eau douce par les engins et par les poissons. Ses appareils dépassent par leurs proportions ceux qui servent dans les rivières et même dans les lacs. Il a fallu aussi des méthodes nouvelles, et, par suite, un vocabulaire particulier. Ajoutons encore que, proportionnellement, les pêches *aux lignes* en mer ont beaucoup plus d'importance que les pêches où l'on se sert de moyens analogues dans les eaux douces. Différentes espèces de poissons marins ne peuvent être livrés à la consommation que s'ils ont été pris à l'hameçon, tandis que la pêche au filet approvisionne à peu près seule les marchés et le commerce en poisson d'eau douce.

Cannes. — Les cannes dont on se sert pour la pêche à la ligne en mer doivent être plus grosses et plus longues que celles que l'on emploie pour la pêche en eau douce; les poissons que l'on se propose de prendre sont généralement plus gros, toujours plus voraces, et, par conséquent, se défendent avec plus de succès et plus longtemps. Si le pêcheur est en bateau, il appuie sa canne et l'arc-boute de manière à n'en pas porter le poids; l'attaque du poisson est si franche et si rapide, qu'en tenant la main sur la canne le pêcheur est immédiatement averti. Si l'on pêche sur les rochers, la canne posée à terre est soutenue par une fourchette, et la grosse extrémité par une pierre ou par un crochet de bois ou de fer.

Il est indispensable de se servir d'un *moulinet*.

(1) Faut-il entendre par le mot *Franc* l'homme de race franque, et par le mot *romain* l'habitant indigène ou homme de race gauloise? C'est un point obscur. — Voy. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. 1875.

(2) Il s'agit ici des prêtres. *Clerc*, au moyen âge, eut aussi la signification d'homme de science.

Lignes, appelets, bauffes, etc. — Le mot *ligne* désigne une cordelette ou corde plus ou moins forte qui permet de conduire ou de maintenir l'hameçon appâté dans l'endroit où il doit être rencontré par le poisson. Les marins donnent aux lignes différents noms ; mais l'expression partout acceptée de *lignes de fond* doit s'entendre de trois sortes fondamentales de pêche : la *pêche à soutenir à la main*, la *pêche aux jeux ou engins*, la *pêche aux cordées*. (1)

Appelets. — On donne le nom de pièces d'appelet à une ligne de fond garnie de ses empiles avec leurs hameçons pour la pêche en mer. Si l'on ajoute les unes au bout des autres plusieurs pièces d'appelet, on forme une *tes-sure*. C'est ainsi que ces *grandes lignes* sont mises à l'eau au moyen de bateaux.

Bauffes. — La bauffe est la grosse corde le long de laquelle sont distribuées les empiles qui portent les hameçons ; on lui donne aussi le nom de *maîtresse-corde*. Quand, au bord de la mer, on pêche à la *bauffe sédentaire*, cette corde est ou enfoncée dans le sable, ou attachée à de grosses câblières, dont le poids la maintient et l'empêche d'obéir aux mouvements de l'eau poussée par le flux et le reflux.

Nœuds. — Les nœuds dont l'on se sert en mer sont les mêmes que ceux de la pêche en eau douce ; mais les marins en emploient un beaucoup plus grand nombre et en font quelques-uns d'autre manière, ce qui tient à la plus forte dimension des cordes, qui dès lors ne sont plus aussi flexibles. Les nœuds de cordes de fond permettent d'attacher une corde plus fine, solidement et sans glissement, sur une corde plus grosse, courant à angle droit de la plus mince.

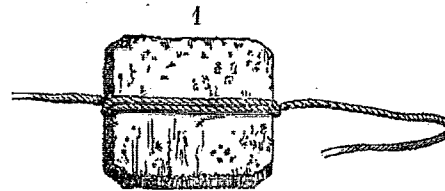
Avancées. — Synonyme de *bas de ligne*, ce mot représente l'extrémité opposée à celle qui est attachée à la canne. C'est à l'avancée que tiennent les hameçons. La qualité et la longueur de l'avancée varient beaucoup, suivant le mode de pêche que l'on adopte ; mais, dans tous les cas, il faut le faire le plus mince possible, eu égard à la nature du poisson que l'on cherche à prendre. Malheureusement, la fragilité de l'avancée est en raison de sa longueur. Pour une ligne de fond, l'avancée peut avoir seulement de 50 centimètres à 1 mètre ; elle se fait souvent en deux florences tordues, quelquefois en trois, car ce genre de pêche s'attaque à de forts poissons, et il faut être avant tout monté solidement, d'autant plus que le poids du plomb s'ajoute à celui du poisson. La texture, la grosseur, et par conséquent la diaphanéité de l'avancée, sont très-variables ; il importe donc de pouvoir changer cette partie suivant la nature de l'eau où l'on pêche, suivant l'heure du jour, suivant l'espèce de poisson que l'on poursuit ; il est donc extrêmement utile que ce changement puisse se faire sans peine et surtout sans perte de temps.

On se sert pour la pêche en mer des mêmes systèmes que pour la pêche d'eau douce ; mais, à moins que l'on ne soit dans un port, on doit employer des engins plus gros ; la florence y est très-usitée, le crin aussi, mais tordu au moins en six brins. Quand on s'attaque aux nombreuses espèces qui ont la gueule remplie de dents, on emploie des avancées en cordes filées, comme pour la pêche au brochet. Dans ces cas-là, la solidité est la première condition et ne nuit point au succès, car le poisson de mer mord plus vigoureusement que celui d'eau douce. Toutes ces avancées doivent être munies d'émérillons, si l'on emploie les poissons vifs ; on peut s'en passer quand on se sert des autres amorces. Dans toutes ces pêches, l'hameçon peut être mince et petit, mais il est essentiel que l'avancée et la ligne soient solides, quand même elles se dissimuleraient moins facilement. Le mot *estroppe*, qu'on remplace quelquefois par *empile ovale*, désigne une empile à deux brins non

(1) Voy. les articles sur la Pêche en eau douce.

unis, ou *commis*, qui sert à monter les hameçons destinés aux poissons à gueule armée de dents.

Flottes, corcerons. — La *flotte*, en mer, sous le nom de *corceron*, — probablement dérivé d'*écorce*, — s'applique

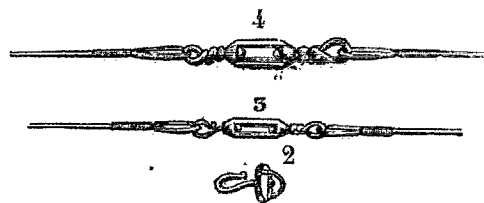


Flotte en liège.

à des morceaux de liège que l'on adapte à une bauffe pour la soutenir à fleur d'eau. La flotte a encore un autre utilité en mer, celle de maintenir entre deux eaux les empiles des hameçons, alors que la qualité vaseuse du fond ou les herbes remplissant les parages où l'on pêche seraient cause que les poissons ne verraient point l'appât. Les Norvégiens emploient un moyen analogue pour la pêche au lingue, laquelle se fait de fond ou plutôt près du fond. L'empile est soulevée au moyen d'un petit billot oblong de bois léger, de bouleau, par exemple.

Les boules de verre, dont on se sert aussi beaucoup dans ce pays, sont d'un usage très-commode pour attacher soit aux lignes soit aux empiles : aussi les emploie-t-on très-communément à la pêche des forts poissons de mer, entre deux eaux. Nous en verrons un exemple plus loin.

Émérillons. — Toutes les fois qu'on se sert d'un appât vivant, celui-ci, en tournant plusieurs fois sur lui-même, tordrait bientôt la ligne et la vrillerait, si l'émérillon, interposé sur le parcours, ne remédiait pas à ce défaut en tournant sur lui-même sans rien emmêler. Or, en mer, la pêche devrait *toujours* se faire *au vif* pour avoir toute l'efficacité désirable ; si on ne suit pas invariablement cette règle, c'est par suite de la difficulté de réunir les appâts nécessaires. Il est donc de la plus haute importance de donner aux leurres qu'on emploie l'apparence de la vie. Les émérillons sont indispensables pour cela : aussi les recommandons-nous constamment. Comme le moulinet, ils doivent être continuels. Malheureusement ces instruments coûtent assez cher, ce qui empêche les marins de s'en servir ; aussi voyons-nous les peuples les plus industrieux en fait de pêche, comme les Norvégiens, inventer plusieurs engins dont le prix est nul, pour remplacer les émérillons dont ils sentent toute l'importance. De ce nombre sont de très-curieux appareils que nous indiquerons plus loin ; en atten-



Émérillons.

dant, nous donnons ici (fig. 2, 3, 4) les formes les plus communes des émérillons de métal, que l'on trouve dans le commerce : figure 2, émérillon simple à crochet, le moins cher de tous ; il suffit quand on pêche au gros poisson ; figure 3, émérillon double à boucle fermée ; enfin, figure 4, émérillon double à crochet, plus commode, parce que l'empile peut être séparée et décrochée de la ligne quand le poisson est pris.

La suite à une prochaine livraison.

LES BOLLANDISTES.



Jean de Bolland (Bollandus). — D'après une ancienne estampe.

Au commencement des vacances de l'année 1559, un professeur quitta le collège des Jésuites de Douai pour aller, selon sa coutume, chercher quelque délassement aux fatigues de l'enseignement philosophique dans la visite de plusieurs abbayes et bibliothèques flamandes.

C'était Héribert Rosweyde.

Cette année-là, sa bonne fortune le conduisit à Lessies, monastère bénédictin.

Lessies, avec ses manuscrits nombreux et sa riche bibliothèque, était une mine d'or pour un érudit laborieux, et l'accueil de ses abbés ajoutait des attraits nouveaux à ce milieu scientifique. Entouré de martyrologes, de passionnaires, de recueils de légendes, le père Rosweyde y conçut une pensée aussi hardie qu'heureuse : ce fut de s'employer à la publication des trésors historiques renfermés et perdus dans les actes inédits de ces héros du christianisme que l'on nomme les *Saints*.

Huit ans après, en 1607, il publiait le plan de ce travail, dont il espérait voir la fin. Dix-sept volumes in-folio, sous le nom de *Fastes des saints*, lui semblaient devoir suffire à une étude complète de la vie de Jésus-Christ, de la vierge Marie, des saints et de leurs principales fêtes, avec les particularités liturgiques de leur culte, un choix de martyrologes, des notes critiques et *treize tables*.

Quand on lui présenta cet audacieux projet, Bellarmin

demanda l'âge de son auteur. On lui attribuait quarante ans. « Pense-t-il donc, dit le cardinal, vivre jusqu'à deux cents années ? »

Cette réflexion n'arrêta point Rosweyde ; il se mit au travail avec autant d'ardeur que s'il eût eu la certitude d'en recueillir tous les fruits. Seul en face de son projet, il s'appliqua pendant un quart de siècle à la collation des textes, à la rédaction des notes, à l'élucidation des questions chronologiques, géographiques, liturgiques, théologiques, grammaticales, etc., etc., qui surgissaient à chaque instant.

Et cet esprit fécond trouvait encore dans son activité de quoi suffire aux exigences d'une polémique nourrie, et de vingt publications, tant latines que flamandes, sur les matières les plus diverses.

Ce fut à soixante ans que, cédant aux instances des amis que lui avait faits l'annonce de son grand dessein, il résolut d'y consacrer désormais toutes ses forces. Douze années, affirmait-il, lui suffiraient pour en finir. L'impression allait commencer, quand une fièvre contagieuse, contractée près du lit d'un moribond qu'il assistait, enleva, après quelques jours, le 5 octobre 1629, le vaillant sexagénaire.

Alors résidait à Malines un érudit de trente-trois ans, depuis dix-sept ans déjà entré dans la société. C'était Jean de Bolland, ou *Bollandus*, né au village de Bolland, près de Julemont, dans le Limbourg, le 18 août 1596. Il fut choisi

par ses supérieurs pour recueillir, examiner et classer, s'il y avait lieu, les documents réunis par Rosweyde.

Sa déception fut grande lorsqu'il eut à constater l'état de cette succession.

Des textes non coordonnés, des notes éparses et confuses, des indications incomplètes, souvent de simples titres de divisions ou de chapitres; et c'était tout. On se demanda un instant si c'était bien la peine de disputer aux vers cet amas de papiers informes.

Bolland ne perdit pas courage; mais, reprenant en sous-œuvre l'édifice inachevé, il commença par en refaire le plan.

Au lieu de publier une longue série de textes en réservant les notes pour des tomes supplémentaires, il résolut d'enrichir chaque Vie d'un commentaire raisonné et d'annotations critiques; puis, distribuant, d'après la marche du Martyrologe romain, les saints suivant le jour et l'année de leur mort, de donner au besoin plusieurs Vies de chacun d'eux, et, pour faire du tout un ensemble complet, d'étendre ses recherches, non-seulement à la Belgique, mais à l'univers entier, au moyen d'un appel général à tous les érudits du monde.

Cet appel fut entendu. De tous les coins de l'Europe, les documents sollicités par une active correspondance arrivèrent abondamment. Originaux et copies eurent bientôt encombré les deux étroites cellules abandonnées à J. Bolland sous les combles de la maison des Jésuites d'Anvers.

Le vaillant religieux recueillait, classait, compilait, annotait, entassait encore, rêvant déjà aux suppléments dont il enrichirait son œuvre quand il l'aurait parachevée « à ses heures de loisir », comme il disait naïvement (*horis subcessivis*). Et cependant il continuait à prêcher, à catéchiser, à se livrer comme autrefois à toutes les occupations du ministère sacerdotal.

Après cinq ans de cette vie, il lui fallut céder aux instances réitérées du vieil abbé de Lessies, qui ne voulait pas mourir sans avoir vu quelque chose de l'ouvrage. Les premières feuilles de Janvier furent donc, en 1634, envoyées à l'imprimeur.

C'est alors que le P. Bolland fut obligé de s'avouer que, non-seulement ses instants de loisir, mais sa vie même tout entière, ne pourraient jamais suffire à la réalisation de son gigantesque projet. Encouragé par l'abbé de Lessies, qui fonda dans cette intention une rente annuelle de huit cents florins, il résolut de s'adjoindre un collaborateur choisi parmi ses anciens élèves, dont trente étaient devenus ses confrères. Son choix tomba sur Godefroy Henschen, que la science ne connaît plus que sous le nom d'*Henschenius*.

Le coup d'essai de celui-ci fut un chef-d'œuvre.

Lorsqu'il remit à Bolland la Vie de saint Amand, évêque de Maëstricht, par laquelle il débutait, ce fut une révélation pour le fondateur des *Acta*. Entrant sans hésiter dans la nouvelle voie frayée par son disciple, le maître refondit pour la troisième fois le plan général de l'œuvre, et, reprenant tout le mois de janvier suivant ces données nouvelles, il mit simplement au rebut les feuilles déjà imprimées.

Pendant près de vingt-cinq ans, Bolland et Henschenius travaillèrent seuls aux *Acta sanctorum*, et publièrent les mois de Janvier et de Février, comprenant, le premier 1170 actes, et le second 1310. Mais soixante-trois années commençaient à peser lourdement sur le fondateur, et son aide était bien près d'atteindre la soixantaine: il était nécessaire qu'un élément plus jeune joignît son activité à leur collaboration.

Daniel Van Papebrock, né à Anvers, le 16 avril de l'année 1628, fut adjoint aux hagiographes.

Autant l'esprit d'Henschenius était doux, calme et mo-

déré, autant celui de Papebrock était vif, ardent, inflammable. A quatorze ans, Daniel avait fini sa rhétorique, qu'il redoublait par passe-temps, lorsqu'un mot du P. Bolland déterminait sa vocation. Entré au noviciat de la compagnie de Jésus, il en sortit en 1646, et fut, sur la demande de son vieux directeur, admis quelques années plus tard à partager ses travaux: il devait rester sur la brèche pendant cinquante-cinq années, non-seulement édifiant les *Acta*, mais les défendant à outrance contre les ennemis que la hardiesse de ses attaques contre des traditions douteuses et des préjugés tenaces ne pouvait manquer de leur faire.

Aveugle, il se rendait encore, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, à la bibliothèque où travaillaient ses frères, dirigeant leurs recherches et découvrant à tâtons les volumes qui pouvaient leur être utiles.

Par l'adjonction de Papebrock, le *Bollandisme* était fondé, et la génération littéraire de Bollandus assurée pour aussi longtemps que vivrait la compagnie à laquelle il appartenait.

On pouvait donc escompter l'avenir.

Aussi fut-il résolu qu'on allait pour un temps suspendre la publication et la rédaction des *Acta*, pour s'appliquer plus exclusivement à la recherche des documents nécessaires à leur continuation.

Tandis que le P. Bolland demeurait à Anvers, au siège de la société, Henschenius et Papebrock se mirent vaillamment en route pour aller recueillir en Allemagne, en Italie et en France, dans les églises et les bibliothèques, les vies et les souvenirs des martyrs et des confesseurs.

Nous ne pouvons les suivre pas à pas dans cette pérégrination dont la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, garde la relation appuyée de nombreuses lettres adressées presque chaque jour par les deux voyageurs à leur vénéré compagnon. Mille épisodes charmants et instructifs feraient de ces récits une publication digne de prendre place à côté du fameux *Diarium italicum* et des *Voyages littéraires* de DD. Martène et Durand.

La réputation des *Acta* frayait partout la route à leurs auteurs. Cathédrales et monastères, collégiales et paroisses, s'empressaient de leur ouvrir bibliothèques et trésors; il n'était pas d'érudit qui ne se fît un bonheur de mettre à leur disposition ses collections et ses notes, et de nouer avec eux des rapports dans lesquels l'affection se joignait à la science. Électeurs en Allemagne, cardinaux en Italie, se disputaient l'honneur de les recevoir à leur table, de les loger dans leurs palais, de mettre à leur disposition secrétaires et copistes.

Rome les vit entrer dans ses murs le 23 décembre 1660 et repartir seulement le 2 octobre 1661, emportant avec eux plus de sept cents Vies de saints copiées intégralement ou restituées de fond en comble.

Le pape Alexandre VII leur avait fait lui-même les honneurs de son Musée (Musée Chigi) et de sa bibliothèque.

De là ils poussèrent jusqu'à Naples, séjournèrent au retour quatre mois à Florence, puis à Milan, où cent vingt actes nouveaux vinrent grossir leur butin, et, passant de nouveau les Alpes, arrivèrent à Lyon, après avoir visité en chemin la Grande Chartreuse.

C'était la belle époque de l'érudition française. Les Ménétrier, les Raynaud, les Bouhier, les Chifflet, formaient comme l'avant-garde d'une docte phalange qui les attendait à Paris. Chez les jésuites, Sirmond, Labbe, Cossard, Hardouin, Petau, Daniel, Maimbourg; à Saint-Germain des Prés, aux Blancs-Manteaux, etc., les plus brillantes lumières de la congrégation de Saint-Maur; ailleurs, Baluze, Combefis, les Valois, Duchesne, Launoy, le fameux *dénicheur des saints*, etc., etc.

Turenne, encore protestant, le grand Condé, voulaient les voir.

Papebrock enthousiasmé trouvait Paris une merveille : mais Henschenius avait hâte de revoir le ciel de la Flandre et de retrouver le vieux Bolland. La Normandie pourtant était trop proche, ses abbayes trop fécondes en saints, leurs bibliothèques trop riches en manuscrits, pour que les voyageurs pussent les négliger. Ils y passèrent donc, en novembre 1662, et de là gagnèrent Anvers, où Bolland les attendait en classant les trésors expédiés par leurs soins et payés des deniers de Daniel Papebrock, dont le riche patrimoine fut entièrement employé à former et à enrichir la bibliothèque commune,

La fin à une autre livraison.

LE PAPE LÉON XII ET THORWALDSEN.

Le grand sculpteur danois Thorwaldsen, sur qui nous avons donné de nombreux détails (voy. les Tables), a passé la plus longue partie de son existence dans la ville de Rome. Il y était arrivé jeune, après avoir obtenu à Copenhague le grand prix de sculpture, ce qui lui avait assuré une pension pendant quelques années. C'est à Rome qu'il a composé ses chefs-d'œuvre. Il y était considéré comme Italien, et, dès 1810, l'Académie de Saint-Luc le recevait parmi ses membres.

Or, en 1824, c'était au tour des sculpteurs de fournir le président de cette société. Canova était mort depuis deux ans, et le choix de Thorwaldsen était tellement indiqué qu'on ne jugeait pas possible d'en élire un autre sans consacrer une injustice criante. Mais il était protestant, et, d'après les règlements, le président était obligé d'assister aux offices du culte catholique à l'époque de certaines fêtes religieuses ; on se trouvait en présence d'une difficulté considérable : l'on ne vit rien de mieux que de s'adresser au pape régnant, Léon XII.

— Quoi, dit-il, Thorwaldsen n'est-il pas le plus grand sculpteur que nous ayons à Rome ?

Personne ne pouvait ni ne voulait contredire.

— Eh bien, il faut le nommer bien vite. Seulement, ajouta-t-il finement, il y aura tels moments où le nouveau président verra bien qu'il doit se trouver indisposé

LE MARQUIS DE TURBILLY,

AGRONOME DU SIÈCLE DERNIER.

Louis-François-Henri de Menon, marquis de Turbilly, naquit le 11 août 1717. Il suivit d'abord la carrière des armes. Dès l'âge de seize ans, il avait servi avec le grade de lieutenant dans le régiment de Normandie. En 1747, à la bataille de Lawfeld, blessé de quatre coups de sabre à la tête d'un escadron qu'il commandait, il fut élevé au grade de lieutenant-colonel. Malgré tout son mérite comme militaire, sa vocation n'était point là : dès son adolescence, il s'était pris à la fois d'un grand goût pour l'agriculture et d'une extrême pitié pour les pauvres paysans, et, pendant ses campagnes en Allemagne et en Hollande, il n'avait négligé aucune occasion d'y étudier les travaux, les procédés agricoles et les moyens d'améliorer la condition des laboureurs.

« Son enfance, dit un de ses biographes ⁽¹⁾, avait été témoin de tant de misères ; le domaine de sa famille était si négligé et ses habitants étaient si pauvres, que l'aspect des contrées si florissantes qu'il était appelé à parcourir, le spectacle d'une agriculture habile et riche qu'il admirait à l'étranger, lui avaient inspiré la pensée des réformes

⁽¹⁾ M. Guillory aîné.

qu'il devait bientôt mettre en œuvre dans son pays. »

Il a lui-même conservé le souvenir de ses impressions en différents passages de ses écrits.

« Il voyageait avec l'esprit de curiosité et de remarque naturel à tout amateur de l'agriculture qui veut profiter des découvertes des différents peuples ; et il était excité par le double motif d'être utile à sa patrie et de tirer parti des terres incultes qui devaient lui échoir en héritage.

« Où j'ai puisé le plus de lumières sur l'agriculture et » particulièrement sur les défrichements, dit-il, c'a été » dans les pays étrangers, chez des seigneurs, dans de » grosses abbayes, qui faisaient valoir depuis longtemps de » grands domaines. »

Le château de Turbilly était situé à quatre lieues environ de la Flèche. Ses terres étaient depuis longtemps presque improductives et comme abandonnées. Les prairies étaient devenues des marais, et ne produisaient que du jonc ; les vignes étaient ruinées, les bois rabougris et rongés par les bestiaux, le tiers des fermes restait vacant faute de fermiers. Quant aux habitants, ne recueillant guère du blé que tout au plus pour six mois, ils allaient, sur des ânes étiques, mendier jusqu'à trente lieues à la ronde.

Le marquis de Turbilly, élevé au milieu de ce spectacle navrant, ne s'y était pas habitué, comme il arrive trop souvent ; au contraire, il s'était promis de ne rien négliger pour venir en aide, dès qu'il le pourrait, à ses vassaux. Il se tint parole.

Avant même qu'il ne fût sorti définitivement du service, son premier soin avait été, dans l'intervalle de deux campagnes, d'enrôler tous les paysans du pays qui voulaient travailler, et de les employer à détruire les lapins qui infestaient ses terres.

Il commença ensuite des défrichements qu'il continua avec un succès non interrompu, après avoir renoncé à la vie militaire.

Bientôt ses vassaux eurent à chaque repas la soupe au beurre, des légumes, des fruits, du laitage et du pain, à la vérité fort mauvais. Le vin et la viande leur restèrent inconnus ; on ne supposait pas même alors que jamais il en pût être autrement ; et en réalité cette alimentation était déjà bien supérieure à celle des paysans, par exemple, du Vézelay, telle que l'avait fait connaître Vauban.

Grâce au zèle et à l'intelligence agricole du marquis, des centaines de paysans, recevant un salaire de douze sous par jour, plantaient incessamment des mûriers le long des routes, repeuplaient les bois, préparaient le terrain en y brûlant les mauvaises herbes, et le couvraient de vignes qui réussissaient admirablement.

On se figure la satisfaction du généreux gentilhomme à l'aspect de cette fécondation d'un sol si longtemps inculte, et du bonheur relatif de ceux que son industrie avait arrachés aux dégradantes habitudes de la mendicité. La conquête d'une province sur les bords du Rhin lui eût peut-être donné moins de joie. L'extrait suivant de son mémoire sur les défrichements prouve à quel point il était heureux d'un succès auquel le sort de tant de braves gens était désormais attaché :

« La paroisse récolte à présent plus de blé qu'il ne lui en faut pour sa consommation, ce qui la met en état d'en vendre aux marchés du voisinage où elle en achetait auparavant. Toutes les fermes sont occupées, et il n'y a présentement aucun logement vacant. Dès que j'en fais bâtir un nouveau, il est rempli aussitôt. Enfin, le nombre des habitants de cette paroisse est doublé depuis vingt-deux ans. »

Il n'était point parvenu sans peine à relever le courage des paysans. Accoutumés à vivre d'aumônes, ils n'avaient plus aucune énergie, ni même aucune bonne volonté de chercher à vivre de leur travail. Dès qu'en 1737 il avait

eu la pensée d'entreprendre les défrichements d'une partie de son domaine, en l'annonçant, il avait fait publier que désormais il donnerait chaque année de l'ouvrage à tous ceux qui n'en auraient point chez eux, hommes, femmes, enfants au-dessus de huit ans, mais en leur imposant formellement la condition de ne plus demander l'aumône. De plus, il fit dresser la liste de tous les individus hors d'état de travailler; et lorsqu'il eut vérifié par lui-même l'exactitude de ces informations, il se chargea, toujours à la condition qu'on ne mendierait plus, de fournir la subsistance à ceux que ne pourrait faire vivre le travail des membres actifs de leurs familles.

Il a écrit sur cette question de la mendicité les lignes suivantes dans son mémoire :

« Il est surprenant que l'on souffre depuis si longtemps la quantité de gens qui demandent l'aumône partout, pendant que la plus grande partie d'entre eux se trouvent en état de gagner leur vie. Donner de l'occupation à tous les hommes qui n'en ont point, ce qui n'est pas aussi difficile

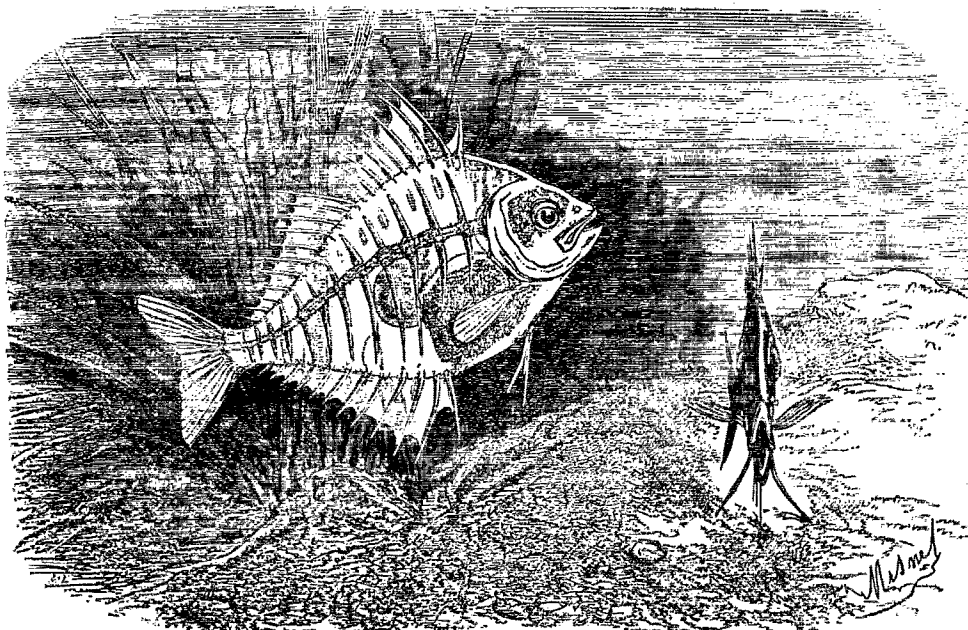
qu'on peut l'imaginer; les appliquer aux choses auxquelles ils sont le plus propres, suivant leur portée et leur goût; accorder des récompenses et des prérogatives à ceux qui se distinguent le plus; attacher une sorte de honte à ceux qui restent sans rien faire: ce sont là les vrais moyens de bannir la paresse et l'oisiveté, ainsi que les suites déplorables qu'elles entraînent nécessairement. »

La fin à une prochaine livraison.

POISSONS DE L'INDE.

L'AMBASSE RANGA, OU POISSON TRANSPARENT.

L'ambasse ranga est un petit poisson long de quatre ou cinq centimètres, de forme large et arrondie quand il se présente de profil, plate quand on le voit de face; dans cette dernière position, la bouche, largement ouverte par une disposition particulière de la mâchoire supérieure qui se porte en avant, et les yeux, gros et saillants, cachent



L'Ambasse ranga, ou Poisson transparent. — Dessin de Mesnel.

le reste du corps. Ses nageoires sont épineuses; une épine distincte se dresse en avant de la première nageoire du dos.

Mais le caractère le plus singulier, le plus frappant, de ce poisson, est sa couleur, ou plutôt son absence de couleur: ses écailles, quoique argentées, glacées de vert et ornées vers le dos d'un fin pointillé noirâtre, sont transparentes comme le cristal, ce qui permet d'apercevoir distinctement tout l'intérieur du corps, l'œil, les organes digestifs, le squelette entier, qui forment sur un fond blanc et translucide des dessins d'une teinte foncée et d'une parfaite netteté.

L'ambasse ranga se trouve dans l'Inde; il habite les étangs et les mares. On peut le voir à Paris, dans les aquariums du savant pisciculteur M. Carbonnier, qui ne désespère pas de l'acclimater chez nous comme poisson d'ornement, avec d'autres poissons de l'extrême Orient, le colisa, le combattant, l'arc-en-ciel, intéressants par leur beauté et par leurs mœurs.

L'ANABAS, OU POISSON GRIMPEUR.

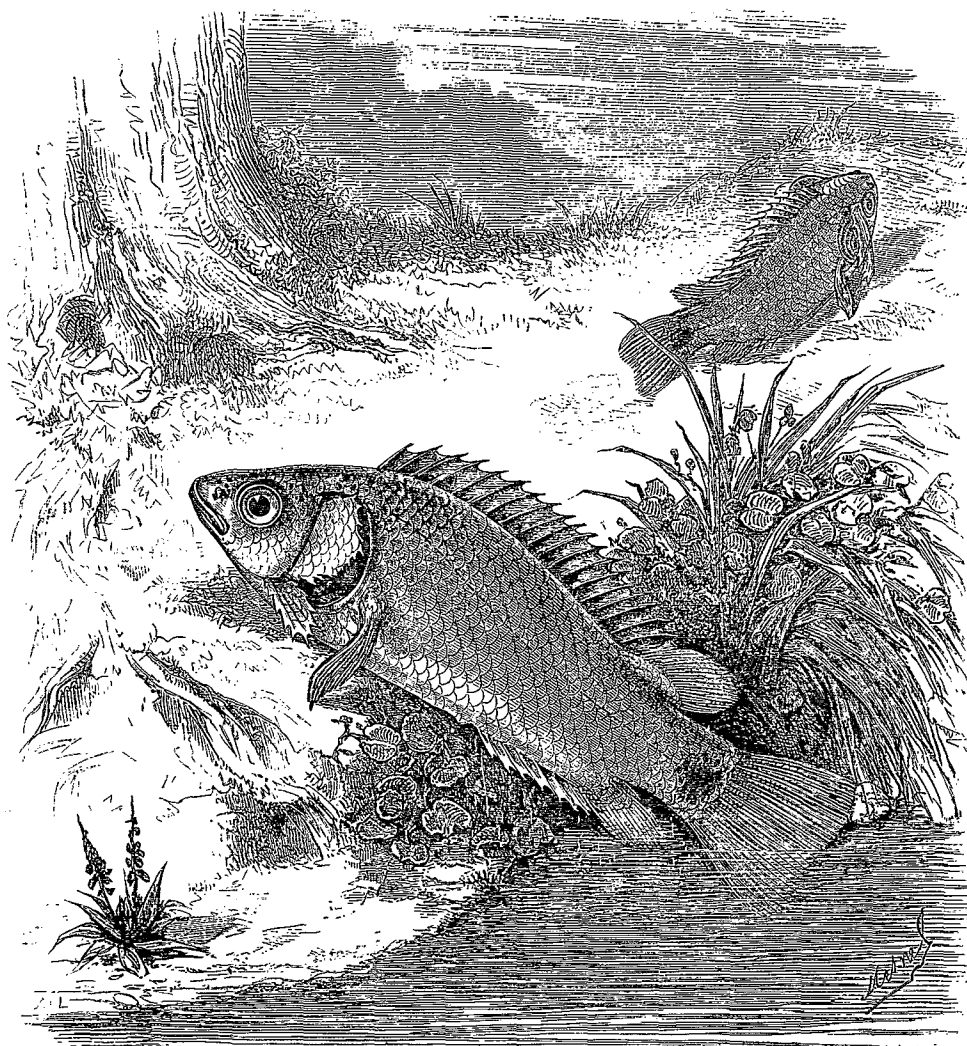
L'anabas est un petit poisson d'eau douce, très-répandu

dans toute l'Inde et dans les îles de son archipel. Il abonde dans les mares, dans les étangs et les rivières. Sa taille ne dépasse guère seize centimètres.

Ce poisson est devenu célèbre par la singulière faculté que deux observateurs ayant résidé à Tranquebar lui ont attribuée: celle de grimper sur les arbres pour s'humecter de l'eau qui s'amasse entre les feuilles. L'un de ces observateurs, M. de Daldorf, lieutenant au service de la Compagnie danoise des Indes, dans un mémoire imprimé en 1797, affirme avoir vu et pris de ses propres mains, en novembre 1791, un de ces poissons dans une fente de l'écorce d'un palmier qui croissait sur le bord d'un étang: le poisson était à cinq pieds plus haut encore; il se retenait à l'écorce par les épines de ses opercules, recourbait sa queue, s'accrochait par les épines de sa nageoire anale, et, détachant alors sa tête, s'élevait ainsi et se fixait de nouveau pour recommencer le même mouvement. Le second observateur, M. John, rend un témoignage semblable: c'est, dit-il, un poisson qui se tient d'ordinaire dans la vase des étangs, qui rampe à sec pendant plusieurs heures au moyen des inflexions de son corps, et qui, par le secours

de ses opercules dentelés en scie et des épines de ses nageoires, grimpe sur les palmiers voisins des étangs, le long desquels ruisselle l'eau que les pluies ont accumulée sur leur cime : aussi le nomme-t-on *pannei-eri*, ce qui signifie *montant aux arbres, grimpeur des arbres*.

Sans nier les faits que nous venons de rapporter, il est permis tout au moins de les révoquer en doute, car ils n'ont pas été confirmés depuis par les naturalistes qui se sont trouvés à même d'observer les anabas. Ce qui est incontestable, c'est que ces poissons sont au nombre de ceux qui



L'Anabas, ou Poisson grimpeur. — Dessin de Mesnel.

vivent le plus longtemps hors de l'eau : on les rencontre sur la terre, où ils rampent des heures entières ; quand le marais qu'ils habitent se dessèche, ils se mettent en voyage et vont chercher des eaux plus fraîches. Les jongleurs indiens ont toujours avec eux de ces singuliers poissons pour amuser le public, et ils les gardent pendant cinq ou six jours. Les enfants les pêchent par milliers et se font un plaisir de voir ces poissons vivre si longtemps dans l'air. Les gens du peuple qui les rencontrent dans la campagne, loin des eaux, les croient tombés du ciel, leur attribuent des vertus médicinales et les mangent, quoique la chair en soit fade et remplie d'arêtes.

L'anabas possède dans la bouche une sorte d'appareil lamelleux, hermétiquement clos, qui, chaque fois qu'il ouvre la bouche, reçoit de l'eau comme les branchies, et la retient ; le poisson mis à sec peut, au moyen de cette eau, conservée en quelque sorte, dit M. Valenciennes, comme celle que le dromadaire garde dans l'appendice foliacé de sa panse, humecter encore pendant quelque temps ses branchies. Cette disposition particulière explique les mœurs, en apparence si extraordinaires, des anabas.

MES JOURS DE FÊTE ⁽¹⁾

MON JOUR DE NAISSANCE.

La tante Sibylle a parfois les imaginations les plus étonnantes du monde ! Au lieu d'une jolie boîte à musique, dont je m'étais longtemps réjouie à l'avance, ne m'a-t-elle pas fait cadeau d'un mince cahier avec une simple couverture en carton vert, sur laquelle on lit en petits caractères dorés : MES JOURS DE FÊTE. Plus bas se trouve mon nom, Sibylle Collende, et la date d'aujourd'hui : Passe encore si c'était un élégant album recouvert en velours ou en maroquin avec fermoirs d'argent, comme la plupart des jeunes filles de mon âge en ont, et où elles prient leurs connaissances d'écrire des poésies et des maximes ; mais non ! Sur ce cahier dépourvu d'éclat, ma tante a eu l'idée de me faire écrire mes pensées et mes impressions à chaque jour de fête ; mais c'est surtout à mes anniversaires de naissance que je dois m'en servir, afin que, sous le regard de Dieu, à qui nous ne pouvons dérober le moindre repli de notre cœur, j'examine et vérifie si dans l'année écoulée je suis

⁽¹⁾ Trad. de Rosalie Koch.

devenue meilleure, plus patiente, plus aimable, plus douce, plus soumise. Là, je n'aurai pas besoin de me parer d'aucune fausse vertu, car ces feuilles ne seront lues par nul autre que moi peut-être à un âge plus avancé. Ma tante pense que comme je ne parais portée à m'attacher véritablement de cœur à personne, comme je n'aime à me montrer à personne telle que je suis, ce livre me tiendra lieu d'une amie fidèle : tel est le but de ce journal. Celui-là, en effet, dit-elle, qui s'éprend d'un autre cœur et se confie pleinement à lui, n'a pas besoin d'un semblable livre. — J'ai dû promettre en toute sincérité à ma tante de commencer dès aujourd'hui même, pour le jour de ma fête, de faire une confession volontaire de mes pensées. Et vraiment elle a le secret d'amener toujours les gens au point où elle veut en venir. Je ne m'étonne pas que ma mère ait consenti à accepter d'elle le nom affreux et passé de mode qu'il me faudra porter partout avec moi : Sibylle ! Oh ! comme cela résonne mal. Personne, rien qu'à cause de ce nom repoussant, ne peut me souffrir.

Mais ma tante a-t-elle donc réellement raison de penser que je n'ai aucun penchant de cœur pour personne ? C'est un point que je veux sérieusement méditer.

Et d'abord, ma mère ! Oh oui, j'aime ma mère, et cela n'est que tout naturel ; mais elle est si occupée, les soins importants du ménage la tiennent toujours en haleine, et elle est avec cela si méticuleusement méthodique. Quand parfois il m'arrive de vouloir m'ouvrir à elle de ce qui se passe en moi, afin qu'elle me conseille et m'aide à devenir une bonne créature, elle se récrie devant mon tablier déchiré, ou un trou à ma robe ; ou bien, lorsque je veux me jeter à son cou, elle trouve que mes mouvements sont brusques et désagréables ; elle dit que je suis un être gauche, dépourvu de toute grâce féminine, et elle m'inflige de si longs reproches, qu'abîmée dans ma honte et mon amertume, j'oublie mes projets de lui dévoiler tout mon cœur, et, craintive, muette, je rentre dans ma grossière coquille. Oh ! si quelqu'un pourtant voulait bien m'aider !

Et ma sœur Pauline ! qui pourrait ne pas l'aimer ? Son frais visage est comme la fleur rose du pommier, comme dit mon oncle Wilhelm, qui s'entend à cela comme à toutes choses : langues étrangères, histoire des anciens peuples, leurs arts, leurs sciences, il connaît tout ; il sait l'organisation intime de chaque plante et la structure du moindre insecte. C'est un professeur, et on le dit un profond savant par-dessus le marché. Ah oui ! le cher oncle !

Mais c'est de Pauline que je voulais parler. Elle est aimante et bonne pour tout le monde, et elle le serait aussi pour moi si je ne m'étais pas aliéné sa confiance, me dit-on, par mes manières étranges et peu sympathiques.

Durant la nuit, quand la lune projette sa lumière brillante et unie dans notre chambre, je me glisse souvent près de son lit et je la contemple avec amour et admiration ; doucement, bien doucement, je me penche sur sa main, ou bien je caresse et presse sous mes lèvres sa longue chevelure brune, qui brille comme des écheveaux de soie sur son blanc oreiller. Mais si elle s'éveillait, je n'aurais pas une seule bonne parole à lui dire.

Tante Sibylle, tu crois que je dois me borner à déverser mon cœur sur les feuillets de ce cahier et que cela sera salutaire pour moi. Eh bien, oui, ce livre que nul ne lira, si ce n'est moi peut-être dans les jours de ma vieillesse, je veux lui faire toutes mes confidences et lui révéler tout ce que j'avais jusqu'alors préféré me cacher à moi-même.

Voilà une singulière fête ! Ma mère fait une grande lessive ; mon jour de naissance n'apporte pas le moindre changement dans les habitudes de la maison. Au reste, j'avais depuis quinze jours pris soin de faire mentir le calendrier de bureau dont nous avons conservé l'usage de-

puis mon père, à cette fin que ma mère et ma sœur dussent croire que mon jour de naissance était seulement demain, toute heureuse que les félicitations d'usage fussent ajournées. Est-il, en effet, embarras pareil à celui de se voir accueillie avec des souhaits superbes et même des larmes, puis d'être menée solennellement dans la salle à manger où se dresse une table étincelante de lumières, et de fleurs ? Ma mère est là comme d'ordinaire en proie à une profonde émotion, peut-être douloureuse plutôt que joyeuse ; c'est que vraiment je lui procure si peu de contentement. — Et encore les jolis cadeaux ! — Voilà aussi la vieille Christiane qui nous a gardées ; elle m'aborde avec un verset de la Bible, chaque année un différent, mais toujours bien adapté à la cérémonie ; et je ne sais si je dois éclater d'allégresse ou jeter des cris de honte et de tristesse pour témoigner que je ne suis pas aussi bonne que je devrais, qu'on le pense, et que je ne suis digne d'aucune marque d'affection.

Mais comme je ne puis pas pleurer, je domine mon trouble ; je jette un regard furtif sur les présents, et, par une plaisanterie qu'on trouve souvent déplacée, j'interprompt l'excellente vieille en lui disant qu'elle se trompe dans la bonne opinion qu'elle a de moi ; je ne puis mieux faire.

La suite à une prochaine livraison.

LES HOMMES DE PLUTARQUE.

Plutarque est un livre triste à lire de nos jours, mais singulièrement attachant. Ces hommes de Plutarque, surtout les Grecs, sont principalement remarquables par le côté qui nous manque. Nous sommes souvent aussi honnêtes, plus savants, plus humains et plus puissants qu'eux. Mais au milieu de leurs faiblesses, le sentiment et le goût de la beauté et de la grandeur morale de l'homme ne les abandonnent jamais.

DE TOCQUEVILLE.

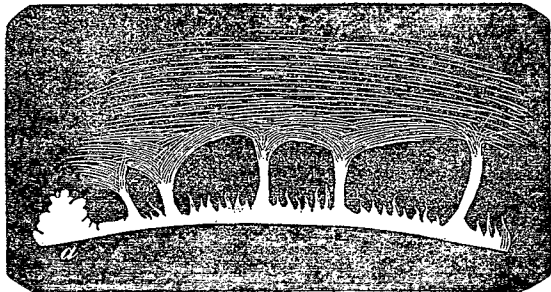
EXPLOSIONS DANS LE SOLEIL.

Le Soleil est depuis quelque temps l'objet d'une attention toute particulière de la part des astronomes. La découverte des *protubérances*, de ces flammes gigantesques qui hérissent constamment sa surface, a permis de pénétrer plus avant dans les phénomènes de sa constitution physique et chimique. Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour qu'on ne le photographie, qu'on ne l'analyse, qu'on ne dessine ses taches et ses protubérances, à Rome, à Palerme, à Lisbonne, à Londres, à Chicago, à Cincinnati, etc.

L'une des plus curieuses observations qui aient été faites dans cette étude si intéressante, et l'une de celles qui peuvent le mieux nous donner l'idée des forces énergiques en action à la surface de cet astre immense, est sans contredit celle que le professeur Young a faite en Amérique, et qui montre une formidable explosion d'hydrogène dans l'atmosphère solaire. Résumons la relation de l'auteur.

Le 7 septembre 1871, entre midi et demi et deux heures, il se produisit une explosion de l'énergie solaire, remarquable par sa soudaineté et sa violence. Toute l'après-midi l'auteur avait observé avec le télescope spectroscopique une énorme protubérance ou nuée d'hydrogène sur le limbe oriental du Soleil. Elle s'était maintenue avec très-peu de changement depuis le midi précédent comme une nuée longue, basse, tranquille, ni très-dense, ni brillante, ni bien remarquable, excepté par son étendue. Elle était principalement formée de filaments, la plupart presque horizontaux, et d'environ 24 000 kilomètres ; mais elle lui était rattachée, comme cela a lieu ordinairement, par colonnes verticales plus brillantes et plus actives que le reste. Elle avait 3' 45" de longueur et environ deux minutes de hauteur à la sur-

face supérieure, c'est-à-dire, puisqu'à la distance du Soleil une seconde est égale à 733 kilomètres, environ 161 000 kilomètres de longueur sur 88 000 kilomètres de hauteur (fig. 1).



Explosions solaires. — FIG. 1.

A midi et demi, l'observateur fut appelé au dehors pour quelques minutes. Jusque-là, il n'avait rien remarqué d'extraordinaire; si ce n'est que la colonne, à l'extrémité méridionale de la nuée, était devenue beaucoup plus brillante et était courbée d'une manière curieuse d'un côté. Près de la base d'une autre colonne, à l'extrémité nord, s'était développée une petite masse brillante, ressemblant beaucoup par sa forme à la partie supérieure d'un nuage orageux de l'été. La figure 1 représente la protubérance à cet instant; *a* est le petit nuage orageux.

Quelle fut alors la surprise de notre astronome lorsqu'en revenant, moins d'une demi-heure après, à midi 55 minutes, il trouva que dans cet intervalle tout avait été littéralement mis en pièces par quelque explosion inconcevable venue d'en bas! Au lieu du nuage tranquille qu'il avait laissé, l'air, si l'on peut se servir de cette expression, était rempli de débris flottants d'une masse de filaments verticaux, fusiformes et séparés, ayant chacun de 16 à 30 secondes de longueur sur 2 ou 3 secondes de largeur, plus brillants et plus rapprochés les uns des autres, là où se trouvaient d'abord les piliers, et s'élevant rapidement. Déjà quelques-uns avaient atteint une hauteur de près de 4 minutes (176 000 kilom.) Puis, sous les yeux mêmes de

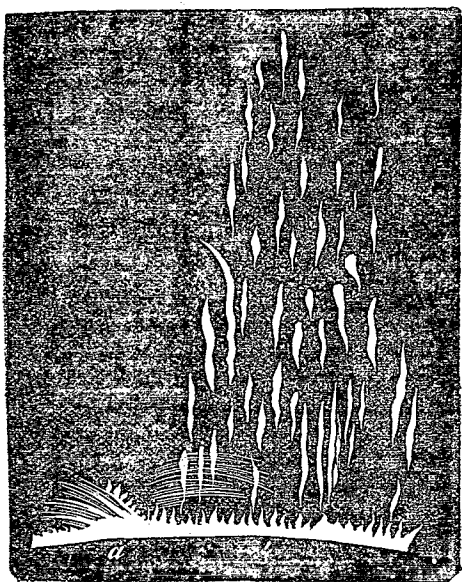


FIG. 2.

l'observateur, ils s'élevèrent avec un mouvement presque perceptible à l'œil, et, au bout de 10 minutes (à 1 heure 5 min.), la plupart étaient à plus de 300 000 kilomètres au-dessus de la surface solaire. Cette effroyable éruption

a été constatée par une mesure faite avec soin; la moyenne de trois déterminations très-concordantes a donné 7' 49" pour l'altitude extrême à laquelle les jets sont arrivés; ce qui est d'autant plus curieux que la matière de la chromosphère (hydrogène rouge dans ce cas) n'avait jamais été observée à une altitude supérieure à 5 minutes. La vitesse de l'ascension (267 kilom. par seconde!) est considérablement plus grande qu'aucune autre qui ait été observée.

La figure 2 peut donner une idée générale du phénomène au moment où les filaments étaient à leur plus grande hauteur. A mesure que les filaments s'élevèrent, ils s'affaiblirent graduellement, comme un nuage qui se dissout, et à 1 heure 15 minutes il ne restait, pour marquer la place, qu'un petit nombre de légers flocons nuageux, avec quelques flammes basses plus brillantes près de la chromosphère.

Mais en même temps, la petite masse semblable à un nuage orageux avait grandi et s'était développée d'une manière étonnante en une masse de flammes qui se roulaient et changeaient sans cesse, pour parler suivant les apparences. D'abord ces flammes se pressaient en foule, comme si elles se fussent allongées le long de la surface solaire; ensuite elles s'élevaient en pyramide à une hauteur de 80 000 kilomètres; alors leur sommet s'allongea en bas, comme des volutes de chapiteaux ioniques; enfin elles s'affaiblirent, et, à 2 heures 30 minutes, elles s'étaient évanouies comme le reste. La figure 3 les représente dans

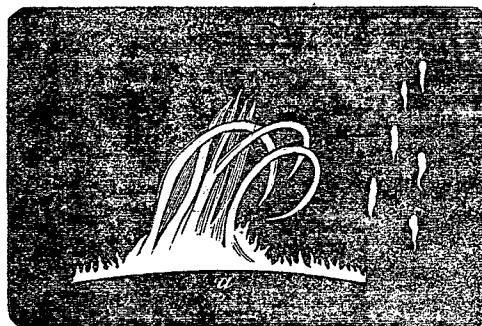


FIG. 3.

leur développement complet; elle a été dessinée à 1 heure 40 minutes.

L'ensemble du phénomène suggère forcément l'idée d'une explosion sous la grande protubérance, agissant principalement de bas en haut, mais aussi dans toutes les directions au dehors, et ensuite, après un certain intervalle, suivie d'un affaissement correspondant; il ne paraît pas impossible que les flammes mystérieuses de la couronne ne puissent trouver pour origine une explication dans des événements semblables.

Dans la même après-midi, une partie de la chromosphère du bord opposé (à l'ouest) du Soleil fut pendant plusieurs heures dans un état d'excitation et d'éclat inaccoutumés, et fit voir dans le spectre plus de cent vingt raies brillantes, dont la position a été déterminée et cataloguée.

Le soir même de ce jour, il y eut en Amérique une belle aurore boréale. Était-ce une réponse à cette magnifique explosion solaire?

Dans ses persévérantes études sur la surface solaire, le P. Secchi a observé et dessiné, à Rome, un certain nombre de phénomènes extrêmement remarquables au point de vue de la constitution de l'astre qui nous éclaire et des forces en action à sa surface. Parmi les plus importantes et les plus curieuses protubérances observées, signalons celle que reproduit notre figure 4; incendie solaire dans lequel un jet vertical s'élance à une grande hauteur, tandis que de chaque côté la flamme s'aplatit comme repoussée. Les

flammes s'étendaient sur près de cent mille lieues de longueur. Ensuite on en remarqua une qui offrait une gerbe d'hydrogène à éventail, ressemblant à une fleur de giroflée détachée de son calice, figure que l'on remarque aussi dans nos cirrus atmosphériques. Cette masse était suspendue dans l'espace, isolée; elle persista jusqu'au lendemain en diminuant de grandeur.

Le 3 avril 1873, une autre magnifique éruption fut observée à Rome. Elle atteignit 7 minutes 29 secondes,

c'est-à-dire 330 000 kilomètres de hauteur, tout en étant formée de flammes extrêmement légères s'élevant en minces filets de feu dans l'atmosphère solaire.

Nos figures 5, 6, 7 et 8, donnent une idée des métamorphoses que subissent ces jets de gaz hydrogène émanés du corps solaire. Tantôt ce sont des flammes enchevêtrées, tantôt les filets se terminent en masses nuageuses arrondies, tantôt ils s'élancent comme des gerbes de feux d'artifice, et tantôt ils retombent à la surface du So-

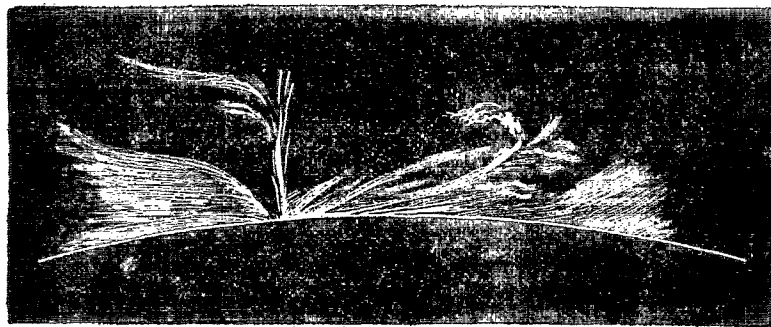


FIG. 4.

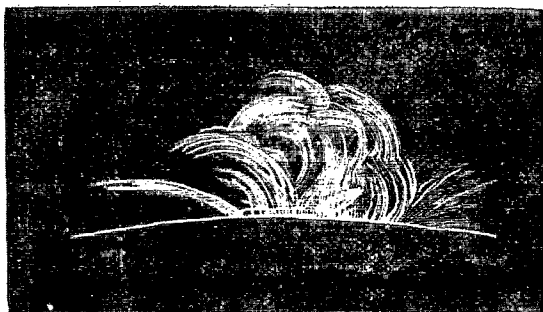


FIG. 5.

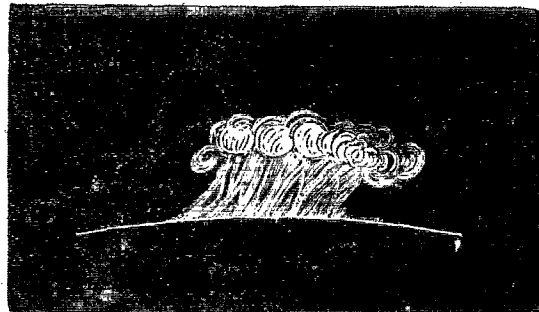


FIG. 6.



FIG. 7.

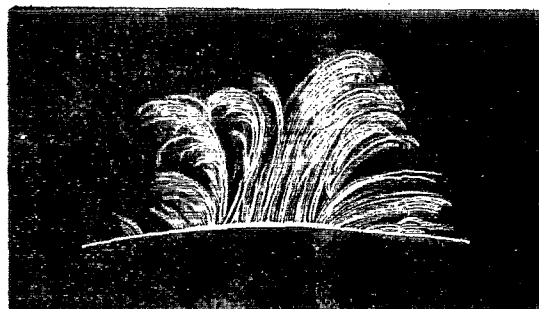


FIG. 8.

leil comme des flammes fatiguées de leurs mouvements.

Depuis 1875, ces éruptions se ralentissent, et on n'a revu ni en 1875, ni en 1876, ces splendides explosions qui avaient leur contre-coup jusque sur la terre. L'astre du jour est en ce moment dans une période de repos. Ses taches comme ses protubérances sont rares. Mais bientôt il reprendra son activité; car les manifestations extérieures de sa puissance sont périodiques, et les *maxima* comme les *minima* se succèdent à des intervalles de onze années.

L'une des dernières grandes protubérances observées à Rome s'est produite à 20 degrés du nord, vers l'ouest, et ce qu'elle présente de plus curieux, c'est que ses flammes semblent repoussées de la droite vers la gauche par un vent impétueux, vainqueur des forces solaires elles-mêmes (fig. 9).

Ces éruptions donnent une idée de l'intensité des forces en action dans la masse incandescente de l'astre du jour. L'immense foyer est constamment le siège de

violentes tempêtes dont nos ouragans les plus terribles ne sont qu'une image affaiblie. (1)



FIG. 9.

(1) Les figures précédentes sont extraites et la description est résumée du tome V (réemment publié) des *Études et lectures sur l'astronomie*, de M. Camille Flammarion.

LES ACCORDS MATRIMONIAUX.



Les Accords matrimoniaux, peinture par Henri Pille. — Dessin de Jules Lavée.

Debout, les mains appuyées sur la balustrade de fer ouvragé, la fiancée regarde le ciel profond, puis les collines d'un bleu velouté, puis le fleuve d'argent et la ville dont les vieilles maisons sont toutes grises. Sur le point d'entrer dans une vie inconnue, on dirait qu'elle demande à tous les objets qui l'entourent le secret de sa future destinée.

Il lui semble que le ciel lui parle d'un bonheur profond, et son œil sourit.

— A quoi pensez-vous ? lui demande timidement son fiancé.

La question n'est peut-être pas d'une discrétion parfaite ; mais le brave garçon a honte de demeurer silencieux, et il aime encore mieux questionner que de ne rien dire.

— A rien, répond la fiancée, non sans une petite pointe de malice.

Le fiancé retombe dans un silence embarrassé.

Les collines bleuâtres parlent à la fiancée d'une vie calme et sereine; encore une fois son œil sourit, encore une fois son fiancé se hasarde à lui demander timidement :

— A quoi pensez-vous?

— Je me demandais si les collines, d'un bleu si doux quand on les voit de loin, n'ont pas, quand on les aborde de près, des pentes escarpées, et des sentiers rudes et pierreux.

Le fiancé répondit que cela se pourrait bien, ne trouvant rien de plus éloquent à ajouter, et s'accouda sur la balustrade.

Les yeux de la fiancée étaient fixés sur le fleuve d'argent. Depuis des siècles, il s'en va du même pas à la mer, reflétant la vieille ville où l'on naît, où l'on vit, où l'on se marie, où l'on meurt, où l'on est heureux ou malheureux, sans qu'il semble jamais s'en inquiéter.

— Que nous sommes peu de chose ! se dit la fiancée, que nos sentiments sont peu de chose, et quel néant que notre bonheur !

Cette réflexion pourra paraître un peu bien philosophique ; mais il y a des gens qui ne peuvent se tenir sur un lieu élevé sans frissonner, ni embrasser un vaste horizon sans être pénétrés du sentiment de leur petitesse et de leur néant.

— Auriez-vous vos vapeurs ? demanda le fiancé d'un air inquiet.

— Oh ! non, répondit la fiancée en souriant ; mais j'éprouve toujours une sorte de vertige et de fascination quand je regarde de si haut à mes pieds.

Alors, détachant ses regards de l'horizon, elle se détournait et les reporta sur la table où venait de se célébrer le festin des fiançailles.

Les deux pères des fiancés avaient rapproché leurs chaises et causaient confidentiellement avec animation ; ils comptaient sur leurs doigts, ils hochaient la tête d'un air important, et l'on entendait voltiger sur leurs lèvres tous les mots barbares dont se servent les procureurs, tabellions et autres gens de loi.

En entendant ces mots, la fiancée fronça les sourcils ; sans être romanesque, il lui déplaisait de voir traiter son mariage comme une affaire ordinaire. Et cependant, si elle eût voulu prendre la peine de réfléchir pendant une demi-minute, elle eût fait, et de bonne grâce, amende honorable. Que faisaient les deux vieux amis ? Ils débattaient d'avance le chemin que devaient suivre leurs enfants pour traverser la vie ; ils en ôtaient les grosses pierres, en comblaient les foidrières, et bouchaient les sentiers de traverse par où les gens de chicane peuvent s'introduire dans le ménage le plus uni.

Mais la fiancée était jeune, et si la jeunesse n'était pas un peu imprudente, elle ne serait plus la jeunesse.

Le fiancé, par crainte de se rendre importun, demeura accoudé à la balustrade.

La fiancée, lançant un regard de reproche aux deux vieux amis, se dirigea vers sa mère qui prenait discrètement son café à l'écart.

Quand elle l'eut débarrassée de sa tasse, elle se mit à genoux à ses pieds, lui prit les deux mains, et la regarda dans les yeux. Dans ces yeux toujours si doux et si tendres pour elle, dans ces yeux où elle avait lu si longtemps son devoir, elle put lire sa destinée bien plus clairement que dans le ciel profond, dans les collines bleuâtres et dans le fleuve d'argent.

— Mère, dit-elle d'une voix douce, répétez-moi que vous avez été heureuse.

— Aussi heureuse qu'on peut l'être en ce monde, mon cher cœur.

— Comment faire pour être heureuse comme vous ?

La mère sourit et hocha la tête sans répondre ; la fiancée reprit :

— C'est donc bien vrai, bien vrai, ce que vous m'avez dit si souvent quand je n'étais encore qu'une petite péronnelle ! il faut donc absolument, pour être heureux, s'oublier autant que possible, et penser aux autres autant qu'on le peut ?

Un petit signe de tête, accompagné d'un sourire, lui fit comprendre que « c'était bien vrai, bien vrai ! »

— Est-ce que c'est bien difficile ?

— Tu sais bien que non, mon cher cœur. Tu as tort de te défier de toi-même.

— J'essayerai, dit « mon cher cœur » en se relevant ; et pour commencer, je vais tâcher d'être un peu moins capricieuse.

— En cas de décès... disait en ce moment un des vieux amis.

— Le bon Dieu les bénisse ! murmura la fiancée en hâtant le pas.

Et elle alla parler de l'*Armide* de Gluck avec son fiancé, qui était un gluckiste passionné.

LE LIVRE DES RÉCOMPENSES

ET DES PEINES.

I. — LES PRÉCEPTES.

Ce livre est rare et d'un prix élevé. C'est la traduction d'un des ouvrages chinois les plus populaires, le *Kaning-p'ien*. Les Tao-ssé attribuent ce précieux écrit au fondateur même de leur religion ⁽¹⁾, Lao-tsee (l'enfant-veillard), qui, selon la tradition, naquit âgé de quatre-vingts ans, avec des cheveux blancs, vers l'an 604 avant l'ère chrétienne, et mourut quatre-vingt-un ans après, en l'an 523. Le texte ancien et original du *Kaning-p'ien* est de peu d'étendue ; mais les gloses, les commentaires, les légendes, les anecdotes, qu'on y a successivement juxtaposés de siècle en siècle, ont fini par en faire une œuvre dont la traduction n'a pas moins de 500 pages.

La propagation de ce livre de religion est considérée par les Tao-ssé comme une œuvre très-méritoire. Les hommes pieux mettent au nombre de leurs devoirs de charité celui de le faire graver, imprimer, d'en acheter des exemplaires et de les distribuer aux indigents ou à ceux dont la dévotion a besoin d'être stimulée. Souvent on s'associe par souscription pour en publier une édition nouvelle : les uns donnent de l'argent, les autres du papier, des artistes offrent de graver gratuitement les caractères. Le traducteur, François-Stanislas Julien, possédait un exemplaire du *Kaning-p'ien* à la fin duquel on a placé la liste de cent quarante-deux personnes qui avaient concouru, suivant leurs moyens et leur fortune, à la publication. Les noms de ces souscripteurs étaient suivis d'indications sur les motifs qui les avaient déterminés à prendre part à ce bienfait : l'un, ayant terminé heureusement les funérailles de sa mère, avait acheté et distribué par reconnaissance cent vingt exemplaires ; deux fils en avaient donné vingt pour obtenir la guérison de leur père, etc.

Pour qu'un livre soit un objet de si grande vénération depuis tant de siècles, et qu'on soit persuadé que c'est faire un acte religieux que de le multiplier sans cesse, il faut qu'on croie fermement qu'il est un puissant moyen de

(1) On sait que les trois religions principales de la Chine sont : la religion des lettrés ou de Confucius, la religion de Fo ou du Bouddha ; la religion des Tao-ssé ou de Lao-tsee.

moraliser et d'édifier les âmes. La vérité est que le Kaniŋ-p'ien est un ouvrage estimable, très-moral; mais nous sommes bien obligés d'avouer qu'il ne paraît pas justifier pleinement, aux yeux d'un chrétien ou même d'un philosophe moraliste européen, son immense célébrité.

La morale du Kaniŋ-p'ien repose tout entière sur cette doctrine, que les actions bonnes ou mauvaises des hommes font une impression sur les esprits du ciel et de la terre, qui envoient, en retour, à chaque homme, selon la nature de ses actions, une récompense ou un châtement. (1)

Les préceptes qui constituent le fond du livre, si on les sépare des affirmations dogmatiques dont ils sont entremêlés (2), pourraient se réduire à peu près à ce qui suit :

— L'homme s'attire le bonheur ou le malheur par sa conduite. La récompense du bien et la punition du mal les suivent comme l'ombre suit les corps.

— Il y a des centaines de grandes et de petites fautes. Il faut les éviter avec soin, si l'on veut obtenir l'immortalité.

— Avancez dans la bonne voie, et reculez devant la mauvaise.

— Ne foulez point un sentier tortueux.

(Commentaire : Conservez votre cœur droit, rectifiez-le quand il est nécessaire; les tentations du mal sont grandes; pour peu que l'on manque de veiller sur soi-même, on marche dans un sentier tortueux.)

— Ne trompez point dans le secret de la maison.

(Commentaire : Ne trompez point votre cœur, ne vous abusez pas vous-même dans la maison cachée de votre conscience.)

— Accumulez des vertus, et entassez des mérites,

— Montrez-vous humains envers les animaux.

— Pratiquez la droiture et la piété filiale; ayez de l'affection pour vos frères cadets et du respect pour vos aînés.

— Ayez pitié des orphelins et montrez de la compassion pour les veuves.

— Ne faites pas de mal même aux insectes, aux plantes et aux arbres.

— Réjouissez-vous des avantages des autres.

(Commentaire : Non pas seulement de leurs bonnes actions, mais en général de ce qu'il y a de louable dans leurs talents, leurs paroles et leurs qualités.)

— Secourez les hommes dans leurs besoins.

— Sauvez les hommes dans le danger.

— Réjouissez-vous des succès des autres et affligez-vous de leurs revers, comme si vous vous trouviez à leur place.

— Ne divulguez pas les imperfections des autres.

— Ne vous vantez pas de votre supériorité.

— Cédez beaucoup et prenez peu pour vous-même.

(Commentaire : Par exemple, dans le partage d'un héritage, d'une créance, etc.)

— Ne vous irritez point quand vous avez reçu un affront.

— Donnez sans éprouver de regret.

— Ne concevez pas de pensées contraires à la justice; n'agissez pas contre la raison.

— Ne regardez jamais la méchanceté comme une preuve de talent.

— N'ayez pas un cœur inhumain; ne traitez personne avec cruauté.

— Ne nuisez pas secrètement aux hommes vertueux.

(Commentaire : Celui qui nuit secrètement à un homme commet une action plus cruelle que s'il lui lançait une flèche dans l'ombre.)

(1) C'est ce qu'exprime le titre même du livre : *Kan* signifie affecter, émuvoir; *ing*, répondre ou correspondre; *p'ien*, livre.

(2) Nous voulons parler de préceptes tels que ceux-ci : « Montrer brusquement les trois clartés (le soleil, la lune et les étoiles) »; — « Brûler les parfums avec du feu pris au foyer »; etc.

— Ne profitez pas de l'ignorance des hommes pour les tromper par des paroles mensongères.

— N'inventez pas des choses fausses; n'employez ni l'artifice ni la fraude.

— Ne divulguez pas les fautes de vos parents.

— Ne violez pas la justice dans l'appréciation du bien et du mal.

— Sachez distinguer les personnes qu'il faut rechercher ou fuir.

— Soyez reconnaissants des bienfaits que vous avez reçus.

— Ne pensez pas sans cesse à vos ressentiments.

— Ne renversez pas les autres pour vous emparer de leurs places.

— Ne tuez pas les ennemis qui se rendent, ne massacrez pas ceux qui viennent se soumettre.

— N'excitez pas les hommes vertueux, ne destituez pas les sages.

— Ne mettez pas les fautes au même rang que les crimes.

— Ne vous emportez pas avec colère contre les hommes que vous voyez conduire à la mort.

— N'arrêtez pas l'exercice (le progrès) des arts et métiers.

— Ne faites pas sortir les insectes de leurs trous, n'effrayez pas les oiseaux qui sont endormis sur les arbres.

— Ne détruisez pas les nids d'oiseaux, ne brisez pas les œufs.

— Ne désirez pas que les autres hommes éprouvent des pertes.

— Ne cherchez pas votre avantage aux dépens des autres.

— Ne donnez pas de mauvaises marchandises en échange de bonnes.

— N'abandonnez pas le bien public (ou les intérêts de la justice) pour des motifs d'intérêt privé.

— N'usurpez point les talents des autres.

(Commentaire : Se dire l'auteur de l'œuvre d'un autre, revendiquer la gloire qui appartient à d'autres, dérober des plans, etc.)

— Ne dissimulez pas les qualités des autres; ne faites pas ressortir leurs défauts.

— Ne révélez pas les secrets des autres.

(Commentaire : Les projets secrets, les affaires privées.)

— Ne consommez pas sourdement la fortune des autres.

(Commentaire : Ne pas engager les autres à se livrer au jeu, etc.; ne suscitez pas entre eux des procès; ne les excitez pas à des dépenses inutiles, etc.)

— Ne séparez pas les parents qui sont unis comme la chair et les os.

— Ne cherchez pas à en imposer par votre puissance.

— Ne faites pas affront aux autres pour l'emporter sur eux.

(Commentaire : A l'aide de sarcasmes, de railleries qui intimident, d'excès de raisonnements qui troublent les esprits, etc.)

— Ne détruisez pas les grains qui sont en herbe.

— Ne vous attribuez pas les bienfaits des autres, et ne rejetez pas vos fautes sur eux.

— Ne faites pas éprouver aux autres votre propre malheur, et ne leur vendez pas vos mauvaises actions.

— N'achetez pas de louanges mensongères.

— Ne rabaissez pas les hommes d'un mérite supérieur.

— Ne taillez pas des étoffes sans utilité.

(Commentaire : Les anciens disaient : « Un pouce de soie a coûté la vie à mille vers à soie, et il faut des milliers de fils de soie pour faire une pièce d'étoffe. Si vous coupez des

étouffés à la légère et sans motif raisonnable, vous perdez l'argent et la peine qu'elles ont coûtées. »)

— Ne harassez pas et ne faites pas souffrir les hommes et les animaux.

— Ne détériorez pas les outils des autres.

— Ne désirez pas la mort de ceux à qui vous devez de l'argent.

— Ne détestez pas ceux qui n'ont pas satisfait à vos demandes.

— N'attribuez pas toujours les échecs des autres à leurs fautes.

— N'employez pas la ruse ou la force pour obtenir de l'avancement.

— Ne vous abandonnez pas trop aux aises et aux jouissances de la vie.

— Ne recherchez pas trop minutieusement les fautes de vos inférieurs.

— N'abandonnez pas toutes les choses anciennes parce que vous en avez de nouvelles.

— Ne vous repentez pas de vos aumônes et de vos dons.

— N'égarez pas la multitude par de fausses doctrines.

— Ne vous servez pas d'une fausse mesure.

— Ne falsifiez pas les marchandises.

— Ne tendez pas de pièges aux hommes simples.

— Ne faites point de choses inutiles.

(Commentaire : De peur de nuire aux choses utiles.)

— Ne faites pas d'imprécations, ni contre vous-même, ni contre les autres.

— Ne sautez ni par-dessus les puits, ni par-dessus le foyer.

(Commentaire : N'affectez pas le mépris pour les deux choses les plus essentielles à la vie des hommes.)

— Ne faites pas beaucoup de choses clandestines ou extraordinaires.

(Commentaire : Clandestines, c'est-à-dire honteuses ou coupables; extraordinaires, c'est-à-dire qui ont pour but de faire parler de soi.)

La suite à une autre livraison.

DE L'INFLUENCE DES PROFESSIONS SUR LA FOLIE.

Il résulterait de recherches faites en France que la folie est plus rare chez les travailleurs des campagnes que chez ceux des villes : la proportion serait de 1 à 8.

Les professions dites libérales sont représentées en plus grand nombre que toutes les autres dans les maisons d'aliénés.

Au premier rang viennent les artistes, parmi lesquels les dérangements de l'esprit sont de beaucoup plus fréquents que dans toutes les autres classes de la société. Ce qui peut paraître plus difficile à comprendre, c'est qu'au second rang viendraient les juristes et au troisième les ecclésiastiques. A ces trois professions succèdent celles des médecins et des pharmaciens, des professeurs et des hommes de lettres, qu'on supposerait devoir être aussi exposés à la folie que les artistes; au dernier rang, les fonctionnaires et les employés.

On a cru pouvoir établir entre ces états les proportions suivantes (1) :

	Proportion sur 100.
Artistes.	9.60
Juristes.	8.41
Ecclésiastiques.	4.13
Médecins et pharmaciens.	3.85
Professeurs et hommes de lettres.	3.56
Fonctionnaires publics et employés.	1.37

(1) Voy. Parchappe, Alexandre Layet, etc.

Les professions qu'on ne désigne pas habituellement sous le nom de libérales échappent, dans une proportion assez notable, au danger de la folie, comme semble l'indiquer cet autre tableau :

	Proportion sur 100.
Professions libérales.	3.10
Militaires et marins.	1.99
Domestiques et journaliers.	1.55
Rentiers et propriétaires.	1.04
Ouvriers.	0.66
Commerçants et négociants.	0.42

Il est difficile de ne pas être tenté de se livrer à des considérations morales pour expliquer cette distribution des aliénés entre les divers genres du travail ou de la manière de vivre; mais il faut résister à la tentation. Jusqu'ici les faits ne sont ni assez précis, ni assez démontrés, pour servir de fondements solides au raisonnement. Les statisticiens eux-mêmes ne sont guère d'accord : c'est, d'abord, qu'il vient aux maisons d'aliénés beaucoup plus d'habitants des villes que d'habitants des campagnes; puis, les classifications sont, pour la plupart, sujettes à doute ou à controverse.

NOIRAUDE.

Si la mère poule, celle que l'on appelle familièrement *Noiraude*, était une personne à s'en faire accroire, Dieu merci! elle aurait toutes les raisons du monde de porter haut la crête. C'est à elle qu'est dévolue l'honorable tâche de faire éclore les petits poulets, et aussi les petits canards de la ferme : elle a reçu le don de couver.

Car c'est un don, c'est une vocation, qui suppose chez *Noiraude* une patience à toute épreuve, un grand esprit de sacrifice, une foi aveugle dans l'importance de sa mission, et une tendresse instinctive, mêlée de respect, pour toutes les petites existences qu'il dépend d'elle d'évoquer à la vie, ou de laisser retomber dans le néant.

Que l'œuf recèle un poulet, qu'il recèle un caneton, peu lui importe : son rôle est de donner la vie, son ambition et ses réflexions ne vont pas au delà.

Quand l'œuf s'entr'ouvre, et que la petite créature s'élançe en sautillant avec maladresse, poulet ou caneton, elle l'entoure de soins, elle veille sur lui avec la sollicitude d'une vraie mère : il est si faible et si petit!

Jusque-là, tout va bien pour elle; mais quelles transes et quelles angoisses lorsque pour la première fois les canetons qu'elle a couvés s'en vont en se culbutant du côté de la rivière, et se disputent à qui sautera le premier dans l'eau!

Sa tendresse la pousse à secourir les petits malheureux, et à se précipiter dans la rivière : son horreur instinctive de l'eau la retient malgré elle; alors on la voit, éperdue, s'agiter sur la rive; elle va et vient comme une personne désespérée; ses plumes se hérissent, elle appelle au secours!

Les canards, cependant, les horribles petits égoïstes, plongent, nagent, font leurs ablutions, battent des ailes, agitent leur petite queue frisée et poussent des cris d'allégresse.

La poule commence à se rassurer un peu : pensive sur le bord, elle cherche à se rendre compte de ce qui se passe. Rien dans sa connaissance du monde, rien dans ses traditions de famille, ne l'avait préparée à d'aussi étranges aventures! Elle s'embarrasse bien vite dans ses raisonnements, et ne tarde pas à perdre le fil de ses déductions : les poules n'ont pas l'esprit philosophique. Elle prend le sage parti de ne point se rompre la tête de toutes ces choses auxquelles elle n'entend rien; il y a une vérité qui lui est toujours apparue clairement : Dieu fait bien ce qu'il

fait ! Elle saura désormais qu'il ne faut pas s'étonner trop vite, et qu'il peut arriver, par exemple, à une poule de donner la vie à des canards. Du moment où les canards peuvent courir, ils échappent à la poule, elle n'en sera plus effrayée, du moins elle fera ses efforts pour être moins nerveuse. Mais, avant de courir, les canetons sont dans l'œuf ; tant qu'ils sont dans l'œuf, ils sont à elle, ou plutôt elle est à eux. Elle continuera donc à leur prodiguer les trésors de sa patience et de son dévouement, sans songer un seul instant qu'elle n'en sera jamais récompensée.

Mais voilà qu'à la seconde couvée, elle subit un nouvel assaut et conçoit de nouvelles inquiétudes. Car cette fois la couvée se compose, par moitié, de poulets et de canetons. Dans le premier moment, elle se trouble un peu et ne sait auxquels entendre.

Un grand dadais de caneton de la dernière couvée, déjà dodu comme père et mère, avec une grotesque petite paire d'ailerons écourtés, trouve plaisant d'appeler à l'eau les canetons nouveau-nés. Les voilà partis, sans plus s'inquiéter de la poule, ni des poulets. Mon Dieu ! si l'exemple des canetons allait entraîner les poulets à la rivière !

Mais non. Tandis que les canards barbotent à qui mieux mieux, les poulets restent prudemment sur la rive, un peu ébahis de ce qu'ils voient. Les canards trouvent les poulets bien poltrons ; les poulets trouvent les canards bien osés. Chacun a suivi son instinct. A vrai dire, Noiraude y comptait bien un peu, mais elle n'est pas fâchée d'en être tout à fait sûre.

Soit par eau, soit par terre, chacun des élèves de Noiraude arrive à la broche ou à la casserole. Quant à elle, la



Poule et canards. — Dessin de Freeman, d'après Dahl.

bonne bête, elle mourra à la peine, contente de son lot en ce bas monde. Lorsqu'elle sera morte, le fermier dira d'elle : « Non, de ma vie ni de mes jours je n'ai vu une si brave couveuse ! »

Cela vaut bien une oraison funèbre.

UNE ENQUÊTE SOUS LOUIS XIV.

Louis XIV avait eu, en 1682, un petit-fils auquel il avait donné le nom de duc de Bourgogne. Cet enfant avait été entouré des soins les plus touchants, et le roi lui avait cherché des précepteurs capables d'en faire l'homme le plus vertueux, le prince le plus dévoué à son peuple. C'est pour lui que Fénelon écrit son *Télémaque*, rêve d'un homme de bien. Les précepteurs du jeune duc de Bourgogne demandèrent que l'on fit une enquête sur la situation du pays, afin que leur élève, bien renseigné, pût porter un remède aux abus qu'on savait être considérables.

Le roi (qui s'offensait cependant des conseils de réforme de Fénelon, comme plus tard de ceux de Vauban) consentit aux désirs des précepteurs du duc de Bourgogne, et chargea les intendants des provinces du royaume, maîtres des requêtes du conseil, de vérifier ce qui se faisait. Il leur remit un travail intitulé : *Mémoire que Sa Majesté a ordonné être envoyé à messieurs les maîtres des requêtes, départis dans les provinces.*

La première partie concerne les gouverneurs des provinces et les lieutenants généraux du roi.

« Quoique Sa Majesté connoisse tous les talents des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces, Elle veut néanmoins, pour rendre les mémoires parfaits, que les dits commissaires commencent par les noms des gouverneurs généraux, leurs maisons et alliances dans ces provinces, s'ils y font résidence actuelle ;

» Leur bonne ou mauvaise conduite ;

» S'ils sont accusés de prendre de l'argent, ou de vexer les peuples par quelque autre voye ;

» Si les accusations sont véritables ; quel crédit ils ont parmi la noblesse et les peuples ;

» Et comme la principale et la plus importante application que Sa Majesté veut que les gouverneurs de province aient, est d'appuyer fortement la justice et d'empêcher l'oppression des faibles par la violence des puissants, Sa Majesté veut être particulièrement informée de la conduite passée de ces gouverneurs, pour juger ce qu'Elle en doit ou peut attendre à l'avenir ;

» Au cas qu'il se soit passé quelques actions violentes d'éclat, dans chacune province, Sa Majesté sera bien aise d'être informée du détail, ensemble de quelle sorte les gouverneurs se seront conduits. »

Le mémoire traite ensuite des nobles :

« S'ils commettent des violences sur les habitants de leurs terres, et au cas qu'il y en ait été commis quelques-unes de considérables qui n'aient point été punies, Sa Majesté sera bien aise d'en savoir le détail ; s'ils favorisent ou empêchent les procédures de sa justice royale ; des bailliages ou présidiaux. »

Le mémoire passe des nobles aux gens de justice et demande pour ces derniers :

« S'il y a de la corruption ou non, les causes et les personnes qui en sont le plus soupçonnées ;

» S'il s'est rendu quelque injustice manifeste, qui ait fait quelque bruit dans la province, et qui ait tourné à l'oppression du faible par la faveur de quelque ami, parent, ou quelques autres considérations aussi vicieuses, Sa Majesté désire en être informée ;

» Comme aussi sur la longueur des procès et excès des épices, tant des compagnies souveraines que subalternes, étant important de savoir fort en détail ce qui concerne ces deux points, qui sont d'une grande charge aux sujets de Sa Majesté ;

» Comme ces grandes compagnies sont établies par le Roy pour administrer la justice, et que leur principal objet doit toujours être de se servir de l'autorité qui leur est commise pour protéger les foibles contre les puissants, il faut s'informer si dans toutes les occasions de violence, comme meurtres, assassinats et mauvais traitements commis par les gentils-hommes et principaux des provinces, ils ont soutenu fortement la même autorité, et s'ils se sont portés sans crainte à faire les procédures, et justice, et sévère, contre les coupables, comme ils y sont obligés.

» Sa Majesté ayant aussi souvent reçu quelques plaintes que les officiers des compagnies souveraines se faisoient vendre par force les biens et fonds de terre qui les accommodent, sa dite Majesté sera bien aise d'être informée des lieux où cela se pratique. »

Le mémoire s'occupe ensuite des gens de finance, et veut que l'on révèle, en ce qui les concerne, les faits de corruption, de concussion, de vexation et autres.

Un des passages les plus curieux de cette enquête est celui qui se rapporte aux faux-monnayeurs.

« Le Roy recevant en toutes les occasions diverses plaintes du préjudice et de la perte que souffrent les peuples pour les expositions de la fausse monnoye qui se fabrique, à ce que l'on dit, presque dans toutes les provinces de son royaume, et particulièrement dans les maritimes et les plus éloignées de sa cour, Sa Majesté désire que les dits maîtres des requêtes s'appliquent soigneusement à arrêter le cours de ce désordre sans qu'il soit besoin de le leur exagérer, à quoi ils auront d'autant moins de peine que les personnes qui s'en mêlent sont presque connues publiquement dans chaque province, le Roy voulant que quand ils auront découvert le mal et l'aient pénétré jusqu'à la source, ils donnent tous leurs soins et emploient l'autorité qui leur est commise pour la punition des cou-

pables, et, en cas qu'ils estiment que les seules forces qui sont dans les provinces ne soient pas suffisantes pour cela, sur l'avis qu'ils en donneront à Sa Majesté, il y sera pourvu promptement. » (1)

SUR LE LUXE ET LA MODE.

L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, mais qui est infiniment plus insatiable.

FRANKLIN.

La dépense que causent les ornements superflus et les changements de mode est une des causes qui rendent les mariages difficiles.

LA BRUYÈRE.

La mode use les choses avant qu'elles aient perdu leur utilité, souvent même avant qu'elles aient perdu leur fraîcheur ; elle multiplie les consommations, et condamne ce qui est encore excellent, commode et joli, à n'être plus bon à rien.

J.-B. SAY.

LA JUSTICE.

C'est parce que la justice est le bien du moindre citoyen, la garantie du plus fort comme du plus faible, que notre vieux jurisconsulte Beaumanoir la définissait si nettement par ces mots énergiques : *Justice est le commun prouffit de tous.*

Ed. LABOULAYE.

UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS.

L'air est doux, le ciel est bleu ; les nuages pâlisent, leurs contours s'effacent, ils se dissipent comme de légères fumées. L'herbe reverdit, et les bourgeons des arbres font éclater leurs écailles roussâtres pour s'épanouir au soleil. L'hiver est-il donc fini ? Oui, car voici l'hirondelle ! Rapide, elle fend l'air en nous jetant son cri aigu ; elle va, tourne et revient : cherche-t-elle la place de son nid ? Salut, messagère hirondelle, salut à toi et aux beaux jours ! Mais où sont-tes sœurs ? leurs groupes pressés ne te suivent-ils pas ? As-tu seule tenté le grand voyage, et l'ardent désir de revoir ta patrie t'a-t-il fait braver les frimas ? Pauvre petite ! puissent les gelées d'avril épargner ta frêle vie ! Les nuages montent de l'horizon, le ciel s'assombrit, le jour s'obscurcit ; le soleil disparaît, et le vent souffle glacé sur les bourgeons frileux. Un frisson passe sur la terre, et voici la neige qui tombe à gros flocons. Hâte-toi de chercher un refuge, pauvre hirondelle ! J'ai cru trop tôt en toi, et tu m'as trompé ; j'ai ouvert trop vite mon cœur à l'espérance : l'hiver pour de longs jours encore nous enveloppe de son manteau de givre. J'aurais dû m'en souvenir : « Une hirondelle ne fait pas le printemps. »

— Reprends courage, ami ; ne me refuse pas le salut de bienvenue, à moi, la première hirondelle. Je ne fais pas le printemps, mais je l'annonce ; je ne suis pas encore le bonheur, mais je suis l'espérance ; et combien de mortels trouvent l'espérance plus douce que le bonheur ! Réjouis-toi, quoique le ciel soit sombre, que la bise souffle et que la neige couvre les champs ; réjouis-toi, car si aujourd'hui est sombre, demain sera radieux. Qu'importe aujourd'hui ? Aujourd'hui, c'est presque hier ; aujourd'hui s'efface sous le doigt du temps, et ses instants tombent l'un après l'autre dans le passé, comme tombent les pétales d'une rose qui s'effeuille. C'est demain qui est vivant ! c'est demain qui est le printemps, la joie et le soleil. Tourne-toi vers lui, et remercie-moi, car c'est moi qui te l'apporte. Fie-toi à ma

(1) F. Malapert, *De l'enseignement de l'Histoire de France.*

venue; oublie le mal qui va finir, et laisse aux esprits chagrins ce triste adage : « Une hirondelle ne fait pas le printemps ! »

ÉPIQUES DE LA SAINT-BARTHELEMY.

Voy. t. XLI, 1873, p. 3 et 130, et la Table de quarante années.

LES PROTESTANTS DE LISIEUX. — L'ÉVÊQUE HENNUYER.

Des beaux traits que nous avons pris à tâche de retracer, celui de l'évêque Jean Hennuyer, défendant les protestants de Lisieux contre les fureurs d'une populace barbare et fanatique, les prenant sous sa protection et leur ouvrant un asile dans son palais épiscopal, est assurément le plus populaire. Il honorait à la fois l'humanité et la religion. Il contrastait avec le langage ou les actes auxquels d'autres membres du clergé s'étaient laissé entraîner à cette époque funeste.

La ville de Lisieux en tirait un juste orgueil, et c'était le plus glorieux et le plus cher fleuron de sa couronne historique. Aussi la peinture et la gravure avaient travaillé à l'envi à reproduire et à populariser ce trait. Le théâtre même s'en était emparé, et le dramaturge Mercier, qui devint plus tard membre de la Convention nationale, composa sur ce sujet, en 1772, une pièce en prose, intitulée : *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*. Elle ne fut pas représentée, mais elle eut plusieurs éditions; elle eut même l'honneur, malgré sa médiocrité, d'être attribuée pendant quelque temps à Voltaire.

La plupart des anciens historiens avaient admis, sur la foi les uns des autres, l'authenticité de l'anecdote; la plupart des historiens modernes s'accordent pour la rejeter.

Voici, réduits à leur plus simple expression, les principaux éléments du débat :

Les protestants de Lisieux, contre lesquels le souvenir encore récent du pillage odieux auquel ils avaient livré la cathédrale, en 1562, avait amassé de terribles colères, échappèrent aux massacres qui suivirent la Saint-Barthélemy; le fait est incontestable.

Il est également certain que le gouverneur de la ville, Guy du Lonchamp de Fumichon, docile aux instructions pleines de sagesse et de prudence que lui avait envoyées de Rouen Tanneguy le Veneur de Carrouges, lieutenant général au gouvernement de Normandie, et les officiers municipaux de la ville, prirent, d'un commun accord, les mesures nécessaires pour assurer le bon ordre et la paix.

Mais les protestants de cette ville furent-ils sérieusement menacés? L'évêque eut-il besoin d'intervenir en leur faveur? Dans quelle mesure le fit-il? C'est ce qu'il est plus difficile de déterminer.

Aucun témoignage contemporain, imprimé ou manuscrit, n'attribue à Jean Hennuyer l'honneur d'avoir sauvé les protestants de sa ville épiscopale.

Ce n'est guère que soixante-dix ans après la Saint-Barthélemy, en 1643, qu'un écrivain obscur, Claude Héméré, dans une *Histoire latine de la ville de Saint-Quentin*, où il supposait qu'Hennuyer était né, publia tout à fait épisodiquement le récit de la belle conduite qu'aurait tenue ce prélat. Deux ans après, le P. Antoine Mallet, dominicain, qui, avant d'être régent de théologie au couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, avait habité dans une maison de son ordre à Argentan, reproduisit ce récit dans son *Histoire des saints... et autres hommes illustres du couvent de Saint-Jacques de Paris*.

Suivant eux, l'évêque Hennuyer aurait répondu à Livarot, lieutenant du roi à Lisieux, qui lui demandait de s'entendre avec lui pour exécuter les ordres de proscription contre les protestants : « Ne croyez pas que je souffre ja-

mais que mon troupeau, tout égaré qu'il peut être du bercail de Jésus, que ce troupeau qui est toujours le mien et du salut duquel je suis loin de désespérer, périsse, de mon aveu, sous le tranchant du glaive. »

Le lieutenant insistant sur la nécessité d'obéir et sur les dangers que l'on courait en différant l'exécution, le prélat aurait ajouté : « Je vous promets de prendre sur moi toute la responsabilité de l'événement, et cet écrit que je signe sera votre garantie. » Cet acte généreux du chef de ceux que les protestants regardaient comme leurs ennemis implacables, les toucha à ce point qu'ils finirent par rentrer dans le giron de l'Eglise. Pour ajouter encore à la gloire de l'évêque, on prétendait même qu'il avait reçu un soufflet de la part de l'un des protestants qu'il sauva.

Nous faisons bon marché de l'histoire du soufflet et des discours que l'on prête à Hennuyer; mais il nous paraît bien difficile de contester absolument la charité vraiment évangélique du rôle qu'il aurait joué dans cette circonstance.

A quel propos, dans quel intérêt, l'aurait-on gratifié rétrospectivement d'un honneur qu'il n'aurait rien fait pour mériter? Héméré et Mallet ne sont pas des biographes, des panégyristes particuliers. Ils écrivaient, l'un l'*Histoire de Saint-Quentin*, où il n'est pas certain qu'Hennuyer fût né, l'autre celle du couvent de Saint-Jacques, où il ne l'est pas davantage qu'il eût vécu. Ils le faisaient à une époque où la tolérance religieuse n'enthousiasmait point les âmes au degré où elle devait le faire un siècle plus tard.

L'impudence du mensonge qu'ils auraient commis eût été facilement confondue par les écrivains protestants ou catholiques. Il existait encore, en 1643 et 1645, des témoins oculaires de ce qui s'était passé à Lisieux en 1572. C'est d'ailleurs en 1633 qu'avait été composé l'ouvrage de Héméré, publié dix ans plus tard; la tradition était alors dans toute sa force.

C'est à cette tradition qu'ils ont dû emprunter le fond de leur récit, tout en embellissant peut-être certains détails.

L'un d'eux avait habité Argentan, qui n'est qu'à quelques lieues de Lisieux, et il l'y avait sans doute recueillie.

Dans le siècle suivant, on la trouve très-accréditée à Lisieux même; l'abjuration des protestants, gagnés par la reconnaissance, y est pour ainsi dire de notoriété publique. On comprendrait difficilement qu'une pareille croyance fût due à l'influence de livres écrits à distance et pour un très-petit nombre de lecteurs. En général, les légendes, même apocryphes, ont une origine plus populaire.

M. Louis du Bois, qui a combattu sous toutes les formes et avec une grande vivacité la supposition que Jean Hennuyer eût pris une part quelconque au salut des protestants, a fait remarquer qu'il avait montré une certaine opposition à l'édit de tolérance de janvier 1562, et qu'il avait toujours fait une rude guerre à l'hérésie. Cette raison n'est pas sérieuse. La guerre aux doctrines n'implique pas la haine contre les personnes. Le plus austère théologien a pu, disons mieux, a dû sentir son cœur se détendre devant de malheureux prisonniers, ses compatriotes, ses ouailles, menacés de mort. On a déjà noté que les gouverneurs militaires qui sauvèrent les protestants dans différentes villes, étaient pour la plupart des hommes rudes, violents, cruels même vis à vis de leurs ennemis, mais dont l'âme énergique se révolta contre une mission aussi lâche que sanguinaire.

Une autre raison plus grave avait été produite par M. Louis du Bois, et beaucoup d'écrivains l'ont répétée : Hennuyer aurait été absent de Lisieux à la fin d'août et au commencement de septembre 1572, c'est-à-dire à l'époque même où l'on suppose qu'il y aurait si généreusement payé

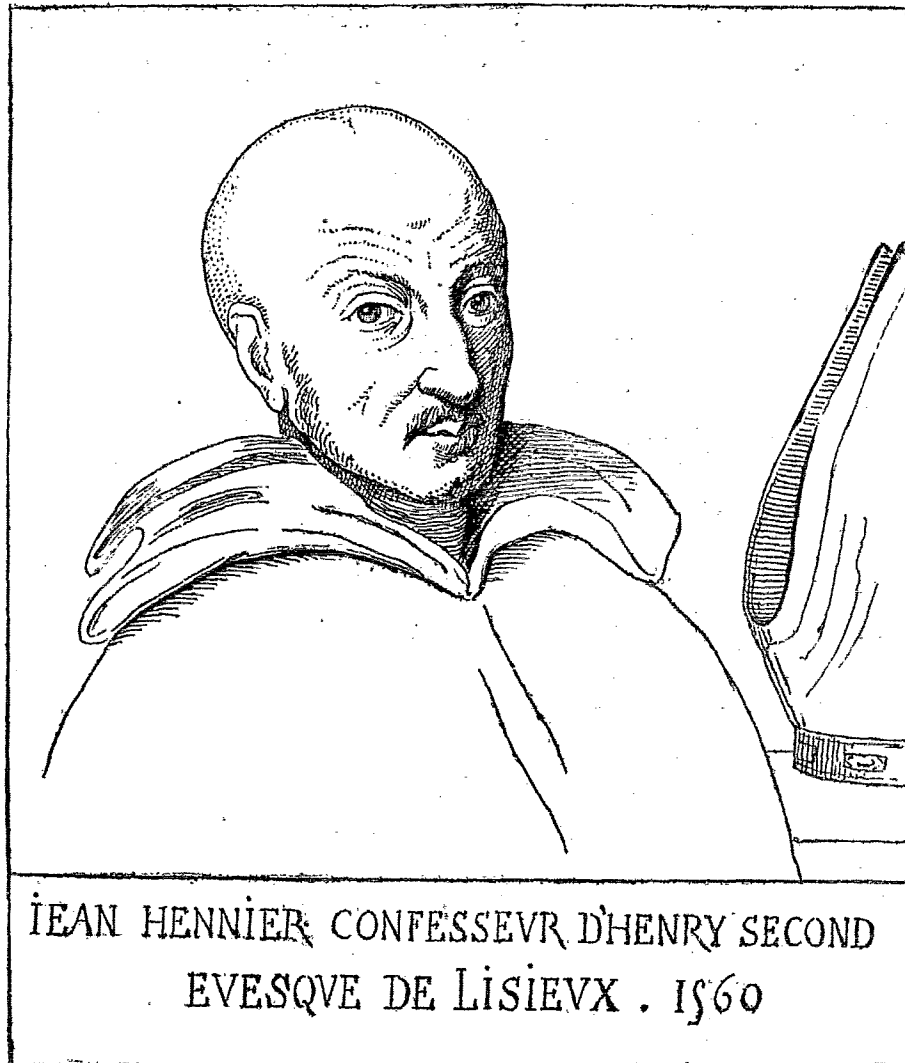
de sa personne. Cet alibi serait décisif s'il était établi, mais il ne l'est nullement, et la découverte récente d'un acte signé par lui à Orbec, aux portes de Lisieux, le 14 septembre, huit jours après la délivrance des protestants, donne au contraire une certaine vraisemblance au système opposé.

On ne saurait non plus attacher d'importance à cette circonstance que la signature de Jean Hennuyer ne figurerait pas au pied des délibérations du conseil de ville qui concernent les protestants de Lisieux; il ne faisait pas partie de ce conseil.

En résumé, une tradition ancienne, respectable, lui attribue l'honneur d'avoir sauvé les protestants de sa ville épiscopale, et si elle n'est pas justifiée par des documents historiques irréfragables, aucun des raisonnements qu'on y oppose n'est de nature à la renverser. Sur cette question, comme sur beaucoup d'autres, l'hésitation est permise; mais si l'esprit doute, le cœur croit, et qui voudrait hannir le sentiment de l'histoire?

En 1810, le conseil municipal de Lisieux donna le nom de *Place Hennuyer* à l'ancien *Friche aux Chanoines*.

Un tableau de Gosse, représentant le prélat haranguant



Jean Hennuyer, évêque de Lisieux. — D'après un portrait du temps appartenant à M. de la Sicotière.

la foule devant la porte de l'évêché, et arrêtant les soldats sur le point de massacrer des huguenots, fut exposé avec succès en 1835. Il a été donné par le gouvernement au Musée de Lisieux.

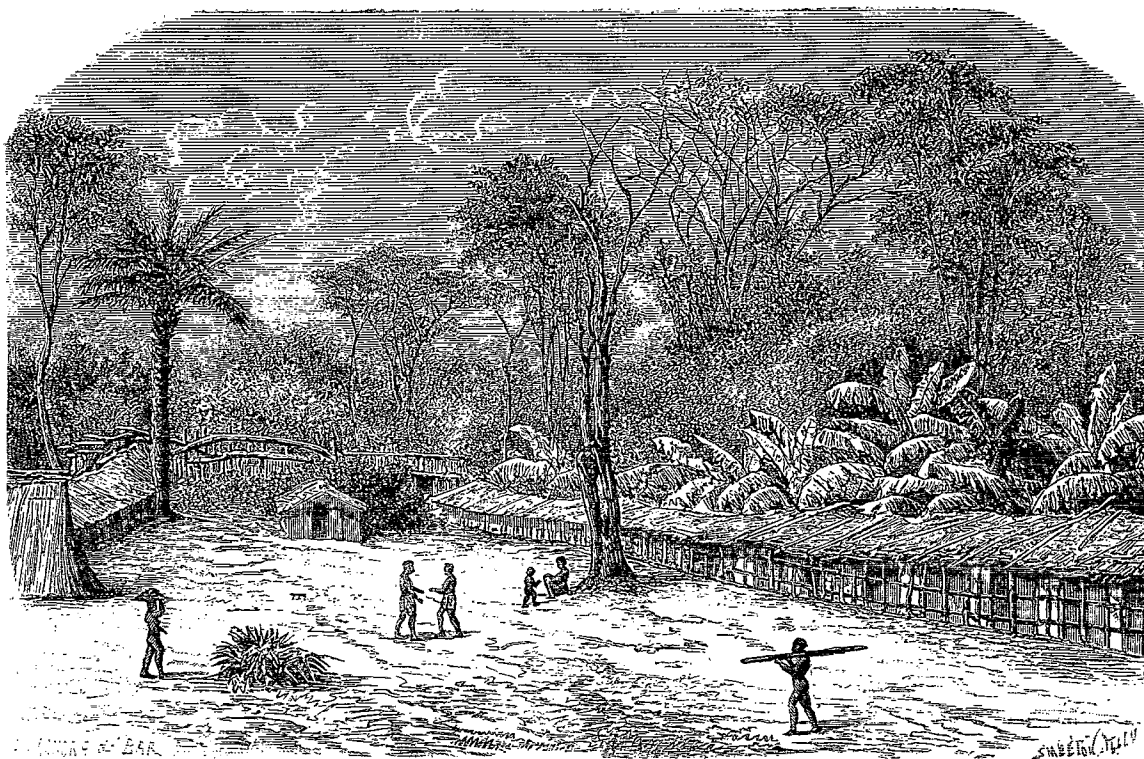
Un portrait de Jean Hennuyer, le représentant en habit de dominicain, sa mitre devant lui sur une table, avec cette inscription : F. JEAN HENNIER, CONFESSEUR D'HENRI SECOND, EVESQUE DE LISIEUX, 1560, est conservé chez M. de la Sicotière, député de l'Orne, à Alençon. La figure, de grandeur naturelle et passablement peinte, offre un certain mélange de finesse et d'idéalité. M. de la Sicotière croit que ce portrait, qui semble détaché d'un ensemble de cadres analogues, est celui qui se trouvait au palais épiscopal de Lisieux,

et que la société populaire de cette ville installa, en 1792, dans la salle de ses séances. Deux autres portraits de Jean Hennuyer existaient avant la révolution, l'un au collège de Navarre, l'autre chez les Dominicains de la rue Saint-Jacques. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Le premier a été gravé au lavis par Sergent; l'autre avait beaucoup de rapports avec celui du palais épiscopal, il en était probablement l'original ou la copie.

(Louis du Bois, publications diverses; — *Biographie universelle* de Michaud; — Moréri, édit. de 1759; — de Formeville, *les Huguenots et la Saint-Barthélemy à Lisieux*, 1562-1572; — Vasseur-Bordeaux, *Recherches historiques et critiques sur Jean le Hennuyer*; — etc.)

LE GABON

(COLONIE FRANÇAISE).



Un village au Gabon. — Dessin de A. de Bar, d'après une photographie communiquée par M. Villette.

Le Gabon, estuaire important de la côte occidentale d'Afrique, a appartenu à la France dès 1785. Quelques établissements qui avaient essayé de s'y fonder eurent peu de succès; on les abandonna. Mais, vers 1838, le gouvernement français reprit le projet de faire de la baie du Gabon un centre commercial, et, après les études nécessaires, on y installa, en 1842, un comptoir.

Quelques édifices vastes et bien aérés : l'hôpital, l'hôtel du gouverneur, une caserne, le logement des officiers, la chapelle des sœurs de l'Immaculée Conception, une place plantée, le *Plateau*, forment le centre d'une ville naissante.

Ces édifices massifs sont de forme quadrangulaire. Leurs toits plats, tranchant par leur blancheur avec la verdure qui les entoure, les font apercevoir de loin aux navires qui entrent dans la baie.

Le village qui entoure ces constructions a reçu le nom de *Libreville*. De pauvres esclaves enlevés à un négrier en ont été les premiers habitants.

En 1850, la jeune colonie se composait de cinquante-trois individus; elle possédait trente cases avec des jardins.

Des boulevards plantés de cocotiers, de manguiers, de tamarins, d'arbres à pain, entourent aujourd'hui Libreville.

La mission catholique occupe la vallée de Loué, où l'on avait primitivement élevé un blockhaus; elle y donne une éducation professionnelle aux jeunes enfants qui lui sont confiés par leurs familles ou par l'administration. Les sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, établies au Plateau, élèvent une quarantaine de jeunes filles.

Les terrains qui séparent la mission du Plateau voient tous les jours augmenter le nombre des cases et des jardins; les nouveaux occupants reçoivent des titres personnels de propriété.

La population du Gabon, proprement dite, se compose

de Pongwés, des Oroghons du cap Lopez et du bas Ogowé, qui parlent la même langue, et sont tous venus de l'intérieur à une époque peu éloignée.

Les maisons des naturels sont vastes et bien construites; elles sont généralement faites en bambous ou en branches de palmier. Les villages sont bâtis sur un plan uniforme; quand le terrain a été choisi, une rangée de maisons s'élève de chaque côté; les façades donnent sur la rue, tandis qu'il y a en arrière quelques jardins où l'on cultive des fruits.

Les Américains ont fondé une mission dans un village appelé du nom de son chef, Glap, et situé à deux kilomètres à peine du Plateau; il sert de centre au commerce anglais et allemand.

Les affluents principaux du Gabon sont le Como, qui sort des montagnes nommées Anengoupala, la *Carafe d'eau*, et le Temboë, nom générique qui signifie rivière. Chacune de ces rivières reçoit quelques affluents; elles ont servi toutes deux de voie aux peuples de l'intérieur qui ont été attirés vers le littoral par le besoin de sécurité et l'attrait du commerce.

On ne rencontre sur la côte sud du Gabon que de vastes savanes entrecoupées de marigots, d'où émergent quelques bouquets d'arbres; quelques-uns de ces arbres atteignent des dimensions colossales; il n'est pas rare d'en voir qui ont sept mètres de diamètre.

La côte du nord est fermée par des montagnes peu élevées; les principaux sommets atteignent deux cents mètres. Quelques clairs ruisseaux coulent au fond des vallées et viennent se perdre parmi des terrains calcaires grossiers où se trouvent empâtés quelques restes de carbonate de chaux et une roche ferrugineuse qui paraît éruptive; cette roche est identique à celle que l'on trouve

à Cayenne au milieu des terrains granitiques, et que l'on y désigne sous le nom de roche à Ravel.

Plusieurs anses découpent la rive droite. On y est à l'abri des orages, nommés *tornades*, auxquels sont exposés les navires mouillés sur la rive gauche; il n'est pas rare que la violence du vent soit telle que les chaînes de ces navires se rompent, et alors ils sont fatalement entraînés à la côte.

Les brises de mer, qui viennent régulièrement rafraîchir l'atmosphère vers dix ou onze heures du matin, arrivent à la rive droite pures de tout contact avec la terre, tandis que sur la rive gauche elles sont chargées des effluves pestilentiels des terrains marécageux sur lesquels elles passent.

Le commerce du Gabon est ouvert à tous les pavillons; les transactions y jouissent d'une liberté absolue; quelques droits d'ancrage et quelques patentes fournissent à la caisse coloniale le moyen de subvenir à l'entretien des balises, quais et routes, qui, sans ce subside, tomberaient bientôt en ruine. La garnison a été retirée depuis 1870, et il n'y a plus que des *Croumans* attachés à la direction du port.

Le caoutchouc, l'ivoire et l'ébène sont les trois principaux objets du commerce de l'Afrique équatoriale. Les investigations faites patiemment par les officiers et les médecins de la marine française ont constaté qu'à ces matières pouvaient s'ajouter, en premier lieu, des oléagineux dus à plusieurs plantes: les unes fournissent, comme les *tatrophées*, une huile médicinale pouvant, comme l'huile de palme, se concréter et se saponifier, et être employée dans les arts; les autres, comme l'*oba* et les autres manguières, donnent une vraie graisse végétale, susceptible d'être employée comme condiment pour préparer les aliments; l'arbre à beurre, si commun dans les affluents du Niger, existe probablement dans le haut Ogové, et pourra servir à compléter les huiles végétales; le palmier, qui abonde, donne également des huiles; l'*Elais Guiniensis*, qui fournit l'huile de palme, est commun dans tout l'estuaire de l'Ogové et de Fernanvas; l'*enimba* ou *raffa* porte un fruit dont la pulpe peu épaisse, recouverte de brillantes écailles, fournit une huile de moindre qualité; le fruit comestible du *ronier* ou *latanier* produit une huile abondante; celui de l'*avocatier*, qui a la forme de poire, donne aussi une huile de très-bonne qualité; il commence à se répandre dans les jardins des noirs du Gabon. Les arachides y réussissent bien, ainsi que les cucurbitacées, dont les semences servent aussi à fabriquer une huile excellente.

La mission française a essayé, sur un terrain d'environ vingt-cinq hectares, la culture du cacao et celle du café.

La Martinique a envoyé au Gabon des plantes très-utiles; le jardin d'acclimatation, créé par M. Aubry le Comte, a recueilli ces plantes, qui depuis ont été propagées avec soin. Il faut ajouter à ces promesses d'avenir les jattes, qui sont le produit de l'écorce de certains arbres appartenant aux malvacées, et les morées, qui peuvent être dépourvues de leur écorce. Ces espèces sont abondantes. L'écorce du baobab est ligamenteuse; les Anglais ont entrepris de la substituer au chiffon pour la confection du papier. Cette première expérience n'a pu réussir à cause de la cherté du transport; mais les bords du fleuve regorgent de plantes ligamenteuses. Le bananier offre une tige forte dont on fait dans les Antilles des cordes connues sous le nom de *pîte*. La feuille de l'ananas fournit une filasse qui donne un tissu supérieur à la batiste: les filets de pêche faits de cette matière sont incorruptibles. On tire des *gombos* une filasse supérieure à la pîte. Le coton est indigène, et les espèces des Antilles, dites longue soie, se sont facilement acclimatées au Gabon. Ces essais de culture sont encore peu avancés.

Les écorces des manguiers peuvent offrir à la tannerie

des matières inépuisables; le tan qu'elles contiennent paraît être de première qualité pour la préparation du cuir.

Sans doute le Gabon ne sera pendant de longues années encore qu'un comptoir commercial; mais l'administration française a beaucoup fait déjà pour la sécurité du commerce: elle a pu maintenir par son ascendant les quatre-vingt mille Fans qui se sont répandus dans les estuaires du Gabon, et ouvrir au commerce de nouveaux débouchés dans le Fernanversas et le Cama; son action civilisatrice pénétrera certainement dans les grandes savanes indiquées par les Fans; elle dépassera les Oshebos et les disciplinera à leur tour, comme elle a discipliné leurs frères les Fans et leurs cousins les Apingis et les Bakalais.

Le climat du Gabon a souvent été présenté comme un obstacle qui empêcherait toute tentative de colonisation sérieuse: mérite-t-il vraiment la réputation de mortalité qui lui a été faite? Ce n'est pas l'avis du vice-amiral Fleuriot de Langle, qui connaît bien le Gabon et auquel nous empruntons les informations qui précèdent (1).

« J'y ai vu, dit-il, des missionnaires et des négociants vivre vingt ans sans retourner en Europe ou en Amérique; M. Walker, missionnaire américain, est le plus ancien habitant d'origine européenne du Gabon. M^r de Bessieu et son premier vicaire, M. l'abbé Leberre, oubliés d'eux-mêmes, ont consacré trente ans de leur vie à évangéliser les populations du Gabon. »

La température n'est pas très-élevée; elle varie suivant la saison. La tension de l'électricité y est grande; les orages se succèdent dans le temps des pluies tous les deux ou trois jours; mais la saison sèche est souvent exempte de pluie et peut favoriser les expéditions par terre.

L'usage du feu est nécessaire; la diète n'est pas indifférente. Longtemps les Portugais établis dans l'Inde et en Afrique ont proscrit l'usage de la viande rôtie et pratiqué la saignée jusqu'à l'excès. Les premiers Français qui ont colonisé Madagascar avaient adopté ce système; on en est revenu de nos jours. Il est reconnu que l'usage des stimulants doit être modéré, et que si les alcools, pris en abondance, sont une cause de ruine pour la santé, le café, le vin généreux, n'ont jamais nui à personne. Ces boissons sont, au contraire, à la côte occidentale, ainsi qu'à la côte orientale d'Afrique, une des conditions de l'existence des Européens.

LE JARDIN DE M. BAR.

I

Le jardin de M. Bar pouvait avoir en tout dix-neuf mètres de superficie, et il avait en même temps dix-neuf mètres de longueur: c'est dire assez que sa largeur ne dépassait pas un mètre. Quant à M. Bar, c'était un jardinier qui alors touchait au bel âge de neuf ans et demi. Sa gloire à cet âge était d'avoir créé lui-même son jardin, d'en avoir apporté la terre d'une propriété voisine, brouettée par brouettée.

Il était adossé, ce jardin, contre un mur qui dans toute sa longueur ne dépassait le sol que d'environ quarante-cinq centimètres; mais de l'autre côté, en dehors et en contre-bas de ce même mur, à une profondeur de quatre mètres, coulait une rivière dans laquelle, à l'aide d'un vieux seau en fer-blanc attaché au bout d'une corde, le jeune jardinier tirait à son cœur content de quoi désaltérer ses plantes.

Les dix-neuf mètres de plate-bande étaient exposés au soleil levant, rien jusqu'au soir ne les ombrageait; les plantes basses étaient un peu garanties du vent d'ouest par le petit mur.

Les fleurs cultivées dans ce jardinet étaient (en les indi-

(1) *Croisières à la côte d'Afrique.*

quant dans l'ordre de leur floraison) : le tussilage odorant, les petites anémones hépatiques, les perce-neige, les pomméroles, les crocus, jacinthes, tulipes, pervenches, ravenelles, narcisses, pivoines, lunaires, giroflées, juliennes et lychnis ; voilà pour le printemps. Venaient ensuite les roses, le jasmin, le thym, la lavande, le réséda, les œillets, œillets de poète, iris, pois-fleurs, souci, campanule et croix de Jérusalem.

Puis, pour l'automne, les reines-marguerites, capucines, balsamines, phlox, sauges, soleils, roses trémières, amaranthes, pavots, chrysanthèmes, roses de Noël.

Comme arbustes, il avait deux lilas, deux altéas, un groseillier, un chèvrefeuille, un genêt d'Espagne, deux boules-de-neige, un coudrier.

Aux plantes ornementales le jeune jardinier mêlait quelques plantes sauvages rapportées de ses promenades dans la campagne. Parmi ces dernières, il y aurait surtout à citer l'orchis, l'aspérule odorante, l'arum, la molène, la bardane, la chélidoine, la digitale, l'eupatoire, la centaurée, de jolies mousses, trois ou quatre fougères ; ça et là aussi quelques épis de blé, seigle, orge, avoine ; quelques pieds de maïs, de trèfle rouge, de bourgogne, de colza, une superbe betterave, et puis quelques plantes potagères : une carotte, un navet, du persil, du cerfeuil, un oignon, de l'ail, une laitue, des fraisières, des tomates, une pomme de terre, un pied d'asperge. Il cultivait même quelquefois un ou deux potirons qu'il faisait courir sur le mur contre lequel s'appuyait sa plate-bande. Un pommier nain, cadeau de sa mère au dixième anniversaire de sa naissance, lui donna, dès cette année-là, trois belles pommes de Canada, et, dans une des années qui suivirent, il en produisit jusqu'à onze.

Ainsi étaient représentées à la fois, dans le jardin de M. Bar, Flore, Cérès et Pomone.

II

Mais pourquoi appelait-on *Monsieur* un enfant de neuf ans et demi ? Les bambins du quartier l'avaient ainsi surnommé parce qu'il ne jouait pas avec eux, qu'il était presque toujours occupé de jardinage, et qu'ils le trouvaient *fier*. Ses deux frères mêmes et M^{lle} sa sœur lui donnaient, eux aussi, quelquefois cette même qualification de *Monsieur*. Quant au petit nom de *Bar*, c'était son propre nom, ou plutôt c'était l'abrégé de son nom : il s'appelait Barnabé ; mais dans sa famille on s'en était toujours tenu à la première syllabe. Par allusion à ses goûts champêtres, ses frères, plus d'une fois, l'avaient appelé *Barbare* ; mais son père, qui était originaire de la campagne, l'encourageait et le conseillait dans ses travaux de culture.

— C'est très-bien, mon enfant, lui disait-il un jour, en examinant les fleurs cultivées dans le joli jardinet. Tu peux avec cela étudier, à bien peu d'exceptions près, toutes les grandes familles végétales. Prends, par exemple, la nomenclature de Marquis et vois si tu n'as pas déjà réuni un spécimen de toute la botanique. Les trois grandes divisions de la flore universelle, acotylédones, monocotylédones, polycotylédones, sont représentées dans ton jardin. Tu as, pour la première, les mousses et fougères ; pour la deuxième, les graminées, aroïdes, orchidées, iridées, narcissées, asparaginées, liliacées ; et, je crois, tout le reste pour les polycotylédones. Je te vois trois spécimens de conifères, un thuya, un if, un genévrier. Tu as, pour représenter les amentacées, un coudrier ; pour les euphorbiacées, ta bordure de buis ; pour les amaranthées, les amaranthes ; pour les chénopodées, ta betterave ; pour les synanthérées, la laitue, la centaurée, la bardane, le souci, le soleil, les reines-marguerites, les chrysanthèmes, la camomille, le tussilage, l'eupatoire ; les synanthérées for-

ment, en effet, une des familles les plus nombreuses. Pour les rubiacées, tu as l'aspérule odorante ; pour les caprifoliées, le chèvrefeuille, la boule de neige ; pour les campanulacées, la campanule ; pour les cucurbitacées, les potirons ; pour les ombellifères, la carotte, le persil, le cerfeuil ; pour les mélastomées, un groseillier ; pour les pomacées, un pommier ; pour les scrofulacées, la digitale ; pour les labiées, la sauge, la lavande, le thym ; pour les jasminées, le lilas, le jasmin ; pour les primulacées, la pommérole ; pour les solanées, la molène, la tomate, la pomme de terre ; pour les crucifères, les juliennes, ravenelles, giroflées, navet, colza, lunaire ; pour les géraniées, la capucine ; pour les violées, la balsamine ; pour les légumineuses, le genêt, le pois-fleur, le trèfle, la bourgogne ; pour les rosacées, des roses, des fraisières ; pour les capparidées, le réséda ; pour les malvacées, la rose trémière, l'al-théa ; pour les papavéracées, le pavot, la chélidoine ; pour les renonculacées, l'anémone, la pivoine, la rose de Noël, etc. Il n'y manque, en vérité, que très-peu de familles, et très-aisément tu pourrais compléter ta flore. Avec quelques conferves dans un peu d'eau stagnante, avec quelques champignons, tu aurais un spécimen des êtres les plus infimes du règne végétal jusqu'aux plus parfaits.

Veux-tu, maintenant, mon enfant, prendre ton jardin au point de vue économique et social ? Tu y trouveras toutes les catégories de plantes : céréales, fourrages, racines alimentaires, plantes médicinales, plantes industrielles, plantes ornementales. Pour les fruits, je te vois la fraise, les groseilles, les pommes, les noisettes, le genièvre ; fruits aqueux, fruits à liqueurs, fruits de conserve, fruits secs.

Quant au calendrier de Flore, il est aussi complet qu'il puisse l'être en un si petit espace avec les seules plantes de pleine terre. Tu peux avoir des fleurs en tous les mois de l'année : janvier te donnera les tussilages ; février, les perce-neige, les hépatiques ; mars, les pomméroles et les narcisses ; avril, les pervenches, jacinthes, etc. ; jusqu'en octobre, tu auras des fleurs de toute sorte ; en novembre viendront les chrysanthèmes ; puis enfin, en décembre, les roses de Noël. Ton jardin est bien organisé, mon enfant. Laisse dire tes frères et ta sœur, et tous les gamins du quartier. Ils ont raison de t'appeler *Monsieur*, car, par ton application à l'étude des fleurs, tu es leur supérieur à tous. D'ailleurs, ne l'oublie pas, mon ami, étudier les fleurs, c'est étudier la nature sous l'un de ses aspects les plus charmants.

La suite à la prochaine livraison.

FAIBLES ET MÉCHANTS.

Les gens faibles sont les troupes légères de l'armée des méchants ; ils font plus de mal que l'armée même, ils infestent et ils ravagent.

CHAMFORT.

ÉTUDES CÉRAMIQUES.

Suite. — Voy. les Tables des t. XLI, XLII et XLIII.

FAIENCES DE STRASBOURG ET DE NIDERWILLER.

Ce n'est guère qu'au milieu du dix-huitième siècle que la fabrication de la faïence décorée prit à Strasbourg une importance assez considérable ; et cependant l'Alsace, où plus qu'en aucune autre contrée de la France on rencontrait les terres et les matériaux propres à la céramique, avait toujours possédé des manufactures florissantes de poteries vernissées, et surtout de ces beaux poêles artistiques, véritables monuments de terre cuite atteignant parfois plusieurs mètres de hauteur, et dont on trouve encore assez

fréquemment des spécimens en Alsace, en Suisse et en Allemagne.

L'histoire de la fabrication de la faïence à Strasbourg se trouve si intimement liée à celle de la porcelaine en France, que nous ne croyons pas sans intérêt d'en suivre le développement en prenant pour guide l'excellent ouvrage du regretté M. Tainturier : *Recherches sur les anciennes manufactures de porcelaines et faïences en Alsace*.

Böttger (*) venait de découvrir à Meissen le secret de faire la porcelaine dure avec le kaolin, et la manufacture de Saxe était en pleine activité, lorsque, malgré la menace des peines les plus sévères, malgré la sorte d'emprisonnement où on tenait les ouvriers en leur faisant jurer de garder le secret jusqu'au tombeau, plusieurs transfuges, excités par l'appât d'un gain considérable, allèrent en France et dans plusieurs autres contrées de l'Europe colporter ce qu'ils avaient pu découvrir des fameux secrets de fabrication.

Parmi ces derniers, un ouvrier nommé Waackenfeld arriva en Alsace vers 1719, et proposa à Charles Hannong, fabricant de pipes et notable bourgeois de Strasbourg, une association dont le but était de fabriquer la porcelaine et la faïence décorée à l'instar de la porcelaine dure de Saxe.

Charles Hannong transforma sa manufacture de pipes en manufacture de porcelaines et faïences, et bientôt après, en 1724, en fonda une autre à Haguenau, à vingt-huit kilomètres de Strasbourg.

En 1732, il céda ses deux manufactures à ses fils, dont l'un, Paul Hannong, le plus intelligent et le plus actif, devint le chef de celle de Strasbourg.

Pendant cette période, jusqu'en 1750, les Hannong s'attachèrent surtout à la fabrication de la porcelaine dont ils appliquèrent le procédé de décoration à la faïence; ce sont eux notamment qui, les premiers, trouvèrent le moyen de peindre la faïence sur émail cuit, avec les couleurs employées pour la porcelaine, c'est-à-dire avec des oxydes mélangés de fondants, qui les font adhérer à l'émail à une température moins élevée que celle où cet émail entre en fusion; ils rehaussèrent cette décoration par l'emploi de l'or.

En 1750, la fabrication de la porcelaine dure à Strasbourg était devenue assez importante pour porter ombrage à la manufacture de Vincennes; cette manufacture, protégée par un privilège délivré en 1745 pour la fabrication de la porcelaine tendre, rachetée plus tard par le roi, devint *manufacture royale de porcelaine de France*, et fut ensuite transférée à Sèvres. En 1754, les propriétaires de cette manufacture obtinrent contre Paul Hannong un arrêté portant défense de continuer sa fabrication, et lui donnant ordre de démolir ses fours dans la quinzaine. Malgré les démarches faites auprès du roi par le maréchal de Noailles, le malheureux fabricant ne put obtenir un sursis et dut transporter sa fabrique de porcelaine à Franckenthal, dans le Palatinat.

Les manufactures de faïence de Strasbourg et d'Haguenau subsistèrent malgré l'exil de leur chef, mais sans produire beaucoup, et devinrent, en 1760, à la mort de Paul Hannong, la propriété de son fils Pierre, qui, bientôt après, les céda à son frère Joseph, héritier dans le principe de la manufacture de Franckenthal.

Sous l'administration intelligente de ce dernier, la manufacture de faïence de Strasbourg prit d'abord une extension considérable; mais lorsque l'arrêté de 1766 rendit libre la fabrication de la porcelaine à la condition de la décorer seulement en bleu ou en camaïeu d'une seule couleur sans rehauts d'or, Joseph Hannong ne sut pas résister

au désir de fabriquer de nouveau en France la porcelaine dure, et transforma encore une fois une partie de l'usine pour se livrer presque exclusivement à la production de cette dernière sorte de poterie.

Ses affaires prospéraient, lorsque, en 1774, la *ferme royale* voulut revenir au taux de l'ancien tarif pour les marchandises venant des provinces réputées étrangères; malgré les réclamations fondées de Hannong, qui démontrait que ce nouveau droit excédait le plus souvent le prix de la marchandise, puisqu'il devait payer 5 livres 6 sous pour une douzaine d'assiettes de faïence, qui, en moyenne, était vendue 4 livres, et 28 livres pour les assiettes de porcelaine, dont le prix n'était que de 20 livres; malgré les démarches actives des princes de Rohan, qui s'intéressaient à lui et qui prouvaient que les prétentions des fermiers n'avaient rien de fondé, il n'avait pu, en 1779, obtenir une solution favorable à cette affaire. Pendant ces cinq années, son commerce avait été arrêté, des embarras financiers étaient survenus; de nouveaux empêchements survinrent; des poursuites acharnées furent dirigées contre lui par les héritiers du cardinal de Rohan, mort dans cet intervalle et dont il se trouvait débiteur; découragé, à bout de ressources, il dut s'enfuir à Munich, où il resta jusqu'à sa mort.

L'usine de Strasbourg cessa d'exister en 1780, les tentatives faites, après le départ d'Hannong, pour lui redonner de la vie n'ayant pas réussi; quant à celle de Haguenau, elle se transforma petit à petit et fit, outre des poêles en faïence, des terres anglaises dites *terres de pipe*, et des terres blanches de Luxembourg; elle existe encore aujourd'hui, sa fabrication n'a jamais été interrompue, mais elle n'a plus produit de pièces artistiques.

Les faïences de Strasbourg et de Haguenau, qui ont été imitées dans plusieurs centres de production céramique, principalement à Marseille, à Orléans et à Sceaux, se distinguent par la beauté de leur émail d'un beau blanc laitieux, par leurs formes élégantes et capricieuses, et surtout par la vivacité de leurs couleurs, notamment du rouge. La décoration se compose presque exclusivement de bouquets, surtout de roses, de pivoines, de jacinthes, d'œillets, de tulipes et de myosotis d'une coloration puissante, exécutés avec une grande hardiesse, tantôt au moyen de traits noirs et de hachures fines recouvertes d'un à-plat coloré transparent, tantôt modelés avec une finesse que ne désavouerait pas le meilleur peintre sur porcelaine. On décorait également beaucoup d'assiettes avec des Chinois grotesques péchant à la ligne ou fumant gravement dans de longues pipes; ce décor a été imité à Marseille et surtout à Orléans.

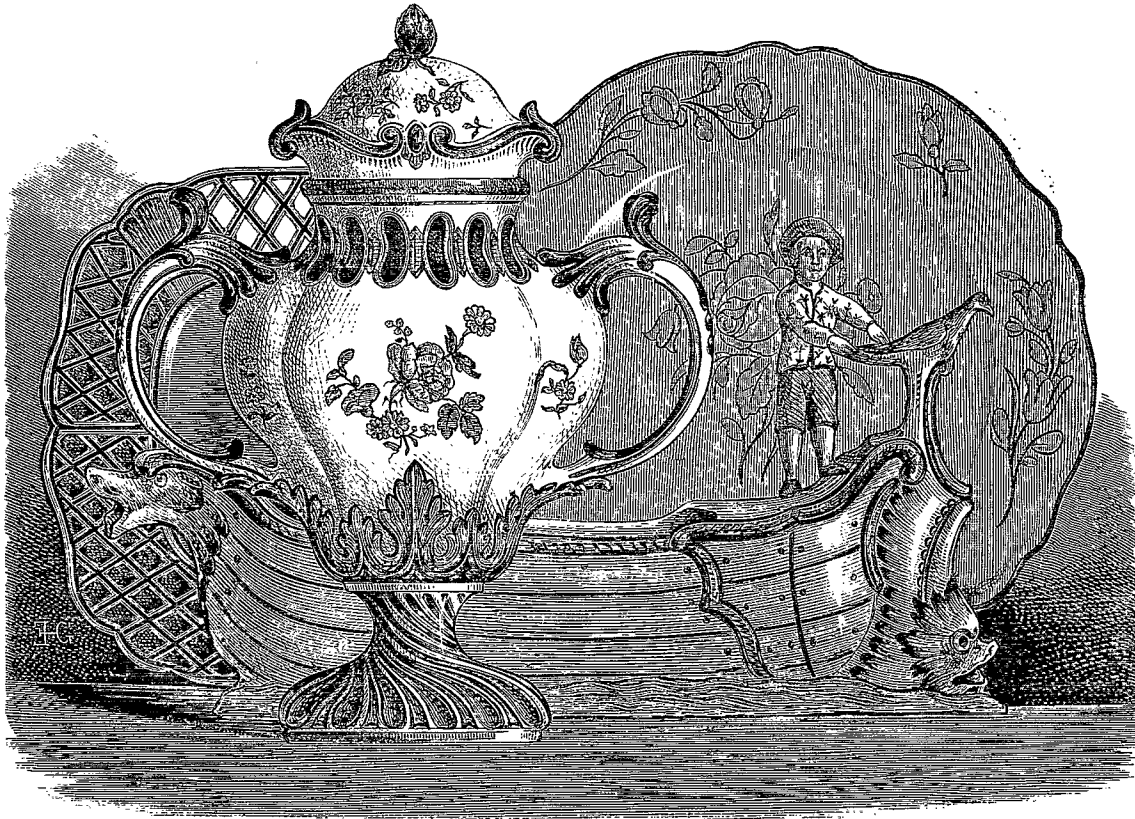
Parmi les pièces les plus curieuses et les mieux réussies comme fabrication qui sont arrivées jusqu'à nous de la manufacture des Hannong, nous citerons celles que possède le Musée céramique de Sèvres et que reproduit notre gravure: l'une est une saucière en forme de nacelle, et l'autre un vase rocaille d'un charmant modèle et d'une grande finesse d'exécution. On a fait également à Strasbourg des pendules, des consoles, des appliques, des cartels et des brûle-parfums avec ornements en relief admirablement réussis et souvent rehaussés d'or.

Ces faïences sont presque toujours marquées des monogrammes suivants, qui sont les lettres initiales des diffé-

X BH H
39

(*) Voy. la Table de quarante années.

rents Hannong qui se sont succédé à la tête de la manufacture. Les chiffres qui accompagnent parfois ces lettres sont les numéros d'ordre de la fabrication et servaient à faciliter les réassortiments.



Faïences de Hannong (fabriques de Strasbourg et Haguenau), au Musée céramique de Sèvres. — Dessin d'Édouard Garnier.

Vers 1754, le baron Jean-Louis de Beyerlé, conseiller du roi et directeur de la Monnaie de Strasbourg, frappé des résultats obtenus par les Hannong, créait à Niderwiller, petite ville de l'arrondissement de Sarrebourg, une fabrique de faïences à laquelle il sut attacher plusieurs ouvriers et peintres des manufactures de Strasbourg et de Haguenau.

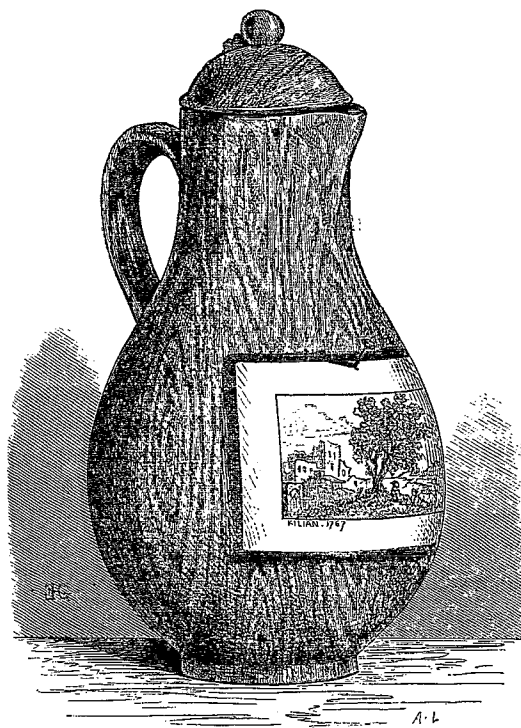
Cette fabrique prit bientôt une assez grande extension sous la direction de M^{me} de Beyerlé, artiste douée d'un goût exquis, qui non-seulement fournissait des modèles de formes et d'ornementation, mais encore peignait souvent elle-même des pièces pour son usage personnel ou destinées à être données en cadeau.

M. de Beyerlé, non content de fabriquer la faïence, fit venir des ouvriers de la Saxe, et se livra également avec succès à la production de la porcelaine.

Plus tard, la manufacture de Niderwiller passa entre les mains du général comte de Custine, dirigée par François Lanfrey, homme habile et un des meilleurs industriels de cette époque; il sut s'attacher et mettre à la tête de ses travaux artistiques un sculpteur distingué, Charles Sauvage, dit Lemire, grâce à la collaboration duquel il put résister à la crise commerciale qui, à la fin du siècle dernier, ruina, ainsi que nous l'avons dit, tant de fabriques de faïences.

Les produits de Niderwiller se ressentent du voisinage de Strasbourg, dont ils ont commencé par imiter la fabrication. Certaines pièces rappellent également les porcelaines de Saxe; les fleurs y sont toujours peintes avec art et disposées avec un goût parfait. Le général de Custine y avait fait faire pour son usage un service dont le Musée de Sèvres possède quelques pièces; le bord est treillagé à jour, et chaque pièce porte au milieu le chiffre du comte

surmonté d'une banderole avec sa devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*



Vase de Niderwiller. — Dessin d'Édouard Garnier.

On peignait également à Niderwiller des paysages, des

oiseaux, des insectes, — ces derniers généralement pour masquer de petits trous ou de très-petits défauts dans l'émail, — et surtout des pièces en imitation de bois (fig. 2), sur lesquelles sont figurées en trompe-l'œil des gravures représentant en camaïeu noir, rose ou violet, des paysages faits avec soin.

M. de Beyerlé marquait ses produits d'un *B* et d'un *N* entrelacés (Beyerlé-Niderwiller), et M. de Custine d'un *C* combiné avec un *N*, ou de deux *CC* croisés surmontés d'une couronne de comte.

MES JOURS DE FÊTE.

Suite. — Voy. p. 277.

MON JOUR DE NAISSANCE.

Suite.

Ce matin, ma tante arriva inopinément de Rothkirchen, qui appartient à son frère le professeur, et où il vient une ou deux fois seulement dans l'été, parce qu'il est attaché par un emploi à l'université de B... On découvrit tout à coup ma supercherie relativement au calendrier. Alors ma mère dit, avec un ton sévère : « Sibylle n'a pas de cœur ; l'affection de ses plus proches parents paraît être pour elle un fardeau ! » Ces paroles me firent mal ; j'eusse voulu me jeter à ses pieds et m'écrier : « Ah ! je vous aime au fond plus que vous ne savez et ne croyez, et j'ai soif, bien soif de votre amour ! Mais je n'eusse fait qu'éprouver ma mère par mon impétuosité. Pour comble d'infortune, je me tenais devant ma tante avec le plateau, et, dans mon embarras, dans mon trouble, je répandis la crème sur sa belle robe de laine, ce qui fera une tache indélébile. Ma mère s'élança pour laver la robe avec de l'eau froide, et me jeta des regards pleins de reproche ; aucune parole ne put sortir de mes lèvres, et je redevins glaciale et inanimée.

Ah ! que ma bonne mère ne m'a-t-elle vue couvrir en secret de mes baisers la pièce de fine toile que quelque temps après elle avait posée, comme par hasard, sur ma table à ouvrage ! C'est elle qui a filé chaque brin de cet ouvrage dans les longues soirées d'hiver, alors que papa vivait encore et lui faisait la lecture du journal. Et le beau myrte en fleurs que Pauline avait placé sur ma fenêtre ! je l'ai bien regardé, mais je n'ai pu lui en rien témoigner, car je me serais jetée en pleurant dans ses bras, et je ne le voulais pas, je ne le pouvais pas.

J'ai eu autrefois la vie d'une jeune fille qui est devenue plus tard une femme distinguée et célèbre. Ses parents la tenaient pour une créature bizarre et sotte, aussi lui prêtaient-ils peu d'attention. Mais elle n'était ni sotte, ni bizarre ; seulement, craintive à l'excès, elle n'osait avouer cette faiblesse. Il se passe quelque chose de pareil en moi : on me regarde comme une fille sans cœur, capricieuse et farouche, et tout cela tient seulement à ce sentiment que j'ai de ma laideur.

Oui, le voilà tracé sur la page blanche, ce mot qui m'a causé déjà tant de peine et m'a fait répandre tant de larmes amères ! Peut-être est-ce sans intention que jusqu'à un certain âge on m'a laissée dans l'ignorance de ma laideur ; mais je l'ai un jour découverte, et depuis je souffre.

C'était un dimanche matin, je ne l'oublierai jamais ; au dehors, dans le jardin, les roses s'épanouissaient ; il y en avait partout : sous la glace, c'étaient de grosses touffes ; il y en avait sur le bureau du teneur de livres ; les artisans dans la rue en portaient à leurs chapeaux, les voituriers à leur bouche. Mon père était mort au printemps de cette année même et nous étions encore en grand deuil. L'oncle

Wilhelm était venu chez nous pour aider ma mère de ses conseils et de ses actions, et aussi, pendant que ses élèves avaient congé, pour jouir de la beauté de la nature dans tout son éclat. Il ressemblait beaucoup à mon père, mais il avait l'air plus jeune et plus enjoué que lui ; et comme il m'avait apporté des coquillages, des branches de corail, des pierres brillantes et même un charmant colibri, mon cœur d'enfant vola vers lui et le proclama mon meilleur ami ; car personne ne m'avait fait encore de tels présents. Les poupées, les petits ustensiles de ménage et autres objets pareils ne me causaient jamais une vraie joie.

J'étais comme suspendue aux lèvres du cher oncle, lorsqu'il racontait les mystères de l'intérieur de la terre, qu'il parlait des corps célestes ou des merveilleux phénomènes de l'air, et je ne pouvais comprendre comment un homme de tant de savoir et d'esprit pouvait, comme le commun des mortels, manger de la soupe et du rôti, ressentir de la fatigue ou quelque malaise physique.

Un soir que notre hôte s'était occupé particulièrement de nous amuser, ma sœur et moi, il m'embrassa sur le front quand nous partîmes nous mettre au lit. Alors, moi, qui, au grand chagrin de ma mère, étais une enfant débile et à demi courbée, je marchai tout à coup droite et ferme ; au contact des lèvres bienveillantes de cet homme rare, je me sentis soudainement redressée et grandie. Je demeurai un instant immobile avant de franchir la porte, — Pauline était déjà hors de la chambre, fredonnant et chantant ; — ma mère, qui, dans la demi-obscurité de la pièce voisine, ne me voyait pas sur le seuil, posa avec intimité la main sur le bras de son beau-frère, et lui demanda avec une sorte de contrainte étrange :

— Eh bien, ami, comment trouves-tu notre Sibylle ?

Retenant ma respiration, l'oreille avidement tendue, j'entendis sa réponse :

— Elle est bien laide, dit l'oncle de sa voix douce et posée, mais...

Je n'entendis plus rien, mes oreilles bourdonnaient, mes yeux étaient pleins de ténèbres ; maintenant j'avais le mot de l'énigme ; je savais pourquoi les enfants qui venaient quelquefois avec leurs parents chez nous étaient toujours pendus aux bras de ma sœur et ne voulaient jouer qu'avec elle ; pourquoi les étrangers me regardaient avec une curiosité marquée ; pourquoi ma mère jetait souvent sur moi des regards tristes, lorsque avec ma démarche brusque je traversais rapidement la chambre. Je comprenais désormais pourquoi les méchants enfants du voisin avaient si vite adopté le sobriquet qu'employait toujours la vieille Christiane, et m'appelaient railleusement dès que je paraissais : Pillchen ! Pillchen ! (*Pilule !*) J'étais pour eux maussade et détestable comme une médecine ; c'était bien là le fond de leur pensée.

Je passai une grande partie de la nuit dans mon lit sans dormir, et je trempai mon oreiller de mes larmes silencieuses. Au matin, j'étais si défaite et si misérable, que quand je déclarai que j'étais malade et que je devais rester au lit, on me crut sans difficulté. L'oncle Wilhelm vint me voir, avant de partir pour faire une nouvelle exploration dans le Harz ; il s'assit près de mon lit et me parla avec sa bonté et son amabilité ordinaires, mais comme on m'avait prévenue de sa visite, j'avais, pour lui épargner la vue de mon affreuse laideur, prié Pauline de bien tirer le rideau vert, et je plaçai mon bras sur ma tête et mon visage de telle façon qu'il ne put voir que fort peu. Je ne lui fis que de brèves réponses ; il me regarda comme plus malade que je n'étais, conseilla de faire venir le médecin, et s'éloigna.

Lorsqu'au bout de trois jours je sortis de nouveau, tout me parut changé. Dans notre jardin le chèvrefeuille

étendait ses rameaux luxuriants le long de la maison, les roses rivalisaient avec les lis; mais l'automne était venu pour moi, et toutes les fleurs de mon innocente jeunesse étaient flétries. Je pris les belles pierres et les coquillages nacrés et je les jetai dans le grand étang, derrière le jardin du château, je donnai le colibri à un petit enfant qui mendiait dans la rue; car tous ces objets avaient perdu leur prix à mes yeux. Le professeur, c'est ainsi que depuis lors j'appelai l'oncle Wilhelm, ne me les avait donnés que parce que les belles étoffes et les autres parures dont il avait fait présent à ma sœur Pauline ne convenaient pas à une enfant aussi affreusement laide.

Avec quels yeux différents j'envisageais à présent la beauté de ma sœur, dont l'éclat allait toujours croissant! J'avais tant entendu, tant lu d'histoires sur le malheur d'être laide; je me rappelais avec quelle sollicitude chaque mère cherche à protéger sa fille contre la plus petite défiguration, à la préserver de la moindre tache à sa peau! Hélas, je partageais le sort de ces jeunes filles qui sont partout repoussées, et qui sont assurées de produire une impression défavorable.

Plus méfiante chaque jour, je m'attachais à tout ce qui pouvait offrir un aliment à ma peine. Avec mes manières vives, mobiles, j'avais rarement porté une attention sérieuse à un même objet; désormais j'observai et tirai de toutes choses des conséquences qui enfonçaient toujours plus avant des aiguillons dans mon cœur. Je ne vivais plus qu'en moi et avec mes pensées.

Je devins de plus en plus renfermée et soupçonneuse. Une amie de ma mère, qui arrivait de la campagne, obtint la permission de nous mener au théâtre. Je me réjouissais à l'avance extrêmement de ce plaisir qui m'était totalement inconnu, et j'étais impatiente de monter dans la voiture de cette amie pour nous rendre au spectacle. Enfin, nous voilà assises dans une loge brillamment éclairée; la musique se fait entendre, et je regarde le programme. Le titre de la pièce donnée ce soir-là, et dont je ne m'étais pas informée, me fit tressaillir comme un éclair : *la Laide*, ainsi s'appelait la petite pièce. Dès lors je vis dans l'invitation aimable de cette dame une humiliation préparée à mon intention, et je profitai d'un moment où elle était à parler avec une personne de sa connaissance, et où ma sœur prêtait toute son attention à la musique, pour me dérober secrètement. La vieille Christiane n'eut pas peu d'effroi de me voir revenir pâle et bouleversée à la maison; ma mère s'était rendue pour une heure chez une voisine malade. Avant que Christiane eût su prendre un parti, la sonnette de la maison retentit : c'était l'amie de ma mère avec Pauline; toutes deux, dans la plus grande anxiété, étaient venues à pied en me cherchant. Elles avaient été prises en chemin par une pluie violente, leurs vêtements étaient gâtés, et elles tremblaient de froid. Je me fis les plus amers reproches : je regrettai ma fuite puérile du théâtre qui avait causé une si vive crainte à notre amie et détruit le plaisir de ma sœur. La peur et le froid pouvaient avoir de funestes suites pour elles; mais la réflexion venait trop tard. Ne pouvant avoir de raison plausible de ma conduite, l'excellente dame s'anima au point de me dire avec un ton amer :

— Tu ne devrais pas te montrer aussi désagréable, quand tu as si peu d'avantages extérieurs pour te concilier la sympathie.

Je ne fus que trop sensible à ce reproche et indignée au delà de toute mesure que l'on me fit un grief de ma laideur, moi qui la supportais sans en être coupable; je tournai le dos sans plus de ménagement et cours dans ma chambre, où je fus prise d'une attaque de nerfs. Depuis ce moment, je tombai de plus en plus avant dans le défaut de rebuter par mes manières disgracieuses et

sombres quiconque voulait m'aborder; je m'écartais avec la même sauvagerie de ma mère et de ma sœur, parce que je me regardais comme un objet d'horreur et de dégoût.

C'est ainsi que je m'aliénai l'amour des miens, qui eût été pourtant mon plus grand bonheur. Être laide est une malédiction qui se lit sur notre front et qui brûle notre cœur. N'y a-t-il donc rien qui en rachète?

Il n'y avait que la tante qui parût deviner ce qui se passait en moi; elle voulait me venir en aide, je le sentais; mais je ne pouvais un moment oublier les mauvaises paroles qui avaient repoussé loin de moi les joies innocentes de la jeunesse. Elle louait aujourd'hui ma chevelure et pensait qu'elle avait la couleur qu'on ne rencontre que dans les vieux tableaux, ce qui constituait une beauté rare. Ah! excellente tante, qui voudrait te croire? Et quand cela serait vrai, ce seul et mince avantage ne ferait que ressortir d'une manière plus tranchée mon affreuse laideur.

Depuis six ans, je n'ai plus revu le professeur. Il a entrepris de longs voyages, et la tante Sibylle ne se lasse pas de parler des objets d'art qu'il a rapportés, surtout des tableaux et des statues d'une beauté merveilleuse. Tout cela est à présent installé à Rothkirchen, légué au professeur par un ami. Désormais mon oncle compte y passer l'hiver. Ces magnifiques figures de marbre et ces plâtres ont coûté de grosses sommes; les plus exquises sont une Amazone qui suit des yeux un trait lancé, et une jeune fille qui, assise à terre, joue aux osselets. Puisque le professeur dépense tant d'argent pour s'entourer de belles statues, comment la laideur ne lui paraîtrait-elle pas repoussante?

Écoutez! n'est-ce pas le ramage du rossignol, là, dans les vieux tilleuls, sur la terrasse? L'année dernière, il y avait son nid; est-ce que véritablement il y serait revenu? J'ai souvent écouté sa voix avant dans la nuit et entr'ouvert doucement la fenêtre alors que ma mère et ma sœur dormaient depuis longtemps. Quelle richesse d'harmonie dans ce petit gosier gris! Le rossignol n'est pas beau, mais la beauté est en lui. Oh! voilà tout un monde de réflexions pour moi! — Je vais aller sur le rempart m'assurer encore si mon petit ami est vraiment là. Ma mère et Pauline sont occupées, personne ne s'apercevra de mon absence.

La suite à une prochaine livraison.

LE MOINE FIDELIS

ET SES VOYAGES A TRAVERS L'ISTHME DE SUEZ.

Aujourd'hui que l'une des plus grandes entreprises du siècle a réalisé ce qui ne fut qu'un rêve de l'antiquité, il devient curieux de recueillir jusqu'aux récits légendaires dont on s'est préoccupé jadis à propos de l'isthme de Suez.

On ne songeait plus guère, il en faut convenir, aux avantages commerciaux que devait présenter la section de cette langue de terre, lorsqu'en 1814, au fort d'une des plus douloureuses commotions qui aient bouleversé l'Europe, un savant français, Letronne, écrivait ces paroles mémorables :

« On sait par les auteurs arabes, et l'on infère d'un passage de Ptolémée, que l'empereur Adrien, qui parcourut l'Égypte la quinzième année de son règne, avait rétabli la communication des deux mers, ouverte plus de trois siècles auparavant par Ptolémée Philadelphie. Cet empereur avait senti le vice du canal qui, sur une longueur de trente-trois lieues, n'offrait que trois pieds de pente dans les circonstances les plus favorables, c'est-à-dire lors des basses eaux de la mer Rouge et des hautes eaux du Nil, et il remonta donc la prise d'eau jusqu'à Babylone; en augmentant la pente il ajoutait beaucoup

aux avantages du canal. Mais ce canal a-t-il jamais existé ? a-t-il même jamais été terminé ? »

Après avoir ainsi posé la question, l'infatigable Letronne se charge de la résoudre, et pour cela il a recours à l'un des écrivains les moins connus des bas siècles, que l'on nomme Dicuil. Il est curieux d'exposer ici en quelques mots ses conclusions :

« En ces temps d'épaisse barbarie, qui cachaient pour ainsi dire à l'humanité et les souvenirs effacés du monde antique, et les lueurs vacillantes d'une aurore qui commença seulement à poindre sous Charlemagne, la France et l'Angleterre n'étaient point complètement dépourvues d'audacieux voyageurs, dont les pérégrinations hardies n'étaient pas même guidées par les préceptes géographiques des anciens. Ils appartenaient en général à la classe monacale, et si presque jamais leurs récits ne dépassaient les murs d'un cloître, presque toujours aussi leur nom restait ignoré ; heureux, lorsqu'on venait à les connaître, quand la légende religieuse ne les entourait pas d'une auréole de merveilleux qui, en les faisant cheminer à travers un monde imaginaire, ne les faisait pas divorcer complètement avec la vérité. »

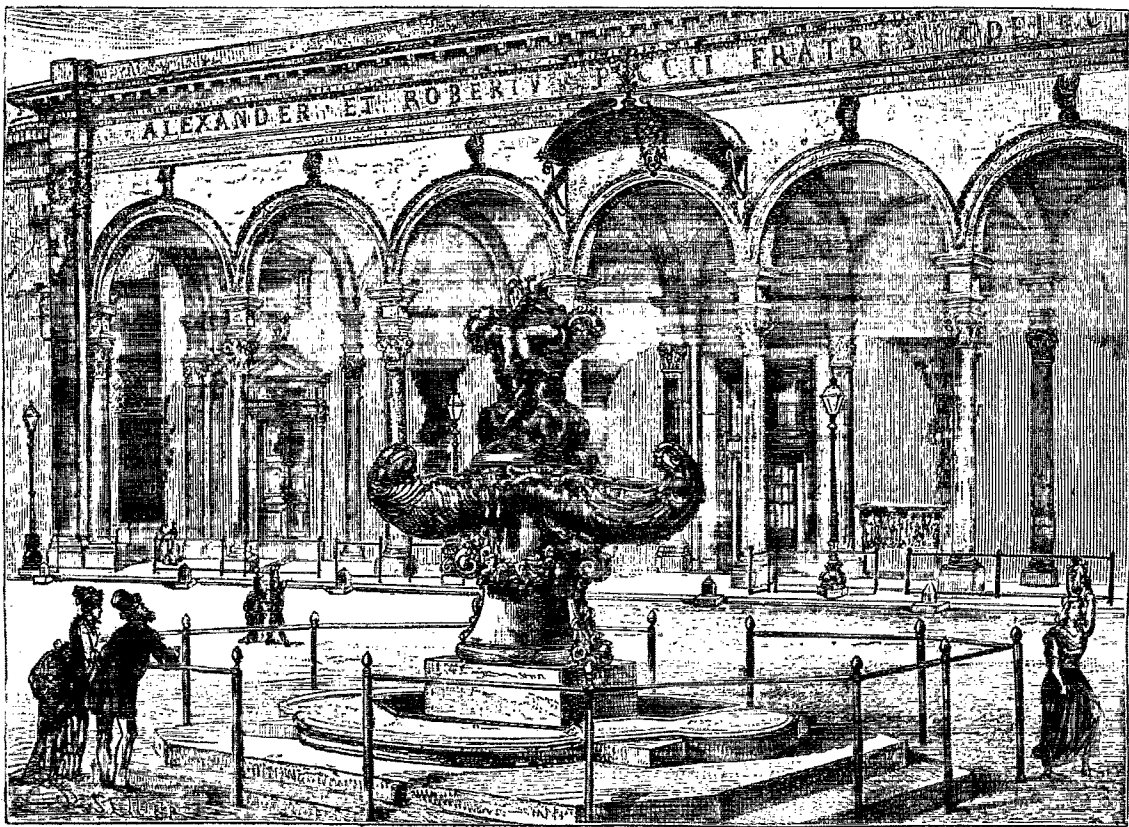
Le moine Fidelis est plus vieux seulement de quelques années que saint Arculfe, dont le naïf Andamman nous a retracé les pèlerinages ⁽¹⁾. Il vivait au huitième siècle,

dans la familiarité d'un religieux nommé Dicuil, ce cosmographe irlandais qui enseignait à ses frères ce qu'Orose et Ptolémée tenaient de géographes plus anciens. Fidelis prétendait avoir passé par eau d'une mer à l'autre, en traversant l'isthme de Suez ; et il était temps, sans aucun doute, qu'il consignât les particularités de ce voyage mémorable, car l'islamisme allait être bientôt assez puissant pour imposer de nouvelles destinées à l'Égypte et pour y effacer jusqu'au dernier souvenir du monde romain.

Selon les ingénieuses conjectures de Letronne, Fidelis dut accomplir son pèlerinage en terre sainte, s'il le fit, entre 762 et 765, et il l'accomplit sous la domination des Arabes. Quatre-vingts ans environ avant cette époque, Amrou-Ebn-el-Aas avait fait déblayer l'ancien canal qui était ensablé depuis des siècles, et il avait espéré assurer ainsi l'approvisionnement de son armée. Ce fut en raison de cette circonstance capitale que notre moine put effectuer son voyage. » ⁽¹⁾

UNE FONTAINE A FLORENCE.

Cette gravure représente, d'après une photographie, une petite partie de la piazza dell' Annunziata, à Florence. Au milieu de cette place, ornée de portiques, est la statue



Fontaine de la place de l'Annunziata, par P. Tacca, à Florence. — Dessin de Sellier.

équestre de Ferdinand I^{er}, œuvre de Jean de Bologne, alors octogénaire. Plus près de la belle église des Servites ou de Santa-Annunziata sont, en face l'une de l'autre, deux fontaines en bronze et en marbre, exécutées en 1629 par Bandini et Salvi, d'après les dessins de Pierre Tacca. Celle que l'on voit ici est près de l'hospice des Enfants-Trouvés.

Pierre Tacca, mort en 1640, avait été l'élève de Jean

de Bologne. Il était d'une grande habileté, mais ses conceptions étaient parfois d'un goût douteux : l'école florentine déclinait. Il eut cependant encore pour contemporains, dans sa vieillesse, quelques peintres distingués, Cristofano Allori, Jacopo da Empoli, et de plus jeunes, comme Carlo Dolci et Pierre de Cortone. Mais combien l'on était déjà loin des grands maîtres !

⁽¹⁾ Voy. Dicuil, *De mensura orbis terræ*, publ. en 1807.

⁽¹⁾ Voy. les *Voyageurs anciens et modernes*, t. II.

FRAGMENT D'UNE LETTRE ÉCRITE IL Y A CENT ANS.



Alsace; Souvenir d'autrefois. — La Promenade du dimanche au village. — Composition et dessin de Théophile Schuler.

Artiste voyageur, parcourant à pied l'Alsace, mon précieux itinéraire m'avait conduit de Colmar à Ribeauvillé, le chef-lieu de l'ancienne seigneurie de Ribeaupierre, qu'arrose le Strenbach et que domine l'Osterberg : c'est là que le vigneron récolte, entre autres productions de ses coteaux fameux, le célèbre *zahnacker*, si fort apprécié des gourmets alsaciens.

Lors de mon entrée dans la ville aux trois châteaux, maintenant en ruines, de Saint-Ulrich, de Gisberg et de Hoch-Rappolstein, j'eus grand'peine à trouver un gîte; les auberges regorgeaient de voyageurs, et, dans les cabarets, pas un bout de banc, pas un coin de table, qui ne fût occupé. Inquiet de mon souper et désespérant de pouvoir coucher dans un lit, je me mis à parcourir les quatre quartiers de Ribeauvillé, nommés : la ville haute, la ville moyenne, la ville vieille et la ville basse. Il y avait partout même affluence de gens, et soit au dehors, dans les rues et sur les places, soit à l'intérieur, du haut en bas des habitations, on entendait de toute part chanter les violons, les hautbois et les flûtes. Ce n'était pas que la ville fût en fête ce jour-là, mais on se préparait pour la fête du lendemain.

J'étais arrivé à Ribeauvillé un samedi, veille du deuxième dimanche de septembre, date d'une grande solennité dans le pays, le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Dusenbach, la patronne des musiciens ambulants de l'Alsace.

TOME XLIV. — SEPTEMBRE 1876.

A propos de la fête des ménétriers alsaciens, voici ce que m'apprit un brave tonnelier, qui voulut bien me céder une chambre dans sa maisonnette, située à l'une des extrémités de la ville, près de l'*Oberthor* (la porte Haute).

— C'est t'n fait, me dit-il, de tout temps reconnu que la musique et la danse ont un attrait irrésistible pour nos populations, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Cette passion-là ne date point d'hier, car mon arrière-grand-père, qui mérita, dans son temps, le titre de *Pfeiferkœnig* (roi des flûtes), m'a raconté qu'il y a quatre cents ans les joueurs d'instruments étaient si nombreux, qu'ils formèrent une grande confrérie, placée par l'empereur d'Allemagne sous la juridiction du seigneur de Ribeaupierre. Depuis cette époque, chaque compagnie de musiciens a été obligée de venir tous les ans se présenter à ce seigneur; ceux de la haute Alsace à Ribeauvillé, et ceux de la basse Alsace à Bichwiller, et de lui payer une redevance de cinq livres, sans quoi il ne leur est pas permis de jouer dans les fêtes publiques.

J'ai assisté à la fête patronale de la Notre-Dame de septembre, qui remplit de bruit et de mouvement le pittoresque vallon de Dusenbach; mais, je l'avouerai, ce prodigieux concours de curieux, ces centaines d'instrumentistes se succédant dans un interminable concert, m'ont moins profondément impressionné que le simple spectacle de la pro-

menade des fillettes, chaque fois que mes pérégrinations m'ont conduit le dimanche dans un village de l'Alsace.

À la campagne, où règne l'égalité dans le travail, on voit, tant que dure la semaine, les plus riches cultivateurs, leurs femmes et leurs enfants se lever d'aussi grand matin que les derniers de leurs serviteurs, et comme ceux-ci travailler sans relâche sous le soleil et sous la pluie jusqu'à la fin du jour ; mais vienne le dimanche, tandis que vers le soir, chez les grands parents, des voisins attablés fument la pipe et jouent aux cartes en vidant leur pot de bière, et que les voisines se rassemblent par groupe dans la salle, ou devisent porte à porte, les jeunes filles marchant de front, en lignes rigoureusement échelonnées par rang d'âge, c'est à-dire les aînées en avant, suivent d'un pas mesuré la grande rue du village. Attentives à conserver leurs distances, les unes se tiennent par la main, les autres par le petit doigt seulement. Ceux qui ne les voient pas passer les entendent, car elles vont chantant ces airs du pays dont le rythme dolent fait songer à la plainte d'un cœur blessé ou d'une âme en peine. D'ordinaire les petits garçons suivent, en marchant aussi avec ordre, la promenade dominicale des fillettes, mais presque toujours ceux-là ne comptent pas encore quinze ans d'âge. Dès qu'ils ont dépassé cette limite qui sépare l'adolescence de la jeunesse, ils préfèrent aller se divertir à l'auberge ou provoquer des rixes à la danse d'un village voisin.

LE JARDIN DE M. BAR.

Suite. — Voy. p. 290.

III

Vous devinez la joie du cher enfant en écoutant ces paroles de son père. Aussi le jardinet fut-il bêché, semencé, cultivé, sarclé, arrosé, avec plus de soin que jamais. Le petit Bar, ou *Monsieur Bar*, à qui son père avait donné un livre de botanique très-bien fait, et classé d'après la méthode Marquis, s'empessa de cueillir dans la campagne ou de se procurer dans des jardins amis des spécimens de quelques-unes des familles qui lui manquaient. Il eut ainsi, dans son petit coin, chose curieuse ! un abrégé presque complet de la flore universelle. Il ne tarda pas d'ailleurs à savoir très-bien quelle était la patrie de toutes ces plantes ; et cela, sans qu'il y pensât, lui fut une occasion excellente d'apprendre la géographie. Il ne tarda pas aussi à savoir l'utilité et l'emploi des végétaux usuels et même les services qu'on pourrait demander à quelques-uns de ceux qui n'ont reçu encore aucune application, tels que les orties comme textile et fourrage ; la bardane comme succédanée du bois de panama dans le savonnage des étoffes ; le sureau comme plante tinctoriale ; la sauge comme plante destinée à remplacer le thé, pratique déjà reçue en Grèce ; le mahonia à feuilles de houx comme plante alcoolique ; etc., etc.

Peu à peu aussi il apprit l'histoire des jardiniers et des botanistes célèbres, branche de l'histoire qui a son importance.

À dix ans, le petit garçon étonnait même des gens instruits par le sérieux de sa conversation, dès qu'il s'agissait de culture et de plantes.

Il faut dire que l'habitation de son père où il avait son petit jardin se trouvait située dans le faubourg d'une grande ville, et justement dans un quartier habité par de très-habiles horticulteurs, maraîchers et fleuristes.

Il se faisait, dans cette ville, un cours de botanique, confié à un très-savant professeur, et, dès cet âge de dix ans, le petit Bar le suivait très-régulièrement. Le professeur,

qui le remarqua, le prit en amitié et lui prêta des livres.

Son père n'avait pas de jardin, mais son industrie l'obligeait d'avoir une vaste cour ; c'est un coin de cette cour qui avait été donné à l'enfant pour ses cultures.

Bar et ses deux frères, dont l'un avait douze ans, l'autre neuf, alors que lui-même en avait dix et demi, suivaient les cours du lycée en qualité d'externes libres ; la sœur, qui tout à l'heure allait entrer dans sa quinzième année, recevait, au logis, sous les yeux de sa mère, les leçons d'une institutrice, qui venait une heure seulement tous les jours, et qui n'en fit pas moins une très-bonne élève.

Bar suivait donc les leçons du lycée, mais il était, dans ses études scolaires, il faut l'avouer, inférieur à ses frères ; le jardinage en était un peu cause ; il n'entendait d'ailleurs pas grand' chose à ce qui n'était que de littérature ou d'imagination. Il ne prenait intérêt qu'à l'observation de la nature, et c'est de la nature qu'il eût voulu que toujours ses professeurs lui parlassent. Mais la plupart d'entre eux, il ne tarda pas à s'en apercevoir, la connaissaient moins bien que lui. Il eût pu, sur ce point, être leur maître. Cependant il vit bien que, pour profiter convenablement des leçons de botanique qu'il suivait avec tant d'ardeur, il lui était indispensable de connaître un peu de chimie et de physique ; quant à ces deux sciences, elles étaient elles-mêmes impossibles sans quelques connaissances mathématiques. Il se mit donc à faire et des mathématiques, et de la physique, et de la chimie, et tout alla bien.

IV

Cependant Monsieur Bar grandissait ; il eut onze ans, et puis il en eut douze. Le jardin était mieux cultivé que jamais ; la flore générale s'y trouvait représentée plus complètement encore que par le passé. Mais il avait annexé à son jardin un aquarium, construit à l'une des extrémités de sa longue plate-bande, sur un petit coin de quatre mètres carrés que son père avait ajouté à ce qu'il possédait déjà. Il n'eut pas seulement des poissons dans son aquarium, il y eut des insectes aquatiques : larves, vers, phryganes, sangsues, écrevisses, petites crevettes d'eau douce, lézards. Et le petit Bar fut ainsi conduit de l'étude des plantes à l'étude des animaux. Son père lui avait fait voir des spécimens de toute la création florale dans son jardinet ; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'en une année, dans ce même jardin, il pouvait réunir vivantes toutes les grandes divisions du règne animal, depuis les infusoires abondants dans son aquarium jusqu'aux vertébrés mammifères, représentés par les mulots et souris, par des lapins et quelques cochons d'Inde, par un hérisson, une belette, un écureuil, qu'il nourrissait dans une petite ménagerie divisée en plusieurs logettes, et situé en parallèle de l'aquarium, à l'autre extrémité de son jardin, son père lui ayant également, pour cette nouvelle construction, accordé le terrain nécessaire.

Au-dessus de l'aquarium fut placée une volière, où bientôt il put réunir une trentaine de jolis oiseaux. Joignez à cette ménagerie les animaux vivant en liberté dans son jardin, et dites s'il n'eut pas une faune presque complète. Partons des plus infimes et remontons l'échelle, peu d'échelons, je vous assure, y manqueront.

C'est par l'aquarium que nous commencerons. Nous aurons là les infusoires, animalcules invisibles ; mais le petit Bar avait à sa disposition un microscope, dont son père l'aidait à se servir ; venaient ensuite les annélides, représentés par les sangsues et les lombrics ; les mollusques, représentés par les limaces, limaçons, testacelles ; les crustacés, représentés par les écrevisses, les petites crevettes d'eau douce, et les cloportes vivant en liberté dans les fentes du mur ; des crustacés nous pouvons aller aux arachnides, aux insectes de toute espèce : diptères, hymé-

noptères, névroptères, lépidoptères, hémiptères, coléoptères, représentés par les tipules, cousins, chrysis, ichneumons, guêpes, bourdons, abeilles, éphémères, phryganes, libellules, papillons et phalènes de toutes sortes; pucerons, sauterelles, grillons, courtilières, blattes, perce-oreilles, coccinelles, criocères, cantharides, cétoines, hannetons, escarbots, vers luisants, staphylins, dytiques, taupins, carabes, cicindèles; puis, pour le monde des poissons, voici l'aquarium. Le petit Bar n'avait pas de reptiles ophidiens; comme spécimen des reptiles sauriens il possédait quelques jolis orvets, quelques lézards, et puis une tortue pour les reptiles chéloniens.

Enfin venaient les oiseaux, puis les mammifères.

Voilà donc, dans une superficie de quelques mètres carrés, des spécimens de la création vivante, végétale et animale.

L'enfant s'était fait, de plus, dans sa chambrette, une collection de minéraux, de graines, d'œufs, et de coquillages.

J'ajoute que, tout seul, le soir, aidé d'un bon Atlas de Flamsteed, il apprit à connaître les constellations célestes.

Voyez-vous maintenant que dans le plus humble petit coin un enfant peut être mis en communication avec l'univers entier? *La suite à une prochaine livraison.*

LA PATRIE.

Je ne comprends pas comment on peut se dire ami de son pays et dénigrer sans cesse le temps présent. On aime à signaler le mal et l'on ne veut pas regarder ailleurs. Une part de notre dette, dans notre société, est de respecter nos compatriotes, comme nous voulons être respectés.

Lorsque le petit enfant gît dans son berceau, sa mère le suit des yeux, prête à le nourrir, à le réchauffer, pour qu'il vive et lui sourie. Cette mère, c'est l'image de la patrie. Bientôt l'enfant, capable de marcher et de comprendre, se promène à côté de son père et l'interroge; celui-ci répond et nomme les êtres animés et inanimés pour que son fils puisse apprendre à se conduire. Le soir, au foyer domestique, la grand-mère et le grand-père font des récits du temps passé, et ajoutent aux bienfaits du père et de la mère ce que la famille, le fondement de la patrie, peut donner. Ensuite l'enfant se mêle à ses pareils. Il entre dans l'école et contracte de ces amitiés qui durent toute la vie et se prolongent même au delà de la mort. Il prend part aux œuvres de l'école professionnelle, de l'atelier et de l'armée.

D'enfant il devient homme. Et ce qu'il est, à qui le doit-il?

A la grande et sainte mère qui nous a tous formés, à la patrie, qui s'étend pour lui d'instant en instant.

Bientôt il aura à faire pour ses enfants ce que l'on a fait pour lui.

Père, mère, grands parents, épouse, enfants, camarades, compagnons d'armes, concitoyens, voilà ce que c'est que la patrie. Médire de tout cela est un crime dans tous les pays. ⁽¹⁾

LA VAISSELLE D'ARGENT D'UN SEIGNEUR ESPAGNOL AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage si curieux que nous a laissé sur l'Espagne M^{me} d'Aulnoy :

« Le duc d'Albuquerque est mort, il y a déjà quelque temps : l'on m'a dit que l'on avait employé six semaines à écrire sa vaisselle d'or et d'argent et à la peser; pendant

⁽¹⁾ F. Malapert. Extrait de la préface du livre intitulé : *De l'Enseignement de l'Histoire de France.*

ce temps, l'on y passait chaque jour deux heures entières; cela ne se faisait qu'à gros frais. Il y avait, entre autres choses, quatorze cents douzaines d'assiettes, cinq cents grands plats et sept cents petits; tout le reste à proportion, et quarante échelles d'argent pour monter jusqu'au haut de son buffet, qui était par gradins, comme un autel placé dans une grande salle. Quand on me dit cette opulence d'un particulier, je crus que l'on se moquait de moi. J'en demandai la confirmation à D. Antoine de Tolède, fils du duc d'Albe, qui était au logis: il m'assura que c'était une vérité, et que son père, qui ne s'estimait pas riche en vaisselle d'argent, avait six cents douzaines d'assiettes d'argent et huit cents plats. »

LE CHANOINE SCHMID.

SOUVENIRS DE SA VIE.

Il est agréable de payer un tribut de reconnaissance à ceux qui ont aimé et enseigné l'enfance ⁽¹⁾; et en pensant à ces âmes généreuses, comment pourrait-on oublier le chanoine Schmid, l'auteur des *Œufs de Pâques* et de tant d'autres petits récits d'une simplicité touchante, où respire toujours une morale à la fois si douce et si pure?

Pour connaître le chanoine Schmid, on n'en est pas réduit à la seule lecture de ses contes: il a aussi écrit ses *Mémoires* ⁽²⁾. A la première lecture, on les trouve un peu enfantins. Mais c'est précisément ce qui, à mesure qu'on avance dans le livre, en fait l'intérêt et le charme: ses souvenirs, ses réflexions, ses œuvres, tout se fond en un accord parfait; on voit qu'il n'a pas la moindre envie de se poser en homme supérieur; il n'a pas plus de prétention à la renommée qu'il n'est difficile en fait de bonheur: c'est la modération, la modestie, la sincérité même.

Christophe Schmid était né à Dinkelsbühl (Bavière), le 15 août 1768, dans une maison rustique, mais assez vaste, à grand pignon et à nombreux greniers. La porte cintrée, encadrée dans deux colonnettes surmontées d'une sorte de corniche, ne manquait pas d'élégance. Au-dessus était un banc, où le soir s'asseyait la famille.

Quelques-uns des premiers souvenirs de Christophe montrent qu'il avait l'âme naturellement ouverte à l'admiration des beautés de la nature :

« Ma mère, dit-il, me conduisit un jour tout à côté des murailles de la ville, sur une pelouse couverte de marguerites. Ces innombrables fleurs, pareilles à de petites étoiles blanches sur un fond vert, me jetèrent dans le ravissement, et je n'oublierai jamais cette impression. Depuis cette époque, les marguerites devinrent mes fleurs de choix, et souvent, dans mon enfance, je me disais : Si le bon Dieu a paré le ciel bleu de belles étoiles, il a bien aussi paré les verdoyantes prairies de la terre des plus belles fleurs. »

Son père se nommait Frédéric Schmid. Il était employé à la chancellerie, ce qui ne veut pas dire qu'il avait à travailler, plus ou moins, seulement de dix à quatre heures, comme on fait dans nos grandes administrations publiques; non, rien de semblable. En été, il allait à son bureau dès quatre heures du matin; en hiver, dès six heures; il n'avait la liberté de venir à la maison qu'un peu au milieu du jour et le soir à la veillée. C'était à ces dernières heures qu'il s'occupait de l'éducation de ses enfants. Le chanoine se les rappelle avec bonheur :

« Mon père, dit-il, savait nous récréer d'une manière

⁽¹⁾ Voy., aux Tables, les notices sur Perrault, Berquin, miss Edgeworth, Campe, Hebel, Saintine, etc.

⁽²⁾ *Souvenirs de ma vie.* Mémoires du chanoine Schmid, publiés par l'abbé Werfer, son neveu. — H. Casterman, éditeur.

aussi agréable qu'instructive, surtout par de petits récits dont les plus goûtés étaient les histoires bibliques, histoires qui, depuis ces veillées heureuses, n'ont pas abandonné mes souvenirs. Notre père les exposait avec tant de piété, de charme et de prédilection !

» Le plus grave souci de nos parents était de nous apprendre le nécessaire et l'utile.

« Le seul bien que je vous puisse laisser, disait mon père, c'est une bonne éducation et une instruction soignée, et j'espère que vous vous en trouverez beaucoup mieux et » marcherez plus loin que bien d'autres avec leur argent. Il » s'agit moins de savoir ce que tel homme a que de savoir » ce qu'il est, ce qu'il sait et ce qu'il peut. »

» Les rapports de mon père avec ses enfants, et la façon



Le Chanoine Schmid, auteur des *Œufs de Pâques*. — Dessin de Bocourt, d'après le portrait-frontispice des *Mémoires*.

dont il les élevait, me sont toujours présents à la mémoire. Qu'il me suffise de citer un exemple :

» Un enfant, peut-être était-ce par mégarde, lançant un caillou sur mon frère, le blessa à la tête. Et nous de courir à notre père, en le suppliant de se plaindre du mauvais petit sujet et de le corriger. Mon père nous répondit : « Ces » gens sont pauvres, je le sais ; ils ont beaucoup d'enfants et » la mère est malade. Allons, pardonnons à cet étourdi ! » D'ailleurs, l'Évangile nous recommande de ne point » rendre le mal pour le mal, mais le bien pour le mal. » Puis il nous remit une pièce de monnaie, en nous ordonnant de la porter à ces pauvres gens et de ne point leur raconter l'aventure. Mais les parents de l'enfant venaient d'apprendre de quel malheur il était cause, et ils en étaient tout désolés. Aussi, quel ne fut pas leur étonnement lorsque nous leur rapportâmes ce qu'avait dit mon père ! Ils surent apprécier sa générosité, se montrèrent reconnaissants à notre égard, et leurs enfants se firent nos camarades. Celui-là même qui avait blessé mon frère lui offrit, en réparation de sa faute, une magnifique couronne de fleurs. Une correction plus sévère, loin de produire autant de bien, n'eût peut-être servi qu'à aggraver le mal.

» A propos de ce malheureux accident, j'en rappellerai encore un autre qui prouvera combien mon père était estimé de ses subordonnés pour sa conduite douce et bienveillante à leur égard.

» Mon frère Joseph, tirant un moineau, n'atteignit qu'une fenêtre. Le propriétaire, enlevant les carreaux brisés, envoya sa servante en demander le prix. Un paysan, venant de chez mon père pour affaires, la rencontra sur

le seuil de la porte, et lui demanda ce qu'elle désirait. Quand elle l'en eut informé :

» — Non, non, dit-il, ne faites pas de peine au papa ; il se trouve mal à l'aise aujourd'hui. Puis il paya les vitres cassées en nous recommandant de n'en point parler à notre père. Cet homme, nommé Joseph Regele, acquit un double mérite à mes yeux : d'abord celui d'avoir épargné une douleur à mon père, et puis celui du plus parfait désintéressement, puisqu'il nous défendit expressément de parler du coup maladroît de mon frère.

» Ma mère, petite de taille, comme mon père, passait pourtant pour une beauté. Elle possédait une entente supérieure dans le maniement des affaires domestiques. Éminemment active, jamais on ne la voyait en repos. Ses appartements étaient toujours fort propres et dans le plus bel ordre. Elle seule avait soin de la cuisine, et je dois avouer qu'elle possédait de remarquables dispositions et un savoir-faire assez rare pour l'art culinaire. Elle savait surtout tirer parti des moindres choses, ce qui n'était pas un mince avantage, si l'on prend égard aux revenus si modiques de mon père.

» Ma mère connaissait le secret de varier ses plats ; chaque jour de la semaine apparaissaient une nouvelle soupe sur la table et des assaisonnements variés pour le bœuf, tels que de la moutarde, des radis, des betteraves, des raiforts, des concombres frais, et d'autres choses semblables ; les légumes changeaient aussi à tour de rôle.

» On nous habitait, du reste, à manger de tout : — On trouve çà et là, disait la mère, des enfants qui ne mangent ni bœuf, ni légumes, ni même de cette choucroute si bonne et si saine (!) ; de pareilles habitudes indiquent une mauvaise éducation et sont parfois très-nuisibles.

» Cette bonne mère n'était pas cependant si absorbée par les soins pratiques du ménage, qu'elle ne prit une très-grande part dans l'éducation morale de ses enfants, et elle secondait en cela avec succès son mari. L'un et l'autre s'appliquaient à écarter d'eux tous les préjugés populaires qui faussent le jugement, à considérer toutes les choses avec calme, à les apprécier raisonnablement, à être justes et respectueux, et à être inaccessibles aux sentiments inférieurs, tels que la crainte ou la jalousie. »

La suite à une autre livraison.

MACAO.

Macao, qui appartient depuis l'an 1563 aux Portugais, est une jolie ville maritime dans l'île du même nom. Son étendue est de 3 100 hectares ; elle est unie au continent chinois par une étroite langue de terre. Les résidents européens (presque uniquement Anglais) de l'île de Hong-kong et de Canton viennent en bateau à vapeur, aux mois d'été, jouir à Macao de la fraîcheur de la brise du nord et de la vue de la baie qui est très-pittoresque. Il s'y fait peu de commerce. Les églises sont nombreuses et très-fréquentées. Le soir, des carrosses et des chaises à porteur animent la promenade favorite du monde élégant, le vaste quai de la Praya-Grande, et les dames, vêtues de costumes aux vives couleurs chamarrés de rubans, s'as-

(!) Le chanoine donne la recette pour faire une bonne choucroute : « Mettez, dit-il, dans un tonneau défoncé un lit de sel, recouvrez-le d'une couche de choux saupoudrée de genièvre et de carvi, et ainsi de suite, sel et chou, couche par couche, jusqu'à ce qu'il soit plein ; la dernière mise est de sel sur des feuilles entières. On recouvre d'une toile et l'on charge fortement le plateau de dessus, qui doit presser la choucroute : la fermentation s'établit ; les choux rendent leur eau. Il se forme, sur le tonneau, une saumure bourbeuse et fétide qu'on enlève et qu'on remplace jusqu'à ce qu'elle monte claire ; on peut alors manger la choucroute et l'exporter partout. »

soient à leurs balcons. Les voyageurs assurent que, pour la plupart, elles ont le teint jaune et des physionomies insignifiantes. L'instruction n'est pas en honneur à Macao. La richesse y est plus apparente que réelle. Le jeu est le principal divertissement ou plutôt la passion dominante de cette petite colonie.

La ville est divisée en deux parties inégales : la plus petite n'est habitée que par les Européens, qui sont au nombre d'environ cinq mille ; dans l'autre partie, on compte, d'a-

près les derniers documents, plus de soixante-dix mille Chinois. Quoique ces derniers soient les plus laborieux, ce sont aussi les plus misérables ; du moins, ils ne cherchent point à dissimuler leur pauvreté. Si les maisons portugaises, badigeonnées de toutes les couleurs, ont un aspect assez gai et qui peut faire quelque illusion, beaucoup d'habitations de pêcheurs et de bateliers chinois sont plus sordides et plus délabrées que les cases des nègres en Afrique. Là, comme sur la rivière de Canton, on voit de



Habitations pauvres dans le port de Macao (Chine). — Dessin de Tirpenne.

malheureuses familles qui ne vivent que d'un peu de pêche et des débris de pain, de biscuit, de peaux d'oranges, rejetés des rues dans la mer.

Pour beaucoup de voyageurs, le principal attrait de Macao est encore le jardin frais et verdoyant de Camoëns, qui est aujourd'hui une propriété particulière.

COMMENT SE PROPAGE LA MARÉE.

Voici une idée générale du mouvement des marées, tel qu'il est connu aujourd'hui :

L'onde qui apporte le flot sur les côtes de l'Europe vient de l'océan Atlantique. Elle atteint la côte ouest du Portugal deux heures environ après le passage de la lune au méridien de Greenwich, la côte de France une heure ensuite, le cap Land's une heure encore plus tard, donc quatre heures après le passage de la lune au méridien de Greenwich.

L'onde se propage ensuite dans la Manche et arrive au pas de Calais onze heures après le passage de la lune au méridien de Greenwich. Elle se propage également le long des côtes ouest d'Irlande et d'Ecosse, et arrive aux Orcades avec un retard de neuf heures sur le passage de la lune.

Des Orcades, elle gagne la mer du Nord et atteint Peterhead douze heures après le passage de la lune au mé-

ridien de Greenwich, et Harwich douze heures plus tard encore.

Là elle rencontre l'onde qui s'est propagée dans le pas de Calais et qui est arrivée en avance de douze heures. Les marées de la mer du Nord sont produites par la combinaison de ces deux mouvements de propagation ; de là vient leur irrégularité.

Ainsi donc, la marée se propage sur les côtes d'Europe de l'ouest vers l'est, c'est-à-dire en sens inverse du mouvement de la lune.

Le même phénomène se produit sur les côtes d'Amérique, dans le Pacifique. L'onde de marée arrive au cap Horn quatre heures et demie après avoir passé à Chiloe.

En Australie, elle se meut de l'est à l'ouest ; elle arrive sur les côtes de la Nouvelle-Zélande avec un retard de six heures sur le passage de la lune au méridien de Greenwich, et en Australie avec un retard de dix heures.

Dans les parties centrales du Pacifique, les marées sont faibles et présentent quelques anomalies, ce qui fait qu'il est difficile de les relier toutes ensemble.

Dans l'océan Indien, le mouvement de propagation de la marée n'a pas encore été étudié.

L'inégalité diurne des marées ajoute à leur complication. Elle paraît être très-considérable sur les côtes ouest de l'Europe et les côtes est de l'Amérique du Nord ; mais le maximum est loin d'avoir lieu au même moment dans les deux régions.

Le meilleur moyen de représenter le mouvement des marées et d'obtenir la forme de l'onde qui les propage est de faire passer des lignes courbes par toutes les localités où la pleine mer a lieu exactement au même moment; c'est ce qu'on appelle les « lignes d'équimarée. »

Ce qu'il faut enfin encore observer dans l'étude des marées, c'est l'influence des vents, des perturbations atmosphériques et même de la pression barométrique. Pour chaque millimètre de baisse ou de hausse du baromètre, il y a de 15 à 18 millimètres de changement de niveau. ⁽¹⁾

LA FORCE.

La force se passe du temps et brise la volonté; par cela même elle ne peut rien fonder parmi les hommes.

M^{me} DE STAEL.

DE LA MESURE DES DISTANCES

AU MOYEN DE LA VITESSE DU SON.

On est arrivé depuis peu à construire des instruments assez perfectionnés, qui permettent de mesurer la distance au moyen de la vitesse du son sans avoir de calcul à faire. M. le Boulangé a imaginé un petit tube en verre, rempli d'un liquide spécial dans lequel se meut un disque double. Au moment où l'on voit la lumière du coup de canon, on retourne le tube verticalement et on tourne l'oreille du côté d'où l'on attend le son; quand l'oreille le perçoit, on rabat le tube horizontalement et on lit ensuite directement sur le tube la distance cherchée, qui est donnée en mètres. Le liquide est choisi de manière à ce que l'influence de la température sur lui soit exactement la même que cette influence sur la vitesse du son.

Plus récemment, un officier suédois, M. W. Unge, a inventé un autre mécanisme encore plus ingénieux et plus commode. C'est une espèce de montre dont le cadran est divisé en périphéries d'après les diverses températures. On place l'aiguille à la division zéro, et quand le coup part, on presse un bouton; l'aiguille se met en marche: dès qu'on entend le coup, on cesse de presser le bouton, l'aiguille s'arrête, et on n'a plus qu'à lire la distance sur celle des circonférences qui correspond à peu près à la température de l'air ambiant.

LES CONFRÉRIES DE CHARITÉ

EN NORMANDIE.

Fin. — Voy. p. 69, 103, 154, 242.

La bienfaisance envers les pauvres est, dans les statuts des confréries, l'objet de prescriptions incessantes.

Ainsi, d'après les statuts d'Orbec, les revenus de la société doivent être divisés en trois parts, dont une doit être employée en aumônes.

« Le jeudi saint, disent les statuts de Notre-Dame de Louviers, échevin, prévôt et frères servants devront laver les pieds à douze pauvres, mais auront chacun des dits pauvres cinq deniers et un pain et chopine de breuvage selon leurs facultés, le tout au dépens de la dite charité. »

La mort d'un frère est aussi une occasion de faire l'aumône :

« A chacun frère trepassé, le jour de son enterrement, dit l'article 19 des statuts de la charité de Notre-Dame de la Couture de Bernay, l'on donnera juxta la fosse six deniers de pain aux pauvres. »

⁽¹⁾ *Revue maritime et coloniale.*

S'agit-il de diner, les pauvres ne sont pas davantage oubliés :

« Est ordonné, dit l'article 21 des statuts de la charité de Saint-Germain de Louviers, que les frères de ladite charité et confrérie s'assembleront une fois l'an à diner en l'église dudit Saint-Germain, le dimanche d'après la fête de saint Denis, en laquelle journée iront processionnellement en l'église Saint-Jean du dit Louviers, et feront pittance aux pauvres de l'Hôtel-Dieu du dit lieu. »

Il en est de même lors de l'élection de l'échevin :

« Le même jour (article 44 des statuts de la charité de Damville) on donnera à diner à treize pauvres en la maison du dit échevin, leur repas se fera devant celui des frères, et le pain, le vin et la viande qu'on leur donnera à suffisance seront aux despens de la dite charité. »

Dans le cas où l'un des frères devenait lépreux, il était, suivant les usages du temps, considéré comme mort, et recevait quoique vivant les honneurs funèbres :

« Item, dit l'article 20 des statuts de Notre-Dame de la Couture déjà cités, se il eschoit aucun des frères ou sœurs de la dite Carité estre ladrez et separez de la compagnie des sains, les XIV frères dessus dits seront tenus de le convoyer à la croix, campanelles et bannières, jusques au lieu où le curé de sa paroisse le convoiera, et se il lui platt ainsois ⁽¹⁾ qu'il parte il aura une messe basse. »

Il en est de même si un frère devient mesel (art. 40) ⁽²⁾.

Voici maintenant une prescription non moins étrange que renferment les statuts primitifs de la confrérie de charité de la paroisse Sainte-Foi, à Conches.

L'article 33 de ces statuts portait que :

« Les échevin, prevost et frères servants sont tenus à faire sonner toutes les nuits les pates-nostres pour les trepasses, entre minuit et une heure, et à crier à haute voix :

« Entre vous, bonnes gens qui dormez, réveillez-vous, réveillez-vous, pensez que vous mourrez et priez Dieu pour les trepassez. » Le tout aux dépens de la charité. »

On rencontre dans les statuts d'Orbec une disposition qui a quelque analogie avec celle-ci, et qui put être plus facilement mise en pratique :

« Quant aucun frère ou sœur d'icelle charité, disent ces statuts, sera trespasé, le crieur sera tenu aler par la ville crier son trespasement, et chacun frère et sœur sera tenu sur serment dire pour la rédemption de l'ame du trespasé cinq fois Pater noster et Ave Maria, et les gens d'église De profundis et oraisons à leur dévotion, et ceux qui n'oront ce cry seront tenus dire ledict service au plus tôt que le trespasement viendra à leur connoissance. »

Les registres des charités renferment beaucoup d'autres renseignements dont quelques-uns sont très-précieux pour les histoires locales.

Dans celui de la charité de Sainte-Croix de Bernay on trouve une pièce de vers sur le passage par Bernay du comte de Montgomery, chef huguenot fait prisonnier à Domfront en 1574, et deux autres pièces, l'une sur une épidémie qui désola la ville de Bernay en 1590, et l'autre sur une autre épidémie qui eut lieu en 1650.

Voici la première, sur le passage du comte de Montgomery :

Ne treuve la postérité
Mauvais ce qui est recité
Cy apres : — Sachent toutes gents
Que l'an de grace mil cinq cents
Septante et quatre justement,

⁽¹⁾ Avant.

⁽²⁾ *Mesel*, en italien *miselle*, du latin *misellus*, chétif, étique. — La mesellerie était une espèce particulière de ladrerie. — Voy. le *Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.

Propre jour du Saint-Sacrement,
Le dixième de juing, pour vray,
Par ceste ville de Bernay
Passa, bien hontex et marry,
Le comte de Montgommery,
A tout mal tres expert et prompt,
Qui tenoit fort dedens Domfront
Et chef des hnguenosts étoit,
Lequel à Paris on menoit
Pour recevoir pour son grand vice
Quelque sentence de justice,
Telle qu'il avoit meritée.
La ville lors fut si troublée,
Voire et reçut un tel dommaige
A loger le grant équipaige
De gents de pied et de cheval
Qui menaient ce faux deloyal,
Qu'on ne peust faire d'eschevin;
Mais l'endemain, jour Saint-Ursin,
Guillaume Guérin, bon bourgeois,
Par la pluralité des voix,
Feust en ceste office posé;
Et mesme Claude Deshoysé
L'office de prevost receut,
Pourquoi Taurin Desportes eut
Congé avec un grant honneur,
Car il étoit bon serviteur.

A l'imitation des seigneurs et de même que les couvents et les corps de métiers, les charités avaient autrefois des armoiries.

Sous Louis XIV, d'Hozier délivrait des armoiries à plusieurs de ces confréries, qui payaient au fisc, il est vrai, pour cette cause, un droit de vingt-cinq à cinquante livres.

La plupart de ces armoiries représentaient un cœur enflammé, le plus souvent d'or ou d'argent, sur un champ qui variait et était tantôt de gueules, d'azur ou de sinople.

Certaines, telles que celles de Saint-Pierre et Saint-Paul au Neubourg, de Rugles, de la Ferrière-sur-Risle et de Condé-sur-Iton, portaient au lieu d'un cœur le mot *Charitas*, écrit en caractères majuscules d'or, d'argent, d'azur ou de gueules.

Les trois syllabes étaient posées ainsi l'une sur l'autre:

CHA
RI
TAS

Chez d'autres on remplaçait ce mot par celui de Jésus écrit de la même façon.

Les confréries de charité ont toujours beaucoup aimé à se faire représenter en grand costume, avec tous leurs insignes et leurs ornements, sur les vitraux et sur les tableaux des églises.

On cite comme offrant de remarquables exemples de ce genre de représentations les verrières de Pont-Audemer, de Quillebeuf et de Saint-Jacques de Lisieux, et deux tableaux à l'huile, l'un dans l'église de la Couture près de Jury-la-Bataille, et l'autre dans celle de Thuit-Signol (arrondissement de Louviers); ce dernier tableau porte la date de 1680.

« Les confréries se font faire aussi des diplômes ou brevets de service en tête desquels on voit tantôt l'image d'un frère représenté en pied, revêtu de ses plus beaux ornements, tantôt toute la confrérie défilant processionnellement.

» Ces brevets, qui sont gravés sur cuivre ou sur bois ou simplement lithographiés, contiennent une attestation des services rendus par le frère ou le dignitaire auquel ils sont délivrés, signés par le curé de la paroisse et par l'antique, l'échevin ou le prévôt de la confrérie; ils portent le nom d'*agrès*.

» Certaines de ces estampes, qui ne sont point dans le commerce et qu'il est assez difficile de se procurer, remontent à une époque déjà ancienne. Au bas de quelques-unes

on trouve une pièce de vers faisant un acrostiche sur le nom du nouvel échevin élu dans l'année. (1)

» Beaucoup de confréries possèdent des ornements d'or ou d'argent qui témoignent de leur ancienne splendeur, notamment des croix qui sont de véritables chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie du dix-septième siècle. Ces croix sont généralement renfermées dans un étui qui est parfois lui-même un curieux échantillon de l'art du gainier.

Quelques-unes, telles que celles de Saint-Désiré de Lisieux et de Rocques, se servent de jetons d'argent qu'elles ont fait graver exprès.

Les charités conservent ces différents objets, ainsi que leurs registres et leurs archives, qui constituent leur trésor, dans un local qui leur est particulièrement affecté soit dans les dépendances de l'église, soit aux environs. Ce local, où ils tiennent chapitre, est connu sous le nom de *chambre*.

Comme tous les corps religieux, les confréries possédaient des biens et avaient des richesses provenant des cotisations qu'elles imposaient à leurs membres, des taxes qu'elles percevaient et des dons qu'elles recevaient de la munificence des familles.

On voit dans l'Histoire du comté d'Évreux par Lebrasseur, que les frères de la ville d'Évreux firent reconstruire en pierre, à leurs frais, en 1521, la tour du clocher de Saint-Jacques de l'hôpital ou de l'Hôtel-Dieu, qui était de bois et qui avait été entièrement consumée par le feu.

Dès avant la révolution, les confréries de charité commençaient à tomber en décadence et éprouvaient une certaine difficulté à se recruter.

En 1734, les choses en étaient venues à ce point pour la charité de Notre-Dame de la Couture, à Bernay, qu'elle n'avait plus pour tout adhérent que l'échevin et le prévôt. Pour remédier à ce mal, on imagina alors de contraindre chaque paroissien à faire à tour de rôle le service de la confrérie.

On prit à cet effet une délibération qui fut homologuée par le Parlement de Rouen. Mais la révolution vint qui emporta la sentence, la confrérie et le Parlement lui-même.

À la révolution, en effet, les confréries de charité, malgré leur utilité, leur esprit de fraternité et leurs principes démocratiques même, ne purent trouver grâce. Elles ne furent point formellement interdites, mais leurs immeubles et leurs rentes, confondus avec ceux des fabriques et des établissements hospitaliers, furent vendus.

Dépouillées de leurs biens, effrayées par les persécutions, la plupart des charités tombèrent en dissolution. Cependant quelques-unes, plus favorisées et se trouvant sans doute dans des pays moins agités, traversèrent l'orage révolutionnaire et en furent quitte pour changer seulement de nom.

Ainsi, le registre de la charité de Notre-Dame de Louviers constate que, le 29 septembre 1793, le *citoyen frère* Jean-François Lainé prenait une livrée vacante en remplacement du frère François Donné, parti sur les frontières. Il constate également qu'au siège de Noël de la même année on procédait à l'élection d'un échevin, et que, le 1^{er} janvier 1797, le *citoyen* Louis-Pascal Liot faisait, pour son entrée en fonctions d'échevin, don d'une croix argentée à la société, qui avait pris le nom de *Société des frères de l'humanité*, nom qu'elle a conservé jusqu'en 1800.

Dans un arrêté pris par le préfet de l'Eure vers la fin de septembre 1804, pour organiser le service des inhumations, on voit qu'il invite les sociétés d'hommes volontai-

(1) M. Raymond Bordeaux, d'Évreux, qui a formé une collection très-remarquable de ces estampes, cite celle de la charité de Bourg-Achard, qui porte la date de 1640, et celle de la charité de Pitres, près de Pont-de-l'Arche, qui est datée de 1660. Il paraît que ces charités font tirer encore aujourd'hui des épreuves sur les anciennes planches qu'elles ont conservées.

rement dévoués à l'inhumation des défunts, c'est-à-dire les *confréries de charité*, là où elles existent encore, à donner l'exemple, et il leur impose, comme à toutes les personnes chargées de donner la sépulture aux morts, un costume consistant dans un manteau noir fendu, avec un chapeau rond rabattu, plus une médaille sur laquelle était écrit : « Honneurs funèbres », et une baguette noire à la main pour leur chef.

A propos de ce costume, les frères de la charité d'Évreux représentèrent au préfet qu'ayant des manteaux ainsi ouverts, il serait déagréable de voir les manches des habits de diverses couleurs, ce qui ferait une bigarrure « et donnerait risée aux méchants », et ils lui demandèrent la faveur de conserver l'usage de leurs anciennes robes, ce qui leur fut accordé ; mais comme les anciens chaperons étaient bleus et que le préfet n'admettait que le noir, les frères firent faire leurs nouveaux chapeaux noirs.

Après le concordat, en 1804, l'évêque d'Évreux ayant fait un règlement pour organiser les confréries de charité, les frères de la charité du diocèse d'Évreux reprirent leurs chaperons tels qu'ils étaient avant la révolution, et y firent broder de nouveau les images de la sainte Vierge et des saints sous le patronage desquels chaque confrérie était placée.

Réorganisées sous la surveillance et la responsabilité des évêques, les charités n'ont pas tardé à donner lieu aux mêmes abus et aux mêmes scandales dont on s'était plaint jadis dès leur origine, et elles ont dû être l'objet de mesures sévères de la part des évêques, auxquels leur esprit de résistance, pour ne pas dire de turbulence, suscita

parfois de graves difficultés, notamment dans le diocèse d'Évreux.

Aujourd'hui, peu soutenues dans beaucoup d'endroits, les charités tendent à disparaître, surtout dans les villes, où s'introduit chaque jour l'usage des chars et des employés salariés.

Malgré les reproches qui peuvent leur être adressés, on accordera des regrets à cette pieuse institution, fondée sur des principes de dévouement, et inspirée par des sentiments d'humanité et de véritable fraternité.

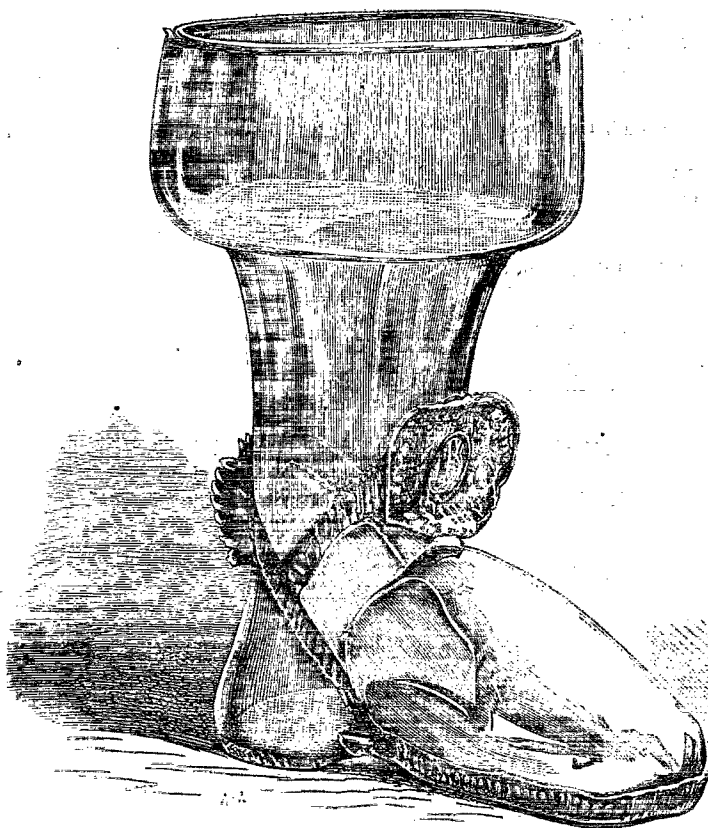
VERRE A BOIRE LE COUP DE L'ÉTRIER.

Dès le temps d'Homère, il était d'usage, à l'arrivée et au départ d'un ami ou d'un hôte, de répandre, en l'honneur des dieux, du vin dans la maison, et de lui présenter à boire en prononçant une formule consacrée.

Cette coutume s'est transmise d'âge en âge, et on la retrouve encore dans diverses contrées, surtout chez les populations rurales.

Le langage imagé du moyen âge avait donné des noms aux différentes boissons que l'on prenait dans certaines circonstances particulières et avec une sorte d'appât : à la cour et chez les grands, il y avait le *vin du coucher* ; on buvait dans les repas le *coup du milieu*, — cette coutume existe encore en Champagne, — et c'est ainsi sans doute que le vin pris au départ, à une époque où l'on ne voyageait guère qu'à cheval, a été nommé le *coup de l'étrier*.

Le curieux verre, en forme de botte à l'écuylère, que

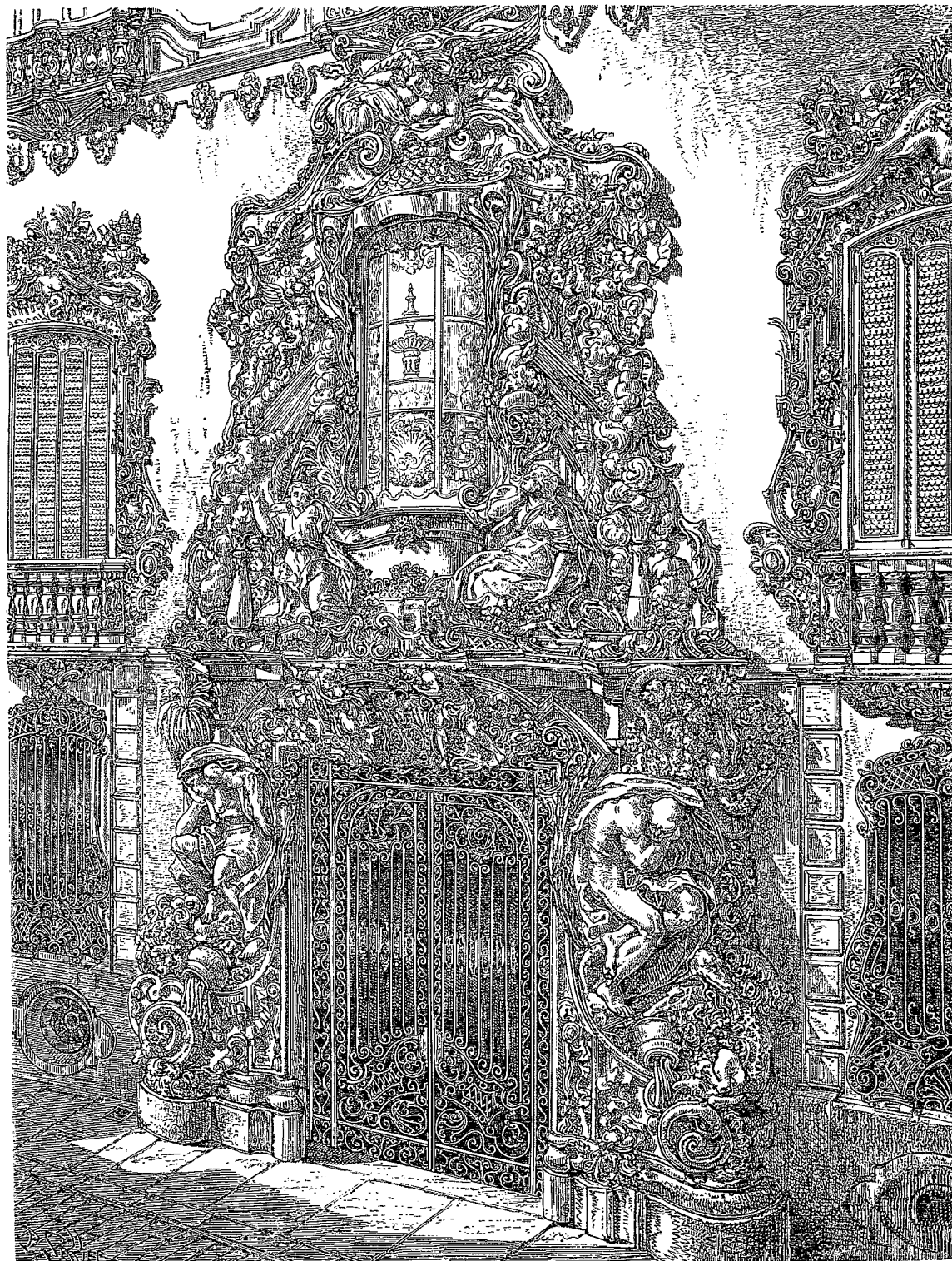


Collection A. Jubinal. — Le Coup de l'étrier, verre du seizième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

représente notre gravure, était destiné à ce dernier usage. Il nous paraît dater du commencement du dix-septième siècle, et il a dû être fabriqué en Allemagne, où l'on a conservé pendant longtemps la coutume de faire des go-

belets de cette forme ; nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire en verre, mais il n'est pas rare d'en rencontrer en faïence, provenant surtout des fabriques de Baireuth, en Bavière ; ils sont assez richement décorés.

LA PORTE DE L'HOTEL DU MARQUIS DE DOS AGUAS,
A VALENCE.



Porte de l'hôtel du marquis de Dos Aguas, à Valence. — Dessin de Sellier, d'après une photographie de J. Laurent.

Malgré soi, et encore que le goût proteste, on ne peut s'empêcher de regarder avec intérêt ce fouillis de sculpture qui encadre la jolie porte et l'élégante fenêtre qu'on a sous les yeux. Il y a là de la verve, de la richesse, ou, pour mieux dire, de la prodigalité, et, il faut bien aussi le reconnaître, une sorte d'ostentation un peu extravagante. On s'arrête avec plaisir à y regarder de près une ou

deux figures agréables et quelques détails d'une ornementation élégante. Ce ne sont point là des œuvres qui soient à dédaigner : elles expriment la manière d'être d'une époque et d'une civilisation. Ce style est, du reste, classé dans l'histoire des arts : on l'appelle *plateresque*, et cet art n'a jamais en aucun pays exercé plus de séduction qu'à Valence. L'éclat, le brillant, l'exubérant, ont toujours eu

le privilège de charmer et d'enthousiasmer les Valenciens. C'est chez eux qu'on a eu, croyons-nous, pour la première fois l'idée de couvrir de diamants le corps du Christ. On ne peut aller au delà, et du moment où l'on se plaisait à voir dénaturer de cette sorte la majesté divine et la beauté humaine, on ne peut s'étonner que les *plateros* n'aient pas tenu en grande estime la simplicité des artistes grecs ou le goût sobre de ceux des quinzième et seizième siècles.

L'hôtel que ce portail recommande à l'attention des voyageurs date du temps de Charles II ; il fut bâti, selon toute probabilité, pour l'opulent baron de Dos Aguas, D. Gines, chevalier de Calatrava, de l'antique famille des Perellos. Ce fut le fils de l'heureux habitant de Valence dont Frankeneau a tracé la courte biographie, et qui donna, vers l'année 1700, le grand arbre généalogique de sa maison sous le titre de : *la Cudial, servicios de la casa de Perellos*. Les Perellos étaient seigneurs de la petite ville de Benetuser et du château de Medrona. ⁽¹⁾

Jamais les artistes n'ont manqué à Valence, comme on peut s'en convaincre en feuilletant le grand répertoire de Cean Bermudez. En fait de peintres, de sculpteurs, de *plateros* habiles, peu de villes de l'Espagne peuvent le disputer à la patrie de Palomino et de Ribalta. La splendeur des églises y est sans égale.

La cathédrale de Valence, qui s'élève sur la place del Miguelete, date, par sa construction primitive, de l'époque romaine. Ses vicissitudes furent nombreuses : Publius et Cneius Scipion la consacrèrent à Diane ; les Goths la purifièrent et voulurent que le Christ y fût adoré ; puis les Arabes y introduisirent leur culte. Rodrigue de Bivar la plaça ensuite sous l'invocation de saint Pierre, jusqu'au moment où D. Jaime I^{er}, qui conquiert définitivement le beau territoire de Valence, plaça sous l'invocation de sainte Marie le temple auguste qui avait subi de si grandes transformations. Malheureusement pour les archéologues, F. André de Albalat crut faire mieux encore : il ordonna de rebâtir l'église en l'année 1262. ⁽²⁾

L'ART PLATERESQUE ET LES PLATEROS.

Le mot espagnol *platero* signifie orfèvre ; l'adjectif *plateresque* s'applique à un certain style d'orfèvrerie, qui a longtemps prévalu en Espagne. Il exprime à la fois les merveilles accomplies au point de vue de l'art des orfèvres et les abus qui en ont été faits. ⁽³⁾

Quand l'Espagne eut reçu les immenses tributs payés en valeurs métalliques par les empereurs du Mexique et du Pérou, et les produits des mines d'argent du Potosi, les métaux précieux abondèrent en Espagne, et à Séville surtout. Les orfèvres ou *plateros*, dont le nombre était considérable dans cette ville commerçante et artistique, eurent à produire une grande quantité d'œuvres durant de longues années, et à renouveler, pour satisfaire au goût régnant, les riches ornements des églises et des monastères, qui, pour la plupart, dataient du règne d'Alphonse X, au treizième siècle.

Les artistes eurent le champ libre, et purent se livrer

à toutes leurs fantaisies, l'or et l'argent, si abondants, n'étant comptés que pour peu de chose.

Cependant, à partir de l'année 1580, certaines règles, adoptées dans les divers ateliers des grandes villes, déterminèrent le poids et les degrés divers de développement qu'on devait donner aux vases sacrés et aux crosses d'évêques, aux candélabres, aux simples chandeliers, aux colombes liturgiques, et même aux objets les moins importants du culte. ⁽⁴⁾

Léon de Laborde a dit de l'orfèvre : « C'était le véritable artiste du moyen âge ; l'histoire de l'orfèvrerie est à la sculpture ce que l'histoire de la broderie est à la peinture, une introduction et un complément ; elle l'est à plus juste titre parce que de l'atelier de l'orfèvre sortirent tous les sculpteurs renommés et généralement tous les grands artistes. » ⁽⁵⁾

Ces observations, vraies pour tous les temps et tous les pays, le sont particulièrement pour l'Espagne, où il est souvent assez difficile de distinguer l'orfèvrerie de la sculpture.

Les *custodes*, par exemple, ornements du maître-autel qui doivent recevoir l'ostensoir, les grands retables métalliques, sortes de lambris qui doivent parer ces mêmes autels, furent rarement d'une bien grande dimension en France ; il en était tout autrement des *custodias*, destinées au même usage dans l'Aragon et dans les Castilles : quelques-unes d'entre elles n'avaient pas moins de seize à dix-sept pieds. Ce fut à l'occasion de ces véritables édifices composés de métaux précieux, que se déploya avec le plus d'extension, en Espagne, le génie des *plateros*.

D. Juan de Arfé y Villafañe aime à rappeler que son grand-père Henrique de Arfé, originaire, comme on sait, d'Allemagne, avait eu la gloire, au quinzième siècle, de doter la cathédrale de Cuenca de la merveilleuse *custodia* qui fit si longtemps l'admiration des Espagnols. Juan de Arfé, surnommé le Benvenuto de l'Espagne, se montra seul capable d'effacer la réputation paternelle ; il donna à son pays d'adoption un type de *custodes* si savamment étudié, qu'on le cite encore aujourd'hui dans les grands traités comme une des merveilles du genre. Au dire de M. Ch. Davillier, c'est même la plus grande pièce d'orfèvrerie qui ait jamais été exécutée.

Toutefois, à l'époque où vivaient les Arfé, dont les travaux délicats commencèrent dans la ville de Léon, une famille, celle des Becerril, produisit aussi un grand nombre d'œuvres célèbres. Cette sorte de dynastie plateresque commence à Alonso, qui représente l'art du *platero* à Cuenca ; il travailla depuis l'année 1528 jusqu'en l'année 1573. Après lui, son fils Francisco Becerril, et un peu plus tard son petit-fils Cristobal Becerril, s'illustrèrent à leur tour. Ce fut à Cristobal que l'on confia l'exécution de l'admirable *custodia* de la bourgade d'Alarcon ; il mourut en 1584. Il y eut aussi un autre Francisco Becerril, mais moins connu. Le dernier représentant de la famille, Pedro Becerril, dont les travaux commencèrent en l'année 1551, est l'auteur des belles sculptures du grand retable de la cathédrale de Séville.

En même temps que ces deux familles célèbres, un nombre presque incroyable de *plateros* de talent produisirent des œuvres étincelantes qu'ont malheureusement détruites les guerres, les incendies et les révolutions.

Ce fut un Juan de Castellnou, à Valence, sculpteur et *platero*, qui exécuta la fameuse *custode* portée en procession

⁽¹⁾ G. Ernesti de Frankeneau equit. danic., *Bibliotheca hispanica historico-genealogica heraldica*. Lipsiæ, 1724, in-4^o. Frankeneau est un pseudonyme de D. Juan Lucas Cortes.

⁽²⁾ *Diccionario geográfico, estadístico, histórico de España y sus posesiones de ultramar*, por Pascual Madoz. Madrid, 1849, t. XV.

⁽³⁾ En donnant, il y a quelques années, un article étendu sur Arfé y Villafañe, nous avons personifié, en quelque sorte dans un grand artiste ce que l'on appelait à cette grande époque le style *plateresque*. Voy. tome XI, 1872, p. 18 et 79.

⁽⁴⁾ *Varia comensuración para la escultura y arquitectura*, por Juan de Arphe y Villafañe. 5^e édit., 1 vol. in-fol.

⁽⁵⁾ Voy. le livret sur les émaux du Musée du Louvre.

dans les occasions solennelles par le corps du chapitre de la cathédrale valencienne. ⁽¹⁾

Le corps entier des jeunes *plateros* de Séville, voulant faire preuve de sa fervente dévotion, en l'année 1580, s'adressa à un soldat, *el capitan Cepeda*, qui exécuta pour la confrérie un Christ dont l'originalité est restée célèbre. Fray Eugenio de la Cruz, le maître de Fray Juan de la Concepcion, associant son talent à celui de son compagnon hiéronymite, cisela les bronzes dorés de l'Escorial.

Disons en terminant qu'il y a des distinctions à faire entre les *plateros*. Le style des Arfé et des Becerril sut se contenir dans les règles d'un art élevé, élégant et majestueux dans sa magnificence; mais, vers la fin du dix-septième siècle, le bon goût se perdit dans la profusion. On reproduisit parfois sur les monuments l'ornementation par trop abondante qu'on avait admirée dans les églises et surtout sur les autels. La porte de l'hôtel du marquis de Dos Aguas en est un exemple.

INÉGALITÉ.

Il n'y a pas inégalité sociale parce que l'un est riche et que l'autre est pauvre; il y a inégalité sociale quand l'un est ignorant et que l'autre est instruit. Et, malgré toutes les révolutions, jamais celui qui ne sait rien ne sera l'égal de celui qui sait quelque chose. ⁽²⁾

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Suite. — Voy. p. 271.

Plombs, balles, plombs tournants, etc. — Les plombs de fond, en mer, ne sont faits avec le métal dont ils portent le nom que lorsqu'on s'en sert pour pêcher à la ligne, à la canne, dans des endroits calmes. Dès qu'on veut faire descendre son amorce dans les courants qui seuls renferment certaines espèces et qui sont déterminés par les mouvements des marées, il faut avoir recours à des poids plus considérables. Un jour, en pêchant près du Goulet, passage qui amène dans la rade de Brest les eaux de la haute mer, nous attachâmes à notre ligne à main un biscayen de fonte de la grosseur d'une orange, et nous le vîmes flotter comme un bouchon, soutenu à 50 mètres à l'arrière du canot par l'eau qui passait en dessous.

La plupart du temps, les balles, plombs et autres poids sont remplacés par des pierres pour les cordes de fond; les pêcheurs marins donnent à ces pierres le nom de *câblières*; mais le pêcheur proprement dit se sert de plombs véritablement en plomb, et l'on a dû imaginer plusieurs systèmes pour les placer sans danger sur le trajet du fil, dans les pêches à soutenir. On a donc été tout naturellement conduit à imaginer le *plomb à tirage direct* (fig. 5). Ce



Fig. 5. — Plomb à tirage direct.

tronc de cône allongé est percé d'abord dans toute sa longueur, puis il porte des trous latéraux disposés sur le côté. Un brin de florence passe dans ces trous et se double en boucles emfilées à chaque extrémité en face du trou central; de telle sorte que le plomb, au moyen de ses bou-

cles, se place sur le trajet de la ligne à l'endroit qu'on juge le plus convenable, généralement entre la ligne et l'avancée.

Il est nécessaire de dire quelques mots des *plombs tournants*, destinés à faire tout à la fois l'office d'émérillons et de machines tournantes par suite de l'action de l'eau pendant la traction du bateau qui porte les pêcheurs. C'est surtout pour la pêche du maquereau que ces engins sont employés; cependant nous les avons essayés avec un grand avantage pour toutes espèces de poissons dont la pêche se fait *sous voile*. Chaque bateau est monté par six hommes ayant deux lignes à deux hameçons amorcés de drap rouge. Pour donner à ce leurre le mouvement qui en fait comme une esche animée sur laquelle se précipite le poisson, l'essentiel est qu'entraîné par le sillage du bateau, qui marche de toute vitesse avec le vent, il prenne un mouvement de rotation dans l'eau. D'ingénieux systèmes produisent cet effet.



Fig. 6. — Plomb tournant.

Par exemple, sur le trajet de la ligne, on place un plomb dont l'olive triangulaire est traversée par une tige de laiton courbé, si bien que l'eau frappant d'une manière continue et obliquement sur la ligne, la force à tourbillonner (fig. 6). Les pêcheurs ont également adopté le système représenté par la figure 7. A l'une des extrémités d'un plomb



Fig. 7. — Autre plomb tournant.

en forme de croissant, plat et très-allongé, est attachée la ligne; chacune des cornes du croissant est pourvue d'une boucle de ficelle solide, qu'un fort empilage poissé et verni maintient sur le plomb. L'avancée se monte à l'autre extrémité du plomb; elle se bifurque pour que chaque branche s'attache aux extrémités d'une petite traverse en baleine, couverte de même d'un empilage verni, qui retient une petite boucle à chaque bout. La forme du plomb en croissant donne du *faux* à la ligne, qui, dès lors, sous la traction du bateau, tourne sur elle-même et communique ce mouvement de rotation aux hameçons.

Hameçons. — C'est peut-être dans la forme, la matière et la taille des hameçons que l'on peut trouver le plus de

⁽¹⁾ Voy. Cean Bermudez, *Diccionario de los mas ilustres profesores de las bellas artes en España*, 6 vol. in-12; — puis Antonio Ponz, *Viages artisticos en España*, 1771-1794, 18 vol. in-8.

⁽²⁾ Edouard Laboulaye, *Discours sur Horace Mann*

différence entre la pêche dans l'eau salée et la pêche dans l'eau douce. Cette différence n'est pas de celles que l'on doive approuver, car elle ne marque point de progrès; mais cette infériorité des hameçons de mer s'explique et se maintient parce que les poissons de mer, beaucoup moins délicats et moins difficiles à prendre que ceux des eaux douces, sont plus voraces, mieux armés de dents, et surtout sont plus lourds étant plus gros. Les hameçons de mer se font en fer étamé, les hameçons d'eau douce en acier bruni et verni. Les premiers sont garantis par leur étamage grossier de la rouille produite si facilement dans l'eau salée; mais tous les hameçons pourraient être traités de la même manière, et même mieux, au moyen d'un enduit qu'on inventerait facilement s'il en était besoin. Ces menus engins se font en fer, parce qu'ils ne se cassent pas sur les dents des poissons, ni sur les rochers: s'ils s'ouvrent ou s'ils se tordent, un coup de marteau les referme ou les redresse, et le marin trouve là, dit-il, une grande économie. Malheureusement, quelque vorace que soit le poisson, l'hameçon qu'on lui offre est tellement gros, en même temps si grossier, si mal apointi et pénètre si peu, qu'on manque souvent la proie.

Nous avons souvent protesté auprès des pêcheurs de profession de la mer contre ces manœuvres grossières et surannées, en leur prouvant que des hameçons modernes de bonne fabrique et *en acier*, bien faits, de forme soit anglaise, soit française, prenaient beaucoup mieux et beaucoup plus. Nous ne les avons pas convaincus, parce que leurs doigts inhabiles leur rendent très-difficile le maniement d'aussi petits instruments; mais nous sommes certains, par expérience, qu'il y a beaucoup de perfectionnements à opérer.

La figure 8 représente un hameçon, également en fer étamé, que l'on emploie en Norvège pour la pêche des forts poissons de mer; la longueur extraordinaire de sa

dessiné de grandeur naturelle, qui est celui que les pêcheurs bretons emploient de préférence pour pêcher le maquereau. Le *dard* est bombé, la *languette* rentrée: forme défectueuse, puisque cette courbe touche les parois de la gueule avant que la pointe accroche.

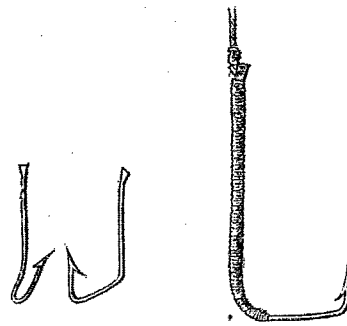


FIG. 11. FIG. 12.
Hameçon commun français.

FIG. 13.
Hameçon suisse.

L'hameçon figuré au numéro 10 est un hameçon français: on l'a dessiné de grandeur naturelle, tel qu'il est employé au Pollet, près de Dieppe, pour la pêche du congre, de la raie, etc. On le juge trop faible s'il s'agit de la morue, pour laquelle on prend un numéro double comme gros-seur. Ces hameçons sont de bonne fabrication.

Les figures 11 et 12 représentent un hameçon de mer de la forme la plus commune, que l'on fabrique dans nos ports, en fer étamé. Il est de grandeur naturelle, et c'est un des plus petits numéros; les pêcheurs dédaignent volontiers ces hameçons parce qu'ils sont trop petits. Ils ont raison: en fer, ils ne sont ni assez *mordants*, ni assez roides, pour être d'un bon usage; nous avons fait ressortir (fig. 11) le grand *avantage* qu'on est obligé de leur donner pour leur procurer un peu d'*entrure*.

Nous représentons (fig. 13), un hameçon carré-suisse, employé pour la pêche dans les grands lacs. Sa forme, toute semblable à celle des hameçons norvégiens, devrait être adoptée par nos pêcheurs en mer qui veulent améliorer leurs engins.

A la suite des hameçons simples, nous donnons (fig. 14)

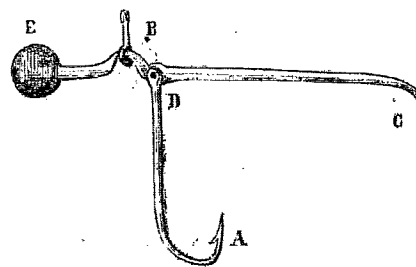
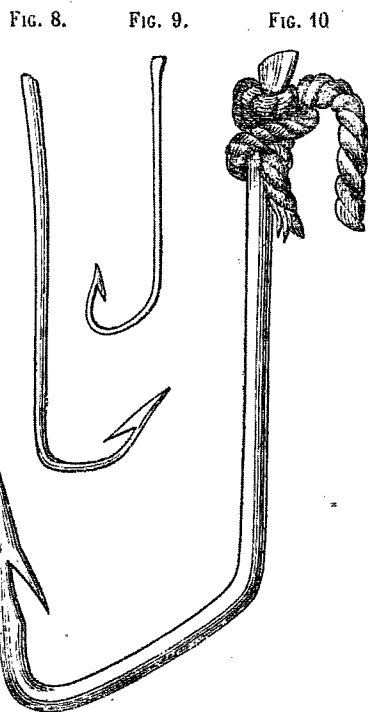


FIG. 14. — Hameçon-Flamm à contre-poids.

un exemple des hameçons mécaniques qui, dans ces dernières années, ont été inventés pour suppléer à l'insuffisance des hameçons ordinaires.

L'invention des hameçons à *contre-poids* et à *pince* est des plus ingénieuses, mais, en raison de la grosseur de l'appareil, on ne peut s'en servir que pour la capture des poissons de mer les plus voraces. D'un autre côté, comme ce sont aussi ces poissons qui se montrent les plus vigoureux et se défendent, en raison de leur volume et de leur force, assez énergiquement pour se décrocher souvent, il s'ensuit que l'invention porte précisément sur le *poids* pour lequel elle est faite (fig. 14).

En B est le point d'attache de la ligne. L'hameçon A est



Hameçons divers pour la pêche en mer.

hampe en fait un outil plus aisé à empiler et à manier pour des doigts souvent froids par la bise ou le mauvais temps. On remarquera qu'il est extrêmement bas de pointe, et que la pointe est très en avant. La forme figure 9 est celle d'un hameçon français, à très-longue hampe aussi,

esché comme d'habitude; E est un petit contre-poids lenticulaire en plomb; C, une pointe recourbée aiguë; D, une articulation de la hampe de l'hameçon sur le fléau coudé CBE. Tant que l'appareil flotte dans l'eau, il conserve la position que montre la figure 14; mais dès qu'un poisson a mordu à l'hameçon, il fait basculer la pièce CE en B; la pointe C forme *pince* et vient s'enfoncer dans le museau de l'animal; une fois l'animal dégagé, l'appareil reprend de lui-même sa position normale.

La suite à une autre livraison.

L'AMOUR MATERNEL CHEZ LES CHATS.

Comme nous avons l'habitude de ne considérer les êtres qui nous entourent, inanimés ou vivants, que par rapport

à nous et aux avantages qu'ils peuvent nous procurer, nous définissons volontiers le chat un animal égoïste, sans attachement, infidèle et, à l'occasion, perfide. Qu'il nous délivre des souris qui nous gênent, c'est tout ce que nous attendons de lui, et si nous lui reconnaissons dans son jeune âge de la souplesse et de la grâce quand il joue avec quel-
qu'un de ses compagnons, si nous prenons un instant plaisir à le voir exécuter ses bonds et ses gambades, nous pensons lui avoir rendu pleine justice; nous sommes quittes envers lui.

Le chat possède cependant plusieurs qualités intéressantes, faciles à découvrir pour peu qu'on se donne la peine d'observer, et entre autres, à un éminent degré, l'amour maternel. Ce sentiment est si fort, si impérieux chez lui, ou du moins chez la femelle, qu'il la porte, en de certaines circonstances, à nourrir et à soigner comme ses propres



Frère et sœur, tableau d'Édouard Girardet. — Dessin de Henri Girardet.

petits de jeunes animaux appartenant à des espèces qui lui sont étrangères et même absolument antipathiques. Les exemples de ces singulières adoptions sont nombreux; nous en citerons deux ou trois dont l'autorité de ceux qui les rapportent rend l'authenticité incontestable.

Une jolie chienne épagneule avait eu d'une seule portée cinq petits. Comme on craignait qu'elle ne se fatiguât à les nourrir tous, on eut l'idée de lui en ôter deux pour les donner à une chatte qui venait de mettre bas, et à qui on enleva en même temps ses petits. La chatte accepta la substitution et se montra si bonne nourrice pour ses enfants adoptifs, que ceux-ci, au bout de peu de jours, devinrent plus forts que les trois autres petits chiens élevés par leur vraie mère. Dès qu'ils furent assez grands, on les donna. La pauvre chatte en fut inconsolable; pendant deux jours, elle n'eut pas un moment de repos et courut par toute la maison de la cave au grenier. Enfin, ayant trouvé moyen de pénétrer dans la chambre où la chienne nour-

rissait les petits qui lui avaient été laissés, elle crut voir en elle l'ennemie qui lui avait volé ses enfants et lui lança un coup de griffe. La bataille s'engagea et fut soutenue vigoureusement de part et d'autre; l'avantage resta pourtant à la chatte, qui prit un des petits et l'emporta. A peine l'eut-elle déposé en lieu sûr qu'elle revint pour en chercher un autre, dont elle parvint également à s'emparer après un nouveau combat. Un fait digne de remarque, c'est que, satisfaite de son succès, elle ne chercha pas à le pousser plus loin. On lui avait pris deux nourrissons, elle en avait reconquis deux; elle avait son compte.

White de Selborne raconte un fait non moins curieux et non moins honorable pour la race féline. Un de ses amis avait un levraut âgé de moins d'une semaine qu'un paysan lui avait apporté, et une chatte qui, à ce moment, fit ses petits. On se débarrassa de ces derniers. Le levraut fut élevé; il prenait fort bien le lait qu'on lui offrait dans une cuiller et prospérait; mais un beau matin il dispa-

rut ; on supposa qu'il avait été croqué par quelque animal carnassier, chat ou chien. Cependant, quelques jours après, le maître de la maison, se promenant dans son jardin, aperçut de loin sa chatte qui venait vers lui la queue levée et miaulant doucement comme si elle eût appelé ses chatons. Mais ce ne fut pas un petit chat qui accourut à sa voix, ce fut le levraut qu'elle avait adopté, et qu'elle continua de nourrir de son lait jusqu'au moment où il put manger seul.

Le troisième exemple, que nous empruntons également à White, est peut-être encore plus extraordinaire. Une chatte qui vivait dans une ferme d'Angleterre et qui y croquait force rats et souris avait été récemment privée de sa progéniture, et, désolée, elle errait de tous côtés à la recherche de ses petits. Elle était encore en quête, lorsqu'un enfant, pour la régaler, déposa dans le panier où elle couchait une nichée de jeunes rats qu'il venait de trouver. La chatte revint, aperçut les rats ; mais l'instinct maternel l'emporta sans doute sur l'appétit carnassier, car, au lieu de les dévorer, elle entra et s'installa tranquillement dans son panier à côté de ces petits êtres demi-nus et gémissants. Quand ceux-ci, pressés par la faim et trop jeunes d'ailleurs pour comprendre le danger qu'ils couraient, saisirent ses mamelles et se mirent à la têter, elle les laissa faire. Avant la fin de la journée, on la vit déjà s'occuper de leur toilette. De ce moment, elle les adopta et les éleva avec autant de soin que s'ils eussent été ses enfants.

LE JARDIN DE M. BAR.

Suite. — Voy. p. 290, 298.

V

On comprend que pour le jeune naturaliste la nécessité ne tarda pas à se faire sentir d'avoir à sa disposition des livres pour y puiser des renseignements utiles à la classification, à l'élevage de ses fleurs et de ses bêtes, comme aussi à la mise en ordre de ses diverses collections.

Les livres étaient donc pour lui, non pas un but, mais un moyen d'instruction. Il avait des livres, non en vue des livres eux-mêmes, mais en vue des choses, en vue de la nature qu'ils lui apprenaient à interroger. Il put avoir, grâce aux conseils de son père et aux cadeaux de sa mère, une bibliothèque très-bien composée, quoique très-moderne ; mais il pouvait, à la bibliothèque de la ville, consulter les grands ouvrages de botanique et de zoologie, et puis il pouvait aussi consulter de très-précieux recueils chez l'excellent et savant professeur dont nous avons parlé.

— Voilà, dira-t-on, pour un si jeune observateur, des goûts bien exclusivement scientifiques ! — Eh ! vraiment oui, on peut, même à cet âge, préférer à tout la science ; cela s'est vu quelquefois, mais il n'en était pas ainsi du petit Bar.

En effet, il ne prit pas seulement dans son jardin le goût des sciences, il y prit un sens très-juste et très-vrai de la poésie : il m'a lui-même expliqué comment cela se fit.

Son jardin, situé, ainsi qu'on l'a vu, au fond d'une vaste cour, était appuyé contre un petit mur, en dehors et au pied duquel coulait une rivière ; mais au delà de la rivière, il y avait une jolie vallée, des prairies, des sources limpides ; au delà des prairies, de gracieux coteaux ; sur ces coteaux, des bosquets, des gazons fleuris.... Et puis, par delà ces coteaux, un beau fleuve se dirigeant tranquillement vers la mer. Mais ne sortons point du frais paysage que de son jardin aperçoit M. Bar. La petite

rivière, non loin de là, faisait tourner trois ou quatre moulins ; quelques maraîchers et fleuristes s'étaient établis dans les prés voisins. Jardiniers et meuniers enlevaient au paysage sa mélancolie et rappelaient l'âme aux réalités, aux nécessités de la vie. Voir travailler est sain pour un jeune esprit, et je ne sais s'il est pour l'enfant un spectacle plus bienfaisant que celui de l'artisan à son œuvre.

Dès l'âge de quatre ans, une des joies du petit Bar avait été de voir tourner dans l'eau la roue des moulins. Il restait des heures entières au bord de la rivière en contemplation devant ce spectacle ; et puis les meuniers le charmaient. Plus tard, il eut encore pour plaisir d'aller seul sur la colline entendre les bruits du soir. Bruits, parfums, paysage, pénétraient pour n'en jamais sortir dans les profondeurs de son âme. Plus tard, emporté ailleurs, il n'avait cessé de les entendre, de les respirer et de les avoir présents devant les yeux. Et voilà pourquoi plus tard aussi en poésie il se passionna pour la Fontaine. Il retrouvait chez lui les chers paysages et les chers paysans. Par la même raison, en peinture ses maîtres préférés furent Claude Lorrain, Ruysdaël, etc., tous ceux, en un mot, qui lui rendaient le paysage. En musique, rien ne le charmait autant que Méhul, Weber, Beethoven (ce dernier surtout par la *Symphonie pastorale*). Il y retrouvait toutes ses harmonies du soir et du matin : le chant des oiseaux, le vent dans les grands arbres, les grondements de l'orage, les douces voix humaines, les chansons matinales.

Telle fut pour l'enfant l'influence des leçons reçues de son jardin ou plutôt reçues de la nature. Mais il avait fallu pour cela que son père l'aidât à combattre les railleries des autres enfants, qu'il y joignît ses propres encouragements, ses conseils, et qu'il se prêtât même à quelques-unes de ses fantaisies (si fécondes).

L'enfant était porté à aimer tout ce qu'il avait sous les yeux, et pour mieux aimer, il voulait toujours mieux connaître. La petite rivière qui coulait au pied de son jardin avait pour origine quatre ou cinq sources jaillissant dans un espace de 5 à 6 kilomètres. Ces sources, il les connaissait toutes et les avait cent fois visitées, examinées, admirées. C'était pour lui une promenade enchantée que d'aller de ces sources tout le long de la rivière jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le fleuve. C'était en tout un parcours de 16 kilomètres ; mais, arrivé au fleuve, il fallait laisser s'en aller les eaux de la chère rivière, sans les pouvoir suivre autrement que sur une carte de géographie. Que n'eût-il pas donné pour les suivre réellement jusqu'à la mer ! Mais c'était par le fleuve un voyage de 150 kilomètres. Figurez-vous donc sa joie lorsqu'un jour son père lui proposa de descendre en bateau toute la vallée fluviale.

Il résulta de ce voyage, grâce à son attention aux choses, que l'enfant connut bientôt, avec la plus extrême précision, l'hydrographie de sa chère rivière, puis celle du fleuve qui recevait ses eaux, ce qui même ne tarda pas à lui rendre familière (en son ensemble du moins) toute l'hydrographie du globe.

Aussi le petit Bar, devenu homme, répétait-il souvent : « Il ne faut qu'aimer un peu pour vouloir apprendre beaucoup, »

VI

Voilà comment se fit l'éducation de notre petit héros, qui pourtant n'est pas devenu autre chose que le plus simple des hommes.

Ne me demandez pas de vous raconter son histoire, car ce héros singulier n'a pas eu d'histoire, ou du moins n'a pas eu d'histoire épique ou romanesque. Les jours se sont succédés les uns aux autres sans aventures ; la vie a

suivi pour lui un cours régulier, sans surprises, sans catastrophes, sans agitations violentes. Cela vous étonne ! Mais ne savez-vous pas que des milliers d'existences s'écoulent ainsi tranquilles, aimantes, laborieuses ? Les livres, en racontant toujours les faits exceptionnels, nous habituent à voir le monde bien plus agité qu'il ne l'est. Les troubles, les perturbations sont le sujet de tous les chants poétiques, de tous les récits historiques, et, cela ne suffisant pas, l'imagination est venue encore y mêler ses chimères ; mais le souvenir des âmes calmes qui ont passé sur la terre sans bruit et sans éclat, où pouvons-nous le retrouver ? Elles se sont fait du silence un bonheur ; puis avec le silence est venu l'oubli, et la postérité ne les a pas connues.

Qu'il serait sain pourtant, à l'heure où nous sommes, d'avoir au moins un soupçon de ce calme où se sont enfermées tant de créatures humaines, qui pour témoin de leur vie n'eurent et ne voulurent avoir que leur propre conscience.

Ces héros-là ont eu (qui pourrait le nier ?) un rôle immense dans l'histoire ; et l'histoire ne les a point cités.

Pour ne nous en tenir qu'à la plus faible moitié du genre humain, c'est-à-dire aux femmes, où sont-elles mentionnées dans les récits historiques, ces mères qui par milliers et millions vivent dans l'ombre, allaitant, caressant, élevant, formant sur leurs genoux le futur genre humain ? Quelle action puissante de toutes ces femmes sur tous ces enfants, et quelle intarissable source de tendresse, d'affection, de bonheur ! tout cela passe, tout cela fait la joie et la force du monde et sa perpétuité. Mais où cela trouve-t-il sa place dans l'histoire ?

Voilà des réflexions bien graves et bien solennelles pour les lignes qui vont suivre.

Quel rôle a joué M. Bar dans le monde après cette enfance enchantée ? Je le cherche, ce rôle, et ne le trouve pas ; je ne vois dans sa vie rien pour l'histoire, rien pour le roman. M. Bar n'a été qu'un petit fabricant du plus humble de tous les produits. Écoutez néanmoins, mais écoutez avec indulgence pour celui qui raconte et pour celui qui est raconté.

Le petit Bar est maintenant un homme de cinquante-deux ans ; il a eu lui-même des enfants, et il vit heureux au village entouré de ses petits-enfants. Mais comment en est-il arrivé là ?

A dix-sept ans et demi, après le collège, il avait étudié un an ou deux la chimie ; il était même devenu préparateur (ou *piston*, comme on disait alors) du professeur dont il n'avait été d'abord que simple auditeur. A force de manipuler toutes sortes de produits, il avait imaginé un vernis pour les cuirs, qui, bientôt adopté par la carrosserie, lui permit de se faire en peu d'années un joli revenu.

Il avait épousé une bonne et simple femme : quatre enfants étaient survenus. Tout cela formait une famille dont je voudrais pouvoir peindre la vie laborieuse et discrète. Quelques ouvriers étaient employés pour la préparation du vernis ; mais tout se faisait sous la surveillance de M. Bar, c'est-à-dire que tout se faisait avec attention, avec scrupule et loyauté.

Rien de grandiose, pas d'éclat, pas d'animation fiévreuse. A six heures du matin, hiver, été, tout le monde au travail ; mais en toute saison aussi, à quatre heures du soir, atelier, comptoir et magasin fermaient.

— Il faut, disait M. Bar, qu'ouvriers et maître aient quelque temps pour vivre. Cela, sans doute à cause de l'inévitable et cruelle concurrence, n'est pas possible en toute industrie ; mais le *vernis Bar* fait une heureuse exception. Il faut en profiter.

L'inventeur du *vernis Bar* était donc, à partir de quatre heures, tout à son jardin, tout à ses collections ; car il

avait eu soin de ne pas s'installer dans une maison sans jardin. Du reste, où croyez-vous qu'il avait établi sa fabrique ? Au bord de la rivière près de laquelle il avait passé son enfance, à quelques pas seulement de la maison paternelle. Et savez-vous quel placement il a fait des capitaux amassés dans la fabrication du vernis ? Il en a acquis cette même maison paternelle, occupée maintenant par un jardinier rosieriste des plus habiles ; il en a acquis les trois moulins du voisinage tant contemplés et admirés dans son enfance ; il en avait acquis dans le même voisinage deux vastes jardins maraîchers, puis une partie du coteau et des bosquets qui dominent la vallée. C'est sur ce coteau et dans ces bosquets qu'il a aujourd'hui sa demeure, champêtre et solitaire, d'où il aperçoit ces prés, ces jardins, ces moulins autrefois tant aimés, et qui lui sont devenus bien plus chers encore, aujourd'hui qu'ils lui appartiennent et qu'ils sont véritablement son œuvre et presque sa création ; car moulins, prés et jardins ont reçu de lui des dispositions toutes nouvelles. Les moulins, quant à l'organisation intérieure, ont été complètement transformés : aussi ne trouveriez-vous pas dans toute la contrée quelqu'un qui s'entende mieux que M. Bar aux choses de la mécanique. Les sources où dans son enfance il a pêché tant d'épinoches, de vérons et de cabots, où il a tant cueilli de jolies fleurs, les voici maintenant par ses soins appliquées à l'irrigation des prairies et des jardins ; il y a même créé, pour son usage personnel, un petit établissement de pisciculture qui ne laisse pas que de lui fournir chaque année, pour la famille et les amis, une centaine de belles truites et autant de grosses anguilles.

Du petit domaine où il habite les hauteurs du coteau, M. Bar voit au-dessous de lui s'étendre, verdoyer et prospérer tout un petit monde dont il a en sa garde les intérêts ; car le voilà maire de Brumelpont ; maire, c'est son titre officiel, mais il est réellement le conseil, l'arbitre, le directeur moral, le juge bienveillant et presque l'ami de tous ses administrés.

Brumelpont n'est qu'un pauvre village ; mais ce village eut autrefois quelque importance comme situation militaire. On y voit encore les ruines d'une citadelle. L'église, qui conserve des parties romanes mêlées à des parties du plus pur gothique et à d'autres du gothique le plus fleuri et le plus tourmenté, offre comme un petit résumé de toutes les architectures qui ont régné en Europe du dixième siècle au dix-neuvième. Ajoutez que tout en haut du coteau, dans les bosquets acquis par M. Bar, se trouve un ancien camp romain parfaitement conservé.

Ajoutez encore que partout dans le sol, aussitôt qu'on le creuse, on trouve des poteries romaines, des médailles ; on y trouva même l'an passé une jolie statuette de Mercure.

Sur l'ancien château, maintenant en ruines, il existe toutes sortes de traditions curieuses. Eh bien, celui qui sait le mieux ces traditions, celui qui a le mieux étudié l'histoire de Brumelpont, celui qui a compulsé tout ce qui reste des anciennes archives soit de l'église, soit de l'état civil, vous le devinez bien, c'est notre ami M. Bar. Il met à ses recherches archéologiques la même ardeur qu'à ses recherches sur les animaux et les plantes. A 4 ou 5 kilomètres de son domaine, il me faisait visiter dernièrement un coin de bois presque uniquement composé de buis.

— Le buis, me dit-il, ne croît pas naturellement dans notre région. A 25 kilomètres à la ronde, vous n'en trouveriez pas un. Eh bien, ceux-ci, je le soupçonne, sont les derniers vestiges d'une villa romaine. Les Romains ornaient de buis leurs jardins ; ils le taillaient en temples et portiques. C'était un de leurs arbres préférés parmi les arbres d'ornement. Ceux-ci donc pourraient bien être les derniers rejetons d'ancêtres plantés par des Romains. C'est

d'ailleurs parmi ces buis qu'on a trouvé la statuette de Mercure. Nous sommes ici, n'en doutez pas, sur le territoire d'un ancien jardin romain. Et voyez comme le site avait été bien choisi ! L'habitation, placée vraisemblablement sur le sommet du coteau, dominait à la fois la grande et la petite vallée, celle où coule le fleuve et celle où coule la rivière.

Ainsi parlait M. Bar en redescendant du haut de la colline vers son habitation, qui, placée moins orgueilleusement que la villa romaine, se trouve à mi-côte et n'a vue que sur la petite vallée.

Le domaine du fabricant de vernis est d'ailleurs fort modeste ; modeste même est le jardin, bien qu'on y trouve, comme autrefois dans le jardinet, l'aquarium et la ménagerie. Une serre a été ajoutée pour les plantes délicates. Mais M. Bar tient à n'en pas avoir plus qu'il n'en peut soigner lui-même, aidé, bien entendu, d'un jardinier qui travaille sous ses yeux. Il est vrai que tous chez lui ont le goût du jardinage, et que tous, y compris M^{me} Bar et les petits enfants, trouvent moyen d'y faire chaque jour quelque chose d'utile.

Le maître de ce domaine, au milieu de tous ces travaux, fait à sa manière l'éducation de ses petits-enfants, auxquels se joint, pour s'instruire avec eux, le fils du jardinier, un bel enfant de sept ans.

Voilà, comment vit à la tête de sa famille et de sa commune l'excellent maire de Brumelpont.

La fin à une prochaine livraison.

LES CENTONS ANCIENS ET MODERNES.

Le vocabulaire de Papia dit que les grammairiens donnent le nom de centon à des vers ou parties de vers pris

dans Virgile, Ovide, Horace ou Homère, de droite et de gauche, de manière à former un ensemble ou un sens complet. (1)

Le mot latin *centon* s'adapte bien à cette définition ; toutefois, Forcellini, dans son grand Dictionnaire, dit que dans le sens propre on appelait aussi centon la couverture que les Romains pauvres mettaient sur leur couche, et aussi les hardes rapiécetées dont ils se vêtaient parfois.

On fait remonter l'antiquité des centons jusqu'au temps des rhapsodes qui chantaient en public les vers d'Homère.

Saint Irénée cite un centon homérique de dix vers sur la descente d'Hercule aux enfers.

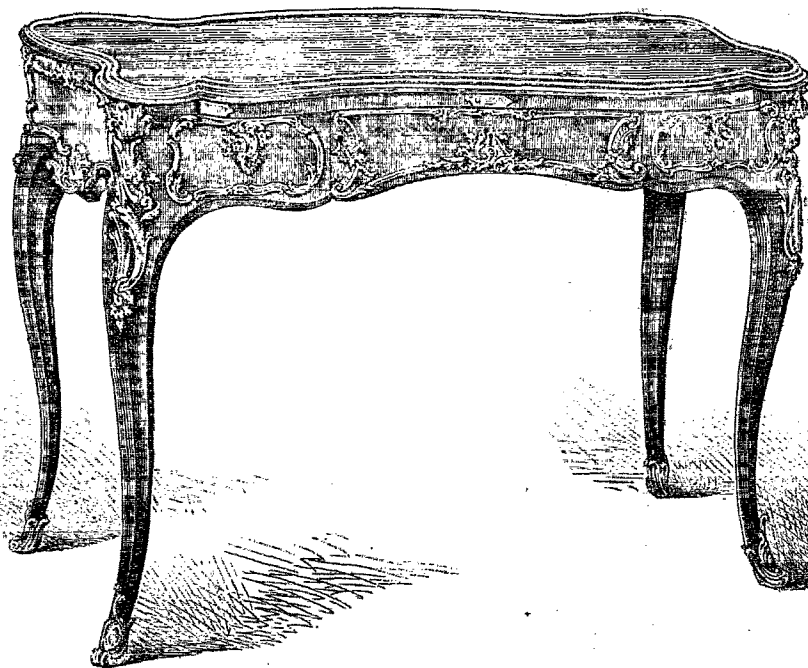
Letronne, dans son ouvrage *Sur les inscriptions grecques de l'Egypte*, indique des centons homériques antérieurs à l'ère chrétienne.

Chez les anciens, le grammairien Histié, et un certain Mavortius, que l'on appelait le nouveau Virgile, recueillaient des centons.

L'auteur de l'ouvrage que nous citons en note fait cette observation : « Il paraîtrait que la prosodie ou système de versification des langues modernes s'oppose à la composition du centon en vers. — A l'exception de l'italien, dont les formes ont tant de rapports avec le latin, et d'un seul exemple en anglais, je n'ai pu trouver de poésie centon ni en français, ni en allemand, ni en espagnol. »

UNE TABLE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Les observations que nous avons faites au sujet de la table représentée dans notre dernier volume (t. XLIII, 1875, p. 40) étaient fondées. Le possesseur de cette table



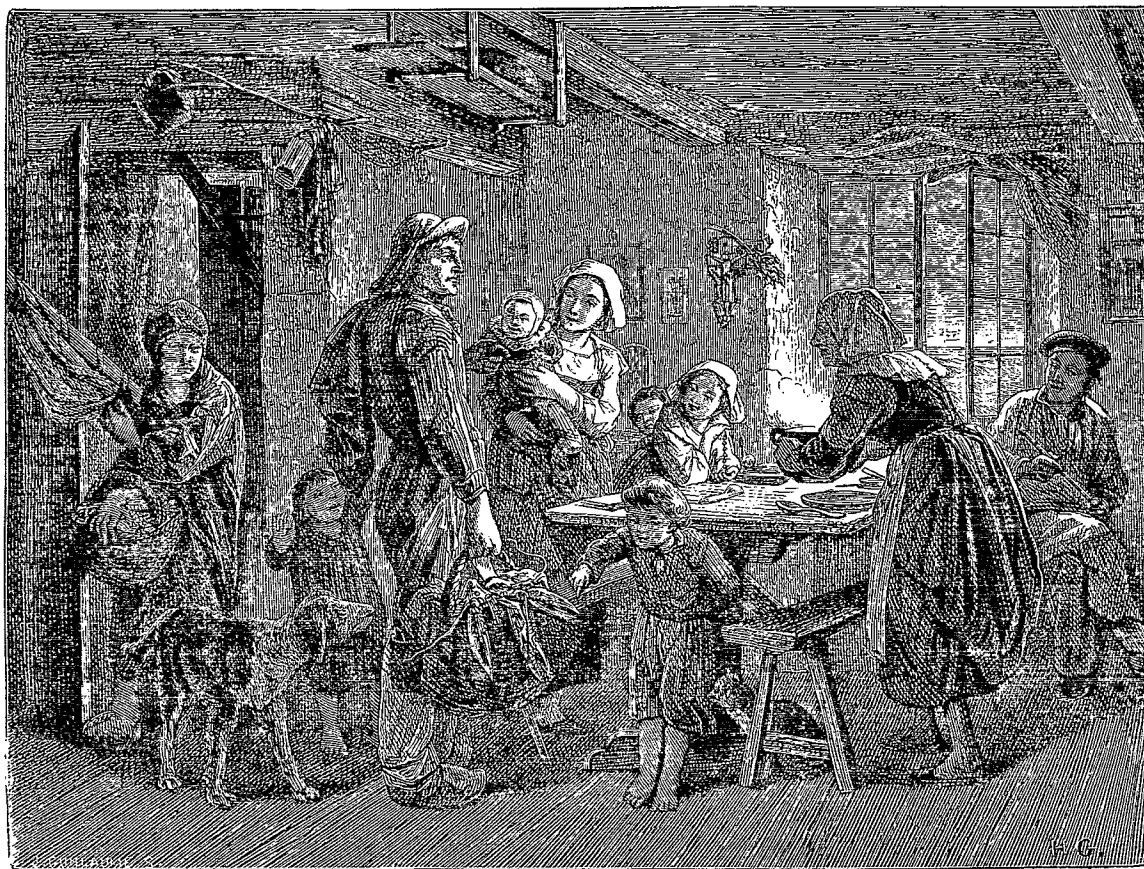
Collection de M. Double. — Table de travail de style Louis XV. — Dessin d'Édouard Garnier.

reconnait qu'on l'avait à tort annoncée sur le catalogue de l'Exposition au profit des Alsaciens-Lorrains comme ayant appartenu aux filles de Louis XV. C'est au petit meuble reproduit ici que cette attribution paraît convenir. Cette table en bois de rose viendrait, dit-on, du château de Bellevue.

L'autre, qui est en acajou et de style Louis XVI, serait sortie du château de Versailles.

(1) *Revue analytique des ouvrages écrits en centons depuis les temps anciens jusqu'au dix-neuvième siècle*, par un bibliophile belge. Londres, 1868, in-8 de 505 pages.

LE RETOUR DE LA PÊCHE.



Le Retour de la pêche, peinture d'Édouard Girardet. — Dessin de Henri Girardet.

— Pierre, regardez donc par la fenêtre; est-ce que les barques ne rentrent pas? demande la vieille Jeanneton, tout en écumant sa soupe, à un robuste marin de l'État qui fume sa pipe, assis sur un banc.

Voilà bien dix fois qu'elle lui fait la même question, à cinq minutes d'intervalle, et Pierre, ôtant sa pipe de sa bouche, lâche une bouffée et répond qu'aucune barque n'est en vue; puis, qu'on aperçoit quelques voiles à l'horizon; que les barques commencent à s'engager dans le chenal, mais qu'il ne reconnaît pas *la Blonde*, la barque de son cousin Jean-Marie.

— Est-ce qu'il va rentrer le dernier? dit avec inquiétude une jeune femme qui tient un petit enfant dans ses bras. Pourvu que ce ne soit pas mauvais signe?

— Mauvais signe! signe de quoi, par un temps pareil? Une mer douce comme un mouton! Non, non, cousine, vous n'avez rien à craindre; Jean-Marie aura trouvé un bon endroit, et il ne peut pas se décider à le quitter. Il faudra pourtant bien qu'il en prenne son parti, s'il veut profiter du flot pour rentrer. Allons, rassurez-vous, voilà *la Blonde* qui arrive là-bas; elle a mis toute sa toile.

— Vite le couvert, enfants! dit la grand-mère; nos hommes auront un fameux appétit.

Les petits s'évertuent à tout préparer; c'est à qui apportera les cuillers et les assiettes à la grande sœur pour qu'elle les range sur la table. Le chien fait autant de tours que ses jeunes maîtres, et le chat paresseux, couché en rond devant le feu, daigne lever la tête et marque par un long bâillement la satisfaction que lui causent ces préparatifs.

Pendant ce temps-là, Jeanneton, tout en taillant sa soupe,

raconte au cousin Pierre, qui vient d'arriver d'un long voyage, que la maison a prospéré pendant son absence. La pêche a été bonne; Jean-Marie est un fameux pêcheur qui connaît les bons endroits; avec cela, dur au travail, et sobre, et économe, et rangé! Elle peut faire son éloge devant sa femme sans crainte d'être démentie: N'est-ce pas, Louise? Louise sourit et embrasse son nourrisson; on voit qu'elle est contente d'entendre dire du bien de son mari. La mère Jeanneton continue son histoire, et Pierre apprend qu'avec les profits de la pêche on a pu faire ajouter une chambre à la maison, et remettre *la Blonde* à neuf; sans compter qu'on a placé de l'argent à la caisse d'épargne. Depuis deux ans, Jean-Marie emmène son petit frère à la mer pour lui apprendre le métier et pour n'avoir point à payer un mousse; cela augmente les profits. Si la bonne chance continue, on ne sera pas en peine d'élever les enfants et de bien les placer tous les cinq.

— Papa! papa! crient les petits en s'élançant vers la porte, où Jean-Marie vient d'apparaître avec un air de bonne humeur. On l'entoure, on admire sa pêche, et le cadet des garçons se hisse sur la pointe des pieds pour le débarrasser de la cape mouillée qu'il rapporte sur son épaule, pendant que l'ainé, moitié audacieux et moitié poltron, présente le bout de son doigt aux pinces menaçantes des homards et le retire bien vite. Le chat lui-même a quitté le coin du feu, devinant qu'on va souper.

— C'est un fainéant, dit la grande fille; il aime bien le poisson, mais il attend qu'on le lui pêche.

— A table! dit la mère Jeanneton en apportant la soupère fumante; le travail est fini pour aujourd'hui. Le cousin Pierre nous racontera les histoires de ses voyages.

Le cousin Pierre ne se fait pas prier ; mais il s'aperçoit que ses histoires ne produisent pas autant d'effet qu'il l'aurait cru. Pourquoi ? Il cherche à le deviner, en regardant autour de lui. La chambre est bien close, il y fait bon ; les gens ont l'air de trouver le dîner excellent, et de fait, le meilleur dîner n'est-il pas celui qu'on a gagné par son travail ? Les enfants sont roses et frais, vifs et bien portants ; le père de famille a pour chacun une caresse ou un mot d'amitié, et à la manière dont les deux femmes le regardent, on voit qu'elles se disent au fond de leur cœur, l'une : Quel bon fils ! l'autre : Quel bon mari j'ai ! Pierre réfléchit, et voici la conclusion de ses réflexions : « Bah ! des gens honnêtes qui s'aiment et qui sont heureux ensemble comme ceux-ci, ce n'est pas bien étonnant qu'ils ne se soucient guère de ce que j'ai vu chez les Chinois et chez les sauvages ; ils ont mieux que ça chez eux. »

LES FOURMIS MOISSONNEUSES.

LA MOISSON. — FOURMIS INSPECTRICES. — ERREURS PUNIES. — LES GRENIERS. — CONSERVATION DES GRAINS. — RIVALITÉS ET GUERRE.

La Fontaine ne s'est pas trompé quand, se fiant à Ésope, il nous a présenté la fourmi comme un animal prévoyant, économe, faisant, durant la belle saison, des provisions pour ne pas se trouver à court dans les jours mauvais. Cette prévoyance des fourmis a été longtemps niée par les observateurs modernes, qui n'avaient étudié que les espèces vivant dans nos bois et dans nos champs ; celles-ci, en effet, s'engourdissant dès les premiers froids, n'ont pas besoin de faire des provisions pour l'hiver et n'en font pas. Mais il est aujourd'hui prouvé qu'il y a dans le Midi et en Orient des fourmis qui, douées d'un instinct de prudence et d'économie, font d'amples récoltes de graines et les conservent dans leurs greniers. M. Charles Lespès avait déjà constaté ce fait chez lesattes, qui habitent les côtes de la Provence : il les avait vues ramasser des graines et les déposer à mesure sur des feuilles, sur des pierres, où d'autres ouvrières venaient les prendre pour les porter au logis. Mais les mœurs de ces fourmis moissonneuses nous ont été depuis révélées plus complètement par un autre observateur, M. Traherne Moggridge, jenne Anglais qui, atteint d'une maladie mortelle, est venu achever sa courte vie à Menton, et qui a voulu employer ses derniers jours à d'intéressantes études d'histoire naturelle.

C'est dans un endroit désert, sur un terrain aride et nu, voisin de la ville de Menton, que M. Moggridge a rencontré de nombreuses colonies d'attes noires, et a été témoin de leurs manœuvres. Le sol est pierreux, sablonneux, hérissé çà et là de touffes de thym et de lavande, ainsi que de quelques pins tout rabougris. A peu de distance se trouve un vallon cultivé, et sur les bords poussent en abondance toutes sortes de plantes basses produisant des graines. Deux longues colonnes de fourmis moissonneuses cheminent en sens contraire ; l'une marche rapidement, en bon ordre ; le mouvement de l'autre est plus lent et irrégulier. C'est que les fourmis qui composent la première colonne vont à la récolte ; elles ne portent rien, tandis que celles de la seconde en reviennent et sont chargées de lourds fardeaux. Chacune d'elles tient entre ses mandibules une graine quelquefois plus grosse que sa tête et qui l'empêche de voir son chemin. De temps en temps elles trébuchent, leur butin s'échappe et roule à terre, mais elles le ramassent et reprennent courageusement leur route.

Quand lesattes ne trouvent pas assez de graines tombées, elles les cueillent elles-mêmes. On voit une fourmi grimper sur la plante, choisir une tige garnie de ses graines,

la couper et l'emporter en redescendant en arrière, avec les plus grandes précautions. Si elle ne peut y réussir toute seule, une de ses camarades, qui voit son embarras, lui vient en aide. Souvent elles se partagent le travail : les unes font la cueillette ; d'autres, restées à terre au pied de la plante, ramassent les fruits et les emportent. « Dans cette société si intelligente, dit M. Émile Blanchard, qui a résumé le travail de l'observateur anglais, il y a néanmoins des individus sots et ignorants. Des fourmis sans éducation, au lieu de choisir de bonnes graines, s'emparent de corps sans usage et rentrent fièrement à l'habitation, croyant avoir exécuté une belle besogne. Les malheureuses sont alors accueillies comme elles le méritent. Des inspecteurs, qui ne se laissent pas tromper, les forcent à sortir du nid au plus vite et à jeter au loin l'objet inutile. »

Désireux de vérifier un fait si extraordinaire, M. Moggridge s'est avisé de jeter sur le chemin des fourmis des grains de porcelaine grise ou blanche ressemblant à des semences. Il a vu des individus inexpérimentés se jeter avec empressement sur ces petites pierres, s'en emparer, et d'autres, plus capables, les leur arracher, les éclairer sur leur sottise. Désormais personne ne touchait plus aux grains de porcelaine.

M. Moggridge n'a pas borné sa curiosité aux mœurs des fourmis moissonneuses ; il a étudié leurs habitations : « Lesattes, dit d'après lui M. Blanchard, n'ont nul besoin de matériaux de construction ; elles pratiquent simplement des galeries et des chambres souterraines, profitant parfois d'une ouverture accidentelle qui rend les premiers travaux plus faciles. Aux abords de la fourmilière, des amas de terre, de gravier, de fragments de racines provenant des déblais, des tas d'enveloppes de graines ou de capsules, enfin de tous les débris sans usage, dénoncent l'entrée de l'habitation. » Lorsqu'on a enlevé la couche de terre qui enveloppe les appartements, on demeure frappé de la grandeur du travail. « Sur une étendue qui souvent ne mesure pas moins d'un mètre, ce sont de longues galeries droites ou sinueuses et des chambres de formes et de proportions variables. Il y a plusieurs étages communiquant par des ouvertures verticales. La moisson faite, les greniers se trouvent abondamment pourvus. Voici des galeries pleines des graines noires et comme vernissées de l'amarante ; plus loin, des chambres srichement approvisionnées de semences diverses, où dominent celles de la fumeterre et des véroniques. Vient-on à vider quelques-uns de ces greniers, on s'étonne, et une fois de plus on admire l'intelligence des laborieux insectes. Dans toutes les parties où circulent les fourmis, on ne voit que la terre bien tassée et des chemins semés de gravier ; mais dans les endroits qui avaient reçu les dépôts de provisions, il y a sur le sol une couche de petits grains de silex et de brillantes paillettes de mica plus ou moins cimentés. Ainsi le fond est rendu à peu près imperméable. Pour être conservées, les substances alimentaires ne doivent-elles pas être mises à l'abri de l'humidité ? Évidemment les fourmis en ont conscience. »

Un fait singulier qui frappa beaucoup M. Moggridge, c'est que les semences trouvées par lui dans plus de vingt fourmilières au mois de mai n'avaient pas germé, tandis que d'autres, aux alentours, étaient déjà en pleine végétation. Les conditions de chaleur et d'humidité étaient cependant les mêmes. Les fourmis ont donc un procédé pour empêcher la germination des graines dans leurs magasins, car ces graines, tirées hors du nid et semées ailleurs, se développent immédiatement ; mais quel est ce procédé ? on l'ignore. On les a vues, à de certaines heures, porter leurs provisions à l'air, les exposer au soleil, puis les remettre dans leurs greniers ; mais il est douteux qu'un

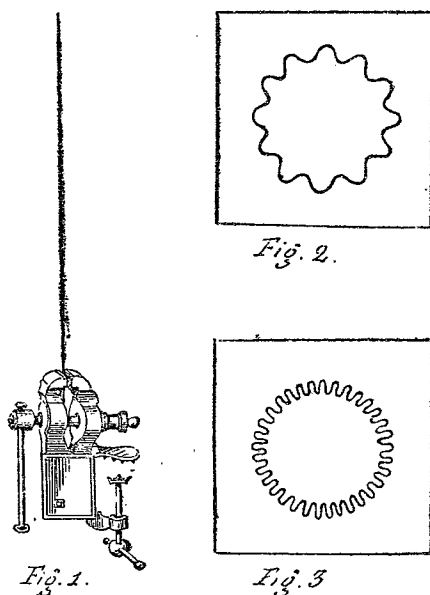
moyen aussi simple ait pour effet de paralyser la vitalité des semences.

Il faut le dire, ces industrieuses petites bêtes, ces excellentes ménagères, qui savent si bien établir le travail, l'ordre et la paix dans leur cité, manquent absolument de scrupules à l'égard des autres colonies de fourmis, même appartenant à la même espèce. Quand elles se sentent les plus fortes, elles attaquent leurs voisines; elles les affaiblissent par des combats répétés, qui quelquefois se renouvellent chaque jour pendant six semaines; enfin, quand elles pensent les avoir mises hors d'état de résister, elles envahissent leur nid et le mettent au pillage, car elles se battent, non pour la gloire, mais pour le profit. En attendant la lutte décisive et la spoliation en grand, ce sont des escarmouches et des scènes de brigandage continuelles. Une troupe d'attes noires s'en allant à la provision rencontre une colonne ennemie chargée de butin; aussitôt elle se jette sur celle-ci et la dévalise. Une fois la récolte faite et les greniers remplis, la guerre cesse tout à coup entre les fourmis rivales; les membres des deux cités se rencontrent sans manifester la moindre hostilité; ils ont oublié le passé; on dirait qu'ils n'ont rien à se reprocher, qu'ils ne se connaissent pas. Le point d'honneur n'existe pas chez les fourmis.

LE VIOLON DE FER ET LE KALÉIDOPHONE⁽¹⁾.

Nous nous proposons de donner ici quelques explications sur la vibration transversale des tiges solides, et des instruments de musique à la construction desquels elle peut s'appliquer.

Si nous fixons dans un étau une longue tige de fer (fig. 1) et que nous promenions un archet à sa partie supérieure,



nous produirons un son musical. Re commençons la même expérience en réduisant la longueur de la tige à dix centimètres de longueur, nous entendrons un son musical assez grave. Si nous la raccourcissons encore, le son sera plus élevé. En continuant à la diminuer successivement de longueur, le son deviendra de plus en plus aigu. Nous n'insisterons pas sur ces principes fondamentaux de l'acoustique, mais nous ferons observer que l'on peut facilement construire un instrument de musique avec une série

⁽¹⁾ Voy., sur sir Charles Wheatstone, p. 222.

de tiges métalliques solidement fixées à une de leurs extrémités. Cet instrument, que l'on confectionne parfois pour les démonstrations des cours, et que tout le monde peut fabriquer, est connu sous le nom de *violon de fer*. Il se compose de plusieurs tiges de fer de différentes longueurs, implantées très-solidement à leur base et circulairement sur un plateau de bois massif. Un exécutant habile peut, à l'aide d'un archet, faire vibrer ces différentes verges et produire une musique assez agréable. Les boîtes à musique, où les sons se produisent par la vibration de petites languettes métalliques fixées par l'une de leurs extrémités, rentrent encore dans le même genre d'instruments musicaux.

Si l'on veut étudier les vibrations des verges, on peut employer l'ingénieuse méthode optique que M. Wheatstone a imaginée, et que M. Tyndall a popularisée dans ses cours de physique expérimentale à l'Institution royale d'Angleterre.

M. Wheatstone fixe au sommet d'une verge métallique, attachée verticalement par sa base dans un étau, une perle de verre très-légère et argentée à l'intérieur, de façon qu'elle forme un véritable miroir, sur lequel on fait tomber un faisceau de lumière qui, par réflexion, produit sur un écran un point très-brillant. Lorsque la verge est mise en vibration, ce point met pleinement en évidence le caractère propre de ses vibrations. Une aiguille à tricoter prise dans un étau, et sur la pointe libre de laquelle on a fixé à la glu marine une petite boule argentée, donne une idée suffisante de ce phénomène. Avec l'instrument plus complet de M. Wheatstone, qui a reçu le nom de *kaléidophone*, on obtient de cette manière de très-belles figures qui se produisent sur l'écran.

Fixons la verge horizontalement dans l'étau, dit M. Tyndall⁽¹⁾, et faisons tomber sur la perle argentée de son extrémité un faisceau de lumière électrique, qui nous donnera un point lumineux comparable au soleil par son éclat. Installons une lentille convergente sur le trajet du rayon réfléchi en avant de la perle très-éclairée. Écartons la verge et lâchons-la. Le point brillant décrit un ruban de lumière d'abord rectiligne, mais qui s'épanouit rapidement en ellipse, devient un cercle, redevient une ellipse, et finit par être encore une ligne droite, prête à se transformer de nouveau. Ces transformations successives viennent de ce qu'une verge ainsi fixée dans un étau ne vibre pas seulement dans la direction suivant laquelle on l'a lâchée, mais aussi perpendiculairement à cette direction. La courbe décrite résulte de la combinaison de deux vibrations rectangulaires. Il nous sera facile de constater qu'en même temps que la verge vibre tout entière, elle peut se diviser en segments vibrants. En l'attaquant convenablement au moyen d'un archet, nous amenons la figure projetée à représenter un cercle dentelé (fig. 2), résultant d'un certain nombre de petites ondulations superposées à la grande. La verge, en même temps, rend un son musical que nous n'entendons pas bien quand elle vibrait tout entière; c'est que ses oscillations étaient de fait trop lentes pour devenir sonores. Les vibrations qui produisent ces sinuosités, et qui correspondent à la première division de la verge, sont à peu près six fois et un quart plus rapides que les vibrations de la verge entière. Attaquons de nouveau avec l'archet: le ton de la note s'élève, les dentelures courent plus serrées les unes après les autres, formant sur l'écran un peigne lumineux circulaire (fig. 3), à dents plus petites et plus nombreuses, plus beau encore que le précédent; il résulte des vibrations de la seconde division de la tige, dix-sept fois et un tiers ($17 \frac{13}{36}$) plus rapides que les vibrations de la tige entière. Chaque changement de son survenu dans la tige se dessine ainsi sur l'écran.

⁽¹⁾ *Le Son*, par John Tyndall. Paris, Gauthier-Villars. 1865.

Si on frappe la verge de fer près de son extrémité fixe, on obtient d'autres figures de vibrations dont nous représentons quelques spécimens (fig. 4), d'après Wheatstone,

qui les a obtenues le premier. Si l'on éclaire les boules argentées avec deux foyers au lieu d'un seul, avec deux bougies, par exemple, on double les figures, et on a ainsi

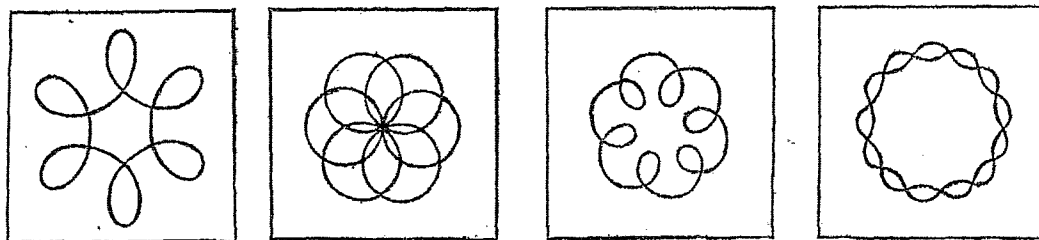


Fig. 4.

Différentes figures obtenues avec le káldidophone de Wheatstone.

sur l'écran deux points brillants qui décrivent chacun sa ligne sinueuse, lorsque l'aiguille à tricoter exécute ses vibrations. Ces courbes forment des dessins remarquables, toujours changeant avec les sons produits, et qui varient à l'infini.

LES BOLLANDISTES.

Fin. — Voy. p. 273.

Les manuscrits amoncelés dans le cabinet de Rosweyde, les documents entassés dans les mansardes d'Anvers, avaient fini par former une collection remarquable, à laquelle on fit l'honneur d'une vaste salle élevée au-dessus du réfectoire de la docte communauté, salle qui prit le nom de *Museum Bollandianum*.

Douze armoires, correspondant aux douze mois de l'année et divisées en un nombre de cases égal à celui des jours, contenaient les manuscrits et les pièces détachées relatives à chaque saint. Les murs étaient garnis de rayons chargés de livres et de manuscrits précieux qui faisaient l'admiration de Durand et de Martène, de Vossius et de Christine de Suède. Plusieurs collections précieuses s'adjoignirent en différents temps à ce fonds que les bollandistes ne cessèrent d'enrichir en y employant aussi bien leurs ressources patrimoniales que celles de la société.

Lors de la dissolution de la compagnie de Jésus, en 1774, les derniers bollandistes demeurèrent les gardiens de ces trésors qui n'étaient plus à eux; puis ils furent transférés, mais seulement en partie, dans l'abbaye de Caudenberg, qui leur offrait un asile, asile bientôt fermé.

En 1788, l'abbé de Tongerlo acquit du gouvernement, au prix de 20 000 florins, ce qui restait encore de livres et de manuscrits, et ses religieux prémontrés les utilisèrent en partie dans un dernier volume des *Acta*, qui parut au plus fort de la tourmente révolutionnaire, en 1794; ils avaient commencé l'impression du cinquante-quatrième volume lorsque, le 6 décembre 1796, ils furent obligés de se disperser.

Une partie des livres et des manuscrits bollandiens fut conservée par des fermiers et des pères flamands, qui pendant plus d'un quart de siècle les cachèrent dans leurs huttes.

Ce fut seulement en 1825 que ces débris furent découverts en partie et rachetés des deniers de l'État : on en fit deux parts, dont l'une fut envoyée à la Haye, l'autre à Bruxelles. La plupart des manuscrits entrèrent à la bibliothèque royale de cette ville, dans la section désignée sous le nom de bibliothèque de Bourgogne.

Napoléon I^{er}, dès l'année 1800, avait fait décréter une enquête : elle n'aboutit qu'à retrouver la trace des derniers bollandistes réfugiés çà et là dans de modestes postes

et se souvenant à peine des feuilles remises à l'imprimeur au moment de leur expulsion.

Une tentative nouvelle faite par l'Institut de France, en 1810, n'eut pas une meilleure issue; le rapporteur du projet, M. de la Serna-Santander, déclara que deux choses manquaient pour la continuation : des actes et des hagiographies.

Le projet fut repris par les jésuites belges en 1836; deux ans plus tard, le jour de l'Annonciation, 25 mars 1838 un manifeste latin signé des pères Boone, Van der Moore, Coppens et Van Hecke, instruisit le monde savant de la reprise des *Acta*. Une liste de près de quatre mille biographies donnait une idée de la tâche acceptée par ces débutants.

Après dix années de travail, en 1847, un peu plus de deux siècles après l'apparition du premier tome de Janvier (1645), parut le tome VII d'Octobre, le cinquante-quatrième de la collection.

Ce volume rattachait ensemble les deux générations des fils de Bollandus, car il comprend dix-neuf actes composés à Tongerlo et retrouvés par hasard; le reste est dû aux nouveaux bollandistes installés au collège Saint-Michel, à Bruxelles.

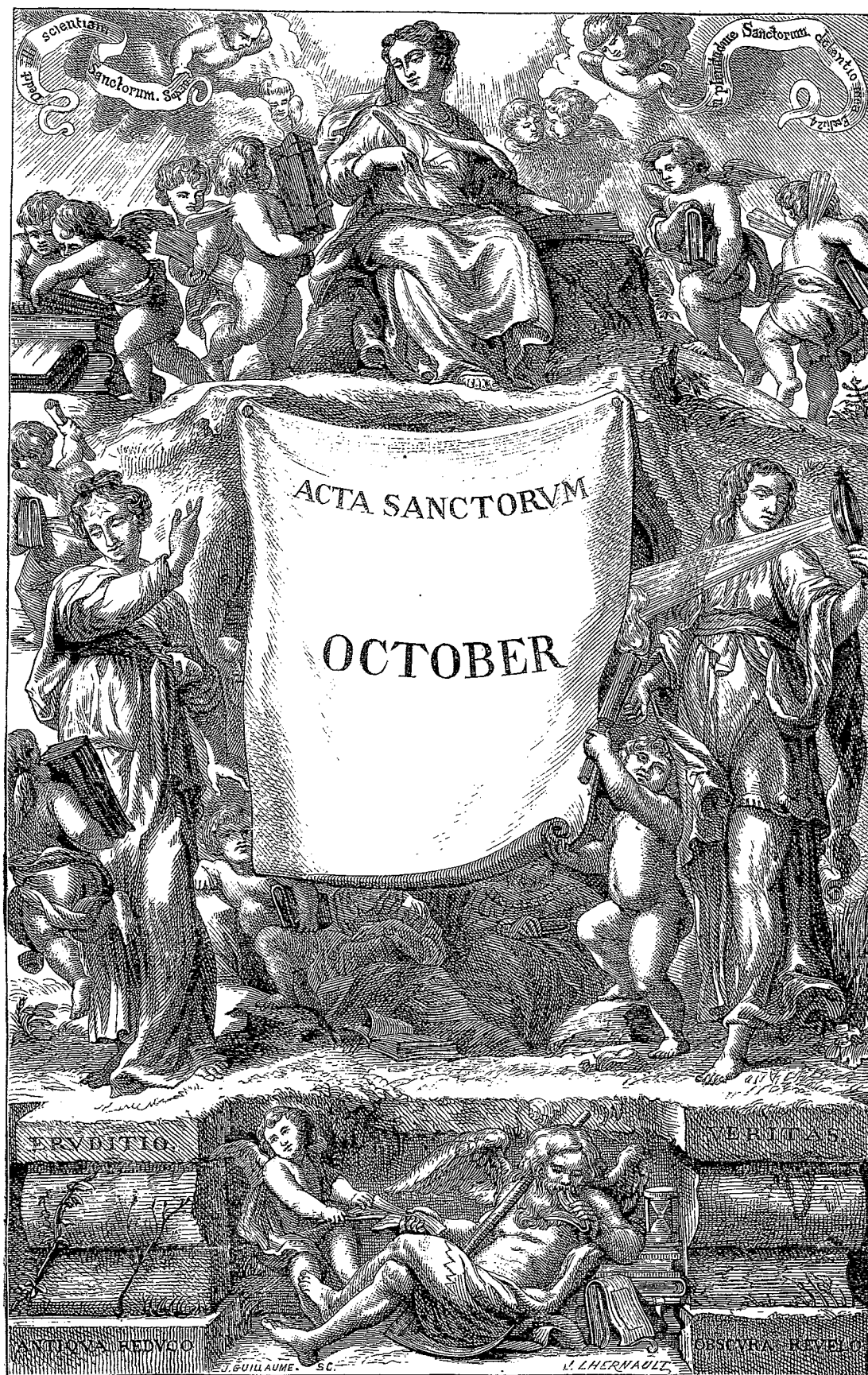
Depuis, six autres volumes ont successivement vu le jour, et deux autres ne tarderont pas à les suivre, sans suffire peut-être à épuiser le mois d'octobre. Car plus les *Acta* s'avancent, plus les matériaux abondent, plus la nécessité de reprendre en sous-œuvre les premiers mois de l'année devient évidente. Janvier formait trois volumes; Février deux; Septembre en a exigé huit; Octobre en compte déjà douze; nul ne pourrait indiquer les dimensions probables de Novembre et Décembre.

En somme, cet ouvrage, qu'un homme avait rêvé d'écrire à ses moments perdus, est devenu un des plus laborieux travaux de critique historique qui jamais aient été tentés.

A l'heure où nous écrivons, près de deux siècles et demi après que Jean Bolland en posa la première pierre, vingt-neuf continuateurs se sont couchés après lui dans la tombe et cinq sont encore debout, poursuivant leur œuvre au milieu des bruits de la lutte politique et religieuse.

Le travail dure depuis deux cent quarante-six ans, déduction faite de quarante-quatre années durant lesquelles il fut interrompu; mais si l'on additionne le temps que chaque bollandiste consacra à l'œuvre commune, on arrive à la somme énorme de six cent soixante-dix ans, et cela sans tenir compte du concours apporté aux bollandistes en titre par plus de dix écrivains qui ne collaborèrent qu'accidentellement aux *Acta*.

La collection des Actes comprend jusqu'à ce jour soixante volumes in-folio; mais il convient d'y rattacher un certain nombre d'ouvrages destinés à élucider ou à dé-



Un Frontispice des *Acta sanctorum* (Bibliothèque nationale). — Dessin de l'Hernault, d'après une ancienne estampe.

fendre quelques parties du travail, et même, pour être juste, des collections absolument étrangères à la vie des saints, mais sorties des *Acta* comme autant de dérivations

de la source principale, telles que les *Annales d'Anvers*, publiées par D. Papebrock, en onze volumes in-folio, et les *Analecta Belgica* de Ghesquière, etc.

À diverses reprises les hollandistes ont dû quitter la plume pour reprendre comme leurs pères le bâton de pèlerin. C'est ainsi que Janning et Baertz parcoururent l'Autriche, la Bohême, la Hongrie; Cuypers, l'Espagne, etc.

Une immense correspondance s'ajoute encore à leurs travaux. On a compté que du Sollier écrivit à lui seul plus de douze mille lettres, et ce ne fut pas lui qui dut en écrire le plus; quelques-unes de ces lettres sont de véritables mémoires. Jamais les hollandistes n'ont refusé de fournir une copie, de donner un renseignement.

Duchesne, Chiffet, Labbe, Sirmond, leur doivent des chroniques entières, et le dernier des travailleurs est sûr de retrouver chez eux la même générosité et la même complaisance. Nous avons éprouvé nous-même jusqu'à quel point les nouveaux hollandistes ont gardé cette noble tradition de leurs pères, et avec quelle facilité ils ouvrent leurs portefeuilles et les salles de leur *Museum* à tous les amis de la science.

Quelles Laures délicieuses nous avons passées en fouillant cette bibliothèque reformée de toutes pièces en moins de quarante années, et qui comprend aujourd'hui près de 40 000 volumes, presque tous historiques ou se rapportant à l'histoire (*adjumenta historię*)! (1)

Une salle tout entière est consacrée aux Vies des saints, à la collection des *Acta* munie de tables manuscrites, aux copies, aux indications se rattachant à leur continuation, aux martyrologes, fort nombreux, et à la bibliographie très-largement représentée en vertu de ce principe que « la connaissance des livres est la moitié de la science. »

Dans un cabinet voisin, les bréviaires, les rituels, les *ordo*, en un mot, la liturgie

Une troisième salle est affectée aux conciles et à la théologie. Dans celle-ci se trouve un exemplaire de la belle réimpression des *Acta sanctorum*, si heureusement réussie par M. Victor Palmé

La quatrième pièce, la plus vaste de toutes et recevant d'en haut une lumière abondante, renferme les histoires générales, provinciales, diocésaines, particulières, des empires, des royaumes, des églises des villes, des abbayes du monde entier; un grand nombre de ces ouvrages sont à la fois recommandables par leur valeur réelle et par leur rareté.

La France, dont les saints figurent pour près d'un quart dans la collection des *Acta*, occupe dans cette pièce plus de huit larges travées de onze rayons chacune. Nous y avons remarqué quelques-unes des publications de notre comité des travaux historiques; mais l'Angleterre et l'Allemagne ont été plus généreuses que nous. La première a expédié la collection complète de ses *Records*; la seconde fait parvenir, *gratis et franco*, à Bruxelles, chaque volume paru de la belle publication de Pertz, *Monumenta Germanica*.

Aux ressources accumulées par les continuateurs de l'œuvre de Bollandus; au prix de sacrifices qu'il est aisé de concevoir et dont la fortune personnelle des vaillants hagiographes a fait le fonds principal, il faut ajouter les richesses provenant de leurs ancêtres et déposées, comme nous l'avons dit, à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Mais quelle que soit l'importance de ces matériaux anciens, il ne faut pas perdre de vue l'immensité du travail à poursuivre. Dans le tome neuvième d'Octobre, que nous prenons au hasard, sur soixante et une Vies la bibliothèque de Bourgogne n'en a fourni que neuf ou dix. Il ne faut donc point s'étonner des arrêts et des lenteurs que la publication a parfois à subir.

L'âge et la maladie, la mort du plus valide et du plus

jeune d'entre eux, ont surtout, dans ces derniers temps, paralysé les efforts laborieux des intrépides continuateurs; mais de jeunes recrues nous permettent d'espérer l'apparition prochaine d'un ou deux nouveaux volumes.

LA PHOTOGRAMÉTRIE ET LE PANTOSCOPE. NOUVEAUX INSTRUMENTS.

La photogramétrie est l'art de lever des plans à l'aide de la photographie (1). Elle consiste, en principe, à prendre en différentes stations des épreuves photographiques d'un pays; les lignes horizontales partant de ces stations donnent, par leur intersection, la position exacte de tous les points que l'on veut déterminer.

On prend à chaque station la photographie des objets visibles de tous les côtés de l'horizon. Pour cela, il suffit d'avoir six épreuves que l'on groupe autour du centre de la station, comme un hexagone régulier, et dont chacune représente ainsi un champ visuel de 60 degrés.

L'objectif qu'on emploie à cet effet est le pantoscope de Busch, dont la grande étendue angulaire embrasse 100 degrés environ (on n'emploie guère plus de la moitié). Il donne des images très-nettes; leur grand éloignement de l'objectif permet de n'avoir nullement à s'occuper de changer la position de la plaque photographique d'épreuve, une fois que l'objectif est en place; la distance du centre optique à la plaque reste invariable, et tous les objets, situés depuis une distance de l'instrument égale à cent fois la distance locale jusqu'à l'horizon, paraissent avec une précision suffisante.

LES PETITS PIEDS DES CHINOISES.

La coutume de déformer les pieds aux femmes chinoises va se perdant chaque jour. Un Manchou ne veut pas prendre pour épouse une jeune fille dont les pieds sont déformés. La déformation est aussi de plus en plus condamnée par l'opinion, parce qu'elle exige un costume spécial et gêne les femmes dans leurs travaux. La moyenne des Chinoises subissant encore cette opération est environ de trois sur dix. (2)

LE NOUVEL ÉTALON DU MÈTRE.

Les besoins d'une précision de plus en plus grande dans les instruments que nous employons pour mesurer, ont déterminé les différents gouvernements de l'Europe à examiner si les prototypes d'après lesquels ont été confectionnées les mesures d'un usage courant peuvent être une base exacte encore aujourd'hui pour l'établissement des étalons métriques, dont tout État doit posséder au moins un exemplaire.

Une commission internationale, composée d'hommes éminents de tous les pays, MM. Struve, directeur de l'Observatoire de Pulkowa, Stas, Govi, Bosscha, le docteur Hirsch, le général Ibañez, le général Morin, Broch, Wild, Dumas, Pélégot, Chisholm, s'est réunie, en 1870, en conférences officielles, à Paris, au Conservatoire des arts et métiers. Ces conférences sont la preuve évidente de l'extension considérable de l'usage du système métrique à la surface du globe: résultat auquel ont beaucoup contribué les expositions universelles qui, en multipliant chaque jour davantage les points de contact entre les peuples, les obligent à suivre une règle uniforme. Aujourd'hui, l'usage du système métrique est obligatoire dans un certain nombre

(1) L'auteur de cet article est M. l'abbé Sauvage, aumônier du lycée de Dieppe, chargé l'année dernière d'une mission scientifique en Belgique.

(1) Voy. la Table de quarante années.

(2) Jules Arène.

d'États européens; chez quelques autres, en Angleterre, par exemple, il est facultatif.

Lorsque la Convention décréta l'adoption du mètre comme mesure linéaire, elle avait fait établir un mètre en platine par une grande commission scientifique, dont les membres s'étaient partagé la besogne. On avait décidé qu'on prendrait pour base la dix-millionième partie du quart du méridien. Il fallait donc mesurer ce méridien, ce qui est à peu près impossible, ou au moins en mesurer un arc, ce qui ne pouvait encore donner qu'une approximation. Berthollet, Haüy, Lavoisier, etc., furent chargés de fondre la règle de platine; Méchain et Delambre eurent la mission d'exécuter les travaux géodésiques.

Le mètre ne représente pas exactement la dix-millionième partie du quart du méridien, et, à ce propos, on a émis le vœu, au sein de la commission internationale réunie en 1870, que le gouvernement français fit recommencer les opérations géodésiques de la Convention. On a été,

toutefois, unanimement d'accord pour reconnaître qu'il n'y avait pas à cette opération une utilité immédiate, attendu que, dans l'usage, on a peu à se préoccuper de ce que représente le mètre en réalité. L'essentiel est d'avoir un étalon fabriqué avec assez de soin pour assurer son invariabilité, et d'après lequel on puisse en établir un nombre indéfini d'autres dans les mêmes conditions, de manière que, dans tous les pays faisant usage du mètre, il n'y ait qu'un type uniforme de mesures.

L'étalon de la Convention, déposé aux archives et connu sous le nom d'*étalon des archives* ou de *mètre à bouts*, est une règle de platine ayant la longueur d'un mètre *théorique* diminué de huit cent-millièmes, et ayant par conséquent des extrémités, des *bouts*. On en a fait une copie, déposée au Conservatoire des arts et métiers; celle-ci consiste dans une règle également en platine, mais d'une longueur indéterminée, sur laquelle on a tracé deux traits pour marquer la longueur exacte du mètre; les traits ayant



Revers de la médaille de la commission du mètre.

Traduction littérale de l'inscription. — Aux hommes savants choisis pour établir le modèle du mètre; à tous, à chacun, la France reconnaissante offrit publiquement le souvenir de l'œuvre résolument et heureusement accomplie. — 1874.

Traduction de l'exergue. — Nouvel étalon des poids et mesures adopté en France, au mois de germinal de l'an 3 de la fondation de la République.

une certaine épaisseur, ce mètre, dit *mètre à traits*, n'offre point au savant le même degré de rigoureuse précision que le mètre à bouts.

La commission internationale a décidé que l'on s'assurerait de l'invariabilité de ce dernier depuis quatre-vingts ans. L'action de la chaleur et du froid, des variations atmosphériques, et mille autres influences, auraient pu déterminer des mouvements moléculaires dont la résultante eût altéré la longueur de cet étalon. Mais le respect est si grand pour ce prototype et le danger d'une altération si redoutable, qu'on ne devait pas le toucher ni le découvrir pour effectuer ces constatations. On dut recourir à des appareils d'optique qui, du reste, permirent

d'atteindre à un degré de précision bien supérieur et bien plus rigoureux.

Le kilogramme étalon des archives ne représente peut-être pas non plus un kilogramme exact; il s'en faut, croyons-nous, de douze millièmes de milligramme; or, le progrès réalisé dans la construction des balances et dans leur sensibilité permet aujourd'hui de constater des variations d'un quarantième de milligramme. Il faut que les étalons actuels répondent aux besoins de précision qui se font sentir, même en dehors des travaux scientifiques. M. le docteur Hirsch, dans le cours de la discussion, a mentionné ce qui s'est passé en Russie à propos de la construction d'un grand pont. On n'a pu y utiliser des

câbles en fil de fer, parce que les piles sur lesquelles ils devaient reposer avaient été construites à une très-légère distance du point où elles l'eussent été si les calculs relatifs à la construction de ces piles et la fabrication des câbles avaient été faits avec la même règle.

La commission internationale s'est réunie pour la première fois en 1870 pendant la guerre, et la seconde fois en 1872; elle avait pour mission spéciale de choisir et de faire confectionner le prototype qui servirait à l'établissement des étalons destinés aux divers gouvernements. A cet effet, M. Tresca, du Conservatoire des arts et métiers, fabriqua une règle en platine iridié. Ce fut la commission de 1872 qui adopta définitivement les deux étalons du mètre et du kilogramme. Mais là ne se bornèrent point ses décisions. Elle fut amenée par la force des choses à demander et à décider la création d'un bureau international des poids et mesures à Paris, bureau qui relèverait du comité international permanent, dont les réunions doivent se tenir éga-

tement à Paris, sous la présidence du président de l'Académie des sciences.

Chacun des membres de ce comité doit appartenir à une nationalité différente, et ce sont eux qui nomment le directeur du bureau, qui lui-même ne doit pas être de la même nationalité que le président et le secrétaire du comité. Les frais de ce bureau sont supportés en commun par les États contractants, et la convention est conclue pour douze ans, délai à l'expiration duquel chaque État redeviendra libre de se retirer du contrat, s'il le juge à propos.

Dix-sept États ont pris part à cette convention : la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Brésil, la Confédération argentine, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, l'Italie, le Pérou, le Portugal, la Russie, la Suède et la Norvège, la Suisse, la Turquie et le Venezuela. Le pavillon de Breteuil, dans le parc de Saint-Cloud, a été affecté par le gouvernement français à l'établissement de ce bureau international, et



Médaille de la commission du mètre, gravée par M. Chaplain. — Dessin de Féart.

c'est M. Govi, professeur de physique à Turin, qui doit en prendre la direction. Le budget annuel de ce bureau a été fixé à 75 000 francs pour la période antérieure à la confection des prototypes destinés aux divers États contractants, et 50 000 francs pour les années ultérieures, à supporter par chaque État proportionnellement à sa population, selon un coefficient déterminé par la convention du 20 mai 1875.

En mémoire de cette réunion scientifique et diplomatique, le ministre de l'agriculture et du commerce a fait frapper une médaille commémorative en bronze, véritable œuvre d'art, dont la composition fut confiée au graveur Chaplain. Les allégories que porte la face de cette médaille comprennent une figure principale, qui représente la Science montrant le nouvel étalon du mètre. Elle est entourée de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie. En haut de la médaille est figurée l'Europe assise, tenant une corne

d'abondance et une épée, et appuyée sur un globe étoilé; à droite se trouve l'Asie, et à gauche l'Amérique. A droite de la figure qui personifie la Science, on aperçoit le fourneau avec lequel on fond le platine; de l'autre côté, on voit une balance, un litre, un kilogramme et un cube.

En haut, dans l'exergue, on lit : POPULORUM CONCORDIAE SACRUM : « Témoinage de la concorde des peuples », et dans le bas : PARIS, 1872, date de l'adoption de l'étalon. Enfin, dans le fond à droite : J. C. CHAPLAIN FECIT, MDCCCLXXIV.

L'inscription de la médaille a été rédigée par M. Egger, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cette médaille n'a été distribuée qu'aux personnes ayant pris une part quelconque aux travaux administratifs, scientifiques ou diplomatiques, qui ont eu pour résultat l'adoption du nouveau prototype.

LA RÉVERIE.



La Réverie, peinture par Maignan. — Dessin de Duvivier.

Messire le duc dit un jour à M^{me} la duchesse : — Honni | moi, je ne saurais. Je pars donc, Madame, pour « con-
soit qui reste vassal pouvant devenir suzerain. Quant à | quester. »

TOME XLIV. — OCTOBRE 1876.

M^{me} la duchesse répondit : — La volonté de Dieu soit faite et la vôtre, Monseigneur. Pour l'amour de moi, vous ménagerez votre vie.

— Pour l'amour de vous, Madame, je frapperai de si grands coups que vous aurez lieu d'en être fière. Quant à ma vie, elle est entre les mains de Dieu. Si chacun était maître de décider de son sort, je vous dirais : « Avant peu, vous serez ou la veuve d'un duc, ou la femme d'un roi. Quoi qu'il advienne, soyez patiente, et pas un seul jour ne doutez de moi. »

Mais l'attente est faite pour abattre les plus fiers courages, ou tout au moins pour les faire plier.

M^{me} la duchesse, sentant un jour que son courage défaillait, se départit de ses femmes, voulant que personne ne fût témoin de sa faiblesse.

Elle franchit le pont-levis, et alla s'asseoir près d'un vieux saule à la marge d'un pré. L'air était doux et tiède ; on n'entendait que le chant des oiseaux et le bourdonnement des abeilles. Il régnait sur toute la campagne un calme profond, qui rendait plus poignantes les angoisses de M^{me} la duchesse.

Elle déroula lentement sa tapisserie ; mais ses mains retombèrent sur son ouvrage, et elle se mit à rêver.

Pendant les longues heures de l'attente, son aiguille avait reproduit sur le canevas les scènes de guerre dont son imagination était obsédée, et où M^r le duc avait acquis un grand renom.

Sous ce beau ciel de printemps, en présence de cette verdure renaissante, les scènes de violence lui faisaient presque horreur.

« Pourquoi tant guerroyer et tant conquêter, se disait-elle avec amertume. La vie est-elle si longue qu'il faille encore l'abrégier par l'absence, ou l'exposer à tant de hasards ? Veuve d'un duc ou femme d'un roi ! Que ces paroles sont terribles ! C'est comme un vœu dont rien ne peut nous délier. Il serait si doux de vivre sans grandir, et si facile d'être heureux sans régner ! »

M^{me} la duchesse rougit de ses propres pensées en entendant le galop d'un cheval. Un cavalier apparut au tournant du chemin, mit pied à terre et fléchit le genou devant M^{me} la duchesse.

Elle avait eu le temps de composer son visage et son maintien. Elle aurait voulu pouvoir crier : « Sa vie est-elle sauve ? » Elle demanda avec un calme plein de dignité : — Veuve d'un duc, ou femme d'un roi ?

— Femme d'un roi, Madame ; notre sire a « conquis ». » (1)

ON NE DOIT PAS LAISSER LE PLUS POUR LE MOINS.

A toute heure de votre vie, à tout endroit de votre chemin, rappelez-vous, grands et petits, cet adage du bon vieux temps : « On ne doit pas laisser le plus pour le moins. »

Mais quel est le plus, quel est le moins ? L'important dans la vie est de savoir s'y reconnaître, de ne pas se tromper sur la vraie valeur des choses, et de ne pas oublier cet autre adage : « Tout ce qui reluit n'est pas or. »

— Prends garde, petit écolier, qui fais l'école buissonnière. La grande salle d'étude est sombre et enfumée, dis-tu, et la leçon est longue et ennuyeuse ; il est plus doux d'errer dans le bois où chantent les oiseaux, où le soleil glisse ses rayons d'or entre les branches vertes. Tu te trompes, enfant ; « tu laisses le plus pour le moins. » La nature est belle, sans doute, mais pour comprendre bien son langage, écoute d'abord longtemps la parole de ton maître. Il te dira quels secrets merveilleux sont cachés

(1) Voy., sur Bayeux, t. XXVIII, 1860, p. 405.

dans le brin d'herbe et dans la goutte de rosée, dans l'insecte qui bourdonne et dans le nuage qui passe ; il te dira la grandeur et la bonté de Celui qui a fait toutes choses, et ton âme éclairée par la science saura bien mieux jouir de la beauté des œuvres de Dieu. Retourne à l'école, enfant : « Ne laisse pas le plus pour le moins. »

— Prends garde, jeune homme, qui entres dans la vie et qui hésites sur le choix d'une carrière. Celle-ci, dis-tu, est honorable, et mon esprit s'y déploierait à l'aise ; je me plaindrais à ses travaux, et je sens que j'y suis propre. Mais quels commencements arides ! que d'années à passer dans la médiocrité ! quelle humble destinée pour longtemps, peut-être pour toujours ! Combien cette autre carrière est plus séduisante : moins de travail, une vie animée, le séjour d'une grande ville avec sa gaieté et ses plaisirs. Et si la besogne manque de charme pour mon intelligence, j'aurai bientôt oublié l'ennui que j'y aurai trouvé... Prends garde, ami, « ne laisse pas le plus pour le moins. » Ce qui est le plus doux en ce monde, ce n'est pas le plaisir, c'est le devoir ; ce qui importe ; ce n'est pas d'échapper le plus souvent possible à ses occupations de chaque jour, c'est d'y trouver sa joie, l'aliment de son esprit et la paix de son cœur ; ce n'est pas d'avoir à sa portée beaucoup de plaisirs, c'est de n'en avoir pas besoin. « Tout ce qui reluit n'est pas or » ; prends garde, ne choisis pas le plaisir à la place du bonheur : ce serait « laisser le plus pour le moins. »

LE DÉCOUPAGE ET LA MARQUETERIE.

Suite. — Voy. p. 183, 206, 224.

MARQUETERIE.

Le travail de la marqueterie exige un peu plus de soin que le découpage, plus de précision, plus de netteté dans le coup de scie ; mais il n'est inabordable pour personne, et ses œuvres sont plus durables. En effet, tandis que les objets découpés sont souvent assez vite délaissés, on voit les amateurs rechercher tous les jours davantage les vieux meubles marquetés. On ne se rend pas compte généralement du procédé employé pour la marqueterie : pour beaucoup de personnes, elle est le produit de l'emporte-pièce ; pour d'autres, celui de l'incrustation.

Mais, qu'on veuille bien y réfléchir, avec l'emporte-pièce, que pourrait-on faire de plus que reproduire indéfiniment le même dessin ? Et puis, quel ne serait pas le prix de l'outil à l'aide duquel on exécuterait le dessin d'un panneau de bahut, d'un devant de lit ? Et que de difficultés pour établir cet outil !

Ce n'est pas à dire que l'emporte-pièce ne puisse et ne doive être employé pour exécuter de petites rosaces ou des bouquets très-simples, mais aussi de peu de valeur.

L'incrustation ne peut pas davantage être un procédé habituel de la marqueterie. Il serait trop long et trop difficile de découper d'abord le dessin, puis, au moyen de ciseaux très-fins, de l'incruster dans un fond de bois, d'écaillage ou de cuivre ; cela présenterait un travail trop long.

Il faut en revenir au découpage, mais à un découpage d'une rigoureuse précision, qui ne laisse passer aucune irrégularité. Celui qui veut faire de la marqueterie doit être l'esclave du trait et le suivre aussi exactement que possible : une fois l'objet monté, le dessin ressortant en blanc sur un fond noir, ou en noir sur un fond blanc, fera apercevoir les moindres défauts ; et qu'on ne compte pas sur la possibilité de les rectifier à la lime ; tel le sujet est découpé, tel il restera.

La marqueterie comprend des genres très-variés :

1° Arabesques à deux teintes unies.

- 2° Arabesques à deux teintes ombrées.
- 3° Arabesques à plusieurs teintes.
- 4° Fleurs et oiseaux, bois de teintes unies.
- 5° Fleurs et oiseaux, bois de teintes ombrées.
- 6° Cuivre et bois.
- 7° Cuivre et écaille.
- 8° Ébène et ivoire.

Nous en pourrions nommer d'autres encore, tels que la nacre d'argent, la corne, etc.

Mais d'abord, qu'appelle-t-on *marqueterie* en général?

On appelle ainsi une opération qui consiste à introduire une matière quelconque, bois, métal, écaille ou ivoire, dans une autre, de telle sorte que le dessin et le fond fassent corps ensemble et puissent être placés de la même manière qu'une feuille de placage ordinaire.

De cette définition il résulte que toute marqueterie comporte au moins deux bois ou deux corps différents (cuivre et bois, par exemple), dont l'un fait le fond et l'autre le dessin (fig. 1).



FIG. 1.

Pour incruster le dessin dans le fond d'une manière parfaitement exacte, le vrai moyen est de superposer l'une à l'autre deux planchettes de bois, par exemple, l'une claire et l'autre foncée, puis de découper les deux plaques ensemble, en ayant soin 1° de ne pas endommager par le coup de scie les parties qui doivent former le fond, 2° de recueillir avec soin tous les morceaux qu'enlève la scie, même les plus petits, fussent-ils de la grosseur d'une tête d'épingle.

Première opération. — Assemblage des feuilles de placage. — On pourrait réunir les feuilles de placage que l'on veut découper au moyen de fines pointes rivées, comme on l'a indiqué pour le découpage en double; mais ce procédé offre plusieurs inconvénients : on est exposé à faire fendre le placage; puis, si on opère sur des bois de teinte claire, le trou fait par la pointe laisse une marque.

On préférera donc un autre procédé, quoiqu'il soit un peu plus long; voici en quoi il consiste :

Après avoir débité les feuilles de placage de la dimension voulue (en laissant toujours une bonne marge), il faut

avoir soin de placer un des morceaux, le plus foncé, sur une table bien unie; avec un petit pinceau, on fixe à la colle forte, mais par des points seulement et de distance en distance, des bandelettes de papier d'environ deux centimètres de largeur (fig. 2); lorsqu'elles sont toutes pla-

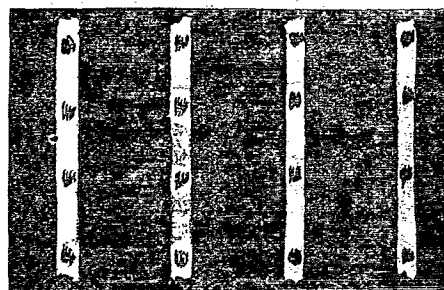


FIG. 2.

cées, il faut y poser de nouveau rapidement des points de colle forte, puis appliquer la seconde feuille de placage, mettre en presse, et laisser sécher.

Si au lieu de deux feuilles on en doit superposer quatre ou cinq ou même plus, on commence par garnir chaque feuille de la quantité de bandelettes voulue, et ensuite on entreprend de les réunir en opérant comme ci-dessus. On comprend qu'il est nécessaire de mettre toute la célérité possible dans cette opération. Il est indispensable d'avoir de la colle forte assez claire, et surtout très-chaude. Il faut éviter avec grand soin de mettre de la colle à côté de la bandelette de papier, sinon, lorsqu'il s'agirait de dédoubler, on serait exposé à casser.

La marqueterie s'exécutant toujours en placage, c'est-à-dire en bois d'un millimètre environ, si on ne découpe que deux feuilles, on est exposé à casser le bois sous l'effort de la scie; d'un autre côté, si celle-ci ne rencontrait pas une résistance suffisante, il serait très-difficile de suivre exactement les contours du dessin. Pour parer à ces inconvénients, le meilleur moyen est de placer, en dessous des feuilles de placage, une planchette de bois blanc de trois ou quatre millimètres, suivant la puissance de la machine.

Nous disons la machine, attendu qu'il est sinon impossible, du moins beaucoup plus difficile de faire de la marqueterie avec le bœuf à main. En effet, pour ce genre de travail, ce qui est décisif, c'est que le coup de scie soit donné parfaitement *d'aplomb* (ce que peu d'amateurs seraient en état de faire à l'aide du bœuf à main), faute de quoi les morceaux de la plaque inférieure sont ou trop petits ou trop grands.

Si l'on se sert de la machine, on n'a pas à se préoccuper de cet inconvénient; toutefois, dans ce cas, il faut se mettre en garde contre certains appareils qui ne font pas descendre la scie *perpendiculairement*. Elle décrit une courbe très-légère, ce qui peut paraître un avantage, mais ce qui est nuisible, au contraire, surtout pour les angles, lorsque l'on découpe le bois à cinq ou six épaisseurs.

Il est facile de comprendre, d'ailleurs, qu'avec une scie à volant on est trop exposé à casser ces minces feuilles de placage, et que, lorsqu'on doit enlever une pièce de la grosseur d'une tête d'épingle, un coup de pédale en trop fait tout voler en éclats au dernier moment.

Deuxième opération. — Découpage de la marqueterie. — Lorsque l'assemblage des feuilles de placage est suffisamment sec, on colle le dessin comme nous l'avons indiqué pour le découpage, puis on perce un ou plusieurs trous pour introduire la scie, en ayant soin de faire ces trous dans un angle et jamais au milieu d'une ligne droite ou courbe, parce que la trace resterait visible.

Un ou plusieurs trous sont nécessaires, disons-nous ; un seul suffit ou au plus deux, par exemple, pour l'enca-drement placé sur un couvercle de boîte, formé par une série d'arabesques faisant corps et sans enlacement (fig. 3).

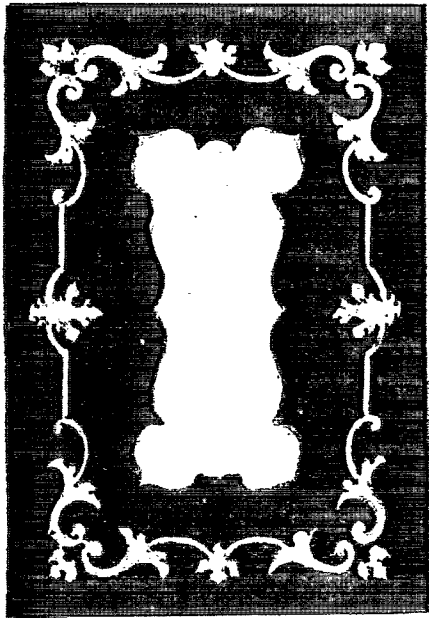


FIG. 3.

Il suffit d'un simple coup d'œil pour voir s'il faut per-cer un plus grand nombre de trous. On peut employer soit le foret droit ou drillé, soit les forets à crochets en usage dans l'horlogerie, soit enfin le tour. Il faut éviter d'em-ployer des mèches trop fortes ; les scies employées pour la marqueterie étant très-fines (n° 0 ou n° 1), le trou doit l'être également ; si on possède une machine à coudre, on peut très-facilement utiliser les aiguilles cassées en les apointant sur la meule.

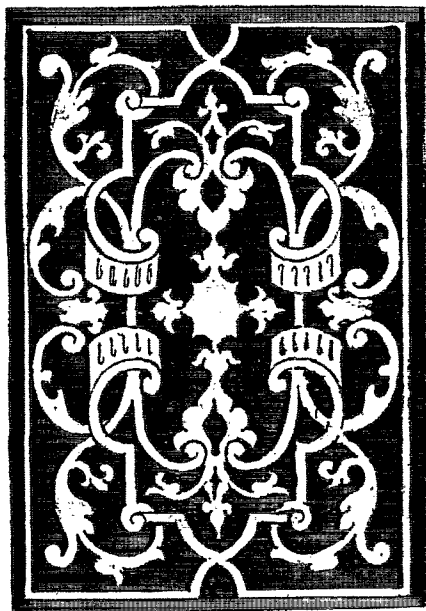


FIG. 4.

Ces préparatifs terminés, on procède au découpage, qui se fait de la même manière que le découpage simple, à cette seule différence près qu'en marqueterie il faut respecter aussi bien la partie formant le fond que le dessin, c'est-à-

dire qu'il faut toujours pour les angles que la scie tourne sur place, opération que la finesse de la scie rend très-facile.

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, on recueille avec soin les morceaux au fur et à mesure qu'ils sont découpés, et comme il arrive très-souvent que dans le dessin (un couvercle de boîte, par exemple) les quatre coins soient pareils, il est bon de diviser les morceaux par quarts, de les numérotter, et d'avoir autant de boîtes de grandeurs différentes où l'on place les découpages quand ils tombent à peu près à leur emplacement respectif.

On a déjà expliqué, en parlant du découpage, combien il importait d'étudier le dessin avant de commencer l'opé-ration ; cette observation s'applique à plus forte raison à la marqueterie, qui suit les dessins les plus délicats, tout en opérant sur des matières bien plus fragiles.

Si le dessin présente un corps avec quelques trous iso-lés, comme dans la figure 4, c'est par ces derniers qu'il faut commencer, passer ensuite au milieu et finir par le contour extérieur.

Il arrive souvent que des pièces très-fines ainsi décou-pées ne veulent pas sortir ; il faut alors, après avoir retiré la scie, presser insensiblement avec une pointe, surtout dans les angles ; l'opération est délicate et demande beau-coup de précautions.

Lorsque le dessin est fin et délicat, la scie en remontant soulève les feuilles de placage et peut les faire casser ; comme il serait difficile de soutenir le bois suffisamment avec les doigts, on se sert d'une vieille lime plate très-mince ou même d'un simple morceau de métal, cuivre ou fer, de dix à quinze millimètres de largeur, que l'on maintient toujours très-près du dos de la scie.

La suite à une prochaine livraison.

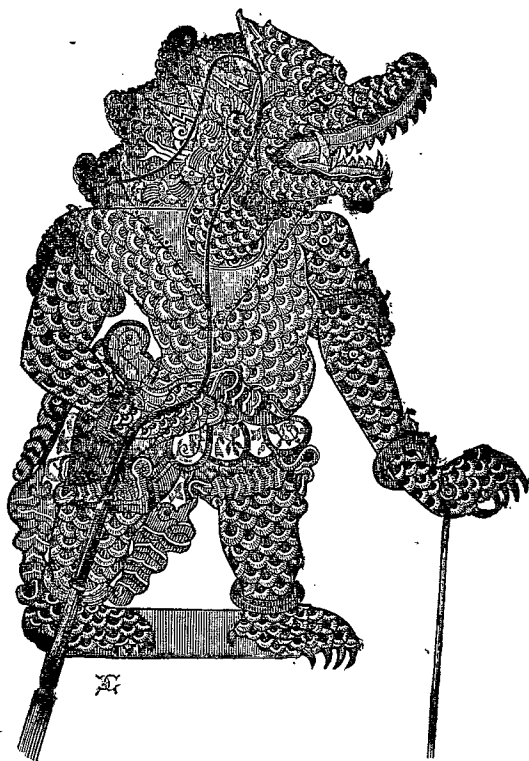
LES PERSONNAGES DU THÉÂTRE JAVANAIS.

L'art théâtral javanais se divise en deux catégories distinctes au double point de vue des détails scéniques et de la nature des personnages qui figurent dans les pièces.

Les drames du premier genre, appelés *wayang poerwa*, sont tirés des grands poèmes de l'Inde, le *Mahābhārata* et le *Rāmāyana*, ou plutôt des imitations qui en ont été faites en kavi, langue savante, empruntée en partie au sanscrit, et dans laquelle ont été composés les principaux ouvrages de l'ancienne littérature javanaise. Toutefois, si Java est redevable à l'Inde antique des sujets de la plu-part de ses représentations dramatiques, il faut recon-naître qu'au grand désavantage de l'art, l'imitation n'a porté que sur le fond commun aux œuvres théâtrales des deux contrées. Les Javanais, à dire vrai, non-seulement n'ont pas profité des progrès surprenants que les Hindous avaient su faire accomplir à l'agencement si complexe et si difficile du théâtre, tant au point de vue littéraire que scé-nique, mais ils semblent même les avoir ignorés ; du moins, rien chez eux ne rappelle, même de loin, cette délicieuse idylle en action qui porte le nom de *Sakountalā*, ni le drame si intéressant, si mouvementé et si pittoresque intitulé la *Mricchakatikā* ou le *Chariot de terre cuite*, et qui prouve que, plus de mille ans avant Shakspeare, l'Inde avait trouvé la distribution, les ressorts et le style de notre drame moderne.

A Java, l'art dramatique n'est pas sorti de l'enfance, et la représentation des poèmes de l'Inde se fait à la manière des ombres chinoises. Un récitateur, appelé *dalang*, dissi-mulé derrière un châssis, fait jouer et parler les figures représentant les personnages du drame ; ces figures sont toujours taillées en cuir de buffle et souvent peintes et dorées avec beaucoup de soin.

Notre premier dessin représente celle de Vikata (le Monstrueux). Vikata nous est connu par le *Rāmāyana*, vaste poème sanscrit de 48 000 vers, où sont retracées, comme le titre l'indique, les aventures de Rāma, prince célèbre



Théâtre javanais. — Vikata, personnage du *Wayang-Poerwa*. (1)

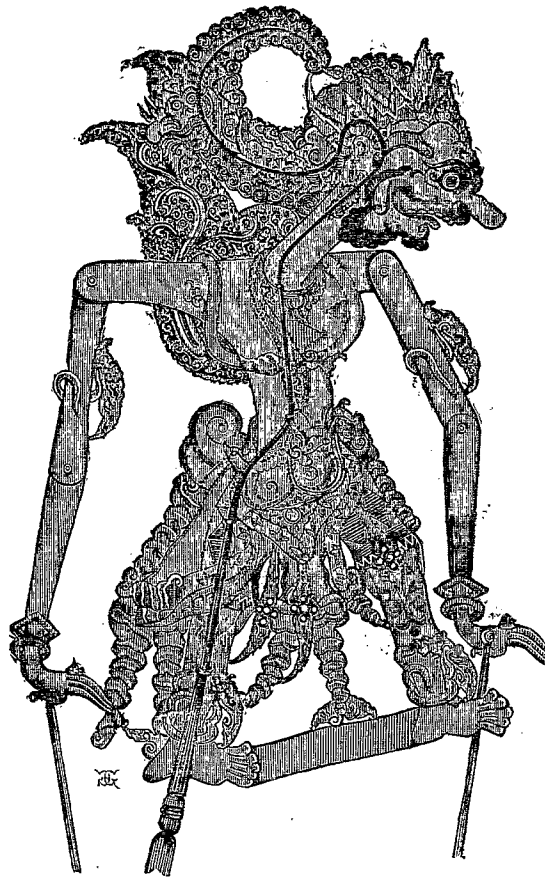
de l'âge héroïque de l'Inde; il était de la race des rakshasas, sorte d'êtres fantastiques, malfaisants et hideux, qui habitaient Lankā (Ceylan), et dont le roi, appelé Ravana, est l'antagoniste malheureux de Rāma. D'après le *Rāmāyana*, les rakshasas avaient de longs bras et des formes effroyables; les uns étaient prodigieusement gras et d'autres extrêmement maigres; ceux-là ressemblaient à des nains, tandis que ceux-ci étaient d'une taille énorme et munis d'une bosse; d'autres n'avaient qu'un œil et d'autres qu'une oreille; ceux-ci étaient pourvus de ventres comme des outres, ou bien de dents saillantes comme des défenses de sanglier, et de jambes crochues; d'autres, au contraire, étaient beaux et d'un aspect magnifique. Dans un autre passage, le poète les dépeint comme ayant deux, trois ou quatre jambes, et des têtes de serpents, d'ânes, de chevaux ou d'éléphants. Ailleurs enfin, Vikata est nommé avec d'autres rakshasas qui portent tous, comme lui, des noms caractéristiques. Ce sont Ulkajihva (Langue-de-Feu), Dhūmaksha (Œil-de-Fumée), Virūpāksha (Œil-Informe), Phaghasa (le Vorace), Cukanāsa (Bec-de-Perroquet), Lomaharsha (Poil-Hérissé), Hrisvakarna (Oreille-Droite), etc. On voit que tous ces détails justifient et expliquent la forme d'ogre que revêt Vikata dans les pièces javanaises.

La deuxième figure représente Kamsa, roi de l'âge héroïque ou plutôt mythologique de l'Inde, dont l'histoire est racontée principalement dans le *Harivamsa*, long poème roulant sur la généalogie des races royales des époques fabuleuses, et qui fait suite au *Mahābhārata*.

Kamsa avait pour père Ougrasena, roi de Mathurā, ville célèbre de l'Inde ancienne, située sur la Yamunā; mais, en

réalité, il était une nouvelle incarnation du daitya (démon) Kalanemi, tué jadis par le dieu Vishnou. Ses actes ne répondaient que trop à cette sinistre origine. « Doué de toute la force d'un lion, dit de lui le *Harivamsa*, il se montre la terreur des princes, l'épouvante de tous les êtres; éloigné de la bonne voie et n'ayant au fond du cœur que de mauvaises intentions, pénétré d'un funeste orgueil, objet d'horreur pour ses propres sujets, ne remplissant aucun de ses devoirs de roi, fléau de ses États, il se laisse emporter par le feu de ses passions et a toujours le bras levé pour le mal. »

Ayant été informé par une prophétie qu'il périrait de la main d'un des enfants de Devaki, sa parente et l'épouse de Vasoudeva, il tue ses sept premiers nouveau-nés aussitôt qu'ils apparaissent à la lumière, dans des circonstances qui rappellent le mythe grec de Saturne dévorant ses enfants. Le huitième, qui est destiné à devenir le fameux Krishna, incarnation de Vishnou et l'une des divinités du second ordre les plus populaires de l'Inde, échappe au sort de ses aînés à l'aide du subterfuge qui sauva également la vie de Cyrus, si l'on en croit Hérodote. Un berger, dont la femme était accouchée d'une fille le même jour que Devaki, échange son enfant contre Krishna, qu'elle emporte chez elle et élève au milieu des bergers et des bergères. Kamsa, qui a fait périr à son tour le huitième enfant supposé de Devaki, celui dont il avait tout à craindre d'après la prophétie, s'inquiète pourtant au bout d'un certain temps de la gloire naissante de Krishna, qui a laissé soupçonner son origine divine et prévoir ses exploits futurs dès son enfance en dépit de l'obscurité de sa condition actuelle; il médite la mort du jeune héros, et imagine à cet effet de



Kamsa, personnage du *Wayang-Poerwa*.

(1) On a pu voir ces figures et d'autres semblables à l'Exposition universelle de géographie qui a eu lieu dans une partie du palais des Tuileries en 1875.

donner à son peuple le spectacle d'une lutte d'athlètes à laquelle Krishna sera invité à concourir. Kamsa prend des

dispositions qu'il croit infaillibles pour que Krishna y trouve la mort. Un éléphant furieux est placé à la porte du théâtre pour le mettre en pièces quand il se présentera, et s'il échappe au redoutable animal, les athlètes les plus adroits et les plus forts de la contrée l'attendent dans l'arène avec ordre de ne pas l'épargner. Au jour dit, tout le peuple est rassemblé dans la salle de théâtre magnifique que Kamsa a fait élever pour la circonstance et dans laquelle il occupe la place d'honneur. Krishna accourt ;

il dompte et égorge en un clin d'œil l'éléphant destiné à le mettre à mort. Entrant ensuite dans la salle de spectacle, il tue l'un après l'autre les deux luteurs qui lui sont opposés, et, rendu furieux par les embûches auxquelles il vient d'échapper et par l'arrestation de Vasoudeva son père, que Kamsa a fait charger de chaînes, il se précipite sur son perfide ennemi, l'arrache de son trône et l'étrangle en présence de tout le peuple, joyeux d'être délivré de cet odieux tyran. Tels sont les principaux événements qui se trouvent re-



Autres personnages du théâtre javanais.

tracés dans les pièces javanaises où figure le roi Kamsa.

Les autres compositions scéniques des Javanais s'appellent *wayang kelitik*, et sont tirées de leurs légendes nationales qui roulent principalement sur le prince Pandji ; ce héros vivait au neuvième siècle de notre ère, et ses aventures, où la fable se mêle à l'histoire, ont été le sujet d'un vaste cycle de poèmes et de romans auxquels ont été empruntées les pièces dont il s'agit. La représentation se fait avec des poupées ; ces poupées, qu'on fait jouer à la façon des marionnettes, sont affectées spécialement aux drames nationaux, et ne servent jamais dans les pièces dont le sujet repose sur des poèmes épiques de l'Inde ancienne.

LE PAYSAGE MORAINIQUE

Les traits fondamentaux, caractéristiques du paysage lui sont imprimés par la structure géologique du sol.

Les roches sont l'ossature de la terre.

De même, le squelette des animaux, quoique dissimulé par les parties molles, détermine les formes extérieures sous lesquelles on devine la charpente qui les soutient. Dans le paysage, les eaux, la végétation, les fabriques, sont les parties extérieures et accessoires ; le sol est le fondement immuable sur lequel elles reposent.

Chaque terrain a sa physionomie spéciale, que le géologue connaît et que le paysage doit reproduire. Les terrains granitiques ont des formes arrondies, sans cassures, sans escarpements ; ce sont les ballons des Vosges, les bombements du Morvan, les ondulations du pays qu'arrosent les deux Sèvres, ou les extrémités du Finistère. Des vallées parcourues par de petits cours d'eau séparent ces croupes uniformes. Les terrains schisteux présentent de petites déchirures qui mettent à nu les feuillets dont ils se composent. Ces terrains ne séduisent pas l'artiste. Dans les Vosges, ce sont les grandes forêts de sapins, les vallées ombreuses, le costume pittoresque des habitants ; en Bretagne, les grands aspects de la mer, les vastes horizons, les vieilles églises, les pèlerinages, souvenirs d'antiques croyances, qu'il reproduit de préférence. Mais dans les montagnes aux grands escarpements abrupts, aux cassures variées, aux longs talus d'éboulement, l'artiste

est saisi par les beautés de la structure géologique du sol. Parmi les nombreux étages qui composent le terrain jurassique, c'est surtout l'étage néocomien qui a le privilège d'être reproduit sur la toile ; c'est lui qui offre ces murs verticaux aux teintes variées, depuis le gris jusqu'au bistre et au jaune le plus vif. Déjà colorés par la nature, ils enchantent l'œil du peintre, qui trouve sur sa palette les éléments des tons harmonieux qu'il se plaît à reproduire.

Les terrains volcaniques de l'Auvergne et du Velay ont été moins étudiés ; ils attendent leur paysagiste, qui trouverait dans les cratères des volcans éteints, les longues coulées de laves, les chaussées et les colonnades basaltiques, les motifs les plus hardis et les plus divers, aux environs du Puy, de Clermont et de Saint-Flour.

Les terrains crétacés de la Champagne et les dépôts tertiaires si peu accidentés des environs de Paris, de Londres et de Vienne en Autriche, sont les moins pittoresques de tous, et cependant des hommes de talent ont su poétiser ces petites collines et nous charmer en les fixant sur la toile.

En effet, la beauté d'un tableau dépend de la séduction que l'aspect de la nature exerce sur l'artiste, et du talent avec lequel il reproduit cet aspect et nous fait partager l'impression qu'il a reçue. Quoi de plus insignifiant, quoi de plus uniforme que les dunes de la Hollande, monticules de sable accumulés par les vents, couverts d'une maigre végétation, dépourvus d'arbres, de fabriques et d'habitants ? Cependant ce sont ces dunes monotones ondulant sous un ciel gris qui ont inspiré les chefs-d'œuvre de la peinture de paysage, les tableaux de Ruysdaël, d'Hobbema, de Cuyt et de Winants. Ainsi donc, comme on l'a dit, le sujet du tableau importe peu ; le génie de l'artiste est tout, à la condition d'être toujours vrai. Les dunes des peintres hollandais sont de véritables dunes, auxquelles le peintre n'a rien ajouté. Le géologue les reconnaît immédiatement et peut étudier sur les tableaux de ces grands maîtres les effets du vent qui transporte et déplace les sables, comme le botaniste reconnaît sans hésitation les arbres que ces artistes ont représentés dans leurs peintures. Le buisson du tableau de Ruysdaël qui se trouve au Louvre, quoique noirci par le temps, est certainement un

buisson d'aubépine, et les dunes sont celles des environs de Harlem. En face de certains tableaux modernes, le botaniste, le forestier, les hommes habitués à reconnaître de loin, à leur port, à leur physionomie, les arbres qu'ils ont étudiés, hésitent et en sont à se demander à quelle flore exotique pourraient bien appartenir ces arbres qui bordent une prairie de la Picardie ou un champ des environs de Paris.

Comme le botaniste, le géologue reconnaît les terrains à leur aspect, à leur allure, à leur couleur; il a si souvent corrigé ses jugements en étudiant le sol de près et en reconnaissant son âge, et déterminé son nom au moyen des fossiles qu'il contient, que son œil le trompe rarement, et les géologues voyageurs en arrivent à faire presque la carte géologique d'un pays qu'ils traversent rapidement à cheval, en voiture et même en chemin de fer.

Un célèbre géologue suisse, M. Édouard Desor, vient de signaler aux artistes et aux géologues un nouveau genre de paysage bien caractérisé, le *paysage morainique*. On appelle moraines ces digues formées des débris et des blocs qui tombent constamment sur les glaciers des montagnes. Ces glaciers, semblables à des fleuves, progressent continuellement; les débris appelés *erratiques* dont ils sont chargés forment de longs convois qui finissent par arriver à l'escarpement terminal du glacier, d'où ils tombent et s'accumulent sous forme de digues transversales aux vallées⁽¹⁾. D'un autre côté, les glaciers usent, arrondissent et polissent les roches qui occupent le fond et les parois des vallées dans lesquelles ils se meuvent. Or, ces glaciers n'ont pas toujours été relégués, comme ils le sont aujourd'hui, dans les hautes vallées des Alpes, de la chaîne scandinave, des Pyrénées, du Caucase, de l'Himalaya, etc. A une époque géologique relativement récente, ils sont sortis de ces vallées et se sont avancés dans les plaines de la France, de la Suisse, de la Lombardie, etc. Des montagnes plus basses où ils n'existent plus aujourd'hui, les Vosges, le Schwarzwald, les Cévennes, les montagnes de l'Écosse et de l'Auvergne, en étaient couvertes à cette époque et envoyaient des émissaires dans toutes les directions. La Scandinavie tout entière, l'Irlande, l'Angleterre, jusqu'à la latitude de Bristol, ont été longtemps ensevelies sous la glace. Les glaciers se sont retirés, mais ils ont laissé les moraines, les débris, les blocs erratiques, qu'ils avaient transportés. Les roches dures qui forment la charpente de la vallée portent l'empreinte de l'usure et du polissage qu'elles ont subi. Les moraines ont arrêté les cours d'eau qui existaient à cette époque; des lacs, des marais, des tourbières, se sont formés. L'ensemble de toutes ces modifications, de ces apports successifs sur le sol antérieur, lui imprime un caractère nouveau, un *facies* particulier qui ne ressemble à aucun autre, et auquel M. Desor applique la dénomination de paysage morainique. La gravure de la page suivante, si elle n'est pas un exemple très-heureusement choisi, peut néanmoins donner l'idée d'un paysage morainique. Il est situé dans les environs de Thun, dans le canton de Berne; on aperçoit dans le lointain la pyramide du Stockhorn, montagne calcaire préexistante à l'ancienne extension des glaciers, ainsi que les petites montagnes au-dessous qui sont composées de molasses tertiaires; mais les collines boisées du second plan sont des moraines déposées par l'ancien glacier de l'Aar, qui descendait par la vallée de Hasli, les bassins des lacs de Brienz et de Thun, et s'étendait jusqu'à Berne, où il a laissé ses dernières moraines. Le lac du premier plan est le *Gerzensee*, produit du barrage d'un cours d'eau par les moraines boisées qui le dominent.

(1) Voy. t. X, 1842, p. 17, 63, 89; — t. XII, p. 183; — t. XV, p. 3, 135, 321.

Le trait dominant du paysage morainique, c'est l'existence d'un grand nombre de petits lacs situés entre les moraines qui ont barré les cours d'eau. Un pays classique sous ce point de vue, c'est la Brianza, contrée de la Lombardie située au pied des Alpes, entre Côme et Lecco: elle est semée de petits lacs, dont les grands sont ceux de Pusiano et d'Oggionno. Ces lacs sont séparés par des rangées de collines couvertes de mûriers qui s'alignent parallèlement les unes aux autres: ce sont les anciennes moraines terminales des grands glaciers de la chaîne du Splügen, qui descendaient le long des deux branches du lac de Côme; celle qui aboutit à cette ville est entourée elle-même de moraines qui ont arrêté l'écoulement du lac. L'autre branche se termine à Lecco, où l'Adda s'est creusé son lit au milieu du terrain morainique, comme le Tessin en sortant du lac Majeur à Sesto-Calende et le Mincio près de Peschiera. La Brianza est semée de nombreux villages, des maisons de campagne des Milanais et de filatures de soie. Les environs de Turin offrent un autre exemple de paysage morainique: c'est la *Doria riparia*, depuis Tivoli jusqu'à Suze. Le glacier descendu du mont Cenis occupait jadis cette vallée: il a laissé dans le village même de Pianezzo un bloc erratique de serpentins haut de 25 mètres, long de 14 et large de 12⁽¹⁾. Ce bloc, connu sous le nom de *rocco di Pianezza*, est surmonté d'une chapelle; c'est un des plus gros blocs erratiques issus des Alpes. Non loin de là, les glaciers descendus du mont Blanc et du mont Rose ont été les affluents du glacier qui remplissait la vallée d'Aoste. Au débouché de la vallée, ils se sont étalés dans la plaine aux environs d'Ivrée, et ont formé un amphithéâtre morainique qui s'étend jusqu'à Caluso. Les moraines latérales de la Serra et de Brozzo se réunissant à la moraine terminale qui forme un arc de cercle, les rochers arrondis, moutonnés par l'ancien glacier aux environs d'Ivrée, de nombreuses tourbières et les deux lacs de *Candia* et de *Viverone*, constituent un des paysages morainiques les plus grandioses qu'on puisse contempler en Europe. L'origine glaciaire de ces terrains a été reconnue dès 1847 par MM. Ch. Martins et Bartolomeo Gastaldi.

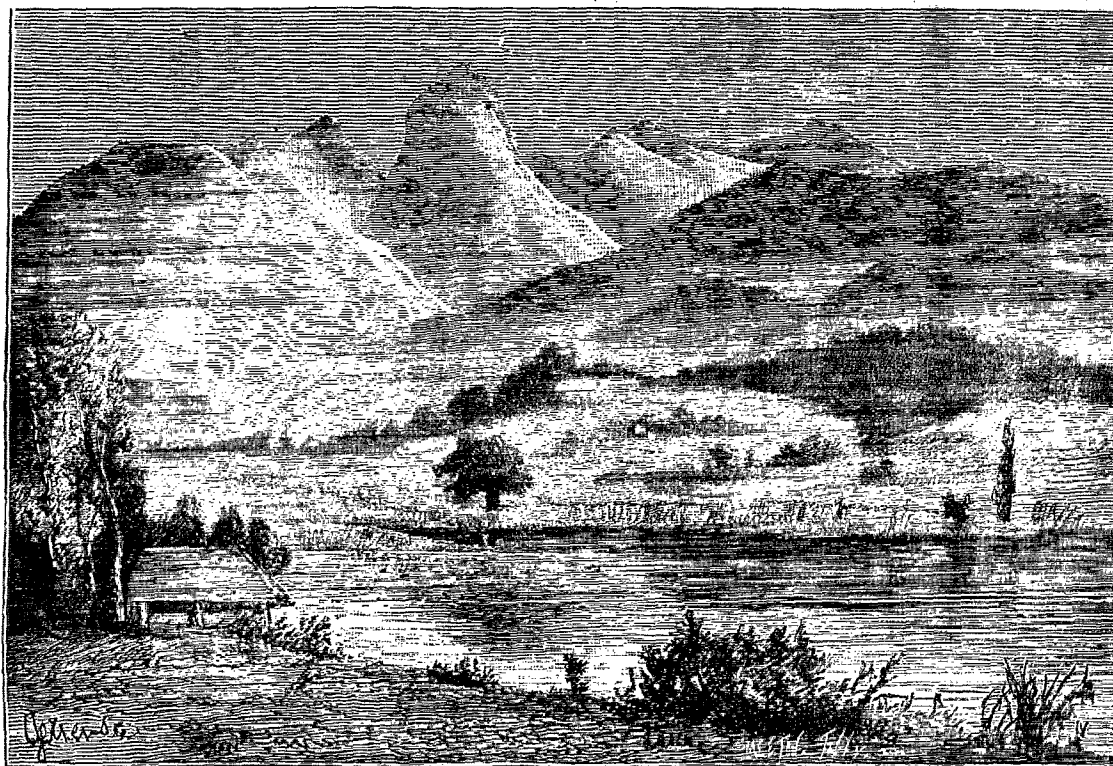
Revenons en France, et citons quelques exemples. Jadis, les glaciers réunis du mont Rose, du mont Blanc et de l'Isère ont envahi les départements de l'Ain, du Rhône et de l'Isère et se sont avancés jusqu'à Lyon. En fondant, ils ont déposé de nombreuses moraines aux environs mêmes de cette ville. Celle du plateau de Sathonay a donné naissance aux marais des Echets et aux innombrables petits lacs de la Bresse; dans les Vosges, les glaciers disparus ont laissé partout des traces de leur existence attestée par des roches polies et striées, des moraines et des lacs, tels que ceux de Blanchemer, des Corbeaux, de Retournermer, de Lispach, de Longemer et de Gerardmer. Ce dernier est si complètement barré par les moraines de Tholy, que son écoulement se fait en amont par son extrémité supérieure et se déverse près du village de Gerardmer, dans une gorge appelée la *Gauche de Valogne*.

Tandis que la plaine suisse est renommée par le nombre et la beauté de ses lacs, les Pyrénées n'en ont qu'un seul, placé au pied de la chaîne: c'est le petit lac de Lourdes, non loin de cette ville. La raison en est bien simple: les anciens glaciers ont déposé leurs moraines dans toute la plaine suisse, entre les Alpes et le Jura; de là de nombreux barrages qui ont arrêté les eaux courantes et donné lieu à la formation de lacs ou à l'agrandissement de ceux qui existaient déjà. Les lacs de Zug, de Sempach, de Waldeck et d'Halwyl rentrent dans la première catégorie; ceux de Genève, de Zurich et de Lausanne, dans la seconde. Sur le

(1) B. Gastaldi, *Appunti sulla geologia del Piemonte*.

versant septentrional des Pyrénées, au contraire, un seul glacier s'est étendu dans la plaine; c'est celui qui, descendant du cirque de Gavarnie et du Vignemale, remplissait les vallées de Luz, d'Argelez et de Cauterets, et débouchait près de Lourdes dans la plaine. Une moraine a barré un ruisseau; un lac s'est formé, c'est celui de Lourdes, et, comme le lac de Gérardmer, ce petit lac se déverse en amont dans le gave de Pau. Le paysage morainique est ici des mieux caractérisés; la moraine terminale, composée de blocs erratiques, barre le lac en aval; les bruyères des collines environnantes en sont remplies, ainsi que les bois de châtaigniers. C'est le granite de Cauterets qui

domine parmi ces blocs; la montagne de Beout, qui s'élève au-dessus de Lourdes, en est tellement chargée et ils sont si gros, qu'on les distingue du chemin de fer, entre Lourdes et Argelez. Le rocher même sur lequel on a bâti l'église monumentale qui surmonte la grotte miraculeuse était une roche moutonnée, polie et striée. Les alentours sont revêtus d'une épaisse couche de boue renfermant les cailloux rayés qui caractérisent les dépôts glaciaires. Les dernières moraines de l'ancien glacier d'Argelez sont coupées au village d'Adé par le chemin de fer qui conduit de Lourdes à Tarbes. La monographie de cet ancien glacier a été publiée en 1868, par MM. Ch. Martins et Ed. Col-



Exemple de paysage morainique. — Environs de Thun. — Le lac Gerzensee; — au fond, le Stockhorn.

comb, dans le Bulletin de la Société géologique de France.

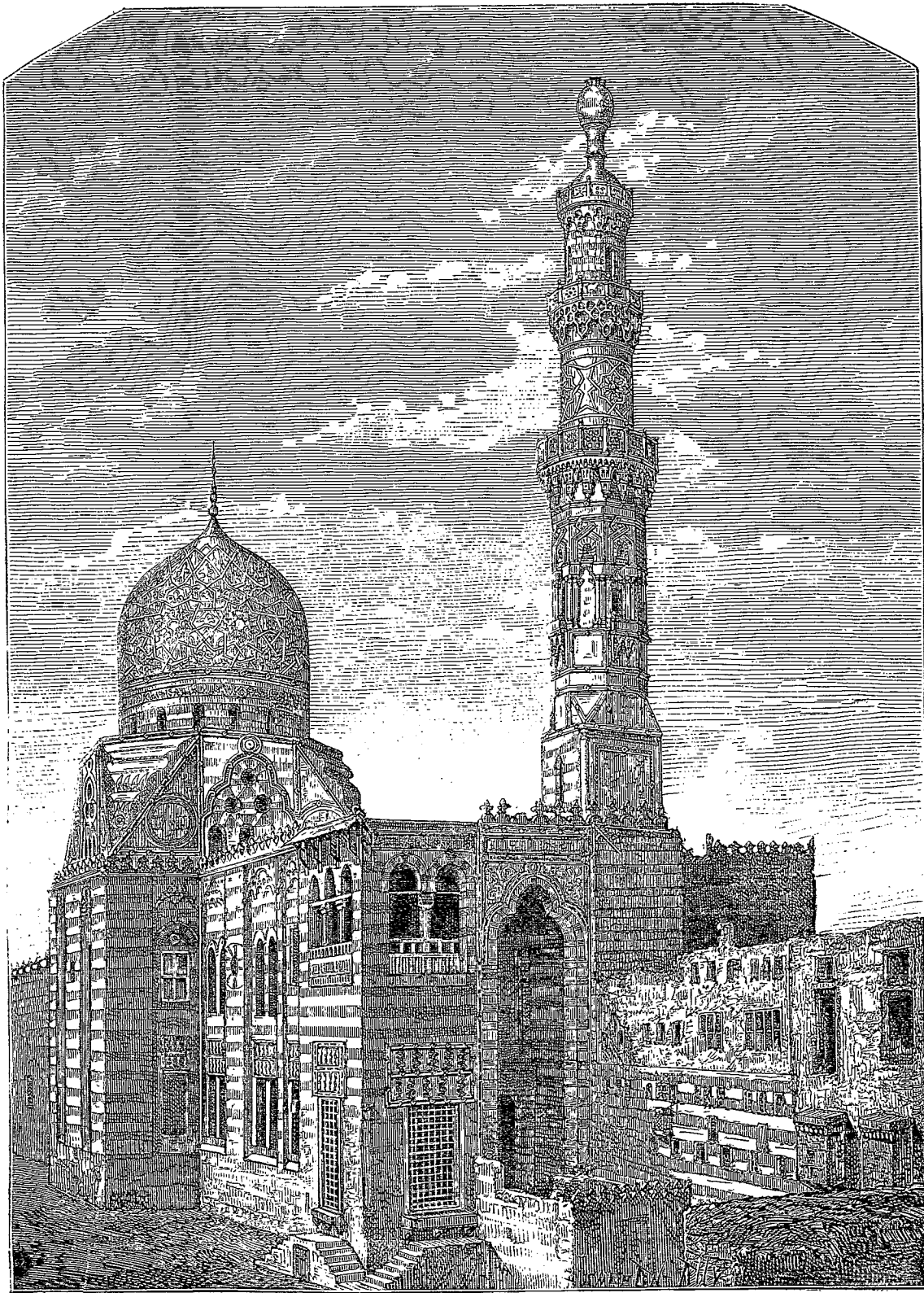
Si l'on considère une carte d'Angleterre, on remarque au nord, dans le comté de Cumberland, un district qui est parsemé d'un nombre prodigieux de petits lacs, et les poètes qui les ont chantés sont connus sous le nom de *lakistes*. La plupart de ces lacs sont produits par des barages morainiques, comme d'autres en Ecosse, en Irlande, en Scandinavie et en Finlande. Dans toutes ces contrées, le paysage morainique est plus ou moins accentué, et on le trouve jusque dans l'Amérique du Nord.

L'expression *paysage morainique* est heureuse, car la végétation même est modifiée par la présence du terrain erratique. Dans les tourbières on trouve des plantes polaires qui se sont établies dans cette station et y ont persisté depuis l'époque glaciaire. Souvent la nature minéralogique du sol étant changée par l'apport de matériaux étrangers, la végétation l'est également. Sur le revers méridional des Alpes, les derniers échelons sont composés de roches calcaires. Le châtaignier ne saurait y prospérer. Mais si de loin vous voyez une forêt de châtaigniers, vous êtes certain d'avance qu'elle a crû sur une ancienne moraine composée de blocs et des débris de roches cristallines, tels que les gneiss, les micaschistes, etc. L'accumulation de ces blocs erra-

tiques s'oppose au défrichement du sol: toute culture serait impossible; mais sur ce terrain couvert de blocs énormes, les forêts s'établissent et se maintiennent. Telle est celle qui occupe les flancs de la montagne, entre Sallenche et Saint-Gervais en Savoie. Aussi est-ce souvent dans les forêts que le géologue doit chercher les preuves de l'ancienne extension des glaciers, car le cultivateur cherche à débarrasser son champ des blocs erratiques qui s'y trouvaient, et qui sont exploités actuellement par des ouvriers spéciaux, que le Piémont nous envoie.

Le paysage morainique étudié par les géologues et les botanistes mérite l'attention des artistes: celui qui fixerait sur la toile le petit lac de Lourdes entouré par ses collines nues, comme celles de l'Ecosse, ou ombragées de magnifiques châtaigniers, comme les pentes méridionales des Cévennes et de l'Apennin, avec la chaîne des Pyrénées comme fond du tableau, celui-là ne pourrait pas se plaindre que le modèle n'était pas digne de son pinceau, et avec moins de talent que ceux qui savent nous charmer en poétisant les prosaïques environs de Paris, il produirait le même effet par la grandeur de ses horizons lointains et l'originalité de ses premiers plans.

LA MOSQUÉE DE GAÏT-BAY,
AU CAIRE.



La Mosquée de Gaît-Bây, au Caire. — Dessin de Sellier.

En sortant du Caire, on voit dans le désert cinq mosquées situées de distance en distance, à peu près en ligne droite, dans la direction du sud-ouest au nord-est. Celle dont nous donnons la représentation exacte, d'après une

œuvre intéressante de M. A.-F. Mehren ⁽¹⁾, porte le nom de mosquée de Gaît-Bây. Cette mosquée, dit Clot-Bey, peut être regardée comme le type le plus élégant de l'ar-

⁽¹⁾ Professeur d'arabe à l'Université de Copenhague.

chitecture arabe du quinzième siècle de notre ère ; et quoi qu'elle soit d'assez petites proportions, elle mérite certainement d'être considérée comme le monument le plus parfait du Caire. Elle date de l'an 877 de l'hégire (1470 de Jésus-Christ). Elle est construite en pierres formant des assises régulières. Le dôme est recouvert de sculptures formant un réseau d'une rare élégance. Le minaret est d'une grâce charmante, et les ornements qui le décorent sont d'une exquise recherche.

Malgré sa beauté, cet édifice est pour ainsi dire abandonné. Il ne sert qu'aux habitants du désert, et on n'y trouve d'habitude que quelques gardiens qui vivent là dans une solitude à peu près complète, la population de l'ancien faubourg Kerafat ayant presque complètement disparu. Tout auprès, on voit encore le château qui fut autrefois la résidence du sultan Gait-Bây.

Le haut portail de l'entrée principale de la mosquée porte, après un verset du Coran, l'inscription suivante :

« Cette madrasah a été élevée par ordre de notre seigneur El-Melik El-Aschraf Gait-Bây ; que Dieu éternise son règne et rende inébranlables les bases de sa puissance par la grâce de Mahomet et de sa famille. »

A la gauche du portail est placée la fontaine des ablutions (*sebil*). Le vestibule qui la renferme est fermé par des grilles ciselées ; il sert aujourd'hui de salle d'école pour les petits enfants.

Autour des quatre murailles de la mosquée court une inscription tracée en lettres colossales. Après un verset du Coran, on y lit la phrase suivante :

« Cette madrasah bénie a été érigée par l'ordre de notre seigneur et roi, maître de nos nuques, le sultan régnant El-Melik El-Aschraf Aboul-Nassr Gait-Bây, sultan des peuples et des rois, des pauvres et des indigents, le sauveur du monde et de la foi, notre maître et roi, le grand Imâm régnant, El-Melik El-Aschraf Gait-Bây, que sa victoire soit glorieuse, dans le mois de ramaddan de l'an 887. »

Des inscriptions semblables sont répétées au-dessous de la première et au-dessus des portes.

On pénètre dans la chapelle sépulcrale du sultan par une porte placée vis-à-vis de l'entrée principale. Le tombeau est entouré d'une grille en bois ciselé. Dans l'angle opposé se trouve le sarcophage de la sœur de Gait-Bây. Il ne porte aucune inscription. Une petite caisse, placée près de ces tombeaux, renferme deux pierres noires où l'on découvre les empreintes d'une main et d'un pied. Ce sont des reliques du prophète rapportées de la Mecque.

L'inscription tracée sur les murs de la chapelle se compose de versets du Coran, suivis de la mention suivante :

« Cette coupole bénie a été élevée par la grâce de Dieu et par ses riches dons sur notre maître et roi, maître de nos nuques, sultan de l'islam et des musulmans, destructeur des infidèles et des polythéistes, vivificateur de la justice du monde, le grand Imâm, le roi des rois et des peuples, le sultan régnant Melik El-Aschraf Aboul-Nassr Gait-Bây, roi des deux mers et des deux continents, serviteur des deux sanctuaires, maître des Arabes et des Persans, le sultan El-Melik El-Aschraf Aboul-Nassr Gait-Bây, etc. »

Le portail du château, qui est contigu à la mosquée, porte une inscription analogue, relatant avec la même pompe toute orientale les titres du sultan, à qui nous devons du moins reconnaître le très-réel mérite d'avoir élevé une des œuvres d'architecture les plus séduisantes que l'art arabe ait jamais produites.

LE JARDIN DE M. BAR.

Fin. — Voy. p. 290, 298, 310.

VII

C'est aujourd'hui que vraiment on a dans le jardin de M. Bar des spécimens de toutes les familles florales. L'annexion d'une serre au jardin a beaucoup servi pour cela. Aussi est-ce un vrai charme que de l'entendre causer botanique et jardinage. Un membre de la Société d'horticulture, dont il fait lui-même partie, me disait dernièrement :

— M. Bar n'a pas son pareil pour soigner et guérir une plante malade.

M. Bar, autrefois, pour les nécessités de sa fabrication et de son commerce, a dû faire d'assez fréquents voyages en France, en Belgique, en Allemagne. Mais, même dans ces voyages, il ne dérogea que rarement à l'excellente habitude de se réserver chaque jour deux ou trois heures de loisir : il les employait à visiter dans les environs des grandes villes les jardiniers et pépiniéristes habiles. Il avait ainsi constaté que le personnel agricole constitué en Europe une des classes les plus réellement instruites et les plus réellement méritantes. Ils vivent comme les paysans, les pieds dans des sabots ; mais la tête habite les régions les plus élevées. Vous pouvez, avec eux, causer de toute science, et particulièrement de physiologie végétale. Quelques-uns vous étonneront par l'étendue de leurs connaissances, par la sûreté de leur jugement, par leur bon sens, par leur simplicité.

— Ce sont des âmes bien portantes, dit M. Bar, qui dans ses voyages a pu apprécier un grand nombre d'entre eux, avec lesquels il est resté depuis en perpétuel échange d'observations et de renseignements. Leurs rapports sont aujourd'hui plus que jamais fréquents. Quelques-uns de ces horticulteurs sont dans leur partie écrivains de mérite ; ils envoient à M. Bar leurs publications ; il est ainsi tenu au courant de tous les progrès horticoles. Lui-même quelquefois adresse de courtes notices à des recueils spéciaux, qui se font un plaisir et un devoir de propager ses observations toujours instructives.

Notre ami, dans ses voyages, ne visitait pas seulement les jardins et les jardiniers, il visitait les collections de toutes sortes, mais plus particulièrement les collections relatives à l'histoire naturelle. Or il n'y a pas, en France, seulement les collections publiques, il y a des collections individuelles dont le nombre étonne ; celles-ci sont presque toujours spéciales. Les uns ne s'attachent qu'aux oiseaux, d'autres s'en tiennent aux insectes, coléoptères ou lépidoptères. Quelques-uns recueillent uniquement les hélices terrestres, d'autres les hélices fluviatiles.

— J'ai toujours été confondu, disait M. Bar, du nombre prodigieux de familles et de variétés contenues dans chacune de ces catégories.

Il y a des collections locales de fossiles, des collections de minéraux, des collections de cailloux, et chacune de ces collections fournit au visiteur instruit et intelligent quelque renseignement utile. Les collections artistiques, les collections archéologiques et numismatiques, sont également nombreuses en France et partout.

M. Bar eut un jour l'occasion de visiter une collection composée uniquement de petits morceaux tout à fait informes de poterie romaine.

— Qu'est-ce que ceci ? demanda-t-il.

— Oh ! Monsieur, c'est la chose du monde la plus précieuse : chacun de ces fragments contient un nom de potier. J'ai là 357 noms propres que vous ne trouveriez nulle part ailleurs ; j'attends pour les publier d'avoir complété les 400. Je travaille depuis quarante ans à cette collection.

Ailleurs, c'était une collection de pipes, et ce qui surprip M. Bar, ce fut de trouver dans cette collection la preuve que dans le moyen âge et même dans l'antiquité la pipe avait été connue. Les anciens fumaient-ils ? que fumaient-ils ? et dans quelles circonstances fumaient-ils ? Cet usage n'était-il pas employé uniquement comme remède par la médecine d'alors contre certaines maladies ? Dans tous les cas, la pipe ancienne, tout à fait semblable à nos pipes en terre, n'en différait que par l'extrême petitesse du fourneau. L'introduction du *petun* ou *tabac*, au seizième siècle, fut le signal d'une révolution dans la fabrication des pipes ; le fourneau s'agrandit et l'habitude de fumer se propagea rapidement.

Un collectionneur de tabatières affirmait aussi à M. Bar que l'habitude de priser avait précédé de beaucoup l'introduction du tabac ; mais on prisait d'autres poudres.

Notre voyageur avait donc rapporté de ses excursions en France et hors de France toutes sortes de souvenirs et de documents qui présentement font le charme et l'utilité de ses loisirs.

Outre son jardin, outre sa commune à administrer, outre ses propriétés à entretenir et à réparer, outre ses relations si diverses, il a encore, je l'ai dit, à diriger l'instruction de ses petits-fils. Mais il se plaît, comme il dit, à faire travailler ces enfants d'après nature.

Ces jours-ci, par exemple, il avait donné comme devoir d'écriture, d'orthographe et de style, la rédaction pure et simple de ce que chacun saurait sur un certain papillon qu'on avait attrapé la veille, et qui s'appelle le *minime à bandes*, ou scientifiquement le *Bombyx quercus* (bombyx du chêne). Les devoirs furent faits par trois naturalistes de sept, huit et neuf ans. Le prix fut emporté cette fois par le naturaliste de huit ans, qui se trouvait être le fils du jardinier. Voici très-fidèlement reproduit le *devoir* de l'enfant ; je m'en tiendrai pour tout amendement à la correction de huit petites fautes d'orthographe.

LE BOMBYX QUERCUS OU MINIME A BANDES.

« Le *minime à bandes* est un papillon très-nuisible qui pond ses œufs en lieu sûr et sec. Ces œufs, d'un brun foncé, éclosent vers les premiers jours d'août ; les petites chenilles passent l'hiver ; elles se cachent le plus souvent dans les haies touffues, sous les branches d'aubépine, où elles se tiennent fortement attachées. Ces chenilles sont très-peu velues et leurs poils sont très-courts.

« Avant les trois premiers changements de peau, la tête de la larve est bleue, ce qui peut la faire confondre avec un autre bombyx. Après le cinquième changement de peau, la tête est entourée de poils bruns très-longs, mais qui ne tardent pas à tomber. C'est à cette époque que la chenille exerce ses plus grands ravages, qui sont surtout commis pendant la nuit. Quand on veut se la procurer, soit pour la détruire, soit pour l'élever, il faut, dès le matin, secouer les haies d'aubépine, sous lesquelles on met un drap. On en récolte ainsi quelques-unes, mais rarement plus d'une douzaine, car ces chenilles ne vivent pas en société. Au moment de se chrysalider, la chenille du *minime à bandes* atteint la grosseur du petit doigt. Elle construit une coque composée d'un feutrage de quelques fils mêlés à son poil, ce qui forme une demeure très-dure.

« Cette coque n'est soutenue ni suspendue par rien : la chenille la laisse dans des feuilles sèches ou dans des tas de pierres en plein soleil.

« Les chrysalides éclosent au mois de juillet. Quand cette chenille vient de se chrysalider, elle est d'un vert foncé, mais bientôt elle devient brune ; c'est, du reste, ce qui arrive à presque toutes les chrysalides de lépidoptères.

« Le mâle et la femelle sont bien différents : la femelle est jaune avec un point blanc sur chaque aile supérieure, tandis que le mâle est brun et a sur les ailes supérieures et inférieures deux bandes jaunes, ce qui lui a fait donner le nom de *minime à bandes* ; *minime*, parce que son vêtement ressemble de couleur à celui des religieux de ce nom, et *à bandes*, à cause des deux bandes ci-dessus indiquées.

« Le mâle vole le jour avec une grande rapidité, sans savoir trop où il va. On en a vu se heurter violemment et presque se tuer contre les branches des arbres. Le nom latin de ce papillon, *Bombyx quercus*, signifie *bombyx du chêne*. Sa chenille néanmoins vit principalement sur le prunellier, le poirier, le cerisier, le pommier et, de préférence à tout, sur l'aubépine. La femelle pond de 150 à 200 œufs sur les feuilles ou sur les branches, d'où ils ne tardent pas à tomber, car elle ne sait pas, comme le bombyx disparate et tant d'autres, les attacher à l'endroit où elle les dépose.

« Pour attraper des mâles, il suffit d'enfermer des femelles ; on les voit alors arriver de partout, et l'on peut aisément les saisir à la main. On peut dans les forêts se faire suivre par des nuées de *Bombyx quercus* ; il suffit pour cela de fixer une femelle à son chapeau. »

— Voilà bien des fautes d'orthographe, dit M. Bar au jeune homme.

Puis, les ayant corrigées, il ajouta :

— Le reste n'est pas mal ; seulement ça manque de méthode et de forme. Il fallait me montrer d'abord le papillon mâle du *Bombyx quercus* avec son manteau brun de *minime* enjolivé de bandes jaunes ; puis, à côté de lui et en opposition, la femelle devait apparaître avec sa robe jaune piquée de points blancs. J'eusse ensuite parlé de l'œuf, puis de la chenille et de ses ravages, puis enfin de ses métamorphoses, de sa coque et de sa chrysalide. Les détails, au contraire, nous sont donnés là pêle-mêle, sans suite et sans ordre. Vous recommencerez tous le devoir.

VIII

Notre jardinier maire et maître d'école, comme on voit, ne manque pas d'occupation. Mais il a su se créer des occupations qui toutes, avec un côté utile, présentent un côté agréable. De même, la science ne lui est chère, dit-il, que parce qu'il y trouve des éléments de bonheur.

Chose singulière ! les frères de M. Bar ont fait une bien plus grande fortune que lui. Ils habitent aujourd'hui des châteaux princiers entourés de parcs et de jardins immenses. Pour soigner ces jardins et ces parcs, ils ont à leur service des horticulteurs habiles ; mais, hélas ! eux-mêmes ils ignorent jusqu'aux noms des arbres et des plantes qu'on y cultive. Qu'en résulte-t-il pour eux ? c'est que, dans ces riches domaines, l'ennui les dévore ; c'est que, pour remédier à cet ennui, il faut vivre à grands frais, à grand bruit, en perpétuelles réceptions, et toujours hors de soi-même ; il faut être de ceux à qui la Fontaine disait :

Vous ne vous voyez pas, vous ne voyez personne.

Comment donc verraient-ils autour d'eux cette nature enchanteresse ?

Pour se reposer, pour jouir quelques instants de la vie, pour retrouver tous les bons souvenirs, pour rentrer dans le calme, hors duquel il n'est pas de véritable bonheur, c'est encore, c'est toujours dans la maisonnette du maire de Brumelpont qu'on revient chaque année passer une semaine ou deux, et jamais l'on n'en revient sans dire :

— Est-il heureux, ce frère Bar !

On ne rit plus maintenant du petit jardin d'autrefois, ni des petites ménageries, ni des collections d'insectes, de

coquillages, de minéraux. Ces amusements féconds de l'enfance ont été pour Bar l'enchantement de toute sa vie. Le jardin où il vit aujourd'hui est encore, comparé à ceux de ses frères, un petit jardin, mais ce jardin, il l'a créé lui-même, il le soigne lui-même; ce jardin est son œuvre, il en est fier comme artiste et non pas seulement comme propriétaire, il s'y intéresse à tout ce qu'il y voit :

L'arbre qu'on a planté rit plus à notre vue
Que le parc de Versaille et sa noble étendue.

Ce jardin qu'il aime lui rend plus cher même le paysage qui l'entoure. Le village, le joli village de Brumelpont, à qui appartient-il comme à lui? Il en possède, comme superficie, le soixantième tout au plus : ce n'est rien; mais ce qui est tout, c'est de le connaître et de l'aimer, ce village, dans son passé, dans son présent, dans son avenir; car M. Bar se préoccupe de l'avenir de Brumelpont et comme maire, et comme chef d'une famille aimée et nombreuse.

Citoyen de son village plus que personne, plus que personne aussi notre vieil ami Bar est, par cela même, citoyen de sa patrie et du monde.

Qui ne plonge au sol sa racine
Sera par les vents emporté.

IX

Je n'ai pas raconté et ne voulais pas raconter la vie de M. Bar; je n'avais en écrivant ceci d'autre dessein que de montrer l'influence sur l'homme du petit jardin de l'enfant. M. Bar, d'ailleurs, n'a pas eu d'histoire, je l'ai dit en commençant. Il ne faudrait pas s'imaginer, toutefois, qu'il n'y ait eu, dans son existence toute simple, ni fautes ni malheurs. Les fautes, à la vérité, n'ayant pas été graves, n'ont pu être connues que de M. Bar lui-même; quant aux malheurs, il en a eu de toutes sortes : pertes de parents et d'amis, perte d'un de ses enfants, maladies, procès, etc.

Mais il a eu aussi de grandes joies : la paix, l'honneur et la prospérité dans sa famille. Il a été marié, nous l'avons vu, à une bonne et simple femme, qu'après trente ans il aime encore comme au premier jour et qui partage tous ses goûts, qui jardine avec lui, qui se plaît à surveiller une jolie basse-cour et qui s'est fait une réputation pour ses élevages de choix. Les enfants, établis à peu de distance de Brumelpont, ne manquent guère de s'y réunir tous en famille le dimanche; quelques amis sont invités à ces réunions cordiales. Celui qui écrit ces lignes a l'honneur, deux ou trois fois par an, d'y être admis; il ne parle donc pas ici par oui-dire; il se contente d'exposer ce qu'il a vu.

Mais la conclusion de tout ceci, que peut-elle être, sinon qu'il y a plus de sagesse, plus de savoir, plus de vertus en ce monde qu'on ne le saura jamais; qu'il faut donc se bien garder de juger d'un pays ou d'un siècle seulement par les quelques hommes qui se sont mis eux-mêmes ou que le hasard a mis en évidence. Il y a certainement parmi ceux-là aussi de grands et nobles caractères; mais qu'il serait injuste de croire qu'il n'y a de cœurs d'or que parmi ceux qui brillent!

On doit cependant bien avouer que notre ami Bar brille dans son village; que même sa réputation commence à se répandre en dehors de Brumelpont; mais qu'est-ce que cela au prix de nos grandes renommées contemporaines?

Cette histoire de M. Bar est pourtant celle de bien d'autres habitants de la province. Que de gens, en effet, modestes et pleins de savoir, cultivent en paix leur jardin! C'est l'un de ces sages qui sur son carnet a écrit :

« Sois en tout et partout l'artisan de ton bonheur. Quand tu resteras à la maison, embellis ton foyer, cultive ton jardin. En route, emplis tes yeux, ton âme, du spectacle de la nature et des hommes. Es-tu pauvre, découvre har-

diment les richesses que ton âme contient, jouis-en, tu en as le droit. »

HANS-CHRISTIAN ANDERSEN.

CONTEUR DANOIS.

« La vie est le plus beau conte qui soit, dit quelque par Andersen; elle m'a appris l'allégresse.

» O Père qui es aux cieux, que ta bonté est grande! Je sens ton haleine circuler dans mes veines; tu me soulèves, tu me guides, tu me combles de joie; ton sourire projette un doux éclat sur la souffrance elle-même; que la terre est belle! Qu'ils sont beaux, les enfants des hommes! J'existe, je tressaille déjà d'allégresse; que la joie est chose douce! Je repose sur la poitrine de l'éternité, et mon existence ne fût-elle qu'un instant fugitif, elle est assez longue pour recevoir un baiser de la bouche paternelle. »

Ces paroles, écho sincère du cœur d'Andersen, révèlent sa nature aimante et vibrante d'enthousiasme, et attestent que les épreuves de ses commencements n'avaient altéré en rien sa sérénité native.

Le père d'Andersen avait été contraint, par suite de revers de fortune, d'apprendre un métier, celui de cordonnier. Il était pauvre, à vingt-deux ans, lorsqu'il se maria; il dut confectionner lui-même les meubles les plus indispensables à son entrée en ménage. Il construisit, avec les débris du catafalque d'un riche défunt, son lit de nocces, sur les draperies noires duquel, dit Andersen, « les cierges avaient laissé l'empreinte de leurs larmes. » La mère d'Andersen n'était pas d'une extraction bien relevée, car dans son enfance, battue et chassée souvent de la maison paternelle, elle avait connu, comme la petite marchande d'allumettes d'un des contes d'Andersen, les poignantes angoisses de la faim et du froid.

Ce fut dans cet intérieur plus que modeste et sous les courtines funèbres que, le 2 avril 1805, vint au monde cet enfant qui devait être plus tard une des figures originales de la littérature de notre siècle.

Nonobstant la gêne qui assaillait sans cesse le pauvre et vaillant ménage, il avait ses heures de gaieté, dont la vive impression devait revenir souvent attendrir l'âme sensible du poète, et dont on retrouve la trace bien nette dans les deux contes qu'il écrivait dans les dernières années de sa vie, *le Trésor d'or* et *le Fils du portier*. Lorsqu'il fut en âge de travailler, on le fit entrer dans une fabrique d'où il ne sortait que pour aller à l'école des enfants pauvres. Dès qu'il sut lire, un voisin de son père lui prêta des livres, parmi lesquels étaient des comédies et des biographies d'hommes célèbres, et, malgré son dénuement, le jeune liseur rêvait déjà la célébrité.

Il avait douze ans lorsque son père fut subitement emporté. C'était un homme qui, par son caractère, ses mœurs et la tournure même un peu excentrique de son esprit (car il aimait à passer de longues heures en méditation au fond des bois), était bien au-dessus de son humble condition.

Andersen se trouva seul avec sa mère. La tendresse de cette mère laissa dans l'âme de son fils un profond souvenir que l'on retrouve dans le conte de *l'Histoire d'une mère*, et surtout dans celui du *Trésor d'or*. Non content de dévorer les ouvrages qu'on lui prêtait, le jeune garçon s'exerçait en outre à la lecture à haute voix et à la déclamation des principaux passages. Ce talent, cultivé dès son âge le plus tendre, il devait l'utiliser bien plus tard au profit des ouvriers qu'il conviait à des conférences avidement suivies. En attendant, il fondait sur la beauté de sa voix et son talent pour la déclamation les espérances les

plus ambitieuses et les plus vaines. Sa mère, qui n'avait, elle, rêvé pour son cher Hans qu'une honnête profession d'artisan, fondait en larmes chaque fois qu'il s'ouvrait à elle de son ardent désir de devenir acteur. Lorsque le jeune garçon eut réussi à amasser sans bruit, schelling par schelling, une somme de treize rixdalers (33 francs

environ), la possession de ce trésor lui donna le courage de combattre les répugnances de sa mère : il lui annonça son projet bien arrêté de s'éloigner d'elle pour chercher la fortune et la célébrité à Copenhague.

La pauvre femme, voyant l'inutilité de ses larmes contre les aspirations vagabondes de son cher enfant, tenta alors



Hans-Christian Andersen. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après une photographie.

une dernière épreuve. Comme elle connaissait son esprit impressionnable, elle lui promit de le laisser partir si telle était l'opinion d'une vieille sibylle dont tout Odensee ne parlait qu'avec une vénération superstitieuse. Elle lui fit promettre en retour de demeurer près d'elle et de poursuivre l'état de tailleur qu'elle lui avait fait embrasser, si la devineresse déclarait que son projet serait funeste. Cette vieille femme était un peu parente de la mère d'Andersen, et celle-ci comptait que cette circonstance lui ferait rendre un oracle favorable à ses vues. Elle eut recours à toutes les prévenances en son pouvoir ; elle l'accueillit avec de vives démonstrations de respect, la fit asseoir sur son lit, et lui servit d'un excellent café dans sa plus belle tasse. La magicienne, sans recourir aux cartes, qu'elle consultait d'ordinaire avant de prédire l'avenir, plaça ses lunettes sur l'extrême bout de son nez crochu, fit signe majestueusement au jeune garçon de s'approcher d'elle, et lui prenant la main gauche, elle en regarda attentivement les lignes intérieures. Le cœur de la pauvre mère, pendant cette cérémonie, battait d'émotion. Enfin, d'une voix solennelle, la sorcière prononça cet oracle :

« Un jour, la ville d'Odensee sera illuminée en l'honneur de ce jeune homme ! »

La mère d'Andersen, subissant malgré elle l'ascendant de la vieille, se soumit à la destinée, et le laissa partir en lui donnant sa bénédiction.

Le voilà en route pour Copenhague, savourant son indépendance, donnant libre cours à ses rêves, à peine distrait de leur charme par la vue des plaines verdoyantes et le spectacle grandiose de la mer. Mais quand il toucha le rivage de Seeland, il se prosterna et pria Dieu de le prendre sous sa garde ; car le sentiment religieux était un des traits de son caractère et devait toujours persister en lui.

Entré à Copenhague avec son mince bagage, qui tenait dans un mouchoir, il s'installa dans une auberge confortable, où il se fit servir sans compter tout ce dont il avait besoin. Peu de jours étaient écoulés qu'il voyait déjà le fond de sa bourse. Il avait dû reconnaître en même temps l'inutilité de sa seule lettre de recommandation : elle était adressée à une danseuse, qui le mit à la porte en le traitant de fou. Sans se rebuter, il alla se présenter au directeur du théâtre pour être admis dans sa troupe en la qualité et aux conditions qu'il lui plairait. Mais celui-ci le considéra sans l'interroger, et lui dit brusquement *qu'il était trop maigre*.

A bout de ressources, il se proposa comme apprenti à un tailleur. Cette bonne résolution dura à peine quelques heures. Il essaya de se faire menuisier; mais quelques propos grossiers révoltèrent ses instincts honnêtes et lui firent abandonner le nouveau patron qu'il avait choisi.

Alors il songea qu'il pourrait peut-être tirer parti de sa voix, qu'on trouvait si belle à Odensee, et il alla trouver le célèbre professeur de musique Siboni. Avant de l'introduire auprès de son maître, la servante de la maison voulut se faire donner par le jeune visiteur des explications sur l'objet de sa venue, et il ne fit pas difficulté de la mettre au courant de son histoire, qu'elle alla sur le champ rapporter à Siboni, chez qui des poètes et des compositeurs étaient en ce moment réunis. Le jeune homme devint l'objet de l'intérêt de toute la compagnie : Weyse lui prit affectueusement la main, Baggesen lui fit une caresse, et Siboni l'invita à chanter. Après cette épreuve, il fut résolu unanimement qu'on devait protéger le jeune aventurier, lui enseigner la musique et essayer de le faire admettre à l'Opéra. Une collecte, faite par les soins de Weyse, rapporta soixante-dix écus, grâce auxquels le jeune garçon put se mettre au travail.

Mais la voix du jeune chanteur vint à muer, et on le pressa de retourner à Odensee. Il entra toutefois à l'école de danse et figura comme démon dans un ballet. Les privations que la modicité de ses appointements le forçait d'endurer ne purent vaincre sa volonté énergique; la vue de son nom imprimé sur l'affiche l'enthousiasma. « J'emportai, raconte-t-il, le bienheureux programme dans ma mansarde, et, enroulé dans ma couverture pour me préserver un peu du froid, je lisais et relisais mon nom imprimé. C'était de l'extase ! »

Il espérait toujours qu'il recouvrerait sa voix, et, en effet, elle lui revint, ce qui lui permit d'entrer dans les chœurs d'opéra. Mais, non content d'être acteur, il voulait devenir auteur, et auteur de tragédies. Le rejet de ses pièces, où l'inexpérience et la méconnaissance des règles de la grammaire éclataient d'une façon trop évidente, le fit renvoyer à la fois de l'école de danse et de l'Opéra.

La fin à une prochaine livraison.

LE LIVRE DES RÉCOMPENSES

ET DES PEINES.

Suite. — Voy. p. 282.

II. — ANECDOTES ET EXEMPLES.

Les maximes du *Kaning-p'ien* sont assurément fort sages; quelques-unes sont admirables, ainsi que leurs commentaires; mais on peut croire qu'elles ne sauraient suffire pour expliquer l'immense et perpétuelle popularité de ce livre religieux. Les anecdotes qui leur sont annexées sont très-probablement pour plus de moitié dans son succès.

Chacun des préceptes que nous avons cités est suivi d'un ou de plusieurs exemples destinés à en montrer l'application. Le nombre de ces historiettes s'élève à environ quatre cents : toutes ne sont pas intéressantes; il y en a beaucoup de banales; nous nous bornons à faire un choix parmi celles qui nous paraissent se recommander à l'attention, soit par quelque nuance morale particulière, soit par leur rapport avec des mœurs et des manières de sentir qui ne nous sont point familières.

Ce que peuvent les larmes d'un honnête homme.

Sous la dynastie des Ming, un favori de l'empereur, nommé Wang-tchin, avait entre les mains la puissance suprême, et tous les fonctionnaires publics étaient em-

pressés à lui obéir. Un seul magistrat, Sié-kong, refusa une fois d'exécuter un ordre injuste. Wang-tchin, irrité, fit peser sur lui une fausse accusation, et le condamna à mort!

Le jour où devait avoir lieu l'exécution, le terrible ministre vit un vieux domestique qui avait toute sa confiance pleurer devant la cuisine en donnant les preuves de la plus vive douleur.

Wang-tchin lui en ayant demandé la cause :

— J'ai appris, répondit le pauvre homme, qu'aujourd'hui vous alliez faire périr Sié-kong.

— Quelle espèce d'homme est donc Sié-kong, reprit Wang-tchin, pour que tu pleures ainsi sur son sort?

Le domestique lui fit alors connaître, dans les plus grands détails, l'intégrité, le désintéressement et la bienfaisance de Sié-kong, qui le faisaient considérer par tous ceux qui étaient les témoins de sa vie comme l'un des hommes les plus sages de son siècle.

Wang-tchin, touché du récit de ce simple domestique, envoya aussitôt l'ordre d'épargner la vie de Sié-kong et de le mettre en liberté.

(On voit par le trait que nous venons de raconter, dit le commentateur chinois, à quel point un homme droit, un vrai sage, sans chercher aucune célébrité, peut devenir connu même d'un serviteur obscur, et s'attirer son respect et son affection. — Ne peut-on pas dire avec raison qu'à la vue d'un sage la bonté native de l'homme s'éveille d'elle-même, et se produit au dehors par d'heureux effets?)

Scrupule.

Un homme nommé Lun, se rendant à la capitale pour obtenir le grade de docteur, descendit dans une hôtellerie de la province de Chan-tong, et y passa la nuit.

Son domestique ramassa dans une cour un bracelet d'or et le cacha soigneusement sans en parler à son maître.

Étant partis, après qu'ils eurent marché pendant plusieurs jours, Lun dit à son domestique :

— Il nous reste encore un long voyage à faire avant d'arriver à la capitale, et nos provisions seront insuffisantes. Comment ferons-nous?

— Ne vous inquiétez pas, répondit le domestique.

Puis il lui montra le bracelet d'or, et lui expliqua comment il l'avait trouvé.

Lun fut aussi irrité qu'étonné, et voulut aller sur-le-champ reporter le bracelet à l'hôtellerie.

— Si vous retournez sur vos pas, dit le domestique, il est à craindre que vous ne manquiez le concours.

— Cet objet, dit Lun, a sans doute été perdu par la négligence de quelque servante. On ne manquera pas de lui infliger la question pour savoir ce qu'il est devenu. Et si elle est condamnée, à qui en sera la faute? J'aime mieux ne pas arriver à temps au concours que d'être cause qu'une personne innocente meure avant l'époque marquée par le destin.

Aussitôt il revint à l'hôtellerie.

Il apprit alors qu'une servante, ayant jeté un bassin plein d'eau, avait jeté en même temps le bracelet qui y était tombé.

La maîtresse avait frappé la servante jusqu'au sang, et celle-ci voulait se donner la mort.

De son côté, le mari ne cessait d'accabler sa femme de reproches et d'injures, en sorte que cette femme, poussée par la colère et le désespoir, était sur le point de se pendre.

Toute la maison retentissait de bruit et de vacarme. Lun, étant entré, tira de sa poche le bracelet et le rendit.

Ce fut une cause d'apaisement, et il sauva ainsi la vie à deux personnes.

Il partit, et se mit de nouveau en route pour la capitale, où il arriva le quatrième jour du second mois. Il se hâta de présenter sa composition aux juges du concours ; il était encore temps, et il obtint le premier rang sur la liste des docteurs.

Ruse honnête

Il y avait un homme qui avait formé le projet de s'emparer du champ d'un de ses voisins. N'ayant pu y réussir, il ordonna secrètement à son domestique d'aller y semer de l'ivraie. Celui-ci dit à sa femme : « Si je sème de l'ivraie, je rendrai stérile le champ du voisin ; si je n'y sème pas de l'ivraie, je désobéirai à mon maître. » Il fit cuire les graines d'ivraie et les sema. Le fils de son maître envoya quelqu'un pour voir s'il s'était acquitté de sa commission, et il reconnut que l'ivraie avait été semée.

Union des familles.

Au premier jour de chaque mois, Lieou-mouan-tang ne manquait jamais d'inviter ses parents à s'asseoir à sa table, et leur disait :

— Si je vous réunis aujourd'hui, ce n'est point uniquement pour vous offrir un repas. Je désire que ceux d'entre vous qui ont les meilleures qualités exhortent les autres à les imiter, et que ceux qui ont commis des fautes apprennent à s'en corriger.

Si, par hasard, quelques parents avaient eu une querelle ensemble ou avaient conçu de l'animosité les uns contre les autres, il profitait de cette occasion pour les amener à faire la paix en buvant gaiement à la même table.

(Le commentateur réproche, à ce propos, les parents qui se disputent à table et qui vont jusqu'à révéler mutuellement leurs fautes.)

Humanité dans la guerre.

Tsao-pin, qui vivait sous la dynastie des Song, commandait le corps d'armée chargé de châtier les rebelles. Jamais il ne permit de massacrer les vaincus. Quand il se fut emparé de Souï-tcheou, ses soldats voulaient exterminer tous les habitants de la ville. Tsao-pin s'y opposa. Il demanda aux femmes et aux filles qui se trouvaient prisonnières à quelles familles elles appartenaient, et les renvoya à leurs parents. Lorsqu'il se rendit maître de la province de Kiang-nan, il brûla des parfums et fit prêter à toute l'armée le serment de ne pas tuer un seul homme quand la ville serait prise. On ne saurait calculer le nombre de personnes qu'il sauva avant et après cette catastrophe.

Méchanceté punie.

Trois individus voyageaient avec un pauvre homme d'une intelligence bornée. Une pluie étant survenue, ils se retirèrent dans un creux de rocher pour s'y mettre à l'abri. Tout à coup ils virent un tigre courir droit sur eux. Ils poussèrent hors de la caverne le pauvre homme, pensant que le tigre se contenterait d'une victime et s'en irait. En effet, le tigre emporta l'homme à quelque distance et le déposa à terre ; mais tout à coup le rocher, miné par l'orage, s'écroula. Le tigre, effrayé par le bruit, s'enfuit sans avoir fait de mal à l'homme qu'il avait emporté, et les trois autres voyageurs furent écrasés sous des masses de pierres.

Dévouement.

Kiu-pé était allé voir, dans un lieu fort éloigné, un de ses

amis qui était malade. Il arriva qu'une troupe d'insurgés assiégeaient la ville du district qu'il habitait. Tous les gens de la maison s'enfuirent, et il n'y resta plus que le malade. Kiu-pé ne put se décider à l'abandonner comme les autres.

Les insurgés, étant entrés, virent Kiu-pé et lui dirent :

— A l'approche du gros de l'armée, tout le district est devenu désert. Comment avez-vous le courage de rester seul ici ?

Kiu-pé répondit :

— J'ai dans cette maison un ami malade, et je n'ai point voulu l'abandonner. Je suis prêt à donner ma vie pour la sienne.

Les insurgés furent touchés de ce dévouement : ils firent retirer les soldats et s'en allèrent.

Modestie.

Tchin-kouan était doué d'un caractère doux et modeste. Quand il discutait avec les autres, il tâchait d'imiter tout ce qu'il voyait de bon en eux, et aimait encore davantage à les encourager au bien. Si un jeune homme prononçait une parole ou faisait une action qui fût digne d'être imitée, il la louait et cherchait à lui donner de la publicité, se disant en lui-même : — Il l'emporte sur moi.

Sage bienfaisance.

Chao, du département de I-ing-fa, avait amassé plusieurs milliers de boisseaux de riz. L'année étant stérile, quelques personnes lui conseillaient de vendre ses grains.

— Ce serait, dit Chao, profiter du malheur public.

D'autres personnes l'engagèrent à distribuer du riz cuit.

— Ce serait, dit-il encore, rechercher la popularité d'homme bienfaisant.

Il fit sortir tous les grains de ses greniers, et loua des ouvriers pour ouvrir une route de quarante lis (quatre lieues), depuis le district qu'il habitait jusqu'au lac Thaï-hou. Ensuite il creusa le lit de la rivière Li dans une étendue de huit lieues et fit communiquer la rivière Ngo-hoa-ki avec le lac Tchin-tsé.

Les habitants pauvres de la ville obtinrent ainsi avec du travail des moyens d'existence.

— Chao, tout en secourant le peuple, avait fait construire des routes et des canaux, qui devinrent pour le pays une source de prospérité.

Charité.

Khin-ssé payait toujours généreusement les porteurs et les petits marchands.

— Ces pauvres gens, se disait-il, endurent les plus dures fatigues pour gagner seulement quelques mesures de riz. Comment aurais-je le cœur assez dur pour marchandiser leurs services ? (1)

Direction paternelle.

Feï-hong, membre de l'académie des Han-lin, jouait souvent avec un de ses collègues, et se plaisait à lui disputer l'avantage. Un jour il le frappa sur la joue en badinant. Son ami se fâcha. Feï se repentit de sa faute, et alla pendant plusieurs jours lui en demander pardon ; mais ne l'obtenant pas, il cessa de chercher à le voir. Son père, en ayant été informé, fut très-mécontent. Il lui remit entre

(1) Beaucoup de personnes, même bienfaisantes, cherchent toujours à acheter les choses au plus bas prix aux petits marchands, ou ne donnent que le moins possible de ces gratifications qu'on appelle « des pourboires. » Il faudrait cependant songer que payer un peu libéralement ce qu'on achète, ou les services, quand il s'agit de pauvres gens, c'est aussi faire de la charité, et sous la forme la moins pécuniaire pour eux.

les mains une latte de bambou enveloppée, et l'envoya à la capitale où était alors son ami, en lui ordonnant d'aller se mettre à sa discrétion.

Fei entra dans la chambre de son ami ; il s'accusa trois fois, puis, lui remettant la latte de bambou et la lettre de son père, demanda son châtiment.

Mais son ami courut à lui, et pleura amèrement en serrant sa tête entre ses mains.

Fei, rempli d'étonnement, lui demanda la cause de sa douleur.

— Hélas ! dit le jeune homme, vous avez encore un père qui vous reprend et vous corrige. Je cherche une personne qui me rende le même service, et je ne puis la trouver.

Dès ce moment, ils continuèrent à s'aimer comme par le passé.

Amitié fraternelle.

Sous le règne de l'empereur Hong-wou, quelqu'un accusa Tching-chi d'avoir des intelligences avec l'ennemi. Un sergent du tribunal l'ayant arrêté, son frère cadet demanda à le remplacer.

— C'est moi qui suis le coupable, s'écria-t-il ; comment pourrais-je souffrir que mon frère aîné soit puni pour moi ?

— Je suis le chef de la famille, dit alors l'aîné ; c'est moi qui dois porter la peine du crime. Mon frère cadet est innocent.

Les deux frères se disputaient ainsi à qui irait en prison.

Hong-wou, informé de cette lutte de dévouement, dit :

— De tels hommes sont incapables de trahison.

Il leur donna des emplois.

Acte remarquable de tendresse maternelle d'un animal.

Un homme de la province de Ho-nan, nommé Pou-tching, prenait un grand plaisir à la chasse. Un jour il alla sur une montagne et perça d'une flèche un singe femelle. L'animal arracha la flèche au milieu des plus grandes souffrances. Il prit subitement son petit et l'allaita. Ensuite il cueillit plusieurs grandes feuilles, en forma une espèce de coupe qu'il remplit du reste de son lait et la plaça auprès de lui. Quelques instants après, il mourut en poussant des cris lamentables.

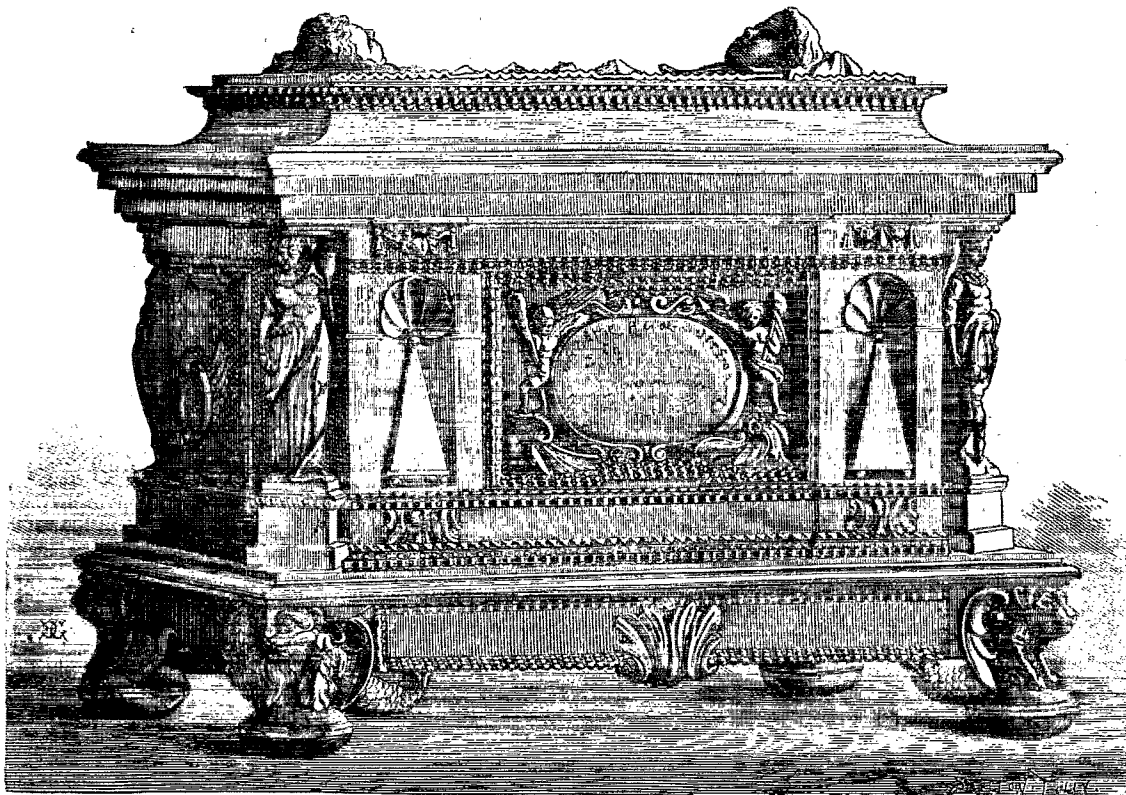
À ce spectacle, Pou-tching fut saisi d'un sentiment de douleur, et dès ce moment il renonça à la chasse.

(Le commentateur insiste sur cette affection que les animaux éprouvent pour leur famille, et ajoute : — Les anciens disaient : « De grâce, ne tuez pas un oiseau âgé de trois printemps. Les petits, qui sont encore dans le nid, attendent le retour de leur père et de leur mère. » On peut en dire autant des quadrupèdes.)

La fin à une prochaine livraison.

COFFRET DE CORPORATION.

Ce coffret, en noyer sculpté, servait à conserver les titres et le trésor de la corporation des menuisiers à Strasbourg. Il est fermé par une serrure à deux clefs, placée au milieu d'un couvercle, que dérobe au regard un dessus à coulisses, terminé à ses deux extrémités par une tête d'ange. Sur l'une des faces principales sont représentés des outils de menuiserie : une équerre, un compas, un



Coffret de la corporation des menuisiers, à Strasbourg (dix-septième siècle). — Collection de M. Debenesse. — Dessin d'Ed. Garnier.

rabot, etc. Sur l'autre, un cartouche renferme une inscription en caractères gothiques allemands. Au centre sont les noms du président et des syndics de la corporation ; au-dessous, la date de 1694, et tout autour une

légende en allemand que nous traduisons : « L'honorable corps de métier des menuisiers. » ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Album de l'Exposition rétrospective des beaux-arts de Tours. — Mai 1873.

UN FLOTTEUR DE LA SARINE

(SUISSE).



Un Flotteur de la Sarine. — Dessin de Théophile Schuler, d'après son tableau.

Ce métier de flotteur est un des plus rudes que l'on puisse imaginer. En Suisse, dans les montagnes, on n'a guère d'autres moyens de transport pour les troncs d'arbres que les cours d'eau. On les précipite dans les torrents les plus voisins des coupes. C'est un spectacle étrange que celui de

ces grands sapins, dépourvus de leurs branches et de leur écorce, précipités les uns sur les autres avec un bruit de tonnerre, au milieu des blocs de rochers et des jets d'écume. D'instant en instant, un effort du courant en dégage quelques-uns qui vont un peu plus loin, et bientôt

s'enchevêtrèrent et s'arrêtèrent encore. Dans cet amoncellement on en voit qui se dressent tout droits et marchent debout jusqu'au moment où, arrivés au bord d'une catastrophe, ils plongent, la cime en avant, dans le gouffre. On s'étonne pendant longtemps de ne pas les voir reparaître à la surface de l'eau : c'est que leur poids est énorme et que ces gouffres sont profonds.

Beaucoup de troncs restent en arrière, accrochés aux blocs de rochers, et il faut que les flotteurs viennent les dégager ; mais bien souvent à peine peuvent-ils gagner un peu d'espace, car les torrents sont encombrés de pierres.

Ces hommes vigoureux, armés d'une pique recourbée, s'avancent dans l'eau, qui monte souvent jusqu'à leur ceinture, et il leur faut une grande énergie pour ne pas être renversés par les troncs et le courant. Ils travaillent quelquefois à deux pour offrir plus de résistance à la violence de l'eau et s'entraident au besoin. Leurs piques dirigent ou décrochent l'arbre arrêté ou couché en travers.

Ce métier n'est pas seulement rude et périlleux : il est funeste à la santé ; les fluxions de poitrine emportent beaucoup de ceux qui s'y livrent ; il faut une constitution d'une force exceptionnelle pour ne pas devenir tôt ou tard victime de ces luttes dans une eau extrêmement froide, souvent chargée de glace et de neige. Les flotteurs sont très-bien rétribués ; ce n'est que justice.

Il y a des torrents qui sont si resserrés entre des rochers à pic, qu'il n'est pas possible de marcher le long du courant ou dans l'eau : on attache alors le flotteur sous les bras avec de fortes cordes. Il ne faut pas moins de quatre hommes robustes pour le descendre et le tenir suspendu, car les cordes, souvent très-longues, augmentent de beaucoup le poids du corps. A plus forte raison ne peut-on se servir de chaînes : le flotteur a d'ailleurs plus de confiance dans la corde.

LE BIEN.

Poursuivons la science suprême, qui est celle de faire le bien.
Conférence d'une dame à Cannes.

LE MARQUIS DE TURBILLY,

AGRONOME DU SIÈCLE DERNIER.

Fin. — Voy. p. 275.

Après être parvenu à réformer en partie les habitudes de mendicité et de fainéantise qui réduisaient autour de lui les populations rurales à une condition aussi honteuse que misérable, le marquis de Turbilly ne manqua plus de bras pour l'aider dans ses travaux. ⁽¹⁾

Après les défrichements vinrent les cultures et l'élevage des bestiaux. Il fit acheter dans le Poitou de fortes vaches. D'après un préjugé très-ancien, les paysans considéraient comme impossible d'acclimater les moutons à cause des marais et d'une certaine herbe. Il dessécha les marais, détruisit l'herbe, et forma un troupeau nombreux en peu de temps ; il introduisit l'usage de parquer les moutons, tout à fait inconnu dans le pays. Il établit une pépinière d'arbres fruitiers, et planta des avenues de peupliers et de châtaigniers. Il fit venir de Bruxelles un plant d'ormes à larges feuilles, dont le bois convient au charonnage. Il améliora et perfectionna les charrues et autres ustensiles propres à l'agriculture : on lui doit notamment l'invention d'une sonde qui sert à connaître à fond le sol qu'on veut cultiver. ⁽²⁾

⁽¹⁾ On lira des détails curieux sur la mendicité au temps de Henri IV dans la notice sur Laffemas, par M. Paul Laffitte, que la *Revue des économistes* a publiée récemment.

⁽²⁾ Le *Dictionnaire des arts et métiers* en donne la description.

Les chemins anciens étaient devenus impraticables, il les fit réparer et étendre.

Avec une activité infatigable, il multiplia sur son domaine les moyens de travail, les produits, les encouragements. Il propagea l'éducation des abeilles et celle des vers à soie en faisant venir de la graine du Dauphiné et de la Provence ; il envoya sa soie à dévider à Tours. Il fit élever aussi des fours à chaux ; il établit une manufacture de porcelaine et de poterie et une fabrique de savon. Il fonda des prix d'agriculture. Il accordait à ses fermiers une gratification de vingt francs par chaque arpent de terre qu'ils défrichaient.

En 1760, il fit paraître un *Mémoire sur les défrichements*, qui produisit une grande impression sur les esprits sérieux et attira leur attention sur lui. Voltaire le nomme dans son *Épître sur l'agriculture*.

Cet ouvrage, plein d'excellents conseils aux agriculteurs, contient aussi des observations critiques qui peuvent contribuer à nous faire mesurer aujourd'hui les progrès de l'agriculture depuis le siècle dernier.

« Après avoir exposé ce qu'il a su faire avec sa modeste fortune, dit M. Guillory, après avoir fait connaître les résultats que tant d'obstacles ne l'avaient point empêché d'obtenir, il demande, dans son mémoire, si le roi ne devrait point user de son pouvoir, de ses trésors, de tous ses moyens d'action, pour augmenter, comme il l'a fait lui-même, la valeur et le produit du sol en France ; doubler les richesses de la patrie ; assurer le bien-être de ses sujets, en accroître le nombre, et marcher vers un progrès incessant d'aisance et de bonheur.

« En donnant à la royauté ce conseil intelligent, il ose entrer plus avant dans la question même ; et bientôt il en vient à traiter des points hardis. Les chasses réservées aux plaisirs du roi sont trop étendues ; elles absorbent, surtout autour de la capitale, des terres qui seraient précieuses à l'agriculture : il faut les restreindre et supprimer les capitaineries où le roi ne va jamais. Le peuple, ajoute-t-il, acceptera d'en rembourser les charges. Il se plaint avec une amertume bien légitime que la moitié du sol en France soit laissée sans culture. Il demande pour l'agriculture, non-seulement une liberté bien entendue, mais encore une protection spéciale, des encouragements efficaces, et l'abolition des charges qui l'arrêtent dans son essor. La mendicité doit disparaître ; il en a montré le moyen.

« Dès cette époque, l'émigration vers les villes tendait à dépeupler les campagnes ; il veut que l'on conserve à l'agriculture les forces vives qui cherchent à l'abandonner. Il faut également faire refluer vers les campagnes les capitaux qui veulent se porter ailleurs. Le taux de l'argent est plus élevé en France que dans d'autres pays ; il demande qu'on l'abaisse en donnant le plus de facilités possible pour la mise en valeur des terrains incultes. D'une autre part, la répartition des tailles est mauvaise, et le moyen de l'améliorer est d'établir des cadastres, aussi nécessaires dans les paroisses que les papiers terriers dans les seigneuries. Les exemptions et les privilèges sont trop facilement accordés aux habitants des villes ; les cultivateurs en sont accablés ; et de plus, mille droits féodaux et charges de toutes sortes viennent arrêter et paralyser leurs efforts ou leur bon vouloir. Veulent-ils enclore leurs champs ? la loi ne tolère les clôtures qu'en les regardant comme un privilège qu'elle frappe d'un droit énorme. Cherchent-ils à écouler leurs produits ? la circulation n'est pas libre, et des barrières trop resserrées viennent bientôt les entraver. Les droits seigneuriaux sont mal définis ; les impôts n'ont rien de fixe, et les édits qui les concernent forment un chaos dans lequel on se perd ; les anoblissements à prix d'argent sont trop faciles ; plusieurs ne coûtent que vingt-cinq ou

trente mille livres, et rapportent davantage par les privilèges qu'ils confèrent. Le gibier, que la loi protège, ravage et anéantit les récoltes; les baux sont trop courts; les bestiaux sont trop rares; les fêtes sont trop multipliées, et leur nombre est tel qu'il entraîne l'oisiveté des campagnes pendant un tiers de l'année. Tant d'abus, tant d'obstacles veulent être détruits, tant de besoins satisfaits. La richesse du pays est dans le sol; il faut l'en faire sortir. Toutes les difficultés, il les soulève et les approfondit: ses vues sont pratiques, ses aperçus ingénieux, ses conseils nets et pressants.

» En terminant son ouvrage, le marquis de Turbilly recommande avec instance l'établissement dans les provinces du royaume de diverses sociétés d'agriculture, qui correspondraient avec une principale que l'on placerait à Paris. »

Tant de travaux avaient donné à M. de Turbilly des titres à la reconnaissance publique et à une célébrité durable. Il arriva cependant que, vers la fin de sa vie, non-seulement il perdit sa fortune, mais encore qu'on ne tarda pas à l'oublier.

Son ardeur pour les améliorations agricoles l'avaient entraîné à demander à l'État la concession d'espaces considérables de terrains incultes situés à peu de distance de son domaine. Le droit d'en disposer dans l'intérêt de l'agriculture lui fut accordé par un arrêt du 11 mars 1763. Mais le droit de l'État était douteux. Ceux qui se prétendaient les véritables propriétaires, plusieurs abbayes, l'Hôtel-Dieu d'Angers, etc., lui intentèrent des procès qui durèrent huit ans. Pendant ce temps, il avait négligé l'exploitation de ses terres et de ses fabriques: il avait été obligé d'emprunter; quelques gratifications qu'il obtint du roi ne purent conjurer sa ruine. Toutefois, ses créanciers, qui ne pouvaient lui refuser leur estime, lui laissèrent la jouissance de ses biens jusqu'à sa mort.

« Elle ne se fit pas attendre longtemps, dit M. Pierre Clément. Frappé au cœur par les déceptions qui avaient affligé les dernières années de sa vie, le marquis de Turbilly mourut à Paris, le 25 février 1776, âgé de cinquante-neuf ans. Cinq ans après, son château et les trois cents arpents de terre qui en dépendaient étaient vendus pour la somme de 276 000 livres à un Anglais, M. de Galway, dont les descendants l'habitent encore aujourd'hui. »

» Dix ans plus tard, Arthur Young parcourait la France pour y étudier l'agriculture⁽¹⁾. Arrivé dans l'Anjou, il demanda, pour aller la visiter, où était située la terre du marquis de Turbilly, dont le Mémoire était célèbre en Angleterre. Quelle ne fut pas sa surprise! Dans plusieurs villes, personne ne put répondre à sa question. Une vieille dame, qui l'entendit par hasard, le mit heureusement sur la voie, et il partit pour la paroisse de Volandry, où se trouvait la terre de Turbilly, dont il a laissé une longue description. « C'était, dit-il, un pauvre village, composé de » quelques maisons éparses, dans une vallée, entre deux » collines couvertes de bruyères. Le château est au milieu, » avec des avenues de beaux peupliers. Je ne puis exprimer » le désir inquiet que je sentis d'examiner les plus petits » détails de ces lieux; il n'y avait pas une haie, un arbre, » un buisson, qui ne m'intéressât. J'étais presque suffoqué, » lorsque je demandais comment un aussi grand cultivateur » s'était ruiné... »

Arthur Young apprit du moins avec satisfaction que ce n'étaient point des succès dans la pratique agricole qui avaient causé cette ruine, et il ajoute: « Ce qui diminua mes » regrets, c'est que, bien qu'il eût été marié, le marquis » de Turbilly n'avait pas laissé d'enfants, de sorte que ses » cendres reposent en paix sans que sa mémoire soit humiliée par une postérité indigente. »⁽²⁾

⁽¹⁾ Voy. nos Tables.

⁽²⁾ *Le Marquis de Turbilly*, par Guillory aîné. Paris et Angers, 1862.

IL N'Y A SI LONG JOUR

QUI NE VIENNE A LA NUIT.

Elle est longue et rude, la journée de travail! La bise glace les membres du laboureur, qui dirige le soc de la charrue en excitant son attelage de la voix et de l'aiguillon; le soleil brûle le visage du moissonneur, qui de sa lourde faucille couche entre les sillons les gerbes d'épis mûrs; les faneurs et les faneuses s'arrêtent par moments, épuisés de fatigue, pour essuyer la sueur qui ruisselle de leur front; l'ouvrier des villes, qui manie péniblement le marteau ou la hache, qui taille la pierre dure ou qui porte de lourds fardeaux; la pauvre ouvrière, qui use ses yeux et meurtrit ses doigts à piquer l'aiguille du matin au soir; tous, hiver comme été, comptent les heures qui s'écoulent, et répètent au fond de leur cœur: « Elle est longue et rude, la journée de travail! »

Mais le soleil trace dans le ciel sa route éblouissante; il monte, plane et redescend, et l'occident s'empourpre à son approche... il disparaît! Adieu, soleil, qui éclaire les travaux et les fatigues des enfants des hommes! Salut, nuit bienfaisante, qui leur apportes le repos! C'est après toi qu'ils ont soupiré, quand le fardeau dépassait leurs forces; c'est ta pensée qui les a soutenus et qui leur a donné du courage. Ils savaient que tu viendrais, que tu ne pouvais pas manquer de venir; et l'on supporté plus patiemment une peine qui doit prendre fin. Répare leurs forces épuisées, nuit consolatrice, toi le plus doux des bienfaits de Dieu, pour que demain en reprenant leur tâche ils se disent, confiants et pleins d'espérance: « Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit! »

Elle est longue et rude, la bataille de la vie. Qui ne l'a pensée? Qui ne l'a dit? Qui n'a eu ses heures de découragement? Qui n'a cherché d'un œil désolé à pénétrer l'avenir impénétrable? Qui ne s'est, à certains moments, cru tombé dans un abîme de douleur dont il ne pourrait jamais sortir? Et tout passe pourtant, la douleur comme la joie. Pourquoi donc s'affliger comme ceux qui n'ont point d'espérance? Pourquoi se désespérer de la vie, comme si elle ne devait pas finir? Levons les yeux vers notre Père qui est aux cieux. N'a-t-il pas placé l'ange de la mort au soir de la vie, comme l'ange du sommeil au soir de la journée? Tu souffres? rassure-toi; ta souffrance ne durera pas toujours: « Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit. »

LES GÉOGRAPHES.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE.

Suite. — Voy. p. 146, 198, 230, 259.

Christophe Colomb⁽¹⁾ s'était convaincu de la vérité que la terre est ronde, en étudiant principalement l'image du monde du cardinal d'Ailly, et une lettre ainsi qu'une carte d'un mathématicien florentin, Toscanelli, alors illustre.

Il avait conclu de cette notion que l'on pouvait, suivant ses expressions mêmes, « chercher l'Orient par l'Occident. »

D'après ses calculs, la distance des îles Canaries aux premières îles d'Asie ne devait être que de onze cents lieues d'Espagne, et, par conséquent, il pouvait suffire pour atteindre le Cathay, le pays des épices, de cinq semaines de navigation directe.

Le grand homme ne soupçonnait pas qu'il pût exister un continent inconnu entre l'Europe et l'Asie, et il est mort sans le savoir, ayant toujours été persuadé, même

⁽¹⁾ Voy., dans nos volumes précédents, un grand nombre d'articles sur Christophe Colomb, et le texte même de ses relations dans le t. III des *Voyageurs anciens et modernes*.

après son quatrième voyage, qu'il avait abordé à des terres asiatiques.

Il s'était embarqué au port de Palos, sur la côte d'Andalousie, le vendredi 3 août 1492, et ce fut seulement dans la nuit du 11 au 12 octobre suivant qu'il aborda à une des îles du groupe des Lucayes, au nord de l'île de Cuba. Les indigènes nommaient cette île Guanahani. Colomb fut persuadé qu'il était arrivé à un des archipels qui sont épars le long de la côte orientale d'Asie. Aussi désigna-t-il les habitants sous le nom d'Indiens, qui est resté aux descendants des indigènes américains. Il visita, dans cette première exploration, une partie des grandes Antilles, une petite partie de Cuba, et découvrit Haïti, qu'il appela Hispaniola ou petite Espagne.

À son deuxième voyage (1493-1496), Colomb continua la découverte et l'exploration des petites et des grandes Antilles.

Au troisième (1498), il découvrit l'île Trinidad et une partie de la côte des Perles, arrivant ainsi au continent méridional même du nouveau monde.

À son quatrième et dernier voyage enfin (1502), il découvrit la côte qui borde les territoires de Honduras, de Nicaragua, de Costa-Rica, de Veragua et de Darien.

Pendant le cours du troisième voyage de Colomb, Vasco de Gama étonnait de son côté le monde européen en mettant à profit la découverte du cap de Bonne-Espérance par Bartolomeo Diaz ⁽¹⁾, en contournant le sud de l'Afrique et explorant les côtes de la mer jusqu'à Mélinde et Calicut (1497-98). Moins de vingt ans après, les pilotes portugais avaient relevé l'hydrographie des mers de l'Inde et de la Chine.

À la suite du grand nom de Gama, chanté par Camoëns, il faudrait citer Cabral, qui revint toute la côte orientale d'Afrique (1500); Tristan da Cunha, qui découvrit Madagascar (1506); Alfonso d'Albuquerque, qui explora le golfe Persique (1508); Ludovico de Bartheima, qui navigua jusqu'aux Moluques; Lopez de Sequeira, qui atteignit Malakka (1509).

De ces découvertes portugaises on possède l'Histoire par Joao de Barros, à laquelle il faut ajouter la description de Duarte Barbosa et la Mappemonde de Diego Ribero.

En même temps s'achevait l'exploration de l'Amérique.

Amerigo Vespucci ⁽²⁾ et Juan de la Cosa reconnaissaient toute la côte nord de l'Amérique méridionale, depuis le golfe de Para jusqu'au rio Magdalena (1499-1500).

La côte nord-est de l'Amérique du Sud, depuis le cap Saint-Augustin jusqu'à l'isthme de Panama, était explorée par Vincent Yanez Pinzon (1499-1500).

Ces deux voyageurs poussèrent plus avant leurs découvertes : Vespuce en 1501, 1503 et 1504; Pinzon en 1508.

Antérieurement (1497-98), deux Vénitiens, Jean et Sébastien Cabot, avaient découvert la côte de Labrador, Terre-Neuve; ce qui a donné lieu à quelques écrivains de contester à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert le premier la terre ferme du nouveau continent. Mais on a objecté justement que la découverte de la première île des Antilles, en 1492, était celle de l'Amérique même.

Gaspar Cortereal, Portugais, vint en 1500, à la suite des Cabot, toucher au Labrador, et reconnut l'entrée du détroit d'Hudson.

La Floride fut explorée par Juan Ponce de Leon (1512). Les eaux du grand Océan furent vues pour la première fois, en 1513, des hauteurs de l'isthme de Darien, par Nuñez de Balboa ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Voy. t. IV, 1836, p. 6 et 7.

⁽²⁾ Nous avons expliqué comment le nom de ce navigateur fut donné au nouveau continent, sans qu'on ait à lui reprocher d'avoir été l'auteur de cette usurpation de titre.

⁽³⁾ Voy. notre t. X, 1842, p. 330.

Gonzalez de Avila pénétra dans l'intérieur de l'isthme en 1525. Grijalva reconnut le fond du golfe du Mexique, dont Fernand Cortez fit la conquête en 1519 et pendant les années suivantes.

De 1519 à 1522, Magellan, après avoir découvert le détroit qui porte son nom, traversa l'Océan, vit les îles Mariannes, l'archipel des Philippines. Son exploration est la première circumnavigation du globe; et il avait ainsi démontré positivement cette sphéricité de la terre qui, jusqu'à lui, n'avait pas encore été admise universellement même après les voyages de Colomb.

Les dates principales des découvertes qui se succédèrent ensuite au nouveau monde sont : — depuis 1524, le Mexique par Cortez et ses successeurs; — 1524, le Pérou par les Pizarre; — 1536, le Chili; — depuis 1534, la Nouvelle-Grenade; — 1541, l'Amazone, par Francisco de Orellana; — 1535, le Rio de la Plata.

La suite à une autre livraison.

INFLUENCE DU CARACTÈRE.

Quand les moralistes, les prédicants, les philosophes, raisonnent sur les phénomènes de ce bas monde, et, contemplant la masse d'humaines misères, l'attribuent aux crimes qui depuis la chute de l'homme se sont frayé un chemin jusqu'à son cœur, ils négligent une petite cause de souffrance plus destructive du bonheur, plus apte à neutraliser les bienfaits de la Providence, que toutes les autres énormités de notre race déchue.

Cette haïssable perversité latente, qui brise la volonté et les cœurs, se rencontre souvent là où l'atrocité du vice est inconnue, où fleurissent même de hautes vertus.

La probité, la tempérance, l'honneur, une piété pratique, peuvent s'allier à un mauvais caractère; plus d'un être humain, jugé et condamné avec justice pour des actes coupables, n'a pas infligé à ses semblables la centième partie des angoisses causées par un mauvais caractère.

Que de fois chaque heure d'un jour radieux, dont le soleil s'est levé sur une famille prospère, joyeuse, bénie des dons de la santé de la fortune, a été empoisonnée, flétrie, par l'habituelle mauvaise humeur du chef!

Cependant toute la réprobation du monde se résume, en pareil cas, dans ces phrases bénignes : C'est un homme fatigant, ou bien : Pauvre femme, elle a un caractère désagréable. Fulminez vos foudres, professeurs de morale, contre l'égoïsme, la présomption indisciplinée qui engendre ce fléau domestique!... Montrez aux hommes, comme en un miroir, le hideux contraste qui existe entre une nature aigre, perversité, acariâtre, et la douce image de Celui qui est venu prêcher la charité et l'amour! Faites cela, et vos prédications ne seront peut-être pas vaines.

Comme élément de bonheur ou de malheur pour l'humanité, le caractère est infiniment plus important que les qualités supérieures. On peut avoir une fois par an l'occasion de faire une action généreuse, tandis que pendant chaque heure de notre vie, le caractère est à l'œuvre pour le bien ou le mal. ⁽¹⁾

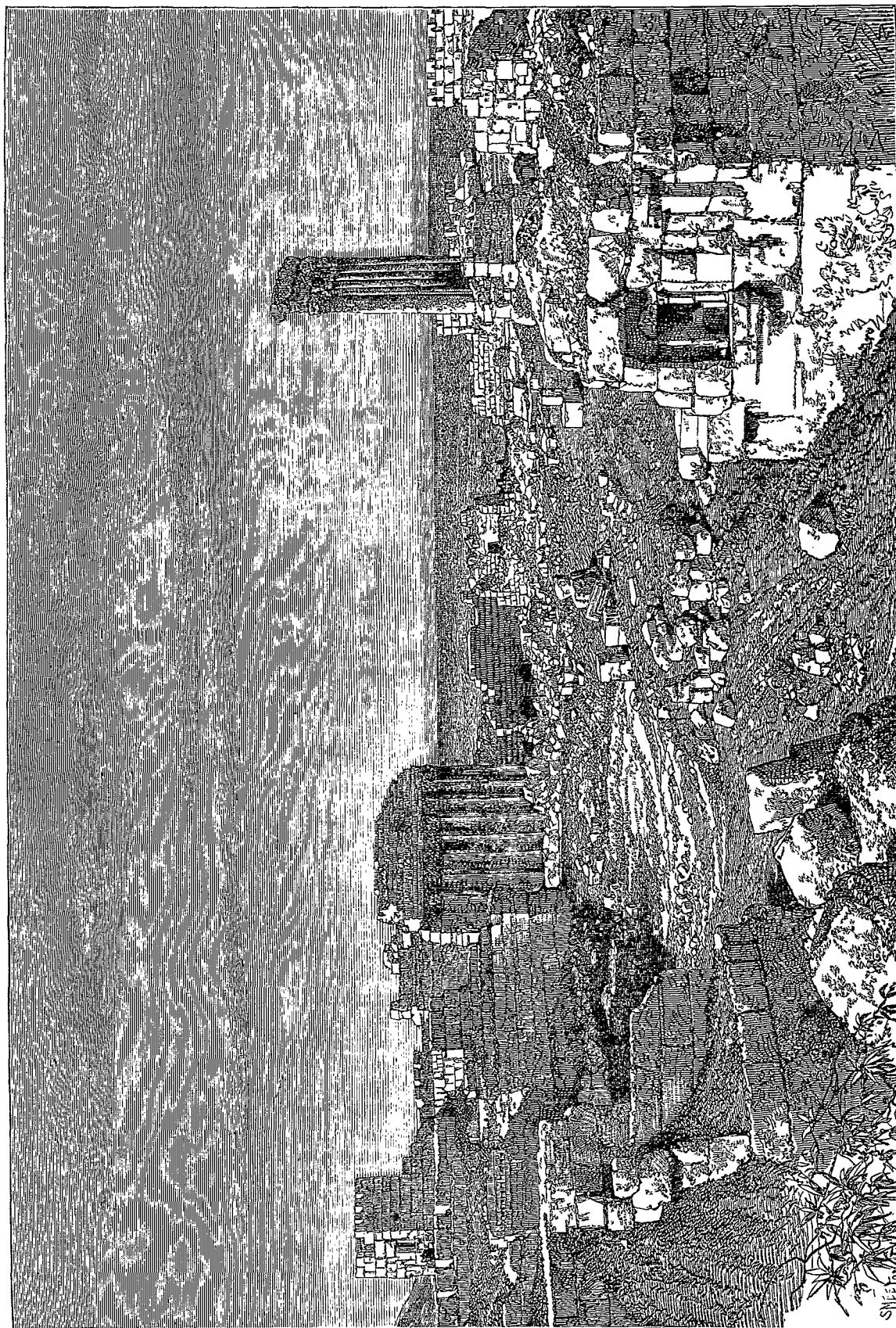
RUINES DE BALBEK.

Les ruines de Balbek ont été déjà décrites dans ce recueil ⁽²⁾; on a joint aux vues de plusieurs de ses monuments, magnifiques encore dans leur ruine, les témoignages de voyageurs exacts et savants et les impressions

⁽¹⁾ Francis Trollope.

⁽²⁾ Voy. la Table de quarante années.

de ceux qui les ont considérés avec les yeux du poète et de l'artiste. Voici, d'après une photographie, une nouvelle vue d'ensemble de ces ruines, qui en montre l'état actuel. On y reconnaît à leurs colonnades les restes des deux grands



Vue générale des ruines de Balbek. — Dessin de Thérond.

temples, celui du Soleil et celui de Jupiter, dont les six colonnes, portant leur entablement encore debout, dominent tout le plateau ; on aperçoit l'autre temple à gauche, à un niveau plus bas, formant une masse imposante. Aux deux extrémités, à droite et à gauche, des créneaux sarrasinois qui surmontent les murs antiques rappellent le temps où

Héliopolis devenu Balbek (traduction du nom grec qui signifie la ville du Soleil) était une citadelle que se disputaient les Arabes et les Chrétiens.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Suite. — Voy. p. 271, 307.

Leurres. — Les poissons artificiels jouent un grand rôle dans les pêches à la ligne en mer. En rivière, il faut des circonstances exceptionnelles, des cascades, des chutes, des bouillons d'eau, pour que les poissons y soient trompés; mais en mer, ceux de toutes les espèces sont disposés à « donner au leurre », *pourvu qu'il remue*. Aussi les pêcheurs n'y mettent-ils pas beaucoup de façon, et vraiment leurs poissons artificiels sont d'une naïveté incroyable. Nous n'en voulons pour preuve que ceux que représentent les figures 15, 16, 17 : ils remplissent parfaitement leur office. La morue, sur les bancs de Terre-Neuve, ne se prend le plus souvent qu'avec des poissons de plomb, leurres informes, traversés d'un hameçon gigantesque. Les pêcheurs les plus soigneux cachent sous un morceau de poisson la pointe de l'hameçon, mais la majeure partie des pêcheurs n'y regarde pas de si près... ni les poissons non plus ! Dans le golfe de Gascogne, nous avons pris des thons en couvrant l'hameçon d'une sorte de sac en coutil à raies bleues, représentant, tant bien que mal, un poisson de 20 centimètres de longueur. Mis à la traîne du bateau, cet appât prenait à merveille. Pour le maquereau, nous avons vu amorcer avec un bout de gant, un morceau de peau, une pipe de terre, une cuiller; il faut seulement que le bateau marche vite, et que le leurre, par la traction, voltige dans l'eau. La plupart des poissons de mer sautent sur tout ce qui remue.

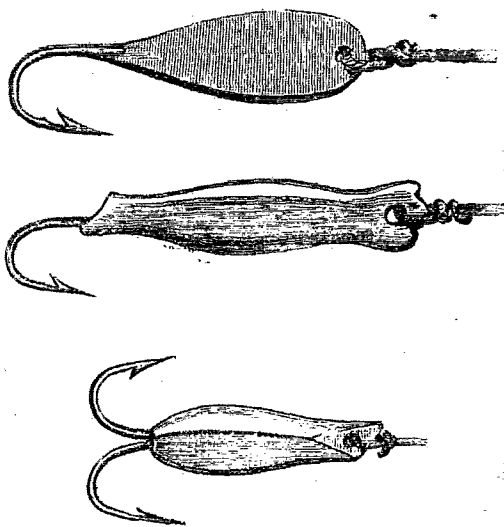


FIG. 15, 16, 17. — Leurres divers.

Mouches artificielles. — Toutes celles que nous avons indiquées pour la pêche en eau douce sont bonnes pour la pêche à la mouche en mer. Ce mode de pêche est tout à fait moderne : c'est le hasard qui a fait voir, il y a plusieurs années, à quelques Anglais, que, parmi les poissons des ports et des côtes, un certain nombre acceptent la mouche et s'y laissent parfaitement prendre. Dans ce nombre, nous pouvons indiquer, parmi ceux de nos pays : les mulets, certains gades côtiers, l'orphie, le pilono breton, etc., etc.

ACCESSOIRES.

Panier. — Nous n'avons rien à changer à ce que nous avons recommandé pour la pêche en eau douce; seulement, on peut sans forfanterie, il est même prudent de faire choix d'un panier plus grand, parce que les poissons que l'on peut prendre à la mer, même à la ligne, sont de taille plus considérable que ceux que l'on trouve dans les fleuves et rivières.

Sac. — Nous ferons pour le sac la même recommandation.

Portefeuille. — Celui dont on doit se servir à la mer n'offre aucune différence avec celui que nous avons décrit. Nous y renvoyons donc le lecteur.

Ploirs. — Destinés à porter des lignes beaucoup plus

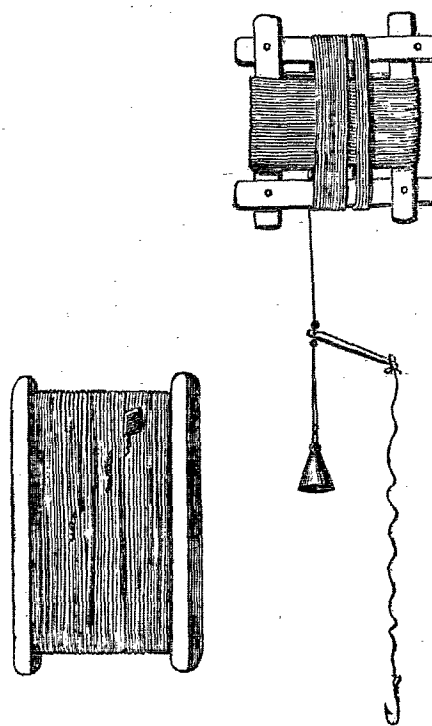


FIG. 18. — Gandol. FIG. 19. — Ploir anglais.

fortes et la plupart du temps plus longues, les ploirs en suivront tout naturellement les dimensions. L'un des plus simples et des plus usités est celui que nous avons représenté dans la figure 18, et qui porte le nom de *gandol*. La figure 19 montre un ploir anglais, à peu près de même forme, sur lequel on a pelotonné une ligne de fond montée d'un *libouret* (voy. plus loin).

Dégorgeoirs. — L'emploi d'hameçons extrêmement petits pour prendre le poisson, non par les mâchoires mais par les parties charnues de l'œsophage ou de l'estomac, nécessite l'emploi d'un petit instrument appelé *dégorgeoir*. Quand le poisson est pris et qu'on le tient en sa main, on lui ouvre les mâchoires d'une main, et de l'autre on suit, au moyen du fil, la marche de l'hameçon que le dégorgeoir rejoint dans les profondeurs de l'estomac. Quand l'hameçon est pris entre les deux tiges de la fourche, on saisit le fil entre les mêmes doigts qui tiennent le dégorgeoir, et l'on enfonce le tout dans l'animal de manière à dégager l'hameçon, qui n'a à déchirer, dans cette direction, que la portion de chair comprise sous la languette du dard. On retire alors le tout avec précaution. Quelquefois on opère par un mouvement de torsion, mais si l'hameçon est passé derrière un muscle, un petit os ou un ligament, on risque de le casser : ce n'est pas une grosse perte, mais il est inutile de se priver d'un bon

instrument et de perdre du temps et de la peine à en monter un nouveau.

Pierre à aiguiser. — Le pêcheur doit examiner avec grande attention la pointe de son hameçon. Il arrive, en effet, souvent, que, soit par le frottement sur les pierres du fond ou de la rive, soit par suite d'un coup de poignet un peu fort, qui a ferré dans les os de la mâchoire, la pointe de l'hameçon s'émousse ou se brise à sa fine extrémité. Il est donc toujours prudent de se munir d'une petite pierre à aiguiser, à l'aide de laquelle cette pointe sera ravivée.

L'opération ne laisse pas d'être très-délicate quand l'hameçon est petit, mais on y réussit en agissant avec précaution. La pierre doit être assez mince sur son bord pour passer entre la petite et la grande branche de l'hameçon; la partie qu'il importe d'aiguiser est, en effet, celle qui s'étend de la pointe de l'hameçon à celle de la barbe. En l'aiguissant dans ce sens, on rejette en dehors le *morsil* de la pointe et on lui donne autant d'entrure et de vivacité qu'il se peut faire sans recourir à la meule.

La pierre à aiguiser se remplace avec avantage par une petite lime douce, très-usée, plus mince que la pierre et moins fragile; elle est d'un plus facile usage, mais elle offre l'inconvénient de se rouiller au milieu d'une foule d'objets ordinairement défendus avec moins de précaution contre l'eau.

Anneau à décrocher, grappin, catenière. — On donne ce dernier nom à un instrument de fer formé de trois crochets accolés par leur plus longue branche que l'on termine en anneau. Ce grappin sert d'ancre au pêcheur en canot pour s'accrocher au fond ou au rivage. Le grappin lui sert aussi, en le traînant avec une longue corde, pour retrouver les lignes de fond dont il a perdu les points de repère. On fait, pour le pêcheur en mer, un instrument destiné au même usage et formé d'une suite de grappins enfilés à la même chaîne.

Boîtes aux vers. — La conservation des vers de mer qui servent à la pêche à la ligne n'est pas beaucoup plus difficile que celle des vers de terre. Ces derniers même réussissent parfaitement pour la pêche de la plupart des poissons rivaux et saxatiles de l'eau salée, ce qui supposerait qu'ils les connaissent et qu'ils en ont rencontré, sans doute, qui sortaient, par mégarde, dans l'eau salée. Le plus ordinairement, on pêche avec des *néreïdes*, genre d'annélides errants qui habitent les vases et les sables au bord de la mer, soit dans les ports, soit parmi les rochers. Ces

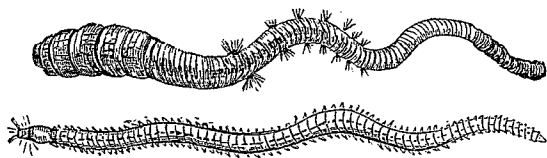


FIG. 20 et 21. — Gravettes ou pelouses.

animaux, représentés figures 20 et 21, sont de plusieurs espèces qui portent, sur nos côtes, différents noms : *capelouses*, *pelouses*, *gravettes*, et sont parfaitement connues de tous les pêcheurs. On les maintient assez longtemps en vie en les enfermant dans une boîte de fer-blanc garnie de trous pour avoir de l'air, avec du sable humide d'eau de mer. Il est toujours bon d'emporter avec eux du sable dans lequel on les a trouvés : évidemment, celui-là leur convient parfaitement.

Boîte au vif. — Le nombre des espèces de poissons que l'on emploie en mer pour la pêche à la ligne est très-considérable; on pourrait même affirmer que si l'on n'avait pas découvert les pelouses ou gravettes, on n'eût employé que

cela. Malheureusement, ces poissons n'ont pas la vie dure, et il est à peu près absolument impossible de les conserver en vie un temps convenable. Nous donnons (fig. 22) l'un des meilleurs, l'*équille*; le *lançon* lui ressemble. On peut employer également les *blaquets blancs*, que l'on prend dans les ports, les *pilonos*, sorte de petits spares,

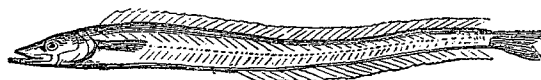


FIG. 22. — Équille.

les sardines, les anchois, harengs, sprats; mais tous ces poissons ont la vie fugitive. On aura donc le soin de les saler, et de munir la ligne d'émérillons qui feront paraître les esches vivantes.

On emploie aussi, sur l'hameçon, un grand nombre d'autres substances : les crevettes, les crabes, vivent assez longtemps dans l'eau de mer. Les coquillages sont commodes à emporter et se conservent dans le sable humide. On esche aussi avec le *pilot*, la *sèche vive*, le *poulpe*, les moules, le foie de porc, les poissons salés, etc.

Sac à poissons. — Pour le sac à poissons de mer, il n'est besoin que d'augmenter les proportions; on n'aura pas besoin de prendre d'aussi grandes précautions pour sa fermeture, parce que la plupart du temps les poissons pris meurent presque tous à leur sortie de l'eau. Aussi, excepté dans des cas très-rare, il ne faut pas songer à les conserver vivants dans l'eau de mer. On ne pourra que les mettre à l'eau dans le filet, pour les sauver de l'action du soleil, contre lequel le plus souvent, au bord de la mer, on n'a aucun abri.

Épuisette. — L'emploi de l'épuisette est le dernier terme de la lutte si émouvante qui s'établit entre le pêcheur et le poisson qu'il a ferré, et où le premier déploie contre le désespoir et l'instinct du second tout ce que la nature lui a départi de sang-froid, d'adresse et d'habileté. On doit de grands services à ce filet, mais ce secours s'achète par bien des ennuis. Dans la pêche sédentaire, l'épuisette n'est ni plus ni moins embarrassante qu'une seconde canne; dans la pêche ambulante, à la mouche naturelle ou artificielle, comment, — alors qu'on marche et qu'on agit sans cesse, — comment porter avec soi ce filet secourable, mais embarrassant?

Quelques pêcheurs placent leur épuisette au bord de l'eau sur une pierre, sur le sol; mais alors, quand le poisson est ferré, il faut le ramener vers le filet, ce qui n'est pas toujours facile, ou bien abandonner la ligne et le poisson pour courir à l'épuisette et revenir; pendant ce temps, le poisson fuit, entortille la ligne dans les herbes, les pierres, les pieux, les obstacles quelconques; il tire et se dégage au moment où vous revenez.

Et cependant, il ne faut pas abandonner l'épuisette.

Il sera toujours bon de monter ses lignes très-solide-ment, et de faire de même pour tous ses engins, et, à tout risque, d'enlever avec prudence, mais avec fermeté. Malheureusement, toutes les précautions peuvent être vaines : quand le temps est sec, quand le poisson est farouche et mord à peine, plus on augmente la force de ses montures, plus on diminue, — et en forte proportion, — ses chances de réussite.

PÊCHES PAR LE PÊCHEUR.

Pêche à la ligne flottante. — Cette pêche est proprement celle que l'on peut qualifier de *pêche à la canne*, car c'est la seule à peu près qui s'exécute avec cet instrument. Elle se fait du bord, et, autant que possible, d'un endroit qui domine le flot, tel que quai, jetée, rocher, etc., parce que

l'une des conditions de réussite est de lancer son esche assez loin pour qu'elle dépasse la bordure d'eau sans profondeur que l'oscillation des vagues fait fouetter continuellement contre le sable ou contre les obstacles. Le poisson de mer diffère en cela du poisson d'eau douce, que ce dernier s'avance littéralement jusqu'à effleurer les pierres de la rive; il se cache même souvent à leur abri; on peut donc le pêcher à une distance souvent moins grande que la longueur de la canne, en ayant soin de se dissimuler derrière quelques herbes, un arbre, un obstacle du bord. Le poisson de mer, au contraire, ne peut, — du moins dans nos mers du Nord, à ressac continu, — aborder l'extrême rive. Outre que, sur beaucoup de points, la grève descend très-doucement, suivant une pente insensible, et par conséquent ne présente au bord aucune profondeur, la lame oscillante d'eau qui approche et recule sans cesse frapperait le poisson contre les obstacles ou les rochers. Le poisson, même celui du littoral, à moins que ce ne soit au milieu de rochers séparés par des intervalles d'une grande profondeur, se tient un peu plus loin du bord, là où l'eau sur laquelle roule la lame expirante est, en dessous, parfaitement tranquille et suffisamment profonde pour dissimuler à coup sûr les animaux qu'elle contient. Comment les poissons se rendent-ils compte de cela?... Nous n'en savons rien; mais le fait est indéniable et d'expérience certaine.

Il faut donc arriver à l'endroit que nous désignons : le pêcheur n'a pas trop de toute sa force, de toute son adresse, et de toute la longueur de sa canne pour y envoyer ses esches; c'est pourquoi, souvent, lorsque la pente insensible de la grève rend ce lancer trop difficile, il substitue à la pêche à soutenir à la main la pêche à la canne, celle-ci permettant d'envoyer facilement l'appât muni d'un plomb aussi loin qu'il a besoin. La pêche à la canne se traite absolument comme la pêche en eau douce : son triomphe est dans les ports, où elle sert à prendre les *mulets*, quand

ils sont disposés à mordre, et aussi quelques *bars* de fond, quelques *congres*, et entre deux eaux, le long des rochers, toute la tribu des *vieilles* (labres, crénilabres, etc., etc.).

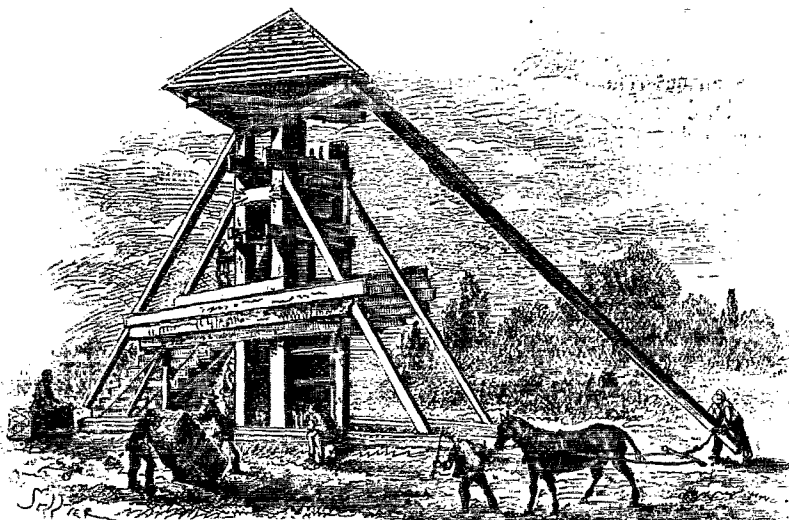
La suite à une prochaine livraison.

INDUSTRIE COTONNIÈRE.

CONCURRENCE AMÉRICAINE.

Il y a une trentaine d'années, les États-Unis d'Amérique ne retenaient pour leurs fabriques indigènes qu'une faible partie du coton produit par leurs provinces du Sud. La presque totalité des récoltes était envoyée en Europe, et l'Angleterre en prenait une part si considérable, qu'on eût été regardé comme un échappé du pays des chimères si l'on eût osé émettre le moindre soupçon sur la possibilité d'une concurrence américaine. Mais de l'autre côté de l'Atlantique, on marche toujours en avant. En 1873, les fabriques américaines travaillèrent de douze à treize cent mille balles de coton, représentant à peu près la moitié de ce que les provinces du Sud vendirent à l'Angleterre en cette même année. !

Ce serait une erreur de considérer cet énorme chiffre comme accidentel; il est le terme régulier d'un accroissement qui date de loin, car, depuis 1822, époque où fut fondé l'établissement de Lowell, la fabrication américaine n'a cessé de se développer. En 1831, les États-Unis possédaient 1 246 000 broches, consommant 215 000 balles de coton, et en 1860, il y en avait plus de cinq millions qui employaient plus de 900 000 balles. Si la guerre de sécession réduisit ce dernier nombre à 300 000 en 1862, la reprise se fit si rapidement, à la paix, qu'en 1868 on avait dépassé la consommation de 1860. L'accroissement a continué, comme nous l'avons dit ci-dessus, et l'on ne voit rien qui puisse entraver ce prodigieux essor. La concurrence américaine frappe d'ailleurs un double-coup contre



Presse à coton américaine (1).

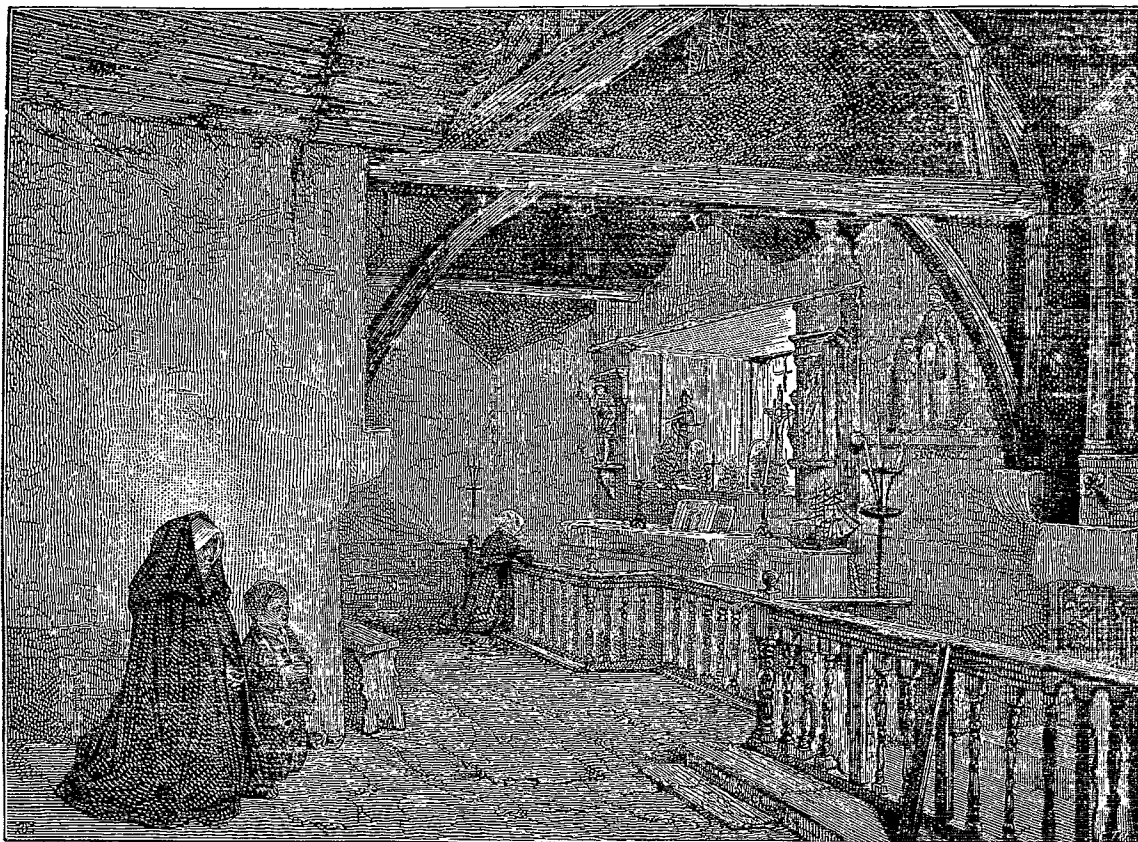
la fabrication anglaise. D'une part, elle achète la matière première chez elle-même, aux lieux où l'Angleterre achète également; et, d'autre part, elle livre ses produits ouvrés dans son propre pays, que l'Angleterre considérerait comme le meilleur débouché pour ses fabriques. Ce n'est pas tout: l'Angleterre ne peut même concevoir l'espérance de puiser des éléments de lutte dans les cotons que les autres contrées peuvent produire; car nulle part encore on n'a

pu obtenir en grand une qualité semblable à celle des cotons fins et longs des États-Unis.

(1) Le transport du coton par mer serait onéreux si on le déposait dans l'intérieur des navires à l'état bouffant où il se trouve après la récolte. Il encombrerait, sans utiliser le tonnage entier. On le presse donc très-fortement dans les ballots. Du temps de l'esclavage, cette opération se faisait à grand renfort de nègres. On emploie maintenant des machines qui pressent mieux, à moins de frais et avec moins de fatigue pour les travailleurs.

CHAPELLE DE LA TRINITÉ-EN-POUHA

(CÔTES-DU-NORD).



Musée du Luxembourg, à Paris. — Chapelle de la Trinité-en-Pouha, par P. Chardin (1). — Dessin d'Édouard Garnier.

On ne peut arrêter ses regards sans respect sur ce modeste sanctuaire où viennent prier les familles des pêcheurs. C'est l'intérieur d'une de ces anciennes chapelles seigneuriales que l'on construisait à peu de frais, à la suite soit d'un vœu personnel, soit d'un accord entre les propriétaires domaniaux du voisinage. L'architecture n'en est pas ambitieuse : on s'est contenté d'une simple nef; mais, quelle que soit la simplicité de ce petit oratoire, on ne saurait le confondre avec la foule banale des chapelles modernes de nos villages. Les détails sont intéressants, et l'on y sent vivre encore des traditions qui ont leur prix. Ces grands corbeaux de pierre saillants, qui supportent les chevrons de la charpente taillée à chanfreins et revêtue encore de sa vieille enluminure, les trépieds de fer forgé précieusement conservés, les fines ciselures encadrant les montants des ouvertures, tout reporte le souvenir à l'art du quinzième siècle.

Il y a peu de temps, on voyait encore à son ancienne place d'honneur la tribune des seigneurs de Kersalic. Leur manoir, situé près de là, au bas de la colline, a conservé sa jolie porte armoriée, et complète un des plus charmants paysages bretons que l'on puisse rencontrer; à côté, un douez irrégulier, le lavoir traditionnel, ombragé par de grands arbres, réfléchit la vieille croix de granit. Entre le manoir et cette pièce d'eau qu'alimente une source limpide, un antique chemin descend à la mer par de profonds et sinueux défilés couronnés de landes et de rochers, et fait brèche aux gigantesques falaises qu'assiègent et rongent sans cesse les vagues de la baie de Saint-Brieuc.

« Là, dans cette humble chapelle, nous dit un de nos contemporains, sous le vieux toit moussu, quand la tempête d'automne souffle sur les brisants de la côte et tord les branches des vieux arbres qui l'entourent, là souvent s'agenouille et prie la femme du marin, enveloppée de sa longue cape noire qui deviendra peut-être un manteau de veuve : sait-on bien si la mer en furie ramènera au foyer tous les pêcheurs de Terre-Neuve et de l'Islande? Pauvres gens, partis depuis six mois avec l'espérance de rapporter le prix d'une vache laitière ou le loyer d'un champ et d'une masure, et qui, peut-être, hélas! après avoir échappé aux dangers des mers lointaines, ne sauront pas éviter, au retour, ceux du cabaret prochain! »

DES CONVIVES JALOUX.

Huit célibataires conviennent de prendre leurs repas ensemble; mais comme ils sont tous très-personnels (mot honnête pour ne pas dire égoïstes), ils veulent une égalité parfaite dans les conditions de leur association. Chacun est jaloux d'avoir une part identique à celle des autres dans les avantages des repas et des positions à la table commune. En hiver, la proximité de la cheminée et l'éloignement de la porte d'où partent les vents coulis; en été, l'ombre et l'air frais de la fenêtre; le choix du meilleur morceau dans les plats qui feront la ronde en partant du même point; toutes ces circonstances et d'autres encore doivent faire varier le bien-être de chaque place à table, sans compter qu'il se trouve des convives dont le voisinage

(1) Ce tableau figurait à l'Exposition de 1874.

sera envié et à côté desquels chacun des autres pourra vouloir être toujours placé. Il fut donc convenu que l'on se mettrait successivement à table selon tous les arrangements qui pouvaient se faire entre huit individus : c'est-à-dire qu'il y aurait chaque jour un arrangement différent jusqu'à épuisement de toute la série, après quoi l'on recommencerait.

Quel ne fut pas l'étonnement, lorsqu'ils apprirent qu'il leur faudrait cent dix ans et quelques mois pour qu'ils prissent leurs repas tous les jours ensemble sans jamais se placer deux fois de la même manière.

On se rendra compte aisément de ce chiffre en commençant par trois personnes au lieu de huit : MM. A, B, C.

Elles peuvent se mettre à table de six manières différentes que voici : A, B, C ; A, C, B ; B, A, C ; B, C, A ; C, A, B ; C, B, A. Il n'y a pas d'autre arrangement possible.

Survient un quatrième convive, D. Il pourra se placer en tête de chacun des arrangements précédents, puis entre les deux premières personnes, puis entre les deux dernières, et enfin à la queue. Ainsi, A, B, C deviendra D, A, B, C ; A, D, B, C ; A, B, C, D.

Ce qui donne quatre manières pour chacun des six arrangements ternaires : six fois quatre font vingt-quatre arrangements.

Une cinquième personne se présente, E. Elle pourra prendre successivement cinq positions différentes dans chacun des vingt-quatre groupes de quatre. Ainsi, A, B, C, D deviendra E, A, B, C, D ; A, E, B, C, D ; A, B, E, C, D ; A, B, C, E, D ; A, B, C, D, E. Cinq fois vingt-quatre font cent vingt arrangements.

Avec un sixième convive, F, prenant successivement six positions dans chacun des cent vingt-quatre arrangements précédents, on aura sept cent vingt manières différentes ; avec un septième, G, on en aura sept fois sept cent vingt, ou 5 040 ; enfin, avec un huitième, H, prenant huit positions dans chacun des 5 040, on aura 40 320 manières différentes. Ce nombre, divisé par les 365 jours de l'année, aboutit bien aux cent dix ans et quelques mois qui ont stupéfait nos dîneurs.

Tout ce qui précède est élémentaire, mais peut intéresser beaucoup de personnes qui n'ont point fait d'études en mathématiques et qui ne se doutent pas de la croissance rapide du nombre des arrangements que l'on peut faire entre les objets, à mesure que s'accroît le nombre de ces objets. Ainsi, en admettant un neuvième convive, il faudrait 994 ans pour épuiser la série des arrangements à table. La vie des patriarches n'y aurait pas suffi. ⁽¹⁾

LE DÉCOUPAGE ET LA MARQUETERIE.

Fin. — Voy. p. 183, 206, 224, 322.

LA MARQUETERIE.

Fin.

Troisième opération. — Montage de la marqueterie. — Le découpage étant terminé, on doit préparer les diverses pièces pour le montage, en commençant par l'encadrement.

Les feuilles de placage ont été réunies au moyen de bandelettes de papier fixées par des points de colle forte, il faut les séparer.

Pour cela, on emploie avec beaucoup d'avantage le couteau à palette du peintre, dont la lame est très-mince et flexible (fig. 5). On l'introduit avec précaution entre deux

feuilles, on soutient avec la feuille supérieure en y appuyant la main gauche, et l'on opère comme si l'on coupait du papier.

Cette opération terminée, on place chaque encadrement sur une feuille de papier bien uni, que l'on a fixée aux quatre coins sur la table ou sur une planchette bien dressée. Il est bon d'avoir de la colle forte très-claire et d'en mettre quelques points sur chaque morceau avant de le placer sur le papier ; cela pour deux raisons : d'abord, il est rare que le placage se maintienne parfaitement droit ; sous l'action de la chaleur, il travaille facilement ; le moindre point de colle le maintient en place.

De plus, si l'on ne colle pas, un faux mouvement peut faire glisser la feuille et déranger quelques pièces ; si l'on veut remettre ces pièces en place, on en soulève d'autres (on ne se défend pas toujours d'un mouvement d'impatience), et l'œuvre est bien compromise.

Lorsque le pourtour extérieur, ou encadrement, est fixé, on saisit l'un et l'autre des petits morceaux avec des pinces appelées *bruxelles* (fig. 6), on met sur chacun une goutte de colle et on le pose à sa place, en introduisant le dessin blanc dans le fond noir et le dessin noir dans le fond blanc ; en sorte que l'on obtient un double résultat : marqueterie fond blanc avec dessin noir et marqueterie fond noir avec dessin blanc.



FIG. 5.



FIG. 6.

Ce qui vient d'être dit s'applique à la marqueterie en général et au cas le plus simple. On verra plus loin la marche à suivre lorsque l'on opère non plus sur deux bois seulement, mais sur quatre ou cinq nuances.

Lorsque tous les morceaux sont à leur place, on prépare une feuille de papier de la dimension du sujet marqueté (s'il y a un encadrement, il est inutile que le papier le couvre) ; on enduit cette feuille de colle forte claire, puis, avec l'aide d'un ami, on la saisit aux quatre coins et on l'applique sur le découpage, en ayant bien soin de ne pas hésiter en la posant ; dès qu'elle a touché, elle ne doit plus bouger, sans quoi, on le comprend aisément, toute la marqueterie serait désorganisée. On appuie fortement avec les doigts ou la paume de la main, afin que toutes les petites pièces se trouvent prises par la colle, surtout si les placages ne sont pas d'une épaisseur bien égale, ce qui arrive assez fréquemment. Dans ce cas, il est bon de retourner de suite la pièce marquetée, de la poser sur une face bien unie, et de recommencer à appuyer avec la main et les doigts de l'autre côté, de manière que tous les petits

⁽¹⁾ On connaît aussi ce genre de problème par son application aux « douze apôtres », aux « grains de blé sur l'échiquier », etc.

morceaux affleurent bien du côté où a été collé le papier ; car, ainsi qu'on le verra plus loin, c'est le beau côté, celui qui est destiné à être vu.

Après cette opération, on met en presse, au besoin entre deux feuilles de papier, pour empêcher que quelques bavures de colle n'adhèrent à la cale, et on laisse sécher. Une fois montée sur papier, la marqueterie peut se conserver des années avant d'être appliquée sur bois, pourvu qu'elle ne soit pas exposée à l'humidité.

Tout amateur qui veut faire de la marqueterie doit se munir d'un certain nombre de planchettes d'un à deux centimètres d'épaisseur, pour lui servir soit à mettre en presse, soit à plaquer ; ces planchettes portent le nom de cales. Elles peuvent être faites en sapin, mais le chêne est préférable, et autant que possible d'un seul morceau.

Pour mettre en presse et pour plaquer, on se sert soit de petites presses à l'usage des menuisiers (fig. 7), soit d'une

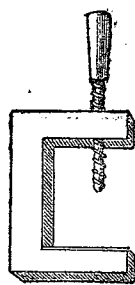


FIG. 7.

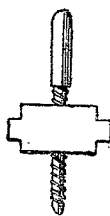


FIG. 8 bis.

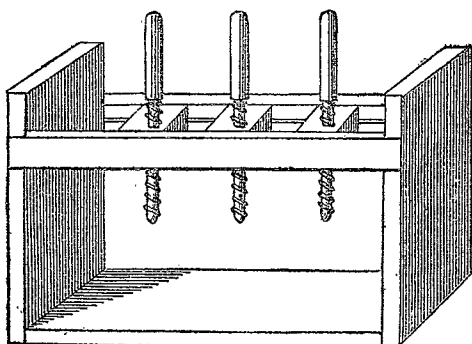


FIG. 8.

presse-châssis à coulisse d'un nouveau système (fig. 8), au moyen de laquelle on peut serrer des morceaux petits ou grands, à volonté.

Cette presse se compose d'une base en chêne de quatre centimètres d'épaisseur sur vingt de largeur et soixante-quinze de longueur. Aux deux extrémités se trouvent des montants de vingt-cinq centimètres de hauteur, réunis par des traverses ayant vingt-cinq centimètres de largeur et à la partie intérieure desquelles se fait une rainure.

Les vis en bois sont supportées par des écrous également en bois et à queue qui glissent dans ces rainures, et que l'on peut à volonté rapprocher ou éloigner.

On comprend facilement qu'avec trois presses de ce genre on peut coller de très-grands morceaux, en les plaçant entre deux cales, que l'on serre au milieu et aux deux extrémités.

Placage de la marqueterie. — Il faut laisser la marqueterie montée sur le papier en presse pendant plusieurs heures et au besoin pendant un jour ; lorsque l'on est certain que la colle est bien sèche, on peut reprendre le travail.

On desserre les pièces et on enlève le papier du côté

où il a été mis seulement quelques points de colle forte en montant. Pour cette opération, on peut se servir soit d'une fine râpe et du racloir, soit d'un petit rabot, que l'on appelle rabot à dent, en usage chez tous les ébénistes.

On comprend aisément que cette opération est très-délicate, et qu'il faut user de grandes précautions pour ne pas arracher quelques parcelles. Si l'on emploie le rabot à dent, il faut placer la marqueterie sur un banc de me-

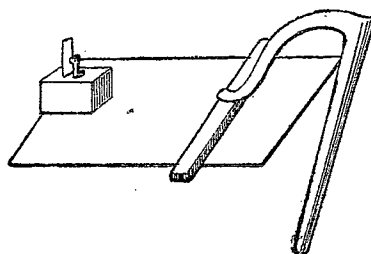


FIG. 9.

nusier bien uni (fig. 9), la maintenir fixée par le valet avec une petite cale étroite, tenant toute la largeur, et donner les coups de rabot en allant contre la cale. La marqueterie se faisant toujours en placage, il faut éviter d'attaquer le bois et faire en sorte de n'enlever que le papier et les points de colle, attendu que, cette opération devant être recommencée lorsque la marqueterie sera placée, on s'exposerait à tout emporter.

S'il se trouve des bois plus épais, il faut, autant que possible, les ramener au niveau des autres, afin d'éviter qu'il se produise des cloches au placage.

Cette surface étant bien nettoyée, on remplace les petits morceaux que l'on a pu faire sauter ou qui ont été perdus en découpant, et il ne reste plus qu'à plaquer, ce qui se fait de la même manière que si l'on employait du placage uni.

Il suffira de quelques mots au sujet de cette opération, connue de beaucoup d'amateurs. Ceux qui désireraient des explications plus précises et plus détaillées pourront s'adresser à un ébéniste ou à un menuisier ; il leur suffira d'avoir vu opérer une seule fois pour être en état de plaquer eux-mêmes.

On dispose les pièces de menuiserie que l'on veut plaquer, en faisant tous les ajustages ; on y passe le rabot à dent, afin que la colle prenne mieux ; on enduit de colle forte claire le bois et le placage, en ayant soin de se tenir, autant que possible, dans une chambre chaude, si c'est en hiver, et en tout cas en évitant les courants d'air. On applique la marqueterie sur la pièce de bois préparée, et on la fixe avec trois ou quatre petites pointes à placage pour qu'elle ne glisse pas sous l'effort des presses.

La colle soulève le placage par endroits ; mais que l'on ne s'en préoccupe pas, que l'on ne craigne pas non plus de voir la colle sécher, l'opération suivante suffit à remédier à ces inconvénients.

On étend un morceau de papier (vieux journal) sur la marqueterie pour éviter des excédants de colle ; puis on fait chauffer fortement, devant un feu bien flamboyant, une cale que l'on applique lestement sur la marqueterie, et l'on s'empresse de serrer aussi fortement que possible avec les presses simples ou les presses à châssis.

Une bonne précaution à prendre est de préparer d'avance les presses, en mettant les vis au degré voulu, de manière à ne pas perdre une minute.

On peut très-bien plaquer deux pièces d'un seul coup, c'est même ce qui se fait en général ; il suffit pour cela que la cale soit bien dressée des deux côtés.

Il faut avoir soin, lorsque l'on place les presses, de serrer insensiblement, et en commençant toujours par le milieu de la pièce, de manière que l'excédant de colle forte sorte par les bords.

Comme pour la marqueterie montée sur papier dont il a été parlé plus haut, il faut laisser l'objet en presse pendant une nuit, afin que la colle soit bien sèche, et ne le reprendre que le lendemain, en ayant soin d'y passer d'abord le rabot à dent afin d'enlever le papier et la colle, puis, si l'on est bien outillé, y donner un coup de rabot très-fin; mais cette opération n'est pas sans danger. C'est pourquoi le plus souvent on se contentait d'employer le racloir bien affilé.

On passe ensuite à l'huile de lin, ou mieux au saindoux, si dans la marqueterie se trouvent des bois clairs tels que l'érable, ou des bois teints (l'huile donne une

teinte jaunâtre qui dénature les couleurs); puis on ponce soit à la pierre ponce, soit au papier de verre, et l'on vernit au tampon comme il a été dit au chapitre premier, en employant du saindoux et du vernis à la gomme laque blanche.

ROULEAU A PATISSERIES

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

On conserve dans nos musées des moules en terre cuite ou en bois, du quinzième et du seizième siècle, et qui servaient à faire des sortes de pastillages en relief sur les gâteaux. Les formes des gaufres, fort goûtées en France depuis le treizième siècle, étaient variées. A la cour de François I^{er} on avait des gaufriers en argent.



Rouleau à pâtisseries du dix-septième siècle.

On décorait les confitures sèches et les bonbons en sucre avec autant d'art que les gâteaux. Dans la description d'un repas donné au quinzième siècle par le comte de Foix, nous trouvons mentionnées des confitures et sucreries « faites à façon de lyons, cygnes, cerfs et autres sortes; et sur chacune des pièces estoient les armes et devise du Roy. »

Le rouleau à pâtisserie que représente notre gravure montre que cette coutume subsista longtemps encore: il est en bois de buis gravé en creux, et donnait en relief des figures variées parmi lesquelles on remarque les armes de France et plusieurs personnages à cheval.

Les pâtisseries éclairaient le soir l'étalage de leurs boutiques avec des lanternes transparentes, — dites *lanternes vives*, — ornées elles-mêmes sur toute leur circonférence de figures variées, quelquefois grotesques et bizarres. Au dix-septième siècle, le poète Régnier, faisant une peinture burlesque de certaine vieille, dit qu'elle ressemblait à

..... une lanterne vive
Dont quelque pâtissier amuse les enfans,
Où des oysons bridez, guenuches, éléfans,
Chiens, chats, lièvres, renards et mainte estrange beste
Courrent l'une après l'autre.

COMMENT ON PEUT FAIRE NAÎTRE LE GOUT DES SCIENCES NATURELLES.

On nous demande le moyen d'inspirer à un adolescent le goût des sciences naturelles. Nous ne connaissons rien de meilleur que des promenades à la campagne avec une personne ayant droit à quelque degré au titre de botaniste, de géologue ou d'entomologiste. L'enfant s'intéresse immédiatement aux recherches de son guide: il veut faire des trouvailles; celui-ci lui donne des explications à sa portée, et le goût naît.

« Mon petit-fils, âgé de quinze ans (nous disait récemment un des premiers savants de notre époque, que nous consultions à ce sujet), me donne ce spectacle, quoiqu'il ait une organisation plus artistique que scientifique; il

préférera, je crois, toujours son violon aux plantes ou aux fossiles les plus rares. Mais, quelque vocation que l'on sente pour l'art ou pour tout autre but, il faut aussi étudier, comprendre et admirer la nature. »

LA FORTERESSE DE SÉGOVIE.

Quand Gil Blas se vit enfermé dans la tour de Ségovie, il tomba dans un profond désespoir. « Je m'affligeai, dit-il, sans modération, et mes yeux devinrent deux sources de larmes que le souvenir de ma prospérité rendait intarissables. » Le châtelain ou gouverneur du château essaya de le consoler. Il le tira de son cachot et lui donna pour logement une petite chambre qui était tout en haut de la tour, en lui adressant ces paroles:

« Vous verrez de votre fenêtre les bords fleuris de l'Erema et la vallée délicieuse qui, du pied des montagnes qui séparent les deux Castilles, s'étend jusqu'à Coca. Je sais bien que vous serez d'abord peu sensible à une si belle vue; mais quand le temps aura fait succéder une douce mélancolie à la vivacité de votre douleur, vous prendrez plaisir à promener vos regards sur des objets si agréables. »

Gil Blas raconte que le lendemain, dès son réveil, il ouvrit la fenêtre et regarda dans la campagne dont le seigneur châtelain lui avait fait cette belle description:

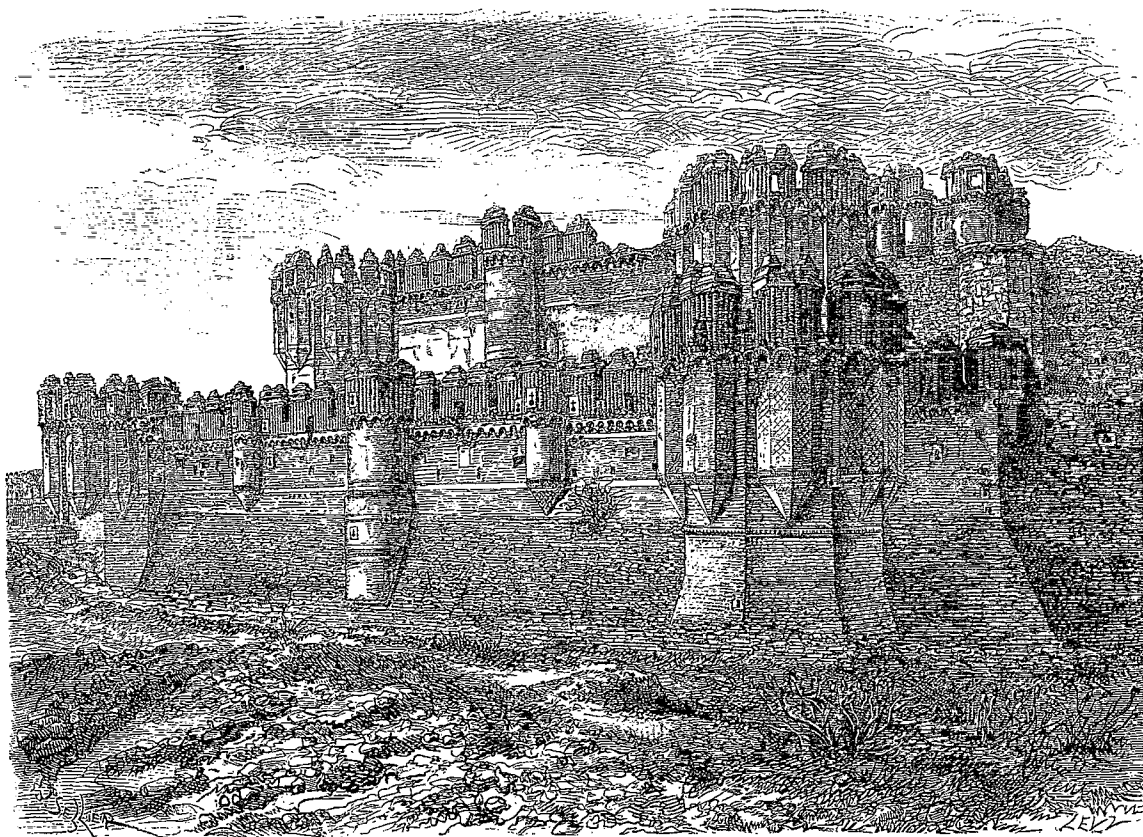
« Je ne trouvai pas de quoi justifier ce qu'il m'en avait dit. L'Erema, que je croyais du moins égal au Tage, ne me parut qu'un ruisseau. L'ortie seule et le chardon paraient ses « bords fleuris », et la prétendue vallée délicieuse n'offrit à ma vue que des terres dont la plupart étaient incultes. Apparemment que je n'en étais pas encore à cette douce mélancolie qui devait me faire voir les choses autrement que je ne les voyais alors. »

Il ne paraît point que, par la suite, il soit revenu sur cette première impression, et un beau jour il se trouva très-heureux de sortir de la tour de Ségovie pour cheminer à dos de mule, avec son fidèle serviteur Scipion, dans la direction de Madrid.

La vue, pour être moins riante que ne le disait le gou-

verneur, était pourtant très-pittoresque. Ségovie, comme nous l'avons déjà dit ailleurs ⁽¹⁾, s'élève sur un énorme rocher isolé entre deux vallées profondes, arrosées l'une par l'Eréma ou Eresma, l'autre par le Clamores (beau nom de torrent !). Le château, que l'on nomme l'Alcazar, est, ainsi que l'aqueduc romain, très digne d'arrêter l'attention des voyageurs. Il est situé à la pointe ouest de la ville, au-dessus du confluent des deux rivières. Rappelons que sa construction, qui a certainement beaucoup d'originalité et de style, comme on peut le voir par nos gra-

vures, surtout par celle qui a précédemment représenté séparément la tour, date du règne d'Alphonse VI, au onzième siècle. Il a longtemps servi de prison d'État. On y remarque plusieurs appartements décorés de mosaïques et de peintures ; dans la chapelle, on voit de belles arabesques ; la salle *del Cordon* est ainsi nommée du cordon de saint François, que l'on y a sculpté autour ; le grand salon, dont cinquante-deux statues des anciens rois d'Oviedo, de Léon et de Castille, en bois peint, de grandeur naturelle, ornent les lambris dorés ; à leur suite figurent aussi



Vue générale de l'Alcazar de Ségovie. — Dessin de Sellier, d'après une photographie de J. Laurent.

le Cid et le comte Fernand Gonzalès. Cette salle, qui est d'un grand intérêt, sert aujourd'hui de bibliothèque à une école d'artillerie installée dans l'Alcazar depuis plus d'un siècle.

HANS-CHRISTIAN ANDERSEN, CONTEUR DANOIS.

Fin. — Voyez page 332.

Il était bien temps que le sort se départit enfin de sa rigueur pour ce jeune homme. C'est au poète Guldberg, déjà vieux alors, qu'Andersen dut de voir sa situation changer notablement, quoiqu'il ne fût pas encore au bout de ses épreuves. Guldberg, témoin de la lutte vaillante qu'il soutenait avec la destinée, lui fit don des honoraires d'un livre qu'il venait de publier, puis il l'admit chez lui, l'engagea à lire des ouvrages propres à l'instruire, lui prodigua les plus sages conseils sur l'art d'écrire, et poussa même la complaisance jusqu'à revoir ses manuscrits. A ce protecteur s'en adjoignit bientôt un autre, M. Collin, directeur de théâtre, lequel obtint pour Andersen une bourse dans le gymnase d'une petite ville, où le jeune homme allait puiser l'instruction régulière dont il avait

⁽¹⁾ Voy. t. XII, 1844, p. 385 ; — t. XL, 1872, p. 155.

tant besoin. Le jeune étudiant avait alors dix-neuf ans, et malgré l'embarras qu'il devait naturellement éprouver à s'asseoir sur les bancs avec des enfants de dix ans plus jeunes que lui, il aurait pris sa honte en patience n'eussent été les brutales humiliations dont se plaisait à l'abreuver le recteur de l'établissement, qui à toute heure lui faisait sentir le poids de sa pauvreté et de son isolement. Les mépris de cet homme redoublèrent quand il eut appris que son élève avait écrit un poème intitulé *l'Enfant mourant*, un des chefs-d'œuvre d'Andersen, qui a fait le tour de l'Europe. — Que Dieu pardonne à cet homme, disait plus tard Andersen, comme je lui ai pardonné, d'avoir traité avec tant de barbarie l'orphelin sans défense qui lui était confié. Il a été jusqu'à me faire regretter, ce qui me semblait impossible, le temps où, ne gagnant que six francs par mois, je n'avais pas de feu pour me réchauffer, point de vêtements pour me couvrir !

En 1828, les portes de l'Université de Copenhague s'ouvrirent pour Andersen, et le succès qu'avaient déjà obtenu quelques-unes de ses poésies ne lui fit pas négliger les études sérieuses qu'il termina au contraire avec un grand succès. Admis alors dans quelques salons, patronné par plusieurs personnes d'un rang élevé, le jeune poète suivit ses cours avec ardeur, avec joie, avec fruit ; trois littérateurs célèbres

dont les noms doivent être soigneusement notés, Cehlenschläger, Erstedt, Ingemann, le saluèrent poète et, après avoir entretenu le roi de leur protégé, ils obtinrent pour lui un subside de voyage.

Les temps mauvais étaient désormais passés, et pour toujours; la vie s'ouvrait riante et féconde pour le jeune Andersen. Un recueil de poésies d'abord, puis le récit de son voyage à pied du canal de Holm à la pointe orientale d'Amager, avaient obtenu les suffrages du public; une édition du second ouvrage avait été épuisée en quelques jours.

Avec la subvention que lui fournit le roi, Andersen parcourut successivement la France, la Suisse, l'Italie, d'où il rapporta l'un de ses meilleurs romans, *Improvisatoren*, qui a été traduit en français. En Allemagne, il se lia avec Louis Tieck et Adalbert de Chamisso, l'auteur de *Peter Schlemyl*.

Dès lors le goût des voyages ne le quitta plus; il visita l'Orient, d'où il revint avec un livre brillant, *le Bazar du poète*; l'Espagne, qu'il peignit en des pages enthousiastes et pittoresques. Mais quelque bonheur qu'il éprouvât à visiter ces pays du soleil, c'était avec une allégresse bien autrement vive que, comme les oiseaux voyageurs avec lui de retour dans le Danemark, il allait voir se déployer les bourgeons des buissons, ondoyer les hautes herbes des fraîches prairies, que surtout il entendrait résonner la langue maternelle et les mélodies danoises.

Cette vie un peu nomade menée par Andersen fut une des causes qui l'empêchèrent de se marier; elle ne semble pas du moins avoir nui à sa fécondité littéraire, peut-être même l'excita-t-elle: en effet, à son livre des *Scènes de voyage* dans le Harz et la Suisse saxonne, publié en 1834, succéda celui des *Douze mois de l'année*, un roman en deux volumes intitulé bizarrement *Q-T*, un *Simple violoncelle* en huit volumes, les légères esquisses du *Livre d'images sans images* (*Billedbog uden Billeder*), qui parut en 1840, puis le drame fantastique d'*Ahasverus*. Cette série d'ouvrages de plus ou moins grande étendue fut entremêlée de nombreuses pièces de théâtre, comédies, tragédies, drames, vaudevilles, toujours accueillies avec faveur, d'articles de journaux, de recueils de poésies et surtout de recueils de contes délicieux pour les enfants. C'est à cette dernière sorte de production qu'il dut surtout sa célébrité et sa popularité en Angleterre, en Suède, en Norvège, en Suisse, en Allemagne, où il s'est fait de ses œuvres complètes plusieurs éditions.

Le caractère dominant, fondamental, chez le conteur danois, c'est une extrême, une exquise bonté, qui le portait toujours et sans cesse du côté des faibles, des petits et des opprimés, bien que par un étrange contraste il se montrât jaloux de plaire aux grands de la terre et fût naïvement ambitieux d'obtenir leurs regards et les distinctions dont ils disposent. Ces humbles et ces déshérités, tous ceux qui souffrent, étaient à proprement parler sa clientèle la plus familière, comme la plus nombreuse. Il était animé d'un tel besoin d'aimer pour encourager et réconforter, que sa sympathie ne s'adressait pas seulement aux hommes, mais aux animaux, ou même aux choses privées de vie; sous sa baguette magique le petit soldat de plomb, la balle, la toupie, l'aiguille, le schelling, le petit lapin, la marguerite, se meuvent, sentent, raisonnent, parlent.

Le conte de *la Petite Poucette* offre un spécimen des plus gracieux de cette disposition naïve de son cœur, de cette préférence pour les petits et les souffrants.

Une pauvre hirondelle blessée est tombée dans le palais souterrain d'une taupe où, transie de froid, elle est près d'expirer, quand une petite fille, grande en tout comme le pouce, et qui recevait l'hospitalité d'une vieille souris, avec laquelle elle était en visite chez la taupe, rencontra

la moribonde à l'endroit où elle gisait. Pendant que les deux autres tournent le dos à l'hirondelle, à laquelle ils ont prodigué les railleries et les mépris que l'égoïsme leur inspire, Poucette se penche vers l'hirondelle et, écartant bien délicatement les plumes rigides qui couvrent sa tête, elle dépose un baiser sur ses yeux fermés. Puis, ne pouvant dormir, elle tresse la nuit un joli tapis de foin qu'elle va étendre sur l'oiseau mort, et lui met de chaque côté une touffe de coton, comme si elle craignait que l'humidité de la terre ne fit encore mal à ce corps inanimé. « Adieu! bel oiseau, dit-elle, adieu! Merci de ta belle chanson qui m'a tant réjouie pendant l'aimable saison d'été où je pouvais admirer la verdure et me réchauffer au soleil. » Mais voilà qu'appuyant sa tête sur la poitrine de l'oiseau, elle se lève effrayée; elle avait entendu un léger battement.

L'oiseau, qui n'était qu'engourdi, revient par la chaleur à la vie, et quand à l'automne suivant l'hirondelle vole vers la petite fille pour la remercier par des *quívit* affectueux avant son départ pour les pays chauds, l'enfant lui demande de l'emmener avec elle, et elle la transporte à travers les mers et les hautes montagnes jusqu'en Égypte, où elle fiance sa bienfaitrice avec le roi des génies des fleurs.

Andersen, après s'être penché avec une tendre sollicitude vers les humbles, se redressait ainsi et s'élevait aux plus hautes régions intellectuelles.

Quelle verve, par exemple, il déploie dans la peinture de la lutte des *Forces de la nature* avec la *Pensée humaine*, produisant les télégraphes, les chemins de fer, les percements d'isthmes ou de montagnes géantes; cette pensée humaine qui renverse successivement tous les obstacles et détrône les vieilles puissances! Quel hommage touchant ne rend-il pas au sculpteur danois Thorwaldsen! et c'est à lui encore qu'il songe quand, dans son roman de *Psyché*, il raconte les transports et les angoisses d'un jeune artiste devant le bloc de marbre auquel il vient de donner une âme immortelle.

Le Danemark, au mois d'avril 1875, avait fêté le soixante-dixième anniversaire d'Andersen avec le plus chaleureux enthousiasme. Le roi, à cette occasion, l'avait décoré et lui avait fait don d'une de ses œuvres traduite en quinze langues. Des députés venus de tous les points du Danemark avaient défilé devant lui en lui présentant leurs hommages et leurs vœux. Andersen, qui avait fait une maladie de deux années, savourait naïvement ces honneurs et les tributs d'amour dont il était l'objet, et il n'était pas sans se remémorer l'oracle de la sibylle d'Odensee.

Hélas! à bien peu de temps de là, — août 1875, — la mort conviait encore le Danemark à une solennité bien douloureuse. Toutes les classes de la population danoise eurent de nombreux représentants aux funérailles du conteur bien-aimé, de l'illustre écrivain, et la reine déposa sur son cercueil une couronne de lauriers entremêlés de lys.

Comme conclusion à notre courte biographie du poète danois, nous voulons signaler un ravissant conte qui symbolise la première partie de la vie d'Andersen, depuis sa naissance jusqu'à son avènement à la renommée. Il y a là tout un résumé de sa manière poétique, familière et touchante.

Le Vilain petit Canard.

« Oui, vraiment, raconte Andersen dans *le Vilain petit Canard*, la campagne est bien belle. Les rayons du soleil éclairaient de tout leur éclat un vieux domaine entouré de larges fossés, et de grandes feuilles de bardane descendaient du mur jusque dans l'eau. Dans une de ces retraites formées par le feuillage luxuriant, une cane avait établi son nid et couvait ses œufs; et quand ils éclosent on entendait pi-pip! C'étaient les petits canards qui allongeaient

leur cou. Rap! rap! dit la cane; et la couvée répéta en faisant tout le bruit possible.

Mais un œuf était en retard, et l'angoisse de la mère était grande. Enfin il creva, et le petit qui en sortit était grand et laid. La cane en eut horreur, et ses frères le rudoyèrent tellement qu'il fut contraint de s'éloigner.

Alors commence pour le pauvre oiseau disgracié une odysée douloureuse; insulté, battu, persécuté partout et par tous, il s'enfuit enfin au fond des bois.

Cependant, après les souffrances d'un hiver rigoureux, un magnifique soleil de printemps éclaire un beau jardin où les pommiers sont en pleine floraison, où le sureau embaumait l'air et inclinait ses longs rameaux verts.

Des profondeurs du bois sortirent trois beaux oiseaux blancs et magnifiques.

— Je veux aller les trouver, ces oiseaux royaux, dit le vilain canet; ils me tueront pour avoir osé, moi si laid, m'approcher d'eux, mais qu'importe! mieux vaut être tué par eux que mordu par les canards, battu par les poules, poussé du pied par une fille de basse-cour, que d'endurer les souffrances de l'hiver.

Alors il s'élança dans la pièce d'eau du jardin, vagna à leur rencontre et penchant un moment la tête, il attendit le trépas. Mais voilà que dans l'onde transparente il voit sa propre image : ce n'était plus un oiseau mal fait, d'un gris noir, laid et repoussant; il était un cygne lui-même.

» Il n'y a pas de mal à être éclos dans une basse-cour lorsque l'on sort d'un œuf de cygne.

» Désormais il se sentit joyeux de toutes ses tortures, de toutes ses peines; désormais, pour la première fois, il sentait tout son bonheur au sein de toute cette magnificence, — et les grands cygnes nageaient autour de lui et le caressaient de leur bec.

» De jeunes enfants vinrent au jardin et jetèrent du pain et des graines dans l'eau, et le plus petit d'eux s'écria : « En voilà un nouveau ! »

Et les autres enfants de pousser des cris d'allégresse. « Oui! oui! il y en a un nouveau ! » Et ils dansaient sur les bords et battaient des mains. Ils coururent à leur père et à leur mère et revinrent avec des gâteaux, et ils dirent tous : « Le nouveau venu est le plus beau ! Qu'il est jeune, qu'il est éclatant ! » Et les vieux cygnes s'inclinèrent devant lui.

» Alors il se sentit heureux et replia sa tête sous son aile. Il ne savait quelle contenance faire; il était trop heureux. Mais il n'était pas fier, car un bon cœur ne le devient jamais. Il songeait en même temps comme il avait été persécuté, honni, et voilà qu'il les entendait tous dire qu'il était le plus beau de tous ces beaux oiseaux. Et le sureau inclinait ses branches vers lui, et le soleil l'entourait d'une lumière chaude et douce. Alors ses plumes se gonflèrent, son cou flexible se redressa et il s'écria dans la pleine joie de son cœur : « Comment pouvais-je rêver tant de bonheur, quand je n'étais encore qu'un vilain petit canard ! »

L'emblème choisi par le bon Andersen sera accepté par la postérité, qui honorera et aimera toujours le pur et gracieux *Cygne d'Odense*.

DIEU.

Les hommes naissent et meurent, ils se succèdent les uns aux autres; Dieu n'est point né, et il ne meurt point, il subsiste toujours.

Les hommes sont faibles et s'associent entre eux pour faire leurs travaux, ils ont besoin d'être plusieurs; Dieu n'a besoin du secours de personne, et il peut être seul. En effet, il n'y a qu'un seul Dieu.

On demandait à un enfant : Pourquoi vous semble-t-il

qu'il ne puisse y avoir qu'un seul Dieu, quand vous voyez pourtant dans le ciel tant d'étoiles, sur la terre tant d'hommes, tant d'êtres de chaque espèce? « Parce que, répondit-il, Dieu remplit tout l'univers, et il n'y a pas place pour un autre. »

Oui, Dieu remplit tout l'univers et il n'y a pas place pour un autre. Tout ce qui existe, existe par lui et par lui-seul; tout ce qui arrive est gouverné par sa puissance, par sa sagesse, par sa justice, par sa bonté. Il en a été ainsi dès le commencement du monde; il en sera ainsi à toujours : l'Eternel est celui qui est Dieu, et il n'y en a point d'autre.

MONTANDON.

CHARITÉ DU PAUVRE.

Le plus généreux des bienfaiteurs du pauvre, c'est encore le pauvre lui-même. Il trouve si simple, si naturel de partager son pain, de faire le prêt de son petit avoir, de consacrer sa veillée, sa nuit même à son frère dans l'adversité, qu'il serait tout étonné si on lui en faisait l'éloge.

Sur le terrain obscur des mêmes souffrances, des mêmes privations, s'épanouit souvent dans la plus lumineuse beauté et pureté, la fleur de la vraie bonté, de la bonté qui s'ignore elle-même. (*)

INSECTES UTILES.

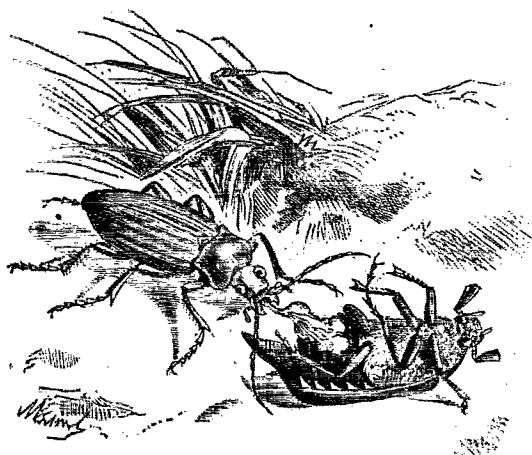
LE CARABE DORÉ.

Tout le monde connaît cet insecte de forme élancée, aux élytres d'un vert métallique, aux pattes et aux antennes jaunâtres, que, par les beaux jours d'été, on voit courir sur les chemins et dans les allées des jardins, et que l'on désigne communément sous les noms de *jardinère*, de *couturière*, de *sergent*, de *vinaigrier*, de *cheval d'or*. Les naturalistes l'appellent *carabe doré* et le rangent à côté d'autres espèces, au nombre d'une centaine environ, qui manifestent des instincts carnassiers, et qui se distinguent par leur corps oblong, leur tête dégagée, leurs pattes longues, leurs élytres soudées sous la ligne médiane et emboîtant étroitement l'abdomen. Ces carabes, dont les téguments, de consistance cornée, brillent souvent d'un vif éclat et sont ornés parfois de couleurs brillantes, sont particulièrement répandus dans l'Europe orientale et dans la Sibérie; mais dans notre pays même on en compte bien une quarantaine d'espèces, dont quelques-unes sont fort remarquables par l'élégance de leurs formes et la richesse de leur livrée. Le plus commun de tous, le carabe doré, a la tête pourvue de deux longues antennes, qu'il agite incessamment, de deux yeux ronds et saillants, au moyen desquels il distingue facilement les insectes dont il fait sa proie, et de mandibules fortes comme des tenailles, qui lui servent à mettre en pièces le corps de ses victimes. Son corselet, arrondi aux angles antérieurs, rétréci en arrière et légèrement excavé sur les côtés, est marqué d'un sillon médian, de petites fossettes latérales et de stries extrêmement fines qui, lorsqu'on y regarde de près, donnent à sa surface un aspect chagriné; comme la tête et en général toute la face supérieure du corps, il est d'un vert à reflets dorés. Les élytres, intimement unies sur la ligne médiane, sont de forme ovale, garnies extérieurement d'une sorte de rebord, d'une teinte cuivrée, et ornées chacune de trois côtes arrondies; elles brillent du même éclat que le corselet et sont comme lui marquées de stries transversales d'une délicatesse extrême. Ces étuis

(*) Extrait d'une conférence sur la *Bienfaisance*, faite à des dames par une dame. Cannes, 1875.

cornés, qui ne peuvent ni s'écarter l'un de l'autre, ni même se soulever, ne recouvrent pas, comme chez la plupart des coléoptères, des ailes membraneuses et transparentes, de sorte que ce carabe, si bien organisé pour la course, est, de même que ses congénères, absolument privé d'organes de vol. Toutes les parties inférieures du corps sont d'une teinte beaucoup plus sombre que le dos, mais offrent néanmoins, lorsqu'on les considère sous un certain jour, des reflets métalliques, verdâtres ou cuivrés; les cuisses, d'un ton rougeâtre, sont ovalaires; les jambes, grêles, sont pourvues à l'extrémité de deux épines, et les tarses, de cinq articles, longs et déliés, terminent ces organes admirablement conformés pour une locomotion rapide.

Depuis le printemps jusqu'à la fin de l'automne, on peut observer des carabes dorés courant isolément dans les sentiers, ou sur les talus exposés au soleil, et poursuivant sans relâche les chenilles et les larves nuisibles à nos récoltes. Un de ces terribles chasseurs rencontre-t-il sur sa route quelque hanneton qui vient d'éclore ou que le vent a fait tomber d'un arbre du voisinage, il ne craint pas de s'attaquer à cette proie d'une taille égale à la sienne; il la perce de ses mandibules puissantes, lui ouvre le ventre et lui arrache sans pitié les entrailles. En vain la malheureuse victime, surmontant son horrible souffrance, essaye d'échapper à son agresseur, le carabe ne lâche jamais prise, et force bientôt le pauvre insecte à tomber épuisé sur le sol. L'attaque est si brusque, si impétueuse, que le hanneton n'a presque jamais le temps de prendre son vol; sur le terrain, avec son corps pesant, sa démarche embarrassée, il est bientôt rejoint par le carabe taillé comme un cheval de course; quant à soutenir la bataille, il n'y peut songer, ses mandibules, conformées pour couper des substances végétales, n'étant pas de force à lutter contre les lames acérées qui arment la bouche de son ennemi.



Carabe doré dévorant un hanneton. — Dessin de Mesnel.

La larve du carabe doré, qui vit dans l'herbe, sous la mousse ou sous les feuilles sèches, est longue, aplatie, d'un brun foncé, luisant en dessus, avec le corps terminé par deux petites épines. Elle est munie de pattes bien développées, et se montre aussi carnassière que l'insecte parfait. Pour se transformer en nymphe, elle se cache sous une pierre, et, au bout de peu de temps, la peau de la pupa se fendant le long du dos, il en sort un carabe dont les téguments, d'abord mous et d'un jaune terne, acquièrent peu à peu une consistance cornée et un éclat métallique.

Comme on le voit, le carabe doré, sous toutes les formes,

sauf sous celle de nymphe, est un coléoptère carnassier, grand destructeur d'animaux malfaisants; il rend donc à l'agriculture des services signalés, et cependant non-seulement les promeneurs oisifs ou ignorants, mais les jardiniers eux-mêmes le détruisent avec un acharnement insensé. Ces derniers prétendent qu'il coupe les plantes avec ses mandibules, accusation que rien ne justifie, le régime du carabe ne consistant jamais en substances végétales; tandis que les autres donnent pour prétexte à leur aversion l'odeur répugnante que répand cet insecte lorsqu'il est inquiété. Le carabe, en effet, comme la plupart des insectes carnassiers, laisse suinter par la bouche une salive âcre et brûlante, et peut lancer, par la région postérieure, un liquide rappelant par son odeur le fromage gâté et renfermant, comme l'a reconnu le chimiste Pelouze, une forte proportion d'acide butyrique. Mais on conviendra que ces légers inconvénients pourraient être tolérés en considération de l'utilité manifeste des carabes, et que ces insectes si élégants de forme, si brillants de couleurs, devraient, à plus de titres encore que le crapaud, être placés sous la protection immédiate des amateurs de jardins.

Chaque région de l'Europe et de l'Asie tempérée possède des carabes qui pourraient être pour les agriculteurs de précieux auxiliaires. On trouve, par exemple, aux environs de Paris, outre le carabe doré, le carabe purpurin, aux formes élancées, aux élytres bordées de violet; le carabe à *chapelet*, d'un vert cuivreux et violacé, avec des lignes saillantes sur les ailes et trois séries de perles entre les sillons; le carabe enchaîné, d'un noir bleuâtre, aux élytres ovales, ornées d'une bordure pourprée et de points en relief dont l'assemblage dessine des chaînons; le carabe grillagé, le carabe des bois et le carabe des jardins, un peu moins communs que les précédents. Dans les Pyrénées, on rencontre le carabe splendide, dont les élytres polies ont des reflets bronzés fort agréables à l'œil; le carabe pyrénéen, décoré de ponctuations et de réticulations peu visibles, et le carabe rutilant, espèce de grande taille, méritant bien son nom par les teintes de cuivre rouge de sa tête, de son corselet et de ses ailes. En Allemagne vivent le carabe noduleux, aux couleurs sombres, aux élytres rugueuses, et le carabe perlé, d'un noir bronzé en dessus, avec des stries très-serrées et des points enfoncés et cordiformes; en Russie, le carabe aplati, au corps allongé, déprimé, d'un noir foncé; le carabe de Boeber, le carabe de Besser, le carabe marginal et le carabe perforé, couvert de ponctuations très-apparences; en Sibérie, le carabe de Kruber, celui de Burnaschève et celui de Vietinghove, etc. Dans cette énumération, nous n'avons mentionné que des coléoptères appartenant au genre carabe proprement dit, mais nous aurions pu allonger beaucoup la liste en y comprenant des insectes placés par les entomologistes dans des genres voisins, tels que les procrustes et les calosomes, qui ont des mœurs presque identiques et qui, comme le carabe doré et ses congénères, pourraient, s'ils étaient suffisamment protégés, purger en peu de temps nos arbres fruitiers des chenilles et des hannetons qui les dévorent. La plupart de ces insectes, et entre autres le procruste chagriné, que l'on prend en automne sous les amas de sarments, et qui s'attaque non-seulement aux insectes nuisibles et à leurs larves, mais encore aux limaces et aux escargots, pourraient même, comme l'ont proposé quelques entomologistes, être introduits et conservés avec avantage dans les petits jardins clos de murs, où ils rendraient des services aussi certains que les hérissons et les crapauds; ils n'auraient d'ailleurs pas, comme ces animaux, l'inconvénient de bouleverser les plantations ou de choquer la vue par leur aspect repoussant.

LA NOTE A PAYER.



La Note à payer, tableau par Eugène Leroux. — Dessin de Jules Lavée.

Étant donné un petit cénacle de gourmets, composé de trois membres, l'un bilieux, l'autre lymphatique et le troisième sanguin, il y a cent à parier contre un que c'est le bilieux qui prendra en main la direction des affaires.

C'est lui qui composera le menu, c'est lui qui commandera les vins. C'est lui qui découpera, c'est lui qui fera la salade, et c'est lui qui discutera l'addition !

Le lymphatique, trop heureux de n'encourir aucune responsabilité, abdiquera par mollesse et par timidité ; le sanguin l'imitera par insouciance.

Un petit groupe formé de ces trois éléments dînait tous les mardis, depuis quinze ans, au *Rocher de Cancale*.

TOME XLIV. — NOVEMBRE 1876.

Le gourmet bilieux était un conseiller-maitre à la Cour des comptes. En sa qualité d'homme bilieux, il tracassait les gens de service ; en sa qualité de gourmet émérite, il composait d'excellents menus, auxquels il faisait le plus grand honneur ; en sa qualité de membre de la Cour des comptes, il épluchait la note avec une gravité professionnelle et avec une sévérité inexorable. Il est vrai que cette sévérité inexorable était toute platonique, et que jamais la note ne fut diminuée d'un centime. Il ne discutait point pour obtenir un rabais, mais pour le plaisir de discuter ; la petite algarade du dessert était un supplément qu'il ajoutait au menu pour faciliter sa digestion.

La première fois que les trois dîneurs s'attablèrent au *Rocher de Cancale*, et que la fille de service rapporta au patron les observations de M. le conseiller-maitre, le patron se prit la tête dans les mains, et se demanda ce qu'il y avait à faire.

Il se trouvait en présence de trois partis : rompre avec le monsieur irascible et le prier de chercher un autre restaurant, puisqu'il doutait de l'honnêteté du *Rocher de Cancale*; charger la note pour lui donner le plaisir d'en faire rabattre quelque chose; ou bien laisser stoïquement passer l'orage : bien faire et laisser dire !

Le premier parti était héroïque, mais un peu brutal; le second habile, mais peu honnête; et le troisième était honnête, mais hasardé. Ce fut cependant celui auquel il s'arrêta, et il fit bien.

Chaque mardi, avant même d'avoir humé sa tasse de moka, le conseiller bilieux se levait de sa chaise et tirait le cordon de sa sonnette.

Marton apportait la note.

Le conseiller bilieux la parcourait du regard, et commençait à froncer le sourcil.

— Nous connaissons cela, se disait Marton, qui, les yeux fixés sur le lambris d'en face, voyait le conseiller sans le regarder, et cachait son envie de rire sous un sérieux imperturbable.

D'un doigt irrité, il parcourait un à un les *item* de la note; tantôt grommelant sourdement, tantôt déclarant que le chablis ne valait pas celui de l'autre fois (pourquoi donc en avait-il bu presque une bouteille à lui tout seul?); les huitres n'étaient pas absolument fraîches (il en avait mangé trois douzaines!).

— Voilà qui est trop fort! s'écria-t-il en allongeant la note vers le dîneur lymphatique; regardez-moi cela!

Le dîneur lymphatique était membre de l'Institut et professeur au Muséum. Toute sa vie il avait étudié des coquillages à la loupe.

Il tira sa loupe, et examina docilement l'*item* incriminé. D'une part, il n'entendait rien à la comptabilité, et il avait foi entière dans les lumières du conseiller-maitre; il était donc tout disposé à trouver que son ami avait raison. D'autre part, il était discret et timide : il craignait d'offenser Marton. Il se bornait donc à écarquiller les yeux et à froncer le sourcil, comme s'il examinait une coquille microscopique récemment découverte.

— Vous ne dites rien de cela? s'écriait le conseiller irascible.

— Mais si, mon ami, reprenait le savant; il est certain que ces petits pois...

— Qui vous parle de petits pois? reprenait le conseiller irascible. Là, là, où est mon doigt... ce chapon rôti!

— Oui, oui, ce chapon rôti, évidemment; il était bon, mais il est cher, très-cher!... cependant...

Cependant Marton, toujours immobile, prenait en profonde pitié le vieux savant, mais elle le prenait en pitié de l'air le plus impassible et le plus convenable.

Toute cette comédie amusait prodigieusement le dîneur sanguin, qui était un peintre.

Renversé sur le dossier de sa chaise, les deux mains dans ses poches, le menton engouffré dans sa cravate, il regardait successivement le conseiller, le savant et Marton. Par habitude d'artiste, il prenait mentalement des croquis de ces trois têtes d'expression; ces croquis se transformaient par le travail de la pensée et de la réflexion, et un beau jour il les retrouvait au bout de son pinceau. M. le conseiller-maitre, ainsi transformé, eut les honneurs du salon de peinture, dans le rôle d'un *esquire anglais*, devant qui les gardes amènent un braconnier; le savant fut transformé en un *bibliophile examinant une édition*

rare; et Marton, singulièrement embellie, devint une *Clélie* très-présentable.

Le conseiller tenait le peintre pour un esprit léger, et ne lui montrait jamais la note; le savant le regardait d'un œil d'envie, parce qu'on ne le forçait pas d'examiner la note et de donner son avis. Quant à Marton, elle trouvait que ce monsieur pourrait, sans inconvénient, se dispenser de dévisager le monde, comme il le faisait. Mais, bah! elle en prenait son parti, parce qu'il paraît que tous les peintres font la même chose; c'est le métier qui veut cela!

Une fois qu'il avait joué son petit drame de la note à payer, M. le conseiller-maitre se déridait et redevenait un conseiller très-amusant. Les trois amis s'en allaient après dîner égayer leurs esprits aux Champs-Élysées.

Un dîneur misanthropique et paradoxal, qui prenait ses repas solitaires au *Rocher de Cancale*, se disait à lui-même, en les voyant sortir bras dessus, bras dessous : « O gastronomie, voilà de tes coups! Tout sépare ces trois hommes, leurs professions, leurs habitudes et leurs caractères, et cependant, à force de manger à la même table, les voilà unis comme les doigts de la main; une si touchante union a été cimentée par un vice commun, la gourmandise! »

M. le misanthrope, atteint de dyspepsie, était sobre par pure nécessité. Son appétit eût-il été aussi robuste que celui des trois amis, personne ne serait venu s'asseoir à la même table que lui, parce qu'il avait l'âme basse et le cœur mal placé.

Non, ce n'était pas la gourmandise qui avait établi ces liens d'amitié solide entre le conseiller, le peintre et le savant. Ce n'est pas parce qu'ils mangeaient à la même table qu'ils étaient amis; mais c'est parce qu'ils étaient amis qu'ils mangeaient à la même table.

Nos amitiés ne sont pas durables quand elles ne sont fondées que sur nos faiblesses ou nos vices. Lorsque nous faisons le mal en commun, nous sommes des complices et non pas des amis. Or, les complices finissent toujours par avoir honte les uns des autres; le mépris ne tarde pas à les séparer.

Une amitié de quinze ans se fonde sur des qualités communes et sur une estime réciproque. Chacun des trois amis était assez distingué dans sa profession pour s'intéresser aux idées des deux autres. C'étaient d'honnêtes gens faits pour s'estimer, et de braves gens capables de fermer réciproquement les yeux sur leurs petits travers en faveur de leurs qualités. Si nous en étions réduits à ne vouloir que des amis parfaits, l'amitié ne serait qu'un mot.

Peut-être que nos trois amis étaient gourmands à leurs heures; alors tant pis pour eux! mais encore l'étaient-ils avec circonstances atténuantes.

CE QUE DOIT OBSERVER UN VOYAGEUR.

Le goût des voyages se répand de plus en plus. Si l'on s'aventure au loin, il est à désirer que ce ne soit pas pour faire seulement une promenade récréative, où l'on ne songe qu'à satisfaire une curiosité stérile : tout voyageur doit se proposer de rapporter dans sa patrie des notions nouvelles qui puissent contribuer aux progrès de la science. Pour faciliter les études et les recherches de ce genre, on a écrit en divers pays des espèces de manuels ou de guides qui indiquent sous une forme élémentaire et pratique les observations qu'il importe le plus de faire avec méthode. Un excellent recueil périodique, la *Revue maritime et coloniale* (1) a résumé une partie de ces conseils : en voici quelques-uns qui donneront une idée de leur utilité.

(1) Publiée sous la direction de M. Delarbyre, conseiller d'État, directeur de la comptabilité générale du ministère de la marine, etc.

Ethnographie. — Toute observation sérieuse qu'on peut recueillir sur des peuplades peu connues est intéressante et utile pour la science, quelque insignifiante qu'elle paraisse au premier abord ; mais il faut procéder avec ordre. Le voyageur doit chercher à trouver l'origine, la raison d'être de tout ce qu'il voit, et se rendre compte des particularités et des anomalies.

Armes. — Les armes, leur usage et leur fabrication, lui donnent de suite une idée de l'industrie d'une peuplade ou d'une tribu.

Aucun groupe d'hommes, quelque arriéré, quelque dégradé qu'il soit, n'est dépourvu d'armes, car les armes servent à la fois à procurer les aliments et à la défense personnelle. Dans les pays froids, l'homme tue les animaux pour sa nourriture ; dans les pays chauds, où l'alimentation est fournie par les produits de la terre, il tue l'animal pour sa défense.

Les armes en usage sont souvent communes à plusieurs tribus dispersées de la même famille, et donnent donc un des moyens les plus simples d'identifier les peuplades, ou du moins de fournir des probabilités quant à leurs relations entre elles.

Ainsi, dans beaucoup d'îles de la Polynésie, les armes en pierre rappellent, par leurs formes et les procédés à l'aide desquels elles ont été fabriquées, les anciennes armes en pierre qu'on a retrouvées dans les îles de la Malaisie, à Java entre autres ; c'est une preuve de plus à ajouter à toutes les autres de l'origine malaise des races polynésiennes.

Certaines armes sont caractéristiques pour les peuplades qui s'en servent : ainsi le *boumerang* des Australiens, qui est un morceau de bois recourbé, long de 75 à 80 centimètres, et qui, après avoir été lancé, décrit une courbe avec une assez grande rapidité ⁽¹⁾ ; ainsi le *tomahawk*, ou hache de pierre des Indiens de l'Amérique du Nord ; ainsi la hache en serpentine des Néo-Calédoniens ; ainsi les *bolas* des Indiens Pampas, etc.

Ce qui doit surtout attirer l'attention, c'est la matière avec laquelle sont faites les armes. Partout où l'usage et le travail des métaux sont encore inconnus, les armes ne sont faites qu'avec le bois, la pierre taillée, les os aigus des animaux, les arêtes des poissons. C'est la continuation de l'ancien âge de pierre. Mais quelque primitive que soit la fabrication, il n'en est pas moins vrai qu'elle exige encore une certaine adresse, et que certaines peuplades poussent fort loin l'art de travailler la pierre. Tandis que l'ancien âge de pierre, ou âge *paléolithique*, était caractérisé par l'absence complète de polissage, dans l'âge de pierre moderne, ou *néolithique*, on est arrivé à produire des œuvres presque artistiques.

On ne doit pas oublier d'observer comment font les indigènes pour détacher les pierres, soit par le choc, soit par la pression ; puis comment ils les rendent tranchantes par un frottement continu, comment ils les affilent et les aiguisent, et comment ils les réunissent à leurs manches.

Chez les peuplades où l'emploi des métaux s'est substitué à celui du bois ou de la pierre pour la fabrication des armes, il faut tâcher de se rendre compte de la manière dont les indigènes se procurent et travaillent les métaux, et particulièrement le bronze et le fer. Il importe de prendre note également des noms indigènes donnés aux métaux. Ainsi, on a remarqué que le nom qui est donné en Grèce à l'étain, *kassiteron*, rappelle le nom sanscrit *kast'hered*, d'où il résulte qu'on peut supposer que l'étain a été importé des Indes en Europe avant l'exploitation des mines de la Grande-Bretagne. Et, en effet, les mines d'étain de Tama-Malaga ont été célèbres dans les temps anciens.

(1) Voy. t. XVIII, 1850, p. 176.

Coutumes de guerre. — Quels sont les usages employés pour les déclarations de guerre ? Comment choisit-on les chefs des guerriers ? Quels sont les caractères de la guerre elle-même ? Y a-t-il des guerriers formant une classe à part, ou bien toute la tribu prend-elle les armes ? Enfin quelles sont les coutumes dans la manière de traiter les vaincus ? Ces dernières coutumes sont souvent un caractère de la race elle-même. Ainsi, l'usage de scalper employé chez les Indiens de l'Amérique du Nord ; la coutume d'amonceler à l'entrée des cases les têtes et les ossements des ennemis tués, chez la plupart des insulaires de la Polynésie, en Nouvelle-Calédonie entre autres, etc.

Habitations. — Il est très-rare de rencontrer des tribus sauvages n'ayant pas de demeure fixe, et encore presque toujours trouve-t-on alors que les indigènes dorment non pas sur le sable, mais dans les arbres, dont les rameaux entrelacés leur fournissent une espèce de hamac.

Dans les pays chauds, c'est presque toujours avec des roseaux tressés et des branchages que sont faites les habitations ; dans les pays plus froids, de simples cavernes et des anfractuosités de rochers servent quelquefois de demeure.

Souvent, pour se soustraire aux effluves et à l'humidité du sol, les indigènes élèvent leurs cases à l'aide de pieux et de perches, quelquefois à l'aide de maçonnerie, à une certaine élévation au-dessus de terre. Tel était le genre d'habitation aux îles Carolines et Philippines, et l'usage de ces habitations bâties au-dessus du sol commence à se répandre dans beaucoup d'îles de la Polynésie.

Le voyageur devra rapporter de petits modèles ou des dessins d'habitations de manière à bien en montrer le cachet architectural. Il devra noter également la position des habitations et des villages, leur proximité de l'eau, des forêts, de la mer, etc.

Ustensiles de ménage. — Il n'est pas de peuplade qui en soit absolument dépourvue ; car le besoin de conserver l'eau, le lait, la chair des animaux, nécessite l'emploi de vases. Ces vases sont plus ou moins ingénieux, plus ou moins artistiques. Tantôt ce sont de simplesalebasses, tantôt de véritables paniers faits d'osier et de racines, tantôt des vases en bois creusé et poli. Chez les tribus les plus avancées, on obtient en séchant la terre une substance plastique qui permet de fabriquer des poteries d'argile.

Ce qu'il faut observer surtout, c'est la manière dont on travaille le bois. À défaut d'instruments tranchants, c'est presque toujours avec le feu qu'on abat les arbres et qu'on les façonne ensuite.

Le feu. — Comment obtient-on le feu ? Est-ce du choc de pierres siliceuses contre un corps dur ? Est-ce du frottement du bois contre le bois ? C'est dans la manière d'obtenir la flamme que les sauvages montrent souvent l'esprit le plus ingénieux. Dans plusieurs îles de l'Océanie, le feu s'obtient encore en faisant glisser rapidement, par un mouvement successif, un bâton sur un morceau de bois très-sec et excessivement léger placé par terre ⁽¹⁾, quelquefois par deux roseaux frottant l'un contre l'autre.

Instruments de labour. — Dans les ustensiles sont naturellement compris tous les instruments qui servent au labourage. On ne trouve presque toujours que les procédés les plus imparfaits et les plus primitifs ; car, comme ce n'est que dans les pays chauds, là où le sol est très-fertile, que les sauvages demandent leur alimentation à la terre, il leur suffit, en général, de remuer la superficie de la terre avec un pic ou seulement une pierre pour la préparer à recevoir la semence.

Vêtements ; Parures ; Tatouage. — Les vêtements doi-

(1) Voy. t. XXXVI, 1868, p. 72.

vent faire l'objet de l'attention toute particulière du voyageur. Dans les pays froids, c'est la peau des animaux, tant terrestres que marins, qui les fournit, et le sauvage montre souvent assez d'habileté à se façonner des vêtements propres à le garantir du froid et de l'humidité : il va se servir jusque des intestins des baleines et des veaux marins pour en faire une matière complètement imperméable. Dans les pays chauds, les vêtements sont plutôt un moyen de s'orner qu'un effet du besoin de se couvrir, et la preuve, c'est que presque toujours l'indigène songe à préserver ses habits et non sa personne contre la pluie et les intempéries des saisons. Aussi les procédés de filage et de tissage sont-ils des plus imparfaits, et ce n'est pas là-dessus que doit se porter principalement l'attention du voyageur. C'est plutôt sur les objets de parure et leur fabrication, et en général sur tous les moyens employés par les peuples sauvages pour satisfaire au besoin de luxe qui est inné chez eux. On aura par là des traits tout à fait caractéristiques.

Tantôt, comme chez quelques tribus de l'Amérique du Sud, existe l'usage de s'insérer dans la lèvre inférieure et les oreilles de larges disques en bois ; tantôt le luxe consiste uniquement dans l'allongement démesuré des oreilles ; tantôt l'usage est de se pratiquer sur le corps des incisions profondes. Presque toujours, c'est la rareté seule d'un objet qui en fait un objet de parure ; ainsi, le bois étant une chose très-précieuse dans les îles Aléoutiennes, le grand luxe pour les indigènes est de s'en faire des chapeaux.

De tout ce qui a trait à la parure, c'est l'usage de se tatouer le corps qui est le plus curieux à observer. Primitivement, les tatouages ne consistaient qu'en une application de couleurs plus ou moins brillantes ; maintenant, chez la plupart des insulaires de la Polynésie, les marques sont ineffaçables. On pratique dans la peau soit des piqûres, soit de larges incisions, et on introduit par là la matière colorante. De la sorte, les indigènes arrivent à produire de véritables dessins des plus originaux.

Il ne faut pas manquer de se procurer les matières diverses qui servent à la coloration ; elles sont tirées généralement du suc des plantes.

Aliments. — Dans les climats chauds, la nourriture végétale prédomine. Plus on remonte vers le Nord, plus on voit la viande entrer pour une forte proportion dans l'alimentation, plus aussi augmente la quantité d'aliments nécessaire pour apaiser la faim. Aussi les premières observations doivent-elles porter sur la quantité de nourriture, sur le nombre de repas, enfin sur l'influence de la nourriture sur la constitution.

Dans tous les pays chauds, le cercle des aliments est généralement très-borné ; il y a presque toujours un aliment seul qui forme la base de la nourriture. En Asie, c'est le riz ; dans les îles de la Malaisie, c'est l'igname et le sagou ; dans les îles de la Polynésie, l'arbre à pain et le taro ; dans l'Amérique du Nord, le maïs ; dans l'Amérique du Sud, le manioc et la patate. Il ne sera donc pas difficile d'avoir des observations exactes et précises pour tout ce qui concerne la nourriture. Il faut songer que c'est souvent grâce aux plantes alimentaires en usage que l'on pourra avoir, pour beaucoup de peuplades lointaines, des indications qui mettront sur la voie de leur origine, de leurs migrations et de leurs relations avec d'autres peuplades.

Ce qu'il importe aussi de connaître, ce sont les procédés employés pour la culture de toutes ces céréales, la manière dont les indigènes font cuire les aliments, et les ustensiles employés à cet effet.

Cannibalisme. — Le voyageur devra recueillir des renseignements sur les habitudes de cannibalisme qui existent encore chez certaines peuplades d'Afrique et de la Poly-

nésie. Bien souvent elles ne répondent pas autant qu'on le croit à des instincts de férocité. Dans la Nouvelle-Calédonie, par exemple, l'anthropophagie a plutôt pris sa source dans les nombreuses famines qui ont désolé des districts entiers et qui ont eu pour cause, soit l'imprévoyance des Kanacks, soit l'insuffisance de la récolte. Il y a aussi, dans certaines peuplades, la croyance qu'en dévorant son semblable on s'infuse les vertus guerrières qu'il possédait.

La fin à une autre livraison.

POLYPIERS.

LES GORGONES.

On comprend que les naturalistes aient longtemps pris certains polypiers pour des plantes marines. Composées d'une tige élancée et flexible, se divisant en plusieurs rameaux qui souvent supportent eux-mêmes des appendices disposés comme des feuilles, ces étranges productions ont tout à fait l'apparence de végétaux. Les observateurs les plus attentifs avaient bien remarqué, à la surface, de petits corps saillants, épanouis, étoilés, qui n'étaient autre chose que les polypes logés dans leurs cellules, véritables animaux pourvus de bras pour saisir leur nourriture et d'un estomac pour la digérer ; mais ils crurent reconnaître en eux les fleurs de ces prétendues plantes pélagiennes, et y virent une analogie de plus confirmant leur opinion.

Les gorgones sont au nombre des polypiers qui peuvent le plus aisément être confondus avec des végétaux. Par leur forme, par leur port, elles ressemblent à d'élégants arbustes. Leur tige, dont l'axe est corné et non pierreux, reste souple et s'infléchit en courbes, en sinuosités gracieuses ; elle se ramifie en branches qui tantôt s'étendent dans différentes directions et retombent comme des panaches, tantôt s'étalent régulièrement en raquette ou en éventail.

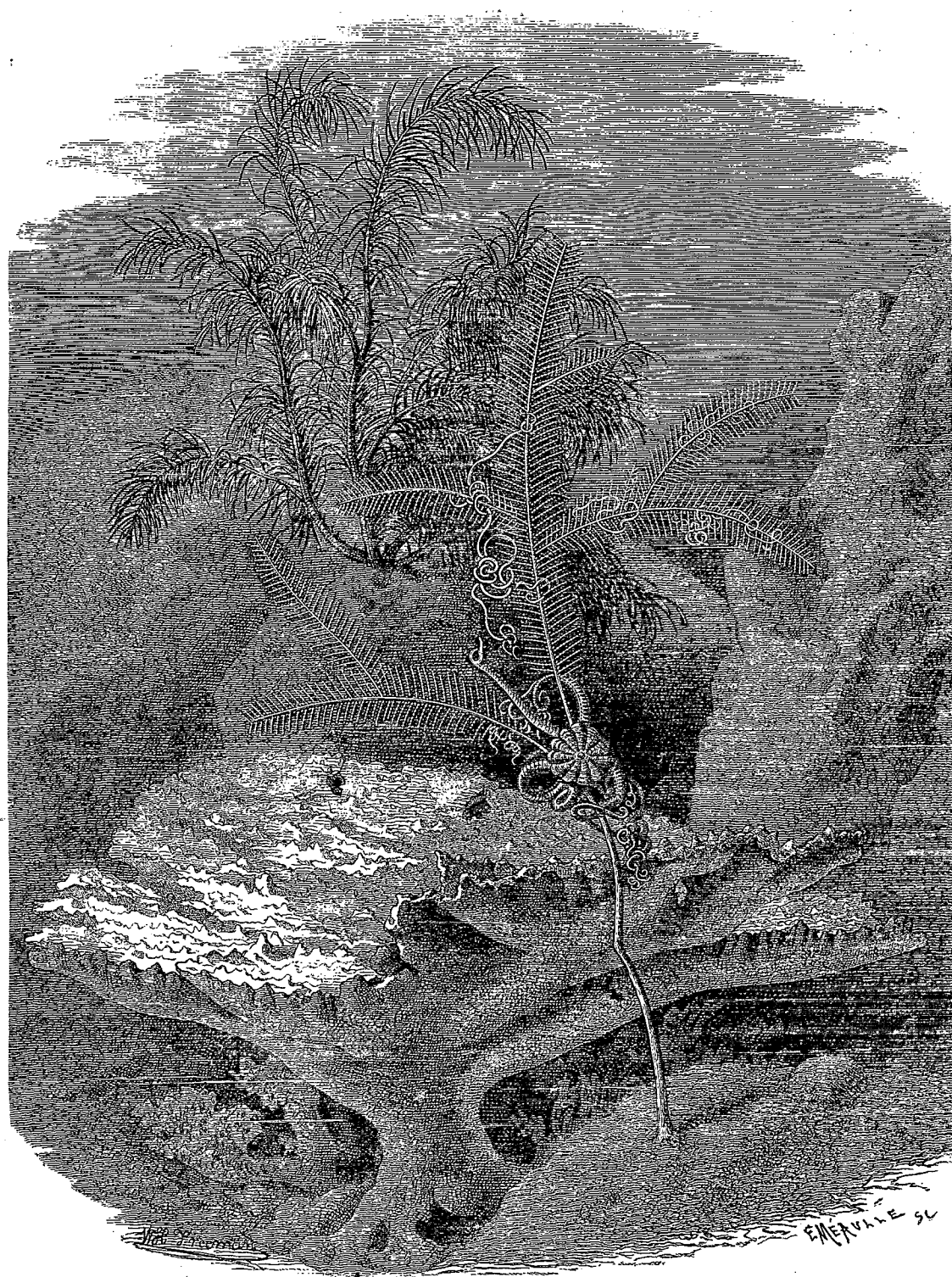
Parmi les gorgones, dont les espèces sont nombreuses, les deux plus remarquables par leur taille et par leur aspect sont la *Gorgonia pinnata* et la *Gorgonia verticillata*. La première, semblable à un petit arbrisseau, jette de tous côtés ses rameaux touffus et retombants : on dirait l'extrémité d'une branche de bouleau avec ses fines brindilles, quand l'hiver les a dépouillées de leurs feuilles, ou encore un saule pleureur en miniature. La *Gorgonia verticillata* est plus simple, plus rigide, mais d'un merveilleux dessin. Sa tige commence par un assez large empatement au point où elle s'insère sur le rocher, puis elle se dresse sans ramifications, en diminuant progressivement de diamètre jusqu'à une certaine hauteur ; alors elle s'épanouit en plusieurs brins, l'un vertical qui la continue, les autres horizontaux, élégamment courbés, tantôt simples, tantôt donnant naissance à des brins secondaires. Ces sortes de rameaux sont garnis latéralement d'appendices alternes et régulièrement espacés, d'une extrême délicatesse. Certaines plantes tropicales aux folioles linéaires, une plume qui serait ramifiée et dont les barbes seraient écartées les unes des autres, ou bien les fougères de nos bois, donneraient une idée de cette jolie gorgone. Quand on examine de près les appendices qui garnissent comme une double frange les différentes divisions du polypier, on remarque qu'ils sont tous hérissés d'aspérités ; on dirait qu'ils sont composés de grains juxtaposés, ou de perles enfilées et serrées les unes contre les autres.

Souvent, comme dans le remarquable échantillon que reproduit notre gravure et que l'on peut voir dans les galeries du Muséum de Paris, la gorgone verticillée est encore embellie par la présence de plusieurs *astéries*, appartenant aux genres *euryale* et *ophiure*, qui enroulent autour

de ses rameaux, pour s'y fixer, leurs longs bras flexibles, écailleux comme une queue de lézard, entortillés comme les vrilles de certaines plantes grimpantes.

Quand les gorgones sont hors de l'eau et desséchées,

elles sont ternes, brunes ou grises, d'un aspect pierreux, quelques-unes jaunes ou rougeâtres; mais lorsqu'elles sont fraîches et plongées dans leur milieu naturel, elles présentent les couleurs les plus vives et les plus variées. Elles



Polypiers de la Guadeloupe. — *Gorgonia pinnata*. — *Gorgonia verticillata*. — Madrepore palmé. — Dessin de Freeman.

forment, sur les fonds rocheux des mers tropicales, un véritable jardin qui peut lutter, pour la beauté des formes et des teintes, avec nos parterres les mieux fleuris.

Dans la mer des Antilles, près des côtes de la Guadeloupe et de la Martinique, on trouve communément un polypier pierreux dont la forme massive, aplatie, évasée, fait contraste avec les élégantes gorgones. On dirait un énorme champignon de pierre. C'est le *madrepore palmé*, vulgai-

rement nommé *Char de Neptune*. Sa base se compose de plusieurs branches épaisses, tortueuses, semblables aux racines d'un vieil arbre. Au-dessus d'un collet rétréci, il s'étale en de vastes lames profondément échancrées, découpées irrégulièrement. Toute sa surface, en dessous comme en dessus, est rugueuse, hérissée de cellules en forme de tube; en outre, elle est toute bosselée en dessus de pics, de pitons coniques plus ou moins aigus. Quelque-

fois ces étranges végétations calcaires se développent en plusieurs étages superposés.

Les innombrables petits animaux qui construisent et habitent les polypiers jouent dans la nature un rôle important. Ils maintiennent la composition des eaux de la mer en absorbant les sels de chaux provenant du lavage continu des terres, et ils en conservent la pureté en se nourrissant des imperceptibles matières organiques qui échappent aux poissons voraces. Ils font plus encore : par leurs constructions, qui s'accroissent sans cesse, ils prolongent, ils étendent les rivages des continents, ils agrandissent la terre ; ils créent même des îles, des archipels. Ce sont eux, dit Owen, qui ont bâti une barrière de récifs de 400 milles de longueur autour de la Nouvelle-Calédonie, et une autre, qui en a plus de 1 000, le long de la côte orientale de l'Australie ; masses énormes auprès desquelles les murs de Babylone et les pyramides d'Égypte ne sont que des jouets d'enfants, travaux gigantesques exécutés au milieu des flots de l'océan et en dépit des tempêtes qui anéantissent si rapidement les ouvrages les plus solides de l'homme. Lorsque ces bancs sous-marins arrivent à une hauteur telle qu'à la mer basse ils se trouvent presque à découvert, les polypes cessent de travailler. Alors les flots y jettent des débris de coquilles, des sables calcaires, qui s'accumulent et dépassent le niveau des plus hautes marées. Sur ces sables, des graines, apportées aussi par les vagues, germent et se développent ; des végétaux répandent leur ombre et leur fraîcheur sur un sol aride. Peu à peu des troncs d'arbres, charriés d'abord par les rivières des terres voisines, puis par les courants marins, s'arrêtent sur le rivage de l'île nouvelle et y apportent de petits animaux, tels que des insectes, des lézards ; des oiseaux de mer s'y posent et y font leurs nids ; des oiseaux de terre, poussés par les vents, viennent y chercher un refuge. Enfin l'homme arrive et se fait une patrie de cette terre fertile dont les polypes ont été, il y a des siècles, les premiers fondateurs.

MOYENS DE SÉCHER ET ASSAINIR

LES HABITATIONS HUMIDES (1).

On enlève à l'intérieur de la pièce que l'on veut assainir tous les enduits en plâtre des murs, dans les parties où ces murs sont humides ou salpêtrés ; puis on dégarnit avec soin tous les joints jusqu'à la demi-épaisseur des murs.

On fait ce travail par petites parties, si l'on craint d'ébranler la construction.

On mouille les murs ainsi dégarnis avec de l'eau, et cela à plusieurs reprises, et on sèche après chaque lavage au moyen des appareils, afin de dissoudre tout le salpêtre contenu dans les matériaux ; puis on nettoie ces murs avec de grosses brosses.

Lorsque ce travail de dégarnissage, de séchage, de nettoyage, a été fait avec le plus grand soin, les moellons ne contenant plus aucune humidité ni salpêtre, on chauffe de nouveau ces moellons et on les imbibé sur toutes les faces (au moyen d'une brosse) d'un liquide hydrofuge bouillant qui est promptement absorbé. On répète cette opération deux, trois ou quatre fois, jusqu'à ce que, la quantité absorbée étant égale à la quantité d'eau extraite, le moellon n'absorbe plus rien. Le liquide ainsi appliqué est un composé d'huile de lin, de résine, de litharge, d'ail et de paraffine ; on en emploie généralement 2 kilogrammes par mètre superficiel.

Il faut ensuite laisser sécher pendant plusieurs jours.

(1) Voy., t. XIII, 1845, les articles sur les causes de l'humidité dans les bâtiments, et sur les moyens d'en prévenir ou d'en faire cesser les effets, p. 360 et 398.

Lorsqu'on juge que la siccité est complète, on refait le jointolement, en employant de préférence, à cet effet, le ciment de Portland ; puis on rétablit l'enduit du mur, mais en ayant soin d'arrêter cet enduit en plâtre à dix centimètres du sol. On remplace dans cette hauteur, qui est ordinairement celle de la plinthe, l'enduit de plâtre par un enduit hydrofuge, fait d'un mélange de bitume, de brai et de goudron, lequel permet, mieux que s'il était en ciment, de recevoir, sans se briser, les clous qui fixent la plinthe, et a surtout l'avantage d'empêcher l'humidité de remonter par l'enduit en plâtre ainsi isolé du sol.

Tout mur ayant ses deux faces à l'intérieur est nécessairement ainsi dégarni et regarni sur ces deux faces, de telle sorte que son soubassement est rendu imperméable dans toute son épaisseur.

Quant aux murs de face, on ne fait le plus souvent ce travail que sur la face intérieure, mais on a soin que l'enduit extérieur, s'il est en plâtre, ne descende pas jusqu'au sol, et que, dans les parties qui ont été atteintes par l'humidité, quelle que soit la hauteur, il n'y ait pas de peinture à l'huile extérieure. Par suite, l'action de l'air extérieur suffit pour empêcher que l'humidité, s'il s'en produit, s'étende, et que le salpêtre se forme.

En effet, si la précaution de ne pas descendre jusqu'au sol les enduits en plâtre recouvrant les murs était toujours prise, on éviterait presque toujours, dans les habitations, l'humidité provenant du sol, et, par suite, le salpêtre ; car l'humidité du sol ne pénètre que très-difficilement les matériaux, généralement durs et plus ou moins hydrofuges, qui composent dans le bas la grosse construction des murs ; mais elle pénètre facilement le plâtre des enduits de ces murs, et ce plâtre sert de conducteur à l'humidité, puis au salpêtre, qui gagnent bientôt la grosse construction des murs eux-mêmes.

On estime que la dépense est de 8 à 10 francs au plus par mètre superficiel.

Les renseignements que nous venons de donner sont extraits d'un rapport approuvé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dans sa séance du 24 mars 1876 ; rapport fait par M. Paliard, au nom du comité des arts économiques sur les « Appareils pour sécher les habitations humides », proposés par M. Ligny.

VISIONS DU PASSÉ.

ANECDOTES.

La neige tombait à flocons pressés ; obscurcissant l'air, et s'étalant en un large tapis ouaté sur le pavé, elle assourdissait tous les bruits de la rue. Assise au coin du feu, je songeais aux temps écoulés, et, comme il arrive quand on touche au terme, je voyais se dresser, nets et vifs, les souvenirs de mon enfance et de ma vie, longs espaces sombres sur lesquels se détachaient quelques points lumineux. C'était d'abord un cortège de civières portant des mourants et des morts, funèbres débris de la guerre d'Espagne ; pauvres soldats qu'après la désastreuse capitulation de Baylen, signée par le général Dupont, en 1808, des parlementaires anglais s'étaient engagés à débarquer dans un port de France. Ils arrivaient, en effet, à la Rochelle, mais après quarante jours de mer, dans des vaisseaux mal grésés, mal approvisionnés, blessés pour la plupart, sans pansement et atteints du typhus. L'hôpital militaire d'Aufredy les recevait ; les salles étaient combles ; les sœurs grises (1) se multipliaient sans pouvoir suffire à tous : elles ne s'y épargnaient cependant pas. Je vois encore la figure de l'une d'elles que je connaissais

(1) C'était le nom populaire des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

bien, car j'avais souvent accompagné une vieille parente dans ses visites au couvent, qui était l'hospice même. J'avais assisté aux récréations, aidé la sœur Elisabeth à cueillir des fleurs pour les bouquets de la chapelle. Elle avait vingt-deux ans; elle était belle, de cette beauté calme et sereine qui, comme les étoiles, n'a de contact avec la terre que par la douce lueur qu'elle envoie. Elle avait voulu consacrer à Dieu tous les dons qu'elle en avait reçus. Bien née, intelligente, riche, elle s'était faite servante du pauvre et du malade. En ces jours lugubres, son zèle fut infatigable. Debout jour et nuit au chevet des agonisants, elle priait pour eux et avec eux, dissipant les terreurs de la mort, éclairant d'une clarté divine le ténébreux passage de la vie à l'éternité. Intrépide entre les plus vaillantes, elle avait six fois remplacé ses sœurs, mortes à leur poste. Les infirmiers pâlissaient devant le mâle courage de cette femme frêle, qui marchait la première dans l'atmosphère infectée de miasmes putrides. Le dixième jour, elle chancela; le poison avait pénétré dans cette belle organisation: ce fut une défaillance passagère; elle lutta et triompha du spasme mortel. Elle y survécut douze heures, qui furent employées à consoler, à soutenir les âmes éperdues au bord de l'abîme qu'elle-même allait franchir, mais au delà duquel elle voyait et faisait voir les cieux. Elle mourut au plus fort de l'épidémie, qui, comme les dieux malfaisants de l'antiquité, semblait attendre cette pure victime pour s'apaiser. Les malades échappés au fléau disaient: « C'est la sœur Elisabeth qui nous sauve. Elle doit avoir tant de crédit là-haut! »

La scène change; quatre années ont passé sur la France; quatre années remplies d'éclairs et de tonnerre, de champs de bataille, de conquêtes; puis un immense linceul de glace et de neige a tout recouvert. Cependant le pays vit encore; il rassemble les épaves de ce terrible naufrage qui a couvert de nos morts les steppes de la Russie. Il les ranime, les réorganise, les lance de nouveau en défi aux ennemis. Ces braves se battent en héros; mais que peut la valeur contre la force brutale, écrasante, du nombre? La bataille de Leipsick, mieux appelée *la bataille des nations*, décide la défaite⁽¹⁾. Le territoire est envahi; d'inquiétantes rumeurs circulent: habitants d'une ville forte du nord, nous voyons, un matin, défilé des cavaliers couverts de grands manteaux blancs; harassés de fatigue, couchés sur leurs chevaux, ils ne ressemblent guère aux brillantes troupes de la grande armée. A leurs visages mornes, à leur attitude affaissée, on pressent un grand désastre. Le maréchal Macdonald, qui les commande, ordonne une halte, fait appeler le commandant de la place et lui déclare qu'il n'y a plus à se faire d'illusion: on bat en retraite; l'ennemi approche. Déjà les convois de blessés, qui depuis la perte de la bataille affluaient dans le nord-est, y avaient apporté la sinistre vérité et ses affreuses conséquences. A Metz, les hôpitaux ne suffisant plus, on avait jonché de paille les églises et l'on y déposait les mourants et les morts. On réquisitionnait pour les transports les chevaux et les charrettes des paysans, et l'on racontait, chose horrible! qu'un d'eux, sommé par les blessés qu'il conduisait de les débarasser du corps d'un camarade qui venait d'expirer, avait reconnu dans le cadavre son propre enfant, son fils dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis un an! Aux environs de plusieurs villes, on avait établi des ambulances; quelques-unes avaient arboré le drapeau noir, car là encore sévissait le typhus, suite inévitable de longues souffrances, de blessures négligées. L'haleine pestilentielle des malades communiquait la contagion aux confes-

(1) 18 et 19 octobre 1813.

seurs, qui mouraient en remplissant les devoirs de leur pieux ministère. Du nombreux clergé de Mézières, deux prêtres seuls survécurent.

Il en fut de même à Charleville, à Rocroy, à Metz; tous les ordres religieux rivalisèrent de dévouement. Les sœurs de Sainte-Chrétienne, quoique vouées spécialement à l'éducation des enfants pauvres, allaient tous les jours offrir leurs services aux chirurgiens, aider aux pansements, assister aux opérations et soutenir le courage des amputés. La supérieure choisissait celles de ses filles qui devaient l'accompagner dans cette pénible tournée. Une jeune novice avait sollicité la faveur d'en faire partie. La supérieure refusait, alléguant la jeunesse de l'aspirante

— Vous ne pourriez pas supporter ce spectacle, mon enfant; au lieu de vous rendre utile, vous seriez un embarras, peut-être une entrave.

Mais la novice insistait. Vaincue par ses prières, la supérieure consentit à l'emmener un matin à la cathédrale de Metz convertie en une vaste ambulance. Elles s'arrêtèrent près d'un soldat à qui un chirurgien allait couper la jambe fracassée par un boulet. Une religieuse préparait des bandes, disposait les fils pour nouer les artères et prévenir l'hémorrhagie. Une autre soutenait la tête du blessé et murmurait à son oreille de douces paroles d'encouragement et d'espérance. La lame entra dans les chairs: le sang coula. La supérieure regarda la novice. Elle était d'une pâleur mortelle.

— Allez sous le portail, ma fille, lui dit-elle; allez prendre l'air.

Sœur Candide obéit et s'éloigna. L'opération terminée, le malade pansé, les sœurs se disposèrent au départ. La jeune novice manquait à l'appel. On la chercha dehors, dans la nef, dans le chœur; elle n'était nulle part. Restait la sacristie, où l'on déposait les morts. On l'y trouva debout; elle avait écarté le drap mortuaire et contemplait d'un œil fixe les visages mutilés et rendus hideux par d'effroyables blessures.

— Que faites-vous ici, mon enfant? s'écria la supérieure.

— Je tâche de m'aguerrir et de n'être plus lâche devant la souffrance.

Cette héroïque jeune fille a été, pendant toute sa vie, le modèle d'abnégation, de force d'âme, que promettait ce premier effort de volonté et de courage.

Ces deux exemples sont loin d'être isolés; je ne les cite que parce que j'en ai été, pour ainsi dire, témoin. Pour qui a vu à l'œuvre ces saintes femmes, dont le dévouement commence à l'aube et se continue la nuit pour recommencer le lendemain, il y aurait ingratitude et lâcheté à ne pas signaler à la reconnaissance publique ces infatigables bienfaitrices du pauvre.

DIEU.

L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas, me découvre son existence. LA BRUYÈRE.

ASPECT DU PAYSAGE ANGLAIS

DÉCRIT PAR HAWTHORNE⁽¹⁾.

LES ARBRES. — LES HAIES.

Les choses les plus agrestes en Angleterre sont plus d'à demi civilisées. Les arbres, par exemple, soit dans une haie, dans un parc, ou dans ce qu'on appelle forêt, n'ont rien de sauvage. Ils ne sont jamais inutiles; il y a un certain décorum dans le jet libre de leurs branches; qui pro-

(1) Auteur américain.

longent leur ombrage plus loin que les arbres des autres pays. Ils sont grands, vigoureux, massifs, témoignant d'une vie déjà longue, et promettant beaucoup d'autres futures années. Tout cela les rattache à la race saxonne.

N'y eût-il rien à voir sur la route qu'une haie anglaise, cela suffirait au plaisir des yeux. Partout ailleurs on peut planter une haie; mais nulle part elle n'aura la riche et luxuriante variété de végétation qui s'accumule dans le type de la haie anglaise. Un botaniste y trouvera mille arbustes, mille herbes et plantes gracieuses que le faiseur de haies n'a jamais songé à y semer. Parmi elles croissent sauvages plusieurs de ces fleurs aimables, sœurs de celles que nos vieux pèlerins ont importées d'Angleterre en Amérique, par pur amour pour leur beauté et comme souvenir de la patrie. C'est un des traits touchants du caractère de ces hommes austères que les tendres vrilles de ces plantes grimpantes fussent si étroitement enlacées aux fibres de leurs cœurs, qu'ils aient senti le besoin de leur faire passer la mer avec eux, et de les acclimater dans la terre nouvelle.

Si la route n'a point de haie, ce qui est rare, la plus laide clôture de bois ou de pierres se couvre ici du travail de la nature. Cette soigneuse mère n'y laisse rien à nu; si elle ne peut fournir un vêtement, elle donne au moins la broderie. La palissade n'est pas plutôt construite qu'elle l'adopte, l'orne et se l'approprie, comme si elle en eût tracé le plan. Une petite pousse de lierre rampe au flanc du mur, s'y cramponnant avec ses mille vrilles; une pincée de la poussière de la route, humectée par la pluie, est devenue un sol fécond; une petite bruyère sort d'une autre crevasse. La mousse profonde, veloutée, verdoyante, s'étend sur le haut; là où rien ne veut croître, les lichens, s'attachant à la muraille, en diaprent le gris monotone de teintes jaunes et rouges; enfin toute une pépinière envahit la base du mur et adoucit l'aspérité de ses contours. A mesure qu'avec le temps apparaissent ces touches riantes, en apparence sans but, nous reconnaissons que la main bienfaisante du Créateur a daigné, par l'intermédiaire de son humble servante que nous appelons la nature, parer d'une grâce divine une institution aussi terrestre que la borne d'un enclos.

Comme grandeur, il y a de plus nobles sites dans beaucoup de pays; mais pour le pittoresque du plus petit objet qui gît sous sa douce ombre et sous son soleil, l'Angleterre n'a point d'égale.

JEU DE VOLANT JAPONAIS.

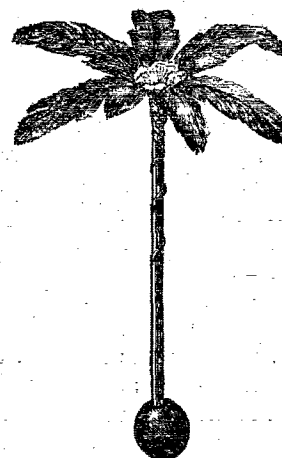
On peut croire que le jeu de volant a été importé d'Europe en Orient. Dans l'ouvrage de Jacques Stella : *les Jeux et plaisirs de l'enfance* (1657), le volant, sorte de bouchon muni d'une tige terminée par deux plumes, et la raquette en forme de petit battoir; qu'on y voit représentés et qui étaient en usage en France à cette époque, ont beaucoup d'analogie avec ceux que nous publions d'après la collection de M. Ed. Renart.

Dans le jeu japonais, le volant est formé par une longue tige mince de bambou, dont la base est fixée dans une sorte de graine dure, assez lourde, grosse comme une noisette, et à l'extrémité de laquelle sont liées quatre ou cinq plumes de différentes couleurs; une petite fleur artificielle occupe le centre.

Quant à la raquette, elle a la forme d'un battoir; elle est communément en bois de cèdre uni, et son peu d'épaisseur la rend très-légère.

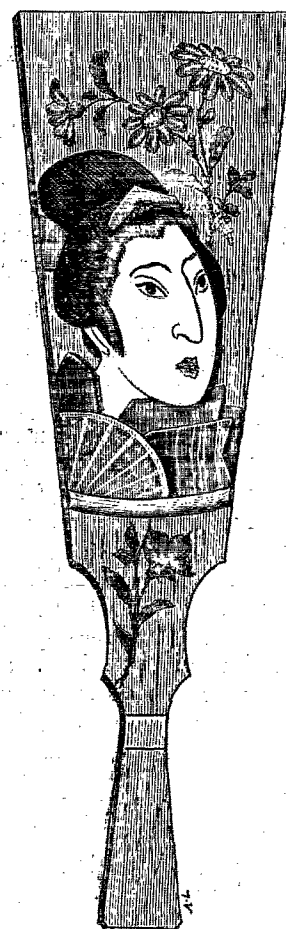
L'art ingénieux des Japonais se plaît à enrichir et à orner ces petits instruments de figures peintes sur étoffes et

habillées, pour ainsi dire, avec des morceaux d'étoffes de soie superposés; les fleurs sont peintes sur le bois et gouachées un peu en relief, comme dans presque toutes les peintures sur bois que font les Japonais.



Volant japonais; moitié de la grandeur.

Le manque d'élasticité et le peu de largeur de cette raquette rendent son emploi assez difficile, et il faut avoir



Raquette japonaise; un tiers de la grandeur.

une grande adresse et une certaine habitude de ce jeu pour pouvoir recevoir et renvoyer convenablement le petit volant.

L'HOSPITALITE SUISSE EN 1870.



La Suisse accueillant l'Armée française, sculpture par Falguière. — Dessin de Duvivier.

Si le malheur peut avoir une compensation, c'est dans le courage de celui qui le subit, c'est dans la charité de ceux qui s'efforcent de le soulager. La France, si malheureuse dans la guerre de 1870, a eu certainement sujet d'être fière d'un grand nombre de ses enfants, dont l'inépuisable persévérance dans une lutte inégale, le dévouement sans bornes quoique souvent sans espoir, ne lui ont pas fait défaut. En même temps, une nation voisine, la Suisse, n'a voulu profiter de sa neutralité que pour secou-

rir les victimes d'une guerre terrible avec une générosité qui est un impérissable titre d'honneur non-seulement pour elle-même, mais pour le genre humain.

Dès le commencement de la guerre, la Suisse prépara son œuvre d'assistance. Des comités de la Société internationale de secours aux blessés s'organisèrent à Genève, à Bâle. Au mois de décembre 1870, plus de quinze cents blessés français avaient déjà été soignés, guéris, pourvus de vêtements, de vivres, et renvoyés en France. Des quêtes,

des ventes publiques, des concerts, des conférences, avaient fourni des ressources ; des associations de femmes charitables avaient donné leurs soins ; les hôtels, les auberges, les maisons particulières, avaient offert une large et cordiale hospitalité. Plus tard, c'est grâce au zèle et aux efforts courageux des délégués suisses que les vieillards, les femmes et les enfants de Strasbourg assiégé furent emmenés et secourus. Un grand nombre des habitants de l'héroïque Belfort, exténués par de longues et cruelles privations, durent le premier morceau de pain qu'ils mangèrent, les vêtements dont ils se couvrirent, à la prévoyance des mêmes comités.

Mais c'est au moment où notre armée de l'est, se voyant perdue, fut obligée de demander asile à la Suisse, que celle-ci redoubla de dévouement et fit de véritables prodiges de charité. Il s'agissait de recevoir, de faire vivre 82 000 soldats et plus de 2 000 officiers, tous dans le dénuement le plus complet. Leur arrivée fut un spectacle navrant. Ils entrèrent par des chemins frayés dans une couche de neige épaisse de plusieurs pieds. Quelques régiments, mieux aguerris, moins épuisés, défilèrent en bon ordre ; mais les autres n'étaient plus que des bandes d'hommes appartenant à tous les corps, dragons, lanciers, spahis, zouaves, mobiles, francs-tireurs, sans chefs, sans drapeaux, marchant au hasard. La plupart n'avaient plus de chaussures ; les uns, les plus favorisés, avaient des sabots, des pantoufles ; les autres avaient déchiré leurs habits usés, pendant en lambeaux, pour emmailloter leurs pieds gelés ou blessés. Les chevaux, exténués, laissant tomber leur tête, trébuchaient, glissaient à chaque pas. Ils mouraient de faim ; on les voyait ronger en passant l'écorce des arbres, mordre les roues des caissons et des canons, s'arracher avec leurs dents les uns aux autres les crins de la queue pour les manger. Dans les descentes, leurs jarrets affaiblis fléchissaient, et ils s'affaissaient pour ne plus se relever ; beaucoup étaient culbutés et trainés par les fourgons auxquels ils étaient attelés. Derrière cette cohue venaient çà et là les traînards, blessés ou malades, s'arrêtant de temps en temps, appelant inutilement à leur aide, s'asseyant dans la neige, à bout de forces, pour attendre la mort.

Tels furent les hôtes que la Suisse accueillit et sauva. Les autorités fédérales et cantonales firent des miracles d'activité et d'intelligence pour organiser les secours, pour subvenir à la fois à tous les besoins. Ces 82 000 hommes furent distribués dans 175 dépôts, et logés, nourris, vêtus, payés. Les particuliers furent inépuisables en dons, en sacrifices. « Dès la première heure, pendant ce défilé lamentable, dit M. Marc-Monnier, à qui nous empruntons ces détails, la foule bordait les routes, les mains pleines de cigares, de vivres, de liqueurs ; au val de Travers, où il n'y avait pas de locaux disponibles pour recevoir tant de gens, la population ouvrit toutes ses portes ; les granges, les écuries, les maisons, furent remplies de Français. Il y aurait des volumes de traits touchants à citer. Ici, c'est une vieille blanchisseuse livrant son unique chambre à six hommes et passant la nuit dans sa cuisine à laver et à sécher leur linge pour le lendemain. Là, c'est une pauvre femme qui rencontre étendu sur la route un blessé dont les pieds gelés sont nus ; elle ôte ses souliers et ses bas et les lui donne, puis se remet en chemin nu-pieds dans la neige : elle avait encore une heure à marcher pour regagner son logis. C'est ce fermier qui, à lui seul, loge chez lui pendant une nuit cinquante chevaux et sept cents hommes. Où cela s'est-il passé ? A Fribourg, dans le val de Joux, dans le val de Travers, dans les vallées bernoises, partout.

» Neuchâtel a été particulièrement admirable. Cette

ville si calme vit tout à coup ses rues envahies, encombrées de canons, de chars, de chevaux, d'hommes bariolés, tumultueux ; sa population s'accrut en quelques heures d'un bon tiers. Elle ne s'effraya pourtant pas de ce débordement famélique : tous les établissements publics furent ouverts, et la foule entra pêle-mêle avec les maux sans nombre rapportés d'un si long chemin. Il s'agissait bien alors de terreurs, de délicatesses mondaines ! Toutes les classes, les castes, les partis, les sectes même, coururent ensemble aux internés ; tandis que des *gentlemen* en habit noir traversaient les rues, des bottes de paille sur le dos, les puritains faisaient des distributions de vin chaud dans les églises, et des femmes du monde, agenouillées devant ceux qui avaient le plus souffert de la marche, lavaient leurs pieds gelés, meurtris, saignants.

» L'exemple de Neuchâtel fut bientôt suivi partout. Les temples, transformés en ambulances ou en dortoirs, prêchaient la charité mieux qu'ils n'auraient fait par les plus éloquentes homélies. A Lausanne, depuis le premier jusqu'au dernier passage des internés, des groupes d'hommes et de femmes stationnaient sur les quais du chemin de fer, avertis d'avance du nombre de soldats valides, malades ou blessés qui devaient traverser la gare. Pendant les « cinq minutes d'arrêt », les portières étaient littéralement assaillies par de braves gens qui offraient en courant du pain, du vin, des tasses de soupe, des Bibles, des mouchoirs de poche. Le public voulut assister et prendre part à ces distributions ; on établit alors un droit d'entrée à la gare : en payant ses vingt sous à la porte, on avait le droit d'aller tendre la main, une main toujours pleine, aux amis de la France. Il va sans dire que les vingt sous étaient aussi pour eux. Enfin, comme il y avait parmi ces hôtes de la Suisse, en certains endroits, 57 illettrés sur 100, des hommes zélés se dévouèrent de bon cœur pour leur apprendre à lire ; d'autres leur faisaient des conférences. »

Et après de tels bienfaits, quand nos soldats, leurs chefs, les municipalités de nos grandes villes, les journaux, le gouvernement, l'Assemblée nationale, exprimèrent leur reconnaissance et celle de la France entière, les Suisses ne l'acceptèrent qu'avec modestie, avec réserve ; satisfaits d'avoir rempli leur devoir, habitués à la simplicité, à l'humilité chrétienne, ils se défièrent de l'admiration ; ils voulurent se tenir en garde contre l'orgueil. Dans un discours adressé aux officiers de l'armée fédérale, le vénérable général Dufour a dit : « Les éloges ne nous ont pas été ménagés, et il ne tiendrait qu'à nous de nous croire le premier peuple du monde. Ne nous glorifions pas trop cependant, et songeons plutôt à mériter ces éloges qu'à nous monter la tête en nous complaisant dans le bien qu'on dit de nous. »

De pareils faits appartiennent à l'histoire. Les arts, de leur côté, n'ont pas manqué de s'en emparer. La sculpture, à qui les sujets immortels reviennent de droit, a plusieurs fois exprimé, dans de nobles figures, la douleur de la France vaincue, mutilée ; il lui appartenait de représenter la Suisse dans sa touchante mission de sœur de charité.

LE CHANOINE SCHMID.

SOUVENIRS DE SA VIE.

Suite. — Voy. p. 299.

Mon grand-père du côté paternel était maître d'école à Altenberg, village et château situés entre Dillingen, Heidenheim et Gingen. Chaque année, il nous venait voir une fois et restait de huit à quinze jours. Mon frère Joseph et

moi, nous aimions à l'entendre raconter de petites fables ou narrations adaptées à notre âge, toutes pleines de lions, d'ours et de loups. Il nous dessinait parfois quelques-uns de ces animaux; il avait aussi un talent tout particulier pour découper le papier en figures. Il pliait une feuille en quatre, et plus s'il le fallait, puis il coupait çà et là, ouvrait le papier, et nous offrait soit une rose, soit une étoile, et tout cela était bien beau pour nous.

Le respect et l'amour dont notre père entourait son père laissèrent une profonde impression dans notre âme. Il le présentait avec une joie visible à toutes les personnes qui nous visitaient, le plaçait à ses côtés à l'église, lui donnait la droite en marchant et de même aux stalles. Notre grand-père était toujours très-convenablement vêtu, il est vrai, mais il ne portait que des vêtements d'honorable artisan, tandis que mon père portait un habit fin couleur gris de perle ou rouge-brun, dont les boutons étaient couverts de fils d'or, des manchettes, une perruque poudrée et une bourse; toutefois chacun admirait les égards du fils pour le père, et tous disaient: « Qui honore ainsi ses parents sera semblablement honoré de ses enfants. »

La plus jeune des sœurs de ma mère, nommée Catherine, était mariée à un orfèvre. C'était une femme simple, bonne, très-aimable, et de figure un peu plus allongée que ma mère. Elle nous aimait avec passion, venait souvent auprès de notre mère, et nous apportait toujours quelques friandises, comme des fruits, de la pâtisserie ou des biscuits. Elle raffolait des enfants, et avait elle-même l'âme tout enfantine. De temps à autre elle nous invitait et nous régalaient avec de la pâtisserie, du pain blanc, et du lait chaud mélangé d'un peu de café. Elle y ajoutait quelques fruits: des fraises, des cerises, des pommes, des poires ou des prunes, suivant la saison. Aux fêtes de Noël et de Pâques, nous allions lui demander nos cadeaux et nos œufs rouges, sans parler du bon dîner qui nous attendait. Tante Catherine nous préparait alors une espèce de pâtisserie délicieuse nommée *gogelhopen*, que nul autre à Dinkelsbühl ne faisait mieux qu'elle, et nous chargeait de *schneckenudeln*, sorte de bonbons composés de morceaux de pâte feuilletée longs et larges, roulés en forme d'escargot et mélangés de grains de raisins noirs ou de raisins de Corinthe. Ses caresses et sa gaieté étaient encore ce que nous recherchions avec le plus d'envie; sa bonté nous allait droit au cœur.

Son mari, Burckhardt Albrecht, prenait aussi grand plaisir à nous voir. Les quatre murs de sa jolie boutique étaient tout couverts d'estampes représentant des histoires de la Bible. C'était un citoyen fort considéré: il avait obtenu le brevet de capitaine d'une compagnie de la garde civique introduite depuis longtemps dans les villes impériales. Son arme, que les officiers seuls portaient alors, était une hallebarde ou pertuisane d'acier bleui et damasquiné, dont la tige était de bois ébéné et parfaitement poli. Il la suspendait à la muraille parallèlement au plafond, comme un signe d'honneur en qui résidait toute sa gloire. Je le vois encore lorsque, une fois l'an, la garde civique paraissait en public, passer sur le front de sa compagnie, s'élevant sur ses pieds, parce qu'il était petit de taille, avec sa mine guerrière, son pas majestueux, et portant gravement par le milieu sa noble hallebarde. Nous autres enfants qui assistions à la revue, nous étions impatients de voir arriver monsieur notre cousin, qui était pour nous le plus beau des officiers et des soldats.

M. Albrecht était en outre un excellent orfèvre. Il fabriquait principalement, à cette époque, des tabatières de tombac dorées au feu, qui devenaient fort belles et ressemblaient beaucoup à de l'or. Il s'entendait aussi à la gravure, et pouvait, suivant les goûts des chalands, y dessiner d'élégantes enjolivures, comme, par exemple, une corbeille

de fleurs, des armes ou des objets militaires, un écusson ou le portrait d'un monarque. Je me souviens encore que sur le couvercle d'une tabatière dont l'acheteur voulait faire présent à l'un de ses amis, astronome distingué, il grava tout le système solaire, et tout alentour de la tabatière les douze signes du zodiaque. Ce modèle de tabatière se vendit si bien, surtout en Autriche, qu'il n'en fabriquait jamais assez et occupait sans cesse deux ou trois ouvriers avec lui⁽¹⁾.

Quoique réellement artiste en sa spécialité, M. Albrecht ne négligeait cependant pas les affaires de son ménage. Le dimanche, jour pendant lequel tout travail lucratif est interdit, excepté la cuisine, il préparait pour sa famille un magnifique plat de nouilles, espèce de pâte coupée pareille à du macaroni, mais si délicate, si succulente et si douce, que tous ceux qui en mangeaient la trouvaient délicieuse et avouaient n'en avoir jamais mangé de semblable.

Il était également passionné pour les jardins. Ayant acheté un petit enclos qui, autrefois, avait appartenu à notre aïeul Hartel, et se trouvait à l'intérieur des murs vers la porte de Rottenbourg, il le remplit de légumes et de fleurs. Bien que fort étroit, ce jardin ne laissait pas que d'être très-agréable. Albrecht aimait surtout les œillets, et quand, à l'époque où s'épanouissent ces fleurs, ses visiteurs admiraient son heureux savoir-faire, lui n'y voyait et n'y louait que la toute-puissance de Dieu.

Le seul frère de ma mère vivant encore à Dinkelsbühl, Joseph Hartel, jeune homme célibataire, s'occupait exclusivement d'articles de ferblanterie, quoiqu'il eût prouvé ses talents à travailler le laiton et le cuivre, qu'il dorait ou argentait à volonté. Je me rappelle encore parfaitement qu'il avait fabriqué la plus splendide enseigne pour son voisin de l'hôtel du Griffon. Lui-même avait dessiné et si heureusement exécuté ce majestueux oiseau, que tout le monde, admirant son œuvre, répétait que pas une auberge de la ville ne possédait une enseigne plus élégante que l'hôtel du Griffon doré. Plus tard, je vis encore une lampe d'église ciselée d'un fort beau travail qu'il avait faite; les têtes d'anges surtout en étaient remarquables.

Ce frère de ma mère nous venait voir chaque jour, principalement en hiver. Il était toujours gai, d'une humeur fraîche et pleine de saillies heureuses. On se réjouissait à la maison quand arrivait le cousin Joseph.

Pour nous amuser, nous, les enfants de Catherine et ceux du voisinage, il avait, dans un coin de sa chambre, construit entre deux fenêtres une petite crèche de Noël. On y voyait une grosse montagne, des rochers, des bois, et çà et là quelques abris champêtres. Au sommet de la montagne s'élevait la cité de Bethléem. Durant le jour, lorsqu'il nous montrait la crèche, toutes les cheminées de la ville fumaient, et le soir toutes les fenêtres en étaient éclairées. Cette merveille était produite par un petit réchaud sur lequel brûlait de l'encens, ou par une petite lampe qu'il suspendait à l'intérieur des maisons: le tout était de fer-blanc et richement décoré de peinture à l'huile. En bas, dans la vallée, d'un côté s'étendait une verte prairie couverte de brebis et d'agneaux poussés par leur pâtre jouant du galoubet, de l'autre était un petit lac d'eau véritable du milieu duquel, comme un fil d'argent, jaillissait un élégant petit jet d'eau. Deux cygnes se promenaient sur le lac, et, chose merveilleuse! on les voyait s'enfuir ou accourir selon qu'on leur présentait l'une ou l'autre extrémité d'une tige de fer. Ce prodige opéré par l'aimant, que nous ne connaissions pas, nous réjouissait beaucoup. Mais ce que nous préférions encore à tout cela, c'était le divin Enfant, Marie, Joseph, les bergers en prière et les rois

(1) Exemple de ce que peuvent, dans chaque état, l'activité de l'esprit et la recherche de quelque progrès, si petit qu'il soit.

Mages. Aujourd'hui même, je me rappelle clairement et en détail ces admirables petits objets ; il est aussi fort probable que sans eux mon petit livre de *la Nuit de Noël* n'eût jamais paru. Au point de vue de l'art, il n'y avait rien là sans doute d'extraordinaire ; au point de vue de l'histoire et de la chronologie, il y avait même de grosses fautes. Ainsi, par exemple, les murailles de Bethléem étaient garnies de canons, le vénérable vieillard Siméon portait des besicles, les trois rois Mages avaient la poitrine décorée de l'aigle à deux têtes. Mais pour des enfants ce n'étaient pas de trop monstrueuses erreurs.

Après avoir appris, mon frère et moi, la lecture et l'écriture à l'école communale, nous reçûmes les premières notions de la langue latine du père Adrien, carme de Dinkelsbühl.

Ce bon religieux, notre parent, qui nous consacrait chaque jour par pure condescendance plusieurs heures de classe, passait pour un savant de première force. L'orgue du couvent lui était confié, et son talent musical se révélait surtout dans l'exécution des fugues. Son écriture était admirablement belle. La langue latine lui était familière. Toutefois sa méthode d'enseignement n'était rien moins que parfaite. Il s'en tenait à la vieille méthode du coup de poing toujours fort en usage. Pour les moindres fautes de langage qu'il nommait *bæcke* (bouquins) ⁽¹⁾, il nous administrait avec une baguette de coudrier deux vigoureux coups sur les mains, qu'il appelait dédaigneusement *tatzen* (pattes). Comme l'angoisse et la crainte des punitions nous faisaient commettre beaucoup plus de fautes que nous n'en eussions commis autrement, il imagina de nous réchauffer la plante des pieds comme font les Turcs. Il est vrai que le bon moine nous permit de garder nos *bottes*. Leurs semelles épaisses nous garantissaient alors de toute douleur, sans que pourtant elles nous empêchassent de hurler comme si les coups nous eussent assommés. — Ah ! ah ! disait-il, je vous tiens cette fois ! Je pense que ça ira mieux. — Et, en effet, les choses allèrent mieux, parce que nous ne redoutions plus sa maudite schlague, et que la crainte n'amoncelait plus faute sur faute ; mais lui n'alla guère mieux. Il recommença par nous cribler les mains de sa fêrule. Enfin, après bien des coups, des réprimandes et des larmes, beaucoup de temps s'écoula et rien ne se fit.

Ce qui est singulier, c'est qu'après nous avoir bien grondés et vertement tancés, il devenait tout joyeux. « Il est bien vrai, disait-il, que le royaume des cieux souffre violence. Je vous ai souvent appelés *morues*, non pas que vous n'ayez point de tête, comme ces poissons qui nous arrivent sans la leur, car avec des enfants sans tête il n'y aurait rien à faire ; mais je vous nomme ainsi, parce que les enfants comme les morues doivent être battus, frottés, rossés, pour qu'ils deviennent bons à quelque chose. » Puis il nous donnait de la bière, du pain, de la pâtisserie, des fruits et des confitures.

Quelques autres punitions qu'il nous infligea étaient on ne peut plus absurdes ; elles étaient cependant alors fort ordinaires dans les écoles. Ainsi, on nous obligeait fréquemment à nous tenir à la porte de la chambre, moi portant une tablette représentant un âne, et mon frère portant une fêrule dans sa main droite. Une autre fois, il nous ordonna de prendre chacun sur notre tête une grosse couronne de paille, et d'aller ainsi chez nous. Nous nous appliquâmes les couronnes sur le front, mais avant même d'être sortis du couvent, nous les recouvrîmes de nos casquettes, ayant bien soin de refouler la moindre paille, afin que personne ne vit rien. Nous fûmes, il est vrai, très-

marris de ne pouvoir saluer les personnes que nous rencontrâmes en route ; les inclinations, les révérences seules, y suppléèrent tant bien que mal.

Malgré l'odieuse méthode de ce maître par trop zélé, pour ne rien dire de plus, et sa manière d'enseigner dont je ne reconnus que plus tard l'inefficacité désastreuse, nous apprîmes bien plus qu'on n'eût osé l'espérer. Un jour, deux ecclésiastiques de la campagne, deux vicaires, je crois, s'en vinrent rendre visite à mon père. Ma mère leur dit qu'il viendrait à midi, et elle les invita poliment à dîner avec nous. Étant sortie un instant de la chambre, les deux vicaires se dirent l'un à l'autre, en langue latine, qu'ils resteraient bien volontiers s'ils savaient que la bonne femme ne dût pas prendre trop de peine. Je les compris et je courus répéter leurs paroles à ma mère. Ma mère revint et leur demanda si son petit Christophe les avait réellement compris. Ils n'osèrent le nier et avouèrent avoir dit ce que j'avais entendu. Ce fut un beau triomphe pour ma mère de voir que j'eusse déjà l'intelligence du latin, et nos deux hôtes furent cordialement hébergés.

La suite à une autre livraison.

L'ASCENSION DE MAHOMET.

La légende de l'ascension de Mahomet, propagée par lui-même, n'a jamais eu une valeur dogmatique absolue. Le Coran n'y fait allusion qu'en termes assez obscurs ou n'en parle explicitement qu'avec une extrême brièveté. Voici, du reste, les seuls passages qui se rapportent à ce fait miraculeux.

Sourate XVII, 1 : — « Louange à celui qui a transporté pendant la nuit son serviteur du temple sacré (de la Mecque) au temple éloigné (de Jérusalem), dont nous avons béni l'enceinte pour lui faire voir nos merveilles. »

Sourate XVII, 62 : — « Nous ne t'avons accordé la vision que nous t'avons fait voir que pour fournir un sujet de dispute aux hommes et pour les intimider ; mais cela ne fera que rendre leur perversité plus grande. »

Sourate LIII, 7-12 : — « Il s'est élevé au haut des airs et il a approché à la distance de deux arcs, ou même plus près, et Dieu a révélé à son serviteur ce qu'il lui a révélé ; et son cœur n'a pas imaginé ce qu'il a vu : iriez-vous donc disputer avec lui sur ce qu'il a vu ? »

D'après Aboulféda, auteur arabe qui a écrit la Vie de Mahomet, les savants ne sont d'accord ni sur l'époque, ni sur les conditions de son voyage au ciel. Les uns prétendent que ce voyage eut lieu avant la mort d'Abou-Taleb, son tuteur ; d'autres, qu'il ne l'accomplit que dans la douzième année de sa mission. Pour ceux-ci, le fait se passa dans la nuit du samedi, le 17 du mois de ramadhan, tandis que pour ceux-là, ce fut au mois de redjeb. Enfin, il y a discussion également sur la question de savoir si le prophète fut enlevé corporellement ou eut seulement une vision réelle. L'opinion la plus généralement adoptée, c'est qu'il alla corporellement au ciel ; d'autres croient pourtant que ce ne fut qu'une vision. D'après une ancienne tradition, Aïcha, la femme du prophète, aurait dit que le corps de son mari ne cessa pas d'être auprès d'elle et que son esprit seul fit le voyage. Quelques personnes prétendent aussi que le prophète alla jusqu'à Jérusalem avec son corps et de là en esprit au septième ciel.

Quoi qu'il en soit de ces assertions contradictoires, voici le résumé de la tradition à laquelle se rapporte notre gravure ; elle est tirée de Bokhari, célèbre auteur arabe qui a recueilli une quantité considérable de faits et de légendes concernant le prophète, et dont les ouvrages jouissent d'une très-grande autorité chez les musulmans.

⁽¹⁾ En allemand, « faire une lourde bêtise » se traduit souvent, en style familier, par *einen Rock schlessen* (littéralement, tirer un bouc).

Bokhari place ce récit dans la bouche de Mahomet lui-même :

« Une nuit, dit-il, pendant que j'étais endormi, l'ange Gabriel se présenta devant moi et me dit de le suivre ; en



Mahomet conduit au ciel par l'ange Gabriel, d'après une miniature persane. — Dessin de Féart.

même temps, il me prit par la main, et, me faisant monter sur une jument céleste appelée *Alborac*, c'est-à-dire l'Éclair, il me conduisit à travers les airs. Nous voyagions entre le ciel et la terre, et avec une telle rapidité, qu'en

moins d'un instant nous nous trouvâmes sur le mont Sinaï. Là, nous nous arrêtâmes pour faire une prière ; après quoi, reprenant notre route, nous arrivâmes à Bethléem, patrie de Jésus, fils de Marie ; nous nous y arrêtâmes encore pour

faire une prière ; ensuite nous nous rendîmes à Jérusalem, sur l'emplacement du temple de Salomon. Après y avoir prié de nouveau, l'ange Gabriel me prit dans son giron, et, me couvrant de ses ailes, m'enleva jusqu'aux cieux. Nous parcourûmes successivement les sept cieux, saluant les archanges et les anges que nous rencontrâmes sur la route et conversant familièrement avec les prophètes qui m'avaient précédé. Arrivé enfin auprès du trône de Dieu, je m'avançai tout seul et m'en approchai à la distance de deux arcs, ou même encore plus près. Là, je vis des choses que la langue ne peut exprimer ni l'esprit concevoir. Après avoir joui quelque temps de l'entretien du Seigneur, je retournai vers Gabriel, et nous reprîmes le chemin de la Mecque. Ce long voyage eut lieu en si peu de temps qu'il eût été impossible de s'apercevoir de mon absence. »

Nous compléterons ces détails intéressants en empruntant à Gagnier, vieil auteur d'une Vie de Mahomet tirée des sources musulmanes, le portrait de l'archange Gabriel et de la jument Alborac.

« Le teint de l'archange était blanc comme la neige ; ses cheveux blonds, tressés d'une façon admirable, lui tombaient en boucles sur les épaules. Il avait un front majestueux, clair et serein ; les dents belles et luisantes et les jambes teintées d'un jaune de saphir. Ses vêtements étaient tout tissus de perles et de fil d'or très-pur. Il portait sur son front une lame sur laquelle étaient écrites deux lignes toutes brillantes et éclatantes de lumière. Sur la première, il y avait ces mots : *Il n'y a de Dieu que Dieu* ; et sur la seconde ceux-ci : *Mahomet est son prophète*. A cette vue, je demeurai le plus surpris et le plus confus de tous les hommes. J'aperçus autour de lui 70 000 cassolettes ou petites bourses pleines de musc et de safran ; il avait 500 paires d'ailes, et d'une aile à l'autre il y avait la distance de cinq cents années de chemin.

» Voici à peu près comment est faite la jument Alborac. Elle est plus grande qu'un âne et plus petite qu'un mulet. Elle est blanche et a une face humaine et des mâchoires de cheval. La crinière de son cou est de fines perles, tissée de marguerites et d'hyacinthes, et brodée de lumière. Ses oreilles sont d'émeraudes, ses yeux sont deux gros hyacinthes brillants comme les étoiles du firmament, et qui dardent des rayons vifs et perçants comme ceux du soleil. Sa tempe droite est parsemée de perles enchâssées, et la tempe gauche est flanquée de plaques d'or. Le cou, le poitrail et le dos sont tout hérissés de différentes sortes de pierres précieuses qui jettent de toute part un éclat comme les éclairs du firmament dans la vaste étendue des cieux, ou bien comme les éclairs étincelants, ou comme la flamme du feu. La queue est cousue d'émeraudes ; le crin en est d'une belle longueur ; elle s'en frappe à droite et à gauche les jarrets et les flancs. Elle a deux ailes comme celles d'un aigle, grandes comme le contour d'un grand bassin, tissées de perles, émaillées comme un pré et parsemées de pierres précieuses. Elle exhale de ses flancs une odeur agréable de musc et de safran. Elle a une âme telle que sont les âmes humaines. Elle entend et comprend ce que l'on dit ; mais elle ne peut parler ni répondre. Les courroies de sa bride sont de perles et de marguerites enfilées avec des pierres précieuses et des hyacinthes. Ses chaînes sont d'or et d'argent ; son frein est d'hyacinthe rouge. Ses deux ailes sont toutes brodées de lumière : elle s'en sert pour voler, de même que font les autres oiseaux dans l'espace qui est entre le ciel et la terre. »

SUR LA RECONNAISSANCE.

L'homme n'aime à remercier que l'homme vraiment bon ; il sait peu de gré du bien que lui fait le méchant qui

a fait et qui fait du mal à beaucoup d'autres : ainsi s'explique souvent le manque de reconnaissance envers les hommes justes aujourd'hui, injustes demain.

Si Dieu, qui nous envoie mainte souffrance amère, reste cependant pour nous le Dieu vénéré, c'est que même dans ces amères souffrances, il se montre pour nous miséricordieux.

Attends donc de la reconnaissance, lorsque tu auras longtemps, par de bonnes actions, prouvé la pureté de ta volonté ; alors on te saura gré même du mal que tu feras souffrir.

Mais alors, comme Dieu, tu trouveras ta récompense dans l'acte même, et tu ne désireras aucune reconnaissance.

Léopold SCHEFER.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Suite. — Voy. p. 271, 307, 342.

PÊCHES PAR LE PÊCHEUR.

Suite.

Nous avons dit que les poissons de mer mordent avec une grande âpreté, mais quelques-uns d'entre eux cependant font exception ; et, au premier rang, il faut citer le mulet, dont le toucher est aussi délicat que celui des bars les plus rusés. Si l'on possède un bateau, on peut pêcher le merlu et le lieu, sortes de gades, comme on le fait en Bretagne toute l'année, et surtout aux mois d'octobre et de novembre. Le bateau rame lentement près des côtes ; les lieux rôdent alors en belles troupes, cherchant après leur proie, souvent seuls, mais souvent aussi mêlés avec d'autres poissons, qui se font prendre en même temps qu'eux. Chaque pêcheur tient une canne courte dans chaque main, et traîne ainsi une seule amorce à chaque ligne. Ces beaux poissons nagent à peu de profondeur, mais avec une grande rapidité, et suivent le bateau jusqu'à ce qu'ils en soient tout près. La meilleure méthode est d'employer, dans les forts courants, à la traîne, sous petit vent ou sous aviron, la balance que montre la figure 32 (voy. *Pêche sans le pêcheur*).

En Angleterre, dans les ports, les lignes pour mulets sont montées de trois ou quatre hameçons (numéro 5). Les mulets mordent avidement à tout ce qui a la forme d'une esche : aussi en prend-on souvent trois ou quatre à la fois. La pêche de fond, qui n'est pas la moins bonne pour ce poisson, se fait en bateau. Si l'on emploie une flotte, il faut au moins deux hameçons, le premier à 15 centimètres du fond, le deuxième à 20 centimètres au-dessus du premier. On prend aussi le mulet à la marée montante avec des mouches artificielles moyennes, il y mord avec avidité.

Pêche à la ligne de fond. — Ce que nous avons dit à propos de la ligne de fond en eau douce s'applique parfaitement à la même pêche en mer. La pesanteur des plombs et l'espèce des appâts changent, voilà tout. On ne pêche généralement pas dans les pelotes avec l'eau salée, sans doute parce que les poissons attaquent beaucoup plus franchement ; l'on a tort, selon nous ; dans les endroits fermés, ports, havres, chenals, etc., et en se plaçant en bateau au-dessus des endroits profonds, on serait presque assuré de rapporter de beaux poissons.

La pêche de fond à soutenir à la main est la pêche la plus usitée dans l'eau salée : aussi l'a-t-on modifiée de plusieurs manières. Ce n'est pas ordinairement sur des fonds absolument nus que l'on a chance de rencontrer la plupart des poissons, mais au milieu des zostères et des algues qui forment de véritables prairies au fond des eaux.

Il a donc fallu placer l'esche de manière qu'elle pût être vue de la plupart des poissons qui passent entre les herbes, surtout à leurs parties supérieures. Que l'on pêche près ou loin, à pic ou la ligne couchée, le même système réussit : il consiste à établir un ou deux *quipots* le long de la corde.

A l'extrémité d'une solide cordelette de lin, de la grosseur d'une bonne paille de blé, on attache, en forme de 8, soit une pierre grosse comme le poing, soit un plomb de la taille d'une noix verte. Puis on fabrique deux quipots ; chacun se compose d'une petite baleine de parapluie de 15 centimètres de longueur attachée à angle droit sur la ligne, au moyen d'un fil ciré ou de soie poissée, de manière qu'elle ne se déplace pas. On pose le premier à 30 centimètres au-dessus du plomb et le second à 30 centimètres plus haut. A l'extrémité de chaque quipot, on fixe, au moyen d'une ligature d'empilage, une petite boucle en fil de fouet de 2 centimètres, dans laquelle s'attacheront les empiles des hameçons. On passe la boucle de la baleine dans la boucle de l'empile, puis l'hameçon dans la boucle de la baleine, on tire sur l'hameçon, les deux boucles se croisent, et tout tient.

On amorce les hameçons soit avec des vers, soit avec des morceaux de chair de crabe, soit avec du poisson, et l'on attache l'autre extrémité de la ligne ou corde autour de son poignet gauche. Cela fait, on *love* à ses pieds la ligne à terre, en commençant, bien entendu, par la partie la plus rapprochée du poignet gauche ; puis, arrivé à deux mètres environ du plomb, on saisit la ligne de la main droite et on lui imprime le mouvement d'une fronde, mais d'arrière en avant ; quand on a acquis une force d'impulsion suffisante, on lâche brusquement, au moment où le plomb remonte à côté du pêcheur ; sa pesanteur emmène la ligne en la déroulant, et les hameçons vont tomber aussi loin que la corde le permet. Le pêcheur tourne alors la corde autour de son doigt et attend l'attaque toujours très-sensible du poisson. Comme les espèces marines sont âpres à la prise, on laisse bien mordre, puis on répond par une petite et courte saccade pour ferrer et pour que l'hameçon se fixe bien dans la chair. Le pêcheur attire alors à lui sa proie avec précaution et emploie l'épuisette, s'il est besoin.

Il est nécessaire que nous donnions aussi quelques détails sur l'agencement de la ligne pour la pêche des poissons munis de dents. Ceux-ci sont très-nombreux en mer : nous prendrons pour exemple le bar ou la perche de mer, l'un des plus beaux et des meilleurs poissons de nos côtes. Il est toujours important, à nos yeux, que la ligne employée pour tous les poissons soit la moins grosse possible ; il faudra donc se procurer un bon cordonnet de soie, enduit à plusieurs couches d'huile siccative, après l'avoir soigneusement dévrillé dans l'eau douce et laissé sécher. Cette ligne doit être terminée par une avancée spéciale, faite non en florence ou racine, dont le luisant éloigne le poisson dans certains jours où même les espèces voraces sont défilantes, mais en crins blancs, tordus en douze ou seize brins en queue de rat. Cette avancée sera terminée soit par une corde filée menu, que l'on trouve chez les marchands d'ustensiles de pêche, soit par un fil de laiton mince bien flexible et bien recuit, soit, encore mieux, par trois ou quatre aiguillées de soie d'Alger plate, telle que les dames l'emploient pour la tapisserie. On la choisira blanche ou verte ; les fibres passent entre les dents des poissons et ils ne peuvent les couper.

Il faut placer sur l'avancée de crin, au-dessus de l'empile, un plomb suffisant pour retenir la ligne à fond et ne pas la laisser obéir au mouvement du flot qui tend à rouler tous les objets déposés sur le sol. Le bar marche souvent en troupe. Laissez mordre ; au coup tirant, ferrez sec ; ce poisson pèse beaucoup et se défend bien.

Toutes les fois que l'on pêche par les grands fonds, ou sous l'impulsion d'un vent assez fort, on doit avoir des quantités considérables de lignes à laisser filer. On pourvoit à cette opération au moyen de deux appareils fort simples, inventés par les Norvégiens, qui sont très-experts dans ce genre de pêche. Leurs lignes sont en crins tressés, et de préférence en crins noirs qui offrent plus de résistance. Cette ligne est roulée sur une sorte de dévidoir (fig. 23 et 24),

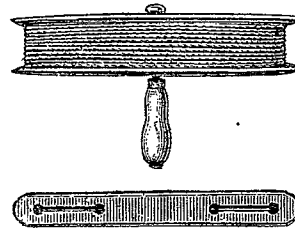


FIG. 23 et 24. — Dévidoir à main vu de côté et en dessus.

que l'on tient à la main par son manche. Comme le bateau marche avec rapidité, la ligne se dévide très-vite ; il faut donc qu'elle n'éprouve aucun temps d'arrêt, sans quoi elle se briserait : aussi la fait-on passer sur un petit appareil représenté figure 25. C'est une corne polie montée sur un

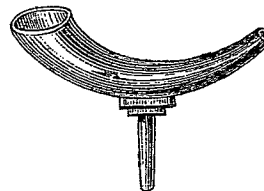


FIG. 25. — Glissoir pour la ligne.

pied de bois et fixée dans l'un des trous pratiqués sur le bord du bateau. Ce glissoir sert également pour retirer la ligne.

Pêche à la caille. — Le maquereau est un singulier poisson, qui, une fois sa promenade terminée, promenade dont la longueur varie chaque jour entre deux et six heures, se retire dans les grands fonds et disparaît.

Il n'est pas bien difficile de le faire lever de sa retraite ; quelquefois, lorsqu'il a faim et surtout lorsque le temps est âpre, la brise vive, il chasse, mord, et se laisse prendre assez facilement. Mais quand il fait beau temps, quand le soleil brille, il n'a pas faim ; alors il flâne, il ne faut pas songer à le prendre. Le mieux est donc de chasser le banc avant de pêcher le maquereau. Règle générale : il faut pêcher le maquereau avec la marée. Une bourriche ou panier conique en brins d'osier, dans lequel on empile toutes sortes de débris de poisson, tel est l'instrument de la pêche à la caille. Une fois en bateau, on trempe de temps en temps son panier dans l'eau, quelques débris s'en détachent et les maquereaux attirés se lèvent. Alors commence une sorte de pêche à la ligne. Le maquereau mord âprement et à toutes esches qu'on lui présente : aussi en prend-on un grand nombre, pourvu que l'on se hâte, car il est essentiellement capricieux et peut disparaître d'un moment à l'autre.

Pêche à la mouche. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit pour la pêche en eau douce.

Pêche à la fouane. — Il est évident que la pêche à la fouane ou foënnie n'est point une pêche à la ligne ; mais, comme nous ne pouvons pas la faire entrer dans les pêches aux filets et aux engins dormants, nous la joignons ici. La foënnie ou trident est un instrument d'une grande antiquité. Ce ne fut d'abord qu'une lance ; de nos jours, les chances de réussite ont augmenté, et la foënnie

actuelle possède dix à quinze dents terminées en pointes aiguës, souvent barbelées et implantées sur une traverse de fer portant une douille dans laquelle s'emmanche une hampe de bois solide et léger; une corde est attachée au bout du manche et sert à ramener la foënnie en main.

Pêche au feu, fastier, pharillon. — La lumière attire tous les animaux, et les poissons semblent avoir une prédilection particulière pour ce soleil factice. A peine les premières brindilles sont-elles allumées, que la mer semble s'animer auprès du bateau : des milliers de petits poissons

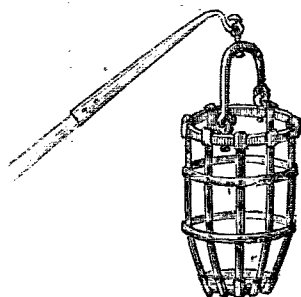


FIG. 26. — Pharillon.

fourmillent autour des pêcheurs, puis les grosses espèces sont elles-mêmes attirées; les mulots, les dorades, les officiers, se précipitent, et le pêcheur immobile, la foënnie en arrêt, commence sa chasse. Il n'est pas jusqu'au bar, à la loubine, au squal, etc., qui ne se laissent fasciner; tous les poissons viennent au feu. La pêche à la foënnie, très-profitable elle-même, devient toujours plus considérable lorsque le pêcheur prend le feu pour auxiliaire.

PÊCHES SANS LE PÊCHEUR.

Lignes de sable. — Ce que l'on fait en rivière au moyen des cordées ou des jeux s'exécute encore bien plus facilement en mer, et la pose des lignes de sable, que l'on nomme aussi petites câblières, est très-intéressante. Il faut choisir pour cette pose une grève sableuse; dans les endroits rocheux, où la pose de ces lignes rencontre des obstacles, les pêcheurs ont tourné les difficultés. Le moment le plus favorable pour mettre ces lignes à l'eau est à la basse mer; on les abandonne à elles-mêmes, et l'on revient les relever à la mer basse suivante. Il y a deux manières de faire ces lignes de fond, ou en cordées, ou en jeu. Les cordées ont une longueur moyenne de dix à quinze mètres, et l'on a plus de chances pour soi en tendant plusieurs de ces cordées, qu'une seule aussi longue qu'elles toutes réunies. Dix petites cordées de dix mètres rapportent toujours plus de poisson qu'une grande cordée de cent mètres.

Tous les trois mètres environ, on attache une empile de 1^m.40, qui se fait très-bien en ficelle. On y ajoutera, suivant le poisson que l'on veut prendre, soit 40 centimètres de bonne florence forte, soit un margotin de crin en vingt brins, soit encore 20 centimètres de corde filée, spécialement affectée au poisson bien armé.

Pour la pêche au jeu, on creuse dans le sable, au moyen d'une petite houe à main, un sillon de 10 à 15 centimètres de profondeur et de la longueur de la corde dont on veut se servir. On a soin d'attacher à chaque extrémité deux fortes pierres qui la tiennent tendue, puis quelques autres plus petites sur son parcours. On recouvre la corde et les pierres de sable foulé au moyen des pieds; les empiles seules restent dehors, et chaque hameçon est esché soit de vers, soit de morceaux de poisson.

A 20 centimètres au-dessus de l'hameçon, on pose, sur la ficelle de l'empile (fig. 27), un petit corceçon de liège qui, à mesure que l'eau de la marée monte, soulève l'esche

et la met bientôt entre deux eaux : le poisson n'a plus absolument qu'à se faire prendre.

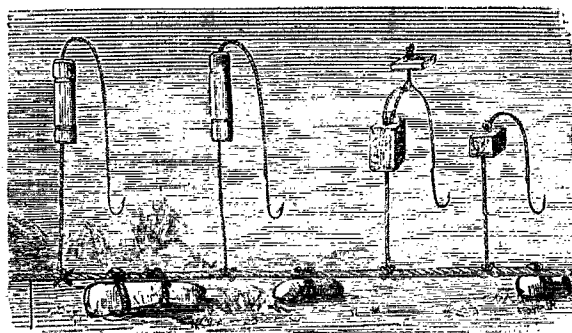


FIG. 27. — Lignes de sable.

Câblières ou lignes de fond. — Ces lignes, véritables engins de fond, se composent d'une hauffe ou maîtresse corde ABC (fig. 28), d'une longueur indéterminée. Ordinairement c'est une corde de chanvre bien dévillée et tannée avec soin, grosse à peu près comme le petit doigt. Deux fortes pierres AC, ou câblières, calent la ligne sur

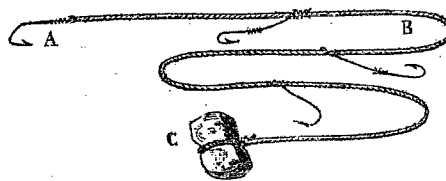


FIG. 28. — Petite câblière.

le parcours de laquelle sont empilés des hameçons, attachés par l'empile sur la hauffe et distants de 1^m.50 à 2 mètres et souvent plus.

Pater-noster. — Cette pêche, dont nous avons parlé dans la *pêche en eau douce*, réussit surtout dans les eaux un peu tranquilles, par conséquent dans les ports ou autres endroits semblables. La figure 29 indique bien la forme générale de l'engin, un peu modifiée pour les fonds her-

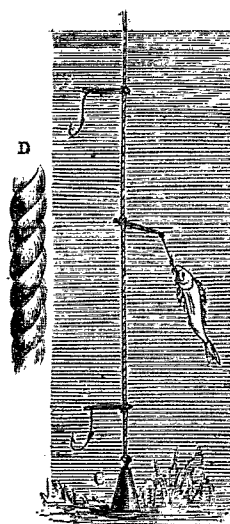


FIG. 29. — Pêche au pater-noster.

beux de la mer, et donne la grosseur, D, de la ligne qu'il est bon d'adopter. On remplace, dans les endroits où le fond est très-marécageux et plein d'herbes, l'esche du fond par un plomb C, ainsi que le montre la figure.

La fin à une prochaine livraison.

JEUX GYMNASTIQUES.



La Sortie du collège. — Dessin de Féart, d'après l'estampe de Saint-Aubin.

L'un saute, l'autre court; tous se meuvent, s'excitent.
De tant de mouvement que résulte-t-il? Rien!
Que de graves mortels souvent ainsi s'agitent,
Toujours fort empressés, sans produire aucun bien!

J'en demande pardon à l'auteur de cette moralité qui servait de légende à la charmante gravure de Saint-Aubin, mais je le soupçonne d'avoir ici confondu l'exercice salutaire pour le corps avec l'agitation malade de l'esprit. Le mouvement, — je ne dis pas la turbulence, — qui est la loi générale des mondes semés dans l'espace, est aussi la condition essentielle de l'existence des êtres, soit immensément grands, soit infiniment petits, qui les habitent. Sans nous élever, à propos de jeux d'enfants, à des considérations qui ne seraient d'ailleurs que des redites pour les lecteurs du *Magasin pittoresque*, nous nous bornerons à rappeler qu'une branche moderne de l'éducation de la jeunesse est due à l'observation du besoin absolu d'activité musculaire pour favoriser le développement des facultés physiques de l'être humain : j'ai nommé la gymnastique.

Celle-ci, pratiquée chez les Grecs au point de vue seulement de la beauté plastique, fut adoptée par les Romains comme un moyen d'ajouter à la force de résistance du soldat, et d'assouplir en mouvements gracieux la *furia* des

vainqueurs et les dernières révoltes de l'agonie des vaincus dans les luttes sanglantes des arènes.

Plusieurs siècles passèrent; pendant toute la durée du moyen âge la gymnastique fut abandonnée partout comme institution nationale. Néanmoins, elle se perpétua çà et là, de génération en génération, mais alors indisciplinée ou plutôt n'ayant plus pour règles que les conventions mutuelles des partenaires. On la retrouve florissante dans les campagnes, aux époques des fêtes connues sous le nom d'assemblées. Elle est tous les jours en activité parmi les écoliers, aux heures de la récréation comme après celles de l'étude. Toute partie de barres, de saute-mouton, de balle ou de marelle, commencée dans l'intérieur du collège, doit nécessairement se continuer à la sortie.

Jusque vers la fin du dix-huitième siècle, ces violents exercices, indispensables à la circulation du sang chez des adolescents maintenus pendant de longues heures sur les bancs de leur classe, ne constituaient encore qu'une gymnastique pour ainsi dire instinctive, quand Salzmann de Munich, — enfants, retenez bien ce nom, — conçut la pensée de fonder une école spéciale pour l'enseignement méthodique du mouvement corporel, en vue de l'accroissement des forces humaines.

Née en Allemagne où elle ne tarda pas à se propager, cette science, qui intéresse à la fois l'hygiène des enfants et des hommes, ainsi que leur moralisation, ne fut importée en France que dans la vingtième année de notre siècle. Admise seulement à titre d'essai, elle subit les lenteurs auxquelles la défiance soumet les idées utiles, et ce n'est que trente-quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1854, qu'on l'inscrivit comme exercice obligatoire dans le programme officiel de nos écoles publiques.

Remontant à cent vingt ans en deçà d'aujourd'hui, je relève la note suivante dans le mémorial de mon aïeul maternel :

« Notre atelier d'en bas, qui ouvrait sur la rue, avait pour vis-à-vis la grande porte des collèges réunis de Boncourt et de Navarre ; au matin, l'arrivée de messieurs les collégiens m'intéressait peu. Assis déjà devant mon établi, à peine levais-je les yeux pour les voir entrer lentement, un à un, presque tous sérieux et quelques-uns comme à regret. Je n'enviais nullement leur sort, bien que celui d'apprenti d'un maître aussi sévère que le mien ne fût pas des plus heureux ; mais le soir, quand venait le moment de la sortie du collège, aucune menace de mon patron ne pouvait m'empêcher de me distraire de mon travail et détourner mes regards du vitrage au travers duquel je voyais les externes de Navarre et Boncourt franchir bruyamment la porte ouverte et s'ébattre à qui mieux mieux en plein air comme des oiseaux hors de cage. C'est en hiver surtout que ce spectacle, si attrayant pour un prisonnier tel que moi, était le plus animé. Le besoin de réagir contre l'engourdissement gagné dans les salles d'étude multipliait les jeux ; on s'y livrait avec plus d'ardeur : ici s'établissait une glissade, où les poursuivants se succédaient de si près que le dernier arrivé, heurtant les talons de celui qui le précédait sur la piste, déterminait la chute de tous ceux qui glissaient devant lui ; ici une pierre levée invitait à jouer au roi détroné ; c'était à qui le premier sauterait d'en bas sur cette pierre ; le plus agile s'y tenait déjà debout, défiant ceux qui l'assiégeaient pour l'en faire descendre. Attentif à tous les mouvements, j'étais en esprit avec ceux qui tombaient sur la glissade et avec ceux qui voulaient escalader la pierre. D'autres battaient la semelle pour se réchauffer, et moi, pauvre apprenti prisonnier, cloué sur mon tabouret, je sentais mes pieds se balancer en mesure, comme si le soulier d'un camarade eût dû venir à la rencontre du mien. Il en était parmi ces collégiens qui, à peine rendus à la liberté, s'isolaient aussitôt de leurs camarades et marchaient à grands pas, leur liasse de livres suspendue au bras, et les mains cachées dans leurs manches pour se garantir du froid. Ces derniers m'inspiraient peu de sympathie, je voyais en eux des sournois et des boudeurs, tandis qu'ils n'étaient peut-être que des enfants dociles pressés de rentrer à l'heure prescrite auprès de leurs mères, pour épargner à celles-ci une cause d'inquiétude. »

LE LIVRE DES RÉCOMPENSES

ET DES PEINES.

Fin. — Voy. p. 232, 334.

Bonne action récompensée.

Tsouï-weï n'était pas riche. Un jour, comme il passait devant le temple appelé Kaï-youenssé, il vit qu'une vieille mendiante, qui boitait, venait de renverser par mégarde une cruche de vin. Le marchand l'accablait de coups de bâton.

Tsouï-weï tâcha d'apaiser sa colère, et lui dit :

— Combien valait cette cruche de vin ?

— Une once d'argent, répondit le cabaretier.

Aussitôt Wei, qui n'avait pas cette somme, ôta son habit et le donna au marchand comme dédommagement.

Quelque temps après, sur son chemin, il rencontra la vieille femme.

— Grâce à vous, dit-elle, j'ai échappé à de mauvais traitements qui pouvaient mettre ma vie en danger : je n'ai pas oublié ce bienfait. Je possède un secret infailible pour guérir les goîtres. Voici un peu d'armoise du mont Youé-tsing ; je vous la donne. Lorsque vous rencontrerez une personne affligée d'un goître, vous n'aurez qu'à brûler quelques brins de cette armoise sur la tumeur, et elle sera guérie.

Plusieurs jours après, Tsouï-weï rencontra un bonze affligé d'un goître énorme. Il suivit la recette de la vieille femme et le guérit. Cette cure merveilleuse lui fit une telle réputation qu'on venait de tous côtés pour invoquer les secours de son art. Il devint riche en peu de temps.

Fortune imprévue.

Li-king, étant gouverneur du district de Tchéou, avait fiancé sa fille avec un homme appelé Hin-ling, qui habitait un district voisin. Comme il était sur le point de la marier, il acheta une jeune fille pour la servir et l'accompagner.

Quand la jeune fille fut venue, elle se mit à pleurer amèrement.

Li-king lui en ayant demandé la cause, elle lui répondit :

— Lorsque j'étais jeune, mon père remplissait la même charge que vous. Mais, hélas ! j'ai perdu mes parents et j'ai été élevée dans la maison du secrétaire de mon père. Maintenant vous m'avez achetée comme servante pour votre fille, et désormais j'exécuterai ses ordres. Mais, en revoyant ces lieux que j'ai habités en des temps plus heureux, je ne puis m'empêcher de songer à mon père, et c'est de là que viennent les larmes que vous me voyez répandre.

Le gouverneur fit venir le secrétaire, qui confirma la vérité de ce récit.

Li-king fut ému de compassion.

Il ordonna à ses domestiques d'apporter à cette jeune fille de nouveaux habits et les ornements de toilette qui convenaient à son rang. Ensuite, il écrivit à Hin-ling pour le prier de différer son mariage.

Il ajouta : — J'ai acheté une servante qui se trouve être la fille de mon prédécesseur. Je veux la marier la première avec la dot de ma fille.

Hin-ling lui répondit : — Pourquoi, seigneur, seriez-vous seul juste et humain ? Je vous prie de marier la fille de votre prédécesseur avec mon fils Ki.

De cette manière, ces deux jeunes filles trouvèrent chacune un époux dans la riche et vertueuse famille des Hin-ling.

Ne pas faire souffrir les animaux. — Intelligence et bonté d'un animal.

Sin-chun nourrissait dans sa maison un chien auquel il était très-attaché.

Or il arriva qu'un jour il s'endormit profondément dans un endroit rempli d'herbes touffues. Le gouverneur, qui était sorti pour chasser, vit ces plantes épaisses et y fit mettre le feu.

Le chien tira Sin-chun par ses habits et le secoua fortement sans pouvoir le réveiller. Alors il alla se plonger dans un ruisseau voisin, et, revenant près de son maître, se mit à se rouler autour de lui, et mouilla ainsi les herbes.

Cette humidité arrêta les progrès du feu. Mais le chien ne put éviter d'être atteint lui-même, et expira près de son maître.

A son réveil, Sin-chun, ayant compris la cause de la mort du pauvre animal, versa des larmes de reconnaissance, et l'emporta sur ses épaules. Il l'enveloppa dans un linceul et lui éleva un tombeau, que le gouverneur fit appeler *I-kiouen-tchong* (le tombeau du chien fidèle).

CE QUE DOIT OBSERVER UN VOYAGEUR.

Fin. — Voy. p. 354.

Boissons. — Les boissons chez les peuplades sauvages varient à l'infini. Dans l'Asie méridionale, c'est du riz qu'on extrait une boisson spiritueuse qui fait les délices des nègres; sur la côte de Malabar, dans les Philippines, dans les îles Carolines, on a divers procédés pour fabriquer le vin de palme; dans les Indes et le royaume de Siam, la sève de l'*areca catechu* fermentée avec du riz donne l'arak, etc.

De même que les boissons fermentées, les narcotiques sont devenus une nécessité pour le besoin d'excitation qui est inné chez l'homme. On en fait usage dans toutes les latitudes, dans tous les pays.

Instruments de travail; Moyens de transport; etc. — Quels sont les instruments de pêche employés? Quels sont les outils usuels? Quels sont les moyens de transport par terre? Quelle est la construction des navires et des barques? Comment les dirige-t-on? etc., etc.

La vie sociale; Naissances; Les adolescents. — Il faut observer principalement de quelle manière se passent les principaux actes de la vie: la naissance, le mariage, les funérailles, et quelles sont les cérémonies qui les consacrent.

Quelles sont les cérémonies à la naissance de l'enfant? Comment se donnent les noms aux nouveau-nés?

Un usage bizarre, par exemple, est la coutume d'arracher les dents incisives aux adolescents; cette coutume est pratiquée chez des peuplades fort éloignées les unes des autres, comme les Damaras sur la côte est d'Afrique et les insulaires de quelques îles de la Malaisie.

Condition des femmes. — Achète-t-on sa future? L'enlève-t-on de force, comme cela a lieu encore chez beaucoup de tribus de l'Amérique du Sud voisines de l'Amazonie? Les mariages se font-ils dans le sein de la tribu ou bien en dehors de la tribu?

Dans les pays où est pratiquée la polygamie, y a-t-il des usages à cet égard, comme dans le royaume de Dahomey, par exemple, où le roi a mille épouses et les guerriers cent; comme dans beaucoup d'îles de la Polynésie, où le chef seul a plusieurs femmes, qui sont alors *tabou* (sacrées) pour tout le reste de la tribu?

La polygamie s'explique-t-elle par une réelle disproportion entre les deux sexes.

Chez toutes les peuplades arriérées, la femme est la propriété de l'époux, qui peut la vendre, la donner, à tel point que chez plusieurs peuplades le mot de mari n'existe pas et qu'il est remplacé par celui de propriétaire de la femme.

Dans ces conditions, l'existence de la femme est très-misérable et tout à fait inférieure. Presque toujours c'est elle qui est chargée des travaux pénibles, comme d'ensemencer, de sarcler, de récolter, de préparer les aliments, d'apporter l'eau et le bois, tandis que l'homme ne se consacre exclusivement qu'à la guerre et à la chasse. Ce mépris de la femme va au point que souvent la femme est parquée à part comme le bétail. C'est ce qu'on remarque en Nouvelle-Calédonie, où dans chaque village une ou deux cases sont exclusivement affectées aux femmes et aux enfants en bas âge.

Funérailles. — Par l'observation des funérailles, on peut

se rendre compte, selon les rites qui les accompagnent, des idées que se font les indigènes sur l'autre vie. Ainsi, chez beaucoup de peuplades, les funérailles sont accompagnées de grands repas: on s'imagine que l'âme du défunt y prend part.

Les procédés de sépulture sont également curieux à observer. Dans beaucoup d'îles de la Polynésie, on place encore les morts dans les cavernes. Examiner alors la position qu'on donne à leur corps, les vêtements dont on les enveloppe, etc.

Religion; Culte. — On ne considère pas comme probable qu'il y ait une seule race humaine privée complètement de toute croyance à l'existence d'êtres supérieurs, soit démons, soit divinités. Néanmoins, c'est ordinairement un naturalisme grossier qui fait le fond de la religion des races inférieures, et le fétichisme ou l'adoration des êtres et des objets de la nature qui constitue la seule pratique religieuse. Souvent cette adoration se porte sur des objets inanimés auxquels le sauvage prête une intelligence supérieure à la sienne. D'autres fois, c'est la crainte qu'inspirent aux nègres certains animaux, comme les caïmans, qui les a conduits à en faire des dieux.

Ce qu'il ne faut pas négliger, c'est d'observer les croyances qui ont trait à la transmigration des âmes, et de voir à quel point est développé l'instinct de l'immortalité de l'âme.

Quelles sont les offrandes avec lesquelles les indigènes croient acheter la faveur de leurs dieux? Ordinairement c'est aux esprits méchants qu'ils s'adressent de préférence, car ils redoutent plus la puissance des dieux malfaisants qu'ils ne comptent sur l'appui des bons esprits.

Chercher à connaître les noms qui sont donnés aux prêtres et voir s'il existe un corps ou plutôt une caste sacerdotale distincte. Il est rare que chez les peuplades sauvages il y ait des prêtres proprement dits; ce sont plutôt des magiciens, des sorciers conjureurs occupés à rompre la vertu des talismans, à exorciser les mauvais esprits; et, à ce sujet, on ne doit pas oublier de prendre soigneusement note de tous les sortilèges.

Institutions civiles et politiques. — Il n'est pas de peuplade qui n'ait au moins un semblant de gouvernement. Le besoin de s'entraider pour la défense commune a constitué la tribu de la réunion de toutes les familles, et dans chaque tribu il y a un chef dont l'autorité est plus ou moins absolue. Souvent les tribus ont des signes distinctifs qui servent aux membres de chaque tribu pour se reconnaître entre eux. Ce signe distinctif est ordinairement un fétiche. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, il prend le nom de *totem*, et ce *totem*, qui est en quelque sorte le symbole de l'ancêtre commun, est généralement un animal. Rien n'indique mieux la parenté originelle des tribus de l'Amérique du Nord que la généralité de l'usage des *totems*.

Castes. — Il faut observer s'il y a dans la tribu des castes diverses, si la caste inférieure ne se distingue pas de la caste supérieure par des différences caractéristiques, et surtout s'il y a mélange entre les castes.

Notions scientifiques. — Presque toutes les peuplades observent les phases de la lune et mesurent plus ou moins exactement le temps écoulé à l'aide du déplacement du soleil et de la lune dans le ciel. Quelques tribus ont des connaissances et des procédés en mécanique, par exemple, qui ont provoqué l'étonnement des voyageurs. (1)

OU EST LE BONHEUR?

« Et ne crois-tu pas qu'ils sont heureux là-haut? » disais-tu en regardant la plus belle des étoiles. Tu voulais

(1) Dumont d'Urville, *passim*.

dire : Là-bas, dans ce lointain, là réside le bonheur et doit se taire la tempête.

Je répondis : « Tiens tes regards levés sur ton propre cœur, et rends-le fort, et apprends que le lieu ne peut rien changer à notre essence. Tels nous sommes ici, tels nous serions là-haut.

» Notre pauvre monde, suspendu dans l'éther, est, lui aussi, vu de cette étoile, un globe lumineux paré d'une étincelante auréole.

» Et les gens de là-haut, dont le faible cœur se brise, lèvent leurs regards vers nous, et, souhaitant de vivre avec nous, soupirent : « Là-bas, il doit y avoir des heureux ! » ⁽¹⁾

JÉRÉMIAS GOTTHELF

(ALBERT BITZIUS).

Voici un auteur de notre temps que nous aimons, et dont il nous est doux de recommander les œuvres et la mémoire à nos lecteurs ⁽²⁾.

Albert Bitzius, plus connu sous son pseudonyme de *Jérémias Gotthelf* (Dieu m'aide), était né en 1797, à Morat, où son père était pasteur.

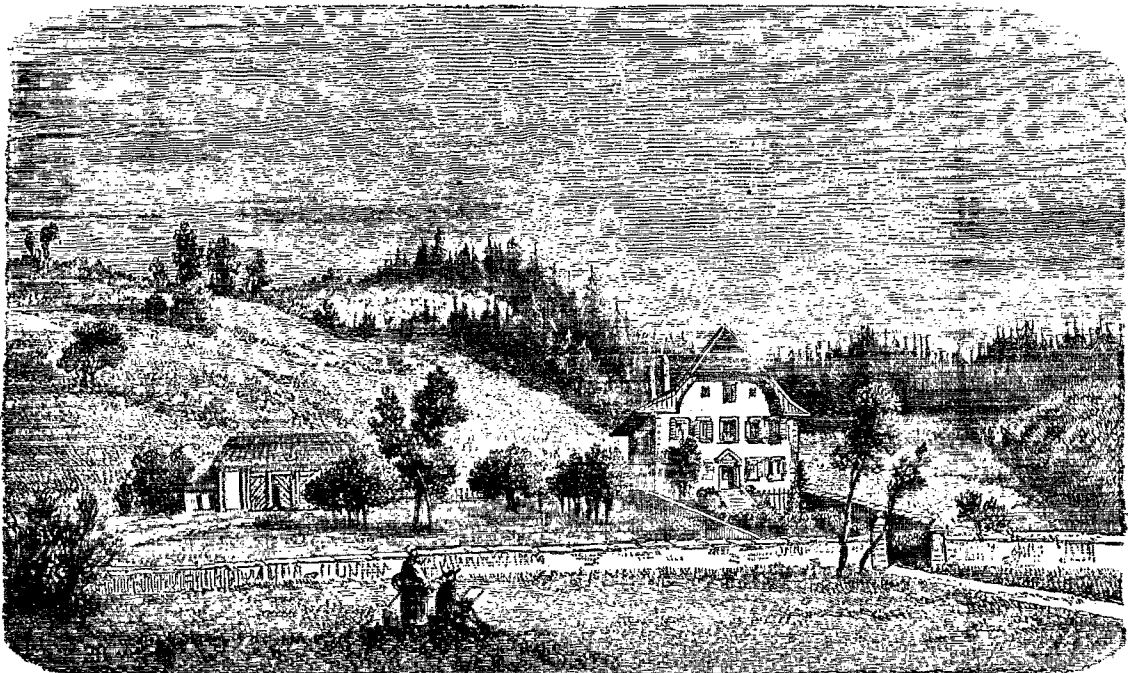
En 1804, le pasteur de Morat fut appelé à la cure d'Utzenstorf, grand et beau village de l'Emmenthal, à cinq lieues de Berne. C'est là que s'écoula toute l'enfance du jeune Albert, au milieu des joies de famille et des riches cultures.

Adolescent, il fit à Berne ses études classiques et universitaires : il se destinait à la carrière où il avait vu son père si utile et si aimé.

En 1820, il reçut la consécration et rentra comme vicaire chez son père, d'où, l'année suivante, il se rendit, pour deux ans, à l'Université de Göttingen ; puis il reprit le vicariat d'Utzenstorf jusqu'à la mort de son père, en 1824.

Albert fut alors nommé au vicariat de Herzogenbuschee, et cinq ans après à celui de Lützelflüh, dans l'Emmenthal, où il vécut, honoré et paisible, jusqu'à son dernier jour.

Il avait consacré toutes ses forces, toute son ardeur,



Le Presbytère de Jérémias Gotthelf, à Lützelflüh. — Dessin d'Édouard Garnier.

toute sa bonne volonté, à la charité et à l'instruction morale du peuple.

Il fut l'inspirateur et pour ainsi dire l'âme d'une association qui, entre autres établissements d'éducation en faveur des enfants pauvres, fonda celui de Trachselwald, dans l'Emmenthal. L'inauguration de cette école, qui fut toujours pour lui l'objet d'une active sollicitude, eut lieu en 1835.

Il était persuadé qu'il ne suffit pas de donner aux enfants des connaissances élémentaires, mais qu'il faut surtout faire naître en eux le désir de la culture intérieure ; et ce n'était pas les enfants seuls qu'il avait en vue : l'ignorance est une enfance ; il se proposa d'écrire, pour tous ceux qui ont besoin d'un enseignement moral et qui sont disposés à le bien accueillir, des livres d'une lecture facile et agréable, qu'on peut entremêler à celle d'ouvrages plus

sérieux. En un mot, il se fit conteur, où, si l'on veut, romancier.

En 1836, on publia son premier livre : *le Miroir des paysans*, par Jérémias Gotthelf.

« Je voudrais être, disait-il, le Jérémie des misères campagnardes, et, pourvu que Dieu m'aide (*Gott helf!*), ma tentative portera ses fruits. »

Après *le Miroir des paysans*, il écrivit et publia successivement une série de petits livres, tous empreints d'une grande moralité, et dont voici les titres principaux :

L'Inondation de l'Emmenthal ; — les Joies et souffrances d'un maître d'école (le plus remarquable peut-être de ses ouvrages) ; — Dursli le buveur d'eau-de-vie ; — le Paupérisme ; — Uli le valet ; — le Rêve de la Saint-Sylvestre ; — l'Âme et l'argent ; — Tableaux et légendes ; — Mot d'un Suisse aux Carabiniers ; — Anne Babi ; — le Fils de Tell ; — la Banqueroute ; — Jacob le compagnon ; — Kéthi la grand'mère ; — Les Oncles à succession ; — le Docteur Dorbach ; — Uli le fermier ; — la Fromagerie ; — les Tisseurs de soie ; — l'Esprit de

⁽¹⁾ Alfred Meissner.

⁽²⁾ Nous prenons pour guide, dans les lignes qui suivent, le traducteur des œuvres de Bitzius, M. Max Buchon, écrivain très-estimable, mort à la fin de 1869.

l'époque et l'Esprit berinois ; — le Paysan endetté ; etc. Il avait commencé cette carrière d'auteur à l'âge de quarante ans.

Ajoutons que cette liste ne comprend pas tous les ouvrages de Gotthelf, et notamment les nouvelles, dont quelques-unes sont vraiment des œuvres du plus grand mérite ; nous citerons, par exemple : la Veuve du pasteur ⁽¹⁾, — la Visite, — Barthli, — la Mareili des fraises ⁽²⁾, etc., etc.

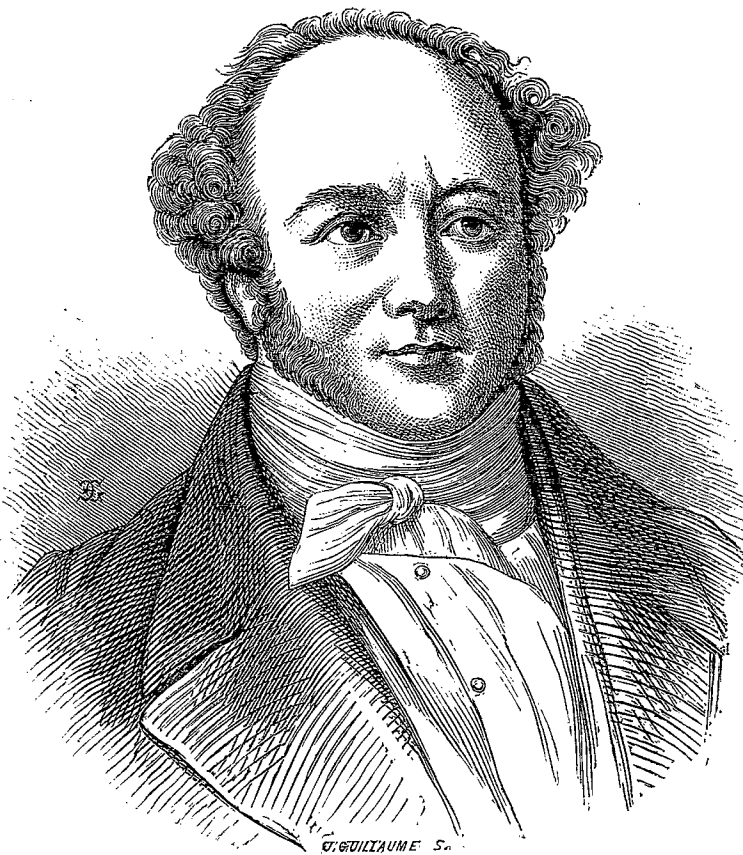
Il écrivit sans relâche pendant dix-sept ans, sans négliger aucun de ses devoirs de pasteur et de propagateur de l'enseignement.

A la vue de son portrait, on est d'abord un peu surpris de voir que ce moraliste sérieux et souvent si sensible, parfois même si pathétique, avait une physionomie qui peut paraître joviale, et, pour tout dire, un peu commune : mais on se persuade aisément que cette bonne humeur n'avait

rien de vulgaire, et encore moins de trivial. La sérénité d'une belle conscience s'alliait en lui, comme ses écrits le prouvent, à une pitié forte et généreuse. Quand sa réputation se fut étendue en Suisse, il fut très-loué, mais aussi critiqué par quelques littérateurs : on lui reprochait le sans-gêne de ses procédés de composition. Bitzius s'en excusait en alléguant que, toujours préoccupé du but moral, il ne s'inquiétait pas des règles de l'art.

« A cet égard, dit M. Max Buchon, il ressemblait à un voyageur qui trouve dans le voyage en lui-même son plaisir le plus vif, et à qui le charme et les splendeurs de la route font complètement oublier la question de savoir où il arrivera, et où il passera la nuit. »

« Comme Franklin, dit un autre de ses biographes ⁽¹⁾, Bitzius faisait de la moralité religieuse et domestique la base de la liberté politique. Comme Pestalozzi, il concen-



Jérémias Gotthelf (Albert Bitzius). — Dessin d'Edouard Garnier.

trait toutes ses préoccupations sur les pauvres et les ignorants ; à cela près qu'il éclairait des inspirations de son imagination les mêmes questions que Pestalozzi discutait plus spécialement en pédagogue et en philosophe. »

Il portait dans son âme une tendresse sincère et profonde pour tous les êtres infirmes et souffrants, qui lui assure une des premières places dans la littérature de notre siècle.

On a dit encore de Bitzius : — « Il était doué et se conformait, sans le savoir, aux vraies lois de la composition. Tout est en proportion et au point de perspective dans ses récits. Il a du goût sous sa rude enveloppe, et, sans avoir

⁽¹⁾ Nous l'avons publiée dans notre XXXVIII^e volume (1870). Elle vient de l'être de nouveau, avec les deux suivantes, par M. Sandoz, sous le titre de *Au Village*. Nous ne saurions trop encourager cet excellent éditeur à donner suite à son projet de publier une édition complète des Œuvres de Bitzius.

⁽²⁾ Voy. notre tome XXXV, 1867.

l'air d'y toucher, il fouille le cœur humain avec aisance. Il est en même temps très-pieux et très-gai. ⁽²⁾ »

Gotthelf, âgé de cinquante-sept ans, mourut le 22 octobre 1854, entouré de sa famille, dans sa cure de Lützelflüh, où il avait été pasteur aimé et respecté pendant vingt-deux ans.

BASSIN DE LA SEINE.

Depuis plusieurs années, aux époques où règnent des pluies persistantes d'hiver, on lit dans les journaux des avis du genre de celui-ci : « La crue de la Seine, signalée hier 15, atteindra probablement, au pont d'Austerlitz, la cote 2^m.50 le 18 ; on peut craindre pour la Marne, au per-

⁽¹⁾ M. Manuel, de Berne.

⁽²⁾ Préface du livre intitulé : *Au Village*.

tuis Damery, une montée de 2 mètres; pour l'Aisne, à Pontavert, une montée de 3 mètres; pour l'Oise, à Venette, près de Compiègne, une montée de 2 mètres. » Quels précieux renseignements pour la population riveraine de ces cours d'eau, pour les mariniers, pour les négociants qui ont des marchandises à expédier ou déposées en ce moment sur les quais !

Les faits coïncident généralement d'une manière surprenante avec les indications. Les écarts, lorsqu'il y en a, sont assez faibles pour que l'utilité de l'avertissement ne soit pas sensiblement amoindrie dans la pratique. Aussi les ingénieurs des ponts et chaussées, de qui émanent les renseignements, prennent-ils une certaine apparence de sorciers qui eût pu être dangereuse il y a quelques siècles. Du temps de Numa, on les eût considérés comme étant en grande faveur auprès des nymphes des eaux. Aujourd'hui, la science et l'observation expliquent le sortilège des prédictions, et le culte que leur vouent les ingénieurs n'est pas moins passionné que celui des anciens Romains pour leurs poétiques déesses.

Les avertissements reposent sur la connaissance des lois ou plutôt des faits d'écoulement des eaux pluviales à la surface des divers terrains et sur les crues des petits affluents torrentiels de la Seine, dont les cotes sont journellement envoyées par la poste, ou par le télégraphe s'il y a lieu, au bureau du service central à Paris. Des stations météorologiques sont installées sur divers points de la partie supérieure du bassin. On y surveille les crues et l'on y relève régulièrement les hauteurs de pluie tombée, les températures, les pressions de l'air, etc., etc. — Lois ou faits d'écoulement des eaux pluviales, stations météorologiques, organisation du service hydrologique du bassin, prédictions et avertissements, tout est dû à M. Belgrand, actuellement inspecteur général des ponts et chaussées.

Ce fut en 1832 qu'une observation fine et judicieuse à propos d'un événement météorologique le mit sur la voie des études et des applications dont il a enrichi la science et la pratique de l'art de l'ingénieur. Il n'était encore qu'élève. Chargé de diriger dans le département de la Côte-d'Or la construction d'un petit pont sur la rivière de Brenne⁽¹⁾, à Vitteaux, il vit, après une forte pluie d'orage de moins d'une heure, les eaux ruisseler de toutes parts à la surface des coteaux qui bordent la vallée. En un instant, une crue énorme dépassa les parapets du pont qu'il construisait et qui en remplaçait un autre précédemment emporté par les courants. Souvent témoin de pluies aussi fortes, mais jamais d'un tel ruissellement des eaux pluviales, ni d'une crue aussi subite, il jugea que ce double phénomène tenait à la nature du sol. La Brenne, en effet, a son lit creusé dans un massif argileux *imperméable*; tout à côté règne la chaîne de la Côte-d'Or, formée de terrains calcaires très-*perméables*; et l'élève ingénieur put s'assurer que, dans la région argileuse, les eaux de pluie coulaient en abondance sous les ponts, tandis qu'elles ne mouillaient pas ou mouillaient très-peu les pieds de ceux qui étaient construits sur les routes de la région calcaire. Il trouvait ainsi en défaut la règle empirique enseignée à l'École des ponts et chaussées pour déterminer le débouché que les arches des ponts doivent offrir à l'écoulement des eaux dans les crues. Cette règle ne tenait compte que de l'étendue des versants et de la hauteur des collines situées aux bords des vallées. M. Belgrand jugea avec raison qu'il fallait joindre surtout à ces données celle de la nature géologique du sol; car les eaux s'écoulant très-rapidement sur les surfaces imperméables et pénétrant presque aussi vite dans l'intérieur des terrains perméables,

(1) Voy. au bas de la carte, auprès de Semur, cet affluent de l'Armançon.

il devenait évident que la même règle ne pouvait être applicable à l'un et à l'autre cas.

Envoyé en mission sur d'autres points de France, l'ingénieur fut détourné de ses premiers aperçus jusqu'en 1836, où il eut la bonne chance d'être précisément chargé du service des ponts et chaussées dans les deux arrondissements de Châtillon-sur-Seine et de Semur, le premier où l'on trouve les terrains oolithiques *perméables*, le second presque entièrement couvert d'argiles ou de granites *imperméables*. Il eut donc la plus grande facilité pour reprendre sa thèse de 1832. Depuis lors, il ne l'a jamais abandonnée, et il n'a cessé d'accumuler observation sur observation, de constater exactement les faits, d'en chercher les explications, d'en prévoir les conséquences, et de poursuivre les applications. En 1846 et en 1852, il publia des mémoires appuyés par des notes très-détaillées, géologiques, agricoles, forestières, météorologiques, qui témoignaient de la persévérance de l'ingénieur, et démontraient qu'il avait philosophiquement embrassé le sujet dans toute l'étendue possible et n'avait laissé en dehors de ses études et de ses recherches aucune théorie ni aucune application.

M. Belgrand ne pouvait manquer d'être compris et apprécié par le corps savant auquel il appartient. Une administration attentive s'empessa de profiter de travaux si neufs, qui honorent à la fois et l'homme et la nation: aussi fut-il appelé à organiser, dans le bassin de la Seine, un service hydrométrique, qui se propage dans les bassins d'autres fleuves et même à l'étranger, avec les modifications que comportent les circonstances locales.

La carte dont nous sommes autorisés à donner la réduction est tirée de l'un des atlas qui accompagnent deux magnifiques volumes, publiés de 1869 à 1872, aux frais de la ville de Paris, et où M. Belgrand a résumé ses idées et ses travaux sur l'état antédiluvien et actuel du bassin de la Seine. Nous puiserons presque entièrement les éléments de nos articles dans ces deux volumes et dans les communications postérieures insérées soit dans les Annales des ponts et chaussées, soit dans les Annales de la Société de météorologie. Depuis 1866, M. Belgrand a fait adjoindre au service hydrométrique, exigeant un zèle à toute épreuve et des soins minutieux, M. l'ingénieur G. Lemoine, qui donne annuellement le résumé des observations, et discute les résultats avec une sagacité pleine de promesses pour l'amélioration de la science hydrologique. Nous lui ferons aussi des emprunts.

Le bassin de la Seine n'est point un pays plat comme le nord de l'Europe. Ce n'est point non plus un pays montagneux, sauf à son origine où se trouvent les versants océaniques des monts Morvan et de la Côte-d'Or. Les sommets les plus élevés du premier dépassent à peine 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, et ceux du second s'arrêtent à 610 mètres. Depuis le pied de ces hauteurs jusques aux côtes maritimes, on ne rencontre plus d'inégalités au-dessus de 200 mètres.

A une certaine époque géologique, la mer recouvrait tout le bassin, sauf le Morvan, et s'étendait bien au delà de l'emplacement de la France future; elle y a déposé des terrains très-variés, par suite sans doute des courants violents et en tous sens dus aux exhaussements qui ont produit le relief actuel de l'Europe occidentale. Plus tard, à mesure que les dépôts sédimentaires du bassin parisien s'élevaient de manière à former une sorte de golfe avec une tendance à le fermer, des masses d'eau douce s'entremêlaient en proportion croissante ou même alternaient avec les eaux salées et passaient parfois à l'état de lac; elles abandonnèrent aussi leurs dépôts spéciaux. Vinrent ensuite les grands phénomènes diluviens, résultat probable

du dernier et rapide soulèvement des Alpes, et qui, passant au-dessus du niveau de la Côte-d'Or, parcoururent le bassin avec une vitesse inouïe. Ils rasèrent les plateaux, creusèrent des vallées, mirent à nu des assises sédimentaires inférieures, laissèrent derrière elles des terrains de transport, limons, graviers ou sables, et donnèrent au bassin une surface telle à peu près qu'elle est modelée aujourd'hui, avec ses grandes érosions, ses fossés immenses. De là les variétés innombrables de terrains qui constituent la richesse agricole de cette partie de la France.

Toutes ces variétés de terrains peuvent se classer et se distinguer en deux grandes divisions, au point de vue du mode d'écoulement des eaux pluviales : les terrains *perméables* et les terrains *imperméables*. Cette distinction étant la base du régime des crues dans la Seine, qui est le grand collecteur du bassin, la carte hydrologique que nous donnons a été teintée sur tous les terrains *imperméables*; mais elle est à trop petite échelle pour que la gravure eût pu, sans confusion, indiquer, par des variations dans les hachures, les principales variations dans la nature des terrains géologiques; nous y suppléerons autant que possible dans le cours des descriptions.

Le massif *imperméable* le plus éloigné de Paris à l'origine du bassin se voit au sud-est de la carte, là où se lisent les noms de Semur, Avallon, Château-Chinon. Il renferme, au centre, les monts Morvan (Nièvre); à l'est, une partie de l'Auxois (*Aussois* ou *Aulsois*, arrondissements de Semur dans la Côte-d'Or et d'Avallon dans l'Yonne); à l'ouest, une partie du pays de Corbigny traversé par l'Yonne (arrondissement de Clamecy). Les monts Morvan sont formés de granite avec porphyre en quelques places; les portions de l'Auxois et du Corbigny sont des grès, des argiles et des marnes appartenant au *lias*, étage le plus bas de la grande formation jurassique, et dont l'imperméabilité surpasse celle de tous les terrains *imperméables* répandus dans le bassin de la Seine. — Ce premier massif est celui qui a l'influence la plus marquée sur les crues du fleuve à Paris. Il la doit aux monts Morvan. C'est la région du bassin où il pleut le plus abondamment. Il y tombe moyennement 1^m.800 d'eau dans les lieux les plus élevés. Ce chiffre décroît en raison de la diminution de l'altitude et descend à un mètre. Le décroissement continue ensuite jusqu'à Paris, qui appartient à la zone minimum de pluie du bassin. A partir de Paris, la quantité de pluie augmente progressivement jusqu'au bord de la mer, sans être aussi considérable cependant que celle qui tombe vers la ligne de crête principale du Morvan, où l'on a constaté l'existence d'une zone très étroite, à la naissance de l'Yonne et de la Cure, qui reçoit trois fois plus d'eau que Paris.

La surface du granite du Morvan est de 1 685 kilomètres carrés, celle du *lias* est de 2 520. Dans ce dernier chiffre est compris celui du terrain *liasique* du petit massif *imperméable* de Langres, que l'on voit sur la carte à droite du Morvan. La rivière de *Marne* y prend sa source; la *Seine* prend la sienne entre le Langrois et le Morvan; l'*Yonne*, ainsi que ses principaux affluents torrentiels, dans les parties élevées de ce même Morvan.

La seconde surface *imperméable* du bassin commence, au nord, par une longue bande étroite qui part des frontières de la Belgique, se dirigeant vers le midi selon une ligne indiquée à peu près par les villes de Vervins, Rethel, Vouziers, Sainte-Menehould, Bar-le-Duc, Vassy, Bar-sur-Seine, Tonnerre et Joigny. Là elle s'étale en un massif d'une étendue presque égale à celle du Morvan, et au milieu duquel on lit le nom de Montargis; c'est le *Gâtinais*. Quant à la bande étroite, c'est au nord l'Argonne dans la Lorraine,

et au sud-est la portion de Champagne dite Champagne humide.

L'Oise prend sa source à l'extrémité septentrionale; l'Aisne y naît vers le premier tiers, et s'y maintient en courant au nord jusqu'à Rethel, où elle se dirige à l'ouest jusqu'à son confluent avec l'Oise. La Champagne humide est coupée par les vallées à terrains de transport perméables des rivières Marne, Aube, Seine, Armançon, Serein, Yonne.

Deux natures de terrains se présentent dans cette seconde zone *imperméable*. Sur la bande étroite, ce sont principalement des sables *imperméables* et des argiles connues sous le nom de *grès vert*, dans lequel on trouve, surtout dans les Ardennes et en Lorraine, les nodules de phosphate de chaux, amendement agricole précieux, objet d'un grand commerce. On trouve aussi, sur le bord extérieur, des calcaires *imperméables*, et l'on rencontre généralement, contre le bord intérieur, avant d'arriver à la craie blanche si perméable de la Champagne pouilleuse, des craies marneuses demi-perméables qui font comme une transition. L'ensemble de ces sables, argiles et marne forme l'étage crétacé inférieur, appartenant aux terrains secondaires.

L'autre nature de terrain se trouve dans le Gâtinais, traversé par le Loing qui y naît. C'est une argile sableuse, sans pente, avec beaucoup d'étangs, et qui est d'une origine beaucoup plus récente que le *grès vert*.

La superficie du terrain crétacé inférieur, ou craie inférieure, occupe, en y comprenant, du côté de Beauvais, le lambeau *imperméable* du pays de Bray, 5 550 kilomètres carrés; celle des argiles du Gâtinais est de 3 700.

La troisième grande zone est marquée par les villes d'Épernay, Château-Thierry, Coulommiers, Melun, Corbeil, et se compose principalement des deux Bries, la champenoise et la française. Le massif est assez compacte à l'est, au sud-est et au sud de Paris. Il se continue par les plaines de Satory vers l'ouest, et s'amointrit ensuite en bandes étroites jusqu'aux environs de Louviers. Le terrain est d'abord l'argile à meulrières de Brie, puis l'argile à meulrières plus récente des plaines de Satory. Sa contenance est de 4 910 kilomètres carrés. La Marne et la Seine traversent ou bordent cette zone; deux autres de ses cours d'eau secondaires, le grand et le petit Morin, ont une influence notable sur certaines crues de la Seine à Paris, à cause de leur proximité. Peu de pente dans la Brie; de nombreux étangs y servent de réservoirs aux eaux pluviales, lesquelles coulent lentement. Il en résulte que ce massif *imperméable*, considéré sous le rapport de l'écoulement des eaux et de leurs effets, présente un caractère particulier. Voici, en effet, ce qui se passe : après une sécheresse, les premières pluies n'ont pas d'influence sensible sur les cours d'eau de la Brie; mais, si elles se prolongent, la nappe des meulrières finit par se gorger d'eau, et les mares se remplissent. C'est alors que la continuation ou le prompt renouvellement des pluies font monter énormément les rivières jusque-là si tranquilles, par exemple, le Grand-Morin, à Coulommiers. A partir de ce moment, le massif de la Brie se comporte comme les autres terrains franchement *imperméables*.

Signalons enfin deux lambeaux de terrains *imperméables* : l'un qui s'étend dans le nord-ouest de Beauvais, et d'où sortent l'Epte et l'Andelle; c'est le pays de Bray, à *grès vert* comme la Champagne humide; l'autre à l'extrémité occidentale de la carte, formé comme les plaines de Satory de terrains récents argileux à meulrières, et dont la superficie occupe 1 025 kilomètres carrés.

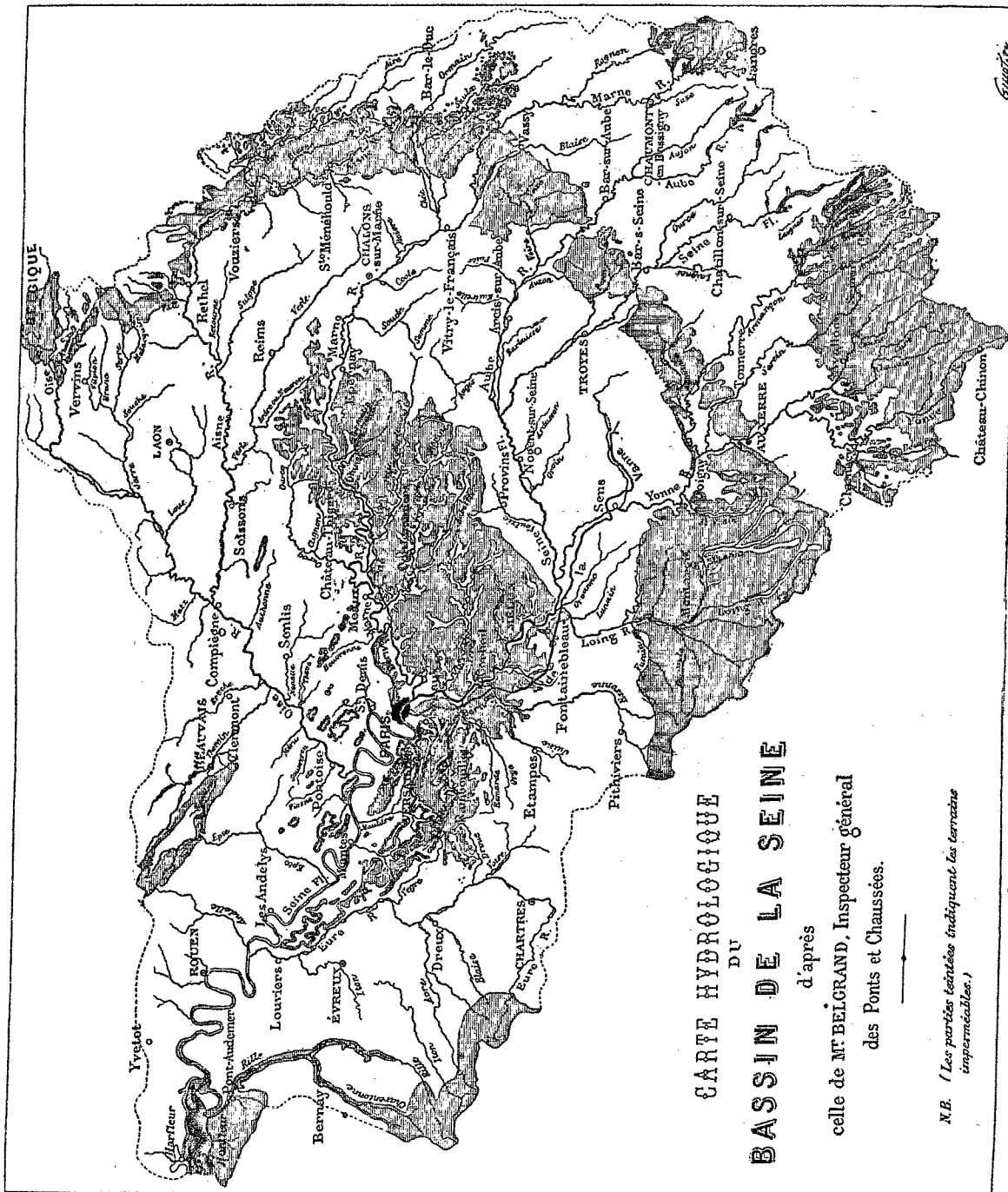
En réunissant les contenances de tous les terrains im-

perméables, granite, lias, craie inférieure, argiles diverses du Gâtinais, de la Brie, des plaines de Satory, on arrive à 19 350 kilomètres carrés.

Les terrains perméables couvrent une superficie trois fois plus grande, 52 210 kilomètres carrés; savoir, 16 610 de craie blanche, 6 475 de sables calcaires, 4 420 de calcaire de Beauce et de sables de Fontainebleau, 11 880 de plateaux drainés par la craie, et enfin 5 875 de terrains de trans-

port dans les vallées, surtout dans les terrains crétacés.

Sur les terrains imperméables, où l'eau ruisselle à la surface, tous les cours d'eau ont des crues violentes et de courte durée. Or, par la manière dont les perméables sont disposés entre les imperméables dans le bassin de la Seine, ils amortissent les effets désastreux de ceux-ci. Cette disposition saute aux yeux sur la carte, où les perméables sont représentés par les portions blanches.

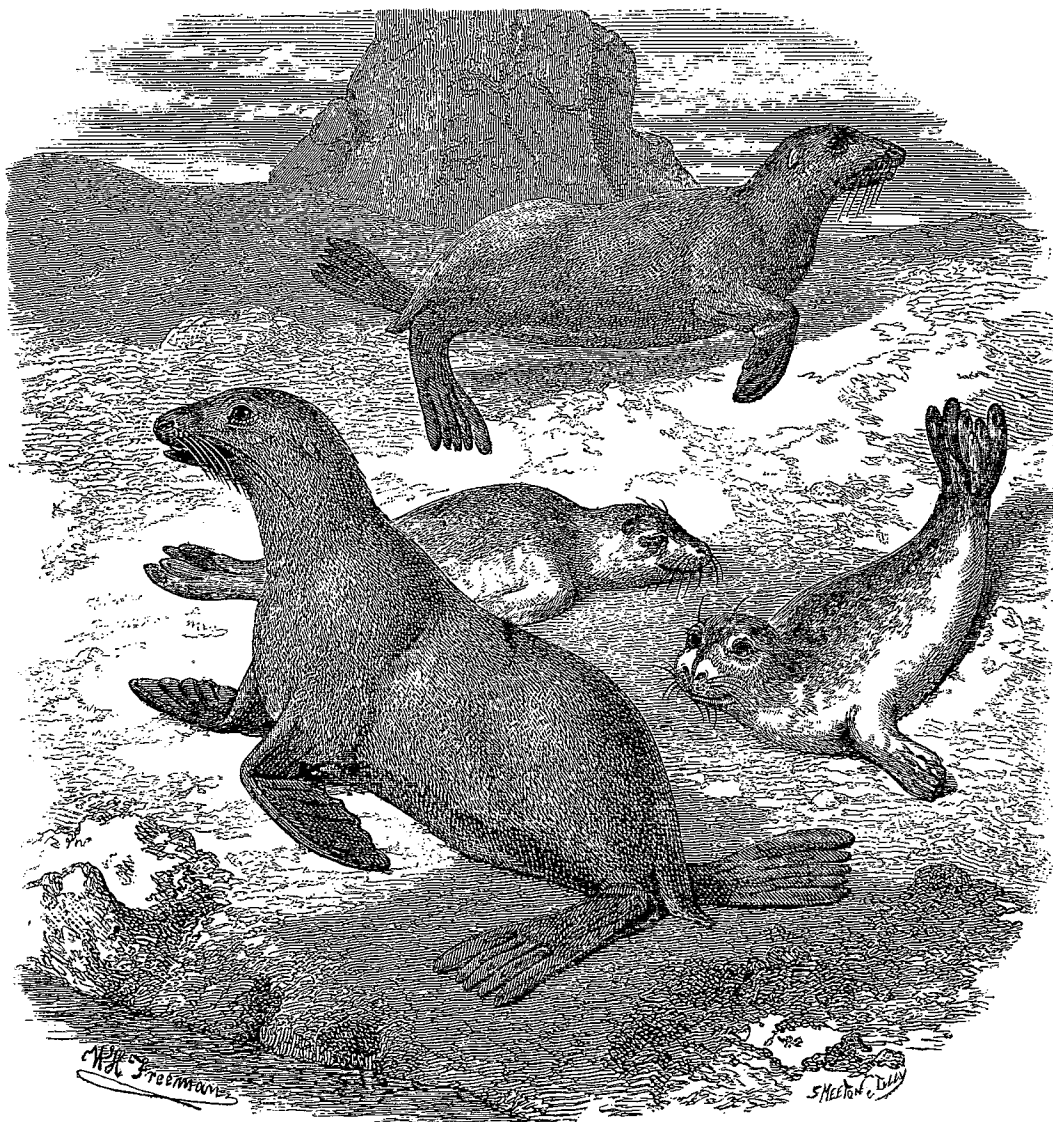


Par suite de cette heureuse alternance entre les terrains perméables et imperméables, la pluie qui tombe à la surface des premiers, descendant jusqu'aux sources avant d'arriver au lit de la Seine, laisse généralement aux pluies qui tombent sur les imperméables le temps de passer avant elle-même dans le courant du fleuve collecteur. C'est ce qui limite la fréquence, la hauteur et la durée des grandes crues de la Seine. L'exception a lieu et le danger

s'accroît lorsque les pluies de la saison froide sont persistantes et se prolongent assez pour saturer le sol perméable; car les eaux ruissellent alors à la surface des perméables comme sur celle des imperméables, et des désastres sont à craindre.

Le lecteur jugera par cet article que la science hydrologique inaugurée par M. Belgrand mérite une attention exceptionnelle. Il désirera certainement l'étudier de plus près.

LES OTARIES OU LIONS MARINS
DU JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION.



Otaries et Phoques du Jardin zoologique d'acclimatation, au bois de Boulogne. — Dessin de Freeman, d'après nature.

On a coutume de considérer les phoques comme disgraciés de la nature. Leurs mouvements à terre sont gênés; leur façon d'avancer en sautillant sur le ventre est tellement défectueuse qu'il semble que ces animaux ne doivent quitter les eaux qu'à regret. Il n'en est rien pourtant, et les phoques, à l'état de liberté comme en captivité, passent une grande moitié de leur existence hors de l'eau.

S'ils sont disgracieux à terre, ils sont loin d'être maladroits. Ils savent, en se donnant pour sortir de l'eau un puissant élan, en s'aidant de leurs membres imparfaits, en faisant des mouvements de reptation, atteindre des lieux qui au premier abord semblaient devoir leur être inaccessibles.

Nous avons vu autrefois, dans la grande pièce d'eau du Jardin zoologique d'acclimatation, quatre phoques qui prenaient d'assaut, si l'on peut ainsi dire, le bateau dans lequel se plaçait le gardien chargé de leur distribuer la nourriture. D'un élan, ils sautaient dans le bateau avec une légèreté tout à fait remarquable; mais l'agilité de ces phoques, quoique réelle et inattendue, n'est rien auprès de celle des otaries.

TOME XLIV. — NOVEMBRE 1876.

Les otaries sont des phoques moins empêtrés, qui, au lieu de se traîner sur le ventre par soubresauts, se meuvent sur quatre membres, bien imparfaits aussi, mais suffisants pour leur permettre les mouvements les plus rapides à terre, les plus inouïs dans l'eau, et les ascensions de rochers les plus difficiles. La soudaineté de leurs mouvements est absolument inattendue. A voir les otaries endormies, sur le radeau construit pour elles dans le bassin du Jardin zoologique d'acclimatation, à considérer ces animaux aux formes lourdes et ramassées, on éprouve le plus grand étonnement lorsque tout à coup, au réveil, ils s'allongent, deviennent minces et élancés, et se meuvent avec une pétulance qu'on ne saurait mieux comparer qu'aux mouvements désordonnés d'un jeune chien pris d'un accès de gaieté.

L'installation dans laquelle nous avons pu observer les otaries au Jardin zoologique d'acclimatation, est d'ailleurs très-bien faite pour que le public puisse étudier ces curieux animaux sous tous leurs aspects. C'est un grand bassin mesurant environ 12 mètres de diamètre et une profondeur de 2 mètres, adossé à un monticule décoré

d'un rocher qui surplombe de 2 ou 3 mètres le niveau de l'eau.

Le gardien parait, les otaries se réveillent; obéissant à un signe, elles s'élancent dans l'eau, débarquent, gagnent en quelques foulées de galop le sommet du rocher où elles rejoignent le cornac. Le repas commence, et les poissons sont gloutonnement avalés; d'un geste, les animaux sont renvoyés au bain; ils se précipitent la tête la première du haut du rocher, — puis remontent, puis se jettent de nouveau, puis luttent de vitesse pour saisir encore les poissons qui leur sont jetés. — Comment des animaux si lourds peuvent-ils être si prompts? — C'est l'exclamation ordinaire du public qui assiste à ce curieux spectacle.

Les otaries dont nous nous occupons ici sont arrivées au Jardin zoologique d'acclimatation du bois de Boulogne au mois de juillet 1875; elles mesuraient alors : le mâle, 1^m.20 de longueur; la femelle, 1^m.50; aujourd'hui, l'un et l'autre ont grossi d'un tiers.

Ces otaries avaient été capturées dans les mers de Californie par les ordres de M. Woodward, qui s'est fait une réputation à San-Francisco en créant un Jardin zoologique très-important. — Le voyage d'Europe a été très-pénible pour ces animaux, surtout dans sa partie terrestre : de San-Francisco à New-York, par le *Transcontinental Railway*, les animaux durent être privés de bains, et ce fut pour eux une souffrance qui faillit leur coûter la vie.

Les otaries, comme les phoques, vivent en grandes troupes. On les rencontre dans l'océan Pacifique, mais les espèces ne sont pas les mêmes au nord et au sud de l'équateur. Dans l'un et l'autre hémisphère, on les désigne sous le nom de loups de mer et de lions de mer, et la chasse en est fort active. — Leur cuir est fort recherché, et leur graisse fondue donne une huile dont le commerce est très-lucratif.

Nous empruntons au récit d'un ancien capitaine au long cours, M. Alphonse Laborde, de Bayonne, le récit d'une *matanza*, — c'est-à-dire d'une tuerie de lions ou loups marins. — Quoique les faits rapportés par le voyageur auquel nous empruntons ces notes se soient passés dans les îles voisines du Chili, ils intéresseront nos lecteurs, car les otaries se chassent de la même façon dans l'un et l'autre hémisphère.

« Depuis le détroit de Magellan, dit M. Alphonse Laborde, jusqu'aux environs de Chiloé, province la plus méridionale du Chili, la côte est parsemée d'îles, d'archipels, de grands rochers, de canaux, de ports, de rades et de baies inhabitées, fréquentées seulement par quelques baleiniers et par conséquent très-peu connus. On aperçoit dans le lointain le continent occidental de l'Amérique du Sud, dont les terres, fort élevées, sont la prolongation des Cordillères. Toutes ces côtes, d'un aspect sévère, sont très-boisées; c'est peut-être le motif qui les rend si pluvieuses. Les hommes ne fréquentent pas ces parages, et les animaux, surtout les amphibiens, s'en sont emparés. Aussi les phoques y vivent-ils en quantités considérables. En côtoyant à certaine distance quelques-unes de ces îles, on est très-étonné de les voir mouvementées; cela provient de la quantité innombrable de phoques qui les couvrent et y grouillent.

« Le phoque, quoique sa bouche soit armée de fortes dents capables de couper bras et jambes, n'est pas un animal fort dangereux à terre, à cause de la difficulté de ses mouvements. Ses deux pattes de devant sont des nageoires, et celles de derrière sont encore presque des nageoires dont il se sert avec peine pour marcher. Elles posent sur terre à l'inverse de celles des autres animaux, c'est-à-dire que la paume de la main est tournée en l'air, et le dos de la main touche à terre, de sorte que l'animal se traîne plutôt qu'il ne marche.

« Les phoques ne se nourrissent que de poissons. Lorsqu'ils sont repus, ils viennent dans le jour se reposer, dormir ou digérer sur ces îles, recherchant les rares rayons de soleil qu'ils ne peuvent trouver au fond de la mer. Par toutes les latitudes, dans les mers du Sud, on trouve ces amphibiens, mais nulle part en aussi grand nombre que dans le sud de Chiloé.

« De San-Carlos la pêche aux loups marins se fait avec des goëlettes de 35 à 40 tonneaux, construites avec du bois du pays. Elles sont en général montées par quinze ou vingt hommes d'équipage, et ont deux, trois et quatre embarcations de forme baleinière. Avant de partir, on charge en sel un tiers de leur cargaison pour saler le produit de leurs pêches. Quelques goëlettes, à l'imitation des baleiniers, ont un petit fourneau avec chaudière et embarquent quelques barriques vides pour recevoir l'huile provenant des phoques. Ainsi installées, elles se rendent dans les archipels.

« Généralement, c'est le matin, de bonne heure, que les embarcations quittent le navire, qui reste en panne ou bien mouillé. Tous les hommes dans les embarcations sont armés d'un très-gros bâton d'un mètre de long sur dix à douze centimètres de diamètre, plus d'un grand couteau dans un étui de cuir attaché à la ceinture. Ils s'approchent de la terre en ramant doucement, faisant le moins de bruit possible, afin de ne pas donner l'éveil aux phoques. — Ces animaux ont l'habitude de choisir et de se frayer à terre un chemin en pente, incliné vers la mer : c'est ce qu'on appelle une *cueva*. Ils tapissent jusqu'au sommet les deux côtes de la *cueva*. Toute l'île et le rocher sont pleins de *cuevas* et remplis de loups. Les pêcheurs mettent pied à terre, se distribuent chaque *cueva* pour deux hommes, et commencent, en montant ledit chemin, la *matanza*, en frappant fort avec leurs gros bâtons sur la tête de chaque phoque qu'ils rencontrent. Chaque coup donné sur la tête ne les tue pas, mais les étourdit pendant assez de temps pour les empêcher de fuir. Rendus au faite de la *cueva*, les pêcheurs redescendent promptement, et alors, armés de leurs couteaux, ils éventrent tous ceux qu'ils ont déjà frappés.

« Pendant le carnage que nécessitent ces deux opérations et qui dure une heure ou plus selon le nombre des victimes, beaucoup de phoques réussissent à s'échapper, parce que, aussitôt la *matanza* commencée, on les entend gémir et grogner assez fort pour donner le signal à toute la troupe de s'enfuir; de là, pour ces pauvres bêtes, un sauve-qui-peut indescriptible : les unes se laissent rouler depuis le haut jusqu'en bas en forme de boule, ou en rouleaux allongés de toute la longueur; les autres, plus éloignées de la *cueva*, se traînent comme elles peuvent pour l'atteindre; mais les pêcheurs insensibles frappent à droite et à gauche, à tort et à travers, sur tous ceux qui donnent signe de vie.

« Avec trois embarcations et quinze hommes d'équipage, une *matanza* parvient quelquefois à tuer mille à douze cents phoques. »

LA VIE NE NOUS TROMPE PAS.

La vie n'est que d'un instant; mais cet instant suffit à entreprendre des choses éternelles : la vérité, le bien, les affections commencées qui doivent être continuées. Nous avons tort de lui demander ce qu'elle ne peut pas nous donner, parce qu'elle ne l'a pas, la durée; mais pendant qu'on se laisse aller à croire qu'elle durera, on pense, on agit, on aime, et c'est tout l'homme. Non, la vie ne nous trompe pas.

Ernest BERSOT. (1)

(1) Discours prononcé par M. Ernest Bersot, président de l'Académie des sciences morales et politiques, aux funérailles de M. Wołowski.

LES DERNIÈRES PENSÉES

D'UN VIEUX BOUQUINISTE.

I

J'ai vendu des livres pendant soixante ans, et j'en ai aujourd'hui soixante-dix-huit. Je devins bouquiniste d'une façon assez singulière. J'aimais à lire, et dans la maison de mon père, qui était un simple brouettier, je n'avais à ma disposition que l'Almanach de Mathieu Laensberg. C'est pourtant en lisant chaque année ce rogaton que j'avais pris le goût de la lecture. Je n'avais jamais été à l'école, et c'était mon père, le brouettier, qui, lorsqu'il n'avait rien à brouetter, m'avait appris tout ce que je savais, c'est-à-dire, écrire et un peu calculer. Quant à l'orthographe, c'était un luxe peu accessible, en ce temps-là, à de simples brouettiers.

J'aidais mon père à tirer sa brouette et je faisais quelques commissions dans le quartier. Je gagnais à cela une vingtaine de sous par jour. Et j'étais au beau milieu de ma seizième année.

Mon père, qui était grand fumeur et par-dessus le marché grand priseur, trouvait que je devais à mon âge connaître les joies de la pipe et de la tabatière. Il me laissait pour cela, sur *ma gagne*, quatre sous par jour. Mais je gardai l'argent et n'achetai ni tabac, ni pipe, ni tabatière, au grand étonnement de mon père. Je ne tardai pas de me voir, avec quatre sous par jour, à la tête d'un trésor considérable.

Je possédais trois francs ! J'avais eu la patience d'accumuler cette somme en vue d'une acquisition princière. Il y avait au bout de notre rue un bouquiniste dont bien des fois l'étalage m'avait arrêté ; j'avais même une fois ou deux, comme les messieurs de la ville, osé ouvrir quelques volumes et tout au moins en regarder les images. J'ouvris un jour l'histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche, quatre volumes dont les gravures fixèrent tellement mon attention que je m'arrêtai à lire quelques pages du premier volume, et je pris un tel goût à l'histoire du vaillant chevalier, que de ce moment-là je résolus d'acquérir les quatre volumes, dont le prix était de trois francs.

Mes premières économies furent donc employées à l'acquisition du livre de Michel Cervantes.

Je le lus avec un inexprimable bonheur ; et même j'en fis la lecture à mon père et à ma mère, ce qui dura plus de deux mois et causa un très-vif plaisir à toute la famille. Ma mère, qui était une honnête blanchisseuse et qui n'avait jamais fait ni entendu faire aucune lecture de ce genre, y prit le plus vif intérêt. Je l'entendis même un soir qui, tout bas, faisait remarquer à mon père comme je lisais bien.

Après le don Quichotte, j'achetai *les Mille et une Nuits*, puis *Robinson*, puis *l'Iliade* et *l'Odyssée* (traduction de M^{me} Dacier) ; puis un volume dépareillé de Boileau ; deux comédies de Molière, *l'Avare* et *les Femmes savantes*, et finalement *la Henriade* ; je me-voyais à la tête de plus de vingt volumes. Et j'avais bien déjà englouti une dizaine de francs à ces magnificences bibliographiques. Ma mère en était effrayée, et moi aussi vraiment. L'acquisition de ces livres n'avait fait pourtant, en l'alimentant, qu'activer ma passion pour la lecture. Je méditais donc de nouvelles acquisitions. C'est alors que la pensée ingénieuse me vint de revendre ces vingt volumes pour en acheter d'autres. C'est précisément, je l'ai su depuis, ce qu'avait fait Franklin à mon âge. Malheureusement, je les revendis à perte, et je vis bien qu'en revendant encore les seconds et puis les troisièmes, je ne tarderais pas à ne plus rien avoir.

Je conçus alors un autre projet, qui consistait en ceci : amasser une cinquantaine de francs ; aller, comme le brocanteur du bout de la rue, aux ventes publiques acheter

quelques enchères de bouquins ; organiser devant la maison paternelle un petit étalage, et voir si, tout en attendant les pratiques, il n'y aurait pas moyen de se délecter un peu à la lecture de quelques-uns de ces bouquins. Le bonhomme du bout de la rue vivait bien de ce métier-là ; et même on le disait riche. Il avait de ses économies acheté son échoppe et deux maisonnettes à côté, dont il se faisait de belles rentes.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait : j'achetai, à la première vente qui eut lieu, deux cent six volumes, plus un lot de brochures : le tout ne me revenait qu'à soixante-quatre francs.

Il me semblait qu'en revendant chacun de mes volumes douze ou quinze sous, après les avoir lus, je ferais une très-belle affaire. Mais, comme je venais d'étaler mes deux cent six volumes devant notre porte, passe un curé de campagne, grand bibliophile, qui, pendant la révolution, s'était fait, lui aussi, bouquiniste dans notre ville. Il s'arrête devant mes livres, examine attentivement l'un d'eux, intitulé : *la Pogotonomie, ou l'Art d'apprendre à se raser soi-même*, et me demande le prix. Je réponds sans hésiter : Quinze sous. Le prêtre me regarde, et, sans dire un seul mot, met de côté le petit in-douze.

Il examine ensuite deux petits in-octavo : *les Œuvres de M. de Cyrano Bergerac*. Amsterdam, 1709. Même demande, et je réponds : Trente sous. M. le curé là-dessus me dit :

— Mon petit, quinze sous et trente sous, cela fait quarante-cinq sous. Tu dois en être à ton noviciat. Le premier de ces volumes vaut, au plus bas mot, deux francs, et les deux autres cinq francs ; cela fait sept, en voilà cinq ; mais pour les quarante sous complémentaires, je veux, mon enfant, t'apprendre le métier. Fais-moi un catalogue bien exact de tes livres, apporte-le-moi demain ; j'indiquerai en marge le prix de chacun d'eux. Tu as là des volumes qu'il ne faut pas laisser aller à moins de trois, quatre ou cinq francs. Tu en as, en revanche, une cinquantaine dont il faut se débarrasser le plus vite possible pour quatre sous et deux sous. Tu en as aussi une trentaine qui ne sont bons qu'au vieux papier. Mais de tout cela, en s'y prenant bien, il y a deux cents francs à faire.

Ce bonhomme de curé n'était autre que l'abbé Germain Barré, connu de tous les bibliophiles, et qui laissa à sa mort, il y a bientôt quarante ans, une admirable bibliothèque aujourd'hui dispersée par toute l'Europe.

Je fis ce que demandait M. Barré ; et, tout le temps qu'il a vécu, je continuai de recevoir ses très-utiles conseils. Lorsqu'il mourut, j'étais devenu moi-même un bouquiniste en renom, et je fus un des principaux acquéreurs de sa bibliothèque. Je conserve même encore, en souvenir de lui, une quarantaine de volumes assez rares qui lui ont appartenu.

II

J'étais devenu donc un important bouquiniste, et j'avais vingt-cinq ans, lorsque je vis, ce qui n'est guère en usage, une jeune fille de dix-huit ans environ s'arrêter devant mon étalage et chercher. Ma surprise s'accrut en la voyant examiner avec soin, et l'un après l'autre, les quarante-quatre volumes d'un Buffon in-quarto, édition de 1749-1804.

— L'ouvrage est-il complet, Monsieur ? me demanda-t-elle.

— Oui, Mademoiselle, et l'édition est fort estimée, malgré quelques imperfections dans les gravures.

— Quel en est le prix ?

— Cent cinquante francs ; et ce serait, pour l'acheteur, une très-bonne occasion.

Ma jeune cliente, à ce prix de cent cinquante francs, de-

vint toute rouge et fut prise d'une grande hésitation. Je m'en aperçus, et lui dis :

— Est-ce pour vous, Mademoiselle, que vous désirez acheter l'Histoire naturelle de Buffon ?

— Oui, Monsieur ; mais je ne désire me procurer cet ouvrage que pour l'offrir à mon père, après-demain 16 avril, jour anniversaire de la mort de M. de Buffon. Je sais que ce cadeau serait pour lui la plus grande des joies. Depuis bientôt quarante ans il désire l'avoir, et n'a osé jamais se permettre une si grosse dépense.

— Monsieur votre père s'occupe donc d'histoire naturelle ?

— Il ne s'en occupe que comme un simple jardinier ; mais il désire avoir ce livre par amitié pour M. de Buffon, chez qui il a été, dans sa jeunesse, aide-jardinier pendant dix ans.

— Eh bien, Mademoiselle, je serai si heureux moi-même et si honoré de contribuer avec vous au bonheur d'un ancien serviteur du grand naturaliste, que je rabattrai cinquante francs sur le prix de l'ouvrage.

— Je n'accepte qu'à moitié votre proposition, me dit la jeune fille avec un délicieux sourire. Je vous payerai tout de suite cent francs, et puis les cinquante autres vous viendront dix francs par dix francs chaque mois.

— Ce que vous voudrez, Mademoiselle, j'y consentirai du meilleur de mon cœur ; mais voulez-vous bien me dire à quelle adresse il faut porter les volumes ?

— Inutile ; je les ferai prendre tout à l'heure. Quant à l'adresse de mon père, avec qui je demeure, je dois vous la donner, puisque je suis votre débitrice. La voici.

La jeune fille m'avait donné en effet l'adresse de son père : Jean Bruche, jardinier fleuriste dans un des faubourgs de la ville.

Un mois juste après cette vente, ma jeune cliente, que je n'avais pas revue, vint m'apporter dix francs, et il en alla ainsi exactement pendant cinq mois. Mais pendant ces cinq mois, j'allai moi-même plusieurs fois acheter des fleurs chez le père Jean Bruche, dont je fis la connaissance. C'était un fort honnête homme, habile et instruit en son métier d'horticulteur, et qui était on ne peut plus intéressant quand il parlait de son ancien maître M. de Buffon. J'appris par lui une partie des détails que le public a connus depuis, en lisant la correspondance et les papiers du grand naturaliste, publiés par M. Nadaud de Buffon.

C'est ainsi que je fus conduit à épouser Marie Bruche, avec laquelle j'ai vécu heureux quarante-trois années.

III

Je n'ai pas entrepris de raconter ma vie ni d'écrire mes Mémoires. Que serait, hélas ! la vie d'un pauvre bouquiniste ? Je veux seulement consigner dans ces pages les points importants de mon histoire, et puis, au bout de ma carrière, seul avec mes souvenirs et mes livres, recueillir mes propres pensées. — A quel meilleur exercice pourrais-je employer le peu de temps qu'il me reste à vivre, n'ayant même plus, à moitié infirme, la possibilité de me livrer à la promenade ?

Nous avons eu trois enfants, un garçon et deux filles ; les joies de la paternité, de la maternité, nous ont été connues ; ce sont les plus grandes que l'homme puisse éprouver, et ce sont aussi, pour l'esprit, les plus fortifiantes. Là est l'achèvement, le complément, le couronnement de l'éducation, surtout pour la femme. Quant au père, il se produit en lui, à la vue de l'enfant sur les genoux de sa mère, un épanouissement de tout l'être que n'ont jamais connu ni même soupçonné les célibataires. Il est vrai que nous avons connu aussi les déchirements du cœur.

Nos petites filles moururent à six ans, à onze ans....

Notre fils, notre bien-aimé fils, est mort bravement, à vingt-trois ans, sous les murs de Paris. Sa mère ne lui a pas survécu.

Nous avons, pendant quarante ans, travaillé, elle et moi, avec courage et confiance, espérant que notre vie se continuerait au moins en ce noble fils...

Mais tout est fini. Deux familles, deux lignées avec lui se sont éteintes pour toujours... Il n'y aura plus pour l'excellent jardinier Jean Bruche, ni pour moi, aucune postérité. Eh ! pourquoi donc ne suis-je pas mort au lieu de mon fils ? Quelle fête ce serait de le voir revenir et de s'en aller à sa place ! Mais ces regrets et ces vœux sont vains. Vis donc, puisque tu vis ; et souviens-toi, puisque tu n'as plus rien de meilleur que tes souvenirs.

IV

Je voudrais donc consigner ici comment s'est faite à travers les livres ma chétive et irrégulière instruction.

Enfant d'un pauvre brouettier, je n'avais eu jusqu'à quinze ans, je l'ai déjà noté, d'autres leçons que celles de mon père, qui m'avait appris surtout, pour pousser la brouette, à bien placer la bretelle sur mes épaules. Pourtant, à force de lecture et d'attention, consultant aussi quelques grammaires et quelques dictionnaires, j'arrivai à connaître assez bien la langue ; tout seul aussi j'appris l'arithmétique et même un peu de géométrie. Pour l'histoire, il ne fallait que lire, et c'est ce que je fis très-assidûment ; et de même pour les autres branches du savoir. J'ai eu le bonheur de conserver toujours une très-vive curiosité d'esprit. Je ne sais sans cela dans quel anéantisement et quelles misères j'eusse pu tomber.

Il a pourtant manqué à l'accumulation des faits dans ma mémoire un peu de méthode et de mise en ordre. Mon instruction se faisait trop au hasard. Ceci a été cause de bien des retards, de bien des détours inutiles dans mon avancement. Un trop grand nombre de lectures ont été faites presque sans fruit, ou bien quelques-unes, qui eussent pu m'être très-profitables, ne l'étaient nullement par le manque de connaissances préparatoires à cette étude. Si bien qu'il m'a fallu faire toutes sortes de retours. C'est ainsi qu'il m'arriva de lire des livres d'astronomie sans savoir un mot des sciences mathématiques qui eussent pu seules me les faire bien comprendre ; de telle sorte qu'il me fallait redescendre à cette science première pour remonter ensuite à l'astronomie. De même, je lus des livres de chimie avant les livres de physique, et je dus, comme pour l'astronomie, revenir sur mes pas, etc.

Me voilà aujourd'hui ne sachant à la vérité pas grand-chose, et bien incapable de faire un cours de quoi que ce soit, ou de subir le plus petit examen ; mais ayant pourtant, il me semble, la connaissance de beaucoup de faits vrais et quelques idées assez justes.

La suite à la prochaine livraison.

LA DIGUE ROMPUE.

La digue est rompue !... « De clocher en clocher, le tocsin s'agite et le canon d'alarme se fait entendre... Une désolation infinie descend sur les villages, les fermes, les étables. On entend retentir sur tous les tons de la douleur et de l'épouvante ces mots : — La digue est rompue !

» Les hommes craignent pour leurs foyers, pour leurs richesses rustiques, pour leurs provisions d'hiver, pour leur bétail ; ils craignent pour eux-mêmes, ils craignent surtout pour leurs femmes et leurs enfants.

» Devant l'ennemi qui avance, sombre, irrésistible, iné-

vitale, on abandonne les habitations; on se réfugie sur les coteaux, dans des édifices bâtis sur des lieux élevés, tels que les églises et les moulins. C'est de là que le regard effaré des habitants s'étend sur les campagnes noyées, sur les villages où l'on a laissé des amis.

» Apercevez-vous là-bas cette maison où brille une petite lumière? Une ombre de femme se dessine sur la vitre éclairée. Cette femme a refusé de prendre la fuite; un glaçon énorme heurte la maison et l'emporte.

» De moment en moment passent, dans un tourbillon



La Digue rompue. — Dessin de Féart, d'après une estampe de Peter Nolpe, graveur hollandais du dix-septième siècle.

d'eau et de glace, des toits, des meubles, des cadavres d'animaux domestiques. Hélas! n'avez-vous pas vu flotter un berceau vide? Qu'est devenu l'enfant? qu'est devenue la mère?

» Une pitié morne, taciturne, glacée comme le ciel, a d'abord engourdi les bras. Cependant tous les courages ne se laissent point abattre. Grand est le désastre, mais grand aussi est le dévouement, et l'homme se montre aussi ma-

gnanime que la nature est inexorable. Il est beau de voir, au milieu de ce fléau, des malheureux luttant avec sang-froid contre la grandeur du danger, non pour eux-mêmes, mais pour leurs semblables qu'ils ramènent à bord, tremblants, évanouis et sauvés. Le désespoir, la terreur, la joie, toutes les émotions de l'âme qui rendent l'homme fou, se croisent et se combattent au milieu de la confusion des éléments, comme si les lois du monde physique et du monde moral étaient à la fois bouleversées.

Cette description a été faite, « d'après nature » (comme on le dirait d'un peintre), par un littérateur français, auteur du meilleur livre que nous connaissions sur la Hollande ⁽¹⁾; quoiqu'elle se rapporte à la rupture d'une digue en notre siècle ⁽²⁾, elle convient aussi à tous les autres désastres semblables qui, par malheur, ne se sont renouvelés que trop souvent depuis l'origine de l'histoire des Pays-Bas jusqu'à nos jours ⁽³⁾.

La gravure de Peter Nolpe, que nous reproduisons, est très-rare ⁽⁴⁾; on la considère comme le chef-d'œuvre du maître : elle représente une des catastrophes du milieu du dix-septième siècle.

Nolpe, né à la Haye, en 1601, était peintre, mais, comme tel, il serait resté ignoré. On connaît de lui cinquante-six pièces. Il a gravé, d'après le peintre Peter Potter, huit scènes publiées d'abord sous le titre de « Huit Mois de l'année », puis sous ceux des « Quatre Saisons » et des « Quatre Éléments. » La plus remarquable de ces estampes est celle qui représente, au mois de mars, « une Tempête » : elle est d'un effet peut-être supérieur encore à celui de la « Digue rompue. » On lit, au-dessous, des vers hollandais, avec cette mauvaise traduction en français :

A l'aise on peut vanter son art et son courage,
 Dos au feu, verre en main, loin des coups et de l'eau.
 L'art et le cœur se voit sur le haut du vaisseau,
 Au fort de la meslée et deux doigts du naufrage.

Ce quatrain pouvait être également inscrit au-dessous d'un « Combat de cavalerie » en août.

Trois des plus belles et des plus curieuses estampes de Peter Nolpe consacrent le souvenir du danger que courut un Maurice de Nassau-Siegen en passant sur un pont-levis. Ce prince, surnommé le Brésilien, parce qu'il avait été le capitaine général des possessions hollandaises au Brésil, tomba dans le fossé plein d'eau avec son cheval, et, quoiqu'il s'en fût retiré aussitôt sain et sauf, cet événement causa une grande émotion. Sur l'une des trois estampes, on le voit agenouillé et priant. Ce prince était un homme instruit. Il avait fondé un beau jardin à Clèves, et il a écrit deux volumes sur les animaux du Sud.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Suite et fin. — Voy. p. 271, 307, 342, 366.

PÊCHES SANS LE PÊCHEUR.

Fin.

Pêche au caoutchouc. — Ce moyen de pêche, qui est employé en eau douce pour les grosses carpes, a donné

⁽¹⁾ *La Néerlande et la vie hollandaise*, par Alphonse Esquiros, mort cette année même; il était depuis quelques mois sénateur. A la nouvelle de sa mort, un navire hollandais qui était dans le port de Marseille s'est pavoisé en deuil. La ville d'Amsterdam lui avait spontanément accordé le titre de citoyen.

⁽²⁾ Mars 1855.

⁽³⁾ Voy., sur les inondations en Hollande, notre tome I^{er}, 1833, p. 79, et notre tome X, 1842, p. 65.

⁽⁴⁾ On en conserve un bel exemplaire dans la galerie de Florence qui traverse l'Arno.

d'excellents résultats dans les rades et dans les mers sans marée pour la pêche des gros poissons de fond, congre, lieu, merlus, bar, etc.

Pêche au libouret. — Cet instrument, l'un des plus usités et des plus productifs de ceux dont on se sert en mer, n'est à proprement parler qu'une sorte particulière du *pater-noster*, où la disposition des hameçons est modifiée. Comme le *pater-noster*, le libouret doit être monté avec beaucoup de soin et de légèreté, ce qui n'exclut pas le choix de matériaux aussi solides que possible. Le libouret, tel qu'il est représenté par la figure 30, se compose d'une ligne verticale au bas de laquelle est attaché un plomb destiné à porter sur le fond. A une certaine hauteur au-dessus du plomb se pratiquent deux nœuds entre lesquels on place l'avalette A, portant les empiles et les hameçons. Cette avalette est formée d'une petite tige de houx frêlon, percée pour laisser passer la corde, et dont le bout est taillé en bouton afin de ne pas laisser échapper les empiles.

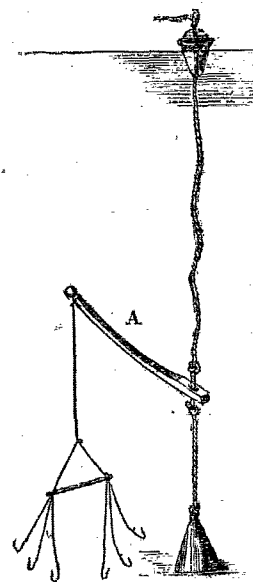


FIG. 30. — Pêche au libouret.

La partie supérieure de l'avalette tend à gagner la surface de l'eau, et par conséquent à soulever les hameçons et à les éloigner du fond. De cette manière, les poissons peuvent apercevoir les esches, qui flottent dans l'eau et ne sont plus cachées par les herbes.

La figure 31 représente une autre forme de libouret usi-

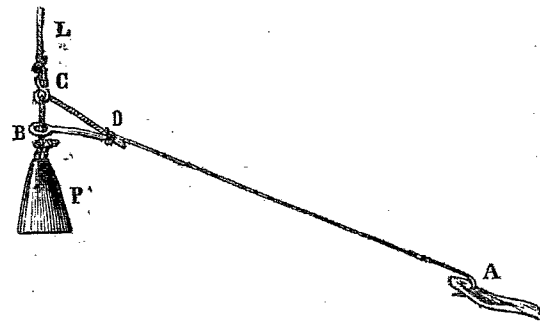


FIG. 31. — Pêche au libouret anglais.

tée en Angleterre, qui nous est fournie par Yarrell, et qui est utile pour pêcher sur les fonds de roches et sur le sable propre. On s'en sert pour pêcher en bateau, et

A diagram of a simple microscope. It shows a vertical line representing the optical axis. At the top, an eye is labeled 'A'. Below the eye is a lens labeled 'P'. Below the lens is a small object labeled 'B'. The object 'B' is positioned just below the lens 'P'. The entire setup is enclosed in a rectangular frame with a curved top. The label 'D' is at the top of the frame, and 'C' is at the bottom of the frame, near the object 'B'.

Pêche à la balle. — Il nous reste à dire quelques mots

d'une des pêches les plus usitées en eau salée, et que l'on pratique en grand pour les gros poissons. L'engin se compose d'une maîtresse corde d'environ 3 mètres, à l'extrémité de laquelle on amarre un plomb ou un petit boulet de fer; puis on garnit la maîtresse corde avec des *balnettes*. Cette pêche se fait en bateau : quand on a mis la corde à l'eau, elle prend immédiatement une position verticale; mais si le bateau marche, la corde reçoit une direction oblique, et d'autant plus oblique qu'il marche plus rapidement. La difficulté est de bien calculer la longueur des balnettes et des empiles, afin que rien ne se mêle. Cette pêche se fait généralement avec trois lignes pour chaque bateau, en ayant soin de prendre les précautions ordinaires; les pêcheurs se tiennent sur le même côté du bateau; celui qui est le plus vers l'arrière jette le premier sa ligne à la mer et lui donne la plus grande longueur possible; le second pêcheur jette sa balle devant lui et donne moins de corde; enfin, le dernier, celui de l'avant, laisse filer sa corde à pic, et donne encore moins de corde que celui du milieu. C'est lui qui a le plomb le plus lourd, tandis que le plus léger est celui du pêcheur de l'arrière, car il faut

que, dans l'eau, les trois lignes s'étagent sans se mêler.

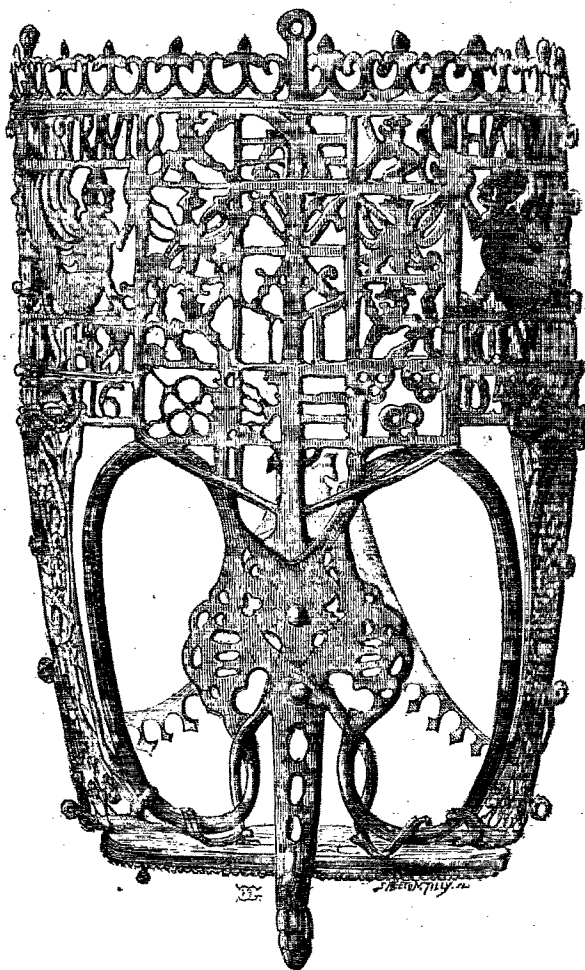
Les pêcheurs sentent à la main les secousses des poissons qui ont mordu; ils relèvent alors leurs balles en hantant sur la bauffe, mais à petites brasses. Arrivés aux balnettes, ils les relèvent avec précaution. Il ne reste plus qu'à détacher le poisson, remettre les lignes en état, et filer de nouveau la balle à l'eau. Toute cette manœuvre demande une grande habitude.

MUSEROLLE ALLEMANDE

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Aux quinzième et seizième siècles on avait porté très-loin le perfectionnement de l'armure du cheval. Chaque membre de l'animal était recouvert d'une pièce de métal. Dans un tableau daté de 1480, conservé à l'arsenal de Vienne, le célèbre armurier de l'archiduc Maximilien, maître Albrecht, est représenté sur un cheval à *jambières articulées*.

La partie antérieure de la tête était préservée par le

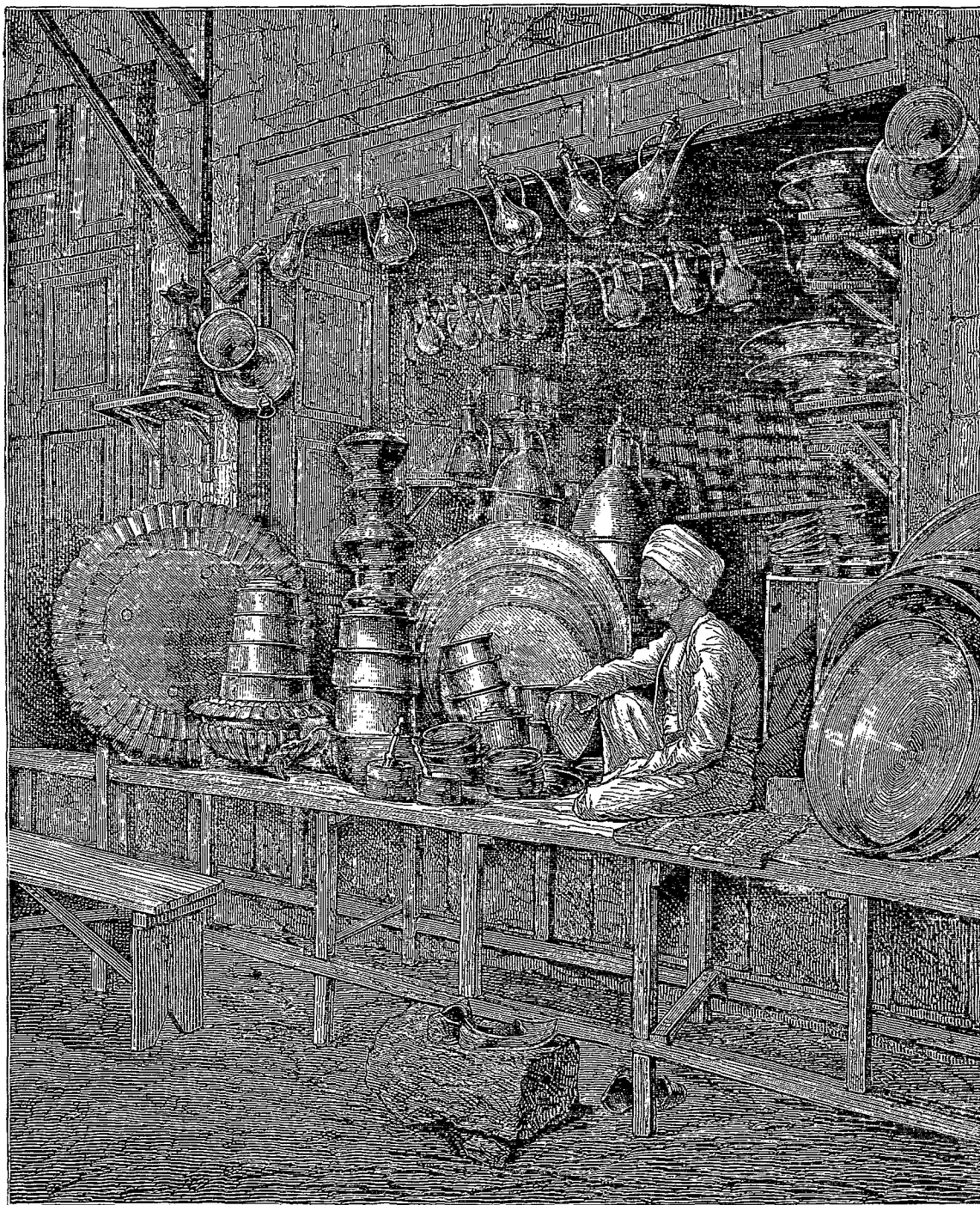


Collection A. Jubinal. — Muserolle allemande du seizième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

chanfrein, sorte de masque fait de métal ou d'une matière solide et résistante, qui portait des oreilles où il était rattaché à la *cervicale* au moyen de charnières; et descendait jusqu'aux naseaux qu'il recouvrait entièrement. Mais cette pièce de l'armure ne servait qu'à la guerre et dans les tournois. On avait adopté, pour ajouter à l'éclat du paraçonnage dans les fêtes et les cérémonies, des *muserolles* en fer forgé et ciselé, dont notre gravure repré-

sente un curieux spécimen. Ces sortes de muselières, faites généralement avec beaucoup d'art, étaient finement découpées à jour, et portaient souvent des devises; elles devaient servir également à empêcher les chevaux méchants de mordre leurs voisins. Si nous en croyons le *Diversorum gentium armatura equestris* (1617), toute la cavalerie allemande en était pourvue à la fin du seizième siècle.

UNE BOUTIQUE DE CHAUDRONNIER,
AU CAIRE,



Boutique de chaudronnier, au Caire. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après une photographie de MM. Delié et Béchard (*).

Au Caire, les métiers sont encore répartis par *souks* ou quartiers spéciaux, affectés aux différentes branches de commerce ou d'industrie. Tels sont les souks des armuriers, des selliers, des bijoutiers, des drapiers, des confiseurs, etc., dont chacun a sa physionomie individuelle. Le *Souk-en-Nahasyn*, le quartier des chaudronniers, est un des plus intéressants. Le marchand, accroupi sur son *mastabah* ou estrade, est entouré de montagnes de cuivreries; ses bassins, ses aiguières, ses cafetières, ses lanternes ou *fanoust*, aux nobles et sveltes formes, pavoisent

son échoppe, pendent de tous les côtés, s'entre-choquent avec un joyeux bruit de carillon, et resplendent comme de l'or aux feux du soleil égyptien. Pour parler le langage du Coran, c'est « lumière sur lumière! »

La chaudronnerie, la gravure d'ornement sur cuivre, ont toujours compté parmi les arts les plus parfaits de l'Orient. Aujourd'hui encore, c'est avec une promptitude

(*) Communiquée par M. Arthur Rhoné, auteur d'un ouvrage qui sera publié prochainement sous le titre de : *l'Égypte à petites journées*.

et une habileté merveilleuses que cinq ou six ouvriers se mettent à forger une de ces grandes pièces de cuivre qui rayonnent à la devanture de la boutique : chacun accompagne son travail d'un cri doux et cadencé qui répond aux autres; bientôt le rythme s'accélère, il entraîne et coordonne si bien les mouvements, qu'au bout d'un instant le choc des marteaux ne forme plus qu'un roulement continu, qui sert de basse au murmure des voix.

Il en est de même de toutes parts : qu'une cange en naviguant sur le Nil vienne à *engraver* sa quille dans le lit du fleuve et cherche à reprendre sa course, qu'une *sak-kiel* élève et abaisse son antenne pour puiser l'eau, qu'une pierre d'un temple antique dérobée à la surveillance de Mariette-Bey s'achemine en cachette vers une sucrerie en construction, toujours on entendra ces vieilles mélodies qui ont bercé à leur naissance tous les monuments et les métropoles de l'ancienne Égypte, et leur survivent encore!

Quelque maître de maison a-t-il demandé les services de l'orfèvre ou du chaudronnier et de ses aides? En un instant la forge et tout son matériel, chargés sur un chameau ou sur un âne, viennent s'installer et se monter dans la cour de l'habitation; et là, chacun rapièce, fond ou forge jusqu'à extinction des besoins du ménage. N'y a-t-il pas dans ces usages primitifs un vivant témoignage des temps reculés qui ont légué aux archéologues de tous les pays les produits d'ateliers nomades de forge ou de fonte de bronze? Trésors plus estimables que l'or et l'argent, qui, en sortant de la terre où ils gisaient depuis des milliers d'années, nous ont fait connaître ce qu'étaient l'armurerie, l'outillage et le mobilier domestique d'époques si lointaines, qu'aucune mémoire humaine n'avait pu en garder le souvenir.

L'ÉCHELLE DE SAINT AUGUSTIN.

TRADUIT DE LONGFELLOW.

Chaque fois que nous foulons aux pieds un vice, nous montons un échelon de l'échelle qui mène au ciel. (S. Augustin, 3^e sermon sur l'Ascension.)

Saint Augustin, que ton idée est belle! Oui, de nos vices nous pouvons construire une échelle, à condition de fouler sous nos pieds toute œuvre de péché.

Les riens de la vie ordinaire, les petits événements de chaque jour, qui commencent avec l'heure et finissent avec l'heure, nos joies et nos tristesses : autant d'échelons pour monter toujours plus haut.

La bassesse de nos désirs et de nos desseins, qui nous poussent à ravalier le mérite d'autrui; les entraînements perfides de l'ivresse; les occasions de pécher contre la tempérance;

Le goût des choses basses et viles; la recherche du succès au mépris de la vérité; l'endurcissement du cœur qui mène à dédaigner les rêves de la jeunesse;

Toute pensée de péché, toute mauvaise action qui a sa racine dans une mauvaise pensée; tout ce qui entrave et arrête l'essor d'une noble volonté :

Tout cela, il faut d'abord le fouler aux pieds, si nous voulons, sur les glorieux champs de bataille qui donnent la renommée la plus pure, conquérir des droits à l'empire des empires.

Nous n'avons pas d'ailes pour prendre notre essor; mais nous avons des pieds pour gravir et grimper lentement, par degrés, aujourd'hui plus haut qu'hier, jusqu'aux nuages qui planent sur le sommet de notre vie.

Les puissantes pyramides de pierre, qui s'enfoncent comme des coins monstrueux dans le ciel du désert, quand on les voit de près et qu'on les connaît mieux, ne paraissent plus que de gigantesques escaliers.

Les montagnes lointaines, qui élèvent jusqu'au ciel leurs solides remparts, sont traversées par des sentiers qui nous apparaissent à mesure que nous nous élevons plus haut.

Les sommets que les grands hommes ont atteints et où ils ont planté leur drapeau, ils ne les ont pas atteints d'un seul élan; seulement, pendant que les compagnons dormaient, ils étaient à la peine et grimpaient toujours plus haut dans la nuit.

Les deux pieds sur le fardeau qui longtemps avait fait plier nos épaules et avait rivé nos regards à la terre, nous commençons à voir ce que nous n'avions jamais entrevu, l'entrée du sentier qui mène aux destinées supérieures.

Le passé, tout irrévocable qu'il est, gardons-nous de l'appeler une ombre vaine, un temps absolument perdu, si, debout sur ses débris, nous atteignons à quelque chose de plus noble.

PENSÉE INDIENNE.

L'ivrogne, l'imprudent, le fou; l'homme accablé de fatigue, enflammé de colère ou rempli d'ambition, le lâche, l'impatient, ne connaissent pas de lois.

LES DERNIÈRES PENSÉES

D'UN VIEUX BOUQUINISTE.

Suite. — Voy. p. 379.

V

Les livres qui se vendaient, les livres qui ne se vendent plus : il y aurait sous ce titre un document intéressant à publier.

Les livres de fantaisie, d'imagination poussée jusqu'à la démence, jusqu'au renversement de la raison et de la conscience; les divagations en rime et en prose : voilà ce que nous vendions avec avantage autrefois. On préfère aujourd'hui des livres plus substantiels, plus instructifs, plus scientifiques, plus conformes à la réalité.

Les revirements de la vogue, en matière de livres, n'atteignent pas seulement les œuvres contemporaines, ils s'étendent aux écrivains des siècles passés.

Par exemple, pour le dix-septième siècle, et à ne parler que de la poésie, Racine est en hausse. Les chefs-d'œuvre de Corneille se vendent toujours bien; quant à ses œuvres complètes, elles n'ont, comme autrefois, qu'un très-petit nombre d'acquéreurs; on ne lit point ou on ne lit guère ses premières ni ses dernières œuvres, malgré les beautés réelles qu'y a signalées M. Jules Levallois dans son *Corneille inconnu*.

En remontant un peu plus haut pour les ouvrages qui ont repris faveur, je trouve Olivier de Serres. Les raretés bibliographiques n'ont jamais eu pour moi qu'un intérêt purement mercantile.

Ce ne sont pas les bons livres qui habituellement deviennent rares; et ce sont les bons livres que j'aime à lire.

Je me suis fait à moi-même une bibliothèque de tous nos classiques; je devrais dire de tous *mes* classiques, car je n'y en ai guère admis d'autres que ceux qui sont de mon goût, ceux que j'aime à lire. Si l'on en excepte la chanson de Roland, Joinville, la farce de Pathelin, Commines et Froissart, ma littérature ne remonte guère au delà du seizième siècle; mais, à dater de cette époque, je les possède tous, nos grands écrivains français, et je les possède non pas seulement dans ma bibliothèque, ce qui est très-bien, mais aussi dans ma mémoire, ce qui est encore mieux. Montaigne, Amyot, sont au nombre de mes préférés, quant à la prose; il y a en eux une saveur, une grâce, un doux laisser aller, un bonheur d'image et d'expression que la langue, tout en se perfectionnant, n'a pourtant pas

conservés. La phrase, si cela se peut dire, s'est affermie et simplifiée de charpente au dix-septième siècle, mais elle s'est aussi amaigrie et roïdie. Quant aux poètes, jusqu'à Louis XIII ils sont bien loin d'égaliser les prosateurs. Ils étaient encore, pour le fond et la forme, dans des voies fausses. Il est aisé d'admirer Ronsard, quand on n'en cite que quelques extraits; mais celui qui se plonge dans ses œuvres complètes comprend combien ce malheureux poète fut puni de n'avoir cherché sa langue que dans les livres. Ronsard, en effet, lit et relit les anciens : Homère, Pindare, Virgile; il étudie toutes leurs finesses, toutes leurs délicatesses de style, et, tant qu'il peut, refait des phrases grecques avec des mots français. Il ne savait pas qu'il eût bien mieux appris notre langue s'il eût daigné écouter un peu plus les bonnes gens qui l'entouraient. Malherbe fut plus clairvoyant, et comprit qu'il y avait à étudier le français sur la place Maubert.

La plupart des poètes de ce temps-là ou même de l'époque qui suit immédiatement ont, comme Ronsard, beaucoup écrit pour laisser à peine quelques vers aujourd'hui lisibles; je pense à Remy Belleau, Passerat, Bertaud, Desportes. Il faut bien l'avouer, la poésie française ne sera sur ses jambes qu'après Malherbe et Régnier.

Enfin Malherbe vint...

On a ri de ce vers de Boileau, mais il en faudra toujours reconnaître la justesse : une ère nouvelle devait commencer avec Malherbe. Le fin Normand avait trouvé, en effet, « ce qui ne se trouve pas deux fois dans la vie d'un peuple »; il avait trouvé à la langue française les lois de la prosodie.

VI

Quelqu'un qui lirait ces réflexions croirait que je fais un cours de littérature; tel n'est pas mon dessein : causant avec moi-même, je ne veux que mettre en ordre mes propres souvenirs; volontiers j'écrirais en tête de ces pages ce que le sire de Brantôme écrivait à la fin de son *Discours* sur la reine d'Espagne, Elisabeth de France : « Il me plaist ainsi d'en retenir et resiouir ma mémoire. »

Mon métier de bouquiniste m'a mis en rapport avec tout ou presque tout le personnel instruit de notre ville. J'ai pu ainsi apprécier bien des individualités singulières : il m'en est resté que bien peu d'hommes ont un esprit sain en toutes ses parties.

J'ai eu pourtant la bonne fortune, en ces dernières années, de compter parmi mes clients un ancien colonel d'infanterie auquel je n'ai pu découvrir ni infirmité ni défaillance morale. Entouré de sa femme, de sa fille, de son gendre et de ses petits-enfants, toujours calme, heureux, souriant, il se plaisait aux études philosophiques, et j'ai reçu de lui sur les tendances morales et intellectuelles de l'esprit humain des éclaircissements et des conseils très-utiles et très-sages. Peut-être eussé-je, sans lui, tourné un peu à la misanthropie, à la désespérance. Je lui dois, et ce n'est pas un petit bienfait, de descendre en paix les derniers degrés de l'existence.

VII

Plus j'avance en âge et plus je vis enfermé, me comblant de plus en plus à n'avoir d'autre compagnie que celle de mes livres. Mais, relisant ce matin quelques fables de la Fontaine, où la campagne apparaît, çà et là, si délicieuse et si fraîche, j'ai compris combien ma vie a été diminuée de n'avoir pour milieu que les rues et places d'une ville. J'étais né d'ailleurs foncièrement citadin. Dans mon enfance et même dans ma jeunesse, ignorant absolument la campagne et les champs, je n'éprouvai pas le désir de les voir. Je ne sais même si j'oserais aujourd'hui me pro-

mener seul dans un lieu d'où je n'apercevrais ni hommes ni maisons. Il me faut, hélas ! la ville, et le mouvement et les bruits de la ville. D'ailleurs, il ne m'est plus permis de songer à des promenades rustiques. Mon ancien colonel affirme pourtant que c'est pour l'esprit une irréparable lacune que de n'avoir jamais vu ni bois, ni rivières, ni champs, ni montagnes autrement que sur le papier. Sur le papier, tout cela paraît immobile et mort; mais dans la réalité, rivières, champs et forêts sont dans un travail incessant. Voilà, me disait-il tantôt, ce que ne pourra vous remplacer aucune lecture, eussiez-vous là tous les livres que vous avez vendus.

VIII

Comme bouquiniste, j'ai aimé les gros livres et les grands ouvrages, qui sont, avec les livres rares, les livres à bénéfice; mais, comme lecteur, j'aime les petits livres, et je trouve que nous n'en avons pas assez dans notre littérature.

Il m'est passé dans les mains bien des curiosités imprimées et manuscrites; mais parmi ces dernières, il en est une que je ne peux oublier. Je l'achetai, sans savoir ce que c'était, avec d'autres papiers, à la vente d'un médecin bibliophile : c'était la collection des pièces manuscrites échangées entre les chancelleries de Paris et de Florence à l'occasion de la fameuse tache d'encre faite par Paul-Louis Courier au manuscrit de Longus, à la bibliothèque des moines du mont Cassin. La lettre adressée par le pamphlétaire à M. Renouard, où tous les faits relatifs à cette horrible tache sont exposés de façon si plaisante, a dû paraître, à bien des lecteurs, un peu exagérée; Courier y reste au-dessous de la réalité. Il faut voir cela dans l'énorme dossier des pièces diplomatiques que j'ai possédées autrefois. Comment ce dossier avait-il pu venir en la possession du médecin dont j'ai parlé? Je l'ignore. Mais il est clair que ces pièces avaient dû être soustraites de quelque carton ministériel. Dans tous les cas, ces documents n'ont point été perdus. Un bibliophile célèbre, M. Leber, vit chez moi ce recueil et me l'acheta. Quelques années plus tard, M. Leber vendit sa bibliothèque à la ville de Rouen, où on la conserve encore, sous le nom de *Bibliothèque Leber*, dans une salle spéciale annexée à la Bibliothèque publique. C'est là que sont aujourd'hui ces pièces relatives au débat survenu entre les deux gouvernements de France et de Florence à propos d'un pâté. Courier lui-même n'a pas dû connaître ces pièces, qui certainement l'eussent bien diverti.

IX

Mon instruction s'étant faite au hasard, selon que tels ou tels livres passaient par ma boutique, j'ai eu l'occasion de me développer beaucoup plus du côté des lettres que du côté de la philosophie et des sciences; car les livres de littérature et de poésie sont toujours ceux qui circulent le plus. C'est de nos jours un malheur, mais un malheur qui a ses causes très-naturelles et très-légitimes. Les sciences auront joué en ce siècle un rôle que personne assurément ne songe à leur contester; mais ceux qui les enseignent n'ont pas eu toujours suffisamment conscience de leur mission; et puis ils n'ont pas su trouver encore la langue qui conviendrait : ils en sont où en était la poésie au temps de Ronsard. Ils s'obstinent à parler grec et latin. Il n'est pas douteux, cependant, que la science ne doive se résigner, comme l'a fait la poésie, à parler un langage humain. Qui voudra se rappeler l'épouvantable baragouin des botanistes il y a deux siècles pourra se rendre compte des progrès qui déjà ont été réalisés. On voit cela très-bien exposé dans l'*Introduction* placée par Rousseau en tête de son *Diction-*

naire des termes d'usage en botanique. Personne ne l'a surpassé dans la définition de la fleur :

« La fleur est une partie locale et passagère de la plante, qui précède la fécondation du germe, et dans laquelle et par laquelle elle s'opère. »

C'est à mon colonel philosophe, grand amateur de botanique, que je dois d'avoir été mis à même de comprendre la justesse de cette définition.

X

J'écris ces souvenirs comme ils me viennent, bien qu'en les écrivant je n'aie d'autre intention que de mettre pour ma propre commodité un peu d'ordre dans mes idées et dans ma mémoire.

Il y avait dans un quartier très-retiré de la ville un excellent homme employé dans une compagnie d'assurances, auquel j'avais souvent vendu des livres, et particulièrement des livres de géographie, dont il était très-amateur ; il possédait même une assez jolie collection de cartes anciennes. Il passait dans tout son entourage pour un sage et pour un philosophe, et l'était en effet, avec une modestie, une douceur, une candeur, qui n'étaient surpassées que par son savoir et surtout par une parfaite connaissance des événements historiques survenus depuis un siècle. J'avais pris souvent grand plaisir à l'entendre. Il vivait seul, n'ayant jamais été marié, et je ne me souviens pas d'avoir connu un homme plus sérieux et plus austère.

A sa mort, on fit une vente de ses livres. J'en achetai une partie ; et voilà qu'à plusieurs mois de là, examinant en détail un des lots acquis à cette vente, j'y trouve un cahier manuscrit solidement relié, écrit tout entier de la main du bonhomme. C'étaient des chansons inexprimablement mauvaises composées autrefois, et que, je ne sais pourquoi, il avait tenu à conserver. Il les avait, pour cela, en 1844, recopiées de sa plus belle écriture, avec son nom en belles majuscules. On y pouvait suivre le cours des années, et c'est pour cela peut-être qu'il les avait conservées ; elles lui constituaient une sorte de memorandum rimé. Mais comment rimé, juste ciel ! et quelle poésie ! Je ne pouvais et ne puis encore me figurer qu'un vieillard que j'avais connu si grave et si sage eût pu jamais passer son temps à ces insanités.

XI

J'aurais à écrire une jolie histoire sous ce titre : *Ce que l'on trouve dans les livres.*

On peut trouver dans les livres, en dehors de ce qu'y ont mis leurs auteurs :

D'abord des billets de banque.

J'en ai trouvé quatre ou cinq dans ma vie de bouquiniste, et je n'ai pas pu tous les remettre à leurs propriétaires légitimes, ne m'étant pas toujours rappelé d'où me venaient les livres qui les contenaient.

On trouve aussi, et même assez souvent, des lettres dans les livres. J'en conserve de curieuses.

Mais ce qui se rencontre le plus habituellement et ce qui m'a quelquefois intéressé, bien que je blâme fortement cet abus, ce sont les annotations et réflexions écrites en marge des livres par certains lecteurs. J'ai rencontré de ces notes qui témoignent d'une grande érudition ; mais en revanche combien de ces réflexions étaient vaniteuses, ridicules et folles !

Il me vint, en 1865, la bibliothèque tout entière d'un ancien professeur (deux mille volumes environ) ; celui-ci n'avait pas seulement écrit en marge de ses livres toutes sortes de commentaires ; il avait, sur une ou plusieurs feuilles collées en tête du volume, indiqué dans quelles circonstances, à quelle date, à quel prix, le livre lui était

venu dans les mains. On eût pu, en réunissant tout cela, avoir un catalogue unique et les plus amusants. J'eus la négligence de ne pas recueillir au moins quelques-unes de ces indications ; et des deux mille volumes du pauvre professeur se sont dispersés.

La fin à une prochaine livraison.

UN BAS-RELIEF DE MINO DA FIESOLE,

AU MUSÉE NATIONAL DU BARGELLO,

A FLORENCE.

Parmi les sculpteurs italiens de la fin du quinzième siècle, Mino da Fiesole est l'un des plus connus à cause du grand nombre de ses charmantes productions et des garanties qu'il a données à l'admiration intelligente par l'apposition de sa signature sur plusieurs de ses œuvres. Ses principaux titres à l'estime des amateurs et des historiens de l'art sont : le tombeau de l'évêque Salutati, à la cathédrale de Fiesole, et le retable qui lui fait vis-à-vis dans la même chapelle ; le tombeau de Bernardo Giugni et du comte Ugo, à la Badia de Florence ; dans la même ville, les pièces du Musée du Bargello ; le tombeau de Paul II, dans les grottes vaticanes ; le tabernacle destiné aux saintes huiles, à Sainte-Marie du Trastevere ; le retable de la chapelle Baglioni, dans l'église de San-Pietro di Cassinese, à la porte de Pérouse ; le buste d'Isotta de Rimini, au Campo-Santo de Pise ; le buste de Diotisalvi Neri (signé), et deux charmantes figures de femmes chez M. Gustave Dreyfus, à Paris.

La manière du maître est assez facile à reconnaître : partout les femmes sculptées par Mino offrent des têtes souriantes, une grâce exquise, mais un peu superficielle, une simplicité non exempte de manière ni de monotonie. Cicognara, malgré son enthousiasme pour ce sculpteur, est le premier à signaler dans ses œuvres « una certa magrezza di contorni e di stile » (une certaine maigreur de contours et de style). M. Perkins, dans son excellente Histoire de la sculpture italienne, résume ainsi son opinion sur Mino : « Malgré la grâce séduisante et le charme des œuvres de cet artiste, malgré leur fini extrême et leur grande délicatesse d'exécution, elles offrent une uniformité de type qui, si agréable qu'elle soit d'abord, finit par devenir monotone. Il en est toujours ainsi des œuvres qui, tout en ayant une certaine originalité, manquent de profondeur. »

Ainsi, d'un avis unanime, ce qui distingue le style de Mino, c'est l'absence d'émotion et d'enthousiasme, c'est la douce monotonie de ses tranquilles compositions, c'est le caractère superficiel donné aux visages qui ne sont pas des portraits. Toutes ses Vierges sont souriantes, pleines de fraîcheur et de décence ; mais l'expression de leur physionomie est à fleur de peau, si je puis m'exprimer ainsi : le marbre n'en est pas pénétré. Le modelé de Mino est dur, sec et tendu. Son ciseau affecte un travail trop fini et trop précieux.

Je ne crois pas pouvoir trouver de meilleur spécimen de son talent que celui qui accompagne ces lignes. C'est le beau marbre exposé aujourd'hui au Bargello de Florence. L'œuvre n'est pas signée, je n'en connais pas la provenance ; mais à Florence, où les termes de comparaison abondent, elle est attribuée à Mino avec la confiance la plus absolue. Aucun ouvrage, à mon avis, ne résume mieux les qualités et les défauts de l'artiste. Si jamais un document vient ébranler la foi des Florentins dans cette attribution, — car il faut s'attendre à tout quand on n'a pas de preuves positives appuyées par un document, — l'œuvre n'en restera pas moins un type absolu de l'école de Mino. En effet, si, par impossible, cette sculpture n'est

pas sortie directement du ciseau de cet artiste, elle émane incontestablement de celui d'entre ses élèves qui s'est le plus rapproché du maître, de celui qui a le mieux reproduit son idéal et ses procédés.

Outre le numéro 12 bis des sculptures de la renaissance, dont l'attribution n'a rien d'invraisemblable, le Musée du Louvre, depuis l'acquisition de la collection Campana, possède une excellente œuvre de Mino. Le *Magasin pittoresque* l'a déjà fait connaître à ses lecteurs en 1863, tome XXXI, page 225. Ce beau bas-relief de marbre était

passé par les mains de Gigli avant d'appartenir au marquis Campana. Il a été attribué à un grand nombre d'artistes. L'opinion qui voit dans Antonio Rossellino l'auteur de cette sculpture paraît trop insoutenable pour avoir besoin d'être longuement combattue. Il suffit d'avoir été une fois à Florence et à Naples pour savoir que la manière d'Antonio Rossellino diffère beaucoup de celle de Mino aussi bien que de celle de la plupart des sculpteurs ses contemporains. L'auteur de l'article consacré par le *Magasin pittoresque* au bas-relief du Musée Campana avait,



Bas-relief de Mino da Fiesole, au Musée national du Bargello, à Florence. — Dessin de Chevignard.

dès 1863, entrevu la vérité ; mais il ne l'a pas affirmée, et n'a rien prouvé. Que le lecteur veuille bien rapprocher les deux images, et, — quoique le caractère des deux œuvres soit un peu amolli, comme cela arrive fatalement par l'interprétation d'une gravure, — il reconnaîtra que non-seulement les deux bas-reliefs sont empreints d'un même style, mais que les détails matériels sont de part et d'autre absolument identiques : même agencement du voile sur la tête, même disposition de l'écharpe sur le corsage, même rosette sur le devant de la poitrine (ce qui se retrouve chez presque toutes les femmes sculptées par Mino, et notamment dans les sculptures appartenant à M. Dreyfus), même forme d'étoile à huit rais (à Florence sur l'épaule de la Vierge, à Paris au-dessus de sa tête). Ajoutons qu'il y a encore identité dans le travail des deux marbres. Après cette comparaison, est-il téméraire d'avancer que le bas-relief du Louvre appartient probablement à Mino et certainement

à son école ? Combien de temps restera-t-il encore attribué à Antonio Rossellino ?

INSTALLATION DU MAIRE DE BREST

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

SINGULIER CÉRÉMONIAL.

La ville de Brest, avant le règne de Henri IV, avait déjà une mairie ; mais cette mairie n'avait pas grande puissance, la ville étant soumise à l'autorité du gouverneur. Henri IV, pour récompenser les Brestois de leur fidélité à sa cause, leur octroya droit de bourgeoisie, « à l'instar de ceux de Bourdeaux », et leur permit d'élire, pour assister le maire, deux échevins, qui devaient rester en place deux années. Le maire, qui primitivement avait été annuel, fut

ensuite nommé pour trois ans, et installé avec un pompeux cérémonial. Ce cérémonial fut définitivement réglé et arrêté par un acte passé le 6 décembre 1618, au rapport de maître Théaud, notaire royal, entre le gouverneur du château et les notables bourgeois de Brest.

Tous les trois ans, le premier dimanche de décembre, une grand'messe solennelle était célébrée en présence du gouverneur, et, « à l'endroit du prosne », deux bourgeois venaient au nom de leurs concitoyens supplier monseigneur le gouverneur de leur permettre d'élire un nouveau maire. Le gouverneur accordait la permission et assistait à l'élection. Quand il l'avait approuvée, le choix était irrévocable, et l' élu ne pouvait refuser, quand même il eût déjà été maire ; et le gouverneur se chargeait de lui faire annoncer sa nouvelle dignité et de l'en complimenter. On préparait alors la cérémonie de la réception, qui se faisait le premier jour de l'an.

LA PROCESSION.

Ce jour-là, l'ancien maire, avec douze des principaux habitants, tous parés de leurs beaux vêtements, se réunissaient à l'église des Sept-Saints. Ils partaient de là en procession, le maire seul en avant, les autres deux à deux derrière lui, et ils s'en allaient chercher le nouveau maire en son logis. Ils le ramenaient à l'église, toujours en procession, les deux maires marchant les premiers et se donnant la main, en « soutane de soie, robe de velours à manches pendantes, toque de velours, et cordon d'or enrichi de pierreries. » Les compagnies des milices suivaient, et le cortège marchait au son des tambours, des trompettes et des violons. A la porte de l'église, le clergé, en ornements de fête, attendait le nouveau maire pour lui offrir l'eau bénite ; le *Te Deum* était chanté, suivi d'une messe solennelle ; puis le vieux maire conduisait le nouveau hors de l'église, devant le portail.

LA PIERRE DE LA MAIRERIE.

Là se trouvait une grande pierre plate et ronde, dite *pierre de la Mairie*, et au milieu de cette pierre était un trou. Le nouveau maire mettait son talon dans ce trou, et restait ainsi, le bout du pied en l'air, pendant que l'ancien maire lui promettait obéissance au nom des habitants de la ville. Le nouveau promettait de bien servir la ville et le roi, et les deux maires s'embrassaient.

LA CHASSE DU ROI BRETHAUD.

Voilà le maire intronisé, quant à la ville ; mais il lui fallait aussi l'investiture royale, et il se mettait en devoir d'aller la chercher. Pour commencer, le maire, et semblablement toute la compagnie, s'en allaient à la chasse du « Bérichot ou roy Brethaud », qui n'était autre qu'un roitelet, « lequel, par eux pris, à force et à course, suivant les anciennes coutumes », était porté prisonnier dans une cage, sur deux piques, par quatre des principaux habitants de la ville, jusqu'à la première porte du château.

Là, le gouverneur attendait le nouveau maire et sa harangue. Le maire, après une humble révérence, lui disait :

« Monseigneur, comme très-humbles et très-fidèles sujets du roy, nous sommes ici venus, suivant les anciens devoirs, jurer à Sa Majesté, entre vos mains, la continuation de notre obéissance, et à vous, Monseigneur, qui commandez en son absence, vous suppliant de nous faire l'honneur de nous maintenir et conserver en nos anciens droits et privilèges, et recevoir en hommage ce prisonnier qui, comme nous, attend la liberté telle qu'il vous plaira nous donner. »

Le gouverneur répondait au nom du roi, recevait la soumission de la ville, et promettait de lui conserver ses

droits et libertés ; et il ouvrait la cage et donnait la liberté à l'oiseau. En même temps, on tirait un coup de canon en signe d'applaudissement. Puis, les principaux habitants s'en allaient dîner avec le nouveau maire, et chacun payait sa part du festin : « un quart d'écu, valant seize sous tournois. »

LES SAUTEURS.

Le dîner fini, raconte le *Mercurie galant* de décembre 1678, qui rend compte de l'élection d'un maire de Brest, « le dîner finy, on va à la mer pour le divertissement des sauteurs : tous ceux qui sont mariés depuis trois ans, ou qui ont non-seulement fait bastir une maison, mais élever un pignon ou dresser quelque muraille, sont obligés de sauter trois fois à la mer. Il n'y a personne qui en soit exempt. Les plus considérables d'entre les bourgeois payent des gens qui sautent pour eux. Il a beau geler, comme il gèle ordinairement ce jour-là, les sauteurs ne laissent pas d'être en caleçon et en chemise, avec des escarpins blancs et des bas de toile. Celui qui saute pour le roy a une couronne sur la teste. Le nouveau maire, suivi des échevins et de plusieurs autres officiers, se promène tout le jour par les rues avec des trompettes et des violons. L'heure de sauter étant venue, M. le gouverneur entre dans un des plus beaux navires du port. Les deux maires et le corps de ville l'accompagnent. Il y trouve les sauteurs qui s'y sont rendus auparavant. Le nouveau maire a un rôle, et, dans le même temps qu'il nomme ceux qui doivent sauter, on les voit qui s'élancent du navire. Il y a toujours quinze ou vingt chaloupes prestes pour les secourir, si quelqu'un d'eux se-toit en péril de se noyer. Ces sauteurs sont quelquefois au nombre de cinquante ou de soixante, et ce jeu attire les curieux de toutes parts. Après qu'ils ont tous sauté trois fois, ils se mettent dans des chaloupes. Elles sont armées de dix ou douze hommes, et vont vîte comme un éclair. Il y a un rond au bout d'une perche qui sort par un sabord du navire. Cette perche est de douze ou quinze pieds, et c'est entre eux à qui pourra emporter ce rond. Les chaloupes vont si vîte que la plupart tombent dans la mer. Celui qui a ou plus d'adresse, ou plus de bonheur que les autres dans cette espèce de course, est récompensé d'un prix. Le rond emporté en décide. »

Le soir, souper et bal, qui se renouvelaient pendant trois jours : on passait une partie de la nuit à danser.

Telles étaient les cérémonies prescrites par acte notarié pour l'installation du maire de Brest. Pendant les trois années qu'il était en charge, il devait porter, aux fêtes et cérémonies publiques, un habit particulier : « accoutrement noir avec un court manteau à manche, et grand collet à rabats, et une toque ou bonnet de velours noir à la mode des maîtres des comptes. » Il se plaçait, à l'église, au « banc de la mairie », et faisait peindre ses armes « au devant du dit banc, pour mémoire de la dignité qu'il aura possédée. » On lui portait le pain bénit le premier ; il avait le premier rang partout, et il était exempt de toutes taxes et levées de deniers. Ce n'est pas tout : de « rigoureuses et exemplaires punitions » menaçaient quiconque serait assez hardi pour lui désobéir ou l'offenser.

LES JARDINS DE LA MER

DANS L'Océan indien.

Nous plongeons, dit Schleiden, dans le cristal liquide de la mer des Indes, et la vue des plus splendides enchantements nous rappelle les contes de fées de notre rêveuse enfance.

Là, d'étranges buissons portent sur leurs branches des

fleurs vivantes. Des masses serrées de méandrinées, d'astérées, contrastent avec les développements feuillus et façonnés en coupes des *éplanaries*, les madrépores à ramifications diverses, qui tantôt montent en tiges branchues, et tantôt déploient la plus élégante combinaison de rameaux enlacés.

La richesse des couleurs surpasse tout ce qu'on peut imaginer : le vert le plus vif alterne avec le brun ou le jaune ; les riches teintes violettes passent d'un rouge pâle au bleu-indigo. De brillantes *nullipores*, rosées, jaunes ou couleur de pêche, recouvrent tout ce qui meurt, et sont elles-mêmes entremêlées des plaques nacrées des *réti-pores*, ressemblant aux plus délicates sculptures d'ivoire. A côté s'ouvrent et s'agitent les éventails jaunes et lilas des gorgones, perforés comme un treillis.

Le sable clair du fond est jonché des milliers de teintes et de formes étranges des oursins et des astéries. Les *flustres* et les *eschares* (polypier foliacé), qui affectent la forme de feuilles, adhèrent comme des mousses et des lichens aux branches des coraux, tandis que les patelles, rayées de jaune, de vert, de pourpre, se cramponnent aux troncs comme d'énormes cochenilles.

Pareilles à de gigantesques fleurs de cactus, étincelant des plus vives couleurs, les anémones de mer déploient leurs couronnes de tentacules sur les échancrures des rochers, ou, plus modestes, tapissent le sol plat d'un parterre de renoucles variées. Autour des pousses du corail se jouent les oiseaux de paradis de l'Océan, petits poissons brillant d'un éclat métallique, rouge, bleu, ou vêtus d'or vert, ou d'argent. Esprits des mers, les méduses, d'un blanc de lait ou bleuâtres, glissent doucement à travers ce monde enchanté. Ici, l'isabelle d'un vert d'or, la cognette rayée de bandes noires, jaunes ou vermillon, donnent la chasse à leurs proies. Là, le *banda* se déroule en serpent à travers le buisson, comme un long ruban d'argent moiré de teintes roses et azurées.

Puis viennent les fabuleuses sèches, ornées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, mais de contours vagues, apparaissant et disparaissant, s'entre-croisant, marchant par groupes et se dispersant de la façon la plus fantastique ; et tout ceci changeant avec la plus grande rapidité au milieu des jeux incessants de la lumière et de l'ombre, au gré de chaque souffle de vent ou de chaque légère ondulation de la surface des eaux.

Quand le jour baisse et que la nuit règne sur l'Océan, ce jardin enchanté s'illumine : des millions d'étincelles, de petites méduses, des crustacés microscopiques, dansent et brillent comme des lucioles. La plume marine ⁽¹⁾, colorée de vermillon le jour, projette la nuit une lumière phosphorescente verdâtre. Chaque recoin de l'abîme s'éclaire. Les parties qui semblaient ternes et sombres, éclipsées par l'éclat de la lumière du soleil, sont maintenant radieuses, émettant des lueurs rouges, vertes, jaunes ; et, pour compléter les merveilles de cette illumination, le disque d'argent, large de six pieds, du poisson-lune ⁽²⁾, se meut au milieu d'une masse de petites étoiles étincelantes.

La plus riche végétation d'un paysage du tropique ne déploie pas une aussi grande richesse de formes, et ne saurait lutter en vivacité et en variété de couleurs avec ce jardin des eaux, exclusivement peuplé d'animaux, non de plantes ; car, de même que le riche développement de végétation des zones tempérées est en rapport avec la végétation de la mer, la multiplicité de la faune marine, dans la région des tropiques, correspond avec la magnificence de la faune terrestre. Tout ce qu'il y a de beau, de surprenant, d'extraordinaire, dans les nombreuses classes

des poissons et des échinodermes, les méduses, les polypes, les mollusques de tous genres, se pressent dans les eaux chaudes et cristallines de l'océan tropical, se reposent sur des sables blancs, en tapissent les écueils, et, où la place est déjà prise, se cramponnent en parasites sur les premiers venus, ou nagent à travers les bas fonds et les profondeurs des éléments, tandis que la masse de la végétation occupe beaucoup moins d'espace.

Les mers polaires fourmillent de baleines, de veaux marins, d'oiseaux de mer, et d'innombrables êtres d'espèces inférieures, même là où toute trace de végétation a disparu sous la glace, et où la mer refroidie ne nourrit plus d'algues.

De même, dans la profondeur de la mer la vie végétale disparaît bien avant la vie animale : du fond des abîmes dans lesquels aucun rayon ne peut pénétrer la sonde nous ramène des infusoires vivants.

DANS LA NUIT.

Dans une splendeur auguste, ils sont là des milliers de voyageurs alertes, tout prêts pour le départ ; et leur cercle, toujours plus éclatant, plus varié, va toujours s'élargissant. Et pourtant la ronde immense se déroule sereine et silencieuse, avec un calme divin. Les farouches tempêtes les taisent, étonnées, et les fleurs doucement inclinées la saluent.

Notre vieille mère la Terre s'est endormie, n'ayant plus pour habitants que les songes. Avec le regard vigilant du pasteur, la Lune surveille son troupeau d'étoiles ; sous son pâle rayon reposent les vertes montagnes, les forêts ; et dans les profondeurs de la vallée meurent les derniers murmures de la vie.

La Paix conduit la ronde céleste, l'Amour règle la danse des étoiles. Comme la poitrine s'élargit dans ce silence ! Je respire bien à l'aise au milieu de telles splendeurs. Oh ! qui donc connaîtra le chemin de ce pays ? Qui pourra me fournir une barque légère ? — Vain appel ! nul esquif ne quitte le rivage, et devant moi s'étend la mer immense ! ⁽¹⁾

LES FLEURS DES CHAMPS.

« Soit, me disait un peintre avec qui je venais de visiter le jardin, très-habilement dessiné, très-coquettement paré, d'un de nos amis ; soit, je reconnais, j'admire, si l'on veut, l'ordre, le soin, le luxe qui règnent ici. La pelouse est d'un ovale irréprochable, l'allée sablée qui la borde décrit une courbe heureuse, et le sentier qui la partage en deux parties inégales serpente avec grâce. Le gazon, touffu et ras, est d'un vert parfaitement uniforme ; les corbeilles fleuries, rouges, roses, violettes ou blanches, les massifs de feuillages pourpres, bruns, argentés, opposent symétriquement leurs couleurs éclatantes ; tout cela est joli, brillant, parfait. Maintenant, allons voir de vraies fleurs. »

Et comme je me récriais :

« Réellement, reprit-il, sont-ce des fleurs que nous avons vues ? Ces géraniums, ces anthémis, ces pétunias, groupés en figures régulières, serrés les uns contre les autres en masses compactes, n'ont d'autre emploi que de produire des taches brillantes. Chacune de ces plantes a-t-elle une forme, un port, une beauté à elle ? On n'en sait rien. De même les herbes de ce gazon, constamment coupées par la faux, foulées et nivelées par le rouleau, ne se proposent que d'imiter le plus parfaitement possible un tapis vert. On a devant soi une marqueterie, une mosaïque, que sais-je ? quelque chose d'artificiel, d'immobile, de froid,

⁽¹⁾ Christophe-Joseph Matzerath.

⁽¹⁾ Plotose, poisson oplophore.

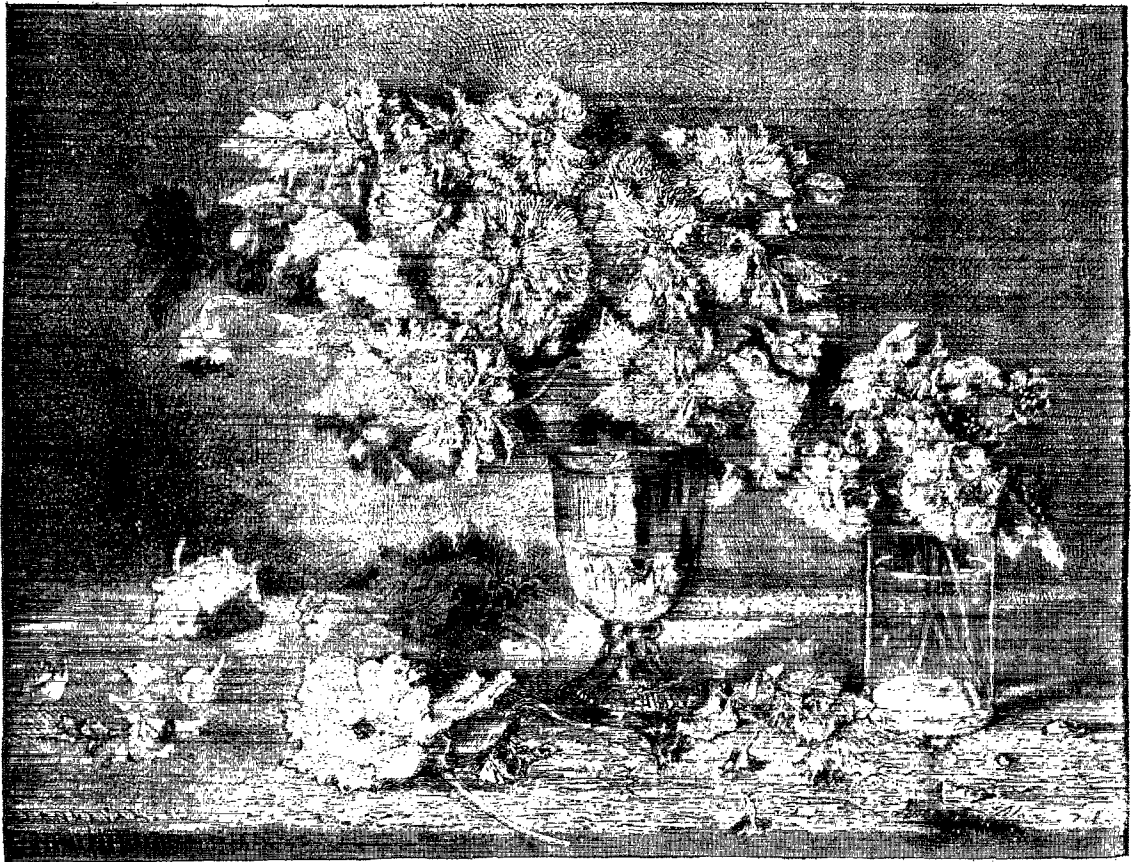
⁽²⁾ *Orthogoriscus mola*.

d'agréable sans doute pour ceux qui aiment à avoir les yeux éblouis, aveuglés, mais rien qui rappelle la campagne, qui reproduise la liberté, l'abandon et le charme de la nature. Si le propriétaire de ce jardin me priait d'en faire un tableau, je n'aurais qu'à hârioler ma toile de couleurs crues, violemment heurtées, sans dessin, sans détails, sans nuances.

» Voyez, continua mon compagnon, qui m'avait entraîné du côté des champs et qui s'arrêta devant un terrain inculte où les plantes sauvages poussaient librement; voyez ces grandes marguerites, ces bluets, ces coquelicots; voilà de véritables fleurs. Arrachez-en au hasard une poignée, vous aurez un bouquet auquel vous ne voudrez rien chan-

ger. La nature s'est bien gardée de les trier et de les grouper séparément par espèces, elle les a jetées pêle-mêle de sorte qu'elles font mutuellement valoir leur coloris par le contraste. Encore ce contraste n'est-il jamais dur, il est adouci par toutes ces graminées qui interposent de tous côtés leurs épis d'un vert pâle. Et remarquez que, malgré leur abondance, ces plantes ne s'étouffent pas; il y a entre elles de l'espace, de l'air; l'œil pénètre, circule dans leur foule; on distingue les tiges et leurs ramifications, les feuilles et le dessin de leur contour; tout en contribuant à l'effet de l'ensemble, chacune garde sa personnalité, existe par et pour elle-même.

» Reconnaissez en outre combien les fleurs des champs,

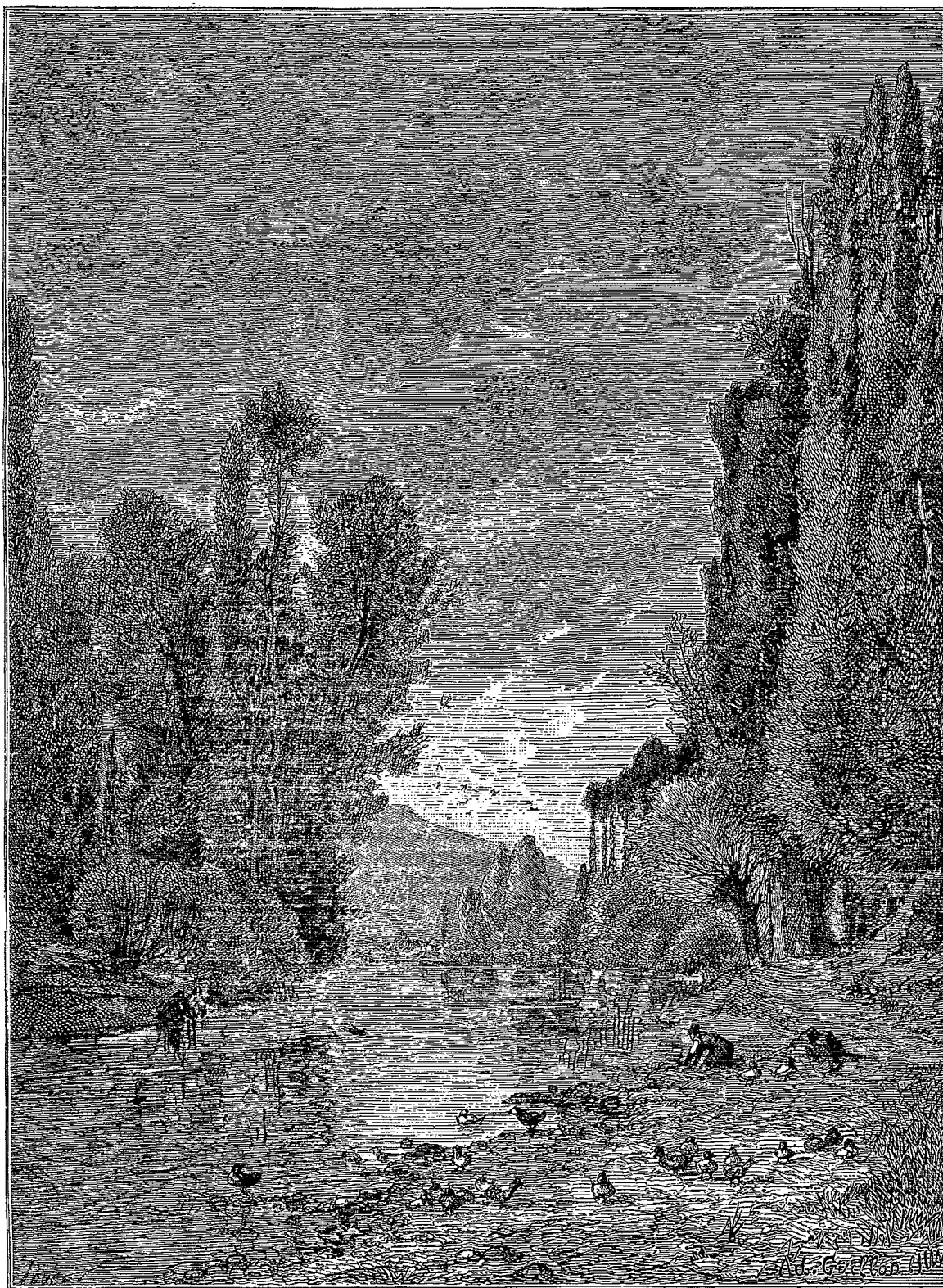


Salon de 1876; Peinture. — Pavots, par Ph. Rousseau. — Dessin d'Edmond Yon.

moins opulentes, moins décoratives que celles des jardins, sont cependant plus jolies qu'elles quand on les examine de près. Elles ont une physionomie, et le plus souvent les autres n'en ont pas. Elles sont en général élancées, sveltes, élégantes. Fixez votre attention sur l'une d'elles, sur ce coquelicot, par exemple : n'est-il pas admirable avec sa tige si mince, si haute et si souple, ses feuilles étroites, rendues plus légères encore par leurs dentelures; ses boutons retombants, s'entr'ouvrant sous la pression des pétales chiffonnés qui les gonflent, et qui tout à coup se redressent pour s'épanouir; enfin ses fleurs, d'un écarlate incomparable, dont le cœur recèle une aigrette d'étamines noires? Et quand le coquelicot pénètre dans les jardins, il se transforme, il fait toilette, mais avec goût; il acquiert de la majesté sans roideur; il s'ennoblit sans renoncer à sa grâce première. Sa tige s'épaissit, se tient plus droite et plus fière; ses feuilles s'élargissent, en conservant leurs profondes découpures; sa verdure s'éclaircit et devient d'un glauque pâle; ses fleurs doublent, triplent de

grosceur : les étamines ont changé leurs minces filets en pétales, mais en pétales étroits, dentelés, soyeux, légers comme des plumes; enfin il a fondu sa pourpre primitive en nuances infiniment variées, en rose, en violet, en mauve, en amarante : une plate-bande de pavots ressemble à une gerbe multicolore de feu d'artifice. Avec des pavots seuls, cueillis presque sans choix, on ferait un magnifique bouquet, et de ce bouquet j'aimerais à faire un tableau; je n'aurais qu'à copier : la forme, la couleur, les oppositions, l'harmonie, tous les éléments du pittoresque s'y trouveraient. On reproche à ces fleurs de ne pas durer, de s'effeuiller vite; c'est le défaut des roses, de tout ce qui est fin et délicat. Je tirerais parti de cette fragilité; une pluie de pétales jonchant les alentours de mon vase de pavots serait un agrément de plus. Les fleurs durables, les dahlias, les hortensias, qui ont la solidité et la rigidité du métal, ne m'offriraient certes pas cette ressource, ni aucune autre : aussi les laisserai-je à vos parcs et ne les admettrai-je jamais ni sur ma toile, ni même dans mon jardin.»

LA TOILETTE DES CANARDS.



Salon de 1876; Peinture. — La Toilette des canards, aux bords de la Cure (Yonne). — Tableau et dessin d'Adolphe Guillon.

Enfin ! la fille de basse-cour a ouvert la porte ; toute la bande défile et prend le petit chemin creux qui mène à la rivière. Cahin-caha, les canards s'en vont en silence, jouissant en idée des délices du bain. Seuls, quelques bavards marmottent je ne sais quoi sur la négligence de la fille de basse-cour qui a dormi trop tard, et sur les ornières du

chemin qui les font trébucher ; mais personne ne les écoute.

A l'endroit où le petit chemin creux débouche sur la berge, il y a une pente à gravir. Les plus lestes et les plus résolus la gravissent en courant ; quelques gros imprudents qui veulent les imiter donnent du bec en terre, et deviennent la risée de tous les autres.

Xénophon (qu'on ne s'attendrait guère à voir dans cette affaire) raconte que les dix mille, arrivés au sommet du mont Tchéchès, poussèrent tous ce cri de délivrance : « La mer ! la mer ! » en apercevant à l'horizon la mer qui était le terme de leur expédition et de leurs aventures.

Les canards qui arrivent les premiers au sommet de la petite montée se dressent sur leurs pattes, battent des ailes et poussent de grands cris : « La rivière ! la rivière ! » Les autres, à mesure qu'ils arrivent, se dressent sur leurs pattes, déploient leurs ailes et crient : « La rivière ! »

Alors commence une vraie débandade. Comme des tirailleurs qui se dispersent, les canards, chacun de son côté, descendent tête baissée, aspirant d'avance la bonne odeur de l'eau ; ils sont fous de joie, ils s'éclaboussent, ils éclaboussent leurs voisins. Quatre ou cinq fois de suite, avec une vivacité qui n'est pas dans leur caractère, ils plongent leur cou dans l'eau et le retirent brusquement ; des perles liquides leur ruissellent sur le dos ; leur petite queue frisée s'agite et lance des gouttelettes. Des cris discordants, qui sont portés au loin en rasant la surface de la rivière et que renvoient les échos des grands aunes et des grands peupliers, apprennent aux pêcheurs et aux lavandières du voisinage que les canards sont en liesse, qu'ils trouvent l'eau délicieuse, plus délicieuse encore qu'hier.

Après ces enfantillages commence sérieusement la toilette. Chacun fait ses ablutions à sa manière, les uns en pleine eau, les autres sur le bord. On n'entend plus que des exclamations de plaisir ou des paroles d'encouragement ; de petites plumes folles voltigent à la surface de l'eau. Puis, un à un, les baigneurs reviennent sur la terre ferme pour se sécher.

Les philosophes se mettent la tête sous l'aile, comme les canards de Toffier ; pendant que la brise les caresse et que le soleil les réchauffe, ils roulent dans leur tête étroite des pensées si profondes qu'ils finissent par s'endormir. Mais leur assoupissement ne sera pas de longue durée : la faim les réveillera bientôt. S'ils ont dormi en sages, ils dîneront en canards, ce qui n'est pas peu dire. Les canes sérieuses discutent les dernières couvées ; les canes défiantes s'en vont par les buissons, cherchant quelque cachette où leurs œufs puissent être en sûreté, car on se trompe fort à la ferme si l'on croit qu'elles ne savent pas compter ; oui ! dans les nids de la canardière, leurs œufs disparaissent à mesure qu'elles les pondent, et cela n'est pas tolérable. Les canards sans cervelle flânent pour flâner ; les pantagruélistes courent aux bons coins, où abondent les larves et les nymphes des insectes, les vers, les vermisseaux, sans compter les petits poissons et les aubaines inattendues.

Ceux qui ont quelque prétention au titre de musiciens répondent par des cris peu mélodieux à la cadence rythmée du battoir des lavandières. Les canards satiriques se moquent des pêcheurs à la ligne. Les curieux s'en vont à la dérive, d'une anse à une autre, admirant comme l'eau est brune sous les grands arbres et claire au soleil. Ceux-là font des voyages de découverte ; ils connaissent l'endroit où dansent les araignées d'eau et où sautent les grenouilles, parmi les feuilles de nénuphar largement étalées. Ils ont vu le martin-pêcheur s'élancer comme une flèche de pierrieres d'une rive à l'autre ; ils ont vu l'hirondelle, dans son vol hardi, raser la surface de l'eau et enlever d'un coup de bec la mouche imprudente que les poissons convoitaient déjà. Que n'ont-ils pas vu ? Le soir, à la chambrée, ils reparlent entre eux de toutes ces belles choses, et se font imposer silence par les vieux canards goulus et somnolents.

Un jour que j'étais venu pêcher au bord de la rivière, je vis un petit garçon de huit ou neuf ans, assis sur le

gravier de la rive. Il avait déposé près de lui un panier d'où sortait le cou d'une bouteille, et où l'on entrevoyait un morceau de pain et des livres ; il regardait les canards d'un air d'envie, et jouait machinalement avec des cailloux. Quand il entendit le bruit de mes pas, il saisit son panier et se leva vivement, comme un écolier pris en faute.

Je le fis causer, et il m'apprit naïvement qu'il trouvait les canards bien heureux de se baigner toute la journée et de n'aller point à l'école.

— Changerais-tu avec eux ? lui demandai-je en souriant.

— Oh ! mais oui ! me répondit-il sans la moindre hésitation.

— A la condition d'aller ensuite à la broche ou dans la casserole ?

— Oh ! mais non ! répondit-il avec vivacité.

J'allais lui faire une petite morale, mais le drôle, entendant sonner les trois quarts au clocher du village, détalait lestement pour n'être point en retard.

Tout en pêchant, je me mis à réfléchir ; car que faire à la pêche, à moins de réfléchir, surtout quand « cela ne mord pas ! »

La morale que j'avais eu l'intention d'adresser à cet écolier paresseux, je me l'adressai à moi-même, pour qu'elle ne fût pas perdue.

Il m'est arrivé plus d'une fois d'envier le sort de quelqu'un de ceux qui m'entouraient. Ce sentiment d'envie n'a jamais résisté à une analyse un peu sérieuse.

Par exemple, j'aime beaucoup les beaux jardins et les parcs bien entretenus. Je me suis souvent surpris à me dire : « Voilà un parc qui ferait bien mon affaire ! » Et aussitôt je me posais cette question : « Accepterais-tu en bloc, avec le parc, la condition et la manière de vivre du propriétaire ? »

Non, je n'accepterais pas. Je sais que sa condition est élevée, mais je ne suis pas ambitieux ; je sais que sa vie est honorable et heureuse, mais ce qui le rend heureux me rendrait peut-être misérable, et sa fortune pourrait bien n'être qu'une servitude de tous les instants pour un homme qui a appris à vivre et à penser comme moi. Et, avec une grande magnanimité, je refusais le parc qu'on ne m'offrait pas.

Les canards sont faits pour manger, boire et dormir ; dormir, boire et manger, engraisser, s'il se peut, et subir l'épreuve de la broche et de la casserole. Cette dernière condition avait mis mon écolier en fuite.

L'homme est au monde pour faire le bien dans la mesure de ses forces, pour éclairer son esprit, ce qui le mène à améliorer son âme, et à la préparer pour une vie supérieure quand il aura quitté celle-ci. Ce programme est à la portée de tout le monde, et il est sans exemple qu'on ait manqué de le remplir faute d'un parc bien entretenu.

Lorsque, par un jour de grande chaleur et de grande poussière, je traverse en chemin de fer quelqu'une de ces petites vallées où poussent de grands arbres, à la marge d'une jolie rivière, le contraste est si grand que j'envie le sort des habitants de la vallée ; mais, entendons-nous bien, ce que j'envie c'est leur bonheur présent comparé à l'épreuve que je traverse ; je n'accepterais pas plus leur vie en bloc qu'ils n'accepteraient la mienne. Ils ont tous leurs intérêts, toutes leurs habitudes et toutes leurs affections au bord de cette rivière ; et moi j'ai à la ville tout ce qui peut rendre ma vie agréable pour moi-même et utile pour les autres. Qui m'empêche d'ailleurs d'aller de temps en temps vivre de leur vie, en passant une bonne journée à la campagne ? Rien ! La preuve, c'est que me voilà aujourd'hui, philosopant, une ligne à la main, au bord de la rivière.

Mais qu'ont donc ces canards ? Jamais ils n'ont été si

bruyants. L'un d'eux a découvert je ne sais quelle provende, et tous les autres le poursuivent pour en avoir leur part. Allons ! c'en est fait de la pêche pour aujourd'hui ; tout ce vacarme a effrayé le poisson à plus d'une demi-lieue en amont et en aval. Mais le cas était prévu, et ma journée n'est pas perdue pour cela. Voici, à l'ombre des grands arbres, une herbe bien épaisse, et j'ai toujours soin, quand je viens rôder par ici, d'apporter un bon livre.

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

A Brême, depuis trois ans, il n'a pas été créé moins de 86 bibliothèques, dont 4 grandes dans la ville même, 10 moyennes dans les villes, bourgs et villages des environs, et 72 destinées aux écoles de village, ainsi qu'aux sociétés ouvrières et militaires. Une somme de plus de 5 000 marcs (le marc vaut 1 fr. 25 c.) a été employée l'année dernière à ces œuvres, sans compter les dons et contributions reçus par la société.

Des conférences ont lieu également pendant tout l'hiver en trois endroits différents de la ville.

A Dresde, la municipalité a voté la fondation de trois bibliothèques populaires pour lesquelles il a été accordé un crédit de 3 000 marcs, avec une allocation annuelle de 1 350 marcs.

SAGESSE DIVINE.

Il est impossible de ne pas voir dans l'ensemble de la création une Sagesse infinie qui, imposant certaines lois élémentaires à la matière, les a déterminées de telle sorte que leurs conséquences les plus éloignées fussent en harmonie avec la conservation de la vie organique et avec le bonheur des êtres raisonnables qui, après tant de siècles, devaient peupler la surface des planètes. C'est surtout dans ces résultats inattendus que brille la Sagesse éternelle, en nous étonnant par l'étendue de ses conceptions et par la précision avec laquelle elle parvient à ses fins. (1)

UNE CONVERSATION ENTRE FOURMIS
SUR L'HOMME.

Un jour de pluie, quelques fourmis se reposant, après dîner, dans un de leurs petits salons, se mirent à parler des hommes : c'est, paraît-il, un des sujets qui reviennent le plus souvent dans leurs entretiens. La conversation fut assez vive sans être aucunement bruyante ; on sait qu'elles ne se communiquent leurs idées qu'en se touchant les unes les autres avec leurs antennes.

Une grosse fourmi, personnage important et d'humeur critique, fit plusieurs observations amères sur ce qu'il y a de défectueux dans notre système social.

— Remarquez, par exemple, dit-elle, combien il y a de pauvres parmi eux. Est-ce qu'on voit jamais pareille chose dans la société des fourmis ? Est-ce qu'on rencontre un seul individu qui, dans notre république, n'ait point sa part du bien commun ?

Une jeune fourmi trouva qu'on était sévère à notre égard, et, touchant son voisin de ses antennes, lui dit :

— En somme, il y a beaucoup de ressemblance entre les hommes et les fourmis. Ils se bâtissent des nids, des villes ; comme nous ; ils sont maçons, charpentiers, comme nous. Ils ont des vaches, nous en avons ; des esclaves, nous en avons ; ils font la guerre, et nous aussi.

La grosse fourmi fit un signe de pitié et répliqua :

(1) Le R. P. Secchi, *le Soleil*.

— Je ne sais pourquoi vous prenez le parti de l'homme. A quoi sert ce gros et lourd animal ? Il n'est pas seulement bon à manger. On ne voit pas vraiment pourquoi il a été créé : on se passerait de lui à merveille.

— Tout au moins, objecta la jeune fourmi (la jeunesse est bienveillante), les hommes ont cela de commun avec nous qu'ils ont des idées et qu'ils peuvent les échanger entre eux.

— Ah ! reprit d'un air de triomphe la vieille fourmi, je vous y attendais ! Quelles pensées ont-ils ? Je ne sais. Mais y a-t-il rien de plus horrible au monde que leurs voix ? Quels sons ! quel désordre ils jettent dans le silence ! J'aime presque autant l'aboiement des chiens. Il suffirait de la nécessité où les hommes sont de faire tout ce bruit de paroles à propos de la moindre chose qu'ils ont à se dire pour prouver leur infériorité et surtout la pauvreté et la lenteur de leurs idées.

Une de nos amies eut le malheur, une fois dans sa vie, d'habiter quelque temps sous le plancher d'une des salles où ils s'assemblent pour parler, et elle me disait : « Vous ne sauriez croire quel tapage ils font sans pouvoir presque jamais arriver à s'entendre ! Et, très-souvent, un d'entre eux fait avec sa bouche un brouhaha de deux et trois heures pour exprimer seulement une ou deux idées... si même ce sont des idées ! »

A ces mots, toutes les antennes s'agitèrent en signe d'hilarité : la cause de l'homme était perdue.

On vit entrer d'ailleurs une jeune messagère très-agitée : il venait de se passer dans la forêt un événement grave. (1)

ORGUE PORTATIF ALLEMAND
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

On eut de bonne heure l'idée de construire des orgues portatives (2). L'orgue, en effet, qui, malgré ses imperfections, rendait de si grands services dans la musique religieuse, fut appelé à jouer également un rôle important dans la musique profane et les fêtes civiles au moyen âge. Mais, pour ces dernières cérémonies, il avait besoin d'être transporté d'une place à une autre, attendu qu'il servait soit à jouer des airs ou des marches dans un cortège qui s'avancait, soit à accompagner des chœurs qui pouvaient être ambulants. Aussi chercha-t-on et parvint-on à lui donner des proportions commodes. On voit, par exemple, des orgues installées sur des chariots, avec le souffleur et l'organiste : le tableau du cortège de Maximilien (seizième siècle), par Albert Durer (3), nous montre le célèbre Hofhaimer jouant d'un orgue portatif de ce genre.

On en faisait d'une dimension encore plus petite : c'étaient de véritables orgues de chambre. On en trouve déjà des représentations sur les monuments figurés du dixième siècle. Ces instruments se composent, en général, d'un coffre sur lequel sont implantés les tuyaux d'un clavier, et d'une petite soufflerie. On jouait d'une main sur le clavier et l'on soufflait de l'autre. L'*harmoniflûte*, instrument tout à fait moderne, peut faire comprendre comment la même personne jouait et soufflait en même temps.

Il y avait des orgues qu'on portait en tenant leur coffre appuyé sur le bras et contre la poitrine : on en trouve plus d'une fois des représentations dans les miniatures qui ornent les manuscrits du moyen âge. La sainte Cécile de Raphaël, par exemple, tient un petit orgue de ce genre. Quelquefois ces orgues se posaient sur les genoux. On pouvait aussi, à

(1) Imité de *Brevia*.

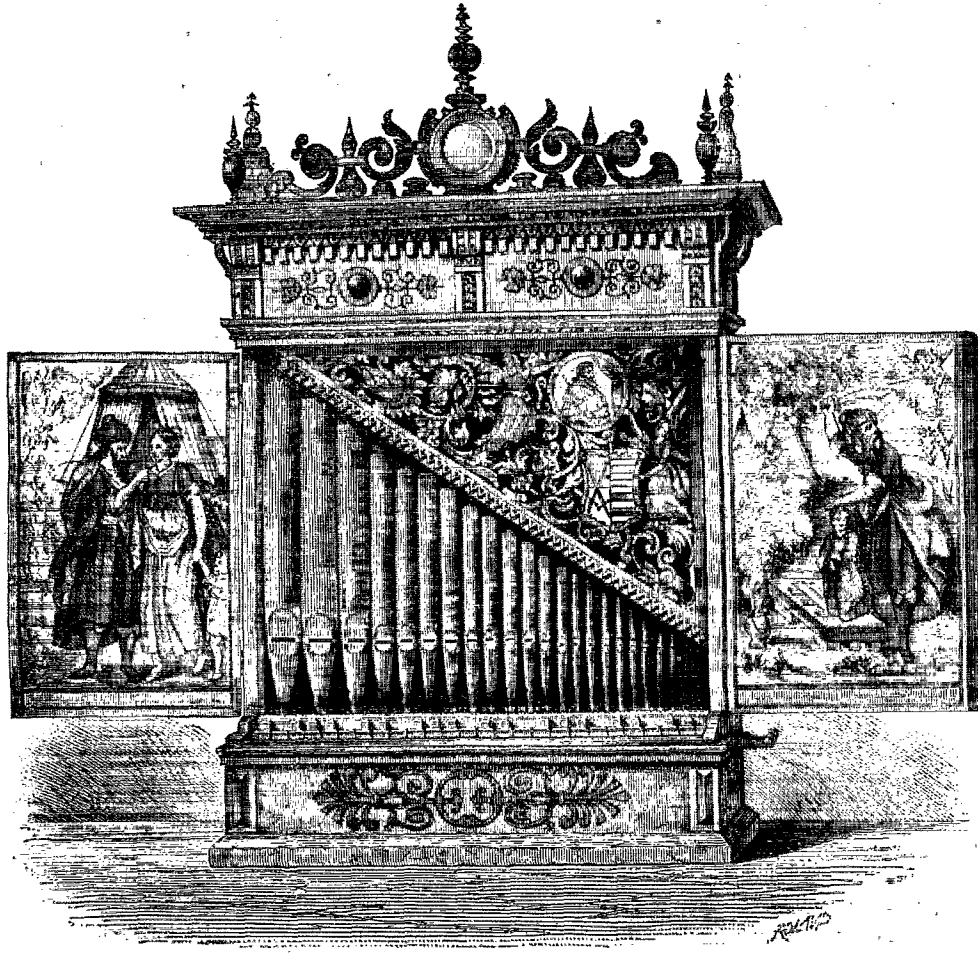
(2) Pour tout ce qui est de la théorie et de la construction de l'orgue en général, voy. notre tome XL.

(3) Tome XL, p. 404.

l'aide de crochets ou de poignées, y adapter des courroies et les porter en bandoulière. Enfin on les plaçait tout simplement sur une table.

En dehors de la question musicale, ces orgues sont quelquefois de véritables objets d'art par les ornements, sculptures ou peintures, qui les enrichissent. Les orgues des manuscrits du moyen âge ont les formes les plus diverses et parfois les plus originales. Dans le tableau attribué à Wohlgemuth, que l'on conserve à la Pinacothèque de Munich, et qui représente une sainte Cécile, on voit un orgue portatif dessiné dans un joli style ogival. Quant à l'orgue reproduit par notre gravure, c'est certainement un des plus intéressants spécimens que l'on ait de l'art déco-

ratif du seizième siècle appliqué aux instruments de musique. Il servait sans doute soit dans les appartements de quelque châtelain, soit dans la chapelle de son château. Ce qu'il faut remarquer, c'est le soin qu'on a eu de le disposer en équilibre, pour ainsi dire. La condition de la décroissance nécessaire des tuyaux donnait une forme triangulaire, incompatible avec un aspect symétrique. Le facteur a fort ingénieusement construit une façade rectangulaire, en remplissant le vide par un second triangle où sont le portrait et les armoiries du propriétaire. Des figures élégamment entourées de fleurs capricieuses et de feuillages en arabesques soutiennent et accompagnent gracieusement ces armoiries et ce portrait. Le couronnement,



Musée de Kensington, à Londres. — Orgue allemand portatif du seizième siècle. — Dessin d'Édouard Garnier.

élégant et sévère à la fois, est surmonté de pièces découpées et très-ouvragées; le même caractère se retrouve dans le coffre de la base, qui porte le clavier et le sommier et a quelque chose de discrètement et d'élégamment solide, en rapport avec les lignes et la configuration de l'ensemble.

L'orgue était consacré à la musique religieuse. Aussi les volets qui servent à garantir le petit buffet sont-ils décorés de peintures dont les sujets sont empruntés à l'Ancien Testament : l'une représente Abraham renvoyant Agar avec son fils Ismaël; l'autre, le même Abraham se préparant à immoler son fils Isaac. Les personnages ont les costumes de convention que leur donnaient les artistes du temps, peu soucieux de la couleur locale et de la vérité archéologique.

Presque tous les anciens buffets, même dans les grandes

orgues, étaient protégés par des panneaux du même genre qui restaient fermés tant que l'on ne se servait pas de l'instrument. On peut citer, comme exemple, le buffet d'orgue de la cathédrale de Perpignan, qui date des premières années du seizième siècle, et dont les volets peints représentent l'Adoration des mages, le Baptême de Jésus-Christ, et les quatre Évangélistes.

Quelquefois on dorait et rehaussait de filets noirs ou de couleur les tuyaux visibles du buffet. La menuiserie elle-même du buffet était peinte et dorée : telle était la décoration des grandes orgues de Strasbourg. Mais il faut avouer que ce bois doré et peint de couleurs vives produit un effet peu satisfaisant. La décoration des buffets d'orgue est certainement mieux entendue quand, plus sobre et plus sévère, elle s'harmonise avec les lignes et le style des édifices.

LA QUINTINYE.



Salon de 1876 ; Sculpture. — Jean de la Quintinye, par Cougny. — Dessin de Sellier.

Lorsque Louis XIV résolut de venir habiter Versailles, il voulut établir un potager d'une grandeur proportionnée aux besoins de la cour, et chargea de cette création la Quintinye, surveillant de l'ancien potager.

TOME XLIV. — DÉCEMBRE 1876.

Jean de la Quintinye avait alors quarante-neuf ans. Né en 1626, dans une petite ville de l'Angoumois, Chabais, il avait fait de fortes études au collège des Jésuites de Poitiers, et s'était fait recevoir avocat à Paris. Sa parole

vive, aisée, accentuée, sa phrase parfois un peu négligée, mais le plus souvent élégante et naïve, le firent bien vite distinguer parmi tous ses confrères. Et cependant il restait pauvre, car les clients tiennent bien plus à être défendus par un homme célèbre que par un homme de talent. Aussi accepta-t-il avec bonheur la proposition que lui fit Tamboneau, président en la Chambre des comptes, de venir chez lui comme précepteur de son fils.

Quelques années plus tard, il alla faire avec son élève un voyage en Italie. Nourri des auteurs anciens qui ont traité de l'agriculture, il remarqua avec le plus grand intérêt les progrès faits depuis par les jardiniers de Rome et de Florence, et, s'instruisant auprès d'eux, il ne tarda pas à s'appréhender de l'horticulture. Au retour, il obtint de Tamboneau la direction du jardin de l'hôtel, et là il fit diverses expériences qui l'amènèrent à découvrir qu'il était bon d'enlever le chevelu des racines des arbres que l'on transplante, et que dans la taille on doit couper hardiment la plupart des grosses branches, puisqu'elles ne portent pas de fruits.

Ce fut à cette époque qu'il entra en correspondance avec tous les savants de l'Europe et commença sa réputation. Le prince de Condé, charmé de son caractère franc, expansif, se l'attacha et apprit de lui les éléments de l'art horticole. Ce fut son influence, sans doute, qui fit obtenir, en 1667, à la Quintinye, la surveillance des cultures du potager fondé par Louis XIII à Versailles, sur l'emplacement où est aujourd'hui la Bibliothèque, et qui avait pour directeur Masson. En 1671, le roi venant très-fréquemment, il fallut l'agrandir, et la Quintinye reçut pour sa charge un traitement de 4 000 livres.

Le roi, en choisissant pour y établir le potager le vaste lit d'un étang comblé à l'aide des terres produites par le creusement de la pièce d'eau des Suisses, n'avait absolument consulté que ses commodités et sa fantaisie. Il était impossible de tomber plus mal, car ce terrain humide, froid, mauvais, était impropre à toute culture. La Quintinye le dit lui-même : c'étaient des terres « de la nature de celles qu'on voudrait ne trouver nulle part. » Enfin, à force de drainages et de travaux de toutes sortes, il parvint à les assainir et à les fertiliser ; mais la dépense s'éleva, selon les calculs de M. le Roi (*Histoire des rues de Versailles*), à 1 477 231 livres.

Il serait trop long d'énumérer toutes les innovations qu'apporta la Quintinye aux méthodes horticolas alors en vogue pendant sa direction. Entre autres choses, il inventa l'art de la culture en espalier, et ce fut un de ses élèves, Girardot, qui transporta à Montreuil l'industrie plus tard si célèbre de la culture des pêchers : « J'ai pu, dit-il, à l'égard de certains fruits et légumes, en faire mûrir quelques-uns cinq et six semaines devant le temps, par exemple, des fraises à la fin de mars, des précoces et des pois en avril, des figues en juin, des asperges et des laitues pommées en décembre et janvier. »

La Quintinye avait, comme intendant des jardins royaux, 6 700 livres d'appointements. Le 25 août 1687, il reçut le titre de directeur général des jardins fruitiers des maisons royales. Sur le brevet, il était désigné sous ce nom : M. de la Quintinye, et, depuis ce temps, il porta la particule de devant son nom. Courtisan adroit, savant habile, causeur charmant, professeur clair, il fut toujours en haute faveur. Louis XIV se plaisait à apprendre de lui la taille des arbres fruitiers ; il encouragea vivement tous ses travaux, et eût pour lui mille attentions. Il fut chargé de tracer les potagers de Chantilly, de Rambouillet, de Saint-Ouen, de Sceaux, de Vaux, pour Condé, Montausier, Boisfranc, Colbert et Fouquet. En Angleterre, où il avait fait deux voyages alors qu'il était chez Tamboneau, ses relations

étaient nombreuses, et le roi Jacques II avait même fait tous ses efforts pour se l'attacher.

Il habitait Versailles depuis longtemps, car Louis XIV avait fait construire tout exprès pour lui, par Mansart, des bâtiments attenant au potager, et ce fut en cette ville qu'il mourut en 1688. Il fut enterré dans le cimetière Notre-Dame, et une plaque de marbre élevée à sa mémoire se voit dans une des chapelles de l'église. Lorsque sa veuve fut présentée au roi : « Madame, dit celui-ci, nous venons de faire une perte que nous ne pourrions jamais réparer. » Et il avait raison.

Il laissait un fils, ecclésiastique. Ce fils publia peu après un ouvrage qui avait occupé toute la vie de son père : *l'Instruction sur les jardins fruitiers*, en deux volumes in-4°. Cet ouvrage admirable, écrit avec clarté et dans un style naïf et agréable, mériterait bien d'être imprimé de nouveau et annoté. La Société d'horticulture de Versailles en avait formé le projet ; nous ne savons si elle a renoncé à cette excellente idée.

En tête du livre est un portrait remarquable de la Quintinye, gravé par Vermeulen, d'après Richard.

À la suite du portrait viennent un poème latin de Santeul sur Flore et Pomone, et une idylle de Perrault où cet académicien dit :

Mais c'est peu que notre âge, illustre Quintinye,
Ait profité des dons de ton rare génie. . . .
Tu veux, avec ta plume agréable et savante,
Transmettre les secrets à la race suivante,
Et, les faisant passer à nos derniers neveux,
Rendre tous les climats en tous les temps heureux.

On a d'autres éditions de *l'Instruction sur les jardins fruitiers*, mais elles sont toutes déparées par l'addition de chapitres apocryphes sur les fleurs, etc.

Les seuls écrits authentiques de l'illustre horticulteur, en dehors de ce grand ouvrage, sont deux lettres sur la *Culture des melons*, publiées en anglais dans les Transactions de la Société royale de Londres, et traduites en français par M. Armand Landrin (*Société d'horticulture de Versailles*, 1865).

Souhaitons une bonne réédition de ces travaux, mais sans trop l'espérer, car, jusqu'à ce jour, selon la pensée bien juste de notre auteur, « l'agriculture est une des plus belles sciences que l'homme puisse acquérir, et cependant il se trouve peu de maîtres pour l'enseigner, et surtout peu de disciples pour l'apprendre. »

VOLONTÉ.

Nous n'avons rien à nous que notre volonté ; tout le reste n'est point à nous. La maladie enlève la santé et la vie ; les richesses nous sont arrachées par la violence ; les talents de l'esprit dépendent de la disposition du corps. L'unique chose qui est véritablement à nous, c'est notre volonté. FÉNELON.

LES DERNIÈRES PENSÉES

D'UN VIEUX BOUQUINISTE.

Fin. — Voy. p. 379, 386.

XII

J'ai eu dans ma boutique, durant plusieurs mois, un Montaigne, édition Lefèvre, à deux colonnes (1834). Au bas de la page 90, où commence le chapitre *De l'Amitié*, quelqu'un, dans une heure de misanthropie, avait écrit :

« Je me suis permis ce beau luxe de l'amitié tant que je pouvais être aux amis un atout dans leur jeu ; mais

» n'étant plus aujourd'hui qu'une mauvaise carte, il faut s'abstenir. »

XIII

Mon métier, qui m'a permis de m'instruire au delà de ce que pouvait espérer le fils d'un brouettier, qui m'a permis d'observer les hommes, a été pour moi une source de joies. Je m'y suis complu, d'ailleurs, parce qu'il me permettait de satisfaire mon goût pour les livres et pour la lecture. Ce goût de la lecture et des livres est de ceux qui ne passent pas. Je le trouve en moi aussi vivace aujourd'hui qu'il y a soixante ans.

Difficilement rencontrerait-on quelqu'un qui ait moins que moi parcouru le monde; mais la lecture m'en a révélé l'étendue, la richesse, la variété immense.

Par la lecture, je n'ai pas été mis en rapport seulement avec tous les lieux, je l'ai été avec tous les temps, je pourrais presque dire avec tous les hommes, ou du moins avec ceux qui ont le mieux résumé en eux les pensées des autres hommes. Ce spectacle de la vie universelle a pu seul m'élever au-dessus des misères de ma vie individuelle. Je n'ai plus, dans ces dernières années, autant senti ma solitude. La contemplation de cette jeunesse éternelle du monde me fait oublier ma propre vieillesse; en voyant l'humanité s'avancer de progrès en progrès, j'oublie ma propre décadence.

La vieillesse, d'ailleurs, quand elle reste sage après une vie sage, est-elle aussi dénuée de charme qu'on le dit? C'est, pour l'esprit, l'âge du calme. Quel bienfait nouveau!

XIV

Un des meilleurs résultats qu'ait eus pour moi ce métier de bouquiniste, c'est de tenir en éveil à la fois toutes mes facultés mentales. Mon esprit ne s'est atrophié complètement en aucune de ses parties: un jour je m'occupais d'art; une autre fois, de chimie, de zoologie, d'anthropologie ou d'histoire; d'autres fois, plongé dans les plus anciens livres, je tâchais de me faire une idée des premières conceptions; puis j'essayais de suivre à travers l'histoire la marche, le développement et les métamorphoses de ces idées premières.

Grâce à ces livres études, j'ai pu devenir, non pas ce que de nos jours on appelle un docteur (jamais je n'eusse mis là mon ambition, n'ayant à être ni avocat, ni médecin, ni professeur); grâce, dis-je, à ces livres études, j'ai pu, non pas devenir un docteur, mais tout simplement, je crois, rester homme.

Plus j'ai vécu, plus je me suis loué de ce résultat, et plus j'ai connu combien il est bon, mais aussi combien il est rare, d'y parvenir.

Le jour où les docteurs seraient un peu moins docteurs et un peu plus hommes, leur science, elle aussi, tout naturellement, s'humaniserait, et tous alors viendraient, même les enfants et les femmes, s'y désaltérer, parce qu'ils y trouveraient une nouvelle source de vie et d'espérance.

Ce n'est pas que je songe à désapprouver les études spéciales, mais je voudrais que les spécialistes eussent, un peu plus qu'ils ne l'ont, l'esprit de généralité. Que dirait-on d'un maître de géographie qui ne voudrait apprendre à chacun que la géographie de son canton? Mais, objecterions-nous à ce spécialiste, le canton ne s'explique que par l'arrondissement, l'arrondissement que par le département ou par la province, et puis par tout l'ensemble du territoire national, qui lui-même ne peut être compris que si l'on a certaines données indispensables sur la géographie générale. Après cela, revenez au détail de votre village, ayez-en point par point la topographie présente à l'esprit, cela même vous fera mieux comprendre la géo-

graphie générale; et combien vous serez plus fort ainsi que si vous vous en étiez tenu à votre village, et cela sous le prétexte que vous n'avez d'intérêt et d'action que là! En vous spécialisant ainsi sur un coin, vous pourriez voir votre propre toit renversé par la tempête sans savoir de quelle contrée lointaine et par quelles voies vous est venu cet orage.

Mon colonel philosophe, à qui je faisais part de ces observations, ajoutait: Il ne faut pas d'ailleurs oublier que souvent un phénomène de physique, par exemple, ne peut avoir son explication que dans la science d'à côté, chimie ou physiologie. Et, ajoutait-il encore, que dirait-on d'un anatomiste qui ne voudrait prendre aucune idée de l'anatomie comparée?

XV

Je lis peu, je lis de moins en moins, depuis quelque temps; mais je n'en suis que plus attiré, que plus enchanté par mes livres. Assis au milieu d'eux, je les contemple, je les caresse du regard; j'en refais, sans les ouvrir, une sorte de lecture intérieure, dans laquelle leurs pensées et les miennes se confondent; je me sens avec eux une âme commune.

Vieux bouquiniste, je dois à mes livres non-seulement tout ce que je sais, mais tout ce que je possède. Si j'ai pu me faire pour mes dernières années de si heureux loisirs, c'est à eux que je les dois. Et puis, que de circonstances, que de choses, que d'hommes me rappellent ces dix mille volumes!

Dix mille volumes! Qui m'eût dit, quand j'achetai pour trois francs mon premier *Don Quichotte* en quatre volumes, que j'en arriverais à me faire une des meilleures bibliothèques de la ville?

Dix mille volumes! Il y en a là certainement neuf mille neuf cents qu'à mon âge je n'ouvrirai plus jamais. Ceux que j'aime à relire, s'ils vont au nombre de cent, c'est beaucoup; mais j'aime à vivre entouré de livres; j'aime aussi à voir mes auteurs bien-aimés entourés en quelque sorte de tout le genre humain; j'ai besoin de les voir régner, et l'on ne règne pas dans la solitude. Habitude de métier ou bizarrerie d'esprit, mes livres préférés, tout seuls sur une tablette, m'attristeraient; il me semblerait qu'eux-mêmes ils s'ennuient. Je me figure aussi qu'il y a pour eux plus d'honneur à voir qu'au milieu de tant d'autres écrivains, c'est eux toujours que de préférence on relit.

Oh! n'était que la place me manque, je ne m'en tiendrais pas à dix mille volumes!

XVI

Chose singulière! je ne suis pas sûr que ma vie de bouquiniste n'ait pas été le résultat de ma première lecture! Cette première lecture, ce fut *Don Quichotte*. Bien éloignée de moi était alors toute pensée de bibliothèque; mais la bibliothèque de don Quichotte fut pour moi toute une révélation. Je fus pris par cet inventaire, par ce catalogue, que font le curé et le barbier des livres du noble hidalgo. J'eus alors, moi aussi, l'idée d'une « chambre aux livres », car c'est ainsi que Michel Cervantes désigne la bibliothèque du chevalier de la Manche. Mais j'ai dépassé de beaucoup la réalisation de mon premier vœu. J'ai, non pas une chambre, mais une maisonnée de livres: il n'est pas chez moi un petit coin où je ne les aie entassés; l'escalier même en est tapissé! et, n'importe où je me trouve, il en est toujours quelques-uns que je salue du regard et dont je me rappelle très-bien tout le contenu.

Si, au lieu d'un an ou deux tout au plus que je puis avoir encore devant moi, j'en pouvais espérer seulement une douzaine, j'aimerais à résumer les souvenirs de toutes mes

études; j'en ferais, en quelque sorte, mes impressions de voyage. Je ne sais si personne a fait cela; mais il y faudrait, avec beaucoup de temps, beaucoup de talent. Les deux choses te manquent; abstiens-toi, mon ami.

Quitte le long espoir et les vastes pensées.

XVII

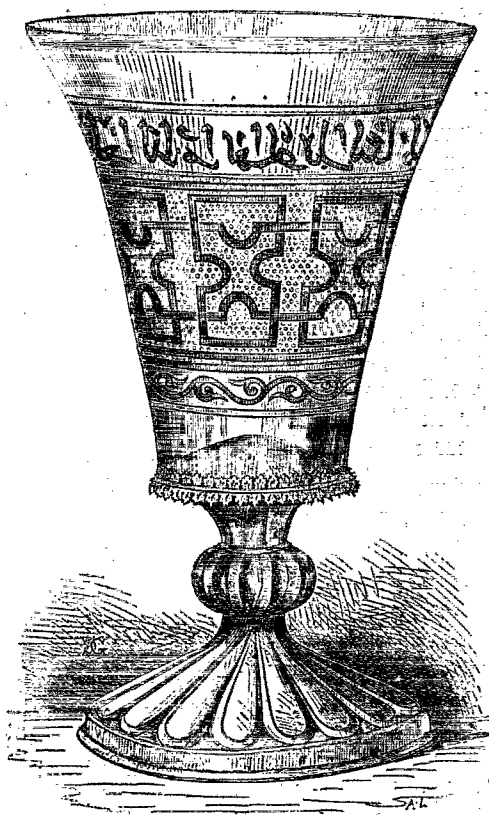
Mais quelle occasion cela m'eût été de les remuer tous les uns après les autres, mes chers volumes!

Quand les lirai-je maintenant?

— Eh! malheureux! tu arrives demain à la page qu'on ne tourne jamais... Songe que tu vas la lire, sans fatigue des yeux, cette page éternelle, avec ta femme et ton fils, avec tes filles, avec ton père et ta mère, avec le beau-père Bruche et son ancien maître Buffon, avec tous les auteurs de tous ces livres que tu as tant aimés!

Tu seras demain où ils sont, tu sauras demain ce qu'ils savent. Que tu sois entré dans ce monde en pleurant, d'accord; pleurer (un grand poète l'a dit) est ce qui convient au début de la vie; mais à la fin que faut-il? Sourire, remercier et bénir.

VERRE DE CHARLEMAGNE.



Musée de Chartres. — Verre dit de Charlemagne. — Dessin d'Edouard Garnier.

La belle coupe de verre en forme de calice que représente notre gravure appartient au Musée de la ville de Chartres; on la désigne communément sous le nom de *hanap de Charlemagne* ⁽¹⁾; elle n'a pas moins de 24 centimètres de hauteur, y compris le pied ou support en cuivre ar-

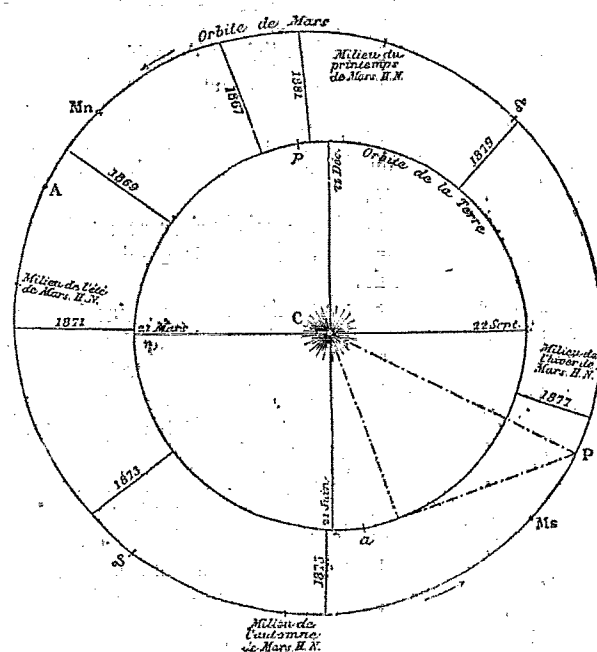
⁽¹⁾ On appelait *hanap* un verre à boire ou coupe réservée habituellement dans les repas au principal convive. Ces vases, d'après M. de Laborde, n'avaient pas de formes déterminées; on les fabriquait également de diverses matières, depuis le bois jusqu'à l'or, depuis le cristal jusqu'aux pierres précieuses.

genté, ciselé à sa partie supérieure et enrichi à sa base de godrons en bossage. Le milieu du vase est orné d'une large bande circulaire d'entrelacs dessinés par des filets dorés dont l'intérieur est rempli de petits points blancs et bleus en relief, formés par des émaux incrustés; au-dessus de cette bande règne une inscription en caractères arabes, dorés au milieu et colorés en rouge sur les côtés de leurs entailles, et, au-dessous, un cordon d'ornements courant en frise circulaire.

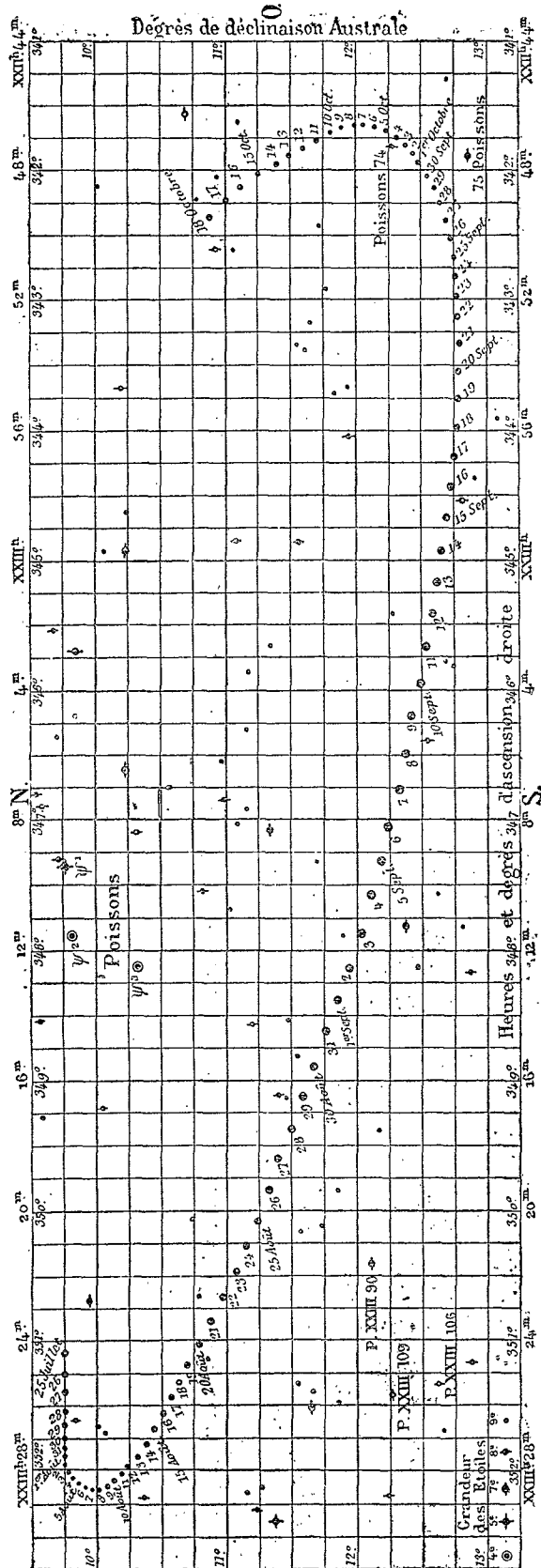
Suivant une tradition longtemps accréditée, rapportée par des historiens sérieux, et dont les modernes orientalistes ont seuls, dans ces derniers temps, démontré la fausseté, cette magnifique coupe aurait fait partie des présents envoyés par le calife Aroun-al-Raschid à l'empereur Charlemagne, et aurait été donnée par ce dernier à l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun (Eure-et-Loir), qu'il avait fondée ou seulement restaurée. Quoi qu'il en soit, elle avait été conservée jusqu'à la révolution dans le trésor de cette abbaye. En 1798, le président du directoire du département la réclama à la municipalité de Châteaudun pour l'envoyer à la Bibliothèque nationale; mais elle fut oubliée et resta à la Bibliothèque de la ville de Chartres jusqu'à la création du Musée en 1834.

C'est d'après la forme des caractères composant l'inscription que plusieurs orientalistes ont prouvé que ce curieux verre ne pouvait remonter au delà du douzième siècle. M. Reinaud l'a ainsi traduite en 1821: « Que sa gloire soit éternelle et sa vie longue et saine; que son sort soit heureux, son siècle favorable et sa fortune par faite. » Ce savant ajoute que quelque croisé appartenant au pays chartrain ou dunois l'aura rapporté d'Orient, comme tant d'autres monuments de ce genre épars dans les différentes villes de France, et il pense que ce fut sans doute soit après la prise de Damiette, soit à la première croisade de saint Louis.

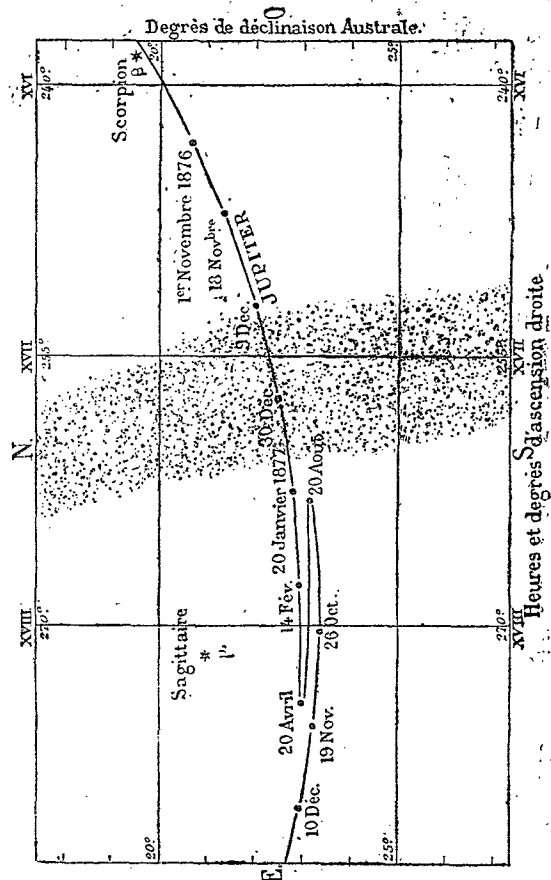
CONSEILS POUR L'ÉTUDE DU CIEL EN 1877.



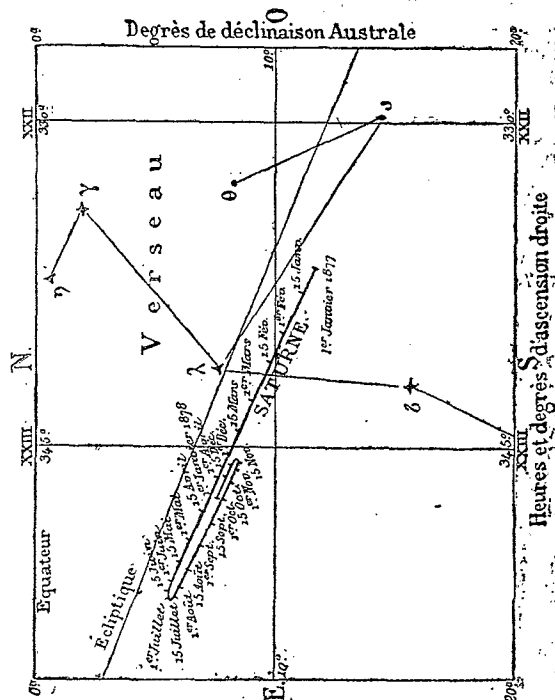
Chaque année présente son intérêt astronomique particulier. En dehors du cours habituel des choses, de la marche des saisons, des aspects mensuels des constellations, des mouvements constants de la Lune et du Soleil, des éclipses et des phénomènes généraux qui se renouvellent d'année



MOUVEMENT & POSITIONS DE MARS
pendant son opposition de 1877.



MOUVEMENT ET POSITIONS DE JUPITER
pendant l'année 1877.



MOUVEMENT ET POSITIONS DE SATURNE
pendant l'année 1877

en année, la combinaison des mouvements de la Terre avec ceux des planètes amène de temps en temps des situations spéciales, non-seulement utilisées pour les progrès de l'astronomie, mais encore intéressantes pour tous ceux qui aiment à se rendre compte de notre position dans l'uni-

vers, des lois qui régissent le monde, et des spectacles variés que nous offre la contemplation de la nature.

Cette année 1876 a été remarquable par le grand éclat dont Vénus a brillé au printemps, et par la rare proximité à laquelle cette planète s'est trouvée de la Terre,

ainsi que par l'occultation de la planète Saturne par la Lune, qui a eu lieu le 7 août, comme nous l'avions annoncé. L'année prochaine, 1877, offrira pour intérêt spécial le passage de la planète Mars en vue de la Terre, à la plus petite distance à laquelle elle puisse passer, coïncidence qui n'arrive que tous les quinze ans, et qui servira certainement aux astronomes à compléter la carte géographique de ce monde voisin. Cette même année 1877 verra aussi disparaître l'anneau de Saturne. En 1878, nous aurons un passage de Mercure devant le Soleil, etc.

Mais procédons par ordre, et calculons successivement les principaux phénomènes astronomiques de l'année 1877.

Il y aura cinq éclipses, trois de Soleil et deux de Lune.

La première sera une éclipse totale de Lune, qui arrivera le 27 février et sera visible en France. La Lune entrera dans la pénombre de l'atmosphère terrestre à 4 h. 43 m. du soir, et dans l'ombre de la Terre même à 5 h. 39 m. Elle sera totalement éclipée à 6 h. 36 m. Milieu de l'éclipse à 7 h. 25 m.; fin de la totalité à 8 h. 13 m.; sortie de l'ombre à 9 h. 10 m., et sortie de la pénombre à 10 h. 6 m. La Lune se lèvera à 5 h. 29 m. du soir, c'est-à-dire dix minutes avant son entrée dans l'ombre de la Terre. L'éclipse totale sera donc visible à Paris. L'ombre de la Terre sera une fois et demie plus large que la Lune.

La seconde éclipse sera une éclipse partielle de Soleil, qui arrivera pendant la nuit du 14 au 15 mars, et sera par conséquent invisible en France.

La troisième sera encore une éclipse partielle de Soleil, également invisible en France, qui arrivera pendant la nuit du 8 au 9 août.

La quatrième sera une éclipse totale de la Lune, qui arrivera le 23 août et sera visible en France. Notre satellite entrera dans la pénombre de l'atmosphère terrestre à 8 h. 13 m. du soir, et dans l'ombre de notre globe à 9 h. 23 m. L'éclipse sera complète à 10 h. 28 m. Milieu de l'éclipse à 11 h. 21 m.; fin de l'éclipse totale à 12 h. 13 m.; sortie de l'ombre à 13 h. 18 m.; sortie de la pénombre à 14 h. 28 m. La largeur de l'ombre de la Terre sera plus d'une fois et demie supérieure à celle de la Lune. Ce jour-là la lune se lèvera à 6 h. 56 m. du soir.

La cinquième et dernière éclipse de l'année sera une éclipse partielle de Soleil, arrivera pendant la nuit du 6 au 7 septembre, et sera invisible en Europe. Elle sera visible pour le cercle polaire austral.

La Lune passera devant plusieurs astres remarquables et les éclipsera. Le 30 janvier, elle arrivera, à 6 h. 24 m. du matin, devant la planète Uranus, l'éclipsera pendant 47 minutes et la quittera à 7 h. 11 m. Le 20 mars, elle l'occultera de nouveau. L'immersion de la planète derrière la Lune aura lieu à 11 h. 55 m. du soir; il sera intéressant de l'observer de plusieurs villes différentes, car il y en a pour lesquelles elle sera éclipée et d'autres où elle ne sera que frôlée par la Lune; à Paris, elle passera à 1'.8 du bord de la Lune (l'épaisseur d'un cheveu pour ainsi dire).

Une autre occultation intéressante sera celle de l'étoile de première grandeur Régulus ou *Alpha* du Lion. La Lune passera tout contre elle le 3 janvier, à 2 h. 55 m. du matin (mêmes réflexions que pour Uranus), et repassera juste devant elle, l'éclipant, le 27 février, depuis 1 h. 1 m. du matin jusqu'à 2 h. 6 m. Ce phénomène aura lieu, comme on le voit, la même nuit que l'éclipse de Lune.

On peut signaler aussi comme très-intéressantes à observer pour les amateurs d'astronomie les occultations de deux étoiles doubles : *Cappa* des Gémeaux, de 4^e grandeur, devant laquelle la Lune passera le 28 janvier de 5 h. 29 m. à 6 h. 18 m. du matin, et le 23 mars de 11 h. 39 m. à

12 h. 23 m.; et la belle *Epsilon* du Bélier (même grandeur), qui sera occultée le 23 janvier de 4 h. 28 m. à 5 h. 41 m. du soir, le 19 février de minuit 50 m. à 1 h. 37 m., le 9 juin de 3 h. 57 m. du matin à 4 h. 35 m., le 2 août de 9 h. 51 m. du soir à 10 h. 39 m., et le 23 octobre de 4 h. 14 m. du soir à 4 h. 56 m. Signalons encore, en fait d'occultations d'étoiles brillantes, celle de *Rô* du Lion (4^e grandeur), le 30 janvier, de 11 h. 1 m. à minuit 10 m., et le 26 mars de 8 h. 35 m. à 9 h. 41 m. du soir; — *Tau* du Scorpion (3^e grandeur), le 6 mars, de 9 h. 23 m. du matin à 10 h. 31 m. (difficile à voir), le 28 avril de 2 h. 36 m. du matin à 3 h. 47 m., et le 20 juillet de minuit 7 m. à 1 h. 5 m.; — *Gamma* du Capricorne (3^e grandeur), le 12 mars, de 5 h. 15 m. du matin à 5 h. 59 m.; — *Iota* du Verseau (4^e grandeur), le 9 avril, de 2 h. 32 m. du matin à h. 35 m.; — *Tau* du Sagittaire (3^e grandeur), le 30 mai, à 3 h. 54 m. du matin, rencontre près du bord de la Lune; et 17 Taureau (4^e grandeur), ainsi que plusieurs autres Pléiades, le 20 novembre à 7 h. 30 m. du soir. Ce sont là les principales occultations d'étoiles par la Lune; les autres, ayant pour objet des étoiles de cinquième et sixième grandeur, sont moins intéressantes à observer.

Avant de quitter la Lune, remarquons que les plus grandes marées causées par son attraction auront lieu le 7 septembre (hauteur = 1.14), le 27 février (1.12), le 6 octobre (1.10), le 29 mars (1.07), le 9 août (1.05) et le 29 janvier (1.04). Il faut multiplier par ces nombres l'unité de hauteur de chaque part pour connaître l'élévation d'eau que la mer atteindra dans chaque endroit. Aux dates précédentes, la mer croîtra au Mont-Saint-Michel, et le mascaret de Caudebec aura toute sa grandeur, surtout si le vent s'ajoute à la mer.

Examinons maintenant les configurations des planètes, et voyons quelles sont les époques où elles brilleront dans le ciel et se présenteront le mieux aux regards de l'habitant de la Terre.

Commençons par la planète Mercure, la plus proche du Soleil. Cette grande proximité fait qu'elle n'est visible pour nous que lorsqu'elle forme un angle droit avec le Soleil et la Terre, soit qu'elle retarde le plus possible vers le coucher du Soleil, soit qu'elle précède le plus possible son lever. On n'aperçoit Mercure dans ces circonstances que pendant trois ou quatre jours, de sorte que l'occasion disparaît vite si l'on n'a pas soin d'en profiter. Ses plus grandes elongations du soir arriveront le 10 janvier, époque à laquelle il retarde de 1 h. 27 m. sur le Soleil; le 2 mai, époque à laquelle le retard est de 1 h. 20 m.; le 29 août, époque à laquelle son retard sera de 1 h. 37 m., et le 25 décembre, où son retard sera de 1 h. 26 m. C'est donc à ces dates qu'il faudra le chercher dans le crépuscule à l'occident, le soir, après le coucher du Soleil. Il brillera alors, à l'œil nu, comme une étoile de première grandeur; il offrira une belle phase dans une lunette. Ses plus grandes elongations du matin arriveront : le 20 février, époque à laquelle il précédera le Soleil de 1 h. 32 m.; le 20 juin, époque à laquelle l'avance sera de 1 h. 33 m., et le 11 octobre, où elle sera de 1 h. 18 m. C'est à ces dates qu'on pourra le trouver brillant le matin, à l'orient, avant le lever du Soleil.

Vénus, que nous avons perdue depuis le mois de juillet dernier comme « étoile du soir », et qui jetait alors tant d'éclat qu'elle portait ombre et qu'on l'a aperçue en plein jour, Vénus est actuellement « étoile du matin. » Elle se lève à 5 h. 30 m., c'est-à-dire plus de deux heures avant le Soleil. Sa distance au Soleil va diminuer petit à petit jusqu'au 6 mai, jour où elle passera derrière lui, devenant invisible par conséquent, et s'avancera vers son elongation du soir. A partir du mois de juin, on pourra la cher-

cher le soir à l'occident. Le 25, elle retardera déjà d'une heure sur le Soleil ; le 21 juillet, de 1 h. 30 ; le 11 septembre, de 2 heures ; le 20 octobre, de 2 h. 30 m. ; le 15 novembre, de 3 heures. Sa plus grande élongation aura lieu le 11 décembre, époque à laquelle la belle planète se couchera 3 h. 18 m. après le Soleil. Octobre, novembre et décembre seront les meilleurs mois pour l'observer.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'année 1877 sera une année exceptionnelle pour la planète Mars.

Pour nous rendre bien compte des rapports qui existent entre le mouvement de Mars et celui de la Terre, considérons la figure 1, sur laquelle ces deux orbites sont tracées à une échelle de proportion très-exacte (7 millimètres pour 10 millions de lieues). Le Soleil occupe un point voisin du centre. La Terre circule sur l'orbite intérieure, à la distance maximum de 25^{mm}.9, c'est-à-dire de 37 000 000 de lieues. Mars circule le long de l'orbite extérieure, à la distance moyenne de 39^{mm}.5, ou de 56 000 000 de lieues. Mais ni l'orbite de la Terre, ni celle de Mars, ne sont circulaires ; celle de Mars, principalement, est fortement elliptique, attendu qu'à son périhélie (P) cette planète est à 56 130 000 lieues du Soleil, tandis qu'à son aphélie la distance est de 61 570 000 : il y a plus de 10 000 000 de lieues de différence. Mars accomplit sa révolution autour du Soleil en 687 jours, et la Terre en 365, toutes deux dans le même sens (indiqué par les flèches), et elles se rencontrent sur une même ligne relativement au Soleil à des périodes irrégulières, dont la moyenne est de 2 ans 49 jours. Ces oppositions de Mars ont eu lieu : en 1867, le 10 janvier ; en 1869, le 13 février ; en 1871, le 19 mars ; en 1873, le 27 avril ; en 1875, le 19 juin. La prochaine arrivera en 1877, le 5 septembre.

Par suite de l'ellipticité des deux orbites, les distances de Mars à la Terre ne sont pas les mêmes à chaque opposition, ce qu'il est facile de voir par la figure. Ainsi, en 1869, par exemple, le plus grand rapprochement a été de 0.6772, c'est-à-dire de 25 000 000 de lieues, tandis qu'en 1877 il sera de 0.3766, c'est-à-dire de 14 000 000 de lieues.

Sur cette même figure on a marqué le milieu des saisons de l'hémisphère nord de Mars. On peut voir que cette année la planète se trouvera à la fois vers son périhélie (P) et vers le milieu de l'hiver de son hémisphère nord.

On pourra chercher Mars à partir du mois de mai. Le 1^{er} janvier 1877, il se lève à 3 h. 53 m. du matin, trop tard par conséquent pour être observable ; le 1^{er} mars, il précède le Soleil de 4 h. 40 m. ; sa quadrature arrivera le 24 avril, époque à laquelle il passera au méridien vers 6 heures du matin et se lèvera vers minuit. A dater du 15 mai, il se lèvera avant minuit, retardera peu à peu de semaine en semaine, et brillera comme une étoile rouge de première grandeur dans notre ciel du soir. Il passera au méridien : le 15 juin, à 4 h. 52 m. du matin ; le 15 juillet, à 3 h. 42 m. ; le 15 août, à 1 h. 48 m. Il sera exactement derrière la Terre, relativement au Soleil, le 5 septembre. Le 1^{er} octobre, son passage au méridien aura lieu à 10 heures du soir ; le 1^{er} novembre, à 8 h. 16 m. ; le 1^{er} décembre, à 7 heures, et le 1^{er} janvier 1878, à 6 heures.

On voit donc que c'est en août, septembre et octobre que ce monde voisin se trouvera dans les meilleures conditions pour être observé par l'habitant de la Terre. L'une de nos figures représente sa route pendant cette période. Il passera alors devant les petites étoiles de la constellation du Verseau. Le 27 juillet il rencontrera Saturne et passera à 3^e 1/2 plus au nord.

Le cours apparent de Jupiter pendant l'année 1877 est tracé sur notre figure 3. Son opposition à la Terre arri-

vera le 19 juin. C'est donc à cette époque qu'il passe au méridien à minuit, et c'est en mai, juin et juillet, comme cette année, qu'il étincellera dans notre ciel du soir comme une radieuse étoile. De la constellation du Scorpion, où nous l'avons laissé, il entre dans celle du Sagittaire ; l'année dernière il a failli éclipser la belle étoile double *Bêta* du Scorpion. La seule étoile intéressante près de laquelle il passera en 1877 sera *Mu* du Sagittaire, encore en restera-t-il assez loin. Depuis plusieurs années, les astronomes observent avec une attention particulière les oppositions de cette planète ; car on est fort occupé en ce moment de l'analyse de son atmosphère, de ses nuages, de ses changements météorologiques, ainsi que des variations d'éclat que ses quatre satellites paraissent subir.

Saturne reste dans la constellation du Verseau, et passera en opposition derrière la Terre le 9 septembre. C'est donc aux mois d'août, septembre et octobre qu'il se trouvera dans les meilleures conditions d'observation, brillant comme une étoile de première grandeur vers le sud-est, à 9 heures du soir, en août et en septembre, et vers le sud en octobre. Cette planète est actuellement dans une période remarquable : ses anneaux se referment peu à peu, de telle sorte que nous ne les verrons bientôt plus que par la tranche, et comme ils sont très-minces, ils deviendront tout à fait invisibles. Cet effet est dû à la translation de Saturne sur son orbite. Toutes les demi-révolutions, c'est-à-dire tous les quinze ans, le plan de ses anneaux se trouve couché parallèlement aux rayons solaires, de sorte qu'ils ne sont plus éclairés que par la tranche et cessent d'être visibles. Ils deviennent invisibles également lorsque la Terre se trouve tout à fait dans le plan des anneaux, lors même que leur face, soit boréale, soit australe, est encore éclairée par le Soleil. Voici la valeur calculée de l'élévation de la Terre et du Soleil au-dessus du plan de l'anneau comme elle est vue de Saturne ; cette élévation est actuellement au nord de ce plan, elle va devenir nulle, puis passera au sud :

Élévation de la Terre.

1^{er} janvier 1877. . . + 7° 57'
25 juin 1877. . . + 0° 38'
1^{er} janvier 1878. . . + 2° 57'

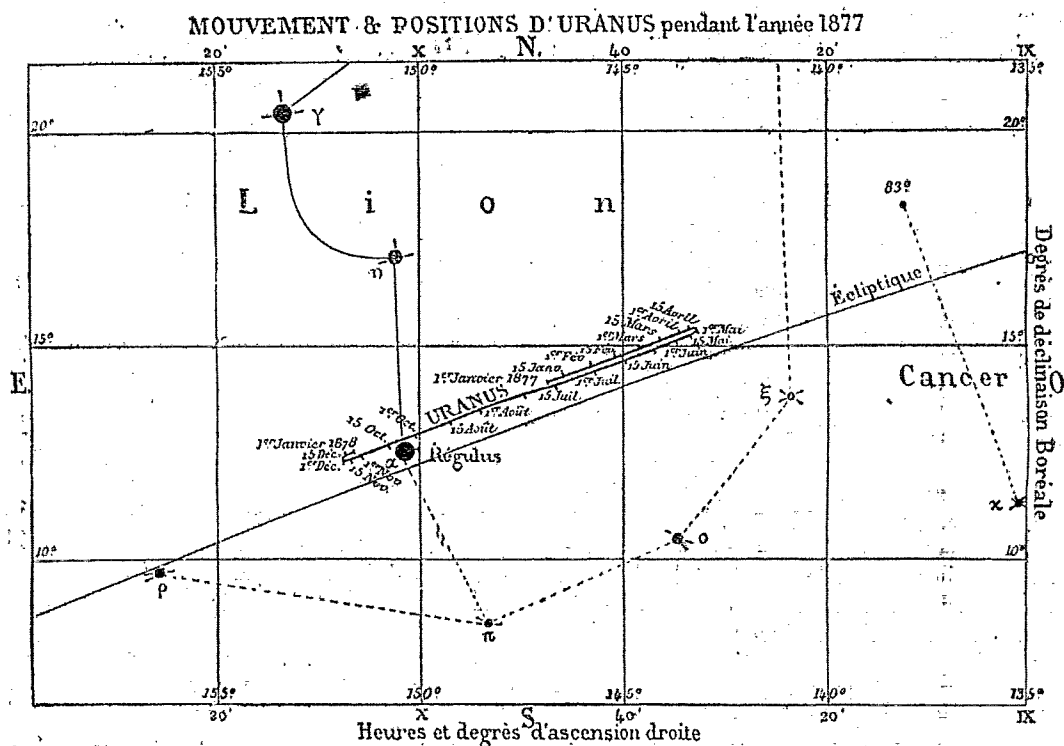
Élévation du Soleil.

1^{er} janvier 1877. . . + 5° 53'
1^{er} juillet 1877. . . + 3° 15'
1^{er} janvier 1878. . . + 0° 33'

On voit que les anneaux disparaîtront une première fois pour la Terre le 25 juin 1877, parce qu'alors la Terre sera à peine élevée au-dessus d'eux et les verra presque par la tranche. La Terre continuant son cours sur son orbite, qui n'est pas dans le plan de celle de Saturne, nous remontera ensuite encore un peu au nord ; de sorte que les anneaux s'ouvriront un peu. Mais ils disparaîtront une seconde fois en janvier 1878, quoique nous soyons alors un peu au-dessus d'eux, parce que le Soleil arrivera à son tour dans leur plan et cessera d'éclairer leur surface boréale sans encore éclairer leur surface australe. Ils disparaîtront de nouveau pour la Terre le 1^{er} mars 1878.

Terminons l'exposé des phénomènes astronomiques de l'année 1877 en ajoutant quelques indications sur la planète Uranus. Elle se lève en ce moment à 7 h. 55 m., et passe au méridien à 3 heures du matin. Son opposition arrivera le 10 février, époque à laquelle elle passera au méridien à minuit. Elle sera en quadrature le 10 mai, et passera alors au méridien à 6 heures du soir. Février, mars, avril, mai, sont donc les meilleurs mois pour la chercher. Elle ressemble à une petite étoile de sixième grandeur, à peine visible à l'œil nu, et se trouve dans la constellation du Lion, non loin de Régulus, comme on peut le voir par la petite carte que nous avons tracée de son cours. Le 8 octobre, elle passera au sud de Régulus, à la moitié seulement du diamètre de la Lune (à 16') ; mais cette conjonction ne sera pas visible en France.

Nous n'avons rien à ajouter à ces descriptions. Il sera inutile de chercher des taches sur le Soleil en 1877 : il n'en aura qu'un petit nombre, et elles seront insignifiantes. Mais nous ne saurions nous lasser d'inviter toutes les personnes qui ont une lunette, même de faible puissance, à la tourner vers la Lune vers l'époque du premier



quartier : ils verront là des tableaux admirables qu'ils n'oublieront jamais et qui les transporteront dans la première sphère du beau ciel astronomique.

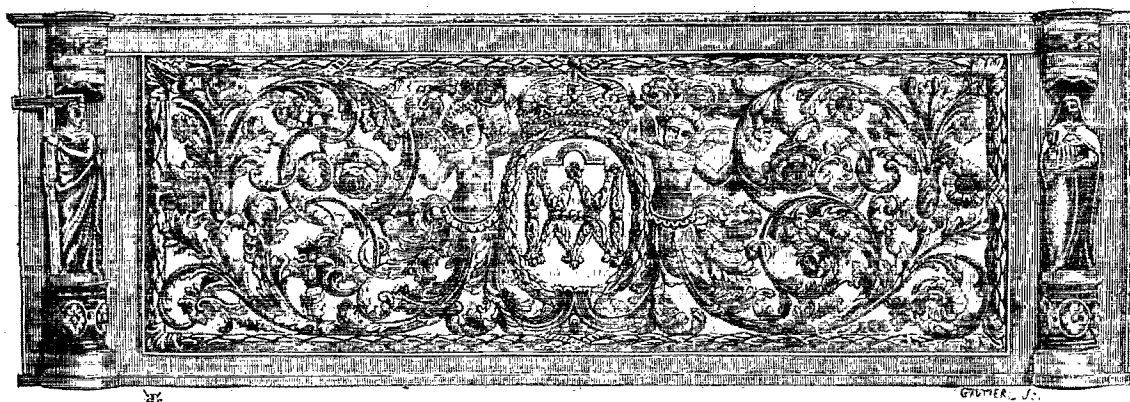
DE L'INFLUENCE DE LA CONVERSATION SUR LES ARTISTES.

L'influence de la conversation ordinaire sur le style des artistes est considérable. Il ne semble pas contestable que le ton moyen des causeries des gens du monde aux seizième et dix-septième siècles était plus élevé et plus instructif, comme motifs et comme développements, qu'il ne l'est en notre temps, où dominent les préoccupations

scientifiques et industrielles. L'artiste, comme l'écrivain, est en quelque sorte le miroir ardent où convergent tous les rayons de l'esprit de la société où il vit. Combien n'a-t-il point plus de peine à s'élever au-dessus de préoccupations communes et égoïstes, n'étant soulevé que par son propre et seul élan vers l'amour du beau et du vrai !

PAREMENT D'AUTEL.

Avant d'appartenir à la fabrique d'Esves-le-Moutier, commune située au sud de Loches, ce parement d'autel, sculpté en bois et doré, avait été en la possession de l'église Saint-Saturnin de Tours. Le monogramme tracé au centre



Parement d'autel de l'église d'Esves-le-Moutier. — Dessin d'Édouard Garnier, d'après une photographie de M. G. Blaisé.

paraît se rapporter à la reine Marie de Médicis, et serait du commencement du dix-septième siècle ; mais les statues de la Foi et de la Religion, ainsi que l'encadrement, paraissent devoir être des dernières années du règne de

Louis XV. On admire l'ampleur et la délicatesse de toute la partie centrale. (1)

(1) Album de l'Exposition rétrospective des beaux-arts de Tours (mai 1873).

PETITS PATRES BRETONS.



Petits pères bretons. — Tableau et dessin de Henri Girardet.

Ils sont là, tout petits, dans la grande lande baignée de soleil où se dressent les pierres antiques qui ont vu passer tant d'hommes et tant de choses, tant de siècles et tant de civilisations diverses. A l'âge où les enfants des grandes villes jouent dans les ruisseaux, en répétant quelque refrain échappé de l'opérette à la mode, ceux-ci se rendent déjà utiles. Dès le matin, ils ont pris leur gaule, et, emportant pour leur repas quelques pommes et un morceau de pain noir, ils ont appelé leurs bêtes et sont partis, chacun de son côté, pour les conduire aux champs. Chèvres, vaches et brebis les connaissent, les suivent, et répondent à leur voix ; elles ne s'écarteront pas, même quand le chien s'endormirait, lorsque l'enfant les aura établies dans la lande et sera allé s'asseoir à l'ombre.

La petite Tina s'est installée sous un dolmen : elle restera là des heures entières, et le temps ne lui semblera pas long. Tout ce qui l'entoure est si beau ! La mer brille à l'horizon comme un miroir où glisse par moments quelque voile rouge inclinée ; le ciel est bleu, et les nuages qui y passent changent à chaque instant de forme et de couleur : il n'y en a pas deux pareils, et on ne se lasse pas de les regarder. Tina écoute les insectes qui bourdonnent leur chanson parmi les genêts, l'alouette qui emporte la sienne bien haut dans le ciel, et l'envie lui vient de chanter aussi. Chanter quoi ? Oh ! elle n'aura que l'embarras du choix. Elle sait par cœur bon nombre de complaintes, de légendes et de cantiques en l'honneur des saints bretons ; elle les a entendus aux pardons et aux veillées, et elle les a retenus, parce qu'elle les aimait. Lequel choisira-t-elle ? Elle se souvient que ce sera bientôt la fête des enfants et qu'on y chantera le vieux cantique que saint Hervé a composé, il y a bien longtemps, pour les petits pères bretons.

TOME XLIV. — DÉCEMBRE 1876.

— Voyons, si je ne l'ai pas oublié, se dit la petite Tina.

Et elle entonne le cantique où saint Hervé donne aux enfants de si sages conseils. Mais elle ne le chante pas longtemps seule ; à peine a-t-elle achevé cette strophe :

Le *Bénédicté* avant le repas, et les *Grâces* après, dites-les ; peut-être n'aurez-vous pas toujours à manger, si vous oubliez de les réciter, qu'une autre voix commence la strophe suivante :

Ils les récitent bien, les petits oiseaux perchés dans les bois, sur les branches, pour un grain de blé, pour un petit ver ; oui, pour une goutte de rosée, une toute petite goutte.

— Ah ! c'est Hervé ! se dit la petite fille ; il doit bien savoir le cantique de son patron.

Et elle continue le chant, et la voix d'Hervé, qui lui répond, se rapproche de plus en plus. Il arrive et se jette sur l'herbe au moment où elle disait :

Pensez que Dieu vous regarde, comme le soleil, du haut du ciel ; pensez que Dieu vous fait fleurir, comme le soleil les roses sauvages de Comana.

Elle lui sourit sans s'interrompre, et tous deux achèvent le cantique. Puis, ils causent de tout ce qui les intéresse : du cantique, qui est beau ; de saint Hervé, qui protège les bergers ; du petit agneau blanc, qui est si doux, et qui vient dormir sur les genoux de Tina quand il a assez bu le lait de sa mère ; du bon chien, qui n'a pas son pareil pour garder les bêtes ; et de la vache bigarrée, qui est la meilleure laitière du troupeau. Ils parlent aussi de la fête des enfants qui est proche : on s'y amusera tant ! On n'y manquera de rien cette année : les récoltes sont bonnes et toutes les fermes sont riches. C'est la fermière du Vieux-Manoir qui prêter la nappe blanche, et elle a promis des gâteaux à la mode de la ville ; c'est la cuisinière du château qui lui a appris à les faire. Chaque maison donnera quelque

chose de bon : des fruits, du lait, de la crème, des crêpes. C'est ici même qu'on mangera, parce que c'est la plus belle lande du pays; ensuite, on dansera jusqu'au soir en chantant. Hervé et Tina se promettent de danser ensemble.

Mais le soleil s'abaisse et change la mer en un miroir ardent; il s'enfonce derrière l'horizon qui le dévore peu à peu; il disparaît. Tout à l'heure le vent promènera sur la campagne les notes plaintives de l'*Angelus*; il faut rentrer. Les deux enfants se lèvent et rappellent leurs bêtes que le chien rassemble, et tous reprennent le chemin du village, car saint Hervé l'a dit dans son cantique :

Quand vous allez garder vos troupeaux, prenez une gaulle de saule, et le soir, quand il en est temps, ramenez-les, de peur du loup.

COLOSSES DE LA VÉGÉTATION.

BRÉSIL. — CALIFORNIE. — AUSTRALIE.

Le célèbre Gustave Wallis, qui, en 1863, parcourait les rives du rio Branco⁽¹⁾, parle entre autres curiosités d'un arbre colossal appartenant à la famille des bombacées, qui durant une certaine époque était admise comme une subdivision des malvacées.

Les dimensions de ce colosse végétal, dit Wallis, effrayent l'imagination et sont encore supérieures à celles du célèbre baobab de la Sénégambie, de même qu'à la taille des araucarias des provinces du sud et aux dimensions des wellingtonias de la Californie et de la Sierra-Nevada.

L'arbre du haut rio Branco mesure 260 palmes de diamètre à sa tête, ce qui en donne 780 de circonférence, atteignant ainsi 50 700 palmes carrées de superficie. Sous son immense toit de verdure 10 000 hommes peuvent trouver un asile commode, et une famille entière de laboureurs pourrait, par son travail, pourvoir à sa nourriture sur le sol qu'il couvre.

Le *tuyuyu*, oiseau de l'Amérique méridionale, remarquable, on le sait, par sa taille, se pose souvent sur les rameaux de cet arbre gigantesque, qui porte le nom de *sumaumeira*, et est bien connu dans les deux provinces du Pará et des Amazones.

Le célèbre baobab de la Sénégambie, qui appartient à la même famille, a de diamètre, à sa sommité, 162 palmes, 576 de circonférence, et abrite une superficie de 27 300 palmes carrées.

Le professeur Brewer, de l'Académie des sciences de Washington, a mesuré en Californie un arbre étendu sur le sol, qui n'avait pas moins de 275 pieds de longueur. Un autre arbre avait vingt pieds de diamètre à 4 ou 5 pieds au-dessus de terre. Beaucoup d'arbres de Californie s'élèvent à la hauteur de 200 pieds sans que leur tronc donne naissance à aucune branche; à partir d'une certaine hauteur, ils s'entourent du feuillage le plus vif et le plus luxuriant.

M. Ferdinand Mueller, de Melbourne, le botaniste qui connaît le mieux la flore australienne, donne les curieuses indications suivantes :

« Dès que la foule des chercheurs d'or, dit cet observateur, sut ouvrir des routes à travers les gorges lointaines de nos montagnes, beaucoup d'individus se sont mis en quête de merveilles végétales offertes par certains arbres de l'Australie, et en particulier par ceux du district de Victoria. Nous avons sous les yeux des chiffres fabuleux en apparence, mais qui se basent sur des mesures prises avec le soin le plus scrupuleux.

» L'arbre que jusqu'à ce jour on regardait comme le plus élevé de nos forêts était le *karri eucalyptus* (*Eucalyptus*

colossea), mesuré par M. Pemberton Walcott, dans une des gorges arrosées par la rivière Warren. Il avait de hauteur près de 400 pieds, et dans la concavité de son tronc pouvaient tenir à l'aise trois cavaliers. A ma demande, le docteur Beyle mesura, dans les défilés de Dandenong, un *Eucalyptus amygdalina* déjà gisant à terre. Cet arbre n'avait pas moins de 420 pieds de longueur. A dix milles anglais de Healsville, M. G. Klein a vu un arbre qui mesurait 480 pieds de haut. Dans le Dandenong, un *Eucalyptus amygdalina*, suivant M. B. Hayne, les dimensions suivantes : longueur du tronc depuis la naissance au sortir du sol jusqu'au premier rameau, 295 pieds; diamètre du tronc à la hauteur du premier rameau, 4 pieds; longueur du tronc depuis la première branche jusqu'à l'endroit où l'arbre s'était rompu, 90 pieds; diamètre du tronc au point de la fracture, c'est-à-dire à 385 pieds du sol, 3 pieds.

» Enfin, dans la chaîne de montagnes qui s'élève derrière Berwick, près des sources des rivières Yarra et Latrobe, il existe un *Eucalyptus amygdalina* dont la hauteur est évaluée par M. G. Robinson à 500 pieds et la circonférence à 81 pieds à partir de 4 pieds au-dessus du sol. Le même M. Robinson a vu un *Fagus Cunninghami* de 200 pieds de haut sur 23 de large. »⁽¹⁾

RAILLERIE.

Il suffit de médiocrement d'esprit pour se moquer avec succès des autres; mais il en faut beaucoup pour se bien railler soi-même. Certaine défaite de la dignité ne peut être alors sauvée que par la victoire d'un goût supérieur, ou la poésie discrète d'un malheur intime.⁽²⁾

INDIGENTS.

Les vrais indigents sont ceux qui cherchent en vain à maintenir leur indépendance par le travail. Ce sont les journaliers, l'homme et la femme de métier ou de peine, et, il faut le dire à regret, le petit employé de l'État ou du particulier, toute cette tribu humble et héroïque qui vit d'un travail insuffisant ou mal rétribué.

Le moindre accident, un arrêt dans les affaires, la maladie, l'augmentation de la famille, apportent bien vite la perturbation et la misère dans ces modestes intérieurs, qui ont droit non-seulement à la pitié, mais au respect et à la protection des classes privilégiées. C'est ce travailleur obscur qui déblaye en effet pour elles le sentier de la vie quotidienne, leur prépare, à la sueur de son front, le confort, la sécurité, les jouissances matérielles de la vie.⁽³⁾

CAROLINE HERSCHEL.

SA CORRESPONDANCE.

Lors de la séance de la Société astronomique de Londres, qui, en 1828, décernait à Caroline Herschel, sœur du célèbre sir William Herschel⁽¹⁾, la médaille d'or, le vice-président s'exprimait ainsi :

« Qui a participé aux travaux de sir William? Qui a bravé avec lui l'inclémence du temps? Qui a partagé ses privations?... Une femme; et cette femme était sa sœur. C'est miss Herschel qui, la nuit, lui servait de secrétaire :

⁽¹⁾ Voy. le chanoine Fr. Bernardino de Souza, *Lembranças e curiosidades do valle do Amazonas*. Pará, 1873, in-8.

⁽²⁾ Louis Depret, *l'Album de Karl*.

⁽³⁾ Extrait d'une conférence sur la *Bienfaisance*, faite à des dames par une dame. Cannes, 1875.

⁽⁴⁾ Voy. la Table de quarante années.

elle dont la plume transmettait au papier les observations de l'astronome à mesure qu'elles sortaient de ses lèvres; elle qui notait les ascensions directes et les distances polaires des astres observés; elle qui, après avoir passé la nuit près du télescope, emportait à l'aube dans sa chambre les notes manuscrites, et le matin suivant en remettait à l'observateur une mise au net; elle qui traçait le plan des travaux de chaque veille; elle enfin qui a aidé l'illustre astronome à conquérir son impérissable nom. »

C'était strictement vrai; et cependant un éloge public, même juste, et commandé en quelque sorte par la circonstance, était si adverse à miss Herschel, qu'écrivant la même année à son neveu, elle lui disait :

« Je n'ai ni le temps, ni l'envie de m'étendre sur ce sujet, sinon j'en aurais long à dire à propos du maladroit discours du vice-président. Quiconque *fait ma part trop grande la fait trop petite à votre père*, et ne peut que me causer du déplaisir. »

Dans une lettre d'une date antérieure, elle disait au même :

« Vous me demandez si j'ai été satisfaite de la mention que vous faites de moi dans votre Mémoire. A vous parler franchement, je vous répondrai que non. Vous attachez trop de valeur à ce j'ai pu faire; en me louant trop, vous diminuez mon frère, car c'est lui qui a tout fait. Je n'étais qu'un simple outil que, faute d'un meilleur, il avait eu la peine d'aiguiser et d'adapter à ses vastes desseins. Un peu de louange est bien venue, et j'ai conscience de l'avoir méritée pour ma patience et ma persévérance, mais non pour mes talents ou mon savoir. »

Elle avait cependant découvert pour son propre compte plusieurs comètes, et fait d'utiles travaux dans les catalogues des étoiles; mais elle cessa toute observation peu après la mort de sir William.

Sa correspondance avec son neveu sir John Herschel, qui s'étend de 1822, époque de son retour dans le Hanovre, jusqu'en 1847, un an avant sa mort arrivée en 1848, abonde en souvenirs pleins d'intérêt et d'orgueil sur la renommée astronomique de son frère, et sur tout ce qui s'y rattache.

Elle se réjouissait de voir le fils continuer les travaux du père. Elle vécut assez pour recevoir une copie des observations faites par sir John Herschel au cap de Bonne-Espérance, complétant le tableau des nébuleuses (*).

Lorsque le roi de Prusse lui envoya une médaille d'or en l'honneur de son quatre-vingt-seizième anniversaire, Humboldt y joignit une lettre dans laquelle il lui annonçait la récente découverte de la planète Neptune. Elle ne répondit pas; le nouvel astre lui semblait peut-être un intrus venant troubler les limites posées au système solaire par le télescope d'Herschel. Son dévouement à la science était tout personnel : c'était la gloire de son frère qu'elle poursuivait dans les étoiles.

La tâche avait été ardue, car l'aîné des Herschel ne s'en fait qu'à lui-même pour la fabrication de ses instruments : la plupart étaient faits par lui, ou sous sa direction immédiate, et sa sœur l'aidait dans ces difficiles travaux matériels, pour elle peu sympathiques. A Bath, en 1775, il prenait à peine le temps de manger dans les intervalles du polissage des miroirs; à Slough, il continua les mêmes occupations sur une plus grande échelle, fabriquant des télescopes pour la vente; ses poursuites astronomiques étaient coûteuses et ne rapportaient rien. Les opérations mécaniques de l'observatoire exigeaient non-seulement de rudes labeurs, mais exposaient à de fréquents dangers. Miss Herschel fut alitée six semaines à la suite d'une bles-

sure qu'elle s'était faite en tombant, par une nuit noire, sur un énorme crochet dépendant de l'appareil à mouvoir le télescope. Elle dit dans son journal :

« Je pourrais dresser une longue liste des accidents qui auraient pu être fatals à mon frère et à moi. Faire des observations avec une si énorme machine n'est pas sans péril, surtout quand sa sûreté personnelle est la dernière chose qui préoccupe l'observateur. »

Elle écrivait un peu plus tard :

« Il me serait impossible de décrire en détail tout ce qui s'est passé autour de moi durant les deux années suivantes, car elles se sont écoulées au milieu d'un complet chaos d'affaires. Au jardin, dans les ateliers, fourmillaient les ouvriers, les travailleurs, charpentiers, mécaniciens, serruriers, allant et venant de la forge à la grande mécanique haute de quarante pieds; et pas une vis, pas un écrou, pas un boulon, qui n'ait été fixé, taraudé, sous l'œil de mon frère. Je l'ai vu, par un soleil ardent, étendu des heures entières sur la barre supérieure de la mécanique pendant qu'on ajustait et fixait les diverses pièces en fer du mouvement. »

« A un moment donné, vingt-quatre hommes (se relevant par relais de douze) n'ont cessé de polir jour et nuit, William ne s'absentant pas d'une minute, et prenant ses repas sans s'accorder le temps de se mettre à table. »

Pendant les nuits d'hiver, l'encre gelait souvent dans l'encrier, et elle était obligée de noter les observations au crayon. Mais rien ne lassait sa patience et son dévouement.

Lors d'une excursion d'été que s'accorda William Herschel, sa sœur, restée à Slough, employa ses vacances à dépêcher quantité de travaux, entre autres le classement et le catalogue de la bibliothèque.

Écrivant à lady Herschel, en 1840, à la veille d'atteindre sa quatre-vingt-dixième année, elle rappelle les anciennes gloires du célèbre télescope de quarante pieds. Elle raconte comment toute une société de visiteurs chanta dans le tube le *God save the King* :

« Avant que la partie optique fût terminée, plusieurs personnes eurent la curiosité de parcourir le tube dans toute sa longueur. Le roi Georges III y entra, accompagné de l'archevêque de Cantorbéry. Ce grand dignitaire ayant quelque peine à avancer, le roi se retourna et lui donna la main, en disant :

« — Venez, monseigneur l'évêque, je vous montrerai le chemin du ciel. »

Un lien important rattache les observations des Herschel aux découvertes plus récentes de l'astronomie. Une lettre de sir John signale, en 1842, « la subite apparition de trois flammes violettes, ou couleur lilas, qui semblaient émerger des bords de la lune pendant une éclipse totale du soleil. » Ce sont les *proéminences couleur de rose*, qui depuis, interrogées par le spectroscopie, nous ont livré quelques-uns des secrets, si longtemps ignorés, de l'atmosphère solaire.

ERRATA.

TOMES V (1837) et XV (1847).

Pérugin. — La vie du Pérugin, ses travaux, le caractère de son talent, ont déjà été appréciés dans ce recueil. Nous avons également reproduit le portrait de la salle du Change, à Pérouse, qui représente l'artiste parvenu à la maturité de l'âge, tandis que celui que nous donnons aujourd'hui, d'après un dessin de la collection des Offices, le montre dans toute la force de la jeunesse.

Le sujet pourrait paraître presque épuisé si nous n'avions à rectifier, dans notre tome XV, page 354, une double erreur à propos du tableau du Pérugin, *le Mariage de la Vierge*. Nous croyions alors cette œuvre perdue, et nous avançons, suivant en cela une opinion universellement admise, que le célèbre *Sposallizio* de Milan n'en était à peu près qu'une

(*) Voy. t. II, 1834, p. 266; — t. III, 1835, p. 40; — t. IV, 1836, p. 82.

admirable copie. Or ce tableau du Pérugin existe; tous ceux qui visitent l'ancienne capitale de la basse Normandie peuvent l'étudier au Musée municipal de Caen. D'un autre côté, la similitude des deux compositions se réduit à l'aspect général; elles offrent l'une et l'autre cet art tranquille et pondéré encore en faveur au commencement du seizième siècle, et les idées légendaires de cette époque sur la célébration du mariage judaïque. Raphaël a simplement emprunté au Pérugin l'épisode des baguettes rompues par les suivants de l'époux, tout comme le chef de l'école ombrienne l'avait imité d'artistes antérieurs.

Deux copies fidèles des tableaux de Caen et du Musée Brera, mises

en regard, par les soins de l'État, dans une salle de l'École des beaux-arts de Paris, rendent maintenant la comparaison facile, et l'on constate à première vue combien le disciple dépasse le maître de toute l'aisance de son génie et surtout de ce sentiment inné de la grâce, suffisant, en dehors d'autres qualités transcendantes, pour le faire proclamer le premier des peintres.

Si la France a la bonne fortune de posséder une page aussi intéressante de l'histoire des arts, elle doit aussi se féliciter de voir, dans une des collections provinciales, l'un des plus remarquables tableaux de P. Perugino, peut-être même son chef-d'œuvre. Nous voulons parler



Collection de la galerie des Offices, à Florence. — Portrait du Pérugin dessiné par lui-même. — Dessin de Chevignard.

de l'Ascension du Musée de Lyon, que la ville tient de la générosité de Pie VII. En reconnaissance du bon accueil reçu des habitants lors de son passage en 1804, le pontife ne voulut pas se prévaloir du droit de reprise reconnu par les traités de 1815. Cette composition, formée de trois parties, comme presque tous les monuments de ce genre, ornait autrefois le maître-autel d'une église de bénédictins à Pérouse, *San Pietro fuori le Mura*. Malheureusement, un si bel ensemble a été dispersé : le gradin inférieur ou *predella* est au Musée de Rouen, le tableau central à Lyon, et le sommet cintré, représentant Dieu le Père entre deux anges adorants, a été assez ingénieusement adapté au banc d'œuvre de l'église Saint-Gervais de Paris. Il y a quelque chose de pénible dans cette mutilation d'un objet d'art. Espérons qu'un jour, par voie d'échange ou de transaction, l'administration lyonnaise pourra reconstituer dans son état primitif la précieuse peinture du Pérugin.

TOME XLIII (1875).

Page 65. — La clôture de chœur en bois de chêne représentée par la gravure de cette page se trouve non dans la cathédrale de Lisieux, mais dans celle d'Evreux. L'artiste avait commis une erreur involontaire en communiquant son dessin.

Quelques erreurs sont aussi à relever dans le texte.

Les évêques de Lisieux, par le fait de leur investiture, devenaient *comtes de Listieux* (et non du Lieuvin). C'était uniquement à raison de cette qualité que, depuis le dixième siècle jusqu'à la révolution, ces prélats exercèrent une juridiction civile dans la ville et dans la banlieue de Lisieux, jamais au delà.

On ne peut pas dire que l'évêque Pierre Cauchon ait agité dans son ensemble le caractère architectural de la cathédrale par les travaux qu'il y fit exécuter. Il se borna à remplacer par une chapelle de beaucoup plus grande dimension celle qui existait, au quinzième siècle, à l'abside de l'édifice, et qui était exactement semblable aux deux autres chapelles contiguës, de forme circulaire, qui subsistent encore.

Des trois tours de la cathédrale, une seule est complète : c'est l'une

de celles qui surmontent la façade principale. La tour voisine, ainsi que la tour centrale, ne sont point achevées; elles sont couvertes d'un simple toit en charpente, à quatre pans, de forme ordinaire. Il n'existe aucune aiguille.

On ne voit dans la cathédrale ni ouvrages de hucherie, ni serrurerie ou tapisseries remarquables. Les fonts baptismaux et les confessionnaux sont modernes et n'offrent aucun intérêt artistique.

L'ancienne chaire épiscopale et le jubé, que l'un des évêques, le cardinal Leveneur, avait fait construire au commencement du seizième siècle, a été démolie au dix-septième par ordre de l'un de ses successeurs, Léonor II de Matignon. Quant à la chaire à prêcher actuelle, c'est une œuvre assez remarquable, mais entièrement moderne.

Page 236, colonne 1, ligne 43. — *Au lieu de 10 grammes, lisez 1 gramme.*

Page 316, colonne 1, lignes 10 et 11. — *Au lieu de quatre-vingt-quatre ans, lisez quatre-vingt-deux ans.* D'Aguesseau, né le 7 novembre 1668, est mort le 9 février 1751. — M. Jal cite l'acte de décès de sa femme, où ses quatre fils ont signé *Daguesseau* et non d'*Aguesseau*.

Page 323, colonne 2, ligne 12. — *Au lieu de haches, lisez vaches.*

Page 345. — La gravure de Méduse, d'après Léonard de Vinci, n'est pas placée dans son véritable sens.

Page 351, colonne 2, ligne 11. — *Au lieu de 20 000 tonnes, lisez 20 000 000 de tonnes.*

— Ligne 12. — *Au lieu de 14 000 tonnes, lisez 14 000 000 de tonnes.*

TOME XLIV (1876).

Pages 227 et 228. — En décrivant le *Scénographe*, dont l'inventeur est le docteur Gandèze, nous avons omis d'avertir les lecteurs que pour faire apparaître l'image au moyen des vapeurs ammoniacales, après l'exposition, il est indispensable de ramollir préalablement la couche collodionnée en portant fortement l'haléine sur toute sa surface. Faute de cette précaution, rien n'apparaît.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- A, B, C, D, conte, 254, 257, 265.
 Abondance (Abbaye d'), 97.
 Aboul-Kacem Mahmoud, 246.
 Abus des gens de cour, 171.
 Accords matrimoniaux, 281.
 Acerbi, 60.
 Album, 163.
 Alsace (Souvenir d'), 297.
 Amasserah (Anatolie), 268.
 Américains et Anglais, 344.
 Amitié et misanthropie, 354.
 Amour maternel des chats, 309.
 Ampoules de pèlerinage, 244.
 Anciens remparts de Fribourg, 4.
 Andersen (Hans Christian), 332, 349.
 Animaux; sont-ils perfectibles? 20.
 Animaux rares, 50.
 Année 1800, 62.
 Antiphonaire (Règle d'), 192.
 Antiquités (Dictionnaire d'), 47, 128.
 Aquarium, 139.
 A quel siècle appartient l'année 1800? 62.
 Arbre de Loth, 22.
 Arbres industriels en France, 226.
 Arc-en-ciel (Poisson), 139.
 Archange Gabriel, 366.
 Archéologie (l') et l'instituteur, 59.
 Archives du marquis d'Albon, 46.
 Arènes de Senlis, 84.
 Art (l'), à Boston, 132.
 Art (l') plateresque, 306.
 Ascenseurs (les), 239.
 Ascension de Mahomet, 364.
 Aubépine (l) de la Saint-Barthélemy, 155.
 Augustin (Saint), 386.
 Autel (Parement d'), 404.
 Avocats célèbres, 129.
 Bain-marie (Origine du), 151.
 Balbek (ruines), 340.
 Barré (l'abbé Germain), 379.
 Bartholdi, sculpteur, 132, 234.
 Bas-relief de Mino da Fiesole, à Florence, 388.
 Bassin de la Seine, 373.
 Baur, Bauer, Bauer, etc., 57.
 Beau; le respecter, 198.
 Benedetto da Majano, 148.
 Bénédicte (le), 89.
 Berceau (le Premier), nouvelle, 73.
 Bibliothèque du roi Assurbanipal (Sardanapale), 252.
 Bibliothèque de Versailles, 54.
 Bibliothèques de Paris, 63, 96, 256, 317.
 Bibliothèques populaires, 395.
 Bien (le), 336.
 Bienfaisance (la), à Rome, 43.
 Bien vivre, 44.
 Biens (Trois sortes de), 183.
 Bitzius. Voy. Gotthelf, 372.
 Blocs erratiques, 327.
 Bocal et poissons rouges, 118.
 Boccherini, 180.
 Bœuil (marqueterie), 184.
 Boisement des terres pauvres, 239.
 Boissier (Gaston), 44.
 Bolland (Jean), 273.
 Bollandistes (les), 273, 316.
 Bombyx quercus, 331.
 Bonheur (Où est le)? 371.
 Boston (l'Art à), 132.
 Botta (Emile), 117.
 Bouquiniste (un Vieux), 379.
 Bourbon (Duc de); Duel, 140.
 Boutique de chaudronnier, au Caire, 385.
 Bretagne, 262, 267.
 Briques écrites, 118.
 Broses (Président de), 218.
 Buffon et les oiseaux-mouches, 123.
 Bulletin des lois, 175.
 Bonnets et chapeaux, 153.
 Cabane au toit de fromage, 214.
 Cabanes végétales, 263.
 Cabinet d'Eugène Hamot, 89.
 Câble sous-marin, 222.
 Calvaire de Saint-Paul, à Anvers, 44.
 Campagne (la), dans l'Inde, 456.
 Canard (Vilain petit), 350.
 Canne-pochette, 8.
 Carabé doré, 351.
 Caractère, 340.
 Caractères cunéiformes, 118.
 Centons anciens et modernes, 312.
 Ce que doit observer un voyageur, 354, 371.
 Céramique, 291.
 Chaleurs extrêmes, 126.
 Chambord (Château de), 83.
 Chambre noire, 100.
 Champollion, 233.
 Chandeliers du quatorzième siècle, 216.
 Chanoine Schmid, 299, 362.
 Chapeaux. Voy. Bonnets, 153.
 Chapelle de la Trinité-en-Plouha, 345.
 Chapelle Sixtine; Sibylle, 1.
 Charité. Voy. Confréries, 69.
 Charité du pauvre, 351.
 Charlemagne (Verre de), 400.
 Charron: De la sagesse, 108.
 Charrue antique, 126.
 Chats, 309.
 Chausse-pied en fer gravé, 176.
 Chaussures (les), 195.
 Chemin de fer du Rigi, 219.
 Chine, 158, 163, 179, 192, 282, 318, 334, 370.
 Cimetière de Montivilliers, 172.
 Chlamyde tronqué, 245.
 Chlorops du seigle, 232.
 Choucroute (recette), 300.
 Chromis père de famille, 205.
 Chypre (Découvertes à), 228.
 Ciel (Etude du), 38, 400.
 Clavecin de J. la Fontaine, 241.
 Cocher russe, 139.
 Coffret de corporation, 336.
 Collections curieuses, 330.
 Collection Debenesse, 336.
 — Double, 145, 312.
 — Dutt, à Rouen, 129.
 — Jubinal. Voy. ce nom.
 — du général Palma de Cesnola, 229.
 — Spitzer, 120.
 Collodion sec, 226.
 Colonies actuelles de la France, 87.
 Colosses de la végétation, 406.
 Commission du mètre, 318.
 Comte d'Artois (Duel), 140.
 Confession de Gabriel, nouvelle, 6, 10, 14, 30, 34.
 Confréries, 26.
 Confréries de charité, 69, 103, 154, 242, 302.
 Conquêtes et travail, 230.
 Conquêter, 321.
 Conseils pour l'étude du ciel en 1877, 400.
 Consistoire de gaie science, 267.
 Conte bohème, 106.
 Conversation; son influence sur les artistes, 404.
 Conversation entre fourmis sur l'homme, 395.
 Convives jaloux, 345.
 Coquillages comestibles, 55.
 Coquille de saint Jacques, 55.
 Costumes, 153.
 Coton (industrie), 344.
 Coup de l'étrier, 304.
 Coupe de la source d'Unieri, 47.
 Crochet mérovingien, 255.
 Croquemitaine, 161.
 Culte des morts, 239.
 Cuyp, 129.
 Découpage et marqueterie, 183, 206, 224, 322, 346.
 Découvertes archéologiques, 84.
 Défrichements, 275, 338.
 Dépenses (Quelques) de la maison du roi, 171.
 Dessin d'Alessandro Vittoria, 112.
 Devoir: Respecter le beau, 198.
 Diamants (les Faux), 215.
 Diequemare (l'abbé), 213.
 Dieu, 14, 243, 351, 359.
 Digue romaine, 380.
 Distances mesurées par le son, 302.
 Dons (les Six) de Frœbel, 19.
 Drame singulier, 27.
 Duc de Bourgogne, 285.
 Ducs et historiographie, 270.
 Duel entre deux princes, 140.
 Dupré (Guillaume), graveur, 96.
 Échelle de Saint-Augustin, 386.
 École supérieure de Saint-Louis, 165.
 Ecoles (les) à tricoter, 32.
 — aux États-Unis, 163.
 — d'apprentissage, 87.
 Ecume (l') de mer, 67.
 Écriture cunéiforme, 252.
 Écrivains célèbres, 386.
 Éducation et instruction, 7.
 Éducation; son but, 251.
 Église de Bouillon, 172.
 Église (Description d'une), 182.
 Églises Saint-Étienne et Saint-Gengoux, à Toul, 20.
 Église Santa-Croce, à Florence, 149.
 Éléments de la vie, 267.
 Encres sympathiques, 243.
 Enfant (l'), 111.
 Enigme chinoise, 163, 192.
 Enlumineurs, 26.
 Ennemis (les) des livres, 26.
 Enquête sous Louis XIV, 285.
 Enseignement de la morale, 190.
 Enpi de blé et chardon, 247.
 Errata de 1837, 1847, 1875, 1876, 407.
 Escalier à vis, 193.
 Estretat (la Légende d'), 113.
 Etalon du mètre (Nouvel), 318.
 Etiage, 14.
 Étude de la langue anglaise, 13.
 Études d'un nageur naturaliste, 213.
 Etuis d'ongles, 151.
 Evêchés (les Trois), 102.
 Exemples (les) de la Grèce, 199.
 Explosions dans le soleil, 279.
 Fabrication des glaces, 27.
 Faibles et méchants, 291.
 Faïence (Peinture sur), 2.
 Faïences de Strasbourg, de Haguenau et de Niederwiller, 291, 293.
 Famille antique, 54.
 — de Ronsard, 78.
 Fénelon et Aug. Thierry, 163.
 Fête de Montevergine, 236.
 — des moissonneurs, 35.
 Flammarion, 280.
 Fleurs des champs, 391.
 Flore de la place Vendôme, 231.
 Florence (Musée de), 252.
 Flotteur de la Sarine, 337.
 Folie (Influence des professions sur la), 284.
 Fontaine (une), 65.
 — à Florence, 297.
 Fontainiers, 54.
 Force (la), 302.
 Forces de la nature, 142.
 Forgeron du village, 193.
 Formation des îles par les poly-piers, 338.
 Forteresse de Ségovie, 348.
 Fouquet (Jehan), 27.
 Fourmis, 314, 395.
 Franchise et honnêteté, 91.
 Francine (les), fontainiers, 54.
 François II (repas), 46.
 Fraternité et liberté, 46.
 Fresques de Michel-Ange, 1.
 Frœbel: Jardins d'enfants, 19.
 Fribourg, porte de Morat, 4.
 Froids et chaleurs extrêmes, 126.
 Gabon (le), 289.
 Galerie Rotham, 209.
 Galerie la Tournelle, 121.
 Galiani (l'abbé), 20.
 Garrick (David), 66, 94.
 Géographes (les), 146, 198, 230, 259, 339.
 Gerbier, avocat, 129.
 Girgenti (Sicile), 241.
 Gobelet du seizième siècle, 264.
 Gotthelf (Jérémias), 372.
 Goubaux, 150, 162.
 Goût des sciences naturelles, 348.
 Glaces (fabrication), 27.
 Grand (le) Salon du château de la Roche, 36, 92.
 Gratter du peigne à la porte, 263.
 Grèce (exemples), 199.
 Grecs modernes, 134.
 Grenades arabes en terre cuite, 151.
 Habitations des classes ouvrières à Londres, 190.
 Habitations humides, 358.
 Hameau (le), 169.
 Hannong (faïences), 292.
 Hennuyer (évêque), 287.
 Henschenius, 274.
 Herpétion tentaculé, 189.
 Herschel (Caroline), 406.
 Hironnelle (une) ne fait pas le printemps, 286.
 Hommes de lettres, 71.
 Hommes de Plutarque, 278.
 Hôpital (l') de Beaune, 72.
 Hospice des incurables d'Ivry, 203.
 Hospitalité suisse en 1870, 361.
 Hottée (une) d'enfants, 161.
 Hubac (Louis), sculpteur, 179.
 Huile (Fabrication de l') dans l'Inde, 157.
 Iamstschik, cocher russe, 139.
 Idéal (l'), 20.
 Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit, 339.
 Imagination (l'), 46.
 Immortalité, 187.
 Improvisateur Perfetti, 217.
 Inde, 156, 191, 276, 390.
 Indigent, 406.
 Industrie, 142.
 Inégalité, 307.
 Influence de la conversation sur les artistes, 404.
 Influence du caractère, 340.
 Ingres, sur l'art, 54.
 Insectes utiles, 351.
 — destructeurs du tabac, 143.
 Instituteur, 59.
 Instruction primaire, 91.
 Instruction et éducation, 7.
 Instrument de musique, 173.
 Invalide (l'), nouvelle, 249.
 Inventions de Wheatstone, 222.
 Japon (Théâtres du), 324.
 Jardin d'acclimatation, 377.
 — d'Aranjuez, 248.
 — de M. Bar, 290, 298, 310, 330.
 Jardins de la mer, 390.
 — d'enfants (Frœbel), 19.
 Jeannin (le Président), 81, 107.
 Jeu (le), 159.
 Jeu de famille, 65.
 Jeu de volant japonais, 360.
 Jeux gymnastiques, 369.
 Jour et nuit, 339.
 Journal (le) de l'abbé Christoffe le Petit, 189.
 Jours (mes) de fête, 277, 294.
 Jubinal (sa collection), 8, 64, 104, 176, 192, 208, 216, 264, 304, 384.
 Jument (la) Alborac, 366.
 Justice, 288.
 Kaléidophone, 222, 315.
 Kerkhove (Fritz van de), 260.
 Khosabad (feuilles), 117.
 Khosroës (Khosrou Parviz), 211.
 Koch (Rosalie), 277.

- Labat, missionnaire, 247.
 La Boétie, 46.
 Laboratoire de zoologie, 83.
 Lafitte (Jacques), 151.
 La Fontaine (J.), 241.
 Lampe horaire, 104.
 Laponie. Voy. Acerbi, 60.
 La Quintinye, 397.
 Laugier (graveur), 177.
 Lausanne (paysage miocène), 105.
 Laveuses (les) d'Estretat, 113.
 Legouvé (citation), 19.
 Leihniz et un insecte, 8.
 Lemnius ou Knecht Lems, 62.
 Léon XII, Thorwaldsen, 275.
 Lépreux, 67.
 Lessies (monastère), 273.
 Lettre (Fragment de) écrite il y a cent ans, 297.
 Lettres au citron, 243.
 Leukes (les), 102.
 Liberté, 46.
 Liturgies : romaine, gothique, 247.
 Livre des récompenses et des peines en Chine, 282, 334, 370.
 Loches (Indre-et-Loire), 137.
 Lois et Rois, 247.
 Lois (Bulletin des), 175.
 Louis XIII, 41.
 Louis XIV, 285.
 Lour, trompette scandinave, 51.
 Lustre d'Aix-la-Chapelle, 76.
 Luxe (le) et la mode, 286.
 Luynes (Duc de), 41.
 Macao, 300.
 Machine parlante, 222.
 Mactre (coquillage), 55.
 Mahomet (Ascension de), 364.
 Maintenon (M^{me} de), 58.
 Maire de Brest (Installation du), 389.
 Maison d'un amateur des sciences, 42.
 Manuscrits arabes, 192.
 Marée (Propagation de la), 301.
 Marques typographiques des vieux imprimeurs, 27.
 Marqueterie. Voyez Découpage, 183.
 Matassins (les), 55.
 Maximes chinoises sur les femmes, 158.
 Méchanceté et vice, 231.
 Médaille et pierre gravée, 95.
 Meer (Van den) de Delft, 145.
 Mélanges altaïques, 62.
 Mémoires d'un écolier en vacances, 85, 90, 98, 110, 119, 122, 133.
 Mendicité, 276.
 Mètre-étalon nouveau, 318.
 Michel-Ange, chapelle Sixtine, 1.
 Miroirs tournants, 223.
 Mode et luxe, 286.
 Moggridge (Traherne), 314.
 Moine Fidelis, 295.
 Moissonneurs. Voy. Fête, 35.
 Moissonneurs des Abruzzes, 140.
 Montagnes (les), 259.
 Montevergine, près Naples, 236.
 Monument taillé dans le roc, 269.
 Mosquée de Galt-Bay, au Caire, 329.
 Mouche des céréales, 231.
 Mouley Zidant, 92.
 Moyen de faire naître le goût des sciences naturelles, 348.
 Musée assyrien du Louvre, 117.
 — de Boston, 132.
 — céramique, Sévres, 152, 293.
 — de Chartres, 400.
 — de Copenhague, 23, 52.
 — de Kensington, 396.
 — historique du costume, 25, 32, 153, 193.
 Musée du Louvre, 27, 158, 181.
 — du Luxembourg, 345.
 — du Nord (Guide), 24.
 — national du Bargello, de Florence, 252, 388, 389.
 — de Vendôme, 255.
 Muséum des Bollandistes, 318.
 — d'histoire naturelle, à Paris, 101, 189, 200.
 Muserolle allemande, 384.
 Musique, 173, 180.
 Nègres affranchis, 33.
 Négresse et son enfant, 231.
 Nid de poisson, 139.
 Nielle du douzième siècle, 77.
 Ninive (Monument à), 117.
 Noiraude, 284.
 Nolpe, peintre, 382.
 Note à payer, 353.
 Nourriture, 55, 300.
 Nuit (Dans la), 391.
 Oberland, 185.
 Oiseaux-mouches, 123.
 Olry, instituteur, 60.
 Ongles (Etués d'), 151.
 On ne doit pas laisser le plus pour le moins, 322.
 Opinion de Louis XIV sur le vendredi, 55.
 Orchidées (les), 11.
 Orgue portatif allemand, 395.
 Orphée, 109.
 Or récolté à la Guyane, 33.
 Otaries ou lions marins du Jardin d'acclimatation, 377.
 Ourse et ses petits, 191.
 Paix autour de vous, 251.
 Palais Strozzi, 148.
 Palestine, par V. Guérin, 22.
 Pantoscope, 318.
 Papebrock, 274.
 Paraboles de Krummacker, 79.
 Parement d'autel, 404.
 Pascal, livre des Pensées, 223.
 Patience dans le travail, 336.
 Pâtres bretons, 405.
 Patrie, 299.
 Paysage anglais, 359.
 — miocène, 105.
 — morainique, 326.
 Paysans dans l'Inde, 156.
 Peabody, 190.
 Pêche à la ligne en mer, 271, 307, 342, 366, 382.
 — (Retour de la), 313.
 Peigne (coquillage), 55.
 — de Marie de Bourgogne, 64.
 Peintre (le), par Raphaël, 20.
 — enfant, 260.
 Peinture sur porcelaine et sur faïence; conseils, 2, 159, 187.
 Pénitents (les) de Limoges, 25.
 Pensées bonnes, 167.
 — dernières d'un bouquiniste, 379, 386, 398.
 — d'Ingres sur l'art, 54.
 — indiennes, 191.
 — jaillissantes, 246.
 — d'Octave Pirmez, 131.
 — de Raphaël sur l'idéal, 20.
 — de Rémusat (Ch.), 22.
 Perle (la) de l'Oberland, 185.
 Personnages du théâtre japonais, 324.
 Persuader et non contraindre, 107.
 Pérugin. *Errata* des tomes V et XV, 1837 et 1847, 407.
 Peste (Pendant une), 270.
 Peut-on séparer l'éducation de l'instruction? 7.
 Phénomènes astronomiques en 1876 et en 1877, 38, 400.
 Philosophie, 211.
 Pholade (coquillage), 55.
 Phoques, 377.
 Photogrammétrie, 318.
 Photographie, 226.
 Pieds des Chinois, 318.
 Plan de la vie, 270.
 Plateresque (Art), 306.
 Plus et moins, 322.
 Poétiques (les Quatre), 155.
 Poisson arc-en-ciel, 139.
 — grimpeur (Inde), 276.
 — transparent (Inde), 276.
 Poissons rouges et bocal, 118.
 Polypiers, Gorgones, 356.
 Pommier de l'église de Bouillon, 172.
 Pont romain de Rimini, 257.
 Porcelaine, 2, 292.
 Porte d'hôtel à Valence, 305.
 Potier de Lallaine, musique, 52.
 Préséance (Question de), 57.
 Présence d'esprit, 215.
 Prince des Asturies, 180.
 Prix d'animaux rares, 50.
 Produits agricoles de la France, 247.
 Progrès (le), 71.
 Promenade en mer, 252, 267.
 Protestants de Lisieux, 287.
 Proverbes chinois, 179.
 Proverbe (vieux) espagnol, 247.
 Pseudoscope, 222.
 Puits de Jabob, 71.
 Question de préséance, 57.
 Questions de Newton, 180.
 Rabelais à Rome, 46.
 Raffaellino del Garbo, 201.
 Raillerie, 406.
 Razilly (Chevalier de), 192.
 Récompenses et peines, 282, 334, 370.
 Reconnaissance, 366.
 Redondillas, 71.
 Règles pour la description des objets contenus dans une église, 182.
 Reîtres (les), 32.
 Religions en Chine, 282.
 Répas sous François II, 46.
 Retour à la ferme, 49.
 Réverie (la), 321.
 Rigi (Mont), 219.
 Ronsard; sa famille, 78.
 Roscoff, 83.
 Roswerde (Héribert), 273.
 Roue des carrières, 263.
 Rouleau à pâtisseries, 348.
 Rude; statue de Louis XIII, 544.
 Rumes de Balbeck, 340.
 — d'Ephèse, 69.
 Sagesse divine, 395.
 Saint-Barthélemy (la), 287.
 — Maurice et Duclos, 270.
 — Paul (église), 44.
 — Roch (Château de), 37, 92.
 Salles d'asile, 32.
 Salon de 1876, 392, 393, 397.
 Santé (la), 183.
 Sardapale, 252.
 Scénographe, 226, 408.
 Seie (la) et l'Arbre, 247.
 Sciences (Maison d'un amateur des), 42.
 Science suprême, 338.
 Sculptures sur bois, 88.
 Sécatore du seizième siècle, 208.
 Ségovie, 348.
 Seine (Bassin), 373.
 Serrure en fer ciselé, 120.
 Serrurerie; sonnettes, 191.
 Service de table de M^{re} le dauphin, depuis François II, 46.
 Servilité, par J.-J. Ampère, 87.
 Siècle (la Dernière année du), 62.
 Signe (le) de Cain, nouvelle, 179, 186, 194, 202, 210, 235.
 Singe (le) du P. Cabasson, 246.
 Société, par Tocqueville, 179.
 Sœurs grises, 358.
 Soleil (Explosions dans le), 279.
 Soliman, Suleiman, 52.
 Solitude (Vraie), 102, 206.
 Sonnerie (Chambre de), 121.
 Souhaits (mes), 143.
 Soupe du jeudi, 58.
 Souvenirs en Bretagne, 262, 267.
 Spattering (le), 141.
 Spécialistes, 399.
 Station thermale; antiquité, 46.
 Statistique communale, 51.
 Statue de Champollion, 233.
 — de Louis XIII, 41.
 — de la Quintinye, 397.
 Stéréoscope, 222.
 Sterne, 215.
 Stras, 215.
 Sully, 17.
 Table du dix-huitième siècle, 312.
 T able, Musette et sac, conte, 165.
 Tache d'encre de Paul-Louis Courier, 387.
 Télégraphe électrique, 223.
 Téléphone, 222.
 Téniers (les Deux), 9, 214.
 Théâtre japonais, 324.
 Thierry (Augustin), 163.
 Thiers (Puy-de-Dôme), 225.
 Tiars orné, oiseau, 200.
 Tisserin manyar, oiseau, 265.
 Toilette des canards, 393.
 Tombeau de Jonas, 80.
 — de Soliman et de Roxelane, 52.
 Toul, 20, 102, 174, 199.
 Tournefort, arche de Noé, 155.
 Tout droit, 126.
 Trachysaure, 101.
 Tranquillité de l'esprit, 22.
 Travail (le), 32.
 Trompette scandinave, 51.
 Turbilly (Marquis de), 275, 336.
 Union centrale des beaux-arts, 153.
 Utilité d'une statistique communale, 51.
 Vacances (Écolier en), 85.
 Vagues de la mer, 63.
 Vaisselle d'argent au dix-septième siècle, 299.
 Vandaël (peintre), 209.
 Vanterie, 118.
 Vase de Niderwiller, 293.
 Vendredi (Préjugé du), 55.
 Verre de Charlemagne, 400.
 — coup de l'étrier, 304.
 Vestibule d'un château, 180.
 Vida (Jérôme), 155.
 Vie (la) ne nous trompe pas, 378.
 Vieillesse, 399.
 Vierge de l'hirondelle, 134.
 — ouvrière, 27, 158.
 Village sous les tropiques, 33.
 Villers (Fouilles de), 84.
 Violon de fer, 315.
 Vis de Saint-Gilles, 193.
 Visions du passé, 358.
 Volonté, 398.
 Voyageur observateur, 354, 371.
 Wergeld (le), 271.
 Wheatstone (sir Charles), 222.
 Yeux, 14, 135, 167.
 Zamakhschari, 246.
 Zoologie (laboratoire à Roscoff), 83.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

Arbres industriels, 226. Boisement de terres pauvres, 239. Campagne (la) et les paysans dans l'Inde, 156. Ce que faisait Rabelais à Rome, 46. Charrue antique en Grèce et en Italie, 126. Chlorops du seigle, 232. Colosses de la végétation, 406. Défrichements du marquis de Turbilly, 275, 338. Fleurs des champs, 391. Jardin de M. Bar, 290, 298, 310, 330. Jardin anglo-climois d'Aranjuez, 248. Jardin d'acclimatation, 377. La Quintinye, 397. Moissonneurs des Abruzzes, 140. Moissonneurs dans la Flandre orientale, 35. Orchidées, 11. Sécateur du seizième siècle, 208.

ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.

Ampoules de pèlerinage, 244. Archéologie et instituteur, 59. Arènes et pierres sculptées à Senlis et Villers, 84. Aubépine de la Saint-Barthélemy, 155. Bain-marie, origine de l'expression, 151. Canne-pochette de maître de danse, 8. Chandeliers du quatorzième siècle, 216. Chaussures anciennes, 195. Cimetière de Montvilliers, 172. Crochets mérovingiens en bronze et en fer, 255. Découverte de jouets en terre cuite à Chypre, 228. Fouilles à Khorsabad, 117. Grenade en terre cuite de fabrication arabe, 151. Guide du Musée des antiquités, à Copenhague, 24. Lampe horaire du dix-septième siècle, 104. Lour, trompette scandinave, 51. Lustre (le Grand) d'Aix-la-Chapelle, 76. Médaille de la commission du mètre, 319. Médaille et pierre gravée attribuées à Guillaume Dupré, 95. Monument découvert à Ninive en 1847, 118. Monument taillé dans le roc (Anatolie), 269. Musée de Copenhague, 23, 52. Muséologie allemande du seizième siècle, 384. Parement d'autel, 404. Porte antique dans l'Anatolie, 268. Puits de Jacob, en Palestine, 71. Restes du temple de Junon à Gergenti, 241. Rouleau à pâtisseries, 348. Ruines de Balbek, 340. Ruines d'Ephèse, 69. Ruines de Ninive, tombeau de Jonas, 80. Ruines du palais de Khorsou Parviz, près de Bagdad, 211. Station (une) thermale dans l'antiquité, 46. Tournefort et l'arche de Noé, 155. Verre de Charlemagne, 400. Verre pour coup de l'étrier, 304.

ARCHITECTURE, CONSTRUCTIONS.

Art (l') à Boston, 132. Ascenseurs, 239. Calvaire, église Saint-Paul, à Anvers, 44. Ecole supérieure de Saint-Louis (Etats-Unis), 165. Églises à Toul, 20. Hôpital de Beaune, 72. Hospice des incurables d'Ivry, 203. Loches et ses édifices, 137. Mosquée de Gait-Bay, au Caire, 329. Palais Strozzi, 148. Pont romain de Rimini, 257. Règles pour décrire les objets d'une église, 182. Ruines (voy. Archéologie). Salon (le Grand) du château Saint-Roch, 36, 92. Tombeau de Soliman à Constantinople, 52. Tour de Ségovie, salle *du Cordon*, 348. Vestibule d'un château, 180. Vis de Saint-Gilles, 193.

BIBLIOGRAPHIE.

Barré (l'abbé Saint-Germain), 379. Bibliothèque d'Assurbanipal, 252. Bibliothèque des hollandais, 316. Bibliothèque Leber, à Rouen, 367. Bibliothèques de Paris, 63, 96, 256, 317. Bibliothèques populaires, 395. Bibliothèque de Versailles, 54. Editions de la *Sagesse* de Charron, 108. Edition authentique des lettres du président de Brosses, 218. Ennemis des livres, 26. Manuscrits arabes, 192. Marques typographiques, 27. Pensées d'un vieux bouquiniste, 379, 386, 398. Tache d'encre de P.-L. Courier, 387.

BIOGRAPHIE.

Acerbi, 60. Andersen, 332, 349. Baur, Bauer, Bawer, Baurin, Born, 57. Benedetto da Majano, 148. Bolland (Jean), 273. Botta (Emile), 117. Champollion, 233. Chanoine Schmid, 299, 362. Cuyt, 129. Dicquemare (l'abbé), 213. Duclos, historiographe, 270. Dupré (Guillaume), 96. Francine (les), fontainiers, 54. Garrick, 66, 94. Gerbier, avocat, 129. Gotthelf (Jérémias), 372. Goubaux, 150, 162. Henschenius, 274. Héritier (l'), botaniste, 231. Herschel (Caroline), 406. Jeannin (le Président), 81, 107. Kerkhove, enfant peintre, 260. Khorsou Parviz, 211. La Fontaine (Jean), 241. La Quintinye, 397. Laugier, graveur, 177. Lemnius ou Knud Lems, 62. Mahomet, 364. Meer (Van den), 145. Michel-Ange, 1. Nolpe, peintre, 382. Papebrock, 274. Perfetti, improvisateur, 217. Pérugin, *errata*, 407. Raffaellino del Garbo, 201. Ronsard; sa famille, 78. Rosweide (Héribert), 273. Soliman, 52. Sully, 17. Téniers (les Deux), 9, 214. Turbilly (Marquis de), 275, 336. Van Dael, peintre de fleurs, 209. Vittoria (Alessandro), 112. Wheatstone (sir Charles), 222. Zamakhschari, ou Aboul-Kacem Mahmoud, 246.

ENSEIGNEMENT.

Calcul des arrangements, 345. Collections, 330. Conseils pour la peinture sur porcelaine et sur faïence, 2, 159, 187. Ecoles à tricoter, 32. Ecoles aux Etats-Unis, 163, 165. Ecoles d'apprentissage, 87. Education, 251. Education et instruction, 7. Effrayant Croquemitaine, 161. Enfant (l'), par M. Gréard, 111. Etude de la langue anglaise, 13. Gotthelf, 372. Goubaux, 150, 162. Inégalité par le savoir, 307. Instruction primaire, ses ressources, 91. Jardin de M. Bar, 290, 298, 310, 330. Jardins d'enfants de Froebel, 19. Mémoires d'un écolier en vacances, 85, 90, 98, 110, 119, 122, 133. On ne doit pas laisser le plus pour le moins, 322. Spattering (le), 141.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Abondance, abbaye (Haute-Savoie), 97. Acerbi, voyages en Laponie, 60. Amasserah, Anatolie, 268. Bassin de la Seine, 373. Ce que doit observer un voyageur, 374, 371. Colonies de la France, 87. Gabon (le), 289. Géographes des, histoire de la géographie, 146, 198, 230, 259, 339. Macao, 300. Moine (le) Fidelis traversant l'isthme de Suez, au huitième siècle, 295. Perle de l'Oberland bernois, 185.

HISTOIRE.

Anciens remparts de Fribourg, 4. Bienfaisance à Rome, 43. Bolandistes (les), 273, 316. Conquêtes et travail, 230. Consistoire de gaie science, 267. Enquête sous Louis XIV, 285. Evêchés (les Trois), 102. Exemples de la Grèce, 199. Famille (la) antique, 54. Fénelon et Augustin Thierry, 163. Force (la), 302. Hospitalité suisse en 1870, 361. Jearmin (le Président), 81, 107. Leukes (les), 102. Liturgies romaine et gothique, 247. Loches, histoire, 137. Matassins (les), 55. Patrie (la), 299. Reîtres (les), 32. Servilité, par J.-J. Ampère, 87. Saint-Barthélemy (la), l'évêque Hennuyer et les protestants de Lixieux, 287. Sœurs grises, en 1800, 358. Toul, 20, 102, 174, 199. Wergeld (le), 271.

INDUSTRIE.

Céramique, 291. Chemin de fer du Rigi, 219. Coton, 344. Découpage et marqueterie, 183, 206, 221, 322, 346. Diamants faux, 215. Ecoles d'apprentissage, 87. Fabrication des glaces, 27. Faïences de Strasbourg, Haguenau, Niederwiller, 292, 293. Flotteur (un) de la Sarine, 337. Forces de la nature, 142. Habitations humides, assainissement, 358. Industries à la Guyane, 33. Industries de Thiers (Puy-de-Dôme), 225. Inventions de Wheatstone, 222. Peinture sur porcelaine et faïence, 2, 159, 187. Photographie, collodion sec, scénographe, 226. Porcelaine dure fabriquée à Strasbourg, 292. Serrurerie, sonnettes, 191. Village transformé par l'industrie, 33.

INSTITUTIONS, STATISTIQUE, ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Assainir les habitations humides, 358. Bulletin des lois, 175. Choucroute, 300. Colonies de la France, 87. Commission du mètre, 318. Habitations des classes ouvrières, 190. Hôpital de Beaune, 72. Hospice des incurables d'Ivry, 203. Lépreux (Nombre des), 67. Mendicité et marquis de Turbilly, 276. Or, quantité récoltée à la Guyane, 33. Produits agricoles en France, 247. Ressources de l'instruction primaire, 91. Salles d'asile, 32. Santé (la), par Bossuet, 183. Sœurs grises, 358. Statistique communale, 51. Statistique de la folie selon les professions, 284. Voy. Ecoles à Enseignement; Musée et Muséum, à la Table alphabétique.

LITTÉRATURE, ART, MORALE, PHILOSOPHIE.

Accords matrimoniaux, 281. Amitié et misanthropie, 354. Art (l') à Boston, 132. Artistes (Influence de la conversation sur les), 404. Augustin (saint), 386. Beau (Respecter) le, 198. Bien vivre, 44. Biens (Trois sortes de), 183. Bonheur (Où est le?), 371. Centons, 312. Charité du pauvre, 351. Culte des morts, 239. Dieu, 14, 243, 351, 359. Éléments de la vie, 267. Enseignement de la morale, 190. Faibles et méchants, 291. Franchise et honnêteté, 91. Fraternité et liberté, 46. Hirondelle (une) ne fait pas le printemps, 286. Hommes de lettres, 71. Hommes de Plutarque, 278. Idéal (l'), par Raphaël, 20. Il n'y a si long jour qui ne vienne à la nuit, 339. Imagination, 46. Immortalité, 187. Indigent, 406. Influence du caractère, 340. Ingres (Pensées d') sur l'art, 54. Jugements sur quelques grands écrivains, 386. Laffite, banquier, 151. Livre des récompenses et des peines, 282, 334, 370. Maximes chinoises sur les femmes, 158. Méchanceté et vice, 231. Nuit (dans la), 391. Orphée, 109. Pascal, livre des Pensées, 223. Paix autour de vous, 251. Paysage anglais, 359. Pendant une peste, 270. Pensées bonnes, 167. Pensées indiennes, 191, 386. Pensées jaillissantes, 246. Pensées d'Octave Pirmez, 131. Pensée de Rémusat (Ch. de), 22. Persuader et non contraindre, 107. Petits pères bretons, 405. Philosophie, 211. Plan de la vie, 270. Poétiques (les Quatre), 155. Progrès (le), 71. Raillerie, 406. Reconnaissance, 366. Redondillas, 71. Roue des carrières, 263. Sagesse divine, 395. Scie et arbre, 247. Science suprême, 338. Société, 179. Solitude (la vraie), 102, 206. Souhait (mon), 143. Tranquillité de l'esprit, 22. Travail (le), 32. Tout droit, 126. Vanterie, 118. Vie (la) ne nous trompe pas, 378. Volonté, 398.

Nouvelles et Récits, Légendes, Apologues, Anecdotes. — A B, C, D, 254, 257, 265. Archange Gabriel, 366. Berceau (le Premier), 73. Bénédicité (le), 89. Cabane au toit de fromage, 214. Canard (Vilain petit), 350. Confession de Gabriel 6, 10, 14, 30, 34. Conquerter, 321. Conversation entre fourmis, 395. Digue rompu, 380. Enigme chinoise, 163, 192. Epi de blé et chardon, 247. Estrelet (la Légende d'), 113. Fontaine (une), 65. Hameau (le), 169. Invalide (l'), 249. Jours (mes) de fête, 277, 294. Léon XII et Thorwaldsen, 275. Lettres au citron, 243. Négresse et son enfant, 231. Paraboles de Krummacher, 190. Présence d'esprit de Roger Sterne, 215. Prince des Asturies, 180. Proverbe espagnol, 247. Retour à la ferme, 49. Réverie (la), 321. Saint-Maurice (Duperies de), 270. Ségovie (Gillias à la tour de), 348. Signe (le) de Caïn, 179, 186, 194, 202, 210, 235. Singe (le) du P. Cabasson, 246. Soupe (la) du jeudi, 58. Souvenirs de Bretagne, 262, 267. Table, musette et sac, 165. Vision du passé, 358.

MARINE, PÊCHE.

Jardins de la mer, océan Indien, 390. Marée (Propagation de la), 301. Nageur naturaliste, l'abbé Dicquemare, 213. Ourse marine, pour sauver ses petits tués par les pêcheurs, 191. Pêche à la ligne en mer, 271, 307, 342, 366, 382. Retour de la pêche, 313. Vagues de la mer, 63.

MŒURS, CROYANCES, COUTUMES, COSTUMES, AMEUBLEMENTS.

Album, 163. Bonnets et chapeaux, 153. Chaudronnier au Caire, 385. Cocher russe, Iamtschik. 139. Confréries de charité en Normandie, 69, 103, 154, 242, 302. Coup de l'étrier, 304. Croquemitaine, 161.

Dépenses de la maison du roi, 171. Drame singulier, 27. Duel entre princes, 140. Etuis d'ongles, 151. Femmes punies de mort pour curiosité, 173. Fête de Montevergine, 236. Forgeron du village, 193. Fragment de lettre écrite il y a cent ans, 297. Gratter du poignet à la porte, 263. Installation du maire de Brest, 389. Jeu (le), 159. Jeu de famille, 65. Jeu de volant japonais, 360. Jeux gymnastiques, 369. Mode et luxe, 286. Moissonneurs des Abruzzes, 140. Moissonneurs, en Flandre, 35. Nègres affranchis, 33. Note à payer, 353. Oratoire en Bretagne, 375. Paysans dans l'Inde, 156. Pénitents de Limoges, 25. Personnages du théâtre javanais, 324. Petits pieds des Chinois, 318. Préséance, 57. Repas du dauphin, 46. Sonnerie (la Chambre de), 121. Table du dix-huitième siècle, 312. Vaisselle d'argent au dix-septième siècle, 299. Vendredi (Préjugé du), 55. Vierge de l'hirondelle, 134.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES.

Peinture, Tableaux. — Acerbi, portrait dessiné par Edouard Garnier, 61. Accords matrimoniaux, Henri Pille peintre, Jules Lavée dessinateur, 281. Amour maternel des chats, Edouard Girardet p., Henri Girardet d., 309. Bénédicité, Lenain p., Edouard Garnier d., 89. Botta (Emile), Champmartin p., Bocourt d., 117. Chapelle de la Trinité en Plouha, Chardin p., Edouard Garnier d., 345. Fête de Montevergine, Ferrand p., Sellier d., 236. Fleurs des champs, Ph. Rousseau p., Edouard Yon d., 392. Fleurs et fruits, par Van Dael, dessin de H. Rousseau, 209. Fontaine, Jules Breton p., Pauquet d., 65. Flotteur de la Sarine, Théophile Schuler p. et d., 337. Fresques, Sybille d'Erythrée, Michel-Ange p., A. Braün photographe, Duvivier d., 1. Géographie (un), par Vanden Meer, Edouard Garnier d., 145. Gotthelf, son presbytère et son portrait, Edouard Garnier d., 372. Haméan (le), Bellée p. et d., 169. Hennuyer, évêque, portrait du temps, chez M. de la Sicotière, 288. Hottée (une) d'enfants, Lohrichon p., Baader d., 161. Jeannin (le Président), dessin de Bocourt d'après Nanteuil, 81. Kerkhove fils, portrait par Kerkhove père, Edouard Garnier d., 260. Laugier, graveur, peint par son uerue, Gilbert d., 177. Mahomet conduit au ciel, d'après miniature persane, Feart d., 364. Moissonneurs (Danse des) dans les Abruzzes, Bartolomeo Pinelli p., Sellier d., 141. Note à payer, Eugène Leroux p., Jules Lavée d., 353. Orphée, Paul Baudry p., Sellier d., 109. Pêche (Retour de la), Edouard Girardet p., Henri Girardet d., 313. Petits pères bretons, Henri Girardet p. et d., 405. Réverie (la), Maignan p., Duvivier d., 321. Les Sonneurs, galerie de M. de la Tourneille, Decamps p., Edouard Garnier d., 121. Sully, portrait par Edelinck, Chevalier d., 17. Sur un pont, Albert Cuyp p., Edouard Garnier d., 129. Toilette des canards au bord de la Cure, Ad. Guillon p. et d., 393. Vestibule d'un château, peinture dessinée par Sellier, 180.

Dessins, Figures au trait, Cartes. — Aar (Chute de), Grandsire d., 185. Ampoules de pèlerinage, 241. Anatolie, Amasserahl, porte antique et monument taillé dans le roc, J. Laurens d., 268. Antiphonaire (Règle d'), Edouard Garnier d., 192. Arènes et pierres sculptées à Senlis et à Villers, Vinet d., 84. 85. Ascenseurs (les), Perot d., 240.

Bas-relief de Bartholdi, Bocourt d., 132. 133. Bas-relief de Mino da Fiesole, Chevalier d., 388. Bassin de la Seine, 376. Bonnets et chapeaux, Sellier d., 153.

Calvaire de l'église Saint-Paul à Anvers, Sellier d., 44. Carabe doré dévorant un hanneton, Mesnel d., 352. Chaire de l'église Santa-Croce, Sellier d., 149. Chambre (la) noire, Mesnel d., 100. Charrues antiques, 127. 128. Chandeliers, quatorzième siècle, Edouard Garnier d., 216. Chaussures anciennes, Sellier d., 196. 197. Chlamyphore tronqué, Freeman d., 245. Cimetière de Montivilliers, Em. Laborne d., 172. Coffret de corporation, Edouard Garnier d., 336. Coquillages comestibles, Mesnel d., 55. Coupe d'argent antique, Feart d., 47. Crochet mérovingien en fer, G. de Lasserre d., 256.

Découpage et marqueterie, 183, 206, 224, 322, 346.

Ecole de Saint-Louis, Etats-Unis, Sellier d., 164, 165. Explosions dans le soleil, 279.

Faïences de Hannong, Edouard Garnier d., 293. Fontaine à Florence, Sellier d., 297.

Grenades arabes en terre cuite, 152.

Habitations pauvres à Macao, Tirpenne d., 301. Herpétion tentaculé, Mesnel d., 189. Hôpital de Beaune, Emile Laborne d., 72. Hospice d'incubables d'Ivry, A. Michel d., 204, 205.

Insectes destructeurs du tabac, cigare rongé, 143. Instrument romain, Victor Gay d., 256.

Jardins d'Aranjuez, Yan' Dargent d., 248. Jeu de volant japonais, 360. Joints en terre cuite à Chypre, Sellier d., 228.

Lampe horaire du dix-septième siècle, 104. La Quintinye, Sellier d., 397. Laveses d'Elretat, Emile Laborne d., 113. Loches, Yan' Dargent d., 137. Lour, trompette scandinave, Edouard Garnier d., 51.

Médaille de la commission du mètre, Feart d., 319, 320. Médaille et pierres gravées de Dupré, Feart d., 95. Mosquée de Gait-Bay, au Caire, Sellier d., 329. Mouche des céréales, 232. Musée de Copenhague, 23, 52. Musérolle allemande, Edouard Garnier d., 384.

Oiseaux-mouches, Freeman d., 123. Orchidées, Bellet d., 11. Orgue portatif allemand, Edouard Garnier d., 395.

Pêche à la ligne en mer, 271, 307, 342, 366, 382. Peigne de Marie de Bourgogne, Sellier d., 61. Peinture sur porcelaine, Bellet d., 188; autres dessins, 3, 4, 160, 292. Pénitents de Limoges, Sellier d., 25. Personnages du théâtre japonais, 324. Phénomènes astronomiques en 1876 et 1877; cartes du ciel, 39, 40, 400, 401. Poissons de l'Inde, Mesnel d., 276. Polypiers gorgones, Freeman d., 357. Pommier de l'église de Bouillon, Edouard Garnier d., 172. Presse à coton américaine, 344.

Reître allemand, Sellier d., 32. Rouleau à pâtisserie du dix-septième siècle, 348.

Salon du château de Saint-Roch, Olivier Merson d., 26, 92. Scénographie, Sellier d., 227, 228. Sculptures sur bois du château de Chambord, Chevalier d., 88. Sécateur du seizième siècle, Edouard Garnier d., 208. Serrure en fer ciselé, Edouard Garnier d., 120. Statue

de Champollion, par Bartholdi, Sellier d., 233. Statue de la Quintinye, par Cougny, Sellier d., 397. Statue de Louis XIII, Sellier d., 41. Table du dix-huitième siècle, Edouard Garnier d., 312. Thiers, Bords de la Durolle, J. B. Laurens d., 225. Tiaris orné, Freeman d., 200. Tisserin manyar, Freeman d., 265. Trachysaure, Mesnel d., 101.

Vase de Niederwiller, Edouard Garnier d., 293. Verre de Charlemagne, Sellier d., 400. Verre pour le coup de l'étrier, Edouard Garnier d., 304. Vierge ouvrante, Edouard Garnier d., 27. Village sous les tropiques, Gaudry d., 33. Violon de fer et kaléidophone, 315. Vis de Saint-Gilles, Laurens d., 193. Volontaire de trois ans, Girardet d., 249. Yeux. Vision, 14, 135, 167.

Estampes, Photographies, Compositions, Croquis. — Abbaye d'Abondance, croquis de F. de Lasteyrie, Grandsire dessinateur, 97. Alsace (Souvenir d'), composition et dessin de Th. Schuler, 297. Andersen, photographie, Edouard Garnier d., 333. Béatitude, estampe, Sellier d., 77. Berceau (le Premier), composition et dessin de Giacomelli, 73. Bollandistes, portrait et frontispice, estampes, l'Hernault d., 273, 316. Campagne dans l'Inde, idoles, photographie de Villette, A. de Bar d., 156. Canon Saint-Paul, Sellier d., 252, 253. Chanoine Schmid, estampe, Bocourt d., 300. Chaudronnier au Caire, photographie de Delté et Béchar, Edouard Garnier d., 385. Chemin de fer du Rigi, photographie de Braün, Perot et Sellier d., 220, 221. Crochet mérovingien en bronze, photographie d'Yvon, C. de Linas d., 112. Dessin d'Alessandro Vittoria, Chevalier d., 112. Dessin de Raffaellino del Garbo, Bocourt d., 201. Gabon (un Village au), photographie de Villette, A. de Bar d., 289. Improvisateur Perfetti, estampe, Edouard Garnier d., 217. Parement d'autel, photographie de G. Blaise, Edouard Garnier d., 404. Paysage miocène, Freeman d., d'après Heer, 105. Paysage morainique, 328. Pont romain, photographie, 257. Porte d'hôtel à Valence, photographie de Laurent, Sellier d., 305. Porte de Morat à Fribourg, croquis de F. de Lasteyrie, Grandsire d., 4. Poule et canards, dessin de Freeman, d'après Dahl, 285. Ruines de Balbek, photographie, Théron d., 340. Ruines d'Éphèse, photographie de Svoboda, A. de Bar d., 60. Ruines du palais de Kosroës, près Bagdad, photographie, Sellier d., 211. Ruines du temple de Junon, en Sicile, photographie de Vien, 241. Ségovie; vue de l'Alcazar, photographie de Laurent, Sellier d., 348. Sortie du collège, estampe de Saint-Aubin, Feart d., 369. Téniers (les deux), composition et dessin de Th. Schuler, 9. Tombeau de Jonas, à Ninive, photographie, Sellier d., 80. Tombeau de Soliman à Constantinople, photographie de Laurent, Gaudry d., 53. Toul, photographie de Charles Gilbert, Deroy d., 21.

SCIENCES.

Généralités. — Maison d'un amateur des sciences, 42. Moyen de faire naître le goût des sciences naturelles, 348. Questions par Newton, 180.

Astronomie. — A quel siècle appartient l'année 1800, 62. Etudes et lectures sur l'astronomie par Flammarion, 280. Explosions dans le soleil, 279. Herschel (Caroline), 406. Phénomènes astronomiques, marche et positions des grandes planètes pour 1876, 38; *Idem* pour 1877, et conseils pour l'étude du ciel, 400.

Physique. — Bocal et poissons rouges, 118. Chambre noire, 100. Distance mesurée par le son, 302. Encres sympathiques, 243. Etalon du mètre, 318. Etiage, 14. Froids et chaleurs extrêmes, 126. Inventions de Wheatstone, 222. Photogrammétrie et pantoscope, 318. Vagues de la mer, 63. Violon de fer et kaléidophone, 315. Yeux et vision, 14, 135, 167.

Géologie. — Blocs erratiques, 327. Ecume de mer, magnésite, 67. Formation des îles, 338. Montagnes (Pensée sur les), 259. Paysage miocène, 105; paysage morainique, 326.

Musique. — Antiphonaire (Règle d'), 192. Boccherini, 180. Instrument de musique des forêts de l'Amazonie, 173. Orgue portatif allemand, 395. Clavecin de la Fontaine, 241.

Botanique. — Arbre de Lot, 22. Cabanes végétales, 263. Pommier de l'église de Bouillon, 172. Voy. à l'Horticulture, Jardins; à Géologie, Paysages miocène et morainique.

Zoologie, Instinct des animaux. — Amour maternel des chats, 309. Animaux; sont-ils perfectibles? 20. Chlamyphore tronqué, 245. Coquillages comestibles: peignes, matres, phylades, 55. Fourmis en conversation, 395. Fourmis moissonneuses, 314. Insectes utiles, 351. Insectes destructeurs des arbres (Bombyx quercus), 331. Insectes destructeurs des céréales, 231. Insectes destructeurs du tabac, 143. Jardins de la mer, 390. Laboratoire de zoologie, à Roscoff, 83. Leiniz et un insecte, 8. Naturaliste nageur, 213. Nids d'oiseaux, 200, 265. Nids de poissons, 139. Noiraude, poules et canards, 284. Oiseaux-mouches et Buffon, 123. Otaries et phoques, 377. Ourse et ses petits, 191. Poisson arc-en-ciel, 139. Poisson couvreur, père de famille, 205. Poisson grimpeur, 276. Poisson transparent, 276. Polypiers gorgones, 356. Prix d'animaux rares, 50. Proverbe chinois, 179. Reptiles: Herpétion tentaculé, 189; Trachysaure, 101. Tiaris orné, 200. Tisserin manyar, 265. Toilette des canards, 393.

SCULPTURE, CISELURE, ORFÈVRERIE, FERRONNERIE.

Art plateresque, 306. Bas-reliefs de Bartholdi, 132. Bas-relief de Mino da Fiesole, 388. Chaudronnier, au Caire, 385. Chandeliers du quatorzième siècle, 216. Chaussée-pied allemand, 176. Canne-pochette de maître de danse, 8. Coffret de corporation, 336. Coupe de la source d'Unieri, 47. Fontaine à Florence, 297. Gobelet du seizième siècle, 26. Peigne de Marie de Bourgogne, 61. Plaques niellées du grand règne d'Aix-la-Chapelle, 76. Porte d'hôtel à Valence, 305. Sculpture de l'église Santa-Croce, à Florence, 149. Sculptures par Falguère, 361. Sculptures sur bois du château de Chambord, 88. Sécateur du seizième siècle, 208. Serrure en fer ciselé, 120. Statue de Champollion, par Bartholdi, 233. Statue de la Quintinye par Cougny, 397. Statue de Louis XIII par Rude, 41. Vaisselle d'argent au dix-septième siècle, 299. Verre de Charlemagne, 400. Verre pour le coup de l'étrier, 304. Vierge ouvrante, 27, 158.